10=3 56=4

Inv. 210
nr 59

Hecho histórico Monográfico.

MÉMOIRES
DE LITTÉRATURE,
TIRÉS DES REGISTRES
DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES,

Depuis l'année M. DCCLXI, jusques & compris l'année M. DCCLXIII.

TOME TRENTE-DEUXIÈME.

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA SEVILLA

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXVIII.

TABLE
POUR
LES MÉMOIRES.

TOME TRENTE-DEUXIÈME.

— *Septième Mémoire sur le Principe actif de l'Univers.* Troisième époque, *qui s'étend jusqu'à Épicure inclusivement.* Par M. l'abbé LE BATTEUX. Page 1

PREMIÈRE PARTIE. *Sentiment de Socrate sur la question du Principe actif.* 2

SECONDE PARTIE. *Livre de Timée de Locres, intitulé* Περὶ ψυχῆς. 10

TROISIÈME PARTIE. *Sentiment de Platon, dans son Timée.* 38

ARTICLE I. *Division générale des Êtres.* 39

ARTICLE II. *Nature des deux premiers Êtres.* 40

ARTICLE III. *Composition générale du Monde.* 45

ARTICLE IV. *Composition des parties du Monde.* 48

— *Huitième Mémoire sur le Principe actif de l'Univers.* Par M. l'abbé LE BATTEUX. 54

— *Neuvième Mémoire sur le Principe actif de l'Univers. Idées des Stoïciens sur la nature de Dieu & du Destin.* Par M. l'abbé LE BATTEUX. 100

— *Dixième & dernier Mémoire sur le Principe actif de l'Univers. Idées de Straton & d'Épicure.* Par M. l'abbé LE BATTEUX. 120

Premier Mémoire sur Platon. Caractère de la Philosophie Socratique. Par M. l'abbé GARNIER. 137

Deuxième Mémoire sur Platon. De l'usage que Platon a fait des Fables. Par M. l'abbé GARNIER. 164

ARTICLE I. *Des fables poëtiques qui se trouvent dans Platon.* 166

ARTICLE II. *Des fables théologiques qui se trouvent dans Platon.* 173

ARTICLE III. *Des fables politiques qui se trouvent dans Platon.* 182

Dissertation sur le Cratyle de Platon. Par M. l'abbé GARNIER. 190

Réflexions générales sur les rapports des langues Égyptienne, Phénicienne & Grecque. Par M. l'abbé BARTHÉLEMY. 212

ARTICLE I. *Sur la langue Cophte.* 213

ARTICLE II. *Des rapports de la langue Égyptienne avec la Phénicienne.* 221

ARTICLE III. *Rapports de la langue Égyptienne avec la langue Grecque.* 228

Mémoire dans lequel on examine quels étoient les Éparoëtes. Par M. BÉJOT. 234

Recherches sur la famille de Gallien. Par M. DE BRÉQUIGNY. 262

Huitième Mémoire sur la Légion Romaine. Du Manipule & de ses parties. Par M. LE BEAU l'aîné. 279

Neuvième Mémoire sur la Légion Romaine. Des diverses parties de la Cavalerie légionnaire. Par M. LE BEAU l'aîné. 309

Dixième Mémoire sur la Légion Romaine. De la manière dont on levoit les Soldats pour composer la Légion. Par M. LE BEAU l'aîné. 318

Réflexions générales sur les liaisons & le commerce des Romains avec les Tartares & les Chinois. Par M. DE GUIGNES. 355

— *Mémoire historique & critique sur les Lombards.* Par M. GAILLARD. 370

— *Mémoire sur l'établissement de la religion & de l'empire de Mahomet.* Par M. DE BRÉQUIGNY. 404

PREMIÈRE PARTIE. *Recherches sur les antiqnités historiques & religieuses des Arabes, relativement à Mahomet.* 405

SECONDE PARTIE. *Idée de la vie de Mahomet, relativement à l'établissement de sa Secte & de son Empire.* 416

— *Dissertation sur les accens de la langue Grecque.* Par M. l'abbé ARNAULD. 432

— *Discours sur Pindare & sur la Poësie lyrique.* Par M. DE CHABANON. 451

— *Septième Olympique de Pindare, à Diagoras Rhodien, vainqueur au Pugilat.* Par M. DE CHABANON. 464

— *Première Ode pythique de Pyndare.* Par M. DE CHABANON. 474

— *Seconde Ode pythique de Pindare.* Par M. DE CHABANON. 485

— *Troisième Ode pythique de Pindare.* Par M. DE CHABANON. 497

— *Description du golfe d'Ambracie, où s'est donnée la bataille d'Actium.* Par M. D'ANVILLE. 513

— *Recherches géographiques sur l'île de Cypre.* Par M. D'ANVILLE. 529

— *Recherches géographiques concernant l'expédition de l'empereur Héraclius en Perse.* Par M. D'ANVILLE. 559

— *Recherches géographiques & historiques sur la Sérique des Anciens.* Par M. D'ANVILLE. 573

— *Limites du Monde connu des Anciens au-delà du Gange.* Par M. D'ANVILLE. 604

Le Périple de l'Euxin, tel qu'on peut préſumer que Salluſte l'avoit décrit, vers la fin du III.e livre de ſon Hiſtoire : rétabli ſur les fragmens qui nous en reſtent, à l'aide des anciens Écrivains que Salluſte a pu conſulter, & de ceux qui ont eu ſon ouvrage entre les mains. Première Partie. Par M. le Préſident DE BROSSES. 627

Mémoire ſur la poſition, l'origine & les anciens monumens d'une ville de la Gaule Narbonnoiſe, appelée Glanum Livii. Par M. MÉNARD. 650

Remarques ſur quelques Médailles publiées par différens Auteurs. Par M. l'abbé BARTHÉLEMY. 671

Diſſertation ſur l'ère de Céſarée du Liban, & ſur les honneurs divins rendus à Alexandre le Grand. Treizième ſupplément aux Diſſertations du cardinal Noris, ſur les époques des Syro-Macédoniens. Par M. l'abbé BELLEY. 685

Diſſertation ſur les ères de la ville de Leucas, *en Céléſyrie. Quatorzième ſupplément aux Diſſertations du cardinal Noris, ſur les époques des Syro-Macédoniens.* Par M. l'abbé BELLEY. 695

Diſſertation ſur l'ère d'Anazarbe. Quinzième ſupplément aux Diſſertations du cardinal Noris, ſur les époques des Syro-Macédoniens. Par M. l'abbé BELLEY. 707

Explication d'un bas-relief Égyptien, & de l'inſcription Phénicienne qui l'accompagne. Par M. l'abbé BARTHÉLEMY. 725

Mémoire ſur quelques anciens Monumens du comté Vénaiſſin. Par M. MÉNARD. 739

De la Gravure des Anciens. Par M. le Comte DE CAYLUS. 764

Réflexions ſur l'évaluation de nos Monnoies & de nos Meſures. Par M. BONAMY. 787

FAUTES À CORRIGER

Dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Tome XXIV, Mémoires.

PAGE 257, Scaurus acheta ſept cents ſeſterces (environ trois mille cent trente-trois onces d'argent) de Gnatius de Péſaro, un habile Grammairien nommé Daphnis. Sans parler de la difficulté qui ſe trouve dans le récit de Pline, où le nombre paroît ſi altéré qu'on n'en peut rien tirer de précis, il y a de l'erreur dans les nombres énoncés; car ſoit qu'on veuille parler des ſeſterces ſimples, dont 4 valoient le denier, ſoit qu'il s'agiſſe des *ſeſtercions*, dont chacun valoit 250 deniers, on ne trouvera jamais que 700 ſeſterces fiſſent environ 3133 onces d'argent. Du temps de Scaurus, il y avoit ſept deniers à l'once, ainſi 700 ſeſterces ſimples ne répondoient qu'à 25 onces d'argent; & par conſéquent 700 *ſeſtercions* auroient valu 25000 onces: je ſoupçonne que Pline avoit écrit au moins trois cents mille ſeſterces. Suétone parle d'un Grammairien qui fut acheté deux cents mille ſeſterces: *ducentis millibus nummûm.* De illuſt. Gram. cap. 3.

P. 360, l. 18, peu auparavant ces paroles; liſez *un peu avant ces paroles.*

Ibid. l. 33, devant les yeux leurs temples; liſez *devant leurs yeux les temples.*

P. 453, l. 16, 25600 pieds Grecs. Il y a erreur de calcul, car ſi, ſelon Plutarque, le pied Romain contenoit $\frac{9}{10}$ du pied Grec, les 28800 pieds Romains carrés ne devoient pas être égaux à 25600 pieds Grecs; l'erreur ſubſiſte également, ſoit qu'on diſe que Plutarque a cru que le pied carré Romain contenoit $\frac{9}{10}$ du pied carré Grec, ſoit qu'il ait admis ce rapport entre les pieds ſimples de ces peuples. Dans le premier cas, en ôtant un dixième de 28800 pieds Romains carrés, on auroit 25920 pieds Grecs quarrés. Dans le ſecond, puiſqu'alors le pied Romain ſimple eſt à celui des Grecs comme 9 eſt à 10, les pieds carrés ſont entre eux comme 81, carré de 9, eſt à 100, carré de 10; c'eſt-à-dire que 100 pieds Romains carrés ne font que 81 pieds Grecs carrés: par

conſéquent 28800 pieds Romains carrés n'équivalent qu'à 23328 pieds Grecs carrés, & non à 25600.

Page 487, ligne 29, Ces trois pieds auroient 1399 dixièmes $\frac{29}{84}$; il faut vraiſemblablement lire 1299, autrement ce que l'auteur dit, p. ſuiv. *il n'y a que 25 dixièmes, ou deux lignes & demie de différence entre ces douze différentes meſures du pied Romain*, ſeroit très-faux, car il y en auroit plus de *cent.* Je n'oſe pourtant pas décider qu'il faille lire poſitivement 1299, mais ſeulement qu'on ne doit pas lire 1399; car quand il y auroit 1297 ou 1298, l'induction qu'on en tire ne ſeroit pas moins juſte.

P. 491, l. 12, c'eſt-à-dire deux lignes de plus; liſez *deux dixièmes de ligne de plus.*

P. 503, l. 4 avant la fin, d'*Œbutius;* liſez d'*Æbutius.*

P. 552, l. 23, ſa circonférence 315000 pas, ou la huitième partie, &c. liſez *31500 milles;* car ſi 8 ſtades ſont un mille, 252000 ſtades ſont trente-un mil cinq cents milles.

P. 558, l. 6, les 4200 pas Grecs; liſez *les 4200 pieds Grecs.*

P. 561, l. 28, eſt un pouce réel; liſez *eſt un pied réel.*

P. 653, l. 8, le cridare des Italiens; liſez *gridare.*

Tome XXVIII, Mémoires.

Page 796, ligne 6 avant la fin, dans ces conjectures; *liſez* dans ces conjonctures.

Tome XXIX, Hiſtoire.

Page 6, ligne 18, Abon-carb; *liſez* Abou-carb. Cette faute eſt répétée toutes les fois qu'on a nommé cet ancien roi de l'Yémen, ſoit dans les Mémoires ſur l'ancienne Arabie, ſoit dans les Tables qui y ſont jointes.

Page 10, ligne 22, Dhoulzogard; *liſez* Dhou'lzogar.

P. 17, l. pénult. ABDEELAL; *liſez* ABDCELAL. Cette faute eſt répétée *p. 18, l. 2.*

P. 317, l. 5 avant la fin, Il ne faudroit que la plus légère erreur pour, &c. *liſez* la plus légère erreur ne ſuffiroit pas pour, &c.

P. 319, note (a), de quarante-quatre mille cinquante-ſept lignes; *liſez* de quatre cents quarante lignes & dix-ſept trentièmes de ligne.

BIBLIOTECA SEVILLA

MÉMOIRES

MÉMOIRES
DE
LITTÉRATURE,

Tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

SEPTIÈME MÉMOIRE.

SUR

LE PRINCIPE ACTIF DE L'UNIVERS.

TROISIÈME ÉPOQUE,

Qui s'étend juſqu'à Épicure incluſivement.

Par M. l'Abbé LE BATTEUX.

NOUS avons diviſé ces Mémoires en pluſieurs époques, dont la première commençant aux temps fabuleux, s'eſt étendue juſqu'à Thalès; la ſeconde s'eſt portée depuis Thalès

jusqu'à Socrate exclusivement; c'est donc Socrate qui nous ouvre la troisième.

Elle comprendra plusieurs Mémoires assez étendus, & dont quelques-uns, pour cette raison, seront partagés en plusieurs parties. Celui-ci le sera en trois: dans la première, j'exposerai la pensée de Socrate sur le Principe actif, & sur les recherches des Philosophes concernant cet objet. La seconde contiendra la traduction de l'ouvrage de Timée de Locres, Περὶ ψυχῆς, avec quelques remarques pour aider à en déterminer le sens. La troisième renfermera le sentiment de Platon, articulé autant qu'il peut l'être, d'après son Timée & ses autres écrits.

PREMIÈRE PARTIE.

Sentiment de Socrate sur la question du Principe actif.

SOCRATE avoit vu l'ouvrage d'Ocellus, dont nous avons donné la traduction dans le Mémoire précédent; celui de Timée, que nous donnerons bientôt, & quantité d'autres dans le même genre, qui ne sont point parvenus jusqu'à nous.

Il avoit comparé entre elles les différentes opinions des Philosophes sur les causes, & réfléchi profondément sur leurs preuves respectives.

Après avoir pesé tout avec ce jugement droit & fixe, qui a mis sa gloire au-dessus de celle des plus grands hommes, il prononça « qu'il ne falloit pas trop approfondir ces matières, » ni rechercher avec trop de curiosité l'art dont Dieu se sert » pour faire toutes choses, parce que cette connoissance a été » refusée à l'homme; qu'on ne pouvoit manquer de déplaire » aux Dieux, quand on s'obstinoit à vouloir découvrir ce qu'ils » ont voulu tenir caché; que la vraie science de l'homme gît » dans la morale; enfin que la connoissance des choses célestes, » & de leur manière d'agir, quand même nous pourrions y atteindre, ne nous rendroit ni meilleurs ni plus heureux *(a)*. »

(a) Xenoph. Mem. Soc. IV, p. 643. *Cœlestia autem procul esse a nostrâ cognitione, vel, si maximè cognita essent, nihil tamen ad bene vivendum conferre.* Cic. Acad. I.

Il ajoutoit que ces recherches pouvoient jeter l'homme dans des idées extravagantes & des abſurdités palpables, dont pouvoit ſervir d'exemple Anaxagore, entre autres: ce Philoſophe que ſa confiance préſomptueuſe avoit emporté loin au-delà des bornes, parce qu'il avoit prétendu révéler le ſecret de l'ouvrage des Dieux *(b)*.

Il auroit pu parler de même d'Ocellus & de Timée, & citer, pour juſtifier ſa cenſure, l'idée vague d'une matière indéterminée, les générations fatales & périodiques des élémens, les diviſions muſicales de l'ame du monde, la configuration de Dieu renfermé dans un globe, les extraits planétaires des ames, & leur deſcente dans les corps humains, &c. toutes queſtions ou abſurdes, ou impoſſibles à déterminer par les notions qui ſont dans l'eſprit humain.

Socrate auroit voulu que, comme en géométrie on part de la définition convenue du point, de la ligne & de la ſurface; en phyſique, de l'exiſtence avouée de la matière & du mouvement; en morale, de la diſtinction naturelle du juſte & de l'injuſte; en métaphyſique, des premières notions évidentes; il y eût eu de même, dans la théologie naturelle, des points d'appui hors de toute conteſtation, des vérités cenſées démontrées, quand elles le ſont par le ſentiment intime du cœur, & par l'aveu général des hommes qui y ont fait attention.

Alors on auroit regardé comme établie, avant toute diſcuſſion, l'exiſtence de la Divinité, qui ſe manifeſte, dit Socrate, par l'exiſtence même de l'Univers, & par les attributs inſéparables de ſa nature; par ſa puiſſance, qui a fait le monde; par ſa providence, qui gouverne tout, qui veille ſpécialement ſur l'homme, qui prépare des récompenſes à la vertu, & des punitions au crime *(c)*.

(b) Παρεφρόνησεν ὁ μέγιστον φρονήσας, ὅτι τῷ τὰς τῶν θεῶν μηχανὰς ἐξηγεῖσθαι. Xenoph. Mem. Soc. IV, p. 643.

(c) Socrate fut le ſeul de tous les Philoſophes qui ſe borna entièrement à l'étude de la morale, & l'unique qui crut ſincèrement le dogme des peines & des récompenſes d'une autre vie. Quelle pouvoit être la cauſe de cette dernière ſingularité, ſi ce n'eſt qu'elle étoit elle-même une conſéquence de la première ? Ayant renoncé à toute

Ces principes posés, Socrate permettoit de se livrer à l'étude de la Nature & de toutes les Sciences, mais seulement jusqu'au point où elles sont vraiment utiles à l'homme; car, selon lui, c'est faire un mauvais emploi de la vie que de se consumer dans des spéculations de pure curiosité, qui la plupart sont au-dessus de nous, & qui quand elles n'y seroient pas, ne seroient pour nous qu'une distraction vaine, qui tiendroit la place d'un travail utile.

Xenoph. Mem. l. x, p. 710. A.

Ainsi, selon Socrate, il falloit renoncer à toutes les explications concernant la nature de Dieu, & la manière dont il agit sur les êtres qu'il produit. Écoutons-le parler lui-même dans Platon: « Un jour, dit-il, on commença à me lire un » ouvrage (c'étoit celui d'Anaxagore), où on disoit que l'Intelligence étoit la cause de toutes choses, & que c'étoit elle » qui les avoit ordonnées. Cette première idée d'une Intelligence, cause universelle, me parut juste, & me fit un grand » plaisir. J'en conclus aussitôt que tout se faisant & se disposant par cette cause de la manière la plus excellente & la plus » convenable, j'allois voir dans le spectacle des causes finales la » perfection essentielle de chaque genre; que l'homme y trouveroit la sienne propre, aussi-bien que celle des autres êtres, » & par la même raison ses imperfections, aussi-bien que les » leurs. Je m'applaudissois déjà d'avoir enfin trouvé le maître » que je cherchois depuis si long-temps. Je croyois que si ce » maître me disoit que la Terre est sphérique, ou qu'elle ne l'est » pas, il m'en donneroit la démonstration par la vraie cause, » c'est-à-dire par la raison du mieux; qu'il m'expliqueroit de

autre spéculation, rien ne pouvoit l'égarer; au lieu que les autres Philosophes s'étant appliqués, avec une espèce de fanatisme, à l'étude de la physique & de la métaphysique, plus occupés à subtiliser qu'à rechercher le vrai, dont le simple est la source, les conséquences qu'ils en tirèrent se trouvèrent en opposition directe avec celles qui naissent des argumens moraux: & comme rien n'est plus ordinaire aux pères, que d'avoir du foible pour leurs enfans les plus difformes & les plus vicieux, de même ces Philosophes se laissèrent séduire & charmer par les raisonnemens subtilement absurdes de la métaphysique, & méprisèrent les raisonnemens simplement vrais de la morale. *M. Silhouette, Dissert. sur l'union de la Relig. de la Mor. & de la Polit. Dissert. XII.*

même, ſuppoſé qu'il plaçât la Terre au centre, la raiſon pourquoi « elle y ſeroit, ſans appeler aucune autre eſpèce de cauſe; qu'il « traiteroit de même les articles du Soleil, de la Lune & des « autres Aſtres; ceux de leurs mouvemens, de leurs retours, « de leurs rapports entre eux: car je n'avois garde d'imaginer « qu'un Philoſophe qui auroit dit une fois que l'Intelligence avoit « ordonné & diſpoſé toutes choſes, s'avisât jamais de préſenter « d'autre raiſon de la nature des êtres que celle du plus grand « bien. Je penſois qu'il prouveroit l'action de Dieu ſur les par- « ties, par la perfection même de ces parties, & ſur le tout, « par la perfection du tout. Je ſaiſis donc le livre; je le parcours « avidement: quelle eſt ma ſurpriſe, quand, avançant dans « l'ouvrage, je ne vois reparoître nulle part l'Intelligence pour « former & ordonner les natures, mais des éthers, des airs, des « eaux, & je ne ſais quelles autres abſurdités ſemblables, à peu « près comme ſi, après avoir dit que Socrate ne fait rien ſans « quelque deſſein, quelqu'un voulant rendre raiſon de ce que « je ſuis aſſis en ce lieu, diſoit que c'eſt parce que j'ai un corps « compoſé d'os & de muſcles, & que par la conſiſtance des « uns & par l'action des autres, mon corps a pris la poſition qu'il « a: ou bien voulant dire pourquoi j'ai avec vous cet entretien, « il parloit de ſons, d'air frappé, d'organe ébranlé, gardant le « ſilence ſur la vraie cauſe, qui eſt le jugement prononcé contre « moi, en vertu duquel j'ai pris le parti de me tenir ici, parce « qu'il m'a paru plus convenable d'y attendre mon ſupplice, « que de porter ces mêmes os & ces muſcles à Mégare, en « Béotie, ou ailleurs. «

On me dira que ſi je n'avois point ces os & ces muſcles, « je ne pourrois pas faire aujourd'hui ce que je crois devoir « faire. «

J'en conviens, & j'en conclus que les os & les nerfs ſont « des inſtrumens, & non pas des cauſes. La cauſe a en ſoi le « principe de l'action; l'inſtrument n'eſt qu'un moyen, & c'eſt « abuſer groſſièrement des termes, que de donner à l'un le « nom de l'autre. «

Il y en a qui enveloppent la Terre d'un tourbillon pour la «

» ſoutenir; d'autres l'appuient comme une table ſur une maſſe
» d'air. Aucun ne recherche la puiſſance qui les a placés ainſi
» par la raiſon du mieux. Ils ne penſent point à la nature de
» cette puiſſance, ni qu'elle ſoit quelque choſe de divin; ils
» s'imaginent avoir trouvé dans ces cauſes inſtrumentales un
» Atlas puiſſant & immortel, capable de ſoutenir l'Univers, &
» que celui qui eſt l'Etre vraiment bon & vraiment puiſſant
» n'y fait rien: c'eſt pourtant ſur cette cauſe, & ſur ce qu'elle
eſt, que je voudrois qu'on me donnât des lumières. »

C'eſt ainſi que raiſonne Socrate dans le Phedon. Nous ne nous ſommes pas attachés à le traduire littéralement; nous nous ſommes bornés à rendre ſes penſées.

On a pu remarquer qu'il diſtinguoit deux objets dans l'explication des cauſes; le premier regarde la cauſe qui meut, & qui meut vers certaine fin; le ſecond regarde les reſſorts ou leviers, qui, ſous l'action de la première cauſe, communiquent le mouvement, & le portent, avec quelque modification, juſqu'au but où il tend. L'exemple de ces deux objets ſe trouve dans l'homme; car c'eſt toujours l'homme qui eſt la meſure & le modèle des penſées humaines. L'ame meut primordialement par ſa volonté. Les eſprits animaux reçoivent l'impreſſion du mouvement, & le diſtribuent dans tous les membres du corps, ſelon la prémotion de l'ame; or l'ame, dans l'homme, eſt la ſeule cauſe efficiente du mouvement; les eſprits & les muſcles ne ſont que des cauſes inſtrumentales: donc, dans l'Univers, la ſeule vraie cauſe, ſelon Socrate, eſt l'action de Dieu. Les autres principes de mouvement ne ſont que des nerfs, des eſprits, des muſcles, en un mot des cauſes inſtrumentales, occaſionnelles, conditionnelles, comme on voudra les nommer: trois termes que nous pouvons définir en paſſant, pour rendre plus clair ce qui ſuit.

Ces trois termes ſignifient tous trois également que la première Cauſe eſt cauſe unique & eſſentielle de tous les mouvemens qui ſe font dans l'Univers.

Mais le mot *inſtrumental* annonce que le mouvement de la première cauſe eſt modifié par le premier ſujet qui le reçoit

pour le rendre à l'objet où il ſe termine; ainſi la plume de celui qui écrit, modifie par ſa conformation le mouvement de la main, & fait un trait au lieu d'une tache informe ſur le papier.

Le mot *occaſionnel* ſignifie que la première cauſe agit toutes les fois qu'elle rencontre une certaine combinaiſon de cauſes ſubalternes; ainſi l'étincelle tombe ſur la pierre, & ne produit aucune inflammation; elle tombe ſur le ſalpêtre pétri avec le ſoufre & le charbon, & produit une déflagration ſubite.

Enfin le mot *conditionnel* ſemble ſignifier que la première cauſe agira ou n'agira pas, & de telle ou de telle manière, ſuppoſé ſeulement qu'il y ait telle condition donnée; c'eſt une loi que la première cauſe s'eſt faite, un engagement qu'elle a pris avec elle-même, de ne prêter ſon influence que dans tel ou tel cas.

Il eſt aiſé de voir que ces trois mots ſignifient la même choſe, ſous des faces différentes, qu'il nous a plu de lui donner. Ces inſtrumens ſont faits, ces occaſions ſont préparées, ces conditions ſont poſées, toujours par l'action, le choix & la volonté ſuprême de la première cauſe; c'eſt elle qui taille la matière, qui la place, qui la combine relativement aux fins qu'elle ſe propoſe.

Ainſi, ſelon l'idée de Socrate, l'Univers entier n'eſt qu'un amas de cauſes inſtrumentales, occaſionnelles, conditionnelles, qui attendent l'impreſſion de la première cauſe, comme le ſigne de tête du Jupiter d'Homère, pour ſe remuer de toutes manières, & ſe hâter vers leurs fins, déterminées à chacune par l'organiſation des germes où elles ſont renfermées; c'eſt ainſi que par un mouvement ſimple (la comparaiſon eſt d'Ariſtote), on peut lancer d'un même vaſe un cube, un globe, un cylindre, un cône, une pyramide. Chacun de ces corps, mû par la même cauſe, aura cependant un mouvement différent, déterminé par ſa configuration propre. L'application de cette comparaiſon ſe fait aux êtres vivans, & même à ceux qui ſont libres, parce que la liberté détermine

le mouvement général par une direction particulière, dont le principe lui a été donné par la première cauſe.

De même l'éther, ſelon Socrate, le feu, la ſubſtance des aſtres, celle de l'air, de l'eau, de la terre, de tous les principes organiſés, chacun en particulier, plus ou moins, ſelon l'idée & la deſtination de Dieu, attendent eſſentiellement l'action de la Cauſe ſuprême, comme l'ordre du Général dans une armée, pour ſe ranger chacun à leur poſte, & y prendre leur forme & leur accroiſſement, chacun pendant une durée dont les limites ſont tracées dans le fonds même de leur organiſation & de leur germe.

Socrate auroit donc voulu qu'Anaxagore ayant dit que Dieu ou l'Intelligence, Νῶς, étoit la cauſe univerſelle, eût montré, dans la notion de ſa cauſalité développée, la raiſon de la nature, de l'exiſtence & de la poſition de chacun des êtres, ſelon leurs genres & leur eſpèce.

Mais Socrate demandoit plus qu'Anaxagore, & tous les Philoſophes enſemble, ne pouvoient lui donner; il le ſavoit bien. La philoſophie peut bien montrer, dans les différens êtres de la Nature, des raiſons de ſageſſe, des vûes, des deſtinations, marquées tantôt plus viſiblement, tantôt moins, toujours aſſez pour caractériſer l'intelligence de la cauſe & ſon choix; mais donner la raiſon métaphyſique & démontrée des plans & des ouvrages de la divinité, c'eſt un problème qui paſſe de bien loin les forces de l'eſprit humain. Encore une fois, Socrate le ſentoit; il ne l'exigeoit pas pour l'obtenir; mais pour mettre les Philoſophes, même les plus accrédités, dans la néceſſité d'avouer leur impuiſſance, & pour les forcer, par ce moyen, de ſe rapprocher du ſens commun, qui poſe pour fondement du bien-être la croyance d'un Dieu qui a fait toutes choſes, & la ſcience des mœurs, qui nous fait trouver notre bonheur dans la perfection de notre nature.

C'eſt dans cette même vûe qu'il leur reproche d'avoir imaginé des éthers, des eaux, des airs, & d'autres chimères pour premiers principes de cauſalité dans le monde; il étoit trop ſenſé pour défendre aux Philoſophes de rechercher les

loix

loix que la divinité a établies dans les cauſes ſubalternes pour maintenir l'uniformité de l'Univers. Ces loix n'étant autre choſe que le rapport conſtant de certaines conditions données, avec certains effets produits, leur étude a toujours appartenu de droit à l'homme, pour en faire la baſe des arts de ſervice, dont le ſeul objet eſt de combiner les forces des diverſes parties de la Nature, pour les rendre utiles au genre humain.

Ce n'étoit donc point l'étude des loix de la Nature qu'il blâmoit; mais il s'élevoit hautement contre l'oubli preſque total de la première Cauſe dans les plus ſages Philoſophes, qui s'arrêtoient mal-à-propos aux cauſes inſtrumentales, comme s'ils euſſent craint de ceſſer d'être philoſophes dès qu'ils auroient recours à Dieu.

Il condamnoit, en ſecond lieu, l'effort ridicule qu'ils faiſoient, en conſéquence de cette fauſſe idée, pour expliquer par les cauſes mécaniques, l'ordre des ſphères & la production des phénomènes dans chacune d'elles; comme ſi l'éther, le feu, ou tel autre principe ſemblable, pouvoit mouvoir ſans être mû, ou avoir en ſoi quelque cauſalité qu'il n'eut pas reçue.

Ainſi la philoſophie de Socrate ſe réduiſoit à nous apprendre, par le ſpectacle de la Nature, l'exiſtence d'une Cauſe intelligente, qui a fait & qui fait toutes choſes par le ſimple vœu de ſa penſée.

Comment ce vœu eſt-il intimé aux cauſes mécaniques & ſubalternes? comment la matière eſt-elle appliquée par un ou par des eſprits? c'eſt ce que les Philoſophes ne comprendront jamais, & ce qu'ils ne feront jamais comprendre aux autres. Au lieu de s'égarer ſans fin & ſans fruit, dans des ſpéculations dont l'expérience des ſiècles précédens auroit dû les corriger, ils feroient mieux de mettre à profit, pour leur propre bonheur & pour celui des autres, les courts inſtans d'une vie dont ils devroient ſavoir le prix mieux que les autres hommes; c'eſt la penſée & l'avis de Socrate: *Socrates a rebus occultis, & ab ipſâ naturâ involutis in quibus omnes ante eum Philoſophi occupati fuerant, avocavit Philoſophiam, & ad vitam communem adduxit, ut de virtutibus & vitiis, omninoque de bonis & malis rebus quæreret.* *Tuſc. I, 5.*

Son autorité, quelque grande qu'elle fût, n'eut point assez de force pour arrêter l'ardeur de Platon, le plus célèbre de ses disciples, qui ne put s'empêcher de remettre sur le tapis ces mêmes questions, tant de fois traitées avant lui, & toujours sans succès; mais il le fit avec une adresse nouvelle, qui le mettant hors de prise, rejeta tout le danger sur d'autres que lui. Il emprunta le nom & les idées de Timée de Locres, philosophe fameux dans l'école Italique, la plus savante de toutes celles qui existoient alors; il prit pour texte le livre de ce Philosophe qui a pour objet l'Ame du monde, ou le Principe actif, Περὶ ψυχῆς, il le revêtit d'un style & d'une forme dont il étoit sûr, & laissa le Pythagoricien seul garant du fond des choses, sur lesquelles il s'abstint de prononcer. Nous allons présenter les idées de Timée dans la seconde partie de ce Mémoire.

SECONDE PARTIE.

Livre de Timée de Locres, intitulé Περὶ ψυχῆς.

TIMÉE, surnommé *le Locrien* ou *de Locres*, pour le distinguer de plusieurs autres Timées, comme lui disciples de Pythagore, naquit en Italie, dans la ville de Locres, surnommée elle-même *Épizephyrienne*, aussi pour la distinguer des autres villes qui portoient le même nom qu'elle dans la Grèce. Ce surnom lui fut donné parce que la colonie Grecque qui la fonda s'étant fixée d'abord sur le promontoire *Zephyrium*, elle jugea à propos, quelque temps après, d'aller s'établir à quelques milles au-delà, en s'avançant vers le golfe de Tarente.

Timée, en naissant dans cette ville, fameuse alors par la sagesse de ses loix, & dans une famille distinguée par sa fortune & sa noblesse, eut toute sorte de facilités & d'avantages pour s'élever, comme il le fit, au faîte de toutes les connoissances philosophiques; embrassant, dit Socrate dans Platon, la sphère des Sciences, depuis la génération du monde jusqu'aux détails qui concernent la nature & les devoirs de l'homme.

Platon, qui pouvoit choisir d'autres auteurs pour servir de

texte aux développemens qu'il méditoit sur la plus profonde question de la Philosophie, lui donna la préférence pour mettre sous son nom le plus important & le plus beau de ses dialogues.

Cette préférence a-t-elle fait plus de tort ou plus de bien à la réputation de Timée? On ne le sait pas, répond Thomas Gale dans la préface de l'édition de Cambrige, parce que Platon, ajoute le même auteur, en voulant orner & embellir les idées de Timée, n'a fait que corrompre en plusieurs endroits la naïve simplicité de ce Philosophe. C'est Gale qui l'a dit.

Cette observation est une raison de plus pour lire Timée de Locres avant que d'aller à Platon. Proclus semble en avoir jugé de même, lorsque, voulant commenter le Timée de Platon, il a cru nécessaire de présenter auparavant le texte de Timée de Locres, sur lequel Platon avoit travaillé; c'est même à cette précaution heureuse que nous devons le morceau du philosophe Pythagoricien. Elle ne fait que justifier la pensée que nous avons eue de lire Timée avant que de parler de Platon. En voici la traduction.

De l'Ame du Monde.

I. « Timée de Locres a dit, Qu'il y a deux causes de tous les êtres; l'intelligence, qui est cause de tout ce qui annonce « un dessein, & la nécessité, qui est cause de tout ce qui porte « le caractère de la contrainte produite par les qualités actives « des corps. De ces deux causes, l'une a la nature du bon; on « l'appelle *Dieu;* c'est le principe de tout bien: l'autre, qui suit « & accompagne la première, est renfermée dans ce qu'il appelle « *Nécessité (d).* »

(d) On verra ci-après que ces deux Principes ne sont pas deux Dieux; à peine cette Nécessité est-elle un principe; ce n'est qu'une qualité résidente dans la matière, une force aveugle. *Vid. Mosh. ad Cudv. p. 234.*

Platon, dans son *Politique*, dit que le monde tient de celui qui l'a fait tout ce qu'il a de bon, & tout ce qu'il a de mauvais de son vice originel. Παρὰ μὲν γὰρ . . . . . p. 176.

Timée, traitant des cauſes, les préſente d'abord par le côté, non de leur ſubſtance, mais de leurs cauſalités. L'une eſt l'Intelligence, qui agit par choix & de ſon propre mouvement; l'autre eſt la Néceſſité, qui ſe prête, juſqu'à un certain point, à l'impreſſion qu'elle reçoit de l'Intelligence, & qui concourt avec elle à la production des êtres. De ces deux cauſes, l'une eſt eſprit & raiſon; l'autre eſt matière & mouvement brut. Pour achever de les connoître l'une & l'autre, liſons encore un article du texte.

II. « Tout ce qui eſt, eſt ou Idée, ou Matière, ou l'Etre » ſenſible, qui eſt la production des deux premiers.

» Le premier de ces trois êtres eſt improduit, immuable, » permanent, toujours le même, intelligible, & modèle de tous » les êtres qui ſe produiſent & qui ſont ſujets au changement. » On le nomme idée, & on le conçoit comme tel *(e)*.

» La matière eſt comme la mère, la nourrice, le ſujet recevant l'empreinte pour former la troiſième nature; c'eſt elle » qui reçoit en elle les traits de reſſemblance & les conformations, d'où réſultent ces êtres qui ſont produits.

» Timée dit encore que cette matière eſt éternelle, mais non » pas immuable; que par elle-même elle eſt ſans formes, ſans » configurations, mais capable de recevoir en elle toutes les » configurations & toutes les formes; qu'elle eſt diviſible quand » elle eſt devenue corps; enfin qu'elle eſt par ſa nature l'*être changeant*, & qu'on l'appelle communément *matière, lieu, capacité.*

» Il y a donc ces deux cauſes *(f)*, dont l'une (la Forme) » peut être conſidérée comme mâle & père, & la Matière comme » femelle & mère.

» Vient enſuite le troiſième Etre, qui eſt l'enſemble des êtres » produits, & le réſultat de l'union des deux premiers.

» Ces trois êtres ſont connus par trois facultés; l'Idée, par » l'eſprit, & la ſcience; la Matière, par une perception mixte,

(e) Le manuſcrit de la Bibliothèque du Roi, *n.°* 1823, porte γιγνομένων, & non γενομένων.

(f) Ἐναντίαι ne ſe trouve point dans le manuſcrit de la Bibliothèque du Roi.

ou bâtarde, parce qu'on ne peut la connoître directement, « mais seulement par analogie *(g)*: enfin les Etres engendrés & « produits se connoissent par les sens & par l'opinion. »

Il y a peu de livres dans l'ancienne Philosophie où Dieu, la matière & le monde, qui est le produit de ces deux causes, soient plus nettement articulés *(h)*. Si on réunit les traits contenus dans ces deux premiers articles, on définira Dieu une substance ou un être intelligent, éternel, inaltérable, immuable, essentiellement bon, qui a produit & composé dans l'Univers tout ce qui annonce choix & dessein: c'est le père du monde.

On définira la matière une substance propre à devenir corps, ayant en soi un mouvement brut, aveugle, qui ne se prête que jusqu'à un certain point à l'action de la cause intelligente; substance d'ailleurs éternelle comme la Divinité, ayant son activité comme elle, mais qui se porte sans choix & sans dessein à toutes sortes de conformations informes & irrégulières: c'est la mère du monde.

Le troisième être ou le Monde sensible est la matière formée par l'Intelligence, & le mouvement brut de cette même matière ordonné par les desseins de cette même Intelligence.

On connoît le monde par les sens, Dieu par la science ou par raison démonstrative, & la matière par analogie.

Les modernes n'ont point donné de meilleure définition de la matière que les anciens, parce qu'ils ne la concevoient pas mieux qu'eux; c'est un être indéterminé, indéfini, qui ne se connoît que par les qualités qu'il reçoit en lui, & dont aucune

(g) L'analogie est la comparaison de deux rapports ou raisons; ainsi on connoît la matière par analogie quand on dit, la matière est quelque chose qui est aux formes primitives comme le marbre est à la statue, comme l'huile est aux parfums, comme le son est au chant.

(h) La plus importante question de la philosophie, est la duplicité de Principe, sur laquelle pose tout l'édifice des mœurs & de la religion. Il n'est pas possible de la prononcer plus nettement que ne l'a fait Timée. Plusieurs de ceux qui sont venus après lui, semblent avoir regardé les deux Principes comme deux attributs, plutôt que comme deux substances; je n'assurerois point que Timée n'ait pas eu au fond la même pensée.

ne paroît lui être essentielle : c'est un être qui n'a point d'état, qui fuit toujours, qui n'est jamais le même deux instans de suite. *Omnis res* (genita) *fui prodiga effluendo, alieni avida hauriendo.* C'est pour cela qu'on l'a nommé non être, μὴ ὄν, par opposition à l'être intelligent, qui est toujours le même, ὄν; on l'a nommé l'*autre*, θάτερον, par opposition à l'être qui est toujours le *même*, ταὐτόν. Enfin il n'est pas corps, il n'a point de forme, il n'a que la capacité pour devenir l'un & avoir l'autre; c'est pour cela, dit Timée, que quelques Philosophes l'ont appelé *lieu*, *capacité*, *sujet*, ὑποκείμενον.

Macrob.

III. « Avant donc que de concevoir le monde formé *(i)*, » on peut concevoir, par raison, l'idée, la matière, & Dieu, » agissant pour produire le mieux.

» Mais comme ce qu'on peut concevoir le premier est supérieur » à ce qui ne peut se concevoir qu'après lui, & que l'ordre vaut » mieux que le désordre; Dieu étant bon, & voyant que la » matière recevoit les formes, & qu'elle se livroit à toutes sortes » de variations & de bizarreries, il jugea à propos de la soumettre » à l'ordre, & de substituer la régularité des formes à leur irré- » gularité; afin que les différences fussent uniformes dans les » différentes espèces, & que les mutations ne fussent plus livrées au caprice du hasard. »

Voici, ce semble, le raisonnement de Timée: Ce qu'on peut concevoir indépendamment d'un autre qui ne peut se concevoir indépendamment de lui, est supérieur à cet autre: or on peut concevoir Dieu indépendamment de la matière ordonnée, & on ne peut concevoir la matière ordonnée indépendamment de Dieu; donc Dieu est supérieur à la matière ordonnée. S'il est supérieur à la matière ordonnée, il faut qu'il l'ait été à la matière désordonnée; donc on peut concevoir Dieu, avant la formation du monde, ayant un pouvoir & un droit de supériorité sur la matière: or il a exercé ce pouvoir & ce droit

(i) Ὠρανὸς, chez les premiers Philosophes, avoit la même signification que le mot Κόσμος, monde.

en ſoumettant la matière à ſes idées, c'eſt-à-dire en mettant l'ordre où étoit le déſordre.

Ariſtote a obſervé que ſi la matière ſe mouvoit par elle-même, & ſelon ſa nature, avant que d'être ordonnée, ſes mouvemens, quoique ſuppoſés irréguliers, n'étoient point déſordre; le déſordre n'étant, à proprement parler, qu'un état contraire à la nature de la choſe où eſt le déſordre: ainſi l'ordonnance de la matière eût été, ſelon Ariſtote, un déſordre mis dans la matière. Il en conclut l'éternité du monde.

Bayle tourne cette même difficulté contre ceux qui admettent l'éternité de la matière, & fait voir que Dieu, en ſuppoſant qu'il eût pu agir ſur elle, n'auroit exercé ſur elle qu'un pouvoir d'uſurpation. *Voy. ſes Remarq. ſur Epicure.*

Il ne ſera pas inutile de faire obſerver que Timée nomme, dans cet article, l'idée, la matière & Dieu; ce qui ſembleroit former trois principes, quoique dans les articles précédens il n'en ait nommé que deux. Peut-être même qu'on pourroit y en ajouter un quatrième, en diviſant la matière en deux principes; dont l'un eſt la capacité de recevoir les formes qui conſtituent le corps (c'eſt la matière proprement dite); l'autre, l'activité brute, ou le mouvement convulſif & déſordonné qui tient à cette capacité: ainſi il y auroit Dieu & ſon idée, la matière & ſon activité; en deux mots, Dieu intelligent & la Matière mouvante. Nous jetons ici ces idées, comme un germe dont on verra le développement dans la troiſième partie de ce Mémoire.

IV. « Dieu employa, dans la formation de ce monde, tout ce qu'il y avoit de matière exiſtante, parce qu'il voulut que « la circonférence du monde ſervit de bornes à la nature de l'être; « & que tous les êtres étant contenus dans le monde, le monde « fut un, enfant unique, complet de tout point, animé & « intelligent (parce que ce qui eſt animé & intelligent eſt plus « parfait que ce qui ne l'eſt point), parfaitement ſphérique (parce « que la ſphère eſt la plus parfaite de toutes les figures) *(k)*. »

(k) C'eſt même pour cela, dit Platon, que la raiſon de l'homme eſt placée dans la tête, parce que la tête eſt ronde. *Plut. Plat. 1, 6.*

Tout ce que dit Timée dans cet article peut lui être conteſté. Comment ſait-il que tout ce qu'il y a d'être eſt contenu dans ce monde? Parce que ce monde eſt appelé πᾶν? mais pour ſavoir ſi ce nom convient au monde, il faudroit ſavoir ſi le monde & l'Univers ſont une même choſe.

Il ajoute que le monde eſt animé & intelligent, parce qu'il ſe meut, & qu'il ſe meut vers des fins par des moyens réguliers. Le monde a-t-il beſoin pour cela d'être un animal, & d'avoir une ame informante comme l'homme? Ne ſeroit-ce pas aſſez qu'il eut une ame aſſiſtante, comme un vaiſſeau qui eſt pouſſé par les vents & conduit par un pilote?

Enfin il donne la préférence à la figure ſphérique; d'autres ont trouvé le cube plus beau, d'autres la pyramide, &c.

V. « Dieu voulant donc faire une production parfaite, » fit ce dieu engendré (le monde), lequel ne pourra jamais être » détruit, que par la puiſſance du Dieu qui l'a formé, ſi jamais » cette volonté pouvoit naître en lui. Mais il n'eſt pas d'un être » bon de ſe porter à la deſtruction d'un ouvrage bon, qu'il a fait » lui-même. Le monde ſubſiſtera donc toujours, & toujours tel » qu'il eſt, incorruptible, indeſtructible, heureux.

» Il eſt le plus excellent de tous les êtres engendrés; parce » qu'il a été formé par la plus excellente de toutes les cauſes, » & que cette cauſe, en le formant, ne jetoit point les yeux » ſur un modèle défectueux *, mais ſur l'idée même, & l'eſſence » intelligible: ſur laquelle l'ouvrage ayant été perfectionné, il eſt » devenu parfaitement beau, & tel qu'il n'aura jamais beſoin » d'être retouché.

* Fait à la main.

» Il eſt parfait & complet, dans les choſes ſenſibles & » matérielles; parce que le modèle intelligible *(1)*, dont il eſt » l'expreſſion fidèle, porte en lui tous les animaux concevables, » ſans aucune exception : comme le modèle eſt l'aſſemblage idéal » de toutes les eſſences poſſibles, le monde formé eſt l'aſſemblage » actuel de toutes les eſpèces poſſibles.

» Le monde étant ſolide, tactile & viſible, il a dû comprendre

(1) Le manuſcrit cité porte τῆς νοητῆς pour τῆνο αὐτοῦ.

la terre & le feu, & l'air & l'eau, qui ſont entre les deux autres. «

Il eſt compoſé de toutes les ſortes de corps; parce que tout ce qu'il y a de corps eſt en lui; & que nulle partie n'en eſt reſtée hors de lui; tellement que le corps de l'Univers ſe ſuffiſant parfaitement à lui-même, n'a à craindre aucune cauſe de deſtruction ni hors de lui, parce qu'il n'y a rien hors de lui; ni au dedans de lui, parce que les êtres *(il entend ici les quatre élémens)* étant combinés par une juſte proportion, leurs qualités actives ſont toujours en équilibre. Ils ne ſont jamais ni vainqueurs, ni vaincus, par l'accroiſſement ou par la deſtruction de leurs parties; ils perſévèrent conſtamment dans leur concorde, qui eſt indiſſoluble, par la juſteſſe des proportions. «

Car quand il y a trois termes placés à des intervalles proportionnels, le moyen eſt au premier, comme le troiſième eſt au moyen, & réciproquement & alternativement, ſelon leur ordre & leur place. Il eſt impoſſible de les mettre en rapport en aucun ſens, ſans qu'on y trouve un équilibre de puiſſance. «

Cette harmonie ſe ſoutient par la figure du monde, & par ſon mouvement. «

Par ſa figure, qui eſt ſphérique; par conſéquent par-tout égale à elle-même en tout ſens, & renfermant en elle toutes les autres figures du même genre. *Voy. Tim. de Plat. 33. B. C.* «

Par ſon mouvement, qui eſt ſur lui-même & ſans fin; car il n'y a que la ſphère qui puiſſe, ſoit en mouvement, ſoit en repos, occuper toujours le même lieu, & le remplir; parce que tous les points de ſa circonférence ſont à la même diſtance du centre. «

Comme il eſt parfaitement uni dans ſa ſurface extérieure, il n'a pas beſoin de ces organes mortels qui ont été attachés aux autres animaux pour ſe mouvoir & chercher de quoi ſatisfaire à leurs beſoins. » «

Timée fait du monde un Dieu, parce qu'il eſt l'ouvrage, l'enfant de Dieu; d'où il ſuit qu'il admet un Dieu ſupérieur

& un Dieu inférieur, & tellement inférieur, qu'il pourroit être détruit par celui qui l'a fait, ſi celui-ci pouvoit le vouloir.

Le monde eſt parfait, parce qu'il a été fait d'après une idée parfaite, qui eſt celle de Dieu même. Nous parlerons de cette idée dans la troiſième partie de ce Mémoire. Il ſuffit de dire ici qu'il ſemble que Timée ait entrevu l'optimiſme. Les modernes qui l'ont propoſé n'ont point employé d'autres preuves que les ſiennes, qui ne ſont autres que la perfection de l'idée qui a ſervi de modèle *(m)*.

Le monde eſt ſolide, tactile & viſible. Tactile & ſolide par la terre, viſible par le feu: deux extrêmes qui, comme on le verra plus bas, avoient beſoin de deux milieux, l'air & l'eau, pour s'unir & faire de la Nature un ſeul tout bien lié.

Enfin Timée ne voyant aucune cauſe de deſtruction, ni hors du monde, parce qu'il n'y a rien; ni au dedans, parce que tout y eſt partie du monde, & que d'ailleurs le Dieu qui l'a fait eſt bon; il en conclut que le monde durera toujours.

Il y a des proportions qui aſſurent & qui fixent l'état du monde juſqu'à un certain point. C'eſt Dieu ou l'Intelligence qui les y a miſes; d'où il ſuit que cet accord des parties n'eſt point naturel à la matière. On verra dans la troiſième partie qu'il lui eſt poſitivement contraire, par la raiſon que la matière n'eſt en ſoi qu'un principe ſubſtantiel de diviſion & de révolte; par conſéquent s'il a fallu l'action de Dieu pour établir ces proportions, il la faut pour les conſerver.

Le monde parfaitement ſphérique ſe meut ſur lui-même avec une vîteſſe inconcevable, comme un globe ſur un tour, dit Ariſtote. On demandera à Timée quelle eſt la cauſe de ce mouvement; il répondra que c'eſt l'ame du monde. On lui demandera ce que c'eſt que cette ame; il faut l'entendre.

VI. « Quant à l'Ame du monde (Dieu) l'ayant attachée » d'abord au centre, la conduiſit juſqu'au dehors, & la répandit » tellement autour du globe, qu'il en fut enveloppé en entier.

(m) Θέμις δὲ ἦν, ὅτ' ἦν, ὅτ' ἐστὶ πῷ ἀείσῳ ἀρᾶν ἄλλο πλὴν τὸ κάλλιστον. Tim. Plat. 30, A.

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA SEVILLA

Elle fut compoſée en mêlant la Forme indiviſible avec la « Nature diviſible; de manière que des deux êtres il n'en réſulta « qu'un, qui raſſembla en lui les deux puiſſances, principes des « deux mouvemens, dont l'un eſt toujours le même, l'autre « toujours différent. »

L'Ame du monde eſt, ſelon Timée, une ſubſtance active; telle à peu près qu'on imagine l'éther ou la matière ſubtile. Répandue dans l'intérieur de la ſphère du monde, elle s'étend encore au-deſſus de ſa convexité, qu'elle enveloppe comme une couche, ou une couronne de lumière, *ſtephanen, coronam lucis*, diſoit Parmenide; de manière que le monde entier nage dans la ſubſtance qui l'anime & le pénètre.

L'eſſence de cette ame eſt l'activité. Mais comme le mouvement en ligne droite eſt inconcevable, ſi on le ſuppoſe continu & ſans fin, parce qu'il ſuppoſeroit un lieu infini, qu'on ne peut imaginer, les Anciens ont fait uſage du mouvement circulaire, qui peut être conçu infiniment rapide, & même éternel, ſi on le veut, ſans faire beaucoup de violence à l'imagination. Ainſi l'ame ſe meut ſur elle-même, embraſſant en ſoi le monde ſenſible qui eſt ſon corps, & l'obligeant de ſe conformer à ſes mouvemens.

Cette ame n'eſt pas conçue comme un être ſimple; c'eſt un compoſé des deux principes actifs dont il a été parlé au commencement, je veux dire de l'Intelligence, qui a une tendance vers la régularité, & de la Matière, qui a un mouvement actuel irrégulier, toutes deux par la détermination eſſentielle & éternelle de leur nature.

L'activité inhérente à l'Intelligence eſt ce que Timée appelle le *même* ou *la forme individue*, parce qu'elle tend à l'ordre & à l'union, & que l'unité eſt le principe de l'ordre; celle qui eſt inhérente à la matière eſt *l'autre* ou *la forme* dividuelle, dividue, dividente, comme on voudra l'appeler; car ces idées n'ont point de termes en notre langue. C'étoit le goût de l'oppoſition qui avoit produit ces idées & ces termes dans la philoſophie de l'École Italique. On y a dit que

l'Intelligence ſuprême étoit toujours la même, toujours une, toujours invariable, amie de l'ordre & de l'union : or, ſelon la maxime reçue alors qu'*il n'étoit rien qui n'eût ſon contraire*, il falloit qu'il y eût en oppoſition avec l'Intelligence une activité brute, toujours autre, toujours variable, ennemie de l'ordre, de l'unité, & ſe portant ſans ceſſe à la décompoſition. En partant de-là il falloit qu'une de ces facultés fût ſubjuguée par l'autre, que le *Même* ſe joignît avec l'*Autre* ſon contraire, & que de leur mélange il réſultât un compoſé qui réunît les deux activités, & les fît aller à un but commun : c'eſt ce principe compoſé qu'on a appelé *Ame du monde.*

Enfin l'Univers n'eſt qu'un globe de matière mû & ordonné par un principe, dont cette matière avoit une partie par elle-même, & dont l'autre partie lui a été donnée par l'impreſſion victorieuſe de l'Intelligence. Sa circonférence eſt éther, feu céleſte, lumière, divinité pure; ſon centre, qui eſt celui de la Terre, eſt matière lourde, déſordre, ténèbres, brutalité. Par cette raiſon l'activité de ces deux principes s'étend dans des ſens contraires; celle de l'Intelligence en deſcendant vers le centre, celle de la matière en montant vers la circonférence, portant l'une & l'autre d'autant moins de leur ſubſtance & de leurs forces dans les régions où elles pénètrent, qu'elles ſont plus éloignées des points d'où elles partent. Ce qui ſe montre évidemment, dit Plutarque, dans le mouvement de la ſphère des étoiles fixes, parce que l'*idem* y prévaut. Le contraire paroît dans celles qui enveloppent la Terre, apparemment par la raiſon contraire *(n)*.

VII. « Le tempérament ou mélange de ces deux prin-
» cipes ne ſe fit pas ſans beaucoup d'art & d'efforts. Les rap-
» ports des parties mêlées ſuivent la proportion harmonique
» des nombres; rapports que Dieu a voulu graduer ainſi, afin
» qu'on pût les connoître par la ſcience, & qu'on n'ignorât pas
» de quoi & comment l'Ame avoit été compoſée.
» Ce ne fut point après avoir conſtitué le monde corporel que

(n) Ἐπικρατεῖ γὰρ ἐν ἐκείνοις τὸ ταυτὸν, ἐν δὲ τοῖς ὡδὶ γῆν πυνθάνιον. De An. procre. è Tim. p. 1024, E; & p. 1025, D.

Dieu fit la distribution de l'ame (car la partie la plus noble « doit avoir la prérogative de la puissance & de l'ancienneté). « Il commença donc par distribuer l'ame : de laquelle il prit une « première portion représentée par le nombre 384. Ce premier « nombre donné, il est aisé d'en concevoir le double, le « triple, &c. Tous ces nombres mis en proportion harmonique, « procédant par ton & par demi-ton jusqu'au trente-sixième « terme, doivent donner en somme 114695 ; ainsi toutes « les divisions de l'Ame font 114695 : c'est ainsi que Dieu « a distribué l'ame de l'Univers *(o)*. »

V. Plat. Tim. 34, B.

Timée conçoit donc que l'Ame fut disposée d'abord comme une sphère, dont le centre fut attaché au centre même du

(o) Voici les trente-six nombres, avec leur progression harmonique, & la somme de tous ces nombres :

384 — 1.
432.
486.
512.
576.
648.
729.
768 — 2.
864.
972.
1024.
1152 — 3.
1296.
1458.
1536 — 4.
1728.
1944.
2048.
2187.
2304 — 6.
2592.
2916.
3072 — 8.
3456 — 9.
3888.
4374.
4608.
5184.
5832.
6144.
6561.
6912.
7776.
8748.
9216.
10368 — 27.

114695.

Tous les nombres de la seconde colonne sont les multiplicateurs de 384, & les nombres qui leur correspondent en sont les produits ; ce sont ces nombres qui expriment les octaves : les nombres intermédiaires sont ceux qui expriment les tons, qui sont dans le rapport de 9 à 8, ou les demi-tons, qui sont dans le rapport de 256 à 243. *Voyez les Commentaires de Proclus.*

BIBLIOTECA U... SEVI...

monde, ou plutôt de l'eſpace où la matière devoit recevoir les formes, & devenir monde par ſon union avec l'ame; mais elle ne fut point diſtribuée également par-tout. Comme elle étoit compoſée de deux principes d'activité, l'un tenant à la matière, l'autre tenant à la Divinité; les doſes de ces deux principes furent diſtribuées ſelon les proportions harmoniques: de manière qu'en partant du centre, il y avoit de proche en proche d'autant moins de l'activité matérielle, & d'autant plus de l'activité divine, que la ſubſtance de l'ame ſe portoit plus vers la circonférence du monde.

On ſait que la proportion harmonique eſt entre trois nombres dont le premier eſt au troiſième comme la différence du premier au ſecond eſt à la différence du ſecond au troiſième: ainſi 3, 4, 6 ſont en proportion harmonique, parce que 3 eſt à 6; comme 1, différence de 4 à 3 eſt à 2 différence de 6 à 4, tellement que la ſubſtance des différentes parties de l'Ame du monde ſe gradue en partant du centre du monde dans les deux ſens contraires, en ſuivant la proportion harmonique, depuis 384 juſqu'à un trente-ſixième terme, qui ſera à 384 comme 27 eſt à 1.

Ainſi en ſuppoſant un premier nombre qui repréſente la ſubſtance de l'ame du monde au centre de la matière, il y en aura un ſecond qui ſera harmonique, & qui repréſentera une addition proportionnelle de divinité faite à la portion centrale de l'ame; un troiſième nombre repréſentera une troiſième addition, ainſi de ſuite en ſuivant la progreſſion depuis 1 juſqu'à 27.

De Proc. an. 1019. C. Suppoſons donc, avec Timée, que le premier nombre ſoit 384 (Plutarque nous apprend que ce nombre fut choiſi pour premier terme, au lieu de l'unité, afin d'éviter les fractions). Qu'on y ajoute $\frac{1}{8}$ en ſus, on a 432; c'eſt la diſtance d'un ton muſical: qu'on ajoute $\frac{1}{8}$ du nombre 432, on a 486; c'eſt la diſtance d'un ſecond ton. S'il s'agit de paſſer de l'*ut* au *ſi*, qui eſt ſemi-ton, on prendra un nombre qui ſera à 486 comme 243 eſt à 256, ce nombre eſt 512, & le reſte en ſuivant. Quand on ſera arrivé au double de

384, qui eſt 768, on aura l'octave qui eſt dans la proportion de 2 à 1. On peut voir le livre III du Commentaire de Proclus ſur le Timée, où ce calcul harmonique eſt conduit juſqu'au trente-ſixième terme, qui eſt avec le premier dans la proportion de 27 à 1; de ſorte que ſi le nombre 384 ou 1 repréſente la Terre, le nombre 768 ou 2 repréſentera la ſphère de la Lune, 1152 ou 3 celle du Soleil, 1536 ou 4 celle de Mercure, 2304 ou 6 celle de Vénus, 3072 ou 8 celle de Mars, 3456 ou 9 celle de Jupiter: enfin 10368 ou 27 celle de Saturne. Si on y comprend les étoiles fixes, il faudra commencer à la première ſphère, & regarder le monde ſublunaire, non comme un intervalle de la Terre à la Lune, mais comme le premier terme repréſenté par 384, où commence la progreſſion.

Perſonne n'ignore que c'eſt à Pythagore qu'on eſt redevable de la connoiſſance de ces proportions harmoniques. Il entendit des marteaux de forgerons qui rendoient des ſons variés, ſelon les intervalles qui plaiſent à l'oreille. Après avoir bien examiné quelles pouvoient être les cauſes de ces conſonnances, il trouva que ce n'étoit ni la longueur du manche, ni l'effort du forgeron, mais le poids des marteaux qui déterminoit ces ſons, & par conſéquent les conſonnances. Il les fit peſer, & il reconnut que ceux dont les ſons étoient dans l'intervalle du ton, étoient dans la proportion de 8 à 9, comme 384 eſt à 432; que pour le ſemi-ton il falloit la proportion de 243 à 256; que pour l'octave il falloit la proportion double; pour la quarte celle de 4 à 3; pour la quinte celle de 3 à 2, c'eſt-à-dire que pour faire l'octave un des marteaux devoit peſer le double de l'autre, le tiers en ſus pour la quarte, la moitié en ſus pour la quinte, un huitième en ſus pour le ton, & que pour le ſemi-ton ſi le premier marteau peſoit 243, le ſecond devoit peſer 256.

Voy. Macr. Somn. Scip. l. 1; & Plut. de an. Proc. & Tim.

Les Pythagoriciens furent ſi émerveillés de cette découverte, qu'ils voulurent l'appliquer à tout, & en particulier au ſyſtème du monde, dont les parties ſont ſi évidemment d'accord entre elles. Ils imaginèrent que le nombre 27 devoit

être le terme où la progreſſion harmonique de l'ame du monde s'étoit arrêtée pour pluſieurs raiſons myſtérieuſes.

Plut. de Proc. an. & Tim. pag. 1018. D.

1.° Parce que ce nombre comprend le nombre des jours dans leſquels la Lune fait ſa révolution.

2.° Parce qu'il eſt la ſomme des premiers nombres linéaires, plans & ſolides; car 1 eſt le point; 2 & 3 ſont les premiers nombres linéaires, l'un pair, l'autre impair: 4 & 9 ſont les deux premiers plans, tous deux quarrés, l'un pair, l'autre impair; enfin 8 & 27 ſont les deux premiers ſolides, & ce dernier eſt la ſomme de tous les autres.

Id. p. 1018. E.

3.° Parce que ces nombres comprennent les rapports harmoniques; car 1 à 2 eſt le rapport de l'octave, 3 à 2 eſt celui de la quinte, 4 à 3 eſt celui de la quarte, &c.

Enfin qu'on applique ces nombres myſtérieux au ſyſtème général du monde, on aura ſept ſphères: 1 ſera la Terre point d'appui, 2 ſera la ſphère de la Lune, 3 celle de Vénus, 4 celle de Mercure, 5 celle du Soleil, 6 celle de Mars, 8 celle de Jupiter, 27 celle de Saturne, au-delà de laquelle eſt la Divinité pure, qui eſt l'élément des étoiles fixes, & qui tourne ſur elle-même d'Orient en Occident. Les Divinités ſubalternes qui gouvernent & qui animent les ſphères intérieures, ſe conforment, autant qu'elles le peuvent, à cette marche cadencée; c'eſt ce que ſignifie la Lyre que les auteurs de la haute antiquité ne manquoient jamais de mettre dans les mains des Dieux lorſqu'ils en figuroient les images: c'étoit l'emblême de l'harmonie de l'Univers.

Plut. de an. proc. 1030. B.

Pour ſoutenir conſtamment ce même ton d'allégorie, il falloit qu'il y eût des ſons graves & des ſons aigus dans cette muſique univerſelle. C'eſt le mouvement de l'air qui produit les ſons; les ſons aigus ſont l'effet d'un mouvement plus vif & plus rapide; les ſons graves d'un mouvement plus lent: en conſéquence, voici le raiſonnement de nos Philoſophes. « L'ame eſt la cauſe du mouvement; donc où il y » a le plus d'ame, il y a auſſi le plus de mouvement, & ré- » ciproquement où il y a le plus de mouvement, il y a le plus » d'ame. Or la Terre eſt ſans mouvement, & le Ciel a un

mouvement

mouvement d'une vîteſſe preſque infinie : donc la couche qui « environne la Terre eſt ce qui a le moins d'ame, & le Ciel « pur eſt ce qui en a le plus. »

Que le mouvement de la ſphère qui enveloppe la Terre ſoit 384, le mouvement de celle de Saturne qui enveloppe toutes les autres ſera, en ſuivant la progreſſion harmonique juſqu'au trente-ſixième terme, 10368 ; par conſéquent le mouvement de la ſphère d'en haut ſera au mouvement de la ſphère d'en bas, comme 10368 à 384, & les ſons qu'elles produiront ſeront dans la même proportion.

Ainſi, en comptant les ſphères de la Terre à la Lune, de la Lune à Vénus, de Vénus à Mercure, de Mercure au Soleil, du Soleil à Mars, de Mars à Jupiter, de Jupiter à Saturne, on a huit termes qui font huit Muſes : auxquelles ſi on ajoute le Ciel éthérée ou Uranie, neuvième Muſe qui préſide aux autres, on a huit intervalles qui rendent neuf ſons à l'uniſſon, & vingt-huit tant tons que ſemi-tons dans les intervalles des octaves, qui tous enſemble produiſent la muſique céleſte.

Les hommes n'ont pas le bonheur de l'entendre, cette muſique divine, parce que comme il y a des ſons ſi petits que notre oreille ne peut les recueillir, il y en a auſſi de ſi grands, qu'elle ne peut les embraſſer, ni les contenir : il faut que l'ame ſoit dégagée des organes mortels, pour jouir de ce concert des Dieux. Scipion l'entendoit, lorſqu'il s'écria dans une extaſe philoſophique : *Quis eſt qui complet aures meas tantus & tam dulcis ſonus !* Son guide lui répondit : *Hic eſt qui intervallis junctus imparibus, ſed tamen pro ratâ portione diſtinctis impulſu & motu ipſorum orbium conficitur, qui acuta cum gravibus temperans, varios æquabiliter ſonos efficit ; nec enim ſilentio tanti motus incitari poſſunt, & natura fert ut extrema ex alterâ parte graviter, ex alterâ autem acutè ſonent. Quam ob cauſam ſummus ille ſtellifer curſus, cujus converſio eſt concitatior, acuto & exercitato movetur ſono, graviſſimo autem hic Lunaris atque infimus. Nam terra, nona, immobilis manens imâ ſede ſemper hæret, complexa medium mundi locum.*

On s'eſt moqué avant nous de ces idées romaneſques. Ariſtote les traite de jolis badinages; mais quand on ne recherche, comme nous ici, que l'érudition & les faits, la fable la plus futile peut être l'objet d'une diſſertation ſérieuſe. Cicéron, qui a remis en œuvre ces mêmes idées, y a trouvé je ne ſais quoi de myſtérieux & d'antique qui lui a plû & qui nous plaît encore à nous-mêmes, quand nous liſons ce qu'il en a écrit. C'eſt pour avoir voulu expoſer les cauſes premières, ou les raiſons *à priori* de la formation du monde, que les Anciens ſont tombés dans ces égaremens. Inſtruits par leur expérience, nous avons renoncé à la ſolution de ce problème. Loin de les tourner en ridicule, nous devons leur tenir compte de leurs erreurss, qui peut-être nous ont ſervi de préſervatifs, & ont marqué cet écueil.

De Cælo, l. II, c. 9.

VIII. « Ce Dieu éternel, ce Dieu père & ordonnateur » de toutes choſes, ne peut être connu que par l'eſprit ſeul. » Pour ce qui eſt du Dieu engendré, nous le voyons de nos » yeux; c'eſt ce Monde viſible & toutes ſes parties.

» Celles qu'on voit dans le ciel, placées dans l'éther, ſont » de deux ſortes; les unes ont la nature de l'être toujours le » même, & les autres celle de l'être toujours changeant.

» Les premières, placées à la circonférence, emportent toutes » les parties qui ſont au dedans, de l'orient en occident, par un » mouvement général.

» Les autres, qui ſont en deçà de la circonférence, ont le » mouvement de l'être toujours changeant, d'occident en orient, » & ce mouvement leur eſt particulier & propre; car celui de » l'être toujours le même ne leur eſt qu'accidentel, & ils ne s'y ſoumettent que parce qu'il eſt le plus fort. »

Timée explique les différens mouvemens des Aſtres par les différentes forces de leurs ames, compoſées des deux principes en doſes plus ou moins fortes, ſelon leur diſtance du centre & de la circonférence, où les deux contraires, l'activité matérielle & l'activité divine, ſont purs, parce qu'ils ſont aux deux extrémités du monde; c'eſt pour cela que les

étoiles fixes qui ont la nature de l'être toujours le même, n'ont, selon Timée, qu'un mouvement simple, droit & régulier, qui est le mouvement diurne d'orient en occident. Les Astres qui ont la nature mixte & composée en partie de l'être changeant, sont les planètes, dont les sphères contenues dans celle des étoiles fixes, & emportées par la force victorieuse de cette sphère, sont obligées de se prêter aussi au mouvement diurne. Mais comme l'être changeant dont elles sont composées aussi en partie, a son ressort absolument contraire au mouvement de l'être toujours le même, elles ont, par cette force de contrariété, un second mouvement qui les fait rebrousser d'occident en orient, en plus ou moins de temps, en raison de leur distance du premier ciel *(p)*. Ainsi Saturne fait sa révolution d'occident en orient en trente ans, & la Lune en vingt-sept jours, parce que l'un est de toutes les planètes le plus proche des étoiles fixes & le plus éloigné de la Terre, & l'autre la plus proche de la Terre & la plus éloignée des étoiles.

IX. « Le mouvement de l'être changeant est partagé, selon les proportions harmoniques, en sept cercles, ou sphères. «

La Lune étant la plus voisine de la Terre, achève son cours « périodique en un mois. «

Le Soleil, qui la suit immédiatement, achève le sien en « un an. «

Il y a deux astres qui accompagnent toujours le Soleil*; on « les nomme Mercure & Junon: quelquefois on appelle celle ci « Vénus & Lucifer. Le pâtre ignorant, le vulgaire simple, « n'est pas capable d'entrer dans le sanctuaire de l'Astronomie, ni « de connoître les levers occidentaux & orientaux des Astres. « Le même astre est quelquefois étoile du soir, lorsqu'il suit le « Soleil à la distance nécessaire pour n'être pas absorbé dans » ses rayons, & quelquefois étoile du matin, lorsqu'il le pré- « cède, & qu'il brille dans l'aurore. «

* Parce qu'ils ne s'en éloignent pas beaucoup.

(p) Ἀνάγκη δὲ ἢ ἐν μέσῳ, ἢ ἐν κύκλῳ ἓν (τὸ κινῆν): αὐταὶ γὰρ αἱ ἀρχαί· ἀλλὰ τάχει κινεῖται τὰ ἐγγύτατα τῷ κινοῦντος· τοιαύτη δὲ ἡ τῶν ὅλων κίνησις· ἐκεῖ ἀεὶ τὸ κινοῦν. Lib. VIII, Phys. t. LXXXIV.

» Ainſi l'aſtre de Vénus devient *Lucifer* pluſieurs fois pendant » l'année, parce qu'il accompagne le Soleil dans ſa courſe. Il » n'eſt pas le ſeul. Cela convient auſſi à d'autres Aſtres, tant fixes » qu'errans. Tout aſtre d'une certaine grandeur qui précède le » Soleil ſur l'horizon, *eſt Lucifer,* parce qu'il annonce le jour.

» Les trois autres, qui ſont Mars, Jupiter & Saturne, ont » des vîteſſes différentes, & des années ou révolutions inégales. » Ils achèvent leur période faiſant des rencontres, des appari- » tions, des diſparitions, des éclipſes ; ils ont auſſi des levers » & des couchers, & des apparitions orientales & occidentales, » ſelon leur poſition reſpective avec le Soleil. Celui-ci donne » le jour par ſa courſe d'orient en occident, & la nuit par ſon » retour d'occident en orient, où il revient par une autre route, » emporté par le mouvement de l'être toujours le même ; mais » l'année, il nous la donne par ſon mouvement propre & » particulier.

» Par ces deux mouvemens il décrit une ligne ſpirale, en » s'avançant de jour en jour vers un point collatéral, & il eſt » emporté par les ſphères des étoiles fixes, pour former la période qui comprend un jour & une nuit. »

Il paroît évident, par ce double mouvement, que l'ame du Soleil, ſelon Timée, étoit compoſée en partie de l'être changeant auſſi-bien que les autres aſtres : par l'être changeant il ſe portoit d'un tropique à l'autre, & par l'être toujours le même, il ſuivoit l'impreſſion de la ſphère ſupérieure d'orient en occident.

X. « On appelle temps, la durée de ces mêmes périodes, » ou révolutions, que Dieu *(q)* a ordonnées en ordonnant » l'Univers. Car les aſtres n'étoient point avant la naiſſance du » monde, ni par conſéquent l'année, ni le retour périodique » des ſaiſons, qui meſurent la durée de ce temps engendré *(r)*. » Le Temps eſt l'image de la durée improduite, que nous » appelons *éternité ;* car de même que ce monde viſible a été

(q) Le manuſcrit cité porte χρόνον δὲ καὶ, au lieu de χρόνῳ δὲ τε.

(r) Le manuſcrit cité porte χρόνος, & non κόσμος.

formé à l'imitation du monde éternel & intelligible, de même « auſſi la durée temporelle a été produite ſur le modèle de « l'éternité. »

XI. « La Terre, établie dans le centre, comme le marche-pied des Dieux, ſépare le jour d'avec la nuit, opérant les « levers & les couchers des aſtres par la ſection de ſes horizons, « leſquels terminent la partie du ciel que nous voyons, par la « circonférence de la Terre. »

XII. « La Terre eſt le plus ancien des corps formés dans l'enceinte du ciel. L'eau ne ſeroit pas née ſans la terre, « ni l'air ſans l'eau: & le feu ſans l'humide & la matière qu'il « allume, ne pourroit ſubſiſter: de ſorte que la terre, fondée par « ſon propre équilibre, eſt la baſe & l'appui de tout le reſte. «

Ainſi les principes de tout ce qui a été formé ſont la « matière, comme ſujet; l'idée, comme forme. Les corps qui « réſultent de ces deux principes ſont la terre, l'eau, l'air & « le feu, dont je vais expliquer la génération. »

XIII. « Tout corps eſt compoſé de ſurfaces, toute ſurface eſt compoſée de triangles. Ces triangles ſont ou rectangles « iſocèles, c'eſt-à-dire moitié du quarré, comme *A*, *B*, *C*, ou «

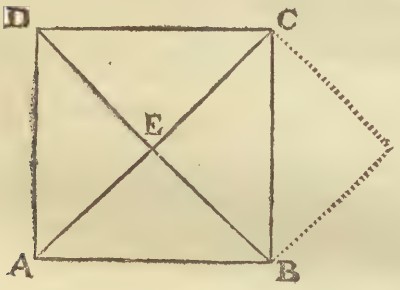

rectangles non iſocèles (ayant le plus grand angle, triple du « plus petit; & le plus petit, tiers de l'angle droit; & le moyen, « double du petit, parce que des trois tiers il en a deux, & « que le plus grand, qui eſt l'angle droit, a un tiers de plus que « le moyen, & par conſéquent le triple du petit) qui ſont moitié «

» d'un triangle équilatéral, divisé en deux parties égales du » sommet à la base. Il y a un angle droit dans chacun de ces » triangles; mais dans l'un, les deux côtés de l'angle droit sont » égaux, dans l'autre, c'est-à-dire dans le triangle qui fait la » moitié du triangle équilatéral, les trois côtés sont inégaux & » donnent un scalène.

» Or c'est le premier de ces deux triangles (c'est-à-dire la » moitié du quarré) qui est le principe de composition de » la terre; car c'est de ces triangles qu'est composé le quarré, » composé lui-même de quatre demi-quarrés; & c'est de ces » quarrés qu'est composé le cube, qui est le plus stable & le » plus immobile des corps, ayant six faces & huit angles. C'est » par cette raison que la terre est le plus pesant des corps » *ou élémens*, & qu'elle ne se change point en d'autres élémens; » parce qu'elle ne peut s'allier avec les triangles des autres espèces, » qui sont entièrement différens; car la terre a seule le demi- » tétragone pour principe propre, ἴδιον, de composition.

» Le triangle scalène est le principe des autres élémens, du » feu, de l'air & de l'eau; car en joignant six parties de cette » espèce de triangle, on a un triangle équilatéral: du triangle » équilatéral est composée la pyramide, qui a quatre faces & » quatre angles égaux, & qui constitue la nature du feu, le plus » subtil & le plus mobile des élémens.

» Vient ensuite l'octaëdre, qui a huit faces & six angles; » c'est l'élément de l'air.

» Le dernier est l'eau, dont l'élément a vingt faces & douze » angles; c'est le plus pesant & le plus divisible des élémens.

» Ces trois élémens étant composés des mêmes principes, » se changent les uns aux autres; le dodécaëdre est l'image de » l'Univers, parce qu'il approche de la sphère.

» Le feu, par sa grande subtilité, pénètre tout sans exception; » l'air tout, excepté le feu; enfin l'eau pénètre la terre, de » manière que tout est plein, & qu'il n'y a point de vide.

» Ces corps sont emportés par la révolution générale de l'Uni- » vers; &, foulés les uns par les autres, ils éprouvent continûment » toutes les alternatives de la génération & de la corruption. »

Ces idées, sur les principes de chacun des quatre élémens, n'ont besoin ni d'être expliquées, ni d'être réfutées; d'ailleurs je sens que cette matière a besoin de n'être pas alongée: continuons de traduire.

XIV. « C'est de ces élemens que Dieu s'est servi pour former ce monde tel qu'il est; tactile, parce qu'il y a en lui « la terre; visible, parce qu'il y a le feu; deux extrêmes liés « l'un à l'autre par deux moyens très-puissans, l'eau & l'air, qui « maintiennent les extrêmes, & qui sont maintenus par eux en « vertu des proportions. Car si les extrêmes n'eussent été que « des surfaces, un milieu auroit suffit pour les unir; mais étant « des solides, il leur en a fallu deux. » *Voy. Plat. Tim. 31. C. 32. C.*

Pour l'intelligence de ce passage, il faut observer que les nombres plans n'ont qu'un moyen proportionnel; ainsi

$$3 \times 3 = 9.$$
$$4 \times 4 = 16.$$

Moyen proportion. $3 \times 4 = 12$, c'est-à-dire $16 . 12 :: 12 . 9$.

Il n'en est pas de même des solides, parce qu'ils ont deux moyens ou milieux au lieu d'un;

ainsi..... $\begin{cases} 2 \times 2 \times 2 = 8. \\ 3 \times 3 \times 3 = 27. \end{cases}$

Moyens propor. $\begin{cases} 2 \times 2 \times 3 = 12. \\ 3 \times 3 \times 2 = 18. \end{cases}$

On a $\div$ 8 . 12 . 18 . 27; par conséquent 12 & 18 sont moyens proportionnels. Voilà la raison pourquoi il a fallu quatre élémens: la sphère du feu ayant les trois dimensions, est un solide; la masse terrestre les ayant aussi, en est un autre; donc il a fallu deux moyens, l'eau & l'air, pour les unir proportionnellement.

XV. « Dieu a donc placé deux moyens entre deux

» extrêmes, afin que, comme le feu eſt à l'air, l'air fût à l'eau » & l'eau à la terre; & alternativement, que le feu fût à l'eau » comme l'air eſt à la terre; & en croiſant, que la terre fût » à l'air comme l'air eſt à l'eau & l'eau au feu; & encore, que » la terre fût à l'air comme l'eau eſt au feu. Tous ces corps » ayant des rapports de puiſſance, ont auſſi des rapports de » proportions. Ainſi ce monde eſt un, par la liaiſon divine qu'y a miſe l'harmonie. »

On ne doit point être ſurpris de cette manière de raiſonner dans l'École Italique: on y voit un goût dominant pour les mathématiques; il en falloit par-tout, plus ou moins, c'étoit le ſel de toutes les explications phyſiques. *Scimus ſecundum Platonem, id eſt, ſecundum ipſius veritatis arcanum, illa ſorti inter ſe vinculo colligari, quibus interjecta medietas præſtat vinculi firmitatem: cum verò medietas ipſa geminatur, ea quæ extima ſunt, non tenaciter tantùm, ſed etiam inſolubiliter vinciuntur: ita enim elementa inter ſe diverſiſſima opifex Deus ordinis opportunitate connexuit, ut facilè jungerentur.*

Mác. S. Scip. t. 1, c. 6.

XVI. « Chacun de ces quatre élémens ſe préſente ſous » pluſieurs formes: le feu eſt flamme, lumière, lueur, à cauſe de la » différente grandeur des triangles qui ſe trouvent dans chacune » de ces formes. L'air eſt de même tantôt pur & ſec, tantôt » humide & nébuleux. L'eau eſt tantôt fluide, tantôt compacte » comme la neige, le givre, la grêle, la glace. L'humide eſt » tantôt plus fondant, comme le miel, tantôt plus ſerré, comme » la poix, la cire. Les eſpèces compactes ſont fuſibles comme » l'or, l'argent, le fer, l'étain, l'acier; ou friable comme le ſoufre, » le bitume, le nitre, les ſels, l'alun & les pierres qui ſont dans le même genre. »

XVII. « Après avoir compoſé le ſyſtème général du » monde, Dieu ſongea à la formation des animaux mortels, » afin que l'ouvrage fût complet, c'eſt-à-dire entièrement con- » forme à l'idée qui en étoit le modèle.

» Ayant compoſé la ſubſtance des ames humaines des mêmes puiſſances

puiſſances & des mêmes proportions *que l'ame du monde*, & « l'ayant diviſée, il la remit à la Nature altératrice, qu'il chargea « d'exécuter le reſte de ſon plan. Celle-ci prenant la place de Dieu « dans cette partie, δεδεγμένα αὐτὸν, exécuta la formation « des animaux mortels & éphémères, & verſa (f) en eux des « ames tirées les unes de la Lune, les autres du Soleil, ou de « quelqu'une des autres planètes, dans la partie ou le diſtrict de « l'être changeant, excepté cependant la parcelle de l'être toujours « le même, qu'il a mêlée dans la faculté qui raiſonne, pour y « être un modèle & un germe de ſageſſe à ceux que le deſtin « a voulu favoriſer. »

Par tout ce qu'on a vu juſqu'ici, il paroît que dans l'Univers il n'y a que Dieu & ſon activité, la matière & la ſienne, & un compoſé réſultant de l'action de Dieu ſur la matière. Ainſi l'ame humaine doit, comme l'ame du monde, avoir ſes principes de compoſition dans ces deux premières cauſes. Les tire-t-elle de-là immédiatement? Selon Timée, il paroît que non; c'eſt une parcelle extraite de l'ame particulière de quelqu'une des planètes, à laquelle la Divinité a joint un rayon plus ou moins conſidérable de ſon eſſence, pour être dans l'homme un inſtinct de ſageſſe & de vertu.

Le fond commun des ames humaines étant préparé dans les ames des différentes planètes & dans la ſubſtance même de Dieu, il étoit néceſſaire que quelque être autre que Dieu, ſe chargeât de l'organiſation des corps où ces ames devoient être reçues; car tout ce qui ſort de la main de Dieu immédiatement, étant immortel, il falloit que les êtres mortels euſſent un autre auteur immédiat que lui. C'eſt Platon qui donne cette raiſon. Ce fut donc la Nature altératrice qui fit cette opération.

Elle prit l'ouvrage de Dieu où il l'avoit laiſſé, c'eſt-à-dire au point où tous les êtres immortels étant formés, il ne reſtoit plus que les êtres mortels à compoſer. Elle compoſa donc tous les détails des genres & des eſpèces mortelles,

(f) Le manuſcrit cité porte ἐνάζαγε.

apparemment ſelon le plan tracé dans ſes idées, ou plutôt dans l'idée de Dieu, qui étoit le plan univerſel des êtres.

On demandera ce que c'eſt que cette Nature altératrice dans l'opinion de cette philoſophie?

Timée a ſuppoſé que cela n'avoit pas beſoin d'être expliqué, après ce qu'il avoit dit. Ce ne peut être Dieu, puiſque, ſelon lui, elle eſt entièrement diſtinguée de Dieu, & que ſon opération commence où celle de Dieu finit: ce ne peut être ni la matière, qui n'agit point; ni le principe actif attaché à la matière, qui eſt déſobéiſſant & déſordonné. Il ne reſte donc que l'Ame du monde, ou quelqu'une de ſes parties. Ce ne peut être l'Ame du monde priſe dans ſa totalité; puiſque l'altération n'a pas lieu dans toutes les parties où agit l'ame du monde: il faut donc que ce ſoit une de ſes parties. Quelle eſt cette partie?

Voici, ce ſemble, comme on peut la trouver, dans le ſyſtème de la coſmogonie de Timée.

L'Ame du monde eſt ce principe d'action, de génération & de vie, qui eſt répandu dans le globe de l'Univers. Ce globe eſt partagé en différentes couches ou ſphères concentriques, qui, ayant toutes de l'action & du mouvement, ont cependant des différences dans la manière de ſe mouvoir & d'agir. Tout ce qui eſt au-deſſus de la Lune, n'a que le mouvement de tranſlation; tout ce qui eſt au-deſſous, a outre cela, le mouvement d'altération, qui aboutit, en dernier terme, à la génération & à la corruption des individus.

Cela poſé, ne pourroit-on pas dire que la Nature altératrice feroit cette portion de l'ame qui, animant le monde ſublunaire, dans lequel ſeul nous voyons les choſes naître & mourir, auroit été chargée d'organiſer dans le commencement les premiers individus, & d'en perpétuer les eſpèces, par une ſuite des fonctions qui lui auroient été départies dans l'origine des choſes?

Selon cette idée, qui paroît noble, la Subſtance divine, pure, inaltérable, intelligente, embraſſeroit le corps du monde; & l'Ame, diſtribuée dans ce corps, par une extenſion continue de ſa ſubſtance, y exécuteroit les ordres généraux de la ſuprême

Intelligence, variés par-tout, ſelon les rapports de compoſition, de mouvement, de diſtance qui caractériſent les parties à gouverner. Ainſi on voit l'homme, ſous la main & ſous les yeux d'une Providence générale, ſe gouverner cependant lui-même dans les détails, par une ame ſimple, répandue dans tout ſon corps, veillant à tout, & exerçant autant de fonctions différentes qu'il y a ſous elle de facultés différemment organiſées: elle voit où il y a des yeux, elle entend où il y a des oreilles; elle marche, elle porte, elle reçoit, elle meut ſelon les organes qu'elle a, & ſelon les objets qu'elle trouve propres à l'action de ſes organes. Il en eſt de même de l'Ame univerſelle: ſon action diffère par-tout où il y a des matériaux différens à employer, & des plans différens à exécuter. Dans les ſphères de Saturne, de Jupiter, de Mars, du Soleil, de Mercure & de Vénus, elle n'a d'autre fonction que de rouler ces globes dans les temps & avec la cadence marquée, pour entretenir l'harmonie du tout. Dans la ſphère ſublunaire, où le feu, l'air, l'eau & la terre ſe détruiſent & ſe rétabliſſent continuellement; où les individus de chaque eſpèce ſe compoſent & ſe décompoſent ſans ceſſe, la fonction de l'ame ſera de bâtir & de réparer, de réunir & d'ordonner les matériaux diſperſés; en un mot, de produire génération, accroiſſement, perfection dans les individus, & perſévérance dans les eſpèces.

Une difficulté reſtoit à Timée; c'étoit la différence des ames des différentes eſpèces d'animaux, & même des différens individus dans la même eſpèce.

Pour ſe tirer d'embarras il les fait venir de différentes planètes, où il place les réſervoirs des ames qui attendent le moment de deſcendre dans les corps de la région ſublunaire. Ces planètes ayant leurs ames épurées à proportion de leurs diſtances de la Terre, communiquoient aux ames extraites de leur ſubſtance, cette pureté qui faiſoit leurs différences proportionnelles.

Quant à celle de l'homme, une de ſes portions venoit de plus loin encore, c'eſt-à-dire de la ſphère de l'eſſence divine, pour être un principe de raiſon & de liberté. *Sicut*

Cic. Som. Sc. I, 21. *ſolem eſſe in terris dicère ſolenus, cujus radius advenit & recedit: ſic animorum origo cœleſtis eſt; ſed lege temporalis hoſpitalitatis hîc exulat.*

XVIII. « Dans l'ame humaine, il y a la partie intelligente & » raiſonnable, & la partie qui n'a ni intelligence ni raiſon. Dans » la première, ce qu'il y a de bon vient de l'être toûjours le même; » & ce qu'il y a de mauvais vient de l'être toujours changeant. » Cette première, ainſi compoſée, a ſon ſiége dans la tête, afin » que les autres parties de l'ame qui ſont dans le même corps, » comme ſous une même tente, la ſervent, & lui obéiſſent.

» La partie irraiſonnable eſt diviſée en deux facultés, dont » l'une, iraſcible, eſt vers le cœur; l'autre, concupiſcible, vers *Vid. Mosh. ad Cud. p. 243.* » le foie: le cerveau eſt le principe & l'origine du corps moelleux, qui eſt le premier organe & la baſe de toute la machine. »

Timée place la partie raiſonnable de l'ame humaine dans la tête, l'iraſcible vers le cœur, & la concupiſcible dans le foie: il le falloit, pour que tout fût ſymétrique dans le grand Monde & dans le petit, qui eſt l'homme. La Divinité, dans le ſyſtème de l'Univers, habite la région ſuprême; la région du feu vient après les ſphères céleſtes, & au-deſſous du feu ſont les autres élémens plus groſſiers, dont ſe forme la partie la plus brute des êtres mortels. Il y a de même trois mondes dans l'ame humaine; le monde ſublunaire, c'eſt la région du foie où règnent les vapeurs épaiſſes; le monde planétaire, c'eſt la région du cœur où les deſirs s'enflamment; enfin le monde éthéré, c'eſt la tête qui eſt le trône de la raiſon, comme le ciel eſt celui de la divinité: *Rationabilem, id eſt mentis optimam portionem hanc ait (Plato) capitis arcem tenere. Iraſcentiam verò procul a ratione ad domicilium cordis deductam eſſe; obſequi eam & reſpondere in loco, ſapientiæ: cupidinem atque appetitus poſtremam portionem infernas abdominis ſedes obtinere, ut popinas quaſdam & latrinarum latebras, diverſoria nequitiæ atque luxuriæ.*

Apul. L. de Dog. Plat. Voy. Plat. l. IV de ſa Rép. vers la fin.

Nous terminons ici notre traduction, parce que le reſte de l'Ouvrage n'a point de rapport avec notre objet.

Le réſultat de ce que nous y avons vu, par rapport au Principe actif, ſe réduit à ceci:

1.° Que le Monde eſt un globe unique, dont la Terre eſt le centre & le Ciel la circonférence.

2.° Que ce globe eſt animé; c'eſt-à-dire qu'une ſubſtance mouvante, vivante, ſenſitive & intelligente, qui fait avec lui le même ſuppôt ou individu, eſt unie à ſa partie matérielle, & qu'elle y produit tous les mouvemens de génération, d'altération, de tranſport local qui forment les genres, les eſpèces, les individus.

3.° Que cette ame eſt d'autant plus régulière dans ſes opérations, qu'elle eſt moins contrariée par la réſiſtance du ſujet ſur lequel elle travaille. Ce ſujet eſt la matière, laquelle ayant pour attribut eſſentiel l'étendue, jointe à une force de répulſion brute, ſourde à la raiſon, réſiſte d'autant plus à l'attraction de l'ame, qu'elle eſt en plus grande quantité dans l'endroit où elle réſiſte. Qu'on ſe repréſente un globe immenſe, opaque au centre, lumineux à la circonférence, on voit autour de ce centre, qui eſt la Terre, différentes couches de nuages qui s'éclairciſſent à meſure qu'elles s'élèvent; d'abord c'eſt l'eau, enſuite l'air, puis le feu groſſier juſqu'à la région de la Lune, enſuite un feu plus ſubtil, qui s'affine toujours en s'élevant, juſqu'à ce qu'enfin il ne reſte plus que la lumière pure, qui eſt la divinité ſans mélange.

Selon cet arrangement, la ſubſtance divine a l'empire dans les régions les plus élevées du ciel; la matière l'a de même dans la région centrale *(t)*; & dans les régions intermédiaires, l'empire eſt partagé entre ces deux Principes, de manière que le pouvoir de chacun d'eux diminue à proportion qu'il s'éloigne de l'endroit d'où il part.

Donc, ſelon Timée, dans la Nature, deux Principes, tous deux éternels, tous deux actifs & mouvans; l'un donnant la forme & la régularité du mouvement à l'autre, qui n'a par lui-même que la diſpoſition à être corps, & un mouvement

(t) Ἐπικρατῇ ἐν ἐκείνοις τὸ παῦτον, ἐν δὲ τοῖς πρὸς γῆν τοὐναντίον. Plut. de an. proc. è Tim. p. 1024, E; & p. 1025, D.

brut capable d'être réglé. Ces deux Principes ſont toujours en guerre, toujours vainqueurs où ils ſont en force, vaincus tour-à-tour où les forces ſont égales, mais vaincus pour revenir au combat; ils paſſent ſans ceſſe de la vie à la mort & de la mort à la vie, comme le diſoit Héraclite, variant & conſervant, par cette alternative continuelle, l'enſemble & les parties de l'Univers.

L'un ſe portant au bien avec connoiſſance & par choix, fut nommé à juſte titre *Intelligence* & *amour:* l'autre ne s'y prêtant que par force, fut nommé *Haine* ou *néceſſité.* L'un, principe d'union & d'ordre, appelant les parties à la compoſition régulière d'un tout; l'autre, principe de déſunion & de déſordre, minant ſans ceſſe les individus pour les rompre & les diſſoudre; deux forces qui par leur réunion ont formé, dans l'idée des Anciens, cette loi ſuprême & inexplicable qu'ils ont appelée *Deſtin,* parce qu'elle eſt une force mêlée de dure contrainte & de perſuaſion douce. Dieu ne peut tout, parce que la matière n'eſt pas ſuſceptible de tout: la Matière ne peut tout, parce que Dieu eſt plus fort qu'elle; voilà la contrainte: Dieu ſouffre la réſiſtance de la Matière, & conſent, malgré cette réſiſtance, de lui communiquer l'ordre & la régularité; la Matière conſent de même à recevoir l'ordre, & à ſe ſoumettre aux formes juſqu'à un certain point: c'eſt la perſuaſion.

Ces idées s'alliant à peu près dans l'eſprit de nos Philoſophes, ils ont cru avoir trouvé le ſecret de la Nature; ils l'ont publié avec une ſatisfaction dont ils ont pu jouir pendant leur vie, mais dont les ſiècles poſtérieurs ont reconnu aiſément l'illuſion & l'abus.

TROISIÈME PARTIE.

Sentiment de Platon, dans ſon Timée.

JE n'ai point deſſein de m'enfoncer ici, ni de me perdre dans les commentaires immenſes que les Platoniciens anciens & modernes ont faits ſur les penſées de leur maître touchant

les premières causes: il y a long-temps qu'on l'a dit, trop de paroles embrouillent les idées. Les seuls guides que je suivrai sont Timée de Locres & Plutarque. Ils me conduiront l'un, par son énergique simplicité, l'autre, par sa droiture d'esprit & sa profonde réflexion, au but que je me propose, ou bien je renonce d'y arriver.

Le Timée de Platon n'est que le développement de l'ouvrage de Timée de Locres que nous venons de traduire; en les expliquant l'un par l'autre, & tous deux par Plutarque, qui a commenté Platon, s'il arrive qu'ils soient tous trois d'accord, il faudra être difficile pour ne point s'en rapporter à leur décision unanime.

Pour marquer avec plus de netteté les objets, je partagerai cette partie en quatre articles: dans le premier, on verra la division la plus générale des êtres, selon Platon: dans le second, on verra le nombre & la qualité des principes de ces premiers êtres: dans le troisième, nous parlerons de la composition du Monde, pris en général: dans le quatrième, on entrera dans quelques détails.

Ces articles seront traités en raccourci, parce qu'il ne sera point nécessaire de répéter ce qui a été dit dans les remarques sur Ocellus & sur Timée de Locres. Si ces différens morceaux sont lûs de suite, comme ils doivent l'être, on s'apercevra aisément que de plus grands développemens auroient été inutiles.

ARTICLE I.

Division générale des Êtres.

« IL faut d'abord distinguer, dit Platon, ce qui est toujours & qui n'a jamais commencé, & ce qui a commencé & qui n'est jamais: de ces deux êtres, l'un se connoît par l'intelligence & par le raisonnement, & il est toujours le même; l'autre se connoît par les sens qui ne raisonnent pas, il naît, il meurt, & n'est jamais un être vraiment être *(u)*. » *Tim. 27 & 28, A.*

(u) Cet Etre est plutôt le corps que la matière. *V. Cudw. & Mosheim. p. 210.*

Ce langage n'eſt point obſcur ni énigmatique pour quiconque aura lû & entendu les premiers articles du livre de Timée de Locres. Par l'*Etre toujours le même*, il eſt clair que Platon entend la ſubſtance divine, τὸ θεῖον, qui, douée d'intelligence & d'activité, n'éprouve jamais en ſoi aucun changement. Par l'*Etre qui n'eſt jamais vrai être*, il entend la ſubſtance matérielle, dont la nature eſt de pouvoir s'altérer, ſe corrompre, & prendre à chaque inſtant des formes nouvelles, principalement dans le monde ſublunaire. Je dis principalement, parce que nous avons vu dans Timée de Locres, & qu'on le voit auſſi dans Platon, que l'ame naturelle à la matière, & par conſéquent la matière elle-même, ſe portoit juſqu'aux aſtres: c'eſt cette Diſcorde des Poëtes, qui marche ſur la terre & dont la tête ſe cache dans les cieux. Voilà donc d'abord deux Etres de natures différentes, l'un immuable, l'autre muable; l'un qui eſt Dieu, l'autre qui eſt la matière du monde ſenſible.

Tim. 28, A. « Tout ce qui naît a une cauſe de ſa naiſſance; car rien » de ce qui ſe fait ne peut ſe faire ſans cauſe: or ce monde eſt » né, car il eſt ſenſible; ce qui eſt ſenſible eſt variable; ce qui » eſt variable a une cauſe de ſes variations: le monde a donc une *Ibid.* C. cauſe de ſes variations, il a donc une cauſe, il eſt donc né. » Voilà encore ces deux mêmes Etres; avec cette ſeule différence que l'un eſt regardé comme cauſe, & l'autre comme effet, ou plutôt l'un comme principe agiſſant, & l'autre comme principe recevant l'action. Cet article ne ſemble pas avoir beſoin de plus longue diſcuſſion; la difficulté eſt de ſavoir quelle eſt, ſelon Platon, la nature de ces deux Etres.

ARTICLE II.

Nature des deux premiers Êtres.

Tim. 29. « TOUT effet, continue Platon, eſt bon ou mauvais; s'il eſt » mauvais, c'eſt qu'il a été produit d'après un mauvais modèle; » s'il eſt bon, c'eſt qu'il a été produit d'après une idée bonne » & ſans défaut, à laquelle, par conſéquent, il n'y avoit rien

à

à ajouter, ni à changer, en un mot, d'après une idée parfaite. « Or le monde eſt le plus beau & le plus parfait de tous les « effets produits; donc il y a eu dans ſa cauſe un modèle « parfait. » *Plat. Tim. 29.*

Platon fait ce raiſonnement pour amener l'eſprit de ſon lecteur à un troiſième principe; car il y a, en conſéquence de ce raiſonnement, trois principes: 1.° l'Etre qui ne s'engendre pas, mais qui engendre conformément à un modèle; c'eſt Dieu ou la cauſe efficiente: 2.° le modèle, ou l'Etre qui modifie par la forme qu'il préſente, l'action ou l'effet de la cauſe qui engendre; c'eſt l'idée ou la cauſe exemplaire: 3.° enfin l'Etre qui reçoit en lui l'action de l'Etre générateur, modifiée par le principe intermédiaire, & qui, après avoir reçu l'empreinte de ce modèle, la porte en lui, tant que le principe de rébellion, qui mine continuellement les formes qui y ont été reçues, n'eſt point parvenu à les rompre & à les décompoſer; c'eſt la matière, ou la cauſe matérielle.

Plutarque, citant Platon, marque auſſi trois principes: « *Il y a*, dit-il, *trois choſes*, ſelon Platon, *qu'on doit ſuppoſer avant la formation du monde, l'Etre, l'Eſpace & le Principe de production.* Par l'eſpace, il entend la matière, ὕλην, qui eſt « le ſujet ſur lequel ſe repoſent les formes: par l'être, il entend « l'intelligible, ὃν δὲ τὸ νοήτον: enfin par le principe de pro- « duction, γένεσις (le monde n'étant pas encore formé τοῦ « κόσμου μήπω γεγονότος) il n'entend autre choſe que cette « eſſence qui ſe manifeſte dans les mouvemens & dans les « transformations: ce qui ſe trouve entre l'être qui imprime « les formes, & l'être qui les reçoit, entre ὃν ou νοήτον, & χώραν « ou ὕλην, & qui les tranſmet de l'un à l'autre. C'eſt même « par cette raiſon, dit toujours Plutarque, que Platon l'appelle « *dividue* ou *divideute*, parce qu'elle diſtribue à chaque eſpèce « ſa nature propre; à l'eſpèce ſenſitive, la nature ſenſitive; à « l'eſpèce intelligente ou imaginante, la nature intellectuelle ou « imaginatrice; en trois mots, Dieu, la Matière & la Puiſſance « intermédiaire. »

Qu'eſt-ce que cette puiſſance intermédiaire? Eſt-ce l'idée

de Dieu ſimple en elle-même, ou l'ame du monde, compoſée de l'idée de Dieu & de l'activité de la matière?

Pour déterminer cette queſtion, il faut reprendre les choſes de plus haut.

Timée de Locres préſente, à l'entrée de ſon ouvrage, deux cauſes, dont l'une eſt l'*Intelligence* & l'autre la *Néceſſité*. Par cauſe il entend cauſe active ou efficiente; ainſi ces deux cauſes ſont deux activités. Ces deux activités n'étant que facultés, tiennent à deux êtres ou ſubſtances, de qui elles ſont facultés. Timée & Platon appellent l'une de ces ſubſtances l'*Etre toujours le même*, ταύτον; & l'autre, où réſide la néceſſité, l'*Etre toujours autre*, θάτερον. Pour ſuivre l'analogie dans les dénominations, la faculté de la première ſubſtance fut nommée *eſſence individue*, ou l'eſſence du *même;* & celle de la cauſe aveugle *eſſence dividue*, ou eſſence de l'*autre*.

Nous avons dit, dans les remarques ſur Ocellus, que l'école Pythagoricienne aimoit à procéder par le nombre de quatre. En décompoſant ainſi les deux premiers êtres, Timée, & après lui Platon, ont eu 1.° Dieu, 2.° l'activité intelligente de Dieu, 3.° la matière, 4.° l'activité brute de la matière; deux ſubſtances aux extrêmes, deux activités au milieu.

C'eſt par ces milieux que les extrêmes ſe ſont joints, & qu'ils ont formé un tout ordonné qui comprend deux parties: dont l'une eſt ame, compoſée d'intelligence pure à la circonférence, de motion brute au centre, & du mélange des deux dans le milieu; l'autre eſt corps, compoſé de terre pure au centre, de feu pur à la circonférence, d'eau & d'air dans le milieu: « Ainſi, c'eſt Plutarque que je traduis, de même que » dans le monde ſenſible il y a le feu & la terre, & entre ces » deux élémens contraires, l'eau & l'air, pour unir fortement » les extrêmes par un double milieu; de même il y a dans le » monde intelligible, ἐνταῦθα, l'être toujours le même & l'être » toujours autre, deux puiſſances contraires placées aux deux » extrémités. Ces puiſſances ne pouvant ſe concilier par elles- » mêmes, Platon a imaginé deux autres eſſences, l'une *individue*, » qui tient à l'être toujours le même, l'autre *dividue*, qui tient

à l'être toujours autre; & par ces moyens ou milieux, ayant « mêlé ces ſubſtances, il en a formé une ſeule ame, qui a en ſoi « unité & multitude, uniformité & différence. »

Ainſi, pour fixer d'une manière plus déterminée les notions de ces quatre principes, l'*Etre toujours le même* eſt celui en qui réſide eſſentiellement la ſageſſe, l'ordre, la puiſſance, la raiſon ſuprême; c'eſt le principe de toute perfection & de toute beauté, c'eſt Dieu. Cette définition n'a pas beſoin de preuves particulières, elles ſe montrent par-tout dans Timée, dans Platon & dans Plutarque.

L'*Etre toujours autre* eſt la matière. On ſait la définition qu'en donnoient les Anciens; c'eſt un être ſans qualité, ſans forme, indifférent à toutes manières d'être. On peut lire le Timée de Platon.

Plutarque nous donne la définition nette & claire de l'*Eſſence individue*, ἀμερίστου οὐσίας: « Il ne faut pas, dit-il, concevoir cette eſſence comme un infiniment petit, qui, par cette raiſon, « ne ſeroit pas diviſible. On la nomme ainſi parce qu'elle eſt « ſimple, impaſſible, pure, la même dans tout ſon être, & « qu'en touchant les compoſés ou diviſibles, elle les fait conſentir « à l'unité, en comprenant la multitude des parties dans l'uniformité du tout. » Il eſt clair, par cette définition, que Plutarque entend par nature individue, l'idée même de Dieu, qui tend, par ſon activité intelligente, à ſoumettre à l'ordre & à l'unité de deſſein les parties déſordonnées d'un autre principe. Cette idée, ſelon Alcinoüs, eſt, par rapport à Dieu, ſa penſée éternelle & toujours ſubſiſtante, νόησις; par rapport à l'homme, c'eſt le plus haut intelligible, ou l'objet de la vraie ſcience, νοητόν; par rapport à la matière, c'eſt la forme qu'elle porte imprimée, εἶδος; par rapport au monde ſenſible, c'eſt le modèle dont il eſt l'expreſſion, τύπος; par rapport à elle-même, ce ſont les eſſences, οὐσίαι.

Page 49, D. *-P. 52*, C.

Plut. 1022, F.

On peut juger d'avance, & par l'oppoſition ſeule, des qualités de *l'eſſence dividue*. Étant faite pour contraſter ſymétriquement avec l'eſſence individue, elle ne peut être qu'un principe de trouble, de diſcorde & de corruption, qui tende ſans ceſſe

à la deſtruction & à la mort, comme l'eſſence individue tend à la génération & à la vie.

Voilà donc, comme nous l'avons dit, Dieu, la matière, l'activité intelligente de Dieu, l'activité non intelligente de la matière; Principes qui, ſelon toute apparence, ſe réduiſoient à deux, conſidérés chacun ſous deux faces: l'un eſt Dieu immuable, & intelligent; l'autre eſt la Matière mouvante, ſans intelligence. Mais Platon ayant jugé à propos de faire un mélange continuel des idées abſtraites avec les idées réelles, les notions de ſes lecteurs s'embrouillent & ſe confondent dans ſes diviſions. Tantôt la Cauſe intelligente n'eſt qu'un ſeul principe, c'eſt l'être par lui-même; tantôt elle en renferme deux, l'être & l'idée. Le principe matériel eſt tantôt ſimple & unique, c'eſt l'être changeant; tantôt il eſt double, c'eſt l'eſpace ou l'étendue ſans circonſcription, & l'activité brute qui agite la matière. Enfin l'ame du monde eſt tantôt une, tantôt double, quelquefois même elle ſemble être triple; une, parce qu'elle eſt dans un ſeul corps, qui eſt le corps du monde; double, parce qu'elle eſt compoſée du bon & du mauvais principe; triple, parce qu'elle eſt pure raiſon à la circonférence, pure déraiſon, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, au centre, & mixte dans l'intervalle.

C'eſt en conſéquence de ces diviſions, faites par l'eſprit, que Plutarque aſſure que le principe deſtructif n'eſt point la matière même dans le ſyſtème de Platon: « *La matière,* dit-il, *eſt,* ſelon Platon, *ſans aucune forme, ſans qualité, ſans puiſſance, ſemblable à l'huile qui n'a point d'odeur, & que les parfumeurs emploient par cette raiſon, pour ſervir de baſe à leurs parfums.* Or la faculté, ou l'ame deſtructive, n'eſt point cela. Platon dit qu'elle eſt la cauſe du mal; il l'appelle *indétermination vicieuſe, mal-faiſante, néceſſité dure, qui ſecoue le frein, qui réſiſte à Dieu. D'où eſt venue,* dit-il dans ſon Politique, *cette cupidité imprégnée, cette contradiction originelle qui fait tourner le ciel dans un ſens contraire!* L'ouvrier eſt bon, le ſujet eſt indifférent: d'où peut venir le mal, s'il n'y a pas un troiſième principe? Il y a donc de la différence entre le ſujet des qualités & la cauſe du mal. »

Tim. p. 50, E.

Plut. 1015, E.

Il y en a ſans doute, puiſque nous avons des idées différentes de l'un & de l'autre. Mais cette différence n'a rien de réel du côté de l'objet, ce n'eſt qu'une double façon d'enviſager un même être par deux attributs qui le conſtituent, & dont l'un le rend ſujet capable de recevoir des formes qui le terminent, l'autre le rend capable d'agir & de ſe mouvoir lui-même: tellement que la matière, priſe avec toutes ſes qualités eſſentielles, eſt, ſelon Platon, un amas confus de principes étendus, qui peuvent devenir corps, & qui fermentent ſans ceſſe par une agitation ſourde & aveugle, qui n'a ni objet, ni détermination ſuivie.

On peut juger à préſent de ce que Plutarque appelle puiſſance intermédiaire, & Platon principe de production, γένεσις. Il y a grande apparence que c'eſt l'Ame du monde, ou cette partie du monde qui, compoſée des deux activités de l'Intelligence & de la Matière, produit toutes les natures individuelles ſelon leur eſpèce, les fait croître, les perfectionne & les ramène au terme d'où elles ſont parties.

ARTICLE III.

Compoſition générale du Monde.

SOUVENONS-NOUS que, ſelon Platon, il y a deux principes, qui ont chacun deux attributs; Dieu, ſubſtance toujours la même, douée d'intelligence; la Matière, ſubſtance toujours changeante, douée d'une activité brute & aveugle. Écoutons maintenant Plutarque expliquant Platon.

« *Le monde*, a dit Héraclite, *n'eſt point l'ouvrage des Dieux, ni celui des hommes.* Héraclite craignoit-il que ne pouvant « attribuer cet ouvrage aux Dieux, on n'allât en ſoupçonner « les hommes? » C'eſt Plutarque qui s'arrête pour faire cette réflexion; il continue: « Suivons Platon, & diſons poëtiquement avec lui, *que le monde eſt né de Dieu, car le monde* « *eſt le plus parfait de tous les ouvrages, & Dieu la plus parfaite* « *de toutes les cauſes.* L'eſſence & la matière dont le monde « a été engendré n'a pas été engendrée elle-même; mais elle a été «

» soumise à l'artiste, pour être disposée & ordonnée par lui, &
» prendre sa ressemblance autant qu'il seroit possible.
» Ainsi le monde n'a pas été fait de ce qui n'étoit pas; mais
» de ce qui n'étoit pas bien, & aussi-bien qu'il pouvoit être;
» de même qu'on fait une maison, un habit, une statue.
» Avant la naissance du monde c'étoit le cahos & la confusion.
» Ce cahos n'étoit pas sans quelque espèce de corps, οὐκ ἀσώματος,
» ni sans mouvement, οὐδὲ ἀκίνητος, ni sans ame, οὐδὲ ἄψυχος (x);
» mais ce corps étoit sans forme & sans consistance, ἀμόρφον
» καὶ ἀσύστατον : ce mouvement étoit sans règle & sans raison,
» ἐμπλήκτον καὶ ἄλογον, c'étoit le désordre d'une ame emportée
» par une force aveugle. Dieu n'a pas fait corps ce qui n'étoit
» pas corporel, ni ame ce qui n'étoit pas animé; mais comme
» le musicien qui compose les mesures & le chant, ne fait ni
» les sons ni le mouvement, & qu'il se contente de mettre
» l'harmonie dans les sons, & les intervalles symétriques dans
» le mouvement; de même Dieu n'a pas donné au corps la
» tangibilité, ἁπτὸν, ni l'impénétrabilité, ἀντίτυπον, ni à l'ame
» l'imaginative & l'activité, φανταστικὸν καὶ κινητικὸν; mais ayant
» pris ces deux principes, ἀμφοτέρας τὰς ἀρχὰς, l'un opaque
» & non figuré, l'autre aveugle & emporté, tous deux imparfaits
» & interminés, ἀτελεῖς καὶ ἀοριστους, il les a soumis à l'ordre,
P. 1014, A.-D. Vid. Plat. Tim. 30. A. » ἔταξε, à l'harmonie, σωφρόσυνη; il les a rendus beaux, réguliers,
» uniformes comme ses idées, & en a formé un animal parfait,
qui est le monde. »

Ce morceau est si clair qu'il n'a nul besoin d'être expliqué. Qu'on imagine deux états de la matière, conçue selon la notion que nous en avons donnée au commencement de cet article: l'un avant l'action de Dieu, l'autre après. Avant l'action de Dieu, l'ame de la matière étoit une ame sans règle ni raison, une imagination sans image terminée. Son corps étoit de même une substance sans forme, un espace vague, n'ayant que

(x) C'est l'ame qui est seule cause du mouvement: *Hunc motum* (Plato) *in solis animis esse ponit, ab hisque principium motûs esse ductum putat.* Cic. de Nat. Deor. l. II, c. 12. Platon l'avoit dit lui-même dans le Phèdre (*p. 344*): Ψυχὴ καὶ τοῖς ἄλλοις ἴσα κινέιται πηγὴ καὶ ἀρχὴ κινήσεως. Il a dit la même chose *de Legib. l. X, p. 668.*

la puiſſance d'être terminé par des contours. Après l'action de Dieu, l'ame de cette matière eſt devenue une ame raiſonnable, & ſa ſubſtance corporelle, un corps régulièrement diſtribué dans ſes grandes parties, & organiſé juſque dans ſes plus petites, de manière à annoncer les fins d'une cauſe bonne & intelligente. C'eſt ainſi que le monde eſt né de Dieu. Car *naître*, eſt proprement recevoir en ſoi un ordre & une conformation dont on eſt ſuſceptible, τοτὲ γὰρ ἦν γενέσθαι: c'eſt ainſi que ſont nés le feu, l'eau, l'air, la terre, d'une ſubſtance qui avoit quelque commencement de diſpoſition brute, telle qu'elle doit être dans tout ce que n'a pas touché le doigt de Dieu.

Lege Moshem. ad Cudw. pag. 233 & ſeq.

Tim. 53. B. *Plut. 1016.* F.

C'eſt par ces deux états, que Plutarque ſauve l'eſpèce de contradiction qui ſe trouve dans Platon, lorſqu'il a dit que la matière étoit née & en même temps qu'elle n'étoit pas née, ἀγέννητον καὶ γενομένην. L'ame déſordonnée, qui, avant la naiſſance du monde, mouvoit confuſément toutes choſes, n'a point eu de commencement. Mais cette même ame, en tant qu'ordonnée par l'action de Dieu ſur elle, a commencé, lorſque, rendue participante de l'eſſence toujours ſa même, toujours ſtable, toujours bonne, qui a fait entrer la raiſon dans le ſentiment brut, & les meſures ſymétriques dans les ſecouſſes convulſives, elle eſt devenue le mobile intelligent de la maſſe univerſelle & la reine du monde, ἡγέμονα τοῦ παντὸς ἐγκατέφησεν.

P. 1016. A.

P. 1016. C.

« Il en eſt, continue Plutarque, du corps du monde comme de ſon ame. Platon nous dit clairement que Dieu n'eſt point l'auteur, le père du corps ſimplement, ni des parcelles primitives, ὄγκων, ni de la matière, ὕλης, mais de l'arrangement des parties du corps, de ſa beauté, de ſa reſſemblance à une forme. »

P. 1017. A.

Ainſi le corps eſt & n'eſt pas éternel, auſſi-bien que l'ame, ſous divers regards. Ils ſont éternels tous deux quant à la ſubſtance & à leurs propriétés fondamentales; ils ne le ſont pas quant à leur perfectionnement & à leur ordonnance actuelle.

ARTICLE IV.

Compoſition des parties du Monde.

CES parties ſont l'Ame, le Corps & les Animaux mortels. Nous ne nous arrêterons pas long-temps ſur chacun de ces points, pour ne point répéter ce qui a été dit dans la ſeconde partie de ce Mémoire.

§. I.

Ame du Monde.

Quand le moment de produire le monde fut arrivé, l'opération de Dieu commença par la formation de l'Ame, laquelle devoit elle-même régir, contenir, & même former les parties du monde.

Dieu la compoſa en mêlant une partie de lui-même, ou de ſa raiſon éternelle, toujours pure, toujours ſainte, dans une portion de l'ame brute du ſecond principe; c'eſt-à-dire, pour parler ſans figure, que les idées de la ſageſſe éternelle ſe ſont portées ſur les ſecouſſes aveugles de la déraiſon éternelle, la puiſſance réglée ſur la puiſſance déréglée, pour rendre celle-ci un inſtrument d'ordre & de règle.

Mais de cette raiſon éternelle, il en eſt reſté une partie pure; & de la déraiſon, il en eſt auſſi reſté une partie brute, aux deux extrêmes: de manière que ce n'a été que dans l'intervalle des deux extrêmes que le mélange a eu lieu. Voici
P. Tim. 37. A. les paroles de Platon: « De la ſubſtance toujours la même & » de la ſubſtance toujours autre, il (Dieu) a compoſé une » troiſième nature, mi-partie des deux, qu'il a placée entre » elles, pour faire des trois un ſeul tout continu, dans lequel » l'être autre fût forcé d'entrer. Après avoir fait cette union des » trois eſſences ou ſubſtances, *par un lien de continuité*, il partagea » le mélange ſelon les proportions que voici, &c.» Et plus bas » il dit que l'ame eſt compoſée de trois principes, du *même*, de l'*intermédiaire* & de l'*autre*;» ce qui ne peut s'entendre qu'en ſuppoſant qu'au centre du monde l'*autre* eſt brut, & que le

le *même* est pur à la circonférence, & que l'intervalle qui les sépare est occupé par l'essence mixte *(y)*.

Nous avons dit de quelle manière s'est fait ce mélange des deux essences extrêmes: c'a été en suivant les proportions harmoniques des nombres. Cela est évident, selon la manière de raisonner de ces Philosophes. L'harmonie du monde est une chose démontrée par elle-même; donc la Cause intelligente qui a arrangé le Monde a eu pour objet l'harmonie. L'harmonie résulte de certaines proportions exprimées par certains nombres; donc l'harmonie du monde peut être exprimée par ces nombres. Nous les connoissons, ces nombres harmoniques; donc nous connoissons les proportions harmoniques du monde.

Voy. la 2.e part. de ce Mém.

Marc. Fic. sur Tim.

§. II.

Corps du Monde.

L'Ame du monde étant formée & distribuée harmoniquement, bientôt elle se porta elle-même sur la substance matérielle, qui n'étoit qu'un être informe, vague, indéterminé, sans figure, sans contour, sans aucune espèce d'état. Celle-ci fut d'abord circonscrite par des surfaces qui ne purent être moindres que triangulaires.

Plut. 1023. C.

Il semble qu'il auroit fallu d'abord qu'il se fût formé des points physiques, & que de deux de ces points il se fût formé des lignes, & que d'un troisième point ajouté, il se fût formé un triangle. Mais ni Platon, ni Timée n'ont voulu passer par ces premiers apprêts, qui pouvoient fournir matière à plus d'une difficulté, que la métaphysique moderne même n'a pu résoudre.

(y) « L'Intelligence ayant la » supériorité sur la Nécessité, & » l'amenant, par la persuasion, à » de meilleurs effets, & la Nécessité » cédant à la raison & à la sagesse, » ce fut le commencement de la » formation du monde. *Plat. Tim. c. 39, p. 533.* » Ce ne peut être qu'une ame qui obéisse à la persuasion; donc la Nécessité étoit, ou avoit une ame. C'est à cette Nécessité que Platon attribue les tremblemens de terre, les volcans, les tonnerres & les autres grands phénomènes *(Polit. 176)*. En un mot, Platon attribue *à la matière & à l'ame de la matière*, « tous les désordres & les vices qu'on voit « dans l'Univers, & dans tous les « êtres vivans. *Polit. 176.* » *Vid. Mosh. ad Cudw. p. 242.*

Plat. Tim. 53. D. « Ce n'eſt qu'à Dieu, ont-ils dit, ou à ceux qui ſont amis » de Dieu, qu'il appartient de connoître cette organiſation des principes. » Ils viennent tout d'un coup aux ſurfaces & aux triangles, qui ſont de toutes les ſurfaces celles dont la figure eſt le plus ſimple. Le détail concernant ces triangles & leurs combinaiſons réciproques, ſe trouve dans les remarques ſur Timée.

Voy. la 2.e part. de ce Alcin.

Toutes les parties de la matière ayant été figurées en corps de quatre eſpèces, elles ont été jetées dans l'Ame du monde comme dans un océan de vie & de raiſon mouvante, « qui » renfermant en ſoi le même & le divers, & formant un accord » parfait de pluſieurs nombres différens, vivifie le monde, le » contient par l'harmonie, l'emporte par une force inviſible, » mêlée de la dure contrainte & de la douce perſuaſion, force que la plupart des hommes appellent deſtin & néceſſité. »

Tim. 34. B.

Plut. 1026. A.

Plutarque prend de-là ſon vol pour ſe jeter dans la plus haute antiquité philoſophique, & y montrer cette doctrine connue & répandue dans différens lieux & ſous différens noms: « C'eſt cette même loi de néceſſité qui eſt l'amitié & la haine » d'Empédocles, φιλία καὶ νεῖκος; c'eſt le reſſort harmonique » d'Héraclite, παλίντροπον ἁρμονίαν, comme ce trémouſſement des » cordes d'une lyre ou l'élaſticité d'un arc, ὁκῶσπερ λύρης καὶ τόξου; » c'eſt la lumière & les ténèbres de Parménide, φῶς καὶ σκότος; » c'eſt l'eſprit & l'infini d'Anaxagore, Νοῦν καὶ ἀπειρίαν; c'eſt le » Dieu bon & le mauvais démon de Zoroaſtre, Θεὸν καὶ δαίμονα, » dont l'un s'appelle *Oromaze* & l'autre *Arimane:* c'eſt le père » & la mère d'Orus, qui, ſelon la fable des Égyptiens, ayant » été condamné en juſtice, rendit ſon ſouffle & ſon ſang à ſon » père, & à ſa mère ſa chair & ſa graiſſe. Dans l'un & dans » l'autre l'ame ſe trouve mêlée, parce que rien n'eſt pur & ſans » mélange: mais l'harmonie qui paroît le moins étant la plus » parfaite, comme l'a dit Héraclite, c'eſt dans ces rapports ſecrets » que Dieu a caché & enveloppé les différences des êtres; » différences qui toutefois ſe reconnoiſſent aiſément. On voit » dans la partie brute de l'homme, les mouvemens déſordonnés; » dans la partie raiſonnable, les mouvemens réguliers; dans la partie » ſenſitive, la néceſſité; dans la partie intelligente, la liberté....

BIBLIOTECA SEVILLA

On y voit les combats du vice contre l'honnêteté, du plaiſir « *P. 1026. E.*
contre la douleur; les tranſports des amans, leurs frémiſſemens; «
enfin les contrariétés du penchant & de la raiſon: toutes preuves «
que notre ame eſt un mélange d'un principe divin, ſupérieur «
aux paſſions, & d'un principe mortel, qui en eſt l'eſclave.... «
La nature qui remplit le ciel n'eſt pas même exempte de ces « *Ibid. F.*
contrariétés. Elle eſt aujourd'hui emportée d'un ſeul côté, par «
la ſupériorité actuelle du principe d'ordre, qui gouverne les «
êtres céleſtes; mais il viendra un moment (qui eſt déjà arrivé «
pluſieurs fois) où le principe intelligent s'oubliant lui-même «
par une ſorte d'engourdiſſement & de léthargie, le principe lié «
d'origine & d'habitude avec le corps, pèſera ſur lui, l'entraînera, «
le fera tourner d'un autre ſens, juſqu'à ce que le principe «
d'ordre reprenne la ſupériorité, & ſe ranime par la vûe du «
modèle divin, qui le rétablira dans ſa force & dans ſa régu- «
larité. »

§. III.

Animaux mortels.

Mais d'où viennent toutes les eſpèces qui ſont la beauté & la variété de l'Univers, au ciel, dans l'air, ſur la terre & dans les eaux?

Elles viennent des idées divines qui ont été verſées dans l'Ame du monde lorſque Dieu la compoſa, comme on l'a vû ci-deſſus, en uniſſant ſes penſées victorieuſes avec celles de l'ame brute. La collection de ces idées formant le tableau univerſel des formes de l'Univers, l'Ame du monde en a eu en ſoi l'expreſſion. C'eſt d'après ce modèle que cette ame a travaillé tous les individus primitifs qui devoient commencer la ſérie de chaque eſpèce, dont le prototype éternel ſe trouvoit dans le *même*, c'eſt-à-dire dans l'idée de Dieu communiquée à l'ame du monde, τὸ μὲ ταυτὸν ἰδέα τ ὡσαύτως ἐχόντων θεῖ. *P. 1025.*
La fonction de l'idée a été de conformer les individus dans l'unité de l'eſpèce, comme un ſceau appliqué à la cire; celle de la matière a été de préſenter pluſieurs portions d'elle-même au même ſceau d'unité. Par ce moyen l'ordre a été mis

dans le désordre, le même dans le divers, le un dans l'autre; en un mot, l'idée de Dieu dans la matière brute. Voilà l'ouvrage de la divinité dans l'ame du monde, & de l'ame du monde dans l'Univers; ταυτὸ ἦν γενέσθαι.

Mais Platon n'est pas content de ce langage abstrait de l'école de Timée. L'enthousiasme poëtique le saisit: il entend la voix du Dieu père des Dieux, donnant ses ordres à ses enfans pour exécuter les détails de l'Univers: « Dieux des Dieux, dont » je suis l'auteur & le père, écoutez-moi; vous savez que les » ouvrages de mes mains sont immortels & indestructibles, si » ce n'est par ma volonté; c'est pour cela qu'aucun art, aucune » force ne pourra jamais vous détruire. Il nous reste encore trois » genres à achever pour rendre l'Univers entier & complet (ces trois genres sont les animaux aëriens, les animaux aquatiques & les animaux terrestres; les Dieux auxquels il parle sont les » animaux célestes & immortels). Si ma main seule les organise, » & les produit, ils seront égaux aux Dieux. Je vous en remets » le soin. Allez, travaillez tous selon la nature dont vous êtes » doués, & imitez le modèle que vous présente ce que j'ai fait » en vous. Comme il convient qu'il y ait un animal, entre les » autres, qui ait quelque chose de plus divin, & qui soit le roi » des autres animaux, qui honore la justice & les Dieux de son » propre mouvement, je vous en donnerai les premiers germes » & les premiers linéamens. Encore une fois, allez, attachez » le mortel avec l'immortel; que les animaux naissent, qu'ils » croissent, qu'ils se nourrissent; quand ils se décomposeront, » vous recueillerez leurs élémens. Il dit, & aussitôt il prit la » coupe dans laquelle il avoit fait le mélange de l'ame du monde; » il y ajouta quelques parties du premier principe qui restoit » encore, & il fit une composition particulière pour en former » les ames, qu'il distribua ensuite, par portions égales, dans » chacun des astres, comme sur autant de chars de feu, pour » les promener dans l'Univers, & leur montrer les loix & les destins des êtres. »

S'il y avoit, sous ces expressions brillantes, un grand fonds de connoissance & de philosophie renfermé, on auroit beaucoup

de peine à les pardonner à un Philoſophe qui doit, par état, ſacrifier l'éloquence à la clarté. Mais comme ce ſtyle oriental ne contient que les mêmes choſes qu'on a vûes dans Timée de Locres, ce ſeroit perdre de la peine & du temps, que de creuſer des idées dont il eſt évident qu'on ne peut tirer aucun profit, par rapport à la connoiſſance des êtres & des reſſorts qui les produiſent. N.° 18.

Il nous ſuffit, pour notre objet préſent, de remarquer que Platon n'eſt point ſorti du cercle où ont été renfermés ſes prédéceſſeurs, & qu'il ſe réduit, comme eux, à deux principes, avec cette ſeule différence qu'il a marqué aſſez diſtinctement la part qu'ils ont eue, reſpectivement, dans la production du monde. Trois choſes: créer, mouvoir, ordonner. Selon Moyſe, & la ſaine philoſophie, Dieu les a faites toutes trois; ſelon Anaxagore, il a fait les deux dernières ſeulement, il a mu & ordonné; ſelon Platon, & probablement ſelon tous les autres Philoſophes, il n'a fait que la dernière des trois.

HUITIÈME MÉMOIRE SUR LE PRINCIPE ACTIF DE L'UNIVERS.

Par M. l'Abbé LE BATTEUX.

CE Mémoire contiendra deux parties, dont la première préſentera la doctrine d'Ariſtote, telle qu'on imagine qu'elle a pu être, à en juger par ſes écrits ſur la Phyſique & ſur la Métaphyſique. La ſeconde renfermera la traduction du livre *de Mundo*, avec quelques notes, pour éclaircir certains endroits du texte, & déterminer, s'il eſt poſſible, quel eſt le véritable auteur de cet ouvrage.

PREMIÈRE PARTIE.

Avant que d'entrer en matière, je crois néceſſaire d'avertir que rien n'eſt plus difficile que de démêler la penſée d'Ariſtote, dans ſes écrits ſur la Phyſique & la Théologie naturelle. Il l'a déclaré lui-même, dans cette lettre ſingulière dont Aulu-gelle, entr'autres, nous a conſervé le texte. C'eſt une réponſe à Alexandre le Grand, qui, jaloux du privilége qu'il croyoit avoir de jouir ſeul des penſées ſecrètes de ſon maître, lui avoit écrit, du milieu de l'Aſie, pour ſe plaindre de ce qu'il avoit donné au public ſes Leçons acroämatiques. Ariſtote le raſſure, en lui diſant que « ces leçons étant de nature à ne » pouvoir être entendues que de ceux à qui il les avoit expliquées de vive-voix, le public les avoit & ne les avoit pas *(a)*. » Perſonne ne révoquera en doute la vérité de cette déclaration, quand on aura eſſayé de lire les ouvrages dont il s'agit.

L. XX, Att. Noct. c. 5.

Platon ſe cachoit dans les ſinuoſités & les replis du dialogue; Socrate, dans le ton équivoque d'une ironie ſérieuſe; les

(a) Ἵνα αὐτοὺς (λόγους) μὴ ἐκδεδομένους, μὴ ἐκδεδομένους· ξυνετὰ γὰρ εἶσι μόνοις τοῖς ἡμῶν ἀκούσασι.

Pythagoriciens, dans les nombres & les expreſſions ſymboliques; ceux d'Élée, dans les abſtraits & les ſubterfuges de la ſophiſtique. Ariſtote n'employa, pour s'envelopper, aucun de ces moyens, qui étoient uſés de ſon temps. Il trouva l'art nouveau de dire ſa penſée ſimplement & ſans détour, & d'être auſſi énigmatique que les autres. Il uſe des termes propres, il diviſe avec ſoin, il définit à chaque pas, il marche toujours dans l'ordre le plus méthodique; cependant il a eu, comme les autres, une doctrine publique & une doctrine ſecrète.

Il uſe d'expreſſions propres; mais elles ſont ſi courtes & ſi préciſes, que la plus légère inattention ſuffit pour en faire perdre le ſens: quelquefois tout le nœud de la doctrine eſt renfermé dans une particule, qui, dans le texte, ſemble un point plutôt qu'un mot. Il définit ſouvent; mais ſes définitions ſont ſi abſtraites, ſi générales, ſi vagues, qu'il en eſt peu qui n'aient produit des volumes de commentaires. Il donne des exemples fréquens; mais il n'eſt pas aiſé d'en faire l'application. Il a des conſtructions hardies, & quelquefois rompues & renverſées, des ellipſes difficiles à ſuppléer, des mots factices, qui comprennent tant d'idées abſtraites, qu'on ne peut ni les embraſſer toutes, ni les déterminer avec juſteſſe. Enfin il a des contradictions réelles ou apparentes, ſoit par oubli, ſoit par changement d'opinion.

Qu'on joigne à ces cauſes d'obſcurité, celles qui viennent de la matière, qui ſera toujours obſcure, même ſous la diction la plus claire: qu'on y joigne le travail des vers, qui, de concert avec la pourriture & l'humidité, ſe ſont exercés pendant cent trente ans ſur ſes écrits, enterrés dans un caveau: qu'on y joigne celui des copiſtes & des éditeurs, qui ont voulu corriger par conjecture ce qu'ils n'entendoient pas, ou ſuppléer ce qui leur paroiſſoit manquer; celui des commentateurs, qui ont accablé le texte de leurs propres penſées: enfin qu'on y joigne les ſuppoſitions de pluſieurs livres, qui ne ſont peut-être pas de l'auteur, la ſuppreſſion de pluſieurs autres, qui ſont peut-être de lui; les interpolations, les tranſpoſitions;... toutes ces cauſes réunies prouvent qu'on peut bien dire, avec

Thémiſtius, qu'il y auroit de la folie à eſpérer de déchiffrer entièrement un texte ſi énigmatique, & de trouver une clef que l'auteur avoit d'abord cachée lui-même avec tant de ſoin, & que la rouille des temps & les accidens de toute eſpèce ont fait entièrement diſparoître.

Ariſtote n'étoit point dans ces temps de ſimplicité où il avoit été permis aux Philoſophes d'avouer leur ignorance, & de dire, avec franchiſe, que la vérité étoit au fond du puits. La Philoſophie étoit, de ſon temps un état, qu'il falloit ſoutenir, & dont preſque tous les fonds étoient dans l'opinion publique. Il falloit, de toute néceſſité, que quiconque entreprenoit de ſe faire un nom, parût ſavoir & expliquer nettement ce que les autres n'avoient pu faire comprendre à leurs diſciples.

Pour cela on commençoit par réfuter tous les Philoſophes des ſiècles antérieurs. Cela étoit aiſé quand ils avoient tort; & ils l'avoient ſouvent, ſinon en tout, du moins en partie. Quand ils avoient raiſon; il étoit néceſſaire de préſenter leur doctrine dans un jour peu avantageux, & de lui donner un tour défavorable. On ajoutoit, on retranchoit; en un mot, on plaçoit ces adverſaires trop peu commodes, dans des poſitions où ils ne pouvoient pas tenir; & quand ils étoient terraſſés, ainſi que les autres, aux pieds du nouveau maître, celui-ci, glorieux de ſa victoire, s'approprioit les dépouilles des vaincus, & régnoit ſeul, ſans concurrens & preſque ſans rivaux; « à-peu près, dit Bacon, comme les empereurs Ottomans, qui égorgent leurs frères pour régner avec plus de ſécurité: » *Ariſtotelem more Ottomanorum putaviſſe regnare ſe tutò haud poſſe, niſi fratres ſuos omnes contrucidaſſet.*

De Augm. ſcient. III, c. 4.

Ariſtote n'eſt pas le ſeul des Philoſophes qui ait employé cette ruſe peu philoſophique. Qui le croiroit, Zénon, le ſage Zénon, chef des Stoïciens; Épicure, qui ſe vantoit ſans ceſſe de n'avoir rien appris, n'ont eu d'autre mérite que de fonder, comme lui, des dénominations nouvelles *(b)!*

(b) Plato reliquit perfectiſſimam diſciplinam Peripatheticos & Academicos nominibus differentes, re congruentes, à quibus Stoici verbis magis quam ſententiis differunt. (Cicer. Lucul. 5). Et dans le livre 1.er *de Fin.* il dit qu'Épicure n'a rien à lui, ni en phyſique ni en morale: *Epicurus totus eſt alienus.*

Je

Je laiſſe à d'autres de qualifier cette conduite comme elle le mérite: je me contente de redire ici, une fois en paſſant, ce qui a été dit mille fois par ceux qui avoient de l'autorité dans cette partie; que la plupart de ces grands Philoſophes ayant été la dupe de leurs maîtres, qui leur avoient promis la démonſtration des cauſes, ont cru qu'il leur ſeroit permis de ſe venger ſur leurs diſciples, & de les traiter comme ils avoient été traités eux-mêmes.

Et après tout pouvoient-ils, devoient-ils, dans leur poſition, avouer que la Philoſophie, cette ſcience ſi ſublime & ſi révérée, qui avoit fait profeſſion de connoître l'Univers & d'avoir réponſe à tout, qui ſe diſoit dépoſitaire de tous les ſecrets de la Nature, qui s'élevoit, par des ſpéculations hardies, juſqu'aux limites du monde & au-delà, pour en rapporter aux mortels étonnés & reconnoiſſans, la ſageſſe & le bonheur; pouvoient-ils avouer que cette ſcience ne produiſoit que des doutes, ou tout au plus des idées vagues, la plupart arbitraires & ſans fondemens réels? C'eût été commettre toute la Philoſophie, & réduire ſes Maîtres les plus accrédités à la condition honteuſe des Sophiſtes, dont le nom étoit devenu une injure, pour avoir mis des mots à la place des idées; & pour avoir uſurpé un empire tyrannique ſur les eſprits, par de vains preſtiges de ſcience, & des démonſtrations qui ne portoient ſur rien.

Nous ne parlons pas d'une autre raiſon que pouvoient avoir ces Philoſophes, pour ne point s'exprimer avec trop de clarté; la ciguë de Socrate les avoit rendus prudens. Ayant par-devers eux certains articles ſecrets qui n'étoient pas trop d'accord avec les idées reçues, il n'eût pas été ſage de ſe montrer trop à découvert, & de ſe livrer à la diſcrétion du peuple, qui, tout patient qu'il eſt quelquefois ſur certaines matières, peut avoir, dans des conjonctures imprévues, des quintes & même des fougues contre les écrivains hardis. Il falloit donc ne s'avancer qu'avec précaution, & ſe ménager toujours des retraites en cas de revers: la matière, obſcure par elle-même, leur en fourniſſoit les moyens.

Ariſtote entrant dans le Lycée, fit d'abord concevoir au

peuple, avide de nouveautés, les plus grandes espérances; toutes ses leçons, aussi-bien que tous ses traités, commençoient par des réfutations frappantes, non des philosophes Perses, ou des Chaldéens, ou des Égyptiens, avec qui le vulgaire ne se mettoit point en peine de le comparer; il fit main-basse sur l'unité de l'école d'Élée, sur les homéoméries d'Anaxagore, sur les atômes de Démocrite, sur les nombres de Pythagore & sur les idées de Platon, pour mettre à la place quels principes?

Les voici tels à peu près qu'on peut les deviner d'après ce qu'il a dit lui-même, & d'après ce qu'ont cru voir, non les anciens Commentateurs, qui étoient trop voués à l'esprit de leur secte pour juger de sang froid; mais les plus sages des modernes, à la tête desquels on peut mettre M.rs Moshem & Bruker.

Considérons d'abord le globe de l'Univers comme suspendu au milieu de l'espace.

Met. XIV, c. ult. & Phys. III, c. 7; & Met. XIV, c. 6, A.

Dans ce globe, il y a trois sortes d'essences ou natures; l'essence immobile, qui, remplissant la première sphère, enveloppe l'Univers; l'essence mobile & incorruptible, qui s'étend depuis la première sphère jusqu'à l'orbite de la Lune; & l'essence mobile & corruptible, qui s'étend depuis l'orbite de la Lune jusqu'au centre de la Terre.

De ces trois essences, les deux premières composent la sphère céleste, & la troisième la sphère sublunaire.

Toutes ces sphères sont autant de corps, renfermans en eux un principe d'activité qui les meut: ces corps ont leurs principes physiques; & ces principes leurs qualités essentielles, lesquelles sont les causes déterminantes de leur position, de leur lieu, de leurs formes, de leur mouvement.

Les principes sont ou légers ou pesans, ou ils ne sont ni l'un ni l'autre.

S'ils sont légers, ils ont un mouvement rectiligne du centre vers la circonférence; s'ils sont pesans, ils ont le même mouvement rectiligne de la circonférence au centre. La légèreté absolue a produit la sphère du feu; la pesanteur, aussi absolue, a produit celle de la terre; deux masses, entre lesquelles se

De Cœlo, I, 2.

trouvent néceſſairement, pour la liaiſon des extrêmes, l'air & l'eau, qui ont à la fois la peſanteur & la gravité relatives, l'air étant plus peſant que le feu & plus léger que l'eau, l'eau étant plus légère que la terre & plus peſante que l'air. Ainſi il y a d'abord quatre eſpèces de corps principes. Ceux-ci ſont renfermés ſous l'orbite de la Lune, où ils éprouvent différens états ſucceſſivement, tant par les contrariétés réciproques de leurs qualités, que par l'action du Soleil & des autres aſtres, dont les allées & les retours, en différens ſens, amènent des différences périodiques dans les ſujets qui la reçoivent. C'eſt pour cela qu'Ariſtote les appelle natures ou eſſences mobiles & corruptibles, & que le monde ſublunaire eſt regardé, par lui & par tous les autres Philoſophes anciens, comme le ſéjour des révolutions, & des alternatives de la mort & de la vie.

Élevons-nous au-deſſus de cette ſphère groſſière, & entrons dans l'eſpace où règnent les Dieux: il commence à l'orbite de la Lune. Là nous trouverons une cinquième eſſence *(c)*, infiniment ſubtile; qui ſe meut ſans monter ni deſcendre, parce qu'elle n'eſt ni grave ni légère; qui n'eſt ſujette à aucune altération, parce qu'elle ne rencontre rien qui lui ſoit contraire; qui eſt toujours la même, toujours pure; qui remplit l'eſpace céleſte; qui fait la pâture des aſtres & le nectar des Dieux; on la nomme *éther*, ſubſtance toujours courante, parce qu'elle ſe meut très-vîte & ſans fin, décrivant un cercle que rien ne termine, par la raiſon qu'il eſt cercle *(d)*. *Metaph. III, c. 4.*

Arrêtons-nous un moment pour tirer quelques conſéquences de la nature de ces principes, tant dans le monde céleſte que dans le ſublunaire. Il s'enſuit 1.° que ce ſont les qualités phyſiques qui ont décidé de la poſition & de l'arrangement reſpectif des corps dans l'Univers, & non la volonté ſpéciale

(c) C'eſt de ce cinquième corps, qui n'étoit point matière quoiqu'il fût une ſubſtance étendue, qu'Ariſtote forme ſa divinité, qui eſt l'ame du monde, quoiqu'il ſe donne bien de garde de lui en donner le nom, pour ne pas reſſembler à ceux qui l'avoient précédé. *Ariſtotelem*, dit Gaſſendi, *facile pertrahi poſſe ad ſententiam de anima mundi.* Phyſ. ſect. III, l. III, p. 243, tom. II.

(d) Ἀπὸ τῆς θεῖν ἀεὶ τὸν ἀΐδιον χρόνον. Ar. Meteor. I, 3.

De Cælo, I, 9, 8. de la divinité *(e)*. 2.° Qu'il n'y a qu'une seule terre, qu'un seul ciel, qu'un seul monde; & qu'il ne peut y en avoir plusieurs, par la raison que tous les principes corporels sont essentiellement ou légers ou pesans, ou ni l'un ni l'autre; & qu'en vertu de ces qualités, ils sont tous placés où ils pouvoient & où ils devoient être, dans le monde sublunaire ou au-dessus.

De Cælo, II, 9, 1. 3.° Que le monde est éternel *(f)*, parce que les principes des corps ayant par eux-mêmes, & de toute éternité, leurs attributs, ils ont dû aussi occuper, de toute éternité, les lieux de l'espace qu'ils occupent. Ces conséquences sont développées par Aristote, dans le premier & le second livre *de Cælo*.

Faisons encore un pas pour arriver au point qui est notre objet, je veux dire au principe d'activité & de mouvement.

Si l'Univers ne consistoit que dans la position & les rapports simples de ses principales parties, on conçoit que tout pourroit avoir été fait & se maintenir par la seule activité mécanique des principes corporels, accordés à Aristote tels qu'il les suppose.

Mais comme il n'y a pas seulement dans le monde le mouvement qui a porté chaque corps dans l'endroit qui lui convenoit, & qu'il y a encore le mouvement de circonvolution générale dans le ciel, & particulière dans les planètes, celui d'organisation dans chacun des astres qui se sont formés, celui de mesure & de cadence dans l'accord & le concert des différentes parties, Aristote avoit à expliquer pourquoi, dans les différentes sphères célestes, il y a différens corps lumineux placés chacun à des distances différentes du centre de la terre? pourquoi, par exemple, tous les astres étant de même nature, il ne s'étoit pas formé de tous un seul soleil, comme un seul ciel, un seul monde, une seule terre? il avoit à indiquer la cause qui détermine l'Univers au mouvement sur lui-même d'orient en occident; celle qui donne aux planètes leurs

(e) Naturæ viribus, non Deorum. Cic. de Nat. Deor.

(f) Il y a des endroits où il l'assure formellement, par exemple, dans les livres *de Cælo*: il y en a d'autres où il le dit sans affirmer: Τὸν Οὐρανὸν γεγενέσθαι, εἰ γέγονε. L. 1, de part. Animalium, c. 1, p. 474.

mouvemens propres d'occident en orient: enfin il falloit dire pourquoi, dans le monde ſublunaire, tout n'étoit pas réduit aux quatre élémens? & pourquoi il y avoit des compoſitions ultérieures d'eſpèces fondées dans les individus, qui portent en eux les germes d'une ſucceſſion éternelle?

Pour rendre raiſon de tous ces effets, Ariſtote fut obligé d'avoir recours à des agens différens, qu'il plaça dans les ſphères céleſtes & dans le monde ſublunaire; & par ce moyen il ſe rapprocha des idées de ſes prédéceſſeurs.

Après avoir diviſé l'eſpace céleſte en pluſieurs couches ou ſphères concentriques, il établit, dans la plus grande de ces couches, un premier moteur, donnant l'impreſſion générale à des moteurs ſubalternes, qui, placés dans les couches intérieures, reçoivent ſon action générale, en la modifiant par une autre action qui leur eſt propre.

« Il exiſte néceſſairement, dit-il[a], une eſſence immobile & éternelle, entièrement différente de tout ce qui tombe ſous les ſens[b]; elle eſt ſans étendue, & par conſéquent indiviſible & infinie[c]; elle eſt Dieu; c'eſt-à-dire un être vivant, éternel & ſouverainement bon, dont la penſée fait la vie, Ζῶον αἰδῖον ἄριστον[d]. Elle meut ſans être mue, parce que c'eſt un acte pur[e], & même ſans ſe mouvoir elle-même, parce que ſi elle ſe mouvoit, elle ſeroit cenſée paſſer de la puiſſance à l'acte, & auroit par conſéquent en elle quelque choſe de matériel, parce que matière & être en puiſſance ſont termes ſynonymes *(g)*. Or c'eſt cette eſſence éternelle, intelligente qui donne le mouvement à tout & de toute éternité, par l'action ineffable qu'elle exerce ſur l'éther le plus pur, dont la première ſphère eſt remplie.

Les ſphères inférieures, qui ſont celles de Saturne, de Jupiter, de Mars, du Soleil, que Vénus & Mercure accompagnent, & enfin celle de la Lune, ayant auſſi des mouvemens éternels, mais dans une direction contraire à celle du premier

[a] *Phyſ. VIII, c. 7; & VII, c. 2; & VII, c. 7; & Met. XIV, c. 6.*

[b] *Phyſ. VIII, c. 5, p. 416. A.*

[c] *Met. XIV, 7; & Phyſ. VIII, c. 15.*

[d] *Met. XIV, 7.*

[e] *Ibid.*

(g) Τὸ δὲ ἦν εἶναι ὅτι ἔχει ὕλην τὸ δυνατόν, ἐντελέχεια δέ. *To quid erat eſſe primum non habet materiam, eſt enim actus.* Met. XIV, 8, pag. 1002. A.

» moteur, il eſt néceſſaire qu'elles aient auſſi chacune un moteur particulier: » ce ſont les paroles d'Ariſtote.

Met. XIV, c. 8, p. 1002. A.

Enfin dans le monde ſublunaire il y a, outre l'influence générale du premier moteur & des autres ſphères céleſtes, qui fait varier le chaud & le froid, le ſec & l'humide, un principe particulier qu'on peut appeler *Nature*, & qui ſe charge de l'organiſation particulière de chaque eſpèce.

Voilà donc trois ordres d'agens ou de moteurs; la Nature dans le monde ſublunaire; des Moteurs particuliers dans les ſphères ſupérieures, & un Moteur général dans la dernière ſphère. Auſſi Ariſtote a-t-il dit premier moteur, & non moteur unique, parce que les moteurs ſubalternes ont un de leurs mouvemens par eux-mêmes, quoiqu'ils aient l'autre par le premier moteur.

Voilà les ſphères placées; les voilà animées, & qui ſe meuvent toutes de concert; le monde entier eſt la maiſon d'un ſeul père de famille. Mais dans cette maiſon, dit le Philoſophe, il y a des enfans ſages & bien élevés, qui ne font jamais que le bien; ce ſont les Intelligences qui gouvernent les ſphères céleſtes ſous l'impreſſion générale du premier moteur; c'eſt le *même* de Timée: il y a auſſi des eſclaves qui ſont d'un caractère ſouvent rébelle, & des animaux domeſtiques qui n'ont que l'inſtinct; ceux-ci font tantôt bien, tantôt mal ὡς τύχῃ; on en voit l'effet dans le monde ſublunaire; c'eſt l'*autre* du même Timée: la nature de chaque moteur particulier décide de tout ce qu'il fait & de tout ce qu'il peut faire.

Meteor. XIV, cap. 10, pag. 1005. A.

Si Ariſtote en fût reſté là, ſa doctrine, ſuſceptible d'explications différentes, eut pu s'accorder avec tous les ſyſtèmes différens; mais ayant dit quelque part que la Providence n'alloit que juſqu'à l'orbite de la Lune, μεχρὶ τῶν ἐφαπλανῶν, & que les choſes terreſtres n'étoient gouvernées que par la ſympathie qu'elles ont avec les choſes céleſtes *(h)*, ayant même fait dépendre cette ſympathie de la contiguité des ſphères, il a ſemblé que dans tous ces principes d'activité il y avoit plus

Meteor. I, 2.

(h) Τὰ δὲ ὑπὸ τὴν σελήνην καὶ τὰ περὶ ταῦτα συμπαθείαν οἰκονομεῖσθαι. Diog. Laërt. Ariſt. ſeg. 32.

de mécaniſme que de raiſon & de liberté. On a vu que le monde s'eſt compoſé par la nature même de ſes principes; n'eſt-il pas à craindre qu'il ne ſoit gouverné par les mêmes loix qui l'ont fait? Alors tout ce que le Philoſophe a dit de Dieu, réduit à des idées préciſes, ne ſignifieroit autre choſe qu'un être actif, qui agiroit dans le monde par une influence ſpontanée, dont il n'eſt pas le maître, à laquelle il conſent ſans pouvoir s'y refuſer. Comme c'eſt ici la partie du ſyſtème la plus difficile & la plus obſcure, c'eſt auſſi celle où Ariſtote s'enveloppe le plus: ſuivons-le de degré en degré, autant que nous le pourrons.

Il y a, dans le monde ſublunaire, une cauſe active que le Philoſophe appelle Nature. Il la définit un principe intérieur de mouvement & de repos dans l'être où il réſide eſſentiellement. Il dit principe de mouvement & de repos, parce que la nature de tous les êtres, dans le monde ſublunaire, eſt de naître, de croître, de décroître par le mouvement, & enfin de périr par le repos, qui eſt le terme où finit la durée de chaque individu. *Phyſ. II, c. 1. Phyſ. III, c. 8, p. 337.* E.

Quel eſt ce principe intérieur & eſſentiel? Les expreſſions manquent; c'eſt une certaine vertu ſecrète, un je ne ſais quoi, qui d'abord organiſe un germe, & qui enſuite le développe ſelon certaines loix, qui le pouſſe vers ſon terme avec toutes les déterminations qui conſtituent ſon eſſence. Conſidérez un gland d'où ſort un chêne, un œuf d'où ſort un oiſeau, vous conviendrez qu'il y a là un principe d'organiſation qui va toujours, un reſſort qui agit ſans relâche, juſqu'à ce que ſon activité ſoit épuiſée. Ce principe ne voit, ni ne connoît, ni ne délibère; cependant il agit pour une fin, parce que pour agir ainſi, il n'eſt pas néceſſaire de voir, de connoître, de délibérer. Or c'eſt ce même principe qui a organiſé les germes de toute éternité: imaginez une carrière dont les pierres ſe formeroient d'elles-mêmes en maiſons, une forêt dont les arbres ſe formeroient en vaiſſeaux. *Phyſ. II, c. 8.*

Il y a apparence, pour le dire en paſſant, que cette Nature eſt la même que celle dont a parlé Timée de Locres, ſous le nom de *Nature altératrice*, & que quelques modernes ont

voulu rétablir ſous celui de *Nature plaſtique*, dont nous aurons occaſion de parler ailleurs. Ce principe d'activité eſt une Nature qui, ſans connoiſſance & ſans choix, agit comme ſi elle avoit choiſi & délibéré *(i)*. Il n'y a donc point de Providence dans le monde ſublunaire, & tout s'y fait auſſi aveuglément, quoique moins mécaniquement, que dans le monde d'Épicure.

Comme dans le ciel il n'y a point de repos, parce que rien n'y naît ni ne meurt, les Natures actives n'y ſont point comme celles du monde ſublunaire, principe de mouvement & de repos, mais principe de mouvement ſeulement; à moins qu'on ne prenne le mot *repos*, comme l'ont fait quelques commentateurs, pour terme de perfection. Cependant il eſt vraiſemblable qu'elles y agiſſent de la même manière que la Nature altératrice dans le monde changeant: comme les araignées qui filent leurs toiles, ou les hirondelles qui maçonnent leurs nids, par une impulſion naturelle, dont l'origine eſt dans les principes de compoſition dont ils ſont formés. Ariſtote du moins ne nous dit rien qui ne nous conduiſe à le croire. Ce ſeroit donc la même manière d'agir que dans le monde ſublunaire, la même néceſſité, la même ſpontanéité. Si la même analogie venoit à s'étendre juſqu'au premier moteur; l'Univers ne ſeroit plus qu'une grande machine, dont l'Etre ſuprême ne ſeroit que le premier reſſort, & toutes les Intelligences émanées de lui, autant de roues ſubordonnées, qui s'engrénant entre elles & avec la première, produiroient mécaniquement des mouvemens réguliers, variés de mille manières par les caractères des ſujets qui reçoivent l'action: *naturæ viribus non Deorum.*

Com. de Coïmb.

Ce qui augmente encore l'embarras, c'eſt la manière dont Ariſtote dit que le premier moteur agit ſur les êtres; ce n'eſt que par une impulſion morale, comme l'objet meut l'appetit ou l'intelligence, ὡς τὸ ὀρεκτὸν. *(k)*.

En

(i) On peut voir les preuves du Philoſophe, *Phyſ. II, c. 8.*

(k) Métaph. XIV, c. 8. Κινεῖ δὲ ὡς ἐρώμενον. Ariſtote, ſelon Cudworth, penſe que le mouvement phyſique de l'Univers ſe fait par la nature ou l'ame du monde, & que le deſir, la volonté ſeule ſont dans Dieu,

En ſuivant le ſens de cette comparaiſon, on conçoit bien que Dieu meut; mais on ne conçoit pas qu'il ſoit actif. Le principe phyſique d'activité eſt tout entier dans les choſes mûes, & nul dans la première Cauſe. Veut-il dire que le premier Moteur n'eſt que comme une loi à laquelle les êtres obéiſſent, ou que comme un modèle auquel ils ſe conforment mécaniquement; & que l'activité des êtres obéiſſans eſt celle de la matière, qui appéte les formes; celle des germes, qui appétent les développemens; celle des corps graves & des légers, qui appétent le centre ou la circonférence du monde? Mais avec toutes ces appétences, ou ces appétits, le monde entier n'eſt toujours qu'un automate, ſenſible ou non, il n'importe; & la Providence n'eſt pas plus dans le ciel que dans le monde ſublunaire.

Il eſt vrai qu'Ariſtote touche ici la queſtion la plus profonde, & la plus impénétrable à l'eſprit humain. Mais il pouvoit profiter de la leçon de Socrate, & de l'exemple de ſes prédéceſſeurs, qui tous avoient fait naufrage contre cet écueil.

Timée, pour délivrer Dieu du pénible travail d'organiſer & d'entretenir le monde, avoit imaginé une ame générale, compoſée de deux principes actifs, l'un à l'autre contraires, afin d'expliquer, par cette contrariété, les phénomènes & les contradictions apparentes de la Nature. Platon avoit ſemblé adopter cette idée, en la développant dans le plus brillant de ſes dialogues. Ariſtote admet ces principes en les déguiſant, & ſubſtitue à l'explication mathématique de Timée, une explication métaphyſique, qui répand une nouvelle obſcurité ſur une matière déjà inexplicable par elle-même. On va entendre ce Philoſophe lui-même, dans la ſeconde partie de ce Mémoire.

Dieu, qui ne meut que comme cauſe finale.

M. Mosheim, dans ſes notes ſur Cudworth, explique le texte d'Ariſtote d'une manière ingénieuſe: « Il falloit, dit-il, remonter à une » première cauſe du mouvement, » pour éviter le progrès à l'infini; » donc il falloit un être mouvant ſans être mû: mais comment un « être peut-il mouvoir ſans être mû « lui-même! Ariſtote n'avoit pas « de réponſe. Pour ſe tirer, il jeta « en avant la cauſe finale... c'étoit « ſe tirer d'affaire avec adreſſe par « de belles paroles qui ne ſignifient « rien. » *Ad Cudw. 187.*

SECONDE PARTIE.

J'avois penſé, ſur une première lecture, que le livre d'Ariſtote, *de Mundo*, s'il étoit véritablement de lui, donnoit des idées plus claires & plus diſtinctes que celles qu'on tire de ſes autres écrits. Mais après l'avoir étudié, il m'a paru que tout ce qui ſembloit y être dit avec force & préciſion, ne ſignifioit autre choſe que ce qui avoit été dit autrement, dans ſes livres de Phyſique & de Métaphyſique; & que toutes les belles idées qu'on y voit, étant réduites à leurs vrais termes, ne rendoient autre choſe que ce qu'on a vu dans le précis que nous venons de tracer. Je vais donner la traduction de ce morceau, qui n'eſt pas long, & auquel je n'ajouterai que des remarques auſſi très-courtes, que j'aurois même entièrement ſupprimées, ſi elles n'euſſent paru abſolument néceſſaires dans quelques endroits.

Je dois dire auparavant que ce livre eſt l'objet d'un problème fameux chez les Critiques modernes, dont les uns le donnent à Ariſtote, les autres prétendent qu'il n'eſt point de lui, & que même il ne peut en être.

J'aurois voulu encore ne point entrer dans cette diſcuſſion; mais elle s'eſt trouvée ſi néceſſairement liée à mon objet, qu'il m'a été impoſſible de l'éviter: tout ce que j'ai pu faire, c'eſt de l'abréger.

On prouve que le livre eſt d'Ariſtote, 1.° par des autorités anciennes. Stobée[a], qui en cite de grands morceaux, le donne à ce Philoſophe. Le rhéteur Démétrius[b] le préſente comme une preuve du talent d'Ariſtote dans le ſtyle épiſtolaire. Apulée l'a traduit preſque mot à mot, déclarant que c'eſt Ariſtote & Théophraſte qui l'ont fait. S.t Juſtin[c] dit que c'eſt un abrégé de la philoſophie, qu'Ariſtote a adreſſé à Alexandre. Enfin Philoponus, dans ſes écrits contre Proclus, cite deux fois cet ouvrage ſous le nom du même Ariſtote.

[a] *Eclog. Phyſ. 7, 14, 70 & ſeq.*
[b] *De Eloc. §. 253.*
[c] *Cohort. ad Gent. p. 6.*

A ces autorités on joint les preuves de raiſonnement. Il contient, dit-on, la vraie doctrine d'Ariſtote dans tous ſes points: on tâche de le prouver. Et ſi le ſtyle eſt différent de

celui des autres ouvrages du même auteur, on dit pour raiſon que ce n'eſt point un ouvrage purement didactique, mais une lettre, & une lettre écrite à un grand Roi, ſur la plus ſublime & la plus riche de toutes les matières, qui offroit à l'écrivain des beautés ſans nombre, qui ne pouvoient être rejetées ſans faire tort au ſujet.

D'un autre côté, Muret prétend que la preuve tirée du ſtyle, ſuffit ſeule pour démontrer que ce livre n'eſt point d'Ariſtote. Les deux Scaligers, Caſaubon, Saumaiſe, Daniel Heinſius, Ménage, Voſſius, Simon Portius & pluſieurs autres penſent comme Muret, & donnent cet écrit ou à Théophraſte, ou à Nicolas de Damas, ou à Anaximène de Lampſaque, contemporain d'Alexandre, ou même au Stoïcien Poſidonius. *Var. Lec. 2. 8.*

D'autres modernes croient avoir des raiſons pour penſer le contraire. Pierre Petit en a fait un ſujet de diſſertation dans ſes Mélanges, auſſi-bien que Pfeifférus, Elmenhorſtius, Olaüs Vormius, Langius, Bonaventura Vulcanius. Celui-ci ne peut concevoir qu'un ouvrage ſi beau, ait pu ſortir d'aucun autre que de celui qui a été ſurnommé *le génie de la Nature;* les preuves du contraire lui paroiſſent pitoyables : *plumbeis nituntur argumentis.*

Daniel Heinſius, qui eſt celui qui a pris le parti de la négative avec le plus de chaleur, a raſſemblé tout ce qu'on pouvoit dire pour & contre, dans une Diſſertation où, procédant en règle, il réfute d'abord ſes adverſaires, & établit enſuite ſa thèſe par tous les moyens que lui fournit ſon érudition.

La plus forte preuve, dit-il, pour ceux qui penſent que cet ouvrage eſt d'Ariſtote, eſt tirée de l'autorité de S.t Juſtin, qui a dit « qu'Ariſtote, dans ſon diſcours à Alexandre de Macédoine, où il donne une eſpèce d'abrégé de ſa philoſophie, « eſt évidemment contraire à l'opinion de Platon, qui avoit dit « que l'eſſence de Dieu étoit le feu. » Or ce paſſage, ſelon Heinſius, ne prouve rien, parce que S.t Juſtin parle d'un abrégé de la philoſophie: or le livre *de Mundo* ne peut être cet abrégé, puiſqu'il ne contient ni la logique, ni la morale.

Rép. Heinſius auroit dû, ce ſemble, faire attention au pronom τινα, qui, joint à συντομον ὁδον, ſignifie non pas un abrégé, mais *une eſpèce* d'abrégé. Or tout le monde avouera que cette dénomination, ainſi reſtreinte, convient parfaitement au livre d'Ariſtote.

Heinſius continue: S.t Juſtin dit que dans ce livre on renverſe l'opinion de Platon, qui avoit dit que l'eſſence de Dieu étoit le feu; or dans le livre *de Mundo* on ne renverſe que l'opinion d'Anaxagore: donc S.t Juſtin s'eſt trompé.

Rép. Que S.t Juſtin ſe ſoit trompé ſur ce point de fait, peu important pour ſon objet, cela ſe peut; quoiqu'il ne ſeroit pas difficile de prouver que ces deux Philoſophes ont eu la même opinion ſur cet article. Mais conclure de cette erreur que S.t Juſtin ne mérite aucune foi, quand il attribue le livre dont nous parlons à Ariſtote, & qu'il a oppoſé aux Philoſophes de ſon temps, c'eſt-à-dire à ſes adverſaires, une autorité qu'ils ne reconnoiſſoient pas; il eſt évident que la conſéquence n'eſt point dans les prémiſſes.

La preuve qu'on tire du témoignage d'Apulée, eſt réfutée à peu près de même par le ſavant Critique. *Nos*, dit Apulée dans ſa traduction, *Ariſtotelem prudentiſſimum & doctiſſimum philoſophorum, & Theophraſtum auctorem ſecuti, quantum poſſumus cogitatione contingere, dicemus, &c.* Si par ce paſſage, dit Heinſius, on prouve qu'Ariſtote eſt auteur du livre traduit par Apulée, on prouve que Théophraſte l'eſt auſſi. Il faut en conclure qu'ils ne le ſont ni l'un ni l'autre, & que ce n'eſt tout au plus qu'un extrait de leurs ouvrages. D'ailleurs Apulée n'étant que traducteur, il eſt évident que c'eſt l'auteur traduit qui a dit qu'il ſuivoit Ariſtote & Théophraſte. Ce n'eſt donc ni Ariſtote ni Théophraſte qui eſt auteur.

Rép. Ce raiſonnement ſeroit juſte, ſi le paſſage cité d'Apulée étoit dans le texte grec. Mais n'y étant point, il eſt évident que c'eſt une addition qu'Apulée a faite de ſon chef, & qu'il a joint le nom du diſciple avec celui du maître, pour donner plus de poids & d'autorité à l'ouvrage dont il donne la traduction.

Enfin, pour raſſembler toutes les preuves d'Heinſius,

Ariſtote fait le monde éternel, & l'auteur du livre dont il s'agit en fait l'ouvrage de Dieu. Clément d'Alexandrie obſerve qu'on ne trouve point dans Ariſtote le terme ὕπατος, pour ſignifier Dieu; on le trouve dans le livre *de Mundo*. Ariſtote n'étendoit la Providence que juſqu'à la Lune; ici elle deſcend juſqu'à la Terre. On y parle de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, qu'on ne connoiſſoit point avant Céſar. Il y a un prologue; Ariſtote n'en a jamais mis à aucun de ſes ouvrages. Simplicius dit que quiconque veut ſavoir la théorie du monde, telle qu'Ariſtote l'a donnée, il la trouvera dans ſa phyſique, ou dans Nicolas de Damas: eût-il parlé de la ſorte s'il eût connu le livre *de Mundo*! Ammonius fournit un argument à peu près ſemblable, quand il cite un paſſage court & maigre des livres acroämatiques, pour prouver qu'Ariſtote connoiſſoit le monde ſupérieur: pourquoi aller chercher ſi loin une goutte d'eau trouble, tandis qu'il auroit eu, dans le livre *de Mundo*, une ſource claire & féconde? On y cite Platon avec éloge, ce qui n'eſt jamais arrivé à Ariſtote. Qu'on joigne à ces caractères de réprobation, tirés du fond même des choſes, ceux qu'on peut tirer de la forme. Où eſt cette méthode, ſi précieuſe à Ariſtote, lorſqu'il diviſe ſes matières? Où eſt ce ſtyle auſtère, qui n'eſt que nerf? cette préciſion géométrique, cette majeſtueuſe obſcurité, qui repouſſe les ignorans? Que ſignifient ces périphraſes ambitieuſes, ces expreſſions poëtiques, qui décèlent par-tout le rhéteur & le ſophiſte, ou tout au plus le Pythagoricien ivre de l'entouſiaſme de ſon école? D'où Heinſius conclut que cet ouvrage a été ſuppoſé à Ariſtote, par quelque auteur qui aura eu beſoin d'un plus grand nom que le ſien pour faire valoir ſa production; & que le nom d'Alexandre, à qui on l'adreſſe, n'eſt qu'une ruſe pour accréditer l'erreur, ou-bien que c'eſt quelqu'autre Alexandre que celui qui a conquis l'Aſie.

En attendant que nous répondions à toutes ces objections, ce que nous ferons dans les endroits même de l'ouvrage contre leſquels Heinſius les a faites, afin que les objections ſoient mieux ſenties, auſſi-bien que les réponſes; nous obſerverons

en général que Fabricius avoit lû & pesé toutes ces preuves, prétendues triomphantes, lorsqu'il écrivoit, il y a quarante ans, que ce livre étoit vraiment d'Aristote : *Perspicuum esse puto scriptum illud verè esse Aristotelis*, & qu'il l'avoit envoyé à Alexandre en forme de lettre, *& tanquam epistolam missum esse ad Alexandrum.* Il dit la même chose dans le IIIe livre : *Neque dubito hoc scriptum inter γνήσια philosophi monumenta referre.* Ce jugement, rendu en connoissance de cause, par un juge tel que Fabricius, doit du moins suspendre le nôtre, jusqu'à ce que nous ayons vu le détail des raisons qui ont pu le déterminer.

Lib. II, c. 10, §. 17. C. 6, §. 13.

Traduction du livre d'Aristote sur le Système du Monde.

CHAPITRE I.

« S'il est vrai, Alexandre, comme je l'ai pensé souvent, » que la Philosophie ait en soi quelque chose de surnaturel & de » divin, c'est sur-tout dans celle de ses parties, où, s'élevant dans » la plus haute contemplation, elle entreprend de reconnoître la vérité des premiers êtres *(1)*. »

Voy. les Mém. de Trévoux, an. 1761, Juill. t. II, p. 176.

Heinsius prétend que θεῖον καὶ δαιμόνιον χρῆμα, qui est rendu dans la traduction par *quelque chose de surnaturel & de divin*, est digne d'un sophiste, qui chausse le cothurne pour paroître grand. Démétrius n'en a pas jugé de même, lorsqu'il a dit que cet ouvrage étoit une preuve qu'Aristote avoit le goût du style épistolaire. En général, on observe qu'en matière de style & de goût, il n'y a guère que les vices grossiers ou les beautés frappantes qui soient bien jugées par le grand nombre : tout ce qui est entre les extrémités est sujet à être mal apprécié par les plus délicats, pour peu qu'ils soient prévenus.

« Les autres hommes, effrayés par la sublimité & la grandeur » de la matière, n'ont osé tenter l'entreprise. La Philosophie n'en » a montré que plus d'ardeur pour s'y livrer, comme à l'objet le

(1) Le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, *n. 1815, page 314*, porte ὅλων au lieu d'ὄντων.

plus glorieux & le plus digne de l'esprit humain. Car si la « Nature ne nous a point permis de quitter la terre, & de voyager « dans les régions célestes, comme les Aloïdes insensés l'en- « treprirent autrefois, notre ame du moins, guidée par son « intelligence, a su s'ouvrir une route à travers les obstacles, « & se transporter dans des lieux d'une étendue infinie, qu'elle « comprend par sa pensée, d'autant plus aisément qu'étant de la « même nature que les objets célestes, c'est par un œil divin « qu'elle a reconnu les choses divines, dont elle a révélé la nature « aux mortels. Car ce fut toujours pour l'utilité des hommes, « que la Philosophie a tâché d'acquérir des lumières. »

Heinsius ne peut ici retenir sa bile; Ὀυράνιος χῶρος lui paroît insensé & ridicule (il y a des éditions qui portent τόπος); & celui qui n'en juge pas comme lui, outre qu'il n'a point de goût, *lentissimis edit maxillis*, ne mérite pas de lire trois lignes d'Aristote. Le trait des Aloïdes est d'un rhéteur sophiste: toute la période est d'un apprêt qui fait mal au cœur.

Ces qualifications sont si vives, & marquent tant d'humeur, qu'elles doivent nous mettre en garde contre celui qui les a faites. Il est vrai que ce haut style pourroit paroître guindé dans toute autre matière, & en parlant à tout autre qu'Alexandre. Mais le sujet est si grand, l'objet de la pensée est si sublime, si beau, qu'il semble, n'en déplaise à Heinsius, que c'eût été foiblesse de génie ou faute de goût, si l'auteur en eût parlé avec moins de majesté & d'enthousiasme. Le style epistolaire s'étend à tous les genres possibles. Porté sur la matière qu'il revêt, il s'élève également aux plus hauts degrés, comme il descend jusqu'aux plus bas. On en a des exemples dans toutes les langues, où il y a des ouvrages de goût. Il est d'ailleurs prouvé, par d'autres exemples, qu'Aristote s'y livroit quelquefois. N'y eût-il que le morceau que Cicéron cite de lui, dans le 11.e livre *de Natura Deorum*, c'en seroit assez pour faire voir qu'il s'est permis quelquefois d'être éloquent. Et s'il ne l'eût jamais été, eût-il mérité qu'un juge tel que Cicéron eût comparé son éloquence à un fleuve d'or: *Veniet flumen orationis aureum* C. 37 & 38. 4. Acad. 116.

fundens Ariſtoteles!... Ce ſeul mot répond à tous ceux qui veulent que le ſtyle d'Ariſtote ait toujours été ſec & décharné.

« Qui oſera comparer avec des connoiſſances ſi ſublimes, » les détails minutieux de ces auteurs qui nous ont tracé la figure » d'une grande ville, le cours d'un grand fleuve, ou décrit la » beauté de quelques côteaux, tels que ceux du mont Oſſa, ou » du mont Niſa, ou les grottes du Corycée, ou enfin quelques » autres objets ſemblables; objets qui font pitié, auſſi-bien que » ceux qui les admirent, ou qui s'admirent eux-mêmes dans » ces petites connoiſſances; parce qu'ils n'ont jamais porté leurs » regards ſur des objets plus relevés, je veux dire ſur l'Univers » entier & ſur les grandes parties qui le compoſent. Leur ame » ravie en eut été hors d'elle-même, & le reſte leur eût paru trop petit pour mériter leur attention. »

Il ne manque ici, dit Heinſius, que la main du Rhéteur pour accompagner du geſte le rythme de la période. Mais pour lui répondre, il ſuffit d'obſerver que quand une fois l'eſprit du Lecteur eſt tourné à la critique, il n'eſt point d'endroit qui puiſſe échapper à la cenſure; les plus beaux ſont ſouvent les plus blâmés: *In bilem quidquid edunt vertitur.*

Seroit-ce faire tort à la fineſſe d'un génie tel que celui d'Ariſtote, que de dire (en ſuppoſant l'ouvrage de lui, & qu'il eſt adreſſé à Alexandre au milieu de ſon expédition) que c'eſt une leçon enveloppée que le maître donne encore à ſon élève emporté par le goût exceſſif des conquêtes; lui faiſant ſentir qu'un eſprit vraiment ſage & vraiment élevé, ne ſe repaît point de victoires, & que s'il eſt vrai, comme il l'eſt, que rien n'eſt grand que par comparaiſon, tout ce qu'il y a de plus grand ſur la terre doit paroître fort petit à qui ſait fixer ſes regards ſur l'Univers entier. Socrate avoit donné la même leçon à Alcibiade, trop fier de ſes richeſſes & de la beauté de ſes domaines, en lui montrant une mappemonde, ſur laquelle il lui dit de chercher l'Attique: Alcibiade la chercha, & la trouva enfin, quoiqu'avec peine. Il lui demanda enſuite où étoient ſes domaines? Alcibiade chercha encore, & ne trouva rien.

« Eſſayons

« Eſſayons de traiter ces matières ſublimes; entrons, autant que nous le pourrons, dans le ſanctuaire de la Nature, pour y « reconnoître l'eſſence, la poſition & le mouvement des êtres. »

Le Critique nous dit qu'il ne retrouve pas ici la méthode d'Ariſtote, qui ne manque jamais d'analyſer ſa matière en commençant. Cette analyſe eſt pourtant aſſez claire dans ces trois mots, ὡς ἕκαστον ἔχει φύσεως, καὶ θέσεως, καὶ κινήσεως. D'ailleurs Heinſius oublie, ou plutôt n'a pas voulu ſavoir, que ce n'eſt pas ici un ouvrage purement didactique, qui, ſelon lui, doit être clair, ſec & froid; mais une lettre, qui ſe prête à tous les ſtyles: Il ſe récrie contre cette phraſe, λέγωμεν δὴ ἡμεῖς, καὶ κατ' ὄσον ἔφικτον θεολογῶμεν; il la trouve inepte, ridicule, *apage has ineptias!* On ne voit pas trop pourquoi Ariſtote, qui dans ſes autres ouvrages ne s'étoit pas beaucoup étendu ſur le théologique, pour ne pas troubler le divin Platon dans ſa poſſeſſion, n'auroit pas pu uſer d'une expreſſion figurée pour rendre une idée qui ne pouvoit être mieux rendue autrement ni en moins de mots. »

« Il appartient au plus grand de tous les Princes de connoître les grandes choſes, d'élever ſes penſées auſſi haut que « l'a fait la Philoſophie, & de répandre les dons précieux de « cette Science ſur les Grands qui l'environnent. »

C'eſt ici que finit l'exorde. Heinſius prétend que jamais Ariſtote ne s'en eſt ſervi, & tire de-là une de ſes preuves de ſuppoſition. Mais Cicéron nous apprend le contraire quand il dit qu'il a uſé d'exorde, à l'exemple d'Ariſtote, dans ſes livres exotériques: *Quoniam in ſingulis libris utor proœmiis, ut Ariſtoteles in iis quos* Ἐξωτερικοὺς *vocat.* Cet exorde eſt d'ailleurs dans toutes les règles de l'art; il eſt ingénieux, il eſt court & convenable au ſujet & aux perſonnes. *Lett. 82, à Atticus.*

CHAPITRE II.

« Le monde eſt un compoſé du ciel & de la terre, & de toutes les natures qu'ils renferment. On le définit encore, l'ordre « & l'arrangement de toutes choſes, maintenu par l'action & par «

la ſubſtance de la Divinité, ὑπὸ θεοῦ, ἢ διὰ θεὸν φυλαττομένη. »

De ces deux définitions, la première a été adoptée par Épicure, parce qu'il n'y eſt fait nulle mention de la Divinité. Gaſſendi, qui vouloit en faire honneur à ce Philoſophe, a été obligé de ſe ranger du parti de ceux qui ôtent le livre *de Mundo* à Ariſtote [a]. Cependant le même Gaſſendi avoue ailleurs [b] qu'il n'a point de raiſon pour dire qu'Ariſtote mieux conſeillé n'ait point changé de penſée ſur la fin de ſa vie, ni écrit en conſéquence le livre *de Mundo*, où il y a des idées plus ſaines ſur la Divinité & ſur la Providence.

[a] *Voyez tome I, Opp. p. 145.*
[b] *Page 715 de ſes Animadv. ſur le X.e livre de Diog. Laërt.*

La ſeconde définition eſt, ſelon Heinſius, celle des Platoniciens & des Pythagoriciens, & ne peut convenir à la théologie d'Ariſtote, qui fait le monde éternel.

Quand le premier point ſeroit accordé à Heinſius, le ſecond n'en ſeroit pas une conſéquence, puiſque, ſelon pluſieurs Platoniciens, Platon a fait le monde éternel, auſſi-bien qu'Ariſtote. Le mot φυλαττομένη, qui emporte ſeul tout ce que Dieu met d'action dans l'Univers, ne ſignifie autre choſe qu'un nœud inviſible qui lie les parties du monde au dedans, & qui les contient au dehors; or rien n'empêche que ce nœud ne ſoit éternel auſſi bien que le monde. Il y a un ordre, τάξις, un arrangement, διακόσμησις, fait de toute éternité par la nature même des cauſes primitives: Que Dieu en ſoit, ſi l'on veut, la première & la principale; ſi on ſuppoſe qu'il a agi comme les autres, de toute éternité, par la loi eſſentielle de ſa nature, le paſſage cité ne contient que la pure doctrine d'Ariſtote.

Il y a plus bas un autre paſſage qu'Heinſius rapproche de celui ci, parce qu'il le croit plus clair encore & plus démonſtratif; mais pris en rigueur, il ne préſente abſolument que le même ſens: ἐκ θεοῦ τὰ πάντα ἢ διὰ θεὸν ἡμῖν συνέστηκε. Tout ſubſiſte par l'action de Dieu & par ſa préſence. Si le mot συνέστηκε ſignifie l'action de Dieu, il ne ſignifie pas qu'elle ſoit libre ni qu'elle ait commencé dans aucun temps. Le même mot pourroit être appliqué aux principes phyſiques des corps, qui par leurs qualités actives ſe ſont placés &

formés en couches concentriques à des distances inégales du centre du monde. Enfin on renverra Heinsius à un passage de Cicéron, où, traduisant Aristote, le philosophe Romain peint l'étonnement d'un homme qui voyant l'Univers pour la première fois, ne pourroit s'empêcher de reconnoître qu'il y a des Dieux, & que ces phénomènes qui l'étonnent sont leurs ouvrages: *hæc cùm viderent, profectò & esse Deos, & hæc tanta opera Deorum esse arbitrarentur.* C'est Aristote lui-même qui l'a dit; cependant Aristote assure que le monde est éternel. Tout ce qu'Heinsius dira pour concilier ce passage avec la doctrine de l'éternité, lui sera rendu pour concilier la définition ci-dessus avec la même doctrine.

« Dans l'intérieur du monde, il y a un centre stable & immobile, que le sort a donné à la Terre, laquelle est la mère « féconde, la nourrice, le foyer des animaux de toutes espèces. « Au dehors du monde, il y a une surface qui le termine de « toutes parts & en tout sens. La région la plus élevée du monde « est appelée *Ciel*, c'est la demeure des Dieux. Elle est remplie « de corps divins que les hommes connoissent sous le nom « d'Astres; & elle se meut d'un mouvement éternel, emportant « dans la même révolution ces corps immortels, qui suivent tous « la même marche en cadence sans interruption & sans fin. «

Le monde étant sphérique, & se mouvant sans fin, comme « nous venons de le dire, il est nécessaire qu'il y ait deux « points opposés l'un à l'autre, comme on le voit dans un « globe sur un tour; & que ces points soient immobiles, pour « contenir la sphère, lorsque le monde tourne sur eux. Ces « points se nomment *pôles.* «

Si on conçoit une ligne tirée de l'un de ces points à « l'autre (ligne qu'on appelle *axe*), on aura le diamètre du « monde, lequel aura pour milieu la Terre, & pour extrémité « les deux pôles. «

De ces deux points immobiles, l'un au nord, est toujours « visible sur notre horizon, c'est le pôle arctique; l'autre au midi, « est toujours caché sous notre horizon, il se nomme *antarctique.* «

» La ſubſtance du ciel & des aſtres ſe nomme *éther*, non » dans le ſens de quelques-uns, qui ont prétendu qu'elle étoit » ainſi nommée ἀπὸ τοῦ ἀεὶ θεῖν, parce qu'elle eſt enflammée *(m)*, » ne faiſant aucune attention à ſa vertu infiniment différente » de celle du feu; mais parce qu'elle ſe meut ſans ceſſe circu- » lairement: c'eſt un élément divin, incorruptible, entière- ment différent des quatre autres. »

S.t Juſtin a cru qu'Ariſtote en vouloit ici à Platon. Il eſt certain, dit Heinſius, que c'eſt à Anaxagore, d'autant plus qu'Ariſtote lui fait le même reproche.

De Cœlo, 1, c. 3.

Heinſius a raiſon; mais il oublie qu'en corrigeant S.t Juſtin de la ſorte, il fait voir que l'auteur du livre *de Mundo* a parlé comme Ariſtote, & que par-là il donne une probabilité de plus à l'opinion qu'il combat.

L'étymologie du mot *éther* eſt très-indifférente au fond des ſyſtèmes. Platon la tire d'ἀεὶ θέω: Les premiers peuples (dit-il dans le Cratyle) ayant cru que le Soleil, la Lune & les autres Aſtres étoient des dieux, & les voyant tous les jours courir de l'orient à l'occident, les ſurnommèrent *coureurs*, θεοὶ, ou *coureurs éternels*, ἀεὶ θεοὶ. On voit qu'Ariſtote ici, & ailleurs, a adopté la même étymologie. Mais il ſuffit qu'Ariſtote, Platon, Anaxagore, Héraclite, Pythagore & tous les autres Philoſophes aient reconnu que l'éther étoit la partie de l'Univers la plus active, la plus divine, celle qui devoit donner la loi à toutes les autres. Quoiqu'ils en aient tous déterminé la nature par des définitions aſſez claires, il n'en eſt point qui l'ait fait plus nettement qu'Hippocrate dans ſon livre Περὶ σαρκῶν: « Il me ſemble, dit-il, que ce qu'on appelle le » principe de la chaleur eſt immortel, qu'il connoît tout, qu'il » voit tout, qu'il entend, qu'il ſait tout, & le préſent & l'avenir. » Dans le temps que tout étoit confondu, la plus grande partie » de ce principe s'éleva à la circonférence du monde, & c'eſt ce » qu'il me ſemble que les Anciens ont nommé *éther*. » Cette

(m) C'eſt l'opinion de Phornutus, *de Nat. Deor. cap. 1, de Cœlo*; c'étoit celle d'Anaxagore, ſelon Ariſtote, *de Cœlo, 1, c. 3.*

explication s'accorde avec ce qu'en ont dit Ocellus, Timée, Platon, Ariſtote, Anaxagore, Pythagore, Héraclite, &c.

« Des aſtres qui tournent avec le ciel, les uns fixes « gardent toujours dans leurs révolutions les mêmes poſitions; « c'eſt au milieu de ceux-là qu'eſt le cercle appelé *Zoophore*, « qui s'étend obliquement d'un tropique à l'autre, & ſe diviſe « en douze parties, qui ſont les douze Signes. «

Les Aſtres errans ne ſe meuvent pas avec la même vîteſſe « que les premiers; ils diffèrent même tous entr'eux, ſe mouvant « dans des cercles différens, ſelon qu'ils ſont plus près de la Terre « ou plus loin. »

Sénèque nous apprend que du temps de Démocrite on ne connoiſſoit pas encore en Grèce le cours des Planètes, & que ce fut Eudoxe qui l'y fit connoître le premier. *L. VII, Quæſt. Nat.*

« Le nombre des aſtres fixes ne peut être déterminé, « quoique tous ſe meuvent dans la même ſurface du ciel. «

Les aſtres errans, qui ſont au nombre de ſept, ſe meuvent « dans autant de ſphères concentriques, tellement que la ſphère « ſupérieure eſt plus grande que l'inférieure, & que toutes ren- « fermées les unes dans les autres ſont compriſes dans celle des « aſtres fixes. «

Celle de Saturne ou de Phænon, qui eſt la première, eſt con- « tiguë à la ſphère des fixes; enſuite viennent Jupiter ou Phaëton; « Pyrois, à qui on a donné le nom d'Hercule ou de Mars; « Stilbon ou Mercure, que d'autres nomment Apollon; le « Phoſphore ou Vénus, ou Junon; le Soleil, enfin la Lune, « après laquelle vient la Terre. «

L'éther environne & comprend en ſoi tous les corps « divins, & l'ordre ſyſtématique de leurs mouvemens. «

Au-deſſous de cette nature céleſte, divine & ordonnée par « elle-même, comme nous l'avons dit, & qui outre cela eſt « immuable, inaltérable, impaſſible, ſont placées les natures « muables & paſſibles, c'eſt-à-dire corruptibles & mortelles. »

Cette doctrine n'a pas beſoin d'explication après ce qu'on

a vû dans Ocellus, dans Timée & dans la première partie de ce Mémoire.

« La première de ce genre eſt le feu, ſubſtance déliée & » inflammable, qui s'allume par la preſſion & le mouvement » rapide de la ſubſtance éthérée. C'eſt dans cette région de feu, » lorſqu'il y a déſordre, que naiſſent les flèches ardentes, les » traits lumineux, les poutres de feu, les gouffres, les comètes; » c'eſt-là qu'elles s'éteignent le plus ſouvent.

» Immédiatement au-deſſous du feu s'étend la ſubſtance » aërienne, qui eſt ténébreuſe & froide de ſa nature; le mou- » vement l'échauffe & la rend lumineuſe. C'eſt dans cette nature » paſſible & altérable de toutes manières que ſe condenſent les » nuages, que les pluies ſe forment, les neiges, les frimats, la » grêle, pour ſe précipiter enſuite ſur la Terre: c'eſt le ſéjour des » vents orageux, des tourbillons, des tonnerres, de la foudre & de mille autres phénomènes produits par les variations de l'air. »

CHAPITRE III.

« Au-deſſous de l'air, l'Eau & la Terre ont leur demeure » marquée. La Terre féconde en toutes ſortes d'animaux & de » végétaux, eſt arroſée de ſources & de rivières, dont les unes » ſerpentent dans les plaines, les autres ſe précipitent dans la » mer. Elle eſt couverte de plantes & de productions de toute » eſpèce, ſur les hautes montagnes & dans les vallées profondes, » & ornée de villes, que l'homme, doué de la raiſon, a bâties » dans les îles maritimes & dans les continens.

» Car c'eſt ainſi que le vulgaire diviſe la Terre; parce qu'il » ne ſait point que toute entière, elle n'eſt qu'une ſeule île, » environnée par la mer que l'on nomme *Atlantique.*

» Il eſt probable même qu'il y a d'autres terres au-delà de » ces mers immenſes, les unes plus grandes, les autres plus » petites que celle-ci; mais que nous n'avons pas vûes. Ce que » nos petites îles ſont à l'égard des mers qui les environnent, » la terre habitée l'eſt à la mer Atlantique, & pluſieurs autres » terres inconnues, à l'égard de la mer priſe dans ſa totalité:

car ces terres ne ſont elles-mêmes que de grandes îles, baignées « par de grandes mers. «

La nature de l'humide, qui occupe les cavités de la terre « que nous habitons, a ſon rang après l'air *(n)*. «

Et après elle, c'eſt-à-dire dans le plus profond de l'Univers, « eſt la Terre, fixée immuablement au milieu du monde, & « preſſée de toutes parts, tellement que rien ne peut l'ébranler. « C'eſt ce qu'on appelle la partie inférieure de l'Univers. »

La partie ſupérieure, τὸ ἄνω, eſt la région de l'éther; τὸ κάτω eſt la région ſublunaire, où ſont enveloppés le feu, l'air, l'eau & la terre.

« Ces cinq élémens rempliſſent cinq ſphères concentriques, « de manière que les plus petites ſont contenues dans les plus « grandes; la terre dans l'eau, l'eau dans l'air, l'air dans le feu, « le feu dans l'éther; celui-ci comprend tout. «

La région la plus élevée eſt le ſéjour des Dieux; la région la « plus baſſe eſt celui des animaux, qui n'ont qu'une durée paſſagère. «

Celle-ci a deux parties; l'une humide, que nous appelons « mer, fleuves, fontaines; l'autre sèche, qui eſt la terre, c'eſt-à-dire « les continens & les îles. «

Il y a les grandes îles, comme le continent habité; & « d'autres continens, que de vaſtes mers environnent. Il y a les « petites, que nous connoiſſons dans la mer intérieure; dont « les principales ſont la Sicile, la Sardaigne, la Corſe, la Crète, « l'Eubée, Cypre, Leſbos. Il y en a de plus petites; les Sporades, « les Cyclades, & d'autres, qui ont auſſi d'autres noms. «

La mer extérieure ſe nomme *Atlantique* ou *Océan;* c'eſt elle « qui baigne notre continent. Entrant, vers l'occident, par une « embouchure étroite *(o)*, où ſont les colonnes dites d'Hercule, « elle fait irruption dans la mer intérieure comme dans un grand « baſſin. Peu à peu ſon canal s'élargit, s'alongeant entre les terres; « de manière pourtant qu'il eſt tantôt plus reſſerré & tantôt plus «

(n) Nous avons ſuivi la leçon de Vulcanius, ἁπλῆς ἀναπφυκῦια τὰς καλυμενας, οἰκουμενας.

(o) Il y a des manuſcrits qui portent στενωτέρῳ pour στομάτῳ.

» large. Partant des colonnes d'Hercule, il forme à droite deux » ſinuoſités qu'on appelle ſyrtes, l'une grande & l'autre petite. » A gauche les ſinuoſités ſont différentes. Il forme trois mers: la » mer de Sardaigne, la mer des Gaules *(p)* & la mer Adriatique: » après laquelle vient la mer de Sicile, en tirant un peu à droite; » enſuite celle de Crète: puis, d'un côté, la mer d'Égypte, celle » de Pamphylie, celle de Syrie; & de l'autre, la mer Égée & la » mer de Myrtos. Au-deſſus de ces mers eſt la mer de Pont, » qu'on diviſe en pluſieurs parties: la plus enfoncée dans les » terres eſt la mer Méotide; celle qui eſt en deçà, vers l'Hel- leſpont, & qui lui ſert d'entrée, ſe nomme la Propontide. »

Le Pont comprend ici les Palus-Méotides & la mer de Marmara, comme des dépendances du Pont-Euxin, qui eſt proprement ce qu'on appelle Πόντος chez les Anciens.

« En partant de la région orientale, l'Océan entre auſſi dans » les terres, & forme d'un côté la mer des Indes, le golfe » Perſique, & enſuite la mer Érythrée. De l'autre côté, en partant » du même point d'orient, il alonge un autre canal qui environne » la Caſpie & l'Hyrcanie, & qui forme une vaſte mer au-deſſus » des Palus-Méotides. Enſuite reſſerrant peu à peu la terre habitée, » au-deſſus de la Scythie & de la Celtique, elle revient vers » le golfe des Gaules, & de-là aux colonnes d'Hercule, au pied » deſquelles coule l'Océan.

» C'eſt dans cette mer que ſont les îles appelées Britanniques, » Albion & Hierna, plus grandes que celles que nous avons nom- mées ci-deſſus; elles ſont immédiatement au-deſſus des Celtes. »

Ces Iſles, dit Heinſius, n'étoient pas connues du temps d'Ariſtote. Ce ne fut qu'après l'expédition de Céſar, qu'on ſût ce qu'elles étoient. Beaucoup de gens n'en parloient que comme d'un pays fabuleux, au-delà du monde habité.

Cependant on en parloit; c'en étoit aſſez pour qu'Ariſtote

(p) Il y a ici une tranſpoſition dans le texte. La mer des Gaules, qui, ſelon Strabon, s'étend depuis Narbonne juſqu'à Marſeille, doit, ce ſemble, être nommée avant la mer Sardique.

put

put désigner au moins vaguement, comme il le fait, l'endroit où l'opinion, fabuleuse ou non, les plaçoit. Les Grecs, du temps d'Aristote, connoissoient les Celtes, les Germains, & les mers qui baignoient leurs côtes. Avec ces connoissances ils ne pouvoient guère ignorer l'existence des îles Britanniques. Hérodote, qui vivoit plus d'un siècle avant Aristote, a parlé des îles Cassitérides (ce sont les îles Britanniques), où les Phéniciens alloient chercher l'étain & le plomb.

« Il y en a au-delà de l'Inde d'aussi considérables; la Taprobane, qui a une position oblique au continent; la Phébol, qui est vis-à-vis le golfe Arabique. »

C'est Alexandre qui le premier des Grecs a connu la Taprobane. Heinsius prétend que par cette raison, il eût été ridicule à Aristote d'en faire mention, parlant à Alexandre. Il falloit donc l'omettre, parce qu'Alexandre l'avoit découverte le premier: quel raisonnement?

« Il y en a aussi de petites en grand nombre, autour des Britanniques & de l'Ibérie, qui semblent couronner le continent.
La plus grande largeur du continent est à peu près de quarante mille stades, selon les plus habiles Géographes; & sa longueur de soixante-dix mille. On la divise en Europe, Asie & Libye.

L'Europe est terminée par les colonnes d'Hercule, par les mers de Pont & d'Hyrcanie, dans l'endroit où le trajet est le plus court à la mer de Pont; selon d'autres, par une ligne tirée de l'Isthme au Tanaïs.

L'Asie s'étend depuis le même Isthme, le Pont & la mer Hyrcanienne, jusqu'à cet autre Isthme qui sépare le golfe Arabique de la mer intérieure. Il y en a qui tirent cette ligne depuis l'embouchure du Tanaïs jusqu'à celles du Nil.

La Libye s'étend depuis l'isthme d'Arabie jusqu'aux colonnes d'Hercule: il y en a qui disent, depuis le Nil jusqu'aux colonnes; tellement que, selon les uns, la partie de l'Égypte qui est au-delà du Nil appartient à l'Asie; &, selon les autres, à la Libye. »

» Quant aux îles, les uns les considèrent à part, les autres
» comme des dépendances des trois grandes parties du monde.
» Telles sont les parties de la terre & de la mer, selon leurs positions respectives. »

Nous omettrons tout le IV.e chapitre, qui a pour objet les principaux phénomènes que la Terre renferme, ou qui l'environnent; parce qu'il est totalement étranger au double objet que nous avons dans cette seconde partie, de prouver que l'ouvrage est d'Aristote, & d'exposer la pensée de ce Philosophe sur le Principe actif.

CHAPITRE V.

« Si l'on est étonné de ce que le Monde, étant composé
» de principes contraires, tels que le sec & l'humide, le chaud
» & le froid, n'est pas détruit depuis long-temps; c'est à-peu-près
» comme si on l'étoit de voir qu'une ville subsistât, étant com-
» posée d'hommes riches & pauvres, jeunes & vieux, foibles
» & forts, bons & méchans. On ignore donc que c'est le
» chef-d'œuvre de la Politique de former de plusieurs parties
» irrégulières un tout régulier, qui embrasse dans un même
» système toutes les variétés de la Nature & de la fortune. Il
» semble même que la Nature ait un penchant particulier pour les
» contraires, puisque c'est des contraires & non des semblables
» qu'elle aime à former des accords. Ce sont les cœurs des sexes
» différens qu'elle concilie, & non ceux d'un même sexe, pour
» produire un individu où toutes les parties s'accordent. Il en est
» de même des Arts, qui imitent la Nature. C'est en fondant les
» couleurs blanches avec les noires, les jaunes avec les rouges,
» que la Peinture fait ses tableaux les plus ressemblans. C'est en
» mêlant les sons graves avec les sons aigus, les longs avec les
» brefs, que la Musique fait un concert. La Grammaire ne fait-elle
» pas un mélange des lettres sonores & des sourdes, pour produire
» un langage parfait? Le ténébreux Héraclite le disoit, qu'*il falloit*
» *lier ensemble le courbe & le droit, le consonnant & le dissonnant, le*
» *semblable & le dissemblable, pour faire tout d'un, & un de tout.*

C'eſt ainſi que l'harmonie a formé un ſeul ſyſtème, du ciel, de la terre & du monde entier, par le mélange tempéré des contraires. Une ſeule puiſſance pénétrant tous les êtres, conciliant l'humide avec le ſec, le froid avec le chaud, le grave avec le léger, le mouvement direct avec le circulaire, a ordonné toutes choſes, la terre, la mer, l'éther, le ſoleil, la lune & tout le ciel. *Travaillant* le monde entier, δημιουργήσασα, avec des matériaux de nature oppoſée, qui ſont l'air, la terre, le feu, l'eau; elle les a renfermés dans une enveloppe ſphérique, où les forçant de vivre enſemble, & en paix, elle a conſervé le tout par la contrariété des parties *(q)*.

La conſervation du tout eſt l'effet du concert des élémens. Mais ce concert eſt lui-même l'effet de l'équilibre de leurs puiſſances. Car il y a égalité de force & de réſiſtance entre le grave & le léger, entre le chaud & le froid; la Nature nous montrant, dans ſes plus grandes parties, que l'égalité conſerve l'harmonie, & l'harmonie le Monde, qui eſt le père de tous les êtres, & le plus beau.

Quel autre être pourroit le ſurpaſſer en aucun genre? S'il en eſt un, il fait partie de lui. Tout ce qui eſt beau, tire de lui ſon nom. Tout ce qui eſt ordonné, l'eſt par lui. Eſt-il rien de comparable à cet ordre du ciel, à cette marche des aſtres, du ſoleil, de la lune, qui ſe roulent de ſiècle en ſiècle, avec la cadence la plus nombreuſe & la plus juſte? Eſt-il rien de plus admirable que le retour conſtant de ces ſaiſons, belles & fécondes, qui ramènent avec elles toutes les productions de la terre, & cette alternative des hivers & des étés, des jours & des nuits, qui rempliſſent les mois & les

(q) Quoique cette deſcription pompeuſe, de la puiſſance qui a ordonné toutes choſes, convienne parfaitement à Dieu; cependant il faut avouer qu'elle ne dit rien qui ne puiſſe être adopté par ceux qui ont les idées les moins juſtes de la divinité. Apulée a traduit le mot Ἁρμονία par celui de *natura*. Or on ſait que ce terme a, chez les Philoſophes, la plus vague ſignification. Qui doute, ou qui a jamais pu douter, que ce ne ſoit l'accord & l'équilibre des parties qui maintiennent l'Univers, & que cet accord n'ait une cauſe? La difficulté eſt de ſavoir quelle eſt la nature de cette cauſe.

» années ? Si vous faites attention à la grandeur ; rien n'eſt » plus grand que le monde : ſi c'eſt au mouvement ; rien ne ſe » meut plus vîte : à l'éclat ; rien n'eſt plus brillant : à la force ; » rien ne l'uſe ni ne l'affoiblit. C'eſt lui qui a ſéparé les de- » meures pour les animaux de l'air, de la terre & des eaux ; » c'eſt lui qui a meſuré la durée de chacun d'eux par ſes mou- » vemens ; c'eſt par lui que tout reſpire, que tout animal a la » vie : enfin c'eſt lui qui produit, ſelon des loix certaines, les » prodiges qui nous étonnent, quand les vents déchaînés ſe » livrent des combats, que les foudres tombent du ciel, que » les déluges viennent inonder la terre. Par ces efforts extraor- » dinaires l'humide exprimé, le feu dilaté rétabliſſent la con- » corde & maintiennent l'Univers. La terre revêtue de toutes » ſortes de plantes, arroſée d'eaux vives, peuplée d'animaux » divers, produit ſelon les temps, nourrit, reprend dans ſon » ſein, une infinité d'êtres de toute eſpèce : conſervant elle-même » une jeuneſſe éternelle, malgré les ſecouſſes qui l'ébranlent » quelquefois, malgré les déluges qui l'inondent, malgré les feux » qui la conſument en différens lieux.

» Il y a plus : ces phénomènes effrayans ſemblent être utiles » à ſa conſervation & aſſurer ſon état. Les tremblemens la » délivrent des vents intérieurs qui la tourmentent. Les pluies » qui l'inondent, emportent les principes de maladie & de » corruption *(c)*. Le ſouffle des vents balaie les impuretés de » l'air. Les feux qui s'allument réſolvent les matières trop con- » denſées par le froid. Le froid réunit celles qui ſont trop » analiſées par le feu. Enfin dans les parties, les unes naiſſent, » les autres fleuriſſent, les autres meurent. Ce qui naît rem- » place ce qui a péri, ce qui périt fait place à ce qui naît ; » & la maſſe toujours entière, toujours la même, malgré les » combats de ſes parties, tour à tour victorieuſes & vaincues, » ſe conſerve dans tous les ſiècles. »

(r) Vulcanius écrit, après νοσεόδη, πάτε ὑπ' αὐτὴν ἢ τὰ ὑπὸ αὐτὴν ; & il ajoute παίνεται, pour ſe conformer à la traduction d'Apulée. *Voyez ſa note, page 175.*

CHAPITRE VI.

« Il nous reſte à traiter encore, en peu de mots, de la cauſe qui contient & conſerve toutes choſes. Il ſeroit *ridicule*, en parlant du monde, quoiqu'en abrégé, & ſeulement pour en donner une idée ébauchée, de ſe taire ſur ce qu'il y a de plus eſſentiel dans le monde.

C'eſt une tradition ancienne *(ſ)* & que tous les hommes ont reçue de leurs pères, que Dieu a conſtitué tous les êtres, & que c'eſt lui qui les gouverne.

Il n'eſt point de nature dans le monde qui ſe ſuffiſe à elle-même, & qui ne périſſe ſi la main de Dieu l'abandonne. C'eſt ce qui a fait dire à quelques-uns des Anciens que tout eſt plein de Dieux; que les Dieux entrent en nous par les yeux, par les oreilles, par tous nos ſens; diſcours qui conviennent à la puiſſance active de Dieu plutôt qu'à ſa nature *(t)*.

Oui, Dieu eſt véritablement le générateur & le conſervateur de tous les êtres, dans tous les lieux du monde. Mais il ne l'eſt pas à la manière du foible artiſan, dont l'effort eſt pénible & douloureux; il l'eſt par ſa puiſſance infinie, qui atteint ſans aucune peine, les objets les plus éloignés de lui.

Aſſis dans la région la plus élevée de l'Univers, comme l'a dit le poëte *(u)*, il ſe nomme le Très-haut Ὕπατος *(x)*. Il communique ſa puiſſance aux corps voiſins de lui, à proportion de leur proximité, deſcendant par degrés juſqu'aux lieux que nous habitons *(y)*. C'eſt pour cela que la Terre, & toutes les choſes terreſtres, ſont ſi foibles, ſi inconſtantes,

(ſ) Ὁ παλαιὸς λόγος. S.t Juſtin citant Platon, qui a employé les mêmes termes pour annoncer la tradition du genre-humain ſur l'étendue de la puiſſance de Dieu, prétend qu'il déſigne Moyſe; mais qu'il n'a oſé le nommer de peur de la ciguë: φόβῳ τῆς κωνείου. Voici le paſſage de Platon: Ὁ μὲν δὴ Θεὸς, ὥσπερ καὶ ὁ παλαιὸς λόγος ἀρχὴν καὶ τελευτὴν καὶ μέσα τῶν πάντων ἔχων. *Coh. ad Gr. p. 25.*

(t) Ariſtote a dit la même choſe preſque dans les mêmes termes. *De Cœlo, l. II, c. 1.* Διόπερ . . .

(u) Voyez les vers d'Orphée dans S.t Juſtin, *Coh. ad Gr. p. 18.* Οὗτος γὰρ.

(x) Voy. Ariſt. *Phyſ. VIII, c. 15, text. 24.* Ἀνάγκη . . . . & au lieu de τὸ ὅλον, liſez τὸ κύκλῳ.

(y) Athénagore, *Apolog. c. VI*, dit qu'Ariſtote a donné un corps à Dieu, & que ce corps étoit l'éther, ou la matière des aſtres.

» ſi remplies de trouble & de déſordres; parce qu'elles ſont » à une diſtance qui leur donne la plus petite part poſſible à » l'influence de la divinité. Cependant cette influence, τὸ θεῖον, » pénétrant tout l'Univers, comme nous l'avons dit, la région » que nous habitons participe à ſes bienfaits, auſſi-bien que les » régions ſupérieures, qui y participent plus ou moins, ſelon » qu'elles ſe trouvent plus ou moins éloignées d'elle.

On a pu remarquer, depuis le commencement de ce chapitre, qu'à tout moment les plus brillantes deſcriptions de la divinité ſont accompagnées de correctifs, par leſquels il ſemble que l'auteur veuille concilier des opinions contraires, & rapprocher les idées des Philoſophes des façons de penſer du vulgaire. Oui, tout eſt plein de Dieu, on a raiſon de le dire; mais ce diſcours convient à ſon action, & non à ſa nature; c'eſt-à-dire qu'il agit par-tout, mais qu'il n'eſt point par-tout. Il agit par-tout; mais d'autant moins qu'il eſt plus éloigné des objets ſur leſquels il agit; ſemblable à la lumière, au feu, à toutes les eſpèces de reſſorts, dont l'activité diminue à proportion qu'elle s'éloigne de ſon principe ou point d'appui. Cette idée eſt ramenée tant de fois dans ce chapitre, & avec tant d'affectation, qu'il n'eſt pas poſſible qu'elle ne renferme quelque deſſein ſecret.

Me permettra-t-on de haſarder une penſée qui m'a paru plus que vraiſemblable? c'eſt que le livre *de Mundo* a été fait par des raiſons de prudence & de précaution, dans un temps où Ariſtote pouvoit avoir beſoin de cette eſpèce de ſauve-garde pour ſa ſûreté & pour le repos de ſa vieilleſſe.

On convient que ce Philoſophe, pendant la plus grande partie de ſa vie, ayant ſoutenu l'éternité du monde, & la fatalité ou plutôt le mécaniſme de ſes cauſes, n'avoit point fait deſcendre la Providence des Dieux juſque dans le monde ſublunaire. Par ce ſeul mot il avoit renverſé les temples & les autels, & rompu les plus forts liens des loix & de la ſociété. Il avoit même été obligé de fuir d'Athènes, & de ſe réfugier à Chalcis, de peur, diſoit-il, qu'on ne fît un ſecond outrage

à la philoſophie, faiſant alluſion, dit Élien, à la condamnation de Socrate. Il étoit vieux : revenu par conſéquent de cette ardeur ſi vive dont il avoit été animé en entrant dans le Lycée. Supérieur à tous ſes rivaux, ſa réputation étoit au plus haut degré. Que lui reſtoit-il à deſirer, ſinon d'écarter tout ce qui pouvoit répandre quelque amertume ſur les dernières années de ſa vie, & de paſſer ſa vieilleſſe en paix, dans le ſein de la philoſophie, au milieu de ſes diſciples & de ſes amis ? Il lui étoit revenu des avis : on lui avoit fait des menaces : que devoit faire, dans ces conjonctures, l'eſprit le plus adroit & le plus délié de ſon ſiècle ?

Il ſemble qu'il n'y avoit rien de plus naturel que d'écrire une lettre apologétique, d'un ſtyle brillant & populaire, & de l'adreſſer au Conquérant de l'Aſie, pour annoncer à ſes ennemis, par ce ſeul nom, un protecteur. Le ſujet & le plan de cette lettre étoient ſimples. Il pouvoit y donner une ſorte de précis de ſa philoſophie, traiter en abrégé des principes, des ſphères & de leurs phénomènes ; & de-là, ſans apparence de deſſein prémédité, paſſer adroitement aux articles qui importoient à ſa ſûreté, en les préſentant de manière à calmer du moins les inquiétudes de ceux qui n'étoient pas philoſophes. Falloit-il même être auſſi fin que l'étoit Ariſtote, pour imaginer une pareille ruſe ?

Or il ſemble que le livre *de Mundo* porte les caractères d'un pareil deſſein. Il comprend ſept chapitres, dont le premier n'eſt qu'un exorde ; le ſecond préſente le globe du monde diviſé en ſes ſphères ; le troiſième & le quatrième crayonnent les phénomènes du feu, de l'air, de la terre & des eaux. Dans le cinquième, où il commence à toucher l'article de la première Cauſe, il commence auſſi à développer ſon éloquence ; le ſtyle s'échauffe & annonce l'intérêt. Enfin l'auteur entre dans le ſixième, qui eſt ſon point de vue & ſon objet, & il y entre avec ces précautions qui décèlent la défiance : « Je ſerois blâmable, dit-il, ſi, après avoir parlé des parties du monde, quoiqu'en « abrégé, je ne parlois pas de ce qu'il y a de plus eſſentiel dans « le monde. » Il falloit en parler ſans doute, mais en deux mots,

comme on avoit fait des autres parties; & ne pas étaler un long & pompeux diſcours, qu'on remplit d'expreſſions fortes, & d'images où l'on appuie dix fois ſur la même idée: que Dieu fait tout, & que cependant il ne fait pas tout; que quoiqu'il ſoit dans le Ciel, il y a quelque choſe de lui qui vient juſqu'à la Terre; & que ſi on l'a renfermé dans le Ciel, comme le grand roi de Perſe eſt renfermé dans ſon palais à Suze ou à Ecbatane, c'eſt plutôt par reſpect, que pour lui ôter les droits & l'exercice de ſa puiſſance. Toutes idées qui, dépouillées de leur brillant appareil, ſe réduiſent au ſyſtème que nous avons préſenté dans la première partie: qu'un Principe placé dans la première ſphère ou au-deſſus, meut toutes les ſphères inférieures, par une impulſion générale & naturelle; & que chacune de celle-ci, quoique mûe & organiſée d'une façon particulière, par un principe particulier, ſe reſſent de l'impreſſion générale & mécanique du premier Etre.

Qu'on rapproche maintenant, de ce point de vue, toutes les raiſons qu'on a données ci-deſſus, pour prouver que cet ouvrage eſt d'Ariſtote, la difficulté ſe réſout comme d'elle-même.

Si nos Critiques modernes ſe fuſſent placés dans ce point de vue, peut-être auroient-ils vu que cet Ouvrage n'eſt qu'une eſpèce de rétractation, ou plutôt une explication adroite des vrais ſentimens de l'auteur, conciliée avec la croyance publique; un aveu ménagé de la religion populaire, ſans cependant nuire au fonds eſſentiel d'une doctrine qui n'admettoit de Dieu que le nom, & qui tiroit l'activité de toutes les cauſes, des qualités mécaniques de leurs principes. Tout ce qu'on va lire encore, quelque éclatant qu'il ſoit, n'a pas d'autres ſens.

« Il eſt plus juſte, plus convenable à la divinité de penſer » que cette Cauſe ſuprême, aſſiſe dans le ciel, n'a qu'une » influence de conſervation ſur les êtres de l'Univers, que de » la faire aller & venir dans des lieux indignes de ſa gloire, & » de l'abaiſſer juſqu'aux détails du globe terreſtre: détails qui ſont » même au-deſſous d'un homme qui gouverne, d'un Général » d'armée, d'un premier Magiſtrat, d'un chef de famille. Qu'il

s'agiſſe

s'agiſſe de lier des hardes, ou de quelqu'autre fonction auſſi vile, il eſt tel eſclave d'un Roi, qui ne voudroit pas deſcendre juſque-là. »

Je demande ſi cette tournure ne reſſemble pas à l'explication d'un mal-entendu? On m'accuſe d'avoir dit que la Providence ne deſcendoit pas juſqu'au monde ſublunaire: c'eſt par reſpect de la divinité que je l'ai dit; loin de m'en faire un crime, on doit m'en ſavoir gré.

« Cambyſe, Xerxès, Darius préſentoient bien à leurs peuples l'image de la grandeur & de la majeſté du Prince: mais le Prince lui-même étoit à Suze ou à Ecbatane, inviſible & tranquille, dans un palais brillant d'or, d'ambre & d'ivoire. De longues avenues ſe ſuccédant les unes aux autres, offroient de ſtades en ſtades des enceintes ſuperbes, où l'on entroit par des portes d'airain. Dans ces enceintes étoient placés, par ordre, les Seigneurs les plus apparens. D'autres, attachés à la perſonne du Roi, faiſoient le ſervice de l'intérieur. D'autres faiſant garde à chacune des entrées, recevoient les avis, prêtoient l'oreille à tout; de ſorte que le Roi lui-même, portant les noms glorieux, de maître unique & même de Dieu, voyoit tout, entendoit tout. Il y avoit d'autres Officiers pour recevoir les tributs & les dons des peuples; d'autres pour commander les armées, pour préſider aux chaſſes; d'autres pour recevoir les offrandes des Nations; d'autres enfin pour l'adminiſtration des différentes parties. Tout l'empire de l'Aſie, qui s'étend au couchant juſqu'à l'Helleſpont, & au levant juſqu'aux Indes, partagé en différentes provinces, avoit autant de chefs & de Satrapes, & de Rois; tous ſerviteurs du grand Roi. Il y avoit des coureurs, des obſervateurs, des gardes, des porteurs de meſſages, des inſpecteurs de ſignaux. L'ordre étoit tel, ſur-tout parmi ces derniers, que, par le moyen de feux allumés de loin en loin, le Roi ſavoit le même jour, à Suſe & à Ecbatane, ce qui étoit arrivé aux extrémités de l'Empire.

Mais il y a autant de différence entre le Dieu qui gouverne le monde & le grand Roi, qu'il y en a entre le grand Roi

» & le plus vil des insectes. Donc, s'il est au-dessous de la » majesté de Xerxès d'exécuter tout par lui-même, & d'entrer » dans ces détails, on doit, à plus forte raison, en dispenser » la divinité.

» Disons plutôt, comme nous l'avons dit, que Dieu est tel- » lement établi dans la plus haute région de l'Univers *(z)*; que » sa puissance, répandue par-tout, meut le Soleil, la Lune; » qu'elle fait circuler tout le Ciel; qu'elle produit tout ce qui est » sur la Terre, & qu'elle le conserve. Il n'a pas besoin d'art, ni » de secours, ni de services étrangers, comme ceux qui règnent » sur nous, & qui n'emploient plusieurs mains que par foiblesse. » Le propre de la divinité est d'exécuter toute sorte de plans » avec une facilité extrême, & par un mouvement simple : » semblable à ces Machinistes *(a)* qui produisent, par un seul » ressort, des effets très-différens; qui composent des figures » humaines, dont un seul fil fait jouer la tête, les mains, les » épaules, les yeux, quelquefois tous les membres, avec une » sorte de cadence.

» La divine Nature peut donc de même, par un mouvement » simple de la première région, communiquer son action aux » régions suivantes, & aller, de proche en proche, jusqu'aux » extrémités. L'une mûe, meut l'autre à son tour : & chacune » d'elles répondant à l'impression, selon sa nature propre, a un » mouvement d'une espèce particulière, différent des autres mou- » vemens, quelquefois même contraire aux autres, quoique la » première impression ait été la même pour tous. Si on jetoit à la » fois d'un même vase un globe, un cube, un cône, un cylindre, » chacun de ces corps suivroit une direction particulière, selon sa » configuration propre; ou, si on veut un autre exemple, qu'on » jette un oiseau, un quadrupède, un poisson, chacun d'eux cher- » chant l'élément qui lui convient, l'oiseau s'élèvera dans l'air, le » quadrupède se rangera parmi les animaux terrestres, le poisson

(z) Vid. Loc. de Cœlo 1.° Πάντες γὰρ ἄνθρωποι ἀεὶ θεῷ....

(a) Nous lisons μηχανοποιοὶ, avec Vulcanius, au lieu de μεγαλώπεροι, qui ne forme aucun sens; ou, si l'on veut, μηχανοτεχνοὶ, comme dans le manuscrit cité.

s'élancera dans les eaux; c'eſt cependant la même impulſion « qui leur a donné à chacun leur propre mouvement. »

Voilà donc quelle eſt l'influence de la divinité ſur les choſes d'ici-bas; celle d'un mouvement général, modifié par la nature eſſentielle des êtres qui le reçoivent: c'eſt ainſi que le métal en fuſion, coulant dans la direction la plus ſimple, ſe diviſe & ſe modifie d'une infinité de manières, en entrant, par les différens couloirs qu'il rencontre, dans les matrices de toutes eſpèces où il eſt reçu.

« La même choſe arrive dans le monde. Par la ſimple révolution du ciel, qui s'achève en un jour & en une nuit, « les mouvemens divers des corps *(b)* ſe trouvent produits. « Quoique tous renfermés dans la même concavité du globe « univerſel, les uns ſe meuvent plus lentement, les autres plus « vîte, ſelon leurs natures particulières, & les eſpaces qu'ils « ont à parcourir. La Lune achève ſa révolution dans un « mois, dans lequel elle a ſon accroiſſement, ſon plein & ſon « déclin; le Soleil dans un an, & avec lui Vénus & Mercure « qui l'accompagnent, ἰσόδρομοι; Mars en deux ans; Jupiter « en douze; Saturne en trente, c'eſt-à-dire en un temps une fois « & demi plus grand que celui de l'aſtre qui eſt au-deſſous « de lui. Enfin le concert de tous ces corps, qui ſe meuvent « avec une harmonie parfaite, commence & finit par l'unité; ce « qui a mérité à l'Univers le nom de *Tout ordonné*, κόσμος, plutôt « que celui de *Tout déſordonné*. Ainſi lorſque dans un chœur, « le Coryphée *(c)* a commencé, tous ceux qui le compoſent, « hommes & femmes, lui répondent, & forment un concert « de voix de toute eſpèce, graves & aiguës. Il en eſt de même « de Dieu agiſſant dans l'Univers. Par l'impreſſion que donne « d'en-haut ce Coryphée du monde, le ciel & les aſtres ſont « ébranlés pour ſe mouvoir à jamais: le Soleil, tout lumineux, «

(b) Ocellus ſe ſert du même mot, διέξοδοι, pour ſignifier le mouvement périodique des aſtres & des élémens.

(c) Ἔξαρχος *præcentor, præſultor dux choreæ*, ὁ ὢν τῆς ἱερᾶς περιχορεύμενος.

» s'avance par un double mouvement, dont l'un marque les jours
» & les nuits aux points du lever & du coucher; l'autre amène
» les quatre saisons allant, par un mouvement oblique, du midi au
» septentrion, & revenant du septentrion au midi. De-là naissent
» les pluies de chaque saison, les vents, les rosées & tous les autres
» phénomènes de l'air, toujours par l'action de la cause primordiale.
» De ces causes secondes naissent les courans des rivières,
» les gonflemens des mers, les accroissemens des plantes, la
» maturité des fruits, la fécondation des animaux, la naissance de
» tout ce qui végète, sa perfection, son dépérissement; avec
» le concours de la disposition particulière de chacun des êtres,
» comme nous l'avons dit.
» Quand donc le Chef suprême, le générateur invisible aux
» yeux du corps, visible aux yeux de l'esprit, a donné le signal
» aux natures qui se meuvent entre le Ciel & la Terre, toutes,
» sans s'arrêter jamais, s'avancent dans leurs cercles, selon les
» bornes qui leur sont prescrites, disparoissant & reparoissant
» tour-à-tour, sous mille formes qui s'élèvent & qui s'abaissent,
» toujours par l'impression du même principe.
» On peut comparer ce qui s'exécute dans le monde aux
» mouvemens d'une armée. Quand le son aigu de la trompette
» s'est fait entendre, tout se remue & s'empresse; l'un saisit son
» bouclier, l'autre sa cuirasse, l'autre son casque & ses bottes
» d'acier, l'autre son baudrier. Le cavalier met le mords à son
» cheval: celui-ci monte sur son char, cet autre donne le mot
» de l'ordre; le Capitaine se place à la tête de sa compagnie,
» le Taxiarque à la tête des rangs, le Chevalier à la tête de son
» escadron, le simple soldat, chacun à son poste: tout marche
» sous l'ordre du Général, lequel est dirigé lui-même par l'ordre
» souverain de celui qui a l'empire.
» Cette image est l'emblème de l'Univers *(d)*. Chaque chose
» s'y fait selon les loix qui lui conviennent, sous l'impression
» unique d'un être qui, pour être invisible & caché, n'en est

(d) Cette comparaison a été employée par Aristote, *Metaph. XIV, 10.* Elle prouve l'activité des causes secondes, & la causalité seulement générale du premier moteur.

ni moins actif, ni moins démontré à notre raiſon. Comme « notre ame, par qui, toute inviſible qu'elle eſt, nous vivons, « nous bâtiſſons des villes, des maiſons, &c. On ne la voit point, « elle ne ſe manifeſte que par ſes œuvres. C'eſt elle toutefois « qui a dreſſé le plan régulier de la vie humaine, qui le ſuit, « qui le remplit: c'eſt elle qui a montré à cultiver les terres, « à les enſemencer: c'eſt elle qui a inventé les arts, établi les « loix, réglé la police, diſtribué les fonctions de la vie civile: « enfin c'eſt elle qui a montré à faire la guerre au dehors, & « à conſerver la paix au dedans. «

Il en eſt de même de Dieu, dont la puiſſance eſt ſupérieure « à toute autre puiſſance, la beauté à toute autre beauté, dont « la vie eſt immortelle, la vertu infinie. Sa nature, incompré- « henſible à toute nature, ne peut ſe montrer à nous que par « ſes œuvres. Auſſi tout ce qui ſe fait dans l'air, ſur la terre, « dans les eaux, on peut dire avec vérité que c'eſt l'ouvrage de « Dieu, de ce Dieu qui maintient tout: «

Par qui tout fut, eſt, ſera dans le monde, «
Humains, plantes, oiſeaux, poiſſons qui fendent l'onde (e). «

(e) Le poëte cité par Ariſtote eſt Empédocle; mais ce Philoſophe ſemble altérer le ſens du poëte, qui n'a pas dit de Dieu, qu'il fut auteur de tout, mais de l'amitié & de la haine. Simplicius cite le morceau tout entier; le voici:

Ἐν᾽ ᾧ κότῳ· ἀμόρφα καὶ ἄνδιχα πάντα πέλονται

Σωὶ δ᾽ ἔσι ἐν φιλότητι καὶ ἀλλήλοισι ποδεῖται·

Ἐκ τῶν γὰρ πάντ᾽ ὅσ᾽ ἦν, ὅσα τε ἔ᾽ ἔσι καὶ ἔσται

Δένδρα τε βεβλάσηκε καὶ ἀνέρες ἠδὲ γυναῖκες

Θῆρες τ᾽ οἰωνόιτε, καὶ ὑδατοθρέμμονες ἰχθῦς

Καὶ τε θεοὶ δολιχαίωνες τιμῆσι φέρεσθαι.

Ariſtote lui-même l'a pris dans ce ſens, *l. III, c. 4 de ſa Métaph.* & de-là on tire une nouvelle preuve de ſuppoſition du livre *de Mundo*. Puiſque l'auteur de ce livre a donné à ces vers un autre ſens que celui qu'Ariſtote lui a donné dans ſa Métaphyſique, il s'enſuit, dit-on, que l'auteur du livre eſt autre qu'Ariſtote.

On pourroit répondre que tous les jours on emprunte les expreſſions d'un poëte, ſans emprunter le ſens de ſa phraſe, ſur-tout lorſqu'il s'agit d'énumération; & qu'un écrivain enrichit ſon texte d'une double beauté, par l'expreſſion poëtique & par le trait d'érudition. Tous ceux qui aiment à citer, ſont dans ce cas-là, les Anciens plus que d'autres; & ſi on y prend garde, on verra

» On pourroit encore comparer Dieu, quoique cette compa-
» raiſon ne ſoit pas infiniment noble *(f)*, à ces rangs de pierre
» qu'on nomme clés de voûte dans l'architecture, & qui ſou-
» tiennent tout un édifice par la réſiſtance égale qu'elles oppoſent
» de toutes parts. On dit que Phidias ayant fait la ſtatue de
» Minerve, qui eſt placée dans la citadelle d'Athènes, inſéra
» au milieu du bouclier de la déeſſe ſon propre portrait, lequel,
» par un art ſecret, étoit tellement lié avec tous les membres de
» la Déeſſe, que ſi jamais on entreprenoit d'enlever cette image,
» on ſeroit forcé de briſer en même temps toute la ſtatue *(g)*.

» Il en eſt de même de Dieu dans le monde: c'eſt lui qui
» en fait l'accord & le lien, avec cette différence ſeulement
» qu'il n'eſt pas au milieu, où eſt la terre, dans une région
» d'agitation & de trouble; mais au plus haut de la circonférence,
» dans la région la plus pure; parce qu'il eſt le plus pur des
» êtres. Région que nous appelons à juſte titre *Uranos*, parce
» qu'elle eſt le terme ſupérieur de l'Univers, ὅρος τῶν ἄνω;
» *Olympé*, c'eſt-à-dire tout brillant, ὁλολάμπης, parce qu'il
» eſt totalement ſéparé de tout ce qui approche des ténèbres &
» des mouvemens déſordonnés qu'on voit dans ces régions
» inférieures, où, pour me ſervir des expreſſions d'Homère,

que c'eſt le goût de l'auteur du livre *de Mundo*.

Mais il y a une autre réponſe plus ſimple; c'eſt qu'Ariſtote prend ici dans le ſens phyſique ce qu'il avoit pris ailleurs dans le ſens métaphyſique. Il s'agit, dans l'endroit objecté, du principe de compoſition par l'amitié, & de décompoſition par la haine. Qu'eſt-ce que cette amitié & cette haine en phyſique, ſinon le principe dont l'action diviſe & réunit, compoſe & décompoſe les êtres; principe qui eſt eſſentiellement ce qu'on appelle Dieu, & auquel par conſéquent on peut appliquer, ſur-tout dans une lettre, ce qu'Empédocle avoit dit de l'amitié & de la haine!

Nous obſerverons, en paſſant, que Beſſarion a rendu inexplicable le texte d'Ariſtote, en traduiſant γεννᾶν ἐξ αὐτῶ τῆ ἑνος par *generare præter ipſum unum*; pourquoi ne pas mettre *ex ipſo uno*! Et plus bas, λέγει γοῦν, *dicit enim*; il falloit *dicit igitur*: la prépoſition excluſive *præter*, & la conjonction cauſative *enim*, changent tout le ſens du texte d'Ariſtote, & le rendent inintelligible.

(f) Vulcanius lit, ἔοικε δ' ἔντως, εἰ ἐγ μικρότερον περιβάλλειν, τ' ἐπέχοντα τ' κόσμον θεὸν πῆς ὁμφάλοις. . . .

(g) Apulée écrit, dans ſa traduction, *Vidi ipſe in clypeo Minervæ, &c.*

règnent le trouble & les vents furieux : l'Olympe, dit le même « Poëte, «

L'Olympe eſt la demeure immortelle des Dieux ;
Ni les vents déchaînés, ni les bruyans orages
N'en troublent le repos : un ciel tout lumineux
Y fait naître des jours ſans nuits & ſans nuages.

Ce qui ſe paſſe dans la vie des hommes ſuffiroit pour « prouver que c'eſt-là qu'habitent les Dieux. Tous, tant que « nous ſommes, par toute la terre, nous levons les mains au « ciel quand nous faiſons des vœux. Homère l'a dit encore : «

La part que fit le ſort au puiſſant Jupiter
Eſt l'enceinte immortelle où s'enflamme l'éther.

Auſſi les corps les plus parfaits, les aſtres, le Soleil, la Lune « ſont placés dans le ciel. C'eſt par cette raiſon que ces corps « ſont les ſeuls qui gardent toujours le même ordre & conſervent « le même état. Jamais on ne voit parmi eux de ces mutations « qui changent ſans ceſſe la forme & la nature des choſes « terreſtres. Ce ſont tantôt des tremblemens qui déchirent la « terre elle-même ; tantôt des pluies exceſſives qui l'inondent : « ce ſont les flots de la mer qui font irruption dans ſes vallées, « qui changent la mer en terre & la terre en mer : ce ſont des « ouragans & des tourbillons qui renverſent des villes : ce ſont « des feux qui tombent du ciel comme dans le temps de Phaëton, « lorſque l'orient fut conſumé : ce ſont d'autres feux qui s'élancent « des antres ſouterrains du côté de l'occident, comme ceux de « l'Etna, lequel vomit des torrens de feu qui ſe roulent au « milieu des terres. Ce fut dans un de ces évènemens terribles, « qu'un heureux génie conſerva la race des hommes pieux, « engagés dans ces ruiſſeaux de flammes. Les enfans avoient « chargé ſur leurs épaules leurs pères décrépits ; le courant de feu, « prêt à les envelopper, ſe diviſa, & reſpecta la tendre piété des « jeunes hommes qui emportoient les auteurs de leurs jours. »

Une idée qui plaît, ſéduit : c'eſt peut-être par cette raiſon

que je crois voir dans ce trait fabuleux, rapporté pour prouver, quoiqu'assez mal, que les Dieux récompensent la vertu, une nouvelle preuve que l'objet de l'auteur est de donner bonne idée de sa religion, & d'effacer des impressions qui pouvoient lui faire tort. Ce trait est de ceux qui prouvent trop, afin qu'on en conclue qu'ils ne prouvent rien.

« Enfin, pour le dire en un mot, ce qu'est le Pilote dans » un navire, le Conducteur sur un chariot, le Coryphée dans » un chœur, la Loi dans une ville, le Général dans une armée, » Dieu l'est dans le monde. Mais avec cette différence, que » tout homme qui gouverne, ne peut le faire que par des soins » pénibles & des efforts douloureux; Dieu le fait sans peine, » sans effort, sans aucune espèce de fatigue. Placé dans un lieu » immobile, il meut, emporte tout, où & comme il lui plaît, » & selon des formes différentes; de même que la loi civile, » qui, sans se mouvoir, meut & règle chaque citoyen confor- » mément à l'ordre public. Sous l'impression de la loi, les chefs » se rendent au Conseil, les Juges à leurs tribunaux, les Orateurs » aux assemblées: celui-ci, nourri par l'État, se rend au Prytanée; » cet autre arrive devant les juges, pour y rendre compte de » sa conduite; celui-là descend dans les prisons pour y mourir. » C'est par cette même loi que les jours de fêtes sont célébrés » en leurs temps, de même que les assemblées annuelles, les » festins publics, les sacrifices aux Dieux, les offrandes pour les » Génies, les expiations pour les morts. Ainsi les différentes » fonctions de la société, remplies par les membres différens qui » la composent, sous l'autorité d'une seule loi, conservent tous » ceux qui obéissent. L'ordre est donné,

Tout le peuple gémit: les autels en tous lieux
Sont arrosés de sang, pour appaiser les Dieux.

» Que l'Univers soit une grande ville, sa loi suprême est » Dieu: loi d'un équilibre parfait, qui n'admet ni changement, » ni réforme, & qui par-là est infiniment supérieure à celles qui sont gravées dans les dépôts des villes. »

Dans

Dans les autres emblèmes de la divinité, l'auteur a préſenté la majeſté, l'action & le repos de Dieu dans la Nature : ici il préſente la manière dont il agit : c'eſt en déterminant, par une impulſion morale, le premier mobile au mouvement qui lui eſt propre, & par lui les autres ſphères, juſqu'au centre du monde. C'eſt une ſorte d'intimation ou de manifeſtation qui détermine le premier agent à ſon action propre, de la même manière que l'objet appétible détermine l'appétit, l'objet aimable la puiſſance d'aimer, l'objet intelligible la faculté intellective : Ὡς ὀρεκτὸν, ὡς τὸ ὀρεκτὸν, ὡς νοητὸν, ὡς τὸ ἐρώμενον. *De Anima; l. III, c. 10.* Nous avons dit, dans la première partie, que cette explication mettoit toute l'activité & la cauſalité réelle, non dans Dieu, mais dans les agens inférieurs : Dieu ne meut que comme fin, & non comme cauſe.

« C'eſt par l'activité continue de cette loi, que l'ordre eſt diſtribué dans toutes les parties du Ciel & de la Terre ; dans « toutes les natures, ſelon l'organiſation de leurs ſémences parti- « culières ; dans les plantes & dans les animaux, ſelon leurs « eſpèces. *Les vignes, les pêchers, les figuiers, les oliviers,* pour « ſuivre l'énumération d'un poëte, *tous les arbres fruitiers, tous* « *ceux qui ont un autre uſage, le plane, le pin, le buis, l'aune,* « *le peuplier, le cyprès odoriférant ;* & ceux encore qui produiſent « les fruits tendres, que l'art ne peut conſerver, les poiriers, les « pommiers ; enfin les animaux ſauvages & domeſtiques qui « naiſſent & vivent dans l'air, ſur la terre, dans l'eau, qui croiſſent « juſqu'à un certain point, & qui dépériſſent peu à peu : tout « obéit aux loix de Dieu *(h).* »

CHAPITRE VII.

On va voir, dans ce chapitre, toutes les idées de la Providence brouillées & noyées dans un amas d'érudition, qui

(h) Car, dit Héraclite, *tout ce qui touche la terre, tire d'elle ſa nourriture.* Ce mot, qui dans le texte ſe trouve à la fin de ce chapitre, n'a pas été traduit par Apulée, parce qu'il eſt hors d'œuvre, & qu'il n'a point de liaiſon avec ce qui précède, ni avec ce qui ſuit.

jette beaucoup d'étincelles & qui ne dit rien. Dieu eſt non-ſeulement la ſource & le principe de tout, il eſt tout. On adopte tous les noms que lui ont donnés la fable, l'hiſtoire, la philoſophie, la religion, la ſuperſtition, afin que perſonne ne ſoit mécontent. Écoutons l'auteur, & ſouvenons-nous qu'il a dit plus haut, que le Monde étoit le père de tous les êtres, & le plus beau.

« Dieu eſt un, & n'a pluſieurs noms que par rapport aux
Vid. Phorn. Περὶ θεοῦ. » différentes fonctions qu'il remplit. On l'appelle *Zeus* & *Dios*,
» deux noms qui réunis ſemblent ſignifier *par qui nous vivons.*
» On l'appelle *Chronus* & *Cronus*, parce que ſa durée remplit
» l'infinité paſſée & l'infinité à venir. On le nomme *Tonnant*,
» *Éthérien*, *Serein*, *Pleuvant*, *Foudroyant*, parce qu'il eſt le maître
» de la pluie, de la foudre, & des autres phénomènes ſemblables.
» Il eſt le père des fruits, le roi des villes; le générateur, le
» défenſeur, le protecteur, le Dieu de la patrie; le compagnon
» fidèle, le garant de l'amitié; l'hoſpitalier, le Dieu des armées,
» l'auteur des trophées, l'expiateur, le combattant, le miſéri-
» cordieux, comme diſent les poëtes; le libérateur, le ſauveur;
» enfin le céleſte & le terreſtre; raſſemblant ſur lui tous les
» effets de la nature & de la fortune, parce qu'il eſt également
» l'auteur des uns & des autres. C'eſt pourquoi on peut citer
» ici les vers d'Orphée *(i)*: *Jupiter, maître du tonnerre, eſt*
» *le premier & le dernier, il eſt l'extrémité & le milieu. Tout vient*
» *de lui. Il eſt le ſoutien & la fin du ciel & de la terre. Il eſt*
» *l'époux fécond & la nymphe immortelle. Il eſt la vie de tout,*
» *l'ame du feu, la ſource des mers; il eſt le Soleil & la Lune,*
» *le roi, le maître, le père de tout. Il renfermoit tout en lui, tout eſt*
» *ſorti de ſes entrailles ſacrées (k).* Je penſe que ce qu'on appelle
» *Néceſſité* n'eſt autre choſe que Dieu, parce que ſa nature eſt
» immuable; que c'eſt lui encore qu'on appelle *Fatalité*, parce
» que ſon action a toujours ſon cours; *Deſtin*, parce qu'il conduit

(i) L'édit. de Paris, 1541, ne cite point les vers d'Orphée; on y lit ſeulement: Ἐν πᾶσι ὀρφικοῖς ὑ κακῶς λέγεται α λέγεται. Οἶμαι ὃ ἐγ τῷ Ἀνάγκην...

(k) Voyez ici le texte de Pythagore, cité par S.t Juſtin, *Cohort. ad Græc. p. 20.*

chaque choſe à ſa deſtination: car il n'eſt rien qui n'aille à ſa « fin; *Mœra*, parce qu'il diſtribue les parts à chacun des êtres; « *Néméſis*, par la même raiſon; *Adraſtée*, ou toute-puiſſance, « à cauſe de ſon pouvoir irréſiſtible ſur toute la Nature; *Aiſa*, « parce qu'il eſt toujours le même. L'allégorie des Parques a « encore le même ſens: elles ſont trois, pour ſignifier les trois « temps. Le fil qui eſt ſur le fuſeau eſt le paſſé, celui qu'on y « met eſt le préſent, celui qu'on n'y met pas encore eſt l'avenir. « Une des Parques règne ſur le paſſé; c'eſt Atropos, parce que « le paſſé eſt irrévocable; Lachéſis règne ſur l'avenir, parce que « le ſort le garde en ſes mains; l'inſtant préſent appartient à « Clotho, qui diſtribue à chaque être ce qui lui convient dans « chaque moment de ſon actualité. Cette image ingénieuſe n'eſt « autre choſe que la divinité; car ſelon l'ancienne tradition des « hommes, dit Platon, Dieu comprenant en ſoi le commen- « cement, le milieu & la fin de chacun des êtres, traverſe en « ligne droite toute la Nature, ayant à ſa ſuite la Juſtice, pour « le venger de ceux qui tranſgreſſent ſa loi. Heureux celui qui « s'eſt attaché à cette loi dans tous les temps de ſa vie! »

Vid. Phorn. Περὶ τῶν μύ-ρων.

Vide Mosh. ad Cudw. p. 182, §. 2.

Ariſtote finit par ce beau trait, qui, joint à l'autorité de Platon, ſuffit ſeul pour confondre ſes envieux, en faiſant voir qu'il parle comme lui ſur l'ordre, la providence & la juſtice des Dieux. Et en finiſſant de la ſorte, il laiſſe dans l'eſprit de ſon lecteur le titre de juſtification qu'il vouloit y mettre, & pare à tous les traits de la médiſance & de l'envie.

NEUVIÈME MÉMOIRE
SUR
LE PRINCIPE ACTIF DE L'UNIVERS.
Idées des Stoïciens ſur la nature de Dieu & du Deſtin.

Par M. l'Abbé LE BATTEUX.

ZÉNON de Cittium, ainſi ſurnommé à cauſe de ſa patrie, pour le diſtinguer de Zénon d'Élée & de pluſieurs autres Zénons connus dans l'hiſtoire, commença à paroître vers la CXX.e Olympiade, environ trois cents ans avant J. C.

Pendant les trente premières années de ſa vie, il ne ſe douta nullement qu'il fût deſtiné à former une ſecte dans la Philoſophie. Phénicien d'origine, héritier du goût & de l'induſtrie de ſes pères, il s'étoit occupé, dans le commerce, à faire valoir ſes fonds & à augmenter ſa fortune, lorſque la mer engloutiſſant ſes vaiſſeaux, lui enleva ſes biens & ſon crédit. La philoſophie, dans ce moment critique, lui offrit un port qu'il eut le bon eſprit d'accepter.

Il y avoit alors de quoi choiſir à Athènes. Toutes les routes étoient non-ſeulement ouvertes, mais encore frayées. Ariſtote, mort depuis environ vingt ans, avoit laiſſé Théophraſte pour ſoutenir la gloire du Lycée. Polémon occupoit la chaire de Platon. Cratès avoit hérité de la diploïde de Diogène & de ſon eſprit cynique. Épicure, aſſis dans ſes jardins, prêchoit l'inaction d'après Ariſtippe & Hiéronymus de Rhodes. Stilpon s'exerçoit à la dialectique dans l'école de Mégare. Enfin Arcéſilas & Carnéade, ſoutenant le pour & le contre, & oppoſant par-tout le raiſonnement au raiſonnement, réduiſoient tout à de ſimples probabilités.

Zénon entendit tous ces maîtres, & ſut profiter de leurs

leçons; mais ſa pauvreté actuelle, la fâcheuſe expérience qu'il avoit faite des choſes de la vie, & ſur-tout une certaine triſteſſe de caractère le portant à l'auſtérité des mœurs, il embraſſa la Secte cynique, qu'il ne fit que préſenter ſous une dénomination nouvelle, & dont pourtant il ôta l'indécence & adoucit les prétentions.

La haute idée qu'il donna du Sage, ne fut pas tout-à-fait un paradoxe, tant qu'elle fut ſoutenue de ſes exemples. Le roi Antigonus Gonatas, qui n'ayant pu l'attirer chez lui, venoit de temps en temps ſéjourner à Athènes, pour le voir & pour l'entendre, s'écria, lorſqu'il apprit la nouvelle de ſa mort, *quel ſpectacle perdu pour moi!* Il eut des diſciples dignes de ſa réputation, parmi leſquels on compte Cléanthe, qui n'eut pas le caractère moins élevé que ſon maître; Panétius, qui fut l'ami & le compagnon de Scipion; & Poſidonius, dont Cicéron entendit les leçons, & devant qui le grand Pompée abaiſſa les faiſceaux de l'Empire. Je ne parle point des Latins, de Caton d'Utique, de Sénèque, de Traſéas Pétus, de l'empereur Marc Antonin & de pluſieurs autres, dont les maximes ſévères, jointes à la fierté du cœur Romain, ont mis le comble à la gloire du Portique.

Diog. Laërt. Zen. ſeg.

Le champ de la Philoſophie étoit ſi cultivé quand Zénon s'y préſenta, que ce fut pour lui une néceſſité de s'établir dans les penſées de ceux qui l'avoient précédé. Comme il n'étoit guère permis d'ouvrir une École, & d'élever une chaire nouvelle ſans y enſeigner rien de nouveau; il eut recours à l'art de Stilpon, dont il avoit ſuivi les leçons ſoigneuſement pendant dix ans, & trouva le moyen, en changeant les termes, en rafinant ſur les définitions, de rajeunir les idées les plus vieilles, & de préſenter un édifice brillant, capable d'attirer les yeux & de rendre l'auditoire nombreux. Le projet n'étoit pas ſtoïque. *Plato*, dit Cicéron, *reliquit perfectiſſimam diſciplinam Peripateticos & Academicos nominibus differentes, re congruentes, a quibus Stoïci verbis magis quàm ſententiis differunt.* Et, dans un autre endroit, il dit encore que Zénon n'a rien inventé, & qu'il n'a que changé les noms: *Nihil novi reperiens, emendans ſuperiora immutatione verborum.*

Lucul.

Juſte-Lipſe qui a entrepris, dans un ouvrage fait exprès, d'élever la ſecte des Stoïciens au-deſſus de toutes les autres ſectes, & qui la voit toujours avec une admiration qui le ſéduit, eſt bien éloigné d'adopter ce jugement du philoſophe Romain: il en parle même avec aſſez peu de ménagement. Toutefois il devoit penſer que Cicéron faiſant, dans la maturité de l'âge & des idées, l'extrait qu'il nous a laiſſé des philoſophes Grecs, travailloit pour ſa propre gloire encore plus que pour celle du nom Romain. Il devoit ne pas oublier que lui-même accorde à Cicéron, dans cette matière, la plus grande autorité, le citant à tout propos pour expliquer même les dogmes du Portique. Cicéron d'ailleurs n'eſt pas le ſeul qui ait fait ce reproche à Zénon: « Je le vois, diſoit Polémon, qui, ſuivant » la mode de ſon pays, ſe gliſſe dans les jardins pour en dérober les fruits. » Enfin il ne ſeroit pas difficile de juſtifier le jugement de Cicéron par des preuves de détail.

Plutôt que de s'inſcrire en faux contre un fait ſi évident, le Savant moderne auroit pu ſe ſouvenir que Zénon, même en qualité de Stoïcien, n'étoit pas obligé de remplir toute l'idée du Sage qu'il avoit crayonnée, puiſqu'il ne la donnoit que comme une poſſibilité métaphyſique, à laquelle tout mortel devoit tendre, nul ne pouvoit arriver: *Non dicebant quemadmodum ipſi viverent, ſed quemadmodum vivendum eſſet.* Mais entrons en matière.

Sen. de vit. beat. c. 18.

Zénon philoſophe, ſe regarda comme citoyen de l'Univers, concitoyen des Dieux, en correſpondance néceſſaire avec toutes les parties qui compoſent la patrie commune; obligé par conſéquent de concourir pour ſa part à la plus grande perfection du tout, & de diriger vers ce point toutes ſes penſées, toutes ſes actions, dans tous les momens de ſa vie. Cette idée, quoique peu nouvelle, n'en étoit pas moins philoſophique, ni moins juſte.

Il ſe repréſentoit le Monde comme un grand animal ſphérique, doué d'intelligence, compoſé par conſéquent d'un corps & d'une ame, qui agiſſoient réciproquement l'un ſur l'autre, ſelon certaines loix naturelles & immuables, en vertu deſquelles

toutes les parties alloient à leurs fins propres, pour la plus grande perfection du tout.

Zénon, dont l'ame dans ce ſyſtème étoit, comme celle de tout autre homme, une parcelle de Dieu, attachée à une parcelle de matière organiſée, & ſoumiſe aux loix immuables de la Nature univerſelle, ne s'en croyoit pas moins obligé de faire des efforts de vertu pour ſe rapprocher de la ſource, & pour honorer le Dieu qui animoit ſon corps mortel.

Il eût été plus ſimple, pour le dire en paſſant, & plus conforme au principe fondamental de l'immutabilité des cauſes & des effets, qui ſera plus amplement développé ci-après, d'y tendre *par nature*, en ſe laiſſant aller ſans réſiſtance aux impreſſions toujours victorieuſes du principe univerſel, qui de gré ou de force emportoit tout ſans exception, corps & ame, vers le but de la Nature : *ducunt volentem fata, nolentem trahunt.* Réſiſter à la loi de force qui règle l'Univers, c'étoit imiter le chien traîné par l'eſſieu d'un chariot qu'il ne veut pas ſuivre. Les Stoïciens mêmes uſoient de cette comparaiſon. Toute la vertu, toute la raiſon, toute la philoſophie devoit donc conſiſter à ne point lutter en cette vie contre une néceſſité invincible. Ἀκολούθησον θεῷ, *Obéiſſez à Dieu* : c'étoit la grande maxime de l'École. *Vid. Man. in Zen.*

Mais il eſt néceſſaire d'entrer dans quelques détails du ſyſtème, & de ſuivre la progreſſion des idées de nos Philoſophes. J'épargnerai les citations, & j'éviterai les diſcuſſions épiſodiques.

Les Stoïciens mettoient de la différence entre l'Univers & le Monde. L'Univers comprenoit tout l'eſpace, plein ou vide. Le Monde étoit cette partie de l'eſpace abſolument remplie de ſubſtance, & autour de laquelle étoit répandu le vide.

Ils admettoient pluſieurs mondes, qui devoient ſe ſuccéder les uns aux autres, naiſſans tous de la même ſubſtance, périſſans tous par le feu. Chacun de ces mondes étoit le phénix, unique de ſon eſpèce, qui ſe conſumoit par lui-même, & renaiſſoit de ſes propres cendres.

La ſubſtance primitive étoit à peu près homogène dans toutes ſes parties, n'ayant guère d'autres différences que le plus ou le moins de fineſſe ou de groſſièreté. De cette ſubſtance ſe tiroient tous les êtres, Dieux, eſprits, animaux, matière brute, ſans diſtinction.

Dans le premier débrouillement de cette ſubſtance, il ſe fit d'abord une ſecrétion de deux ſortes de principes, dont les uns devoient compoſer l'ame, les autres le corps du monde.

Sen. ep. 54. Laër. lib. VIII, c. 3. Ceux qui devoient compoſer le corps ſe formoient d'abord en élémens, au nombre de quatre, aſſez connus dans la philoſophie ancienne. Les élémens, étant compoſés, étoient, comme tels, altérables & deſtructibles. Les principes, étant ſimples, étoient, auſſi comme tels, inaltérables & indeſtructibles. Les élémens, après s'être changés réciproquement les uns aux autres, pendant tout le temps que ſubſiſtoit un monde, & après avoir circulé une infinité de fois dans les individus de toutes eſpèces, rentroient à la fin dans leur état primitif de principes, par la réduction univerſelle.

L'ame étoit auſſi compoſée de principes, mais de ces principes qui ne prenoient point l'organiſation par laquelle ils euſſent été convertis en élémens: c'étoit la partie la plus fine & la plus déliée de la matière univerſelle, qui reſtoit après que la partie la plus groſſière en avoit été ſéparée, pour devenir élémens & matière proprement dite.

Comment cette ame étoit-elle organiſée? Les Stoïciens n'en ſavoient rien ſans doute. Ils avoient renoncé à toutes les diſtributions myſtiques & harmoniques de l'école de Pythagore. Mais elle avoit en vertu, ſoit de ſa pureté, ſoit de ſon organiſation, la puiſſance motrice, le ſentiment, l'intelligence, la raiſon, qu'elle diſtribuoit dans les différentes parties du monde, ſelon leurs deſtinations & leurs emplois, déterminés par leurs fonds & leurs formes ſpécifiques.

Plut. de Plac. 1, 13. L'ame étoit cauſe active, ποιεῖν αἴτιος; le corps cauſe paſſive, ἧδε τὸ πάσχειν. L'une agiſſant dans l'autre, & y prenant, par ſon action même, un caractère, des formes, des modifications qu'elle n'avoit pas par elle-même; à peu près comme l'air, qui,

qui, chaſſé dans un inſtrument de muſique, fait connoître, par les différens ſons qu'il produit, les différentes modifications qu'il y reçoit; ou comme la sève qui, uniforme dans la tige d'une plante, & diſtribuée méthodiquement dans les différentes parties, devient bois, écorce, feuille, fleur, fruit, n'ayant auparavant aucune de ces formes par elle-même *(a)*. J'uſerai quelquefois d'images en traitant cette matière, parce que j'ai obſervé que les Philoſophes, tant anciens que modernes, n'ont inventé leurs ſyſtèmes de Coſmogonie que par analogie, & que la plupart de leurs raiſonnemens en derniers termes, ſe réduiſent à des comparaiſons.

L'ame du monde, répandue par-tout ſous différentes formes, & enviſagée dans ſes différentes fonctions, avoit différens noms chez les Stoïciens. C'étoit Dieu, le grand Jupiter, la Nature univerſelle, le Deſtin, Junon, Vénus, Minerve, la Providence. On peut lui donner, dit Sénèque, tels noms qu'on veut, pourvu qu'ils ſignifient quelque influence des choſes céleſtes ſur nous: il peut en avoir autant qu'il a de fonctions *(b)*: « Voulez-vous l'appeler *Deſtin!* vous ne vous tromperez pas: c'eſt le point à quoi tout eſt ſuſpendu, la cauſe « des cauſes. Voulez-vous l'appeler *Providence!* vous direz bien; « parce que c'eſt ſon conſeil qui pourvoit à tout dans le monde, « qui règle la marche irrévocable des êtres & les développemens « de toutes choſes. L'appelez-vous *Nature!* il n'y a point de crime: « c'eſt de lui que naiſſent tous les êtres, c'eſt par ſon ſouffle « que nous avons la vie. L'appelez-vous *Monde!* il l'eſt: il eſt « tout ce que vous voyez, tout dans toutes ſes parties, ſe « ſoutenant par ſa propre force. » On ſait juſqu'aux Antipodes, dit Plutarque *(c)*, que cette Nature univerſelle, *Natura communis,*

(a) Οὐκ ἔχον μορφὴν, μεταβαλλον δὲ εἰς ἃ βέλεται καὶ σωεξομοιούμενον πᾶσι. Poſid. cité par Stobée. Ecl. Phyſ.

(b) Quæcunque voles nomina propria Deo aptabis, vim aliquam effectumque cæleſtium continentia: tot appellationes ejus eſſe poſſunt quot munera. De Ben. IV, cap. 7. *Vis illum fatum vocare! non errabis: hic eſt ex quo ſuſpenſa ſunt omnia, cauſa cauſarum. Vis illum Providentiam! rectè dices, &c.* Quæſt. Nat. lib. II, c. 45. Voy. auſſi Laër. Zen. ſeg. 135.

(c) Ὅτι δὲ ἡ κοινὴ φύσις, ἣ ὁ κοινὸς τῆς φύσεως λόγος ὅδε τὸς Ἀντίποδας λέληθεν. Chryſip. dans Plutarque.

eſt, ſelon les Stoïciens, la même choſe que ce qu'ils appellent Providence, Deſtin, Raiſon univerſelle.

La définition qu'ils donnoient de Dieu, répandra ſur ces différentes dénominations, le jour dont elles ont beſoin, & fixera le ſens qu'elles avoient dans le Portique. Je choiſirai celle qui a été recueillie par Plutarque & par Stobée, comme donnant plus de détails que toutes les autres, dont elle réunit tous les traits. « Dieu eſt un feu artiſte, procédant avec méthode » à la formation du monde, lequel contient en lui toutes les raiſons » ſéminales ſelon leſquelles naiſſent les êtres, conformément à la loi du Deſtin *(d)*. » J'ai préféré, dans la traduction d'un texte ſi important, l'exactitude à l'élégance. A cette définition, Plutarque en ajoute une autre, comme par forme d'explication. « Dieu, dit-il encore, eſt un ſouffle, un eſprit, qui pénétrant » de ſon action le monde entier, prend différens noms, ſelon les formes dont il eſt revêtu dans les différentes parties. »

Pour bien développer cette définition, il faudroit expliquer 1.° ce que les Stoïciens entendoient par ce feu, qui conſtitue la nature de Dieu. 2.° Comment ils concevoient ces raiſons ſéminales qui dirigeoient l'action de Dieu. 3.° Quelle idée ils avoient du Deſtin, & de ſon influence ſur la production des êtres. Je vais l'eſſayer, ſans pourtant me flatter d'y réuſſir.

I. Les Stoïciens concevoient Dieu ſous l'idée de Feu. Le feu, comme perſonne ne l'ignore, étoit le ſymbole de la divinité le plus généralement adopté par les Nations polies; j'ajouterai, & par les Philoſophes du premier rang.

Ce n'étoit point ce feu qui ſert à nos uſages dans ce monde terreſtre, & qui toutefois y étoit regardé par les Anciens, comme le premier des quatre élémens. C'étoit, comme nous l'avons déjà fait entendre ci-deſſus, une ſubſtance infiniment ſubtile & active, que d'autres nommoient Éther, cinquième Subſtance, Quinteſſence, par oppoſition aux quatre élémens ſublunaires.

Si ce mot eût été métaphorique chez Zénon, comme le

(d) Πῦρ τεχνικὸν ὁδῷ βάδιζον ἐπὶ γενέσει κόσμου ἐμπεριειληφὸτος πάντας τοὺς σπερματικοὺς λογους, καθ' οὓς ἕκαστα καθ' εἱμαρμένην γίνεται.

ſont chez nous ceux d'ame, d'eſprit, de ſouffle, il auroit peut-être été auſſi juſte qu'aucun autre; mais il ſignifioit un corps, & un corps proprement dit, qui ſe définiſſoit par les trois dimenſions, & qui donnoit à Dieu même une ſurface ſphérique : *Rotundam Deo formam.* *Diog. Laërt. ſeg. 134. Sen. ep. 94.*

Tout étoit corps, ſelon les Stoïciens, tiré d'une maſſe homogène, deſtiné à rentrer dans la même maſſe par la réduction finale de toutes les formes. Les affections de l'ame même, les vices, les vertus étoient corps, parce qu'elles n'étoient qu'un corps modifié : *Corporis bona corpora ſunt : corpora ergò ſunt & quæ animi ; nam hìc quoque corpus eſt.* *Sen. ep. 103.* Zénon ne connoiſſoit d'incorporel que le vide, l'eſpace, le temps, & quelques autres êtres auſſi métaphyſiques.

Juſte-Lipſe prétend inférer, de ce que les Stoïciens diſoient que tout étoit corps, qu'ils entendoient par *corps*, ce que nous entendons par *ſubſtance.* Cette interprétation benigne pourroit avoir lieu ſi quelque choſe la favoriſoit d'ailleurs; mais tout la détruit. Elle ne pourroit ſervir de retraite aux Stoïciens, qu'en prouvant qu'ils diviſoient le corps comme nous la ſubſtance, en corps étendu non penſant, & en corps penſant non étendu; ce que les fauteurs des Stoïciens ne prouveront jamais.

Mais Zénon a dit formellement que Dieu étoit *eſprit*, πνεῦμα; Sénèque qu'il étoit intelligence, *mens*, & que même il étoit tout intelligence, *in illo nulla pars extra animum.* Je ne rapporte ces traits que pour montrer, en paſſant, combien le langage philoſophique eſt ſubtil en cette matière, & combien il eſt aiſé d'y être pris quand on n'a pas le ſecret de l'École.

Qu'on diſe que Dieu eſt *eſprit*, qu'il eſt intelligence, & l'intelligence du monde, cela prouve-t-il qu'il n'eſt pas corps, ſi ceux qui le diſent croient que la matière peut penſer? Or, ſelon les Stoïciens, la matière pouvoit avoir cette faculté, puiſqu'elle étoit du même ordre, du même genre, de la même pâte que l'ame, avec laquelle elle ne devoit faire qu'une maſſe après la fuſion totale de l'Univers.

Juſte-Lipſe détourne le paſſage de Sénèque, & lui donne

un ſens qu'il n'a pas : *Noſtri melior pars eſt animus ; in illo nulla pars extra animum.* Le Savant moderne s'arrête-là ; & s'il eût ajouté ce qui ſuit, *totus ratio eſt*, il nous auroit fait ſentir qu'*animus*, en cet endroit, ne ſignifie que la connoiſſance certaine du vrai, & l'amour conſtant du bon ; deux choſes qui, réunies, s'appellent proprement *la Raiſon*, laquelle eſt en Dieu infiniment ſupérieure à ce qu'elle eſt dans l'homme ; parce que dans Dieu elle ne ſe dément jamais, & que parmi les hommes, dit Sénèque, il y a non-ſeulement le vulgaire qui adopte des idées folles & monſtrueuſes, mais des Philoſophes mêmes (il veut dire les Épicuriens) qui ayant en eux une intelligence, ſe ſont imaginés qu'il n'y en avoit point dans le monde, & que l'Univers étoit abandonné à une force aveugle, qui ne ſait où elle va, ni ce qui ſe fait ; *temeritate ferri, aut naturâ neſciente quid agat.*

Ainſi Dieu, ſelon les Stoïciens, étoit bien une ſubſtance intelligente, mais étendue & figurée, & renfermée exactement dans la claſſe & dans la définition des corps.

II. Le ſecond article de la définition de Dieu, regarde les raiſons ſéminales qui règlent l'action de Dieu dans le monde. Selon les Stoïciens, Dieu eſt un feu artiſte, πῦρ τεχνικὸν, τεχνοειδὲς, travaillant avec méthode, ὁδῷ βάδιζον, mot à mot, *marchant ſelon une voie*, procédant ſelon certaines raiſons ou rapports, à peu près ſemblables à ce qu'on voit dans les ſemences des plantes, κατὰ λόγους σπερματικοὺς. Art, voie, méthode, raiſon ſéminale, ces quatre mots étant à peu près ſynonymes dans le ſtyle des Stoïciens, il ſuffira d'en définir un pour entendre les autres.

Un art, en général, eſt une collection de règles propres à diriger l'Artiſte dans les opérations de ſon art. Il y a deux ſortes de règles, les unes qui ne ſont que dans l'eſprit ; c'eſt le modèle idéal de la choſe qui s'exécute au dehors, comme quand l'Écrivain, la main levée, n'ayant d'autre règle que ſon idée, trace avec la plume une ligne circulaire ſur le papier. Il y en a d'autres qui ſont placées hors de l'eſprit, dans les inſtrumens mécaniques que l'artiſte emploie, & qui donnent

à ſon opération une direction certaine, qu'elle n'auroit pas ſans cela, comme quand le compas dirige la ligne tracée, & la rend exactement circulaire.

Pour ſavoir de quelle nature étoient les règles ou raiſons ſéminales, que les Stoïciens mettoient dans l'action du Dieu formateur du monde, il ne faut qu'examiner ſi elles étoient dans l'intelligence de Dieu, comme des idées, ou dans la matière même, comme des qualités; c'eſt-à-dire ſi elles ſe rapportoient au ſyſtème de Platon, ou à celui d'Épicure.

Juſte-Lipſe affectant de lire dans la définition, que nous expliquons, ἐμπεριεκτικὸς, qui ſe rapporte au feu artiſte ou à l'ame du monde, au lieu d'ἐμπεριεκτικότος, qui ſe rapporteroit néceſſairement au monde même, κόσμῳ, qui, ſelon le ſyſtème Stoïcien, comprend l'ame & le corps, veut nous faire penſer que les raiſons ſéminales ne ſont autre choſe que les idées de l'ame.

De quelque manière qu'on liſe ce texte, la difficulté revient au même, & ſe réſout facilement en jetant un coup-d'œil ſur les principes du ſyſtème, & ſur les raiſons ſéminales qui ont déterminé la naiſſance & la forme du monde.

Tout étoit feu dans la maſſe informe, ſelon les Stoïciens; par conſéquent tout y étoit matière. Le Monde, compoſé de corps & d'ame, n'étoit pas encore; par conſéquent l'ame du monde n'étoit pas encore formée. Les raiſons ſéminales de la naiſſance du monde n'étoient donc pas dans l'ame comme des idées. Elles n'étoient pas non plus, me dira-t-on, comme qualités mécaniques dans le corps, puiſque le corps n'étoit pas plus que l'ame. Il n'importe: tout eſt dit, lorſqu'on accorde qu'elles ne ſont point des idées. Où étoient-elles donc? Dans la maſſe univerſelle, comme des modifications préparatoires, comme des diſpoſitions mécaniques des principes, plus ou moins prochaines, pour entrer dans la compoſition, ſoit de l'ame, ſoit du corps, ſelon le degré de ſubtilité ou de groſſièreté qu'ils auroient par leur figure, par leur étendue, par leur gravité ou leur légèreté reſpective. Or ces modifications préparatoires ne reſſemblent à rien mieux qu'à la configuration & aux autres

qualités des atomes d'Épicure, dont après tout Zénon avoit pris le fond, qu'il maſquoit par des expreſſions Platoniques. Les raiſons ſéminales des êtres, l'art, la méthode, les voies deſſinées de la Nature, n'étoient donc que des diſpoſitions mécaniques de la matière, & non des modèles intelligibles dans les idées.

Il y a plus; les raiſons ſéminales n'ont jamais produit leur effet que par une force mécanique, & en ſuivant les loix du mouvement des corps. Dans la formation du monde, ſelon les Stoïciens, la terre ne s'eſt placée au centre que par la raiſon ſéminale de ſa gravité relative; l'eau s'eſt placée de même; l'air enſuite; enſuite le feu élémentaire; enfin cet éther qui eſt la ſubſtance de Dieu même, s'eſt répandu autour du globe des élémens, en vertu de ſa ſubtilité & de ſa fineſſe relative. Toute cette ordonnance, tant ſublunaire que céleſte, s'eſt donc faite par les qualités purement matérielles qui réſidoient dans les principes de la maſſe informe. Les raiſons ſéminales de la compoſition du monde n'étoient donc point dans les idées de Dieu. Or il eſt évident que le monde ſe conſerve & ſe gouverne par les mêmes cauſes par leſquelles il a été formé; donc les raiſons ſéminales qui gouvernent aujourd'hui le monde ne peuvent être des idées.

Et pourquoi les appeloient-ils *raiſons* ſéminales, λόγοι σπερματικοὶ, & non pas idées, ſi ce n'étoit à cauſe de quelque analogie avec les ſémences, c'eſt-à-dire à cauſe de certaines formes ou qualités, en vertu deſquelles les principes originaux occupoient tel ou tel lieu, produiſoient telle ou telle eſſence dans la Nature? Le Deſtin formant le monde, dit un Ancien, en ſuivant cette idée, a imité le laboureur qui sème dans ſon champ les eſpèces que la Nature lui a données, froment, orge & autres graines. Il a ſemé l'immortalité dans les Cieux, parce que la matière des Cieux étoit en ſoi incorruptible. Il a ſemé ailleurs les viciſſitudes & les alternatives des formes, parce que la matière qui s'y eſt portée renfermoit les germes de la mort avec ceux de la vie. Cette explication prendra de nouvelles forces dans le troiſième point de la définition ſur la nature & l'influence du Deſtin.

Mercure Triſmégiſte.

III. Il y a deux mille ans qu'on demande ce que c'eſt que le Deſtin, appelé par les Grecs Εἱμαρμένη, Μοῖρα, Ἄϊσα, Ἄτροπος, Ἀνάγκεια, Διὸς βουλὴ, Κλωθὼ, Λάχεσις; & par les Latins, *Fatum, Neceſſitas, Lex mundi, Providentia, Ratio univerſi.* Si on perſiſte à faire toujours la même demande, c'eſt une preuve que les Anciens ne ſe ſont expliqués nulle part de manière à fixer nos idées ſur cet objet. Et comment l'auroient-ils fait, dans une matière auſſi obſcure & auſſi profonde que celle-ci; où il ne s'agit de rien moins que de comprendre l'eſſence de Dieu, la raiſon de ſes décrets éternels; de remonter aux ſources premières des loix phyſiques & morales; enfin d'attacher ſolidement le premier anneau d'une chaîne, à laquelle ſont ſuſpendus tous les êtres actuels & poſſibles?

Quelquefois il ſemble que le Deſtin eſt une ſorte de néceſſité qui ſe tient du côté de la matière, laquelle, plus ou moins docile ſous la main de Dieu, s'eſt oppoſée plus ou moins à la perfection de ſon ouvrage. C'eſt l'opinion la plus généralement répandue chez ceux des Anciens qui ont eu des idées à peu près juſtes de la divinité.

Quelquefois cette néceſſité paroît ſe tenir du côté de Dieu même, à qui ſa propre nature ſemble impoſer telles ou telles loix de cauſalité & d'opérations, dans leſquelles l'intelligence même & la volonté n'ont point d'influence eſſentielle. C'eſt la doctrine commune des Fataliſtes proprement dits.

D'autres fois c'eſt la perfection même des idées de Dieu, qui ne lui permet d'adopter que le plus parfait poſſible, ou qui lui défend, après avoir choiſi dans l'éternité, de faire dans la ſuite des temps un autre choix, parce que les temps ne peuvent lui découvrir aucune vûe nouvelle.

Sénèque voudroit faire croire que dans ſa ſecte il ne s'agiſſoit que de cette dernière néceſſité. *Neceſſe eſt ei eadem placere cui niſi optima placere non poſſunt:* voilà l'optimiſme. *Nec ob hoc minùs liber & potens eſt, ipſe enim eſt neceſſitas ſua:* voilà l'invariabilité de volonté. Mais, quand on y regarde de près, on voit que ce bel extérieur n'eſt pas d'accord avec le fond du ſyſtème.

Quæſt. Nat. I. in Præf.

Chryſippe, un des principaux chefs dans la Phyſiologie ſtoïcienne, nous dépeint l'action du Deſtin comme une chaîne infinie, dont tous les anneaux s'entraînent & ſe ſuivent néceſſairement, embraſſant dans ſon circuit l'éternité même, & comprenant en ſoi les renouvellemens conſécutifs des mondes, dont elle eſt elle-même compoſée: *Sempiterna & indeclinabilis ſeries rerum, & catena volvens ſemet & implicans per æternos conſequentiæ ordines ex quibus apta & connexa eſt.* Cette brillante définition, qu'Aulu-gelle nous a conſervée & traduite, préſente le Deſtin en grand, non-ſeulement dans les évènemens ſucceſſifs & ſimultanés de chaque monde en particulier, mais encore dans la ſucceſſion des mondes à l'infini.

L. IV, §. 9. Or cette chaîne ſacrée, comme l'appelle Marc-Antonin, lie les Dieux auſſi-bien que les hommes, & les lie invinciblement. *Eadem neceſſitas,* dit Sénèque lui-même, *& Deos alligat, ac irrevocabilis divina atque humana curſus vehit.* C'eſt un torrent qui ſe précipite, & qui dans ſon cours rapide emporte irrévocablement tout ce qui exiſte, ſans exception.

Et afin qu'on ne penſe pas qu'il s'agit ſeulement du Soleil, de la Lune, & de quelques autres parties du monde, que les Stoïciens regardoient comme des divinités qui devoient ſe fondre dans l'embrâſement de l'Univers, & nullement de Jupiter, auteur & ſouverain de la Nature; voici ce que dit Sénèque: « Que deviendra le Sage, s'il arrive qu'il ſoit abandonné de ſes amis, retenu dans les priſons, ou relégué chez » des peuples barbares, ou arrêté au-delà des mers, ou enfin » jeté ſur quelque rivage déſert? Il deviendra ce que devient » Jupiter, quand le monde étant décompoſé, tous les Dieux étant *Leg. Thomaſ. de Exuſtione mundi Stoïca.* » confondus dans la même maſſe, la Nature reſte quelque temps » ſans action: Jupiter alors ſe repoſe en lui-même, & ſe livre à ſes penſées. » *Qualis eſt Jovis cùm, reſoluto mundo & Diis in unum confuſis, pauliſper ceſſante Naturâ, acquieſcit ſibi, cogitationibus ſuis traditus.* C'eſt, comme on le voit, l'apathie de Jupiter propoſée pour modèle de l'apathie du Sage; mais qu'eſt-ce que cette apathie du plus grand des Dieux?

Ep. IX, p. 22.

Il eſt eſſentiel de faire attention à ces trois mots: *pauliſper ceſſante*

ceſſante Naturâ. J'ai dit ailleurs que dans la Philoſophie ancienne, le mot *Nature,* pris activement comme il l'eſt ici, déſignoit le principe qui forme les êtres, qui les conduit à leur perfection & à leurs fins : *principium motus & quietis.* J'ai dit auſſi, il y a un moment, que les mots *Nature, Dieu, Jupiter,* étoient ſynonymes chez les Stoïciens : *quid aliud eſt Natura quàm Deus!* & que c'étoit une choſe connue juſqu'aux Antipodes. *Plut.*

Or, dans l'état dont parle Sénèque, la Nature reſte ſans action, *ceſſante Naturâ:* Jupiter y reſte donc lui-même. C'eſt le ſens d'*acquieſcit ſibi.* Ce repos eſt-il le repos d'un être qui veille & qui penſe ſans agir, ou la léthargie d'un malade dont toutes les facultés ſont arrêtées & ſuſpendues, ou enfin une mort réelle, conſiſtant dans la décompoſition même de Jupiter?

Pour en juger, il faut conſidérer l'état des choſes dans ce moment. Tous les Dieux ſont rentrés dans l'océan de ſubſtance d'où ils avoient été tirés; *confuſis Diis in unum :* le Monde entier eſt détruit, *reſoluto mundo.* Il n'a plus ni ſon corps, ni ſon ame; tout eſt mêlé, brouillé, confondu. Jupiter, qui étoit ame du monde, parce qu'il en animoit le corps, a donc ceſſé d'être ce qu'il étoit : il a donc été ſoumis lui-même à la loi du deſtin univerſel, & enſéveli, comme les autres Dieux, dans les ruines du monde : *Irrevocabilis divina pariter & humana curſus vehit : ille ipſe omnium Conditor & Rector, ſcripſit quidem fata, ſed ſequitur.* Oui, pour avoir écrit les deſtinées, le grand Jupiter n'en eſt pas moins obligé de les ſuivre; parce qu'il ne les a écrites que ſous la dictée du Deſtin, c'eſt-à-dire d'une cauſe dont il n'eſt pas le maître, & qui l'entraîne lui-même dans ſes révolutions périodiques. Si on relit avec attention les deux parties de ce texte, on verra que c'eſt le ſens du Philoſophe : *Irrevocabilis divina pariter & humana curſus vehit : ille ipſe omnium Conditor... ſequitur.* Son repos, dans la confuſion des élémens, ſeroit éternel, ſon ſommeil ſeroit la mort, ſi la chaîne fatale ne le retiroit pas du fond de l'abîme, où il eſt plongé avec tous les autres êtres, ſans diſtinction.

Ce moment de délivrance arrive : apparemment en vertu de

quelque raiſon ſéminale déterminant le Deſtin, ou déterminée par lui. Il ſe fait un trémouſſement univerſel dans la maſſe informe; c'eſt la Nature qui fait ſes apprêts pour commencer un Monde nouveau; c'eſt le réveil de Jupiter. Le mouvement continue: les principes déliés ſe dégagent d'un côté, les parties groſſières ſe précipitent de l'autre, par la même action, qui a des effets différens, ſelon les raiſons ſéminales qui ſe trouvent dans les ſujets où elle eſt reçue. Les parties ſubtiles prennent, avec le ſentiment & l'intelligence, qu'elles acquièrent par leur réunion & leur diſpoſition reſpective, le ſceptre & l'empire de ce Monde nouveau: c'eſt Jupiter formé, & revêtu de ſa gloire, c'eſt le Dieu ſuprême, le Dieu unique, qui s'étend par-tout, qui pénètre le corps du monde comme l'ame pénètre celui des animaux terreſtres, ſe formant lui-même en même temps qu'il forme le monde, agiſſant ſur le vaſe qui le contient, comme le vaſe agit ſur lui: *Mundum habere mentem quæ & ſe, & ipſum fabricata ſit.* Juſte-Lipſe eſt fort embarraſſé de ce mot, *& ſe*, qui prouve évidemment que Jupiter naît, & que par conſéquent il meurt auſſi-bien que le monde. Il vouloit d'abord le retrancher de ſon chef; mais Julius Firmicus, Stoïcien très-décidé, s'étant exprimé de même que Cicéron, en diſant de Dieu qu'il étoit né par ſa propre action, *propriâ originis generatione conceptus*, il a été obligé de conſerver la leçon ordinaire, qu'il explique à ſa manière, ou plutôt qu'il n'explique point.

Cic. Luc. 37.

Lib. 1, Math.

Pour mettre une certaine liaiſon dans cette partie du ſyſtème Stoïcien, il faudroit regarder le Deſtin ſous deux faces, & dans deux temps: comme une force aveugle, lorſque la maſſe informe s'agite, & ſemble chercher un commencement d'organiſation, ou que, par laſſitude & ſuccombant ſous l'effort, elle retombe dans la confuſion; & comme une force intelligente, lorſque cette maſſe eſt en partie ou tout-à-fait organiſée. Par-là Jupiter eſt tour-à-tour deſtin aveugle & deſtin intelligent, obéiſſant & commandant tour-à-tour, auſſi peu libre dans un état que dans un autre; production naturelle, cauſe

automate; n'ayant d'idées, de volonté, même d'action que paſſivement & comme une machine.

Si cela eſt ainſi, me dira-t-on, à quoi pouvoit ſervir l'intelligence que les Stoïciens donnoient à Dieu? à quoi ſervoit la volonté, qui ſuit l'intelligence; & la liberté, qui eſt le réſultat des deux?

Pour répondre à ces queſtions, il eſt néceſſaire de reprendre les choſes de plus haut.

Il eût été plus ſimple ſans doute, & plus commode pour tous les Fataliſtes en général, de dire que la Cauſe univerſelle étoit deſtituée d'une intelligence & d'une volonté qui n'ont point en elle d'effet réel. Mais il a paru dur à tous ceux qui n'étoient pas auſſi hardis que l'ont été Épicure & Straton, de dire au genre humain, qui voit dans le monde tant de choſes ordonnées, que celui qui les ordonne eſt privé d'intelligence, tandis qu'on ne peut nier que l'homme, qui, en comparaiſon, ne ſemble qu'un inſecte qui ſe traîne au haſard, connoît des fins & emploie des moyens. Par la même raiſon, il a fallu accorder à cette même Cauſe univerſelle une volonté, parce que la première choſe que fait bégayer un homme c'eſt *je veux*, expreſſion qui ſort de la conſcience vive qu'il a de ſa propre activité. En ſuivant la même analogie, il falloit admettre une troiſième faculté, je veux dire la liberté du choix: car à quoi ſert de connoître & de vouloir pour agir, ſi on eſt déterminé néceſſairement à agir comme ſi on n'avoit ni connu ni voulu. Il falloit opter; laiſſer la liberté à Dieu ou l'ôter à l'homme.

Les anciens Fataliſtes, par une inconſéquence ſingulière, voulurent prendre un milieu, qui étoit de laiſſer l'homme libre, & de ſoumettre Dieu à la néceſſité. Ce fut pour conſerver cette faculté dans l'ame humaine, qu'Épicure, qui étoit Fataliſte de fait, puiſque toute ſa Coſmologie étoit mécanique, inventa, quoiqu'abſurdement, la déclinaiſon ſpontanée de ſes atomes. Les Stoïciens ne ſe donnèrent pas moins de tortures, pour la concilier avec cette loi de fer, quoique douce & naturelle,

qui conduiſoit les plus petites choſes avec une roideur que rien ne pouvoit faire plier. C'étoit un des endroits foibles par
Aulu-gel. où Carnéade, purgé d'ellebore, les attaquoit avec le plus de ſuccès.

Les Fataliſtes modernes, inſtruits par les défaites des anciens, ont pris un parti plus vif & plus déterminé: ç'a été d'ôter la liberté à l'homme même, & de n'en faire qu'un automate intelligent. Ils ont cru y avoir réuſſi, en oppoſant les loix de la mécanique au ſentiment intérieur (qui, quoiqu'on en diſe, eſt auſſi fort en faveur de la liberté, qu'il l'eſt en faveur de notre propre exiſtence). Ils ont dit que la liberté étoit impoſſible, parce que le plus fort poids ou motif emportoit néceſſairement le plus foible, & que dans le cas d'égalité des poids, la faculté reſtoit en équilibre: d'où ils ont conclu que le ſentiment intérieur de la liberté étoit une erreur de nature, démontrée par l'évidence du raiſonnement. En conſéquence, les loix, les conſeils, les exemples, toutes les impulſions morales, ont été miſes par eux dans la claſſe des leviers mécaniques, & l'objection tirée de la liberté humaine contre la fatalité, a été tournée en preuve contre les ennemis du fataliſme.

Par cette heureuſe découverte, qui pourtant n'eſt fondée que ſur l'analogie, de laquelle on peut conclure tout au plus quand les termes ſont dans le même genre (ce qui n'eſt nullement dans le cas préſent, où on conclut de la nature des corps à celle des eſprits) la Phyſiologie ſtoïcienne ne laiſſeroit pas d'être un peu raffermie ſur ſes principes; le ſyſtème de l'homme prouvé, deviendroit l'indication & la preuve de celui de l'Univers. L'intelligence de Dieu, diroit-on, avec plus de fondement que ne le diſoient les Stoïciens dans leur temps, conçoit, comprend, les idées qui s'élèvent, ou plutôt qui ſe tracent en elle, par la formation des êtres, comme dans un miroir. Sa volonté ſuit néceſſairement la vue du plus grand bien. L'une porte le flambeau à côté du Deſtin; l'autre le ſuit: & par ce moyen tout ſe fait dans l'Univers ſous les

yeux d'une Cauſe intelligente, & avec le conſentement de ſa volonté, quoique néceſſairement & ſans liberté: *irrevocabilis curſus.* La Nature auroit pu former & conſerver le Monde ſans le ſentir, *Naturâ neſciente quid faciat*, comme la sève qui forme & qui nourrit les plantes: elle auroit pu le faire avec le ſentiment ſeulement, & ſans raiſon, comme ce qu'on appelle inſtinct dans les bêtes; mais s'étant donné à elle-même, par la loi du Deſtin, le ſentiment & l'intelligence, elle en uſe de la même manière que l'homme; elle ſait, elle veut ce qu'elle fait; mais elle ne le ſauroit pas qu'elle n'en iroit pas moins à ſon but. Telle eſt la loi de la Nature: loi qui eſt bien, infiniment bien, qui ne peut être mieux, malgré toutes les prétendues corrections que voudroit y faire la philoſophie humaine, trop foible pour embraſſer de ſi grandes vues & pour les juger. Telle étoit la pieuſe concluſion des diſciples de Zénon, chez les Grecs & chez les Romains.

Ainſi, pour récapituler en peu de mots toute leur doctrine ſur cet article, le Monde, ſous la direction de cette nature intelligente, n'étoit, à proprement parler, qu'une horloge animée, qui ſe plaiſoit à compter elle-même les heures qu'elle marquoit. Il pouvoit ſe rappeler le paſſé, prévoir l'avenir, faire des projets, des arrangemens, & cependant il n'étoit qu'une machine. La Providence même, dont on faiſoit tant de bruit dans le Portique, étoit tout au plus un reſſort dans cette machine, & reſſort gouverné plutôt que gouvernant. Ce n'étoit, pour uſer du terme mépriſant de Varron, dont toutefois le ridicule ne retombe que ſur les Stoïciens, qu'une vieille Sibylle, qui n'avoit d'idées que ce qu'elle en recevoit du Deſtin, & qui ne répétoit que ce qu'elle apprenoit de lui: *anus fatidica.* Ce qui n'empêchoit pas que Dieu, ſelon les Stoïciens, ne fût très-bon, très-ſage, très-juſte, très-puiſſant, même très-libre; parce que la néceſſité à laquelle il étoit aſſujetti provenoit de ſa propre nature, & non d'ailleurs: *ipſe eſt neceſſitas ſua.* Le peuple, qui ne ſavoit pas le fond de ces penſées, croyoit qu'on loyoit ſes Dieux, tandis qu'il s'en

falloit peu qu'on ne ſe moquât d'eux, comme on ſe moquoit réellement de lui.

Cependant je ſuis perſuadé, & je dois le dire pour leur juſtification, que les Stoïciens n'ont guère dit, dans leur ſyſtème de Phyſiologie, que ce qui avoit été dit dès les temps fabuleux, & enſuite dans toutes les écoles Grecques où on a admis ſérieuſement la divinité. Mais au lieu de laiſſer, ſur une matière ſi profonde, un certain voile reſpectueux, qui avoit couvert juſqu'alors les défauts groſſiers des penſées humaines, ils ont voulu analyſer juſqu'au bout un ſyſtème qui n'étoit appuyé que ſur des notions imparfaites, & tout au plus à demi terminées. Quand les Géomètres s'élèvent dans leurs hautes ſpéculations, ils ont pour baſe des quantités données dont ils ont des idées préciſes; c'eſt pour cela que leurs réſultats ſont juſtes. Mais quand, ſans connoître ce que c'eſt que ſubſtance, que mouvement, que cauſalité proprement dite, ſans avoir d'autres idées des choſes divines & éternelles que celles que nous avons des choſes humaines & créées, nous voulons rendre compte du fond même de la divinité, plus nous allons loin, plus nous nous égarons, plus nos erreurs deviennent abſurdes.

Les Stoïciens, accoutumés à définir, à diviſer, à mettre en aſſertion, & ſur-tout à ne jamais douter, furent pouſſés par leurs adverſaires dans des conſéquences qu'ils n'avoient pas prevues d'abord, & qu'il fallut admettre, pour conſerver les principes d'où elles ſortoient trop clairement, & ſur-tout pour ne point abandonner l'honneur de l'École, qui auroit été compromis. Par-là ils tombèrent dans les contradictions les plus évidentes, & par rapport à leurs principes phyſiologiques, & par rapport à leur conduite morale.

Pour couvrir en partie ces défauts & ces inconſéquences, ils employèrent les ſubterfuges, les fineſſes, les diſtinctions minutieuſes. Ils ſe firent un rempart épineux de dialectique: *Spinoſum diſſerendi genus.* Ils y joignirent l'appareil éclatant d'une morale toute en paradoxe, pour en impoſer au peuple, à ce peuple que les Philoſophes mépriſent, & qu'ils ne manquent

guère de prendre pour juge, quand ils ont tort, & qu'ils ne veulent point ſe rendre; & malgré l'abſurdité des principes, malgré les contradictions manifeſtes de la conduite avec les principes & les raiſonnemens, l'École s'eſt ſoutenue par la force de l'enthouſiaſme & par la gravité des mœurs. Nous avons peine à croire aujourd'hui qu'elle ait eu tant de côtés foibles; nous avons peine à en convenir, par la raiſon ſeule qu'elle faiſoit tout, je n'oſe dire qu'elle faiſoit trop, pour la vertu.

DIXIÈME ET DERNIER MÉMOIRE SUR LE PRINCIPE ACTIF DE L'UNIVERS.

Idées de Straton & d'Épicure.

Par M. l'Abbé LE BATTEUX.

Lû le 11 Juin 1762.

LE Deſtin, cauſe aveugle du Monde, & maître de la divinité même, étoit une énigme abſurde, bonne tout au plus pour le peuple; qui, ne ſachant à quoi attribuer certains effets de la Nature, aime mieux les donner à des principes vagues, que de les croire ſans cauſe: *Quanti hæc philoſophia æſtimanda eſt, cui, tanquam aniculis, & iis quidem indoctis, fato fieri videantur omnia.* Qui le croiroit? ce n'eſt pas le peuple qui ſe forme ſur les Philoſophes: ce ſont les Philoſophes qui le plus ſouvent ramaſſent les idées du peuple, pour les ériger en ſyſtèmes philoſophiques. Le Deſtin n'exiſta d'abord que dans les imprécations des malheureux, qui, n'oſant s'en prendre aux Dieux, frappèrent, comme les enfans, une cauſe imaginaire plutôt que de reſter ſans vengeance. L'idée des atomes eſt née de la vue des grains de pouſſière, qui s'agitent dans un rayon de ſoleil traverſant l'obſcurité. Celle de la matière première doit ſa naiſſance à une certaine analogie, ou comparaiſon des ouvrages de la Nature avec ceux de l'Art. De ſiècle en ſiècle ces opinions renaiſſent & retombent, ſelon qu'elles ſont étayées de ces preuves qui empruntent leur force de l'affection préſente, & qui s'évanouiſſent tout-à-fait dès qu'elles ſont ſoumiſes à des affections différentes de celles qui les avoient produites.

Cic. de Nat. Deor. 1, 20.

Straton & Épicure, qui n'avoient pu rien comprendre aux idées ſubſtantielles de Platon, ni à la Cinquième eſſence toujours mouvante d'Ariſtote, & moins encore au Deſtin de Zénon, qui n'étoient que de grands mots vides de ſens, jugèrent à propos

à propos d'y ſubſtituer d'autres mots qui ne préſentent pas plus d'idées. Le premier a employé le mot de *nature*, & le ſecond celui de *haſard:* deux termes qui marquent le plus haut période où la philoſophie Grecque, exercée & aiguiſée pendant quatre cents ans, ait pu parvenir, c'eſt-à-dire le plus éloigné de la vérité. Nous traiterons fort en abrégé le ſyſtème de Straton, qui ne demande point de longs détails après tout ce qui a été dit dans les Mémoires précédens. Nous en dirons encore moins ſur celui d'Épicure, par la même raiſon.

Straton de Lampſaque, diſciple & ſucceſſeur de Théophraſte dans la chaire d'Ariſtote, fut ſurnommé le Phyſicien, parce qu'il ſe livra à cette partie de la philoſophie plus ſpécialement que n'avoient fait les autres Philoſophes; peut-être auſſi parce qu'il faiſoit conſiſter le principe d'activité univerſelle dans la ſeule *Nature*, par excluſion de toute divinité: *Theophraſti auditor Strato, is qui Phyſicus appellatur, qui omnem vim divinam in Naturâ ſitam eſſe cenſet, quæ cauſas gignendi, augendi, minuendi habeat, ſed careat omni ſenſu.* Cic. de Nat. Deor. I, 3.

Le mot de *Nature* avoit été employé long-temps avant Straton, & l'idée qu'il préſente avoit été connue même avant qu'il y eût des Philoſophes. Rhéa dans les temps fabuleux, Iſis chez les Égyptiens, Vénus en Orient, n'étoient que des noms différens, pour déſigner en général la cauſe naturelle qui amène au jour tout ce qui ſe produit. Les Orientaux exprimoient par des noms de perſonnages ce que nous exprimons par des abſtraits. Ils croyoient qu'il falloit donner des corps aux idées intelligibles, pour les rendre plus ſenſibles. Dans la philoſophie des Grecs, qui eſt la même que la nôtre, l'abſtraction a, des corps mêmes, fait des idées intelligibles.

Lorſque la Philoſophie fut réduite en art, le mot *Nature*, dont la ſignification juſqu'alors avoit embraſſé confuſément la cauſe, les effets & la manière de produire, fut analyſé & reſſerré dans des acceptions plus étroites; mais dont la multiplicité produiſit la même confuſion qu'auparavant. Quelquefois il ſignifia Dieu; par qui naiſſent & ſe forment toutes choſes: quelquefois c'étoient des cauſes ſecondaires; que la Divinité

ſuprême avoit chargées d'exécuter ſes loix: d'autres fois c'étoient ces mêmes loix intimées, on ne dit pas comment, à tous les principes compoſans, qui alloient ſe ranger à leurs places, marquées par la circonſtance des rapports: enfin c'étoit un principe aveugle de mouvement & de repos, qui organiſoit d'abord le germe de chaque individu, qui le développoit, qui le conduiſoit par degré à ſa perfection, & de-là, par les degrés oppoſés, à ſa deſtruction & à ſa fin. C'eſt pour la troiſième fois que nous ſommes obligés de répéter ces notions, parce que les Philoſophes, d'un ſiècle à l'autre, ſe répètent.

On a vu, dans les Mémoires précédens, que tous les philoſophes Grecs, avant Socrate, furent nommés Phyſiciens ou Naturaliſtes: non que tous formaſſent le monde par les ſeules loix de la nature des corps, ſans aucune intervention de la divinité; mais par oppoſition à ceux qui les avoient précédés, & qu'on appeloit Théologiens, tels qu'étoient Orphée, Linus, Muſée, Eumolpe & quelques autres, qui, n'ayant traité de l'origine & de la génération des êtres, que par rapport à la religion & aux mœurs, avoient plutôt ſuivi les idées de la tradition ancienne, que celles qui ont été ſuggérées depuis par le raiſonnement.

Les Phyſiciens faiſant abſtraction de la divinité, cherchoient à trouver dans les ſubſtances compoſantes les cauſes de l'exiſtence & de la forme des compoſés. Archélaüs, qui fut un des maîtres de Socrate, n'avoit employé que les qualités mécaniques des élémens. Ariſtote avoit formé les grandes parties de l'Univers, par la gravité & la légèreté reſpectives de ces mêmes élémens; & les petites, par des principes aveugles dont il n'expliquoit point la nature. Straton, ſon ſucceſſeur après Théophraſte, vivant dans un temps où les dogmes les plus hardis ne faiſoient plus qu'autant de ſenſation qu'il en falloit pour produire la célébrité des auteurs, dit, ſans détour & ſans myſtère, ce qu'on n'avoit oſé dire ſi ouvertement avant lui: Que le monde n'étoit point animé; qu'il n'y avoit nulle cauſe intelligente, nul principe ſentant ou penſant, qui le mût ou le gouvernât, ou qui lui eût donné la forme: Que la Nature, principe machinal, ordonnoit

& exécutoit tout conformément à des combinaiſons primitives, formées par la diverſité des poids & la bizarrerie des mouvemens & des rencontres: *Negat operâ Deorum ſe uti ad fabricandum mundum. Quidquid fit aut fiat, naturalibus fieri aut factum eſſe docet ponderibus & motibus.* Or cette Nature étoit une certaine force, une eſpèce de vie intérieure attachée à chaque parcelle de matière, & qui la portoit à concourir à la formation des êtres auxquelles elle pouvoit convenir, ſans toutefois qu'il y eût en elle aucun deſſein, ni aucune connoiſſance de ce qu'elle faiſoit *(a)*. *Cic. Acad. IV, 38.* *Cic.*

Ce ſyſtème eſt aiſé à comprendre après ce qui a été dit, touchant les Stoïciens, dans le Mémoire précédent. Otez au Dieu de Zénon l'intelligence & le ſentiment, qui dans le fait lui ont été, & lui ſeront toujours inutiles pour la formation & la conſervation des êtres, vous avez le Naturaliſme de Straton.

Straton croyoit, de même que Zénon, que le monde avoit commencé, & par conſéquent que toutes les eſpèces étoient nées avec le monde. Comment pouvoit-il expliquer cette naiſſance? Comme Zénon; par l'effort univerſel des principes compoſans, leſquels actifs par eux-mêmes, & ſe mouvant chacun à leur manière, devoient produire des rencontres, & par ces rencontres former des combinaiſons de toute eſpèce. Toutes les combinaiſons qui ſe ſont trouvées régulières, c'eſt-à-dire auſſi-bien ordonnées à une fin que ſi une intelligence les y eût ordonnées, ſont reſtées dans la Nature, & y ont fondé une eſpèce permanente. Toutes celles qui n'ont pas été régulièrement & complètement ordonnées, n'ont point eu de durée, & ont péri avec l'individu incomplet que le haſard des rencontres n'avoit pas achevé. Par exemple, ſi l'eſpèce humaine a été conſervée; c'eſt parce que dans les combinaiſons fortuites des principes, il s'eſt trouvé, non un, mais deux

(a) Stratonis Natura eſt vis quædam & interior vita, ſingulis materiæ particulis concluſa, cujus ope ſemetipſam quælibet arte ac conſilio fingere in eaſque formas quibus apta eſt natura & idonea vertere poteſt; etiamſi quid faciat ipſa-met ignoret nec quid velit facere ſecum conſtituat. Cudw. Syſt. Int. p. 101.

animaux dans la même espèce, & organisés de manière à pouvoir en produire deux autres semblables à eux; & que dans ces animaux, placés heureusement dans le voisinage l'un de l'autre, il s'est trouvé un instinct & un penchant, l'un aussi sûr que l'autre étoit fort, pour s'unir, & conserver, sans le prévoir, l'espèce dont ils étoient le premier modèle & les seuls dépositaires. C'est, je crois, le vrai sens du passage de Plutarque, que je crains de ne pas entendre, parce qu'on le trouve obscur, & qu'il me semble clair: le voici. « Straton » dit que le monde lui-même n'est point un être animé, que » les espèces selon nature suivent *(ou font l'effet)* les rencontres » du hasard, parce que c'est la spontanéité des mouvemens qui » commence, & qu'ensuite les formes & les qualités naturelles, » *qui constituent ce qu'on appelle une nature*, s'achèvent & s'établissent: » Τὸν κόσμον αὐτὸν δ' ζῶον εἶναι φησὶ, τὸ δὲ κατ' φύσιν ἐπεσθαι τῇ κατ' τύχην· ἀρχὴν γὰρ ἐνδιδόναι τὸ αὐτόματον, εἶτα ἕτω περαίνεσθαι τῶν φυσικῶν παθῶν ἕκαστον. C'est le seul texte de l'antiquité où l'on retrouve les premiers principes du système de Straton.

Lib. adv. Color.

En conséquence de ce texte, on peut se représenter le cahos de Straton comme une mer immense, qui contient une infinité de petites parcelles de toute espèce & de toute figure, lesquelles se meuvent au hasard, par des secousses & des vibrations convulsives, formant toutes sortes d'angles, à peu près comme ces points animés qu'on observe avec le microscope dans les infusions des plantes. Ces vibrations occasionnoient nécessairement des rencontres, ces rencontres des formes; or par-tout où il y a forme, il y a au moins commencement de nature.

Straton admettoit donc une espèce de vitalité dans la matière principe, un effort qui ressembloit à une sorte d'amour, de desir vague, d'inquiétude sourde, qui faisoit qu'un corpuscule cherchoit à s'unir, à s'accrocher à d'autres corpuscules, soit semblables, soit différens, dont il pouvoit résulter des formes au moins actives & mouvantes, & par ces formes, des mouvemens & des actions différemment déterminées.

Cette qualité fondamentale accordée à la matière, Straton

pouvoit bien faire quelques pas; mais ſi on la lui refuſoit, il reſtoit muet. Il pouvoit bien dire pour la prouver, comme quelques-uns de nos modernes, qu'on voyoit par-tout les indications d'une force végétante, qui tend à produire, à organiſer, à multiplier. Cela eſt vrai dans l'état actuel de la Nature; mais ſi on veut prouver par-là l'état primordial des cauſes, cette manière de procéder devient une pétition de principe.

Il auroit eu auſſi peu de choſe à répondre, ſi on lui eût demandé pourquoi toutes les particules ne s'étoient pas réunies en une ſeule maſſe, dont le mouvement auroit été un, quoique compoſé de toutes les forces mouvantes particulières.

On auroit pu lui demander encore comment les loix qui tendent à l'organiſation ſpécifique des individus, & à la ſymétrie univerſelle, ſe ſont trouvées dans la Nature.

Répondre, comme il eſt porté dans le paſſage de Plutarque, que cela s'eſt fait par le haſard des rencontres, κατὰ τύχην; ce n'eſt plus être philoſophe, ni raiſonner *per cauſas;* puiſque le haſard n'eſt rien, & qu'il n'offre aucune idée à l'eſprit.

On aime donc mieux croire que Straton ſe trouvant dans le cas de tous ſes rivaux, ſans exception, qui avoient beſoin de grâce pour l'établiſſement de leurs principes, étoit traité par eux avec la même indulgence, & que partant d'un ou de pluſieurs points hypothétiques, qu'on lui accordoit, il s'avançoit dans les détails & les développemens.

Mais auparavant, il falloit encore qu'il diſtinguât, de même que les autres Philoſophes, entre matière ſubtile & matière groſſière; & qu'il partageât ces deux eſpèces en une infinité de degrés inſenſibles, depuis le plus haut des cieux juſqu'au centre de la terre; pour établir la continuité de la Nature, & ordonner, dans cette continuité, les différences des êtres, chacun dans leurs eſpèces: eſpèces qui, dans ſon ſyſtême, ne pouvoient provenir que des différences des maſſes & des figures des principes vitaux qui ſe trouvoient dans chacune des parties compoſantes.

Ces points donnés, Straton pouvoit expliquer, à peu près,

la formation des aſtres & les variétés de leurs mouvemens, par la nature, la forme & le nombre de leurs élémens compoſans. Il expliquoit de même celle des eſpèces terreſtres: peſant & graduant les doſes de chacune des pièces compoſantes, ſelon les fins, les propriétés, les facultés de chaque eſpèce compoſée. La plante étoit plus parfaite que la pierre; parce qu'elle étoit compoſée d'une matière plus active, qui la fait mouvoir, quoique dans un même lieu. L'animal étoit plus parfait que la plante; par une doſe plus grande encore de cette même matière active, dirigée, par une organiſation plus ſavante, à des objets plus difficiles à atteindre. L'homme, à ſon tour, étoit plus ingénieux que l'âne ou le cheval; par un triage de parties plus excellentes que les leurs, & parce qu'il a, outre les yeux & les oreilles, la main fendue en cinq parties ou doigts, qui lui rendent le tact, c'eſt-à dire le plus profond & le plus philoſophe de tous les ſens, d'une perception plus forte & plus diſtincte qu'il ne l'eſt chez les autres animaux. Au-deſſus de l'homme il y a, ſelon toute apparence, d'autres eſpèces encore. Qui ſommes-nous, pour marquer les limites à la Nature? Ceux qui ſont placés au dernier degré ſont apparemment les Dieux; mais circonſcrits, comme les autres êtres, dans leur eſſence & dans leurs facultés naturelles, ils n'ont aucun droit ni empire ſur le reſte du monde, duquel ils ne ſont eux-mêmes que des parties.

On voit évidemment les conſéquences d'un pareil ſyſtème dans la métaphyſique & dans la morale. Toutes les ames, depuis celles des huîtres juſqu'à celles des Dieux, ſont de la même pâte. La Nature, qui monte & qui deſcend du plus bas au plus haut, & du plus haut au plus bas des êtres, s'eſt fait à elle-même, non une échelle, mais une rampe inſenſible, pour ſe promener de la circonférence au centre, & du centre à la circonférence. De toutes les eſpèces, vivantes ou non, il ne s'eſt fait qu'un ſeul ſyſtème machinal, par lequel la Nature, indifférente à tout, s'embraſſe elle-même, & ſe plaît dans tous ſes états; ſe conſervant s'il le faut, ſe détruiſant s'il le faut encore; & ſe retrouvant également, & toute entière, ſoit dans ſes organiſations, ſoit dans ſes ruines.

Épicure, qui admettoit les mêmes conſéquences que Straton, avoit néanmoins quelque légère différence dans ſes principes: *Strato Lampſacenus negat operâ Deorum ſe uti ad fabricandum mundum; quæcumque ſint docet omnia effecta eſſe naturâ. Nec ut ille (Epicurus) qui aſperis & lævibus & hamatis uncinatiſque corporibus concreta hæc eſſe dicat interjecto inani. Somnia cenſet hæc eſſe Democriti non docentis ſed optantis.* Cic. Quæſt. Acad. IV, 38.

Straton admettoit des corpuſcules, de même qu'Épicure. Il avoit, de même que lui, recours au haſard pour les rencontres & les combinaiſons; mais il n'avoit pu concevoir que le vide ſeul fût ſuffiſant pour opérer le mouvement, ni que le mouvement, dans le vide, pût opérer les rencontres, ni enfin que les combinaiſons puſſent ſe faire toutes par le ſeul mécaniſme. Il eſt vrai qu'Épicure étoit à découvert ſur tous ces points.

De ſon côté, Épicure eut peur de la vitalité eſſentielle des principes. Son ſyſtème n'ayant pour objet unique que d'aſſurer à ſes diſciples la tranquillité entière & abſolue dans tous les états poſſibles de l'homme; il craignit qu'ils n'aperçuſſent quelque ſujet d'alarme dans des atomes dont la vie auroit été indeſtructible. Qui ſavoit ſi à cette vie ne tenoit point quelque degré de ſenſibilité? Il lui parut plus ſûr & plus net de rendre purement mécanique la compoſition du monde & de toutes ſes parties, & de s'en tenir, pour toutes qualités des principes compoſans, à l'étendue, à l'impénétrabilité & à la configuration, auxquelles la gravité ſe joignoit néceſſairement, à ce qu'il croyoit, par la coexiſtence du vide.

On a dit ci-devant, lorſqu'il a été queſtion de Leucippe, ce que toute l'antiquité avoit penſé de ces principes; & que plus ils étoient à la portée de l'imagination, moins ils s'accordoient avec le raiſonnement & l'expérience. D'ailleurs ces principes, qu'on trouve par-tout exactement préſentés & toujours faciles à ſaiſir, même par ceux qui ne ſeroient pas philoſophes, ont été, je crois, ſuffiſamment développés dans *la Morale d'Épicure* *: ce qui me fournit une nouvelle raiſon pour abréger ces détails.

* Ouvrage donné par l'auteur de ces Mémoires en 1758.

Tous ceux des Philoſophes anciens qui ſont venus après Épicure, ſoit Grecs, ſoit Romains, quelque célèbres qu'ils aient été, n'ayant fait que répéter ce qui avoit été dit avant eux ſur cette matière; d'un autre côté, les modernes étant à la portée & entre les mains de tout le monde, je termine ici la troiſième & dernière des époques que je m'étois propoſé de parcourir, dans cette ſuite de Mémoires, ſur la queſtion du Principe actif de l'Univers. Il ne me reſte plus qu'à préſenter, pour concluſion générale, le tableau en raccourci de toutes les opinions dont l'expoſition a fait le ſujet de ces Mémoires.

Concluſion générale de ces Mémoires.

I.

Il n'y a point eu de Philoſophe, dans toute l'antiquité, qui n'ait vu diſtinctement ce principe eſſentiel: *Quelque choſe exiſte; donc quelque choſe a toujours exiſté.* Il eſt évidemment renfermé dans cet axiome ſi célèbre: *il ne ſe fait rien de rien.*

II.

Cet Etre, qui a toujours exiſté, eſt ou le Monde tel qu'il exiſte aujourd'hui, ou la Cauſe même qui a produit le monde.

Il n'y a guère qu'Ocellus & Ariſtote qui aient enſeigné bien formellement l'éternité du monde: le premier la prouvoit par des raiſons métaphyſiques; l'autre par la raiſon des qualités eſſentielles à la matière: laquelle étant ſuppoſée éternelle, avoit dû déployer de tout temps l'activité de ſes qualités.

Les modernes, qui ont ſuivi Spinoſa, ou qui l'ont précédé, ont jugé à propos de faire dépendre l'éternité du monde des facultés néceſſairement actives de la divinité, qui ont dû s'exercer de toute éternité. Mais les Anciens n'ont point employé cette dernière raiſon; parce qu'ils n'ont jamais eu d'idée bien formée du ſyſtème de Spinoſa.

III.

En ſuppoſant le monde né ou formé dans le temps, il eſt évident

évident qu'il a dû ſa naiſſance à un être autre que lui; puiſque rien ne peut être produit ſans cauſe.

Or cet Etre, autre que le monde, eſt unique, ou il ne l'eſt pas: c'eſt la célèbre diviſion qui comprend ce qu'on appelle les Unitaires & les Dualiſtes.

Si cet Etre eſt unique; c'eſt ou la Divinité ſeule, ou la Matière ſeule, ou la Divinité & la Matière conçues comme un, dans un même Etre.

IV.

Si c'eſt la Divinité ſeule, par excluſion de toute Matière; ce ne peut être que la Divinité ſous la forme d'une cauſe libre, ou ſous celle d'une cauſe néceſſaire & ſpontanée. Cette ſeconde manière ne peut avoir lieu dans la ſuppoſition que le monde eſt né; une cauſe néceſſaire, éternelle, produit ſon effet de toute éternité. Par conſéquent, ſi c'eſt la Divinité ſeule qui a produit le monde dans le temps, elle l'a produit comme cauſe libre; manière de produire qui ne ſe trouve clairement prononcée que dans les principes du Chriſtianiſme.

V.

Si c'eſt la Matière ſeule, c'eſt ou la Matière qui ſe meut par ſa peſanteur naturelle dans le vide: c'étoit l'opinion de Leucippe & d'Épicure; ou la Matière qui ſe meut par une force qui lui eſt inhérente, c'étoit celle des Hylozoïtes, qui ſe ſous-diviſe encore en deux: dont l'une eſt celle des Stoïciens, qui donnoient à une certaine partie de la maſſe matérielle une ſorte d'intelligence & une influence réelle ſur le monde en général: l'autre eſt celle de Straton, qui ne donne à la Matière qu'une ſimple faculté de ſe mouvoir, pour former des individus dont aucun n'a aucune ſurintendance ſur les autres.

VI.

Enfin ſi c'eſt la Divinité & la Matière conçues comme un, dans un même être, il y a pluſieurs claſſes:

La plupart ont formé cette unité improprement dite, ſur le modèle de l'homme, donnant au Monde un corps & une

ame tellement assortis que la Matière étoit comme le vase de la Divinité; mais vase flexible, qui donnoit à Dieu une partie de sa forme, & qui recevoit de lui une partie de la sienne: c'étoit la pensée de quelques Pythagoriciens.

D'autres, & c'étoit le très-grand nombre, imaginoient cette union comme une contiguité de deux substances à peu près homogènes répandues dans tout l'espace, de manière toutefois que la plus pure de ces deux substances rempliſſoit toute la partie supérieure du globe universel, c'étoit Dieu : l'autre substance occupoit tout l'espace depuis l'orbite de la Lune jusqu'au centre de la Terre. Tous les Pythagoriciens, toute l'école d'Élée, Parménide, Platon, Aristote, Zénon ont embrassé cette opinion.

Il y a une troisième espèce d'union, qui seroit celle où il y auroit dans une substance unique deux attributs généraux, l'étendue & la pensée, pour en former les deux espèces d'êtres que nous connoissons. Mais si quelques-uns des Anciens, je veux dire les Éléatiques, ont pu entrevoir quelque chose de cette opinion, la tournure d'esprit de leur siècle les a empêché de s'y arrêter, & de la voir sous le même aspect que les modernes l'ont vue depuis Spinosa.

Enfin il y a l'union vague de la Divinité & de la Matière dans un premier principe, connu quant à son existence, inconnu quant à son essence; qu'on se représentoit comme une source universelle d'où les êtres sortoient, soit par émanation, comme des rayons; soit par génération, comme les élémens ou les animaux; ou par secrétion, ou enfin par quelque autre voie inconnue, sans fixer ni les temps, ni la manière, sans aucune explication raisonnée. C'étoit le système de tous les anciens peuples en général, & sur-tout des Orientaux, lorsqu'ayant perdu le sens précis de l'instruction primitive recueillie par Moyse, ils se bornèrent à des idées vagues & à une croyance d'héritage, sans autre discussion.

Ils se figuroient la Majesté suprême, à l'exemple de leurs Rois, retirée dans le ciel des cieux, laissant à un principal Ministre, issu lui-même de la divinité, le soin de gouverner le monde comme un État, & de retenir dans l'ordre un certain

principe de rébellion, dont ils devinoient l'exiſtence par la vûe des maux qui affligeoient la Nature. C'eſt de-là que vinrent la Lumière & les Ténèbres chez les Chaldéens, Oromaze & Arimane chez les Perſes, Oſiris & Typhon chez les Égyptiens, l'Amour & la Nuit chez les théologiens Grecs, Jupiter & les Titans chez les Poëtes, juſqu'au moment où naquit la Philoſophie proprement dite, c'eſt-à-dire environ ſix cents ans avant J. C.

Voilà les trois manières générales d'employer l'unité de principe; la Divinité ſeule, la Matière ſeule, la Divinité & la Matière conçues comme un dans un ſeul être. Venons à la ſeconde branche de diviſion, qui eſt la dualité diſtinctement prononcée.

VII.

Si la Divinité & la Matière ſont conçues comme deux êtres nettement ſéparés; l'une eſt regardée comme cauſe active, & l'autre comme cauſe paſſive, plus ou moins, ſelon les différens ſyſtèmes ſur la nature de la Matière, c'eſt-à-dire ſur ce qu'elle a de forme & de mouvement par elle-même.

Les uns ont dit que la Matière n'avoit aucune forme fixe; mais qu'elle étoit une pâte prête à recevoir les formes de toute eſpèce. Ce ſont les Hylopathiens ou l'école d'Ionie.

D'autres ont dit que la Matière avoit une forme fixe générale; comme d'être feu, eau, air, &c. mais qu'elle n'en avoit qu'une, & que les eſpèces étoient produites par la condenſation ou la raréfaction de ce premier élément. C'étoient Thalès, Anaximène, Héraclite, tous les Stoïciens, &c.

D'autres, qu'elle en avoit pluſieurs auſſi fixes, mais compriſes & renfermées toutes dans les qualités eſſentielles, qui ſont l'étendue, la configuration, la gravité, la ſolidité, par excluſion des qualités altérables. C'étoient les Atomiſtes.

D'autres enfin qu'elle avoit un nombre indéfini de formes fixes, auxquelles tenoient les qualités, même altérables, du chaud, du ſec, du froid, de l'humide. C'étoit les homéoméries d'Anaxagore.

VIII.

Il n'y avoit pas moins d'opinions ſur le mouvement de cette même Matière.

Anaxagore diſoit qu'elle étoit deſtituée par elle-même de tout mouvement, même local, & que Dieu ſeul pouvoit la porter & la placer.

D'autres lui accordoient le mouvement local, non par ſa nature, mais par ſon exiſtence dans le vide. C'étoient les Atomiſtes.

D'autres penſoient qu'outre le mouvement local, elle avoit les trois autres mouvemens, de génération ſelon l'eſſence, d'altération ſelon la qualité, d'augmentation ſelon la quantité. C'étoient les partiſans des qualités altérables, qu'on nomme quelquefois Anaximandrites.

D'autres enfin, tels qu'étoient quelques Pythagoriciens, dont Platon a expoſé les penſées, lui donnoient des ſenſations ſourdes & un appétit aveugle.

IX.

Par l'état & les attributs qu'on donnoit à la Matière, on peut aiſément juger des degrés d'activité & d'efficace que les différens Philoſophes attribuoient à Dieu pour mouvoir cette Matière, pour la former, pour la diriger & l'appliquer à l'exécution du plan actuel de la Nature. Plus ils donnoient à l'un, moins ils accordoient à l'autre. Mais aucun de ces partages ne pouvoit ſe ſoutenir; parce que tous impliquoient contradiction. Le ſeul dénouement, que l'Antiquité philoſophique n'a pas même entrevu, étoit de donner tout à Dieu, & d'ôter tout à la Matière, juſqu'à ſa propre exiſtence; de mettre du côté de Dieu, non-ſeulement tout ce qu'il y a de cauſalité, mais encore tout ce qu'il y a de ſubſtance eſſentielle dans l'Univers, & de traiter tout le reſte comme de ſimples effets produits, quant à leur forme & quant à leur ſubſtance. Les Philoſophes étoient bien parvenus juſqu'à dire que Dieu étoit ſeul être, & la Matière non-être; mais de ce

non-être au néant il y avoit encore une distance infinie, puisque le non-être n'étoit que l'être sans forme.

X.

Tel est le plan général du labyrinthe dans lequel les Philosophes anciens se sont égarés pendant dix siècles, pour trouver le premier appui de la vérité & du bonheur. Ces grands hommes, ces lumières du monde, ces confidens des secrets de la Nature ne nous ont rien appris. A la place de la tradition antique qui avoit fait jusqu'à eux la règle & l'espérance du genre humain, ils n'ont mis, disoit Socrate lui-même, *que des airs, des éthers,* que des mots.

Thalès, placé entre la tradition & la philosophie, posa des principes excellens; qu'il ne crut pas nécessaire de prouver dans un siècle où personne n'en doutoit. Les Physiciens ou Naturalistes qui lui succédèrent, formèrent le monde en faisant abstraction de toute divinité, quelques-uns même lui donnant l'exclusion. Anaxagore remontra la tradition: il étonna son siècle; il eut des autels, & pas un disciple. Platon vint, qui se moqua d'Anaxagore, & qui noya le peu d'idées qui restoient, dans l'enthousiasme de l'école de Pythagore. Aristote à son tour les couvrit d'une métaphysique épineuse, capable de repousser plutôt que d'instruire les esprits. Zénon, quoique tout entier à l'austère vertu, mit toute la Nature dans un réseau de fer, & la traîna dans l'espace, sans autre objet que de voir finir le monde comme il avoit commencé. Straton substitua à cette nécessité fatale une force convulsive, qui tendoit aveuglément à séparer ce qui étoit uni, & à unir ce qui étoit séparé. Épicure enfin, venant après tous les autres, blessé avec raison de tout ce qu'il avoit vu & entendu, écrivit trois cents volumes sans daigner citer un Philosophe; il mit, sans détour & sans mystère, le monde organisé au niveau du cahos; l'un, selon lui, étant aussi bon & aussi bien que l'autre. Pour remporter le prix sur ses rivaux; il mit le comble à leurs absurdités. Le monde d'Épicure étoit une machine qui se remontoit par le hasard, comme elle s'étoit formée par lui;

celui de Straton étoit une plante qui végétoit; celui de Zénon, un animal intelligent, ſans liberté; celui de Platon, un cheval fougueux, que les mains de l'écuyer ne pouvoient réduire. Falloit-il tant de veilles, tant de volumes, tant de diſputes, pendant tant de ſiècles, pour nous donner de pareilles inſtructions?

L'Univers ſavoit, avant Thalès, quil y avoit une Cauſe univerſelle intelligente, attentive à la conduite des hommes, & occupée de leur ſort; il ſavoit que l'ame humaine avoit des rapports eſſentiels de ſubordination avec cette cauſe. Falloit-il que les Philoſophes travaillant ſur ces deux notions, qui ſont le fondement de la vie & des mœurs, ne fiſſent rien que pour les affoiblir ou les rendre problématiques, ſans les remplacer par aucune idée utile ou ſatisfaiſante?

Ils rappellent tout à une ſorte de matière incréée. Ont-ils eu une idée nette de cette matière, de ſes attributs, de ſon eſſence? C'étoit, ſelon le divin Platon, un être qui n'étoit pas être, qui n'étoit ni quoi, *neque quid*, ni qu'eſt-ce, *neque quale*, ni grand, ni petit, *neque quantum*, qui n'étoit rien, & qui toutefois étoit. Quelle baſe pour s'élever dans les ſpéculations ſublimes de l'ordre éternel & de ſes loix! Ils ont parlé du mouvement, je ne dis pas ſans en connoître la nature, mais ſans en ſoupçonner même la cauſe. Il y en a eu qui ont été juſqu'à nier qu'il exiſtât; parce qu'ils aimoient mieux ſe charger d'un ridicule, que de dire jamais, avec Socrate, *je ne ſais pas.* Que dira-t-on de la poſition reſpective des parties du monde, qu'ils ont voulu être déterminée par les qualités, dirai-je mécaniques, harmoniques, ſympathiques ou antipathiques d'une matière déſordonnée par elle-même, ou arrêtée par l'action machinale de quelque ame ſubalterne, qui s'étoit logée dans tel cercle plutôt que dans tel autre? Que dira-t-on de l'organiſation ſpécifique des individus, dont la plupart des Philoſophes n'ont donné aucune raiſon qui ſoit philoſophique; l'abandonnant tantôt au haſard, tantôt à une nature aveugle, qui prend la route ſans connoître le terme, qui arrive ſans ſavoir qu'elle eſt arrivée? Il faiſoit beau entendre Pythagore & les Platoniciens diſſertant ſérieuſement ſur la deſcente des

ames, qui partoient des planètes, comme des étoiles filantes, pour venir ſe former à elles-mêmes un établiſſement dans les corps mortels; d'où elles repartoient après un certain temps périodique, que Pythagore ſavoit. Il ſavoit juſqu'au jour de leur départ des aſtres, & de leur arrivée dans les corps: c'etoit le quatorzième de la conception de l'animal.

Toutes ces opinions étoient ſi ſingulières, pour ne rien dire de plus; elles étoient ſi bizarrement expoſées & prouvées, que les plus ſages d'entre ces Philoſophes, à la tête deſquels on met juſtement Socrate, prirent le parti de ne les regarder que comme nous faiſons aujourd'hui les diſputes d'École. Il y avoit quatre cents ans qu'on diſputoit à outrance ſur ces matières en Aſie & en Europe. Socrate en concluoit que l'objet de cette diſpute n'étoit point philoſophique, c'eſt-à-dire de nature à être ſoumis à la diſcuſſion de l'eſprit humain. Platon traitant également le pour & le contre, & ſous d'autres noms que le ſien, nous a fait ſentir que ces opinions, bonnes pour amuſer un bel eſprit déſœuvré, ne méritoient pas qu'un homme ſenſé en épouſât aucune. Arcéſilas pouſſa plus loin ce ſyſtème d'incertitude; & Pyrrhon alla juſqu'à douter de ſa propre exiſtence. Falloit-il donc que la philoſophie ſyſtématique, dans quelque route qu'elle s'engageât, aboutît toujours à quelque abſurdité palpable?

Quelles idées de vertu pouvoient naître de cette confuſion de penſées? quels principes de conduite pour les ſociétés & pour les particuliers? Auſſi tous ces beaux traités de ſageſſe, tous ces magnifiques préceptes développés avec tant d'éloquence dans les écrits fameux de nos Philoſophes, ſont-ils moins les réſultats de leurs vues métaphyſiques, que les expreſſions recueillies de la voix de droiture & d'équité qui ſe fait entendre dans tous les cœurs, que l'extrait raiſonné de cette tradition univerſelle du genre humain, de cet amour inné du beau & du bon, du vrai & du juſte, qui échappoit à nos Philoſophes dans l'analyſe, mais qu'ils retrouvoient dans le ſentiment, pour en faire la loi de conſcience & le code de toutes les ſociétés. Où en ſeroient les peuples, ſi la morale

qui les gouverne n'eût pu être que le réſultat des ſyſtèmes que nous avons vus? Cette morale eût été chancelante dans tous ſes points; & ſi on eût compté les voix, elle nous eût preſque toujours réduit à l'état de guerre. Notre ſageſſe dans le plus haut point de ſa perfection, n'eût été en dernière analyſe qu'un ſyſtème rafiné d'intérêt perſonnel, réduit lui-même au ſeul plaiſir des ſens..... Je m'arrête, parce que ce n'eſt pas ici le lieu de faire des réflexions, ni de tirer des conſéquences.

PREMIER MÉMOIRE SUR PLATON.

Caractère de la Philoſophie Socratique.

Par M. l'Abbé GARNIER.

PLUSIEURS Académiciens * célèbres ont déjà écrit ſur Platon; mais en ſe propoſant d'éclaircir la doctrine de ce Philoſophe, ils ne ſe ſont point mis en peine de le juſtifier des reproches qu'on a coutume de lui faire, ſoit qu'ils jugeaſſent que Platon n'avoit beſoin que d'être entendu pour être goûté, ſoit qu'ils cruſſent qu'on ne pouvoit, ſans une ſorte d'indécence, employer le ſtyle de l'apologie en faveur d'un Écrivain qu'il n'eſt pas même permis *(a)*, ſuivant la remarque d'un Ancien, à toute ſorte d'hommes de louer. On ne peut ſans doute qu'applaudir à ces ſentimens, & j'aurois été le premier à m'y conformer, ſi l'utilité publique ne devoit pas l'emporter ſur toute autre eſpèce de conſidération: mais comme il eſt impoſſible de ſe diſſimuler que Platon eſt peu lû de nos jours, & qu'il a quelquefois eſſuyé des critiques de la part de ceux qui avoient entrepris de le lire; j'ai cru qu'il ſeroit utile d'en rechercher les cauſes, & d'imiter la conduite de Platon lui-même, qui, avant que d'enſeigner aucune vérité, commence par écarter tous les obſtacles qui pourroient s'oppoſer à ſon deſſein. Il ne faut pas d'ailleurs s'imaginer que ceux qui n'ont pas toujours approuvé Platon aient tous été de beaux eſprits, ſuperficiels & ignorans: on trouve dans cette liſte des noms reſpectables, un Ariſtote, un Épicure, un Denys d'Halicarnaſſe, un Bruker, auteur moderne qui a beaucoup écrit ſur l'ancienne philoſophie.

Lû le 30 Juillet 1761.

* M.rs Maſſieu, Fraguier & Sallier.

On peut ranger ſous trois claſſes les reproches que l'on fait à Platon; le premier & le plus ancien, c'eſt d'avoir altéré

(a) Ἀνδρὸς ὅν ἐστ' αἰνεῖν πᾶσι κακοῖσι δέμις.

la philoſophie de Socrate, ſoit en y mêlant des doctrines étrangères & incompatibles, ſoit en répandant du doute & de l'incertitude ſur les principes lumineux de la morale; le ſecond regarde la forme des dialogues, qui eſt, dit-on, confuſe, embarraſſée, pleine de longueurs & de redites: on blâme encore l'inégalité du ſtyle, qui tantôt eſt ſimple juſqu'à la baſſeſſe, & tantôt hardi juſqu'à l'enthouſiaſme. Enfin on lui reproche l'abus de la dialectique; il fait raiſonner ſon Socrate avec plus de ſubtilité que de force; il n'eſt pas aſſez délicat ſur le choix des preuves, & en combattant les ſophiſtes, il n'eſt ſouvent lui-même qu'un ſophiſte plus raffiné & plus adroit. L'examen de tous ces reproches produira une ſuite de diſſertations, dans leſquelles je me propoſe moins de faire l'éloge ou l'apologie de Platon, que de donner une introduction à la lecture de ſes ouvrages. Je me borne aujourd'hui à l'examen du premier chef d'accuſation; il faut commencer par l'expoſer dans tout ſon jour.

Platon s'étoit d'abord livré à la Poëſie: né avec une imagination brillante & un génie pliant & facile, il avoit tout ce qu'il falloit pour y réuſſir; mais déſeſpérant, dit-on, de jamais égaler Homère, il abandonna cette carrière, pour en ſuivre une dans laquelle il ſe promettoit de diſputer la palme avec plus d'avantage. La Philoſophie commençoit à fixer les regards de la Grèce: Socrate ne pouvoit, malgré ſes efforts, dérober ſon nom à la renommée. Platon s'attacha à lui & ſe livra tout entier à la Philoſophie; mais comme il eſt très-difficile, & peut-être impoſſible, de forcer entièrement la Nature, il ne ceſſa point d'être Poëte en devenant Philoſophe. La fiction, qui eſt l'ame de la poëſie, vint animer ſes dialogues, dans leſquels il affecta de ne point ſe laiſſer apercevoir, ſubſtituant toujours à ſa place Socrate ſon maître & ſon héros; cependant on reconnut aiſément qu'il lui prêtoit ſes propres penſées, & un lecteur un peu verſé dans l'hiſtoire de la philoſophie ancienne, n'a pas de peine à diſtinguer ce qui eſt véritablement de Socrate d'avec toutes les idées ſingulières que ſon diſciple lui prête. Socrate, dit-on, fut le premier à

Diog. Laërt. in Plat.

ſe plaindre de cette licence *(b)*: *Dieux*, dit-il, en entendant la lecture du Lyſis, *comme ce jeune homme en impoſe ſur mon compte.* Gorgias & Protagore ayant eu connoiſſance des dialogues qui portent leur nom, ſe contentèrent de dire que *l'auteur étoit un ſatyrique habile; mais que pour eux ils ne ſe ſouvenoient pas de s'être jamais trouvés à un pareil entretien.* On a remarqué pareillement que quelques-uns des perſonnages que Platon met aux mains avec Socrate, ne pouvoient s'être rencontrés avec lui: enfin Xénophon dit poſitivement que Socrate ne s'occupoit que de la morale, & que ceux qui lui prêtent de longs raiſonnemens ſur la Nature, en impoſent viſiblement. L'on ne doute point que dans ce paſſage il n'ait eu en vue Platon, qui attribue à Socrate de pareils entretiens; on appuye tous ces témoignages ſur des circonſtances particulières de la vie de Platon. On ſait qu'après la mort de Socrate il alla puiſer dans l'école de Cratyle les principes de la philoſophie d'Héraclite; que de-là il paſſa en Italie, pour conférer avec les Pythagoriciens, d'où il ſe tranſporta en Égypte, pour s'inſtruire, par le commerce des prêtres de cette contrée, de tous les ſecrets de la philoſophie barbare. De retour dans Athènes, il forma le projet de fondre, pour ainſi dire, toutes ces matières hétérogènes, & d'en former un nouveau ſyſtème de philoſophie: mais comme elles ne pouvoient ſe lier enſemble, & que les principes d'une ſecte détruiſoient ceux de l'autre, il crut ſauver les contradictions qui naîtroient de leur aſſemblage, en couvrant des voiles du doute toutes les connoiſſances humaines, & en renverſant tout ſans jamais rien établir. On ſent ce qui dut réſulter de cette conduite; une obſcurité ſouvent impénétrable, des raiſonnemens ſans fin ſur des principes incertains & mal aſſurés, des lueurs qui ne brillent un moment à nos yeux que pour nous replonger dans des ténèbres plus épaiſſes. Xénophon, ajoute-t-on, eſt bien différent; comme il ſe contenta de la doctrine de Socrate, il en a expoſé les principes avec préciſion

Athen. lib. XI; p. 505. Id. l. V, p. 187. Macrob. Saturn. lib. I, c. I.

Diog. Laërt. in Plat.

Auctor. epiſt. ad Æſchin. inter oper. Xenoph. pag. 101, edit. Wech.

(b) Ἠφάνλεις ὡς πολλά μου καταψεύδεθ' ὁ ποιητικός. Diog. Laërt. in Plat. p. 78, edit. Lond.

& clarté: il préſente les plus grandes vérités avec cette ſimplicité qui en eſt le plus bel ornement: enfin il ne laiſſe aucun doute dans l'eſprit, qui trouve dans ſes écrits une nourriture ſolide & délectable. C'eſt pourquoi ceux qui deſirent de connoître le vrai Socrate, doivent s'attacher à cet auteur, & n'admettre le témoignage de Platon, que dans les endroits où il s'accorde avec lui. C'eſt le conſeil que nous donne le docte Bruker, & qu'il a pratiqué lui-même, dans ſon hiſtoire critique de la Philoſophie: *Quia majorem fidem mereri Xenophontem demonſtravimus, rejecto, niſi concordet, Platone ad priorem illum potiſſimùm in delineanda philoſophia Socratis reſpiciemus, &c.* Telles ſont les preuves dont on ſe ſert pour prouver que Platon a altéré la doctrine de Socrate. Pour les apprécier ſelon leur juſte valeur, & y répondre d'une manière ſatisfaiſante, il eſt néceſſaire, avant tout, de bien fixer l'idée qu'on doit ſe faire de ces mots, *conſerver* & *altérer* une doctrine quelconque.

Jacob. Bruker, hiſt. Philoſ. t. I, p. 523.

Deux ſortes d'hommes ſe ſont particulièrement occupés du bien public, & ont travaillé à perpétuer leur doctrine, les Légiſlateurs & les Philoſophes. Les premiers, qui avoient affaire à un peuple inconſidéré, crédule, incapable de raiſonnement & ami du merveilleux, ont employé, pour le perſuader, les moyens les plus propres à faire une grande impreſſion ſur de pareils eſprits. Ainſi, ſans trop s'arrêter à prouver la vérité & la bonté de leurs établiſſemens, ils ont ordinairement introduit ſur la ſcène quelque divinité, dont ils ſe ſont établis les miniſtres & les organes. Non contens de graver ſes oracles ſur le bronze, & d'enchaîner par des ſermens ſolennels ceux qu'ils vouloient rendre obéiſſans; ils ont armé, pour la garde de leur dépôt, deux paſſions tyranniques, l'eſpérance & la crainte. Au reſte en défendant, ſous les peines les plus ſévères, toute eſpèce d'altération dans leurs loix, ils ont ordinairement établi un ordre de Magiſtrats pour les interpréter. Ils ont exigé que le texte demeurât ſacré; ils ont ſeulement permis les commentaires.

Les Philoſophes, au contraire, qui n'avoient affaire qu'à des hommes choiſis, & dont ils pouvoient ſe faire entendre,

n'ont point employé d'autre moyen, pour perſuader, que la conviction *(c)*. Jamais ils n'ont exigé qu'on les en crût ſur leur parole, & ils ont toujours été moins curieux de communiquer leurs découvertes, que d'en faire de nouvelles. Les principes de leur doctrine n'ont été, pour ainſi dire, qu'un fil, dont ils vouloient que leurs diſciples s'aidaſſent, pour marcher plus ſûrement dans le chemin des découvertes, en ſuivant les mêmes ſentiers qu'ils avoient déjà reconnus. On ne devient point, ont-ils dit, philoſophe comme Héraclite ou Anaxagore, ni diſciple de ces grands hommes, en apprenant ſimplement leurs dogmes: il faut être animé du même génie, ſaiſir avec la même pénétration le rapport des objets, raiſonner avec la même force, &, en marchant ſur leurs traces, ajouter quelque choſe à leur doctrine. C'eſt ainſi que Théophraſte a été diſciple ou ſectateur d'Ariſtote, Métrodore d'Épicure, Chryſippe de Zénon. Aucun d'eux ne s'eſt contenté de recueillir ſimplement la doctrine de ſon maître; tous ont tâché de l'étendre & de l'enrichir par de nouvelles découvertes.

Arriani Epict. l. III, c. 21.

En quoi ferons-nous donc conſiſter la conſervation proprement dite en matière de philoſophie, & à quel titre mérite-t-on le nom de diſciple ou de ſectateur? Ce n'eſt point, comme on vient de le voir, en regardant avec un ſaint reſpect les dogmes d'un maître, ſans oſer les diſcuter & en examiner le fondement. Cette méthode ne convient qu'à la légiſlation. Ainſi l'αὐτὸς ἔφα de l'école Pythagorique, ou ne s'introduiſit que ſur ſon déclin, ou s'il fut un de ſes principes conſtitutifs, c'eſt qu'alliant la légiſlation à l'étude de la philoſophie, elle appliqua malheureuſement à l'une ce qui ne convenoit qu'à l'autre; & ce fut probablement une des cauſes qui accélérèrent le plus ſa décadence. Les vrais Philoſophes commençant par affranchir l'ame de toute ſorte de préjugés, n'ont eu garde de vouloir l'abattre par le poids de leur autorité. Lorſque ceux qui s'attachoient à eux crurent, après un long examen, qu'ils

(c) Ὑμεῖς μέντοι, ἂν ἐμοὶ πείθησθε, μικρὸν φρονήσαντες Σωκράτους τῆς δὲ ἀληθείας πολὺ μᾶλλον· ἐὰν μέντοι ὑμῖν δοκῶ λέγειν ἀληθῆ, συνωμολογήσατε· εἰ δὲ μὴ παντὶ λόγῳ ἀντείνετε. κ. τ. λ.

devoient adopter les mêmes principes fondamentaux, & ſuivre la même manière de philoſopher, ils furent nommés ſectateurs. Si, au contraire, la réflexion leur faiſoit découvrir quelque défaut dans la doctrine de leurs maîtres, ou ſi une trempe d'eſprit différente les portoit à une autre manière de philoſopher, alors ils ſe frayoient une nouvelle route, & devenoient eux-mêmes chefs de ſecte.

Ainſi il y a deux choſes auxquelles on doit faire attention, pour juger ſi un philoſophe a conſervé la doctrine de ſon maître, & d'où dépendent par conſéquent la *conſervation* ou l'*altération* en matière de philoſophie: les principes fondamentaux de ſa doctrine, & ce que nous nommerons ici ſa manière de philoſopher. Chaque ſecte a eu la ſienne, & elles ne différoient pas moins par ce côté que par les dogmes; l'une affectant de l'enjouement & de l'aménité, l'autre de la ſubtilité & de la force: celle-ci de la joie & du myſtère, celle-là de l'aigreur & de l'audace. Un exemple rendra ce que je dis plus ſenſible: je le tire de la ſecte des Cyniques. Antiſthène en fut le fondateur; Diogène, Cratès & Ménippe les principaux ſectateurs. Dira-t-on que ceux-ci n'enſeignèrent rien que ce qu'Antiſthène leur avoit appris; que leurs ouvrages ne contenoient rien qui ne ſe trouvât dans les ſiens? cette aſſertion ſeroit démentie par le témoignage unanime de toute l'antiquité. En quoi donc ſe reſſembloient-ils? dans les principes conſtitutifs & fondamentaux de la ſecte, tels que ceux-ci; que la vertu ſeule eſt un bien, le vice un mal: que la ſanté, la beauté, les richeſſes, la douleur, la mort ſont des choſes indifférentes. Que la volupté eſt un poiſon dangereux: que toutes les ſciences & toutes les connoiſſances humaines, ſans la philoſophie, ſont des amuſemens puériles, qui ne méritent aucune attention: que la philoſophie ſe réduit à la morale, ou à la ſcience des devoirs. Ils convenoient encore dans leur manière de philoſopher au milieu des rues, preſque nus, un bâton à la main, aboyant & pourſuivant le vice & les vicieux par-tout où ils les trouvoient, ſans ménagement & ſans aucune ſorte de reſpect humain. Zénon avoit été diſciple des Cyniques, & il conſerva tous les principes

de leur morale; mais il n'approuva pas les bornes trop étroites qu'ils donnoient à la philoſophie, & le peu de cas qu'ils témoignoient pour toutes les autres connoiſſances: il n'approuva point non plus leur mendicité, le mépris des bienſéances, leur emportement ni leur aigreur. Enfin, en ajoutant à leur morale la logique & la phyſique, en modifiant quelques-uns de leurs principes fondamentaux, en changeant leur manière, il devint chef d'une nouvelle ſecte, qui prit le nom de Stoïciens, dans laquelle, cependant, on ſe plut encore à retrouver une grande conformité avec celle des Cyniques, dont elle deſcendoit:

. . . . . *Et Stoïca dogmata tantùm* *Juven.*
A Cynicis tunicâ diſtantia . . . . . .

Appliquons ces principes à Platon.

Si ceux qui lui reprochent d'avoir altéré la doctrine de Socrate, veulent dire ſimplement que tous les raiſonnemens qu'il lui attribue ne ſont pas réellement ſortis de la bouche de ce Philoſophe tels qu'il nous les a tranſmis; qu'il a ſouvent mêlé ſes propres idées à celles de ſon maître: ils ont raiſon, & je ne crois pas que perſonne s'aviſe jamais de les contredire. Il n'eſt pas concevable que ſans une mémoire prodigieuſe & un défaut total de génie & d'imagination, quelqu'un puiſſe n'être que l'écho d'un entretien de deux heures de lecture ſur des matières de morale qui intéreſſent tout le monde, & ſur leſquels on ne peut guère s'empêcher de prendre parti lorſqu'on les entend, à plus forte raiſon en les écrivant: ainſi l'ironie de Socrate après qu'il eut entendu la lecture du Lyſis, en lui donnant même le ſens qu'on lui attribue, ne nous apprend autre choſe que ce que le bon ſens nous dictoit aſſez; il ſuffit de ſavoir que Platon n'étoit pas entièrement dépourvu d'imagination, pour s'imaginer aiſément qu'il n'aura pu rapporter un entretien de la nature de celui-ci, ſans y mêler beaucoup du ſien. Je ne crois pas même que Simon, cet ouvrier philoſophe qui recueillit le premier les converſations qu'il avoit entendu tenir à Socrate dans ſa boutique, & qui les mit au jour, ait pu retenir ſi bien l'ordre *Diog. Laërt. l. II, p. 63.*

& l'enchaînement des entretiens de Socrate, qu'il n'y mêlât rien de son propre fonds; je sais bien du moins que Xénophon, à qui personne ne conteste la fidélité & l'exactitude en ce qu'il rapporte de Socrate, ne s'est point fait de scrupule d'ajouter à ses idées beaucoup de choses qu'il avoit appriſes d'ailleurs: citons-en un exemple. Il dit au commencement de l'économique, qu'il tient cet entretien de la bouche de Socrate: Ἤκουσα δέ ποτε Σωκράτους καὶ περὶ οἰκονομίας τοιάδε διαλεγομένου. Or, un peu plus bas, Socrate faisant l'éloge de l'agriculture, cite l'exemple du jeune Cyrus, qui l'avoit fort aimée; il rapporte une conversation qu'il avoit eue à ce sujet avec Lysander en lui montrant ses jardins plantés de sa main: enfin il rapporte des circonstances de la bataille où ce Prince fut tué en combattant contre son frère Artaxercès. Xenophon savoit parfaitement tous ces détails, puisqu'il en avoit été un des principaux acteurs; mais il est impossible qu'il les tînt de la bouche de Socrate, puisqu'il n'a pu le voir depuis l'expédition de Cyrus. Il faudroit ignorer les priviléges du dialogue pour s'offenser de pareilles libertés. Cicéron les étend bien plus loin; il croit qu'il suffit, pour la vérité du dialogue, que les discours qu'on prête aux interlocuteurs soient conformes à ce que nous connoissons de leur caractère: c'est la conduite qu'il a tenue en ses compositions philosophiques, imitant en cela les sophistes les plus renommés de la Grèce, qui publioient leurs ouvrages sous les noms de Nestor, d'Ulysse & de Palamede. Mais Platon n'est point dans le même cas; il donne presque par-tout le premier rôle à Socrate, dont il ne s'étoit point séparé pendant bien des années; ses autres interlocuteurs sont, ou des disciples de Socrate, ou bien des auteurs dont il examine les opinions, & dont les ouvrages étoient publics: c'est ce qui nous fournira une réponse à l'objection tirée des plaintes de Gorgias & de Protagore, lorsqu'ils eurent connoissance des dialogues qui portent leur nom. Quoiqu'il soit assez probable que ces sophistes vivant dans Athènes & se donnant continuellement en spectacle, n'ont pu manquer de se trouver souvent

Xenoph. Œcon.

Cicer. de Amicit.

Plat. in Phædr.

ſouvent aux priſes avec un homme du caractère de Socrate; quoiqu'il ſoit même prouvé que la jalouſie & la vengeance de ces ſophiſtes ont, pour ainſi dire, broyé la fatale ciguë à laquelle il fut condamné: quoiqu'il ſoit encore très-probable qu'ils n'ont refuſé d'avouer la vérité de ces entretiens, que parce que cet aveu auroit trop coûté à leur amour propre, cependant en leur accordant plus d'autorité qu'à Platon, & en convenant que ces entretiens ont été ſuppoſés & n'ont eu aucun fondement, je dis que même dans cette ſuppoſition il reſteroit toujours à ſavoir ſi les diſcours qu'on leur prête ne ſont pas leurs vrais ſentimens & les principes fondamentaux de la doctrine qu'ils avoient publiée dans leurs écrits. Un auteur qui avoue ſon livre, eſt cenſé s'entretenir avec ceux qui le liſent, & il n'aura aucun droit de ſe plaindre tant qu'on ne lui imputera que ſes principes & les conſéquences néceſſaires & immédiates qui en réſultent. Pour accuſer Platon avec juſtice, il ne falloit donc pas s'arrêter à prouver que quelques-uns de ſes interlocuteurs n'ont point eu avec Socrate les entretiens qu'on leur prête; il falloit examiner ſi dans ces entretiens on leur attribue d'autres ſentimens que ceux qu'ils ont annoncés dans leurs écrits, dont il nous reſte encore des fragmens aſſez conſidérables; il falloit prouver, par la comparaiſon des écrits de Platon avec ceux des autres diſciples de Socrate, & de ceux même de ſes ennemis, qu'il a quelquefois altéré les vrais principes de ſon maître, qu'il l'a peint d'une manière infidèle: ſans cela, on ſera toujours en droit de répondre que Platon en effet n'a point conſervé la doctrine de Socrate de la façon dont on doit conſerver la doctrine d'un Légiſlateur, mais qu'il l'a très-bien conſervée comme doctrine philoſophique, ce qui ſuffit pour le mettre à couvert de toute eſpèce de reproches.

Mais, dira-t-on, Xénophon atteſte & toute l'antiquité dépoſe que Socrate ne s'occupa que de la morale; or on trouve dans Platon un mélange continuel de Logique, de Phyſique & de Métaphyſique: ſi donc Zenon ceſſa d'être compté parmi les Cyniques, quoiqu'il eût conſervé les principes de

leur morale, parce qu'il ne s'étoit pas contenté de cette ſcience & qu'il y avoit mêlé les autres parties de la philoſophie, ne doit-on pas par la même raiſon exclure Platon du nombre des Socratiques?

J'obſerverai d'abord que les noms de logique, de morale, de phyſique & de métaphyſique ſont poſtérieurs à Socrate & à Platon. Ceux qui ont dit que la philoſophie étoit fille de l'admiration, me paroiſſent avoir très-bien connu ſon origine. Les premiers philoſophes Grecs, ſoit qu'ils euſſent reçu des Barbares les principes de cette ſcience, ſoit qu'ils ne les duſſent qu'à l'expérience & à la méditation, s'attachèrent tous à l'étude de la Nature; ils s'élancèrent d'un vol hardi dans l'immenſité des cieux, arrangèrent les aſtres, réglèrent leurs cours, enfantèrent des mondes: mais ils ne deſcendirent point ordinairement juſqu'à l'examen des devoirs de la vie civile, ou ſi quelques-uns daignèrent s'en occuper, ce ne fut que pour faire ſervir cette ſcience de complément à leurs traités ſur la Nature. Ils portèrent dans l'étude de l'ame les mêmes loix dont ils s'étoient ſervis pour régler les corps, & loin de former leurs principes ſur l'étude de l'homme, ils voulurent que les principes de la morale ſe prêtaſſent à leurs hypothèſes phyſiques.

Plat. in Theat.

Socrate avoit été diſciple d'Archélaüs, & il ſuivit d'abord la même route; il dit lui-même qu'il s'attacha avec une merveilleuſe ardeur & une égale ſatisfaction à l'étude de la Nature, eſpérant de parvenir quelque jour à une ſcience certaine ſur des matières qui ne lui fourniſſoient encore qu'un grand nombre de probabilités: mais bientôt dégoûté par leur incertitude, par le choc des différens ſyſtèmes qui ſe combattoient mutuellement, ſans qu'on pût ſavoir auquel demeureroit l'avantage, & plus encore par le peu d'utilité de cette ſorte de connoiſſance, il ſe fraya une nouvelle route, & devint le Chef d'une ſecte dont le nom obſcurcit toutes celles qui l'avoient précédée. Quel fut proprement le changement que Socrate opéra dans la philoſophie? Il renverſa l'ordre de ſes devanciers, & au lieu qu'ils commençoient par l'étude de la Nature &

Xenoph. Memor. 4.

qu'ils n'arrivoient que bien tard, & remplis de préjugés, à l'étude de la morale ou de l'homme; Socrate partit de l'étude de l'homme, & n'arriva de même que bien tard, & peut-être auſſi avec des préjugés, à l'étude de la Nature. Il ne la négligea point entièrement, comme on voudroit le faire croire; il ne le pouvoit même ſans rendre ſes connoiſſances ſur l'homme défectueuſes & imparfaites: mais il ne la regarda plus que comme un acceſſoire & un ſupplément à la connoiſſance de l'ame; il ne rechercha point quels ſont les principes conſtitutifs des corps, comment ſe forment les météores, quelle place la Terre occupe dans l'Univers: il avoit abandonné toutes ces belles ſpéculations comme inutiles & incertaines. Il ne deſiroit de connoître la Nature que par le rapport immédiat qu'elle a avec nous; il auroit voulu y découvrir les cauſes finales, & il n'avoit que du mépris pour ceux qui veulent tout expliquer par les loix du mécaniſme. « Ces gens-là, diſoit-il, me paroiſſent auſſi ridicules que ceux qui entreprenant d'expliquer pourquoi Socrate eſt aſſis, oublieroient que « Socrate ayant une ame intelligente qui a la force de ſe déterminer à ce qui lui convient le mieux, il eſt aſſis maintenant « parce qu'il a jugé cette poſition plus commode, & s'amuſeroient à expliquer fort au long comment le corps de Socrate « étant compoſé d'os & de nerfs qui peuvent ſe plier & ſe « mouvoir en différens ſens; il eſt aſſis lorſque telle partie s'eſt « étendue & que telle autre s'eſt repliée: ils prouveroient tout « au plus, par ce beau raiſonnement, que Socrate eſt aſſis parce « qu'il eſt aſſis. » Je n'examinerai point ſi la méthode de Socrate auroit été bien propre à perfectionner l'étude de la phyſique & ſi elle n'y auroit pas apporté le même déſordre que les ſyſtèmes des premiers Phyſiciens cauſoient dans la morale; peut-être Socrate s'en aperçut-il, peut-être eſt-ce la raiſon qui l'empêcha de s'attacher beaucoup à cette étude: celle de l'homme l'occupa tout entier.

Plat. in Phæd.

L'homme ne parut point à ſes yeux un être facile à développer, mais une ſorte de monſtre plus étrange que ceux dont parlent les fables: aſſemblage bizarre des qualités les plus

opposées, ami du vrai & pétri de mensonges, partisan de la vertu & croupissant dans le vice, soupirant après la liberté & travaillant sans relâche à renforcer ses chaînes, desirant de se connoître & se fuyant toujours, cherchant le repos, & l'éternel jouet de l'espérance, de la crainte, de l'ambition & de mille autres fantômes qui l'agitent & l'effrayent: tel parut l'homme aux yeux de Socrate. En réfléchissant sur les combats que nous éprouvons quelquefois au dedans de nous-mêmes avant que de nous déterminer à quelque chose d'important, il distingua dans l'ame ψυχὴ trois parties ou facultés; l'une est cette partie intelligente νῦς qui devroit toujours nous éclairer & nous conduire: c'est proprement le siége de la raison; l'autre est cette partie brutale & aveugle, le siége de la concupiscence & de toutes les passions ἐπιθυμητικὸν. Au milieu de ces deux parties discordantes est cette force que nous sentons de suspendre notre choix, & de persister dans le parti que nous avons pris θύμος. Platon a peint ces trois parties de l'ame sous un emblème qui peut servir à les faire mieux connoître. Peignons-nous un monstre dont la partie inférieure, semblable à la fabuleuse Scylla, soit composée d'un grand nombre de bêtes, les unes féroces, les autres apprivoisées, toujours prêtes à se dévorer mutuellement; plaçons au-dessus la figure d'un lion qui les tienne toutes sous ses pieds, enfin que ce lion soit surmonté d'un homme; supposons ensuite que les deux parties extrêmes étant en guerre ne peuvent prendre des forces qu'au dépens l'une de l'autre. Unissons cependant toutes ces parties par des liens inconcevables, pour n'en faire qu'un même individu, & nous aurons l'image de l'ame. Si la partie inférieure domine, les deux autres ne sont plus occupées qu'à la satisfaire, & ne sauroient en venir à bout, parce qu'elle est composée d'un grand nombre de bêtes insatiables & toujours en guerre. Si au contraire la supérieure conserve son empire & se fortifie, elle se sert du lion pour enchaîner & apprivoiser les monstres qu'il tient sous ses pieds; alors la paix & l'union règnent dans tout l'ensemble. Nos soins & notre application doivent donc tendre à conserver au νῦς ou à la partie intelligente sa

Plat. Polit. l. IX.

ſupériorité naturelle & à lui donner de l'activité & de la force. Un des moyens les plus efficaces eſt l'étude de la dialectique, ou l'art d'analyſer nos idées & de porter des jugemens ſains ſur les objets qui nous environnent. Socrate s'en ſaiſit ardemment, & s'il n'en fut pas l'inventeur, on ne peut au moins lui refuſer la gloire d'en avoir le premier montré le véritable uſage. Il remonta à la ſource de nos erreurs, & crut l'apercevoir dans la facilité avec laquelle nous recevons un grand nombre d'opinions étrangères, ſans nous donner la peine de les examiner, & dans la facilité encore plus grande avec laquelle nous confondons toutes les idées qui ont quelque rapport entre elles; plus ces idées nous ſont familières, plus elles ſont ſujettes à l'erreur, parce que nous les avons trouvées établies au dedans de nous avant que nous ayons ſongé à les examiner. Quelqu'un s'eſt-il jamais aviſé de douter qu'il fût ce que c'eſt que le juſte, l'honnête, l'utile; cependant combien y a-t-il d'hommes qui ſoient en état d'en donner une définition exacte? Ce ſont néanmoins ces idées confuſes & imparfaites qui ſont la règle de notre vie. Socrate s'appliqua particulièrement à les rectifier, par le moyen de ſa dialectique; & c'eſt ce qui produiſit cette ſcience que les modernes ont nommé *Métaphyſique*, qui n'eſt autre choſe que la dialectique appliquée à des idées générales & abſtraites. Il s'étoit tellement livré à cette ſcience, que lorſqu'en marchant dans les rues ſon eſprit s'embarraſſoit dans quelque queſtion difficile, il ſe retiroit à l'écart, & reſtoit dans cet endroit juſqu'à ce qu'il fût venu à bout de ce qui l'avoit arrêté. On remarqua même qu'une fois il tomba dans une méditation ſi profonde, qu'il reſta un jour & une nuit debout, immobile, & ſans donner aucun ſigne de vie.

Plat. in Alcib. prim. & in Theet.

Plat. in Conviv. Diog. Laërt. in Socrat.

Dans quel ſens eſt-il donc vrai de dire que Socrate ne s'occupa que de la morale? C'eſt en prenant ce mot dans une acception étendue pour la ſcience de l'homme, & des moyens qui peuvent perfectionner ſa raiſon. Tout en effet, dans Socrate, tendoit à ce but unique. Il ne cherchoit, dans l'étude de la Nature, que les cauſes premières; c'eſt-à-dire la

ſageſſe & la volonté de l'eſprit créateur. Il ne cultivoit la dialectique, & ce que nous nommons métaphyſique, que pour donner à la partie intelligente de l'ame plus d'activité, & pour la préſerver de l'erreur. Enfin il rapprochoit ces ſciences de la morale, & avoit l'art de les fondre, pour ainſi dire, toutes en une ſeule, que l'on peut appeler la ſcience de l'homme ou la vraie philoſophie.

C'eſt en quoi Platon l'a parfaitement imité. Quoiqu'il embraſſe toute l'étendue des connoiſſances humaines, il en a tellement lié toutes les parties avec la morale, qu'on ne trouve rien, dans cet auteur, qui n'ait un rapport direct & immédiat à cette ſcience. Le ſeul dialogue du Timée ſemblera peut-être s'écarter de cette règle générale. Platon y explique la formation de l'Univers, la nature des élémens, le mouvement des corps céleſtes, les météores & les minéraux; toutes matières qui n'ont qu'un rapport bien indirect à la morale, & dont nous avons dit que Socrate s'étoit peu mis en peine. Mais il faut remarquer,

1.° Que Socrate, dans ce dialogue, ne joue, pour ainſi dire, qu'un rôle ſubalterne, & qu'il a cédé le premier à Timée de Locres, qui développe la doctrine de ſon maître Pythagore.

2.° Que tous les grands Écrivains de l'antiquité étoient dans l'habitude de terminer leurs ouvrages par quelque morceau d'éclat, & le plus ſouvent par une digreſſion qui n'avoit quelquefois qu'un rapport indirect au ſujet qu'ils venoient de traiter.

3.° Que ce dialogue du Timée n'eſt point un tout, un ouvrage ſéparé, comme la plupart des autres dialogues; mais un complètement, un appendix aux dix livres de la République, & une véritable digreſſion. La preuve en eſt évidente; ce dialogue commence par une récapitulation exacte & circonſtanciée de tout ce qui a été traité dans les dix livres de la République. D'un autre côté, le ſtyle s'enfle & devient poëtique; on voit clairement que l'auteur a moins d'envie de diſputer la palme au phyſicien Anaxagore, & à Héraclite, qu'à Héſiode & à Homère.

4.° Quoique l'auteur s'étende assez au long sur les causes secondes, ou sur l'explication physique des phénomènes, il a soin d'avertir, en plus d'un endroit, qu'il ne s'y arrête qu'autant qu'il est nécessaire pour arriver aux causes premières. Et il faut juger de ce dialogue comme des fables d'Ésope, où la fiction, quoique plus étendue, ne sert que d'enveloppe à la morale, qu'on peut regarder comme l'ame de la fable. Un morceau assez court confirmera ces remarques. L'auteur, après avoir raconté la formation des corps célestes, & des Dieux qui les animent, voulant expliquer l'immortalité de l'ame humaine, s'exprime en ces termes: « Après que le Dieu suprême eut formé tous les autres Dieux, tant ceux qui nous éclairent, « que ceux qui se dérobent à nos regards, il leur adressa ces « paroles: Dieux des Dieux, dont je suis l'auteur & le père, « les ouvrages de mes mains ne peuvent être détruits sans ma « volonté. Tout ce qui a été fait peut être dissous; mais vouloir « détruire ce qui est bien, c'est le propre d'un méchant. Puisque « vous avez reçu l'être, vous ne pouvez être éternels; mais vous « vivrez & ne serez point soumis à l'empire de la mort; ma « volonté sera pour vous un lien plus puissant & plus fort que « ceux que vous tenez de votre nature: écoutez donc aujourd'hui « ce que j'ai à vous apprendre. Il y a encore trois espèces « d'animaux à créer, sans quoi l'Univers resteroit imparfait; car « il ne renfermeroit pas en lui toutes les espèces: il le doit « cependant, pour que rien ne manque à sa perfection. S'ils « reçoivent de moi l'être & la vie, ils seront égaux aux Dieux. « Afin donc qu'ils soient mortels, & que l'Univers reçoive « sa perfection, disposez-vous à les former comme il convient, « & imitez ce que j'ai fait moi-même en vous formant. Quant « à la partie qui les rapprochera des immortels, qui participera « à la divinité, & qui doit servir de guide à ceux qui voudront « écouter la justice & vous suivre, je l'engendrerai moi-même « & vous la remettrai ensuite; vous acheverez l'ouvrage, en la « renfermant dans un tissu mortel. Produisez des animaux, « montrez-les à la lumière; vous pourvoirez à leur conservation « & à leur subsistance, & vous les reprendrez après leur mort. «

» Il dit, & dans le même creuſet où il avoit fondu l'ame du » monde, il ramaſſa les ſcories, pour ainſi dire, de cette ame, » & en forma une mixtion qui étoit de la même nature, mais » qui n'étoit plus auſſi pure ni auſſi forte. Lorſqu'il eut tout » achevé, il en tira un nombre d'ames égal à celui des aſtres, » auxquels il les partagea; & après les y avoir placées, comme » ſur un char, d'où il leur fit voir la nature de l'Univers, il prononça l'arrêt de leur deſtinée, &c. »

Ce morceau ſuffira, je crois, pour autoriſer nos remarques; mais quand on accorderoit qu'il y a dans ce dialogue beaucoup de choſes qui ne peuvent convenir à Socrate, on doit ſe ſouvenir que Platon ne les lui a point non plus attribuées, mais à Timée le pythagoricien: il faut encore ſe rappeler la diſtinction que nous avons établie entre la nature de la conſervation qui convient à la philoſophie, & celle qui convient à la légiſlation.

Je me ſervirai toujours du même principe pour rendre raiſon des additions que Platon peut avoir faites à la métaphyſique de Socrate; telle eſt la doctrine des idées. Les uns croient qu'il la tenoit de Cratyle, diſciple d'Héraclite; les autres, qu'il n'avoit fait que rajeunir par un nouveau nom les nombres de Pythagore: quoi qu'il en ſoit, il paroît conſtant qu'il n'en avoit point reçu la connoiſſance de Socrate. Mais ces idées conviennent-elles, ou non, aux principes fondamentaux de la doctrine Socratique? ſervent-elles ou ne ſervent-elles pas à l'expliquer? C'eſt ce qu'il faut examiner en peu de mots.

Bruker. hiſt. Philoſ. t. I, p. 696.

Il y a deux manières générales de traiter la morale; l'une, ſimple & populaire, par ſentences & par maximes détachées, ornées d'un ſtyle agréable & quelquefois de comparaiſons, d'allégories & de fables: c'eſt la méthode qu'ont employée les Orientaux, les Poëtes, les Orateurs & tous ceux qui ont voulu ſe faire entendre du peuple. L'autre méthode eſt propre aux Philoſophes; elle conſiſte à remonter à la nature des êtres, à poſer des principes généraux & inconteſtables, & à en déduire des concluſions certaines. Xénophon s'eſt plus rapproché de la première, Platon de la ſeconde: lequel en ce point

point a le mieux imité Socrate? Cette queſtion ne peut plus former de doute après ce que nous avons dit : comment eût-on pu reprocher à Socrate, s'il eût été tel que nous l'a repréſenté Xénophon, de rendre tout problématique, & de faire que la mauvaiſe cauſe parût la meilleure? comment eût-il pu, ſans le ſecours de la dialectique, réfuter les ſophiſtes, qui étoient eux-mêmes des Métaphyſiciens très-ſubtils? comment eût-il mérité la louange qu'il s'attribue lui-même de ſavoir bien interroger & bien répondre, d'aimer *à réfuter* & à *être réfuté!* Enfin, comment expliquer, ſans une profonde métaphyſique & ſans le ſecours des Idées platoniciennes, ces principes de la morale Socratique, que le bon n'eſt point autre que le beau, qu'il n'y a qu'une vertu, la ſcience, & qu'un vice, l'ignorance; que la tempérance ne diffère point eſſentiellement de la juſtice, la prudence de la force? Or ce ne ſont point ici des concluſions particulières que l'on puiſſe négliger, c'eſt la baſe & le fondement de toute la morale Socratique.

Ariſtoph. in Nub.

Plat. in Protag.

Ἐλέγχειν καὶ ἐλέγχεσθαι.

Si de ces conſidérations générales ſur la doctrine de Socrate, nous deſcendions au détail de ſes opinions particulières, nous trouverions que Platon conſerve toujours le même avantage ſur ſon rival: donnons-en pour exemple l'opinion de Socrate ſur la Divinité. Xénophon ne dit rien dans tous ſes ouvrages qui puiſſe faire ſoupçonner que Socrate penſât ſur cet article important autrement que le peuple; il ne tient pas même à cet auteur qu'on ne regarde Socrate comme un payen dévot dans toute la rigueur du terme; il ne parle que de ſacrifices & d'augures. Dans Platon, au contraire, Socrate affecte de s'écarter en bien des endroits des formules religieuſes conſacrées par l'uſage; ainſi, au lieu de jurer par *Jupiter*, par *Hercule*, il jure par le *chien*, par le *platane*. S'il examine, avec Eutyphron, l'idée de la ſainteté, il tourne en ridicule ce prêtre enthouſiaſte & méchant, & ne lui cache point le mépris qu'il fait des hiſtoires ſcandaleuſes de ſes dieux prétendus. Si Socrate eût penſé comme Xénophon veut nous le faire croire, de quel front ſes ennemis euſſent-ils oſé le citer en juſtice comme un impie ou du moins comme un novateur en fait de religion?

eût-il été bien difficile à Socrate de confondre la calomnie? Auſſi Xénophon, dans l'apologie qu'il a écrite pour Socrate, ſe met-il bien ſérieuſement en colère contre ceux qui ont dit que Socrate n'adoroit pas les mêmes Dieux que le peuple; au lieu que Socrate, dans l'apologie écrite par Platon, ſe contente de faire tomber ſon accuſateur en contradiction avec lui-même & de le couvrir de ridicule. Mais il élude, avec ſon ironie ordinaire, l'état de la queſtion, & il évite, avec le plus grand ſoin, de laiſſer apercevoir ſes véritables ſentimens: ignoroit-il que ſon ſilence, dans une pareille rencontre, ſe changeoit en conviction? non; mais il ne vouloit pas racheter ſa vie par un menſonge.

Je paſſe maintenant au ſecond caractère de la *conſervation* en fait de doctrine philoſophique, la manière de philoſopher: comme cette manière dans un Philoſophe tel que Socrate, qui s'étoit ſpécialement dévoué au ſalut & à l'utilité de ſa patrie, tient beaucoup aux mœurs & aux uſages de ſon temps; il eſt néceſſaire, pour bien connoître Socrate par ce côté, de tourner un moment nos regards ſur Athènes, lorſqu'il commença de s'y montrer.

Athènes étoit alors parvenue au comble de la gloire. Les victoires à jamais mémorables qu'elle venoit de remporter ſur les Perſes; la ſupériorité décidée qu'elle s'étoit acquiſe ſur les autres villes de la Grèce, que la reconnoiſſance ou la crainte avoit rendues ſes alliées ou ſes tributaires; l'affluence preſque ſubite de tous les biens qui peuvent rendre un peuple heureux; la forme de ſon gouvernement, qui laiſſoit à chaque Citoyen toute la part qu'il vouloit prendre aux affaires & le choix du rang qu'il vouloit tenir dans l'État, tous ces avantages avoient merveilleuſement enflé le courage des Athéniens, & donnoient un puiſſant reſſort à ces ames ambitieuſes & fières. Chaque citoyen ſe regardant comme le dépoſitaire de la gloire de ſa patrie, ſe croyoit fait pour donner des loix ou pour ſervir d'exemple au reſte du monde: tout ſembloit favoriſer l'illuſion; les Arts étoient venus avec les richeſſes embellir Athènes & y fixer, pour ainſi dire, le ſiége de leur empire; & tandis que

Périclès tonnoit & foudroyoit dans les assemblées du peuple, Sophocle & Euripide enfantoient ces drames immortels qui devoient laisser à la postérité plus d'envie de les suivre que d'espérance de les atteindre.

Mais du sein même de ces avantages on voyoit éclore des inconvéniens qui n'étoient pas moindres. Les richesses avoient introduit le goût des plaisirs & refroidi l'ardeur guerrière; les Arts n'avoient servi qu'à multiplier les besoins, & de jour en jour on devenoit moins scrupuleux sur les moyens de les satisfaire; les alliés peu ménagés se changeoient en ennemis secrets. L'excessive liberté avoit engendré la licence; on trouvoit plus de Généraux que de soldats: tout le monde vouloit commander, personne ne savoit plus obéir. La présomption est la compagne ordinaire des talens; parce que l'on excella dans un art, on se crut sage, & l'on négligea de s'instruire. Les Poëtes qui dans tous les pays se sont crus les précepteurs de la Nation, & qui ne l'ont peut-être été véritablement que dans Athènes, n'étoient pas assez attentifs sur le choix de leurs maximes; ils mêloient souvent à leurs leçons un poison d'autant plus dangereux, qu'il étoit préparé avec plus d'art. Les Orateurs n'avoient pour but que de se rendre agréables au peuple; ils flattoient ses préjugés & l'entretenoient dans une sécurité dangereuse. Les Philosophes bâtissoient des systèmes sur la Nature, négligeoient la morale ou la corrompoient; mais l'espèce la plus dangereuse étoit celle des Sophistes. Philosophes & Orateurs tout à la fois, ils se vantoient d'enseigner l'art de persuader aux dépens de la vérité, & de dominer dans les assemblées du peuple; ils étoient imbus de ce principe détestable, qu'il n'y a point de vérité ni de fausseté réelle, mais seulement apparente; que la science & la sagesse consistent à connoître dans toutes sortes de sujets les rapports qui peuvent les faire paroître vrais ou faux selon nos intérêts, & que la vertu n'est qu'un beau nom propre à en imposer au peuple.

Tel étoit l'état d'Athènes quand Socrate s'y montra; il vit avec douleur que si quelqu'un desiroit de se rendre habile dans quelque art que ce fût, il trouvoit dans cette ville un grand

nombre d'excellens Maîtres, entre leſquels le choix étoit difficile, pendant qu'il ne ſe trouvoit perſonne qui enſeignât à devenir homme de bien & Citoyen vertueux. Cette ſcience, la ſeule importante & la plus difficile, étoit abandonnée au peuple, qui eſt toujours un mauvais maître: « Nous ne ſavons, » diſoit-il, que ce que nous avons appris par la voie ordinaire des » maîtres, ou ce que nos réflexions & la méditation nous ont fait » découvrir. Où ſont les hommes qui aient employé comme il » convenoit l'un ou l'autre de ces moyens pour connoître & pour » acquérir la vertu? Tout le monde croit la connoître aſſez & » n'avoir pas beſoin de l'apprendre; c'eſt préciſément la raiſon pour laquelle tout le monde l'ignore. » Socrate ſe propoſe de guérir les hommes de cette ignorance.

Plat. in Alcib. maj.

Plus les Athéniens avoient de préſomption & d'amour propre, plus ce Philoſophe devoit rencontrer d'obſtacles à ſon deſſein. S'il y a des choſes ſur leſquelles les hommes veulent bien avouer leur ignorance, il en eſt d'autres ſur leſquelles cet aveu leur coûteroit trop, & ce ſont préciſément celles dont s'occupoit Socrate. Il le ſentit, & cette découverte l'obligea à prendre une voie oblique, qui offenſât moins l'amour propre de ceux qu'il vouloit inſtruire: elle conſiſtoit à feindre qu'il ignoroit lui-même les choſes ſur leſquelles il s'entretenoit, & à conſulter, en apparence, ceux dont il croyoit pouvoir tirer des lumières. Il ne montra donc qu'une forte envie de s'inſtruire, & il annonça hautement qu'il ne ſavoit rien que cette choſe ſeulement, qu'il ne ſavoit rien. Ceux qui ont voulu en prendre occaſion de le ranger dans la claſſe des Sceptiques, ſont ſuffiſamment réfutés par le ſyſtème entier de ſa morale, tel que nous le trouvons dans les livres de ſes diſciples; par toutes ſes actions, par la façon dont il ſe défendit devant ſes juges, par le refus qu'il fit de s'enfuir de la priſon, par ſa réponſe à Criton, qui l'en conjuroit, & enfin par ſa mort. On le trouve toujours *ferme* & *inébranlable*, ἰσχυρογνώμων, dans ſes *paroles* & dans ſes *actions*. Il faut donc bien ſe garder de prendre à la lettre ce qu'il diſoit de ſon ignorance, ſur-tout en matière de morale. Ce n'étoit, comme nous l'avons vu, qu'un tour

Huet, foibl. de l'entend. humain.

Diog. Laërt. in Socr.

adroit pour ménager l'amour propre des autres, un tribut qu'il payoit à l'envie. Au reſte, cette diſſimulation de ſes propres forces, ou cette ironie, prenoit différentes formes, ſelon les différences de l'état & du caractère de ceux avec qui il s'entretenoit.

Étoit-ce avec des hommes de ſon âge, ou même plus âgés que lui? il marquoit de la déférence pour leur ſentiment, il les louoit toujours par l'endroit qui leur étoit le plus ſenſible: enſuite il expoſoit ſes doutes, & tournoit ſi adroitement la converſation, qu'il les obligeoit à lui rendre compte de leurs actions & de leurs véritables ſentimens. Contre cette mauvaiſe honte, qui nous fait cacher aux autres & à nous-mêmes notre foibleſſe & nos défauts, il faiſoit agir avec ſuccès cette autre honte, auſſi naturelle & auſſi forte, qui nous empêche de nous refuſer aux conſeils de l'amitié & de la raiſon. Car, comme l'ont remarqué Héſiode & Homère, il y a deux ſortes de honte, l'une bonne & l'autre mauvaiſe:

Αἰδὼς ἥτ' ἄνδρας μέγα σίνεται ἠδ' ὀνίνησι. *Heſ. oper. v. 316.*

Il falloit convenir de ſes foibleſſes & de ſon ignorance, quelque dur que fût cet aveu, & former, du moins pour le moment, des projets de réforme & d'amendement. « Il paroît bien, *Plat. in Lach.*
ô Lyſimaque, diſoit Nicias, que vous ne connoiſſez Socrate « que de nom; car vous n'ignoreriez pas que dès qu'un homme « lie converſation avec lui, il le regarde comme un parent dont « il doit prendre ſoin: il faut qu'il l'examine, & qu'il ſache ce « qu'il penſe, & ce qu'il a fait de bien & de mal..... Pour « moi, qui le vois ſouvent, je ſuis tout accoutumé à lui rendre « ainſi compte de ma vie: & quand je ſuis venu ici, j'ai bien « prévu qu'il faudroit ſubir l'examen, & que dans un moment « il ſeroit moins queſtion de nos enfans que de nous-mêmes. »
Dans un autre endroit il eſt comparé à ce fameux brigand, qui attendoit les paſſans ſur le grand chemin, pour les obliger à ſe dépouiller & à lutter contre lui *(d)*.

(d) Σὺ δὲ καὶ Ἀνταῖον τί μοι μᾶλλον δοκεῖς τὸ δρᾶμα δρᾶν· ἢ γὰρ προσελθόντα ἐκ ἀνίης πρὶν ἀναλκάσης ἀποδύσας ἐν τοῖς λόγοις προσπαλαῖσαι. Theet. p. 125.

Sa conduite, avec les Sophiſtes, étoit encore plus diſſimulée & plus adroite : c'étoit principalement avec eux qu'il faiſoit uſage de l'ironie. S'il les eût provoqués à découvert, il n'en ſeroit jamais venu à bout. Retranchés dans cette éloquence intariſſable dont ils faiſoient profeſſion, ils auroient facilement éludé ſes coups ; & comme ils étoient de grands maîtres dans l'art de perſuader, ils auroient au moins partagé les ſuffrages. Il étoit donc néceſſaire de les arracher adroitement de leur fort, pour les obliger à ſe battre, pour ainſi dire, de pied ferme. Voici comment il s'y prenoit ordinairement. Il aſſiſtoit à leurs diſcours oratoires, & paroiſſoit un des plus empreſſés à leur marquer la ſatisfaction qu'il venoit de goûter en les entendant. Il n'y avoit qu'une petite choſe qui l'embarraſſoit encore ; il la propoſoit, & ordinairement la queſtion étoit ſi claire, qu'elle ne paroiſſoit pas pouvoir former de difficulté. Le Sophiſte s'offroit d'en donner l'explication ; & il ne pouvoit décemment s'y refuſer, puiſqu'une des choſes dont ſe vantoient les Sophiſtes, c'étoit de répondre à toutes les queſtions qu'on pouvoit leur faire. Ce premier point gagné, Socrate lui demandoit s'il ne ſe glorifioit pas d'être dialecticien auſſi profond qu'orateur habile, & s'il ne lui étoit pas auſſi facile de reſſerrer une matière en peu de mots, que de l'orner & de l'étendre. Le Sophiſte n'avoit garde d'en diſconvenir. Alors il le prioit de réſerver pour une autre occaſion les richeſſes de ſon éloquence, & de ne ſe ſervir avec lui que de ce ſtyle ſerré & concis : « car j'ai naturellement » un défaut, diſoit-il, c'eſt d'oublier facilement, & de ne pouvoir » ſuivre un long diſcours ſans tout brouiller & tout confondre. » De même donc que ſi vous deſiriez que nous marchaſſions de » compagnie, & qu'il vous fût abſolument égal de courir ou » de marcher lentement, ce ſeroit à vous à vous conformer » à ma marche, s'il m'étoit abſolument impoſſible de courir : » de même aujourd'hui, ſi vous voulez bien vous entretenir avec » moi & m'inſtruire, il faut avoir la complaiſance que je vous » demande : auſſi-bien j'ai toujours entendu dire que le ſtyle de » la converſation ne devoit point reſſembler à celui d'un diſcours oratoire. » Dès que le Sophiſte avoit conſenti à ce qu'on

Plat. in Protag.

demandoit de lui, il ſe ſentoit bientôt embarraſſé, & ne tardoit pas à ſe contredire. Alors Socrate ſe plaignoit malicieuſement de ce qu'après lui avoir promis ſi ſolennellement de l'inſtruire, il avoit la dureté de lui cacher ſa ſageſſe, & de l'abandonner à l'erreur. Il lui laiſſoit ordinairement apercevoir quelque faux-fuyant, que celui-ci ſaiſiſſoit promptement; mais ce n'étoit que pour retomber dans de nouvelles contradictions, qui mettoient dans un plus grand jour ſa préſomption & ſon ignorance.

Le principal avantage que Socrate ſe promettoit de ſes diſputes avec les Sophiſtes, c'étoit de guérir les Athéniens de la folle prévention qu'ils avoient pour eux, & de préſerver les jeunes gens du poiſon de leur doctrine. Socrate s'attachoit de préférence aux jeunes gens, eſpérant davantage d'une ame encore tendre & qui n'avoit point contracté d'habitudes que l'âge eût enracinées. Deux cauſes ſeulement s'oppoſoient à ſes deſſeins & détournoient la jeuneſſe de l'étude de la philoſophie, la flatterie & l'ambition. Dès qu'un jeune Athénien commençoit à réfléchir ſur ſa ſituation, une carrière immenſe ſe préſentoit devant lui; le cri du héros public, c'eſt-à-dire la voix de la patrie qui appeloit au maniement des affaires tous ceux qui ſe croyoient en état de l'aider de leurs conſeils, l'exemple domeſtique & récent de ceux qui parvenoient par leurs talens aux premiers emplois & à la conſidération publique, tous ces objets étoient bien capables d'allumer le feu de l'ambition dans un jeune cœur: ajoutons-y encore les ſollicitations des parens qui deſirent naturellement l'avancement de leurs enfans, & qui ſe laiſſent ſi facilement prévenir en leur faveur, les exhortations & le crédit d'un grand nombre d'amis qui dans un état populaire étoient regardés comme la portion la plus précieuſe d'un héritage.

Dans les gouvernemens où les fortunes particulières ſont ſtables, où les rangs ſont aſſignés à la naiſſance & aux richeſſes, les amis ne ſont guère regardés que comme des meubles d'agrément ou de caprice; on y tient peu & l'on s'en dégoûte aiſément. Il n'en étoit pas de même dans ces anciennes républiques, où toutes les places ſe donnoient au mérite réel ou apparent, où les talens ne pouvoient manquer de percer, où

les fortunes particulières étoient comme celles de l'État, dans une agitation continuelle, & où la faveur du peuple & le grand nombre d'amis décidoient du ſort, du rang & même de la vie. Dès qu'un jeune homme commençoit à vouloir ſe produire, un grand nombre d'amis s'aſſocioient à ſa fortune & à ſes eſpérances. Ils s'attachoient à ſa perſonne; car le même ſentiment qui, entre les perſonnes du même âge, s'appeloit amitié, ſe nommoit amour, lorſqu'il ſe rencontroit avec une diſproportion d'âge conſidérable. Le nom d'*Éraſtès* n'avoit rien de honteux; les plus ſages légiſlateurs en avoient établi & autoriſé l'uſage. On eſtimoit un jeune homme à proportion du mérite & du nombre de ceux qui s'attachoient à lui. Socrate ne dédaigna point de ſe conformer à l'uſage; & ſi la calomnie en a pris occaſion de vouloir ternir ſa mémoire, il eſt aſſez juſtifié par le ſilence de ſes ennemis, qui, en lui cherchant des crimes, ont toujours reſpecté ſes mœurs. Il fréquentoit les lieux des exercices, & tous les endroits où la jeuneſſe avoit coutume de s'aſſembler. Il étudioit les caractères, & s'attachoit de préférence à ceux en qui il remarquoit les paſſions les plus fortes. Il ſembloit n'être plus occupé que du ſoin de leur avancement. Il leur faiſoit entrevoir la gloire qui les attendoit, s'ils rempliſſoient l'idée qu'on ſe formoit déjà de leur mérite: mais il leur montroit à côté la honte dont ils ſe couvriroient, s'ils trompoient les vœux de leurs concitoyens & de leurs amis. « Ne trouvez-vous donc pas, » ajoutoit-il, qu'il ſeroit à propos, pendant qu'il en eſt temps » encore, que nous cherchaſſions en commun quelles choſes ſont propres à mériter l'eſtime ou le blâme? » A peine avoit-il commencé cet examen que le jeune homme, qui ne pouvoit plus déguiſer ſa foibleſſe & ſon ignorance, confus & troublé, avoit peine à retenir ſes larmes. Quelques-uns reſtoient ſi humiliés, qu'ils n'oſoient plus l'aborder ni le voir; mais les eſprits généreux n'en devenoient que plus ardens à rechercher ſon entretien. Il continuoit de les examiner & d'arracher ſans pitié toutes les ſemences contagieuſes qui auroient étouffé les germes de la raiſon; il les accoutumoit enſuite à réfléchir & à produire

Plutarc. in Solon.

Xenoph. Apomn. lib. IV.

produire leurs propres pensées, sans leur épargner, disoit-il, les douleurs de l'accouchement. Tout le monde sait que faisant allusion au métier de sa mère, il se disoit accoucheur d'esprits. Persuadé que la Nature a donné à tous les hommes une portion d'esprit suffisante pour les rendre sages & heureux, il croyoit qu'il étoit impossible d'y rien ajouter; que toute l'étude de l'homme devoit tendre à l'exercer & à lui donner de l'activité, de la force & de la justesse *(e)*; que les idées étrangères qu'on voudroit y insérer ne serviroient qu'à charger la mémoire & à rendre en effet l'esprit plus paresseux & plus confus: c'est la raison pour laquelle non-seulement il ne voulut rien écrire, mais même il n'enseigna jamais rien. « Si quelqu'un prétend que je lui aie jamais enseigné quelque chose, dit-il dans son apologie, « Athéniens, il vous en impose. » Il se contentoit en effet d'exercer l'esprit de ceux qui le fréquentoient, en se mettant à leur portée & en les guidant pas à pas dans la recherche de la vérité. Ce Docteur, comme dit Plutarque, ne se faisoit point préparer des bancs; il ne se donnoit point en spectacle, il n'observoit point de temps pour lire en public, il n'assignoit point à ses amis des heures pour la conférence & pour la promenade; mais il philosophoit en buvant, en mangeant, en se promenant au milieu des rues. Il n'étoit pas plus réservé sur le choix des matières: les plus communes & celles qui sont le plus ordinaires dans le commerce de la vie, étoient toujours celles auxquelles il donnoit la préférence; il se servoit de l'induction & empruntoit ses comparaisons des professions les plus abjectes, des cuisiniers, des tailleurs, des bergers, &c. Les beaux esprits & les sots étoient choqués de cette simplicité apparente qu'ils nommoient grossièreté: les bons esprits perçoient l'enveloppe & découvroient une sagesse profonde & une éloquence auxquelles l'art ne pouvoit atteindre. Alcibiade comparoit ces discours à ces sortes de boîtes que l'on fabriquoit alors à Athènes, qui ne présentoient au dehors que des figures grotesques de satyres & *Plat. in Symp.*

(e) Πολυήκοοι γάρ σοι γενόμενοι ἄνευ διδαχῆς παρυγκώμονες ἐν δόξαι· ἐγκώμονες ὡς δεῖ τὸ πλῆθος ὄντες καὶ χαλεποὶ σωθῆναι δοξόσοφοι γεγονότες ἀντὶ σοφῶν. Plat. in Phæd.

de ſilènes, mais qui au dedans renfermoient les images des dieux. « Quand quelqu'un, ajoute-t-il, s'aviſe de nous répéter » les diſcours de nos plus fameux Orateurs, il ne nous touche pas » beaucoup, & ſouvent il nous ennuie; mais s'il nous répète les » diſcours de Socrate, tout le monde reſte extaſié, hommes, » femmes & enfans. Pour moi, quand je l'entends, le *cœur me bat,* » des larmes coulent de mes yeux, & je vois qu'il fait la même » impreſſion ſur beaucoup d'autres. J'ai entendu Périclès & tous » nos plus fameux Orateurs; j'ai admiré leur éloquence, mais ils » m'ont toujours laiſſé dans le même état où j'étois auparavant. » Les diſcours de cet enchanteur produiſent ſur moi un effet bien » différent; j'ai honte de moi-même, je rougis de ma baſſeſſe; il » faut que je m'arrache de ſa préſence & que je me bouche les » oreilles pour ne pas vieillir aſſis à ſes côtés. Je le fuis, je l'évite; » il y a des momens où je voudrois le ſavoir mort, & je ſens pourtant que ſi ce malheur m'arrivoit, j'en ſerois inconſolable. » Alcibiade n'étoit pas le ſeul ſur qui les diſcours de Socrate fiſſent une ſi profonde impreſſion. Æſchine, Antiſthène, Apollodore ne pouvoient le quitter. Simmias & Cèbes avoient abandonné Thèbes leur patrie pour jouir de ſa préſence. Euclide de Mégare connoiſſant la loi qui portoit peine de mort pour tous les Mégariens pris ſur le territoire d'Athènes, ſe déguiſoit en femme, & entroit de nuit dans Athènes pour entendre Socrate au péril de ſes jours.

Maintenant s'il étoit queſtion d'examiner lequel de Platon ou de Xénophon a le mieux rendu Socrate dans cette partie, il ne ſeroit pas difficile de montrer en détail que Platon s'eſt principalement appliqué à le peindre dans toutes les poſitions & ſous tous les aſpects, ſans jamais détourner les yeux de deſſus ſon modèle; à l'exemple de Socrate, il ne dogmatiſe point, il ne ſe laiſſe apercevoir en aucun endroit de ſes dialogues, s'il y paroît une fois ou deux, ce n'eſt que comme un perſonnage muet. Socrate, qui joue ordinairement le rôle principal *(f)*, examine, réfute, diſcute les opinions des autres, ſans laiſſer

(f) In Platonis ſcriptis nihil affirmatur, & in utramque partem multa diſſeruntur; de omnibus quæritur, nihil certi dicitur. Cic. Acad. quæſt. l. 1.

entrevoir la ſienne, que bien rarement & comme au travers d'un voile; il exerce les jeunes gens, il combat les ſophiſtes, il examine les autres Citoyens: de-là cette diverſité de dialogues, que l'on a diſtingués par les noms de Maieutiques, de Piraſtiques, d'Elenctiques, d'Anatreptiques, &c. Enfin Platon a poſſédé au ſouverain degré l'art d'animer ſes compoſitions, de répandre ſur les matières les plus arides une ſource intariſſable d'agrémens, de mêler tous les tons & tous les genres d'éloquence, d'allier aux grâces ſimples & naïves les images les plus fortes & les plus ſublimes.

Au contraire, Xénophon ne ſort point d'une élégante ſimplicité; jamais il ne s'élève, tout y eſt dit avec grâce, mais tout y eſt dit ſur le même ton. Comme ſes Mémoires ſur Socrate ne ſont qu'une continuation de ſon apologie, l'on y remarque facilement qu'il s'eſt beaucoup moins appliqué à le peindre qu'à le juſtifier; on n'y trouve ni l'ironie de Socrate, ni ſes diſputes avec les ſophiſtes, ni même ſon eſprit de doute & de diſcuſſion: enfin on trouve dans les écrits de Xénophon les grands principes de la morale Socratique: mais, oſerai-je le dire, on y chercheroit Socrate en vain; ce n'eſt que dans Platon qu'il vit, qu'il reſpire, qu'il nous échauffe & nous tranſporte.

DEUXIÈME MÉMOIRE SUR PLATON.

De l'uſage que Platon a fait des Fables.

Par M. l'Abbé GARNIER.

Lû le 19 Mars 1762.

LE mot grec μῦθος a quatre acceptions principales, qu'il eſt à propos de bien diſtinguer. 1.° Dans ſa ſignification primitive il déſigne un diſcours quelconque, & ſe confond avec le mot λόγος.

2.° Il s'emploie fort ſouvent pour exprimer *un récit faux, qui cache une vérité morale*: λόγος ψευδὴς εἰκονίζων ἀλήθειαν. C'eſt l'apologue, dont on attribue vulgairement l'invention à Ésope, quoiqu'il faille la faire remonter à des temps plus reculés.

3.° Les Grammairiens & les Rhéteurs donnent le même nom à la conſtruction d'un poëme épique ou d'un poëme dramatique, à l'arrangement des épiſodes & à la diſpoſition de toutes les parties; c'eſt dans ce ſens qu'Horace recommande:

Neve minor neu ſit quinto productior actu
Fabula, quæ poſci vult & ſpectata reponi.

4.° Enfin on a coutume de ſe ſervir du même mot en parlant du ſyſtème religieux des anciens peuples, de cet amas confus de traditions qui compoſoient leur théologie.

J'examinerai dans un autre Mémoire ſi le nom de *fable* pris dans le troiſième ſens, peut convenir aux dialogues de Platon; je me borne dans celui-ci à rechercher l'uſage qu'il a fait des Fables religieuſes ou de la mythologie.

De célèbres Écrivains ont été choqués de la conduite de Platon à cet égard: ils n'ont pu comprendre comment ce Sage avoit pu ſe réſoudre à ſouiller ſes compoſitions philoſophiques d'un mélange impur de ſuperſtitions groſſières &

absurdes: « Ou Platon, ont-ils dit, vouloit qu'on crut ce qu'il raconte des enfers, & en ce cas quelle idée pourroit-on se « faire de sa philosophie & des lumières de son siècle? ou bien « il n'a point eu d'autre but que de nous amuser, comme des « enfans, par des fables. Mais ce but n'est-il pas indigne de la « gravité d'un Philosophe? & d'ailleurs, y a-t-il un moyen plus « sûr de décréditer la vérité, que de lui associer le mensonge? »

Colotès, disciple d'Épicure, paroît être celui des anciens Philosophes qui s'est le plus emporté contre Platon à ce sujet. Après avoir posé pour principe, qu'*un Philosophe ne doit jamais se servir de fables, parce qu'aucune espèce de fiction n'est convenable dans la bouche d'un homme qui fait profession d'enseigner la verité (a);* il apostrophe ainsi Platon au sujet de la fable d'Er-arménius, qu'on lit à la fin du x.e livre de la République: *Pourquoi, si vous vouliez nous donner la connoissance des corps celestes, & de l'état des ames après la mort, ne pas vous servir d'un discours simple & naturel, mais aller chercher si loin un personnage de théatre, des fictions & du merveilleux, pour fermer, par un mensonge, la porte qui devoit conduire à la vérité.*

Macrobe, qui nous a transmis cette objection, a tenté d'y répondre. Comme il m'a paru que cet auteur, estimable d'ailleurs, confondoit des espèces de fables qui doivent être soigneusement distinguées; qu'il n'avoit vu qu'une partie de son objet, & que les principes qu'il pose, s'ils étoient vrais, loin de justifier Platon, serviroient souvent à le condamner; j'ai cru devoir tenter une route différente, & envisager cet objet sous un point de vûe plus étendu. Je distingue, dans Platon, l'écrivain, le philosophe & le législateur. Comme écrivain, il a voulu orner ses discours de fictions propres à délasser l'esprit & à réjouir l'imagination: je les nommerai

(a) *Ait enim a Philosopho fabulam non oportuisse confingi, quoniam nullum figmenti genus veri professoribus conveniret. Cur enim, inquit, si rerum cœlestium notionem, si habitum nos animarum docere voluisti, non simplici & absolutâ hoc insinuatione curatum est; sed quæsita persona, casusque excogitata novitas & composita advocati scena figmenti ipsam quærendi veri januam mendacio pollueret?* Macrob. in Som. Scip. lib. 1, c.

fables poëtiques, parce qu'elles ſemblent appartenir davantage à la poëſie. Comme philoſophe, il a été quelquefois obligé de traiter des matières ſur leſquelles il eſt impoſſible de ſe procurer aucune certitude; il leur a laiſſé le voile de l'allégorie, ſous lequel elles étoient enveloppées dès les premiers temps: c'eſt ce que j'appellerai *fables théologiques*. Enfin comme légiſlateur, il a cru devoir ſe mettre à la portée de ceux qu'il vouloit inſtruire, proportionner ſes leçons à leur foibleſſe, & les tromper même quelquefois pour leur avantage: c'eſt ce qui a donné naiſſance aux *fables politiques*. Je traiterai de chacune de ces eſpèces en autant d'articles ſéparés.

ARTICLE I.

Des fables poëtiques qui ſe trouvent dans Platon.

C'EST une réflexion affligeante, mais malheureuſement trop certaine, que les hommes, qui naturellement aiment leur intérêt, ſe laiſſent pourtant bientôt abattre par l'ennui, s'ils ne ſont ſoutenus, dans leurs recherches, par la beauté de la diction & l'attrait toujours victorieux du plaiſir. Qu'y a-t-il de plus utile que les préceptes de la morale, & les règles de nos devoirs? cependant l'expérience nous montre que les livres où cette matière eſt le plus approfondie, ſont tout au plus le partage de quelques hommes appliqués & d'un eſprit ſolide, pendant que la multitude des lecteurs ſe paſſionne pour des productions dont le moindre défaut eſt ſouvent leur futilité. Au reſte, ce n'eſt point ici le vice d'une nation ni d'un ſiècle, c'eſt celui de tous les âges & de tous les peuples; & quoique des circonſtances puiſſent le modifier, comme il eſt attaché à l'humanité, il a dû ſe faire ſentir dans Athènes comme à Paris. Platon qui, à l'exemple de ſon maître, s'étoit conſacré à l'étude de la morale, & qui deſiroit d'étendre, autant qu'il étoit poſſible, l'empire de la philoſophie, crut devoir commencer par la rendre aimable, en la parant de tous les ornemens qui pourroient s'allier avec elle. Il chercha donc

ce qui pouvoit rendre la lecture des Poëtes si amusante, afin de tourner au profit de la raison un art qui, dans leurs mains, sembloit s'être borné à procurer un plaisir passager & frivole. Or, parmi les autres causes qui nous font éprouver un plaisir si vif dans la lecture des anciens Poëtes, on ne peut refuser un rang distingué à la fiction, qui consiste principalement dans l'art d'animer & de personnifier, σωματοποιεῖσθαι, tous les êtres de la Nature. C'est cet art que les Muses promettent à Hésiode, au commencement de la Théogonie:

Γ'ὐμεν ψεύδεα πολλὰ λέγειν ἐτύμοισιν ὁμοῖα.

La fiction est naturellement plus étendue que la fable ou mythologie; mais comme les Poëtes furent les premiers dépositaires de la religion Grecque, & qu'ils se donnèrent une pleine licence de l'étendre & de la façonner à leur gré, ils divinisèrent non-seulement tous les êtres physiques, mais encore les passions, les vertus & les vices; tellement que la fiction se confondit avec la fable proprement dite: & comme on étoit persuadé qu'il n'y avoit point de poësie sans fiction, on se persuada de même, que la vraie poësie ne pouvoit se passer de la fable ou de l'entremise des Dieux. *Per ambages Deorumque ministeria & fabulosum sententiarum tormentum præcipitandus est liber spiritus.* *Petron. Satyr.*

Cependant la fiction & la fable ne furent pas tellement unies à la poësie, qu'elles ne pussent en être séparées: nous voyons, au contraire, que dès qu'on entreprit de cultiver la prose, on s'empressa de les y introduire. Xénophon nous a conservé ce beau discours de Prodicus, où voulant relever les avantages que procure la vertu au-dessus des plaisirs que promet la volupté; il feint qu'Hercule, étant parvenu à l'âge où il faut se décider sur le genre de vie que l'on veut suivre, se retira à l'écart pour y rêver; que deux femmes, d'une figure au-dessus de l'humanité, la Volupté & la Vertu, vinrent s'offrir à ses regards, & tâchèrent, par de magnifiques promesses & par des discours étudiés, de l'attirer chacune dans son parti.

Platon n'est donc point le premier qui ait introduit la fable

dans la proſe; mais comme il a été celui de tous les proſateurs qui a ſu en tirer le plus d'avantages, il a, en quelque ſorte, effacé tous ceux qui s'en étoient ſervis avant lui. Je vais en rapporter quelques-unes. Dans le dialogue intitulé *Protagoras*, Socrate propoſe à ce Sophiſte, qui ſe vantoit d'enſeigner la politique, les juſtes raiſons qu'il a de croire que cet art ne peut être enſeigné: « Car, dit-il, dans les aſſemblées du peuple, » & dans la conduite de nos affaires les plus importantes, nous » prenons les avis de tous les citoyens, ſans nous informer s'ils » ont étudié la politique, ni de qui ils l'ont appriſe. Nous » voyons encore que ceux qui ont le plus excellé dans cette » ſcience, n'ont pas même tenté d'en faire part à leurs enfans, » tant ils étoient perſuadés qu'il faut tenir cet heureux talent de la » Nature, & que l'art ne ſauroit le communiquer.... Voulez-vous, » dit Protagoras à l'aſſemblée, que je n'emploie pour répondre » que des preuves directes, ou bien qu'en qualité de vieillard, j'aie recours à la fable. » Tout le monde lui en ayant laiſſé le choix, « je vais donc, ajouta-t-il, vous conter une fable. » Il y eut un temps où les Dieux ſeuls exiſtoient; l'homme » & les animaux n'étoient pas encore. Lorſque le temps deſtiné » à leur production fut arrivé, les Dieux les formèrent dans » le ſein de la terre, en mêlant enſemble la terre, le feu, & » les autres élémens qui s'uniſſent au feu & à la terre. Mais avant » que de les montrer à la lumière, ils chargèrent Prométhée » & Épiméthée d'achever l'ouvrage, en diſtribuant à chaque » animal les qualités convenables à ſa nature. Épiméthée pria » ſon frère de lui abandonner le ſoin de cette diſtribution: » regardez-moi faire, lui dit-il. Il obtient ſa demande, & entre » en fonction. Aux uns, il diſtribue la force ſans la vîteſſe; aux » autres, la vîteſſe ſans la force. Il arme quelques eſpèces; celles » qu'il laiſſe ſans défenſe, ſont pourvues d'autres moyens de ſe » conſerver; il leur ouvre un paſſage dans les airs, ou leur pratique » des retraites au fond de la terre. Enfin il proportionne tellement » ſes dons, qu'aucune eſpèce ne peut être totalement détruite » par une autre.

» Après s'être occupé du ſoin de la conſervation des eſpèces, il

il ſongea encore à les préſerver de l'intempérie des ſaiſons, en les « couvrant de poils & d'un cuir épais, également propre à les « défendre de la rigueur des vents & de l'ardeur brûlante du « ſoleil ; propre encore à leur ſervir d'un tapis naturel, lorſqu'ils « veulent s'abandonner aux douceurs du ſommeil.... «

Enſuite il aſſigna, pour nourriture, aux uns l'herbe de la « terre, aux autres les fruits des arbres, & à d'autres les racines : « il y eut telle eſpèce qui n'eut pour ſubſiſtance que la chair « des autres animaux ; mais afin d'empêcher la multiplication « de ces races meurtrières, il diminua leur fécondité, réſervant « cet avantage pour celles qui devoient leur ſervir de pâture. «

Épiméthée manquoit de ſageſſe ; il ne prit pas garde qu'il « avoit dépenſé pour les brutes toutes les qualités, & que l'homme « reſtoit ſans partage. Il étoit dans le plus grand embarras, lorſque « Prométhée arriva pour examiner la diſtribution : d'un côté il « aperçut tous les animaux bien partagés, & de l'autre l'homme « ſans couverture, ſans ſubſiſtance & ſans armes. Déjà étoit arrivé « le moment deſtiné à le montrer au jour, lorſque Prométhée « ne trouvant point d'autre moyen de pourvoir à la conſervation « de l'eſpèce, prit le parti de dérober à Vulcain & à Minerve « la connoiſſance des arts & le feu, ſans lequel cette connoiſſance « auroit été inutile. Il en fit préſent à l'homme, comme d'un « moyen ſuffiſant de pourvoir à ſa conſervation ; mais il ne put « lui donner la politique, car elle étoit ſous la garde de Jupiter. « Prométhée ne pouvant pénétrer dans l'arſenal de ce Dieu, « parce qu'une garde terrible en défendoit l'entrée, ſe gliſſa « furtivement dans l'attelier commun de Vulcain & de Minerve, « & leur déroba, comme je l'ai dit, la connoiſſance des arts, « dont il fit préſent à l'homme, comme d'un moyen facile de « ſubſiſter. On aſſure que dans la ſuite Prométhée & ſon frère « furent rigoureuſement punis pour ce larcin. «

L'homme pourvu de ce céleſte partage, qui le rapprochoit « des Dieux, eut ſeul l'avantage de les connoître ; il leur érigea « des ſtatues & des autels ; il articula des ſons, dont il forma « une langue : il ſe fit des maiſons, des vêtemens, des chauſſures, « des lits, & tira ſa nourriture du ſein de la terre. Mais avec «

» tous ces avantages, les hommes vivoient épars, en proie aux » bêtes féroces, beaucoup plus fortes qu'eux. La connoiſſance » des arts étoit bien ſuffiſante pour leur fournir des alimens; » mais elle ne l'étoit pas pour faire la guerre aux bêtes féroces; » car ils n'avoient pas la politique, dont l'art de la guerre fait » partie. Ils cherchoient à ſe réunir & à ſe mettre à couvert » en bâtiſſant des villes: mais, comme la politique leur manquoit, » ils ſe faiſoient mille injuſtices, qui les obligeoient de ſe ſéparer » encore, pour périr miſérablement.

» Jupiter craignant que l'eſpèce ne vint à s'éteindre, ordonne » à Mercure de porter aux hommes la pudeur & la juſtice, » pour être le lien des ſociétés. Mercure demande à Jupiter de » quelle manière il veut qu'il procédât dans cette diſtribution. » Dois-je, lui dit-il, partager la pudeur & la juſtice comme ſont » partagés les autres arts? dans ce dernier partage un ſeul artiſan » ſuffit pour les beſoins de pluſieurs hommes: eſt-ce ainſi que » je ferai ce partage? ou bien l'étendrai-je à tous les hommes » en général? A tous, répondit Jupiter, que nul n'en ſoit privé: » & de plus, proclamez cette loi de ma part; que s'il ſe trouve » un mortel qui ait abſolument renoncé à la pudeur & à la juſtice, » il ſoit exterminé comme la peſte des États.

» Voilà pourquoi, ajoute Protagoras, lorſque les villes » délibèrent ſur quelques entrepriſes du reſſort des arts, elles » n'admettent les avis que des ſeuls artiſans; au lieu que ſi elles » délibèrent ſur des affaires de politique, comme cette ſcience » a pour baſe la tempérance & la juſtice, elles recueillent les » ſuffrages de tous les citoyens, parce que tous doivent participer à ces vertus, ſans leſquelles il n'y auroit point de ſociétés. »

Qu'il me ſoit permis de faire ici deux réflexions. Quand Protagoras demande ſi on exige de lui une réponſe préciſe & rigoureuſe, ou ſi on veut bien lui permettre d'avoir recours à la fable, n'eſt-il pas clair qu'il fait alluſion à deux méthodes de traiter une queſtion philoſophique, dont l'une étoit ordinaire, & l'autre uſitée en certains cas; ſans quoi ſes auditeurs n'euſſent pas ſu ce qu'il leur demandoit?

La ſeconde réflexion roulera ſur les différences qu'on peut

obſerver entre la façon dont Platon habille cette fable, & celle dont elle eſt rapportée par les Mythologues. Perſonne, avant lui, n'avoit parlé de cet arſénal de Jupiter, où il tient la Politique enfermée, & dont l'entrée eſt défendue par une garde terrible ; ni du préſent qu'il fait aux hommes, de la pudeur & de la juſtice, par l'entremiſe de Mercure. Il eſt clair que ces circonſtances n'ont été imaginées que pour expliquer allégoriquement la difficulté propoſée. Un poëte latin, pour rendre raiſon de l'origine & des effets de la colère, a recours à la même fable, mais avec des différences ſenſibles; il feint que Prométhée détacha des particules de tous les animaux, pour les faire entrer dans la compoſition de l'homme, & qu'il plaça dans notre cœur la fureur inſenſée du lion *(b)*. Enfin Anacréon emploie auſſi la même fable, mais d'une manière plus galante, pour relever la force & le prix de la beauté. Il eſt donc clair que le fond de la fable étoit la ſeule choſe ſur laquelle les Mythologues s'accordaſſent; l'objet auquel ils vouloient l'appliquer, & le degré de leur imagination, décidoient des circonſtances ; & ſi l'on ſuppoſe, dans les premiers poëtes, la même liberté d'altérer une ſeule fable de mille manières différentes, je laiſſe à penſer ce qu'il faut croire de toutes ces explications hiſtoriques, ſi ſavantes & ſi bien circonſtanciées, qu'on s'eſt trop efforcé de faire valoir dans ces derniers temps. Je reviens à Platon.

Dans un autre de ſes dialogues, voulant relever les avantages de la tête ſur le reſte du corps, il dit que les Dieux, lorſqu'ils ſongèrent à créer l'homme, formèrent d'abord, ſur le modèle de l'Univers, un corps ſphérique, que nous nommons aujourd'hui la tête, & qu'ils lui donnèrent le même mouvement qu'aux cieux. Mais comme la terre, ſur laquelle ils le plaçoient, avoit une ſurface inégale, des montagnes & des précipices, qui auroient rendu le mouvement de rotation pénible & dangereux, les mêmes Dieux lui fabriquèrent un chariot, ſur lequel ils le placèrent: ils donnèrent à ce chariot une certaine étendue,

(b) Fertur Prometheus addere principi limo coactus particulam undique deſectam & inſani leonis vim ſtomacho appoſuiſſe noſtro.

& lui firent pouſſer quatre membres, flexibles & alongés, qui le rendirent capable de tous les mouvemens.

Des Philoſophes, anciens & modernes, ont reconnu l'influence du climat ſur l'eſprit & ſur les mœurs: quelques-uns ont peut-être abuſé de cette découverte, en étendant trop cette influence, aux dépens de la liberté & de la ſpiritualité de l'ame. Platon voulant louer l'heureuſe ſituation & la température d'Athènes, par rapport à l'étude des Sciences & des Arts, dit que Minerve, la déeſſe tutélaire d'Athènes, voulant former un peuple conſacré à ſon culte & à ſes exercices, emprunta des ſemences choiſies de Vulcain & de la Terre.

Si j'ai ramaſſé des exemples qui ont entre eux de la reſſemblance, ce n'eſt pas que j'ignore que la diverſité ſeroit peut-être plus agréable, ni que je fuſſe embarraſſé du choix; mais j'ai cru qu'il valoit mieux montrer en combien de façons une imagination féconde ſait varier la même image, & préſenter le même objet, ſans paroître ſe répéter. Le Banquet & le Phèdre fourniroient une ample moiſſon de fables intéreſſantes ſur la naiſſance & les effets de l'amour. Je les omets, ainſi qu'un grand nombre d'autres, parce que celles que j'ai rapportées ſuffiſent à mon deſſein, & que je ſens combien de ſemblables exemples perdent à être vus hors de leur place, & ſéparés de ce qui les accompagne. Ces fictions ne ſont point, dans notre Philoſophe, des ornemens poſtiches, inſérés pour la montre & la décoration; ils naiſſent ſans contrainte & ſans effort, du fond même du ſujet, au moment où l'eſprit, fatigué par une marche longue & pénible, a beſoin de repos. C'eſt alors que la fiction vient réjouir l'imagination, & relâcher, pour quelque temps la trop longue contention de l'eſprit, & qu'après lui avoir fait reprendre de nouvelles forces, elle le renvoie, pour ainſi dire, plus ardent & plus vif à la pourſuite d'une vérité qui ſemble fuir devant lui. C'eſt en quoi cet auteur a parfaitement imité la Nature, qui ſemble avoir voulu nous vendre le plaiſir au poids du travail. Il faut n'avoir jamais réfléchi ſur nos beſoins, & ſur le véritable uſage des ornemens du diſcours, pour blâmer Platon comme écrivain, touchant

les *fables* purement *poëtiques* dont il aſſaiſonne ſes écrits. Examinons s'il eſt auſſi facile de le juſtifier comme Philoſophe, ſur *les fables théologiques*, auxquelles il a quelquefois recours dans des matières plus intéreſſantes.

ARTICLE II.

Des fables théologiques qui ſe trouvent dans Platon.

LES faux jugemens que l'on porte ſur la doctrine de Platon prennent communément leur origine dans la diſpoſition avec laquelle on le lit, & dans l'idée qu'on ſe forme ordinairement de la philoſophie. Ce mot réveille parmi nous l'idée d'une ſcience épineuſe & triſte, qui preſcrit des règles, établit des axiomes, s'occupe de queſtions ſpéculatives éloignées du commerce de la vie; qui diſpute avec aigreur ſur des matières au-deſſus de la portée de l'eſprit humain, & ſur leſquelles il ne peut ſe former que des idées imparfaites & confuſes; qui bâtit des ſyſtèmes, & qui ſe diviſe régulièrement en quatre parties, la logique, la morale, la phyſique & la métaphyſique. Quand on ouvre Platon, c'eſt pour y chercher de la philoſophie, c'eſt-à-dire quelque choſe qui reſſemble à l'idée qu'on s'en eſt faite. On deſire ſavoir en quoi conſiſte particulièrement ſa logique, ſa morale, ſa phyſique & ſa métaphyſique, & l'on eſt déjà fort ſurpris de ne point trouver cette diviſion dans ſes écrits; car ſi les titres de ſes dialogues ſemblent l'annoncer, on reconnoît bientôt que ces titres ne ſont point de Platon, mais de quelque Commentateur malhabile, qui a peut-être cru rendre un grand ſervice aux lecteurs, mais qui n'a ſervi en effet qu'à égarer ceux qui l'ont cru ſur ſa parole. Le dialogue qui porte le titre de *moral*, n'eſt ſouvent rempli que de dialectique, & le *logique* renferme ordinairement des queſtions de morale & de métaphyſique: enfin quelques efforts que l'on ait fait juſqu'à préſent pour les ranger ſous de certaines claſſes, ils ont échappé à toutes les diviſions auxquelles on a tenté de les aſſujettir.

Le lecteur réduit à chercher lui-même dans Platon ce qui a rapport à chacune des parties de la philoſophie, tombe dans un nouvel embarras; car il les trouve tellement liées & ſi bien fondues les unes dans les autres, qu'elles ne ſont plus qu'un tout, qui n'eſt proprement aucune de ces parties, & qui participe de toutes. On cherche des préceptes, des maximes, des règles, & l'on ne trouve que des doutes. On voudroit du moins découvrir quel eſt le ſentiment de Platon ſur chaque queſtion particulière; c'eſt un nouvel embarras encore plus grand que tous les précédens; il ne paroît nulle part dans ſes dialogues, & Socrate, dans la bouche duquel on croiroit devoir chercher les véritables ſentimens du diſciple, ſe contente preſque toujours de réfuter les opinions des autres, ſans ſe mettre en peine d'établir la ſienne. Enfin les queſtions qui paſſent pour les plus graves de la philoſophie, & ſur leſquelles on a tant écrit dans ces derniers temps, telles que celles du libre arbitre, de l'union de l'ame & du corps, de l'origine du mal, de l'éternité, du vide, des intelligences, de la diviſibilité de la matière, du ſyſtème planétaire, ou ſont entièrement omiſes dans les écrits de ce Philoſophe, ou bien y ſont traitées poëtiquement, par des allégories, des fables & tout ce qui peut empêcher de regarder ce qu'on va lire comme quelque choſe de ſérieux. On cherche dans Platon, le philoſophe, & ſi un reſte de pudeur empêche de contredire trop ouvertement le ſentiment de tant de grands hommes qui ont parlé avec admiration de ſa philoſophie, on eſt tenté du moins de ſoupçonner que la prévention ou l'intérêt perſonnel pourroit bien avoir eu quelque part à ces éloges. C'eſt ainſi qu'on doit raiſonner en partant de l'idée qu'on ſe fait ordinairement de la philoſophie; mais cette idée eſt-elle auſſi celle qu'en avoit Platon? & en lui ſuppoſant une idée différente de la philoſophie, laquelle des deux eſt la meilleure? C'eſt peut-être ce qu'on auroit dû ſe demander, & ce qu'on n'a point fait encore.

Ceux qui ont cultivé la philoſophie avec le plus de ſuccès n'en ont pas tous eu la même idée, puiſqu'ils en ont donné des définitions qui ne ſe reſſemblent point. Plus j'étudie

Platon, moins je trouve qu'il ait jamais regardé la philoſophie comme *la ſcience des choſes divines & humaines dans leurs cauſes.* Cette *orgueilleuſe* définition, que tous les modernes ont adoptée, eſt abſolument oppoſée à l'eſprit de modeſtie, de diſcuſſion & de doute qui caractériſe notre Philoſophe. Quelle idée a-t-il donc eu de la philoſophie? Il la regardoit uniquement comme l'art de perfectionner les facultés naturelles de l'ame; & ſi j'oſois me ſervir d'une comparaiſon familière, mais expreſſive, je dirois qu'il la regardoit comme les *lunettes de la raiſon.* De même que ce précieux inſtrument ne donne point la vûe à ceux à qui la Nature l'a refuſée, ainſi la philoſophie ne peut ſuppléer au défaut des facultés naturelles; & comme il doit être proportionné au degré de force ou de foibleſſe de l'organe, ainſi la philoſophie doit ſe mettre à la portée de ceux qu'elle inſtruit, & varier ſa méthode ſuivant la différence des caractères & des eſprits. C'eſt pourquoi Platon n'a point donné de préceptes, qui ſont naturellement ſourds & inflexibles; c'eſt pourquoi il fait profeſſion de ne rien enſeigner, & cache ordinairement ſon ſentiment ſur les matières qu'il diſcute. Il ſavoit que des opinions reçues ſans examen, quand elles ſeroient véritables, nuiſent plutôt qu'elles ne ſervent au progrès de la philoſophie, parce qu'elles ne ſont que des préjugés qui nous détournent d'un examen ſérieux, ſur-tout quand nous avons une confiance particulière en celui de qui nous les tenons. Toute ſa philoſophie conſiſte en exemples de diſcuſſions & de raiſonnemens; il a multiplié & varié ces exemples en mille façons, pour les accommoder à la diverſité des eſprits. Comme ſon but n'a point été de former des Savans, mais des Sages, il s'attache beaucoup moins à combattre l'ignorance que l'erreur. Pour cet effet, il s'eſt occupé principalement à montrer les limites de notre eſprit, & à établir différens degrés de certitude dans nos connoiſſances; il place la phyſique, ou la ſcience de la Nature, au dernier rang, il va même juſqu'à lui ôter le nom de ſcience.

On doit diſtinguer deux méthodes de traiter la phyſique.

La première consiste à ramasser des faits, sans trop s'embarrasser des causes; c'est celle qu'on suit aujourd'hui: la seconde suppose les faits, cherche les causes, & en établissant leurs rapports entre elles & avec ces effets, bâtit des systèmes, c'est la méthode favorite des anciens. La première a un degré de certitude sur la seconde; mais comme elle laisse peu de lieu au raisonnement, elle étoit moins regardée comme une partie de la philosophie, que comme une portion de l'histoire & la branche la plus facile de l'érudition. Platon a entièrement négligé cette partie; son but, comme je l'ai déjà dit, n'étoit pas de faire des Savans. Si dans un de ses dialogues il semble s'être attaché davantage à la physique systématique; j'ai déjà prouvé, dans la dissertation précédente, que ce dialogue n'est qu'une allégorie, une fiction poëtique, dont il faut porter à peu près le même jugement que de la théogonie d'Hésiode. Platon a soin d'en avertir; voici le discours qu'il met dans la bouche du principal interlocuteur: « Après tant de différentes » opinions qu'on a débitées sur les dieux & sur la formation de » l'Univers, s'il m'est absolument impossible de rien dire de bien » convaincant & de bien suivi, il ne faudra point s'en étonner, » mais examiner seulement s'il se trouve dans ce que je dirai de » la vraisemblance, & se souvenir que moi qui vous parle, & » vous qui m'écoutez, nous sommes des hommes qui devons sur » ces matières nous contenter d'une *fiction vraisemblable*, εἰκότα μῦθον, & ne rien exiger de plus *(c)*. » Il ne faut pas croire que le terme de μῦθος soit ici placé sans dessein, ni qu'il puisse avoir d'autre signification que celui de fiction, de fable proprement dite; la suite du dialogue le fait assez voir. Si pourtant il restoit encore quelque doute sur sa vraie signification, le passage suivant du même auteur acheveroit de le détruire; c'est l'endroit où il porte son jugement sur les systèmes des anciens

(c) Πολλὰ πολλῶν εἰπόντων περὶ θεῶν καὶ τῆς τῶ παντὸς γενέσεως, ἐὰν μὴ δυνατοὶ γιγώμεθα πάντη πάντως ἀν τὰς αὐτὰς αὐτοῖς ὁμολογουμένας καὶ ἀπηκριβωμένας λόγους ἀποδῶναι, μὴ θαυμάσιος· ἀλλὰ ἐὰν ἀφῶ μηδενὸς ἧττον παρεχώμεθα εἰκότας, ἀγαπᾶν χρή· μεμνημένον ὡς ὁ λέγων, ὑμεῖς οἱ κριταὶ, φύσιν ἀνθρωπίνην ἔχομεν· ὥστε περὶ τούτων τὸν εἰκότα μῦθον ἀποδεχομένους, πρέπει μηδὲν ἐπὶ πέρα ζητεῖν.

Physiciens:

Phyſiciens : « Il me ſemble, dit-il, que Parménide & ceux « qui comme lui ont entrepris de nous expliquer la nature & « le nombre des principes de l'Univers, ſe ſont mis fort à leur « aiſe; ils nous ont traités comme des enfans & nous ont conté « chacun ſa fable *(d)*. L'un établit trois ſortes d'êtres, qui tantôt « ſe livrent des combats dans quelques-unes de leurs parties, & « tantôt ſe réconcilient, s'uniſſent par des alliances, & mettent « au jour des enfans : tandis qu'un autre ſe contente de deux, « le ſec & l'humide ou le froid & le chaud, qu'il marie en- « ſemble. La ſecte d'Élée qui remonte à Xénophane & au-delà, « poſe pour principe de ſa *fable* que toutes choſes ne ſont qu'*un;* « mais dans la ſuite les Muſes d'Ionie & de Sicile jugèrent « plus convenable de concilier ces deux opinions, en diſant que « l'être eſt un & pluſieurs tout à la fois, qu'il eſt contenu par « la haine & l'amitié..... Vouloir examiner de pareilles ſup- « poſitions & en prendre occaſion d'inſulter à la mémoire de « ces grands perſonnages, ce ſeroit une injuſtice & une barbarie : « mais, nous ſera-t-il permis de le dire, ils paroiſſent de leur côté « nous avoir traités avec trop d'indifférence & de mépris, en « marchant d'un pas toujours égal vers le but qu'ils s'étoient « propoſés, ſans s'embarraſſer ſi quelque choſe nous arrêtoit & « nous mettoit hors d'état de les ſuivre. » Ces deux paſſages prouvent clairement que Platon regardoit comme des *fables*, dans toute la rigueur du terme, tous les ſyſtèmes qui prétendoient rendre raiſon de la nature & du nombre des principes de l'Univers; il ne ſe flattoit point d'être plus pénétrant ni plus heureux ſur ces matières que ceux qui l'avoient précédé *(e)*. Il ne s'occupa de la phyſique que par forme de divertiſſement, ou lorſque ſon ſujet l'exigeoit abſolument; alors il conta ſa fable comme les autres, mais avec cette différence qu'ils avoient

(d) Εὐκόλως μοι δοκεῖ Παρμενίδης ἡμῖν διειλέχθαι, καὶ πᾶς ὅστις πώποτε περὶ κρίσιν ὥρμησε περὶ τὰ ὄντα διορίσασθαι πόσα τε καὶ ποῖα δεῖ· μῦθόν τινα ἕκαστος φαίνεταί μοι διηγεῖσθαι παισὶν ὡς ὄντιν ἡμῖν· ὁ μὲν ὡς τρία τὰ ὄντα. κ. τ. λ.

(e) Τἆλλα δὲ τῶν πιθάνων ἕδεν ποικίλον δεῖ διαλογίσασθαι, ἢ τὴν τῶν εἰκότων μύθων μεταδιώκοντα ἰδέαν· ἣν ὅταν τις, ἀναπαύσεως ἕνεκα, τὸν περὶ τῶν ὄντων ἀεὶ καταθέμενος λόγον, τὸν γενέσεως περὶ διαθεώμενος εἰκότας, ἀμεταμέλητον ἡδονὴν κτᾶται, μέτριον ἂν ἐν τῷ βίῳ παιδιὰν καὶ φρόνιμον ποιοῖτο.

cru dire des choſes bien ſérieuſes en établiſſant pour principes phyſiques des abſtractions qui n'exiſtoient que dans leur imagination; au lieu que Platon ne prit & ne donna que pour ce qu'elles étoient en effet les fables qu'il ne dédaigna pas de rapporter. Alors il les tira des ſyſtèmes des anciens Phyſiciens, ou du vaſte champ de la mythologie: fables pour fables, c'étoient bien les plus amuſantes qu'il pût choiſir, & les plus propres par conſéquent à remplir ſon objet principal, qui étoit le plus ſouvent de jeter une courte diverſion & de repoſer l'eſprit, qu'une trop longue contention auroit épuiſé. Cet objet leur étoit commun avec les fables poëtiques; elles en avoient un qui leur étoit particulier, celui de laiſſer apercevoir à un eſprit attentif une explication probable de quelque difficulté concernant la Nature, ſans pourtant donner à cette explication plus de poids & d'autorité qu'elle n'en mérite. Ajoutons à ces deux objets l'obligation que ces fables théologiques nous impoſent de chercher, de réfléchir & de combiner, ce qui eſt preſque le but unique de toute la philoſophie platonicienne; citons-en maintenant quelques exemples. Platon entreprend de donner l'idée d'un Roi ou premier Magiſtrat. La comparaiſon d'un paſteur ſe préſente d'abord à l'eſprit; cependant il eſt aiſé de voir qu'elle n'eſt pas exacte. Le paſteur pourvoit par lui-même à tous les beſoins de ſon troupeau, qui ne ſe révolte point contre lui; au lieu que parmi les hommes il ſe trouve mille beſoins auxquels le premier Magiſtrat ne peut pourvoir immédiatement; il eſt de la même nature que ceux qu'il gouverne, ſujet comme eux à l'ignorance & aux paſſions, ce qui excite quelquefois entre eux des conteſtations & des troubles: ainſi, ajoute-t-il, l'image d'un roi paſteur ne peut convenir qu'à la génération précédente. Saturne gouvernoit le ciel, & des démons bienfaiſans s'étoient partagés la conduite des hommes & de toutes les parties de l'Univers; ils fourniſſoient abondamment à tous les beſoins de leurs troupeaux, &c. Il fait enſuite la deſcription des merveilles tant chantées de l'âge d'or; mais lorſqu'il s'agit de rendre raiſon du changement arrivé dans l'Univers, il ne préſente point, comme les Poëtes, le tableau

d'un père détrôné par ſon fils. Cette peinture pécheroit contre les mœurs, en autoriſant la révolte des enfans contre leurs pères, & d'ailleurs ne rendroit point une raiſon ſuffiſante du problème qu'il veut réſoudre; il abandonne donc la tradition & établit deux principes de mouvement, Dieu ou une intelligence ſouveraine & l'ame du monde, qui extraite de la matière a une tendance naturelle au déſordre & à la confuſion. Tant que le premier moteur tient en main le gouvernail & qu'il dirige les mouvemens du ciel, toutes les révolutions ſont régulières, le bien domine dans l'Univers, & le mal diſparoît preſque entièrement. Mais lorſqu'au bout d'un certain nombre de révolutions, il ſe retire en lui-même, & ceſſe de diriger le mouvement général de l'Univers, l'ame du monde continue encore, pendant quelque temps, à ſuivre l'impulſion qu'elle a reçue, & à ſe mouvoir aſſez régulièrement, juſqu'à ce que le principe du déſordre, qui n'eſt plus réprimé, prenne des forces, & la rempliſſe peu à peu d'ignorance & de confuſion. Elle ſe dérange, quitte ſa route ordinaire, & porte le déſordre dans toutes les parties de l'Univers: les plus foibles en ſont le plus vivement affectées; nos eſprits & nos corps ſont les premiers à s'en reſſentir. On voit des guerres, des ſéditions, des inondations, des ſtérilités, des contagions, des tremblemens de terre; tout périroit, & l'Univers rentreroit dans l'ancien cahos, ſi le ſouverain moteur ne venoit à ſon ſecours, & ne corrigeoit les déſordres qui ſe ſont élevés pendant ſon abſence.

Cette fable a deux objets; le premier, d'établir ce principe favori de Platon, que la raiſon ſeule doit gouverner les hommes, & que les peuples ſeront heureux lorſque les philoſophes ſeront rois, ou les rois philoſophes. C'eſt ce qu'il déſigne par ces génies ou démons bienfaiſans, qui conduiſoient les humains ſous le ſiècle de Saturne. Le ſecond objet de cette fable eſt de rechercher quelles cauſes peuvent diſſoudre un gouvernement ſagement établi, où la raiſon ſeule ſeroit écoutée. Platon a cru la découvrir dans la nature même des choſes terreſtres, ſujettes à la corruption & au changement, dans ce que nous

nommons le *mal physique ;* n'osant en chercher la cause dans Dieu, qu'il ne concevoit que sous l'idée du *souverain bien*, τὸ ἀγαθὸν, il a recours à cette ame brute de la matière, principe du désordre & de la confusion. Il est vrai que dans un autre endroit où il examine le même problème, il en donne une solution un peu différente, accordant à certaines conjonctions des astres, formées sous des nombres mystérieux, les mêmes effets qu'il attribue ici à l'ame brute de la matière ; mais il faut observer qu'il met cette dernière solution dans la bouche même des Muses, auxquelles il falloit prêter un langage prophétique, au lieu que la première est dans la bouche d'un Philosophe de l'école d'Élée. Ce n'est pas au reste que je croie que Platon ajoutât beaucoup plus de foi à l'une qu'à l'autre ; il ne les propose toutes les deux que comme des fables allégoriques ; & quoique la première renferme le système le moins absurde qu'on ait imaginé pour expliquer philosophiquement l'origine du mal, je me garderai bien de l'imputer sérieusement à Platon, qui ne le donne que pour une fable, à laquelle il n'attachoit peut-être pas plus de confiance qu'au siècle d'or, & qui fait profession expresse de ne rien enseigner sur la Nature. Il en faut dire autant à plus forte raison de la fable des enfers. Platon s'en sert en plusieurs de ses dialogues, mais toujours à titre de *fable*, ὡς ἂν μύθῳ : « Assurer » que cela soit vrai, dit-il dans un endroit, c'est ce qu'un homme » de bon sens ne fera point ; mais puisque l'ame est immor- » telle, on peut bien supposer qu'il lui arrive quelque chose de semblable à ce que nous venons de raconter. » Voici, je crois, comment on doit expliquer les sentimens de Platon sur l'état de l'ame après la mort ; il croyoit l'ame immortelle, ou du moins il regardoit cette opinion comme la plus probable. L'ame étant immortelle, ne perd point par la séparation des deux substances ses habitudes, puisqu'un être sans forme est un être

(f) Τὸ μὲν ὂν ταῦτα διϊχυρίσασθαι ὅπως ἔχειν ὡς ἐγὼ διελήλυθα, ἃ πρέπει νῦν ἔχοντι ἀνδρὶ· ὅτι μέντοι ἢ ταῦτα ἐστὶν ἢ ταῦτα ἆπα, πρεὶ τὰς ψυχὰς ἡμῶν καὶ τὰς οἰκήσεις, ἐπείπερ ἀθάνατός γε ἡ ψυχὴ φαίνεται οὖσα, τοῦτο καὶ πρέπειν ἐμοὶ δοκεῖ ἄξιον κινδυνεῦσαι, οἰομένῳ ὅπως ἔχειν.

de raiſon, & que le corps, tout périſſable qu'il eſt, conſerve au moins juſqu'à ſa deſtruction, ſa forme & ſes défauts naturels, à plus forte raiſon l'ame que nous ſuppoſons vivante & immortelle, ne peut-elle être privée de ſes paſſions & de ſes habitudes : ſi elle étoit ignorante, injuſte, violente, tyrannique, elle demeure en proie aux mêmes vices, qui ne ſont plus couverts par le rang, la fortune, la diſſimulation & par tout ce qui ſert à faſciner les yeux des mortels. C'eſt ce qu'il a peint par ces juges des enfers, qui obligent les morts de paroître nus en leur préſence, & qui obſervent les ulcères & les cicatrices dont chaque crime a ſouillé l'ame du méchant. Les vices pendant la vie faiſoient le ſupplice de ceux qui en étoient infectés; ils ne changent point de qualité par la ſéparation; ils continuent de tourmenter l'ame, qui n'en eſt plus diſtraite par les autres occupations, qui pendant la vie faiſoient diverſion à ſes malheurs & l'étourdiſſoient ſur ſon état actuel, du moins pour un temps. Ce ſont-là, ſuivant Platon, les vrais ſupplices des enfers. Ces tourmens durent juſqu'à ce que l'ame ſoit ſuffiſamment purgée de ſes vices; mais de quelle nature ſont ces tourmens, comment s'opère cette purgation ? c'eſt ſur quoi la raiſon ſe tait. Il ne faut donc pas prétendre traiter ces matières par la voie du raiſonnement, mais par des allégories & des fables, en donnant la préférence aux plus connues, lorſqu'elles n'ont rien de contraire à la morale: c'eſt ce qu'a fait notre Philoſophe.

La métempſycoſe ſembleroit avoir un fondement plus ſolide dans la doctrine de Platon; car puiſqu'il a cru la nature de l'ame totalement différente de celle du corps, puiſqu'il a cru l'ame immortelle, & qu'il ne connoiſſoit point de création proprement dite, il a dû naturellement conclure que les mêmes ames revenoient après un certain temps habiter de nouveaux corps : cependant comme il ne cite ordinairement cette opinion qu'à titre de fable, ὡς ἐν μύθῳ, comme il y entremêle pluſieurs circonſtances viſiblement fabuleuſes, & qu'il pourroit bien n'avoir adopté aucune opinion ſur des matières qui paſſent la raiſon, je crois qu'il y auroit une ſorte d'injuſtice à lui

attribuer définitivement cette opinion. Si quelquefois il semble s'exprimer d'une façon plus positive sur ces matières, il faut prendre garde si alors il ne parle pas comme législateur, & s'il ne les propose pas comme des fables politiques. Nous allons examiner en quoi elles diffèrent des autres.

ARTICLE III.

Des fables politiques qui se trouvent dans Platon.

LES Fables poëtiques ont pour but le plaisir & le délassement; les théologiques se proposent de plus une sorte d'instruction sur des matières peu susceptibles de raisonnement. Les politiques ont pour fin principale l'utilité publique, & sont dictées par la nécessité de se conformer à la foiblesse de ceux qu'on se propose d'instruire; car, comme le remarque Strabon, il ne peut se faire que l'esprit du peuple & des femmes soit porté à la piété & à la vertu par des discours philosophiques; il est nécessaire d'y ajouter la superstition, qui se nourrit de merveilleux & de fables. La foudre, l'égide, le trident, les furies avec leurs torches sont autant d'épouvantails dont les Législateurs se sont habilement servis pour étonner & pour contenir les méchans. Cette opinion n'est point particulière à l'auteur que je viens de citer, c'est celle de presque tous les Écrivains de l'antiquité. Quelque sacrée que soit la vérité, quelque inviolables que soient ses droits, ils ont cru qu'en bien des cas elle devoit se parer des livrées du mensonge; de même, ont-ils dit, que la médecine emploie le secours du poison lorsque la violence du mal résiste à des remèdes plus doux; de même la grossièreté, l'ignorance & la fureur rendant l'ame insensible aux charmes de la vérité, ne peuvent être réprimées qu'à l'aide d'une tromperie salutaire. Mais la pratique en est dangereuse, & ne doit être confiée qu'à des mains habiles. Platon en réserve l'usage au Législateur & aux

(g) Ὡς γὰρ τὰ σώματα νοσώδεσι πίκρα ὑγιάζομες, εἶκα μὴ ἔχῃ τῆς ὑγιεινοτάτοις, ὕτω τὰς ψυχὰς ἀπείροισμες ψυδέσι λόγοις, εἶκα μὴ ἄχηται ἀληθέσι.

premiers Magiſtrats, & l'interdit ſévèrement aux Poëtes. Comme ils ont plus d'imagination que de jugement, & qu'ils ſe propoſent moins l'utilité que le plaiſir, ils ne pourroient qu'égarer ceux qui les prendroient pour guides en fait de morale. Ce n'eſt point une préſomption, mais un fait dont il eſt facile de s'aſſurer par un examen ſuivi des anciens Poëtes les plus eſtimés, & en particulier d'Homère. Platon l'a fait, cet examen, avec une vérité & une franchiſe qui ne pouvoient manquer de déplaire aux admirateurs de ce poëte; il relève l'abus énorme qu'il a fait des fables, c'eſt-à-dire de la croyance publique, ſoit en autoriſant les plus grands crimes par l'exemple des dieux, ſoit en corrompant par des peintures infidèles l'idée des vertus: c'eſt la raiſon pour laquelle il le chaſſe de ſa république, après l'avoir couronné de fleurs; car perſonne n'a rendu plus de juſtice à ſes talens poëtiques. Mais dans un Gouvernement ſage le plaiſir ne peut être mis en balance avec l'utilité. S'il reçoit des Poëtes dans un état bien policé, il les ſoumet à la cenſure des Magiſtrats, qui leur marqueront les lieux communs ou les ſources où ils pourront puiſer leurs fables, & les bornes qu'ils doivent ſe preſcrire dans l'imitation. En attendant, ajoute-t-il, qu'il s'en forme de tels que nous les deſirons, ne pourroit-on pas mettre ces entretiens à la place des poëmes que nous avons condamnés. Ce paſſage prouve aſſez clairement que Platon avoit deſſein de ſubſtituer ſes compoſitions philoſophiques dans l'éducation de la jeuneſſe aux poëmes d'Homère, qui y tenoient le premier rang; c'eſt une des raiſons pour leſquelles il a orné ſes dialogues de toutes les grâces du ſtyle, & ſur-tout de cette variété de fables, dans leſquelles il s'eſt propoſé d'égaler Homère du côté de l'agréable, & de le

(h) De legib. lib. VII, p. 636. Νῦν γὰ ἀποβλέψας πρὸς τὰς λόγως, ὡς ἐξ ἑω μέχρι δεῦρο διεληλύθαμεν ἡμεῖς, ὡς μὲν ἐμοὶ φαινόμεθα, ὀκ ἀνευ τινὸς θπιπνοίας θεῶν· ἐδόξαν δ'ἥν μοι παντάπασι ποιήσει τινὶ πρεσμηθίως εἰρῆσθαι· καί μοι ἴσως ἡδὲν θαυμαστὸν πάθος, λόγως οἰκείως, οἷον αὐτόκας ὀπιβλέψαντι, μᾶλλα ἡσθῆναι· τῶ γὰ πλείστων λόγων ἓς ἐν ποιήμασι ἢ χώδην ὅτως ἐρημένως μεμαθήκα ἢ ἀκήκοα, πάντων μοι μετειώπαπί γε εἶναι καὶ πφάνησαν, ἢ πρεσήκοντες τὰ μάλιστα ἀκέειν νέοις· τῷ δὴ νομοφύλακί τε ἢ παιδευτῆ παρέδειγμα ἂν ἄν ἔχοιμι, ὡς οἶμαι, τότε βέλτιον φράζειν ἢ ταῦτα τε διδάσκειν πρακτέον θαι τοῖσι διδασκάλοις τὰς παῖδας. κ. τ. λ.

ſurpaſſer du côté de l'utile. A-t-il entièrement rempli ſon but par rapport au premier de ces deux objets? c'eſt une queſtion difficile à réſoudre, & ſur laquelle les ſentimens ſeront long-temps partagés: quand au ſecond, qui regarde l'utile, dont il ne paroît pas qu'Homère ſe ſoit beaucoup mis en peine, perſonne, je crois, ne conteſtera ſur ce point l'avantage à Platon. Or c'eſt la fin que nous avons donnée aux fables politiques, dont il faut rapporter quelques exemples.

La ſoumiſſion aux Magiſtrats & l'amour de la patrie ſont le ſoutien des États & le mobile des grandes actions. Un Légiſlateur ne ſauroit donc prendre trop de précautions pour les faire naître dans le cœur de ſon peuple; il ne ſuffit pas que cet amour s'étende à tous les concitoyens, il faut en quelque ſorte le planter & lui faire prendre racine dans le ſol même. La terre natale doit être chérie comme une tendre mère & être préférée à tous les biens que peut offrir le reſte de l'Univers. Platon voulant inſpirer ces ſentimens aux nouveaux citoyens de ſa république, croit qu'il ſeroit à propos d'avoir recours à une fable qu'il nomme *phénicienne*, du lieu de ſon origine. « Nous tâcherons, dit-il, de perſuader aux Magiſtrats, » aux guerriers & au reſte des citoyens, que ce n'eſt point à » nous qu'ils ſont redevables de l'éducation & de la police dans » laquelle ils ont été élevés; qu'ils ont pris naiſſance & ont été » formés dans le ſein de la terre, eux, leurs armes & tout le » reſte de leur équipage. Qu'après les avoir nourris & pourvus » de ce qui leur étoit néceſſaire, cette terre les a montrés à la » lumière; qu'ils doivent par conſéquent la défendre comme leur » mère & leur nourrice contre ceux qui oſeroient l'attaquer, & » ſe regarder tous comme frères & fils de la terre. Vous êtes » tous frères, leur dirois-je, mais le Dieu qui vous forma fit » entrer l'or dans la compoſition de ceux qu'il deſtina au com- » mandement, ainſi ils l'emportèrent ſur tous les autres: il fit » entrer l'argent dans la compoſition des guerriers, le fer & » l'airain dans celle des artiſans & des laboureurs. Quoique vous » ayez tous la même origine, le plus ſouvent vous aurez des » enfans qui vous reſſembleront; il peut pourtant ſe faire que de

» la

la race d'or naiſſe un fils de la race d'argent, & que de celle-ci « ſorte un rejeton de la race d'or, & ainſi des autres. Voici donc « ce que Dieu recommande ſur toutes choſes aux Magiſtrats, « qu'ils veillent attentivement ſur les enfans, pour reconnoître « de quel métal leur ame eſt compoſée; ſi leurs propres enfans ſe « trouvent de la race de fer ou d'airain, qu'ils les relèguent ſans « pitié dans la claſſe des laboureurs ou des artiſans, à laquelle « la Nature les deſtine; & ſi de ces derniers naiſſent des en- « fans de la race d'or ou d'argent, qu'on les élève ſans balancer « à l'ordre des Magiſtrats ou des guerriers, parce qu'un oracle « vous annonce que la ville doit périr lorſque le fer & l'airain « gouverneront. »

Platon reproche vivement à Homère d'avoir calomnié les enfers; c'eſt ſur-tout à l'occaſion des pleurs qu'il fait verſer à Achille, des lâches regrets qu'il met dans ſa bouche, & des tableaux triſtes & lugubres qu'il fait de l'empire des morts. Ces images, dit-il, ſont très-poëtiques & peuvent avoir leur agrément; mais elles ſeroient auſſi très-propres à refroidir l'ardeur de nos guerriers, en leur faiſant redouter la mort. Ce n'eſt qu'aux méchans que les enfers doivent paroître redoutables; Platon n'a garde d'en adoucir la peinture à leur égard; il y place des juges ſevères & incorruptibles, des ſupplices & des tourmens, & quoiqu'il en borne ordinairement la durée à mille ans, il ſemble pourtant établir des peines éternelles pour ces monſtres avides de ſang, que la licence a enhardis à violer toutes les loix de l'humanité, & qu'une longue habitude a rendus entièrement incorrigibles. Je ne rapporterai point ces fables, ainſi qu'un grand nombre d'autres de la même eſpèce, qu'on lira avec plus de plaiſir dans Platon; je me borne à quelques réflexions ſur l'uſage qu'il en a fait.

La grande difficulté n'eſt peut-être pas d'inventer des fables utiles, ni même de les perſuader; mais d'en retirer des avantages conſidérables, ſans en reſſentir les inconvéniens, c'eſt le comble de la politique & le grand art du Légiſlateur. Il

eſt certain qu'une police, un gouvernement, quelque parfaits qu'on les ſuppoſe, uniquement fondés ſur des fables, ne pourroient ſe maintenir qu'autant que ces fables conſerveroient leur crédit & leur autorité; leur donner atteinte, c'eſt ſaper l'édifice par ſes fondemens. L'auteur d'une pareille légiſlation doit donc apporter tous ſes ſoins pour maintenir ſon peuple dans l'état d'ignorance & d'imbécillité dans lequel il l'a trouvé; il doit fermer attentivement toutes les portes à la lumière & à la raiſon, proſcrire l'étude des Lettres, les voyages & le commerce avec les étrangers. Or ce Légiſlateur, ou bien a eu deſſein d'étendre cette ignorance ſur tous les membres de l'état ſans diſtinction, & alors il n'aura fait qu'un peuple de barbares & d'eſclaves néceſſairement malheureux, parce qu'il manque de lumières pour ſe conduire; ou bien il a excepté une claſſe de citoyens qu'il aura établis juges & gardiens de ſa légiſlation, & auxquels il aura tâché de communiquer ſon eſprit, pendant qu'il condamnoit tous les autres à une éternelle enfance. Cette claſſe d'hommes, occupés ſi l'on veut à perfectionner leurs lumières naturelles, & à fomenter l'ignorance dans les autres, pourra maintenir l'ordre & cultiver les arts tant qu'elle conſervera l'eſprit de ſon fondateur; mais comme elle ſera trompeuſe par ſa nature & qu'elle pourra être méchante impunément, difficilement ſeroit-elle vertueuſe. La corruption y éteindra l'amour du travail, l'habitude du menſonge l'amour de la vérité, & il ne lui reſtera de tous ſes avantages qu'un grand fond de préſomption, d'ignorance & de mauvaiſe foi. Examinons comment Platon en admettant des fables politiques a ſu parer à ces inconvéniens.

Il n'élève point l'édifice de ſa légiſlation ſur un fondement auſſi ruineux que le ſont les fables, mais ſur les maximes les plus ſaines de la philoſophie & de la raiſon; les fables n'y entrent qu'en qualité de ſupplément, pour ſervir la raiſon, & non pour la combattre. Si tous les hommes naiſſoient raiſonnables, s'ils avoient tous reçu de la Nature un jugement droit & l'amour de la vérité, les fables ſeroient inutiles, & Platon

ſeroit inexcuſable d'en avoir inſéré dans ſes loix; mais comme tous naiſſent enfans, c'eſt-à-dire incapables de raiſonnement & pleins de goût pour le merveilleux & pour les fables, comme le peuple, c'eſt-à-dire le grand nombre, conſerve toute ſa vie ce goût de l'enfance. Platon, qui deſiroit donner des motifs à tous les citoyens de tous les âges & de toutes les conditions de s'attacher à la vertu & d'obſerver ſes loix, a cru devoir s'accommoder à la foibleſſe des uns auſſi-bien qu'à la force des autres; il raiſonne avec les Sages, perſuade le peuple & conte des fables aux enfans. Avec les premiers, par exemple, il diſcute l'idée de la vertu, & leur démontre qu'elle n'eſt autre choſe que la ſanté & la beauté de l'ame, & qu'ainſi elle mérite d'être recherchée par elle-même indépendamment de ſes ſuites; il montre aux ſeconds ce qu'ils ont à eſpérer ou à craindre de la part des hommes & des Dieux, s'ils ſuivent ou s'ils abandonnent le ſentier de la vertu; il conte aux enfans la fable des enfers, leur fait voir les récompenſes des juſtes dans les champs éliſées, & les ſupplices des méchans dans le tartare. Il établit & perſuade la même vérité par des moyens & des motifs différens, & loin qu'il ait rien à craindre des lumières de la philoſophie & de la raiſon, il deſire, pour la ſolidité de ſon établiſſement, que chaque citoyen ſe mette en état d'en mieux connoître toute la ſageſſe, afin qu'il s'y attache par un plus grand nombre de motifs.

Après avoir reconnu dans Platon trois genres de fables bien diſtincts, j'avois deſſein d'appliquer cette diviſion à l'hiſtoire, & d'examiner dans les anciennes religions de l'Égypte, de l'Orient & de la Grèce, de quel genre de fables chacune d'elles étoit compoſée, & quelle influence, ſoit en bien, ſoit en mal, elles ont eue ſur l'eſprit & ſur les mœurs des peuples; mais ce vaſte deſſein, pour être exécuté avec quelque préciſion, demanderoit une ſuite de pluſieurs diſſertations: je me contenterai de quelques réflexions générales.

Quoiqu'il ſoit facile de s'apercevoir du mélange de fables étrangères que le commerce des peuples introduiſit dans

chaque religion, & qui leur donne à toutes un faux air de reſſemblance; il nous reſte pourtant encore des moyens ſuffiſans de diſtinguer le fond même de chaque religion de ſes acceſſoires, & les fables nationales des explications factices qu'on leur a données dans des temps poſtérieurs.

Il eſt aiſé de ſentir, par exemple, que le fond de la religion des Égyptiens n'étoit originairement compoſé que de fables politiques; les vraies divinités de cette nation étoient la terre même de l'Égypte; le Nil qui la féconde, la vache, le bœuf pour toute l'étendue de ce pays, la chèvre, la brebis, le chat & juſqu'aux légumes dans les différens cantons, ſuivant le genre d'utilité qu'en retiroient les habitans. L'eſprit devoit être révolté de l'extravagance de ce culte; mais la ſuperſtition avoit éteint les lumières de la raiſon, toute eſpèce de commerce étoit défendu avec des nations plus éclairées, & l'ordre nombreux des prêtres veilloit au maintien de l'ignorance & de l'aveuglément. Les lettres hiéroglyphiques conſacrées au dépôt de la religion n'étoient connues que de ſes miniſtres, qui exerçoient un empire ſans bornes ſur les eſprits.

Les Orientaux, moins politiques & plus ſpéculatifs, avoient adopté les fables théologiques; leurs grandes divinités étoient le bien & le mal, c'eſt-à-dire des êtres métaphyſiques, le ſoleil, la lune, les élémens. Cette religion étoit ſans contredit moins abſurde & moins deshonorante pour l'eſprit humain; mais nous ne concevons pas bien quelle influence ces ſublimes ſpéculations pouvoient avoir ſur les mœurs & la conduite des ignorans & du peuple, c'eſt-à-dire du grand nombre des hommes.

Enfin les Grecs avoient laiſſé à leurs Poëtes une entière liberté de commenter & d'embellir la religion à leur fantaiſie; ils l'avoient preſque entièrement ſéparée de la morale. Les Dieux ceſsèrent de ſervir de modèle aux humains; aucun homme de bon ſens n'eût voulu avoir un fils ni une femme ſemblables à Jupiter ni à Vénus; c'étoient de vrais dieux de machines, propres ſeulement à produire du merveilleux &

à réjouir l'imagination. Les Poëtes pouvoient impunément en dire ſur le théatre tout le mal que bon leur ſembloit; perſonne ne s'aviſoit de le trouver mauvais, & l'on ſe contentoit d'en rire: mais, comme s'ils euſſent été uniquement faits pour ſervir de jouet, le peuple ne pouvoit ſouffrir qu'on en parlât ſérieuſement. Il en coûta la vie au plus ſage des Grecs, pour avoir voulu donner une idée plus pure de la Divinité.

DISSERTATION SUR LE CRATYLE DE PLATON.

Par M. l'Abbé GARNIER.

Lû le 11 Mars 1763.

UNE des cauſes qui a le plus contribué à égarer ceux qui ont entrepris la lecture de Platon, c'eſt la différence qui ſe trouve entre la méthode de philoſopher dont il s'eſt ſervi, & celle qu'ont employé preſque tous les autres Philoſophes; car au lieu que ces derniers, bornés à ce qu'ils nomment des matières philoſophiques, commencent par poſer l'état de la queſtion, circonſcrivent l'objet dont ils vont parler, & procèdent d'une manière toujours uniforme dans leurs recherches, Platon paroît indifférent ſur le choix des ſujets; il déguiſe ſa marche, & quoiqu'elle ſoit plus combinée & plus réfléchie que celle de tous les autres, il voudroit perſuader qu'il avance au haſard; il efface pour ainſi dire la trace de ſes pas : en un mot il ſe donne plus de peine pour cacher l'art, que les autres n'en prennent pour le faire paroître. Cette différence de méthode procède naturellement de celle de la fin que Platon & les autres Philoſophes ſe ſont propoſée: ceux-ci veulent enrichir l'eſprit de leurs découvertes; Platon ſe propoſe uniquement de l'exercer & de l'accoutumer à faire lui-même des découvertes. Les uns propoſent des dogmes, l'autre fait naître des doutes. Mon but n'eſt pas d'examiner ici laquelle de ces deux méthodes eſt la meilleure, mais uniquement de montrer combien on eſt ſujet à ſe tromper, lorſqu'on cherche dans Platon quel a été ſon ſentiment ſur tel objet en particulier, & qu'on croit pouvoir s'en aſſurer ſur un paſſage ſouvent équivoque, ſans ſe donner la peine d'analyſer & de comparer tous ſes dialogues: au reſte, cette réflexion ne peut paroître déplacée à la tête du Cratyle, un des ouvrages de Platon dont on a le plus abuſé, & dont il paroît qu'on n'a point

connu le but. La plupart n'y ont vu qu'un traité de grammaire philoſophique & un grand nombre d'étymologies, & quoiqu'elles paroiſſent ſouvent forcées, au jugement même de celui qui les propoſe, ils n'ont point fait de difficulté de les recevoir ſur la foi d'un ſi bon garant; d'autres au contraire révoltés du peu de vraiſemblance du plus grand nombre de ces étymologies, en ont conclu qu'il falloit s'en prendre au peu de progrès qu'avoit fait la grammaire, & n'ont point balancé à les condamner: enfin il s'eſt trouvé des gens qui conſidérant que toutes ces prétendues étymologies avoient leur ſource dans le ſyſtème d'Héraclite ſur le mouvement univerſel & l'inſtabilité des êtres, ont ſoupçonné que Platon avoit eu deſſein d'appuyer ce ſyſtème de philoſophie par des preuves à la vérité fort équivoques, & l'ont rangé d'après cette découverte dans la claſſe des partiſans du philoſophe d'Éphèſe. Deux choſes ſeulement ont pu les arrêter; la première, c'eſt que ce ſyſtème ſur l'inſtabilité des êtres s'accorde mal avec les idées platoniciennes, qui, comme tout le monde ſait, ſont des formes éternelles & permanentes; la ſeconde, c'eſt que Platon met ces prétendues preuves du ſyſtème d'Héraclite dans la bouche de Socrate, qui faiſoit profeſſion de n'adopter aucun ſyſtème de phyſique. On a répondu à la première de ces difficultés, que Platon n'avoit pas balancé de prêter à Socrate ſes propres opinions, ſentiment que j'ai combattu dans un autre Mémoire; quant à la ſeconde, on a dit que Platon, qui dans la morale s'étoit attaché à Socrate, avoit ſuivi Pythagore dans la métaphyſique, & Héraclite dans la phyſique: j'examinerai une autre fois plus en détail les fondemens de cette aſſertion. Je me borne aujourd'hui à ce qui concerne uniquement le Cratyle; je prouverai, 1.° que Platon n'a point eu deſſein de donner un traité de grammaire philoſophique, ni de faire adopter les étymologies qu'il propoſe; 2.° qu'il n'a point prétendu appuyer le ſyſtème d'Héraclite, & qu'on ne peut en aucune manière conclure de ce dialogue qu'il faille ranger Platon parmi les partiſans de ce ſyſtème: enfin après avoir réfuté les opinions des autres ſur le but de ce dialogue, je propoſerai la mienne, où je ferai voir la liaiſon

& l'enſemble de toutes les parties de cet ouvrage. Commençons par en donner le précis.

Dans une conteſtation qui s'eſt élevée entre deux jeunes gens, Cratyle & Hermogène, *ſur la vérité des noms*, περὶ ὀρθότητος τῶν ὀνομάτων, Hermogène impatienté des plaiſanteries de Cratyle, qui dédaigne de diſputer ſérieuſement avec lui, appelle Socrate pour juge, & l'exhorte à forcer Cratyle de s'expliquer plus clairement, ou plutôt à dire lui-même ce qu'il penſe ſur cette matière; car pour lui il ne comprend pas cette prétendue vérité inhérente aux noms, indépendante de toutes conventions. Il ne conçoit les noms que comme des ſignes arbitraires de nos idées, qui ſe ſont tranſmis de ceux qui s'en ſont ſervis les premiers, à ceux qui les ont employés enſuite; il appuye ſon opinion ſur la diverſité des langues, qui ont des ſignes différens pour déſigner le même objet, ſans qu'on puiſſe dire qu'une langue ſoit plus vraie ou plus fauſſe qu'une autre. Quoique ce ſentiment paroiſſe, à toutes ſortes d'égards, le plus plauſible & le ſeul vrai, cependant, comme il étoit conteſté, Socrate s'engage à rechercher avec Hermogène quelles peuvent être les raiſons de ceux qui le combattent. Ce n'eſt toutefois qu'après s'être excuſé de ne pouvoir rien dire de bien ſavant ſur ce ſujet, parce qu'il n'a jamais entendu la diſſertation de Prodicus, de cinquante drachmes, touchant la vérité des noms, mais ſeulement celle d'une drachme. Il commence par demander à Hermogène s'il croit, comme Protagoras, que l'homme *eſt la meſure de tout*, & qu'il n'y a point de vérité ni de fauſſeté réelles. Le jeune Athénien lui ayant témoigné ſon éloignement pour ce dangereux ſyſtème, voici le raiſonnement que Socrate emploie pour prouver que les noms doivent avoir une vérité & une fauſſeté inhérente & indépendante de toute convention. Impoſer un nom, c'eſt faire quelque choſe de poſitif; or toute action poſitive a des relations néceſſaires & abſolues indépendantes du caprice; elle eſt poſſible ou impoſſible, poſſible de telle façon & impoſſible de telle autre. Il cite pour exemple l'action de *couper;* eſt-il en notre pouvoir de couper quelque matière que nous voulions avec le

le premier inſtrument qui ſe préſente, & ne ſommes-nous pas forcés d'en employer un qui ſoit analogue à la matière que nous entreprenons de couper? un homme qui voudroit couper des métaux avec du bois ou de l'argile, pourroit-il ſe flatter de réuſſir? Faiſons l'application de ce raiſonnement à l'action de nommer. Les noms étant les inſtrumens dont nous nous ſervons pour peindre les idées, n'eſt-il pas clair qu'ils doivent avoir un rapport néceſſaire avec l'emploi auquel on les deſtine & avec les objets qu'ils repréſentent, & ne laiſſer aucun lieu au caprice & à la fantaiſie? C'eſt au forgeron à fabriquer les inſtrumens dont on ſe ſert pour couper, & à l'ouvrier qui doit s'en ſervir à le diriger dans ſon travail; de même c'eſt au Légiſlateur ſeul qu'il appartient d'impoſer des noms, & au dialecticien, qui en connoît l'uſage, à les vérifier & à y appoſer, pour ainſi dire, le ſceau de l'autorité. Ce raiſonnement, dont je ne préſente ici que la ſubſtance, paroît aſſez ſpécieux dans la bouche de Socrate pour ébranler Hermogène; mais il ne le perſuade point encore; il demande qu'on lui fourniſſe des exemples, & qu'on lui montre ces noms vrais en eux-mêmes, indépendamment de toute convention. Socrate, qui fait profeſſion d'ignorer la vérité ſur cette matière, adreſſe, pour un plus grand éclairciſſement, Hermogène aux ſophiſtes, à l'exemple de ſon frère Callias, qui les avoit preſque tous enrichis de ſes libéralités: mais comme il trouve le jeune Athénien peu diſpoſé à ſuivre ce conſeil, il le renvoie à Homère, pour apprendre de ce divin Poëte la vraie ſignification des noms. C'eſt une plaiſanterie ſur quelques vers, où Homère donne deux noms au même objet, l'un qu'il attribue aux Dieux, l'autre aux hommes; par exemple, en parlant de ce fleuve célèbre qui couloit ſous les murs d'Ilium, il dit que les Dieux le nomment le *Xante*, & les hommes le *Scamandre*.

Ὃν Ξάνθον καλέσσι θεοὶ, ἄνδρες δὲ Σκάμανδρον.

De même, en parlant d'un certain oiſeau, il dit que les Dieux le nomment *Chalcis*, & les hommes *Cuminde*.

Χαλκίδα κικλήσκουσι θεοὶ ἄνδρες δὲ Κύμινδιν.

On ne peut douter, dit Socrate, que le nom imposé par les Dieux ne soit le véritable nom; mais comme il est trop difficile à de foibles mortels de pénétrer dans le secret des Dieux, il faut chercher dans Homère quelque moyen plus humain de parvenir à la connoissance des vrais noms. Socrate croit le découvrir dans l'endroit où le Poëte parle du fils d'Hector: Les hommes, dit-il, le nommoient *Astyanax*, & les femmes *Scamandrin;* or comme les hommes, généralement parlant, sont mieux instruits & plus sages que les femmes, on doit déjà présumer que le nom d'Astyanax étoit la vraie dénomination du fils d'Hector. Le Poëte a soin d'en marquer la raison; car il dit, en parlant du père, qu'il étoit l'unique soutien de la ville de Troie.

Οἷος γὰρ σφιν ἔρυτο πόλιν καὶ τείχεα μακρά.

Or il est bien naturel de nommer le fils du défenseur d'un peuple, *Astyanax* ou *roi de la ville;* de même le nom d'Hector, dérivé du verbe ἔχω, *je tiens, je possède*, convient merveilleusement bien au Héros des Troyens. On doit dire la même chose de ceux d'*Agis*, de *Polemarque*, d'*Eupoleme*, qui ont la même signification, quoique composés d'élémens qui ne se ressemblent point; ils sont très-convenables à des Guerriers tels que ceux qui combattoient sous les murs de Troie. Si ces noms caractéristiques ne conviennent pas toujours à ceux qui les portent, c'est que les enfans en héritant du nom de leurs parens, n'héritent pas toujours de leurs vertus: dans les races mortelles les individus dégénèrent souvent; le fils d'un Héros est quelquefois un lâche, celui d'un homme religieux un sacrilège. Ce n'est donc pas aux noms propres des hommes qu'il faut s'attacher pour trouver la vérité des noms, mais à ceux des Dieux, qui sont exempts de changement & d'altération. Socrate s'embarque dans cette recherche, & il est surpris lui-même de la facilité qu'il y rencontre; il attribue ce succès inopiné à un entretien qu'il a eu le matin avec Eutyphron, devin superstitieux & enthousiaste, qui l'a inondé, si l'on peut ainsi s'exprimer, du torrent de sa prodigieuse sagesse. Que ferons-nous donc,

ajoute Socrate, ne jugez-vous pas à propos que je me débarraſſe aujourd'hui de ce dépôt, & demain, s'il en eſt beſoin, nous nous purifierons par des ſacrifices expiatoires? Il commence par les noms génériques de dieux & de démons; enſuite il deſcend au nom particulier de chaque dieu, & trouve dans la décompoſition de ce nom les fonctions qu'on attribuoit à cette Divinité. Après avoir achevé ce qui concerne les Dieux, il paſſe à l'explication des noms de toutes les parties de la Nature, des élémens, des paſſions, des vertus & des vices: c'eſt en cet endroit qu'il s'appuie principalement ſur le ſyſtème d'Héraclite, qu'il n'avoit fait que toucher aſſez légèrement en parlant des Dieux. Ici il dérive toutes ſes explications de ce ſyſtème; s'il ſe préſente quelques noms qui aient de la peine à s'y plier, il a, dit-il, un moyen de ſe tirer d'embarras, c'eſt de dire que ces noms ont éprouvé, par la viciſſitude des temps, des altérations qui les ont entièrement défigurés, ou bien que peut-être ils ſont empruntés de la langue de quelques barbares, tels que les Phrygiens, avec leſquels les premiers Grecs avoient eu un grand commerce: mais comme il traite lui-même ces raiſons de ſubterfuges & d'échappatoires, il y a recours le moins qu'il peut, & ramène de gré ou de force l'étymologie de preſque tous les noms au ſyſtème d'Héraclite.

Les noms dont Socrate a donné l'étymologie, ſont des noms compoſés, qu'il ramène à leurs racines primordiales; ces racines ſont conformément au ſyſtème d'Héraclite, *aller*, *couler*, *repos*, ἴεναι, ῥεῖν, στάσις. Mais comment s'aſſurer que ces noms primitifs eux-mêmes ſont vrais, c'eſt-à-dire ſignificatifs de l'action qu'ils repréſentent; car en vain auroit-on montré la vérité des dérivés, ſi l'on ignoroit la valeur des primordiaux. Ces mots n'étant plus compoſés que d'élémens ou de lettres, il faut tâcher de découvrir quelque analogie entre les lettres & la nature des choſes qu'elles repréſentent. Socrate entame cette recherche en avertiſſant combien il ſeroit injuſte d'exiger ſur cette matière plus de certitude & d'évidence qu'elle n'en comporte; il trouve, par exemple, que le ρ & le λ ſont propres par la nature de leur ſon à déſigner le mouvement,

& qu'ils dominent dans tous les mots de la langue grecque qui peignent cette action: le ρ eſt propre à exprimer un mouvement plus violent, & le λ un mouvement plus coulant & plus léger; que l'ι marque un mouvement pénétrant & inſenſible; l'alpha le fracas & le tumulte; le δ & le τ la chute & l'embarras; le β, le φ, le ψ, le ζ l'agitation & le tremblement. Le grand nombre d'exemples que Socrate a rapporté pour appuyer ce ſyſtème, en impoſe à Hermogène, qui ſe rend enfin & commence à croire que l'impoſition des noms n'eſt point une choſe auſſi arbitraire qu'il l'avoit toujours cru. Socrate ayant rempli la tâche qu'il s'étoit impoſée vis-à-vis de lui, s'adreſſe enſuite à Cratyle, & le prie de dire ſon avis ſur toutes les conjectures qu'il vient de haſarder, ou plutôt d'expliquer lui-même ſon propre ſentiment, qui ne peut être qu'infiniment plus lumineux, ayant long-temps réfléchi ſur cette matière, & ayant été à portée de s'en inſtruire dans le commerce des plus habiles ſophiſtes. Cratyle convient de tous ces avantages; mais loin de contredire le ſyſtème que Socrate vient d'établir, il l'approuve ſans aucune reſtriction, & déclare que c'eſt ſon propre ſentiment: voilà donc les deux contendans d'accord & contens; mais Socrate ne l'eſt pas lui-même de ce qu'il vient d'établir. Nous devons d'autant plus craindre, remarque-t-il, de nous faire illuſion à nous-mêmes, que le trompeur étant plus proche, nous laiſſe moins de moyens de nous en garantir; il remet donc la queſtion en délibération avec Cratyle, & ne tarde pas à s'apercevoir que malgré l'approbation ſans bornes que celui-ci venoit de lui accorder, ils diffèrent encore eſſentiellement ſur la nature des noms; car Socrate en admettant la vérité des noms, en admettoit auſſi la fauſſeté, & vouloit qu'on en jugeât comme des portraits qui peuvent repréſenter bien ou mal, mieux ou moins bien, en un mot qui peuvent être bons & mauvais, excellens ou médiocres, & Cratyle prétend que les noms repréſentent toujours bien ou ne repréſentent point du tout; qu'ils ſont des images parfaites, ou qu'ils ceſſent d'être des noms, & ne peuvent être regardés que comme de vains ſons, tels que ceux d'un marteau ſur une enclume. Socrate fait ſentir à

Cratyle qu'il y a une contradiction manifeſte à ſoutenir que les noms ſont une peinture, & à ne vouloir admettre qu'une reſſemblance parfaite & rigoureuſe, puiſqu'une pareille reſſemblance ne ſe trouve point dans la Nature; ce ne ſeroit plus une reſſemblance, mais le même objet double ou répété deux fois: enſuite il revient aux principes qu'il a avancés ſur la vérité des noms primitifs, & il trouve que dans les différens dialectes de la langue grecque on voit des élémens ou des lettres différentes employées pour déſigner la même idée, ſans qu'on puiſſe dire qu'un dialecte ſoit plus vrai qu'un autre, ou qu'un peuple ait une idée moins claire de l'objet qu'il repréſente par un mot de ſa langue, que n'en a un autre peuple qui emploie un terme différent. Il trouve encore dans le même dialecte les mêmes élémens employés avec une différente combinaiſon pour ſignifier des idées totalement différentes, d'où il conclut que tout ce qu'il a oſé avancer porte ſur un principe ruineux & ſujet à contradiction; il analyſe enſuite un grand nombre de mots qui tendroient à prouver le ſyſtème de l'école d'Élée ſur l'immobilité des êtres, avec autant de fondement que ceux qu'il avoit rapportés auparavant prouvoient la vérité du ſyſtème d'Héraclite ſur le mouvement univerſel; & quoique ceux qu'il rapporte en faveur du ſyſtème d'Élée ſoient en moindre nombre que ceux qui paroiſſent le combattre, ils ſont ſuffiſans pour arrêter un eſprit ſans prévention & pour faire naître des doutes bien fondés; il laiſſe à d'autres le ſoin de ranger d'un côté tous les noms qui ſemblent favoriſer le ſyſtème d'Héraclite, & de l'autre ceux qui tendent à le détruire. Il lui ſuffit de ne rien trouver de conſtant & d'uniforme ſur cette matière, & il en conclud que ſur le plus grand nombre des mots il faut avoir recours à la convention & à la tradition; enſuite il demande à Cratyle quelle peut être l'utilité de ce travail ſur les noms; & comme celui-ci répond que c'eſt la plus ſûre & même l'unique méthode de s'inſtruire, puiſque celui qui connoît parfaitement la valeur des noms, ne peut ignorer les choſes. Socrate prouve d'abord que ce n'eſt point l'unique méthode de s'inſtruire, même dans le ſyſtème qu'il combat, puiſque le premier qui a impoſé les

noms a dû connoître les choſes dans un temps où l'on ſuppoſe que les noms n'exiſtoient point encore; & en ſecond lieu que ce n'eſt point la plus sûre, parce que n'ayant aucune preuve que celui qui a impoſé les noms ne s'eſt point trompé, nous ſerions entraînés dans l'erreur ſans avoir aucun moyen d'en ſortir. Il continue d'examiner le ſyſtème d'Héraclite; il montre que dans ce ſyſtème on ne peut jamais ſe flatter de parvenir à aucune connoiſſance certaine, parce que les êtres étant cenſés dans un changement & une altération ſucceſſifs & non interrompus, les objets ceſſeroient d'être les mêmes avant qu'on fût parvenu à les connoître; & que d'un autre côté nos connoiſſances les plus certaines étant du nombre des êtres & ſujettes aux mêmes altérations, changeroient auſſi de nature, tellement que ce qui étoit ſcience certaine, pourroit au bout d'un certain temps n'être plus qu'opinion & conjecture: enfin il exhorte Cratyle à profiter de l'âge peu avancé où il eſt encore pour examiner plus ſérieuſement la matière en queſtion, & à lui faire part de ſes nouvelles découvertes.

Telle eſt l'expoſition ſommaire de ce dialogue, où l'on peut remarquer, 1.° que ceux qui en ont pris occaſion de ranger Platon parmi les ſectateurs d'Héraclite, n'avoient probablement fait attention qu'à la première partie ou même à quelques paſſages extraits de cette première partie, & en ſecond lieu que ceux qui ont cru que Platon avoit eu deſſein de donner un traité de grammaire philoſophique & un ſyſtème d'étymologies, n'ont été entraînés que par le grand nombre de celles que l'auteur y propoſe, & ne ſe ſont pas mis aſſez en peine de connoître le plan & le but de ce philoſophe: prouvons plus en détail que les uns & les autres ſe ſont trompés.

Je dis en premier lieu, que Platon n'a point eu deſſein de faire un traité de grammaire philoſophique, ni de donner pour bonnes les étymologies qu'il propoſe: voici les raiſons ſur leſquelles je me fonde.

1.° Socrate, qui débite toutes ces étymologies, attribue l'inſpiration ſubite dont il ſe ſent animé à un entretien qu'il a eu le matin avec Eutyphron; cet Eutyphron eſt le même

que Platon nous peint dans le dialogue *sur la sainteté*, περὶ ὁσίου comme un enthousiaste dangereux, qui se piquoit d'avoir des révélations, & qui osoit souvent en faire part à l'assemblée du peuple d'Athènes; mais qui étoit si bien connu pour un fou, que de son aveu tout le monde se mettoit à rire dès qu'il commençoit à parler. Socrate ne le traite pas ici d'une façon beaucoup plus sérieuse. *Ce matin*, dit-il, *j'ai rencontré Eutyphron, & je l'ai écouté assez long-temps; j'ai bien peur que non-seulement cet enthousiaste ne m'ait inondé les oreilles de sa prodigieuse sagesse, mais qu'il n'ait gagné jusqu'à l'ame. Je suis d'avis que nous nous en servions aujourd'hui, & demain, si bon vous semble, nous nous en débarrasserons, & nous emploierons pour nous purifier les expiations les plus puissantes (a).* Plus bas, il dit qu'il craint bien, en suivant un si bon guide, d'être devenu beaucoup plus sage qu'il ne convient; enfin quand il exhorte Hermogène à continuer ses questions & à lui demander l'explication de quelque nouveau mot, il parodie le vers d'Homère, que Diomède adresse à Nestor pour l'exhorter à monter sur son char, auquel étoient attelés les chevaux d'Énée, περὶ μοι, ὄφρα ἴδηαι οἷοι εὐῤῥέφεος ἵπποι. Or quel a pu être le dessein de Socrate ou de Platon en faisant intervenir ici l'inspiration de ce Devin, sinon de faire entendre que toutes ces prétendues étymologies ne sont guère plus sûres ni plus fondées que les rêves d'Eutyphron?

2.° Un Grammairien qui examine l'origine des mots & qui en cherche l'étymologie, s'attache à en bien indiquer la source & à marquer les différens états par lesquels ils ont passé, sans se mettre en peine si ceux qui ont imposé ces noms ont eu tort ou raison, sur-tout il ne rejette point une étymologie toute naturelle & qui se présente d'elle-même, sous prétexte qu'elle ne donneroit pas une idée assez noble de l'objet, pour en substituer une autre plus philosophique en

(a) Ἔ ωθεν γὰρ πολλὰ αὐτοῦ σωῶν καὶ παρεῖχον τὰ ὦτα· κινδυνεύει δ' ἴσ ἐνθουσιῶν ὁ μόνον τὰ ὦτά μου ἐμπλῆσαι τῆς δαιμονίας σοφίας, ἀλλὰ καὶ τῆς ψυχῆς ἐπιλήψεσθαι· δοκεῖ δ' ἴσ μοι χρῆναι ἅτωσὶ ἡμᾶς ποιῆσαι, τὸ μὲ τήμερον εἰ) χρῆσασθαι αὐτῇ καὶ τὰ λοιπὰ ὡς ἂν ὀνομάτων ὁπισκέψασθαι· αὔριον δὲ ἂν καὶ ὑμῖν σωδοκῇ ἀποδιοπομπησόμεθά τε αὐτὼ καθαρσόμεθα.

changeant des lettres & en faiſant violence aux mots; or c'eſt ce que Platon ne manque point de faire, comme il ſera aiſé de s'en convaincre par les exemples que je vais rapporter. Le nom d'Apollon ſe tire ſi naturellement du verbe ἀπόλλυμι, qu'il ſemble abſurde de lui chercher d'autre origine dans la langue grecque; mais comme le nom de *deſtructeur* a quelque choſe d'odieux & de peu convenable à la nature divine, Socrate *(b)*, qui ne veut trouver dans tout ce qui concerne les Dieux que des objets d'amour & de reſpect, ſe tourmente pour trouver au nom d'Apollon une origine plus ſortable à la nature de ce Dieu. Au lieu d'une, il en trouve quatre ou cinq, en ſe donnant pleine liberté d'ajouter, de changer & de retrancher des lettres ſuivant le beſoin; il le dérive donc des verbes ἀπολύω, *je délie*, ou ἀπολούω, *je lave, je purifie*, du mot ἁπλός, ſimple, des mots ἀεὶ βάλλω, *je lance des flèches*, & des deux mots ὁμοῦ πολέω: il appuie ces quatre explications ſur les principaux attributs de ce Dieu, la Médecine, la Muſique, la Divination, la vertu d'éclairer ou de lancer ſes rayons & celle de rendre des oracles.

Le nom d'ἅιδης que les Grecs donnoient au dieu des enfers, a ſon étymologie dans celui d'εἰδῶ, avec l'*alpha* privatif; mais comme le nom d'*obſcur* & de *ténébreux* ſembloit d'un mauvais augure & faiſoit peur à bien des gens, Socrate, qui ſe plaint en pluſieurs endroits que les anciens Poëtes avoient calomnié les enfers, & qui voudroit donner de ce ſéjour des idées moins lugubres & plus riantes, cherche une nouvelle étymologie de ce nom, & croit l'avoir trouvée dans le verbe ἁθέω, *lier*, ou dans celui d'εἰδῶ, *ſavoir*. Je vais traduire une partie du raiſonnement qu'il fait à cette occaſion: « Les hommes » ſemblent s'être étrangement trompés ſur la nature de ce dieu, & » en avoir conçu une crainte chimérique; voici ſur quoi eſt » fondée leur appréhenſion, c'eſt que le ſéjour qu'on doit faire » dans l'empire de ce dieu eſt éternel, & que l'ame n'y deſcend

(b) Οὐ γάρ ὄξιν ὅ, τι ἂν μᾶλλον ἵμασεν ὄνομα ἐν πέλαρσι δυνάμεσι τοῖς τοῦ θεοῦ, ὥστε παντῶν ἐφάπλεσθαι καὶ δηλοῦν θεόπον τινὰ μαντικήν τε καὶ ἰατρικὴν καὶ τοξικήν.

qu'après

qu'après s'être séparée du corps. Ils ont mal compris la nature de « son empire & la vraie signification de son nom : comment cela, « répond Hermogène ? répondez-moi seulement, ajoute Socrate, « des deux liens qui peuvent enchaîner l'ame, quel est le plus « puissant, de la violence ou du desir ? c'est assurément le desir, « répond Hermogène. C'est donc par le desir, ajoute Socrate, que « le dieu des enfers enchaîne les hommes, & non par la violence, « s'il est vrai qu'il les enchaîne par les liens les plus puissans ; mais « il y a des desirs plus ou moins violens, & l'on ne peut douter « que le dieu des enfers ne se serve du plus violent de tous, « puisqu'il est vrai que ses liens sont les plus forts. Connoissez- « vous donc des desirs plus violens que celui que nous inspire le « commerce d'une personne avec qui nous éprouvons que nous « devenons meilleurs de jour en jour ; je n'en connois point, « répond Hermogène : assurons-donc, continue Socrate, que « c'est pour cette raison que personne de ceux qui sont là-bas n'a « voulu en revenir, pas même les Sirènes, tant ce dieu possède « bien l'art d'enchanter tous ceux qui l'approchent par les beaux « discours qu'il leur tient. C'est à ce compte un sophiste con- « sommé & un puissant bienfaiteur, qui comble ses sujets de « biens : que dites-vous encore du parti qu'il a pris de ne vouloir « converser avec les ames que lorsqu'elles se sont débarrassées « des souillures & des misères corporelles ? ce conseil ne vous « semble-t-il pas bien réfléchi & bien philosophique ? C'est alors « qu'il vient facilement à bout de les enchaîner par le desir de la « vertu : tant qu'elles auroient été sujettes aux passions & aux fureurs « du corps, Saturne lui-même n'eût pu parvenir à les enchaîner « avec ses liens si renommés ». N'est-il pas clair que dans tout cet endroit, Platon n'a point voulu parler en Grammairien, mais en Philosophe ; qu'il substitue des définitions aux étymologies, & qu'il se met peu en peine de violer les principes de l'art grammatical, pourvu qu'il établisse des principes de sa morale ? J'en donnerai encore un autre exemple. Le mot σῶμα, *corps*, est un des premiers dont on lui demande l'étymologie ; il rapporte d'abord l'explication de ceux qui changeoient σῶμα en σῆμα, & qui le dérivoient du verbe

σημαίνω, je *ſignifie*, je *marque*, parce que l'ame ſe ſert du corps pour marquer ſes beſoins & ſes volontés; il n'oublie pas celle des Orphiques, qui appeloient le corps σῆμα ou *cercueil*, parce que l'ame y étoit comme enſévelie, & que ce que nous nommons *vie* étoit une véritable mort: mais il paroît adopter celle qui dérive σῶμα de σῴζω, ſuivant laquelle le mot σῶμα ſignifie *priſon*, & répond au *cuſtodia* des Latins. Ce n'eſt pas que cette dernière explication ſoit beaucoup plus ſuivant l'analogie que les précédentes; mais elle a plus de convenance avec les principes de la philoſophie de Platon, & ſur-tout avec la définition de la philoſophie qu'il établit dans le Phédon; car dans ce dialogue il définit la philoſophie *un apprentiſſage de la mort*, θανάτου μελετὴ, & il s'attache à montrer que le corps étant la priſon de l'ame & la cauſe de tous ſes maux, toute l'étude d'un Philoſophe doit tendre à dégager ſon ame des affections corporelles, & à lui procurer la liberté. On ne peut nier que ces idées ne ſoient très-philoſophiques; mais Platon étoit-il bien perſuadé qu'elles euſſent influé ſur la dénomination de σῶμα? je ne le crois pas; & cette théorie ne s'accorderoit guère avec ce que la tradition des Grecs leur apprenoit de la formation des premières ſociétés.

3.° Rapportons la troiſième raiſon qui me perſuade que Socrate ou Platon n'a pas eu deſſein de donner un traité de Grammaire, ni de faire adopter les étymologies qu'il propoſe. La langue des Grecs avoit pris néceſſairement un grand nombre de mots de celles des barbares qui étoient venus s'établir parmi eux; cette langue n'étoit point parvenue tout d'un coup à ſa perfection, & les mots avoient dû éprouver un grand nombre de changemens ſucceſſifs, avant que de parvenir à une forme fixe & permanente. Platon l'a reconnu; mais loin de profiter de cette découverte, en cherchant dans les langues des barbares, parmi leſquels il avoit voyagé, les vraies ſources d'un grand nombre de mots grecs, & de les ſuivre dans les différentes formes par leſquelles ils avoient paſſé, il traite ce procédé de ſubterfuge, & il le compare aux

machines auxquelles les Poëtes tragiques ont quelquefois recours, pour démêler une intrigue mal arrangée. En voici la raiſon: les Grecs qui voyageoient parmi les barbares, portoient toute leur attention ſur les loix, le gouvernement, la religion & les mœurs de ces peuples, & ne pouſſoient pas la curioſité juſqu'à apprendre leur langue, qu'ils mépriſoient. D'ailleurs, les Grecs ne pouvoient faire, comme nous, des gloſſaires de leur langue, pour ſuivre les mots dans les différens changemens qu'ils avoient éprouvés, & les ramener à leur forme primitive; parce que la langue s'étant formée & ayant acquis toute ſa perfection avant même que l'écriture fût en uſage, ils manquoient abſolument de monumens & de pièces de comparaiſon. Les ouvrages les plus anciens qu'ils poſſédaſſent étoient quelques hymnes d'Orphée, les poëſies d'Homère & d'Héſiode: or la langue y étoit non-ſeulement formée, mais riche & harmonieuſe au point que leurs ouvrages ſervoient de modèle, en tout genre, aux auteurs du ſiècle d'Alexandre. Il étoit donc impoſſible que les Grecs puſſent donner un bon traité d'étymologie, & un écrivain tel que Platon n'avoit garde de l'entreprendre.

4.° Ce qui a pu faire illuſion ſur le vrai but de Platon, & perſuader qu'en effet il avoit eu deſſein de donner un traité ſur les étymologies, c'eſt le grand nombre de celles qu'il propoſe: mais il faut obſerver 1.° que le deſſein de cet ouvrage n'eſt point de rechercher la nature des mots en général, mais d'examiner s'ils ont une vérité inhérente, & telle qu'il ne dépende point de la volonté des hommes d'en changer la ſignification; ſi le mot *ſoleil*, par exemple, exprime tellement la nature de cet aſtre, que le conſentement univerſel de tous les hommes n'eût pu lui faire ſignifier *la terre*. 2.° Que Platon, ou Socrate, ne s'engage point, dans cette diſpute, à donner ſon véritable ſentiment ſur cette queſtion; mais uniquement à rechercher & à expoſer les raiſons de ceux qui ſoutenoient cette vérité des noms. 3.° Qu'après avoir fait valoir leurs raiſons, Socrate finit par les combattre & en montrer l'inſuffiſance. Si les habiles gens, qui ont porté leur jugement ſur ce dialogue de Platon, euſſent fait ces réflexions, je ne doute

point qu'ils n'euſſent été moins prompts, les uns à recevoir des étymologies que Platon ne propoſe point ſérieuſement, les autres à le regarder comme un Grammairien du ſecond ordre, qui donne pour certaines des conjectures dénuées de fondement & de vraiſemblance.

Nous examinerons ſi ceux qui ont pris occaſion de ce dialogue pour ranger Platon parmi les ſectateurs d'Héraclite, ſont plus fondés dans leurs prétentions & ont mieux ſaiſi le but de cet ouvrage, après que nous aurons donné une légère idée de ce ſyſtème philoſophique ſi fameux dans l'antiquité.

Héraclite étoit d'Éphèſe, & floriſſoit dans la ſoixante-neuvième Olympiade; ſa naiſſance l'appeloit au trône ou à la première magiſtrature dans ſa patrie: mais offenſé des mœurs corrompues de ſes concitoyens, & entraîné par le goût de la méditation, il céda volontairement ſon droit, & ſe retira dans des déſerts pour y philoſopher ſans diſtraction. Ce fut là qu'il compoſa ſon traité *ſur la Nature*, l'ouvrage le plus ſyſtématique & le plus profond qui eût encore paru; il vint le dépoſer dans le temple de Diane, & mourut peu après d'une maladie contractée par la mauvaiſe qualité des herbes & des racines dont il avoit été obligé de ſe nourrir dans ſa ſolitude. L'obſcurité qu'il avoit répandue ſur cet écrit à deſſein d'en dérober la connoiſſance au vulgaire, le fit long-temps négliger; enfin Euripide, qui, au mérite d'excellent Poëte tragique, joignoit l'étude de la philoſophie, en ayant tiré un exemplaire, le communiqua à Socrate ſon maître & ſon ami. Socrate après l'avoir lû, dit que les choſes qu'il avoit pu entendre lui paroiſſoient grandes & ſublimes, qu'il en étoit probablement de même de celles qu'il n'avoit pas compriſes; mais que cette étude exigeoit un habile plongeur. A peu près dans le même temps un Grammairien ayant procuré une édition de cet ouvrage, rétablit la réputation d'Héraclite, & lui acquit un grand nombre d'illuſtres ſectateurs. Malgré tous leurs efforts pour éclaircir la doctrine de leur maître, ſon ſyſtème ſe reſſentit toujours de l'obſcurité preſque impénétrable que l'auteur y avoit répandue; eſſayons pourtant d'en donner une idée. Héraclite admettoit pour principe unique

le feu ou une matière éternelle extrêmement ſubtile, agitée d'un mouvement naturel & inné, avec des modifications différentes; les parties les moins agitées en s'uniſſant s'étoient épaiſſies (δι' πύκνωσιν), & avoient formé l'eau, les parties de l'eau épaiſſies avoient formé la terre; mais comme le feu conſerve toujours ſa nature inſéparable du mouvement, la terre agitée ſe fond (χεῖται) & produit l'eau, l'eau agitée & fondue produit l'air, & l'air en s'échauffant redevient feu (δι' μάνωσιν vel ἀραίωσιν). Héraclite figuroit ces changemens alternatifs par deux échelles, ὁδὸς κάτω & ὁδὸς ἄνω. Tout eſt changement dans la Nature; le repos n'eſt que l'expreſſion d'un mouvement moins apparent; la mort celle d'un changement de forme; ainſi la mort du feu eſt de devenir air, la mort de l'air de devenir eau, la mort de l'eau de devenir terre. La mort de l'enfance c'eſt la puberté, la mort de la puberté l'âge viril, la mort du jour c'eſt la nuit. L'Univers préſente l'image d'un vaſte torrent, où chaque goutte d'eau ſe preſſe, ſe confond & paſſe ſans que le torrent paroiſſe changer; il eſt cependant impoſſible d'entrer deux fois dans la même rivière. La diſcorde, comme l'ont chantée les Poëtes, eſt la mère de tous les êtres.

Puiſque le feu eſt le principe unique de toute la Nature, l'ame étant une ſubſtance, ne peut manquer d'être un feu, mais un feu modifié, c'eſt une *exhalaiſon* (ἀναθυμίασις). L'ame de l'Univers eſt l'exhalaiſon de tous les êtres qu'il renferme, & l'homme en faiſant néceſſairement partie, l'ame humaine eſt une portion de l'ame de l'Univers. Les exhalaiſons sèches & qui approchent le plus de la nature du feu, forment les ames les plus parfaites: les exhalaiſons humides forment les plus groſſières; ainſi les enfans, à cauſe de l'humidité de leur corps, ne jouiſſent point de la raiſon. L'yvreſſe, cauſée par des vapeurs humides, replonge l'ame dans l'état de l'enfance. Je ſerois fort porté à croire qu'Héraclite étant un Phyſicien, s'étoit plus appliqué à expliquer les phénomènes & les propriétés des corps que les opérations & les qualités de l'ame; mais comme dans ſon ſyſtème il n'admettoit qu'un principe unique, ſavoir le feu, & que ce principe eſt un corps, il ne pouvoit expliquer les

opérations de l'ame que par les loix de la mécanique & par l'action du feu. Dans ſes principes, la ſcience, la prudence & toutes les vertus n'étoient eſſentiellement que des modifications d'un feu plus épuré & agiſſant ſelon ſes loix, ſans rencontrer d'obſtacles. L'ignorance, la ſtupidité, les vices n'étoient que des modifications d'un feu épaiſſi, humide & gêné dans ſes mouvemens: cette conſéquence eſt néceſſaire, & elle eſt pleinement confirmée par les étymologies & les définitions de toutes les vertus & des vices que donne Socrate dans le Cratyle, tant qu'il expoſe les ſentimens des ſectateurs du philoſophe d'Éphèſe; mais comme il y a trop peu d'analogie entre les opérations de l'ame & celles des corps; cette partie du ſyſtème d'Héraclite ne pouvoit préſenter qu'une obſcurité inſurmontable, & faire naître des diſſentions entre ſes ſectateurs. Socrate nous en a conſervé une preuve ſur l'explication du mot Δίκαιον, *juſte*: « Ceux, dit-il, qui établiſſent le mouvement univerſel, » admettent une certaine matière ſubtile qui pénètre toutes les » parties de l'Univers, ſans trouver d'obſtacles, & qui leur » imprime ſon mouvement: comme elle a la vertu de s'inſinuer » par-tout, on l'a nommée à bon droit *pénétrante*, διαΐον, & pour » l'Euphonie on a ajouté un κ. Juſqu'ici tous ſont d'accord ſur » l'étymologie du mot Δίκαιον; mais comme cette réponſe ne me » ſatisfaiſoit point, on m'ajouta par forme d'explication, que le » juſte n'étoit autre choſe que la cauſe univerſelle, τὸ αἴτιον, qui » donnoit naiſſance aux êtres. Auſſi peu content de cette réponſe » que de la précédente, & continuant de demander à quoi enfin » ſe réduiſoit le *juſte* dans cette hypothèſe, je parus aller trop loin, » & ſauter, comme l'on dit, par-deſſus les bancs; cependant on » convint que ma queſtion étoit fondée, & que je méritois d'être » éclairci, mais c'eſt dans cet endroit qu'ils ſe partagèrent en » différentes opinions, ſans pouvoir s'accorder. L'un diſoit que » ce juſte que je demandois étoit le Soleil, puiſque c'étoit lui » qui pénétroit & échauffoit toutes les parties de l'Univers: » bien content de cette réponſe, lorſque je fus la rapporter à » un autre, il ſe moqua de moi, & me demanda ſi le juſte » diſparoiſſoit ſur la terre lorſque le ſoleil étoit couché; je lui

demandai donc ce qu'il croyoit lui-même que fût le juſte, il me « répondit que c'étoit le feu, ce qui me parut auſſi difficile à com- « prendre; un troiſième dit que ce n'étoit point le feu, mais la « chaleur qui eſt dans le feu; un autre enfin ſe moquant de tous les « précédens, ſe rapprochoit du ſyſtème d'Anaxagore, & ſoutenoit « que le juſte étoit l'*intelligence*, νοῦς, qui, ſans ſe mêler avec la « matière, la pénétroit & lui communiquoit le mouvement & la « vie ». Toutes ces différences entre les ſectateurs d'Héraclite ne provenoient ſans doute que du peu de ſoin qu'il avoit pris de bien définir ſon principe actif, attribuant au feu des fonctions & des qualités qui ne pouvoient convenir à l'élément que nous connoiſſons ſous ce nom.

D'après cette courte expoſition du ſyſtème d'Héraclite, il ſera aiſé de juger que rien n'eſt plus oppoſé à la doctrine de Platon, qui traite de gigantomachie les argumens de ceux qui voudroient n'admettre que des corps & une matière diverſement modifiée; auſſi ceux qui ont voulu le ranger parmi les ſectateurs d'Héraclite, ſe ſont-ils reſtraints à ce qui regarde la phyſique proprement dite: il faut examiner cette queſtion. Platon avoit étudié ſous Cratyle *(c)*, ſectateur d'Héraclite, avant que de s'attacher à Socrate; c'eſt Ariſtote qui nous l'apprend; il avoit puiſé dans cette école ſes principes ſur l'inſtabilité des corps & le mouvement univerſel de la matière: cela paroît très-vraiſemblable; mais eſt-ce une raiſon ſuffiſante pour ranger Platon parmi les ſectateurs du philoſophe d'Éphèſe? A ce compte, il faudroit ranger dans la même claſſe preſque tous les Philoſophes, puiſqu'à l'exception des Éléatiques, qui nioient abſolument l'exiſtence du mouvement, tous les autres ont reconnu que les altérations qui s'opéroient ſucceſſivement dans les corps, étoient l'effet d'une fermentation continuelle & d'un mouvement non interrompu. Socrate ne cite jamais Héraclite que pour le combattre dans tous les dialogues qui nous reſtent de Platon, & ſi, dans le Cratyle, il fonde la plupart des étymologies qu'il rapporte ſur les principes du philoſophe

(c) Ἐκ νέου τε συγγενόμενον πρῶτον Κρατύλῳ καὶ ταῖς Ἡρακλείτου δόξαις. Ariſt. Metaph. l. 1, c. 6.

d'Éphèſe, c'eſt qu'alors il s'eſt engagé à examiner les opinions de cette ſecte, & qu'il ſe charge pour un moment du rôle d'un partiſan d'Héraclite. Ce n'eſt point en ſon nom qu'il parle, mais conformément aux principes du perſonnage qu'il joue : lorſqu'il s'eſt acquitté de ſon rôle, & qu'il eſt, pour ainſi dire, redevenu Socrate, il montre l'inſuffiſance & la fauſſeté des raiſons qu'il a alléguées; il détruit tout ce qu'il vient d'établir, & finit par combattre ouvertement la doctrine d'Héraclite, en montrant qu'elle ne peut nous conduire à une ſcience certaine, & qu'elle n'eſt propre qu'à nous égarer. Eſt-ce donc là le langage d'un partiſan & d'un ſectateur? Citons encore quelque choſe de plus précis, s'il eſt poſſible. Socrate dit, dans le même dialogue, que certains Sages, à force de tourner autour des objets pour en découvrir la nature, ont contracté la même indiſpoſition qui arrive à ceux qui tournent avec trop de vîteſſe autour d'un même point: la tête, dit-il, leur a tourné, & en conſéquence ils ſe ſont imaginés que tout tournoit autour d'eux: loin de chercher en eux-mêmes la cauſe de cette diſpoſition, ils ont mieux aimé s'en prendre à la Nature, & aſſurer que tous les êtres étoient emportés par un mouvement rapide, que rien n'étoit ſtable, & que la Nature entière étoit pleine de trouble & d'altération. Il n'eſt pas difficile de découvrir qui ſont les Sages que Platon déſigne en cet endroit.

Puiſque Platon n'a eu deſſein, dans ce dialogue, ni de donner un traité ſur les étymologies, ni de faire valoir le ſyſtème d'Héraclite, quel a donc été ſon but? Je vais propoſer mes conjectures ſur ce dernier article. Il y avoit alors dans Athènes un grand nombre de Sophiſtes, qui faiſoient métier d'inſtruire la jeuneſſe, & de lui apprendre tout ce qui pouvoit ſervir au maniement des affaires publiques. Un des plus diſtingués étoit Prodicus de Céos; Socrate eſtimoit ſes talens pour la rhétorique, & il lui avoit recommandé pluſieurs jeunes gens qui avoient des diſpoſitions pour cette ſcience, & qui deſiroient de s'y perfectionner; mais Prodicus ne s'en tenoit pas à ſes leçons ſur l'éloquence; il y joignoit la grammaire, la métaphyſique, l'aſtronomie

l'aſtronomie & la phyſique, ou la ſcience de la Nature. Ariſtophane l'aſſocie à Socrate dans la comédie *des Nuées*, & il eut de commun, avec le philoſophe Athénien, d'avoir été condamné, peu de temps après lui, à boire de la ciguë.

Prodicus fut le premier qui taxa publiquement ſes leçons; il en donnoit à tout prix, depuis une drachme juſqu'à cinquante, ſuivant l'importance des matières qu'il y traitoit. La leçon d'une drachme étoit un traité de grammaire ſur la propriété des mots, aſſez ſemblable à celui que nous avons dans notre langue ſous le titre de ſynonymes françois. Socrate fait quelquefois alluſion à cet ouvrage, & donne à l'auteur des louanges ſouvent ironiques, parce qu'un trop grand amour de la pureté du langage l'avoit fait tomber dans bien des minuties, & qu'il avoit oſé, en pluſieurs occaſions, contredire l'uſage, comme ſur la ſignification du mot δεινὸς, qu'il ſoutenoit toujours devoir ſe prendre en mauvaiſe part. La leçon de cinquante drachmes, la plus précieuſe de toutes, rouloit ſur une matière fort approchante, mais beaucoup plus métaphyſique, ſur *la vérité intrinsèque des noms:* c'étoit, pour ainſi dire, la clef de tout le ſyſtème philoſophique de Prodicus; il ne la communiquoit qu'à des diſciples choiſis, & en état de la bien payer. Je crois donc que c'eſt cette leçon de cinquante drachmes que Platon a eu en vue en écrivant le dialogue que nous examinons, & que ſon unique but a été de renverſer de fond en comble le ſyſtème du Sophiſte: voici les raiſons ſur leſquelles je me fonde. Quand Hermogène, au commencement du dialogue, invite Socrate à dire ſon avis ſur la diſpute qui s'eſt élevée entre Cratyle & lui, à l'occaſion de la vérité intrinsèque des noms, Socrate commence par s'en excuſer, alléguant pour raiſon qu'il n'a jamais entendu la leçon de Prodicus de cinquante drachmes, qui l'auroit pleinement inſtruit ſur cette matière, mais ſeulement celle d'une drachme: Εἰ μὲν ἦν ἐγὼ ἤδη ἀκηκοεὶν τῶν Πρωδίκου τοῦ πεντηκοντάδραχμον ἐπίδειξιν, ἣν ἀκοῦσαι ὑπάρχει τοῖ πάνυ πεπαιδεῦσθαι, ὡς φησιν ἐκεῖνος, οὐδὲν ἂν ἐκώλυσέ σε αὐτίκα μάλα εἰδέναι τοῦ ἀληθειαν τοῖ ὀνομάτων ὀρθότητος· νῦν δὲ οὐκ ἀκήκοα, ἀλλὰ τοῦ δραχμιαίαν. Dans la ſuite du dialogue

Socrate s'étant engagé à expoſer les raiſons de ceux qui ſoutenoient la vérité des noms, renvoie ſouvent Hermogène aux Sophiſtes pour un plus grand éclairciſſement; & lorſqu'il invite Cratyle à expoſer à ſon tour ſon ſentiment ſur cette matière, il lui marque un preſſant deſir de l'entendre, parce qu'il a été à portée de s'en inſtruire à fond dans le commerce des Sophiſtes. Par ces Sophiſtes, il eſt clair que Socrate déſigne Prodicus, puiſqu'il l'a déjà nommé comme celui qui ſe vantoit d'avoir approfondi cette matière, & qu'aucun autre Sophiſte ne s'étoit autant diſtingué ſur le même ſujet. En conſidérant le Cratyle ſous ce point de vue, il ſera aiſé de rendre raiſon de l'économie générale de ce dialogue. Comme le ſyſtême de Prodicus ſe faiſoit valoir par l'enchaînement de toutes ſes parties, & par un grand nombre d'exemples tirés du génie même de la langue, ſi Platon ſe fût contenté de lui oppoſer des raiſonnemens métaphyſiques, quelques convaincans qu'ils euſſent été, on l'auroit accuſé ou de n'avoir pas bien ſaiſi le ſyſtême de ſon adverſaire, ou d'avoir déguiſé une partie de ſes raiſons pour en triompher plus à ſon aiſe. Le grand nombre de probabilités ſur leſquelles ce ſyſtême étoit fondé, ſe prêtant toutes un mutuel ſecours, auroient rendu la queſtion problématique dans l'eſprit du commun des lecteurs, qui comptent les raiſons plutôt qu'ils ne les pèsent. Qu'a donc fait Platon, pour ne laiſſer au Sophiſte aucun moyen de lui échapper? il feint une diſpute ſur la même matière entre Hermogène & Cratyle; Socrate, qui intervient comme arbitre, commence par faire les fonctions d'avocat général, & ſous prétexte de chercher quelles peuvent être les raiſons de ceux qui établiſſent dans les noms une vérité inhérente & indépendante de toutes conventions, il expoſe ſi bien leur ſyſtême, il ramaſſe avec tant de ſoin toutes leurs preuves & il ſemble les faire valoir avec tant d'art, que Cratyle, nourri dans cette école, ne peut s'empêcher de témoigner que ce ſont-là les vrais ſentimens & la pure doctrine de ſes maîtres. Mais lorſqu'il croit triompher, & qu'il n'imagine pas qu'on puiſſe rien oppoſer de raiſonnable à ce qui vient d'être établi, Socrate examine

de nouveau les preuves qu'il vient d'apporter, en montre l'insuffisance, attaque le principe sur lequel elles étoient appuyées: enfin il finit par condamner cette méthode dangereuse, qui prétendoit substituer l'étude des noms à celle des choses. « C'est prendre un parti peu sage, dit Socrate, que de soumettre ses « lumières & sa raison à l'autorité de ceux qui les premiers ont « imposé les noms; que de s'imaginer acquérir une vraie science « en désespérant de pouvoir jamais rien connoître de certain, « parce qu'on suppose la Nature dans un flux perpétuel, &, pour « ainsi dire, dans l'état d'un homme malade de la dyssenterie. »

Οὐδὲ πάνυ νῦν ἔχοντος ἀνθρώπου ὑπερέφαντα ὀνόμασιν αὐτὸν καὶ τῷ αὐτῷ ψυχὴν θεραπεύειν, πεπιστευκότα ἐκείνοις, ᾧ τοῖς θεμένοις αὐτὰ διήκουεν ὡς τι εἰδόται· ᾧ αὐτῷ γε καὶ τῶν ὄντων καταγνώσεσθαι, ὡς οὐδὲν ὑγιὲς οὐδενὸς, ἀλλὰ πάντα ὥσπερ κεράμια ῥεῖ καὶ ἀτεχνῶς ὥσπερ οἱ καταῤῥῳ νοσοῦντες ἀνθρωποι οὕτως οἴεσθαι καὶ τὰ πράγματα διακεῖσθαι.

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR LES RAPPORTS DES LANGUES ÉGYPTIENNE, PHÉNICIENNE & GRECQUE.

Par M. l'Abbé BARTHÉLEMY.

Assemblée publ. du 12 Avril 1763.

EN formant le projet de ce Mémoire, je me ſuis dit, plus d'une fois, que les Critiques avoient étrangement abuſé de l'étude des langues Orientales; qu'on étoit aujourd'hui fort prévenu contre les ſyſtèmes fondés ſur des étymologies & ſur un ſavoir obſcur; que dans ce genre de travail, les erreurs ne pouvoient être excuſées, puiſqu'on pardonnoit à peine les ſuccès; qu'enfin, pour exécuter mon entrepriſe, il faudroit des reſſources que je n'ai pas, un grand loiſir, des connoiſſances profondes, ou du moins cet eſprit de lumière qui fait valoir les connoiſſances, & qui peut les ſuppléer en partie. Je me ſuis fait ces objections, & j'ai continué mes recherches. On trouve dans la langue d'un peuple, l'hiſtoire abrégée de ſes opinions, & quelquefois dans celle des autres peuples, l'hiſtoire de ſes colonies & de ſon commerce. Il eſt donc eſſentiel de comparer les anciennes langues entre elles, & l'abus qu'on a fait de cette méthode ne doit pas en proſcrire l'uſage. D'ailleurs je ne prétends pas épuiſer le ſujet que je traite: je viens ſeulement expoſer quelques vues générales & relatives à l'une des plus importantes découvertes qui ſe ſoit faite dans la Littérature.

M. de Guignes a découvert des mots de la langue cophte dans l'ancienne écriture des Chinois. Cette langue eſt-elle en effet la même que l'ancienne langue égyptienne? quels ſont les travaux qu'on a faits pour l'éclaircir? Je réponds à ces queſtions dans le premier article de ce Mémoire.

M. de Guignes a fait ſortir des mots phéniciens de l'ancienne écriture des Chinois. Les Phéniciens, maîtres de pluſieurs

comptoirs sur les bords de la mer Érythrée, s'étoient-ils rendus à la Chine de leur côté, ou à la suite des Égyptiens? Les langues de ces deux peuples avoient-elles bien des rapports entre elles? s'en étoit-il formé, pour l'usage du commerce, une troisième, qui tenoit de l'une & de l'autre, à peu près comme la langue franque tient de toutes celles qu'on parle aux environs de la Méditerranée? Enfin, pourquoi des mots phéniciens renfermés dans l'écriture chinoise? Je discuterai cette question dans le second article de ce Mémoire.

Il paroît, par tous les monumens de l'antiquité, que les Égyptiens avoient envoyé plusieurs colonies en Grèce. Les Grecs ont-ils conservé, dans leur langue, quelques traces de cette communication? C'est ce que j'examinerai dans le troisième article.

ARTICLE I.

Sur la langue Cophte.

LES Cophtes qui sont en Égypte, forment une nation peu nombreuse, qui vit dans l'ignorance & dans l'obscurité, que ses erreurs ont séparée de l'église Romaine, & qui semble avoir perdu, dans la servitude, jusqu'au souvenir de son origine. C'est-là tout ce qui reste des anciens Égyptiens: outre l'arabe, qu'il a reçu de ses maîtres, ce peuple est en possession d'une langue à peine connue de quelques-uns de ses Prêtres, & dans laquelle il conserve ses liturgies, & les traductions qu'il a de l'Écriture.

On n'avoit presque aucune idée du cophte en Europe, lorsque le P. Kircher publia, dans le siècle dernier, deux ouvrages, dont l'un avoit pour titre, *Prodromus Coptus sive Ægyptiacus;* & l'autre, *Lingua Ægyptiaca restituta.* On trouve, dans le premier, des élémens de la langue cophte rédigés d'après quelques auteurs Arabes; & dans le second, les Grammaires de ces auteurs, & des lexiques cophtes composés également en arabe. Dans les réflexions dont il les accompagne, le P. Kircher répand cette érudition inutile & fatigante qui

caractériſe ſes productions, & qui peut-être a fait douter de ſon ſavoir. Il s'écarte par-tout de ſon but, qui étoit de reſſuſciter l'ancienne langue égyptienne. Rien de ſi défectueux que tout ce qu'il a publié pour en faciliter l'intelligence. Ses élémens contiennent à peine quelques règles générales. Les auteurs Arabes dont il a traduit les ouvrages ſont ſuperficiels, ſans ordre & ſans clarté; il falloit, pour les tourner à notre uſage, les aſſujettir à notre méthode: mais le P. Kircher, qui vouloit abſolument pénétrer dans les plus intimes ſecrets de la théologie égyptienne, crut avoir trouvé dans la langue cophte le fil qui devoit le conduire, & franchiſſant d'un ſeul pas la carrière qu'il s'étoit ouverte, il alla s'enfoncer & ſe perdre dans les ténèbres des hiéroglyphes.

Cependant ſes efforts engagèrent les Savans à tourner quelquefois les yeux vers la langue cophte. Saumaiſe la cita ſouvent dans ſes écrits, s'en ſervit avec quelque ſuccès, pour juſtifier l'interprétation qu'Ératoſthène avoit donnée des noms égyptiens des rois de Thèbes, & promit de l'éclaircir dans un commentaire qu'il n'a jamais achevé, & qui vraiſemblablement n'auroit manqué ni de ſavoir ni d'étendue.

Comment. in Simp. p. 169. Not. in Achill. Tat. p. 621.

Elle fixa bientôt l'attention de pluſieurs de nos Savans, & de ce nombre furent M. Piques, Docteur de Sorbonne, qui n'a preſque rien mis au jour, & M. l'abbé Renaudot, qui traduiſit d'abord les atteſtations de l'égliſe Cophte, inſérées dans la *Perpétuité de la foi*, & enſuite les liturgies de cette égliſe. Ses travaux furent très-utiles pour la Religion, & beaucoup moins pour les Lettres, parce qu'il ne fit point imprimer les textes originaux de ſes traductions: cependant nous lui avons l'obligation d'avoir montré, dans la préface de ſes liturgies, que la langue cophte vient de l'ancienne langue égyptienne.

Vie de M. de la Croze, p. 289.

Page CXIII.

Le P. Bonjour paroiſſoit deſtiné à mettre cette vérité dans le plus haut degré d'évidence. C'étoit un Auguſtin de Toulouſe, qui avoit de la critique & de l'érudition. Appelé à Rome par le cardinal Noris, il y publia quelques ouvrages, & entre autres des obſervations ſur les manuſcrits cophtes conſervés

au Vatican. Il avoit fait de très-grands progrès dans la langue de ces manuscrits; langue irrégulière, hérissée de difficultés, & composée de plusieurs dialectes dont il faut démêler le caractère. Le P. Bonjour étoit venu à bout de la soumettre à des règles; il en avoit composé une Grammaire, dont M. l'abbé Renaudot rendit un compte très-avantageux au Pape Clément XI, qui l'avoit chargé de l'examiner. Un voyage que fit l'auteur à la Chine, où il mourut en 1714, interrompit le cours de ses études, & ne lui permit pas de publier sa Grammaire, qui, grâces aux soins éclairés de M. le cardinal Spinelli, s'imprime actuellement à la Propagande.

In Monument. Cop. seu Ægypt. Biblioth. Vatic. brev. exerc. Rom. 1698.

Deux ans après la mort du P. Bonjour, David Wilkins mit au jour sa version cophte du Nouveau Testament, & en 1732, celle qu'il avoit faite du Pentateuque; ce sont les deux premiers livres imprimés dans cette langue, & Wilkins rendit un vrai service à la Littérature en les publiant. Il vouloit l'enrichir encore d'une grammaire & d'un dictionnaire cophte; après avoir achevé ces deux ouvrages, il en avertit le public, demanda des secours pour les frais de l'impression, & n'en obtint jamais. Il ne dût pas en être surpris; la langue cophte n'avoit pas assez de réputation pour en procurer à ceux qui l'auroient protégée: elle n'étoit connue que d'un très-petit nombre d'hommes de Lettres sans crédit, sans ressources, qui n'avoient pas eux-mêmes une haute opinion des lumières de M. Wilkins. Tel étoit M. de la Croze, né en France, comme la plupart de ceux qui se sont appliqués à la langue cophte; circonstance que nous relevons ici, parce que les Savans des autres nations n'accusent que trop souvent les nôtres de négliger les études sévères. M. de la Croze, qui voyoit les langues orientales en homme de génie, s'attacha sur-tout à l'égyptienne; il en démêla les principes, il en recueillit les mots épars dans les manuscrits cophtes. Nous n'avons de lui, sur cette matière, qu'un petit nombre de lettres écrites à des Savans; mais on y voit à chaque pas qu'il avoit saisi l'esprit de cette langue, & qu'il en avoit envisagé toutes les faces.

Thes. la Croz. 1742.

En s'occupant du grand problème de la communication

des Égyptiens avec les Chinois, il eut un de ces momens flatteurs, où l'on croit tenir des vérités échappées au reſte des hommes. Il écrivoit, en 1712, à M. Cuper, « à l'heure qu'il » eſt, j'en ſuis aux hiéroglyphes, & je cherche une clef univerſelle » de tous les caractères tant égyptiens que chinois: je n'oſerois » vous dire ce que j'ai trouvé; j'ai, en vérité, fait des découvertes » dont je m'étonne moi-même; mais je n'en publierai rien que » mon ſyſtème ne ſoit tout fait: c'eſt la choſe du monde la » plus ſimple & la plus naturelle; le cophte en eſt la clef, &c. » Et plus bas, « c'eſt un paradoxe bien ſurprenant que cette » langue ſoit la clef des hiéroglyphes égyptiens, & même des » chinois; cela ſent la viſion, ſi vous voulez: cependant la choſe » eſt vraie; pour la prouver, il ne me manque que du temps & des livres ».

Lett. de M. Cuper, p. 290.

On croiroit, d'après ce témoignage, que M. de la Croze tenoit la chaîne que M. de Guignes a découverte depuis; on ſe tromperoit ſans doute. D'après les conſeils de M. Léibnitz, il avoit conſacré quelque temps à l'étude de la langue chinoiſe; mais il s'en dégoûta bientôt, parce qu'il n'y vit que l'hiſtoire de la Chine, plus facile, diſoit-il, à reconnoître dans les ouvrages de Martini & de quantité d'autres auteurs. Voici la manière dont il s'exprime, dans une lettre écrite en 1718, c'eſt-à-dire ſix ans après la découverte annoncée à M. Cuper: *Hortante ill. Leibnitio ei linguæ operam qualemcumque dare cœperam, quam tamen paulo poſt abjeci, ut aliis rebus, ſic enim cenſebam, utilioribus ſtuderem. Quid enim docent libri ſinenſes, ſi eorum hiſtoriam excipias quam ex Martinio & aliunde diſcere ſufficienter commodèque poſſumus.* Jamais M. de la Croze n'auroit porté ce jugement de la langue chinoiſe, s'il avoit pu y découvrir les débris des langues égyptienne & phénicienne. Quel étoit donc le fondement de ſes eſpérances & de ſes promeſſes? Je vais propoſer une conjecture, parce qu'on en pourra peut-être faire uſage dans la ſuite.

Theſ. la Croz. p. 97, part. III.

Suivant les apparences, M. de la Croze avoit trouvé que pluſieurs mots cophtes ſont compoſés de deux racines, & en avoit conclu que les deux objets repréſentés par ces deux racines,

racines, étant quelquefois réunis sur les monumens égyptiens, devoient y signifier la même chose que le mot dont il venoit de faire l'analyse. Une supposition rendra mon idée plus sensible: Eschyle s'est servi une fois du mot βαλὼ pour désigner un roi; *Pers. 659.* je suppose qu'on l'avoit reçu des Égyptiens: or, suivant Horus Apollo, un œil sur un sceptre désignoit, parmi les Égyptiens, les principales qualités d'un roi, parce que l'œil étoit le symbole de la Providence, & le sceptre celui du pouvoir. Analysons en conséquence le mot βαλὼ: *bal* signifioit un *œil* parmi les Égyptiens; si M. de la Croze avoit trouvé que le mot HN désignoit parmi eux le *sceptre* ou la *puissance*, comme je crois qu'il avoit cette signification, il en auroit conclu que l'usage & l'explication des hiéroglyphes avoient pu jeter plusieurs mots dans la langue, & que nous pouvons aujourd'hui remonter de l'analyse de ces mots à l'explication des hiéroglyphes. Cette méthode, plus compliquée, moins sûre & moins féconde que celle de M. de Guignes, auroit séduit M. de la Croze; & comme il étoit d'ailleurs persuadé que les hiéroglyphes des Égyptiens & ceux des Chinois se ressembloient en beaucoup de choses, il auroit, dans les premiers momens, avancé que le cophte étoit la clef des uns & des autres. Mais bientôt détrompé par une foule de mauvais succès, il auroit abandonné un travail si pénible: &, en effet, M. Cuper lui écrivoit en 1714, « c'est un grand malheur *Lett. de Cuper, p. 145.* pour la république des Lettres que vous quittiez les Égyptiens, « leurs hiéroglyphes & leurs colonies, comme aussi la primauté, « pour parler ainsi de la langue de ce peuple ».

Après avoir renoncé aux espérances qui l'avoient séduit, M. de la Croze se replongea dans des travaux immenses; il termina son dictionnaire cophte, qui n'a jamais paru, & communiqua les principes de sa grammaire à M. Jablonski, dont les ouvrages ont justifié les soins d'un tel maître, & mérité l'estime de tous les Savans.

Pour achever le détail de tout ce qui s'est fait en Europe sur la langue cophte, je dois avertir que depuis environ vingt ans la Propagande a publié dans cette langue plusieurs

livres d'église, la plupart accompagnés d'une version arabe.

Præf. des Litur. p. CXIII. Proleg. ad diss. de Deo Rempha. Thes. la Croz. t. I, p. 178.

Tous ceux qui se sont appliqués au cophte, n'ont pas hésité à le confondre avec l'égyptien. M. l'abbé Renaudot & M. Jablonski ont répondu aux objections qu'on pouvoit faire contre ce sentiment; & quoique leurs réponses soient demeurées sans replique, on voit tous les jours des Savans qui regardent le cophte comme une espèce d'idiome, formé de plusieurs langues différentes, & sur-tout de la langue grecque, introduite en égypte sous Psammétichus, & ensuite par les successeurs d'Alexandre. On ne sauroit trop observer que des mots étrangers, mêlés dans une langue, n'en changent point le caractère; que la langue syriaque n'a point été dénaturée pour avoir adopté quantité d'expressions soit grecques, soit latines; que les monumens cophtes étant ou des traductions de l'Écriture, faites sur les Septante, ou des liturgies & d'autres livres de piété, il étoit naturel qu'il s'y glissât des termes grecs que la religion avoit consacrés, ou que l'ignorance des traducteurs ne pouvoit suppléer; que malgré tant de causes d'altération, la langue égyptienne s'est conservée sans mélange dans certains ouvrages, & sur-tout dans la traduction de quelques pseaumes; que pour se convaincre enfin du petit nombre de mots grecs insérés dans le cophte, il suffit de rapprocher du texte grec des Septante, le premier endroit parallèle qu'on voudra choisir dans la version des Cophtes. On ne peut trop observer encore que les mots égyptiens, conservés dans les anciens auteurs, se trouvent aujourd'hui dans la langue cophte; qu'elle a, de plus, sa grammaire & sa syntaxe particulière; que l'extrême difficulté de sa marche, est une preuve de son antiquité; que le témoignage unanime des Savans qui l'ont approfondie, est préférable mille fois aux vagues assertions de ceux qui ont osé la juger sans la connoître; & qu'enfin la découverte de M. de Guignes suffit pour dissiper jusqu'à l'ombre du doute: car puisque les mots cophtes se trouvent dans l'écriture chinoise, il faut bien que dans les plus anciens temps ils aient été en usage parmi les Égyptiens.

Thes. la Croz. part. III, p. 73.

Nous avons donc entre nos mains la véritable langue des

Égyptiens, & tandis que le moindre monument de ce peuple célèbre occupe depuis deux siècles les Antiquaires, tandis que d'intrépides Grammairiens ont dépensé beaucoup d'esprit & de temps à développer les autres langues, on a presque entièrement négligé celle où une Nation éclairée, ancienne & puissante, a déposé la plus grande partie de ses idées; dépôt infiniment précieux, qui pourra grossir à mesure qu'on découvrira de nouveaux ouvrages cophtes; que nous ne posséderons jamais en entier, puisqu'il ne nous reste aucun écrit original des Égyptiens; qui cependant peut répandre un grand jour sur les antiquités de ce peuple, puisque nous sommes en état de juger des rapports de sa langue avec celles des autres Nations.

Il ne s'agit pas ici d'expliquer la nature de cette langue; il faut seulement indiquer quelques singularités qui prouvent son ancienneté, & qui s'accordent avec les opérations de M. de Guignes.

Les racines de la langue égyptienne sont communément d'une syllabe: celles de deux ou de trois syllabes sont souvent des mots composés, qui peuvent se résoudre dans leurs élémens monosyllabiques; par exemple, le mot PIMI, qui signifie des *pleurs*, paroît venir de la racine IPI, c'est-à-dire *faire* ou *produire*, & de la racine MI, qui signifie de *l'eau*; par conséquent *faire* ou *produire* de *l'eau*, c'étoit *pleurer*. C'est ainsi que les langues se forment & s'enrichissent dans l'enfance des hommes & des peuples: les idées simples se rapprochent pour rendre des idées composées, & les expressions nouvelles naissent des expressions déjà connues. Je vais citer un second exemple, pour les noms propres. Ératosthène a traduit celui de Maris, roi de Thèbes, par Ηλιώδορος; la traduction est exacte, ainsi que l'ont remarqué Saumaise, Renaudot & Jablonski; MA, en égyptien, signifie *don* & PH *soleil*. Les Grecs ont terminé ce nom en ος, au lieu de le terminer en H ou en I, comme ils ont dit Osiris au lieu d'Osiri. On voit, par ces exemples, l'utilité qu'on pourroit tirer de la décomposition des mots égyptiens; ceux qui se livreront à ces analyses, pourront facilement observer que les voyelles attachées aux

De ann. clim. p. 567. Pref. des Liur. Annot. in Eraſt. Catal. p. 745.

consonnes, n'y sont pas tellement adhérentes qu'elles ne puissent être remplacées par d'autres voyelles: ainsi le mot *aqua* se disoit originairement, chez les Égyptiens, MH, MI ou MA; on disoit χH ou χω pour désigner une région; ⲥⲙⲟⲩⲛ *(schmun)* ou ⲥⲙⲏⲛ *(schmen)* pour signifier le nombre *huit*. On ne doit pas perdre de vue cette remarque.

Thes. la Croz. t. III, p. 163. Jablonski, Panth. part. I, p. 300.

Il en est une autre que je ne puis oublier: l'ancienne langue des Égyptiens est ensévelie dans l'ancienne écriture des Chinois. Je me sers de cette expression, parce que les mots égyptiens n'y sont pas étendus & déployés, comme nous disposons les nôtres; leurs élémens y sont quelquefois groupés, & d'autres fois tellement liés entre eux, qu'il faut bien des efforts & de la sagacité pour les séparer; on peut s'en faire une assez juste idée d'après les chiffres, où, parmi nous, les différentes lettres d'un nom se trouvent entrelacées. Il suit de-là que lorsque les Égyptiens eurent une communication avec les Chinois, l'écriture des premiers n'étoit composée que de monogrammes & de lettres, susceptibles de différentes analyses.

Parmi les gens instruits, la véritable leçon étoit fixée par l'usage; parmi des gens moins éclairés, elle pouvoit être sujette à des variations: citons un exemple. Qu'on expose à nos yeux les lettres du mot IANVS confondues dans un monogramme; les uns liront AVNIS, les autres ANIVS, d'autres NAVIS ou VANIS, d'autres enfin IANVS. Si tous les mots de l'écriture donnoient lieu à de pareilles incertitudes, il seroit presque impossible qu'à la longue il n'en résultât quelque variété dans la prononciation. Cela supposé, on devroit trouver dans la langue égyptienne des mots qui conserveroient la même valeur, malgré les diverses combinaisons de leurs élémens; &, en effet, pour désigner un serpent, les Égyptiens disoient ϩⲟϥ *(hoph)* ou ϩⲫⲱ *(hpho)*; pour exprimer quelque chose de mince & de subtil, ils disoient tantôt ⲥⲭⲟⲙ *(schom)* & tantôt ⲥⲙⲁ *(schma)*. De pareilles transpositions sont fréquentes dans la langue égyptienne, tous ceux qui l'ont connue en conviennent, &, dans plusieurs occasions, on ne peut les attribuer à l'euphonie, & aux autres causes qui en produisent

Jablonski, Panth. part. III, p. 110.

de ſemblables dans les langues modernes. Je les rapporte à l'écriture monogrammatique, avec d'autant plus de raiſon que je les retrouve dans les mots des langues orientales empruntés de la langue égyptienne, ainſi qu'on va le voir.

ARTICLE II.

Des rapports de la langue Égyptienne avec la Phénicienne.

DEPUIS que les monumens ſe ſont multipliés, nous connoiſſons mieux la nature de la langue phénicienne, & nous ſavons qu'elle différoit peu de la ſyriaque. L'une & l'autre doivent être regardées comme des dialectes d'une langue générale, répandue autrefois dans l'Orient & en Afrique, & qui, ſuivant la diverſité des pays, a pris le nom de *phénicienne*, de *punique*, de *ſyriaque*, de *chaldéenne*, de *palmyrénienne*, d'*hébraïque*, d'*arabe* & d'*éthiopienne*. Elle s'eſt par-tout modifiée, mais elle a toujours conſervé à peu près le même génie & les mêmes racines. Avoit-elle aſſez d'affinité avec celle des Égyptiens, pour qu'on doive trouver une partie de ſes dépouilles dans l'écriture des Chinois? c'eſt une queſtion que je vais tâcher d'éclaircir.

La meilleure méthode qu'on puiſſe employer dans cet examen, c'eſt de placer la langue égyptienne auprès de quelqu'une des langues orientales dont je viens de parler, de la phénicienne par exemple, & de voir ce qu'elles ont de commun, tant par rapport aux mots que relativement à la grammaire. Je dois rendre juſtice auparavant à M.rs de la Croze & Jablonski; ils avoient déjà vu que la langue égyptienne & la langue hébraïque avoient des termes qui leur étoient communs: ils s'étoient, ſans doute, aperçus qu'on trouve de la conformité dans la grammaire de ces langues; mais comme ils n'ont rien publié ſur cet article, je dois le traiter avec quelque étendue.

Les langues ſyriaque, chaldéenne, &c. ne différant pas eſſentiellement de la phénicienne, il doit m'être permis d'en emprunter des exemples. Il doit m'être permis encore de prendre quelques libertés au ſujet de la prononciation des voyelles, parce qu'elle a ſouvent varié, & que dans un pareil

travail, il faut faire attention aux lettres radicales, plutôt qu'à la manière dont on les prononce aujourd'hui.

Parmi les Phéniciens & les peuples voisins, un *cerf* s'appeloït אל, אילא, &c. *(aïal, aïlo,* &c.) chez les Égyptiens, EIOϑΛ *(eïul)*.

La *mer*, chez les premiers, ים, ימא &c. *(ïam, ïamo, ïmo,* &c.) chez les seconds, IOM *(ïom)*.

Un *fleuve*, chez les premiers, יאר *(ïeor* ou *ïaor)*; & chez les Égyptiens, IAPO *(ïaro)*.

Un *olivier*, chez les premiers, זית, זיתא *(zaïth, zaïtho* ou *zitho)*; en égyptien, ⲍⲁⲓⲧ *(zoït)*.

Lèvres, chez les premiers, ספותא, &c. *(sephoto,* &c.) chez les seconds, CΦOTOϑ *(sphotu)*.

Un *bâton*, chez les premiers, שבטא, &c. *(schabto,* &c.) chez les seconds, ϣⲃⲱⲧ *(schbot)*.

Servir, chez les premiers, שמש *(schameſch* ou *schemeſch)*; chez les Égyptiens, ϣⲉⲙϣⲓ *(schemſchi)*.

Etre, exiſter, chez les uns & chez les autres, *oï*.

Souvent la différence ne vient que de la tranſpoſition des lettres. Pour déſigner *la main droite*, les Phéniciens & les peuples voiſins diſoient *ïamin, iman*, &c. les Égyptiens, *inam*.

Brûler, chez les premiers, חרך *(harak)*; chez les seconds, ϧⲱⲕϧ *(rokh)*, avec une aſpiration à la fin qui répond au *heth*.

Crier, parmi les Phéniciens, שוע *(ſchuo* ou *ſcho)*; parmi les Égyptiens, ϣⲱϣ *(oſch)*, où l'on voit qu'il ſuffit de retourner les lettres pour en compoſer, à ſa volonté, un mot phénicien ou un mot égyptien *.

Ces exemples, que je pourrois multiplier aiſément, ſembleroient prouver que les monogrammes des Égyptiens furent

* Démétrius de Phalère *(de Eloc. §. 71)* dit que dans les temples des Égyptiens, on honoroit les Dieux en faiſant entendre les ſons des ſept voyelles : de ce paſſage, on peut conclure, avec M. Geſner, que les Égyptiens connoiſſoient le nom de *Jehova*. M. Geſner & M. Michaëlis *(Comment. ſoc. Gotting. t. 1, p. 245 & 267)* apportent pluſieurs preuves en faveur de cette opinion, qui ſeroit très-favorable à celle que je ſoutiens dans ce Mémoire.

communiqués aux Phéniciens & aux peuples voiſins, comme aux Chinois: on en viendra peut-être un jour à cette conſéquence. Il faut, pour le préſent, établir des faits, & afin qu'on ne diſe pas que les mots communs aux deux langues ſont uniquement la preuve des liaiſons que les deux peuples avoient entre eux, je vais examiner en peu de mots les rapports qui ſe trouvent dans leurs grammaires.

J'en entrevois dans les articles, dans les nombres & dans les cas de leurs noms; mais je ne les vois pas aſſez clairement pour oſer les rapporter. Je paſſe aux pronoms perſonnels.

Moi ou *je*, en hébreu, אנכי *(anoki)*; en égyptien, *anok*.

Anthok, en égyptien, ſignifie *toi* au maſculin, & *antho*, *toi* au féminin; les Phéniciens, en retranchant le *kaph* du maſculin, ont écrit אנת, אנתה *(anthe* ou *antho)* pour l'un ou pour l'autre genre.

Le pronom *lui*, *elle* ſe rend, en phénicien & en égyptien, par des mots qui ont de l'analogie entre eux; mais j'aime mieux citer des exemples inconteſtables.

Anon, chez les Égyptiens, *nous;* chez les Phéniciens, אנן *(anan* ou *anon)*.

Antothen, *vos*, chez les Égyptiens; je trouve, chez les Orientaux, אתון, אנתון, אנתין *(athon, anthon, anthen)*.

Anthoïi ou bien *noïi*, *eux*, chez les Égyptiens; les Orientaux avoient הנהו, *illi (hanoïi)*.

Si l'on eſt frappé de cette reſſemblance, on le ſera beaucoup plus de celle qu'offrent les pronoms poſſeſſifs.

Ces derniers pronoms, dans les langues orientales dont il s'agit, ne ſont pas des mots particuliers, comme dans nos langues; ils ſont formés par les dernières lettres des pronoms perſonnels, & s'attachent, ſous le nom d'affixes, aux noms ſubſtantifs: ainſi *ſepher* déſignant *un livre*, pour dire *mon livre*, on dit *ſephri*, parce qu'on ajoute un I, qui eſt le pronom affixe de la première perſonne au ſingulier; pour dire *notre livre*, on dit *ſephran*, parce qu'on ajoute un N, pronom affixe de la première perſonne du pluriel: c'eſt donc comme ſi l'on avoit dit, le *livre* de *moi*, de *toi*, de *nous*, &c. Les Égyptiens, qui ont

ſuivi la même méthode, ont preſque, pour toutes les perſonnes, les mêmes affixes que les peuples voiſins: chez eux un I déſigne la première perſonne, comme chez la plupart des Orientaux.

K, parmi les premiers, affixe de la ſeconde perſonne; de même parmi les ſeconds.

N, affixe de la première perſonne du pluriel chez les uns & chez les autres.

Bruxt. gramm. Chald. p. 42. Enfin l'affixe de la troiſième perſonne du pluriel eſt un ⲩ, chez les Égyptiens & chez les Phéniciens.

Ici ſe préſente à nous une ſingularité remarquable; les Phéniciens placent les affixes à la fin des noms appellatifs, & les Égyptiens au commencement. Prenons le mot שבטא ou ϣⲃⲁⲩⲧ, qui eſt commun aux uns & aux autres, & qui ſignifie un *bâton;* pour dire *ton bâton,* un Phénicien auroit dit שבטך, quon a pu prononcer *ſchbotek;* & un Égyptien ⲉⲕϣⲃⲁⲩⲧ *(ekſchbot):* pour dire *notre bâton,* le premier auroit pû dire שבטן *(ſchboten),* & le ſecond ⲉⲛϣⲃⲁⲩⲧ *(enſchbot).* Ce ſont de part & d'autres les mêmes lettres, mais combinées différemment, comme dans les exemples que jai cités plus haut.

Je ſupprimerois ces détails s'ils étoient connus; je les ſupprimerois encore s'ils étoient moins eſſentiels à mon objet; mais je ne ſais pas de voie plus ſûre pour comparer les anciennes langues entre elles, & les exemples qu'elles me fourniſſent, ſont comme des titres généalogiques qui établiſſent leur affinité.

Ces lettres iſolées, qui tenoient lieu de pronoms poſſeſſifs parmi les Phéniciens & les Égyptiens, s'introduiſirent auſſi dans leurs verbes, & nous montrent aujourd'hui un nouveau rapport entre les langues de ces peuples.

Les Égyptiens, pour donner du mouvement au verbe, l'affectent de pluſieurs ſignes, dont les uns caractériſent les temps, & les autres les perſonnes. Les ſignes des temps ſont des augments, comme les Grecs en ont dans leur grammaire; les Égyptiens les placent de même, au commencement du verbe. Les ſignes des perſonnes ſont les pronoms poſſeſſifs

dont

dont j'ai fait l'analyſe, les Égyptiens les plaçoient d'abord après les ſignes des temps.

A, parmi eux, eſt l'augment ou le ſigne caractériſtique du paſſé; NA, celui de l'imparfait; E, celui du participe ou préſent; EE, celui du futur.

Ainſi le mot ⲥⲁⲭⲥ *(ſagi)* ſignifiant parmi eux *parler*, pour dire *j'ai parlé*, ils plaçoient d'abord un *a* augment pour le paſſé, enſuite un *i* affixe de la première perſonne, enfin le mot *ſagi*; & faiſant rouler dans toutes les perſonnes les affixes combinés avec les augments, ils diſoient:

Aiſagi	j'ai parlé,
Akſagi	tu as parlé,
Aphſagi	il a parlé.
Anſagi	nous avons parlé.
Atenſagi	vous avez parlé.
Auſagi	ils ont parlé.

Chez les autres Orientaux, le verbe eſt auſſi par lui-même dans un état de permanence, & ne ſe meut que par les ſignes des temps & des perſonnes. Il faudroit trop de petites diſcuſſions pour rapprocher les premiers de ceux des Égyptiens; mais il faut dire un mot des ſignes qui caractériſent les perſonnes.

Les Grammairiens ont reconnu que ces ſignes dérivent des pronoms perſonnels; ſuivant Buxtorf פקדת *(pakadtha) tu as viſité*, au maſculin, eſt formé de la racine פקד *(pakad) il a viſité*, & de *tha*, dernière ſyllabe du pronom אתה *(atha) toi*. *Chef. Gramm. p. 1, cap. 12, p. 93.*

pakadthem, vous avez viſité, de *pakad* & de *athem vos*, &c.

Les Orientaux ont donc opéré comme les Égyptiens en joignant les pronoms perſonnels à leurs verbes; mais, pour rendre plus ſenſible un rapport ſi exact, prenons un verbe uſité parmi les Phéniciens & parmi les Égyptiens, & conjuguons-le dans quelques-uns de ſes temps, ſuivant les règles communes aux deux peuples.

שתם *(ſchatham* ou *ſchtham)* parmi les Orientaux ſignifioit *il a fermé*; ⲥϩⲧⲁⲙ *(ſchtham)* ſignifioit la même choſe parmi les Égyptiens.

שתמו *(ſchathmu ou ſchthamu)* chez les premiers, *ils ont fermé;* chez les ſeconds *(auſchtam):* l'*a* eſt caractériſtique du prétérit; reſte *uſchtam*, la même choſe que *ſchthamu.*

Schthamten, chez les premiers, *vous avez fermé; atenſchtham*, chez les Égyptiens.

Schthaman, chez les Orientaux, *nous avons fermé;* les Égyptiens, toujours en déplaçant l'affixe, *anſchtham.*

Pour dire *j'ai fermé*, les Hébreux diſoient *ſchethamti.* D'où vient cette dernière ſyllabe *ti!* on l'ignore: elle ſignifie, en cophte, *moi:* d'autres Orientaux l'ont employée de même, à la première perſonne du prétérit, mais ils en ont tranſpoſé les lettres; ils diſent *ſchethmith.*

Les mêmes rapports ſe trouvoient autrefois dans les modifications des autres temps; ils y ſont moins ſenſibles aujourd'hui, par les changemens ſucceſſifs qui arrivent dans toutes les langues. Quand j'ai voulu les démêler, j'ai été effrayé non des difficultés, mais de l'excès d'ennui que j'allois cauſer. De plus, il n'eſt pas queſtion d'aplanir la route, il ſuffit, pour le préſent, d'y faire quelques pas & d'arriver au but que je me ſuis propoſé; pour y parvenir plutôt, je ſupprime tout ce que je pourrois dire ſur la conformité de la ſyntaxe de la langue égyptienne avec celle des autres langues de l'Orient. Mais je ne crains pas d'avancer que cette conformité eſt très-grande, & j'en appelle à ceux qui prendront la peine de l'examiner.

Cependant, il faut l'avouer, l'égyptien diffère beaucoup plus des autres langues, qu'elles ne diffèrent entre elles; outre un très-grande quantité de mots, qui lui ſont particuliers, ſa marche eſt plus embarraſſée, & ſes traits ſemblent annoncer un âge plus avancé. Je dirois volontiers, de la plupart des langues orientales, *facies non omnibus una, non diverſa tamen, qualem decet eſſe ſororum:* je dirois de l'égyptienne, *talis erit mater, ſi modo mater erit.*

Ovid. Metam. l. II, v. 13. *Id. Her. ep. XX, v. 218.*

Je termine cet article par deux réflexions. 1.° J'ai dit qu'anciennement les mots étoient tracés, dans l'écriture courante, en forme de monogrammes; je me ſuis fondé ſur la découverte de M. de Guiges, & l'appliquant aux autres langues, j'ai cru

trouver des preuves de ces monogrammes dans le ſein des langues égyptienne & phénicienne. J'en ai conclu qu'apparemment, parmi les Nations étrangères ou dans les différens cantons de l'Égypte, on s'étoit habitué à lire différemment ces groupes de lettres, & qu'il en avoit réſulté des variétés dans la prononciation de certains mots. Si cette conſéquence eſt juſte, il faudra trouver la même ſingularité dans les autres dialectes de la langue des Orientaux: on l'y voit en effet; en hébreu שער ſignifie *porte*, en chaldéen c'eſt תרע ou שרע; en hébreu ברך ſignifie *genou*, en chaldéen c'eſt רכב; &c.

Ma deuxième obſervation a pour objet les difficultés qu'on éprouve quelquefois, en pourſuivant la reſſemblance des mots égyptiens avec les mots des autres langues orientales. Les premiers ſont écrits avec des lettres qui égarent des yeux accoutumés aux caractères orientaux: on penſe communément qu'elles viennent des lettres grecques; on pourroit dire, avec autant de raiſon, qu'elles dérivent des anciennes lettres égyptiennes. Quoi qu'il en ſoit, leur valeur étant encore peu connue, les ſons incertains qu'on leur attribue, joints à la mobilité des voyelles, qui ſe changent ſouvent les unes pour les autres, nous font perdre facilement les traces que nous cherchons. Ce n'eſt pas tout, dans les dialectes de l'Orient, non-ſeulement les voyelles, mais encore les conſonnes ſont ſujettes à des variations: ainſi le *zaïn* des Hébreux eſt ſouvent remplacé par le *daleth* des Chaldéens, le *tſade* par le *teth* ou par le *aïn*, le *ſchin* par le *thau*, &c. ainſi les Samaritains changent l'*aleph* des Hébreux en *aïn*, & l'*aïn* en *aleph*; le *heth* en *aïn*, le *vau* en *beth*, &c. La même choſe ſe trouve, ſans doute, dans la langue égyptienne, lorſqu'on la compare aux autres langues de l'Orient; & de-là on doit préſumer qu'il faudra un temps conſidérable, pour dépouiller la première de tous les mots qui lui ſont communs avec les autres.

ARTICLE III.

Rapports de la langue Égyptienne avec la langue Grecque.

SUIVANT le témoignage de tous les Anciens, & de l'aveu de tous les Modernes, les Grecs eurent autrefois les relations les plus intimes avec les Phéniciens & les Égyptiens. C'eſt des premiers, dit-on, qu'ils reçurent l'art de l'écriture; mais il eſt certain que les colonies des ſeconds s'établirent dans l'Attique & dans l'Argolide, qu'elles s'y mêlèrent avec les anciens habitans de ces cantons, & leur communiquèrent leurs connoiſſances & leurs arts. Il eſt impoſſible que, dans ce commerce d'eſprit & de beſoins, la langue égyptienne n'ait pas concouru à la formation de la langue grecque, ou du moins qu'il ne ſe ſoit pas gliſſé, de la première dans la ſeconde, une foule d'expreſſions, dont quelques-unes ſe ſeront conſervées ſans altération, ou avec des traits qui n'empêchent pas de les reconnoître. J'en ai recueilli un aſſez grand nombre; mais avant que de les rapporter, je dois établir une diſtinction entre les différens mots grecs dont la langue égyptienne eſt enrichie ou défigurée.

Les uns ſont des mots radicaux de cette langue, & paſsèrent chez les Grecs dans les ſiècles les plus reculés: les autres ont paſſé chez les Égyptiens après Pſammétichus, & ſous les ſucceſſeurs d'Alexandre. Les premiers ſont compoſés d'un petit nombre d'élémens, & portent le caractère qui convient aux racines des langues orientales: les ſeconds conſervent, dans la langue cophte, les prépoſitions & les terminaiſons qu'ils ont dans la langue grecque. Il ne s'agit ici que des premiers, & je commence par cette remarque générale:

Theſ. la Croz. t. III, p. 173.

Tous les mots égyptiens qui commencent par ⲟⲩ, qu'on prononce υ, changent en aſpirées les lettres tenues qui les précèdent; ainſi au lieu de dire ⲡⲟⲩⲁⲃ, ⲕⲟⲩⲁⲃ *(puab, kuab) ſanctus*, ils diſent ⲫⲟⲩⲁⲃ, ⲭⲟⲩⲁⲃ *(phuab, chuab)*: n'eſt-ce pas là l'origine de l'eſprit rude, dont les Grecs affectent

l'*upſilon* au commencement d'un mot. Venons à préſent aux détails.

Ὄφις, en grec, ſignifie *un ſerpent;* les Égyptiens, pour exprimer le même animal, diſoient ϩⲟϥ *(hoph):* de-là je conjecture que les deux dernières lettres du mot ὄφις ſont une terminaiſon grecque, & qu'il pourroit bien en être de même des deux lettres ος, qui ſont à la fin de pluſieurs mots grecs. Bien-tôt ma conjecture ſe fortifie; je trouve que le mot *ſerment* ſe dit en grec ὅρκος, & en égyptien ωρκ.

Quelquefois les Grecs terminoient en ορ les noms en ος; parmi eux ἦτορ ſignifioit *le cœur:* retranchons la terminaiſon, nous aurons ϩⲏⲧ *(het);* c'eſt le nom que, ſuivant Horus Apollo & les monumens de leur langue, les Égyptiens donnoient au cœur.

Parmi les verbes grecs, empruntés des Égyptiens, je cite d'abord ὕω, *pleuvoir;* les Égyptiens diſoient ϩⲱⲟϩ *(hoü):* on ne voit ici d'autre différence que la tranſpoſition des lettres. Dans les mots ſuivans, nous trouverons quelquefois des tranſpoſitions ſemblables, & toujours des terminaiſons ajoutées.

Je dépouille, ſe dit en grec συλάω, en égyptien ϣⲉⲗ; pour dire *je prends, je ſaiſis,* les Égyptiens diſoient ελ; c'eſt l'ancien verbe grec ἕλω, qui a conſervé quelques-uns de ſes temps dans le verbe αἱρέω.

Le mot πλάσσω, parmi les Grecs, ſignifie *formo, effingo.* Pour le retrouver chez les Égyptiens, il ſuffit de retrancher l'*oméga* de la fin, & de le lire à rebours, nous trouverons σαλπ, & l'on voit, dans la Genèſe, le mot σολπ dans le même ſens. *Chap. 2.*

Je trouve, dans la Genèſe, χολπ ſignifiant *voler, furari;* c'eſt la même choſe que χλοπέω, d'où l'on a fait enſuite κλέπτω. *Chap. 31. v. 26 & 30.*

Les verbes égyptiens, en paſſant chez les Grecs, ont donc reçu une terminaiſon particulière; quelle eſt la cauſe & la nature de cette terminaiſon? on doit y reconnoître le verbe εἰμί, *ſum:* c'eſt celui que le beſoin ramène le plus ſouvent dans la converſation, dont les inflexions ont dû ſe former les premières, & qui étoit le plus propre à modifier les autres

verbes. Ἔω, dont on a fait εἰμὶ, *ſum*, a perdu une partie de ſes temps; il en a conſervé une partie, qui ſe rapporte ſingulièrement aux terminaiſons des verbes circonflexes en ἕω: ainſi, pour dire *je vole*, on ſe ſera contenté d'ajouter, à la racine égyptienne κλοπ, le verbe ſubſtantif ἕω, & l'on aura fait κλοπέω: de même, au préſent du ſubjonctif, on aura dit κλοπῶ, κλοπῇς, κλοπῇ, κλοπῶμεν, κλοπῆτε, κλοπῶσι, parce que dans ce temps & dans ce mode le verbe ſubſtantif fait ὦ, ἦς, ἦ, ὦμεν, ἦτε, ὦσι.

Cette théorie me paroît conforme aux génies des langues lorſqu'elles commencent à ſe former: cependant elle eſt expoſée à deux difficultés; la première eſt tirée des verbes en άω & en όω, où l'on n'aperçoit pas le verbe ſubſtantif ἕω. Mais comment ſavoir s'ils ne le renfermoient pas autrefois, & ſi l'on ne diſoit pas τιμαέω Δηλοέω? comment ſavoir ſi le verbe ἕω n'eſt pas un terme égyptien, & ſi en conſéquence la lettre ε, qui dans les mots égyptiens ſouffre, ainſi que les autres voyelles, tant de variations, ne ſe changeoit pas ici en α & en ο? Dans cette incertitude, je demande qu'on ſuſpende ſon jugement, juſqu'à ce que quelque Grammairien courageux ait épuiſé les minutieuſes recherches qui m'occupent. Je répondrai avec plus d'aſſurance à la ſeconde difficulté. Si les verbes grecs, dira-t-on, ſont formés du verbe ſubſtantif & d'une racine tirée de l'égyptien, ou de toute autre langue, tous ces verbes ont donc été circonflexes dans l'origine. J'admets ſans peine cette conſéquence, & je la confirme par la réflexion ſuivante: Outre une très-grande quantité de verbes circonflexes qui ſubſiſtent encore dans la langue, il en eſt d'autres qui prennent une partie de leurs temps d'un verbe circonflexe, à préſent inuſité; d'autres qui ſont à la fois barytons & circonflexes, tels que ῥίπω, γράφω, &c. il en eſt qui ſont barytons dans le ſimple & dans certains dialectes, & circonflexes dans les compoſés & dans d'autres dialectes; de manière que dans l'état actuel de la langue grecque, tout ſemble nous ramener au principe que j'ai établi, & que je vais à préſent appliquer au verbe ἴημι, *je vas*.

Il n'eſt uſité que dans un petit nombre de perſonnes; mais il ſe réſout par-tout, dans le verbe ſubſtantif, précédé du caractère permanent & radical I, qui ne ſignifioit rien parmi les Grecs, mais qui, parmi les Égyptiens, ſignifioit *aller* ou *venir*. Voyons comment il s'eſt uni avec le verbe ſubſtantif.

Ἴημι, *je vas;* de I, *aller*, en égyptien, & de ἧμι, uſité parmi les Éoliens, & que l'analogie nous autoriſe à confondre avec le verbe ἔω, *je ſuis:* c'eſt donc comme ſi on avoit dit *je ſuis aller*, ou *je ſuis allant*.

Ἴεμεν, *nous allons;* de I & de ἐμέν, qui, chez les Poëtes, ſignifie *nous ſommes*.

Ἴεσαν, *ils alloient;* de I & de ἔσαν, *ils étoient*.

Ἰείη, *qu'il allât;* de I & de εἴη, *qu'il fût*.

Imp. Ἴεσο, ἴεσθω; de I & de ἔσο, ἔστω, *ſoyez, qu'il ſoit*.

Pour le participe *allant*, on trouve ἰὼν & ἰείς; parce que pour dire *étant*, on a dit communément ὤν, & parmi les Éoliens εἷς.

Mon opinion eſt ſingulièrement confirmée par les découvertes de M. de Guignes: il a retrouvé, dans l'ancienne écriture chinoiſe, pluſieurs des mots que les Chinois avoient reçu des Égyptiens. L'hiéroglyphe qui, parmi les Chinois, déſigne un ſerpent, forme le mot *oph*, qui, comme nous l'avons vu, eſt égyptien d'origine, & dont les Grecs ont fait ὄφις: le caractère qui, en chinois, déſigne un tombeau, donne le mot *taph;* c'eſt le τάφος des Grecs: & ainſi de quantité d'autres que je laiſſe à M. de Guignes le ſoin de rapporter. Et l'on ne doit pas dire que ces mots ont, dans la ſuite des temps, paſſé des Grecs aux Chinois; car, dans cette ſuppoſition, pourquoi n'auroient-ils pas conſervé leur terminaiſon? pourquoi ne ſe ſeroient-ils pas introduits dans la langue parlée? pourquoi auroient-ils caché leurs traits dans les ſinuoſités d'un monogramme? Il faut donc remonter à un autre principe, & tendre une chaîne qui aboutiſſe de la Chine à l'Égypte, & qui de-là ſe replie dans la Phénicie, la Grèce, & peut-être plus loin encore.

Deux noms de divinités empruntés des Égyptiens par les

Grecs, augmenteront la ſuite des preuves que je raſſemble. Le mot cophte qui répond au mot Κύριος des Grecs, eſt preſque toujours repréſenté dans les manuſcrits par une abréviation, que le P. Kircher & Wilkins n'avoient pu expliquer; ſa vraie leçon, ſuivant M.rs de la Croze & Jablonski, eſt *Sios*, ou, ce qui eſt la même choſe, *Soïs*, qui, chez les Égyptiens ſignifioit *Dominus*. C'eſt le même mot préciſément qui, chez les Lacédémoniens, répondoit au mot Θεὸς: en effet, dans les inſcriptions découvertes en Laconie, nous voyons ΣΙΟΠΟΜΠΟΣ & ΣΕΟΠΟΜΠΟΣ pour ΘΕΟΠΟΜΠΟΣ; & les Anciens rapportent une formule de ſerment en uſage parmi les Doriens, & ſur-tout les Lacédémoniens, qui, en prenant à témoin les Dioſcures, diſoient νὴ τὼ Σιώ, au lieu de dire νὴ τὼ Θεώ: par conſéquent c'eſt du mot égyptien ΣΙΟΣ ou ΣΟΙΣ que ſont venus ΘΕΟΣ, ΖΕΥΣ, ΣΔΕΥΣ; DEVS.

Theſ. la Croz. part. I, p. 175, part. III, p. 73.

Fourm. Mém. de l'Acad. vol. XV, p. 395.

Ariſtoph. in Acharn. 905, in Pac. 213. Plut. Apophth. t. II, p. 189.

L'autre nom de divinité eſt celui d'Αθήνη, que les Grecs donnoient à Minerve, dont le culte avoit certainement paſſé des Égyptiens aux Grecs, & de l'un de ces deux peuples aux Étruſques. Les premiers l'appeloient, ſuivant Platon, Νηίθ, que M. de la Croze fait venir, avec raiſon, de 𐤍𐤀𐤄𐤕 (*naeth* ou *naïth*) qui ſignifie *miſericors*: les ſeconds la nommèrent ΑΘΗΝ, &, ſuivant l'uſage, ajoutèrent à ce nom la terminaiſon en H: les Étruſques lui donnent, ſur les monumens, le nom de TINA. Ainſi nous avons *naïth* ou *neïth* pour les Égyptiens, *athen* & peut-être *athin* pour les Grecs, *tina* pour les Etruſques; c'eſt, pour la même divinité, le même nom, compoſé des mêmes lettres, & différemment prononcé par ces trois peuples. Cet exemple, le plus frappant de tous, prouve encore mieux que les autres, l'exiſtence d'une écriture monogrammatique, expliquée de diverſes manières par les peuples qui l'adoptèrent.

In Tim. p. 21. Theſ. la Croz. p. III, p. 155. Paſſer. letter. Roncagl. racolt. di opuſc. tom. XXIII, pag. 309.

Cependant ſi cette idée écartoit l'attention de l'objet principal de ce Mémoire, je l'abandonnerois ſans peine, ainſi que celle qui concerne les verbes circonflexes des Grecs. L'une & l'autre ne ſont qu'acceſſoires à cet objet, qui étoit de prouver,

1.° Que

1.° Que la langue cophte eſt eſſentiellement la même que l'égyptienne.

2.° Que cette langue a les plus grands rapports avec la phénicienne.

3.° Que la langue grecque conſerve encore pluſieurs mots égyptiens d'origine.

Je n'ai point aperçu de conformité marquée entre la grammaire des Grecs & celle des Égyptiens; il faudroit, ſans doute, fouiller plus avant; il faudroit ſuivre, avec obſtination, les mouvemens imperceptibles de ces langues pendant une longue ſuite de ſiècles, & faire un volume immenſe; mais qui oſeroit l'entreprendre? qui oſeroit le lire? Quoi qu'il en ſoit, plus on réfléchit ſur la nature des langues, plus on eſt perſuadé que la plupart de celles que les Savans connoiſſent viennent d'une ſource commune; & cette ſource, préſentée ſous une autre image, eſt comme une grande machine dont les parties détachées ſont éparſes parmi différens peuples d'Aſie, d'Afrique & d'Europe; & comme, avec le temps, elles s'y ſont uſées, il ſera quelquefois impoſſible de les reconnoître & de les réunir à leur tout. Cependant ceux qui ſe condamneront à ces recherches, mériteront au moins de l'indulgence, & s'ils chancellent, ils ſeront en droit d'attendre des mains qui les retiennent, & non des bras qui les repouſſent.

MÉMOIRE
DANS LEQUEL ON EXAMINE QUELS ÉTOIENT LES ÉPAROËTES.

Par M. BÉJOT.

Lû dans l'Aſſemblée publ. du 12 Nov. 1762.

LE ſujet de ce Mémoire ne peut être mis au nombre de ceux dont la connoiſſance eſt familière : relégués dans un petit nombre de paſſages d'auteurs anciens, & défigurés à nos yeux par l'ignorance des copiſtes, les Éparoëtes ſont reſtés juſqu'ici dans une aſſez profonde obſcurité. Les modernes, ſi l'on en excepte les notes ſuperficielles & fautives de quelques traducteurs & commentateurs, n'en ont rien dit. Parmi les anciens, Xénophon, Diodore de Sicile, Étienne de Byzance & Héſychius ſont les ſeuls qui en aient fait mention; encore Étienne de Byzance, qui en parle d'après le premier de ces hiſtoriens, a-t il défiguré totalement & le nom & la choſe. Ce nom eſt aujourd'hui altéré dans Xénophon même, & tellement corrompu dans Diodore, qu'on ne peut l'y reconnoître qu'à la lueur du flambeau de la critique. J'aurai donc occaſion, en faiſant ſortir les Éparoëtes du ſein des ténèbres dans leſquelles ils ont été plongés juſqu'à préſent, de relever l'erreur d'Étienne de Byzance, de corriger le texte de Xénophon, & de rétablir celui de Diodore, dans les endroits qui les concernent.

Ces conſidérations m'ont donné lieu de penſer qu'un ſujet de cette nature pouvoit n'être pas indigne de paroître aux yeux de cette Académie, & je me ſuis déterminé d'autant plus volontiers à le lui préſenter, que j'ai cru par-là me conformer à ſes vûes, puiſqu'elle a toujours regardé l'explication & la reſtitution des auteurs anciens, comme un des principaux objets de ſes recherches.

Mais attendu qu'une diſcuſſion de cette eſpèce ne peut manquer d'entraîner avec elle beaucoup d'aridité, qu'il me ſoit

permis de rapporter les détails hiſtoriques qui pourront contribuer à diminuer la ſéchereſſe du ſujet, & à répandre du jour ſur les paſſages mêmes, leſquels ſe trouveront amenés par-là d'une manière plus claire & plus naturelle.

Xénophon rapporte, dans le VII.e livre de l'hiſtoire Grecque, que les Éléens ayant repris la ville de Laſione, qui leur avoit autrefois appartenu, mais qui depuis étoit tombée ſous la puiſſance des Arcadiens, ceux-ci prirent les armes, marchèrent contre eux, les défirent, & furent ſur le point de ſe rendre maîtres d'Élis, leur capitale. La diviſion régnoit alors dans cette ville; les uns vouloient y établir le gouvernement oligarchique, d'autres s'étoient déclarés pour le gouvernement démocratique: ceux-ci recherchèrent la protection des Arcadiens, traitèrent avec eux, &, fiers de cet appui, s'emparèrent de la citadelle. Mais elle ne reſta pas long-temps entre leurs mains; ceux du parti contraire les attaquèrent avant l'arrivée du ſecours qui venoit d'Arcadie, les chaſsèrent, &, pour punition, condamnèrent quatre cents d'entre eux au banniſſement, avec tous les chefs de cette faction. Les Arcadiens, non contens de les ſecourir, entrèrent une ſeconde fois ſur les terres des Éléens, & s'approchèrent de la ville d'Élis: ils eſpéroient de s'en rendre maîtres par le moyen de la faction qui leur étoit attachée; mais les Achéens, alliés de cette ville, la défendirent avec tant de valeur, qu'ils furent contraints de lever le ſiége & de ſe retirer, ſans avoir fait autre choſe que du dégât dans la campagne.

P. 635, éd. de Francf. 1596.

Ibid.

Page 636.

Les Arcadiens, peu ſatisfaits de ces deux dernières expéditions, en tentèrent une autre, & furent ſe poſter entre les villes d'Élis & de Cyllène. Les Éléens vinrent les attaquer en cet endroit, par le conſeil & ſous la conduite d'Andromachus; mais le ſuccès ne répondit point à leur attente, ils furent défaits & perdirent beaucoup de monde. Andromachus leur général, qui avoit été le premier auteur de cette action, ſe tua de deſeſpoir. Ceux qui échappèrent à la pourſuite du vainqueur, ſe réfugièrent dans la ville d'Élis, où ils furent bientôt aſſiégés. Conſternés par ce nouvel échec, & reſſerrés étroitement dans

Ibid.

leurs murs, les Éléens députèrent vers les Lacédémoniens leurs alliés, & les engagèrent à pénétrer en Arcadie, pour opérer une diverſion en leur faveur. Conformément à ce projet, Archidamus, général des Lacédémoniens, entra ſur les terres des Arcadiens à la tête de douze cohortes, & ſe rendit maître de la ville de Cromne, à la garde de laquelle il en laiſſa trois. Après cette expédition, il rentra dans Lacédémone. Les Arcadiens, à qui la priſe de cette place tenoit extrêmement au cœur, vinrent y mettre le ſiége; ils l'environnèrent d'une ligne de circonvallation pour la reſſerrer, & d'une ligne de contrevallation pour ſe précautionner contre les ſecours qu'ils appréhendoient de la part des Lacédémoniens. En effet, ceux-ci voulant empêcher, à quelque prix que ce fût, que cette ville ne revînt au pouvoir des Arcadiens, ſe mirent promptement en campagne, ſous les ordres du même Archidamus. D'abord ils tentèrent de faire lever le ſiége, au moyen d'une puiſſante diverſion; ils entrèrent en Arcadie, où ils firent les plus grands ravages: cette irruption n'ayant pas produit l'effet qu'ils attendoient, & le ſiége continuant toujours avec la même vivacité, ils s'approchèrent des ennemis dans le deſſein d'attaquer leurs lignes, & d'opérer par la force ce qu'ils avoient inutilement tenté par la ruſe. Lorſqu'ils furent à portée des retranchemens, Archidamus, leur général, ayant obſervé que la contrevallation paſſoit ſur la crête d'une colline, jugea bien que s'il parvenoit une fois à ſe rendre maître de cette hauteur, les Arcadiens ne pourroient plus ſe maintenir dans leurs lignes, & ſeroient forcés, en les abandonnant, de renoncer à leur entrepriſe. Il fit donc avancer des troupes pour en former l'attaque. Dans ce moment les Peltaſtes, qui marchoient à la tête, ayant aperçu les *Éparites* en bataille hors des retranchemens, fondent ſur eux avec beaucoup de réſolution, ſecondés par un corps de cavalerie. Les Éparites, ſans s'étonner, les attendent de pied ferme, ſoutiennent leurs efforts avec la plus grande bravoure, & les repouſſent vivement. Loin de ſe rebuter par ce mauvais ſuccès, les Lacédémoniens reviennent courageuſement à la charge; mais cette ſeconde attaque leur réuſſit encore plus

Page 637.

mal: les Éparites ne ſe contentent pas de les repouſſer, ils marchent en avant, & tombent ſur eux avec une intrépidité merveilleuſe; le choc devient terrible. Alors Archidamus accourut au ſecours des ſiens avec du renfort; mais la nature du terrain ne lui permettant pas d'arriver autrement qu'en défilant, ſes troupes ne purent, dans la poſition où elles ſe trouvoient, ſoutenir l'effort des Arcadiens, qui étoient ſerrés & en bon ordre; elles furent enfoncées, lui-même fut bleſſé dangereuſement, & trente des principaux Officiers, du nombre deſquels étoit ſon beau-frère, reſtèrent ſur la place.

Il s'agit de ſavoir ce qu'étoient les *Éparites*, qui ſe diſtinguèrent avec tant d'éclat dans cette occaſion, & dont la valeur décida ſeule de la victoire. Leunclavius, de qui nous avons une traduction latine des œuvres de Xénophon, avec des remarques, dit, dans une note marginale, que c'étoit un peuple d'Arcadie, *gens Arcadica;* & pour appuyer cette obſervation, il cite Étienne de Byzance qui la lui a fournie. L'autorité de ce géographe ne peut manquer d'être d'un grand poids en pareille matière; auſſi, bien loin de rejeter ſon témoignage, on ne ſeroit pas même tenté de le regarder comme équivoque, s'il y avoit moyen de concilier ce ſentiment avec ce que Xénophon raconte des Éparites; mais le récit de cet hiſtorien, & les détails qu'il nous a laiſſés à ce ſujet, ne pouvant s'accorder en aucune manière avec ce que dit Étienne de Byzance, dès-lors le témoignage de ce géographe devient ſuſpect, & mérite d'être examiné avec la plus grande attention. Voici ſes termes, accompagnés d'une traduction littérale: Ἔπαειται, ἔθνος Ἀρκαδίας· ἡ δὲ πόλις αὐτῶν Ἔπαεις ἔδει· οὐχ εὑρήται δέ. *Éparites, nation d'Arcadie: il falloit bien que leur ville fût Éparis; on ne l'a point trouvée.* La ſingularité de cet article eſt ſi frappante, qu'elle ne peut manquer de ſauter aux yeux de tout le monde. Le commencement reſpire un air de confiance qui eſt bien capable d'en impoſer, Ἔπαειται, ἔθνος Ἀρκαδίας, *les Éparites ſont un peuple d'Arcadie.* Ce qui ſuit, au contraire, eſt conçu en termes vagues, qui décèlent l'embarras & l'incertitude de l'auteur. Ce n'eſt plus ce ton affirmatif qui annonce la

Page 637.

conviction, c'eſt le langage d'un homme qui héſite, & qui ne paroît pas bien ſûr de ce qu'il avance : ἡ δὲ πόλις αὐτῶν Ἔπαεις ἔδει, *il falloit bien que leur ville fût Éparis.* Cette conjecture haſardée eſt encore affoiblie, & réduite preſque à rien, par l'aveu plein de candeur que fait Étienne de Byzance, οὐχ εὑρήκαμεν δέ, *on ne l'a point trouvée.* Ce géographe convient de bonne foi qu'il n'a aucune preuve de l'exiſtence d'Éparis; il conclut ſeulement que cette ville a dû exiſter, parce qu'il a exiſté des Éparites. Tout ſe réduit donc à cette aſſertion, *les Éparites ſont une nation d'Arcadie.* Commençons par faire obſerver que ce prétendu peuple n'a point été connu des autres géographes anciens: Strabon, Pomponius Méla, Ptolémée, Pauſanias n'en font aucune mention. Ce ſilence unanime ſuffiroit ſeul, ſinon pour anéantir entièrement l'idée de ce peuple, du moins pour faire naître bien du doute ſur ſon exiſtence; & l'on ſeroit porté naturellement à regarder ce qu'Étienne de Byzance dit des Éparites, comme une opinion vague, deſtituée d'un fondement ſolide, s'il n'avoit eu la précaution de l'appuyer du témoignage d'auteurs anciens & dignes de foi; mais il cite ſes garans, & ce qui paroîtra ſans doute bien extraordinaire, c'eſt qu'il met en tête Xénophon même, par le récit duquel nous prétendons faire voir que les Éparites n'étoient pas un peuple : Περὶ δὲ τῶν ἐθνῶν Ξενοφῶν, καὶ Ἔφορος, καὶ Ἀνδροτίων φασίν· *Xénophon, Éphorus & Androtion parlent de ce peuple.* Les ouvrages d'Éphorus & d'Androtion n'étant point parvenus juſqu'à nous, & ce qu'ils diſoient des Éparites ne nous ayant point été tranſmis par d'autres, il eſt impoſſible de pouvoir s'aſſûrer ſi ces deux hiſtoriens s'accordoient effectivement à les regarder comme une nation d'Arcadie; mais il y a tout lieu de préſumer qu'Étienne de Byzance n'avoit pas lû leurs ouvrages avec aſſez d'attention, & que tout occupé du deſir d'enrichir la géographie, il aura cru y voir un peuple qui n'exiſtoit cependant que dans ſon imagination. C'eſt au moins ce qui lui eſt arrivé par rapport à Xénophon: en voici les preuves; & ſi je réuſſis à faire voir que cet hiſtorien n'a jamais regardé les Éparites comme

un peuple, je crois que l'on ne me refusera pas le droit de conclure qu'il faut porter le même jugement des deux autres, & que l'erreur d'Étienne de Byzance vient de ce qu'il ne les a pas mieux compris.

Remarquons d'abord qu'on ne trouve nulle part, dans Xénophon, ἐπαείπαι; on y lit ἐπαείτων, ἐπαείτοις, ἐπαείτας, ce qui suppose le nominatif ἐπάειτοι. Il faudroit donc faire cette correction dans le texte d'Étienne de Byzance, si le mot ἐπάειτοι n'avoit pas souffert d'altération; mais il a été corrompu dans Xénophon, comme je le prouverai plus bas. Au reste, je ne fais cette remarque qu'en passant, & je viens à mon objet principal, qui est de montrer que l'on ne peut pas conclure, du récit de Xénophon, que les Éparites aient été une nation d'Arcadie, ainsi que le prétend Étienne de Byzance.

Xénophon n'a fait mention des Éparites que dans le VIIe livre de l'histoire grecque; il en parle en quatre endroits, qui ne sont pas fort éloignés les uns des autres. Le premier est celui qui a été rapporté plus haut, où cet historien raconte qu'Archidamus, général des Lacédémoniens, étant venu pour faire lever le siége de Cromne, formé par les Arcadiens, voulut s'emparer d'une hauteur qui commandoit leurs lignes. On a vu comment les soldats qui marchoient à l'attaque de cette éminence, ayant aperçu les Éparites en bataille hors des retranchemens, allèrent fondre sur eux; avec quelle intrépidité ceux-ci les attendirent, les repoussèrent, &, les chargeant à leur tour, les mirent en fuite, & remportèrent une victoire complète. Remarque-t-on dans ces détails aucune circonstance qui puisse faire soupçonner que les Éparites fussent un peuple particulier d'Arcadie? n'y voit-on pas plutôt un corps de braves soldats, qui se distinguent d'une manière éclatante, en donnant toutes les marques de la plus grande valeur? Si ce passage ne paroît pas suffisant pour prouver, d'une manière décisive, que les Éparites étoient un corps de troupes chez les Arcadiens, & non un peuple d'Arcadie, le suivant va nous en fournir une preuve à laquelle il ne paroît pas qu'il y ait de replique.

Page 637.

Page 639. Xénophon raconte que les chefs des Arcadiens s'étant servis, pour entretenir les Éparites, de l'argent destiné à l'usage des temples, cette action déplut aux Mantinéens, qui firent un décret portant défense de toucher à ces deniers, qu'ils regardoient comme sacrés; & afin de montrer l'exemple, ils ramassèrent dans leur ville la somme qu'ils devoient fournir pour leur part à l'entretien des Éparites, & l'envoyèrent aux chefs des Arcadiens. Ceux-ci trouvant mieux leur compte à manier l'argent des temples, furent mécontens de la conduite des habitans de Mantinée; ils prétendirent qu'ils donnoient atteinte à la confédération des Arcadiens, & que leur démarche ne tendoit qu'à détruire l'union qui régnoit entre eux. Ils appelèrent donc les principaux en justice, & les citèrent devant le tribunal des Dix mille. Les Mantinéens ne se pressant pas de comparoître, furent condamnés par contumace, *& l'on envoya les Éparites pour se saisir des coupables;* καὶ τὸς Ἐπαείτας ἔπεμπον, ὡς ἄξοντας τὸς καταγνωσθέντας; mais ils fermèrent leurs portes, & refusèrent de les laisser entrer.

Cependant cette affaire faisoit grand bruit dans l'assemblée des Dix mille, où elle se traitoit avec une chaleur extrême: les sentimens étoient partagés; une grande partie des membres pensoient, comme les Mantinéens, qu'effectivement il n'étoit pas permis de toucher à un argent consacré à l'usage des temples. Ils disoient que c'étoit un crime capable d'attirer la colère des Dieux sur leurs descendans, qui en porteroient la peine. Après de grands débats de part & d'autre, cet avis prévalut enfin, & il fut arrêté que dorénavant on ne toucheroit point à l'argent des temples. Cette décision mécontenta extrêmement
Page 640. les Éparites; ils commencèrent aussitôt à quitter le service. *Ceux qui n'auroient pu rester parmi les Éparites sans paye, se retiroient; ceux, au contraire, qui le pouvoient, s'empressoient à l'envi d'entrer parmi eux, afin de n'être point dans leur dépendance, mais que les Éparites fussent plutôt dans la leur.* Ταχὺ δὴ οἱ μὴ ἔχ ἂν δυνάμενοι ἄνευ μισθοῦ τοῦ Ἐπαείτων εἶναι, διεχέοντο οἱ δὲ δυνάμενοι, προθυμούμενοι αὐτοῖς, καθίζαντο εἰς τὸς Ἐπαείτας, ὅπως μὴ αὐτοὶ ἐπ' ἐκείνοις, ἀλλ'

ἐκεῖνοι

ἐκεῖνοι ὅτι σφίσιν εἶεν. J'ai traduit presque mot à mot, de peur qu'une traduction moins littérale ne me fît soupçonner d'avoir ajusté le sens de l'historien à mon opinion. Car ce passage paroît être décisif, & l'exposition seule suffit pour démontrer, sans qu'il soit besoin d'aucun autre argument, que les Éparites étoient, chez les Arcadiens, un corps de troupes à la solde. En effet, quelle autre idée peut-on se former de gens de guerre que l'on nous représente d'abord comme entretenus avec l'argent consacré aux temples des Dieux, & qui ensuite, lorsque cet entretien est changé, se mutinent, quittent le service faute de paye; tandis que d'autres, qui peuvent s'en passer, s'empressent d'entrer à leur place? On ne peut douter maintenant, ce me semble, qu'Étienne de Byzance ne se soit trompé, & qu'il n'ait ou lû avec trop peu de soin, ou mal compris le texte de Xénophon, d'après lequel il prétend que les Éparites étoient une nation d'Arcadie.

Quoique les deux autres endroits où Xénophon parle des Éparites, ne contiennent rien qui puisse servir à nous les faire connoître plus particulièrement, on ne croit cependant pas devoir les passer sous silence, de peur qu'en les supprimant, on ne donne lieu de penser qu'ils renferment quelques détails favorables au sentiment d'Étienne de Byzance. Nous avons vu que les chefs des Arcadiens, qui avoient eu la disposition des deniers sacrés, dont ils se servoient pour entretenir les Éparites, ne furent pas contens du décret rendu par l'assemblée des Dix mille, qui portoit qu'à l'avenir il ne seroit pas permis de toucher à cet argent. Ils jugeoient bien qu'on les obligeroit à rendre leurs comptes, & ils ne se sentoient pas en état de le faire sans être exposés à perdre la vie. Ne voyant donc point d'autre moyen de sortir d'embarras qu'en excitant des troubles, ils firent savoir aux Thébains que s'ils ne prenoient promptement les armes, il étoit à craindre que toute l'Arcadie ne quittât leur parti & n'embrassât celui des Lacédémoniens. Aussitôt les Thébains firent des préparatifs pour se mettre en campagne & contenir leurs alliés. Mais ceux qui vouloient sincèrement le bien du Péloponèse, persuadèrent aux Arcadiens

Page 640.

d'envoyer des députés aux Thébains, pour les prier de ne faire marcher des troupes en Arcadie que quand on leur demanderoit du ſecours. Ils ajoutoient que la guerre contre les Éléens ne leur paroiſſoit ni juſte, ni néceſſaire; qu'ils ne devoient point prétendre à l'intendance du temple de Jupiter Olympien, qui appartenoit de droit à ces peuples; & qu'en la leur rendant ils agiroient ſelon les règles de la juſtice, & feroient une choſe agréable à ce Dieu. Cette propoſition ne pouvoit manquer de plaire aux Éléens, auſſi la paix ſe conclut-elle bientôt entre eux & les Arcadiens dans la ville de Tégée; elle fut ratifiée avec ſermens, non-ſeulement de part & d'autre, mais encore par les habitans de Tégée, de même que par l'officier Thébain qui commandoit la garniſon de cette ville, compoſée de trois cents Béotiens. Les Arcadiens, attirés par les idées flatteuſes de la paix, ſe trouvoient alors en grand nombre à Tégée; ils s'y livroient à tous les tranſports de joie que leur cauſoit cet heureux évènement. Pendant ce temps *les Thébains, & les chefs des Arcadiens qui craignoient d'être forcés de rendre leurs comptes, ainſi que les Béotiens & ceux des Éparites qui tenoient le même parti, fermèrent les portes de la ville, & arrêtèrent les principaux d'entre les Arcadiens,* qui tout occupés des divertiſſemens occaſionnés par la paix, ne s'attendoient à rien moins qu'à cette trahiſon: Οἱ δὲ Θηβαῖοι, καὶ τῶν Ἀρχόντων οἱ φοβούμενοι τὰς εὐθύνας, σὺν τε τοῖς Βοιωτοῖς καὶ τοῖς ὁμογνώμοσι τῆς Ἐπαείτων, κλείσαντες τὰς πύλας τῶν τῆς Τεγεατῶν τείχους, πέμποντες ὅπῃ τὺς συνειθύντας, συνελάμβανον τὺς βελτίστους. C'eſt vraiſemblablement cet endroit qui a occaſionné l'erreur d'Étienne de Byzance, & il faut avouer qu'il eſt bien propre à ſéduire ceux qui, pour s'éviter la peine d'approfondir, ſe contentent du premier coup-d'œil. En effet, les Éparites ſe trouvant joints avec les Béotiens dans ce paſſage, qui d'ailleurs ne préſente aucune particularité propre à déſigner clairement ce qu'ils étoient, rien ne paroît d'abord plus naturel que de regarder chacun des deux comme un peuple; mais cette idée ſuperficielle s'évanouit promptement, lorſqu'on rapproche ce paſſage de celui que j'ai rapporté plus haut, & l'on demeure

convaincu que les Éparites, comme je l'ai déjà dit, étoient chez les Arcadiens un corps de soldats, qui, mécontens de n'être plus entretenus avec l'argent des temples, désertèrent pour la plupart, s'unirent aux chefs des Arcadiens, animés par les mêmes motifs, mais plus encore par la crainte de rendre leurs comptes, & engagèrent les Thébains à prendre les armes pour entrer en Arcadie. Alors on n'est plus étonné de les voir associés aux Béotiens, & l'on ne s'avise pas d'en conclure qu'ils sont un peuple comme eux. Il est donc vrai que ce passage, qui, considéré séparément, a pu séduire Étienne de Byzance, étoit plutôt propre à lui ouvrir les yeux, s'il eût pris la peine de le comparer avec le précédent, dont il n'est que la suite & la confirmation.

Voici le quatrième & dernier endroit où Xénophon parle des Éparites. Les principaux d'entre les Arcadiens ayant été arrêtés par trahison dans la ville de Tégée, comme on vient de le voir, l'officier Thébain qui commandoit la garnison, *Page 641.* & ceux qui s'étoient mis avec lui à la tête de cette entreprise, commencèrent à ressentir de l'inquiétude, & ce n'étoit pas sans fondement. Il n'y avoit, parmi les prisonniers, que très-peu de Mantinéens, parce que le voisinage de leur ville leur avoit donné le temps de s'y réfugier; cependant c'étoit principalement à eux qu'ils en vouloient, comme étant les premiers auteurs de la défense que le tribunal des Dix-mille avoit faite, de toucher à l'argent des temples. Les Mantinéens ayant appris ce qui s'étoit passé, avertirent les autres peuples d'Arcadie de se tenir sur leurs gardes, & de fortifier leurs villes à leur exemple; après quoi ils dépêchèrent à Tégée, pour redemander ceux des leurs que l'on y avoit arrêtés, disant qu'il n'étoit pas permis de mettre en prison, ou de condamner à mort, un Arcadien, quel qu'il fût, sans avoir auparavant instruit son procès: ils promettoient en outre, s'il se trouvoit parmi eux quelques coupables, de les représenter devant le tribunal des Dix-mille à la première sommation. L'officier Thébain se trouva fort embarrassé, ne sachant quel parti prendre dans cette conjoncture délicate. Il se détermina enfin à relâcher tous les prisonniers; ensuite

il convoqua les Arcadiens, & dit pour excuſe, à ceux qui voulurent bien ſe trouver à l'aſſemblée, qu'il ne les avoit fait arrêter que parce qu'on l'avoit trompé par un faux bruit, en répandant la nouvelle que les Lacédémoniens étoient en armes ſur la frontière, & que quelques Arcadiens avoient formé le complot de leur livrer la ville. Quoique les Arcadiens ſentiſſent parfaitement que ce qu'il diſoit n'étoit qu'un menſonge imaginé pour ſe tirer d'embarras, ils ne voulurent cependant pas le faire arrêter, mais ils envoyèrent à Thèbes pour demander qu'on le punît. Épaminondas, qui étoit alors à la tête du gouvernement, fit réponſe que le crime de cet Officier n'étoit pas d'avoir fait arrêter les Arcadiens, mais de les avoir mis en liberté: « car, diſoit-il, n'eſt-ce pas une trahiſon inouïe » que d'avoir conclu la paix ſans notre aveu, dans le temps que » nous ne faiſons la guerre que pour vos intérêts? ſachez donc » que nous irons, les armes à la main, tirer vengeance de cette perfidie. » Cette réponſe ayant été rapportée aux différens peuples d'Arcadie, il n'y en eut aucun qui ne vît clairement que l'intention des Thébains étoit de les affoiblir, afin de parvenir plus facilement à ſe rendre maîtres du Péloponèſe. « Quel peut être, en effet, leur deſſein, diſoient-ils, en voulant » nous forcer à entrer en guerre? n'eſt-il pas viſible qu'ils n'en » ont d'autre que de nous mettre dans le cas de nous détruire » mutuellement, afin que nous ſoyons tous dans la néceſſité » d'avoir recours à eux & de reſter dans leur dépendance? » Quelle autre raiſon peuvent-ils avoir de prendre les armes, » quand nous proteſtons que leurs ſecours nous eſt inutile? » n'eſt-ce pas une preuve que leur intention n'eſt point de nous faire du bien? » Ces réflexions les déterminèrent à implorer le ſecours des Athéniens. *Ils envoyèrent auſſi aux Lacédémoniens des députés choiſis parmi les Éparites, pour les engager à concourir à la défenſe du Péloponèſe:* Ἔπεμψαν δὲ καὶ εἰς Λακεδαίμονα πρέσβεις ἀπὸ τῶν Ἐπαείτων, παρακαλοῦντες Λακεδαιμονίους, εἰ βούλοιντο κοινῇ βοηθεῖν, ἂν τινες ἴωσι καταδουλοσόμενοι τὴν Πελοπόννησον. Ce paſſage n'offre rien, non plus que les précédens, qui puiſſe donner lieu de penſer que les Éparites

fuſſent une nation d'Arcadie; il nous les repréſente plutôt comme un corps reſpectable, parmi lequel on choiſiſſoit quelquefois des députés pour les négociations les plus importantes, telles que celles dont je viens de parler; ce qui convient parfaitement à un corps militaire, diſtingué par ſa valeur, dont les Officiers devoient jouir de la plus grande conſidération.

Tous les endroits où Xénophon parle des Éparites, concourent donc à prouver que c'étoit un corps de troupes chez les Arcadiens, & l'on ne conçoit pas comment Étienne de Byzance a pu citer le témoignage de cet hiſtorien, pour établir que c'étoit un peuple d'Arcadie. Mais ce qui paroîtra plus étonnant encore, c'eſt qu'aucun de ceux qui ont travaillé ſur ce Géographe, ne ſe ſoit aperçu de ſon erreur. Les principaux ſont Thomas de Pinédo, qui nous en a donné le premier une traduction latine, avec des obſervations; Lucas Holſtenius, qui nous a laiſſé des notes & des corrections que Théodore Rickius fit imprimer après la mort d'Holſtenius; & Abraham Berkelius, de qui nous en avons une nouvelle verſion latine, avec un commentaire. Holſtenius n'a fait aucune remarque ſur l'article Ἐπαείπαι. Pinédo ſe contente d'obſerver que les ouvrages d'Ephorus & d'Androtion ne ſont point parvenus juſqu'à nous, & que Xénophon n'a point parlé des Ἐπαείπαι, mais des Ἐπάειτοι. Berkelius rapporte ſimplement le premier paſſage de cet hiſtorien qui concerne les Éparites, & dit que, ſelon Étienne de Byzance, il faudroit y faire une correction, en mettant Ἐπαείπας au lieu de Ἐπαείτας. « Nous ſerions plus ſûrs, ajoute-t-il, de cette correction, ſi les ouvrages d'Androtion « & d'Ephorus étoient parvenus juſqu'à nous. » Ce mot a effectivement été altéré dans Xénophon, mais ce n'eſt point Étienne de Byzance qu'il faut conſulter pour le rétablir: loin de pouvoir ſervir à cet uſage, nous avons vu que faute d'entendre le récit de Xénophon, il nous a donné des Éparites une idée toute différente de celle qui ſe trouve dans cet hiſtorien. La correction dont ce mot a beſoin nous ſera fournie par Héſychius, qui ſervira non-ſeulement à le rétablir, mais encore à l'expliquer d'une manière ſi claire, ſi préciſe, & tellement conforme au

récit de Xénophon, qu'il ne pourra plus, ce me ſemble, réſter aucun doute ſur l'idée qu'on doit avoir des Éparites, ou plutôt des Éparoëtes, car c'eſt ainſi qu'il faudra les appeler d'après la correction. *Les Éparoëtes*, dit Héſychius, *ſont un corps de troupes Arcadiennes, très-braves, & qui ſervent de gardes publics chez les Arcadiens.* Ἐπαρῆται, τάγμα Ἀρκαδικὸν, μαχιμώτατον, καὶ οἱ παρ' Ἄρκασι δημόσιοι φύλακες. Cette explication s'accorde parfaitement avec le récit de Xénophon. En effet, cet hiſtorien rapporte, comme nous l'avons vu, que d'abord les Éparoëtes étoient entretenus, par les chefs des Arcadiens, avec l'argent des temples; mais qu'enſuite le conſeil des Dix-mille ayant fait défenſe d'y toucher, les Éparoëtes mécontens quittèrent pour la plupart le ſervice. Toutes ces particularités déſignent clairement un corps de troupes à la ſolde chez les Arcadiens, τάγμα Ἀρκαδικὸν. Nous avons auſſi vu avec quelle bravoure ils repouſsèrent & défirent les Lacédémoniens, qui vouloient faire lever le ſiége de Cromne, preuve que c'étoit un corps diſtingué par ſa valeur, μαχιμώτατον. Quant à ce qu'Héſychius ajoute, qu'ils faiſoient l'office de gardes publics chez les Arcadiens, καὶ οἱ παρ' Ἄρκασι δημόσιοι φύλακες, cette particularité ſert à nous faire comprendre pourquoi, comme le dit Xénophon, ils étoient entretenus avec les deniers ſacrés, & ce qui engagea les Mantinéens, qui deſapprouvoient cet emploi, à fournir leur part en argent, pour contribuer à leur entretien. Des gardes publics devoient naturellement être entretenus avec l'argent des temples, lorſqu'il étoit permis d'en faire uſage, &, en cas de défenſe, aux frais communs de la Nation. Cet accord, de Xénophon & d'Héſychius, ne doit donc rien laiſſer à deſirer par rapport à l'idée que nous devons nous former des Éparoëtes. Il prouve en même temps, d'une manière déciſive, que le mot Ἐπάειτοι, qui ſe trouve aujourd'hui dans le texte de Xénophon, n'eſt qu'une corruption du mot Ἐπαρῆται, & rien n'eſt plus aiſé que de découvrir comment cette altération a pu s'y introduire. On voit d'abord que la différence qui ſe trouve entre ces deux mots eſt aſſez légère; mais s'il eſt vrai, comme l'ont prétendu bien des critiques qui

Au mot Ἐπαρῆται.

ont encore aujourd'hui leurs partisans, que la prononciation de la lettre η fût autrefois la même que celle de la lettre ι, alors cette différence se réduit à si peu de chose, qu'elle devient presque insensible à l'oreille; la prononciation d'Ἐπαφήποι se confond, pour ainsi dire, avec celle d'Ἐπάειτοι, & c'est-là vraisemblablement l'origine de l'altération de ce mot.

Dans la belle édition que M. Alberti, célèbre Professeur à Leyde, nous a donnée d'Hésychius, avec les observations des plus habiles critiques, on trouve trois notes sur l'article Ἐπαφήποι; l'une de Sopingius, qui observe que les Éparoëtes d'Hésychius sont appelés *Éparites* dans Xénophon; *apud Xenophontem* Ἐπάειτοι *vocantur :* l'autre de M. de Valois, qui fait la même remarque; *Xenophon* Ἐπαείτας *appellat:* la troisième de Vervejus, qui dit qu'Étienne de Byzance les nomme *Éparites,* peuples d'Arcadie, de la ville d'Éparis, d'après le témoignage de Xénophon; *sed Stephano dicuntur* Ἐπαείται, ἔθνος Ἀρκαδίας, *ab urbe* Ἔπαει, *citatque Xenophontem.* Jai fait voir ce que l'on doit penser de cette opinion d'Étienne de Byzance, & par conséquent de la note de Vervejus. La remarque de M. de Valois & celle de Sopingius prouvent que ces deux Critiques pensoient que les Éparites de Xénophon étoient les mêmes que les Éparoëtes d'Hésychius, & qu'ils les regardoient conséquemment plutôt comme un corps de troupes, chez les Arcadiens, que comme une nation d'Arcadie; mais c'est en même temps une preuve qu'ils ne se sont pas aperçus de la faute qui s'est glissée dans le texte de Xénophon: car dire que Xénophon appelle Ἐπάειτοι ceux qu'Hésychius nomme Ἐπαφήποι, c'est adopter tacitement la double leçon, c'est donner à entendre que les deux termes peuvent également subsister, & rendre inutile la correction que nous présente Hésychius.

S'il étoit vrai que la leçon qui est actuellement dans le texte de Xénophon fût bonne, & que l'on eût dit indifféremment Ἐπάειτοι ou Ἐπαφήποι, pour exprimer ce corps de troupes chez les Arcadiens, Hésychius, qui est venu plus de huit cents ans après Xénophon, & qui, dans l'explication

qu'il nous a donnée de ce mot, ſe trouve ſi parfaitement d'accord avec les détails que nous a laiſſés cet hiſtorien, qu'on ſeroit tenté de croire que c'eſt de lui qu'il l'a empruntée; Héſychius, dis-je, n'auroit pas manqué de nous en avertir, & de faire mention des deux termes. Son ouvrage ne nous offrant rien de ſemblable, il ſemble qu'on eſt en droit d'en conclure que ce Grammairien avoit lû Ἐπαεῖπτοι dans le texte de Xénophon, & que le mot Ἐπάειτοι, qui le remplace aujourd'hui, n'eſt qu'une altération occaſionnée par la reſſemblance des termes, & qui provient de l'ignorance des copiſtes.

Je n'ai pas négligé de conſulter les manuſcrits, & de voir s'il ne s'en trouveroit pas quelqu'un qui confirmât la correction que fournit le paſſage d'Héſychius. La Bibliothèque du Roi n'en poſsède que cinq, qui contiennent l'hiſtoire grecque de Xénophon; deux ſont du XV.e ſiècle, & deux du XVI.e. Ces quatre manuſcrits ne préſentent aucune variante par rapport au mot dont il s'agit; ils ſont, ſur ce point, parfaitement conformes aux imprimés. Le cinquième, qui remonte au XIV.e ſiècle, eſt imparfait; il y manque une partie du VII.e livre, & malheureuſement tous les endroits qui concernent les Éparoëtes. Un manuſcrit du XVI.e ſiècle, le ſeul que la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés poſsède de l'hiſtoire grecque de Xénophon, ſe trouve dans le même cas. Au reſte, il eſt aſſez rare de tirer quelque ſecours des manuſcrits pour la correction des noms propres; l'ignorance des copiſtes les a preſque toujours plus ou moins défigurés. Il faut convenir, en général, que la manière la plus ſûre de reſtituer le texte des auteurs anciens, eſt de faire ſervir à cet uſage leurs propres écrits, ou ceux des auteurs authentiques qui ont parlé des mêmes objets. C'eſt d'après ce principe que je propoſe de corriger Xénophon par Héſychius, & que je vais propoſer de corriger deux endroits de Diodore de Sicile par le texte même de cet hiſtorien, & par celui de Xénophon. Cette reſtitution nous apprendra, par rapport aux Éparoëtes, une particularité dont Héſychius n'a pas fait mention, & qui cependant mérite d'être connue; c'eſt le nombre de ſoldats dont ce corps étoit compoſé.

Ces

Ces deux passages de Diodore se trouvent dans le XV.e livre de sa Bibliothèque historique. Il rapporte que les Lacédémoniens ayant fait entrer en Arcadie, sous la conduite de Polytrope, un corps de quinze cents hommes, parmi lesquels on comptoit mille de leurs citoyens bien armés, & cinq cents bannis, tant d'Argos que de la Béotie, ce Général s'avança jusqu'à Orchomène; & comme cette ville tenoit leur parti, il y laissa une garnison suffisante pour la mettre à l'abri de toute insulte. *Mais Lycomède de Mantinée, commandant en chef les Arcadiens, se mit à la tête de ceux que l'on appeloit* Ἐπίλεκτοι, *qui formoient un corps de cinq mille hommes, & s'avança vers Orchomène.* Λυκομήδης δὲ ὁ Μαντινεὺς, στρατηγὸς ὢν τ᾽ Ἀρκάδων, τοὺς καλουμένους Ἐπιλέκτους, ὄντας πεντακισχιλίους, ἦκεν ἐπὶ τ᾽ Ὀρχόμενον. Les Lacédémoniens allèrent à sa rencontre; on en vint aux mains, l'action fut vive, enfin la victoire se déclara pour les Arcadiens; l'armée Lacédémonienne fut obligée de se retirer avec perte de deux cents hommes, parmi lesquels se trouvoit le Général. Malgré cette victoire, les Arcadiens redoutant toujours l'ancienne puissance de Lacédémone, ne se crurent pas assez forts pour soutenir seuls contre elle une guerre de quelque durée; ils firent alliance avec les Argiens, les Éléens, les Thébains, les Locriens & les Phocéens: toutes leurs troupes réunies formoient une armée de cinquante mille hommes, qui s'avança vers le Péloponèse sous la conduite d'Épaminondas & de Pélopidas. Les Lacédémoniens épuisés par les défaites précédentes, sur-tout par la perte de la bataille de Leuctres, où avoit péri toute la fleur de leur jeunesse, ne savoient comment écarter l'orage dont ils étoient menacés. La nécessité les contraignit d'implorer l'assistance d'Athènes, cette ville rivale, qu'ils avoient si fort humiliée après le gain de la bataille d'*Aigos-potamos;* qu'ils avoient forcée à raser ses murs, avec défenses de les relever; qu'ils avoient menacée même de renverser de fond en comble, & de ne faire de tout son territoire qu'un vaste désert: mais, ce qui est digne de remarque, c'est qu'ils ne l'implorèrent pas en vain. Les Athéniens, naturellement doux & généreux, furent touchés

P. 375, édit. Hanov. 1604.

de l'extrémité à laquelle se trouvoient réduits les Lacédémoniens; ils oublièrent dans ce moment tous les outrages qu'ils en avoient reçus, & firent marcher à leur secours un corps de douze mille hommes, commandé par Iphicrate. Les Lacédémoniens, de leur côté, faisoient les plus grands préparatifs pour se bien défendre. Sachant que l'ennemi approchoit de leurs frontières, ils allèrent courageusement à sa rencontre, malgré l'inégalité du nombre, dans la résolution de lui disputer l'entrée du pays. Épaminondas vit bien qu'il seroit difficile de forcer des gens si déterminés, en ne les attaquant que par un seul endroit; il partagea donc son armée en quatre corps, qui prirent des routes différentes: le premier, composé des Béotiens, suivit le chemin de Sellasie; les Argiens, qui formoient le second, s'avancèrent du côté de Tégée; le troisième, qui comprenoit les Arcadiens, & qui étoit le plus nombreux, dirigea sa marche vers le canton appelé *Scirite*, défendu par un Capitaine plein de valeur & de capacité, dont le nom étoit Ischolas. Cet habile Officier conçut un dessein héroïque, & digne d'être transmis à la postérité. Il étoit bien résolu à défendre son poste jusqu'au dernier soupir; mais il ne pouvoit se dissimuler qu'il faudroit à la fin succomber sous le nombre des ennemis, & il savoit que dans l'état d'épuisement où étoit sa patrie, ce seroit lui rendre un service essentiel que de conserver de braves soldats, qui pouvoient la servir utilement. Son intelligence & sa bravoure lui fournirent les moyens de remplir ces deux objets: il renvoya toute la jeunesse qui servoit dans son corps, & ne retint que les soldats les plus vieux, avec lesquels il défendit vaillamment le passage, & causa, par l'opiniâtreté de sa résistance, une perte considérable aux ennemis; après quoi se voyant enveloppé de toutes parts, il aima mieux périr les armes à la main que de parler de se rendre; il fut tué avec tous ceux qui l'accompagnoient, renouvelant, par cette action éclatante, l'exemple mémorable qu'avoit donné Léonidas au passage des Thermopyles. Les Éléens composoient la quatrième division de l'armée d'Épaminondas; ils prirent leur route par les plaines, que les Lacédémoniens, faute de monde, n'étoient

pas en état de défendre, & se rendirent à Sellasie, où étoit le point de réunion. La jonction des quatre corps s'étant faite en ce lieu, toute l'armée s'avança vers Lacédémone. Avant que d'y arriver, il falloit traverser le fleuve Eurotas; ce passage étoit difficile, à cause de la rapidité du courant & de la profondeur de l'eau, que la saison de l'hiver, où l'on étoit alors, avoit considérablement augmentées. Les Lacédémoniens saisirent habilement cette occasion; ils s'avancèrent en bon ordre vers l'endroit où les ennemis étoient occupés à passer le fleuve, & tombant sur eux avec impétuosité, sans leur donner le temps de se reconnoître, ils en firent un grand carnage. La crainte d'être coupés les obligea de songer à la retraite; ils la firent à propos, & rentrèrent dans la ville après avoir donné des marques de la plus grande valeur. Épaminondas, maître du passage, marcha droit à Lacédémone: ses soldats s'avancèrent jusqu'au pied des murs, & tentèrent l'escalade; mais les Lacédémoniens, profitant de l'avantage du terrain, renversèrent tous ceux qui s'efforçoient de gagner le haut des remparts. Le courage des assaillans, loin de se ralentir, n'en devint que plus vif; & comme leur nombre augmentoit à chaque instant, la ville fut plus d'une fois sur le point d'être emportée d'assaut. Cependant une partie des plus braves ayant été tués, & le reste se trouvant hors de combat par leurs blessures, Épaminondas fit sonner la retraite. Pour en diminuer la honte, il mit toute son armée en bataille, & fit dire aux Lacédémoniens d'accepter le combat, ou de reconnoître leur infériorité. Ceux-ci, satisfaits d'avoir sauvé leur ville contre toute espérance, méprisèrent cette bravade, & se contentèrent de répondre qu'ils se réservoient pour une meilleure occasion. Épaminondas ayant perdu l'espoir de prendre Lacédémone, ravagea tous les environs, & ramena son armée en Arcadie, chargée d'un riche butin. De leur côté, les Arcadiens cherchèrent à se dédommager du mauvais succès de l'entreprise sur Lacédémone; *ils élurent pour chef Lycomède, le mirent à la tête de ceux que l'on nommoit* Ἐπίλεκτοι, *qui étoient au nombre de cinq mille, & allèrent faire le siége de Pallène de Laconie.* Ils la prirent d'assaut, & firent passer au fil de l'épée

Page 377.

la garnison, composée de plus de trois cents Lacédémoniens. Ἀριάδες δὲ Λυκομήδην στρατηγὸν προχειρισάμενοι, καὶ προσδόντες αὐτῷ τοὺς Ἐπιλέκτους ὀνομαζομένους, ὄντας πενταχιλίους, ἐστράτευσαν ἐπὶ Παλλήνην τῆς Λακωνικῆς. Il est évident que les deux passages que je viens de rapporter, où il est parlé de Lycomède & des soldats nommés Ἐπίλεκτοι, regardent le même Général & le même corps de troupes. Ce corps avoit un nom particulier; on ne peut en douter, après la précaution que prend Diodore de l'indiquer, en mettant καλουμένους dans le premier passage, προσκαλεῖν τοὺς καλουμένους Ἐπιλέκτους, & ὀνομαζομένους dans le second, προσδόντες αὐτῷ τοὺς Ἐπιλέκτους ὀνομαζομένους. Or le mot Ἐπίλεκτοι n'est point un nom appellatif, & ne peut servir à caractériser un corps particulier; il signifie en général des soldats choisis, une troupe d'élite: Diodore lui-même ne lui donne point d'autre signification. Je pourrois le prouver par un grand nombre de passages tirés de cet historien; mais je pense qu'il suffira d'en rapporter trois, qui se trouvent dans le même livre XV. On n'y verra ni καλούμενοι, ni ὀνομαζόμενοι, ni aucun autre adjectif équivalent, joint au mot Ἐπίλεκτοι.

Diodore, en parlant de la fameuse bataille de Leuctres, raconte comment Épaminondas sut, par son habileté, se procurer une victoire qu'il ne dut qu'à la supériorité de ses talens. Il choisit, dit-il, les plus braves de son armée, dont il fit un corps qu'il mit à l'aile qu'il commandoit en personne, avec laquelle il se proposoit d'enfoncer les Lacédémoniens. L'autre aile ne fut composée que de ses moindres troupes; elle eut ordre d'amuser seulement l'ennemi, & de ne se battre qu'en retraite. *C'est pourquoi ayant disposé sa phalange de biais, il résolut d'engager le combat avec l'aile où étoient placés ses soldats d'élite.* Διὸ καὶ λοξὴν ποιήσας τὴν φάλαγγα, τῷ τοὺς Ἐπιλέκτους ἔχοντι κέρατι ἔγνω κρίνειν τὴν μάχην. Lorsque les trompettes eurent donné le signal, les Lacédémoniens s'avancèrent en forme de croissant. L'aile des Thébains, qui n'étoit composée que des troupes les plus foibles, céda peu à peu, selon l'ordre qu'elle avoit reçu; l'autre, au contraire, doubla le pas, &

Page 370.

fondit avec impétuosité sur l'ennemi. D'abord le combat se maintint avec assez d'égalité de part & d'autre, & la victoire parut pendant quelque temps incertaine. A la fin les soldats d'Épaminondas l'emportèrent, autant par l'ordre dans lequel ils combattoient, que par leur bravoure. Les Lacédémoniens perdirent beaucoup de monde, & commencèrent à plier; *car ils ne pouvoient plus soutenir le poids de la valeur de ces troupes d'élite,* ὑ γὰ ὑπέμθνον ὑπενέγκη τὸ βάρος τῆς τῶν Ἐπιλέκτων ἀνδραγαθίας. Le courage de Cléombrote, roi de Lacédémone, & celui des soldats qui combattoient sous ses yeux, suspendoient encore la victoire; mais comme il s'exposoit sans ménagement, & qu'il animoit les siens par son exemple encore plus que par ses paroles, il tomba mort des blessures dont il étoit couvert. Les Lacédémoniens firent des efforts incroyables pour empêcher que l'ennemi ne restât maître de son corps : le combat recommença en cet endroit avec une nouvelle fureur; mais se trouvant sans chef, & pressés vivement par les Thébains, dont le courage ne faisoit qu'augmenter, ils commencèrent à perdre du terrain. Cependant ils parvinrent, par des efforts extraordinaires, à conserver le corps de leur Général; mais toute leur bravoure ne put empêcher la victoire de se déclarer pour l'ennemi; *car les soldats choisis d'Épaminondas les pressant avec une nouvelle ardeur,* τῶν γὰρ Ἐπιλέκτων ὑπερβαλλομένων τῇς ἀνδραγαθίας, ils furent forcés, après avoir donné des preuves d'un courage sans égal, d'abandonner le champ de bataille & de songer à la retraite. D'abord elle se fit en assez bon ordre, mais n'y ayant personne, depuis la mort du Roi, pour donner les ordres convenables, la déroute devint générale: les Thébains firent un carnage affreux, & remportèrent une victoire complète. *Page 371.*

Dans les trois passages que je viens de rapporter, le mot Ἐπίλεκτοι ne signifie, comme il est aisé de le voir, que des soldats d'élite en général, c'est-à-dire, ceux qu'Épaminondas choisit parmi les plus braves de son armée, & qu'il plaça du côté par lequel il comptoit faire son principal effort. Ce mot n'est accompagné d'aucun adjectif qui annonce une signification

particulière. On m'objectera peut-être que dans ces trois derniers passages, où le mot Ἐπίλεκτοι est seul, il s'agit des Thébains, au lieu que dans les deux autres, où il se trouve joint avec καλὸμνοι, ὀνομαζόμνοι, il est question des Arcadiens, & que ce terme pouvoit être consacré chez ces derniers pour désigner un corps de troupes particulier, tandis qu'il ne signifioit chez les autres que des soldats d'élite en général. Pour que cette difficulté méritât de faire impression, il faudroit qu'il fût prouvé, ou par quelque passage précis & non équivoque de Diodore, ou par le témoignage formel de quelque auteur digne de foi, qu'effectivement il existoit chez les Arcadiens un corps de troupes qui s'appeloit Ἐπίλεκτοι; mais quelques recherches que j'aie faites à ce sujet, il ne m'a pas été possible de découvrir, & je ne crois pas qu'on découvre jamais rien qui autorise ce sentiment: au lieu qu'Hésychius nous apprend expressément qu'il y avoit, chez les Arcadiens, un corps de troupes particulier que l'on nommoit Ἐπαρόητοι; la même chose est prouvée par plusieurs passages de Xénophon, où j'ai fait voir que ce mot avoit dégénéré en celui d'Ἐπάεκτοι. Il est donc plus que vraisemblable que dans les deux endroits où Diodore indique, par les adjectifs καλὸμνοι, ονομαζόμνοι, qu'il parle d'un corps particulier chez les Arcadiens, cet historien avoit en vue les Éparoëtes, & qu'au lieu du mot Ἐπίλεκτοι il faut lire Ἐπαρόητοι.

Il paroît hors de doute que Diodore a dû faire mention de ce corps; en voici la preuve. Diodore avoit lû l'histoire d'Éphorus de Cumes; on ne peut en douter, puisqu'il la cite souvent, & qu'il nous apprend qu'elle finissoit au siége de
Page 468. Périnthe, fait par Philippe roi de Macédoine, père d'Alexandre le Grand, la quatrième année de la CIX.e Olympiade; qu'elle comprenoit l'histoire des guerres des Grecs & des Barbares pendant l'espace de sept cents cinquante ans, à compter du retour des Héraclides; qu'elle étoit composée de trente livres, à la tête de chacun desquels se trouvoit un avant-propos; & qu'à l'endroit où elle se terminoit, Dyillus d'Athènes commençoit le second livre de la sienne, qui alloit jusqu'à la mort de Philippe. Or il

eſt certain qu'Éphorus avoit parlé des Éparoëtes, Étienne de Byzance le dit expreſſément; & quoique ce Géographe ſe ſoit trompé dans l'idée qu'il s'en étoit formée d'après Xénophon, Androtion & Éphorus, comme je crois l'avoir ſuffiſamment prouvé par le récit de Xénophon même, ſon erreur à cet égard ne peut détruire le fait, & il n'eſt pas moins conſtant qu'Éphorus en avoit fait mention. Diodore devoit donc les connoître, au moins d'après cet hiſtorien : comment, en ce cas, n'en auroit-il point parlé dans les vingt livres qui nous reſtent de ſon hiſtoire, où il a eu aſſez fréquemment occaſion de traiter des guerres des Arcadiens? car l'on n'y trouve que ces deux endroits que l'on puiſſe raiſonnablement leur rapporter.

Je ne ſuis pas, au reſte, le ſeul qui ait penſé que Diodore doit avoir fait mention des Éparoëtes: on voit, par la note de M. de Valois ſur l'article Ἐπαρόντοι d'Héſychius, que cet habile Critique avoit eu la même idée; car il ne ſe contente pas de remarquer que Xénophon les appelle Éparites, *Xenophon* Ἐπαρίτας *appellat;* il ajoute, *& Diodorus Siculus, ni fallor.* Il eſt certain que le mot Ἐπάειτοι ne ſe trouve dans aucun endroit du texte de Diodore, tel que nous l'avons aujourd'hui; le fait étoit trop aiſé à vérifier, pour que M. de Valois pût s'y méprendre : ſon doute ne pouvoit donc être fondé que ſur ce qu'il croyoit avoir reconnu les Éparites dans Diodore, & je ne vois que les deux paſſages dont il s'agit, qui aient pu lui faire naître ce ſoupçon.

Voici encore une preuve que ces deux paſſages de Diodore regardent les Éparoëtes. Lycomède, général des Arcadiens, qui, à la tête de ce corps, bat, comme on l'a vu, les Lacédémoniens à Orchomène, & prend d'aſſaut la ville de Pallène, dont il fait paſſer la garniſon au fil de l'épée, paroît être le même que celui dont parle Xénophon dans le VIIe livre de l'hiſtoire grecque, aſſez près de l'endroit où il fait mention des Éparoëtes; car il dit, ainſi que Diodore, qu'il étoit Mantinéen, & il le repréſente comme un homme riche & puiſſant, qui jouiſſoit d'un grand crédit chez les Arcadiens: voici ſes termes. « Les Thébains & les autres peuples qui *Page 618.*

» avoient quitté l'alliance des Lacédémoniens, vivoient entre eux » dans la meilleure intelligence; ils exécutoient d'un commun » accord tous leurs projets, & les Thébains étoient toujours à » la tête. Mais Lycomède de Mantinée, homme distingué par » sa naissance autant que par ses richesses, & qui d'ailleurs étoit » d'un caractère extrêmement ambitieux, échauffa l'esprit des » Arcadiens, en leur représentant qu'ils étoient les seuls naturels » du Péloponèse, que les autres ne pouvoient être regardés que » comme des étrangers qui étoient venus s'y habituer; que la » nation des Arcadiens étoit la plus nombreuse, la plus robuste » & la plus vaillante de toute la Grèce; il en apportoit pour » preuve la préférence qu'on leur donnoit, quand on avoit besoin » de troupes auxiliaires: à ces raisons il ajoutoit encore que sans » eux jamais les Lacédémoniens n'auroient osé attaquer Athènes, » ni les Thébains Lacédémone. C'est pourquoi, leur disoit-il, » si vous êtes sages, cessez de vous attacher aux Thébains, à moins » qu'ils ne consentent à partager le commandement avec vous; » autrement, vous en serez traités comme vous l'avez été par » les Lacédémoniens, qui seuls ont recueilli tout le fruit de leur » union avec vous, sans que jamais il vous en soit revenu aucun avantage.» Ces discours, qui flattoient les Arcadiens, leur rendoient Lycomède extrêmement cher, & le faisoient regarder comme le premier homme de la Nation. Xénophon parle encore du même Lycomède dans deux autres endroits de ce VIIe livre, & le représente toujours comme un homme qui avoit la plus grande autorité parmi les Arcadiens. On ne peut donc disconvenir que ce ne soit le même que Diodore dit avoir commandé le corps particulier des Arcadiens à la bataille d'Orchomène & au siége de Pallène, qu'il emporta d'assaut. Il est d'autant moins permis d'en douter, que dans le même livre, Xénophon parle aussi de l'expédition des Arcadiens contre ceux de Pallène, mais sans entrer dans aucun détail; de même qu'en racontant quelques actions des Éparoëtes, il a négligé de nous apprendre expressément ce qu'ils étoient, n'ayant dit que ce qu'il falloit pour le laisser entrevoir aux lecteurs attentifs, mais pas assez pour empêcher les autres de s'y

Pages 622 & 635.

Page 636.

s'y tromper, comme il eſt arrivé à Étienne de Byzance. Ceux qui connoiſſent l'hiſtoire grecque de Xénophon, n'en ſeront pas ſurpris; ils ſavent que dans un intervalle d'à peu près quarante-huit ans, depuis le retour d'Alcibiade dans l'Attique juſqu'à la bataille de Mantinée, elle contient beaucoup de faits dont l'ordre chronologique n'eſt pas toujours exact, & très-peu de détails. Continuateur de l'hiſtoire de Thucydide, qu'il a eu la gloire peu commune de publier, quoiqu'il fût en ſon pouvoir de la ſupprimer, ainſi que nous l'apprend Diogène Laërce, Xénophon paroît avoir eu en vue de ſe conformer au dernier livre, qui n'ayant pas reçu la dernière main, nous préſente plutôt des matériaux pour l'hiſtoire, qu'une hiſtoire en forme. Il eſt aſſez vraiſemblable qu'en raſſemblant ainſi les ſiens, Xénophon avoit deſſein de les employer enſuite avec plus d'ordre & d'étendue.

T. I, p. 114, édit. d'Amſterd. 1692, in-4.°

Quoi qu'il en ſoit, Lycomède de Mantinée, homme très-riche & très-puiſſant parmi les Arcadiens, ſelon Xénophon, paroiſſant ne pas différer de celui que Diodore dit avoir commandé, dans deux occaſions, le corps de troupes qui avoit un nom particulier chez cette nation, comme l'annoncent les adjectifs καλάμβιοι, ὀνομαζόμβιοι, il eſt naturel d'en conclure que ce corps eſt le même que celui dont a parlé Xénophon, & qui, ſelon le témoignage formel d'Héſychius, portoit le nom d'Éparoëtes; autrement, il faudroit ſuppoſer qu'il y auroit eu, chez les Arcadiens, deux corps de troupes déſignés chacun par un nom particulier, dont l'un s'appeloit Ἐπαρόητοι, & l'autre Ἐπίλεκτοι, ou que les Éparoëtes portoient indifféremment les deux noms; ce qui eſt contre la vraiſemblance, & dénué de toute autorité. Il paroît donc hors de doute que dans les deux paſſages de Diodore dont il s'agit, Ἐπαρόητας doit être mis à la place d'Ἐπιλέκτας; & cette reſtitution nous apprendra que le corps des Éparoëtes étoit compoſé de cinq mille hommes.

Au reſte, la correction que je propoſe n'a rien qui choque la vraiſemblance. Ceux à qui l'uſage des manuſcrits eſt familier, ſavent que parmi les erreurs des copiſtes, une des principales

eſt d'avoir défiguré la plupart des noms propres: à la place de ceux qu'ils n'entendoient pas, ils n'ont preſque jamais manqué de ſubſtituer d'autres mots qui leur étoient plus connus; il ſuffiſoit qu'ils offriſſent un ſens, & qu'il y eût entre eux quelque reſſemblance. Mais cela eſt arrivé ſur-tout lorſque ces termes ſe ſont trouvés placés par haſard près les uns des autres. Or toutes ces conditions ſont ici raſſemblées: le mot Ἐπίλεκτοι, qui a une ſignification générale, devoit être beaucoup plus connu des copiſtes que celui d'Ἐπαρόντοι, dont la ſignification eſt particulière & l'uſage peu commun: il ſe rencontre en pluſieurs endroits, aſſez près des deux paſſages où je prétends que ce dernier devoit ſe trouver; il préſente un ſens, la différence qu'on remarque entre eux n'eſt pas extrême: il étoit donc très-naturel que les copiſtes ſubſtituaſſent Ἐπίλεκτοι à Ἐπαρόντοι, & je ne doute pas qu'en introduiſant ce changement, ils n'aient cru faire des merveilles, & rendre très-clairs deux endroits de Diodore, qui ne leur paroiſſoient inintelligibles que parce que le terme qui cauſoit l'obſcurité n'étoit pas commun, Héſychius étant le ſeul Grammairien, que je ſache, qui nous l'ait fait connoître.

Si les obſervations précédentes étoient juſtes, il en réſulteroit qu'il faut ſubſtituer, dans le texte de Xénophon, Ἐπαρόντοι à Ἐπάειτοι; que les Éparoëtes, dont parle cet hiſtorien, ne ſont pas un peuple d'Arcadie, comme le prétend Étienne de Byzance, mais un corps de troupes chez les Arcadiens; que le mot Ἐπαρόντοι doit auſſi être mis à la place du mot Ἐπίλεκτοι, dans les deux paſſages de Diodore que j'ai rapportés; enfin que d'après cette reſtitution, le corps des Éparoëtes étoit compoſé de cinq mille hommes, particularité qui ne ſe trouve ni dans Xénophon, ni dans Héſychius, & qui étoit inconnue juſqu'à préſent.

Mais les Éparoëtes formoient-ils un corps de cavalerie, ou un corps d'infanterie? c'eſt encore une particularité qui n'a pas été connue juſqu'ici, & que Xénophon, Diodore de Sicile, ainſi qu'Héſychius, ont négligé de nous apprendre. Il paroît cependant qu'un lecteur attentif peut découvrir dans leurs

ouvrages de quoi se convaincre que c'étoit un corps d'infanterie. Faisons d'abord observer que dans le temps de la plus grande puissance d'Athènes, de Lacédémone & de Thèbes, il y avoit peu de cavalerie, dans les armées grecques, à proportion de l'infanterie. En général, les Grecs paroissoient plutôt nés pour combattre de pied-ferme : cette disposition étoit vraisemblablement produite, ou du moins considérablement augmentée, par les exercices du corps, auxquels ils s'adonnoient dès leur jeunesse, & sur-tout par celui de la lutte; les Thessaliens & les Étoliens étoient les seuls peuples de la Grèce qui préférassent le service de la cavalerie. Est-il donc vraisemblable que les Arcadiens aient entretenu continuellement un corps de cavalerie, composé de cinq mille hommes, en paix comme en guerre?

L'expression dont se sert Hésychius, pour caractériser les Éparoëtes, doit aussi nous faire croire que c'étoit un corps d'infanterie, Ἐπαρόητοι, τάγμα Ἀρχαδικόν. Je sais que la signification du mot τάγμα est des plus équivoques; qu'il indique également une troupe quelconque, soit de cavalerie, soit d'infanterie, quelquefois même l'armée entière; mais je crois avoir remarqué que jamais il n'a cette dernière signification, que lorsqu'elle est suffisamment annoncée par ce qui précède; que jamais il ne désigne de la cavalerie, à moins que l'adjectif ἱππικὸν, ou l'équivalent, n'y soit joint; & que quand il se trouve isolé, comme dans ce passage d'Hésychius, alors il indique toujours un corps d'infanterie, quel qu'il soit. Si cette observation étoit aussi vraie que j'ai lieu de le croire, il n'en faudroit pas davantage pour décider que les Éparoëtes étoient un corps d'infanterie; mais comme elle pourroit n'être pas également certaine aux yeux de tout le monde, voici une autre preuve, qui paroîtra peut-être plus convaincante. Nous avons vu que lorsque les Lacédémoniens, conduits par Archidamus, vinrent pour forcer les lignes des Arcadiens & leur faire lever le siége de Cromne, les Peltastes, qui étoient à la tête des troupes commandées pour l'attaque, apercevant les Éparoëtes en bataille hors des retranchemens, allèrent fondre sur eux. Nous savons que les Peltastes étoient un corps d'infanterie qui tenoit le

milieu entre les Hoplites, ou l'infanterie armée de pied en cap, & les Pſiles, ou l'infanterie armée à la légère : leurs armes étoient une pique beaucoup moins longue que celle des Hoplites, & un bouclier léger appelé πέλτη, d'où venoit leur nom. Si les Éparoëtes euſſent compoſé un corps de cavalerie, comment les Peltaſtes auroient-ils été, je ne dirai pas aſſez hardis, mais aſſez imprudens pour aller les attaquer? Il y a des exemples, il eſt vrai, qui prouvent que dans les cas de néceſſité l'infanterie s'eſt défendue contre la cavalerie, quelquefois même avec ſuccès; mais on n'en trouvera pas beaucoup qui faſſent voir que la meilleure infanterie ait oſé aller attaquer d'elle-même un corps de cavalerie auſſi formidable que l'auroit été celui des Éparoëtes. A la vérité, Xénophon ajoute que ces Peltaſtes étoient ſoutenus par quelque cavalerie, mais il paroît qu'elle n'étoit là que pour leur donner le temps de ſe rallier en cas de beſoin, & l'on ne voit pas qu'elle ait été d'aucune utilité dans cette occaſion.

Ælien, p. 14, édition d'Elzév. 1613, in-4.°

La queſtion ſeroit décidée, ſi l'on admettoit la reſtitution que je propoſe, dans les deux paſſages de Diodore de Sicile que j'ai rapportés plus haut, & ſi l'on convenoit avec moi qu'ils regardent les Éparoëtes. Le premier nous apprend, comme on l'a vu, que Lycomède de Mantinée, général des Arcadiens, s'étant mis à la tête de ceux que l'on appeloit Ἐπίλεκτοι, qui formoient un corps de cinq mille hommes, vint à Orchomène. Les Lacédémoniens ayant fait ſortir leurs troupes de la ville, il y eut entre eux un combat très-vif, dans lequel le général des Lacédémoniens périt, avec deux cents hommes. On ne voit point qu'il y ait eu aucune troupe de cavalerie dans cette occaſion, & il paroît que ce ne fut de part & d'autre qu'une affaire d'infanterie. Le ſecond paſſage eſt encore plus déciſif: nous y avons vu que les Arcadiens ayant élu Lycomède pour Général, & l'ayant mis à la tête de ceux que l'on appeloit Ἐπίλεκτοι, qui compoſoient un corps de cinq mille hommes, allèrent mettre le ſiége devant Pallène de Laconie; qu'ils prirent cette ville d'aſſaut, & firent paſſer au fil de l'épée la garniſon Lacédémonienne, compoſée de plus de trois cents hommes;

qu'ils réduisirent les habitans en esclavage, & ravagèrent tout le pays, après quoi ils rentrèrent chez eux, avant l'arrivée du secours envoyé par les Lacédémoniens. Pourra-t-on jamais se persuader que les Arcadiens aient envoyé un corps de cavalerie pour assiéger une ville? ou seroit-il vraisemblable que l'ayant envoyé, cette cavalerie eût pris la ville d'assaut? Il ne faut pas avoir une grande connoissance de la tactique, pour sentir l'absurdité de cette opinion. Il paroît donc que l'on peut avancer, sans crainte de se tromper, que les Éparoëtes étoient un corps d'infanterie.

Il resteroit encore à parler de l'étymologie de ce mot; mais je suis obligé d'avouer qu'après toutes les recherches que j'ai faites pour la découvrir, il ne m'a pas été possible de trouver rien de positif à cet égard. S'il étoit permis, au défaut d'autorités & de preuves authentiques, de proposer des conjectures, je dirois que les Éparoëtes étant, comme nous l'avons vu, un corps de troupes distingué par la valeur; & les meilleurs soldats se prenant ordinairement parmi les gens de la campagne, qui, fortifiés par le travail, endurcis par la fatigue, accoutumés à mener une vie frugale & à souffrir les injures du temps, ont toutes les qualités nécessaires pour former en peu de temps d'excellens soldats; on pourroit croire qu'ils auroient pris de-là leur nom, & que le mot Ἐπαρόϊτοι seroit composé de ἐπὶ & de ἀρόω, labourer, ἀρότης, laboureur, d'où l'on aura fait Ἐπαρόϊτος. Mais, en fait d'étymologies, il faut éviter avec soin de se livrer trop facilement aux conjectures, source féconde des plus grandes absurdités.

RECHERCHES SUR LA FAMILLE DE GALLIEN.

Par M. DE BREQUIGNY.

Lû le 26 Juin 1761.

L'EMPIRE Romain ravagé dans toute l'étendue de ſes frontières, ſes provinces déchirées par les armées qui devoient les protéger, toutes ſes parties démembrées par une foule de tyrans qui ſe les arrachoient, ſa capitale enfin livrée à toutes les horreurs d'une peſte de douze ans; voilà l'affreux tableau que nous offre le règne de Gallien.

Rien ne le peint mieux, ſelon moi, que l'étrange confuſion qui ſe trouve dans l'hiſtoire de ce Prince malheureux. Ce n'eſt que ſous un règne où l'État entier ſe boulverſe, que des hiſtoriens contemporains peuvent confondre la femme de leur Souverain avec ſa concubine; ignorer ſi le frère de leur Empereur a été Empereur lui-même, s'il a été Céſar, ou s'il eſt reſté dans le rang de ſimple ſujet.

Trebell. Poll. & les Écrivains qu'il cite.

Les monumens qui devroient nous tirer de ces incertitudes, ſervent encore à les redoubler. Pluſieurs médailles nomment Auguſte, pendant ſa vie, l'un des fils de Gallien, & quantité d'autres le réduiſent, après ſa mort, au ſeul titre de Céſar. La reſſemblance des noms met le comble aux embarras où ces contradictions nous jettent. Le ſeul nom de Valérien ſert ſouvent à déſigner également le père, le frère & le fils aîné de Gallien.

Les écrivains modernes, errans au milieu de ces ténèbres, n'ont pu juſqu'ici répandre que des lueurs, preſque toujours foibles & incertaines. Sans entrer dans le détail de leurs efforts, tâchons d'ajouter à leurs ſuccès, & de tirer, ſoit des médailles expliquées par l'hiſtoire, ſoit de l'hiſtoire rectifiée par les médailles, des notions ſur la famille de Gallien, plus diſtinctes & plus ſûres que celles qu'on a eues juſqu'à préſent.

Tome XXXII p. 262.

Gallien eut une femme, une concubine, deux fils, deux filles & pluſieurs frères. Sa femme ſe nommoit non pas ſeulement *Cornelia Salonina*, comme on l'a cru communément; mais *Publia Licinia Julia Cornelia Salonina.* Nous la voyons, avec les noms de *Julia Cornelia*, ſur deux médailles d'Antioche de Carie & une d'Aphrodiſée, qui ſe trouvent dans le riche cabinet de M. Pellerin[a]; & avec les noms de *Publia Licinia Cornelia* ſur une médaille d'Aphrodiſée, & ſur une autre de Bargaſa, toutes deux du même cabinet[b]. Aucune de ces cinq médailles n'a été publiée juſqu'ici. La plupart de ces noms, elle les avoit pris probablement lorſqu'elle avoit épouſé Gallien. Quelques médailles grecques, connues depuis long-temps, lui donnent de plus le nom de Χρυσογόνη; ce qui a fait croire, avec aſſez de fondement, qu'elle étoit Grecque d'origine, & que, lorſqu'elle épouſa Gallien, elle adopta les noms Romains que nous venons de rapporter. Béger regarde le nom de Χρυσογόνη comme un ſurnom, & ſuppoſe qu'il fait alluſion au croiſſant qui termine ſouvent le buſte de Salonine, ou au type de Diane, qui occupe les revers où cette Princeſſe porte le nom de Χρυσογόνη; mais cette explication a quelque choſe de trop ſubtil. D'ailleurs, le nom de Χρυσογόνη eſt donné à Salonine avec toutes ſortes de revers, & ſouvent ſans que ſon buſte ſoit terminé par un croiſſant; ainſi la conjecture de Béger ne peut ſe ſoutenir à aucuns égards.

[a] MÉD. I, II.

[b] MÉD. III & IV.

Beger, theſ. Brandeburg. & apud Bandur. tom. I, p. 247, not. t.

Gallien avoit épouſé Salonine pluſieurs années avant que de parvenir à l'Empire; car elle lui avoit donné un fils qui fut tué en 259, âgé d'environ quinze ans, comme je l'ai prouvé dans une diſſertation *(a)* ſur Poſtume. Ce fils étoit donc né vers l'an 244; Gallien avoit donc épouſé Salonine au moins dix ans avant d'être Empereur, puiſqu'il ne le fut qu'en 253.

M. de Tillemont, & après lui l'auteur de l'hiſtoire des Empereurs, ſe trompent donc, quand ils ſuppoſent que Gallien parvint à l'empire à l'âge de dix-huit ou vingt ans; car il réſulteroit de-là qu'il ſe ſeroit marié à huit ou dix. Mais nous

Tillem. t. VI, p. 517. Crévier, t. X, p. 322.

(a) Cette Diſſertation eſt imprimée dans le XXX.e volume de ces Mémoires, *p. 338.*

savons d'ailleurs qu'il avoit trente-cinq ans lorsqu'il fut nommé Auguste, puisque, selon ses médailles, il régna au moins quinze ans *(b)*, & que, selon les historiens, il en vécut au moins cinquante; ainsi il en avoit environ vingt-cinq quand il épousa Salonine.

Victor. epist.

Elle n'avoit qu'un fils lorsque son mari fut associé à l'Empire; car nous avons quantité de médailles frappées en l'honneur de la maternité de cette Princesse, & nous en trouvons sur lesquelles elle n'est représentée qu'avec un seul enfant. Or il paroît que le nombre des enfans est d'ordinaire marqué sur les médailles destinées à célébrer la fécondité des Impératrices; ainsi nous en trouvons quelquefois deux sur les médailles de Salonine, quelquefois trois, & enfin jusqu'à quatre *(c)*. Nous savons, en effet, que Salonine eut un fils aîné, nommé *Publius-Cornelius-Licinius-Saloninus-Valerianus*, qui est celui dont nous venons de parler; un second, nommé *Quintus-Julius-Saloninus-Gallienus*, & une fille nommée *Julia*. Cela résulte soit des médailles, soit des inscriptions que nous citerons dans la suite. Quant au quatrième enfant, c'étoit encore une fille, qui se nommoit *Galla*, comme nous le dirons bientôt.

Voyez les dans Banduri, avec la légende fecunditas aug.

Ibid.

Mus. Farnese, t. VIII, tab. IX, areus maj. mod.

Il y avoit environ quinze ans que Salonine étoit femme de Gallien, lorsque la politique alla lui chercher une rivale à la cour d'un roi des Marcomans. Gallien, accablé de tous côtés par les incursions des barbares, ou par les révoltes de ses sujets, fut forcé de faire la paix avec ce Prince, qui avoit pénétré fort avant dans l'Empire. Il seroit difficile de fixer avec précision la date du traité; ce fut probablement peu avant la captivité de Valérien. Par ce traité, il fut convenu que

(b) Nous en avons d'égyptiennes, datées de la seizième année de son règne; & de latines, de la seizième année de sa puissance Tribunitienne.

(c) Il faut remarquer que les médailles de Salonine, où l'on voit trois ou quatre enfans, n'ont pas pour légende *fecunditas*, mais *pietas aug.* ce qui peut marquer quelque établissement fait par l'Impératrice en faveur des enfans. Mais puisque nous trouvons en effet quatre enfans de cette Impératrice, rien n'empêche que l'on n'interprète cette légende de son amour pour ses enfans.

Gallien

Gallien épouſeroit Pipa ou Pipara, fille du roi barbare: elle étoit belle, & Gallien s'y attacha; mais il ne la regarda jamais que comme une femme du ſecond ordre, &, de l'aveu des hiſtoriens, l'eſpèce de mariage qu'il contracta avec elle, pour accomplir le traité, ne paſſa jamais à Rome pour un mariage légitime *(d)*. *Uterque Victor & Trebell.*

Après ce que nous venons de dire, il n'eſt plus poſſible de confondre enſemble Salonine & Pipara, comme l'ont fait Saumaiſe[a] & Caſaubon[b], & même quelques antiquaires[c], ſur la foi de Trebellius. Cet hiſtorien, à la vérité, les confond toutes deux lorſqu'il s'exprime ainſi: *Salonina..... quam is perdite dilexerit, Piparam nomine, Barbaram regis filiam (e).* Mais les deux Victor les diſtinguent, & ce ſeroit bien ſe méprendre que de vouloir, avec Saumaiſe, réformer leur texte ſur celui de Trebellius, qui auroit plutôt beſoin d'être rectifié lui-même.

[a] *Salmaſ. in Trebell. p. 296, col. 2.*
[b] *Caſaub. in Trebell. p. 11, col. 2.*
[c] *Angellon. & alii plures. Salmaſ. ubi ſup.*

Il eſt conſtant que Pipara n'eſt point Salonine; car celle-ci étoit femme de Gallien long-temps avant qu'il fût Empereur, & Pipara ne la devint qu'après, puiſque ce ne fut que comme Empereur qu'il s'obligea de l'épouſer. Il eſt conſtant que Pipara ne fut point femme légitime de Gallien; car Salonine vécut auſſi long-temps que ſon mari, & elle ne fut point répudiée. Elle vécut auſſi long-temps que Gallien; car ce Prince régna quinze ans, & nous avons des médailles[d] de Salonine datées de chacune de ces quinze années. Elle ne fut point répudiée; car nous apprenons de Zonare[e] qu'elle étoit au camp, ſous Milan, dans la même campagne où Gallien fut tué, & que, très-peu de jours avant l'aſſaſſinat de ce Prince, elle avoit couru riſque d'être enlevée, dans la tente même de l'Empereur ſon époux. Au reſte, je n'ignore pas que Triſtan, Tillemont & quelques autres ont fort bien diſtingué Salonine de Pipara; mais je crois avoir ajouté à leurs preuves.

[d] *On les peut voir dans Banduri.*
[e] *Zon. t. I, pag. 633.*

Triſtan, t. III, Comm. XXII. Till. hiſt. des Emper. t. III. Valer. note VI.

(d) Concubinæ quam per pactionem à patre, Marcomannorum rege, matrimonii ſpecie ſuſceperat Pipam nomine. Vict. epit.

(e) Il y a évidemment faute dans ce texte de Trebellius *(p. 184)*; je lirois volontiers (comme dans le manuſcrit Pal. cité par Caſaubon) *quamvis*, au lieu de *quam is*.

Je penſe avoit ſuffiſamment éclairci ce qui regarde cette Princeſſe: paſſons à ce qui concerne ſes enfans.

II. L'aîné avoit beaucoup de noms différens; on en trouve la plus grande partie dans cette inſcription, qui juſtifie en même temps qu'il étoit fils de Gallien & de Salonine: P. LICINIO. SALONIN. VALERIANO NOB. CAES. PRIN. IVVEN. VALERIANI. AVG. NEPOTI GALLIENI ET SALONINAE. AVG. FILIO MATER PIENTISSIMA. Une de ſes médailles de bronze, citée par Mezzabarbe, & ſur laquelle tous ſes noms ſont raſſemblés *(f)*, prouve qu'il s'appeloit auſſi *Cornelius*. Les modernes le déſignent d'ordinaire ſous le nom de Salonin: mais ſouvent, ſur ſes médailles & même à la tête des loix où ſon nom ſe trouve employé, il eſt appelé du ſeul nom de Valérien; ce qui expoſe quelquefois à le confondre avec ſon grand-père & ſon oncle, qui portoient auſſi ce même nom. Mais ce qui embarraſſe bien davantage, c'eſt la contradiction qui ſemble ſe trouver entre les monumens qui donnent à ce Prince le titre d'Auguſte durant ſa vie[a], & ceux qui ne lui donnent que le titre de Céſar, même après ſa mort. Le P. Banduri a trouvé cette contradiction ſi forte, qu'il l'a citée comme un exemple de celles qu'il n'eſt pas poſſible de concilier *(g)*; nous oſons cependant l'entreprendre.

Grut. Inſcr. p. 275.

[a] MÉD. V.

Les Hiſtoriens[b] nous apprennent que Salonin fut fait Céſar auſſitôt que ſon père fut aſſocié à l'Empire, par conſéquent en 253[c]. Vers l'an 257, Gallien le mena à l'armée du Rhin: bientôt Gallien fut appelé ailleurs par des affaires plus preſſantes; il partit laiſſant ſon fils entre les mains de Sylvanus, & l'armée aux ordres de Poſtume[d], mais ſous le commandement du jeune Prince. Poſtume mécontent de ſe trouver par-là ſubordonné en quelque ſorte à Sylvanus, fit révolter l'armée. Salonin s'enferma dans Cologne, où il fut forcé & mis à mort.

[b] *Treb. p. 185. Zoſim. p. 21. Zonar. tom. I, p. 631 & ſeq.*

[c] *J'ai établi ces dates dans ma Diſſ. ſur Poſtume.*

[d] *V. ma Diſſert. ſur Poſtume.*

(f) Ils ſont écrits dans cet ordre, *Publius - Licinius - Cornelius - Saloninus, Valerianus.*

(g) Ut de eo nulla vis ingenii certâ quâdam ratione explicare poſſe videatur. Band. t. I, præf. Vid. quoque Pagum, tom. I, Annal. p. 274.

Le Père Banduri a cru que quelques Monétaires mal instruits ayant su que Salonin étoit resté sur le Rhin pour y commander, avoient supposé qu'il avoit été nommé Auguste, & sur cette supposition lui avoient donné ce titre sur ses médailles, conjecture peu recevable; car on sait que les Monétaires n'étoient point les maîtres des types & des légendes des monnoies qu'ils fabriquoient; ils recevoient à cet égard les ordres d'un des premiers Officiers de l'Empire, qui étoit à la tête des finances *(h)*, & cet Officier ne pouvoit assurément se méprendre sur le titre des Empereurs. *T. I. Numis. præf.*

Il ne falloit donc pas craindre d'assurer que Gallien avoit en effet nommé Auguste, son fils Salonin, avant de quitter les Gaules, peut-être pour imposer davantage, soit aux Germains, soit à ses soldats & à Postume même; mais il falloit dire en même temps que cette nomination n'étoit pas suffisante pour rendre authentique par tout l'Empire l'association de Salonin. Expliquons ceci plus au long.

Personne n'ignore que les provinces de l'Empire, depuis sa naissance, étoient divisées en deux classes, relativement à l'administration; les unes dépendoient directement du Sénat, & les autres de l'Empereur. Le Ministre ou Intendant des finances qui avoit les monnoies dans son département, pouvoit bien envoyer aux Monétaires des provinces gouvernées spécialement par l'Empereur, l'ordre de donner le titre d'Auguste à la personne que l'Empereur en décoroit, sans attendre que le Sénat en eût enregistré l'acte; mais dans les provinces qui dépendoient spécialement du Sénat, les Monétaires ne pouvoient qualifier du titre d'Auguste celui à qui ce titre n'avoit point été déféré par le Sénat. Ce n'étoit qu'une simple formalité; mais le Sénat étoit *Dio Cass. lib. LIII, p. 576 & seq.*

(h) Il changea plusieurs fois de nom; du temps de Gallien il s'appeloit *Præfectus ærarii:* depuis, il porta le titre de *Comes sacrarum largitionum.* Dans les lettres qui lui étoient adressées, pour le commettre à cet office, le Prince s'exprimoit ainsi: *Ut figurâ vultûs nostri metallis usualibus imprimatur; monetamque facis de nostris temporibus futura sæcula commonere.* Cassiod. Variar. VI, 7. Voy. aussi la Notice de l'Emp. & le Comment. de Pancir. *Gutherius, de Officiis domûs Aug.* dans le rec. de Sallengre, t. III. &c.

d'autant plus jaloux de ces formes, qu'elles lui retraçoient du moins l'ombre des droits qu'il n'avoit plus.

Gallien occupé en Pannonie contre Ingenuus, qui l'avoit forcé de quitter bruſquement le Rhin, avoit ſans doute différé juſqu'à ſon retour à Rome le ſoin de faire ratifier par le Sénat l'aſſociation de ſon fils, & avant qu'il pût y revenir, ce fils avoit péri comme je l'ai dit. Cette ſuppoſition ſi ſimple & ſi naturelle concilie avec la plus grande facilité la contradiction apparente des médailles, qui donnent à Salonin le titre d'Auguſte, avec celles qui ſemblent prouver qu'il ne le porta jamais.

Dio Caſſ. ubi ſuprà.

En effet, l'Égypte & la Gaule dépendoient directement de l'Empereur, & c'eſt ſur les médailles frappées dans ces deux provinces que nous voyons Salonin porter le titre d'Auguſte *(i)*.

Numiſm. t. 1, p. 264.

Nous avons beaucoup de médailles Égyptiennes de Salonin; toutes lui donnent le titre d'Auguſte, trois ſont datées de l'an 4, c'eſt-à-dire de la quatrième année du règne de Gallien, qui concourt avec l'an de J. C. 257; elles ſont connues & rapportées par Banduri; nous en avons d'autres avec les dates de l'an 5, de l'an 6 & de l'an 7, qui n'ont point été publiées, mais qui ſe trouvent dans pluſieurs cabinets. M. l'abbé Belley m'a communiqué les deſcriptions de ces diverſes médailles; je les ai

(i) Nous ne diſſimulerons pas que nous avons vu, dans le cabinet de M. Pellerin, deux médailles de grand bronze, toutes deux de la ville de Colybraſſes en Pamphylie, qui donnent à Salonin le titre d'Auguſte; car elles portent la tête de Salonin nue, & on lit autour, ΠΟΥ. ΑΙΚ. ΚΟΡ. ΟΥΑΑΕΡΙΑΝΟC. ΚΑΙ. CEB. Or on convient que Publius-Licinius-Cornelius-Valerianus eſt Salonin. Il y en a d'ailleurs une de Sidé, auſſi dans la Pamphylie, ci-devant dans le cabinet de Beauvau, aujourd'hui dans le cabinet du Roi, qui repréſente de même la tête de Salonin nue, avec la légende ΠΟ. ΑΙ. ΚΟΡ. ΟΥΑΑΕΡΙΑΝΟC. ΚΑΙ. CEB. Mais la Pamphylie avoit été long-temps de la dépendance des Empereurs, & ſi Hadrien l'avoit cédée au Sénat pour la Bythinie, comme le dit Dion Caſſius *(Excerpt. Valeſ. p. 714)*, peut-être ne doit-on entendre cette ceſſion que de la partie occidentale, la Pamphylie étant diviſée en deux portions; & ce qui ſemble autoriſer la conjecture que la portion orientale étoit demeurée dans le département des Empereurs, c'eſt que la ville de Colybraſſes, qui ſe trouvoit dans cette portion, eſt ſuppoſée, par Ptolémée, faire partie de la Cilicie montagneuſe, qui effectivement dépendit toujours de l'Empereur.

vues toutes dans le cabinet de M. Pellerin[a], & M. le Beau m'en a confié une datée de l'an 7[b]; elle porte d'un côté la tête de Salonin, avec la légende ΠΟ LIK KOρ CA ΥALEPIANOC *(sic)* K CEB; c'eſt ainſi qu'il faut lire cette légende, un peu altérée ſur cette médaille, mais très-diſtincte ſur une médaille abſolument ſemblable du cabinet de M. Pellerin. Le type du revers eſt un aigle, les ailes à demi ouvertes, dont le bec tourné de droite à gauche porte une couronne, & qui tient la foudre dans ſes ſerres; dans le champ on lit L. Z. *anno ſeptimo.*

[a] MÉD. VI, VII.
[b] MÉD. VIII.

Il réſulte donc de ces dates, que Salonin étoit Auguſte l'an 4 du règne de Gallien; c'eſt en effet préciſément l'année où Gallien nomma ſon fils Auguſte, lorſqu'il le laiſſa ſur le Rhin en 257. La révolte de Poſtume arriva en 258. Le jeune Prince réfugié dans Cologne y tint juſqu'en 259, puiſque nous avons de ſes médailles datées de l'an VII, & il n'y a rien dans cette ſuppoſition qui ne s'accorde parfaitement avec l'hiſtoire.

Voy. ma Diſſert. ſur Poſtume.

J'explique les dates de ces médailles par les années du règne de Gallien; car on ne peut pas dire que ces dates doivent s'entendre des années du règne de Salonin, qu'on ne peut ſuppoſer avoir régné ſept ans. L'aſſociation de ce jeune Prince n'étant point confirmée par le Sénat, ne faiſoit point encore époque dans l'Empire, & par conſéquent les Monétaires d'Égypte ſe conformant pour la date de leurs médailles aux époques reçues, continuoient d'employer les années de Gallien ſur les médailles mêmes de Salonin. D'ailleurs il eſt certain que lorſque le père avoit aſſocié ſon fils, les années qui ſe marquoient ſur les médailles de l'un & de l'autre Empereur, étoient toujours celles du règne du père.

Il ne nous reſte que trois médailles latines de Salonin avec le titre d'Auguſte, l'une d'argent pur, l'autre de moyen bronze, & la troiſième de petit bronze; la première très-rare & juſqu'ici inconnue, eſt depuis quelque temps dans le cabinet de M. Pellerin[c], les deux autres ſont citées par Banduri.

[c] MÉD. V.

C'eſt l'opinion commune des Antiquaires, & M. le Baron

V. ſes Remarq. ſur le P. Jobert.

de la Baſtie l'a confirmée par diverſes preuves, que les Empereurs avoient le droit de diſpoſer de tout ce qui concernoit la fabrication des eſpèces d'or & d'argent, & que le Sénat étoit reſté maître de la monnoie de bronze; il n'eſt donc pas ſurprenant que l'on trouve une médaille d'argent ſur laquelle on donne à Salonin le titre d'Auguſte, & dès-lors je ſuis diſpenſé d'examiner le lieu où elle a été fabriquée.

Il n'en eſt pas de même des médailles de bronze; elles ſe frappoient par l'ordre du Sénat, ſoit dans les provinces de ſon département, ſoit à Rome; mais la médaille de moyen bronze qui donne le titre d'Auguſte à Salonin, n'a point été frappée dans un lieu qui dépendît du Sénat; elle eſt manifeſtement Gauloiſe & frappée à Trèves, comme nous l'apprennent ces lettres S. M. T. S. *(k)* Or il eſt très-naturel que dans les Gaules, province du département de l'Empereur, province dans laquelle Salonin avoit été créé Auguſte, province que ce Prince ne quitta plus depuis qu'il eut pris ce titre juſqu'à ſa mort, Salonin ait pris ce titre, même ſur les médailles qu'il fit frapper. Je ne puis prononcer auſſi poſitivement ſur la médaille de petit bronze, parce que le Père Banduri qui l'a citée ne donne aucun caractère qui puiſſe en déterminer la fabrique; mais on ſe perſuadera aiſément qu'elle eſt auſſi de fabrique gauloiſe, dès qu'on n'aura pas de raiſons qui démontrent le contraire; & l'on ſait que le petit bronze, comme l'a remarqué M. de la Baſtie, fut preſque toujours, depuis Trajan Dèce, frappé hors de Rome & ſans l'intervention du Sénat.

T. 1, p. 265.

Après la mort de Salonin, Gallien ſon père le fit mettre au rang des Dieux. C'étoit par un décret du Sénat que l'apothéoſe étoit décernée *(l)*, & le Sénat qui n'avoit point ratifié l'aſſociation de Salonin, ne pouvoit dans le décret de ſon apothéoſe lui donner d'autre titre que celui de Céſar. Il n'eſt donc point ſurprenant que ſur les médailles frappées pour l'apothéoſe

Jureus, in Prud. p. 105.

(k) J'explique ces lettres ſelon l'uſage : *Signata moneta Treveris ſecundâ*, ou *Sacra moneta Treveris ſignata.* Voyez la médaille dont il s'agit dans Banduri, t. 1, p. 263.

(l) Tertull. Apolog. cap. V. *Vetus erat decretum, ne Deus ab Imperatore conſecraretur, niſi à Senatu probaretur.*

de Salonin, on ne lui donne jamais le titre d'Auguſte ſur quelque métal qu'elles ſoient frappées.

On m'objectera peut-être quelques médailles Grecques de Cumes & de Smyrne, villes dépendantes du Sénat; ces médailles donnent à Salonin le titre d'Αὐτοκράτωρ, Α. ΠΟ. ΑΙΚ. ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΟΣ. Mais ce nom d'Αὐτοκράτωρ répond au mot latin *Imperator*, comme celui de Σεβαστὸς au mot latin *Auguſtus*. Le titre d'Auguſte dépendoit uniquement du Sénat, mais la proclamation des Soldats conféroit ſeule le titre d'*Imperator*. Salonin pouvoit donc porter ſur les médailles des provinces mêmes dépendantes du Sénat le titre d'Αὐτοκράτωρ, quoiqu'il n'y pût porter celui de Σεβαστὸς, & c'eſt uniquement de ce dernier qu'il s'agit ici. Mon ſyſtème ſatisfait donc ſans le moindre effort à toutes les queſtions qu'on peut faire ſur le point que je diſcute *(m)*. *Apud Bandur. in Gallieno.*

Pourquoi avons-nous tant de médailles latines qui donnent à Salonin le titre de Céſar, tandis que nous en avons ſi peu qui lui donnent le titre d'Auguſte? C'eſt que les lieux où elles ſont frappées, étoient du département du Sénat, qui n'avoit pas confirmé l'aſſociation de Salonin.

Pourquoi eſt-il nommé Auguſte ſur une monnoie d'argent? c'eſt que la monnoie de ce métal dépendoit de l'Empereur & non du Sénat.

Pourquoi porte-t-il ce titre ſur quelques médailles de bronze? c'eſt qu'elles ont été frappées dans les Gaules, province du département des Empereurs.

(m) On ne peut nier qu'il n'y ait toujours eu une extrême différence entre les titres d'Αὐτοκράτωρ & de Σεβαστὸς, d'*Imperator* & d'*Auguſtus*. Le premier, donné d'abord par les ſoldats, à l'occaſion des victoires, étoit depuis, le nom qui déſignoit la ſouveraine puiſſance; &, du temps de Gallien, les ſoldats s'étoient attribué le droit de le donner: il ne fut rendu au Sénat que ſous Tacite. Le titre d'Auguſte étoit, au contraire, un ſimple titre d'honneur & de dignité, & le Sénat s'étoit réſervé le droit de le confirmer. Comme le premier titre étoit originairement un titre militaire, il eſt naturel qu'il fût pris par ceux à qui les ſoldats le déféroient. Mais le titre de pure dignité devoit exiger des formes; & comme il avoit, dans ſon origine, été décerné par le Sénat, il manquoit quelque choſe à ce titre, lorſque le Sénat ne l'avoit point enregiſtré. Le ſavant Maſſoleni ne paroît pas s'éloigner de cette diſtinction.

Pourquoi, parmi les diverſes médailles Grecques qui nous reſtent de ce Prince, y en a-t-il quelques-unes qui lui donnent le titre d'Auguſte? c'eſt que celles-là ſe trouvoient probablement, au nombre des provinces cédées à l'Empereur.

Pourquoi cependant quelques-unes lui donnent-elles le titre d'Αὐτοκράτωρ? c'eſt qu'il n'exigeoit pas, comme celui d'Auguſte, la confirmation du Sénat.

Pourquoi parmi les médailles Égyptiennes de Salonin n'y en a-t-il pas une ſeule qui ne lui accorde le titre d'Auguſte? c'eſt qu'elles ſont toutes au moins de la quatrième année du règne de Gallien, & qu'alors Salonin étoit Auguſte par la nomination de ſon père, qui ſeule & ſans la confirmation du Sénat ſuffiſoit pour qu'on lui donnât ce titre en Égypte, province dépendante ſpécialement de l'Empereur.

Pourquoi enfin toutes les médailles où il eſt fait mention de l'apothéoſe de Salonin ne lui donnent-elles que le titre de Céſar? c'eſt que c'étoit ſous le ſeul titre de Céſar que le Sénat lui avoit décerné l'apothéoſe.

L'accord frappant de toutes ces choſes me paroît donner à mes conjectures, non pas ſeulement une forte vraiſemblance, mais un degré de probabilité qui tient de la certitude; elles ne ſont plus une ſimple hypothèſe imaginée uniquement pour réſoudre des difficultés, elles ſont des conſéquences preſque néceſſaires de la combinaiſon des divers rapports que je viens de rapprocher.

III. J'ai peu de choſes à dire ſur le ſecond fils de Gallien; il fut fait Céſar en la place de Salonin, & n'avoit encore alors que ſix ans au plus, puiſque j'ai fait voir que Salonine n'avoit qu'un enfant avant que Gallien fût parvenu à l'Empire; il fut enveloppé dans le maſſacre qui fut fait à Rome des parens & des créatures de Gallien *(n)*; il ſe nommoit Q. Julius, & ſi nous en croyons deux médailles rapportées par Occo, nous y joindrons les noms de Saloninus Gallienus, que Trebellius lui donne auſſi, mais en le confondant avec ſon frère aîné.

Vict. epit.

(n) Occiſus non ſuâ, ſed patris cauſâ. Trebell. p. 183.

C'eſt

C'eſt en effet de ce ſecond fils de Gallien, & non de l'aîné, qu'il faut entendre ce que dit Trebellius, non-ſeulement lorſqu'il parle d'une ſtatue *(o)* de Gallien le jeune, mais auſſi lorſque, racontant *(p)* l'apothéoſe de Piſon, il cite pour Princes régnans Gallien, Valérien & Salonin; car lors de la mort de Piſon, Valérien le père étoit captif chez les Perſes, & Salonin, fils aîné de Gallien, ne vivoit plus: ainſi les Princes régnans étoient pour lors Gallien, fils de Valérien; Valérien, frère de Gallien, dont nous allons bientôt parler; & Q. Julius Saloninus, fils de Gallien.

Il ne pouvoit avoir que quatorze ans au plus lorſqu'il fut tué; il n'y a donc pas d'apparence qu'il ait laiſſé de poſtérité: cependant Trebellius atteſte qu'il y avoit de ſon temps à Rome des deſcendans de Gallien; c'étoient les deſcendans de ſes filles, que leur ſexe & peut-être leur âge avoient ſauvées de la fureur des meurtriers de leur famille; l'une d'elles s'appeloit *Julia*. Nous avons vu par deux médailles, juſqu'ici peu connues, que c'étoit un des noms de ſa mère; nous ne connoiſſons cette fille de Salonine que par une inſcription qui lui eſt commune avec ſon ſecond frère, qui ſe nommoit auſſi Julius. IMP. Q. JULIO FILIO GALLIENI AUG. ET SALONINÆ AUG. JULIÆ NOBILISS PUELLÆ FIL. GALLIENI AUG. ET SALON. AUG. &c.

Trebell. p. 183.

Apud Grut. p. 275.

Julia eut une ſœur; il étoit aiſé de conclure d'une médaille rapportée par le Jéſuite Pedruſi dans le huitième tome du cabinet Farnèſe, où Salonine eſt repréſentée avec quatre enfans, que cette Princeſſe en avoit eu un de plus qu'on ne lui en compte d'ordinaire. Le Père Pedruſi paroît fort embarraſſé de ce quatrième enfant, dont il n'eſt fait, dit-il, aucune mention nulle part; mais il auroit pu voir dans les actes de S.te Lucine, publiés par Surius, & depuis plus correctement dans le recueil des Bollandiſtes ſous le 11 mai, que cet enfant étoit une fille;

Tabulâ IX.

P. 616 & ſeq.

(o) Gallieno minori Salonino. Trebell. ubi ſuprà.

(p) Je rapporterai plus bas le paſſage même. Il eſt à la *page 195* des Écrivains de l'hiſt. Aug.

qu'elle ſe nommoit Galla, & qu'elle fut mère de Plautine & grand-mère de S.te Lucine, ſi nous en croyons ces mêmes actes. J'obſerverai en paſſant que la chronologie exige que S.te Lucine ſoit regardée plutôt comme la ſœur que comme la fille de Plautine; mais cela eſt étranger à mon ſujet: il me ſuffit que ces actes fourniſſent non-ſeulement le nom du quatrième enfant de Gallien, dont l'exiſtence étoit d'ailleurs prouvée par la médaille que je viens de citer, mais auſſi la preuve que cette fille fut mariée & laiſſa poſtérité. Ainſi tout ſe concilie, & les actes de S.te Lucine, qui attribuent à Gallien & à Salonine une autre fille que Julia, & le récit de Trebellius, qui ſuppoſe à Gallien des deſcendans qui lui ſurvécurent, & la médaille de Salonine qui la repréſente avec quatre enfans.

Les Hiſtoriens ſuppoſent pluſieurs frères à Gallien; car Trebellius dit que Gallien fit des vers au mariage des fils de ſes frères *(q)*: mais nous ne connoiſſons avec certitude d'autre frère de Gallien que Valérien, né d'une autre mère que lui & tué avec lui près de Milan, au rapport du même Trebellius.

Pages 175 & 181.

Cet Écrivain rapporte que l'on doutoit non-ſeulement ſi le titre d'Auguſte, mais même ſi celui de Céſar avoit été porté par ce frère de Gallien *(r)*; c'eſt ce qui me reſte à examiner & par où je terminerai ces recherches.

Quoiqu'en diſe cet Hiſtorien & les garants qu'il cite, on ne peut conteſter que Valérien *(ſ)*, frère de Gallien, n'ait été ſucceſſivement Céſar & Auguſte; car nous avons pluſieurs médailles qui l'atteſtent: comment donc les Écrivains contemporains en ont-ils pu douter, eux qui voyoient tous les jours ſon image avec ces titres, ſur les monnoies qui avoient cours de leur temps? c'eſt qu'ils confondoient les monnoies de ce

(q) Il dit auſſi, en parlant de Gallien, *tot principum fratri*, page 188.

(r) Multi Auguſtum, multi Cæſarem, multi neutrum fuiſſe dicunt. Trebell. p. 181.

(ſ) Il portoit, comme ſon neveu, les noms de *Publius Licinius Valerianus*. Une médaille de Valérien, en moyen bronze, que nous avons vue dans le cabinet de M. Pellerin, nous apprend qu'il portoit auſſi le nom de Caïus; Γ. ΠΟ. ΑΙΚ. ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΟϹ: ce qui n'avoit point encore été remarqué.

Valérien Céſar avec celles de Valérien Salonin ſon neveu, & les monnoies de ce Valérien Auguſte avec celles de Valérien ſon père.

La confuſion alloit au point que bien des gens liſant ſur un tombeau le nom de *Valerianus imperator*, s'imaginoient que c'étoit le tombeau de Valérien le père, dont le corps avoit été renvoyé de Perſe, au lieu que c'étoit le tombeau de Valérien, frère de Gallien, comme Trebellius a ſoin d'en avertir: mais cela ſeul ne prouvoit-il pas que ce frère de Gallien n'étoit pas demeuré dans le rang de ſimple particulier ? *Trebell. p. 175.*

On ne peut douter que le frère de Gallien n'ait été Céſar & Auguſte; l'on croit d'ordinaire qu'il fut Céſar avant la captivité de ſon père, & l'on ſe fonde ſur ce paſſage où Trebellius dit de ce Prince: *A patre abſente Ceſar eſt appellatus; à fratre, ut Celeſtinus dixit, Auguſtus;* peut-être faudroit-il lire: *Patre abſente, Ceſar eſt appellatus à fratre, & ut Celeſtinus dixit, Auguſtus.* Son père étant priſonnier chez les Perſes, il fut fait Céſar par ſon frère, & même Auguſte, comme le dit Celeſtinus; mais qu'eſt-il beſoin de juſtifier Trebellius, qui convient que ſur tous ces évènemens il ne voit que des contradictions? Cherchons donc des preuves ſolides, ailleurs que dans les opinions qu'il rapporte. *Ibid.*

Il nous a conſervé des témoignages plus croyables *(t)*; ce ſont des lettres écrites à Sapor, par divers Princes de l'Orient, peu après la captivité de Valérien, pour engager le monarque Perſan à ne pas abuſer de ſa victoire: dans l'une de ces lettres on lui repréſente qu'il doit ménager un priſonnier qui a un fils Empereur & un petit-fils Céſar. Le fils Empereur étoit Gallien, le petit-fils Céſar étoit le ſecond fils de Gallien. Valérien, frère de Gallien, n'étoit donc point encore Céſar avant la captivité de ſon père, c'eſt-à-dire avant l'an 260. *Ibid. p. 174.*

Il ne tarda pas à l'être *(u)*; il ſembloit qu'on l'eût juſqu'alors

(t) Voyez Pagi, *Ann. tome 1, p. 270.*

(u) Je m'écarte en cela de l'opinion du P. Pagi, qui ſoutient que Valérien n'étoit pas encore Auguſte, ni même Céſar, en 266. *Voy. Pagi, Ann. p. 280.*

écarté des dignités pour les réſerver toutes à la poſtérité de Gallien; mais Gallien demeuré ſeul Empereur, n'ayant pour tout ſecours qu'un Céſar de cinq ou ſix ans, qu'il venoit de ſubſtituer à ſon fils aîné, ſe trouvoit comme forcé de recourir à ſon frère pour l'aider à ſoutenir un trône ébranlé & aſſailli de toutes parts; il l'éleva donc d'abord au rang de Céſar, & bientôt après il l'aſſocia à l'Empire.

Nous allons voir dans un moment que ce fut au plus tard l'an 264 que cette aſſociation ſe fit; ainſi la date des médailles de Valérien Céſar doit ſe placer néceſſairement entre l'an 260, date de la captivité de Valérien le père, & l'an 264, date du titre d'Auguſte donné à Valérien ſon fils: & ſi l'on veut quelque choſe de plus précis, je dirai que les beſoins de l'État & la poſition des affaires, ſemblent n'avoir pas permis à Gallien de différer au-delà de cette même année 260, l'aſſociation de ſon frère.

Le jeune Valérien fut d'un foible ſecours à Gallien; il ne fit rien de mémorable, ſelon Trebellius, & ſes médailles ne ſont chargées que de légendes vagues & ſtériles; mais comme il avoit plus de vertus que de talens, il conſeilla lui-même à
Trebell. p. 180. ſon frère de s'aſſocier Odenath, le ſeul homme qui pût protéger l'Orient contre les Perſes, tandis que Gallien étoit aſſez occupé à défendre l'Occident contre les Barbares ou les rébelles.

Ce fut en 264, puiſque ce fut ſous le ſixième Conſulat
Ibid. p. 179. de Gallien; or il ſeroit extrêmement ſurprenant que Gallien ayant un frère Céſar, n'eût pas commencé par nommer d'abord Auguſte ce frère même, avant d'élever à cette dignité un Prince étranger.

Mais d'ailleurs un décret du Sénat rapporté par Trebel-
Ibid. p. 195. lius *(x)*, prouve que dans le temps même dont nous parlons, le frère de Gallien étoit en effet Auguſte. Il s'agiſſoit de

(x) M. de Tillemont, *t. III, not. p. 513*, fait uſage de ce même argument, pour prouver que Valérien étoit Auguſte en 261; mais cet auteur éloigne trop la mort de Piſon. Il ajoute que Valérien, frère de Gallien, étoit Céſar dès l'an 258, & même dès l'an 255. Il ſe trompe; le Valérien, pour lors Céſar, étoit le fils aîné de Gallien, qui ne fut tué qu'en 260.

décerner les honneurs divins à Piſon: le Sénateur qui ouvrit l'avis pour l'apothéoſe, ajouta: « *ſauf l'approbation* des Princes Gallien, Valérien & Salonin. » *Gallienum & Valerianum & Saloninum Imperatores eſſe* (ou plutôt comme reſtitue Caſaubon, *approbaturos eſſe*) *confido.* Piſon avoit été tué au plus tôt à la fin de l'an 263, & la délibération ſur ſon apothéoſe ſe paſſa par conſéquent au plus tard dans le cours de l'année 264. Le Valérien dont il s'agiſſoit pour lors n'étoit donc pas Valérien le père, qui étoit priſonnier chez les Perſes, & qui d'ailleurs eût été nommé avant ſon fils; c'étoit donc Valérien, frère de Gallien, & ce Valérien étoit, non pas ſeulement Céſar, mais Auguſte; car le troiſième Prince nommé ici, étoit le ſecond fils de Gallien, Quintus-Julius-Saloninus, plus ancien Céſar que Valérien, & qui par conſéquent auroit été nommé avant lui, ſi ce dernier n'avoit été auſſi que Céſar: il faut donc convenir qu'en 264 le frère de Gallien étoit Auguſte.

Je pourrois maintenant tirer de tout ce que je viens de dire des explications ſimples & naturelles de diverſes médailles (*y*) qui ont cauſé juſqu'ici des embarras & des doutes; & ces explications confirmeroient encore les divers points que je me ſuis propoſé d'établir: mais je m'écarterois trop de mon objet principal, que je crois avoir ſuffiſamment rempli dès que j'ai prouvé clairement.

1.° Que Gallien eut pour femme Salonine, & qu'elle porta les noms de *Publia-Licinia-Julia-Cornelia-Salonina:* ce qui ajoute à ceux que les Antiquaires lui ont connus juſqu'ici.

2.° Qu'elle fut femme de Gallien long-temps avant qu'il fût Empereur, & qu'elle eſt par conſéquent fort différente de Pipara ſa concubine, qu'il ne prit que bien des années après: ce qui réfute l'erreur de Trebellius, qui a entraîné pluſieurs Savans modernes.

3.° Que Salonine lui donna quatre enfans, quoiqu'on ne lui en compte d'ordinaire que trois; & que l'aîné, créé Céſar à cinq ou ſix ans, fut nommé Auguſte à treize ou quatorze,

(*y*) Entre autres les deux médailles de Nicée en Bythinie, moyen bronze, dont parle Banduri, dans la préface de ſon 1.er tome.

mais ſans que ce dernier titre lui ait été confirmé par le Sénat : ce qui concilie les contradictions apparentes de ſes médailles.

4.° Que ce fils aîné vécut plus de deux ans depuis que ſon père lui eut donné ce titre, comme le prouvent inconteſtablement pluſieurs médailles égyptiennes que j'ai alléguées, & qui n'ont point été publiées juſqu'ici : ce qui détruit l'opinion commune, qui fait mourir Salonin dans la première année de la révolte de Poſtume.

5.° Que le ſecond fils de Gallien étant auſſi mort à treize ou quatorze ans, il y a apparence que ni l'un ni l'autre n'ont laiſſé de poſtérité ; mais qu'ils avoient deux ſœurs, dont au moins une leur ſurvécut & eut des enfans : ce qui explique comment il ſe pouvoit trouver à Rome, du temps de Trebellius, des deſcendans de Gallien, & pourquoi l'on voit quatre enfans ſur une médaille de Salonine.

6.° Qu'enfin Gallien eut un frère qui, aux noms de Plublius-Licinius-Valerianus, joignoit celui de Caïus, ce que l'on avoit ignoré juſqu'ici, & que ce frère fut ſucceſſivement Céſar & Auguſte, après que ſon père eut été pris par les Perſes : ce qui peut ſervir non-ſeulement à fixer les doutes que Trebellius fait naître à ce ſujet, mais auſſi à démêler les médailles de ce Valérien d'avec celles de ſon père & de ſon neveu, qui portent le même nom.

HUITIÈME MÉMOIRE SUR LA LÉGION ROMAINE.

Du Manipule & de ſes parties.

Par M. LE BEAU l'aîné.

LA cohorte ſe diviſoit en trois manipules, le manipule en deux centuries, & la centurie en chambrées, chacune de dix hommes. *Cinc. alim. ap. Aulug. l. XVI, c. 4.*

Du Manipule.

Le manipule étoit la diviſion immédiate de la cohorte. Varron dérive ce mot de *Manus: Manipulus*, dit-il, *cùm jungit plures manus, unde manipularis miles.* L'étymologie donnée par Ovide, indique mieux l'origine de ce corps de troupes. Ce Poëte parlant de l'ignorance où les premiers Romains étoient de l'Aſtronomie, s'égaie à ſon ordinaire; *ils ne connoiſſoient*, dit-il, *d'autres ſignes que leurs enſeignes; c'étoit-là ce qui les guidoit dans la guerre, comme la petite Ourſe guidoit les Phéniciens, & la grande Ourſe les Grecs dans leur navigation. Une poignée de foin ſuſpendue au bout d'une longue perche marchoit à leur tête; de-là le manipule a pris ſon nom*, ce mot ſignifiant chez les Romains une poignée de quelque choſe que ce fût: *L. L. lib. V, p. 61.* *Faſt. l. III.*

Non illi cælo labentia ſigna tenebant,
Sed ſua; quæ magnum perdere crimen erat:
Illa quidem fæno; ſed erat reverentia fæno,
Quantam nunc Aquilas cernis habere tuas.
Pertica ſuſpenſos ducebat longa maniplos,
Unde maniplaris nomina miles habet.

Plutarque & l'auteur de l'origine des Romains donnent la raiſon de cette étymologie; ils racontent que Romulus voulant détruire la tyrannie d'Amulius, conduiſit à la ville d'Albe *In Rom.*

les payſans qu'il avoit raſſemblés, & qu'il les partagea en diverſes bandes, de cent hommes chacune, qui portoient pour enſeigne une poignée de foin ou de broſſailles au bout d'une pique. Cette eſpèce d'enſeigne ne ſubſiſta plus ſans doute dès que Romulus eut formé ſa milice; mais la mémoire s'en conſerva toujours. Donat, ſur l'Eunuque de Térence, dit que lorſqu'on envoyoit à quelque expédition particulière des ſoldats Romains ou Latins détachés d'une ou de pluſieurs compagnies, ils ſe faiſoient une enſeigne d'une poignée d'herbe ou d'autre choſe ſemblable, dont ils formoient une couronne; & c'étoit apparemment pour rappeler cette origine du manipule que les enſeignes ſe terminoient dans leur partie ſupérieure tantôt par une couronne, tantôt par une main, comme on le voit ſur les médailles & dans les autres monumens antiques.

Pour évaluer le nombre des ſoldats du manipule dans les temps différens, il faut ſe rappeler deux choſes que j'ai déjà établies ſur l'autorité de Polybe; 1.° que dans les diverſes augmentations qu'a reçues la légion, le nombre des Triaires n'a jamais augmenté, & qu'ils ont été conſtamment ſix cents par légion & ſoixante par cohorte: 2.° que depuis le temps auquel les Haſtats ceſsèrent de tenir lieu de troupes legères pour être peſamment armés, les troupes legères qui leur furent ſubſtituées, quoiqu'elles fiſſent partie de la légion, ne furent point diviſées en manipules ni en centuries, & qu'il n'eſt pas probable qu'elles aient jamais excédé douze cents hommes par légion.

Cela poſé, il n'eſt pas difficile de déterminer le nombre des ſoldats du manipule proportionnellement aux diverſes augmentations de la légion. Depuis Romulus juſqu'à Servius la légion fut de trois mille hommes; la cohorte, qui en faiſoit la dixième partie, étoit donc de trois cents hommes: ſi on vouloit dater de ce temps-là l'invariabilité du nombre des Triaires, il en faudroit ôter ſoixante de la cohorte, reſteroient deux cents quarante hommes pour les deux manipules de Haſtats & de Princes, ce qui donneroit cent vingt hommes pour chaque manipule. Je dirai en parlant de la centurie ce que je penſe à ce

à ce ſujet : il n'y a point ici de troupes legères à déduire ; les Haſtats diviſés en manipules en tenoient lieu.

Depuis Servius juſqu'à la bataille de Cannes, la légion fut tantôt de quatre mille, tantôt de quatre mille deux cents hommes. Sur la légion de quatre mille, il faut d'abord ôter ſix cents Triaires, reſte trois mille quatre cents hommes ; ôtant encore douze cents hommes pour les troupes legères, il ne reſteroit que deux mille deux cents hommes pour les deux autres corps, dont chacun ſe trouveroit ſeulement de onze cents hommes, & moindre par conſéquent que celui des troupes legères : or comme l'infanterie peſamment armée étoit d'une bien plus grande importance pour le ſuccès des batailles que les troupes legères, j'ai avancé, dans le cinquième Mémoire, que dans cet état de la légion il eſt vraiſemblable qu'il n'y avoit que mille hommes légèrement armés, & que les deux corps des Haſtats & des Princes formoient chacun douze cents hommes par légion, ce qui en donne encore cent vingt par manipule. Dans la légion de quatre mille deux cents hommes, & c'eſt celle de Polybe, le manipule de Haſtats & de Princes ſera encore de cent vingt hommes, en donnant douze cents hommes par légion aux troupes legères.

Depuis la bataille de Cannes juſqu'à Marius, la légion monta à cinq mille & à cinq mille deux cents hommes ; alors en ôtant toujours les ſix cents Triaires & les douze cents hommes de troupes legères par légion, il reſtera trois mille deux cents ou trois mille quatre cents hommes, ce qui, diviſé en dix cohortes, donne trois cents vingt ou trois cents quarante hommes par cohorte, & cent ſoixante ou cent ſoixante-dix hommes par manipule de Haſtats & de Princes.

Il réſulte de ce détail que le manipule de Triaires fut toujours de ſoixante hommes ; que celui de Haſtats & de Princes fut de cent vingt hommes depuis Romulus juſqu'à la bataille de Cannes, & que depuis cette bataille juſqu'à Marius il monta à cent ſoixante ou cent ſoixante-dix hommes.

Je ne pouſſe pas ce calcul au-delà de Marius, parce qu'il eſt probable qu'alors cette forme de manipule ceſſa d'être

en uſage; c'eſt ce qu'il faut prouver contre le ſentiment de Juſte-Lipſe, qui fait ſubſiſter les manipules juſqu'à Hadrien.

De Milit. Rom. l. II, dial. 2.

Avant Marius la légion en bataille avoit été rangée ſur trois lignes, chacune de dix manipules; ceux des Haſtats faiſoient la première ligne, ceux des Princes la ſeconde, la troiſième étoit formée de ceux des Triaires. Marius changea cette ordonnance, comme je l'ai dit ailleurs; il abolit cette diſtinction de Haſtats, de Princes, de Triaires, & rangea la légion par cohorte ſur deux lignes, chacune de cinq cohortes. L'ordre de la bataille s'obſerva auſſi dans le campement ſuivant l'uſage des Romains, qui campoient comme ils ſe rangeoient en bataille, afin de n'avoir point de changement à faire quand ils ſortoient pour marcher à l'ennemi; alors les manipules ne faiſant plus de diviſion marquée ni dans le campement ni dans la bataille, ce nom ne ſe conſerva plus que pour la diſtinction des Officiers & des ſoldats: ce point demande explication.

Schel. Proleg. in Hygin.

Dans le temps que les trois eſpèces de ſoldats ſubſiſtoient, chaque manipule étoit, ſelon Polybe, diviſé en deux centuries, l'une de la droite, l'autre de la gauche. Le Capitaine de la première centurie de chaque manipule, c'étoit celle de la droite, prenoit le titre de *Prior*, par diſtinction du Capitaine de la ſeconde, qui s'appeloit *Poſterior;* ce qui étoit, dit Polybe, ainſi établi afin que ſi l'un des deux étoit abſent ou hors de combat, il en reſtât un pour commander le manipule entier. Ainſi, par exemple, le premier Capitaine du manipule des Princes s'appeloit *Princeps prior* ou *Princeps prioris centuriæ*, & le Capitaine de la ſeconde centurie du même manipule s'appeloit *Princeps poſterior*, *Princeps poſterioris centuriæ;* il en étoit de même des Haſtats. Tite-Live fait dire à Sp. Liguſtinus, l'an de Rome 582, *hic me Imperator dignum judicavit, cui primum Haſtatum prioris centuriæ aſſignaret;* c'étoit la première centurie des Haſtats dans la première cohorte d'une légion, & enſuite *à M. Acilio mihi primus Princeps prioris centuriæ eſt aſſignatus;* c'étoit la première centurie des Princes dans une première cohorte.

Lib. XLII, c. 34.

Quoique la cohorte de Marius ne ſe divisât plus en

manipules, mais qu'elle se partageât immédiatement en six centuries, il laissa cependant subsister, pour les Officiers, les mêmes noms qu'ils avoient eus auparavant; &, par une espèce de fiction, on joignoit ensemble deux centuries, dont les deux Capitaines portoient le même nom, avec la distinction de *prior* & de *posterior*. Ainsi le premier Capitaine de la cohorte s'appeloit, dans la première cohorte, *Primipilus*, dans les autres, *Triarius prior;* celui de la seconde centurie, *Triarius posterior;* le troisième, *Princeps prior;* le quatrième, *Princeps posterior;* le cinquième, *Hastatus prior;* le sixième, *Hastatus posterior.* Ce n'étoit plus qu'un vestige d'antiquité, qui ne subsistoit que dans le nom des Officiers, & qui ne servoit qu'à marquer leur grade dans la cohorte. César, en décrivant le combat près de Dyrrachium, dit: *Omnibus primæ cohortis centurionibus interfectis præter Principem priorem.* On désignoit aussi les soldats de la même manière, & pour dire un soldat de la cinquième ou de la sixième centurie, dans la première cohorte, on disoit *miles primi hastati;* pour désigner un soldat du même ordre dans la seconde cohorte, on disoit *miles secundi hastati:* & l'analogie me fait croire que si l'on vouloit marquer avec précision la centurie, & désigner précisément la cinquième ou la sixième, on disoit, pour la cinquième, *hastati prioris;* & pour la sixième, *hastati posterioris:* ce qui dura ainsi jusqu'à Hadrien.

Mais, encore une fois, ce n'étoit plus qu'un nom, une trace de l'ancien usage: la chose même ne subsistoit plus. Nous ne trouvons plus, depuis Marius, le nom de manipule pris dans la signification propre qu'il avoit eue jusqu'alors. Il est vrai que Plutarque, dans la vie de Romulus, rapportant l'origine du manipule, semble dire qu'il y en avoit encore de son temps; mais si on fait attention à la manière dont il s'exprime, on verra qu'il dit seulement que de son temps les simples soldats étoient encore appelés *manipularii:* Μάνιπλα ταῦτα Λατῖνοι καλοῦσι· ἀπ' ἐκείνου δὲ καὶ νῦν ἐν τοῖς στρατεύμασι τοὺς μανιπλαρίους ὀνομάζουσιν. En effet, après l'extinction des manipules, on continua d'appeler les simples soldats d'infanterie

L. IX, c. 3. *manipulares, manipularii, gregarii.* Isidore donne deux cents soldats au manipule; il suppose la légion de six mille hommes, telle qu'elle étoit quelquefois depuis Marius, & conserve la notion de l'ancien manipule, quoiqu'il ne fût plus alors en usage. Ceux qui connoissent Isidore, savent bien qu'on ne doit pas compter sur son exactitude.

Dans tous les auteurs anciens, qui nous représentent la milice dans l'état où elle étoit depuis Marius, je vois que le terme *manipulus* est employé de deux manières; tantôt pour signifier un petit nombre, mais indéterminé, une poignée de soldats, ce qui revient à la signification générale du mot *manipulus;* tantôt pour désigner la chambrée proprement dite, *contubernium.*

Bel. Gal. l. II. Césat, dans la bataille contre les Nerviens, voyant ses soldats resserrés par les ennemis, leur ordonne d'écarter leurs files, pour pouvoir plus aisément faire usage de leurs épées: ce qu'il exprime en ces termes; *manipulos laxare jussit, quò faciliùs gladiis uti possent.* On voit qu'ici *manipulus* doit signifier une file, & que ce mot revient à peu près à la signification de *contubernium*, la file étant de huit hommes, & quelquefois de dix, ainsi que la chambrée.

Ann. l. I, c. 20, 30 & 34. Lorsque Tacite raconte la sédition des soldats de Pannonie & de Germanie, il se sert trois fois du terme de manipule, d'une manière d'où on ne peut conclure dans quel sens précis ce mot est employé. D'abord il parle de manipules qu'on avoit envoyés à Nauport, pour faire des chemins, des ponts & d'autres ouvrages; il leur donne des enseignes & des centurions: ensuite, quand Drusus a calmé la sédition de Pannonie, & que les soldats, revenus à l'obéissance, se prêtent eux-mêmes à la punition des coupables, Tacite dit, *quosdam ipsi manipuli, documentum fidei, tradidere:* & lorsque Germanicus, arrivé dans le camp de Germanie, & se voyant environné d'une troupe confuse de séditieux, veut les partager & les remettre en ordre, Tacite s'exprime en ces termes; *assistentem concionem, quia permixta videbatur, discedere in manipulos jubet.* Dans ces endroits, *manipulus* signifie-t-il le manipule proprement

dit, c'eſt-à-dire un corps de deux centuries? déſigne-t-il un moindre nombre? ou même eſt-ce un mot qui ſignifie en général une diviſion militaire, quelle qu'elle ſoit? Mais dans le même livre, quand il décrit la marche de Cécina & le déſordre de l'armée Romaine, le mot *manipulus* n'eſt plus équivoque, il ſignifie évidemment la chambrée: *non tentoria manipulis*, dit-il; *les chambrées n'avoient point leurs tentes.* Il y avoit autant de tentes que de chambrées, puiſqu'on appeloit de ce dernier nom l'aſſemblage des ſoldats qui logeoient ſous la même tente. Le même Tacite appelle *manipule* les ſoixante ſoldats envoyés par Néron en Aſie, pour aſſaſſiner Plautus; c'étoit un nombre moindre que la centurie. Le lendemain d'une émeute des ſoldats, les Officiers parcourent les tentes pour calmer les eſprits, ce que l'hiſtorien exprime ainſi; *manipulatim allocuti ſunt:* ici *manipuli*, ce ſont les chambrées. Nonius explique, dans l'hiſtorien Siſenna, le mot *manipulatim* par *collectâ manu*, ce qui ne donne qu'une idée générale: c'eſt dans le même ſens qu'il faut prendre *manipulatim diſpoſitæ cohortes*, dans le panégyrique de Théodoſe. Ammien Marcellin entend par *manipulus*, la chambrée. Je trouve ce mot chez lui en trois endroits, où il eſt queſtion de convoquer l'armée: il dit, dans le premier, *convocatis cohortibus & centuriis & manipulis omnibus.* L'expreſſion eſt exacte: pour montrer que l'armée fut convoquée toute entière, il deſcend du plus grand corps, qui étoit la cohorte, à la centurie, & de celle-ci à la chambrée. Dans les deux autres endroits, il ne s'exprime pas auſſi exactement, il déplace le manipule; *omnes centurias & manipulos & cohortes in concionem vocavit:* & ailleurs, *cùm centuriæ omnes & cohortes & manipuli conveniſſent.* Mais le lecteur n'eſt pas en droit d'exiger toujours des auteurs une préciſion ſi ſcrupuleuſe.

Cap. 65.

Ann. lib. XIV, c. 58 & 59.

Ann. lib. I, c. 32.

Hiſt. lib. I, c. 82.

In Manipularim.

Pacat. c. 35.

Lib. XVII, c. 13.

Lib. XXI, c. 13.

Lib. XXIII, c. 5.

Végèce, au treizième chapitre de ſon ſecond livre, dit nettement que les Anciens diviſèrent les centuries en chambrées, & que la chambrée, compoſée de dix ſoldats logés ſous la même tente, ſe nommoit *manipulus*, parce qu'ils combattoient enſemble. Cette date, vague & générale, déſigne chez lui

tous les temps qui l'ont précédé: il parle ici des temps postérieurs à Marius. Il ajoute tout de suite une contradiction: la turme, dans la cavalerie, dit-il, répond à la centurie ou au manipule dans l'infanterie. Ici il ne prend plus le *manipule* pour la chambrée, il donne à ce nom la signification qu'il avoit avant Marius. La turme des cavaliers étoit de trente hommes; elle répondoit à la centurie des fantassins; elle se divisoit en trois décuries, chacune de dix hommes; c'étoit la décurie qui répondoit à la chambrée, laquelle porte même aussi quelquefois le nom de décurie.

Dans les inscriptions, *manipulus* est toujours pris pour une division de la centurie, la chambrée:

Grut. CIX, 8.

PRO. SALVTE. D. D. IMP. PII. FEL. AVG.
ET. MATRIS. AVG. N. ET. KASTROR.
AEDEM. GENIO. 7. CŒLI. ADIANTI.
MANIPVLI. EIVS.
SVA PECVNIA REFECERVNT.

Et, dans une autre inscription, un centurion rétablit un petit temple, VOLENTIBVS MANIPVLIS SVIS. Les simples soldats sont appelés, dans les monumens, MANIPVLARES, MANIPVLARII; & ceux de la même chambrée, proprement dits *contubernales*, sont aussi nommés COMMANIPVLARES, & même COMMANIPVLI.

Ibid. CXXVIII, 5.

Ibid. DXVII, 9.

D. M.
L. AELIO. MAXIMINO. MIL.
COH. V. PR. P. V. EX. 7. MON
NI. &c.
AVRELIVS. SEXTIANVS. COM
MANIPVLUS. ET. HERES. EIVS
CONTVBERNALI RARISSIMO
POSVIT.

Dans un marbre donné par Fabretti, on lit COMMANVCVLIS, par corruption, pour *commanipulis.* *Cap. IV, 91.*

Pour remettre ſous un ſeul point de vue tout ce que je viens d'expliquer, je penſe que le manipule, compoſé de deux centuries réunies dans le même corps, fut conſtamment en uſage & dans le campement & dans la marche & dans la bataille, depuis Servius juſqu'à Marius. Celui-ci détacha les centuries, de manière que l'idée du manipule ne ſe perdit pas tout-à-fait, mais elle devint confuſe: on ſe ſouvenoit encore que deux centuries avoient fait un manipule, & on appeloit encore, dans chaque cohorte, les commandans des deux premières centuries, *Triarius;* ceux de la troiſième & de la quatrième, *Princeps;* ceux de la cinquième & de la ſixième, *Haſtatus,* avec la diſtinction de *prior* & de *poſterior:* ce qui dura ainſi juſqu'à Hadrien, ſous lequel ces noms diſparurent tout-à-fait dans les cohortes, excepté dans la première, dans laquelle ſeule les premiers Officiers gardèrent ces dénominations, comme je l'ai expliqué ailleurs. La notion ancienne du mot *manipulus* s'étant perdue, il conſerva ſa ſignification générale pour déſigner un petit nombre, une poignée de ſoldats; & il en acquit en même temps une nouvelle, qui lui devint propre & particulière, ce fut celle qu'avoit toujours eu *contubernium,* la chambrée, dont il devint ſynonyme. Il faut même qu'il ſoit deſcendu juſqu'à ſignifier un ſeul ſoldat, puiſque dans les gloſes on trouve πελταϛής expliqué par *manipulus.* *Au cinquième Mémoire.*

De la Centurie.

Le manipule ſe diviſoit en deux centuries, il y avoit donc ſix centuries par cohorte & ſoixante par légion. Denys d'Halicarnaſſe ſur l'année de Rome 273, parlant du Primipile, c'étoit le premier Capitaine de la légion, dit qu'il a le commandement ſur ſoixante centuries. Iſidore dit la même choſe; Végèce eſt le ſeul auteur qui ne mette dans la légion que cinquante-cinq centuries; il en donne dix à la première cohorte & cinq ſeulement à chacune des neuf autres. Saumaiſe croit que ce changement arriva quand la première cohorte monta de cinq & ſix cents hommes à mille; mais Hygin nous apprend que ſous Hadrien la première cohorte, déjà de mille hommes, *Cinc. Alim. Apud Aulug. l. XVI, c. 4. L. IX, p. 567. L. II, c. 8. In Caſtramet.*

contenoit dix centuries, & que les neuf autres en avoient encore chacune ſix, ce qui donnoit ſoixante-quatre centuries par légion: il faut donc dire que juſqu'à Hadrien la légion eut ſoixante centuries; que ſous ce Prince l'augmentation de la première cohorte fit ajouter quatre centuries par légion, & que du temps de Végèce le nombre des centuries de la légion étoit réduit à cinquante-cinq.

Si l'on conſidère l'origine du mot, la centurie devoit contenir cent hommes; c'eſt en effet la notion qu'en donnent Feſtus & Varron: celui-ci dit, *centuria militem, qui ſub uno centurione ſunt, quorum centenarius juſtus numerus.* L'expreſſion eſt exacte: *Juſtus numerus* veut dire *nombre complet*, c'eſt-à-dire qu'à proprement parler la centurie auroit dû être toujours de cent hommes; mais il en étoit ſouvent autrement: conſidérons-là dans les divers états par où elle a paſſé.

In Centuria. L. L. lib. IV.

Nous avons dit que le manipule ſubſiſta juſqu'au temps de Marius, & nous avons déterminé le nombre de ſoldats dont il étoit compoſé. La centurie étant la moitié du manipule, il eſt facile de fixer le nombre de ſoldats qu'elle contenoit juſqu'à ce temps-là.

Premièrement, pour le temps qui s'eſt paſſé depuis Romulus juſqu'à Servius, il y a deux partis à prendre, ou de dire que dès ce temps-là le nombre des Triaires fut fixé à ſix cents par légion, ou de dire que les trois mille hommes qui la compoſoient furent partagés en trois parties égales, chacune de mille hommes, & que cette différence du nombre des Triaires ne commença que ſous Servius, où la légion monta à quatre mille hommes; dans le premier cas le manipule des Triaires auroit été dès le temps de Romulus de ſoixante hommes, celui des Haſtats & des Princes de cent vingt hommes, & la centurie de ſoixante; dans le ſecond cas le manipule de chaque eſpèce de ſoldats auroit été également de cent hommes, & la centurie n'auroit été pour lors que le manipule même ſous une autre dénomination. Ce dernier ſentiment me paroît le plus probable par deux raiſons; la première, c'eſt que les auteurs qui nous donnent l'origine du manipule ſous Romulus, diſent préciſément qu'il

qu'il étoit de cent ſoldats; la ſeconde, c'eſt l'étymologie du mot *centuria*, qui doit avoir été d'abord appliqué à une troupe de cent hommes. Je crois donc que ſous Romulus & juſqu'à Servius, le manipule & la centurie ne furent pas diſtingués; mais Servius ayant fait monter le manipule de Haſtats & de Princes à cent vingt hommes, le diviſa en deux parties, chacune de ſoixante hommes, qu'il appela *centuries*, pour ne point inventer un terme nouveau, quoique la notion propre du mot ne convînt plus à cette ſubdiviſion, ce qui ſubſiſta ainſi juſqu'à la bataille de Cannes. Depuis cette bataille juſqu'à Marius, le manipule fut de cent ſoixante ou cent ſoixante-dix hommes, & la centurie de quatre-vingt ou quatre-vingt-quatre hommes. Ici finit le manipule, & la cohorte diviſée immédiatement en ſix centuries étant tantôt de cinq cents, tantôt de ſix cents hommes; la centurie fut auſſi tantôt de quatre-vingt-deux, tantôt de cent hommes.

Il eſt vrai que quand le manipule étoit de cent ſoixante-dix hommes, la centurie devoit être de quatre-vingt-cinq; mais les Romains ayant beaucoup d'égard au nombre pair dans leurs diviſions militaires, je croirois plutôt que la centurie n'étoit alors que de quatre-vingt-quatre hommes, & que les ſoixante hommes qui ſe trouvoient de moins pour compléter la légion de cinq mille deux cents hommes, auront été négligés, ou que des deux centuries du manipule, la première avoit quatre-vingt-ſix hommes, & la ſeconde quatre-vingt-quatre: de même dans la cohorte de cinq cents hommes depuis Marius, à ne mettre que quatre-vingt-deux hommes par centurie, il s'en faudra huit pour compléter le nombre de cinq cents; mais je crois pour la même raiſon que ce nombre de huit aura été ajouté à la première centurie, ou qu'il aura été négligé, & que la légion étoit cenſée de cinq mille hommes, quoiqu'elle ne fût en effet que de quatre mille neuf cents vingt, à moins qu'on n'aime mieux dire que la centurie étoit de quatre-vingt-quatre ſoldats, & par conſéquent la cohorte de cinq cents quatre hommes, & la légion de cinq mille quarante, à parler exactement. Les Anciens ne nous donnent ſur ce point rien de précis.

C. 32. Quelques-uns ont conclu d'un passage de Tacite au premier livre de ses Annales, que sous Tibère la centurie étoit de soixante hommes. Les légions de Germanie s'étant mutinées, les soldats déchargèrent leur première fureur sur leurs centurions. L'auteur s'exprime en ces termes : *Prostratos verberibus multant, sexageni singulos, ut numerum centurionum æquarent ;* ce que quelques-uns expliquent ainsi : *Ils se mettent soixante ensemble sur chaque centurion, afin qu'aucun centurion ne leur échappât,* & ces soixante soldats acharnés sur chaque Capitaine étoient, disent-ils, ceux de sa centurie, d'où ils tirent la conclusion que je viens de dire ; mais il auroit fallu qu'alors la cohorte n'eût été que de trois cents soixante hommes, & la légion de trois mille six cents hommes, ce qui n'est peut-être jamais arrivé depuis Servius. Sous Tibère la légion étoit de cinq & de six mille hommes ; de plus, si on y regarde de près, cette façon de s'exprimer, *ut numerum centurionum æquarent*, seroit bien peu naturelle pour rendre le sens qu'on y suppose : mais elle exprime très-bien que comme il y avoit soixante centurions dans chaque légion, les mutins, par un caprice de soldat, se mirent soixante sur chacun, afin d'opposer à chaque Capitaine autant d'adversaires qu'il y avoit de Capitaines dans la légion entière.

In Castramet. Hygin fait la centurie de son temps, c'est-à-dire sous Hadrien, de quatre-vingts hommes pour les neuf dernières cohortes ; il y avoit dans chacune de ces cohortes quatre cents quatre-vingts hommes divisés en six centuries ; mais dans la première cohorte, nommée *Milliaire*, & qui contenoit neuf cents soixante hommes, il y avoit dix centuries, chacune de quatre-vingt-seize hommes ; ainsi la légion, qui étoit de cinq mille deux cents quatre-vingts hommes, renfermoit soixante-quatre centuries.

La légion dont Végèce explique les divisions au sixième chapitre de son deuxième livre, avoit aussi dix centuries dans la première cohorte, mais elle n'en avoit que cinq dans les neuf autres, ce qui ne donnoit que cinquante-cinq centuries *VII.e Mémoire.* par légion. J'ai expliqué ailleurs cette espèce de centurie ; il suffit de dire ici qu'elle étoit de cent hommes, sans compter les

dixainiers ou chefs de chambrée, ce qui donnoit encore dix hommes de plus par centurie: ce nombre de cent ſoldats par compagnie paroît avoir ſubſiſté depuis ce temps-là juſqu'à l'extinction totale de la légion. Dans la tactique de l'Empereur Léon, la centurie eſt encore de cent hommes. *P. 318.*

Dans les inſcriptions de Fabretti, on trouve une longue liſte de centuries, gravées ſous Caracalla, dont quelques-unes contiennent beaucoup plus de cent ſoldats; mais il faut obſerver que ce ne ſont pas des centuries légionnaires, mais des compagnies des gardes-de-nuit de la ville de Rome, *centuriæ vigilum*, qui n'avoient rien de commun avec les légions. *C. IV, p. 260.*

Chaque centurie avoit un dieu, un génie particulier; & comme on trouve dans les inſcriptions, *genio exercitus*, *genio cohortis*, on y trouve auſſi *genio centuriæ:* entre pluſieurs exemples qu'on peut voir dans Gruter & dans Reineſius, je ne citerai que celui-ci. *Grut. CIX, 3; XXIIII, 7.*

GENIO. CENT. *CIX, 1.*
A. SERGIUS. A. F.
SULPICIUS. MIL. LEG.
XI. CLAUD. PIÆ. FIDEL.
SACR.

Ce que c'étoit que *Signum* dans la diviſion des troupes.

Après avoir expliqué le manipule & la centurie, il eſt à propos d'examiner ce que c'étoit que les Romains appeloient *ſignum* & *ordo*, quand ces mots ſignifioient une diviſion, un corps de troupes.

Tite-Live, dans l'hiſtoire du ſiége de Syracuſe, dit que Marcellus fit porter les échelles par les ſoldats d'une compagnie, *ſigni unius milites ferre ſcalas juſſit:* & dans la guerre contre Philippe, il dit que Flamininus approcha de Thèbes avec une compagnie de ſoldats, *cum unius ſigni militibus.* Cette compagnie nommée *ſignum* étoit-elle un manipule ou une centurie? La déciſion de cette queſtion dépend de ſavoir s'il n'y avoit qu'une enſeigne par manipule, ou ſi chacune des *L. XXV, c. 23.*

deux centuries avoit la ſienne. Ici les Modernes ſe partagent, &
De milit. Rom. l. II, dial. 8. Juſte-Lipſe avoue qu'il ne ſait quel parti prendre.

Sans avoir autant d'érudition que ces habiles critiques, mais avec l'avantage de venir après eux, & de profiter de leurs doutes & même de leurs erreurs, je crois pouvoir décider 1.° que tant que le manipule ſubſiſta, il n'y eut qu'une enſeigne par manipule, ce qui en donnoit trois par cohorte. 2.° Que depuis Marius, les ſix centuries de la cohorte ayant formé ſix corps ſéparés, chaque centurie eut ſon enſeigne. Voici les preuves de la première propoſition, qui ſeule ſouffre difficulté; l'autre n'eſt conteſtée de perſonne.

Lib. VI. Polybe, comme je l'ai prouvé dans le Mémoire précédent, donne indifféremment au manipule les trois noms de *πάγμα*, *σπεῖρα*, *σημεῖα*. Or ce dernier mot ſignifie une enſeigne; c'eſt la même choſe que *ſignum* en latin. *Signum* étoit donc alors le manipule, parce que le manipule n'avoit qu'une enſeigne.

L. L. l. IV. Varron définit ainſi le manipule; *manipulus, exercitûs minima manus, quæ unum ſequitur ſignum:* rien n'eſt plus fort ni plus précis que ce témoignage. Le manipule, dont il parle ici, n'eſt aſſurément pas la chambrée de dix hommes: il eſt certain que la chambrée n'avoit pas ſon enſeigne: ce ne peut donc être que le manipule tel qu'il ſubſiſtoit avant Marius. Après une telle autorité, je puis me paſſer d'une infinité d'inductions
L. XXVII, 9. 14. que me fourniroit Tite-Live; je n'en citerai qu'un ſeul paſſage, qui eſt déciſif: dans une bataille de Marcellus contre Annibal, un Tribun ſe ſaiſit de l'enſeigne des Haſtats de la première cohorte, & entraîne tout le manipule qui ſuivoit cette enſeigne: *C. Decimius Flavius Tribunus militum, ſigno arrepto primi Haſtati,*
Æneid. l. II. *manipulum ejus ſigni ſe ſequi juſſit.* Le grammairien Servius mettant dans la légion ſoixante centuries, ne lui donne que trente enſeignes.

Venons aux difficultés qui ont fait balancer Juſte-Lipſe, & qui ont déterminé la plupart des antiquaires à dire, malgré Varron, que de tout temps chaque centurie avoit ſon enſeigne. Elles ſont très-conſidérables; elles ſe tirent des deux auteurs les plus dignes de foi ſur tout ce qui concerne la milice

romaine, Polybe & Tite-Live. Si nous n'y trouvons point de réponſe, il faudra abandonner Varron lui-même.

Dans ce fragment précieux, où Polybe explique la manière dont ſe forme la légion, il s'exprime en ces termes: *Les Centurions, dans chaque manipule, choiſiſſent eux-mêmes deux hommes des plus braves & des plus vigoureux pour porte-enſeignes.* Οὗτοι δὲ καθ' ἑκάστην σπεῖραν ἐξελέξαν αὐτοὶ δύο, τοὺς ἀνδρειοτάτους καὶ γενναιοτάτους ἄνδρας σημαιοφόρους. Voilà par manipule deux porte-enſeignes, & par conſéquent deux enſeignes; mais la conſéquence n'eſt pas néceſſaire, comme l'a fort bien entrevu Juſte-Lipſe: quoiqu'il n'y eût qu'une enſeigne, on pouvoit choiſir deux ſoldats pour la porter, ſoit tour à tour, ces enſeignes étant fort peſantes, ſoit l'un au défaut de l'autre, comme on nommoit deux Centurions par manipule, afin que l'un des deux, en cas de beſoin, commandât le manipule entier, ainſi que le dit le même Polybe: & c'eſt cette explication qu'il faut ſuivre, ſi on veut que Polybe s'accorde avec lui-même: il a dit, immédiatement auparavant, que le manipule s'appeloit une *enſeigne*, σημεῖα; dénomination qui deviendroit abſurde, s'il y avoit eu deux enſeignes par manipule.

Lib. VI.

Ibid.

Tite-Live, dans le VIIIe livre, à l'occaſion de la guerre des Latins, explique l'ordre de bataille de la légion en ce temps-là; c'étoit l'année de Rome 413: il dit que chaque centurie avoit un porte-enſeigne. C'eſt la même difficulté que la précédente; elle s'évanouit par la même réponſe. Mais comme j'ai promis ailleurs de développer tout cet endroit, auſſi embarraſſé qu'il eſt important à notre objet, j'en donnerai l'explication dans ce Mémoire; cette diſcuſſion ſe trouvera à ſa place, après que j'aurai expliqué toutes les différentes diviſions de la légion.

Cap. 8.

L'objection tirée de Polybe & de Tite-Live ne détruit donc pas notre opinion, & il demeure prouvé qu'avant Marius *ſignum* ſignifioit un manipule, & après Marius une centurie.

Paſſons à la ſignification du mot *Ordo*. Ce terme eſt très-général dans la milice Romaine: par rapport à la diviſion des Troupes, il ſignifie tantôt le manipule, tantôt la centurie, &

même la chambrée ; quand il s'agit d'ordre de bataille, il s'emploie pour un *rang*, ce qui dans la tactique s'appeloit proprement *jugum ;* pour une file, en terme de tactique, *verſus :* dans le campement, il ſe prend pour deux rangs de tentes oppoſées avec le terrain qui les ſépare, ce qui ſe nommoit proprement *ſtriga.*

Il eſt pris pour manipule, lorſqu'il eſt conſtruit avec les mots *Haſtatus, Princeps, Triarius ;* ainſi *decimus ordo Haſtatus* veut dire *le manipule des Haſtats dans la dixième cohorte d'une légion : Mihi T. Quintius Flamininus decimum ordinem Haſtatum aſſignavit*, dit Sp. Liguſtinus dans Tite-Live ; & quand il dit enſuite *mihi primus Princeps eſt aſſignatus*, il faut encore ſous-entendre *ordo*, c'eſt le manipule des Princes dans une première cohorte. Le paſſage de Polybe, que j'ai déjà cité, eſt encore une preuve que de ſon temps le mot *ordo* ſignifioit le manipule ; il dit que les Romains donnèrent trois noms au manipule : χαὶ τὸ μὲν μέρος ἕκαστον ϛπάλεσαν χαὶ τάγμα, χαὶ σπεῖραν, χαὶ σημαίαν. Qui ne voit qu'il a traduit ainſi les trois mots latins *ordinem, manipulum, ſignum !* Nous avons déjà prouvé que σπεῖρα & σημαία étoient *manipulus* & *ſignum ;* il n'eſt pas moins évident que τάγμα ou τάξις eſt le mot grec le plus propre pour rendre le terme *ordo ;* mais ce mot *ordo* ſignifioit auſſi centurie, & je ne vois pas qu'il puiſſe avoir un autre ſens dans cet endroit où Tite-Live explique l'arrangement de la légion. *Quod antea Phalanges ſimiles Macedonicis, hoc poſtea manipulatim ſtructa acies cœpit eſſe : poſtremò in plures ordines inſtruebantur*, c'eſt-à-dire *les Romains ſe rangèrent d'abord en phalange ſans diviſion ni intervalles ; enſuite leur bataille fut diviſée en manipules ſéparés par un intervalle : enfin ils doublèrent ces diviſions & mirent une diſtance entre chaque centurie.* En effet l'auteur ajoute tout de ſuite *ordo ſexagenos milites habebat*, ce qui déſigne évidemment la centurie.

Auſſi le nom d'*ordinum ductor* étoit alors ſynonyme de *centurio. Honeſtum ordinem ducebat*, dit Tite-Live en parlant du père de Virginie, c'eſt à-dire qu'il étoit Capitaine d'une des premières compagnies d'une légion. Dans un autre endroit les

Lib. XLII, c. 34.

Lib. VI.

L. VIII, c. 8.

L. III, c. 44.

L. VII, c. 41.

ſoldats mutinés demandent que quiconque auroit été tribun ne pût enſuite être centurion, ce qui eſt exprimé en ces termes: *Nequis, ubi tribunus militum fuiſſet, poſtea ordinum ductor eſſet;* ils firent cette demande, ajoute l'auteur, par un mouvement de dépit contre P. Saloninus, Officier alors renommé, qui n'avoit pas voulu ſe prêter à leur révolte, & qui preſque toujours d'année en année étoit alternativement Tribun des ſoldats & premier Centurion d'une légion. *Qui alternis propè annis & Tribunus militum & primus Centurio erat ;* il eſt clair qu'ici *ordinum ductor* eſt la même choſe que *Centurio:* il ne faudroit pour le prouver que le mot de ταξίαρχος, que Polybe donne pour ſynonyme de *Centurio*, τὰς δὲ ἡγεμόνας κεντυρίωνας, καὶ ταξιάρχους; la langue grecque ne peut fournir de compoſé qui rende plus préciſément *ordinum ductor:* or non-ſeulement Polybe, mais tous les auteurs Grecs qui ont traité l'hiſtoire Romaine, Denys d'Halicarnaſſe, Plutarque, Dion & les autres emploient ταξίαρχος pour déſigner le Centurion. *Lib. VI.*

Ce mot ταξίαρχος répondoit ſi juſte à celui d'*ordinum ductor*, que quand le dernier ſignifia chef de chambrée, le premier prit la même ſignification, & c'eſt de-là qu'on lit dans les gloſes ταξίαρχος, *ordinarius*, *manipularius*. Que le terme *ordo* en ſoit venu enfin à ſignifier une chambrée, dont le chef s'appeloit *ordinum ductor*, c'eſt une notion que je tire de Capitolin dans la vie de Maximin, qui de ſimple ſoldat s'éleva par degrés juſqu'à l'Empire, *hic diu ſub Antonino Caracalla ordines duxit, centuriatus & cæteras militares dignitates ſæpe tractavit:* ici *ordinum ductor* eſt diſtingué de *centurio* comme un grade inférieur d'un grade ſupérieur; & ſi la différence ne ſembloit pas aſſez ſenſible, elle eſt clairement énoncée par Symmaque, qui parlant du même Maximin paroît avoir voulu paraphraſer le paſſage de Capitolin: *Ordines duxit*, dit-il, *ac ſæpe famam factis extendens inter plures militiæ gradus centuriatus quoque ſtrenuitatis ſuæ pretium tulit;* de-là le chef de la chambrée s'appeloit alors *ordinarius*, comme nous venons de le voir dans les gloſes. Je crois que quand le mot *manipulus* commença à ſignifier la chambrée, il entraîna avec lui le mot *ordo* comme ſon ſynonyme. *Cap. 4.*

De la Chambrée.

La dernière diviſion de la légion étoit ce qu'on appeloit *contubernium*, la chambrée ; c'étoit le nombre de ſoldats qui logeoient ſous la même tente, *ſub eâdem tabernâ:* on les nommoit pour cette raiſon *contubernales*. Lorſque le mot *manipulus* ſignifia la chambrée, on les appela *commanipulares*, *commanipulones*, *commanipulatio:* du temps d'Ammien Marcellin, ils s'appeloient *concorporales*.

L. XXI & XXVIII.

La chambrée étoit de dix hommes, auſſi lui donnoit-on le nom de décurie, & à ſon chef celui de *decanus* ou *decurio;* du temps de Végèce, on le nommoit *caput contubernii : Erant decani*, dit-il, *decem militibus præpoſiti, qui nunc caput contubernii vocantur.* Spartien, à l'occaſion de la rigueur avec laquelle Peſcennius-Niger faiſoit obſerver la diſcipline, dit qu'un ſoldat ayant volé un coq, il voulut faire couper la tête aux dix ſoldats de la chambrée qui en avoient mangé : *Ob unius gallinacci direptionem, decem commanipulones qui raptum ab uno comederant, ſecuri percuti juſſit.*

L. II, c. 8.

In Caſtramet.

La centurie du temps d'Hygin étoit, comme nous l'avons dit, de quatre-vingts hommes ; il donne huit pavillons à chacune, c'étoit dix ſoldats ſous chaque pavillon ; mais le terrain n'étoit meſuré que pour huit, parce qu'il n'y avoit jamais que huit ſoldats enſemble ſous la tente, chaque chambrée fourniſſant deux ſoldats qui faiſoient ſans ceſſe ſentinelle au dehors. Les chambrées des auxiliaires étoient plus nombreuſes lorſque leurs centuries contenoient plus de cent ſoldats, parce qu'on ne leur donnoit jamais plus de dix pavillons par centurie ; ainſi dans celle de cent onze hommes dont parle le même Hygin, les chambrées étoient de onze ſoldats. Quand la centurie ne ſe diviſoit pas exactement en dixaines, comme quand elle étoit de quatre-vingt-deux ou quatre-vingt-quatre hommes, je crois que l'excédant étoit ajouté à la première décurie.

Bel. Jud. l. III, c. 6.

Josèphe dit que Veſpaſien étant en marche, envoya devant dix hommes de chaque centurie avec des meſures pour marquer le camp. Les centuries étoient alors de cent hommes ; c'étoit donc par chaque décurie un homme chargé de marquer le terrain que devoit occuper la ſienne.

Selon

Selon M. de Valois, *ſchola* ſe prend quelquefois pour *contubernium* dans les auteurs du bas Empire; c'eſt ainſi qu'il explique dans Ammien Marcellin *capita ſcholarum*; c'étoit ſelon lui les chefs de chambrée; il donne encore le même ſens à *caput ſcholæ* qui ſe trouve au code dans le titre *de erogatione militaris annonæ*; il entend de même ce mot dans cette phraſe de Végèce: *Nam quaſi in orbem quemdam per diverſas cohortes & diverſas ſcholas milites promoventur*, ce qui ne me paroît pas vrai-ſemblable. Quelle lenteur dans la promotion des ſoldats, s'il leur eût fallu paſſer de chambrée en chambrée depuis la dernière de chaque centurie juſqu'à la première, comme on les faiſoit rouler de cohorte en cohorte! C'eût été un mouvement perpétuel ou un avancement bien long & bien inſenſible. Je penſe que *ſchola* en terme de milice étoit alors une expreſſion générale, qui ſignifioit les diverſes diviſions des ſoldats qui formoient un corps, & avoient un conſeil & un lieu d'aſſemblée: comme on appeloit de ce nom les divers ordres de ceux qui ſervoient dans le palais des Princes, & qui avoient leurs préfets & leurs tribuns. *Schola* ſignifioit auſſi le lieu où s'aſſembloit un corps pour traiter des affaires communes, *ſchola quæſtorum*, *ſchola capulatorum*, dans le troiſième quartier de Rome: c'étoit le lieu où les Queſteurs & celui où les meſureurs de l'huile qu'on diſtribuoit au peuple, faiſoient leurs comptes.

Amm. Marcell. l. XXV. c. 10. not. Valeſ.

Leg. 16, §. 5.

L. II, c. 21.

L. 1, C. de Comit. & Trib. Schol.

L. 1, C. de privil. Schol.

L. 1, C. de annon. civic. Publ. Victor.

Cette diviſion de la centurie en chambrées, ſubſiſta encore lorſque la milice légionnaire fut détruite; elles conſervèrent le nom de δεκαδαρχίαι, quoique le nombre des ſoldats variât ſelon l'occaſion. Dans la tactique de Léon, elles ſont de quatre, de cinq, de huit, de dix & de ſeize hommes, & cet Empereur remarque que la chambrée ou décurie de ſeize avoit été imaginée comme plus propre aux ſous-diviſions, parce que le nombre de ſeize ſe diviſe de moitié en moitié juſqu'à un. Les anciens Grecs avoient ſuivi la même obſervation pour un corps plus nombreux & plus important; c'étoit leur phalange de ſeize mille trois cents quatre-vingt-quatre hommes.

Cap. IV.

Toutes les diviſions de l'infanterie de la légion étant

expliquées, comme je l'ai fait dans ce Mémoire & dans les trois précédens, il eſt temps de mettre ſous les yeux ce fameux passage de Tite-Live, qui s'eſt trouvé corrompu dans tous les manuſcrits, & que Juſte-Lipſe a heureuſement reſtitué. Je vais le rapporter avec les corrections de ce ſavant critique, & j'y joindrai quelques explications, où je prendrai la hardieſſe de m'écarter quelquefois de ſon avis. Il faut ſe rappeler que dans le temps dont parle Tite-Live, c'étoit l'année de Rome 413, la légion étoit de quatre mille ou quatre mille deux cents hommes, comme je l'ai prouvé ailleurs.

L. VIII, c. 8. De milit. Rom. l. II, dial. 3.

Au II.e Mém.

Ordo ſexagenos milites, duos centuriones, vexillarium unum habebat. Il eſt clair qu'*ordo* ſignifie ici la centurie, qui étoit alors de ſoixante hommes, comme le manipule étoit de cent vingt; elle n'a aſſurément jamais eu qu'un centurion: ici il y en a deux. Juſte-Lipſe corrige *ordo ſexagenos milites & duos, centurionem & vexillarium habebat.* J'admets cette correction; mais je l'entends autrement que Juſte-Lipſe: il prétend que chaque centurie avoit ſoixante-deux ſoldats & de plus un centurion & un porte-enſeigne. Je crois que les mots *& duos* ſe rapportent à *centurionem & vexillarium*, qui ſuivent, & que Tite-Live dit que chaque centurie contenoit ſoixante ſoldats, ſans compter encore deux hommes, le centurion & le porte-enſeigne dont j'ai parlé dans ce Mémoire: par-là Tite-Live s'accordera avec Polybe, qui parlant de ce même temps ne met que ſoixante hommes dans chaque centurie.

Prima acies Haſtati erant, manipuli quindecim diſtantes inter ſe modicum ſpatium. Juſte-Lipſe met *decem* au lieu de *quindecim*; cette correction eſt indubitable; il eſt conſtant, comme je l'ai prouvé, qu'il n'y avoit dans chaque légion que dix manipules de Haſtats, autant de Princes & autant de Triaires.

Manipulus leves vicenos milites, aliam turbam ſcutatorum habebat; leves autem qui Haſtam tantùm gæſaque gererent vocabantur: hæc prima frons in acie florem juventum pubeſcentium ad militiam habebat. Tout cet endroit eſt exact & n'a pas beſoin de réforme; je l'ai expliqué dans le cinquième Mémoire, où

j'ai montré que quand les Haſtats prirent les armes peſantes, ils conſervèrent dans chaque manipule vingt ſoldats légers, comme un reſte de leur ancienne façon de combattre.

Robuſtior inde ætas, totidem manipulorum, quibus Principibus eſt nomen, hos ſequebantur, ſcutati omnes inſignibus maximè armis; hoc triginta manipulorum agmen antepilanos appellabant, quia ſub ſignis jam alii quindecim ordines locabantur. Ici Juſte-Lipſe ſubſtitue *viginti* à *triginta*, & *decem* à *quindecim*, pour la raiſon que j'ai déjà dite: au lieu de *ordines* il met *ordine*, *jam alii decem ordine locabantur;* il avertit même qu'il ſeroit peut-être mieux de retrancher tout-à-fait ce mot, & de dire *jam alii decem locabantur*, en ſous-entendant *manipuli*, qui eſt plus haut: mais comme je viens de montrer que le mot *ordo* étoit équivoque, qu'il ſignifioit quelquefois manipule, quelquefois centurie, je le laiſſerois ſubſiſter ici, auſſi-bien que dans les mots qui ſuivent immédiatement, *ex quibus ordo unuſquiſque tres partes habebat*, où Juſte-Lipſe eſt encore obligé de le retrancher. Il eſt vrai qu'au commencement de cette deſcription, il ſignifie évidemment la centurie; il y eſt déterminé par la phraſe même & par celle qui précède, où il eſt oppoſé à manipule. Mais rien n'empêche que pluſieurs lignes après il ne ſoit employé dans un autre ſens qu'il avoit encore: je dis plus; il s'agit ici des Triaires, & je crois que le terme *ordo*, qui ſignifioit tantôt manipule, tantôt centurie, par rapport aux Haſtats & aux Princes, étoit le terme propre qui déſignoit la diviſion des Triaires, & qu'il réuniſſoit, par rapport à eux, les deux notions de manipule & de centurie. Sur quoi il faut obſerver que le manipule des deux premières lignes étoit de cent vingt hommes, & la centurie de ſoixante. Les Triaires, qui n'étoient que ſix cents par légion, ſe diviſoient en dix bandes chacune de ſoixante hommes, comme les Haſtats & les Princes ſe partageoient en dix bandes chacune de cent vingt hommes. Cette compagnie de ſoixante Triaires répondoit donc au manipule des Haſtats & des Princes par le nombre des diviſions; & c'eſt en ce ſens qu'on l'appelle auſſi manipule, quand on dit qu'il y avoit trente manipules par légion: mais,

d'un autre côté, elle répondoit à la centurie des Haſtats & des Princes par le nombre de ſoldats de chaque diviſion, qui étoit de ſoixante hommes. On pouvoit donc appeler, ſous différens rapports, la compagnie des ſoixante Triaires, manipule & centurie. Je crois qu'on ne lui donnoit ni l'un ni l'autre nom, mais celui d'*ordo*, qui réuniſſoit les deux idées: du moins je ne me ſouviens pas d'avoir vu dans aucun auteur exact, *manipulus Triariorum, centuria Triariorum;* c'eſt toujours *ordo* ou *vexillum Triariorum.* Je ne crois pas même que la compagnie de ſoixante Triaires ſe ſubdivisât, comme les autres manipules, en deux parties chacune de trente hommes; l'endroit même de Tite-Live que nous examinons en eſt la preuve: & quand Aulu-gelle, après Cincius Alimentus, dit qu'il y avoit ſoixante centuries par légion, ce n'eſt qu'une diviſion idéale & analogique, pour mettre de la reſſemblance entre les Triaires & les deux autres corps.

L. XVI, c. 4.

Pourſuivons l'explication de Tite-Live. *Ex quibus ordo unuſquiſque tres partes habebat; earum unamquamque Primum pilum vocabant.* Juſte-Lipſe, comme je viens de le dire, retranche ici le mot *ordo*, en quoi je ne ſuis pas de ſon avis: il change *primum* en *primam*, cette correction eſt néceſſaire: la leçon vulgaire ſignifieroit que chacune des dix compagnies des *Triaires* contenoit trois parties, & que chacune de ces parties s'appeloit *Primus pilus.* Il y auroit donc eu trente *Primus pilus* dans chaque légion, ce qui eſt abſurde. Selon la leçon de Juſte-Lipſe, chaque compagnie de *Triaires* s'appeloit proprement *Pilus:* mais, comme je l'ai expliqué ailleurs, ce nom reſta attaché, par l'uſage ſeulement, à la première compagnie des *Triaires*, qui s'appela toujours *Primus pilus.*

V.e Mémoire.

Tribus ex vexillis conſtabat; vexillum centum octoginta ſex homines erant. Ici Juſte-Lipſe ôte avec raiſon le mot *vexillum.* Tite-Live doit dire que chaque bande renfermoit cent quatre-vingt-ſix hommes, ſoixante-deux *Triaires*, ſoixante-deux *Roraires*, ſoixante-deux *Accenſes*, en y comptant le Centurion & le Porte-enſeigne de chaque partie; mais on ne peut raiſonnablement lui faire dire que chacune des trois parties dont

chaque bande étoit compoſée contenoit cent quatre-vingt-ſix hommes, ce qui auroit donné à ce corps cinq mille cinq cents quatre-vingts hommes, c'eſt-à-dire beaucoup plus que n'en avoit alors la légion entière, qui n'étoit que de quatre mille ou quatre mille deux cents hommes.

Le reſte de cet endroit n'a ſouffert aucune altération : nous en avons déjà fait uſage, & nous en tirerons encore des lumières, quand il ſera queſtion de l'ordre de bataille. Mais il reſte une correction à faire dans ce même chapitre. Tite-Live faiſant le total du nombre des ſoldats de la légion, ſemble lui donner alors cinq mille hommes de pied : *Scribebantur autem quatuor ferè legiones quinis millibus peditum.* Ce nombre ne s'accorde ni avec ce qu'on ſait par Polybe & par Tite-Live lui-même, de l'état de la légion en ce temps-là, ni avec le calcul qu'il vient de faire : il faut ſubſtituer *quaternis* à *quinis*, ou, ſi l'on veut faire parler Tite-Live avec préciſion, *quaternis millibus & ducenis peditum.* Si l'on y ajoute les Centurions & les Porte-enſeignes, que l'auteur compte avec les ſoldats, ce ſera cent quarante hommes de plus par légion.

Pour achever tout ce qui regarde les différens corps d'infanterie légionnaire, il me reſte à expliquer ce que c'étoit que les *Vexillaires*, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans Tacite. *Vexillum* ſignifie proprement un *voile*, une pièce d'étoffe ; c'eſt, ſelon Feſtus, Priſcien & Servius, le diminutif de *velum*. Cicéron, au contraire, prétend que *velum* s'eſt formé de *vexillum*, comme *ala* d'*axilla*, *mala* de *maxilla*, *talus* de *taxillus*, *palus* de *paxillus*, par une contraction, ou, comme il s'exprime bien mieux, *fugâ literæ vaſtioris.* Il mérite bien qu'on l'en croie, plutôt que les Grammairiens que je viens de citer. Les corps de troupes nommés *Vexilla*, *Vexillarii*, *Vexillationes* ont tiré leur nom de cette pièce d'étoffe qui leur ſervoit d'enſeigne, & qui les diſtinguoit des autres troupes, dont l'enſeigne, nommée ſimplement *ſignum*, n'étoit qu'une pique chargée de divers ornemens, mais ſans étoffe. Cette pièce d'étoffe étoit quarrée, déployée, attachée par un de ſes bords, dans toute ſa largeur, à une traverſe qui croiſoit le haut d'une pique : les noms

Orat. c. 46.

Hiſt. lib. II, c. 85. des Empereurs y étoient peints ou brodés. Tacite dit que trois légions déchirèrent les vexilles qui portoient le nom de Vitellius, *laceratis vexillis nomen Vitellii præferentibus;* & *Veſp. c. 6.* Suétone parlant du même évènement, dit qu'elles écrivirent ſur les vexilles le nom de Veſpaſien.

Ce vexille avoit été l'enſeigne des anciens Triaires, des Roraires & des Accenſes; & c'eſt pour cela que Tite-Live, dans le paſſage que j'ai expliqué, appelle *Vexillum* chaque compagnie de ces troupes. Quand les Triaires ne ſubſiſtèrent plus, ce vexille fut conſervé, & ſervit à trois uſages. 1.° C'étoit l'enſeigne du Général; il l'avoit dans ſa tente, & la faiſoit planter au-deſſus le jour d'une bataille, comme un ſignal. Les *Ann. l. I, c. 39.* mutins, dans Tacite, forcent Germanicus de leur mettre entre les mains cette enſeigne: *Nocte concubiâ vexillum in domo Germanici ſitum flagitare occipiunt.* 2.° C'étoit l'enſeigne générale de la cohorte; nous le prouverons dans un autre Mémoire. 3.° Enfin c'étoit l'enſeigne propre de ceux qu'on appeloit *Vexillarii.*

Mais quelle étoit cette eſpèce de ſoldats? la queſtion eſt aſſez *De re milit. Rom. c. 19, & not. in Probi c. 4 & Firmi c. 5.* difficile à réſoudre. Saumaiſe ne ſait à quoi s'en tenir, & change trois fois de ſentiment ſur ce point; ce ſont chez lui tantôt les vétérans, tantôt les vélites, tantôt les auxiliaires: nous ne nous arrêterons pas à le réfuter, il ſe réfute lui-même. *Adverſ. l. III, c. 3; & lib. V, c. 2.* Turnebe & Juſte-Lipſe ont cru qu'on appeloit ainſi les ſoldats *De milit. Rom. l. I, dial. 8; & l. V, dial. 19.* vétérans qui ayant déjà leur congé, étoient pourtant retenus à part ſous un vexille, exempts de tout travail & de toute fonction militaire, excepté de combattre, juſqu'à ce qu'ils euſſent reçu leur récompenſe & qu'on les eût envoyés en colonie. La plupart des modernes rejettent cette explication pour adopter celle de *Ad Ann. Tac. lib. I, cap. 17, p. 36.* Pichena dans ſes notes ſur Tacite; ſelon lui, on appeloit vexillaires les détachemens des légions & des cohortes ſéparés du corps d'où ils étoient tirés, & employés ſous une enſeigne particulière qu'on nommoit *vexille.* Je crois ces deux explications inſuffiſantes ſi on les ſépare; il faut les joindre enſemble. Les vexillaires étoient des corps détachés conduits par une enſeigne nommée *vexille;* or les ſoldats vétérans, tels que les décrivent

Turnebe & Juſte-Lipſe, & les détachemens qu'on tiroit des légions pour un uſage paſſager, étoient également de cette eſpèce. Je vais le prouver par pluſieurs exemples, où nous verrons que les vexillaires ſont tantôt des vétérans, tantôt qu'ils ne peuvent en être, mais que ce ſont des détachemens de ſoldats quels qu'ils ſoient.

Premièrement, les vexillaires ſont quelquefois des vétérans qui déjà congédiés attendent la récompenſe de leurs ſervices. Tacite ſemble le dire dans ce paſſage, *veterani nuper miſſi ſub vexillo hiemabant;* ce ſont ceux qu'Hygin appelle *vexillaires;* il en met cinq cents par légion, mais ſans faire corps ni être comptés avec elle; ils ont un emplacement à part & ſéparé de la légion dans laquelle ils ont ſervi; ils ſont même toujours joints à une autre, ſoit, dit Schelius, de peur qu'étant exempts des factions militaires, ils ne donnent de la jalouſie à leurs anciens camarades, ſoit qu'on crût plus expédient de les éloigner de leurs anciens corps, où ils avoient trop d'autorité. Je crois qu'on doit auſſi entendre des vétérans d'une légion le mot *vexillarii legionis*, qui ſe lit dans quelques inſcriptions.

Ann. l. 1, c. 39.

In Caſtramet.

In Hyg. p. 35.

L. FABIO. M. F. GAL. CILONI
SEPTIMIO. COS. PRAEF. URB.
LEG. AUGG. PROPR. PANNON.
SUPER. DUCI. VEXILL. LEG. &c.

Gruter. CDVII, 2.

Ce même Fabius Cilon eſt qualifié dans une autre inſcription DUX VEXILL. PER ITALIAM EXERCITUS, ce qui ſignifie, je crois, Capitaine général des vétérans de l'armée d'Italie: les divers détachemens, qui n'avoient rien de commun, pouvoient-ils avoir un Capitaine général? Vopiſque, dans la vie de Firmus, fait un conte aſſez froid d'un certain Burburus, qu'il qualifie *de numero vexillariorum notiſſimus potator.* Cette phraſe doit énoncer une qualité permanente & non pas paſſagère, telle que celle d'un ſoldat de détachement.

Gruter. CDVII, 1.

Lorſque ces vétérans avoient ſervi quelque temps, on les envoyoit en colonie ſous le même vexille. M. le Comte de

Lauraguais a une médaille de petit bronze qui porte d'un côté la tête d'Auguſte, avec la légende AUGUSTUS DIVI F. au revers le vexille ſur un autel, avec ces mots CAESAR-AUGUSTA M. PORCI. CN. FAD. dans le champ II VIR. C'eſt la colonie de Sarragoſſe, où Auguſte envoya des ſoldats vétérans.

Paſſons à des exemples contraires, où le mot *vexillum* & *vexillarius* ne peut déſigner des ſoldats vétérans, mais de ſimples détachemens de ſoldats de quelque nature qu'ils ſoient.

Hiſt. lib. II, c. 66. Dans Tacite, les ſoldats de la quatorzième légion prétendent n'avoir pas été vaincus à Bédriac, parce que, diſent-ils, leurs vexillaires ſeuls y ont été battus, & que les principales forces de la légion ne ſe ſont pas trouvées à l'action, *Bedriacenſi acie, vexillariis tantùm pulſis, vires legionis non affuiſſe.* Si les vétérans euſſent aſſiſté à la bataille, ils ne pourroient pas dire que les principales forces de la légion n'y étoient pas. Ici *vexillarii* ne ſignifie donc qu'un détachement de cette légion. Les vétérans qui avoient leur congé étoient exempts de toute faction, excepté de combattre; ils campèrent toujours avec les légions, dont les ſoldats faiſoient la garde pour eux. Or dans Tacite on voit des vexillaires ſéparés des légions & occupés à garder le pays des Chauces, *ac in Chaucis cæptavere ſeditionem præſidium agitantes vexillarii diſcordium legionum.* Ces légions étoient par rapport à eux au-delà du Rhin, près de Cologne. Mucien partant de Syrie avec des troupes légères, ſe fait ſuivre par une légion & par treize mille vexillaires: qui croira que dans une ſeule armée il y eût un auſſi grand nombre de ſoldats qui euſſent déjà leur congé? & ſuppoſé que la choſe fût poſſible, quelle imprudence eût-ce été à Mucien de mener avec une ſeule légion une troupe ſi ſupérieure de vétérans, ſouvent mutins, toujours impatiens de recevoir leur récompenſe & d'être renvoyés pour ſe repoſer de leurs fatigues; c'étoit donc des détachemens des légions qu'il laiſſoit à Veſpaſien. Mais voici un exemple encore plus frappant; les nouvelles milices *tirones*, qui ſont directement oppoſées aux vétérans, ſont placées par Tacite ſous le vexille, *vexillum tironum in Syriam eunti*um intercipit,

Ann. lib. I, c. 38.

Hiſt. lib. II, c. 83.

Ann. lib. II. c. 78.

intercipit, dit-il en parlant de Piſon, à moins qu'on ne diſe qu'il faut diſtinguer les ſoldats nommés vexillaires, de ceux qui étoient ſous le vexille, ce qui me ſemble ſans aucun fondement. Corbulon joint à ſes troupes, des détachemens de ſoldats levés en Illyrie & en Égypte, *vexilla delectorum ex Illyrico & Ægypto.* Tacite, dans la bataille près de Crémone, parle d'un détachement de ſoldats prétoriens, *Prætorianum vexillum.*

Ann. lib. XV, c. 26. Hiſt. l. III, c. 21.

Tacite n'eſt pas le ſeul auteur où nous voyons des détachemens ſous le vexille. On avoit laiſſé dans le camp, dit Céſar, les légionnaires qui s'étoient trouvés malades; quelques jours après ceux qui avoient recouvré leurs forces, au nombre d'environ trois cents, furent envoyés enſemble ſous le vexille, *erant in caſtris ex legionibus ægri relicti, ex quibus qui hoc ſpatio dierum convaluerant, circiter trecenti ſub vexillo una mittuntur:* ce n'étoient pas là des ſoldats vétérans.

Bell. Gal. l. VI.

Les inſcriptions nous montrent auſſi des détachemens ſous le titre de *vexillationes*; j'en citerai quelques-unes qui ſont curieuſes & ſingulières.

Grut. CCLVI, 8. Vid. not. Scalig.

IMP. CAESARI
T. AELIO. HADRI
ANO. ANTONINO
AUG. PIO. P. P.
VEXILLATIO
LEGI. XX. VAL. VIC. F.
PER. MIL. P. III.

Il s'agit ici de la muraille ou plutôt du retranchement qu'Antonin Pie fit élever dans la Grande-Bretagne au-delà de celui d'Adrien, & en deçà de celui que Sévère fit élever enſuite.

Cellar. Geogr. antiq. l. I, pag. 325 & 347.

Fabretti nous donne deux inſcriptions trouvées dans le même pays, & qui déſignent la même eſpèce de ſoldats & le même ouvrage. Les voici:

C. X, 619.

IMP. C. T. AELIO
HADRIANO. ANTO
NINO. AUG. P. P.
VEX. LEG. VI. VIC
P. F. OPUS. VALLI
P. ∞. ∞. ∞. ∞. C. XLI.

C. X, 620.

IMP. CAESAR. T. AELIO
HADRIANO. ANTONINO
AUG. PIO. P. P. VEXILLATO..
LEG. VI. VIC. R. I. F.
PER. M. I. III. DCLXVI.

Je lis dans cette dernière VEXILLATIO LEG. VI. VIC. P. F. F. PER. M. P. III. DCLXVI. c'eſt-à-dire *vexillatio legionis ſextæ victricis piæ felicis fecit per millia paſſuum tria & ſexcentos ſexaginta ſex.* Ici je doute que *vexillatio* ſignifie les vétérans de ces légions, puiſque les vétérans ſous le vexille étoient exempts de tout travail, & que ceux qui ſont ici déſignés par ce mot marquent exactement le nombre de pas qu'ils ont fait de ce retranchement. Ce ne peut donc être qu'un détachement de la légion vingtième & deux détachemens de la légion ſixième, qui eſt nommée deux fois pour une meſure d'ouvrage différente, ce qui prouve encore que ce ne ſont pas les vétérans de la même légion.

Entre les inſcriptions où ſe trouve le mot *vexillatio*, qu'on me permette d'en citer encore deux, à cauſe de leur ſingularité.

Gruter. CDXLI, 4.

L. NERATIO. C. F. VOL.
PROCULO.
XVIRO. STLITIBUS. IVDICAN.
TRIB. MILITUM. LEGION.
VIII GEMIN. FELIC. ET. LEG.

VIII. AUG. QUAEST. AEDIL.
PLEB. CEREAL PRAET. LEG.
LEG. XVI FLAVIAE FIDEL.
ITEM MISSO AB IMP.
ANTONINO. AUG. PIO. AD. DEDUCEN
DAS. VEXILLATIONES. IN. SYRIAM. OB
BELUM PARTHICUM. PRAEF. AERARI
MILITARIS.
COS.
MVNICIPES SAEPINAT.

Ce ſont des détachemens que Nevatius conduiſoit en Syrie pour la guerre que Marc-Aurèle faiſoit aux Parthes.

Peut-être auſſi ces *vexillationes* ſont-elles de la cavalerie; c'eſt le ſens que Reineſius donne à *vexilla* dans une inſcription qu'il corrige ſur la précédente.

SEX. ATTIUS. SENECIO *Cl. VIII, 9.*
PRAEF. ALAE. P. FL. GAETULORUM.
TRIB. LEG. X. GEMINAE. EMIS
SUS A DIVO HADRIANO IN EXPE
DITIONE IVDAICA AD VEXILLA.

Reineſius croit qu'il manque une ligne à la fin, & qu'il faut lire AD VEXILLATIONES DEDUCENDAS, & il entend par ces mots des détachemens de cavalerie.

En effet, nous en voyons dans Tacite: *equitum vexilla* dans l'armée d'Othon; il paroît que du temps de Végèce *vexillationes* ne ſe diſoit plus que de la cavalerie: après avoir dit *ſive illi legionarii, ſive auxiliares, ſive equites fuerint*, quelques lignes enſuite il ſemble revenir à la même diviſion en ces *Hiſt. lib. II, c. 11.* *L. III, c. 4.*

termes, *in omnibus legionibus, ſive auxiliis, vel vexillationibus.* Dans la notice de l'Empire, *vexillationes* annonce toujours des troupes de cavalerie; c'eſt pour cela que dans les deux codes *vexillatio* eſt mis par-tout en oppoſition avec la légion, dont la cavalerie ne faiſoit plus partie depuis long-temps.

Cod. Juſt. l. VII, tit. 64, leg. 9; & l. X, tit. 54, leg. 3. Cod. Th. lib. V, tit. 4, leg. unic.

Concluons cette diſcuſſion, ſans doute ennuyeuſe; mais ces Mémoires ſur les diverſes parties de la légion, ſont de tous ceux qui appartiennent à mon objet, ceux qui demandent plus de préciſion, & qui portent plus de ſéchereſſe. Les vexillaires étoient tantôt les vétérans qui avoient déjà reçu leur congé, mais qui reſtoient à part ſous une enſeigne, ſans autre ſervice que de combattre, juſqu'à ce qu'on les eût renvoyés tout-à-fait en leur donnant un établiſſement ou une autre récompenſe; tantôt des détachemens d'infanterie & quelquefois de cavalerie, qui ſéparés de leurs enſeignes ordinaires marchoient ſous un vexille. Vers le temps de Théodoſe le jeune, on ne donna ce nom qu'à des corps de cavalerie, parce qu'apparemment le vexille ne fut plus qu'une enſeigne de cavaliers.

NEUVIÈME MÉMOIRE
SUR
LA LÉGION ROMAINE.
Des diverſes parties de la Cavalerie légionnaire.

Par M. LE BEAU l'aîné.

APRÈS avoir expliqué dans les Mémoires précédens les diviſions de l'infanterie légionnaire, il me reſte, pour garder l'ordre que je me ſuis propoſé, à traiter des diverſes parties qui compoſoient le corps des trois cents cavaliers attachés à chaque légion. J'ai prouvé dans le quatrième Mémoire, que ce nombre fut fixe & conſtant depuis l'établiſſement de la légion ſous Romulus, juſqu'à ce que la Cavalerie ceſſa d'en faire partie, c'eſt-à-dire juſque vers le temps de la conquête des Gaules; quoique dans ce long intervalle l'infanterie de chaque légion fût ſucceſſivement montée de trois à cinq & même à ſix mille hommes.

On croit communément que le corps entier de la cavalerie d'une légion s'appeloit *ala*, & qu'elle ſe diviſoit en dix compagnies appelées *turmes*, & chaque *turme* en trois brigades de dix hommes chacune. Ces diviſions ſont juſtes; mais je ne crois pas que la cavalerie propre d'une légion, c'eſt-à-dire ces trois cents cavaliers citoyens Romains, qui firent partie de la légion juſque vers le temps de Céſar, ait jamais porté le nom d'*ala:* il faut examiner les diverſes acceptions de ce mot dans l'uſage militaire.

La plus ancienne explication que nous ayons du mot *ala* regardé comme un terme militaire, eſt celle de Cincius Alimentus dans Aulu-Gelle: *Alæ dictæ exercitûs, equitum ordines; quòd circum legiones dextrâ ſiniſtrâque tanquam alæ in avium corporibus locantur.* Ce paſſage pourroit faire croire que la cavalerie d'une légion s'appeloit *ala;* l'armée conſulaire étant de *Aul. l. XVI, c. 4.*

deux légions, & dans l'ordre de bataille la cavalerie de ces deux légions fermant pour l'ordinaire la droite & la gauche de l'armée, on a cru que le mot *ala* désignoit en général le corps des cavaliers d'une légion; mais Cincius en cet endroit donne seulement la raison pourquoi le nom d'*ala* s'applique à la cavalerie; il n'entend pas par ce mot la cavalerie légionnaire en particulier, ce seroit plutôt celle des alliés, qui le plus souvent bordoit la droite & la gauche de la cavalerie des légions.

Je dis plus: jamais les auteurs Romains ne désignent par le nom d'*ala* la cavalerie légionnaire; ce mot s'applique toujours tantôt à la cavalerie des alliés, tantôt même à leur infanterie, & celle-ci prenoit ce nom par la même raison que Cincius apporte pour la cavalerie, c'est-à-dire parce que dans l'ordre de bataille l'infanterie alliée bordoit à droite & à gauche celle des Romains: apportons-en les preuves.

1.° *Ala*, quand ce mot est appliqué à la cavalerie, signifie toujours dans les auteurs qui parlent des temps antérieurs à César, la cavalerie des alliés par opposition à la cavalerie légionnaire. Dans la guerre contre les Boiens de la Gaule cisalpine, en 460, le Consul Cornelius fait charger les ennemis par la cavalerie des alliés, soutenue de la cavalerie légionnaire, ce que Tite-Live exprime ainsi: *Consul. . . . C. Livium Salinatorem qui præerat alariis equitibus, quàm concitatissimos equos immittere jubet, & legionarios equites in subsidiis esse;* & dans le combat de Fulvius Flaccus contre les Celtibériens, en 573, les cavaliers légionnaires ayant percé l'armée ennemie, ceux des alliés suivent leur exemple, *& alarii equites, postquam Romanorum equitum tam memorabile facinus videre, & ipsi virtute eorum accensi, &c.* Je me contente de ces deux passages entre une infinité d'autres où les cavaliers nommés *alarii* sont opposés aux cavaliers légionnaires.

Lib. XXXV, c. 5.

T. L. l. XL, c. 40.

2.° Voyons maintenant le mot *ala*, *alarii* appliqué à l'infanterie alliée, & opposé à *legio*, *legionarii*. *Legionis unius atque alæ magno certamine vix toleratis pugnam*, dit Annibal à ses soldats repoussés devant Nole par Marcellus. *Prima legio &*

T. L. l. XXIII, c. 45.

ſiniſtra ala in primo inſtructæ, dit ailleurs Tite-Live en parlant de l'ordre de bataille de Fulvius, en 541, où l'on voit que *ſiniſtra ala* ne peut ſignifier la cavalerie de la première légion; mais comme l'infanterie alliée qui faiſoit dans les armées à peu près le même nombre que les légionnaires, ſe diviſoit en deux parties qui ſe rangeoient toujours ſur les flancs des légions à droite & à gauche, on donnoit à ces deux parties le nom d'*ala dextra* & d'*ala ſiniſtra*. C'eſt ce que Tite-Live & Céſar appellent en cent endroits *alariæ cohortes*, qu'ils oppoſent à *cohortes legionariæ*. Dans la guerre des Samnites, en 460, le Conſul Carvilius qui attaquoit Cominium, averti d'un ſecours qui venoit aux ennemis, détache pour aller à la rencontre une légion, vingt cohortes d'alliés, & toute la cavalerie dont il n'avoit pas beſoin pour un aſſaut, *legatum cum legione primâ & viginti cohortibus alaribus equitatuque ire adverſus ſubſidium hoſtium juſſit*. Les cohortes nommées ici *alares*, qui ne ſont ni légionnaires ni de cavalerie, ne peuvent être que de l'infanterie des alliés; il n'y avoit point alors d'autres troupes dans les armées Romaines: d'ailleurs j'ai prouvé dans les Mémoires précédens que le mot *cohors* ne s'entendoit jamais que de l'infanterie, *crebras ſtationes diſponunt equitum & cohortium alariarum legionariaſque interjicium cohortes*, dit Céſar en parlant de Petreius & d'Afranius: voilà trois ſortes de troupes bien diſtinguées, des cavaliers, des fantaſſins alliés déſignés par *alariæ cohortes*, & des fantaſſins légionnaires. Dans la bataille de Céſar contre Arioviſte, les ſoldats légionnaires ſont diſtingués des ſoldats étrangers; Céſar n'emploie ces derniers que pour faire montre, & il les appelle *alarii* par oppoſition à *legionarii:* il eſt donc certain que juſqu'au temps de Céſar *ala* ne déſignoit que les troupes alliées, tant infanterie que cavalerie.

L. XXV, c. 21.

Tit. Liv. l. X, c. 43.

Bel. civ. l. I, c. 73.

Bel. Gal. l. I, c. 51.

J'ai expliqué fort au long dans le quatrième Mémoire comment la cavalerie ſe détacha de la légion, & j'ai prouvé que dès le temps de Céſar elle n'en faiſoit plus partie; alors le mot *ala*, qui appliqué à des cavaliers avoit ſervi juſqu'alors à diſtinguer ceux des alliés d'avec la cavalerie légionnaire, ſignifia une troupe de cavaliers en général. Virgile en parlant de la chaſſe de Didon,

Æn. lib. IV.

exprime par ce mot les cavaliers qui battent la forêt pour faire lever le gibier :

Dum trepidant alæ saltusque indagine cingunt :

& Servius sur ce passage rappelle assez mal à propos l'explication de Cincius Alimentus, *alæ equites*, dit-il, *ob hoc alæ dicti quia tegunt pedites alarum vice.* On continua de nommer ainsi, dans la guerre, des corps de cavalerie indépendans des légions, mais qu'on joignoit quelquefois aux légions & aux cohortes, & qui pour cette raison prenoient alors le nom de la cohorte ou de la légion, dont ils étoient un simple accessoire; le plus souvent ils en étoient séparés ; c'étoient pour la plupart des provinciaux & des étrangers; il étoit rare que des Chevaliers & même des Romains s'engageassent dans ces corps. On les appeloit *alarii equites*, pour les distinguer des Prétoriens, de ceux qu'on appeloit *singulaires*, & de ceux qui servoient dans les cohortes équestres, c'est-à-dire mêlées de cavalerie. Ces ailes de cavalerie subsistèrent jusqu'à la fin de l'Empire : telles sont les ailes dont il est parlé dans Végèce, dans l'itinéraire d'Antonin, dans la Notice, dans les inscriptions & dans les auteurs du bas Empire; elles portoient aussi le nom de *vexillationes* & de *cunei.*

Veg. lib. II, c. 1,

Nous venons de voir que du temps de César le nom d'*ala* s'appliquoit encore à l'infanterie qui n'étoit pas légionnaire, c'est-à-dire aux fantassins étrangers; mais bientôt après ce nom ne se donna plus aux gens de pied. *Ala*, dans Tacite, ne se dit plus que de la cavalerie.

Hist. l. III, s. 2.

Je conclus de tout ce que je viens de dire, que le corps des trois cents cavaliers légionnaires n'a jamais eu le nom d'*ala ;* il n'étoit désigné que par celui d'*equitatus legionis*, ou comme Tite-Live s'exprime souvent, *justus equitatus*, c'est-à-dire *la cavalerie complète d'une légion.*

Elle se divisoit en dix compagnies, qu'on nommoit *turmes :* voici, selon Varron, l'étymologie de ce mot. *Turma, terma est;* e *in* u *abiit, quod terdeni equites ex tribus tribubus Tatiensium, Rannium, Lucerum fiebant; itaque primi singularum turmarum decuriones dicti, qui ab eo in singulis turmis sunt etiam*

nunc

tunc terni. Sans insister ici sur la justesse de cette étymologie, ce qui est un point peu important, je vois que selon Varron la turme étoit de trente cavaliers; que ces cavaliers étoient tirés des trois Tribus établies par Romulus: ce qui n'a pu subsister que jusqu'au temps de Servius; car ce Prince, comme je l'ai détaillé au troisième Mémoire, ayant divisé la cavalerie Romaine en dix-huit centuries, n'eut plus d'égard pour le choix des cavaliers aux trois Tribus de Romulus: aussi Varron donnant ici la racine primitive du mot *turma*, ne parle que de ce qui se faisoit dans l'origine de la cavalerie; il s'exprime par le passé *fiebant.* Les chefs de chaque turme se nommoient *décurions;* & de-là, ajoute Varron, il y a encore à présent trois décurions dans chaque turme, c'est-à-dire que la turme de trente hommes se divisoit en trois dixaines ou décuries, chacune commandée par un chef, qui se nommoit *Décurion*, & que le décurion de la première dixaine commandoit toute la turme, & s'appeloit *Decurio turmæ.*

Puisqu'il y avoit trois cents cavaliers par légion, & que ces trois cents se divisoient en turmes de trente hommes, il y avoit donc dix turmes par légion, autant que de cohortes; & comme les cohortes se partageoient en trois manipules & les turmes en trois décuries, on voit entre la cavalerie & l'infanterie Romaine de ces temps-là une uniformité de divisions, qui plaît par la justesse des proportions, & qui devoit être très-commode au Général dans les opérations militaires, en déterminant la quantité de cavaliers correspondante à tel ou tel corps d'infanterie; ainsi la turme répondoit à la cohorte, & la décurie au manipule: ces dix turmes par légion sont exprimées dans les vers d'Ovide que j'ai déjà cités plusieurs fois, parce qu'ils nous donnent les divisions générales de l'infanterie & de la cavalerie, telles que les établit Romulus.

Inde Patres centum denos secrevit in orbes
Romulus, Hastatos instituitque decem:
Et totidem Princeps, totidem Pilanus habebat
Corpora, legitimo quique merebat equo.

Quand je dis que la turme répondoit à la cohorte, & la décurie au manipule, je ne veux parler que du nombre des diviſions; mais je n'entends pas que chaque turme fût en particulier attachée à une cohorte, & que chaque manipule eût à ſa ſuite une décurie. Ces corps de cavalerie étoient indépendans des cohortes & des manipules; ils n'en faiſoient point partie; ils n'étoient attachés qu'à la légion: chaque cohorte, chaque manipule étoit purement d'infanterie.

Excerpt. l. VI. Polybe, après avoir expoſé la diviſion de l'infanterie légionnaire en dix parties, s'exprime en ces termes pour la cavalerie: *On diviſe auſſi les cavaliers d'une légion en dix compagnies,* εἰς ἴλας δέκα; *de chaque compagnie on tire trois commandans de la tête,* τρεῖς ἰλάρχας; *ceux-ci choiſiſſent eux-mêmes trois autres commandans de la queue,* τρεῖς ὑπαγούς. *Le premier choiſi commande toute la compagnie,* ὁ μὲν οὖν πρῶτος αἱρεθεὶς ἰλάρχης ἡγεῖται τῆς ἴλης; *les deux autres n'ont que le rang de décurions,* οἱ δὲ δύο δεκαδάρχων ἔχουσι τάξιν: *on les appelle tous trois* décurions, καλοῦνται δὲ πάντες Δεκουρίωνες; *en l'abſence du premier, le ſecond commande toute la troupe,* μὴ παρόντος δὲ τοῦ πρώτου, πάλιν ὁ δεύτερος ἰλάρχου λαμβάνει τάξιν.

Il eſt queſtion de ſavoir ſi cette turme étoit de trente ou de trente-ſix maîtres, c'eſt-à-dire ſi les Commandans de la tête & ceux de la queue doivent être comptés à part, en ſorte qu'il y eût dans chaque décurie dix ſimples cavaliers, & de plus deux commandans; ou ſi ces Commandans doivent être joints aux autres, en ſorte que chaque décurie ne renfermât que huit ſimples cavaliers, & de plus les deux officiers appelés ἰλάρχης & ὑπαγός. A prendre les termes de Polybe dans la rigueur grammaticale, il me ſemble qu'on doit dire que dans la turme il n'y avoit en tout que trente maîtres, y compris les Commandans, & que ceux-ci ſe tiroient du nombre des dix cavaliers de chaque décurie: Τοὺς ἱππεῖς εἰς ἴλας δέκα διεῖλον· ἐξ ἑκάστης δὲ τρεῖς προκρίνουσιν ἰλάρχας· οἵτοι δ' αὐτοὶ τρεῖς προτίλαβον ὑπαγούς. Ces mots pris à la lettre ſemblent exprimer qu'avant l'élection des Commandans, ceux-ci faiſoient partie de la décurie. Mais comme Polybe ne dit pas ſi avant

cette élection la décurie étoit de dix ou de douze hommes, je suis porté à croire que les Commandans ne doivent pas être comptés dans les dix hommes qui composoient la décurie, & qu'avec eux la turme étoit de trente-six hommes.

Ce qui me fait incliner pour ce sentiment, c'est, 1.° que dans la centurie, comme je l'ai montré dans le Mémoire précédent, le centurion ni même le porte-enseigne n'étoient pas comptés entre les soixante fantassins qui formoient la centurie; 2.° Hygin sépare les décurions d'avec la turme, & Végèce fait la sienne de trente-deux hommes, c'est-à-dire qu'elle n'avoit plus qu'un Commandant de la tête & un Commandant de la queue; 3.° dans le carrousel décrit au cinquième livre de l'Énéïde, où le Poëte paroît avoir voulu, selon sa coutume, représenter les usages des Romains dans ceux des Troyens leurs ancêtres, Virgile donne à chaque décurie douze cavaliers: *Castramet. L. II, c. 14.*

Tres equitum numero turmæ, ternique vagantur
Ductores; pueri bisseni quemque secuti.

Ces douze cavaliers me paroissent être l'image de la décurie de cavalerie en y comprenant les deux Commandans; il est vrai que le Poëte appelle ces décuries *turmæ*, mais outre les priviléges particuliers de la poësie, nous verrons bientôt que ce mot étoit devenu un terme général, qui signifioit une troupe quelconque de cavalerie.

J'observerai en passant que le mot ἴλη, dont se sert Polybe & plusieurs autres auteurs Grecs pour désigner la turme, est un de ces termes équivoques, que les Grecs avoient empruntés de leur milice, où il exprimoit toute autre chose. En général c'étoit une troupe, de quelque nombre qu'elle fût; εἴλη ou ἴλη ἡ ὅπὶ τῦ τάγματος ϗ τῦ πλήθυς συσροφή, dit Suidas. C'est en ce sens qu'il est souvent employé, tant en prose qu'en vers,

Ὡς τ' ἔθνεα πολλὰ νεῶν ἀπὸ ϗ κλισιάων
Ἡΐόνος ποσπάδεσκε βαθείης ἐξιόοντο
Ἵλαδὸν εἰς ἀγορήν.

au second livre de l'Iliade. Dans l'ordre militaire ce mot

signifioit en particulier une troupe de soixante-quatre cavaliers. aussi l'impropriété de ce terme ἴλη, appliqué à la turme, qui n'étoit que de trente cavaliers, en a fait varier la signification. Il s'emploie quelquefois pour tout ce que les Latins exprimoient par le mot *ala;* pour une troupe de cavalerie en général, pour la cavalerie des alliés, & même, dans Appien & ailleurs, pour un corps d'infanterie.

Lorsque la cavalerie eut cessé de faire partie de la légion, les corps de cavalerie ayant changé de face, comme je l'ai détaillé ailleurs, les mêmes divisions n'y subsistèrent plus. Les ailes de cavalerie ayant ordinairement plus de turmes que la légion n'avoit de cohortes, il n'y eut plus de rapport entre les unes & les autres. Hygin place dans son camp des ailes de cinq cents & d'autres de mille hommes; dans ses cohortes mêlées de cavalerie, celles qu'il appelle *milliaires* ont sept cents soixante hommes de pied, & deux cents quarante cavaliers divisés en dix turmes, chacune de vingt-quatre hommes: les cohortes qu'il appelle *quingénaires* sont de trois cents quatre-vingts fantassins & de cent vingt cavaliers; elles ont six turmes, chacune de vingt hommes. Ammien Marcellin nous donne des turmes de trois cents cinquante chevaux: *duarum turmarum equites circiter septinginti;* il met des tribuns à la tête de ces turmes; il applique même le nom de *turma* à un corps d'infanterie, comme celui de *cohors* à des corps de cavalerie. En un mot les mots *ala, turma, vexillatio* devinrent synonymes, & signifioient en général un corps de cavalerie réuni sous un étendard. Le mot de *turma* ne se trouve plus dans la Notice de l'empire, composée sous Théodose le jeune; les corps de cavalerie y sont désignés par les noms d'*ala, cuneus, vexillatio.*

IV.e Mémoire.

Lib. XVIII, c. 8.

L. XXI & XXV.

Si l'on descend plus bas, on trouve encore plus de variétés. Dans la Tactique de Léon, Μέρος, qu'il appelle aussi Τάγμα, est un corps tantôt de trois mille, tantôt de six mille hommes de pied: ailleurs l'ordre de bataille, qu'il nomme Θέμα, & qui est de quatre mille hommes, se divise en deux turmes, chacune de deux mille hommes. En un mot, la confusion qu'on

P. 41 & seq.

P. 318.

trouve alors dans les termes militaires, répond au désordre qui régnoit dans la milice de ces temps-là, fort différente de cette ancienne milice invincible, si nette & si exacte dans ses divisions; & l'embarras que ces écrivains donnent au lecteur pour les entendre, ne représente pas mal celui où se devoit trouver le Général, pour arranger des troupes mal partagées, mal armées, mal disciplinées.

J'ai expliqué jusqu'ici la nature, le nombre, les différentes divisions des troupes légionnaires; c'étoit le premier coup d'œil que présentoit la légion, & ç'a été l'objet de la première partie du traité que j'ai entrepris. Je vais passer à la seconde partie, où je considérerai ce qui concerne le soldat en particulier; je l'envisagerai dans toutes ses fonctions & ses situations différentes, depuis l'engagement jusqu'au moment où il sortoit du service par la vétérance.

DIXIÈME MÉMOIRE
SUR
LA LÉGION ROMAINE.

De la manière dont on levoit les Soldats pour composer la Légion.

Par M. LE BEAU l'aîné.

LES Nations qui ont aſpiré à la gloire des armes, ſe ſont ſouvent propoſé pour modèle la milice Romaine. Tant de ſuccès brillans ſoutenus pendant près de douze ſiècles, ont, à juſte titre, fait reconnoître les Romains pour maîtres dans l'art de la guerre. On a étudié leur manière de diviſer leurs troupes, de s'armer, de combattre; quelquefois même, comme ſi les noms dont ils faiſoient uſage renfermoient une vertu ſecrette & une ſorte de caractère capable de déterminer & de fixer la victoire, on a donné le nom de légions à des corps qui en étoient d'ailleurs très-différens.

Il me ſemble que ceux qui ont voulu copier cette fameuſe milice, l'ont conſidérée toute enſemble, au lieu de l'analyſer par parties; ils ont regardé les armées Romaines toutes formées, ſans faire aſſez d'attention à la manière dont elles ſe formoient; ils ont fait ce que feroient des enfans, qui voyant du haut d'une éminence combattre ou marcher une armée, en imiteroient enſuite l'ordre, les diviſions, les mouvemens. Ce n'eſt pas là imiter, c'eſt contrefaire. Avant que d'emprunter les mêmes armes, il faut ſonger à donner aux bras la même vigueur, à l'eſprit la même ardeur & le même intérêt, au cœur la même fermeté & le même reſſort. L'ame des armées Romaines étoit celle de la République; la diſcipline de la ville étoit celle du camp. Citoyens dans le camp comme dans la ville, embraſés d'amour pour la Patrie, dont la gloire faiſoit la portion la plus précieuſe de leur patrimoine, auſſi ſoumis aux loix de l'État

qu'aux ordres des Généraux, auſſi ſobres, auſſi laborieux, auſſi infatigables dans un champ étroit & ſtérile, qu'ils labouroient de leurs propres mains, que dans les expéditions militaires, les Romains paſſoient avec joie des travaux de l'agriculture à ceux de la guerre, laiſſant à leurs femmes & à leurs eſclaves le ſoin de leurs moiſſons, pour aller cueillir les fruits de la victoire.

Je parle des beaux ſiècles de la République. La corruption s'y étant peu à peu introduite avec la richeſſe, l'eſprit militaire s'y conſerva, & l'altération dans cette partie fut beaucoup plus lente & plus inſenſible que la décadence des mœurs. Les vertus civiles étoient mortes depuis long-temps, lorſque la vertu guerrière reſpiroit encore & ſe faiſoit ſentir par de généreux efforts.

Rome fut redevable de ſes ſuccès, bien moins à ſon habileté à former ſes bataillons, les Grecs la ſurpaſsèrent dans la ſcience de la tactique, qu'à l'attention qu'elle apportoit à former ſes ſoldats en particulier; elle ne les jetoit pas à l'aventure dans les légions pour y prendre l'eſprit du corps; ils y apportoient les qualités & les ſentimens qui ſont le germe des victoires; elle ſavoit les choiſir avec ſoin, les dreſſer au maniement des armes, les préparer dans les exercices à tous les évènemens des batailles, & les contenir par une ſevère diſcipline.

C'eſt ce que je me propoſe de développer dans cette ſeconde partie de mon ouvrage. Après avoir expoſé dans les Mémoires précédens les diviſions de la légion & la nature des différens corps dont elle étoit compoſée, dans les ſuivans je conſidérerai le ſoldat dans tous les états par leſquels il paſſoit juſqu'à ce qu'il parvînt à la vétérance.

Commençons par ſon entrée dans le ſervice. Pour traiter ce ſujet dans toute ſon étendue, il faut expliquer la forme des levées, les qualités requiſes dans le ſoldat, & le ſerment militaire, qui faiſoit l'eſſence de l'engagement. Ces trois points feront la matière d'autant de Mémoires. Je vais tâcher de montrer dans celui-ci quelle étoit la forme des levées, ſoit pour

mettre sur pied de nouvelles légions, soit pour recruter celles qui étoient déjà établies. Considérons d'abord en quelles occasions se faisoient les levées.

Rome resserrée dans un petit territoire, lutta long-temps contre des voisins belliqueux ; elle employa plus de temps à gagner cinq lieues de terrain à la ronde, qu'elle n'en mit ensuite à conquérir l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Dans ces commencemens, comme on combattoit presque à la vue de ses remparts, elle rappeloit ses soldats aux approches de l'hiver. Les expéditions militaires n'étoient que des excursions de quatre ou cinq mois au plus. Toujours en guerre, excepté sous le règne de Numa, elle levoit tous les ans au printemps de nouvelles légions, & les licencioit en automne. Ses ennemis en faisoient autant, & l'hiver se passoit de part & d'autre dans une espèce de trêve tacite. Ce ne fut qu'en l'année 350 qu'on commença à laisser sur pied les mêmes légions pendant plusieurs années de suite. Veïes étoit une ville alors puissante, à quatre lieues de Rome : les Romains l'assiégeoient ; ils avoient déjà passé deux étés devant ses murs ; mais leur retraite pendant l'hiver rendoit tous leurs travaux inutiles ; ils sentirent qu'ils ne réussiroient que par des efforts non interrompus. On construisit des baraques où les soldats passèrent l'hiver ; & ces légions, qu'on recrutoit tous les ans pour réparer les pertes qu'elles essuyoient, ne revinrent à Rome qu'au bout de huit ans, lorsque Veïes eut enfin cédé à la valeur & à l'habileté de Camille.

Tit. Liv. l. IV, c. 6; & lib. V, c. 2.

Tit. Liv. l. V, c. 23.

Dans la suite, quand le théâtre de la guerre fut plus éloigné de Rome, & qu'on se vit obligé d'observer pendant l'hiver les mouvemens des ennemis, de les tenir en échec, de garder des places, de conserver des conquêtes, les armées ne revenoient plus à la fin de la campagne. Cet usage s'établit pendant la guerre contre les Samnites. On y voit souvent les Consuls sortant de charge remettre leur armée entre les mains de leurs successeurs ; c'étoit déjà une coutume constante dans la seconde guerre Punique. La première guerre de Macédoine contre Philippe, & la seconde contre Persée, durèrent chacune quatre ans ; chacune se fit avec les mêmes légions. On envoyoit tous les ans de nouvelles

T. L. l. VII, c. 38. Lib. IX, c. 21, 22, 23, 24. Lib. X, c. 25. L. XXXI, c. 8. L. XXXII, c. 1, 8, 28. L. XLII, c. 31. Lib. XLIII, c. 12. Lib. XLIV, c. 18. Polyb. ap. Vales.

nouvelles recrues pour remplacer les morts & les vétérans auxquels on donnoit le congé. Marius reſta trois ans en Afrique, Lucullus ſept ans en Aſie à la tête des mêmes troupes: enfin quelques citoyens ayant acquis ſur les autres une ſupériorité, qui, après un éclat de quelque durée, éteignit pour toujours la liberté publique, ils ſe rendirent maîtres des armées; ils les attachèrent à leur perſonne: ce n'étoient plus les légions de Rome, c'étoient celles de Céſar, de Pompée, d'Antoine. Auguſte devenu maître abſolu rendit ſes légions perpétuelles: ſes ſucceſſeurs en ajoutèrent pluſieurs, & ce fonds de milice une fois établi, il ne fut que rarement néceſſaire de former de nouvelles légions; il ſuffiſoit de les entretenir par des recrues.

Il ſe préſente ici deux points à examiner. Tous les citoyens portoient-ils les armes? & quel étoit l'ordre qu'on ſuivoit pour les leur faire prendre? Je vais tâcher de ſatisfaire à ces deux queſtions par des conjectures qui me paroiſſent appuyées ſur toute la ſuite de l'hiſtoire.

Tous les Romains étoient ſoldats. Polybe nous apprend qu'il falloit même avoir au moins dix ans de ſervice pour entrer dans les charges civiles. Cette loi, qui étoit encore en vigueur du temps de C. Gracchus, ne ſe maintint pas dans la ſuite. Outre une infinité d'exemples que nous fournit l'hiſtoire, Salluſte, dans ſon premier diſcours à Céſar, ſe plaint de l'inégalité du ſervice; il dit que de ſon temps les uns étoient forcés à ſervir trente ans, & que les autres ne ſervoient point du tout: mais lors même que la loi dont parle Polybe étoit obſervée, il eſt aiſé de juger que tous ceux qui étoient en âge de porter les armes ne les portoient pas en même temps. Romulus en mourant laiſſa quarante-ſix mille hommes en âge d'aller à la guerre, & ſelon Fabius Pictor il s'en trouvoit quatre-vingts mille ſous le règne de Servius; cependant jamais les rois ne mirent ſur pied plus de quatre légions, qui ne faiſoient avant Servius que douze mille hommes, & qui en firent ſeize mille depuis ce Prince; c'étoit auſſi le nombre ordinaire ſous les Conſuls, lors même qu'ils avoient chacun une armée. Deux légions faiſoient une armée conſulaire: quels étoient donc ceux

L. VI, c. 19.

Plut. in C. Grac.

De rep. ordin.

Denys, l. II. Tit. Liv. l. I, c. 44.

qui formoient ces légions? La dernière classe composée des citoyens sans bien, & qui ne pouvoit manquer d'être très-nombreuse, fut exclusе du service jusqu'à Marius: dans les autres classes les Consuls choisissoient, selon le besoin, ceux qu'ils jugeoient les plus propres à contribuer à la gloire des armes Romaines. Ceux-là ne pouvoient refuser; mais il y en avoit qui ne servoient jamais, parce qu'ils n'étoient pas choisis.

Il semble cependant qu'en certaines occasions pressantes on enrôloit tous les citoyens en âge de porter les armes, *juniores*, c'est-à-dire depuis dix-sept ans jusqu'à quarante-six; c'est ce que Tite-Live appelle plusieurs fois *juniores omnes sacramento adigere*. Je crois que cette expression ne signifie pas qu'on donnât alors des armes à toute la jeunesse & qu'on la fît marcher toute entière; mais seulement que dans ces circonstances périlleuses on faisoit prêter le serment militaire à tous ceux qui étoient en âge de servir, afin de les employer dans le besoin, sans qu'on fût obligé de faire une nouvelle levée. Cette explication paroît résulter d'un passage de Tite-Live sur l'an de Rome 377 : Après avoir fait prêter serment à toute la jeunesse, on lève trois armées, qui ne contenoient que huit légions, ce qui ne faisoit alors que trente-deux mille hommes, nombre assurément fort inférieur à celui des citoyens qui avoient l'âge requis pour la guerre; la seule ville de Rome pouvoit dans ce temps-là, selon Tite-Live, fournir dix légions.

L. VI, c. 32.

L. VII & IX.

Mais quel ordre suivoit-on pour engager les citoyens dans le service? C'est la seconde question que je me suis proposée. Pour y répondre, il faut se souvenir de ce que j'ai dit dans les Mémoires précédens sur les quatre espèces de soldats dont l'infanterie Romaine fut composée jusqu'au temps de Marius: armés à la légère, Hastats, Princes, Triaires. Quand on levoit une légion nouvelle, on mettoit au nombre des Triaires ceux qui avoient déjà servi dans ce corps ou dans celui des Princes; on enrôloit parmi les Princes ceux qui avoient déjà fait ce service ou celui des Hastats: ceux-ci étant les plus jeunes, se formoient partie de ceux qui avoient déjà fait quelques campagnes

dans ce corps ou dans celui des légèrement armés, partie de ceux qui n'avoient pas encore servi. Il en étoit de même des troupes légères; elles étoient composées ou de nouveaux soldats, ou de ceux qui avoient déjà combattu entre les légèrement armés: il n'y avoit donc que les deux derniers corps où les nouvelles milices fussent admises. Après Marius, la distinction de ces diverses sortes de soldats étant abolie, & toute la légion étant composée de guerriers de même espèce, on conserva cependant une différence entre les nouvelles milices *tirones* & les troupes qui avoient déjà quelque expérience, & on avoit soin de les mêler dans les légions. L'historien Josèphe attribue la défaite de Josèphe, frère d'Hérode, à ce que les cinq cohortes Romaines qu'il conduisoit étoient de nouvelles levées, parmi lesquelles, dit-il, on n'avoit pas fait entrer de vieux soldats pour leur servir de maîtres: ce mélange devint indispensable lorsque les légions furent devenues perpétuelles. Les recrues qu'on levoit pour compléter ces légions étoient de nouveaux soldats qui se formoient par l'exemple des anciens auxquels on les joignoit; mais soit qu'on levât des légions entières, soit qu'il ne fût besoin que de recrues, comme l'âge du service commençoit à dix-sept ans, les levées tomboient d'année en année sur les générations successives, ce que Tite-Live exprime par ces termes, *aliâ atque aliâ subole juniorum.* Ceux qui n'ayant eu que seize ans l'année précédente n'avoient pu alors être admis au service, en devenoient capables l'année suivante, ayant atteint dix-sept ans.

Bell. Jud. l. 1, c. 17.

L. VI, c. 12.

Exposons maintenant la forme des levées, & distinguons trois temps différens, sous les Rois, sous les Consuls, sous les Empereurs. Selon l'institution de Romulus, une légion naissoit tout-à-coup & marchoit au premier ordre; tous les Romains étoient enrôlés dès l'âge de dix-sept ans, sans distinction de riches ni de pauvres. Chacun d'eux connoissoit le décurion, le centurion, le tribun auxquels il devoit obéir. Quand le roi jugeoit à propos de mettre une armée en campagne, dit Denys d'Halicarnasse, il donnoit l'ordre aux tribuns qu'il vouloit employer; les tribuns le signifioient aux centurions, ceux-ci

Denys, lib. II.

à leurs décurions, qui distribuoient des armes à leurs subalternes, & les mettoient en marche; en sorte qu'au premier signal du Prince, la partie commandée marchoit en bon état au rendez-vous.

Denys, l. IV. Ce bel ordre fut changé par Servius. Il divisa le peuple en six classes; la dernière, composée des plus pauvres, fut dispensée des travaux de la guerre; la cinquième ne fournissoit que les troupes légères, qui cependant après quelques années de service pouvoient monter au rang des Hastats. Les troupes pesamment armées se tiroient des quatre premières classes; les cavaliers se prenoient dans les dix-huit centuries, qui faisoient la tête de la première classe: de plus ayant divisé la ville en quatre parties, qu'il appela *Tribus*, savoir, la tribu Palatine, la Suburrane, la Colline & l'Esquiline, il ordonna que chaque citoyen attacheroit sa demeure à l'un de ces quartiers, sans pouvoir le quitter pour aller habiter dans un autre, & que dans la levée des troupes, il ne s'enrôleroit que sur le rôle de son quartier: chaque quartier avoit un chef, qui tenoit registre du domicile de chaque habitant. Ce Prince trouva le moyen de savoir toujours au juste le nombre de ceux qui avoient l'âge prescrit pour le service militaire: il falloit porter une pièce de monnoie dans le temple de Junon Lucine, pour tous ceux qui venoient au monde; dans celui de Libitine, pour tous ceux qui mouroient; & dans celui de la déesse *Juventas*, pour tous ceux qui prenoient la robe virile. Quant aux citoyens qui habitoient hors de la ville & dans la campagne de Rome, il établit un ordre pareil, qui servoit soit pour la levée des troupes, soit pour la répartition des impôts. Ayant partagé le territoire en un certain nombre de portions, les uns disent vingt-six, les autres trente-une, il marqua dans chacune un rendez-vous, χρησφόγετον: à la tête de chaque rendez-vous étoit un chef instruit du nombre & des moyens des habitans de son canton; il les assembloit, & faisoit les levées tant de deniers que de troupes: ce chef savoit le nombre des habitans, par les pièces de monnoie qu'ils apportoient tous les ans aux fêtes nommées *Paganalia:* ces pièces étoient différentes pour

les hommes, pour les femmes, pour les enfans. Les centurions étoient les plus braves, choisis dans chaque classe; chacun d'eux exerçoit sa centurie.

Denys d'Halycarnasse observe que selon cette division de classes, les plus riches alloient plus souvent à la guerre. Des cent quatre-vingt-treize centuries, qui faisoient tout le peuple Romain, la première classe, composée des plus riches, en contenoit seule quatre-vingt-dix-huit: en séparant les dix-huit centuries des cavaliers, il en restoit quatre-vingts pour l'infanterie. Des quatre-vingt-quinze centuries qui formoient les cinq autres classes, il falloit retrancher les deux dernières classes, qui faisoient ensemble trente-une centuries: la dernière classe ne servoit pas; la cinquième ne fournissoit que les armés à la légère. Restoit donc, pour la seconde, la troisième & la quatrième classe, soixante-quatre centuries, qui jointes aux quatre-vingts de la première, faisoient le nombre de cent quarante-quatre: ces cent quarante-quatre centuries étoient obligées de fournir chacune une égale quantité de soldats pesamment armés. Si on ajoute à cela que les centuries de la première classe étoient bien moins nombreuses que les autres, on verra qu'en effet le fardeau de la guerre tomboit plus souvent sur les plus riches: ce qui paroissoit raisonnable à Servius, dit le même auteur, parce que les riches ayant plus à perdre, il étoit juste qu'ils fissent de plus grands efforts pour la conservation de leurs biens, & qu'un plus grand intérêt devoit aussi leur inspirer plus d'ardeur & de courage.

Pour les guerres offensives, où les Romains pouvoient sans danger différer de se mettre en campagne, le roi Ancus avoit établi plusieurs formalités qui précédoient la levée des troupes. Les hérauts sacrés, nommés *Feciales*, se transportoient sur le territoire du peuple dont on avoit à se plaindre, pour demander satisfaction; ils y restoient trente-trois jours; s'ils ne l'obtenoient pas dans cet espace de temps, ils protestoient contre l'injustice & revenoient à Rome. Le Roi consultoit le Sénat, il assembloit le peuple; & quand la guerre étoit résolue, pendant qu'on levoit les troupes, un des hérauts alloit déclarer la guerre, en lançant une

Tit. Liv. lib. 1, c. 32. Aul. Gel. lib. XVI, c. 4.

javeline sur le territoire ennemi. Ces préliminaires n'étoient pas inutiles; ils augmentoient l'assurance du peuple, en lui répondant de la protection des Dieux, & en donnant à la prise d'armes une apparence d'équité & de religion: aussi la plupart s'observèrent encore du temps des Consuls. Lors de la guerre de Pyrrhus, comme il auroit fallu faire passer la mer aux hérauts, pour aller lancer la javeline sur le territoire ennemi, les Romains prirent un soldat du roi d'Épire, &, par une fiction superstitieuse, lui ayant fait acheter un terrain dans le cirque de Flaminius, ils regardèrent ce terrain comme ennemi, & y pratiquèrent la cérémonie. Enfin lorsque les guerres furent plus éloignées, pour conserver une trace de l'ancien usage, ils dressèrent une colonne, qu'ils nommèrent *columna bellica*, devant le temple de Bellone; & le jour que le Général devoit sortir de Rome, il lançoit par-dessus cette colonne une javeline sanglante, qu'il alloit prendre dans le temple de Mars. Cette coutume étoit, selon Xiphilin, encore en usage du temps de Marc-Aurèle.

Serv. in IX.e Æneid. v. 52.

Fest. in Bellona. *P. Victorin. regione 9.a Xiph. in* Marco.

Nous n'en savons pas davantage sur les levées qui se faisoient sous les Rois. L'histoire de la République nous donne plus de détail. Lorsqu'en vertu d'un sénatus-consulte, le peuple, assemblé par centuries, avoit ordonné d'entreprendre une guerre, les Consuls & les Préteurs tiroient au sort les provinces; le peuple, dans les comices par curies, leur décernoit le commandement des troupes; le Sénat, par un nouvel arrêt, régloit le nombre des légions qui seroient employées. Alors le Général ou recevoit de son prédécesseur l'ancienne armée, ou en mettoit sur pied une nouvelle: dans ce dernier cas, on marquoit trente jours pour faire les préparatifs, & ces jours s'appeloient *justi: Justi dies dicebantur triginta, cùm exercitus esset imperatus, & vexillum in arce positum*, dit Festus. On arboroit un étendard rouge sur le haut du Capitole, & c'est à quoi Virgile fait allusion dans ces vers,

Festus, in Justi. *Macr. Sat. l. I, c. 16.*

Virg. Æneid. l. VIII, v. 1; & ibi Serv. Denys, l. VIII.

Ut belli signum Laurènti Turnus ab arce
Extulit.

Servius dit, sur cet endroit, qu'on plantoit sur la citadelle deux

étendards; l'un rouge, pour appeler les fantaſſins; l'autre couleur de mer pour les cavaliers, parce que Neptune étoit regardé comme le Dieu tutélaire de la cavalerie: on ne pouvoit marcher contre les ennemis qu'après que ces trente jours étoient expirés. Durant cet intervalle on faiſoit les ſacrifices, on conſultoit les auſpices; les Conſuls indiquoient le jour de l'enrôlement par un édit qu'on affichoit dans la ville, προθέγγεσθαι ἡμέραν, dit Denys d'Halycarnaſſe: c'eſt ce que Tite-Live appelle *edicere delectum.* On envoyoit des crieurs publics dans les campagnes, pour annoncer le jour auquel tous les Romains, en âge de porter les armes, devoient ſe rendre à Rome. Ce terme ne dépendoit pas uniquement de la volonté des Conſuls: il y avoit des jours où il n'étoit pas permis de lever des troupes, ni même de combattre, ſi ce n'étoit en cas d'attaque: on les appeloit *religioſi.* Ce détail m'écarteroit de mon ſujet; on le trouvera dans les Saturnales de Macrobe. Lorſque l'État ſe trouvoit en péril, on fermoit les tribunaux; ce qui ſe nommoit *juſtitium.*

Tit. Liv. l. V, c. 4.

Denys, l. VIII.

Denys, l. IV.

Feſtus, in Religioſi.

L. I, c. 16.

C'étoient les Conſuls, le Dictateur ou, par ſon ordre, le Maître de cavalerie, qui préſidoient à l'enrôlement des ſoldats; *Conſules militiæ ſummum jus habento,* dit Cicéron dans ſes loix. Quelquefois cependant les Préteurs qui recevoient des troupes, étoient chargés de lever des recrues pour les compléter. L'an 567, les Conſuls étant occupés du ſoin d'étouffer une conjuration, firent faire la levée par le Préteur de la ville; & quatre ans après, dans une alarme ſoudaine, le Sénat chargea encore les Préteurs de cette commiſſion. Les Conſuls reçurent même un affront à ce ſujet, la troiſième année de la guerre contre Perſée: c'étoit au Magiſtrat qui préſidoit aux levées, de connoître de toutes les difficultés qui ſurvenoient à l'occaſion des enrôlemens; on accuſa les Conſuls d'uſer de trop d'indulgence, & d'accorder des diſpenſes à la faveur: le Sénat leur ôta pour cette fois le ſoin des levées, & le donna aux Préteurs.

Cic. de Invent. l. II, c. 93.

Idem, de Leg. l. III, c. 8.

T. L. l. XXII, c. 11; l. XXV, c. 3; l. XXXIX, c. 20; l. XLII, c. 32; l. XLIII, c. 14.

Paſſons à la forme même de la levée. Polybe va nous inſtruire de ce qui ſe pratiquoit de ſon temps, c'eſt-à-dire dans le ſiècle où l'art de la guerre ſe trouva élevé au plus

Lib. VI.

haut degré de perfection auquel il ſoit jamais arrivé chez les Romains. Nous allons voir avec quelle attention ils s'étudioient à lever de bons ſoldats, & à balancer leur mérite, afin que leurs légions euſſent entre elles toute l'égalité que pouvoit leur donner la prudence humaine. Je traduirai d'abord le paſſage, & j'y ajouterai enſuite les obſervations qui ſe trouvent répandues dans les autres auteurs de l'antiquité.

Polybe conſidère la levée des quatre légions, qu'on avoit coutume de mettre ſur pied tous les ans, & qui étoient commandées chacune par ſix Tribuns, ce qui en donnoit vingt-quatre pour les quatre légions. Voici comment il s'exprime : « Quand » les Romains ont nommé les Conſuls, ils établiſſent d'abord » les Tribuns; ils en choiſiſſent quatorze entre ceux qui ont » cinq années de ſervice, & dix entre ceux qui ont ſervi dix » ans. Le jour marqué pour le choix des ſoldats étant arrivé, » & toute la jeuneſſe s'étant rendue au Capitole, les plus jeunes » d'entre les Tribuns, c'eſt-à-dire ceux qui n'ont que cinq ans » de ſervice, ſe diviſent en quatre parts, autant qu'il y a de » légions à lever; les quatre qui ont été nommés les premiers, ſoit » par le peuple, ſoit par les Généraux, ſont deſtinés à la première » légion; les trois ſuivans à la ſeconde, les quatre d'enſuite à la » troiſième, enfin les trois derniers à la quatrième. Les dix autres » Tribuns, qui ont fait dix campagnes, ſont répartis de même, » deux pour la première légion, trois pour la ſeconde, deux » pour la troiſième, trois pour la quatrième : par ce moyen chaque légion aura ſix Tribuns. »

Arrêtons-nous un moment pour rendre raiſon de cette diviſion, qui paroît avoir quelque choſe de bizarre. 1.° Je crois, avec Juſte-Lipſe, que les quatorze Tribuns étoient tirés de la cavalerie, & les dix autres de l'infanterie; ce qui me le perſuade, c'eſt qu'il eſt très-vraiſemblable que les Romains vouloient donner pour chefs aux ſoldats des Officiers qui euſſent déjà acquis de l'expérience, en rempliſſant la moitié du temps preſcrit pour le ſervice; or le ſervice étoit de dix ans dans la cavalerie, & de vingt ans dans l'infanterie. 2.° Comme la cavalerie étoit compoſée des familles les plus riches & les plus diſtinguées,

De milit. Rom. l. 1, dial. 3.

distinguées, on étoit bien aise de lui donner quelque avantage; c'est pour cette raison qu'on en tiroit quatorze Tribuns, tandis qu'on n'en tiroit que dix de l'infanterie. 3.° On les partageoit & on les mêloit, comme nous venons de le dire, afin de conserver entre les Tribuns des diverses légions, toute l'égalité dont une pareille division étoit susceptible. Nous allons voir le même esprit dans la distribution des soldats.

Polybe continue: « Après cette répartition, les Tribuns de chaque légion s'étant assis séparément, ils tirent au sort les « tribus, & appellent celle dont le nom sort de l'urne : ils « choisissent dans celle-là quatre jeunes hommes, les plus égaux « qu'il est possible en âge & en force. Les ayant fait venir devant « eux, les Tribuns de la première légion en choisissent un les « premiers; ceux de la seconde en prennent un à leur tour entre « les trois autres; ceux de la troisième ont le choix des deux qui « restent; enfin le dernier demeure à ceux de la quatrième. Ils en « font ensuite avancer quatre autres; mais cette fois les Tribuns « de la seconde légion choisissent les premiers, & le dernier « de ces quatre reste à ceux de la première. A la troisième « élection, les Tribuns de la troisième légion ont l'avantage du « choix; à la quatrième, les Tribuns de la quatrième légion sont « les premiers qui choisissent; & par ce triage périodique, qui « recommence jusqu'à ce que le nombre des soldats soit rempli, « il arrive que les quatre légions se trouvent aussi égales qu'elles « le peuvent être par rapport à la qualité des soldats. » Tel est le texte de Polybe. Je renvoie à un autre Mémoire tout ce qui regarde les Tribuns. Je vais considérer les autres articles.

La forme des levées n'étoit pas la même dans les premiers temps de la République. Il ne paroît pas que les Tribuns eussent alors aucune part à la levée, ni qu'on tirât au sort les tribus, ni qu'on fît entre les diverses légions ce partage raisonné dont parle Polybe. Ce n'est qu'en 582, & c'étoit le temps même où Polybe vivoit, que Tite-Live représente pour la première fois les Tribuns faisant la levée, sous l'ordre des Consuls. Jusque-là on ne voit que les Consuls, assis sur leur chaise curule, dans la place publique; *positis sellis delectum* *T. L. l. XLII, c. 33.* *Tit. Liv. l. II, c. 28. L. III, c. 11.*

Denys, l. VIII. *habebant.* Ils faiſoient l'appel des jeunes gens ſur le regiſtre qu'ils avoient entre les mains; *citare nominatim juniores :* ceux qui étoient appelés répondoient, & on les inſcrivoit ſur le rôle des ſoldats; d'où viennent ces expreſſions ſi communes, *ad nomen reſpondere, nomen dare, ſcribere militem.* Ce rôle donnoit le nom de tous les ſoldats & leurs années de ſervice; c'eſt ce que les Grecs appellent κατάλογος : ce mot étoit propre du regiſtre des légions, & dans tous les temps c'eſt par ce mot que les auteurs Grecs ont déſigné les ſoldats légionnaires; quelquefois ils y ajoutent l'épithète de μέγας. Suidas cite un auteur qui diſtingue ainſi les légions d'avec les troupes étrangères ; ὁ δὲ τραϊανὸς δύο στρατεύματα καὶ τὸν μεγάλον κατάλογον καὶ τὰ ξενικά.

Τὸν κατάλογος.

Lib. LII. Dion appelle un Centurion légionnaire, ἑκατοντάρχης ἐκ τοῦ

T. II, p. 2. κατάλογου. S.t Baſile, dans ſes Homélies ſur les quarante Martyrs, nomme les légions στρατιωτικοὺς καταλόγους. Quand on caſſoit un ſoldat, on effaçoit ſon nom de ce regiſtre, &

Sat. 2, v. 12. cela s'appeloit *expungere militem.* Sur ce vers de Perſe,

Pupillumve utinam, quem proximus heres
Impello, expungam :

l'ancien ſcholiaſte dit, *tractum à militibus, qui expuncti dicuntur, dum foras à militiâ mittuntur.* Plaute appelle un manipule réformé, *expunctus manipulus :*

Curcul. act. 4, ſc. 4.

Miles pulcrè centuriatus eſt expuncto in manipulo.

Outre ce rôle général, chaque Centurion tenoit celui de ſa compagnie; ce rôle particulier ſe nommoit *matricula, album;*

Orig. lib. 1, c. 23. &, dans les ſiècles poſtérieurs, *pittacium.* Iſidore dit que le τ à la marge marquoit un ſoldat vivant, & le θ un ſoldat mort. On voit encore le θ employé à cet uſage dans pluſieurs inſcriptions. Il ajoute que pour indiquer que le ſoldat n'avoit pas encore dix-ſept ans, on mettoit un A à côté de ſon nom. Ces ſortes de rôles ſubſiſtèrent juſque vers la fin de l'empire de Conſtantinople, & Nicétas en parle encore, dans la vie d'Iſaac l'Ange.

Polybe ne dit pas quel traitement on faiſoit à ceux qui

refuſoient de s'enrôler; mais les autres auteurs, & ſur-tout Tite-Live, nous en inſtruiſent pleinement. Lorſque les Conſuls appeloient un citoyen, il répondoit à ſon nom & ſe préſentoit pour être inſcrit; ne pas répondre, c'étoit refuſer le ſervice: c'eſt ce qui arriva fréquemment dans les temps de troubles, où le peuple, mutiné & animé par ſes Tribuns, vouloit ſe venger de la tyrannie des Patriciens: alors on faiſoit prendre le réfractaire par un licteur, &, comme la loi Porcia ne ſubſiſtoit pas encore, on le faiſoit dépouiller & battre de verges. Mais il paroît que cette rigueur n'étoit pas dans les règles, & qu'elle ne fut employée que par des Conſuls violens & irrités. L'an de Rome 343, on menace d'une amende ou d'une ſaiſie de biens ceux qui refuſent de répondre; il eſt vrai qu'on y ajoute encore la crainte de quelqu'autre traitement, qui n'eſt pas déterminé; *C. Valerio Conſuli damnum aliamque coercitionem detrectantibus militiam inhibenti:* mais on voit par l'exécution, que ce traitement ſe réduiſoit à les faire traîner devant le Conſul, & enrôler par force; *cùm paucis collum torſiſſet.* L'an 391, Manlius, au ſortir de ſa dictature, eſt accuſé d'avoir uſé d'une rigueur exceſſive dans les levées; on lui reprochoit de ne s'être pas contenté de ſaiſir les biens de ceux qui refuſoient; mais de les avoir encore fait battre de verges & mettre en priſon: *acerbitas in delectu non damno modò civium, ſed etiam laceratione corporum lata, partim virgis cæſis, qui ad nomina non reſpondiſſent, partim in vincula ductis, inviſa erat.* La punition la plus douce & la plus ordinaire ne s'étendoit donc que ſur les biens.

T. L. l. II, c. 55.

T. L. l. IV, c. 53.

T. L. l. VII, c. 4.

Aulu-gelle nous donne, d'après Varron, la formule de la ſentence qu'on prononçoit contre les citoyens qui refuſoient le ſervice; la voici: *M. Terentio quando citatus neque reſpondit neque excuſatus eſt, ego ei unum ovem mulctam dico.* Sur quoi il fait deux remarques curieuſes; la première, c'eſt que cette amende ſe payoit tous les jours, apparemment tant que duroit l'expédition militaire, & que dans la ſuite on exigea dix as au lieu de la brebis: la ſeconde, c'eſt qu'en cette occaſion le mot *ovis* étoit du genre maſculin, & que les anciens Romains,

L. II, c. 1.

formaliſtes juſqu'au ſcrupule, n'auroient pas regardé la ſentence comme régulière, ſi le mot *ovis* y eût été employé au féminin; *ac niſi eo genere diceretur, negaverunt juſtam videri mulctam.*

Mais ceux qui refuſoient de s'enrôler, n'en furent pas toujours quittes pour cette amende: l'an 270 les Conſuls
Denys, l. VIII. firent couper les arbres & ruiner les métairies de ceux qui poſſédoient des terres; pour ceux qui n'étoient que fermiers, on leur enleva leurs bœufs, leurs troupeaux, leurs bêtes de ſomme, & tous les inſtrumens qui ſervent à la culture & à la récolte.

La punition devint enſuite encore plus rigoureuſe: du temps
T. L. epit. 14. Valer. Maxim. l. VI, c. 3. de la guerre de Pyrrhus, le Conſul Curius aſſembla le peuple au Capitole, & fit l'appel de la jeuneſſe; nul ne répondit: Curius jeta dans une urne les noms de toutes les tribus; celui de la tribu Pollia étant ſorti le premier, il fit jeter de la même manière & tirer de l'urne les noms des citoyens de cette tribu, & appela celui dont le nom ſe préſenta d'abord. Celui-ci gardant le ſilence, le Conſul ordonna de vendre ſes biens; & comme ce citoyen ſe plaignoit de l'injuſtice, & qu'il en appeloit aux Tribuns, Curius le fit vendre lui-même, en diſant que la République n'avoit pas beſoin d'un citoyen qui ne ſavoit pas obéir: les Tribuns n'osèrent prendre la défenſe de ce ſéditieux. Cet exemple ſévère fut ſuivi, & il paſſa en coutume de vendre pour eſclave celui qui, ſans excuſe légitime, refuſoit de s'enrôler dans une levée faite ſelon les règles. Ceux qui ſe cachoient, pour ſe ſouſtraire au ſervice, s'appeloient
In Nebulones. *tenebriones;* nous l'apprenons d'un paſſage de Varron, cité par Nonius, où cette même hiſtoire eſt indiquée: *M. Curius Conſul in capitolio cùm delectum haberet, nec citatus in tribu civis reſpondiſſet, vendidit tenebrionem.* Cet uſage ſubſiſtoit encore du temps
Pro Cæcina, c. 99. de Cicéron: « Le peuple, dit-il, en faiſant vendre celui qui » refuſe de porter les armes, décide qu'il ne regarde pas comme » libre celui qui ne veut pas s'expoſer au péril pour défendre ſa liberté: » *jam populus cùm eum vendidit, qui miles factus non eſt, judicat non eſſe eum liberum, qui ut liber ſit, adire periculum noluit.*

Dans les guerres importantes, c'étoit un crime de ne pas se préſenter de ſoi-même; la cinquième année de la ſeconde guerre punique, les Cenſeurs dépouillèrent de tous les priviléges de citoyens les jeunes gens qui n'avoient pas ſervi dans les quatre années précédentes, & qui ne pouvoient alléguer de diſpenſe ni d'excuſe légitime: il s'en trouva deux mille. Cinq ans après on étendit la même recherche & la même punition ſur ceux des centuries équeſtres, qui ayant eu dix-ſept ans au commencement de cette guerre, n'avoient pas encore ſervi dans la cavalerie. Pendant la guerre contre Perſée, la jeuneſſe faiſant difficulté de prendre les armes, les Cenſeurs ajoutèrent un nouveau ſerment à celui qu'il étoit d'uſage de faire prêter aux citoyens quand on faiſoit le cens; ils leur firent jurer que tant que dureroit la cenſure actuelle, ceux qui étoient au-deſſous de quarante-ſept ans, & qui n'étoient pas encore engagés au ſervice, ſe préſenteroient toutes les fois qu'on leveroit des troupes.

T. L. l. XXIV, c. 18.

Id. l. XXVII, c. 11.

Id. l. XLIII, c. 14.

Un Tribun pouvoit mettre à couvert celui que le Conſul vouloit condamner, & ce procédé retardoit ſouvent le ſuccès des levées; c'étoit ſur-tout en cette occaſion que les Tribuns du peuple déployoient tout leur pouvoir. Plus le beſoin étoit preſſant, plus le moyen étoit ſûr pour emporter de vive force les nouveaux droits auxquels leur ambition aſpiroit: ils s'oppoſoient à tout, ils protégeoient la déſobéiſſance. Quoique les Conſuls préſidaſſent à la levée, les Tribuns prétendoient avoir le droit de connoître des diſpenſes & des excuſes, & le Sénat fut pluſieurs fois obligé d'oppoſer à cette prétention des arrêts formels. Mais l'opiniâtreté de ces Magiſtrats populaires ne pouvoit réuſſir qu'autant qu'ils étoient tous d'accord; un ſeul Tribun rendoit nulle l'oppoſition de ſes collègues; & c'eſt la voie que les Patriciens ſuivirent dans les conteſtations qu'ils eurent avec les Tribuns; ils les combattoient les uns par les autres: la puiſſance tribunitienne étoit deſtructive d'elle-même, & la dernière oppoſition anéantiſſoit les précédentes.

Idem, lib. II, cap. 43, 44; lib. IV, c. 53; lib. XXXIV, c. 56; l. XLII, c. 32.

Sous les premiers Empereurs, on continua de punir le refus

Dio. lib. LVI. du ſervice : après la défaite de Varus, les jeunes gens qui étoient en âge d'aller à la guerre refuſant de s'enrôler, Auguſte les fit tirer au ſort, & prenant le cinquième de ceux qui n'avoient pas encore trente-cinq ans, & le dixième de ceux qui étoient au-deſſus, il confiſqua leurs biens & les nota d'infamie: comme cette ſévérité ne réuſſiſſoit pas encore, il en fit condamner pluſieurs à la mort. Il ſe trouvoit alors des citoyens aſſez lâches pour s'aller cacher dans les atteliers des eſclaves, & ſe confondre parmi eux; d'autres même, par un excès de poltronnerie, ſe coupoient le pouce, pour ſe rendre inhabiles au maniement des armes. Auguſte fit vendre les biens & la perſonne d'un chevalier Romain, qui avoit fait à ſes deux fils cette opération cruelle: Trajan, pour le même crime, en condamna un autre à la déportation. Cette manie ſubſiſtoit encore du temps d'Ammien Marcellin : *chez ces peuples*, dit-il en parlant des Gaulois, *on ne voit point, comme en Italie, des lâches qui ſe coupent le pouce, pour ſe ſouſtraire aux périls de la guerre.* Il ajoute qu'on donnoit le nom de *murcus* à ceux qui ſe mutiloient ainſi : ce mot ſignifioit *lâche;* c'étoit le primitif de *murcidus*, que Feſtus explique par *ignavus, ſtultus.* Plaute emploie *murcidus* en ce ſens: Arnobe & S.t Auguſtin parlent de la déeſſe *Murcia*, comme de la divinité des poltrons.

Suet. in Tib. c. 8.

Idem, in Aug. c. 24.

Dig. l. XLIX, tit. 16, leg. 4, §. 12.

L. XV, c. 12.

Epidic. act. 3, ſc. 1.

In Gent. l. IV.

De Civ. l. IV, c. 16.

On ſe relâcha dans la ſuite ſur la punition de ceux qui évitoient le ſervice, parce que la qualité de citoyen Romain étant devenue commune à tous les ſujets de l'empire, il ſe trouvoit aſſez de ſoldats volontaires pour fournir aux recrues des légions, qui étoient alors perpétuelles: *Qui ad delectum olim non reſpondebant, ut proditores libertatis in ſervitutem redigebantur. Sed mutato ſtatu militiæ receſſum à capitis pœnâ eſt, quia plerumque voluntario militi numeri ſupplentur,* dit le Digeſte.

Dig. l. XLIX, tit. 16, leg. 4, §. 10.

Du temps de Conſtantin & de ſes ſucceſſeurs, les fils des vétérans étoient exempts des charges civiles, mais ils étoient obligés d'embraſſer la profeſſion de leurs pères. La manie de ſe couper les doigts pour s'en affranchir ſe remit à la mode.

Cod. Juſt. l. XII, tit. 48.

Conſtantin, pour toute punition, les déclara aſſujettis au ſervice municipal: Valentinien renouvela cette loi; mais ce Prince, naturellement dur & ſévère juſqu'à la cruauté, en fit lui-même une autre beaucoup plus rigoureuſe, il les condamna au feu. Théodoſe le grand ſe contenta de les déclarer incapables de parvenir aux dignités de la milice, ſans les diſpenſer de ce qu'il y avoit de plus onéreux dans le ſervice militaire. Pour n'être pas obligé de reprendre une ſeconde fois cette matière, je ſuis deſcendu juſqu'aux derniers temps de la légion.

Cod. Th. l. VII, tit. 22, leg. 1.

Ibid. tit. 13, leg. 4, 5, 10.

Revenons aux levées conſulaires. C'étoit ordinairement au capitole, que le peuple ſe rendoit pour la levée; ce lieu ſembloit deſtiné, par préférence, aux opérations qui concernoient la guerre; c'étoit-là que le Sénat s'aſſembloit pour en délibérer: mais on voit auſſi des levées faites dans le *forum Romanum*, & dans le champ de Mars. Les Conſuls voulant s'affranchir de l'oppoſition des Tribuns, faiſoient porter leurs chaiſes curules dans le champ de Mars, parce que l'autorité tribunitienne ne s'étendoit pas hors des murs de Rome.

T. L. l. XXVI, c. 31.

Denys, l. VIII.

T. L. l. III, c. 69.

Quelquefois le zèle des citoyens prévenoit l'appel des Conſuls, & non-ſeulement la jeuneſſe, mais même les ſoldats vétérans ſe préſentoient à l'envi: on formoit de ceux-ci des cohortes ſéparées. Je trouve, dans l'hiſtoire, un exemple qui fait voir que dans les guerres où l'on n'avoit beſoin que d'un petit nombre de troupes, on ne les tiroit quelquefois que d'une partie des tribus; l'an 335 les Tribuns militaires, qui tenoient alors la place des Conſuls, tirent au ſort dix tribus, & ne choiſiſſent leurs ſoldats que dans cette partie du peuple. La guerre d'Eſpagne nous offre encore un trait plus extraordinaire: on accuſa les Conſuls de l'an 602 de partager les ſoldats ſelon leur caprice, & d'enrôler ceux qu'ils vouloient favoriſer, dans les légions deſtinées aux expéditions les moins périlleuſes; le Sénat, touché de ces plaintes, ordonna que cette année les ſoldats ſeroient tirés au ſort, pour former les diverſes légions. Ce même fait eſt raconté diverſement par Polybe: la terreur s'empara de la jeuneſſe Romaine; elle refuſoit de s'enrôler pour marcher contre les Celtibériens, & elle alléguoit des

T. L. l. III, cap. 57, 69; l. IV, c. 60.

Id. l. IV, c. 46.

App. bell. Hiſp.

Excerpt. legat. 141.

prétextes que l'honnêteté empêchoit d'avérer *(a)*. Les Consuls, pour ôter toute apparence de faveur, firent ce qu'avoit autrefois fait Curius; au lieu de choisir les soldats, ils firent tirer au sort les jeunes gens; ceux sur qui le sort tomba, furent obligés de s'enrôler. Les Tribuns du peuple, irrités de ce que les Consuls n'avoient point d'égard à leur recommandation pour exempter leurs amis, portèrent la hardiesse jusqu'à faire arrêter les deux Consuls. Ce tumulte fut appaisé par la générosité du jeune Scipion Æmilien, qui protesta qu'il étoit prêt d'accepter le rang qu'on voudroit lui donner dans le service, fût-ce celui de simple soldat.

La superstition entroit dans les levées comme dans tout le reste; on observoit que le soldat choisi le premier eût un nom heureux: *in delectu Consules observant ut primus miles fiat bono nomine.* Festus, en parlant du lac Lucrin, dit que dans l'adjudication des fermes publiques, on commençoit par celle de la pêche du lac Lucrin, parce que ce mot, par son rapport à celui de *lucrum*, étoit de bon augure pour les adjudicataires: de même que dans les levées ou dans le cens, ajoute-t-il, on a soin de nommer en premier lieu ceux qui portent un nom de bon présage, comme *Valerius, Salvius, Statorius.* Dans la cérémonie des nôces, la mariée s'appeloit toujours *Caia Cæcilia*, & le marié *Talassius: Caia Cæcilia* étoit le nom qu'avoit pris Tanaquil, femme de Tarquin l'ancien; *quam summam asseverant lanificam fuisse*, dit Festus: Talassius, l'un des compagnons de Romulus, étoit un modèle de bonheur dans le mariage. Quand on installoit une Vestale, la novice s'appeloit toujours *Amata;* & Cicéron nous apprend que dans les sacrifices que faisoient les Généraux ou les Censeurs, pour purifier l'armée ou le

Cic. de Divin. l. 1, c. 102.

Festus, in Caia.
Id. in Talassio.
T. L. l. 1, c. 9.

Cic. in Divin. l. 1, c. 102.
Plin. l. XXVIII, cap. 5.

(a) Voici le passage de Polybe: Εἰς δὲ τοῦτο προέβη τὰ τῆς ἐπιδείξεως, ὥστε τοὺς νέους διακλίνειν πρὸς καταγραφάς, καὶ τοιαύτας περίεσθαι προφάσεις, ἃς λέγειν μὲν αἰσχρὸν ἦν, ἐξετάζειν δὲ ἀπρεπές, ὑπονοεῖν δὲ ἀδύνατον· τέλος δὲ καὶ τῆς συγκλήτου καὶ τῶν ἀρχόντων ἐν ἀμηχανίᾳ ὄντων, τί τὸ πρᾶγμα ἔφαγε τῆς τῶν νέων ἀναιδυντίας (τοῦτο γὰρ ἀναγκάζοντο χρῆσθαι τῷ ῥήματι διὰ τὰ συμβαίνοντα) Πόπλιος Κορνήλιος Ἀφρικανὸς, &c. Il est difficile d'expliquer en quoi consistoit ce prétexte, & la recherche n'en seroit peut-être pas plus honnête pour nous, qu'elle ne parut l'être alors pour le Sénat Romain.

peuple,

peuple, on choiſiſſoit pour conduire les victimes des gens qui portaſſent des noms d'une ſignification avantageuſe.

Il n'étoit pas permis au Général de lever plus de ſoldats que le Sénat n'avoit ordonné; Cicéron en fait un crime à Piſon: comme il en fait un autre à Gabinius, d'avoir employé ſes troupes ailleurs que dans la province pour laquelle le Sénat & le peuple les avoient deſtinées. *In Piſ. c. 37. & 50.*

L'exercice du commandement étoit interdit aux Généraux dans l'enceinte de la ville; cette loi étoit ſi ſcrupuleuſement obſervée, qu'un Général qui rentroit à Rome avec ſon armée, perdoit dès l'inſtant même ſon autorité: le jour du triomphe étoit ſeul excepté, en conſéquence d'un arrêt du Sénat. C'eſt pour cette raiſon que les légions étant levées, les Conſuls, pour ſe mettre à leur tête, leur aſſignoient un rendez-vous hors de la ville; c'étoit tantôt aux portes de Rome, tantôt & plus ſouvent dans une ville voiſine, ſituée ſur la route du pays où l'on alloit porter la guerre: quelquefois même le rendez-vous étoit fort éloigné. Tite-Live nous a conſervé la formule dans laquelle M'Acilius Glabrio, prêt à partir pour la guerre contre Antiochus, aſſigna à ſes ſoldats pour lieu de réunion la ville de Brindes: *Ut quos L. Quintius milites conſcripſiſſet, & quos ſociis nominique Latino imperaſſet, quos ſecum in provinciam ire oporteret, & tribuni militum legionis primæ & tertiæ, ut hi omnes Brunduſium idibus martiis convenirent.* Ils partoient de Rome ſans ordre, ſans armes, ſans enſeignes, ne ſachant encore que le nom de la légion dans laquelle ils étoient enrôlés. C'étoit dans le lieu marqué pour le rendez-vous qu'on formoit les différens corps, & qu'on aſſignoit à chacun ſon rang dans la légion, ſon manipule, ſa centurie, ce qu'on appeloit *centuriare milites;* c'étoit-là qu'on leur donnoit les armes du corps dont ils alloient faire partie: c'étoit auſſi en ce lieu que les Queſteurs faiſoient porter les enſeignes, dont ils étoient dépoſitaires & qu'ils gardoient dans le tréſor public. Celui qui manquoit de ſe trouver au rendez-vous le jour marqué, ce qu'on appeloit *miles infrequens,* ſubiſſoit un interrogatoire, & ſi ſes raiſons ne paroiſſoient pas légitimes, il étoit traité comme déſerteur, ou *Aul. Gell. lib. XV, c. 27.* *Lib. XXXVI, c. 3.* *L. III, c. 20.* *T. L. l. VII, c. 23.* *Polyb. l. VI.* *Cic. poſt. redit. ad Quirit. c. 13.* *T. L. l. III, c. 69.* *Aul. Gell. lib. XVI, c. 4.*

comme un ſoldat qui ſe ſeroit abſenté au-delà du terme de ſon congé; *perinde ac ſi emanſiſſet vel deſeruiſſet.*

Dig. l. XLIX, tit. 16, leg. 3, §. 7.

Le jour du départ des ſoldats, leurs femmes, leurs enfans, leurs parens les accompagnoient juſqu'aux portes de Rome. Quelques-uns prétendent qu'on attachoit aux portes de la ville des tablettes chargées de vœux, qu'on devoit accomplir à leur retour; une jeune épouſe dans Properce, écrivant à ſon mari qui eſt parti pour la guerre, & lui faiſant part de ſes ennuis & de ſes alarmes, lui dit,

Eleg. 3, l. IV.

Omnibus heu! portis pendent mea noxia vota:

je crois que ce mot doit plutôt s'entendre des portes des temples. Le Général alloit au temple de Mars, il y remuoit les boucliers ſacrés, nommés *ancilia*, & la haſte de la ſtatue, en diſant *Mars vigila;* après avoir fait des ſacrifices & des vœux dans le capitole, il partoit revêtu de l'habit de général, *paludatus*, & alloit au rendez-vous ſe mettre à la tête des troupes. Là il purifioit ſon armée par un ſacrifice nommé *luſtration;* ce que Dion déſigne par ces mots, καθάρσιον τὸ τοῦ τ' ἀγῶνων γινόμενον. Silius Italicus en fait mention dans ces vers:

Serr. in VIII & in IX.^m Æn.

Lib. XLVII. Denys, l. IX. T. L. l. III, c. 22.

Lib. XIV.

Sic tandem ereptam morbis graſſantibus armat
Marcellus pubem, luſtratis rite maniplis.

Après cette cérémonie, l'armée ſe mettoit en marche.

Tous ces procédés devoient prendre un temps aſſez conſidérable; mais, dans les occaſions preſſantes, la néceſſité les abrégeoit; on s'en tenoit alors à l'eſſentiel. L'an de Rome 295 le conſul Minutius étant enveloppé par les Eques, le dictateur Quintius ordonne à tous ceux qui ſont en âge de ſervir, de ſe rendre avant la fin du jour au champ de Mars, avec des armes, des viandes cuites pour cinq jours, & chacun douze pieux pour planter des paliſſades: tout eſt prêt, & l'armée marche au commencement de la nuit. Douze ans après, on voit encore l'exemple d'une ſemblable diligence; en un même jour le Conſul harangue le peuple, aſſemble le Sénat, enrôle les ſoldats; le lendemain, au point du jour,

T. L. l. III, c. 27.

Ibid. c. 69.

toute l'armée se réunit dans le champ de Mars, les Questeurs y portent les enseignes, elle marche à la quatrième heure du jour, & campe le soir à dix milles de Rome: deux jours après les ennemis sont battus & la guerre est terminée. C'est une campagne de quatre jours, y compris les deux termes, la levée des troupes & la victoire. On appeloit les soldats levés ainsi à la hâte, sans les formalités ordinaires, *subitarii milites, tumultuariæ legiones.* Dans ces rencontres on n'admettoit point d'excuses, ou l'on déclaroit qu'on ne les examineroit qu'après la guerre finie, & qu'alors on traiteroit comme déserteurs ceux dont les raisons ne seroient pas jugées valables. *T. L. l. XXXI, c. 2; lib. XL, c. 26.*

Cette manière si précipitée de lever des troupes étoit, à mon avis, ce qui s'appeloit *conjuratio.* Servius &, d'après lui, Isidore, distinguent chez les Romains trois sortes de levées; *legitima militia* ou *sacramentum, conjuratio, evocatio.* La première étoit celle qu'on pratiquoit d'ordinaire, & que j'ai expliquée: voici ce que c'étoit que *conjuratio;* dans les alarmes soudaines, *in tumultu,* le Général montoit au capitole, & prenant en main deux drapeaux, l'un rouge, l'autre de couleur de mer, il s'écrioit, *qui veut sauver la République, me suive.* Ceux qui s'assembloient à cet ordre, faisoient tous ensemble le serment; d'où venoit le nom de *conjuratio.* Telle est la description que donne Servius. Dans ces occasions tout annonçoit le danger; dès que le Dictateur ou le Consul avoit, sous l'autorité du Sénat, déclaré que l'État étoit en péril, ce qui s'exprimoit par ces mots, *tumultum esse,* les Sénateurs & les Magistrats quittoient le laticlave, & prenoient le *sagum;* c'étoit l'habit militaire: on fermoit les tribunaux & les boutiques; les femmes se revêtoient d'habits de deuil, elles rempliſſoient les temples. Cicéron rassemble une partie de ces circonstances dans ces mots, *Tumultum decerni, justitium edici, saga sumi dico oportere.* Lucain ajoute la plupart des autres, dans la description qu'il fait de l'alarme qui se répandit à Rome à la nouvelle de l'approche de César: *Serv. in VIII.e Æneid. vers. 1. Isid. orig. l. IX. Philipp. 5.e c. 31.*

Ferale per urbem
Justitium: latuit plebeio tectus amictu *Pharſ. l. III.*

Omnis honos : nullos comitata eſt purpura faſces.
Tunc queſtus tenuere ſuos, magnuſque per urbem
Erravit ſine voce dolor.

Et quelques vers après,

Cultus matrona priores
Depoſuit, mœſtæque tenent delubra catervæ.

Æn. l. VIII, verſ. 4. Virgile fait alluſion à cette manière d'aſſembler des troupes, nommée *conjuratio* :

Simul omne tumultu
Conjurat trepido Latium.

Peut-être étoit-ce encore en des rencontres pareilles, qu'on pratiquoit un moyen prompt & facile d'avoir en très-peu de temps une légion compoſée de bons ſoldats; *vir virum legebat* : voici comme la choſe s'exécutoit. Le peuple étant aſſemblé, les Tribuns n'enrôloient qu'un petit nombre de ſoldats, dix par exemple, dont la valeur leur étoit connue; chacun de ceux-ci prenoit entre ſes concitoyens celui qu'il connoiſſoit pour le plus brave; ces derniers en choiſiſſoient pareillement chacun un, & ainſi de ſuite juſqu'à ce que la légion fût formée. Elle ne pouvoit manquer de réunir de braves gens, parce qu'aſſurément un homme de cœur ne choiſira pas un poltron pour partager avec lui le péril. Je ne vois, dans toute l'hiſtoire Romaine, aucun exemple de cette ſorte de levée. Tite-Live *L. IX, c. 39. L. X, c. 38.* dit ſeulement, en deux endroits, que les Toſcans & les Samnites voulant faire un dernier effort, levèrent une armée ſelon cette méthode; mais une expreſſion reçue dans la langue latine, me porte à croire que les Romains l'ont auſſi quelquefois *Pro Mil. c. 55.* miſe en uſage. Cicéron pour faire entendre que Clodius, réſolu de tuer Milon, avoit choiſi pour l'accompagner les gens les plus vigoureux, s'énonce ainſi; *tum neminem ducebat, niſi ut virum à viro lectum eſſe diceres.* Un paſſage encore plus déciſif *Hiſt. l. I, c. 18.* eſt celui de Tacite, où Galba, pour faire goûter aux ſoldats le choix qu'il a fait de Piſon, leur dit, *adoptari à ſe Piſonem*

more divi Augusti, & exemplo militari, quo vir virum legeret. Peut-être cependant ces façons de parler ne sont-elles pas fondées sur une forme particulière de levée, mais seulement sur une pratique usitée dans le cours d'une expédition: le Général ayant besoin d'un certain nombre de soldats pour une entreprise hasardeuse, pouvoit n'en nommer que quelques-uns, & leur permettre de choisir eux-mêmes des camarades capables de les seconder.

La troisième espèce de levée, *evocatio*, se pratiquoit, dit Servius, lorsqu'on envoyoit en divers lieux différentes personnes pour rassembler des soldats: *fiebat evocatio cùm ad diversa loca diversi propter cogendos mittebantur exercitus.* Je pense que ce terme, *evocatio*, avoit encore lieu lorsque, dans un besoin pressant, on rappeloit au service les vétérans qui avoient reçu leur congé: je me fonde sur ce que ces soldats s'appeloient *evocati*, comme je l'expliquerai dans un autre Mémoire. Je ne m'arrêterai ici que sur l'interprétation de Servius.

Dans les premiers temps, les levées ne se faisoient d'ordinaire que dans l'enceinte de la ville; les citoyens qui habitoient les campagnes ou les villes voisines, se rendoient à Rome au jour marqué: c'étoit encore la coutume l'an 575, puisqu'au sujet de l'alarme qui se répandit après la prise du camp des Romains en Istrie, Tite-Live observe, que, contre l'usage, on ordonna des levées non-seulement dans Rome, mais aussi dans toute l'Italie: *quod in tumultu fieri solet, delectus extra ordinem non in urbe tantùm, sed totâ Italiâ indicti.* Comme il arrivoit souvent que beaucoup de citoyens hors de Rome se déroboient au service, on envoyoit dans les campagnes & dans les villes des Commissaires, pour en faire la recherche & pour les enrôler, ce qu'on appeloit *dimittere conquisitores.* Dans la seconde guerre Punique, la jeunesse étant épuisée, le Sénat fit nommer six Commissaires, qui, partagés en deux bandes, parcoururent l'Italie, les uns en deçà de cinquante milles de Rome, les autres au-delà, pour rechercher tous les jeunes gens de condition libre, & enrôler tous ceux qui paroîtroient assez vigoureux pour soutenir les fatigues de la guerre, quand même ils n'auroient

T. L. l. XLI. c. 5.

T. L. l. XXV. c. 5.

pas encore atteint l'âge prescrit par les loix. Cette pratique devint très-fréquente depuis la guerre Sociale. Les Italiens étant devenus citoyens Romains, comme les légions se levoient dans toute l'Italie, & que tant de gens ne pouvoient venir à Rome de si loin en même temps, il est à croire que la forme des levées changea, & qu'on les alloit faire dans les municipes & les colonies. Rien n'est plus commun dans les auteurs des derniers temps, que d'y voir des Commissaires, & souvent des Lieutenans de César & de Pompée, occupés à faire des levées de légions dans les diverses provinces de l'Italie. Tel avoit toujours été l'usage quand il n'étoit question que de recrues: quelquefois même on permettoit au Général de lever, chemin faisant, dans les villes & dans les campagnes, les soldats qu'il jugeroit à propos, de les armer & de les emmener avec lui. Virgile, qui ne perd pas de vue les coutumes Romaines assorties à son sujet, représente les principaux commandans des Rutules qui font ces sortes de levées:

Cic. pro Mil. c. 67.
Cæsar. de bel. Gal. l. VI.
Bel. civ. l. I.
T. L. l. XXIII, c. 32.
Lib. XXXIV, c. 36.

Ductores primi Messapus & Ufens,
Contemptorque Deûm Mezentius undique cogunt
Auxilia, & latos vastant cultoribus agros.

Æneid. VIII.

Toute discipline étant enfin renversée, les particuliers devinrent assez hardis pour lever des légions sans ordre du Sénat. Pompée, âgé de vingt-trois ans, & n'étant pas même en âge de gérer aucune Magistrature, leva de son autorité privée, dans le Picenum, trois légions pour le service de Sylla. César, outre les légions qu'il avoit reçues de la République, en leva d'autres à ses dépens; telle fut la fameuse légion des Alaudes, toute composée de Gaulois d'au-delà des Alpes; il les habilla & les arma à la manière des Romains; il leur donna par la suite le droit de bourgeoisie Romaine: c'est la première légion qui n'ait pas été formée de citoyens. Les guerres civiles achevèrent de détruire la plus grande partie des anciennes règles, & pendant ces temps malheureux, les légions se formoient au gré des tyrans de l'État, tantôt à leurs dépens, tantôt à ceux de la République, dont le trésor étoit devenu leur proie.

Plut. in Pomp.
Suet. Cæsar. c. 24.

Avant que de finir ce qui regarde les levées consulaires, je dois dire un mot des moyens que les Romains employoient pour compléter les légions. 1.° Le Sénat ordonnoit des recrues. 2.° Tous les corps qu'on mettoit sur pied n'étoient pas des légions entières; il restoit souvent des cohortes séparées, qu'on employoit dans les lieux où il n'étoit pas besoin de troupes considérables, & qu'on incorporoit aux légions après une défaite ou une victoire sanglante; on les appeloit *cohortes extraordinariæ.* 3.° Les Généraux avoient toujours à la suite des légions un grand nombre de surnuméraires, qui se nommoient *adcensi, ascriptitii, adoptati, optiones:* ils se nommèrent *accrescentes* dans le siècle de Constantin & de ses successeurs. Ils étoient inscrits dans une matricule: il y en avoit qui n'étoient pas encore en âge de porter les armes. Nous avons une loi de Valentinien qui ordonne qu'ils seront nourris aux dépens de leurs parens, jusqu'à ce qu'ils soient propres aux fonctions de la guerre: ceux qui avoient l'âge, recevoient la ration des soldats. L'auteur anonyme *de rebus bellicis*, qui vivoit peu de temps après Végèce, conseille d'avoir dans chaque cohorte cent ou cinquante de ces surnuméraires, qu'on exercera au maniement des armes, & qui recevront une moindre paye que les soldats; ils serviront à remplir les places qui deviendront vacantes.

Non. ex Varr. in Optiones.

Cod. Th. l. VII, tit. 1, leg. 15.

La République avoit encore un quatrième moyen de compléter ses légions; de deux légions incomplètes on n'en faisoit qu'une, qui conservoit le nom de l'une des deux, avec l'addition du surnom de *gemina* ou *gemella.* César dit, *Pompeius legionem ex Siciliâ veteranam traduxerat, quam factam ex duobus geminam appellaverat.* Les inscriptions nous donnent un grand nombre de légions avec cette épithète. Curion, pour punir une légion qui avoit refusé le service, la cassa toute entière, & en distribua les soldats dans les autres légions pour les recruter. De plus, les Romains avoient coutume de se préparer une ressource en cas de malheur ou d'alarme; outre les légions nécessaires pour les guerres actuelles, ils en levoient souvent deux autres, qui restoient à Rome; on les nommoit *Urbanæ:* elles étoient destinées non-seulement à garder la ville, dont

Bel. civ. l. III.

Front. Stratag. l. IV, c. 1.

T. L. l. XXXI, c. 8. elles formoient la garniſon, mais encore à courir aux endroits où l'on auroit beſoin d'un nouveau ſecours; *quæ, ſi quò res poſceret, mitterentur.*

Conſidérons maintenant la forme que prirent les levées ſous les Empereurs: les Romains ayant étendu leurs conquêtes, confinoient à des Nations barbares, avec leſquelles il étoit impoſſible d'entretenir une paix aſſurée & durable: il fallut donc avoir en tout temps des armées ſur pied. Auguſte, par Dio. l. LII. le conſeil de Mécène, forma un corps de légions ſubſiſtant & perpétuel; il en plaça une partie ſur les frontières, pour la défenſe de l'Empire; il les attacha à certaines provinces, leur donnant pour barrière des fleuves, des montagnes & des déſerts. Il ne fut plus alors néceſſaire de mettre ſur pied de nouvelles légions, pour entreprendre une expédition, les Généraux employoient celles de la province où ſe faiſoit la guerre, ou bien ils en raſſembloient d'ailleurs. On n'avoit plus Dio. l. LIII. beſoin que de recrues; Auguſte défendit aux Gouverneurs d'en Dig. l. XLVIII, tit. 4, leg. 2. lever ſans ſon ordre; il en fit un crime de lèze-majeſté ſoumis Suet. in Tib. c. 30. aux peines de la loi Julia. Tibère voulant laiſſer aux Romains une ombre de liberté, conſultoit le Sénat ſur les troupes qu'il L. II, c. 130. falloit aſſembler: Velléius Paterculus loue ce Prince de faire les recrues ſans trouble & ſans alarme; ce qui, dit-il, en avoit Tacit. Annal. l. XIV, c. 18. toujours cauſé. Sous Néron, Pédius Blæſus accuſé, par ceux de Cyrène, de s'être laiſſé corrompre par l'argent & par la faveur, dans les levées de ſoldats, fut dégradé du Sénat: c'étoit Dig. l. XLVIII, tit. 11, leg. 6. une ſorte de concuſſion punie par la loi Julia *repetundarum.* Vitellius, effrayé des ſuccès de Veſpaſien, & trompé par le Tac. hiſt. l. III, c. 58. zèle apparent du peuple, lève des troupes dans Rome, & renouvelle l'ancienne coutume: il fait appeler les tribus, prend le ſerment de ceux qui ſe préſentent; & comme ils accouroient en grand nombre, il partage entre les deux Conſuls le ſoin de la levée.

Tous les habitans de l'Empire étant devenus citoyens par la loi de Caracalla, la coutume s'introduiſit d'obliger les Amm. Marcel. l. XXI, c. 6. provinces de fournir un certain nombre de recrues; *ſupplementa legionibus ſcripta ſunt, indictis per provincias tirociniis.* Depuis Conſtantin,

Conſtantin, c'étoient les Maîtres de la milice & les Ducs des provinces qui choiſiſſoient & approuvoient les ſoldats; Zénon leur ôta ce droit, & ſe le réſerva à lui-même. Les particuliers étoient obligés de fournir un ou pluſieurs ſoldats, à proportion de leurs richeſſes & de l'étendue de leurs terres, comme il ſe trouve expliqué fort au long au code Théodoſien *de tironibus:* ce fut une des cauſes qui fit dégénérer la milice; tantôt on donnoit des ſoldats, tantôt de l'argent; il ſe faiſoit ſur ce point mille malverſations. Végèce attribue à cette mauvaiſe coutume la décadence de l'Empire: *Tant de pertes*, dit-il, *que les ennemis nous ont fait eſſuyer par-tout, doivent s'imputer au relâchement qu'une longue paix a introduit dans les levées, & à la négligence ou à la lâcheté des Commiſſaires, qui rempliſſent indiſtinctement les milices, & font des ſoldats de miſérables que les particuliers dédaignent pour valets.* On en vint juſqu'à donner des eſclaves, malgré les loix de Gratien, de Valentinien & de Théodoſe. Après que les Goths eurent paſſé le Danube, l'an de J. C. 376, & qu'on leur eut permis de s'établir en grand nombre dans la Thrace, Valens perſuadé qu'il ne manqueroit pas de troupes, ſans avoir beſoin d'en lever ſur les Romains, ordonna que les villages qui étoient obligés d'en fournir en ſeroient exempts, mais qu'on payeroit quatre-vingts pièces d'or *(b)* au lieu d'un ſoldat; & par cette économie, auſſi onéreuſe à ſes ſujets que mal-entendue, il ruina tout à la fois & ſes peuples & ſes armées. Cette pratique pernicieuſe continua ſous ſes ſucceſſeurs; elle donna occaſion à d'étranges vexations.

Cod. Juſt. l. XII, tit. 36, leg. 17.

L. VII, tit. 13.

L. 1, c. 7, trad. de M. de Sigrais.

Cod. Th. l. VII, tit. 2 & 13.

Amm. Marcel. lib. XXXI & XIX.

Soc. lib. IV, c. 33.

Cod. Th. l. II, tit. 18; tit. 16, leg. 14.

Les Romains, entièrement abâtardis, craignoient la guerre, & tâchoient par toutes ſortes de voies de s'y ſouſtraire. Les Empereurs furent forcés de chercher un remède à cette poltronnerie, par des loix dont la rigueur eſt effrayante; le titre du code Théodoſien, *de deſertoribus & occultatoribus eorum*, ne préſente que des peines terribles contre ceux qui donneront retraite aux ſoldats déſerteurs. On comprenoit ſous ce nom ceux qui cherchoient à ſe dérober à la milice. Les

L. VII, tit. 18, leg. 3.

(b) Godefroy, *ad leg. 7, cod. Th. de tironibus*, corrige trente-ſix au lieu de quatre-vingts, la ſomme auroit été exorbitante.

personnes distinguées sont punies par la confiscation de leurs biens; celles d'un rang inférieur sont condamnées aux mines; les esclaves au feu. Par les loix du 17 & du 18 avril 406, Honorius, pour arrêter le déluge des barbares qui menaçoit l'Italie, excite toutes sortes de personnes, libres ou esclaves, à prendre les armes pour la défense de l'État; il promet aux gens libres dix pièces d'or par tête, dont trois seront payées sur le champ, & sept quand les troubles seront appaisés. Valentinien III, par une loi donnée à Ravenne en 444, ordonne qu'à cause des grandes dépenses qu'il est obligé de faire, & des besoins extraordinaires de l'épargne, les personnes élevées en dignité fourniront une certaine somme pour la levée des nouveaux soldats; ceux qui portent le titre d'*illustres*, doivent fournir pour trois soldats, & les autres à proportion: un soldat étoit estimé tantôt vingt-cinq sous d'or, tantôt trente, tantôt trente-six, selon la volonté des Princes. On fournissoit aussi les chevaux, ou bien tantôt vingt, tantôt trente sous d'or pour chaque cheval. On peut voir dans le code quelles étoient les dignités ou les offices qui procuroient l'exemption de ces taxes; Honorius & Théodose le jeune n'exemptent pas même les terres de leur domaine particulier, de payer le contingent des taxes établies dans le canton pour fournir les recrues.

Cod. Th. l. VII, tit. 13, leg. 16, 17.

Novel. 41.

Cod. Th. l. VII, tit. 13, leg. 7, 13, 20.

Pancirol. not. Imper. Orient. p. 97.

Cod. Th. l. II, tit. 18; l. VI, tit. 35.

Cod. Just. l. II, tit. 74, leg. 3.

Il est à remarquer qu'il y avoit des provinces d'où l'on aimoit mieux tirer des soldats, & d'autres d'où l'on tiroit de l'argent au lieu de soldats: *ex opportunis regionibus supplementa numeris mansuetudo nostra decrevit agitari,* dit une loi de Théodose. Végèce dit qu'il faut lever les miliciens dans certaines provinces par préférence, parce qu'une Nation est plus propre qu'une autre au métier de la guerre, & que le climat a beaucoup d'influence sur la force du corps & sur le courage. L'auteur anonyme de Géographie, dont Godefroy a donné l'édition, & qui vivoit sous Constance, attribue à la province de Thrace l'avantage de produire les hommes les plus grands & les plus courageux; & c'est pour cette raison, ajoute-t-il, qu'on en tire plus souvent des soldats.

Cod. Th. leg. 9, de Tironibus.

L. I, c. 2.

L'obligation de fournir des miliciens fut d'abord personnelle;

elle devint enſuite, par une loi de Valens, une obligation réelle, c'eſt-à-dire attachée aux biens & non pas aux perſonnes. Cet Empereur fixa le prix des miliciens à trente-ſix ſous d'or, dont ſix devoient être employés pour l'habillement & l'équipement du milicien : cela poſé, ou l'on fourniſſoit le milicien, ou l'on donnoit trente-ſix ſous d'or. Si l'on fourniſſoit le milicien, ceux qui avoient aſſez de bien pour être taxés par an à une capitation de trente-ſix ſous d'or, donnoient tous les ans un milicien à leurs dépens; ceux qui n'en avoient que la moitié, ſe joignoient deux enſemble, & fourniſſoient alternativement le milicien, de deux années l'une. En un mot ils formoient des ſociétés compoſées d'autant de perſonnes qu'il en falloit pour compléter la taxe annuelle de trente-ſix ſous d'or, & donnoient le milicien à tour de rôle. Cette répartition avoit quelque reſſemblance avec celle qui avoit été en uſage chez les Athéniens, pour l'équipement des flottes de la République. S'il étoit queſtion de fournir de l'argent à la place d'un milicien, chaque membre de la ſociété payoit ſa quote-part des trente-ſix ſous d'or, à proportion de ſon revenu. *Cod. Th. de Tironibus, leg. 7.*

Les Officiers chargés de lever les miliciens mêmes s'appeloient *Turmarii;* ceux qui exigeoient de l'argent au lieu des ſoldats, ſe nommoient *Temonarii:* Godefroi dérive ce mot ἀπὸ τῆς τιμῆς, & il ajoute qu'on auroit dû les appeler *Timonarii*, qui auroit ſignifié la même choſe que τιμητὴς, *æſtimatores, eſtimationis exactores.* On ſent aſſez que l'étymologie donnée par ce ſavant homme, ne vaut pas mieux que la plupart de celles de Varron & de Platon même. *Temonarius* ne peut venir que de *temo,* qui ne ſignifie que deux choſes; le timon d'une voiture ou d'une charrue, & une traverſe pour lier enſemble pluſieurs pièces de bois : Columelle l'a employé en ce dernier ſens. C'eſt un barbariſme familier aux Antiquaires, d'après M. Vaillant, qui en a introduit un bon nombre dans leur langage, d'employer ce mot pour ſignifier *un timon de vaiſſeau, un gouvernail.* Mais quel rapport ce mot pouvoit avoir avec la fonction de ceux qui exigeoient de l'argent au lieu de ſoldats, c'eſt ce que j'ignore : combien d'étymologies fondées *Cod. Th. l. VI, tit. 36.*

ſur des rapports ſouvent éloignés, quelquefois même bizarres, doivent ſe perdre par le temps!

Ce qui prouve que ce mot n'eſt point une faute pour *telonarii*, c'eſt que cette fonction, *temonaria functio*, s'appelle en cent endroits du code, *temonis neceſſitas*, *temonis onus*, *temonis injuria*. Il faudroit donc ſuppoſer qu'il y auroit faute dans tous ces endroits, & que la mépriſe des copiſtes auroit été conſtante & analogique. C'étoit une fonction onéreuſe, dont pluſieurs ſortes de perſonnes étoient exemptes, comme on peut le voir au code.

Cod. Juſt. tit. de excuſ. muner. leg. 12.

Ces collecteurs, *Temonarii*, avoient au-deſſus d'eux d'autres officiers nommés Prototypes, *qui Prototypiæ munus exercebant*. C'étoient ceux-ci qui fixoient le prix qu'on devoit donner pour un milicien, & que les Témonaires recueilloient. Ces Prototypes s'étoient rendus fort odieux par leurs concuſſions; quand une province obligée de fournir des miliciens, en manquoit, ils en alloient acheter en d'autres pays, & les revendoient à la province à un prix toujours exceſſif, parce qu'il dépendoit de leur caprice & de leur avarice. Valens les abolit en 370, & taxa, comme j'ai déjà dit, le prix de chaque milicien.

Théodoſe, pour réformer les abus qui ſe commettoient dans les levées, ordonna qu'on n'emploiroit à cette fonction que des hommes choiſis & au-deſſus de tout ſoupçon; que s'ils s'y comportoient mal, on les puniroit ſévèrement, auſſi-bien que les Magiſtrats qui ſeroient convaincus de colluſion avec eux, & qu'on ne feroit grâce à aucun des provinciaux mêmes, qui, ſoit par avarice, ſoit par une crainte prétendue, ſe ſeroient prêtés à un indigne trafic.

Cod. Th. de Tironibus, leg. 9.

Honorius réduiſit à vingt-cinq ſous d'or, qui faiſoient cinq livres d'argent, le prix des miliciens: il diſpenſa les Sénateurs d'en fournir, pourvu qu'ils payaſſent cette ſomme, ſans compter ce qu'ils devoient ajouter pour l'équipement & la nourriture. Godefroi croit que la raiſon qui avoit fait alors baiſſer le prix des miliciens, c'eſt qu'on pouvoit enrôler des eſclaves: cependant quatorze ans après, ce même Prince taxa à trente ſous d'or les miliciens qu'il demandoit à la province d'Afrique.

Cod. Th. de Tironibus, leg. 13.

Cod. tit. leg. 20.

Ces nouveaux miliciens n'étoient pas d'abord regardés comme ſoldats; ils portoient le nom de *tirones* avant que de recevoir celui de *milites*, & l'on trouve des cohortes entières qui n'ont point d'autre titre, *cohortes tironum:* on lit dans Gruter une inſcription d'Aquilée, qui paroît être du temps d'Auguſte; les ſoldats employés à la conſtruction d'un pont, y ſont nommés *tirones juventutis novæ Italicæ dilectûs poſterioris.* Végèce dit qu'avant que de les faire entrer dans une légion, on les exerçoit tous les jours pendant plus de quatre mois; mais, ſelon ſa façon d'écrire, on ne peut guère diſtinguer s'il expoſe en cet endroit la coutume pratiquée de ſon temps, ou ſi c'eſt un avis qu'il donne pour former les milices. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les milices n'étoient point inſcrites au rôle auſſitôt qu'elles étoient levées, & c'étoit l'inſcription du nom ſur le rôle militaire qui donnoit la qualité de ſoldat. Ulpien le dit clairement dans le Digeſte: *Ex eo tempore quis jure militari incipit poſſe teſtari, ex quo in numeros relatus eſt, antè non. Proinde qui nondum in numeris ſunt, licet etiam lecti tirones ſint, & publicis expenſis iter faciant, nondum milites ſunt. Debent enim in numeros referri.* On voit, par une lettre de Pline à Trajan, que ces miliciens, *tirones*, prêtoient le ſerment militaire, quoiqu'ils ne fuſſent pas encore enrôlés. On leur donnoit auſſi le nom de *juniores*, & cette dénomination avoit été en uſage dès le temps de la République. Tite-Live appelle ſouvent ainſi les nouveaux ſoldats.

CLIV, 2.

L. I, c. 8. L. II, c. 5.

Dig. l. XXIX, tit. 1, leg. 42.

L. X, ep. 38.

Cod. Th. l. VII, tit. 13, leg. 1.

Il ne faut pas confondre ces nouvelles milices, *tirones*, avec les ſoldats ſurnuméraires, qui, comme nous l'avons déjà dit, s'appeloient alors *accreſcentes.* Ceux-ci étoient préférés pour le ſervice, & je croirois que *tirones* étoit le premier degré d'où l'on paſſoit dans celui des ſurnuméraires: ce qui me le perſuade, eſt une loi que fit Valens en 370; il ordonna que pour compléter les légions, on y fît d'abord entrer les ſurnuméraires, *accreſcentes;* que s'ils ne ſuffiſoient pas, on y incorporât les miliciens, qu'il appelle *juniores;* & que ſi ceux-ci ne ſe trouvoient pas encore en aſſez grand nombre, on fît de nouvelles levées.

Eod. Cod. & tit. leg. 6.

Isid. orig. l. IX, c. 3. Quand les miliciens avoient passé quelque temps dans cet apprentissage, & qu'on les trouvoit propres au métier de la guerre, avant que de les inscrire sur le rôle, on leur imprimoit des marques appelées *stigmates*. Ces marques avoient d'abord été deshonorantes; on n'en imprimoit que sur le front des esclaves fugitifs, & de certains criminels tels que les calomniateurs, & ceux que l'on condamnoit aux mines ou à périr dans les spectacles du cirque. Le médecin Aëtius, qui vivoit sous *L. VIII, c. 12.* Julien, est le premier qui parle de ces caractères appliqués aux soldats: Στίγματα καλοῦσι τὰ ὑπὶ προσώπου ἢ ἄλλου τινὸς μέρους τοῦ σώματος ὑπογραφόμενα, οἷα τῶν στρατευομένων ἐν ταῖς χερσί. Il est fort vraisemblable que l'usage en étoit alors nouveau, & qu'il avoit commencé à la chute de la discipline, lorsqu'on recevoit toute sorte de gens dans la milice. Les désertions fréquentes firent sans doute imaginer ce moyen de reconnoître les soldats; c'est ce qu'on peut conclure d'une loi d'Arcadius & d'Honorius, sur les ouvriers employés à la fabrique des armes dans les atteliers publics; car ceux-ci *Cod. Th. l. X, tit. 22, leg. 4.* contractoient aussi un engagement irrévocable, & ils recevoient une marque: *Stigmata, hoc est nota publica, Fabricensium brachiis ad imitationem tironum infligatur, ut hoc modo saltem possint latitantes agnosci.* S.t Jean-Chrisostôme l'énonce encore plus *Ad Corinth. 2. hom. 3.* clairement dans ce passage: Καθάπερ γὰρ στρατιώτης σφραγὶς, ὅτῳ καὶ τοῖς πιστοῖς τὸ πνεῦμα ὑπετέθη, κἂν λειποταξήσῃς, κατάδηλος γίνῃ πασίν. Ces marques étoient ineffaçables; on les imprimoit sur les bras ou sur les mains: Végèce les appelle *L. II, c. 5.* *victura in cute puncta.* S.t Grégoire le Grand, pour dire qu'un soldat ne doit pas être reçu dans un monastère avant que d'avoir achevé son temps de service, s'exprime ainsi: *Ne quis manu signatus ante expletam militiam monasteriis reciperetur.*

Je n'ose assurer que ces marques, gravées sur le bras ou sur la main des soldats, s'imprimassent avec le feu; je n'en ai point trouvé de preuve évidente; mais je suis porté à le croire, parce que je ne vois point que les Romains employassent d'autre moyen pour imprimer sur la peau les marques qu'ils vouloient rendre ineffaçables. C'étoit avec un fer chaud qu'on

marquoit le front des eſclaves; *ſignari oportet frontem calidâ forcipe*, diſoit Nævius, dans une comédie. *Servus vinculorum pœnâ coercitus, inexpugnabilique literarum notâ per ſummam oris contumeliam inuſtus*, dit Valère Maxime. On ne peut douter que ce ne fût avec un fer chaud qu'on imprimoit le K ſur le front des calomniateurs; l'expreſſion de Cicéron le fait aſſez connoître, *literam illam ad caput affigent.* La douleur paſſagère que cette impreſſion pouvoit cauſer, eſt d'une fort petite conſidération; les ſoldats Romains auroient-ils été plus délicats & plus ſenſibles que pluſieurs ſuperſtitieux de nos jours, & que ces Jacobites d'Arménie, dont parle l'abbé Joachim, qui imprimoient ſur leur front & ſur leur poitrine, avec un fer rouge, la figure d'une croix? Cependant l'expreſſion de Végèce, *victura in cute puncta*, peut auſſi faire croire que ces marques ne conſiſtoient que dans des piqûres qu'on faiſoit ſur la peau.

Pro Roſc. Amer. c. 57.

Ces caractères déſignoient le nom de l'Empereur, qui ſe marquoit auſſi ſur les boucliers, ſur les haſtes, ſur les enſeignes. On le peut juger par les marques qu'on imprimoit, pour la même raiſon, ſur les mains des gardes des aqueducs: *Aquarios ſingulis manibus eorum felici nomine pietatis noſtræ impreſſo ſignari decrevimus, ut hujuſmodi adnotatione manifeſti ſint omnibus*, dit Zénon dans le code. S.t Ambroiſe, dans l'oraiſon funèbre de Valentinien, le dit expreſſément des ſoldats; *nomine imperatoris ſignantur milites.* C'étoit une eſpèce de conſécration aux Empereurs; comme ceux qui ſe conſacroient à quelque divinité, s'imprimoient des ſtigmates. On voit, par les actes de S.t Maximilien, martyr à Tébeſte en Numidie, ſous Dioclétien, que la marque militaire étoit quelquefois gravée ſur un morceau de plomb, que les ſoldats portoient au col: le Proconſul ordonne à ſes Officiers de le marquer, *ſignetur;* ſur quoi Maximilien s'écrie, *non accipio ſignaculum ſæculi; & ſi ſignaveris, rumpo illud; quia nihil valet. Ego Chriſtianus ſum; non licet mihi plumbum collo portare poſt ſignum ſalutare Domini mei Jeſu-Chriſti.* S'agit-il ici d'une ſeconde marque, indépendante de la première? ou l'impreſſion ſur la peau n'étoit-elle pas encore en uſage pour les ſoldats ſous Dioclétien? il eſt difficile de le décider. Le-

Cod. Juſt. l. XII. tit. 46, leg. 1re.

Prudent. Hymn. 14, Περιστεφ. verſ. 1076.

Acta martyr. Sincer. p. 310.

reſte de ces actes ne parle point de la marque imprimée ſur la peau.

Cod. Th. l. VII, tit. 13, leg. 19.

Evag. l. II, c. 1.

Après avoir marqué les miliciens, on les inſcrivoit & on recevoit leur ſerment. Le nouveau ſoldat prenoit la queue de la centurie dans laquelle on l'enrôloit; il ne parvenoit à la tête que par degrés. On raconte de Marcien, depuis Empereur, comme une preuve de ſon mérite extraordinaire, & un préſage de ſa haute fortune, que lorſqu'on l'enrôla dans ſa jeuneſſe, au lieu de lui aſſigner la dernière place, on lui donna d'abord le rang & le nom d'un ſoldat nommé *Auguſte*, qui étoit mort depuis peu dans la même centurie.

Acta Tharaci & Socior. apud Baron. an. 290.

On voit, par cet exemple, que les ſoldats Romains prenoient un nom de guerre; cet uſage eſt encore prouvé par les actes de S.t Tharaque, martyr; il répond, dans ſon interrogatoire, que ſon nom eſt *Tharaque*, & que quand il portoit les armes, on le nommoit *Victor*.

Acta martyr. Sincer. p. 312.

De vit. Marth. c. 3.

Je finirai ce Mémoire par une réflexion ſur la répugnance que les premiers Chrétiens témoignoient pour le ſervice militaire. Nous venons de voir l'exemple de Maximilien, qui conſent de mourir par le glaive plutôt que de porter les armes; Tharaque dit, dans ſes actes, qu'il a quitté le ſervice parce qu'il eſt Chrétien; Marcel, centenier de la légion Trajane, quitte l'épée à Tanger, en Mauritanie, au milieu d'une fête ſolennelle qu'on célébroit le jour de la naiſſance de l'Empereur, & ſouffre le martyre: Sulpice Sévère fait dire à S.t Martin, lorſqu'il renonce au ſervice, *Chriſti ego miles ſum; pugnare mihi non licet.* Les Chrétiens croyoient-ils donc alors, comme le ſoutiennent aujourd'hui les Anabatiſtes, que ce fût un crime de ſervir ſon Prince en portant les armes? jamais il n'eurent cette fauſſe penſée. Nous voyons des Chrétiens dans les armées, & même des légions entières de Chrétiens: les payens mêmes, ſelon Tertullien, reconnoiſſoient qu'ils n'avoient pas de meilleurs ſoldats. Mais, ſous le règne des perſécuteurs, le ſervice militaire emportoit une participation à l'idolâtrie; les légions adoroient leurs Empereurs, dont l'image étoit attachée à leurs enſeignes; elles leur faiſoient des ſacrifices auſſi-bien qu'à leurs Dieux;

elles

elles rendoient même à leurs aigles un culte religieux. Les Chrétiens, ſous les Princes perſécuteurs, étoient forcés de participer à ces cérémonies ſacriléges; ils ne renonçoient alors au ſervice, que parce qu'il ſembloit être inſéparable de l'idolâtrie : c'eſt ce que témoigne Marcel : *ſi talis eſt conditio militantium*, dit-il, *ut diis & imperatoribus ſacra facere compellantur; ecce projicio vitem & cingulum, renuntio ſignis & militare recuſo.*

Il eſt vrai que cette réponſe ne lève pas la difficulté qui réſulte des paroles de S.t Martin. Julien ne l'obligeoit pas à ſacrifier. M. de Tillemont, dans ſes notes ſur la vie de S.t Martin, prouve fort bien que Sulpice Severe ſe trompe quand il prétend que S.t Martin a ſervi ſous les ordres de Julien Céſar, & qu'il étoit âgé de vingt ans quand il quitta le ſervice. S.t Martin, comme on peut le conclure de Sulpice Severe lui-même, étoit né en 316 ou 317; il avoit donc au moins trente-huit ans lorſque Julien arriva dans la Gaule à la fin de 355. Tout le reſte de l'hiſtoire de S.t Martin prouve qu'il ne peut avoir porté les armes ſous Julien. Lorſque ce Saint, âgé de vingt ans, renonça à la profeſſion des armes, c'étoit le jeune Conſtantin qui commandoit dans la Gaule, & ce Prince étoit zélé pour le chriſtianiſme. Le paſſage de Sulpice Severe eſt donc corrompu. M. de Tillemont ne va pas plus loin, & ne dit rien de la raiſon que S.t Martin donne de ſa retraite ſelon le rapport de Sulpice Severe. Je ſuis fâché que ce critique ſi ſage & ſi éclairé n'ait pas diſcuté cet article : me permettra-t-on de ſuppléer à ſon ſilence? Si l'on ne peut pas rejeter abſolument toute l'hiſtoire que fait ici Sulpice Severe, & ſi les paroles que l'Hiſtorien met dans la bouche de S.t Martin ſont véritablement de lui, ne peut-on pas regarder ces paroles non comme une déciſion dogmatique, mais comme l'expreſſion d'une ferveur extraordinaire?

Mais, dira-t-on, du temps de Conſtantin l'idolâtrie ne régnoit plus dans les armées; on pouvoit embraſſer le métier des armes ſans intéreſſer la religion; cependant le douzième canon du

concile de Nicée s'exprime en ces termes : *Ceux (c) qui ayant été appelés par la grâce, après avoir donné des témoignages de leur ardeur & de leur zèle, jusqu'à quitter le baudrier & les marques extérieures de la profession des armes, retournent à leur vomissement, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs, qui ont même acheté leur rétablissement dans la milice ; que ces personnes après avoir été trois ans dans le rang des auditeurs, demeurent pendant dix autres années dans celui des prosternés.* Telle est la sentence du Concile; mais, comme le remarque M. Hermant, il ne s'agit point ici de ceux qui servoient alors dans les armées ; le premier concile d'Arles venoit même d'excommunier ceux qui pendant la paix de l'Église violoient le ferment militaire. Ce canon ne regarde que le temps de la persécution ; il condamne à la pénitence publique ceux qui quelques années auparavant, du temps des Empereurs idolâtres, après avoir renoncé au métier de la guerre pour ne pas trahir la foi, étoient ensuite, par une lâche ambition, rentrés dans des emplois qu'ils ne pouvoient exercer sans sacrifier aux idoles.

Vie de S.t Ath. t. II, c. 19.

(c) Οἱ προσκληθέντες ὑπὸ τῆς χάριτος, καὶ τὴν προθύμιαν ἐνδειξάμενοι, καὶ ἀποθέμενοι τὰς ζώνας, μετὰ δὲ ταῦτα ὅπι τὸν οἰκεῖον ἔμετον ἀναδραμόντες, ὡς πινὰς καὶ ἀργύρια προϊέσθαι.... ὅπου δέκα ἔτη ὑποπλέπωσαν, μετὰ τὴν τριετῆ ἀκρόασιν χρόνον.

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES

Sur les liaiſons & le commerce des Romains avec les Tartares & les Chinois.

Par M. DE GUIGNES.

Lû le 19 Août 1763.

NOUS ne ſommes point étonnés de voir les Gaulois établir des colonies au-delà des Alpes, les Romains ſe répandre dans les Gaules & dans la Germanie, parce que toutes ces contrées ſont voiſines; mais que des peuples qui habitent vers la Chine paſſent dans l'empire Romain, qu'ils s'y établiſſent; que les Romains d'un autre côté envoyent des Ambaſſadeurs dans les contrées voiſines de l'Irtiſch, & que bien loin par de-là le Volga, dans le centre du pays des Calmouks, on trouve encore à préſent des traces du commerce & du paſſage des Romains: des faits de cette eſpèce doivent toujours nous ſurprendre; ils ont beſoin d'être appuyés ſur des témoignages authentiques & capables d'en conſtater la vérité. Les hiſtoriens ne paroiſſent point nous apprendre que les peuples de la Tartarie aient eu des relations avec les Romains; nous ne ſuppoſons même pas que ces Tartares aient connu les pays ſoumis à la domination Romaine, encore moins qu'ils aient traverſé leurs immenſes déſerts pour venir habiter dans les terres des Romains.

Quoique pluſieurs Écrivains originaux nous aient tranſmis les évènemens propres à former l'hiſtoire romaine, quoiqu'un plus grand nombre de Savans encore ſe ſoient attachés depuis à rapprocher tous ces détails, à les éclaircir & à en tirer toutes les conſéquences qui devoient naturellement en réſulter, nous n'avons pas encore ſur les liaiſons des Romains avec les peuples Orientaux, ni ſur les intérêts reſpectifs de ces nations, toutes les connoiſſances néceſſaires pour développer ces évènemens. Les Romains paroiſſent n'avoir point eu de

liaiſons avec les peuples qui ſont au-delà de la Perſe & de l'Arménie; ſi nous leur attribuons quelque connoiſſance imparfaite de ces nations Orientales, nous ne ſoupçonnons pas qu'ils aient pu contracter avec elles des alliances, tant il eſt vrai que nous ſommes encore bien éloignés d'avoir éclairci tout ce qui regarde l'hiſtoire grecque & romaine : malgré les travaux immenſes qui ont été faits, nous ne ſommes pas encore parvenus, j'oſe le dire, à la moitié de la carrière qu'il faudroit parcourir. Le champ eſt vaſte, difficile à défricher, & nous n'avons pas fait une découverte, qu'elle nous oblige à de nouvelles recherches ſur leſquelles nous ne comptions point: que ſeroit-ce ſi nous tentions de joindre à cette Littérature & de tirer du berceau celle des Orientaux? Le développement de tout ce qui pourroit en réſulter me conduiroit trop loin, & je m'arrête ici pour revenir à mon ſujet.

Dans les recherches que je me ſuis propoſé de faire ſur l'origine de quelques nations barbares qui ont inondé l'empire Romain, je me ſuis aperçu que la puiſſance romaine avoit influé bien loin au-delà des pays où les Empereurs ont fait la guerre; que ces Princes ont envoyé des Ambaſſadeurs juſque dans le milieu du Turkeſtan, à deſſein de contrebalancer la puiſſance formidable des Perſes & de ſuſciter à ceux-ci des ennemis du côté de l'Orient. Les Hiſtoriens m'ont fait connoître encore que le grand Khan de Tartarie, d'abord allié des Romains par l'intérêt qu'il avoit également d'occuper les Perſes du côté de l'Occident, devint dans la ſuite l'ennemi des Empereurs de Conſtantinople; qu'il envoya contre eux ſes armées, & qu'il s'empara de pluſieurs pays qui étoient ſitués ſur les frontières de la domination romaine; que par ces conquêtes les Turcs devenus voiſins des Romains, pénétrèrent & s'établirent enfin dans l'Empire. Entrons dans un plus grand détail.

L'empire des Parthes & enſuite celui des Perſes ont toujours été une puiſſance également redoutable aux nations Orientales, & aux Romains; ils ont formé une barrière qui a garanti une partie de l'Aſie occidentale des fréquentes

incursions des peuples Tartares, comme ils ont d'un autre côté empêché les Romains de pénétrer trop avant dans l'Orient.

Les historiens Chinois nous apprennent que les Romains ont fait long-temps d'inutiles efforts pour aller trafiquer par terre dans la haute Asie & dans la Chine. Les Parthes, jaloux de ce commerce, s'y sont toujours opposés & ont obligé les Romains de recevoir de leurs mains les marchandises qu'ils tiroient de l'Orient; car les Chinois étoient très-connus des Parthes, & n'étoient pas moins instruits des pays occupés par les Parthes & par les Perses; ils l'auroient été encore plus que nous ne pouvons le croire, si le récit que fait Moyse de Khoresne d'une colonie Chinoise en Arménie avoit quelque certitude. Mangou, dit cet historien, étoit frère d'Arbok, qui régnoit à la Chine dans le temps qu'Ardschir régnoit en Perse. Condamné à mort par l'Empereur son frère, il se réfugia avec ses amis en Perse. Arbok le fit aussitôt redemander à Ardschir, qui refusa de le livrer. Les Chinois se disposoient à envoyer des troupes contre la Perse; mais la mort d'Ardschir étant survenue, & Sapor lui ayant succédé, celui-ci fit passer Mangou dans l'Arménie, & instruisit les Chinois qu'il l'avoit exilé plus loin : c'est de-là, continue l'historien Arménien, que la nation des Mancouniens dans l'Arménie tire son origine.

Ven-hien-tsung-Kiao.

Mais sans nous arrêter pour le présent à ce récit que l'on ne peut constater par les annales Chinoises, & sur lequel on doit d'autant moins compter que Moyse de Khoresne est en général assez peu exact, il est constant que les Chinois avoient connoissance des Parthes; ils les nomment *Ganfie*. Sematsien, le père de l'histoire Chinoise, qui vivoit vers l'an 97 avant J. C. en parle sous ce nom, & dit, après avoir donné sommairement la situation de leur pays, qu'il y a beaucoup de villes, grandes & petites, qu'il est fort étendu, qu'il confine à l'Oxus; que les habitans vont trafiquer dans les pays voisins sur des chariots ou sur des vaisseaux; qu'ils écrivent sur des peaux & en lignes horizontales. Un Chinois qui ne connoît

Su-Ki.

que l'écriture en lignes perpendiculaires, trouve ſingulière cette manière d'écrire, & la remarque. On ajoute que ces peuples ont des monnoies d'argent ſur un côté deſquelles on voit la figure du roi du pays & de l'autre celle d'un homme, & qu'à la mort du Prince on change ces monnoies. Sous le règne de *Chang-ti*, mort l'an 88 de J. C. les Parthes envoyèrent des Ambaſſadeurs à cet Empereur de la Chine; depuis ils ont toujours été connus des Chinois, avec leſquels ils faiſoient commerce; ils en étoient ſi jaloux, ſelon la remarque des Chinois, qu'ils ne voulurent jamais permettre que les Romains traverſaſſent leur pays pour ſe rendre à la Chine & y faire le même commerce des étoffes: c'eſt ce qui détermina Marc-Aurèle Antonin d'envoyer par l'Inde des Ambaſſadeurs à *Ouon-ti*, qui régnoit alors à la Chine. Ces Ambaſſadeurs arrivèrent l'an 166 de J. C. & offrirent à l'Empereur des dents d'éléphant, des cornes de rhinocéros & des pierres précieuſes, préſens que l'on regarda comme peu conſidérables, & que l'on ſoupçonna avoir été changés. Depuis ce temps les Romains commencèrent à être plus directement en commerce avec les Chinois, ſuivant la remarque des hiſtoriens de la Chine. Le P. Gaubil prétend que l'on fit alors une comparaiſon de l'Aſtronomie chinoiſe avec celle de ces étrangers, ou au moins que les Chinois connurent celle-ci. On voit par-là que les Romains ont dû connoître la Chine bien avant Marc-Aurèle, puiſqu'ils vouloient depuis longtemps y pénétrer par le pays des Parthes; en effet Pline parle de la ſoie tirée du pays des Seres par la voie du Nord. Ptolémée & d'autres parlent des *Sinæ* ou *Thinæ*, qui ſont les Chinois méridionaux connus par le commerce de la mer; j'en donnerai des preuves ailleurs.

Ven-hien-tung-kao, heou-han-chu.

L. VI, c. 17.

Le commerce de l'Inde à la Chine s'étoit établi depuis que le général *Tchang-kiao*, avec des troupes Chinoiſes, avoit parcouru le Maouarennahar, le Khoraſan & les autres pays voiſins, c'eſt-à-dire depuis l'an 126 juſqu'à l'an 115 avant J. C. Ce Général avoit vu dans le Khoraſan des étoffes de l'Inde; il inſtruiſit l'Empereur *Vou-ti* de toutes ſes découvertes & indiqua

différens chemins pour aller de la Chine dans l'Inde. Le plus nord étoit par le pays d'Igour, mais il étoit dangereux à cauſe des Huns ; un autre plus méridional étoit rempli de voleurs, & on préféra le troiſième par la province de *Se-tchuen.*

D'un autre côté, l'an 94 de J. C. un autre Général Chinois nommé *Pan-tchao*, qui étoit à la tête d'une armée Chinoiſe entre les deux fleuves Gihon & Sihon, détacha un de ſes Officiers avec des troupes pour aller attaquer les peuples qui étoient à l'oueſt de la mer Caſpienne. On épouvanta les Chinois en leur diſant qu'avec un vent favorable ils traverſeroient cette mer en trois mois, mais que s'il étoit contraire, il falloit trois ans, & que dans cette incertitude il étoit néceſſaire de porter des proviſions pour trois ans. L'Officier Chinois n'oſant s'engager dans cette entrepriſe, revint trouver *Pan-tchao* ſon Général.

Par ces différentes courſes les Chinois connurent les pays ſitués à l'oueſt de la mer Caſpienne, & les appelèrent *Ta-tſin*, c'eſt-à-dire, ſuivant leur propre traduction, *grand comme la Chine* ou *grande Chine*, parce que, diſent-ils, ces peuples ſont Chinois d'origine, ou parce que les habitans de ce pays, ſuivant un autre hiſtorien plus ancien, ſont grands & bien faits, & qu'ils reſſemblent aux Chinois.

Quoi qu'il en ſoit, le *Ta-tſin* comprend non-ſeulement l'Arménie, mais encore tous les autres pays plus à l'oueſt, l'empire Romain en un mot, & il eſt aiſé de le reconnoître dans la deſcription que les Chinois en font; ils l'appellent encore *Hai-ſi-koue*, le royaume de la mer d'occident; ils diſent qu'il eſt très-étendu, qu'il renferme un grand nombre de villes & même pluſieurs royaumes; que les habitans de ces vaſtes pays portent de beaux habits, qu'ils ont des chars couverts de blanc; que dans leurs armées ils ont des tambours, des drapeaux & des tentes : que la Capitale eſt très-grande *(c)* & ornée de magnifiques palais. Ce fut un roi de ce pays *An-toun* (Marc-Aurèle Antonin) qui l'an 166 *Heou-han-cha*

(c) Cent li de tour.

envoya ſes Ambaſſadeurs à la Chine par l'Inde pour faire plus directement un commerce auquel les Parthes s'étoient toujours oppoſés.

Après la deſtruction des Parthes, les Perſes, qui leur avoient ſuccédé, étoient entrés dans les mêmes vues ſur le commerce des Romains avec la Chine; ils s'y oppoſèrent également, & la voie de l'Inde étant trop longue, ce commerce ſouffrit toujours beaucoup de difficultés. L'an 284 de J. C. on vit encore paroître des Ambaſſadeurs romains à la Chine, & l'on continua de faire le commerce comme auparavant, c'eſt-à-dire plus communément par la voie de la Perſe. Les choſes reſtèrent dans cet état juſqu'au commencement du VIe ſiècle. Coſmas Indopleuſtes qui vivoit alors & qui voyageoit dans l'Inde, nous apprend que la facilité de porter par terre les marchandiſes de la Chine en Perſe étoit la cauſe pour laquelle on trouvoit dans ce pays une ſi grande quantité de ſoierie; cependant on connoiſſoit très-bien la Chine ſans le ſecours des Perſans. Ce voyageur la nomme τζιν, *Tzin*: le pays d'où vient la ſoie, dit-il, eſt dans la partie la plus éloignée des Indes, à la main droite de ceux qui entrent dans la mer Indique, beaucoup au-delà du Golfe Perſique & de l'île que les Indiens appellent *Selediba* (Serendib ou Ceylan), & les Grecs *Taprobane*. On appelle ce pays *Tzin*; il eſt borné à droite par l'océan. De-là, continue-t-il, on tranſporte en peu de temps en Perſe la ſoie par terre, en la faiſant paſſer par les mains de différens peuples. Mais le chemin par mer eſt bien plus long. Du pays de Tzin juſqu'en Perſe, il y a cent cinquante ſtations; on paſſe par le pays d'*Ounia*, d'Inde & de Bactriane; on traverſe la Perſe en quatre-vingts ſtations. Depuis Ninive juſqu'à Seleucie on en compte treize: tel eſt le chemin que Coſmas indique pour aller de la Syrie en Chine.

Vers le même temps, & ceci prouve que les Romains étoient toujours occupés du deſſein d'enlever le commerce de la ſoie aux Perſes, deux Moines, ſachant l'embarras où étoit Juſtinien pour ôter aux Perſes ce commerce, ſe firent préſenter

Proc. de bello vand. l. II.

préſenter à lui & lui proposèrent un nouveau moyen. Il les renvoya à Serinda, d'où ils revenoient (Serendib) pour chercher les œufs des vers à ſoie, ce qu'ils exécutèrent; & de retour, ils firent éclore à Conſtantinople ces œufs. Alors on connut pour la première fois ce que c'étoit que la ſoie. On peut conſulter ſur ce ſujet le Mémoire de M. Mahudel. *Mém. Acad. T. V, p. 218.*

Cela n'empêcha pas les Romains de tenter de nouveaux moyens d'avoir de la ſoie; mais ils avoient en même temps un autre but, celui d'affoiblir la trop grande puiſſance des Perſes. L'an 545 de J. C. la nation des Turcs deſcendue des Huns avoit établi dans les monts Altai ou monts d'Or, vers la rivière Irtiſch, dans le milieu de la Tartarie, un puiſſant Empire. Les Khans Turcs avoient pouſſé leurs conquêtes juſque dans le Maouarennahar. Les guerres & les troubles occaſionnés par cette grande révolution avoient interrompu, même avec la Perſe, le commerce de la ſoie. Lorſque la paix fut rétablie, les Sogdiens, qui étoient les plus intéreſſés au rétabliſſement du commerce, engagèrent Diſabul, qui régnoit alors aux monts Altai, d'envoyer à Khoſrou-anouſchirouan un Ambaſſadeur. Maniak fut chargé d'aller en Perſe vers ce Prince & de conclure entre les Turcs & les Perſans un traité par lequel il fût permis aux Sogdiens de vendre la ſoie aux Perſes. Maniak en apportoit avec lui une grande quantité. Catulph, un chef des Euthalites, qui alors étoit à la Cour de Perſe, pour ſe venger d'un outrage qu'il avoit reçu chez les Turcs, s'oppoſa de toutes ſes forces à la concluſion de ce traité, & Khoſrou déféra d'autant plus volontiers à ſes conſeils, qu'il avoit ſur le Golfe Perſique des ports où abordoient les vaiſſeaux des Indes, par leſquels il pouvoit recevoir plus directement la ſoie; il différa donc de jour en jour de répondre à la ſollicitation de Catulph; il acheta toute la ſoie, qu'il fit brûler en préſence de l'Ambaſſadeur, pour lui faire voir le mépris qu'il en faiſoit. Le Khan des Turcs, Diſabul inſtruit de ce procédé, ne ſe rebuta point, & envoya une nouvelle ambaſſade vers Khoſrou, afin de lier amitié entre les deux Nations. Khoſrou & le conſeil de Perſe ne furent pas d'avis de *Menandre.*

s'unir aux Turcs, que l'on regardoit comme une nation perfide & inconſtante. Pour leur ôter toute envie de faire de nouvelles ſollicitations, on fit mourir par le poiſon les Ambaſſadeurs Turcs, & l'on répandit le bruit que leur mort étoit cauſée par la trop grande ſéchereſſe du terrain de la Perſe, que les Turcs n'avoient pu ſoutenir, eux qui étoient accoutumés à vivre dans un pays froid & toujours couvert de nuages. Trois ou quatre Turcs qui avoient échappé portèrent la nouvelle de cette inſulte à Diſabul, & ce fut-là l'origine des guerres entre
Lie-tai-ki-ſu. les Turcs & les Perſans. Khoſrou ſûr d'être bientôt attaqué par les Turcs, envoya des Ambaſſadeurs vers l'empereur de la Chine l'an 567. Les Chinois, voiſins des Turcs du côté de l'orient, étoient en état de les occuper & de les empêcher par-là de porter toutes leurs forces vers la Perſe.

Les ſiècles poſtérieurs ont produit un évènement ſemblable, & qui a eu les mêmes ſuites. Genghizkhan, devenu maître de l'empire de Tartarie, voulut établir le commerce de la ſoie entre ſes États, le Khariſme & la Perſe. Le Prince qui régnoit alors dans ces provinces, peu jaloux de ce commerce, ne voulut point y conſentir, & fit mourir tous les marchands que Genghizkhan avoit envoyés. Il réſulta de-là une guerre qui cauſa la perte de l'empire du Khariſme, comme le traitement fait par Khoſrou aux Ambaſſadeurs Turcs devint le ſujet d'une guerre pendant laquelle ces peuples pénétrèrent dans la Perſe & ſoumirent quelques-unes de ſes provinces.

Les Turcs & les Perſans devinrent ennemis. Les premiers cherchèrent des alliés, tant pour obliger les Perſans à partager leurs forces, que pour ſe débarraſſer, par un commerce avantageux, des étoffes qu'ils étoient à portée de tirer de la Chine. Les Romains étoient puiſſans, & quoique le ſiége des deux empires fût très-éloigné, les frontières étoient limitrophes du côté des Palus-Méotides & du Volga. Si cette alliance étoit avantageuſe aux Turcs, qui trouvoient dans les Romains une puiſſance capable d'occuper les Perſans, elle ne l'étoit pas moins pour les Romains, qui recevoient directement par la

Tartarie, c'eſt-à-dire par le nord de la mer Caſpienne, les marchandiſes de la Chine, dont ils faiſoient, ſuivant Menandre, un grand uſage, & qu'ils ne tiroient que difficilement par la Perſe, toujours jalouſe de faire ſeule ce commerce; mais ce qui devoit les intéreſſer le plus, c'eſt que les Perſes avoient dans les Turcs un ennemi formidable, toujours diſpoſé à pénétrer dans la Perſe lorſque l'intérêt des Romains l'exigeroit.

Menandre.

Théophanes de Byzance.

Juſtini legatio.

Maniak, qui avoit échappé au poiſon que Khoſrou avoit donné aux envoyés Turcs, perſuada le grand Khan de Tartarie de s'adreſſer aux Romains. Le Khan y ayant conſenti, Maniak partit, & arriva à Conſtantinople vers l'an 569, où il trouva ſur le trône l'empereur Juſtin II, auquel il propoſa le traité, & Juſtin, pour répondre aux intentions du grand Khan, chargea Zemarque de paſſer en Tartarie. Ce fut-là le premier traité que les Romains firent avec les Turcs.

Zemarque partit vers la fin de la quatrième année de l'empire de Juſtin, & ſe rendit, avec tout ſon monde, dans le pays des Sogdaïtes ou des Sogdiens; ils y trouvèrent les Turcs, qui les reçurent & leur donnèrent des guides pour les conduire vers le grand Khan, qui demeuroit à une montagne appelée *Echtag*, c'eſt-à-dire *montagne d'or*, ſuivant l'interprétation même de l'auteur Grec. On ne peut méconnoître ici les monts *Altai* ou les monts d'or ſitués à l'orient de l'Irtiſch, & où réſidoit alors le grand Khan de Tartarie.

Juſtini legatio.

En conſéquence du traité que Zemarque conclut, le grand Khan prit la route de la Perſe à la tête de ſon armée, & ſe fit accompagner par l'Ambaſſadeur. Les Romains de ſa ſuite ſe rendirent dans le pays des Kangites, c'eſt celui que les Chinois nomment *Kang* ou *Kang-li*, ſitué vers les bords du Sihon. Les Turcs pénétrèrent juſqu'à Samarcande, & Zemarque alla rejoindre ſa troupe. Il paſſa le fleuve *Attila* (l'Etel ou Volga), au couchant duquel il trouva des peuples appelés *Ouigours (d)*, qui l'informèrent que quatre mille Perſans étoient en embuſcade dans les environs. Zemarque s'étant détourné, vint s'embarquer ſur le Phaſe, ſe rendit à Trebizonde, & de-là

(d) Dans la verſion latine, on lit *Unugari*.

par terre à Conſtantinople. Toute cette route, décrite par Menandre, nous fait connoître qu'il s'agit ici des Turcs établis aux monts Altai.

C'eſt à ces liaiſons que nous devons attribuer les monumens Romains que l'on retrouve encore dans les pays ſitués au-delà du Volga & vers l'Irtiſch. En 1721 *, les Ruſſes, qui avoient pénétré dans ces endroits, découvrirent, dans des tombeaux & des cavernes, une quantité d'inſtrumens deſtinés au culte & aux uſages particuliers des Calmouks, comme des haches, des couteaux, des bagues, des figures d'hommes ou d'animaux en or, en argent & en bronze; les figures humaines étoient des repréſentations de divinités Indiennes, ce qui ne doit point paroître extraordinaire, parce que la religion des Indes a pénétré juſque dans ces pays; mais il eſt ſingulier que parmi toutes ces figures on ait trouvé une lampe Romaine, qui a la forme d'une ſtatue équeſtre couronnée de laurier, tenant de ſa main droite un reſte de lance, & de la gauche un bâton de Commandant. Cette figure, qui eſt très-remarquable, uniquement par le pays où on l'a trouvée, a été jugée figure Romaine par M. Schumaker, Bibliothécaire du Czar; elle a été annoncée dans le Public pour telle dans les Mémoires du temps. J'ai entre les mains les deſſeins de pluſieurs de ces figures que M. le Comte de Caylus m'avoit fait le plaiſir de me communiquer autrefois, & particulièrement celui de la lampe dont il s'agit ici, & on ne peut douter, à la ſeule inſpection, que ce ne ſoit un monument Romain. Ce que je viens de rapporter du commerce des Romains & de leurs alliances avec les Turcs, nous fait connoître pour quelle raiſon on découvre dans des pays ſi éloignés un monument de cette eſpèce. Les pays de la domination Romaine, la Tartarie, la Perſe, & même les Indes & la Chine, étoient dans des correſpondances que nous avons toujours ignorées.

* Gazette de France du 15 Septembre.

Menandre. La guerre que les Turcs venoient de faire aux Perſes n'avoit pas eu de ſuite; les deux Nations avoient fait la paix; mais Khoſrou-anouſchirouan, toujours inquiet de l'alliance des Romains avec les Turcs, prit le parti de faire réparer la fameuſe

ville de Derbend, qui étoit un des passages par lequel les Turcs faisoient des incursions dans l'Asie. Les murailles, qui sont faites de pierres d'une grandeur prodigieuse, s'étendent depuis la ville & courent vers le couchant à travers les montagnes. Les habitans qui les attribuent à Alexandre le Grand & à Khosrou-anouschirouan, prétendent qu'elles vont gagner la mer noire : telle est la digue que les Perses crurent devoir faire construire pour arrêter les irruptions fréquentes que les peuples du nord de la mer Caspienne pouvoient faire dans les provinces de Perse.

Les Romains entretinrent pendant quelque temps la paix avec les Turcs ; mais il survint dans la suite des divisions entre les deux peuples, & Valentin, envoyé par Tibère Constantin vers l'an 580, fut très-mal reçu des Khans Turcs. Turxanth, un des chefs de cette nation, qui demeuroit dans les contrées les plus voisines des Romains, fit à cet Ambassadeur de sanglans reproches sur la conduite de l'Empereur à l'égard des Turcs. Valentin venoit lui annoncer que Tibère César étant monté sur le trône, ce Prince desiroit qu'il y eût entre les Turcs & les Romains une aussi bonne intelligence que par le passé, & que Turxanth, à la première occasion favorable, fît la guerre aux Perses. Turxanth parut indigné de ce discours, accusa les Romains de fourberie, leur reprocha de séduire les Nations, de les conduire au bord du précipice pour les y abandonner, il ajouta qu'il sauroit se venger de l'Empereur, qui lui faisoit parler de paix dans le temps qu'il étoit allié des Abares ou Ouarchonites, esclaves des Turcs; qu'il connoissoit le cours du Danapre, de l'Ister & de l'Ebre, qu'ainsi il ne lui étoit pas impossible d'aller attaquer les Romains. Après ce discours, & ne voulant pas violer le droit des gens, il obligea Valentin de se transporter vers *Tardou*, qui tenoit sa cour à la montagne *Ectel*, c'est-à-dire d'or, suivant l'auteur même que je cite, c'est le mont Altai vers l'Irtisch, où régnoit *Tardou*, que les Chinois appellent *Tateou*. *Justini legatio.*

Au départ de Valentin pour l'intérieur de la Tartarie, Turxanth, qui l'avoit menacé d'attaquer le Bosphore, fit partir

en effet *Apokhan*, que les Grecs nomment *Apochanes*, vers cet endroit. Apokhan resta maître de la partie occidentale de l'empire des Turcs, qui s'étendoit jusqu'aux Palus-Méotides.

Tous les environs du Volga étoient alors habités par une infinité de Hordes Turques, par des Igours, par des Khosars, que les Chinois nomment *Kosa*, établis dans la Crimée, par les Madgiares ou Hongrois de la race de ces Khosars suivant Constantin Porphyrogénète; toutes ces Hordes, qui refluoient les unes sur les autres, s'avançoient toujours de plus en plus du côté de l'occident. Les Patzinaces & les Uzes vinrent ensuite: tous ces peuples faisoient la guerre aux Romains; mais l'empire Turc qui se démembroit en même temps s'affoiblit au point qu'il fut détruit; d'autres races Turques s'élevèrent sur les ruines de ces premiers. Les Chinois profitèrent de tous ces troubles & devinrent très-puissans en Tartarie, & l'on put aisément commercer avec eux; il n'y avoit à craindre que les brigandages de tous ces Turcs.

D'un autre côté, la Perse fut soumise aux Arabes, qui s'emparèrent de tout le commerce; ils alloient à la Chine en si grand nombre, qu'ils avoient un Cadhy à Canton. L'an 758, ces Arabes eurent la hardiesse d'assiéger cette ville, de piller & de brûler tous les magasins, & de s'en retourner sur leurs vaisseaux; mais l'an 798, le Khalif Haroun envoya des Ambassadeurs à l'empereur de la Chine, & le commerce fut rétabli avec les Arabes. On voit la preuve de ce commerce dans les relations de deux voyageurs Arabes, publiées par M. l'Abbé Renaudot *(d)*. Dans le même temps les Romains s'y

(d) Depuis la lecture de ce Mémoire, j'ai mis dans le Journal des Savans (Novembre 1764), une Lettre dans laquelle je fais voir que l'ouvrage de M. l'Abbé Renaudot, publié en 1718, & qui est intitulé *anciennes Relations des Indes & de la Chine de deux voyageurs Mahométans qui y allèrent dans le neuvième siècle, traduites d'Arabe, avec des remarques sur les principaux endroits de ces relations. Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, un volume* in-8.° *de 398 pages*, n'est pas un ouvrage supposé, comme on l'avoit cru. J'ai trouvé dans la Bibliothèque du Roi le manuscrit que jusqu'à présent on avoit vainement cherché; il est parmi les Arabes, sous le n.° 597, p. 161 du Catalogue, tome 1.er des Manuscrits. M. l'Abbé Renaudot,

transportoient aussi par mer. Dans le VII.e siècle il y avoit beaucoup de Chrétiens; quelques Empereurs envoyèrent même des ambassades aux Chinois, & tous ces peuples avoient entre eux des liaisons singulières, qui dûrent soutenir & faire continuer le commerce des étoffes. Il se soutint en effet jusqu'au temps où les Européens l'ont établi de nouveau, soit par la mer Rouge, soit par le cap de Bonne-espérance.

Nous trouvons dans les annales Chinoises des VII.e & VIII.e siècles, une route par mer depuis la Chine jusqu'à l'embouchure de l'Euphrate. Les vaisseaux partoient de *Kuang-tcheou*, aujourd'hui Canton, où les Arabes avoient un comptoir très-considérable : cette route est très-bien suivie jusqu'à l'île de Ceylan ; le temps que l'on emploie pour aller d'un lieu à l'autre est indiqué. Ceylan, dit-on, est situé au midi du *Tien-tco* méridional, c'est-à-dire de l'Inde; de-là en suivant la côte occidentale on passoit devant le pays de Molai ou de Malabar, ensuite vers le nord-ouest on côtoyoit dix petits royaumes, qui conduisoient aux frontières occidentales du pays des Brahmes, de-là en deux jours de navigation vers le nord-ouest au pays de *Ti-yu* ou *Div* dans le Guzarate, ensuite en dix jours de navigation on passoit la côte occidentale de l'Inde & cinq petits pays, & l'on parvenoit à celui de *Ti-yu (e)*, où coule le grand fleuve *Milan*, aussi appelé *Sin-teou*, c'est le Mehran connu encore sous le nom de *Sind* ou l'Indus, & *Ti-yu* est Diul : en vingt jours de navigation on se rendoit sur les bords d'un autre pays. Ses habitans avoient élevé en mer une grande colonne de pierre, sur laquelle on allumoit du feu pendant la nuit pour éclairer les vaisseaux; de-là en un jour on arrivoit à Siraf, & enfin à l'embouchure de l'Euphrate, d'où les marchandises étoient portées dans tous les pays soumis aux Arabes. *Tsan-chou*

Si nous jetons les yeux sur l'état des pays situés à l'occident

dans sa traduction, a omis le titre, qui est *Salselet et-taouarikh ou el belâd*, &c. J'ai comparé la traduction avec le texte, & j'ai trouvé qu'elle étoit exacte. Il est inutile de répéter ici ce que j'en ai dit plus en détail dans le Journal des Savans; on peut y avoir recours.

(e) Celui-ci est différent de celui qui précède.

de la Chine, nous verrons qu'il étoit impoſſible que ce commerce fût oublié ou même négligé. Les Chinois avoient des garniſons juſqu'à Kaſchgar, & des démêlés avec les Khalifs & les autres Mahométans, maîtres des pays voiſins, contre leſquels les peuples des environs de Kaſchgar portoient des plaintes aux Chinois; il y eut quelques combats qui ſe donnèrent entre les Chinois & les Arabes: auparavant les Chinois avoient toujours eu deſſein de rétablir ſur le trône de la Perſe la famille des Saſſanides, avec laquelle ils avoient des alliances particulières, & le fils de Jezdejerd s'étoit ſauvé à la Chine après la conquête de la Perſe par les Arabes. Il y avoit un grand nombre de Chrétiens à la Chine & des Prêtres venus de l'empire Grec; les empereurs de Conſtantinople envoyoient des Ambaſſadeurs à celui de la Chine. Les Chinois avec des armées avoient pénétré dans le centre de l'Inde, à l'occident du Gange. Dans ce temps, l'an 642, régnoit dans une partie de l'Inde un Prince que les annales Chinoiſes appellent *Thomas Antiochus*, ce doit être quelque Grec ou quelque Syrien, dont nous ignorons l'origine; il réſulte de-là que l'Inde, la Chine, la Perſe, la Tartarie & même l'empire de Conſtantinople avoient les plus grandes liaiſons; elles ſubſiſtèrent pendant les ſiècles ſuivans & juſqu'au temps de l'irruption de Genghiskhan, dont les ſucceſſeurs devinrent maîtres de tous ces pays, ce qui facilita aux Européens le même commerce qui devint l'origine de celui que nous y avons établi depuis en nous bornant à la voie de la mer.

Tang-chou.

Nous n'avions cependant pas négligé celui de terre du temps des Croiſades & des Mogols. Les Génois établis à Caffa dans la Crimée s'en étoient chargés. Nous avons fait celui de la mer par Alexandrie; mais ayant été chaſſés de la Syrie, nous avons cherché de nouvelles routes, & l'on a découvert celle du cap de Bonne-eſpérance.

Ce que j'ai dit dans ce Mémoire nous conduit à prendre ces peuples, de chez leſquels on tiroit la ſoie, pour les Chinois; c'eſt le ſentiment le plus ordinairement reçu, quoiqu'il ait été conteſté, parce qu'on ignoroit que du temps de Marc Aurèle les

les Romains se fussent transportés jusque dans la capitale de l'empire de la Chine, qui étoit alors *lo-yang* dans la province de *Ho-nan*. Le nom de *Sin* ou *Tchin* donné aux Chinois est pris de la dynastie de *Tsin*, qui commença à régner vers l'an 240 avant J. C. La célébrité de cette dynastie & l'usage où sont les Chinois d'appeler leur pays du nom de la famille régnante, ont été cause que les étrangers ont continué de le nommer ainsi; c'est sous cette famille que l'empire Chinois a commencé à se rendre formidable à ses voisins, & a été plus connu qu'il ne l'avoit été auparavant.

L'histoire de toutes ces liaisons & de ce commerce des Chinois, pour être bien développée, seroit susceptible de plusieurs Mémoires; mais j'ai cru devoir me borner à ces réflexions générales pour ne pas me distraire trop long-temps de mon travail sur les rapports des Chinois & des Égyptiens. On voit par ce court exposé que l'histoire du commerce n'est pas encore épuisée, & qu'on peut faire de nouvelles découvertes, si l'on veut se donner la peine d'examiner de nouveau les auteurs qui en ont parlé: la plupart des autres branches de la Littérature, même celles sur lesquelles on a le plus travaillé, sont également susceptibles de nouvelles recherches & d'un nouvel examen.

MÉMOIRE HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR LES LOMBARDS.

Par M. GAILLARD.

Lû le 30 Juillet 1762.

CETTE Nation, plus célèbre que connue, qui parcourut de victoire en victoire *(a)* la Germanie presque entière, qui fonda en Italie une Monarchie bien plus durable que celle des Hérules *(b)* & des Goths, & sur les ruines de laquelle Charlemagne rétablit en partie ce puissant Empire d'Occident; la Nation des Lombards m'a paru mériter, soit par ses conquêtes & ses loix, soit par les révolutions qu'elle a ou causées ou éprouvées, soit par la gloire de plusieurs de ses Rois, d'être l'objet de quelques recherches. Mon dessein est de la suivre depuis son origine jusqu'à la destruction du royaume qu'elle avoit fondé, de marquer la succession de ses Chefs & de ses Rois, autant qu'elle peut être connue, & de décrire les principaux évènemens arrivés sous leur conduite ou sous leur règne. Je m'arrêterai peu sur les faits constans; je discuterai les faits incertains, en observant de fixer le point précis de chaque difficulté, sans prétendre toujours la résoudre. Content de saisir le nœud de certaines questions, je n'entreprendrai point de le trancher par des systèmes téméraires, qui peut-être ne feroient que m'éloigner de la vérité. On ne doit sans doute rien négliger pour la découvrir, mais c'est peut-être lui rendre tout ce qu'on lui doit & la servir utilement, que de fixer les bornes où finissent les connoissances

(a) Les Lombards défirent en Germanie les Vandales, les Assipites, les Bulgares, les Hérules, les Suèves, les Gépides.

(b) Le royaume des Hérules en Italie, fondé par Odoacre, ne dura que dix-sept ans, depuis 476 jusqu'en 493; celui des Goths ne dura qu'environ cinquante-huit ou cinquante-neuf ans, depuis l'an 493 jusque vers l'an 552.

& où l'ignorance ouvre à l'imagination le vaſte champ des conjectures.

Je réduis à trois époques principales tout ce que j'ai à dire ſur les Lombards, & chaque époque ſera le ſujet d'un Mémoire particulier.

Dans le premier, je ſuivrai, autant que je pourrai, leur route & leurs exploits dans la Germanie juſqu'au dernier ſéjour d'où ils ſont partis pour aller s'établir en Italie: cette portion de leur hiſtoire eſt la moins connue, & le ſavant Sigonius ne l'a pas même effleurée; elle n'étoit pas de ſon ſujet.

Le ſecond Mémoire les conſidérera dans les plus grands accroiſſemens de leur puiſſance, dans la promulgation de leurs loix, enfin dans leur état le plus floriſſant.

Le troiſième expoſera le principe & les progrès ſucceſſifs de leur décadence.

La première des trois époques, qui eſt l'objet de ce Mémoire, n'eſt pas celle qui offre le moins de difficultés: il s'en préſente d'abord une très-conſidérable ſur le temps & le lieu de l'origine des Lombards.

Origine des Lombards.

S.t Proſper eſt le premier auteur qui les faſſe ſortir de la Scandinavie; il fixe à l'an 379, ſous l'empire de Théodoſe, l'époque de cette émigration: *Langobardi ab extremis Germaniæ finibus, Oceanique littore, Scandiâque inſulâ magnâ egreſſi, & novarum ſedium avidi, Iboreâ & Ayone ducibus.* Cette autorité paroît d'abord très-forte, car la chronique de S.t Proſper finiſſant à l'an 455, il eſt naturel de penſer qu'il mourut vers ce temps-là, & pour peu qu'il ſoit mort âgé, il auroit été à peu près contemporain de l'émigration dont il parle. Mais ce paſſage n'eſt vraiſemblablement point de S.t Proſper, il ne ſe trouve pas dans tous les manuſcrits de ſa chronique, & il paroît avoir été ajouté après coup dans ceux où il ſe trouve; il n'eſt point dans l'édition que Ducheſne a donnée de cette chronique, ſur les manuſcrits des Pères Sirmond &

Chifflet, ni dans l'édition publiée par le P. Labbe. D'ailleurs qui peut ſavoir certainement ce que la plupart des auteurs du moyen âge entendoient par la Scandinavie?

Frédégaire, qui dans ſon abrégé de Grégoire de Tours en fait auſſi ſortir les Lombards, la place entre l'Océan & le Danube, *quæ eſt inter Danubium & mare Oceanum:* il eſt évident que Frédégaire connoiſſoit mal le vrai lieu de l'origine des Lombards.

Fredeg. epitom. c. 65.

Paul Diacre, leur hiſtorien, ſi pourtant il mérite ce titre, les fait ſortir auſſi de la Scandinavie; mais il ne paroît pas non plus trop bien la connoître, il la décrit très-imparfaitement, d'après Pline & d'après le témoignage des voyageurs qui avoient parcouru cette preſqu'île. On ne peut cependant lui faire un crime de cette ignorance, qu'il partage avec tous les Anciens, & qui a duré long-temps encore après lui; il ſeroit inutile d'étaler ici toutes les bévues & toutes les contradictions où elle l'a fait tomber, & que Cluvier a relevées avec un peu d'aigreur: il faut même convenir qu'il n'y a dans tout cela rien d'abſolument concluant contre l'origine que S.t Proſper, Frédégaire, Paul Diacre, & après eux Aimoin & Sigébert de Gemblours donnent aux Lombards; car que ces auteurs aient mal connu & mal décrit la Scandinavie, il ne s'enſuit pas néceſſairement que les Lombards n'en ſoient pas ſortis. Mais voici ſur ce point une difficulté beaucoup plus conſidérable.

Tacite, à qui la Germanie étoit ſi bien connue, Velléius Paterculus & Strabon, qui écrivoient avant Tacite, nous montrent, dès le temps de Tibère & même d'Auguſte, les Lombards déjà établis vers les bords de l'Elbe *(c)*; comment donc ne ſeroient-ils ſortis de la Scandinavie, & n'auroient-ils paru pour la première fois en Germanie que l'an 379, ſous l'empire de Théodoſe?

(c) Cluvier, *German. antiq. l. III, c. 26,* & Cellarius, *Geogr. antiq. l. II, c. 5,* donnent la même poſition aux Lombards, excepté que Cluvier fait commencer leur pays vers le midi, à l'embouchure de la Sala, au lieu que Cellarius le fait remonter juſqu'au-deſſus de la Sprée.

Cette difficulté *(d)* n'a point embarraſſé Grotius; jaloux d'aſſurer à la Scandinavie, & même à la Suède, l'honneur d'avoir produit les Lombards, comme Albert Krantz veut l'aſſurer au Danemarck dans ſa chronique des royaumes ſeptentrionaux, il ſuppoſe que toute cette difficulté conſiſte dans une ſimple équivoque de nom; il obſerve que le nom de *Lombards* ne ſignifie qu'un peuple qui porte de longues barbes, & il ſoutient que les Lombards dont Strabon, Paterculus, Tacite, &c. ont parlé, n'avoient que ce nom de commun avec les Lombards qui ont régné en Italie; comme l'empereur Frédéric Barberouſſe & les célèbres pirates Horuc & Chérédin n'avoient que le ſurnom de commun entre eux & avec Domitius Ænobarbus, & les uns & les autres Lombards avec les Macropogones, peuple de la Sarmatie Aſiatique dont parle Strabon.

Hug. Grot. in Prolegom. hiſtor. Gotthor. Vandal. & Langobard.

Alb. Krantz. in Prolog. chron. regnor. Aquilon.

Lib. XI.

Cette ſolution eſt très-commode, mais elle l'eſt trop peut-être. Toutes ces nations de la Germanie, ſelon Grotius lui-même, avoient reçu de leurs voiſins ou de leurs ennemis des noms qui exprimoient leur caractère ou leurs uſages; les noms de *Suèves* & de *Vandales* ſignifioient des peuples errans, le nom de *Gépides* ſignifioit pareſſeux, tardif; celui de *Lombards* indiquoit des peuples qui portoient ou de longues barbes ou de longues pertuiſanes, &c. Ces noms pouvoient être donnés ſucceſſivement ou dans le même temps à différentes Nations, qui s'annonçoient ou par le même caractère ou par les mêmes uſages. Il faut donc, ſi on adopte l'opinion de Grotius, renoncer à ſavoir rien de ſuivi ſur ces diverſes nations Germaniques; car c'eſt en vain qu'on raſſemblera, qu'on rapprochera ſur chacune de ces Nations des fragmens épars d'auteurs, tant anciens que modernes, pour former un corps de connoiſſances

(d) Adrien de Valois, *Rerum Francicarum, lib. IX*, obſerve que Frédégaire place la Scandinavie dans la Germanie, entre l'Océan & le Danube, il paroît en conclure que c'étoit cette partie de la Germanie qu'on appeloit alors Scandinavie, ou plutôt il paſſe à côté de la difficulté ſans paroître la voir. *Fredegarius Schatanaviam . . . in continente inter Oceanum ac Danubium ponit. Conſtat ſanè principatu Cæſaris Auguſti Langobardos in continenti Germaniâ circa flumen Albim ſedes habuiſſe.*

ſuivi & lié, ſi la poſſibilité d'appliquer à différentes Nations la ſignification du nom de chacune, ôte à ce nom la vertu de diſtinguer la Nation qui le porte, & ſi un Savant peut à ſon gré, & ſelon le beſoin, ne voir qu'un peuple ou en voir pluſieurs ſous une ſeule & même dénomination.

A l'égard des Lombards en particulier, il faut remarquer que le portrait qu'ont fait Paterculus & Tacite de ceux de leur temps, reſſemble très-fort à ceux dont parle Paul Diacre. Paterculus les appelle, *Gens etiam Germanicâ feritate ferocior:* Tacite dit, *Langobardos paucitas nobilitat, quòd plurimis ac valentiſſimis Nationibus cincti, non per obſequium, ſed prœliis & periclitando tuti ſunt.*

Vell. Paterc. hiſt. Rom. l. II. Tac. German. c. 40.

Certainement on reconnoît bien là cette Nation libre, fière, toujours terrible à ſes voiſins, que Paul Diacre nous repréſente écraſant ſur ſon paſſage les divers peuples de la Germanie, conquérant rapidement l'Italie, y fondant une grande monarchie, affermiſſant, étendant ſans ceſſe ſa puiſſance, réſiſtant long-temps aux François mêmes, & ne cédant enfin qu'au puiſſant génie de ce Charlemagne, auquel il fut donné de tout vaincre & de tout ſubjuguer.

On retrouve dans les Lombards de Paul Diacre, juſqu'à ce petit nombre que Tacite tourne à la gloire de cette Nation, qui n'en étoit pas moins formidable pour être peu nombreuſe.

Tels ſont donc les inconvéniens entre leſquels il faut choiſir: ſi malgré les traits de reſſemblance les plus marqués & malgré l'identité de nom, on veut reconnoître, avec Grotius, deux nations Lombardes d'origine différente, on conciliera les auteurs modernes avec les anciens hiſtoriens & géographes; mais on s'interdira tout moyen de diſtinguer les diverſes nations de l'ancienne Germanie, & d'avoir des connoiſſances ſuivies ſur chacune d'elles. Si on rejette l'hypothèſe de Grotius, il faut rejeter ce que les auteurs modernes diſent de l'origine des Lombards, & reconnoître qu'ils étoient établis entre l'Elbe & l'Oder long-temps avant l'époque où S.t Proſper les fait ſortir de la Scandinavie.

L'auteur moderne des antiquités de la nation & de la

monarchie Françoiſes, ajoute au ſyſtème de Grotius une hypothèſe ingénieuſe, il ſuppoſe que les ſeconds Lombards ne prirent le nom des premiers que parce qu'ils s'établirent en Germanie dans les mêmes cantons qu'avoient occupés les premiers, ſur les bords de l'Oder & de l'Elbe. Mais ce n'eſt-là qu'une conjecture & les conjectures expliquent tout & n'apprennent rien. D'ailleurs le mérite de celle-ci ne pourroit être que de concilier, ſur les Lombards, les auteurs modernes avec les anciens; mais elle ne produit point cet effet, car qu'on ſuive tant qu'on voudra la route des Lombards dans Paul Diacre, qui ſeul l'a tracée avec quelque ſoin, & relativement à l'origine qu'il leur donne, jamais on ne les verra établis dans le même pays qu'avoient habité les Lombards de Strabon, de Velléius & de Tacite.

Nom des Lombards.

Paul Diacre dit que le premier nom des Lombards, dont il écrit l'hiſtoire, étoit *Winili*. Les Savans conviennent aſſez que les mots *Winili*, *Vinuli*, *Winuli*, *Vanduli*, *Vandili*, *Vandalii*, *Vandali*, & même *Vindeli* & *Vindelici* ne ſont que le même mot différemment prononcé, ſelon la différence des dialectes. Cluvier & Grotius ſont même d'accord ſur ce point; ainſi les Lombards auroient été originairement de la nation des Wandales.

De-là naît encore une eſpèce de preuve que les Lombards étoient originaires de la Germanie proprement dite, & non pas de la Scandinavie. En effet, Pline rapporte à cinq nations principales la multitude des nations particulières qui habitoient la Germanie, & les Vandales ſont une de ces cinq nations principales; mais Grotius tire encore de la ſignification de ce nom de Wandale, *errant*, un moyen d'échapper à cette induction. Vainement, ſelon lui, recherchera-t-on quels étoient les peuples compris ſous ce nom de Vandales, il convenoit à toutes les nations du Nord & de la Germanie, il a pu s'appliquer à toutes: *Patere tam latè potuit, quàm ipſe vagandi, alienaque occupandi mos.*

Plin. Hiſt. Nat. l. IV, c. 14.

In Proleg. hiſt. Gothor. Vandal. & Langobard.

German. c. 38 & 40. Il ne faut pas dissimuler ici que, selon Tacite, les Lombards étoient une nation Suève, & que Pline rapporte les Suèves à une nation différente des Vandales, d'où naît une assez grande difficulté, de savoir avec certitude à quelle nation principale les Lombards appartenoient originairement; mais comme ces nations principales n'étoient que des ligues formées par des nations indépendantes, il est possible que les Lombards aient passé d'une ligue dans une autre.

Au reste, Paul Diacre ne paroît pas croire que le nom de *Winili* soit le même que celui de *Vandali*, car les Vandales sont précisément le premier ennemi qu'il donne à combattre à ses Winiles ou Lombards au sortir de leur patrie; mais les incursions perpétuelles des différens peuples, leur faisoient souvent rencontrer pour ennemis des peuples d'une origine commune; ainsi il n'y a rien à conclure, de la guerre élevée entre les Winiles & les Vandales, contre l'identité de nom & d'origine.

Lib. I, c. 9. Quant au surnom de Lombards, que les Winiles acquirent dans la suite, Paul Diacre s'exprime ainsi: *Certum est Langobardos ab intactæ ferro barbæ longitudine,... ita postmodùm appellatos. Nam juxta illorum linguam* lang, *longam*, baert, *barbam significat.*

Il paroît qu'on peut s'en tenir à cette étymologie, adoptée par les plus savans critiques, tels que Cluvier & Grotius, sans s'égarer dans la multitude des opinions bizarres des auteurs sur un point si peu important.

Passons maintenant aux actions des Lombards.

HISTOIRE des LOMBARDS, selon les Auteurs anciens.

Comme il n'est point démontré qu'il faille distinguer deux nations Lombardes, & que celle dont les Anciens ont parlé soit différente de celle dont Paul Diacre a écrit l'histoire, je crois devoir rapporter successivement ce que les historiens de tous les temps ont dit du peuple ou des peuples qu'ils ont appelés Lombards.

C'est

C'eſt ſous l'empire d'Auguſte que les Lombards paroiſſent pour la première fois dans l'hiſtoire; Tibère les rencontra dans l'expédition qu'il fit en Germanie ſous cet Empereur, & que Paterculus, qui l'y ſuivit, décrit du ton de flatterie le plus emphatique. Soit qu'alors les Lombards habitaſſent en deçà de l'Elbe, ſoit que déjà fixés au-delà, ils l'euſſent ſeulement paſſé pour faire des courſes, ce fut en deçà que Tibère les trouva & les battit: Strabon même dit que ce fut après leur défaite qu'ils s'établirent entièrement ſur la rive ultérieure.

Environ huit ans avant J. C. l'an d'Auguſte 24.

Hiſtor. Rom. l. II, c. 106.

Strab. l. VII.

Lorſque ſous l'empire de Tibère, Germanicus faiſoit la guerre dans ce pays, lorſqu'après lui Druſus, fils de Tibère, commandant en Illyrie, contenoit ou diviſoit les nations Germaniques, les Lombards prirent parti dans la grande querelle de Maroboduus, roi des Suèves & des Marcomans, & d'Arminius, chef des Chéruſques. Les Lombards étoient de nation Suève, ou, ſi l'on veut, ils étoient membres de la ligue des Suèves, & à ce titre ils avoient pour chef Maroboduus; mais le nom de Roi que prenoit Maroboduus étoit odieux à ces fières Nations, qui haïſſoient d'ailleurs en lui la protection des Romains, & les mœurs qu'il avoit priſes, dans ſa jeuneſſe, à la cour d'Auguſte: Arminius au contraire, combattant pour la liberté, avoit la faveur publique; les Lombards abandonnèrent pour lui Maroboduus, & s'unirent aux Chéruſques. Ils livrèrent enſemble à Maroboduus le combat le plus violent, où l'on vit déployer tous les efforts que peuvent inſpirer d'un côté le généreux amour de la liberté, de l'autre le deſir ambitieux de la domination; Maroboduus fut forcé à la retraite, & les déſertions affoiblirent inſenſiblement ſon armée à tel point, que ne pouvant plus réſiſter aux ennemis, dont il ſe vit environné par une ſuite d'intrigues & d'évènemens qui ne ſont pas de notre ſujet, il fut enfin réduit à mandier un aſyle en Italie.

Tacit. Annal. lib. II, cap. 45, 46.

Strab. l. VII.

Tacit. Annal. lib. II, cap. 62, 63.

Si les Lombards avoient concouru dans cette occaſion à détruire un roi, ils eurent, ſous l'empire de Claude, la gloire d'en rétablir un autre. Les Chéruſques s'étoient accoutumés à ce titre de Roi; ayant perdu, dans leurs guerres civiles, tous les Princes de leur maiſon royale, à l'exception d'un neveu

d'Arminius, qui étoit alors à Rome, & qui se nommoit Italus; ils demandèrent ce Prince pour roi à l'Empereur, qui le leur envoya. Italus fut d'abord reçu avec joie; mais bientôt l'amour de la liberté & l'esprit de faction soulevèrent ces peuples contre lui, il les vainquit dans un grand combat & les soumit: l'orgueil que lui inspira la prospérité l'ayant rendu plus insupportable encore à ses peuples, ils le chassèrent du trône & de leur pays; ce fut alors que les Lombards le rétablirent. Tacite ne fait qu'indiquer cet évènement, & ne rapporte aucun détail.

L'an de J. C. 47, de Claude 7.

Tacit. Annal. l. XI, c. 17.

De ce moment, l'antiquité est muette sur l'article des Lombards, & nous sommes réduits aux écrivains du moyen âge, qui nous les représentent sortant de la Scandinavie sous l'empire de Théodose. Un seul auteur nous les montre pourtant un moment sous l'empire de Marc Aurèle; il dit *(e)* que six mille, tant Lombards qu'Obiens, passèrent le Danube, & qu'ayant été repoussés par la cavalerie de Vindex & l'infanterie de Candide, ils envoyèrent demander la paix à Ælius Bassus, gouverneur de la Pannonie, par des Ambassadeurs, du nombre desquels étoit Ballomare, roi des Marcomans. Il ne dit point en quel temps arriva cet évènement, mais on sait que Vindex, Préfet du Prétoire sous Marc Aurèle, fut défait & tué dans un combat contre les Marcomans, sous l'empire du même Marc Aurèle; & ce roi des Marcomans envoyé en ambassade au gouverneur de Pannonie par les Lombards & les Obiens, prouve que ces peuples étoient de la ligue des Quades & des Marcomans, auxquels Marc Aurèle fit si long-temps la guerre & avec des succès si divers.

Réflexions sur cette partie de l'histoire des Lombards.

En joignant ce fragment à ce que les Anciens ont dit des Lombards, on voit cette Nation s'avancer toujours à pas lents du nord-oueſt de la Germanie, vers l'Italie. Sous Auguste, on la trouve vers le nord, sur la rive gauche de l'Elbe; sous Tibère, & les Empereurs suivans, elle paroît établie entre l'Elbe & l'Oder; sous Marc Aurèle on la voit passer le Danube

(e) Petrus Legatus, dans les fragmens qui nous restent de son histoire des Ambassades.

& chercher des établiſſemens au-delà; quand on la voit enſuite s'établir en Pannonie, ſous l'empire de Juſtinien, & paſſer enfin en Italie, ſous l'empire de Juſtin II, cette tendance graduelle & conſtante, vers des climats plus doux, ne paroît interrompue par aucune rétrogradation vers le nord. Cependant, pour identifier les Lombards, dont l'antiquité a parlé, avec ceux dont parle Paul Diacre, il faut ſuppoſer que dans l'intervalle de l'empire de Marc Aurèle à celui de Théodoſe, les Lombards auroient reflué non-ſeulement vers l'extrémité ſeptentrionale de la Germanie, mais encore au-delà de la mer Baltique, juſque dans la Scandinavie.

Encore un coup, c'eſt une difficulté que je n'entreprends pas de réſoudre; mais puiſqu'enfin les auteurs du moyen âge, auxquels nous ſommes déſormais livrés, tirent les Lombards de la Scandinavie ſous l'empire de Théodoſe, prêtons-nous à cette hypothèſe, & remontons avec eux juſqu'à la Scandinavie, ſi nous voulons trouver la route que Paul Diacre fait tenir à ſes Lombards, depuis leur ſortie de la Scandinavie juſqu'à leur établiſſement dans la Pannonie.

Obſervons même en paſſant, que la qualité de moderne ne doit pas tant affoiblir qu'il le ſemble le témoignage de Paul Diacre; il eſt vrai qu'il n'écrivoit que dans le VIIIe ſiècle, & qu'il n'eſt mort qu'au commencement du IXe, mais il avoit ſous les yeux l'hiſtoire des Lombards de Secundus de Trente, qu'il cite ſouvent, qui étoit Lombard lui-même, qui ayant vécu dans le VIe ſiècle, & n'étant mort qu'en 615, pouvoit avoir vu l'expédition d'Alboin en Italie, & du temps duquel la mémoire des actions des Lombards en Germanie étoit encore aſſez récente.

V. Paul Diacre, lib. III, c. 28; lib. IV, c. 28 & 42.

HISTOIRE des LOMBARDS,

ſelon les Auteurs modernes.

I.° SOUS LEURS CHEFS.

Selon Paul Diacre, les Winiles s'étant tellement multipliés que le canton de la Scandinavie qu'ils habitoient ne pouvoit

Lib. I, cap. 3;

plus les contenir, divisèrent leur nation entière en trois parties, dont celle qui seroit nommée par le sort (selon un usage familier aux nations trop nombreuses), devoit aller chercher une nouvelle demeure. Celle sur qui le sort tomba, prit pour chefs Ibor & Ayo, jeunes gens pleins d'ardeur & de courage, que Gambara leur mère, femme habile & d'un esprit fecond en ressources, aidoit de ses utiles conseils.

Saxo Gramm. histor. Danic. l. VIII.

Saxon le Grammairien, auteur du XII.e siècle, rapporte qu'on avoit pris d'abord la résolution folle & dénaturée de massacrer tous les enfans & tous les vieillards, & de ne laisser vivre que ceux qui seroient en état de porter les armes ou de cultiver les terres; il ajoute que ce fut Gambara qui fit révoquer ce barbare décret, & qui enseigna aux Winiles comment on pourroit soulager la patrie sans outrager la nature, & par un moyen qui pouvoit tourner un jour à la gloire de la nation: ce moyen étoit l'émigration dont on a parlé.

Le premier pays dans lequel passèrent les Winiles ou les Lombards, & où ils s'arrêtèrent pendant quelques années *(f)*, est nommé par Paul Diacre *Scoringa.* Ce fut-là que les Vandales, tout orgueilleux des nombreuses victoires qu'ils avoient remportées sur leurs voisins, déclarèrent impérieusement aux Winiles qu'il falloit ou leur payer tribut, ou se préparer à la guerre. Ibor & Ayo, par le conseil de leur mère, répondirent qu'ils préféroient la guerre à l'esclavage. Leur conduite ne démentit point cette résolution, ils défirent les Vandales; mais bientôt la faim les chassant de la Scoringie, ils voulurent passer dans un pays appelé *Mauringa :* les Assipittes leur refusèrent le passage; les Lombards, trop inférieurs en force pour oser risquer le combat, parvinrent à cacher leur foiblesse par un stratagème très-peu fin, mais qui leur réussit. Ils publièrent qu'ils avoient parmi eux un grand nombre de Cynocéphales, c'est-à-dire de monstres, qui sur un corps humain portoient une tête de chien; que ces monstres s'élançoient sur leurs ennemis avec une fureur dont rien ne pouvoit garantir, & s'abreuvoient de leur sang. Pour appuyer cette idée & ajouter à la terreur, ils

Lib. I, c. 20, 21, 22.

(f) Per annos illic aliquot confederunt. P. D. l. 1, c. 7.

donnent une étendue prodigieuse à leur camp, ils allument par-tout de grands feux. Les crédules Assipittes s'effrayent, redoutent le combat, & proposent de remettre le sort de ce différend entre les mains de deux guerriers, dont chacun seroit nommé par sa nation. Les Assipittes choisissent le plus vaillant & le plus robuste d'entre eux; les Lombards sachant ce que l'amour de la liberté peut faire exécuter, nommèrent un esclave, qui s'offrit à eux de lui-même, ne demandant point d'autre prix. En effet il fut vainqueur, & obtint aux Lombards le passage contesté. Cet évènement fit donner la liberté à plusieurs autres esclaves, dont aussi-bien les Lombards avoient besoin pour augmenter le nombre de leurs combattans.

De la Mauringie les Lombards passèrent dans la Gotlandie, ou Rugilandie, où on dit qu'ils s'arrêtèrent quelque temps *(g)*, car la chronologie de Paul Diacre n'a pas plus de précision que cela; ensuite ils possédèrent pendant quelques années *(h)*, des pays nommés *Anthabet*, *Bathaib* & *Vurgundaib*, que Paul Diacre croit être des noms de petits cantons ou de lieux peu considérables.

Réflexions sur cette partie de l'histoire des Lombards.

Ces évènemens & ces courses nous conduisent jusqu'à la mort d'Ibor & d'Ayo. Il faut maintenant revenir sur nos pas, pour découvrir, s'il est possible, quels sont les pays & les peuples qui viennent d'être nommés depuis la sortie de la Scandinavie.

Il est presque impossible d'acquérir aucune connoissance certaine à cet égard, car la plupart de ces noms ne se trouvent dans aucun des géographes ni des historiens antérieurs à Paul Diacre, de sorte que Paul Diacre lui-même est presque la seule autorité qu'on ait sur l'existence & la situation de ces pays & de ces peuples. Or Paul Diacre s'étant contenté de nommer chaque contrée sans la décrire, ni en marquer les limites, chacun les place à son gré, selon l'idée qu'il se fait de la marche des Lombards. Encore si on pouvoit partir d'un premier point fixe; mais on a déjà vu qu'il étoit au moins

(g) Ubi aliquanto tempore commorati dicuntur. P. D. l. 1, c. 13.

(h) Per annos aliquot.

très-douteux que Paul Diacre eût entendu par la Scandinavie ce que nous entendons aujourd'hui, & quand même il auroit eu une idée exacte de la Scandinavie, qui pourra nous dire ſi les Lombards, en quittant ce pays, débarquèrent dans la preſqu'île du Danemarck, ou ſur la côte Germanique de la mer Baltique?

Hiſt. Danic. l. VIII. Saxon le Grammairien, qui cite pourtant Paul Diacre, nomme Blekingie, au lieu de Scoringie, le premier pays où paſsèrent les Lombards en quittant leur patrie; il diſtingue la Gothlandie & la Rugilandie; il en fait deux pays différens, quoique Paul Diacre ne nomme qu'un ſeul pays, que ſeulement on trouve tantôt nommé Gothlandie, tantôt Rugilandie, ſelon les différens manuſcrits. Le même Saxon place la Mauringie entre la Blekingie & la Gothlandie, ce qui ſemble d'abord pouvoir donner quelques lumières ſur la route des Lombards; car ſi la Scoringie de Paul Diacre eſt la Blekingie, comme on ſait que la Blekingie eſt ſituée au nord-eſt de la Schonen ou Scanie proprement dite, & qu'elle ſépare cette province de la Gothie méridionale ou Smalande, la ſucceſſion de ces provinces dans la marche des Lombards paroîtra naturelle. La ſituation de la Blekingie, telle qu'on la connoît encore aujourd'hui, ſe rapporte très-bien à celle que lui donne le même Saxon, dans un autre ouvrage, qui a pour titre: *De regnorum Aquilonarium ſitu & naturâ.* Il y repréſente la Blekingie au nord-eſt & la Hallandie au nord-oueſt *(i)*, comme deux rameaux ſortis vers le midi d'un même tronc, qui eſt la Scanie, & s'étendant l'un vers la Gothie, l'autre vers la Norwege, dont elles ſont pourtant ſéparées par quelques intervalles. Ainſi la Scoringie ſeroit la Blekingie, la Mauringie ſeroit la Smalande, & la Golande, Gothlande ou Rugilandie ſeroit en effet la Gothlande proprement dite, ou Gothie ſeptentrionale. Mais il y a un très-grand inconvénient dans cette explication de la marche des Lombards, c'eſt qu'elle leur fait préciſément

(i) Hallandia ac Blekingia ab integritate Scaniæ, ceu rami duplices ex unius arboris ſtipite promeantes, Gothiæ Norvagiæque, longè declinationis ſpatiis, diverſiſque receſſuum interſtitiis adnectuntur.

tourner le dos à la Germanie. Au reſte il eſt ſingulier que Saxon, qui fait ſuivre aux Lombards une route qu'on pouvoit très-bien faire par terre, ne parle que de navigation; *advecti, præternavigantes, appulerunt, deſertis navigiis ſolidum iter ingreſſi;* & que Paul Diacre, qui ne peut faire paſſer ſes Lombards de la Scandinavie dans la Germanie ſans navigation, ſemble ne parler que d'un voyage par terre : *Genitale ſolum excedere, exteraque arva ſectari.... ad exquirendas quas poſſent incolere terras, ſedeſque ſtatuere, valedicentes ſuis ſimul & patriæ, iter arripiunt.... Egreſſi de Scandinaviâ, in regionem, quæ appellatur Scoringa, venere..... Ibor & Ayo Langobardos à Scandinaviâ eduxerunt.*

Lazius, dans le XIIe livre de ſon grand ouvrage *de Gentium migrationibus*, où il compte & diſtingue toutes les migrations des Lombards, ſemble promettre une explication ſatisfaiſante de leur marche; il ſuit pas à pas Paul Diacre, mais ſans diſcuſſion & ſans examen, il compte ſcrupuleuſement toutes les migrations indiquées par cet auteur; il fait ſortir les Lombards de la Scanie, il leur fait paſſer la mer & les fait arriver directement en Germanie; la Scoringie & la Mauringie lui paroiſſent être la Pruſſe & la Livonie. Mais cet auteur a ſi peu de critique, qu'il ne s'aperçoit pas que la ſuite des rois Lombards donnée par Paul Diacre étant ſans interruption & peu nombreuſe, ne remonte par conſéquent qu'à des temps peu reculés: il place ſous ces rois tout ce que Paterculus & Tacite ont dit des Lombards, & ne paroît pas ſe douter qu'il y ait la moindre difficulté à enchâſſer ainſi leur récit dans celui de Paul Diacre.

Wolfgang Lazius, hiſtorien de l'emp. Ferdin. I, & Médecin à Vienne en Autric.

Il paroît que ni Saxon le Grammairien, ni Lazius n'ont trouvé la vraie ſituation de la Scoringie & de la Mauringie, car l'anonyme de Ravenne, qui écrivoit vers le VIIe ſiècle, & qui par conſéquent eſt antérieur à Paul Diacre, parle des *Maurungani*, ou habitans de la Mauringie, & les place dans la partie du Danemarck ſituée en face de l'Elbe, *cujus ad frontem albes.*

Lib. I.

L'illuſtre Léibnitz obſerve que la Mauringie doit, d'après

De orig. Franc. §. XI.

le récit de Paul Diacre, avoir été ſituée ſur le bord de la mer Baltique, & que le nom même de Mauringie indique une contrée maritime, comme le pays des *Morins* & comme l'*Armorique*. Il conjecture que la Mauringie étoit à peu près la Poméranie d'aujourd'hui.

Eccard. in Annotat. ad Leibn. diſquiſit. de orig. Francor.

Le ſavant Eccard dérive au contraire le nom de Moringie du mot *mori*, qui ſignifie *marécages*, & il veut que le nom de Moringie ne puiſſe déſigner qu'une contrée marécageuſe; il la trouve dans le duché de Holſtein & dans le duché de Meckelbourg, & il obſerve que le nom de Poméranie ſignifie un pays voiſin de l'ancienne Moringie, & non pas un pays voiſin de la mer; qu'autrement il auroit fallu étendre ce nom de Poméranie à toute la côte de la mer Baltique.

Ce ſentiment d'Eccard eſt certainement le plus conforme au récit de Paul Diacre & à l'autorité de l'anonyme de Ravenne. Celui-ci, comme on l'a dit, place la Mauringie dans la partie du Danemarck qui fait face à l'Elbe, ce qui repréſente très-bien les duchés de Holſtein, de Lavenbourg, &c. ainſi la Scoringie, le premier pays où abordèrent les Lombards, doit être le Jutland; la Mauringie doit comprendre les duchés de Holſtein, de Lavenbourg & de Meckelbourg, pays remplis de marais, d'étangs & de lacs; la Gothlandie ou Rugulandie eſt la côte de la mer Baltique, depuis les environs de l'Oder juſqu'à la Viſtule, c'eſt-à-dire la Poméranie; car Jornandès dit que les Goths étoient venus directement de la Scanie dans la Germanie ſur les bords de la mer Baltique, vers les bouches de l'Oder, & qu'ils avoient donné leur nom à ce pays, qui le conſervoit encore de ſon temps *(k)*; & l'île de Rugen rappelle encore le nom des Rugiens qui la poſſédoient, & que Tacite place en effet ſur les bords de l'Océan ſeptentrional ou mer Baltique, vers la contrée nommée aujourd'hui Poméranie.

Jornand. de reb. Getic. c. 4 & 5.

Tac. German. c. 43.

La ſituation des diverſes provinces nommées par Paul Diacre étant ainſi déterminée, nous donne celle de ces Aſſipittes dont on ne trouve le nom dans aucun auteur ancien; ce fut ſur les confins de la Scoringie & de la Mauringie que les Lombards

(k) Jornandès écrivoit dans le VIe ſiècle, ſous l'empire de Juſtinien. les

les rencontrèrent, c'eſt-à-dire entre le Jutland & le duché de Holſtein, par conſéquent vers le duché de Sleſwick.

A l'égard des pays nommés *Anthabet, Bathaïb* & *Vurgundaïb*, Paul Diacre n'en parle pas d'un ton qui engage à beaucoup de recherches. Si *Anthabet* eſt le pays des Antes, peuple dont parle Procope & Jornandès, le premier les fait aſſez voiſins du Danube pour qu'ils le traverſaſſent ſouvent, & le ſecond les place entre le Nieſter & le Danube, vers la mer Noire, poſition qui répondroit à celle de la Beſſarabie. Mais comment de l'embouchure de la Viſtule, & des bords de la mer Baltique, Paul Diacre les tranſporteroit-il ainſi tout-à-coup aux bords de la mer Noire? Eccard croit qu'*Anthabet* eſt la Pologne, que *Bathaïb* eſt le pays des Gépides, & *Wurgundaïb* le pays des Burgundions ou Bourguignons, voiſin de celui des Gépides; il appuie ſon opinion, à l'égard de Bathaïb & de Wurgundaïb, ſur des rapports étymologiques. Jornandès dit que les Goths faiſant voile de la Scandinavie vers la Germanie, étoient diſtribués dans trois navires; que celui des trois qui arriva le dernier fut nommé le pareſſeux, GEPANTA: *nam linguâ eorum, pigra* GEPANTA *dicitur;* & que le nom de Gépides fut donné à cette partie des Goths qui étoit arrivée la dernière. Or *Bathaïb*, ſelon Eccard, vient de *beiten* ou *biden*, qui ſignifie *manere, reſiduum eſſe; pide, beite, bathe* ne ſont que le même mot différemment prononcé, qui ſignifie *reſte des Goths.* Bathaïb eſt donc le pays des Gépides, qui, dès le temps de Juſtinien, étoient établis en Pannonie près de Sirmium, & qui occupoient l'ancienne Dace. Les Bourguignons étoient voiſins des Gépides.

P. Diac. c. 13.

Procop. de bell. Gothic. lib. III, c. 14.

Jornand. de reb. Getic. c. 5.

Ibid. c. 17.

Mais cette extenſion d'*Anthabet, Bathaïb* & *Wurgundaïb*, à des pays tels que la Pologne, la Hongrie & l'Eſclavonie, s'accorde peu avec ce que dit Paul Diacre: *Quæ nos arbitrari poſſumus eſſe vocabula pagorum, ſeu quorumcunque locorum.*

Paul Diacre, c. 13.

2.° *Sous leurs Rois.*

Reprenons le fil de l'hiſtoire des Lombards. Il paroît que juſque-là leur gouvernement avoit été ſemblable à celui de

tous les peuples Germains dont Tacite a parlé; mais les Lombards n'avoient point encore de rois long-temps après que les autres nations Germaniques eurent étouffé l'averſion originairement commune à tous les Germains pour ce titre de Roi. Les Lombards éliſoient leurs chefs; ils avoient élu Ibor & Ayo: *Ordinatis ſuper ſe Ibor & Ayone.* Ces chefs n'avoient vraiſemblablement qu'une autorité très-bornée, meſurée ſur leur mérite perſonnel, &, comme dit Tacite, *exemplo potiùs quàm imperio, ſi prompti, ſi conſpicui, ſi ante aciem agant, admiratione præſunt.* Après la mort d'Ibor & d'Ayo, les Lombards voulurent être gouvernés par des rois, comme les autres peuples.

Paul Diacre, l. I, cap. 3.

Tacit. German. cap. 7.

Agelmond, fils d'Ayo, fut le premier de ces rois; il régna trente-trois ans. Lamiſſio lui ſuccéda. Paul Diacre nous donne de merveilleuſes hiſtoires à dévorer ſur ce Lamiſſio: ſa mère étoit une courtiſane, & Paul Diacre ne dit point du tout, comme l'ont ſuppoſé quelques modernes, qu'elle fût la concubine d'Agelmond. Quoi qu'il en ſoit, elle accouche à la fois de ſept enfans, & ſi vous doutez de ce prodige, Paul Diacre vous renvoie aux Anciens pour en voir des exemples (ce qu'il dit là-deſſus ſemble déſigner le troiſième chapitre du VIIe livre de l'Hiſtoire Naturelle de Pline, *de prodigioſis partubus).* Cette femme, auſſi dénaturée que féconde, jette tous ces enfans dans l'eau, *in piſcinam projecit necandos.* Le haſard fait qu'Agelmond paſſe par l'endroit où ces enfans ſe noyoient; touché de ce ſpectacle, il s'arrête à le conſidérer: il plonge ſa pique dans l'eau pour remuer tous ces corps, un de ces enfans la ſaiſit fortement, & le Roi, en la retirant à lui, ſauva l'enfant. Le Roi prophétiſa que ce ſeroit un grand homme, il en fit prendre ſoin, & lui donna le nom de *Lamiſſio*, parce qu'il l'avoit ſauvé des eaux, qu'on appeloit dans ſa langue *lama.* Lamiſſio parvenu à l'adoleſcence ſe diſtingua par ſa valeur: les Lombards étoient errans ſous Agelmond leur roi, comme ils l'avoient été ſous leurs chefs; ils arrivèrent ſur les bords d'un fleuve, *ad quemdam fluvium*, où ils trouvèrent des Amazones (car où n'en place-t-on pas?) qui leur en diſputèrent le paſſage. On fit avec ces Amazones le même

Paul Diacre, l. I, c. 14. Cap. 15.

1.er Roi AGELMOND.
2.e LAMISSIO.

traité qu'on avoit fait avec les Aſſipittes; un Lombard choiſi par ſa nation, devoit combattre une Amazone choiſie par la ſienne, & la liberté ou le refus du paſſage devoit dépendre du ſuccès du combat. Les Amazones nommèrent la plus forte & la plus vaillante d'entre elles; les Lombards nommèrent Lamiſſio: le combat ſe livra au milieu des flots, on combattoit en nageant; Lamiſſio tua l'Amazone & les Lombards paſsèrent. Il faut rendre juſtice à Paul Diacre, il obſerve que les Amazones étoient détruites long-temps avant l'époque dont il s'agit, & il a pour le moins des doutes ſur la vérité de cette dernière aventure.

Ce fleuve, que Paul Diacre ne nomme pas, ſembleroit être le Danube, car ce fut après que les Lombards l'eurent paſſé, qu'une ſécurité dangereuſe, fille d'une longue paix & toujours mère des calamités *(k)*, dit Paul Diacre, ayant endormi leur vigilance, ils furent ſurpris & taillés en pièces par les Bulgares leurs voiſins, qui tuèrent Agelmond & firent *Cap. 16.* ſa fille unique priſonnière. Lamiſſio fut élu en la place d'Agelmond, & ſon premier ſoin fut de le venger; mais les Lombards, encore effrayés de leur échec, s'enfuient à l'aſpect *Cap. 17.* des Bulgares: Lamiſſio les rallie, les harangue, leur peint vivement leur gloire paſſée, leur honte préſente *(l)*, leur Roi cruellement maſſacré, ſa fille, cette Princeſſe deſtinée autrefois à régner ſur eux, traînée dans une indigne captivité, eux-mêmes prêts à ſervir comme de vils eſclaves: « Si des hommes libres veulent ſervir, s'écrie-t-il, que les eſclaves deviennent libres; « tout ſerf qui me ſuivra les armes à la main, aura la liberté « pour récompenſe. » Ses promeſſes, ſes menaces, ſon éloquence, & plus encore ſon exemple, raniment le courage des Lombards, ils chargent les Bulgares avec furie, ils les renverſent, la victoire la plus complète venge pleinement leur défaite, un riche & immenſe butin les conſole de leurs pertes, & leur inſpire une nouvelle ardeur pour la guerre.

(k) Quæ ſemper detrimentorum mater eſt. P. D. l. 1, c. 16.

(l) Quàm miſerabiliter ejus natam, quam ſibi reginam optaverant, captivam abduxerint!

Cap. 18. Lamiſſio ſurvécut peu à ſa victoire; Léthu, qui lui ſuccéda,
3.e LÉTHU. régna près de quarante ans, & eut pour ſucceſſeur Hildehoc
4.e HILDEHOC. ſon fils: tout ce qu'on ſait de ces deux Rois, c'eſt qu'ils ont vécu & régné.

5.e GÉDEHOC. Sous Gédehoc, ſucceſſeur de Hildehoc, la géographie & la chronologie de Paul Diacre commencent à partir d'un point fixe; il nous montre les Lombards ſur les bords du Danube, & il nomme ce fleuve, ce qui paroît prouver que le fleuve qu'il n'a pas nommé, & dont les Amazones avoient diſputé le paſſage aux Lombards, n'étoit point le Danube. A l'égard de la chronologie, elle eſt fixée par l'époque de la guerre entre Féva ou Phéba, roi des Rugiens, & Odoacre, roi d'Italie: cette époque eſt l'an de J. C. 487, & le 12.e du règne d'Odoacre en Italie. Ce furent les Lombards qui recueillirent les fruits de cette guerre, dont l'iſſue fut la ruine entière des Rugiens; les
Cap. 19. Lombards allèrent occuper leur pays, & on ne conçoit pas bien pourquoi Odoacre s'étoit ainſi donné la peine de vaincre pour eux; ce ſont-là de ces faits équivoques & mal expliqués, comme preſque tous ceux que rapportent tous ces mauvais écrivains du moyen âge. Quoi qu'il en ſoit, ce pays des Rugiens n'étoit plus celui qu'ils avoient habité autrefois ſur les bords de la mer Baltique; celui-ci étoit ſur les bords du Danube, & ſéparé de la Norique par ce fleuve, par conſéquent il répondoit à une partie de l'Autriche & de la Moravie. Les Lombards y demeurèrent quelques années, *aliquantis annis*, dit Paul Diacre avec ſon indétermination ordinaire; ils paſsèrent de-là dans de grandes plaines, plus éloignées du Danube, où ils reſtèrent trois ans, au bout deſquels la guerre s'alluma entre eux & les Hérules.

Procop. de bell. Gothic. lib. II, c. 14. Ce fut, ſelon Procope, la troiſième année de l'empire d'Anaſtaſe, qu'on ſait être l'an 493 de J. C. ainſi ils avoient demeuré trois ans dans le pays des Rugiens, dont la deſtruction eſt de l'an 487; & dans ce court eſpace de 487 à 493 ils avoient perdu deux Rois, Gédehoc & Claffo ſon fils: c'étoit Tato, fils de Claffo, qui étoit roi des Lombards lorſqu'ils firent la guerre aux Hérules.

Paul Diacre, l. I, c. 20.
6.e CLAFFO.
7.e TATO.

Les Hérules n'avoient pas tous ſuivi Odoacre en Italie; ceux qui étoient reſtés en Germanie, habitoient vers les bords du Danube, où ils avoient des Rois particuliers; les Lombards étoient leurs voiſins, &, ſi l'on en croit Procope, leurs tributaires; circonſtance dont Paul Diacre ne dit pas un ſeul mot, & qui paroît s'accorder aſſez mal avec la conduite fière & indépendante dont les Lombards s'étoient conſtamment piqués. Quoi qu'il en ſoit, les auteurs varient ſur les cauſes de la guerre entre les Lombards & les Hérules; il y a même à cet égard une ſingularité aſſez remarquable.

Paul Diacre, né Lombard, zélé pour la gloire de ſa nation, & n'ayant entrepris ſon hiſtoire que par des vues de citoyen, donne un tort affreux aux Lombards, & fait naître cette guerre d'un crime atroce de la fille de leur Roi.

Au contraire Procope qui, étant né en Paleſtine & vivant à Conſtantinople, n'avoit aucun intérêt à prendre à la réputation des Lombards, & qui devoit voir d'un œil aſſez égal toutes ces Nations, traitées de barbares à la cour de Juſtinien, parle ſi avantageuſement de la modération des Lombards, & ſi fortement des torts des Hérules, ſur les faits qui occaſionnèrent la guerre, qu'on ſeroit tenté de croire que Paul Diacre, qui n'a écrit qu'environ deux cents cinquante ans après Procope, a calomnié gratuitement ſa nation, qu'il a pourtant voulu illuſtrer.

Procope dit que les Hérules, las de la paix, avides de trouble & de guerre, reprochoient ſans ceſſe à Raoul ou Rodolphe, leur Roi, ſa lâcheté avec une inſolence vraiment ſéditieuſe. Raoul, pour éviter ces reproches, ou pour lâcher ſur ſes voiſins ces bêtes farouches, qui s'élançoient ſur lui-même, marche ſans cauſe & ſans prétexte contre les Lombards, qui ne lui avoient fait aucune inſulte. Les Lombards envoient des Ambaſſadeurs pour lui demander la continuation de la paix, & lui offrir une augmentation de tribut; ils ſont renvoyés avec mépris: les Lombards ne ſe rebutent pas, ils envoient une ſeconde ambaſſade, qui ne réuſſit pas mieux que la première; ils en envoient une troiſième, non plus pour

Procop. de bell. Gothic. lib. II, c. 14.

demander la paix, mais pour protester de l'injustice de leurs agresseurs, & les menacer de la vengeance divine; ensuite ils ne songent plus qu'à se défendre.

Paul Diacre, l. 1, c. 20. Selon Paul Diacre, au contraire, les Lombards & les Hérules étant amis & alliés, Raoul avoit envoyé son propre frère en ambassade auprès de Taton, roi des Lombards. L'ambassade achevée, le prince Hérule retournoit dans sa patrie, & passoit devant la maison de la fille du roi des Lombards, nommée Rumetrude: la magnificence de son cortége frappa la Princesse, qui l'envoya inviter à entrer chez elle. La simplicité des mœurs de ce temps paroît assez par la nature de cette invitation, *ut vini poculum dignaretur accipere.* Si la suite de l'Ambassadeur étoit imposante, sa figure l'étoit fort peu; la Princesse le lui fit sentir de la manière la plus désobligeante, & ne lui épargna ni raillerie, ni mépris: l'Ambassadeur indigné, repoussa cette insulte de manière à couvrir de confusion la Princesse; celle-ci s'enflamme d'une colère barbare, dont elle cache les transports pour mieux préparer la vengeance qu'elle méditoit; elle appaise le Prince, lui parle avec douceur, le fait asseoir, paroît donner des ordres pour le faire servir, c'étoit pour le faire massacrer: elle convient avec ses domestiques que quand elle dira à son échanson de verser, ils se jetteront tous ensemble sur l'Ambassadeur, & le perceront par derrière: tout cela fut exécuté; au signal convenu l'Ambassadeur, percé de mille coups, tomba mort aux yeux de cette furie, qui se repaissoit de ce spectacle d'horreur. Un tel attentat ne recevoit point d'excuse; le droit des gens, les droits sacrés de l'humanité ne pouvoient être plus indignement violés; Raoul à cette nouvelle courut à la vengeance, & bientôt le combat s'engagea; car, comme toutes ces nations barbares ne connoissoient encore que la guerre de plaine, aussitôt que la guerre commence entre elles, on voit une bataille.

Le récit de celle-ci n'est pas moins différent, dans Procope & dans Paul Diacre, que celui des causes de la rupture; mais cette différence ne roule que sur les circonstances, car l'issue du combat est la même chez les deux auteurs.

Procope, qui donne aux Hérules tous les torts de l'agreſſion, leur donne encore, dans la bataille, une confiance ſi aveugle en leur multitude, un mépris ſi ſuperbe de leurs ennemis, & une aſſurance ſi préſomptueuſe de la victoire, qu'ils ne s'aperçurent pas même d'un préſage très-funeſte, ſuivant les idées de ces barbares. Ce préſage conſiſtoit en ce que le ciel ſe couvrit des plus épais nuages au-deſſus des Lombards, tandis qu'il reſtoit clair & ſerein ſur la tête des Hérules. Ceux-ci furent taillés en pièces, & leur Roi tué dans la mêlée.

Dans Paul Diacre, le roi des Hérules, dont certainement la cauſe étoit juſte, mérita ſon malheur par ſa négligence, & par l'imprudence d'une menace faite mal-à-propos. Quand il eut rangé ſes troupes en bataille, au lieu de combattre à leur tête, il alla ſe mettre tranquillement à une table de jeu *(m)*, comptant trop ſur la juſtice de ſa cauſe & ſur la bravoure des Hérules, que tant de victoires avoient ſignalés en Germanie & en Italie, & dont la nudité au milieu des combats, atteſtoit le mépris qu'ils faiſoient des coups, en même temps qu'elle les rendoit plus agiles. Raoul ſe contenta de faire monter un homme ſur un arbre, pour être inſtruit par lui de tous les mouvemens des armées; mais il rendit cette précaution inutile, en menaçant cet homme de lui couper la tête, s'il annonçoit que les Hérules fuyoient. Le Roi de temps en temps demandoit des nouvelles du combat, le ſpectateur n'en donnoit jamais que de bonnes, juſqu'à ce qu'enfin il s'écria : *ô malheureuſe Hérulie, la colère céleſte te détruit aujourd'hui.* « Quoi ! demande le Roi tout troublé, eſt-ce que mes Hérules fuiroient ? » *ce n'eſt pas moi, c'eſt vous, Prince, qui l'avez dit (n).* Mais le Roi ne pouvoit plus exécuter ſa menace, déjà les Lombards vainqueurs avoient pénétré juſqu'à lui: il ſe reſſouvint trop tard de ſon courage, les généreux efforts qu'il fit pour arrêter les vainqueurs, ne ſervirent qu'à le faire maſſacrer. L'armée diſperſée des

(m) Ipſe in caſtris reſidens, de ſpe victoriæ nihil ambigens, ad tabulam ludit. c. 20.

(n) Væ tibi, inquit, miſera Herolia, quæ cœleſtis Domini flecteris irâ. Ad hæc verba commotus Rex, ait, numquid fugiunt Heruli mei? at ille, non, inquit, hoc ego, ſed tu Rex ipſe dixiſti. c. 20.

Hérules fuyoit çà & là. Paul Diacre place ici une petite circonſtance qu'il voudroit bien donner pour miraculeuſe; il dit que les Hérules *(o)*, frappés d'aveuglement par le ciel, prirent un champ ſemé de lin pour un grand amas d'eau, & qu'on les voyoit étendre les bras comme pour nager; il y a grande apparence qu'ils écartoient avec les bras les tiges du lin pour mieux fuir, & qu'il n'y a point-là d'aveuglement envoyé du ciel.

Cette victoire des Lombards détruiſit, ſelon Paul Diacre, le royaume des Hérules en Germanie, comme vers le même
Vers l'an 493. temps les ſuccès de Théodoric, roi des Goths, détruiſoient le royaume des mêmes Hérules en Italie: mais Procope fait ſubſiſter encore les Hérules & leurs rois après cette défaite; ſeulement il les repréſente diviſés en différens pelotons, diſperſés, errans de climat en climat, tantôt vers le midi, tantôt vers le nord, & ne formant plus, comme auparavant, un corps de nation puiſſant. La victoire & le pillage du camp ennemi procurèrent aux Lombards un immenſe butin; la guerre étoit pour eux une ſource de richeſſes & de gloire.

A ces triomphes au dehors, ſuccédèrent des troubles intérieurs, d'où naiſſent quelques difficultés concernant la ſuite des rois Lombards, diverſement rapportée par les différens auteurs.

Cap. 21. Embarras & incertitude ſur la ſucceſſion des rois Lombards, depuis Taton juſqu'à Audoin. Paul Diacre compte Waltari pour le huitième Roi.

Paul Diacre dit que Taton, qui étoit le ſixième roi des Lombards, fut tué par Wachon ſon neveu, fils de Zuchilon ſon frère; qu'Hildéchis, fils de Taton, voulant venger ſa mort & diſputer le trône à l'uſurpateur, fut vaincu par Wachon, & ſe retira chez les Gépides, où il paſſa le reſte de ſes jours. Il ajoute que cet aſyle, accordé par les Gépides à Hildéchis, fut la ſource de la haine qu'on vit éclater dans la ſuite entre eux & les Lombards.

Wachon s'affermit ſur le trône qu'il avoit uſurpé; Paul Diacre ne le met pourtant point au rang des rois Lombards, apparemment à cauſe de ſon uſurpation; mais il compte pour

(o) Herulorum verò exercitus dum hàc illacque diffugeret, tanta ſuper eos cœlitus ira reſpexit, ut viridantia camporum lina cernentes, natatiles aquas eſſe putarent. c. 20.

le

le huitième roi Waltari fils de Wachon, dans la perſonne duquel la tache de l'uſurpation lui paroît ſans doute effacée. Waltari régna ſept ans, & Audoin fut le neuvième roi des Lombards.

Paul Diacre cite pour garant de la liſte qu'il donne des rois Lombards depuis Taton, le préambule de l'édit de Rotharis, roi & légiſlateur des Lombards; mais la liſte que donne Rhotaris dans ce préambule eſt toute différente, ce qui ne doit pourtant point embarraſſer, ni faire croire que Paul Diacre ait eu la mal-adreſſe de citer une autorité qui lui fût directement contraire. Les différentes éditions qu'on nous a données de ce préambule des loix de Rotharis, d'après différens manuſcrits de la bibliothèque Ambroſienne (de Milan) ne diffèrent pas moins entre elles qu'elles diffèrent de Paul Diacre. Cet auteur lui-même paroît nous annoncer ces variantes des manuſcrits, en nous diſant qu'on trouvera dans *preſque* tous les exemplaires du préambule de Rotharis, la liſte des rois Lombards pareille à celle qu'il donne; ce n'eſt que dans preſque tous les exemplaires; *PENÈ in omnibus hoc codicibus, ſicut nos in hâc hiſtoriolâ inſeruimus, ſcriptum reperiet.* Il y en avoit donc de différens, & on ne peut penſer que Paul Diacre ſe ſoit trompé, ni qu'il ait voulu tromper, ſur un point de fait tel que celui de la conformité de ſa liſte avec les exemplaires du préambule de Rotharis qu'il avoit conſultés.

Mais une bien plus grande difficulté ſur l'exactitude de cette liſte, naît du récit de Procope, auteur d'autant plus fatal à l'autorité de Paul Diacre, quand il lui eſt contraire, qu'il étoit contemporain des faits qu'il décrit & des hommes dont il parle, & que ſa narration ſert ſouvent à éclaircir celle de Paul Diacre, & à fixer ſa chronologie.

Procope dit que Wachon, qu'il appelle Οὐάκχης, avoit un neveu, ἀνέψιος, nommé Riſiulfe, que la loi appeloit au trône après lui, au préjudice du fils de Wachon; que Wachon voulant laiſſer le trône à ſon fils, perſécuta Riſiulfe, qui s'enfuit chez les Varnes: ceux-ci, gagnés par l'argent de Wachon, firent périr Riſiulfe. Ce malheureux Prince laiſſoit deux fils, dont *Procop. bell. Goth. lib. III. c. 35.*

l'un mourut vers ce temps-là; l'autre, nommé Ildiſgus, s'enfuit chez les Eſclavons: la guerre s'étant enſuite allumée entre les Lombards & les Gépides, Ildiſgus alla s'offrir à ceux-ci avec un ſecours conſidérable d'Eſclavons, & même de Lombards qui l'avoient ſuivi. Les Gépides paroiſſoient ſe propoſer de le rétablir ſur le trône, mais la paix qui ſuivit bientôt, fit avorter ce deſſein: Ildiſgus retourna chez les Eſclavons, il erra enſuite en différens pays, juſqu'à ce qu'enfin il trouva un établiſſement ſolide auprès de Juſtinien. Le trône des Lombards paſſa de Wachon à Waldale ſon fils, ſous la tutelle d'Audoin, qui parvint bientôt lui-même au trône par la mort de Waldale.

On retrouve, dans ce récit de Procope, la plupart des noms employés par Paul Diacre: de même qu'on reconnoît Wachon dans Ὀυάχης, on doit reconnoître Hildechis dans Ἱλδίσγος, & Waltari dans Ὀυάλδαλος; mais les différences ſont 1.° que, ſelon Paul Diacre, Hildechis étoit fils de ce Taton qui avoit été tué par Wachon; or, ſelon Procope, il ne pouvoit être que ſon petit-fils, puiſque c'étoit Riſiulfe qui étoit père d'Hildechis. 2.° Que Procope appelle ce Riſiulfe neveu de Wachon; mais ſi Riſiulfe étoit fils de Taton, il n'étoit pas neveu de Wachon. Selon Paul Diacre, qui ne nomme point en tout Riſiulfe, il ne pouvoit être que couſin-germain de Wachon, puiſque Wachon étoit neveu de Taton, & fils de Zuchilon ſon frère.

Quant à ce que dit Procope, que la loi appeloit Riſiulfe au trône au préjudice du fils de Wachon, ce n'étoit pas parce que Riſiulfe étoit neveu de Wachon, c'étoit parce qu'il étoit fils du Roi légitime, tué par Wachon, & ce mot-là même ſert à prouver que Riſiulfe, ſelon Procope, étoit fils de Taton.

Quoique ces différences, entre Procope & Paul Diacre, ne ſoient pas fort conſidérables, il en réſulte toujours quelque embarras ſur ce qui regarde la ſucceſſion des rois Lombards, depuis Taton juſqu'à Audoin, & cet embarras eſt augmenté par les variantes qu'on trouve ſur la liſte de ces Rois, entre les différentes éditions du préambule des loix de Rotharis.

Au reſte l'uſurpateur Wachon méritoit, par ſes talens,

d'être un Prince légitime; il accrut la gloire du nom Lombard, il vainquit & ſubjugua les Suèves, que Jornandès place dès ce temps dans le pays qu'on nomme encore aujourd'hui de leur nom, la Souabe. Sa réputation étoit déjà aſſez étendue pour que les rois François recherchaſſent ſon alliance; il en comptoit deux pour gendres: l'un étoit Théodébert, fils de Thierry & petit-fils de Clovis; il avoit épouſé Wiſgarde, que Grégoire de Tours appelle ſeulement *cujuſdam regis filiam:* l'autre étoit, ſelon Paul Diacre, Cuſwald, Chuſupald ou Supaldo, nom qui n'eſt pas connu parmi ceux de nos Rois; mais comme Grégoire de Tours dit que Théodébalde, fils de Théodébert, avoit épouſé Waldetrade, & que la princeſſe Lombarde qui, ſelon Paul Diacre, épouſa Cuſwald, eſt nommée Walderade, il paroît que ce Cuſwald n'eſt autre que Théodébalde; ainſi le père & le fils, Théodébert & Théodébalde, avoient épouſé les deux ſœurs, ce qui paroîtra moins étrange ſi on fait attention que Théodébalde n'étoit pas fils de Wiſgarde, mais de Deutérie, autre femme de Théodébert, & que par conſéquent Walderade n'étoit pas tante de Théodébalde.

Jornand. de reb. Getic. c. 55.

Greg. Tur. hiſt. lib. III, c. 20. Lib. IV, c. 9.

Paul Diacre ajoute que Théodébalde ne la pouvant ſouffrir, la donna pour femme à un de ſes domeſtiques, nommé Garipald. Il y a là deux fautes: 1.° Garipal ou Garivald n'étoit point domeſtique de Théodébalde, mais Duc tributaire des Bajoares ou Bavarois. 2.° Ce ne fut pas Théodébalde qui lui donna pour femme Walderade; ce fut Clotaire, qui, après la mort de Théodébalde, s'étoit emparé de ſon royaume & de ſa veuve, mais qui, pour faire ceſſer les plaintes des Eccléſiaſtiques ſur ce mariage d'un grand-oncle avec la veuve de ſon petit-neveu, la donna en mariage à Garivald.

Greg. Turon. l. IV, c. 9.

Le temps qui s'écoule depuis la mort de Taton juſqu'à Audoin, eſt d'environ trente-trois ans, & s'étend de 493 à 526 ou 527. Ce fut cet Audoin qui, peu de temps après ſon avènement, mena les Lombards en Pannonie, d'où ils partirent, au bout de quarante-deux ans, pour aller fonder leur royaume en Italie.

P. D. l. II, c. 7. Sigeb. Geniblac. Chron.

9.° AUDOIN.

Paul Diacre, en négligeant d'expliquer de quelle manière

Paul Diacre, l. I, c. 22.

les Lombards s'établirent dans la Pannonie, ſemble vouloir nous laiſſer penſer que ce fut à titre de conquête, comme par-tout ailleurs; mais Procope déclare que ce fut par une conceſſion de Juſtinien, conceſſion intéreſſée, ſans doute, car il paroît que la politique de cet Empereur, qui voyoit la barrière de l'empire toujours forcée par les barbares du côté du Danube, fut de la faire défendre par les barbares eux-mêmes, en les diviſant d'intérêt, & en attachant quelques-uns d'entre eux aux intérêts de l'empire par des bienfaits; il donna donc aux Lombards une partie de la Norique, les places de la Pannonie, quelques autres pays & une grande ſomme d'argent, que les Lombards employèrent, ſuivant leur inclination & ſuivant l'intention de l'Empereur, à faire la guerre aux Gépides leurs voiſins, qui, répandus dans l'Illyrie & dans la Dalmatie, portoient ſouvent la déſolation juſqu'aux confins de l'Italie.

Procop. de bell. Gothic. lib. III, c. 33.

L'Empire, dans ſa décadence, étoit encore l'arbitre des nations; les Lombards & les Gépides plaidèrent leur cauſe, par leurs Ambaſſadeurs, au tribunal de Juſtinien: l'Empereur prononça en faveur des Lombards, & leur fournit des ſecours.

Procop. lib. III, c. 34.

Paul Diacre ne parle que d'une guerre entre les Lombards & les Gépides ſous Audoin, & il fait couver long-temps ſous la cendre le feu de la haine mutuelle de ces deux peuples: ſelon Procope, il y eut deux guerres entre eux ſous Audoin; l'une lorſque Hildechis ou Ildiſgus ſe retira chez les Gépides, l'autre dans le temps marqué par Paul Diacre: quoi qu'il en ſoit, il n'y eut d'un peu déciſive que celle-ci, ſur laquelle je crois devoir ſuivre le récit de Paul Diacre, comme beaucoup plus net que celui de Procope, qui ſe ſent du peu de rapport qu'ont les guerres des Lombards avec les guerres des Goths, principal objet de Procope.

Procop. bell. Gothic. lib. III, c. 33, 34, 35; & l. IV, c. 18.

La guerre s'étant allumée, la bataille ne tarde pas à s'engager; les Gépides & les Lombards combattoient avec une ardeur égale, la victoire avoit peine à ſe déclarer. Turiſmode ou Turiſmond, fils de Turiſende, roi des Gépides, donnoit l'exemple de la valeur & de la conſtance; on le voyoit animer ſes ſoldats, appuyer leurs efforts. Alboin, fils du roi des

Paul Diacre, l. I, c. 23.

Lombards, jeune héros qui devoit fonder le royaume des Lombards en Italie, & qui annonçoit dès-lors ſes grandes deſtinées, aperçoit au fort de la mêlée ce rival digne de lui; il court à ſa rencontre, l'attaque, le renverſe & le tue: ce fut le ſignal de la victoire; les Gépides conſternés prennent la fuite & ſont taillés en pièces.

Le trait que je vais rapporter, fait connoître quelques uſages de ces temps & de ces peuples, peint au naturel leurs mœurs, leur ſimplicité, le caractère de leur audace, leur reſpect pour l'hoſpitalité, & le mélange de groſſièreté, de grandeur & de vertu qui diſtingue toutes ces nations Germaniques.

Les Lombards jugeant que la victoire éclatante remportée par le jeune Alboin, l'avoit rendu digne d'être admis à la table du Roi, demandèrent à Audoin cette récompenſe de la valeur de ſon fils: « Vous ſavez, leur répondit Audoin, que l'uſage conſtant de la nation s'y oppoſe, & qu'aucun fils « de Roi ne peut être admis à la table de ſon père, s'il n'a été « armé par un Roi étranger *(p)*. »

A ce diſcours, Alboin comprit que ce ſeroit doubler l'honneur d'être armé par un Roi étranger, que de l'être par un Roi ennemi; il prend avec lui quarante jeunes hommes choiſis & d'une valeur éprouvée, & va trouver le roi des Gépides. Turiſende lui fait l'accueil le plus favorable *(q)*, l'admet à ſa table, le fait aſſeoir à ſa droite, à la place qu'occupoit autrefois Turiſmond ſon fils; ſa vertu ſe fit cet effort, mais ſon cœur paternel ne put ſoutenir ce ſpectacle ſans ſe troubler, de profonds ſoupirs trahirent ſa douleur, des larmes coulèrent de ſes yeux; il ſe tourna en gémiſſant vers Alboin: « La place où vous « êtes, lui dit-il, me rappelle un ſouvenir bien cher, mais celui «

(p) C'étoit une eſpèce d'adoption par les armes, uſitée chez preſque toutes les nations guerrières, & dont Caſſiodore, *Variar. lib. IV*, nous a laiſſé une formule, dans la lettre d'adoption du roi des Hérules par Théodoric. Voy. auſſi Pierre Pithou, *Adverſar. ſubſecivorum, lib. I, c. 1.*

(q) Turiſendus jam dudùm ſeſſionem filii mente revolvens, natique funus ad animum reducens, præſentemque peremptorem ejus loco reſidere conſpiciens, alta trahens ſuſpiria, ſeſe continere non potuit: ſed tandem dolor in vocem prorupit. Amabilis, inquit, mihi locus iſte eſt, ſed perſona, quæ in eo reſidet, ſatis ad videndum gravis. Cap 24.

» qui l'occupe m'en rappelle un bien amer; faut-il qu'où mes
» yeux ſatisfaits étoient accoutumés à voir mon fils, mes yeux
» éplorés ſoient condamnés à voir aujourd'hui ſon vainqueur
& ſon meurtrier? »

P. Diac. c. 24. A ces mots un autre fils qui reſtoit à Turiſende, & qui avoit eu peine juſqu'alors à ſe contenir, Cunimond, s'élève contre les Lombards, les inſulte, & mêlant aux injures une raillerie groſſière, il les compare à des jumens noires aux pieds blancs, parce qu'ils portoient des chauſſures blanches. Un Lombard de la ſuite d'Alboin répond fièrement: « Tu ſais
» trop avec quelle vigueur ſavent ruer ces jumens aux pieds
» blancs *(r)*; va voir ſur le champ de bataille les os de ton frère
» épars à l'aventure, comme ceux du plus vil bétail, au milieu des prairies. » La querelle s'échauffe, les Gépides paroiſſent vouloir courir aux armes; les Lombards portent tous à la fois la main ſur leurs épées: le Roi ſe lève, ſe jette entre les Gépides & les Lombards, arrête les uns, appaiſe les autres: « Je ne
» ſouffrirai point, dit-il, qu'on opprime ainſi des étrangers dans
» ma maiſon *(ſ)*; cette indigne victoire ſeroit exécrable devant Dieu & devant les hommes. » Le reſpect qu'il inſpire, calme tous les eſprits, il redouble d'attentions & d'égards pour Alboin, il lui donne les armes de Turiſmond & le renvoie, avec une ſûre eſcorte, à ſon père, à la table duquel Alboin vint s'aſſeoir en vainqueur, étonnant ſes citoyens du récit de ſon audace & de la généroſité de Turiſende.

En 543. *Paul Diacre, l. 1, c. 27.* 10.e ALBOIN. Alboin ſuccéda à Audoin ſon père, & Cunimond à Turiſende. Cunimond n'avoit pardonné à Alboin ni l'affront qu'il lui avoit fait, ni celui qu'il comptoit en avoir reçu; il ne reſpiroit que la vengeance. Alboin, joignant la politique à la force des armes, s'appuya contre ſon ennemi de l'alliance des Avares, peuples qui occupoient alors une partie de la Pannonie. Les Avares & les Lombards attaquèrent à la fois, chacun de leur

(r) Perge, ait, in campum Asfeld, ibique procul dubio poteris experiri, quàm validè istæ, quas equas nominas, prævaleant calcitrare, ubi sic tui dispersa sunt ossa germani, quemadmodùm vilis jumenti in mediis pratis. Cap. 24.

(ſ) Non esse victoriam Deo placitam dicens, cùm quis in domo propriâ hostem perimit. Cap. 24.

côté, le pays des Gépides. Cunimond, incertain de quel côté il porteroit ſes armes, réſolut d'attaquer d'abord les Lombards, parce que, dit Paul Diacre, s'il venoit à bout de les vaincre, les autres ne pourroient l'arrêter long-temps. Mais les Lombards épargnèrent aux Gépides tout combat avec les Avares, car ils remportèrent ſur l'ennemi commun une victoire ſi complète, ils en firent un tel carnage, qu'à peine reſta-t-il un ſeul Gépide pour porter aux ſiens la nouvelle de ce déſaſtre. Alboin, dans ce combat, tua Cunimond de ſa main, lui coupa la tête, & fit du crâne un vaſe à boire, ſelon un uſage barbare de diverſes nations Scythiques, Scandinaves & Germaniques.

Strab. l. VII. Plin. lib. VII, c. II. Ammien Mar. l. XXVII. Florus, l. III, cap. 4. Pompon. Mel. lib. XII. Solin. Polyhiſt. c. 20.

On verra, dans le Mémoire ſuivant, ces dépouilles horribles d'un ennemi cauſer la mort d'Alboin; mais avant ce malheur, il lui reſte une belle carrière de gloire & de travaux guerriers à remplir. Déjà ſa réputation lui avoit obtenu l'honneur d'une illuſtre alliance, il avoit épouſé Clodeſinde ou Clothoſinde, fille de Clotaire Ier, roi de France; depuis ſon expédition contre les Gépides, il épouſa Roſémonde, fille de Cunimond leur roi, femme ſingulière, que le mélange de quelques vertus avec beaucoup de vices a rendu célèbre, & qu'un ſentiment naturel de piété filiale jeta dans un enchaînement bizarre de crimes & de malheurs.

Greg. Turon. l. IV, c. 41.

Les Gépides ne purent ſe relever du coup qu'Alboin leur avoit porté; dès-lors ils n'eurent plus de Rois, tout ce qui reſta de cette nation, fut ſoumis aux Lombards ou opprimé par les Avares.

On ne s'accorde pas ſur l'époque de la ruine des Gépides; un auteur Eſpagnol (Jean, abbé de Biclare, évêque de Gironne) qui écrivoit dans le VIe ſiècle, la place à la ſixième année de l'empire de Juſtin II, qui tombe vers l'an 570 ou 571. Sa qualité de contemporain donne beaucoup de poids à ſon témoignage; mais comme cet évènement précède l'expédition des Lombards en Italie, & qu'il eſt preſque univerſellement reconnu qu'ils y paſsèrent l'an 568 ou 569, on ne peut s'en rapporter à l'abbé de Biclare.

Sigébert de Gemblours, quoiqu'il n'ait écrit qu'à la fin du

XIe siècle ou au commencement du XIIe, seroit plus croyable, lorsqu'il place cet évènement en 547.

Paul Diacre, l. 1, c. 27. Cependant il faut faire attention à ce passage de Paul Diacre: *Cujus filiam, nomine Rosimundam, cum magnâ simul multitudine diversi sexûs & ætatis, duxit captivam. Quam, quia Clotsuinda obierat, in suam, ut post patuit, perniciem, duxit uxorem.*

Si cela signifie qu'Alboin épousa Rosemonde aussitôt après sa victoire, Clodésinde étoit donc morte alors; mais on a des preuves qu'elle a survécu Clotaire son père, car le P. Sirmond, dans ses anciens conciles de la Gaule, nous a conservé une lettre de Nicétius, évêque de Trèves, adressée à cette Reine, où il lui parle des rois de France ses frères, *Francorum reges germanos tuos.* Clotaire étoit donc mort; or Clotaire n'est mort qu'en 561, selon la chronique de Marius, auteur contemporain; la ruine des Gépides seroit donc postérieure à cette époque, & il faudroit la placer depuis 561 jusqu'en 568, époque de l'expédition d'Italie.

La puissance & les richesses des Lombards, accrues par la ruine des Gépides, les distinguèrent alors avantageusement de toutes les nations Germaniques: la gloire de leur Roi étoit célébrée par les Bardes de toutes les nations: leur ambition s'accroissant avec leurs succès, menaçoit déjà l'Empire; il falloit aux Lombards de plus grands établissemens & de plus grands ennemis; tout annonçoit de leur part la fondation prochaine d'un grand État. Le reste de leur histoire appartient à celle du royaume d'Italie, qui sera l'objet du second Mémoire.

Avant de finir celui-ci, je reviens un moment sur mes pas, pour considérer quelques usages & faire quelques observations que j'ai été forcé de renvoyer ici, pour ne pas trop interrompre le fil des évènemens & des discussions principales.

Observations particulières.

Formule de manumission. Les actions, les victoires & les migrations des Lombards ont assez fait connoître le caractère altier, belliqueux & inconstant de

de cette nation; toujours errante, toujours avide de guerre & de butin, elle avoit bien plus beſoin de ſoldats que d'eſclaves: auſſi la voit-on ſouvent donner la liberté à ceux-ci, pour augmenter le nombre de ſes guerriers, & réparer les pertes que ſes triomphes mêmes entraînoient; *ut bellatorum poſſint ampliare numerum.* *Paul Diacre, l. I, c. 13.*

Ils avoient, dans le temps de leur ſéjour en Germanie, une formule d'affranchiſſement toute militaire, différente de celles dont on voit des exemples dans les loix que leurs Rois leur donnèrent en Italie. Celle dont il s'agit ſe faiſoit par le don d'une flèche, accompagné de certains mots qui étoient cenſés donner de la vertu & de la ſolennité à cet acte: *Sancium more ſolito per ſagittam, immurmurantes nihilominus, ob rei firmitatem, quædam patria verba.* Ce genre d'affranchiſſement faiſoit non-ſeulement un homme libre, mais un guerrier.

Dynaſties des rois Lombards en Germanie.

Paul Diacre paroît diviſer en deux dynaſties la ſuite des rois Lombards depuis Agelmond juſqu'à Audoin; il appelle la première, *proſapia Gungincorum,* & la ſeconde, *proſapia Lithingorum* ou *Adelingorum.* Ces noms ont leur ſignification dans la langue des Lombards; Grotius rend le premier par *Benevoli,* & Cluvier le ſecond par *Nobiles.* Au reſte, il y a quelque difficulté à fixer ces deux dynaſties, parce que les filiations & les degrés de parenté ne ſont pas toujours marqués.

Agelmond étoit de la race des Gunginques ou Guningues, & cette race paroît avoir fini en lui, car Lamiſſion, qu'il ſauva des eaux & qui fut ſon ſucceſſeur, doit avoir été un homme ſans naiſſance, un ſoldat de fortune; il étoit fils d'une courtiſane qui paroît avoir été abſolument inconnue à Agelmond, & qui apparemment avoit voulu ſe défaire de ſes ſept enfans parce qu'ils n'avoient point de père: ainſi Lamiſſion doit être mis hors de rang. Léthu, qui lui ſuccéda, peut avoir été la tige des Adelingues; Hildéhoc, ſon ſucceſſeur, étoit ſon fils, mais Paul Diacre ne dit pas ſi Gédéhoc étoit fils de Hildéhoc, auquel il ſuccéda: Glaffon étoit fils de Gédéhoc, & Taton de Glaffon. On a vu que l'uſurpateur Wachon étoit de la même race, & que Waltari étoit ſon fils. C'eſt-là que Paul Diacre

dit: *hi omnes Lithingi fuerunt.* Si donc Gédéhoc étoit fils de Hildéhoc, la distinction des dynasties est très-claire; celle des Gunginques commence & finit dans la personne d'Agelmond, (Lamission est hors de rang) & celle des Lithingues ou Adelingues s'étend depuis Léthu ou Léchu jusqu'à Audoin. Mais de quelle race étoit Audoin? Paul Diacre ne le dit pas. Procope, en le donnant pour tuteur à Waltari, semble indiquer qu'il étoit de la même race.

Procop. de bell. Goth. lib. III, c. 35.

Dans deux éditions du préambule des loix de Rotharis, insérées au recueil de Muratori, & où les noms depuis Taton ne sont point les mêmes, on s'accorde à dire que Gédéhoc étoit fils de Hildéhoc; ainsi, depuis Léthu, la race des Adelingues auroit été suivie sans interruption; mais dans l'une de ces listes on ne dit point que Hildéhoc fut fils de Léthu. A l'égard d'Audoin, on le fait, dans une de ces listes, chef d'une troisième race, *de genere Gausis.*

Conversion des Lombards.

Il est assez singulier que Paul Diacre n'ait pas fixé l'époque de la conversion des Lombards au Christianisme; il nous les représente, à leur arrivée en Germanie, adorant les Dieux du nord, Wodan ou Odin & Fréa sa femme. On pourroit induire, de quelques endroits du quatrième livre, qu'ils ne se firent Chrétiens que sous Agilulfe, qui régnoit à la fin du VIe siècle & au commencement du VIIe; Adaloald son fils, est le premier dont Paul Diacre rapporte le baptême. Cependant le Christianisme s'étoit introduit chez les Lombards longtemps auparavant; dès l'empire de Valens, presque toutes les nations barbares, dont ils étoient environnés, avoient reçu le Christianisme. On a vu d'ailleurs qu'Alboin avoit épousé une fille de Clotaire, qui vraisemblablement ne l'eût pas donnée à un payen; mais voici une preuve sans replique qu'Alboin étoit Chrétien, mais Arrien, comme l'étoient alors presque tous ces peuples barbares. Nicétius, évêque de Trèves, dans la lettre qu'il adressa, comme je l'ai dit, à Clodesinde, fille de Clotaire & femme d'Alboin, ne déplore, dans Alboin, que l'erreur Arrienne; & engageant la Reine à faire tous ses efforts pour le convertir, il prouve, par divers passages de

Paul Diacre, l. I, c. 8 & 9.

Lib. IV, c. 6 & 28.

l'Écriture, l'égalité & la consubstantialité du Père & du Fils. Mais la conversion des rois Lombards au Christianisme, n'avoit pas entraîné encore celle de la Nation entière. D'ailleurs les Lombards, dans l'expédition d'Italie, étoient mêlés avec beaucoup d'autres peuples, dont quelques-uns étoient encore payens; voilà sans doute pourquoi il paroît, par le témoignage de Paul Diacre, que plusieurs bandes de ces vainqueurs pillèrent des églises, égorgèrent des Prêtres, & commirent beaucoup de violences en haine du Christianisme.

Au reste, Procope fait remonter bien plus haut que le règne d'Alboin le Christianisme des Lombards. Selon cet auteur ils étoient Chrétiens dès le règne de Taton, car on a vu que c'étoit ce Roi qui, en 493, avoit détruit les Hérules; or Procope, qui accuse les Hérules d'injustice & de violence dans cette guerre, dit qu'ils opprimoient tous leurs voisins, & qu'ils avoient même imposé un tribut aux Lombards, dès-lors Chrétiens. Ainsi les Lombards, c'est-à-dire le gros de la Nation, étoient Chrétiens dès la fin du ve siècle, & ils étoient encore Ariens vers la fin du vi.^e *(t)*. On ne peut rien savoir de plus précis sur l'époque de la conversion des Lombards.

Procop. de bell. Gothic. lib. II, c. 14.

(t) Agilulfe cédant aux instances de Theudelinde sa femme, fut le premier roi Lombard qui embrassa la foi Catholique. Rotharis, le troisième de ses successeurs, retourna à l'Arianisme, mais il ne paroît pas que ses successeurs aient suivi son exemple.

MÉMOIRE
SUR
L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELIGION ET DE L'EMPIRE DE MAHOMET (a).

Par M. DE BRÉQUIGNY.

ON regarde ordinairement Mahomet comme un homme né ſans appui & d'une origine obſcure, qui à force de fourberies réuſſit à s'ériger en Souverain contre tout droit & toute vraiſemblance; comme un impoſteur heureux, qui eut l'audace & l'adreſſe de ſubſtituer à la religion de ſon pays, une religion abſurde qu'il imagina, & qu'il chargea de fables mal aſſorties.

Telles ſont les idées que nous puiſons chez les Écrivains étrangers à ſa nation: l'on s'en forme de bien différentes, lorſqu'on a recours à des ſources plus ſûres; lorſqu'on s'inſtruit avec quelque ſoin de l'hiſtoire ancienne des Arabes dans leurs propres annales.

On y apprend que ſi Mahomet parvint au ſuprême pouvoir, ſa famille jouiſſoit, de temps immémorial, du premier rang dans ſon pays; que s'il s'annonça comme envoyé de Dieu pour extirper l'idolâtrie, il ne fit que retracer un exemple ſouvent donné par ſes pères; que jamais il ne prétendit établir une religion nouvelle; qu'il ne ſe donna que pour réformateur des abus qui s'étoient gliſſés dans le culte primitif des Arabes: culte dont le dépôt avoit toujours été confié à ſes ancêtres, qui depuis près de vingt-cinq ſiècles réuniſſoient en leur perſonne le double pouvoir de chefs de la Religion & de l'État, comme il le réunit lui-même après eux.

Ce point de vue ſous lequel j'enviſage Mahomet, me paroît n'avoir point encore été ſaiſi, parce que Mahomet n'a été

(a) Son vrai nom eſt *Mohammed*; nous diſons, par corruption, *Mahomet*.

juſqu'ici conſidéré que dans des portraits peu reſſemblans, & rarement peints de ſang froid. C'eſt par les faits réels & atteſtés qu'il le faut peindre, & c'eſt l'objet que je me propoſe.

Un pareil ſujet, traité dans toute ſon étendue, exigeroit des détails que je ne puis me permettre ici: j'écarterai les diſcuſſions, & je me contenterai de citer mes garants. Mais je ne pourrai me diſpenſer de remonter aux antiquités hiſtoriques des Arabes: j'y ferai remarquer, dans la famille de Mahomet, les exemples propres à exciter ſon fanatiſme; dans ſa nation, les préjugés propres à l'accréditer.

Je tracerai enſuite la marche & les reſſorts de ce fanatiſme. On verra comment il s'embraſa par le choc des contradictions; comment la politique le ſeconda; comment l'ambition s'y lia, ſans l'avoir produit & ſans le détruire; comment enfin de l'action concertée de ces trois puiſſans reſſorts, réſultèrent, après mille obſtacles, ces ſuccès éclatans, qui n'étonnent que parce qu'on les conſidère iſolés & dépouillés de leurs circonſtances.

Ce plan partage naturellement en deux parties le Mémoire que j'écris: dans la première, j'expoſerai quelques recherches ſur les antiquités hiſtoriques & religieuſes des Arabes, relativement à Mahomet: dans la ſeconde, je donnerai une idée générale de la vie de Mahomet, relativement à l'établiſſement de ſa ſecte & de ſon empire.

Je ne le conſidérerai point dans ſa vie domeſtique; elle fournit mille particularités curieuſes, & la plupart mal connues; ce pourroit être le ſujet d'un Mémoire intéreſſant: mais elles ſont étrangères à l'objet que je traite aujourd'hui; & les bornes qui me ſont preſcrites, excluent tout ce qui n'y appartient pas eſſentiellement.

PREMIÈRE PARTIE.

Recherches ſur les antiquités hiſtoriques & religieuſes des Arabes, relativement à Mahomet.

MAHOMET deſcendoit en droite ligne d'Iſmaël, de mâle en mâle, & d'aînés en aînés; c'eſt une tradition conſacrée chez

Abulfed. de vit. Mohamm. c. 2, p. 7.

les Arabes: ils nous ont transmis les noms qui entrent dans cette longue généalogie *(b)*; & quand nous la traiterions de fable, les fables adoptées par une nation, fondent, aussi-bien que les faits vrais, les droits des familles qui la composent. Mais on sait d'ailleurs avec quel soin les anciens peuples de l'Orient conservoient la mémoire de leurs filiations; leurs généalogies étoient leur histoire.

Selon eux Ismaël, chassé par Abraham avec Agar *(c)*, s'arrêta dans cet endroit de l'Arabie où l'on voit aujourd'hui la Mecque, & qui n'étoit alors qu'un vaste désert. Ce fut-là qu'Agar, pressée de la soif, découvrit miraculeusement ce puits dont il est mention dans l'Écriture. Il avoit probablement été creusé par les tribus fixées précédemment dans ce canton, & qui, selon les Écrivains orientaux, avoient été depuis peu totalement détruites.

Genes. ch. 21, v. 19.

Pocock. specim. hist. Arab. pag. 97, & ibi Arab.

Si l'on en croit leur tradition, jusqu'à la mort d'Agar Ismaël resta dans ce lieu; il s'avança ensuite vers les parties méridionales de l'Arabie, qu'il trouva peuplées par les descendans du patriarche Héber. Il s'y maria, & après y avoir demeuré long-temps, il en partit avec une famille nombreuse & de grands troupeaux, prenant sa route vers le prétendu puits d'Agar.

Nos livres saints attestent que dans ces contrées, & dans ces siècles, les pères voyageoient ainsi avec leurs familles, conduisant de pâturages en pâturages leurs troupeaux, qui fournissoient presque à tous leurs besoins. Ces familles devenues des peuples, ne laissoient pas de continuer ce genre de vie; & les déserts de l'Arabie même, nous offrent encore aujourd'hui des traces de ces usages.

(b) Cette généalogie se divise en deux parties; la première, depuis Ismaël jusqu'à Adnan, est incertaine, & l'on n'est d'accord ni sur le nombre des degrés, ni sur les noms des descendans. La seconde partie, depuis Adnan jusqu'à Mahomet, passe pour certaine chez les Musulmans, & contient vingt-un degrés, en comptant les deux extrêmes.

(c) Abraham les envoya tous deux dans la terre d'Hegjaz, &c. *Elmac. cité par Gagnier, tome I, p. 27 de son introduction à la vie de Mahomet. Abulfed. hist. gén. ibid.*

C'étoit ainſi que la tribu des Gioramides, une de celles qui peuploient l'Arabie méridionale, en étoit ſortie avant qu'Iſmaël y eût paſſé; elle avoit remonté vers le nord, & s'étoit enfin fixée environ à quatre-vingt-dix lieues *(d)* du puits d'Agar: là elle avoit jeté les premiers fondemens de la ville d'Yatreb, à laquelle Mahomet fit par la ſuite prendre le nom de *Médine*, qu'elle porte encore. *Pocock. ubi ſupr. p. 78.*

Les peuples paſteurs occupent de grands terrains ſans les remplir; durant l'abſence d'Iſmaël, les Gioramides avoient pouſſé leurs établiſſemens juſqu'au puits qu'il venoit chercher, & s'en étoit emparés. Dans des déſerts arides, & pour des tribus qui n'avoient d'autres biens que leurs troupeaux, c'étoit un tréſor ineſtimable qu'un puits; Iſmaël réclama celui que Dieu même avoit indiqué à ſa mère: le différend fut terminé par l'alliance des deux tribus; Iſmaël épouſa *(e)* la fille du chef des Gioramides, qui, en faveur de ce mariage, lui céda le puits & le territoire des environs.

Réſolu de s'y fixer tout-à-fait, Iſmaël y fonda un établiſſement ſolide; il conſtruiſit, au centre de ſa nouvelle habitation, la célèbre *Caaba*, ou maiſon quarrée *(f)*; c'étoit un temple en l'honneur du Dieu d'Abraham. Ce temple fut à peine connu, que les Arabes y accoururent de toutes parts; ils ſe faiſoient un devoir de venir adorer Dieu, dans le lieu même où il avoit donné ſi viſiblement des marques de ſa bonté, en préſervant les jours d'Iſmaël, devenu père d'une tribu puiſſante, alliée avec la plupart de celles qui peuploient l'Arabie. Le puits d'Agar fut lui-même un objet de vénération, que les ſiècles n'ont point affoiblie; c'eſt le fameux puits de *Zemzem (g)*,

(d) Selon le géographe de Nubie, il y a deux cents ſoixante-dix mille pas de la Mecque à Médine.

(e) Pocock. ſpecim. p. 78. Giannabi, cité par Gagnier, t. I, p. 28. Le chef des Gioramides étoit Modad I.er du nom. *Voyez mes Tables chronolog. tome XXIX de ces Mém. p. 12.* Sa fille s'appeloit Vaala, ſelon les auteurs cités par Pocock, *ubi ſup.*

(f) Les Arabes ſuppoſent qu'Abraham, en conſéquence d'un ordre de Dieu, vint lui-même aider Iſmaël à bâtir la Caaba. *Alcor. ſurat. 2, v. 126, &c. Voy. auſſi Abuſed. hiſt. gén. citée par Gagnier, ubi ſuprà, p. 29. D'Herbelot, au mot* Caaba.

(g) D'Herbel. au mot Zemzem. Ce mot ſignifie une ſource qui ſort avec un murmure agréable, ſelon

qu'on visite encore aujourd'hui dans les pélerinages de la Mecque.

Autour du temple & du puits, se forma insensiblement une habitation considérable, tant par la multiplication de la famille d'Ismaël, que par le concours des étrangers que la célébrité de ce lieu y attiroit & y fixoit. Tels furent les commencemens de la Mecque. Les descendans d'Ismaël en furent les premiers Princes *(h)*, comme ils furent les premiers Prêtres du temple bâti par leur père.

Pocock. ibid. p. 45. Abulfed. ubi sup. D'Herb. au mot Hegjaz.

Ils jouirent paisiblement, durant trois générations, de l'autorité attachée à ce double titre; mais l'arrière-petit-fils d'Ismaël *(i)* n'ayant laissé que deux enfans en bas âge, le prince d'Yatreb *(k)*, chef de la tribu des Gioramides, s'empara de la Mecque & du temple, & réunit à son pouvoir *(l)* celui qu'Ismaël avoit possédé. Ce ne fut qu'au bout de trois siècles que les Ismaëlites, chassés de la Mecque, en chassèrent à leur tour les Gioramides, & reprirent le double pouvoir d'Ismaël, environ treize cents quatre-vingt-trois ans avant l'ère Chrétienne. Cette date, & les autres que j'emploirai dans la suite, résultent des tables chronologiques de l'ancienne histoire des Arabes, que j'ai dressées, & qui font partie d'un essai sur l'histoire de l'Yaman *(m)*.

Giann. cité par Gagnier, introd. à la vie de Mah. p. 31. Abulfed. vit. Mah. p. 13.

Le prince Gioramide *(n)*, forcé d'abandonner la Mecque, en étoit sorti en furieux; il avoit comblé le puits d'Agar, après y avoit jeté les principaux morceaux qui composoient le trésor du temple, & qui étoient l'ouvrage ou l'objet de la dévotion

D'Herbel. aux mots Zemzem, Caaba *&* Hagjar al assouad. *Gagn. introd. à la vie de Mahom. page 78, & ibi Arabes.*

l'auteur du livre *Saïrat mogoltaï*, cité par Gagnier, *p. 78 de l'introd. à la vie de Mahom.* Ebn Haschem, *ibid.* atteste que le puits de Zemzem est le puits d'Agar.

(h) Voyez-en la suite dans Pocock, *Specim. hist. Arab.* dans Giannabi, cité par Gagnier; dans Gagnier même, *p. 30 & suiv.* & dans mes Tables chronologiques. *Abulfed. vit. Mohamm. cap. VI, p. 13.*

(i) Il se nommoit *Nabit.*

(k) Modad II du nom. *Voyez mes Tables chronologiques.*

(l) Abulféda, *vie de Mahomet, p. 13*, cite des preuves de ce pouvoir des Gioramides, usurpé sur les descendans d'Ismaël.

(m) Il est imprimé dans le tome XXIX.e de ces Mémoires, *pag. 2 & suiv.*

(n) Il se nommoit Amrou III. *Voyez les Tables ci-dessus citées.*

de

de ceux qui le visitoient; entre autres choses une pierre noire *(o)*, sur laquelle on prétendoit voir l'empreinte des pieds d'Abraham: elle fut déterrée depuis, & on la voit encore, dans le temple de la Mecque, avec la même vénération que dans ces temps reculés.

Retirés à Yatreb, les Gioramides en conservèrent la souveraineté pendant dix siècles; mais vers l'an 312 avant notre ère, une inondation furieuse, arrivée dans la partie méridionale de l'Arabie, força plusieurs Tribus de refluer vers le nord, pour y chercher des établissemens. Deux de ces Tribus s'emparèrent d'Yatreb; une autre s'établit à une journée de la Mecque, dans une vallée fertile, où elle fonda la ville de Baten-mor: nous verrons bientôt les suites fâcheuses de ce voisinage.

Abrah. Ecchell. chron. Orient. p. 256. Pocock. Specim. p. 43. Alcor. sur. 34. v. 16. D'Herb. aux mots Hegjaz *&* Baten-mor.

La Mecque étoit devenue le centre de la religion ancienne des Arabes, celle des Patriarches dont ils descendoient, celle d'Abraham, qu'Ismaël leur avoit apportée; mais cette religion s'altéroit insensiblement. L'idolâtrie faisoit depuis long temps de grands progrès en Arabie; elle avoit séduit quantité de Tribus: née de l'astronomie, elle avoit eu son berceau chez les Arabes. Obligés, pour traverser leurs immenses déserts, de prendre les étoiles pour guides, ils s'étoient appliqués de bonne heure à la connoissance du ciel: les anciens Chaldéens furent les Arabes de l'Irack.

Abulfarag. de mor. Arab. p. 5. Pocock. Specim. p. 89. Hotting. hist. Orient. l. 1. cap. 7.

Ils supposèrent, dans ces astres, des Intelligences qui en régloient les mouvemens; & bientôt ils regardèrent ces Intelligences comme des êtres mitoyens, médiateurs entre Dieu & les hommes *(p)*. De-là le culte rendu aux astres; de-là les statues que l'on consacra sous leurs noms; de-là les talismans destinés à fixer leurs influences. Mon dessein n'est point de parcourir ici les diverses sources de l'idolâtrie; elle s'étoit accrûe en se répandant, & les Nations qui l'avoient reçue des Arabes, la leur avoient reportée grossie de mille monstrueuses erreurs.

(o) Les Arabes disoient que c'étoit la pierre sur laquelle Abraham se tenoit debout, lorsqu'avec Ismaël il faisoit bâtir la Caaba. *Voy. d'Herb. au mot* Hagjar al assouad.

(p) Voyez outre les autorités ci-dessus, sur l'Astrologie des anciens Arabes, Dom Martin, *Explic. de divers monum. singuliers, p. 434 & suiv.*

Les descendans d'Ismaël, qui réunissoient toujours à leur titre de princes de la Mecque, celui de gardiens du temple, étoient regardés comme les dépositaires du culte primitif, & sans cesse occupés à rappeler les Arabes à la pureté de ce culte. C'étoit une des principales fonctions de leur place, & un des premiers devoirs de leur politique, intéressée à maintenir un culte dont ils étoient les ministres *(q)*. L'histoire fait souvent mention de leurs efforts, mais rarement de leurs succès.

Gagnier, ubi sup. p. 61 & seq. & ibi Arab.

Caab, prince de la Mecque vers l'an 372 de l'ère Chrétienne, redoubla de soins; il institua dans chaque semaine une assemblée, où il faisoit un discours sur les fondemens du culte ancien; usage que ses successeurs perpétuèrent, que Mahomet trouva subsistant, & qu'il adopta.

On prétend que Caab annonça la mission future d'un réformateur, qui seroit un de ses descendans; soit que la tradition d'un libérateur eût été transmise aux Arabes par le fils d'Abraham, soit qu'elle y eût été apportée par les Juifs, dont il y avoit grand nombre en Arabie, où leurs malheurs les avoient souvent contraints de chercher des asyles, soit qu'elle eût été puisée dans les livres mal entendus des Chrétiens, qui avoient pénétré dans ces contrées *(r)*. On ajoute que Caab prédit aussi les obstacles que ce réformateur rencontreroit dans sa propre famille. Caab en éprouvoit lui-même, & ils diminuoient le mérite de la prédiction; mais elle ne laissa pas, dans la suite, de tourner au profit de Mahomet.

Kélab, petit-fils de Caab, succéda aux droits & aux fonctions de ses ancêtres. Ses exhortations ne purent empêcher les progrès de l'idolâtrie; elle gagnoit de proche en proche; la Tribu établie dans la vallée de Baten-mor en étoit infectée,

(q) Voy. des détails sur ce sujet dans le *Spec. hist. Arab.* de Pocock, & dans l'*Introd. à la vie de Mahom. par Gagnier, p. 50 & suiv.* on y trouvera cités les auteurs Arabes qui les attestent.

(r) On cite de lui des vers arabes dans lesquels il disoit, en parlant de ce prétendu réformateur: « O plût à Dieu que je fusse moi-même le « témoin oculaire du mystère de sa « vocation; mais hélas, ce sera alors « que sa propre Tribu, niant la « vérité qu'il lui annoncera, se ré- « voltera contre lui, & machinera sa « perte par la trahison, &c. » *Gagn. Introd. p. 62. Voy. aussi Prideaux, vie de Mah. p. 179 de la trad. franç.*

& le culte pur étoit concentré dans le ſeul temple de la Mecque. Kélab mourut vers l'an 450 *(ſ)* de l'ère Chrétienne, laiſſant deux fils encore enfans, dont l'aîné, nommé Koſa, devoit, ſelon l'ordre obſervé, remplir la place de ſon père: mais Amrou *(t)*, le chef de la tribu de Baten-mor, ſaiſit cette occaſion pour envahir la Mecque. Koſa dépouillé, fut forcé de s'enfuir, & Amrou remplit le temple d'idoles de toute eſpèce.

Le double pouvoir des deſcendans d'Iſmaël n'en demeura pas moins réuni entre les mains de l'uſurpateur idolâtre; parce que le temple, dont il devint le miniſtre, ne ceſſa pas d'être regardé par les Arabes comme le centre de leur religion: les cérémonies étoient les mêmes, & les idolâtres y trouvoient, outre les objets généraux du culte primitif, les objets particuliers de leurs ſuperſtitions.

Après la mort d'Amrou, Koſa, qu'il avoit chaſſé, trouva le moyen de ſurprendre la Mecque, & de recouvrer ce double pouvoir dont il étoit le légitime héritier *(u)*; mais il ne put rétablir la pureté du culte, & les idoles reſtèrent dans le temple. Elles y étoient encore lorſque Haſchem, ſon petit-fils, parvint à la principauté de la Mecque, dans le VIe ſiècle de notre ère.

Il fut le biſaïeul de Mahomet, & l'un des plus grands Princes qui aient gouverné les Mecquois; il ſût rendre ſon petit État floriſſant, par des voies que ſes prédéceſſeurs n'avoient pas encore tentées. Il ne négligea pas la reſſource connue des pélerinages, & afin de mieux les accréditer il entretenoit, pour les pélerins, une table abondamment ſervie; mais il s'ouvrit une nouvelle ſource de richeſſes, par l'établiſſement des caravanes régulières, qui alloient faire le commerce tous les étés dans

Voy. ſur Haſch. Gagnier, ubi ſup. p. 70 & ſuiv.

Id. ib. d'après l'arabe Giann.

Id. ib. & Alc. ſurat. 106.

(ſ) Voyez les preuves de tout ceci dans mes Tables chronologiques.

(t) Pocock, ſur Abulfarage, *p. 99*, nomme Amrou, le Prince qui le premier introduiſit les idoles dans le temple de la Mecque; ce qui ne peut convenir qu'au chef de la tribu de Baten-mor. *Voyez mes Tables chronologiques, & joignez-y ce que dit Gagnier, page 65 & ſuiv. de ſon introd. à la vie de Mahomet.*

(u) Giann. cité par Gagn. p. 65, & Abulfed. cité par le même, p. 15 de l'introd. à la vie de Mahom. Les deux récits diffèrent beaucoup quant aux circonſtances, dans le détail deſquelles il m'eſt inutile d'entrer.

l'Arabie méridionale, & en Syrie tous les hivers. Ainſi la Mecque devint, par ſes ſoins, l'entrepôt de tout le commerce des Arabes, comme elle ſervoit de dépôt à leur religion. Il conduiſoit lui-même ſes caravanes en Syrie, & il y mourut à Gaza, en 547.

Que l'on n'attache pas à cette fonction de chef de caravanes, une idée qui dégrade la dignité de Prince de la Mecque; il ne s'agiſſoit pas ſimplement de négocier des marchandiſes, mais d'en eſcorter le tranſport, de les défendre contre les Arabes des déſerts, qui les attaquoient ſouvent. Conduire une caravane étoit, pour Haſchem, veiller ſur ſes finances, aſſurer la liberté de ſon commerce, repouſſer les ennemis dangereux qui le troubloient; c'étoit remplir les fonctions les plus nobles & les plus indiſpenſables d'un Souverain.

Abdo'lmotalleb, fils unique de Haſchem, ſuccéda à ſon père, & s'occupa, comme lui, du ſoin d'augmenter la célébrité de ſon temple, & de protéger ſes caravanes. Il r'ouvrit le puits d'Agar, que les Gioramides avoient comblé *(x)*, & en retira cette pierre noire dont j'ai parlé, qui fut quelque temps après placée, par la main de Mahomet ſon petit-fils, dans l'endroit du temple où elle eſt encore.

Pocock. Specim. p. 113. D'Herbel. au mot Hagjar al aſſouad.

Engagé dans une guerre *(y)*, avec ſes voiſins, en 572, il ne put lui-même conduire cette année ſa caravane en Syrie; il en chargea Ado'llah ſon fils aîné, qui faiſant ſon retour par Yatreb, y tomba malade & y mourut. Il étoit à la fleur de ſon âge, & avoit épouſé depuis peu une de ſes parentes: elle venoit de lui donner un fils *(z)*; c'étoit Mahomet.

Abulfed. vit. Mohamm. c. 1.

Élevé d'abord par ſa mère, Mahomet n'avoit que ſix ans

(x) On peut voir dans Gagnier, *Introd. à la vie de Mahom. p. 78 & ſuiv.* les fables que les Arabes débitent ſur la façon dont le puits de Zemzem fut r'ouvert.

(y) La fameuſe guerre de l'éléphant, guerre de religion, déclarée par le vice roi de l'Yaman, ſoumis alors aux Éthiopiens Chrétiens, & dont le but étoit de détruire le temple de la Mecque. On en peut voir des détails dans un morceau d'Abulféda, cité par Gagnier, *Préf. de la vie de Mahomet, par Abulféda.*

(z) Abulféda obſerve que, ſelon quelques-uns, Mahomet n'étoit pas encore né quand ſon père mourut; ſelon d'autres, il étoit âgé de deux mois. *Vit. Mohamm. cap. 1.*

lorſqu'il la perdit. Abdo'lmotalleb ſon grand-père, qui prit alors ſoin de lui, mourut auſſi au bout de deux ans. Abutaleb, l'aîné des fils que laiſſoit Abdo'lmotalleb, & qui, en cette qualité, ſuccéda à la dignité de prince de la Mecque & de miniſtre du temple, ſe chargea d'élever le jeune Mahomet ſon neveu: il le mena avec lui à la tête des caravanes, & s'en fit accompagner dans diverſes guerres qu'il eut à ſoutenir. Ces occupations remplirent la vie de Mahomet juſqu'à l'âge de vingt ans; à vingt-cinq il épouſa une de ſes parentes, ſelon l'uſage de ſa nation: elle avoit quarante ans, mais elle étoit riche. Elle envoyoit en ſon propre nom des caravanes en Syrie: Mahomet, avant ſon mariage, s'étoit chargé de les conduire; c'eſt de-là qu'on a pris occaſion de le peindre ſous les traits d'un vil facteur. Mais nous avons vu combien le ſoin de conduire les caravanes étoit noble chez les Arabes: le commerce, chez eux, étoit une profeſſion très-honorable; d'ailleurs la fonction de chef de caravane, tenoit autant au militaire qu'au négoce.

Abulfed. vit. Mohamm. c. 4, p. 10.

Id. ibid. p. 10 & 11.

Id. c. 5, p. 12.

Id. ibid. Gagn. vie de Mahom. p. 126, ex ibi Arab. Locock. in Abulfar. p. 170.

Malgré la vie agitée qu'avoit menée Mahomet, ſes penſées avoient toujours paru tournées principalement du côté de la religion; dès ſa plus tendre jeuneſſe il s'étoit diſtingué par ſon zèle contre l'idolâtrie: on le ſurnommoit *le fidèle*, & dès-lors on pouvoit entrevoir dans lui un réformateur. Le moine Neſtorien Sergius l'avoit aperçu lorſque Mahomet n'avoit encore que treize ans; il ne le connoiſſoit cependant que pour l'avoir vu à Boſra, où Mahomet, accompagnant ſon oncle à la tête d'une caravane, avoit logé dans le monaſtère que Sergius habitoit.

Abulfed. vit. Mohamm. c. 4, p. 11.

Ahmed ben Joſ. citat. à Gagner. in not. ad vit. Mah. per Abulfed. p. 10 & 11.

Depuis ſon mariage, ſon zèle redoubla, & il ſe livra à une vie myſtique & contemplative; il s'enfermoit pendant un mois, tous les ans, dans une caverne du mont Héra, à une lieue de la Mecque, pour y méditer ſur la religion. Sa charité, ſa frugalité, vertus en honneur dans l'Arabie, lui procuroient depuis long-temps une conſidération générale; ſa piété étoit tellement reconnue, que lorſqu'il fut queſtion de placer dans la muraille du temple la fameuſe pierre noire dont j'ai parlé,

Abulfed. vit. Mohamm. c. 7, p. 14.

Id. ibid. c. 8, p. 13.

cet honneur lui fut déféré. Ses retraites régulières achevèrent de lui attirer une sorte de vénération.

Cette façon de vivre étoit bien propre à allumer le fanatisme dans une imagination naturellement ardente ; il le nourrit quinze ans entiers de pratiques pieuses & de méditations solitaires. A quarante ans il éleva enfin la voix, & s'annonça comme un Prophète, envoyé de Dieu pour rétablir dans sa pureté *(a)* la religion d'Abraham & d'Ismaël.

Abulfed. vit. Mohamm. c. 7, p. 14. Elmac. &c.

Étoit-ce fanatisme pur, ou l'ambition cachée sous ce masque? le germe de son fanatisme avoit percé dès ses premiers ans, & l'ambition auroit difficilement soutenu, sans se déceler par quelques efforts, quinze ans d'une vie cachée, concentrée dans les détails d'une dévotion obscure.

Du reste quand Mahomet, en sortant de sa retraite, annonça hautement que Dieu l'avoit choisi pour être le prophète de l'Arabie, tout sembloit porter les Arabes à le croire. Selon leurs préjugés, la mission des Prophètes ne se déclaroit qu'à quarante ans *(b)*, & Mahomet avoit cet âge : la prophétie, suivant eux, étoit la récompense d'une vie retirée, telle qu'avoit été parmi eux celle de Jéthro & de Balaam ; & telle étoit aussi celle de Mahomet depuis quinze ans. Enfin l'on étoit, à la Mecque, dans l'attente d'un Prophète de la famille dont descendoit Mahomet ; j'ai remarqué qu'un de ses aïeux l'avoit prédit ; & Mahomet, après tout, en s'érigeant en prétendu réformateur des abus qui défiguroient la religion de son pays, ne faisoit que se charger, par zèle, d'un soin dont ses ancêtres, depuis un temps immémorial, s'étoient occupés par devoir.

Voy. d'Herbel. au mot Islam. *Lis. aussi les sur. de l'Alcoran, 3 & 39.*

Il ne présentoit d'autre but que de rétablir le culte ancien, qui consistoit à adorer un Dieu unique, spirituel, dispensateur de récompenses & de peines, & qui méritoit seul des prières

(a) Abraham, dit l'Alcoran, *n'étoit ni Juif, ni Chrétien ; il étoit vrai croyant ; & non de ceux qui associent au vrai Dieu de fausses divinités.* Alcor. sur. 3. vers. 66.

(b) C'étoit un proverbe chez les Arabes, qu'on n'est point prophète avant quarante ans. *Voy. Gagnier, sur le chap. 7 de la vie de Mahom. par Abulféda, p. 14.* C'est à quoi Mahomet lui-même fait allusion, dans son Alcoran, lorsqu'il dit qu'*il a passé l'âge.* Surat. 10, vers. 17.

& des hommages. Les cérémonies de ce culte se bornoient à peu près à visiter le temple de la Mecque, où l'on montroit divers objets propres à rappeler les traditions religieuses des Arabes; le prétendu puits d'Agar, miraculeusement découvert pour sauver les jours d'Ismaël, qu'on regardoit comme le père, le roi, le législateur de la nation; une pierre célèbre où l'on croyoit voir les traces des pieds d'Abraham, dont la mémoire fut toujours en vénération dans tout l'Orient. On y joignoit diverses pratiques que je ne détaillerai point ici, & qui avoient leurs allégories, consacrées de toute antiquité chez les Arabes *(c)*. Mahomet les adoptoit toutes.

Il ne proposoit que deux articles fondamentaux de sa croyance: qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu *(d)*, & qu'il en étoit l'envoyé. Il se prétendoit le successeur de nos Prophètes, sur lesquels il ne s'exprimoit qu'avec respect. Il affichoit ou prononçoit ses prétendues prophéties dans les places publiques, & les débitoit successivement, par chapitres détachés & sans les lier. Ce sont, comme l'on sait, ces parties rassemblées après sa mort *(e)*, & assez mal arrangées, qui forment le livre que l'on appelle *Alcoran (f)*. Qu'on ne s'imagine pas que l'Alcoran soit plein de toutes les extravagances dont on a par la suite chargé le Mahométisme; presque toutes ont leur source dans ce recueil de prétendues traditions qu'on nomme *Sonnah*, & qui est, chez les Mahométans, ce que le Thalmud est chez les Juifs. *Voy. d'Herbel. au mot* Sonnah.

On a dit que le moine Sergius avoit aidé Mahomet à

(c) Les cérémonies du pélerinage de la Mecque, sont décrites dans la seconde surate de l'Alcoran. Sur l'antiquité de ces cérémonies, on peut voir le passage d'Al Shahrestan, chez Pocock, *p. 311, specim. hist. Arab.*

(d) On connoît la formule de la profession de foi Mahométane: *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, & Mahomet est son envoyé.*

(e) Il y en eut plusieurs compilations différentes, mais toutes remplies de confusion & de désordre, de l'aveu des Musulmans mêmes, qui n'osant nier l'authenticité invariable de l'Alcoran, conviennent cependant qu'il est susceptible d'un meilleur arrangement. On sait que la diversité de ces compilations fit naître, parmi les Mahométans, un schisme qui dure encore, & qui divise la croyance des Turcs de celle des Persans.

(f) Nous disons l'Alcoran; on sait qu'il faudroit dire *le Coran*, la *lecture*, ou le *livre* par excellence.

Voyez Alcor. sur. 39.

composer l'Alcoran : si Mahomet eût consulté quelque Chrétien, il n'auroit pas confondu le Christianisme avec l'idolâtrie. Il n'eut jamais que les notions les plus grossières & les plus fausses de la religion des Juifs & de celle des Chrétiens; il les regardoit comme des altérations de la religion d'Abraham; & remontant au-dessus des époques de ces altérations prétendues, il s'en tenoit à la loi de nature & aux traditions des Patriarches. Il ne pouvoit séduire ni les Chrétiens, ni les Juifs, certains de la divinité des révélations qui fondent leur croyance; mais que pouvoient lui opposer les Arabes, qui ne reconnoissoient qu'Abraham pour garant de leur foi *(g)*! son projet de réforme avoit donc un fondement raisonné. Le fanatisme s'y joignit; Mahomet prit pour une mission particulière, le zèle dont il se sentoit rempli. J'ai fait voir l'origine de ce fanatisme, & combien Mahomet trouvoit de traits, dans l'histoire de sa propre famille, & de préjugés, dans sa nation, propres à l'accréditer : examinons maintenant, dans le reste de la vie de Mahomet, comment ce fanatisme se développa, les passions avec lesquelles il se combina, & les grands évènemens qu'il produisit.

SECONDE PARTIE.

Idée de la vie de Mahomet, relativement à l'établissement de sa Secte & de son Empire.

ON fait sortir d'ordinaire les succès de Mahomet de l'ordre des choses vraisemblables; ce que j'ai dit suffiroit pour les y faire rentrer : si quelque chose doit surprendre dans la suite de sa vie, c'est la lenteur des progrès de sa réforme.

Je viens d'exposer sa doctrine: Abutaleb son oncle, & prince de la Mecque, chargé à ce titre de veiller à la pureté du culte, la soutint de toute sa puissance; mais le plus grand

Abulfed. vit. Mohamm. c. 8, p. 20 & 21.

(g) Les Arabes idolâtres n'accusoient point Mahomet de prêcher une nouvelle religion, mais de rappeler d'anciennes traditions, qu'ils traitoient de fables : *Quid vobis aliud profert Mohammed nisi fabulas priorum!* Vid. Abulfed. vit. Mohamm. p. 60: & Alcor. sur. 8, v. 30; sur. 16; v. 24; sur. 33, v. 13.

nombre

nombre des Mecquois, attaché à ſes idoles, ſe ſouleva contre Mahomet, & bientôt contre Abutaleb même. Après avoir lutté quatre ans, ils furent tous deux contraints de ſe réfugier dans un château hors de la ville. Un décret ſéditieux fut affiché dans le temple ; les partiſans de Mahomet ſe diſpersèrent : ils n'étoient encore guère plus de cent.

Abulfed. vit. Mohamm. c. 8, p. 20 & 21; & c. 11, p. 26.

On lui demandoit des miracles; il répondoit que ſa miſſion ne conſiſtoit qu'à rappeler d'anciennes vérités, oubliées ou altérées, & dont l'évidence n'avoit pas beſoin du ſecours des prodiges. Il ne prétendit jamais en faire; auſſi les Muſulmans inſtruits déſavouent-ils tous ceux qu'on lui prête, & n'allèguent d'autre preuve miraculeuſe en faveur de l'Alcoran, que la prétendue excellence de l'Alcoran même.

Voy. Prideaux, vie de Mahomet, pag. 36 & ſuiv. D'Herbelot, au mot Aïat.

D'Herbel. aux mots Lebid *&* Alcoran.

Après ſept ans de perſécutions, Abutaleb mourut, preſque ſans pouvoir; les Mecquois ne ſouffrirent pas que ſes héritiers naturels lui ſuccédaſſent ; ils les regardoient tous comme protecteurs de l'ancien culte, & par conſéquent favorables à Mahomet : ils choiſirent donc, pour prince de la Mecque, un partiſan déclaré de l'idolâtrie. C'étoit forcer Mahomet à s'exiler, ou à renoncer à tout projet de réforme; il aima mieux renoncer à ſa patrie.

Elmac. hiſtor. Saracen. pag. 4. Abulfed. c. 13, p. 28.

Il ſe nommoit *Abu-ſofian*,

Ce n'étoit pas pour ſa perſonne ſeulement qu'il lui falloit un aſyle, il en vouloit un pour ſa doctrine. Afin de mieux juger de ce qu'il pouvoit eſpérer ou craindre, jetons un coup-d'œil général ſur l'état où ſe trouvoit pour lors l'Arabie entière.

Cette vaſte contrée ſe diviſe communément en trois portions principales, qui, dans toutes les langues, paroiſſent avoir tiré leur nom de la nature de leur ſol; au midi, l'*Arabie heureuſe* (ou l'*Yaman*, nom arabe qui ſignifie *(h)* la même choſe);

(h) Le mot arabe *ïaman* ſignifie *heureux*, ſelon les lexiques de Golius, de Maignan, de Méninski, &c. & quoique ce mot ait auſſi d'autres acceptions, on a droit de le prendre ici dans le ſens que j'indique; car puiſque *hagjar*, qui, en arabe, ſignifie *pierre*, eſt traduit par le nom d'Arabie *pétrée*; & que *badiah*, qui ſignifie *déſert*, eſt le nom arabe de l'Arabie *déſerte*; il y a tout lieu de croire que l'Arabie *heureuſe* eſt auſſi la traduction de ſon nom arabe *ïaman*, puiſqu'en effet ce mot s'entend quelquefois dans ce ſens.

vers le nord, l'*Arabie déserte* & l'*Arabie pétrée*. Dans l'Yaman il s'étoit formé, dès les plus anciens temps, un puissant empire; épuisé par des guerres intestines, les Éthiopiens l'avoient soumis au commencement du VI.e siècle de notre ère, & depuis il avoit été conquis par les Perses *(i)*.

Sur les frontières de l'Arabie déserte, à l'orient, plusieurs tribus Arabes, sorties de l'Yaman, avoient anciennement fondé le royaume d'Irack, à la faveur de la révolution que les conquêtes & la mort d'Alexandre le grand avoient causée en Asie; les Perses venoient aussi de s'en emparer.

Vid. Schickardi, Tarik persic. Pocock. spec. p. 64, &c. & Bochart, in phaleg. l. IV, passim.

La partie de l'Arabie pétrée qui confinoit à la Syrie, avoit autrefois formé le royaume de Pétra, ainsi appelé du nom de sa capitale. Il y avoit long-temps que les Romains en étoient les maîtres; c'étoit la seule partie de l'Arabie qu'ils eussent pu s'asservir.

Vid. Reland, Palæst. p. 926 & seq. Joseph. Antiq. lib. XIV, c. 8, 9 & seq.

Sur la frontière commune des trois Arabies, étoit un petit pays qu'on nomma *Hégjaze*, nom arabe, qui dans notre langue signifie *séparation*, & qu'il tira peut-être de sa position, car il sembloit séparer les trois anciens royaumes d'Yaman, d'Irack & de Pétra. Protégée par sa stérilité & ses déserts, l'Hégjaze étoit la seule portion de l'Arabie qui ne fût pas soumise à des maîtres étrangers: elle étoit divisée en quantité d'habitations, la plupart d'origines différentes, & chaque habitation ne contenoit presque qu'une tribu; la coutume de prendre des femmes dans sa propre parenté, y avoit isolé, pour ainsi dire, les familles, qui par-là se suffisoient à elles seules. A mesure qu'elles multiplioient, leurs établissemens devenoient des villages, des villes, de petits États, dont le Prince représentoit toujours le père de la tribu. On distinguoit, entre les villes ainsi formées, celles de Tayef, d'Yatreb & de la Mecque.

Golii, lexic. Arab. au mot Hégjaze.

Bochart, phaleg. lib. IV, cap. 2, D'Herbelot, au mot Hégjaze.

Ces villes, quoiqu'indépendantes les unes des autres, avoient entre elles des relations de confédération. Quand il s'agissoit des affaires générales de l'Hégjaze, alors le prince de la Mecque étoit le chef: ainsi lorsque, vers l'an 330 de notre ère,

D'Herbel. au mot Schabouedhou'lactaf.

(i) Vid. Schickardi Tarik persic. Pocock. Specim. p. 64, &c. Voy. aussi mes Tables chronologiques de l'histoire de l'Yaman.

l'Hégjaze fut menacée d'une invasion par le roi de Perse, ce fut le prince de la Mecque qui, au nom de toutes les villes de l'Hégjaze, traita avec le monarque Persan.

La liberté dont on jouissoit dans ce canton de l'Arabie, y avoit attiré quantité de nouveaux hôtes, qui y avoient apporté leurs religions & leurs sectes; Catholiques persécutés, hérétiques exilés, Juifs chassés de leur patrie. Il y avoit peu de Chrétiens, mais les Juifs y étoient en grand nombre *(k)*; ils y avoient des forts & des villes; ils avoient gagné à leur religion des tribus entières d'Arabes: les Dieux de Syrie avoient séduit presque tout le reste.

Tel étoit l'état de l'Arabie en général, & de l'Hégjaze en particulier, lorsque Mahomet, près d'être accablé par ses ennemis à la Mecque, prit la résolution de se retirer ailleurs.

Il jeta les yeux sur Tayef, ville forte & bien peuplée, qui n'étoit éloignée de la Mecque que de vingt lieues *(l)*. Il y avoit des amis, dont il fut bien reçu; mais lorsqu'il voulut déclamer publiquement contre l'idolâtrie, le peuple s'émut & le chassa. *Elmac. p. 4. Abulfeda, vit. Moham. c. 15.*

Il venoit de perdre sa première femme, qu'il avoit aimée uniquement; forcé de revenir à la Mecque, il y contracta successivement plusieurs mariages *(m)*, qui lui procurèrent quelque appui. Les loix des Arabes n'interdisoient point la pluralité des femmes *(n)*. *Abulfed. vit. Moham. c. 14, voyez aussi c. 5, p. 12.*

Il semoit cependant toujours sa doctrine, sur-tout parmi cette foule d'étrangers que les pélerinages attiroient chaque année à la Mecque. Ces semences furent enfin recueillies par quelques habitans d'Yatreb, qui les portèrent dans leur ville, où elles *Elmac. p. 4. Abulfeda, vit. Mohamm. c. 17, 20.*

(k) On en verra des preuves par la suite.

(l) A soixante milles de la Mecque, vers l'orient, selon le géographe de Nubie.

(m) On trouvera de grands détails sur les femmes de Mahomet dans les notes de Gagnier, sur le 68.e chapitre de la vie de Mahomet par Abulféda, *page 147 & suiv.*

(n) Il paroît que le nombre des femmes, que les Arabes pouvoient épouser, étoit indéterminé; Mahomet le fixa à trois ou quatre, mais en se réservant pour lui le privilége du nombre indéfini. *Voy. Gelaleddin, cité par Gagnier sur Abulféd. p. 150; & Alcor. sur. 4, vers. 3, sur. 33, vers. 47.*

germèrent. Ces nouveaux proſélytes lui proposèrent un aſyle: après ce qui lui étoit arrivé à Tayef, il ne voulut pas l'accepter ſans avoir pris quelques meſures; il députa à Yatreb un homme de confiance, qui en revint l'année ſuivante avec ſoixante-quinze proſélytes. Il eut avec eux une conférence durant la nuit, hors des murs de la Mecque; ils firent ſerment de le défendre, s'il vouloit venir parmi eux, & il leur promit de les ſuivre.

Abulfed. ubi ſup. cap. 21.

Depuis trois ans qu'Abutaleb étoit mort, on avoit ſouffert Mahomet à la Mecque, comme un homme dont on n'appréhendoit plus rien; mais quand le gouvernement fut informé de ſa conférence avec les ſoixante-quinze Yatrébites, il y eut ordre d'arrêter ſur le champ ces étrangers, & bientôt après, de ſe ſaiſir de Mahomet même & de le tuer. Les Yatrébites étoient partis ſur le champ, & Mahomet, inſtruit à temps du danger qu'il couroit, alla ſe cacher dans une caverne, où il demeura trois jours.

Abulfed. ibid. cap. 21 & 24. Giann. in notis Gagnier, in hæc capita. D'Herb. au mot Hégirah. *Voy. auſſi la vie de Mahom. par Gagnier, tome I, & les auteurs Arabes qu'il cite.*

La retraite de Mahomet à Yatreb, avoit droit d'inquiéter les Mecquois. On a vu qu'autrefois les Yatrébites avoient été maîtres de la Mecque durant trois ſiècles entiers; à d'anciennes prétentions réveillées, Mahomet en pouvoit joindre de nouvelles. Le Prince que les Mecquois s'étoient choiſi, étoit viſiblement uſurpateur; Mahomet étoit du ſang des Princes légitimes, & il en exerçoit la fonction diſtinctive, celle de rappeler la ſimplicité de l'ancien culte.

Ces réflexions ne pouvoient échapper à Mahomet, & en même temps qu'elles fondoient les inquiétudes de ſes ennemis, elles lui ouvroient un nouvel ordre de projets. Juſqu'ici le fanatiſme ſeul avoit paru diriger aveuglément ſes démarches, toutes dangereuſes, & ſouvent imprudentes; des paſſions réfléchies vont déſormais les régler; l'ambition va naître, & la politique va guider le fanatiſme.

Cependant on cherchoit par-tout Mahomet, & ſa tête étoit à prix. Pour donner moins de ſoupçon de ſa fuite, il étoit ſorti à pied, & au lieu de ſuivre le chemin d'Yatreb, au nord-eſt de la Mecque, il avoit pris vers le ſud-eſt; la caverne où il s'étoit caché n'étoit qu'à une lieue de cette ville. Il avoit

avec lui le père d'une de ses femmes; des gens de confiance venoient le soir leur apporter à manger, & les instruire de ce qui se passoit : le troisième jour on leur amena des chameaux, & ils gagnèrent enfin Yatreb, après bien des dangers, dont le récit me meneroit trop loin *(o)*; ce fut l'an 622 de notre ère. On sait que cet évènement forma l'époque de l'ère Mahométane *(p)*.

Son arrivée fut une fête publique; il fut reçu comme un Prophète: les persécutions qu'il avoit souffertes avoient attaché une sorte d'intérêt à sa personne, & à sa mission prétendue un degré de probabilité de plus.

Vid. Abulfed. vit. Mohammed, c. 25. Giannabi, cité par Gagnier, dans sa vie de Mahomet, t. II, l. III, ch. 1er.

Les Yatrébites étoient pour la plupart idolâtres, mais leur gouvernement toléroit tous les cultes; ils avoient un quartier qui n'étoit habité que par des Juifs *(q)*: Mahomet eut toute liberté de débiter sa doctrine, & chaque jour en multiplioit les progrès. Bientôt Yatreb ne porta plus que le nom de *ville du Prophète*, en arabe *Medinat'l nabi*, d'où est venu le nom de *Médine*, qu'elle porte encore, & que je lui donnerai désormais.

D'Herbel. au mot Medine.

Tant que Mahomet n'avoit été mû que par son zèle, il n'avoit encouragé ses disciples qu'à la patience, déclarant hautement qu'il n'étoit point autorisé à ramener par la violence les hommes à la vérité; les persécutions étoient l'aliment de son fanatisme. Mais dès que l'ambition s'y mêla, il fallut changer de langage, & réformer un plan qui auroit trop rétréci ses nouvelles vues : il déclara, de la part du ciel, qu'il étoit permis d'opposer la force à la force, & il arma ses partisans.

Voy. Alcor. surate...

Les Mecquois, irrités de sa fuite, étoient venus faire des courses sur le territoire de Médine *(r)*; Mahomet dressa diverses

(o) Tout cela est écrit dans un grand détail, & d'après les Arabes, par Gagnier, *Vie de Mahom. t. I, liv. II, ch. 16 & 17.*

(p) On peut voir sur cette époque *Ulugbei, epoch. celebriores, p. 8, & Tabulas Gravii.* L'ère Mahométane commence au vendredi 16 juillet 622 de l'ère Chrétienne.

(q) Abulfed. cap. 17. On verra, par la suite de ce Mémoire, que les Juifs occupoient seuls tout un quartier de la ville d'Yatreb.

(r) Giannabi, cité par Gagnier, tome II, liv. III, ch. 2. Quoiqu'il ne dise pas formellement que les Mecquois eussent les premiers fait des courses sur le territoire de Médine, cela paroît cependant résulter de l'ordre des faits.

embuſcades à leurs caravanes, & troubla leur commerce. Il y avoit des mois réputés ſacrés, pendant leſquels toute hoſtilité parmi les Arabes étoit ſuſpendue; c'étoit une loi de politique introduite par les princes de la Mecque, qui y avoient attaché le ſceau de la religion, afin de mieux aſſurer la liberté des pélerinages, dont ils tiroient des avantages conſidérables. Mahomet n'eut point d'égard à cette loi; il déclara, encore de la part du ciel, que la ceſſation des hoſtilités ne regardoit point ceux qui perſécutoient le ſerviteur de Dieu.

Voy. Gagnier, ibid. p. 14.

Alcor. ſur. 2, v. 217.

Ainſi commençoit-il à faire ſervir viſiblement à ſa vengeance, l'aveugle crédulité que ſon fanatiſme avoit inſpirée; reſſort ſimple & uniforme, l'unique qu'il employa, & qui lui réuſſit dans toutes les circonſtances de ſa vie. Ses prétendues révélations tantôt juſtifièrent ſes victoires, tantôt excusèrent ſes défaites, partagèrent le butin, réglèrent le ſort des priſonniers, appaisèrent même ſes querelles domeſtiques *(ſ)*, & imprimèrent toujours à ſes moindres volontés un caractère ſacré qui en aſſuroit l'exécution.

Tant qu'il ne s'agit que de prêcher l'unité de Dieu, & de déclamer contre l'idolâtrie, Mahomet put de bonne foi prendre ſes propres penſées pour des inſpirations du ciel; mais quand il ne fut plus queſtion que de ſes intérêts perſonnels, de ſes paſſions, de ſa vengeance, de ſon ambition, Mahomet ne pouvoit plus s'y méprendre: cependant comme tout cela étoit lié avec les progrès de ſa doctrine, l'impoſture ſe concilioit avec ſon fanatiſme, peu délicat ſur le choix des moyens. Combien de fois un zèle outré s'eſt-il cru permis d'employer le menſonge, pour accréditer la vérité!

Je ne ſuivrai point Mahomet dans toutes ſes expéditions contre les caravanes des Mecquois; le premier avantage de quelque importance, qu'il remporta ſur eux, fut la troiſième année depuis ſa retraite à Médine; il ne craignit pas, avec trois cents vingt hommes, d'attaquer leur caravane, compoſée de mille chameaux richement chargés, & eſcortée par le

Gian. ap. Gagn. vit. Moh. t. II, pag. 23 & ſeq. Abulfed. c. 17, p. 56 & ſeq. & ibi Arab. in not. Gagner. Elmac. hiſt. Surac. p. 5.

(ſ) L'Alcoran fournit des preuves de tous ces faits.

prince de la Mecque, avec neuf cents cinquante hommes bien armés.

Au commencement de l'action, Mahomet s'étoit retiré dans une baraque qu'on lui avoit conſtruite, & s'étoit mis en prière; il étoit brave, mais il croyoit ſes prières plus utiles aux ſiens que ſon bras, preuve certaine que ſon fanatiſme ſubſiſtoit toujours: *ô Dieu*, s'écrioit-il, *ſi tu ſouffres que cette troupe des tiens périſſe, tu ne ſeras plus déſormais adoré ſur la terre.* Il attaquoit des idolâtres, auxquels il avoit en vain prêché l'unité de Dieu, vérité qu'il penſoit être oubliée de tous les hommes; ſon fanatiſme lui perſuadoit qu'il combattoit pour cette vérité, quoiqu'au fond il ne combattît que pour piller une caravane. *Abulfed. ubi ſup. p. 58.*

Cependant la victoire balançoit; il monta à cheval, & voulut ſe précipiter dans le plus fort de la mêlée; on le retint: il ramaſſa une poignée de pouſſière, qu'il jeta au viſage des ennemis avec des imprécations. L'enthouſiaſme de ſes gens redoubla; le prince de la Mecque fut mis en fuite, abandonnant ſoixante-dix morts, autant de priſonniers, & ſa caravane qui fut pillée.

Le retour de Mahomet à Médine fut un triomphe; il y annonça ſa victoire comme une preuve viſible de la protection du ciel; le nombre de ſes partiſans augmenta: devenu plus fort, il oſa davantage. J'ai dit qu'il y avoit à Médine beaucoup de Juifs, qui y habitoient dans un quartier particulier, & avec leſquels Mahomet avoit vécu juſqu'alors en bonne intelligence; une querelle ſurvenue par haſard entre eux & ſes partiſans, lui fournit le prétexte d'entrer contre eux en guerre réglée; il les aſſiégea dans leur quartier, les força de ſe rendre à diſcrétion, & leur accordant par grâce la liberté de ſe retirer en Syrie, au nombre de ſept cents, partagea aux ſiens leurs biens, qu'ils abandonnèrent. *Alcor. ſur. 8, verſ. 16, ſur. 3, verſ. 123, &c. Voy. auſſi Gagn. vie de Mahom. p. 43 du t. II, & les Arabes qu'il cite. Abulfed. vit. Moham. p. 61, cap. 18.*

L'année ſuivante il enleva encore la caravane de la Mecque; ces pertes redoublées firent ſentir aux Mecquois la néceſſité d'attaquer vigoureuſement un ennemi ſi dangereux; ils s'avancèrent en force juſqu'à deux lieues de Médine. Mahomet *Voy. Abulfed. ib. p. 61 & ſeq. Gagnier, vie de Mahom. t. II, p. 55 & ſuiv. Abulfed. ubi ſup. cap. 31 & 32.*

pag. 64 & seq. Gagnier, ubi sup. liv. III, ch. 9, p. 70 & suiv. & ibi Giannabi. Elmac. p. 5.

vouloit les attendre dans la ville, mais les siens, pleins de confiance, l'entraînèrent au combat: ils n'étoient que neuf cents contre trois mille; ils ne laissèrent pas de percer les Mecquois à leur centre. Ceux-ci se rallièrent, & tombant sur les gens de Mahomet, qui s'étoient débandés pour piller, ils les défirent sans ressource.

Mahomet se battit en désespéré; il fut blessé, renversé par terre; on le crut mort: il se fit des efforts prodigieux autour de son corps; enfin les siens l'emportèrent dans un village voisin; il vivoit encore. Les ennemis le cherchoient par-tout; un d'eux passa près de lui sans le connoître, & demanda où étoit Mahomet; accablé de fatigues & de blessures, mais ranimé par la rage & le danger, Mahomet arracha la lance d'un des siens, & l'enfonça avec tant de violence dans la gorge du Mecquois, qu'il le tua sur le champ.

Giann. ubi sup.

L'échec que Mahomet venoit d'essuyer étoit terrible, sur-tout par les impressions fâcheuses qu'il pouvoit exciter contre un homme qui donnoit ses victoires pour preuves de sa mission: c'étoit le moment de l'audace, & la témérité devenoit sagesse. Mahomet fit publier, dans Médine, ordre à tous ses partisans de le venir joindre; ils accoururent, & dès le lendemain il alla chercher l'ennemi. Cette hardiesse étoit propre à diminuer l'idée de sa défaite; mais dans le même temps il faisoit négocier une trêve d'un an, pendant laquelle on devoit traiter de paix. Les Mecquois, qui ne cherchoient que la sûreté de leur commerce, consentirent à la trêve, & se retirèrent. Il ne s'agissoit plus que du scandale que sa défaite avoit pu causer; il fit parler le ciel, qui prononça qu'elle étoit la punition des siens, pour avoir mal exécuté ses ordres; & le scandale fut levé.

Alcor. sur. 3, v. 166.

Il fut plus heureux contre une tribu de Juifs, établis à une lieue de Médine, & dont il prétendit avoir sujet de se plaindre; il les chassa de leur habitation, & la partagea à ses partisans. Mais il n'étoit pas en état de résister aux Mecquois, qui, à la fin de la trêve, voyant que Mahomet ne parloit point de paix,

(t) Les Juifs Nadhirites. *Voy. Abulfed. vit. Mohamm. cap. 35.*

s'avancèrent

s'avancèrent vers Médine avec une armée de dix mille hommes. Mahomet n'en avoit pu raſſembler que trois mille, avec leſquels il ſe retrancha ſous Médine: il ſe tint vingt jours dans ſes lignes, ſans que ſes ennemis entrepriſſent de les forcer, & durant ce temps il eut tout le loiſir de ruiner leurs projets. *Abulfed. ibid. c. 38. Gagnier, vie de Mahom. liv. IV, chap. 1. Elmac. pag. 6. Abulfar. p. 10.*

Leur armée étoit compoſée de troupes fournies par pluſieurs tribus différentes, qui s'étoient liguées avec eux. Mahomet ſema parmi elles la méſintelligence, au point qu'elles furent contraintes de ſe retirer ſans avoir rien fait. Il ne les pourſuivit pas, mais après qu'elles ſe furent ſéparées, il attaqua les Juifs de la tribu de Koraïdha, peu éloignés de Médine, & qui avoient été du nombre des ligués: la malheureuſe tribu, forcée de ſe rendre à diſcrétion, fut exterminée; ſept cents hommes eurent la tête tranchée, les femmes & les enfans furent faits eſclaves. *Abulfed. ibid. cap. 39, p. 77. Gagn. ubi ſuprà, cap. 2, p. 139 & ſuiv. Elmac. p. 6.*

Mahomet ſe voyoit déjà un petit État; les poſſeſſions des Juifs exterminés ou chaſſés lui formoient un territoire; ceux qui embraſſoient ſa doctrine, devenoient en même temps ſes ſujets: un grand nombre de ces petites tribus indépendantes, ſemées par-tout dans l'Hégjaze, abjuroient ſucceſſivement l'idolâtrie. Sa réforme avoit gagné preſque tous les habitans de Médine, depuis cinq ans qu'il vivoit parmi eux: il en étoit devenu le ſouverain comme le prophète; il eſcortoit leurs caravanes; en 627 *(u)* il députa vers l'empereur Héraclius, probablement pour négocier avec lui un traité de commerce en Syrie.

Si nous en croyons Zonaras & quelques autres écrivains grecs, Mahomet eut lui-même une entrevue avec Héraclius, qui revenoit alors de ſon expédition de Perſe, & cet Empereur *Vid. hiſt. Saracen. Curionis ex hiſtor. Græc. conflatam.*

(u) Abulfed. ubi ſup. p. 94. Ahmed ben Joſeph, cité par Gagn. vie de Mahom. tome II, p. 253. & in notis ad Abulfed. loc. cit. Giannabi, ibid. Les Mahométans donnent pour but, à la députation de Mahomet, de convertir Héraclius au Mahométiſme. Il y a tout lieu de croire qu'il ne s'agiſſoit que d'un traité de commerce en Syrie, ou peut-être, comme je le dis enſuite, de lui céder la confiſcation des États de quelques petits princes Arabes, qui avoient pris parti pour les Perſes contre Héraclius.

lui accorda une certaine étendue de pays. Cette opinion peut avoir quelque fondement.

L'ancien royaume de Pétra avoit été morcelé en quantité de portions, toutes régies par de petits Princes qui relevoient de l'Empereur; quelques-uns d'eux avoient depuis peu pris parti pour les Perſes contre Héraclius: celui de Daumato'lgjandal pouvoit être de ce nombre. Daumato'lgjandal étoit une place de l'ancien royaume de Pétra, environ à quinze journées de Médine, & à cinq de Damas; ſes habitans avoient ſouvent troublé le commerce des Médinois en Syrie: Mahomet avoit pillé cette ville, mais n'avoit oſé la garder; il eſt aſſez probable qu'il en obtint la permiſſion d'Héraclius. En effet, l'année ſuivante, Mahomet y envoya des miſſionnaires & des troupes; elle ſe ſoumit à Mahomet: les habitans, qui étoient idolâtres, embraſsèrent ſa loi; ceux qui étoient Chrétiens s'obligèrent à payer un tribut, & l'Empereur ne s'y oppoſa point.

Abulfarag. de morib. Arab. p. 10. Giannabi, apud Gagn.

Saad al Yemenita, ap. Gagn. in not. ad Abulfed. pag. 125, not. B. Abulfed. c. 57.

L'ambition & les vues de Mahomet croiſſoient avec ſes ſuccès; déjà ſes projets embraſſoient l'Arabie entière: il envoya prêcher ſa réforme dans l'Yaman & dans l'Irack. La religion d'Iſmaël étoit toujours chère aux Arabes; on leur préſentoit cette religion rappelée à ſon ancienne ſimplicité, par un des deſcendans d'Iſmaël même: tous les idolâtres de l'Yaman l'embraſsèrent, & le Vice-roi lui-même, qui gouvernoit l'Yaman au nom des rois de Perſe, reconnut Mahomet pour prophète & pour ſouverain. Les Arabes ſouffroient impatiemment la domination des Perſes; & la mort du Roi, qui venoit d'être aſſaſſiné par ſon fils, facilita cette révolution ſubite, qui ſoumit à Mahomet, ſans coup férir, la plus vaſte & la plus puiſſante portion de l'Arabie.

Abulfed. c. 46. Arabes in notis Gagn. ad h. loc. D'Herb. au mot Koſrou parviz.

Sa doctrine n'avoit pas cauſé une révolution pareille dans l'Irack; mais elle y faiſoit tous les jours de grands progrès: elle gagnoit auſſi, de proche en proche, vers la Syrie; le prince de Tadmor l'embraſſa. Les Juifs & les Chrétiens, comme je l'ai remarqué, ne pouvoient être ſéduits par cette doctrine; ils reſpectoient la religion d'Abraham, mais ils avoient des révélations poſtérieures, que Mahomet, mal inſtruit

Abulfed. ibid. Gagnier, vie de Mahomet.

de leurs religions, ne connut jamais : ils rejetoient sa secte, mais forcés de reconnoître sa puissance, ils rachetoient par un tribut la liberté de leur foi. Ainsi le nombre des sujets de Mahomet ne se bornoit plus à celui des partisans de sa réforme; il étoit souverain, même indépendamment de son titre de prophète.

Vid. Gagnier. ubi sup. t. III, p. 156.

On pouvoit s'affranchir de ces tributs, en se soumettant à sa croyance; &, selon l'usage trop ordinaire parmi les hommes, d'accommoder leurs idées à leurs intérêts, on se sentoit insensiblement porté pour une religion qui avoit le privilége d'exempter d'une taxe onéreuse : ce fut ce qui attira, par la suite, au Mahométisme tant de Juifs & tant de Chrétiens.

Les Juifs de Kaïbar s'étoient soumis à de plus dures conditions, en 629 : ils habitoient une contrée fertile, à quatre journées de Médine; ils y avoient plusieurs villes, & quantité de forts : on les leur enleva tous dans une seule campagne, & on ne leur rendit que la moitié de leurs possessions. Les prétextes ne manquoient point à Mahomet pour entreprendre ces guerres; mais il lui restoit à faire une conquête bien plus importante, c'étoit celle de la Mecque.

Abulfed. c. 45. Gagnier, vie de Mahom. t. II, p. 263 & suiv. Elmac. pag. 7. Abulfar. de mor. Arab. p. 10 & alii.

La réforme de Mahomet ne pouvoit jamais être solidement établie, tant qu'elle ne seroit pas reçue dans la Mecque, ville regardée de tout temps, par les Arabes, comme le centre de leur religion. Mahomet avoit plusieurs fois tenté de s'en rendre maître par surprise, & sous prétexte des pélerinages; les Mecquois avoient senti le piége, & l'avoient évité : tantôt ils lui avoient refusé l'entrée de leur ville, tantôt ils la lui avoient permise, mais avec de si bonnes précautions, qu'il ne lui avoit pas été possible de rien entreprendre. Enfin il forma le projet de la réduire par la force, en y joignant cependant la ruse & l'intrigue.

Vid. Abulfed. vit. Mohammed. cap. 45 & 47.

Il étoit en paix depuis quelque temps avec les Mecquois; il survint quelques petits différends, le prince de la Mecque vint à Médine pour les régler : ce fut-là que probablement se conclut entre lui & Mahomet un traité secret, dont nous

Abulfed. ibid. cap. 50 & 51, p. 102 & seq. Voyez aussi les Arabes cités par Gagnier, t. III, init. & Elmac. p. 8.

verrons bientôt l'exécution, & dont il eſt vraiſemblable qu'un nouveau mariage de Mahomet fut le ſceau; car, dans ce même temps, il épouſa la fille du prince de la Mecque.

Abulfed. ubi ſup. p. 102, c. 51, & alii aut. ſuprà citati.

Ce dernier reporta aux Mecquois des paroles de paix; mais Mahomet faiſoit des préparatifs de guerre. Il partit au mois de janvier 630, à la tête de dix mille hommes, & il n'étoit qu'à cinq ou ſix lieues de la Mecque, quand les Mecquois furent informés de ſa marche: le prince de la Mecque ſort de la ville, & s'avance vers le camp de Mahomet; il eſt introduit, & un inſtant après on l'arrête; on lui propoſe d'embraſſer la doctrine de Mahomet, il y conſent; on exige qu'il rende la Mecque, il y ſouſcrit.

Les Mecquois ne reconnoiſſent plus leur Prince, lorſqu'il leur propoſe de ſe rendre; ils ſortent en armes avec précipitation: l'armée de Mahomet les culbute, les pourſuit l'épée dans les reins, entre pêle-mêle avec eux dans la ville, & maſſacre tout ce qui ne ſe réfugie pas dans le temple & dans les maiſons.

Mahomet fit bientôt ceſſer le carnage, & ſe rendit au temple; il commanda ſur le champ d'abattre toutes les idoles dont il étoit plein, il en briſa lui-même pluſieurs: il prêcha le peuple, invectiva contre l'idolâtrie, & fit valoir, comme une preuve nouvelle de ſa miſſion, la protection que Dieu venoit d'accorder à ſes armes. Les Mecquois rangés autour de lui, interdits, conſternés à la vue de leurs idoles briſées, demandoient grâce: Mahomet la leur accorda, & ſe fit ſolennellement reconnoître pour le prophète & le ſouverain de la Mecque.

Alcor. ſur. 3, v. 97.

Dès-lors il ne ſongea plus qu'à faire rentrer cette ville & ſon temple dans tous leurs droits; il déclara, de la part du ciel, que la Mecque recouvroit dès cet inſtant ſon droit d'aſyle, & qu'il n'étoit plus permis d'y verſer le ſang humain. Il combla de biens le prince de la Mecque & ſes deux fils; nouvelle circonſtance qui confirme ma conjecture ſur l'accord de ce Prince & de Mahomet, probablement conclu à Médine dès l'année précédente.

Bientôt Mahomet donna l'ordre de briſer les idoles (x) par-tout où s'étendoit ſon pouvoir : il n'employoit pas encore le fer pour ſoumettre les peuples à ſa croyance ; mais il détruiſoit les objets de leur culte, qu'il ne leur étoit pas permis de défendre. Il alla plus loin, & voulut que ſa religion fût unique en Arabie ; il ordonna, de la part du ciel, de détruire les idolâtres comme les idoles, & il comprenoit, ſous ce nom d'idolâtres, les Chrétiens & les Juifs (y), comme je l'ai déjà remarqué. On confondit les temples d'idoles & les égliſes ; les uns & les autres furent renverſés ; & le temple de la Mecque, où tout Arabe avoit juſqu'alors eu droit de venir rendre ſon hommage à la divinité, ſous quelque forme qu'il le rendît, ne fut plus ouvert qu'aux ſeuls partiſans de la ſecte de Mahomet.

Alcor. ſur. 9, verſ. 1. Abulfed. c. 58. & Gagn. not. ad hunc loc.

Cette loi s'obſerve encore avec tant de rigueur, que tout homme qui ne ſeroit pas Muſulman, & qui oſeroit entrer dans le temple de la Mecque, ſeroit mis à mort ſur le champ.

Je n'écris point ici une vie de Mahomet, & je ſuis d'ailleurs forcé à une marche rapide ; de nouvelles conquêtes, que je ne détaillerai point, avoient précédé le règlement dont je viens de parler : Tayef, cette ville où Mahomet avoit cherché d'abord un aſyle, & qui le lui avoit refuſé, fut la dernière à ſe ſoumettre ; enfin elle ſuivit le ſort du reſte de l'Arabie, que Mahomet vit toute entière ſous ſon pouvoir. Mais il ne jouit pas long-temps de ce nouveau degré de puiſſance, il mourut à Médine, le 21 mai 632, dans la ſoixante-troiſième année de ſon âge, dix ans après ſa fuite de la Mecque.

Abulfed. c. 56 & 57 fin. Elmac, p. 9.

Abulfed. c. 61 & 62. Abulfar. p. 13. D'Herb. au mot Mohammed. *Giannabi, cité par Gagnier, ubi ſup. t. III, p. 242 & ſuiv. & alii.*

(x) Voy. ſur la guerre des idoles, Abulféda, *cap. 53*, & Gagnier, *Vie de Mahomet, liv. VI, p. 58 & ſuiv.* où l'on trouvera les auteurs Arabes cités.

(y) *Alcor. ſur. 9, v. 31.* « Les » Juifs diſent *Eſdras eſt le fils de* » *Dieu*, & les Chrétiens diſent *le* » *Meſſie eſt fils de Dieu* ; ce ſont » les paroles qu'ils ont en la bouche.... ils ont pris leurs Pontifes « & leurs Moines pour des Sei- « gneurs, outre Dieu & le Meſſie, « fils de Marie ; & cependant il ne « leur a été commandé ſinon qu'ils « ſerviſſent un Dieu ſeul. » Gagnier traduit ainſi ce paſſage de l'Alcoran, qu'il cite en note, *Vie de Mahomet, tome III, p. 172 & 173. Voy. auſſi Abulfed. p. 127 & 128. Elmac. p. 9. Giannabi, cité par Gagnier.*

Il ſentit avec tranquillité les approches de la mort (z): dans ces inſtans où l'homme ſe montre tel qu'il eſt, parce qu'il ne lui reſte plus ni de forces, ni d'intérêt pour ſe cacher, Mahomet ne laiſſa voir ni regrets, ni inquiétudes: il oublia ſa grandeur; elle alloit finir: ſa religion l'occupa juſqu'au dernier ſouffle, parce que ſon fanatiſme dura toujours.

Abulfed. pag. 135, & al Bochari, in notis Gagn. ad h. loc.

Il demanda pardon à Dieu de ſes fautes, offrit de réparer publiquement les injuſtices qu'il pouvoit avoir commiſes, & recommanda ſur-tout, comme le moyen le plus ſûr pour préſerver d'altération le culte qu'il croyoit avoir purifié, de ne ſouffrir jamais en Arabie d'autre religion que la ſienne.

J'ai touché les différens moyens qui ſervirent ſucceſſivement à l'établir; la ſimple perſuaſion, la contagion de l'exemple, le preſtige des ſuccès, la ſéduction de l'intérêt, enfin la violence, lorſque Mahomet fut aſſez puiſſant pour oſer l'employer. J'ai fait remarquer la marche des paſſions diverſes qui mirent ces moyens en œuvre. On a vu le zèle héréditaire dans la famille de Mahomet, pour le rétabliſſement du culte ancien, ſe manifeſter en lui dès l'enfance, ſe fortifier, dans l'obſcurité de la retraite, durant quinze ans, & s'y changer en fanatiſme. On a vu ce fanatiſme ſe nourrir, durant douze ans, de perſécutions & de dangers; pendant dix autres années, marcher de pas égal à côté de la politique & de l'ambition, leur ſurvivre enfin en quelque ſorte, & ſe montrer encore tout entier, lorſque la certitude d'une mort prochaine eut fait diſparoître toutes les autres paſſions.

Le fanatiſme fut donc le caractère propre de Mahomet. Il eut de l'ambition ſans doute; elle germe aiſément ſur le fonds du fanatiſme, parce que ces deux puiſſantes affections exigent à peu près la même trempe d'ame. Mais quelque violente qu'elle ſoit devenue dans Mahomet, elle n'y fut jamais qu'une paſſion acceſſoire, produite par les circonſtances, & qui ſembla même long-temps avoir peine à ſe développer.

(z) Voy. les circonſtances de la mort de Mahomet, décrites fort au long, d'après les Arabes, par Gagnier. Voy. auſſi Abulféda, aux chapitres 61 & 62 de ſa vie de Mahomet, & les notes de Gagnier.

Mahomet ne vouloit être que le réformateur de la religion des Arabes; &, par un enchaînement d'évènemens qu'il n'avoit ni préparés, ni prévus, il devint en même temps leur ſouverain.

Il ne créa point les moyens; la facilité de les ſaiſir le tenta, & ſon ambition naquit; ſa politique, peu ſcrupuleuſe, les admit tous: les préjugés de ſa nation en fournirent de favorables à ſon fanatiſme, l'état politique de l'Arabie en fournit de plus favorables encore à ſon ambition; il ſut mettre les uns & les autres à profit. Quand on les compare avec les obſtacles, on ceſſe, ce me ſemble, d'être étonné du ſuccès.

Cette idée que je viens de préſenter, de l'établiſſement de l'empire & de la religion de Mahomet, ſi elle n'étoit fondée que ſur de ſimples conjectures, ſeroit au moins vraiſemblable; mais, malgré l'étroit eſpace dans lequel j'ai été contraint de me reſſerrer, je me flatte de l'avoir appuyée ſuffiſamment ſur des faits, & je les ai tirés tous des auteurs de ſa nation les plus eſtimés & les mieux inſtruits.

DISSERTATION
SUR
LES ACCENS DE LA LANGUE GRECQUE.

Par M. l'Abbé ARNAUD.

Assemblée publique de la S.t Martin 1762.

IL n'eſt pas permis de douter que les premières langues n'aient été muſicales; avant d'avoir acquis l'habitude de lier des idées à des ſignes purement arbitraires, les hommes ne purent exprimer leurs affections & leurs beſoins qu'au moyen des geſtes, & d'une intonation marquée par des intervalles conſidérables tant dans la qualité des ſons, que dans la durée des temps. Ce caractère d'expreſſion dut s'affoiblir, & s'affoiblit en effet, lorſqu'au langage d'action ſuccéda le langage des ſons articulés. Plus les ſignes d'inſtitution ſe multiplièrent, moins il fut néceſſaire d'employer ces inflexions de voix violentes, ſans leſquelles il n'eût pas été poſſible que des hommes, dont l'eſprit n'étoit encore exercé que par un très-petit nombre d'idées, fuſſent jamais parvenus à ſe faire entendre.

Les Grecs furent le ſeul peuple qui, en étendant ſes connoiſſances par la culture de la philoſophie & des arts, non-ſeulement conſerva les caractères de la première manière dont s'exprimèrent les hommes, mais qui les fit ſervir à embellir & à perfectionner ſon langage. La danſe, le chant & le geſte y furent incorporés: par les mouvemens fixes & déterminés que les Grecs donnèrent aux ſyllabes, ils firent, en quelque ſorte, danſer les mots. Il y a plus, c'eſt à l'imitation des mots exprimés par les mouvemens du corps, dit Platon, que l'art de la danſe a dû ſon origine; témoignage qui ſuffiroit ſeul, ce me ſemble, pour faire ſentir combien il eſt ridicule de vouloir juger des mœurs & des uſages de l'antiquité par les nôtres. Ces mots devinrent chantans, au moyen des différentes intonations qui leur furent affectées, & les figures du

du discours reçurent la même dénomination que les attitudes du corps. J'observerai, à ce sujet, que les termes dont les Grecs se sont servis, pour expliquer l'artifice de leur élocution, emportent tous l'idée de mouvement & d'action : « La période, dit Démétrius de Phalère *(a)*, est ainsi appelée, parce qu'en effet, semblable à certaines routes, elle décrit une ligne circulaire. » Les anciens rhéteurs comparent la phrase périodique, tantôt à la course d'un athlète, & tantôt aux mouvemens tortueux d'un fleuve qui serpente ; les uns la présentent sous l'image de ces animaux féroces, qui se replient sur eux-mêmes pour s'élancer avec plus de force ; les autres, sous celle d'un arc, d'où la flèche part avec d'autant plus de rapidité qu'on s'est plus efforcé de le tendre. En un mot, on donna des membres, des pieds, de la couleur, des passions, des mœurs & des gestes au discours. La plupart de ces termes ont passé dans notre langue, il est vrai, mais y conservent-ils la même valeur? &, si la rhétorique ancienne ne nous les avoit fournis, aurions-nous rien trouvé dans la nôtre qui nous eût conduits à les imaginer? Σχήματα.

Non contens d'animer & de passionner leur langage, les Grecs, & particulièrement les Athéniens, s'appliquèrent sur-tout à le rendre mélodieux. Nous jouirions aujourd'hui d'une infinité de connoissances utiles, si, pour donner plus de douceur & de résonnance aux mots qu'il avoit empruntés de ses voisins, ce peuple, trop sensible à l'harmonie, ne les avoit altérés, au point d'en rendre l'origine & la première signification absolument impénétrables.

Socrate, dans le Cratyle de Platon, se plaint amèrement de cet excès de délicatesse : « Les poëtes, dit-il *(b)*, pour accommoder

(a) Ἔνθεν καὶ περίοδος ὠνομάσθη ἀπεικασθεῖσα ταῖς ὁδοῖς ταῖς κυκλοειδέσι καὶ περιοδευμέναις. Démétrius de Phalère, dans son Traité de l'élocution, part. XI.

(b) Ὦ μακάρεις, ἆρ οἶσθ' ὅτι τὰ πρῶτα ὀνόματα τεθέντα, κατακέχωσται ἤδη ὑπὸ τῶν βουλομένων περαγωδεῖν αὐτά, προσπιθέντων γράμματα καὶ ἐξαιρούντων, δυσχερείας ἕνεκα, καὶ παντακῆ στρεφόντων, καὶ ὑπὸ καλλωπίσμου καὶ ὑπὸ χρόνου.... ὥς τ' ἐπεμβάλλοντες πολλὰ δὴ τὰ πρῶτα ὀνόματα, πεπλυντῶντες ποιοῦσι μηδ' ἂν ἕνα ἀνθρώπων σωθῆναι ὅ, τι ποτέ βούλεται τὸ ὄνομα. Voy. le Cratyle de Platon, p. 284, édit. de Francfort.

» certains mots au théâtre, les ont tellement confondus & boule-
» versés, qu'ils ont fait disparoître jusqu'à la trace du sens que leurs premiers auteurs y avoient attaché. »

La philosophie eut beau se perfectionner & s'étendre; pour s'emparer de l'ame des Athéniens, il falloit nécessairement enchanter leurs oreilles: nous voyons Hérodote s'excuser, toutes les fois qu'il a un mot barbare à prononcer: Périclès & Timothée furent plus d'une fois interrompus au milieu de leurs harangues, par le murmure de l'assemblée, pour avoir porté quelque atteinte à la loi des accens. Ce peuple se seroit moins offensé d'un affront que d'une prononciation tant soit peu vicieuse.

Suidas rapporte que, sous les successeurs d'Alexandre, les Athéniens se trouvant dans un extrême besoin d'argent, un étranger opulent s'offrit à leur prêter une somme considérable; mais qu'ayant omis une seule lettre dans un des mots dont il se servit pour énoncer sa proposition *(c)*, il ne fit qu'exciter la risée & même l'indignation de l'assemblée, & que ses offres ne furent acceptées que lorsqu'il se fut énoncé plus correctement.

Mon but n'est ni d'approfondir, ni même d'exposer ici tous les moyens qui concourent à produire l'euphonie de la langue grecque; je me propose uniquement d'examiner la nature, le caractère, l'objet & l'effet de ses accens.

Il n'est point de langue qui n'ait ses accens, plus ou moins ressentis; il seroit aussi impossible de parler sur un ton de voix continûment le même, que de n'attacher à toutes ses expressions que le même sentiment ou la même idée. Mais dans les langues modernes, & particulièrement dans la nôtre, ces changemens de voix ne diffèrent que par des nuances à peine sensibles; d'ailleurs ils ne sont affectés à aucune syllabe en particulier; rien enfin n'y prescrit, dans les mots qui la composent, l'abaissement ou l'élévation d'une syllabe plutôt que d'une autre. Il n'en étoit pas de même dans le langage des Grecs; ce langage ne renfermoit point de mots qui, par eux-mêmes & indépendamment de toute signification, n'eussent leurs accens ou

(c) Ἐγὼ ὑμῖν ἀργύριον δανείω, au lieu de δανείσω.

leurs tons, ainſi que leurs temps propres. Mais quelle étoit la valeur préciſe de ces accens? étoient-ils auſſi rigoureuſement obſervés que les temps? leur énergie étoit-elle la même, dans la proſe & dans les vers, dans le diſcours ordinaire & dans la déclamation? enfin que devenoient-ils dans la muſique figurée & proprement dite?

Voilà les points que je me propoſe d'examiner. Cette matière, quoique ſouvent agitée, n'a pas laiſſé de m'offrir l'intérêt & tout le mérite de la nouveauté. Les Grammairiens & les Critiques, qui juſqu'à préſent ont traité de la prononciation & de la langue grecques, n'en ont guère fait connoître que la partie mécanique, & loin de nous éclairer ſur celle qui, par ſon importance & ſa ſingularité, ſembloit devoir fixer particulièrement leur attention, ils ne l'ont pas même enviſagée dans ſon véritable point de vue.

Le mot *accent* eſt au nombre de ceux que nous avons empruntés des Anciens, & qui ſont bien éloignés de renfermer aujourd'hui toute l'énergie qu'ils avoient autrefois: nous le devons aux Latins, qui le formèrent exactement ſur le mot grec προσῳδία. *La proſodie*, a dit Laſcaris, &, long-temps avant lui, Alexandre d'Aphrodiſée, *eſt le ton ſur lequel nous chantons;* Alexandre ajoute, *& ſur lequel nous diſcourons.* Cette addition n'étoit point néceſſaire; perſonne ne s'eſt jamais aviſé de douter que la proſodie ne s'étendît à tous les genres d'élocution, depuis la proſe la plus ſimple & la plus familière, juſqu'à la poëſie la plus ſublime. Il eſt même à remarquer que, de tous les mots qui concernent le chant en général, celui de *proſodie* eſt le ſeul qui n'ait jamais été confondu par ceux des anciens auteurs qui en ont fait uſage. Toutes les fois qu'il s'agit du chant muſical & proprement dit, on voit les Philoſophes, les Grammairiens & les Muſiciens mêmes, ſe ſervir indiſtinctement des mots μέλος, μελῳδία, ἁρμονία, ᾆσμα; mais, par celui de *proſodie*, ils ont tous uniquement & conſtamment déſigné le chant de la langue. Ariſtoxène, qui vivoit au temps d'Alexandre le grand, avant de parler du chant muſical & proprement dit, a ſoin de le diſtinguer du chant qui, dans

le discours ordinaire, résulte des accens ou de la prosodie des mots. Denys d'Halicarnasse, dans son excellent Traité sur l'arrangement des mots, regarde le chant que les accens portent dans le discours, comme la partie la plus essentielle de l'art de l'élocution.

Le propre des accens, je le répète, étoit de déterminer la voix à s'abaisser ou à s'élever sur les élémens dont les mots étoient composés ; ainsi, comme dans la langue grecque il n'y avoit point de syllabe qui ne fût longue ou brève, il n'en étoit aussi aucune qui ne fût ou aiguë, c'est-à-dire élevée ; ou grave, c'est-à-dire abaissée; ou qui ne tînt un milieu entre ces deux intervalles, ou enfin qui ne les parcourut tous deux à la fois. Il suffit, dans les langues modernes, que les inflexions par lesquelles nous animons le discours, soient propres aux idées, aux sentimens & aux passions que nous voulons exprimer. Dans la langue grecque, indépendamment de toute signification, chaque syllabe avoit ses tons, ainsi que ses temps fixes & déterminés. Aristote, à l'occasion des élémens du langage, dit qu'ils diffèrent par la rudesse & par la douceur, par la longueur & par la briéveté, & enfin par les tons aigu, grave & moyen qui leur sont affectés.

Il importe d'établir solidement ces notions, c'est le seul moyen de bien assigner tout l'intervalle qui sépare le langage des Grecs d'avec les langues modernes, & d'empêcher que, trompés par un mot commun à tous les idiomes formés des débris de la langue latine, nous ne cherchions des analogies & des ressemblances qui n'existèrent jamais.

Cependant, si le propre des accens étoit d'élever & d'abaisser les syllabes, d'une manière tellement sensible & déterminée qu'il en résultât un chant dans le discours, en quoi ce chant pouvoit-il différer du chant musical & proprement dit? Celui-ci, d'après la définition qu'en ont donnée tous les Musiciens eux-mêmes, est-il autre chose qu'une suite, un mélange de sons aigus & de sons graves?

Je réponds que dans les langues modernes, où les inflexions de la voix ont des vibrations si foibles & si momentanées,

que l'oreille ne ſauroit en déterminer, ni même en diſcerner la juſte valeur, cette définition peut paroître exacte; mais que chez les Anciens, & particulièrement chez les Grecs, elle eût été très-imparfaite.

En effet, Denys d'Halicarnaſſe, après avoir dit que l'art des diſcours oratoires ne diffère de la muſique proprement dite que par la *quantité*, & nullement par la *qualité*, ajoute que le chant du diſcours ſe meſure ordinairement par la diſtance d'une quinte; au lieu que le chant muſical & le chant inſtrumental parcourent des intervalles beaucoup plus étendus & plus variés. Juſqu'ici Denys d'Halicarnaſſe ne marque pas aſſez préciſément les limites qui ſéparent le chant muſical d'avec le chant proſodique; mais il en dit aſſez pour nous mettre en droit de conclure que ce dernier étoit un vrai chant; car, autrement, eût-il été poſſible à Denys d'Halicarnaſſe d'en apprécier les extrêmes & les intervalles? Du reſte Ariſtoxène aſſigne la différence qui ſe trouve entre le chant de la langue, & le chant muſical & proprement dit: « Le chant, pour devenir muſical, dit cet auteur *(d)*, ne doit pas être ſeulement compoſé de ſons « & d'intervalles, rien de plus ordinaire que ce procédé; il faut « encore que ces intervalles & ces ſons ſoient arrangés & diſpoſés « d'une manière peu commune, & conformément aux règles « de l'art. » On me demandera, ſans doute, quelle ſera alors la différence que les muſiciens Grecs s'accordent à établir entre le ſon de voix continu, & la manière dont la voix ſe meut dans le chant?

Avant de répondre à cette difficulté, j'obſerverai qu'il s'agit ici d'un terme plus aiſé à comprendre qu'à expliquer; le mot *chant* eſt ſujet à tant de modifications, il s'applique à tant d'objets, qui tous diffèrent par des nuances très-délicates quoique très-ſenſibles à l'oreille, qu'on chercheroit inutilement une définition qui en embraſsât toute l'étendue. Il n'eſt pas

(d) Λέγεται γὰρ δὴ καὶ λογῳδές τι μέλος, τὸ συγκείμενον ἐκ τῶν προσῳδιῶν, τὸ ἐν τοῖς ὀνόμασι..... ἔπειτα οὐ μόνον ἐκ διαστημάτων τε καὶ φθόγγων συνεστάναι δεῖ τὸ ἡρμοσμένον μέλος, ἀλλὰ πρόσδεῖται συνθέσεώς τινος ποίας. Ariſtox. Harmonicor. elementor. lib. I.

toujours néceſſaire, pour former un chant, que les tons acquièrent une certaine durée; il ſuffit, pour cela, qu'ils ſoient continuellement variés par des intervalles marqués & ſenſibles. Or tel étoit le caractère du langage des Grecs; & s'il n'eſt pas naturel de penſer que dans le diſcours familier, ils appuyaſſent aſſez long-temps ſur la ſyllabe pour en rendre le ſon exactement appréciable, il n'eſt pas permis de douter qu'il ne le devînt, pour peu qu'ils s'y arrêtaſſent. Le mouvement de la voix, dans la prononciation ordinaire des Grecs, n'étoit donc regardé comme continu, que relativement aux intervalles plus marqués & plus ſoutenus qui caractériſoient leur muſique. Je n'inſiſterai pas davantage ſur cette partie, elle ſe développera d'elle-même dans la ſuite de ma Diſſertation.

J'ai dit que dans la langue grecque, il n'y avoit point de mot qui par lui-même, & indépendamment de toute ſignification, n'eût ſes accens & ſes tons, ainſi que ſes temps propres; j'ajoute qu'on pourroit même ſe faire une idée de l'effet qui réſultoit des accens, lorſqu'ils étoient répandus dans le corps de la langue, par celui qu'y produiſoient les longues & les brèves, avant qu'on les arrangeât pour en former le langage propre de la poëſie. Il ne faudroit pas cependant conclure de-là qu'il en fût, à tous égards, de la règle des accens, comme de celle des temps.

Quoiqu'il y ait dans la langue grecque, comme l'a très-bien remarqué Denys d'Halicarnaſſe, des longues plus longues, & des brèves plus brèves les unes que les autres, ces différences ne pouvoient produire des variétés auſſi conſidérables que celles qui réſultoient des tons, des demi-tons, &, s'il faut s'en rapporter au témoignage de preſque toute l'antiquité, des quarts de ton, que l'accent pouvoit parcourir dans l'intervalle qui lui étoit preſcrit. D'ailleurs, toutes les oreilles meſurent le temps d'une même manière; mais tous les ſons n'affectent pas de la même manière toutes les oreilles: le mouvement cadencé d'un inſtrument monotone, tel que le tambour, fera la même impreſſion ſur tous les peuples, quelque différence qu'il y ait dans leurs mœurs & dans leurs habitudes; mais il s'en faut beaucoup que les

mêmes inflexions de voix, & les mêmes arrangemens de ſons, produiſent ſur tous les hommes les mêmes effets. Ajoutons à cela qu'une même combinaiſon de pieds & de nombres eſt ſuſceptible d'une infinité de différentes combinaiſons de ſons, & l'on ſe convaincra aiſément qu'il n'étoit pas poſſible que la règle des accens pût devenir jamais auſſi certaine, auſſi préciſe que la règle des temps.

Ainſi, lorſque Denys d'Halicarnaſſe nous dit que la quinte étoit la meſure ordinaire du chant du diſcours, il ne faut pas en conclure que les accens élevaſſent ou abaiſſaſſent conſtamment la ſyllabe d'une quinte: cette marche eût produit une monotonie inſupportable; elle eût donné, au ſimple diſcours, des intonations plus fortes & plus reſſenties qu'au chant muſical & proprement dit: il ſeroit enfin arrivé qu'on eût été forcé de revêtir des mêmes tons les expreſſions d'une infinité de paſſions différentes. Denys d'Halicarnaſſe a voulu dire ſimplement que les tons, qui accompagnoient le langage, étoient communément tous compris dans l'eſpace d'une quinte, & que les accens s'étendoient à tous les degrés qui forment cet intervalle.

Chaque mot avoit ſes accens: la ſyllabe étoit élevée par l'accent aigu; par le grave, elle étoit abaiſſée: cette règle étoit fixe & invariable; tout le reſte, c'eſt-à-dire le degré d'élévation & d'abaiſſement de la voix, étoit libre & mobile; & c'étoit préciſément cette mobilité qui, non-ſeulement jetoit de l'agrément & de la variété dans la prononciation, mais qui ſervoit à marquer les limites & même les nuances des différens genres d'élocution.

« L'art de la prononciation, dit Ariſtote *(e)*, conſiſte à régler ſa voix ſur les différens ſentimens qu'on éprouve, & qu'on ſe propoſe d'inſpirer: il faut ſavoir dans quelles occaſions on doit la forcer, l'affoiblir, la tempérer; comment on doit employer les tons aigus, graves & moyens, & de quels rhythmes on doit ſe ſervir. » Ariſtote ne dit pas qu'il faut ſavoir *dans quelles*

(e) Πῶς αὐτῇ (φωνῇ) δεῖ χρῆσθαι πρὸς ἕκαστον πάθος, οἷον ποτὲ μεγάλῃ, καὶ ποτὲ μικρᾷ, καὶ ποτὲ μέσῃ· καὶ πῶς τοῖς τόποις..... καὶ ῥυθμοῖς ποῖ πρὸς ἕκαστα. Ariſt. dans ſa Rhétorique, liv. III, chap. I.

occaſions on doit employer les accens, ni de *quels* accens on doit ſe ſervir, cela n'étoit pas arbitraire, mais *comment* on doit les employer.

Ce paſſage explique parfaitement, à mon ſens, & la partie fixe & la partie mobile des accens. Dans la néceſſité d'en faire uſage & de leur conſerver leur qualité de grave ou d'aigu, l'art du déclamateur conſiſtoit à choiſir, dans l'intervalle qui leur étoit preſcrit, les tons les plus propres à rendre la prononciation tout-à-la-fois harmonieuſe & pittoreſque. En un mot, ſi les accens avoient non-ſeulement déterminé les ſyllabes à s'élever & à s'abaiſſer, mais qu'encore ils euſſent aſſigné leur degré d'abaiſſement ou d'élévation, l'art de la prononciation auroit eu des principes certains & uniformes, & Ariſtote n'auroit jamais eu à ſe plaindre de voir les acteurs obtenir, dans cette partie, la préférence ſur les auteurs mêmes, tant au théâtre qu'au barreau; car il n'eſt pas douteux que la grande difficulté de cet art ne conſiſtât dans la manière d'employer les accens: les procédés de la partie rhythmique étoient trop conſtans & trop précis, pour qu'il fût poſſible de s'y méprendre.

Voy. la Rhétor. d'Ariſt. liv. III, chap. 1er.

Cette explication amène naturellement la réponſe à une troiſième queſtion; ſavoir, ſi l'énergie des accens étoit la même dans le ſimple diſcours & dans la déclamation, dans la proſe & dans les vers.

Quelque ſenſibles que fuſſent les intonations, dans la prononciation ordinaire des Grecs, c'eſt-à-dire lors même que le mouvement de la voix étoit continu, outre qu'alors on ne s'arrêtoit pas aſſez long-temps ſur les ſyllabes, pour que le ſon en devînt appréciable, ainſi que je l'ai déjà remarqué, le ſang-froid & la tranquillité de la converſation donnent lieu de croire que les tons, ſoit graves ſoit aigus, n'y différoient les uns des autres que par de très-petits eſpaces. Mais pour peu que la paſſion animât le langage, ſur-tout s'il falloit frapper l'oreille & remuer le cœur de la multitude, alors l'accent s'élevoit, les ſyllabes qu'il affectoit acquéroient une réſonnance plus forte, & les rapports devenoient d'autant plus ſenſibles, que les tons étoient eux-mêmes appréciables.

On

On peut juger par-là de l'énergie de l'accent dans le vers, où ces mêmes tons recevoient une nouvelle énergie de la meſure conſtante & réglée des pieds & des nombres dont le vers étoit compoſé.

Tout ce que je viens d'avancer, deviendra encore plus ſenſible dans le développement de la quatrième partie de ma Diſſertation; mais, pour cet effet, il faut reprendre les choſes de plus haut.

Nous aimons trop à croire que ce qui nous plaît & nous affecte, a dû plaire dans tous les temps, & affecter également tous les hommes; (de combien d'injuſtices & d'erreurs ce préjugé n'a-t-il pas été la ſource!) ainſi, parce que le contre-point, ou l'art de former un tout de différentes parties qui ſe font entendre à la fois, forme la portion la plus riche & la plus ſaillante de la muſique moderne, le plus grand nombre de ceux qui ont traité de la muſique ancienne, ſe ſont principalement & preſque uniquement appliqués à ſavoir ſi cet art avoit été connu des Anciens. On ne voyoit, on ne ſoupçonnoit même pas de quel prix pouvoit être une muſique privée des richeſſes & des variétés du contre-point. Moi-même j'ai partagé long-temps cette façon de penſer; & c'eſt bien moins la difficulté de la concilier avec la diſpoſition & la meſure des intervalles harmoniques de la muſique ancienne, qui me l'a fait abandonner, que les réflexions que j'ai faites ſur la manière dont les Grecs enviſagèrent les arts imitateurs, & particulièrement ſur la préciſion extrême avec laquelle ils déterminèrent tout ce qui conſtituoit la vérité de l'imitation. En effet, les Grecs s'étant ſur-tout attachés à connoître les rapports qui ſe trouvoient entre les ſons & les paſſions, & étant enfin parvenus à aſſigner aux différentes affections de l'ame la ſorte de mélodie qui leur étoit propre, comment euſſent-ils fait uſage d'un procédé qui conſiſte à offrir à la fois, non-ſeulement des ſons & des intervalles différens, mais des figures entièrement oppoſées? n'eût-ce pas été anéantir le ſeul effet qu'ils cherchoient à produire? Le rapport harmonique des ſons & des intervalles

ſimultanés, a ſans doute de grands avantages; mais c'eſt dans le goût que la Nature nous a donné pour les proportions, qu'il faut chercher l'origine du plaiſir qui en réſulte, bien plus que dans cette imitation préciſe & rigoureuſe, qui fut le principal objet de l'étude & des recherches des Grecs.

Ce peuple modela, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, l'harmonie du chant ſur l'harmonie du diſcours. On ſait que les Grecs étudièrent non-ſeulement les propriétés des ſyllabes, mais celles mêmes des élémens dont les mots étoient compoſés; & que par la manière dont ils combinèrent ces élémens, ils parvinrent à convertir, en quelque ſorte, les ſignes arbitraires en ſignes naturels, c'eſt-à-dire en véritables images. A ce moyen d'imitation, qui n'appartient qu'au langage, parce que la voix ſeule peut modifier ainſi les ſons, s'en joignoit un autre non moins énergique, je veux dire la meſure de temps fixe & certaine que les ſyllabes employoient à ſe mouvoir, d'où ſe formoit le rhythme, à qui ſeul il appartient d'animer & de paſſionner les ſons.

Il ne faut pas douter que les Grecs n'euſſent fait, ſur les accens, les mêmes obſervations, & que parmi les intonations différentes que produiſoient ces accens, on n'eût fait choix de celles qui parurent les plus propres à concourir, avec toutes les autres parties du langage, à flatter l'oreille & à peindre les objets qu'on ſe propoſoit d'imiter. Lorſque les inſtrumens s'unirent au chant du vers, ils ne firent que rendre ces intonations plus ſenſibles, & leur ôter ce qu'elles pouvoient avoir d'incertain & d'arbitraire: juſque-là la ſcience de la muſique n'étoit autre choſe que l'art d'employer les accens: auſſi les inſtrumens furent-ils d'abord ſimples & très-bornés. Bientôt, à la vérité, Amphion augmenta le nombre des cordes de la lyre, & imagina des modulations nouvelles; mais le caractère eſſentiel des accens n'en reçut aucune atteinte: Amphion put très-bien agrandir leur eſpace ordinaire, & preſcrire aux ſons, qui y étoient renfermés, des modifications juſqu'alors inconnues, ſans tranſgreſſer la loi par laquelle les mots étoient déterminés

à s'abaiſſer ou à s'élever ſur certaines ſyllabes plutôt que ſur d'autres. Il en faut dire autant d'Olympe, lorſqu'il enrichit le chant du genre enharmonique : ce procédé ſubſiſta vraiſemblablement tant que le vers hexamètre, le premier & le plus ancien des vers, fut l'organe de tous les genres de poëſie, c'eſt-à-dire juſqu'à la ſeconde Olympiade; avec cette différence, ſans doute, que dans les hymnes, les cantiques, les nomes & les pœans, où le ſon des inſtrumens étoit néceſſairement uni au chant des vers, les tons & les intervalles étoient plus conſtans & plus ſenſibles que dans l'épopée, où il entroit moins d'élévation & d'enthouſiaſme, & dont il eſt douteux que les inſtrumens aient toujours accompagné la récitation.

Archiloque oſa le premier donner au vers une nouvelle forme; il fut l'auteur de l'ïambe, qui depuis anima tant de genres de poëſie; & du pentamètre, qui, comme s'il n'eût pu ſe ſoutenir par ſes propres forces, ne marcha jamais ſans être accompagné du vers héroïque. Alcman fut encore plus hardi; au dactyle, au ſpondée & à l'ïambe, qui ſeuls avoient réglé juſqu'alors le mouvement du vers, il ajouta une infinité de pieds & de nombres nouveaux. La forme du vers *mélique* fut ſi prodigieuſement variée, qu'on y apercevoit à peine les traces de la règle. Servius compte plus de cent ſortes de vers différens chez les Latins: ſelon Epheſtion, le nombre en étoit encore plus conſidérable chez les Grecs. C'eſt en vain que, pour ſoumettre ces différens genres de poëſie à des claſſes déterminées, les Grammairiens leur ont donné des dénominations, priſes tant de la qualité que de la quantité des pieds dont ils étoient compoſés; les Grammairiens ont trouvé, preſque à chaque pas, des exceptions à faire: la meſure de ces vers n'étoit pas toujours exacte; on les trouve ſouvent avec une, & quelquefois avec deux ſyllabes de plus ou de moins. Or, toutes ces différences ne furent occaſionnées que par les inſtrumens, dont, en effet, il n'étoit pas poſſible qu'on eût fait long-temps uſage, ſans rencontrer des mouvemens nouveaux, ſur leſquels on régla ceux du vers: cette conjecture eſt d'autant plus vraiſemblable, que ceux des Poëtes qui chantèrent leurs vers

ſans accompagnement, comme Théognis, Phocylide, Solon, Xénophanès & Périandre, donnèrent conſtamment à leurs vers la juſte meſure qu'ils devoient avoir.

Tant que les inſtrumens furent réunis au chant du vers, toutes ces libertés mirent de la variété dans le rhythme, ſans altérer les procédés de l'accent, c'eſt-à-dire de la muſique. Mais, lorſque dans les jeux que les habitans de Delphes inſtituèrent, après la guerre de Criſſée, les Amphictyons joignirent au combat des *Citharèdes*, c'eſt-à-dire des Poëtes qui chantoient en s'accompagnant avec la cithare, celui des *Citharistes* & des flûteurs, ou de ceux qui, ſans chanter, jouoient ſimplement de la cithare ou de la flûte, les choſes changèrent entièrement de face; privés d'un moyen auſſi puiſſant que celui de la parole, mais, en même temps, affranchis des loix que leur preſcrivoient le rhythme & l'accent de la langue, ces muſiciens augmentèrent conſidérablement le nombre des cordes de la cithare & des ſons de la flûte; ils introduiſirent des mouvemens plus compoſés, des formes plus variées, de nouveaux intervalles, & des modulations juſqu'alors inuſitées. Phrynis & Laſus tranſportèrent les premiers toutes ces hardieſſes au chant; ils en furent même les auteurs, s'il faut s'en rapporter à Plutarque. Quoi qu'il en ſoit, ils ne purent y être conduits que par l'uſage & l'exercice de la muſique inſtrumentale, infiniment plus libre que la vocale, ſur-tout dans la langue grecque, dont les mouvemens & les ſons étoient ſoumis à des loix ſi préciſes & ſi ſévères.

« Je condamne, dit Ariſtote *(f)*, toute manière artificielle » d'exercer les inſtrumens & la muſique en général; j'appelle » artificielle, celle qui a lieu dans les jeux publics, où le muſicien, » loin de conſulter le véritable objet de ſon talent, ne cherche » qu'à flatter le goût impérieux & corrompu de la multitude qui l'écoute. »

On trouve, dans ce paſſage, la preuve de l'extrême ſimplicité

(f) Τῶν τε ὀργάνων ἢ τῆς ἐργασίας ἀποδοκιμάζομεν τὴν τεχνικὴν παιδείαν· τεχνικὴν δ' ὑπέμειν τὴν πρὸς τὰς ἀγῶνας· ἐν ταύτῃ γὰρ ὁ ποιῶν, ἵ τῆς αὐτῆ μεταχειρίζεται χάριν ἀρετῆς, ἀλλὰ τῆς τῶν ἀκουόντων ἡδονῆς, ἢ ταύτης φορτικῆς. Ariſtote, dans ſa Républ. liv. VIII, chap. 6.

de la muſique ancienne; ainſi que l'époque & les raiſons des changemens qu'elle ſubit.

Des-lors la muſique devint un art à part; elle eut ſes figures, ſes couleurs, ſes mouvemens; en un mot, ſon expreſſion & ſon langage propres. Les chœurs, qui juſqu'alors avoient réglé le chant des citharistes & des flûteurs, y devinrent ſubordonnés; vainement les Philoſophes s'élevèrent contre un changement qui leur fit craindre la ruine entière des anciennes mœurs; le peuple, qui ne ſacrifia jamais les plaiſirs ſenſibles à ceux de l'eſprit & de la réflexion, reçut avidement toutes ces nouveautés, & s'obſtina à en encourager les auteurs. Bientôt cette nouvelle muſique paſſa des jeux ſur la ſcène; là elle s'empara des principales parties du drame, & la compagne de la poëſie en devint la ſouveraine. Denys d'Halicarnaſſe eſt exprès là-deſſus: « Les paroles, dit-il *(g)*, doivent être ſubordonnées au chant, & non le chant aux paroles; » &, pour prouver ce qu'il avance, il cite quelques vers d'Euripide, où en effet la muſique n'a aucun égard aux accens.

Mais non-ſeulement la muſique, à force de ſe figurer, ſoumit les accens, elle ſubjugua encore le rhythme. « Dans la proſe, continue le même auteur que je viens de citer *(h)*, les « temps ſont inviolablement obſervés; chaque mot y conſerve « la longueur & la brièveté naturelle des ſyllabes: la muſique « ſeule a le droit d'en altérer la valeur, parce qu'elle meſure les « ſyllabes ſur les temps, & non les temps ſur les ſyllabes. »

J'obſerverai à ce ſujet que, parmi le grand nombre d'auteurs qui ont traité du rhythme ancien, aucun ne nous en a fait

(g) Τὰς τε λέξεις τοῖς μέλεσιν ὑποτάττειν ἀξιοῖ (ὀργανικὴ γὰρ ὠδικὴ μοῦσα) καὶ ὑπὸ τὰ μέλη ταῖς λέξεσιν. Denys d'Halicarnaſſe, dans ſon Traité *de l'arrangement des mots.*

(h) Τὸ δ'αὐτὸ γίνεται καὶ περὶ τοὺς ῥυθμούς· ἡ μὲν γὰρ πεζὴ λέξις ὑδενὸς ὕπεται ὀνόματος ὔτε ῥήματος βιάζεται τὸς χρόνους, ὑδὲ μεταλίθησιν· ἀλλ' οἵας παρείληφε τῆ φύσει τὰς συλλαβὰς, τὰς τε μακρὰς καὶ τὰς βραχείας, τοιαύτας φυλάττει· ἡ δὲ ῥυθμικὴ καὶ μουσικὴ μεταβάλλουσιν αὐτὰς μείουσα καὶ αὔξουσα, ὥστε πολλάκις εἰς τἀναντία μεταχωρεῖν· ὑ γὰρ τὰις συλλαβαῖς ἀπευθύνουσι τὸς χρόνους, ἀλλὰ τοῖς χρόνοις τὰς συλλαβάς. Le même, dans le même Traité.

connoître toutes les viciſſitudes. Tant que le rhythme fut ſubordonné à la poëſie, ſes mouvemens furent très-ſenſibles, très-appréciables, mais en même temps très-bornés. Ainſi, dans la meſure à deux temps égaux, par exemple, le poëte ne pouvoit employer que quatre brèves ou deux longues, ou une longue & deux brèves; il lui étoit impoſſible de porter plus loin les combinaiſons. Mais ceux des muſiciens qui ne cultivoient que la muſique inſtrumentale, ne dûrent pas tarder à s'apercevoir que le même eſpace de temps pouvoit renfermer une beaucoup plus grande quantité de ſons, & que de ce procédé réſultoit un effet extrêmement agréable à l'oreille.

Bientôt les mêmes libertés paſsèrent au chant; mais, comme ces ſons étoient trop intimement liés les uns aux autres, ou qu'ils ſe ſuccédoient avec trop de rapidité pour que la voix pût les articuler un à un, ils furent tous affectés à la même ſyllabe. Ces traits, connus dans la muſique moderne ſous le nom de *prolations*, firent donc partie de la muſique grecque, lorſqu'elle ſe fut éloignée de ſa première ſimplicité; & ſi l'on pouvoit former des doutes à ce ſujet, voici un paſſage de Démétrius de Phalère, bien propre, ce me ſemble, à les lever. Ce rhéteur, pour donner une idée ſenſible de l'effet que produit le concours des voyelles, les compare à celui qui réſulte de ces groupes de ſons, affectés à un ſeul & même élément: « Ce ſont, dit-il *(i)*, comme autant de petits chants ajoutés au chant même. »

Inſenſiblement la muſique grecque perdit entièrement ſon ancien caractère; elle ne mit point de bornes à ſon audace, & les traits, les agrémens & toutes les fantaiſies dont elle ſe revêtit, firent tant de plaiſir au peuple, que, pour conſerver au muſicien la liberté de les mettre en œuvre, on imagina une

(i) Ἐν ᾠδαῖς δὲ τὰ μελίσματα ἀπὸ τῆς ἑνὸς γίνεται τῶν αὐτῶν μακρῶν χαράγματος, οἷον ᾠδῶν ἐπιβαλλομένων ᾠδαῖς· ὥστε καὶ τῶν ὁμοίων σύγκρισις μικρὸν ἔσται τὰ ᾠδῶν μέρος, καὶ μέλισμα. Démétrius de Phalère, dans ſon Traité ſur l'élocution, part. LXXIV.

nouvelle ſorte de poëſie, triviale & vulgaire; je veux parler des vers appelés *proſaïques* ou *politiques:* ces vers, dont Voſſius a cherché l'origine dans la prononciation corrompue du vers héroïque ancien, ne furent inventés, comme je viens de le remarquer, que pour favoriſer les procédés de la muſique qui étoit alors en uſage, & qui, à force de prendre des libertés, avoit entièrement défiguré le caractère de la poëſie & de la langue grecque.

Expoſons, en peu de mots, les réſultats des différens points que je viens d'établir.

1.° Toute l'antiquité atteſte que les premiers poëtes furent muſiciens; mais ceux même de nos Savans qui ont le plus réfléchi ſur les arts de l'antiquité, ont-ils une idée bien nette & bien préciſe du genre de muſique qui étoit alors inſéparable de la poëſie? Dans le ſyſtème que je viens d'expoſer, toutes les difficultés, tous les embarras diſparoiſſent. En effet, n'y ayant point de ſyllabe, dans la langue grecque, qui n'eût ſes ſons ainſi que ſes temps propres, l'art de la poëſie & de la muſique conſiſtoit uniquement à preſcrire à ces temps & à ces ſons, inhérens au langage même, des proportions & des rapports agréables. Il en étoit de la mélopée, ou de l'art de la mélodie, comme de la rhythmopée, ou de l'art du rhythme. De même qu'au moyen du choix & de l'aſſemblage des ſyllabes longues & brèves, on avoit porté, dans la diction, plus de mouvement & de vie; ainſi, par le choix & le mélange des ſyllabes affectées de ſons aigus, graves & moyens, la parole avoit acquis encore plus de charmes, & un nouveau moyen d'imitation. Tant que ces temps & ces ſons erroient, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, dans le corps de la langue, ils pouvoient bien rendre l'élocution chantante & nombreuſe, mais ce n'étoit pas encore-là le nombre & le chant mêmes: ils ne ſe montroient l'un & l'autre que dans cette eſpèce de diction figurée, à laquelle on donna le nom de vers. On conçoit dès-lors, ſans peine, quelle étoit cette ſorte de chant, & comment la muſique devoit être, & étoit réellement inſéparable de la poëſie.

2.° Ariſtote, après avoir mis la muſique au nombre des qualités de la tragédie, ce qui ne permet pas de douter, quoiqu'en diſe M. Dacier, que le chant ne s'étendît à tout le corps du drame, ajoute que, dans certaines parties, c'étoit le vers qui régnoit, & dans d'autres, le nombre & l'harmonie. Nous liſons, dans le même auteur, que *les poëtes épiques, tragiques, comiques & dithyrambiques faiſoient leur imitation avec le nombre, le vers & l'harmonie, ſoit enſemble, ſoit ſéparément*, comme ſi le nombre & le chant euſſent tantôt accompagné le vers, & tantôt l'euſſent abandonné. Toutes ces contradictions, que les efforts des commentateurs n'ont fait que rendre plus embarraſſantes, diſparoiſſent dans mon hypothèſe. Il eſt évident, par tout ce que j'ai dit du caractère de la langue grecque, que les vers ne pouvoient pas plus ſubſiſter ſans le chant, ou ſans l'ordre des tons, que ſans le rhythme, ou ſans l'ordre des mouvemens. Lors donc, qu'au ſujet des différens moyens dont la poëſie ſe ſervoit pour faire ſon imitation, Ariſtote ſemble donner à entendre qu'elle y parvenoit quelquefois, au moyen du vers tout ſeul, privé des ornemens & des richeſſes de la muſique, ce n'eſt pas qu'il ait prétendu exclure du vers toute eſpèce de mélodie; mais il ne regardoit point comme chant celui que le vers recevoit néceſſairement de l'accent: &, en effet, il ne devoit point le regarder comme tel, relativement à la muſique artificielle & figurée qu'on employoit dans les hymnes, les dithyrambes & les chœurs de la tragédie, où le vers prenoit un caractère beaucoup plus élevé, & entièrement lyrique.

3.° J'expoſe clairement l'origine des changemens que ſubit la muſique des Grecs: cette muſique dut être d'autant plus ſimple & plus facile, dans les commencemens, que les tons & les mouvemens étoient preſcrits par la langue même; mais, lorſqu'il fut permis d'exercer les inſtrumens ſans y mêler le chant de la voix, la voix ne tarda pas à s'approprier les formes & les modulations nouvelles qui naquirent de cet exercice. On peut remarquer que chez tous les peuples qui ont cultivé les arts, toujours la muſique

muſique vocale fut ſubjuguée par l'inſtrumentale; je n'en expoſerai point ici les raiſons, je les ai ſuffiſamment indiquées dans le corps de ma Diſſertation: je me contenterai de faire obſerver que la langue grecque, étant enchaînée par les loix les plus préciſes & les plus rigoureuſes, ne dut admettre que très-lentement & très-difficilement les richeſſes de la muſique inſtrumentale; & que, conſéquemment, ces richeſſes & ces libertés ne purent s'introduire dans cette langue, ſans porter le coup le plus funeſte à ſon caractère; obſervation qui ſeule doit juſtifier la véhémence avec laquelle les philoſophes de la Grèce s'élevèrent contre toutes les ſortes d'innovations en muſique.

4.° Dans l'impoſſibilité d'aſſigner, avec préciſion, l'effet que produiſoient les accens, j'en donne au moins une idée infiniment plus nette & plus ſenſible qu'on ne l'a fait encore, en offrant la ſorte d'analogie qu'ils avoient avec les temps dont la valeur nous eſt aujourd'hui beaucoup mieux connue que celle des accens. Ainſi, comme de l'aſſemblage des longues & des brèves ſe formoient les pieds & les nombres, & que de la collection des nombres réſultoit le rhythme; de même, de l'arrangement des ſyllabes affectées de ſons, ou aigus ou graves, ſe formoient les modes; & de la collection des modes, réſultoit l'harmonie. Je prouverai un jour que cette manière toute neuve de définir l'harmonie & les modes, répand la lumière ſur le ſyſtème entier de la Muſique ancienne.

Enfin, ſi l'on veut deſcendre à toutes les conſéquences qui naiſſent de mon ſyſtème, on comprendra ſans peine comment les Anciens, s'étant ſur-tout attachés à connoître l'énergie des ſons, des modes, des rhythmes, & en ayant tellement fixé les propriétés, qu'il n'étoit jamais permis de les confondre, ni de les faire ſervir à toute autre expreſſion que celle qui leur étoit preſcrite, la Muſique devint néceſſairement une langue de convention; ce qui ſuffit pour expliquer en grande partie, d'une manière ſimple & naturelle, les effets prodigieux de la Muſique ancienne.

Les ſavans hommes qui juſqu'à préſent ont eſſayé d'approfondir & de révéler les myſtères de la muſique des Grecs, auroient fait des efforts plus heureux, s'ils avoient moins conſulté les muſiciens de cette Nation, que ſes poëtes & ſes philoſophes. C'eſt dans le caractère même de la langue des Grecs, qu'il falloit chercher les caractères de leur chant: « Les accens, dit Martianus Capella, ſont l'élément & le germe de la Muſique. »

DISCOURS SUR PINDARE ET SUR LA POËSIE LYRIQUE.

Par M. DE CHABANON.

Assemblée publiq. d'après Pâques 1761.

DEUX célèbres Académiciens ont donné à la Compagnie la traduction de quelques morceaux de Pindare; je me propose de continuer leur travail, & de faire connoître ce Poëte, si ce n'est par une traduction complète (ce qui peut-être ne peut se tenter avec succès dans notre langue), du moins en traduisant les Odes les plus brillantes, & en recueillant de celles qui le sont moins, quelques beautés qui les distinguent; ces fragmens utiles à mes vues, me conduiront au but que je me propose : avant de le faire connoître, disons quelques mots sur Pindare.

De tous les écrivains de l'antiquité, Pindare est un des plus estimés, & l'un des moins connus; ses ouvrages fatigans à lire dans le texte, & qu'aucune traduction n'a fait passer avec agrément dans notre langue, ont été peu lûs & peu sentis; ce n'est pour ainsi dire, que sur la foi d'Horace qu'on les loue; encore n'est-il point rare de trouver des Savans incrédules au témoignage du poëte latin, & qui appellent des éloges que le poëte grec en a reçus. Cette différence de sentimens n'est jamais étonnante lorsqu'il s'agit d'un écrivain de temps fort reculés; elle l'est moins encore, lorsqu'il s'agit d'un poëte enthousiaste, parce qu'il est nombre d'esprits froids qui jugent tout d'un coup d'œil tranquille, & qui ne voient dans les écarts du génie, que des abus de la raison; de-là, les critiques de Pindare faites par quelques modernes du siècle dernier. Leur jugement doit d'autant moins nous surprendre, que plusieurs d'eux ne lisoient ce poëte que dans des traductions qui lui ôtant les beautés du style, & lui coupant les nerfs de

l'expreſſion, ne faiſoient pour ainſi dire, qu'expoſer dans une nudité sèche & aride, des ſujets devenus pour nous peu intéreſſans. Le mérite du Poëte en général, conſiſte moins dans la ſingularité des choſes qu'il dit, que dans la forme heureuſe dont il ſait les revêtir : cette forme & cet extérieur poëtique ſont uniquement ce qui nous reſte à conſidérer dans Pindare. Ses poëmes d'ailleurs, ſont conſacrés à chanter des vainqueurs, aujourd'hui peu célèbres, & à retracer, ce ſemble, dans l'eſprit des Grecs, le ſouvenir inſtructif de leurs dieux, autant que la mémoire flatteuſe & intéreſſante de leurs héros. Ce peu de mots dits ſur Pindare, fait connoître le riſque qu'il y auroit à le traduire, dans l'eſpérance de donner un ouvrage d'agrément, & fait pour le goût du ſiècle ; auſſi n'eſt-ce pas ſous ce point de vue que j'ai conſidéré cet Écrivain : je l'enviſage uniquement comme un poëte, maître en ſon art, & fait pour en donner des leçons. C'eſt aux Poëtes, principalement, que je m'adreſſe, & je leur dis avec Quintilien, *Pindarus novem lyricorum princeps.* Ce prince des lyriques m'a ſemblé trop peu connu dans notre Nation ; perſuadé des avantages qu'on peut tirer de ſa lecture pour la pratique de l'art, j'ai voulu les indiquer, & engager les Artiſtes à y recourir. Ce ſeroit juſtifier mes vues, que de faire obſerver l'imitation de Pindare dans les meilleurs poëtes lyriques de toutes les nations ; mais ces objets de comparaiſon trouveront mieux leur place dans les notes dont j'accompagnerai la traduction des Odes. Ici, examinons Pindare tel qu'il eſt, reconnoiſſons ſes beautés ; avouons ſes défauts ; & pour juger plus ſainement de ce poëte, raiſonnons auparavant ſur le genre lyrique, celui que Pindare a traité.

La poëſie, chez les Grecs, a été diviſée en pluſieurs genres, que des limites fixes & invariables diſtinguoient entre eux : nul de ces genres, peut-être, n'a porté un caractère de diſtinction plus marqué que le genre lyrique. Ce caractère eſt ſenſible, ſur-tout dans les drames, toutes les fois que le poëte quitte le ton de la parole, pour s'élever à celui du chant : dès-lors le ſtyle change ainſi que la forme du vers ;

l'harmonie prend un autre rhythme & une cadence différente: ce n'eſt plus cette diction coulante, ſemblable à un fluide tranquille, dont les parties mobiles & fugitives ſe dérobent les unes ſous les autres; ce ſont des mots qui prennent plus de corps & de conſiſtance, ils ſemblent porter ſur une baſe ſolide; leur marche eſt ferme & ſoutenue; les expreſſions ſe relèvent; les métaphores ſe redoublent; les images ſe ſuccèdent, & tout annonce enfin le caractère lyrique qu'on ſent mieux qu'on ne l'exprime. Ces attributs du genre lyrique, ſi univerſellement reconnus, lui furent-ils donnés au haſard, ou plutôt le même diſcernement qui aſſignoit à la tragédie le vers iambe, comme plus propre au dialogue, ne fit-il pas auſſi le choix éclairé des ornemens convenables à la poëſie du chant? Pour le dire en peu de mots, ce qui caractériſe eſſentiellement cette poëſie, c'eſt qu'il y règne plus de hardieſſe, de déſordre & d'harmonie que dans toute autre; mais ces propriétés, ſi l'on y prend garde, tiennent à celles de la muſique.

La Muſique eſt un art qui produit des ſenſations; ſes ſons combinés n'apportent point à l'eſprit des idées nettes & préciſes; ils jettent du trouble dans l'ame: la muſique n'inſtruit ni ne perſuade; elle remue & tranſporte. Pour établir donc l'analogie entre elle & la poëſie, & pour rendre plus intime l'union de ces deux arts, la poëſie de chant a dû être une poëſie d'harmonie, de trouble & d'enthouſiaſme. Rendons ceci plus ſenſible par un exemple: prenons un homme dans l'ivreſſe du chant, ou parcourant, ſi l'on veut, ſur ſa lyre des ſons dont l'enchaînement agit puiſſamment ſur ſon ame. Premièrement, dans ſon déſordre, s'il doit énoncer quelques idées, ce ne ſeront point des raiſonnemens; ſon eſprit agité ne peut ni les concevoir ni les ſuivre: il apercevra, ou plutôt ſe figurera quelques objets & les peindra: de-là l'uſage fréquent des images, dans le genre lyrique. Secondement, ces objets ſeront grands ou terribles; ils ſeront du moins éloignés du commun, parce que l'ame qui les conçoit, eſt elle-même hors de la ſituation commune; & que dans cet état, ſelon l'expreſſion d'Horace, elle craint d'approcher le limon de la terre; de-là le choix des ſujets, grands &

relevés, que les Anciens ont assignés à la poësie lyrique *(a)*. Troisièmement, de la magnificence des idées, résultera la pompe des paroles : *Rem verba sequuntur.* Quatrièmement enfin, les objets ou les images pourront se succéder, sans qu'il y ait entr'elles une liaison rigoureuse, soit parce que la chaleur de l'esprit précipite le cours des idées, soit parce que les divers écarts de la musique les feront naître avec moins de suite; soit enfin, parce que l'imagination (qui seule agit en ce moment) peut comme l'œil, se promener sur des objets disparates, différente en cela de l'esprit qui combine les idées & les enchaîne. Ces raisons, qu'on les admette toutes ou en partie, expliquent & justifient le désordre de l'Ode. Mais dans la suite rapide des mouvemens dont notre enthousiaste, Poëte & Musicien, est agité; si l'un de ses regards vient à tomber sur lui-même, il ne peut que s'applaudir de l'état où il se trouve; & cette satisfaction qu'il a de lui-même, est faite pour ajouter à son enthousiasme : de-là le faste & l'orgueil remarquables dans tous les poëtes lyriques, depuis Pindare jusqu'à Rousseau. M. Racine, dans un Mémoire donné à la Compagnie, définit l'enthousiasme poëtique, l'effet de quelque passion dont l'écrivain s'est pénétré; en suivant ce système ingénieux, je nommerois l'orgueil la passion des poëtes lyriques : les autres poëtes ont, le plus souvent, les passions des personnages qu'ils représentent. Dans le court tableau que je viens de tracer, nous avons vu la poësie lyrique à son berceau pour ainsi dire; nous l'avons vue apporter en naissant le germe des beautés qui lui sont demeurées propres. Si le genre de ces beautés trouve parmi nous des détracteurs, c'est peut-être, parce qu'on le dépouille de l'accessoire fait pour contribuer à l'illusion qu'il doit produire; & parce que les poësies qu'on nomme lyriques ne se chantent plus.

(a) Hic canit errantem lunam solisque labores.

Voyez les chants de Démodocus, dans l'Odyssée : les chœurs chantans des Tragiques; quelques-uns même d'Aristophane, tels que le chœur des Nuées. Platon, dans le dialogue intitulé *Ion*, appelle les bons poëtes lyriques, *des Corybantes qui dansent avec l'esprit égaré.* Voyez tout ce passage énergique de Platon, sur les Poëtes lyriques & sur les Musiciens.

Les poëſies de Pindare, outre qu'elles retentiſſoient dans des ſolennités où la Grece couronnoit des vainqueurs, étoient ſoutenues du charme de la muſique, pour laquelle elles étoient ſpécialement compoſées : les paroles & le chant formoient alors un tout dont nous ne voyons plus qu'une partie qui, affoiblie par cette déſunion, réclame ce qui lui manque. Nos ſens & notre eſprit ſont deux ſources de nos plaiſirs ; il faut donner à l'une ce qu'on refuſe à l'autre. La poëſie du chant, faite particulièrement pour les ſens, peut fournir moins à l'eſprit de quoi ſe repaître ; mais ſi l'on ſépare le chant de la poëſie, on affoiblit le charme de moitié ; & il n'en reſte plus aſſez pour ſatisfaire les ſens, & pour étouffer les murmures de l'eſprit : de-là cette critique des Odes qu'on fait communément, qu'elles contiennent plus de mots que de choſes. Pour éviter ce reproche & pour y répondre, il peut être utile de diſtinguer les poëſies lyriques qui ſe chantent de celles qui ſe liſent ; les unes peuvent être le champ de l'enthouſiaſme & du déſordre ; & ceux qui les traitent auront à s'inſtruire dans la lecture de Pindare. Ils puiſeront dans Eſchyle cette poëſie tonnante qu'un chœur d'Euménides doit proférer : cette partie eſt abſolument négligée dans nos Opéras, & pour l'obſerver en paſſant, ces ornemens qui leur conviennent repoſent inconnus & cachés ſous les ruines & dans la poudre du théâtre Grec.

Quant aux poëſies lyriques qui ſe liſent, il eſt avantageux, ſans doute, d'en choiſir les ſujets, d'y parler à la raiſon, & d'y expoſer des vérités lumineuſes, quoiqu'on pût obſerver dans Rouſſeau quelques Odes privées de cet avantage, & qui plaiſent par les ſeules beautés de l'harmonie. Quoi qu'il en ſoit, puiſque de telles poëſies doivent conſerver quelque ombre du genre lyrique d'où elles ſont émanées, recourons encore à Pindare pour les ornemens qui leur conviennent ; que mille beautés qui traînent & qui languiſſent, pour ainſi dire, placées ſur des ſujets dénués d'intérêt pour nous, reprennent la vie employées ſur des ſujets nouveaux & plus heureux. Imitons de Pindare la manière & les détails, que le fonds ſoit riche &

ſoit à nous; & apprenons ainſi de nos maîtres à les ſurpaſſer, s'il ſe peut. Mais, ces richeſſes des anciens, & de Pindare ſur-tout, c'eſt l'imitation ſeule qui peut leur conſerver leur prix ou l'augmenter encore. Il eſt un art d'imiter, & il conſiſte moins à traduire qu'à pénétrer la ſubſtance intime des ouvrages, & à la reproduire modifiée, ſuivant le génie de la langue qu'on parle, & celui des hommes auxquels on s'adreſſe. Tous les grands Poëtes ont eu d'heureux imitateurs. Combien eſt-il de poëtes qu'on puiſſe regarder comme vraiment traduits? Perrault (pour rabaiſſer Pindare, ſans doute) nous rend ainſi la première ſtrophe des Olympiques. « L'eau eſt très-» bonne à la vérité, & l'or qui brille comme le feu durant la » nuit, éclate merveilleuſement entre les richeſſes: mais mon » eſprit, ſi tu deſires chanter des combats, ne contemple point » d'autre aſtre plus lumineux que le ſoleil pendant le jour dans » le vague de l'air; car nous ne ſaurions chanter des combats plus illuſtres que les jeux olympiques: » cette ſtrophe, ainſi traduite, eſt plate & ridicule. Dans la traduction que Deſpréaux en a faite, nous la trouvons plus noble & plus élégante; mais elle cache encore des beautés que l'imitation nous y fait découvrir. Imitons ce morceau; n'en prenons que la ſubſtance & l'eſprit; nous verrons le génie de Pindare dominant, comme d'une région élevée, la mer, la terre & les cieux; & dans une contemplation profonde autant que ſublime, s'écriant tout-à-coup, « je vois l'or germer dans les flancs de la terre, » il préſide aux métaux & brille au milieu d'eux, comme la » flamme dans les ténèbres: parmi les élémens, l'océan attire » mes regards; il court, il s'élance & embraſſe le monde. Le » Soleil ſe lève, & vainqueur des aſtres, unique flambeau du » monde; il plane dans les déſerts des cieux. O mon génie, » veux-tu chanter des combats, les Jeux olympiques ne t'offrent pas un ſujet moins brillant! » Conçoit-on rien de plus grand que ce début, où le génie de l'auteur prend place au centre du monde, & de-là promène ſes regards pour arrêter ſes chants ſur un objet digne d'eux. J'obſerve dans ce paſſage, 1.° la ſucceſſion rapide des objets les plus magnifiques, qui

qui paſſent, tour-à-tour, devant les yeux du poëte ; c'eſt préciſément ce que j'ai fait obſerver, plus haut, dans la marche naturelle des idées d'un homme livré à l'enthouſiaſme de la muſique. Secondement, je remarque combien ce début donne de grandeur & d'importance au ſujet que Pindare va traiter. Troiſièmement enfin, j'inſiſte ſur la richeſſe des détails que renferme cette ſtrophe : ce ſont, ſi j'oſe le dire, comme des parties ſulfureuſes & condenſées qui compoſent la ſubſtance poëtique : j'ai propoſé cet exemple, non-ſeulement pour donner une eſquiſſe des beautés de Pindare, pour faire connoître le parti qu'on en peut tirer; mais pour apprendre auſſi, combien il eſt aiſé de jeter le voile ſur ces beautés, lorſqu'on ſe fait un jeu de les déguiſer & de les obſcurcir.

En louant Pindare, je n'ai point prétendu diſſimuler ſes défauts; mon devoir ſeroit plutôt de les indiquer. Je reviens donc ſur les critiques qu'on fait communément de ce poëte, & j'examine celles qui peuvent être fondées. L'uniformité des ſujets, défaut ſur lequel on n'eſt point en droit de le reprendre, a produit, ſans doute, la manière uniforme dont il les a traités; & ſur ce point, on a plus lieu de l'attaquer. Je me contenterai de dire à ce ſujet, qu'il étoit comme d'inſtitution de parcourir, dans ces poëmes, le merveilleux de la mythologie, & de reproduire aux yeux de la Grèce, les dieux & les héros, objets de ſon reſpect & de ſon culte. Deux mots de Corinne *(b)* à Pindare, que Plutarque nous a tranſmis, donnent au moins quelque vraiſemblance à cette conjecture. Venons aux écarts de notre poëte, trait diſtinctif de ſon génie, par lequel, tout-à-la-fois, ſes admirateurs le louent, & ſes détracteurs le cenſurent. Jamais ſes écarts, quels qu'ils ſoient, ne lui font perdre entièrement de vue ſon ſujet : les louanges du héros

(*b*) Corinne, dit Plutarque, inſtruiſoit à l'art des vers Pindare, jeune encore : elle lui recommandoit de ſemer dans ſes poëſies les traits de la fable, faite pour être la ſubſtance & l'aliment des poëmes. Pindare, docile aux avis de ſa maîtreſſe, compoſa quelques vers que Plutarque rapporte, & où les noms des dieux & des héros ſont prodigués ; *doucement*, dit à cela Corinne, *ſemons nos grains avec la main, ne renverſons pas le ſac qui les renferme.*

qu'il célèbre ſont au commencement & à la fin de chaque Ode comme deux points fixes qui indiquent le lieu d'où il part & celui où il arrive : mais s'il décrit cette route, c'eſt par un circuit majeſtueux que l'on pourroit comparer, avec vérité, au contour que décrit le ſoleil, pour arriver aux deux points de l'horizon. Pour mieux juger de cette marche, obſervons-là dans quelque moderne ; Rouſſeau nous en fournit un exemple dans l'Ode qu'il adreſſe au Comte du Luc, l'une de ſes plus belles. Le but du Poëte dans cette Ode, eſt de ſouhaiter à ſon Héros le don de la ſanté, & de le conſoler de la privation de cet avantage : ſuivons la marche de ſes idées juſqu'à celle-là. Douze ſtrophes entières ſont conſacrées d'abord à nous peindre, ſous différentes figures, l'inſpiration de Phebus & l'influence » du génie ; c'eſt à force de travaux qu'on la mérite ; & les » prodiges qu'elle opère ſont infinis. Par elle, dit Rouſſeau, » l'eſprit d'un Prophète ſût s'affranchir de ſes liens ; par elle » Orphée pénétra dans l'empire des ombres... Ah ! ſi ce Dieu » ſublime échauffant mon génie, reſſuſcitoit pour moi de l'antique » harmonie, les magiques accords.... J'irois, j'irois pour vous » ô mon illuſtre aſyle, ô mon fidèle eſpoir, implorer aux enfers » ces trois fières déeſſes, que jamais juſqu'ici, nos vœux ni nos promeſſes, n'ont ſu l'art d'émouvoir ! »

Tel eſt le plan raccourci du commencement de cette Ode, plan qu'on a toujours admiré, & dont perſonne n'a fait honneur à Pindare, quoiqu'il lui appartienne, comme on en peut juger en rapprochant la copie du modèle. Pindare, dans la troiſième de ſes Odes pythiques, veut chanter la victoire remportée par les Courſiers d'Hieron ; mais il veut en même temps, compâtir aux maux dont ce Prince étoit affligé. » Chiron, dit-il, fils de Saturne, habita les antres du mont » Pélion : de lui Eſculape apprit cet art divin qui triomphe des douleurs & qui bannit les maux. » Là, commence l'hiſtoire d'Eſculape, celle de ſa naiſſance miraculeuſe & des prodiges qu'il a opérés juſqu'à ce prodige ſuprême, qui bleſſant les droits du Ciel, a fait tomber la foudre dont il eſt mort conſumé. Ah ! reprend alors le Poëte, « ſi ce mortel fameux reſpiroit

encore, j'irois, ſecondé de la douceur de mes hymnes, « obtenir de lui la délivrance de vos maux ; & conduit aux bords « fortunés d'Aréthuſe, j'y porterois pour vous, & les doux « fruits de la ſanté, & les couronnes de la gloire. » On voit que Pindare & Rouſſeau prennent un détour à-peu-près ſemblable, pour arriver au même but : je ne penſe pas que cette progreſſion d'idées ait beſoin d'être juſtifiée, elle eſt faite pour l'éloge & non pour l'apologie. Mais, il eſt d'autres écarts à relever dans le poëte Grec, ce ſont ceux auxquels il s'abandonne toutes les fois que dans le cours d'une narration, il aperçoit quelque circonſtance heureuſe qui ſemble excéder les limites de ſon ſujet ; auſſitôt ſon génie eſt à l'écart pour la ſaiſir ; mais ſi cette nouvelle branche du ſujet ſe montre à lui comme une veine avantageuſe à fouiller, il ſe hâte de l'épuiſer ; & dès-lors, ſon imagination s'enflamme, ſes idées rapides ſe précipitent & s'entaſſent les unes ſur les autres : il eſt (pour nous ſervir de ſes propres figures) comme un loup acharné ſur ſa proie, & qui la pourſuit dans les ſentiers les plus détournés, il ſe fatigue, s'excède & arrive enfin à perte d'haleine à un terme d'où il n'aperçoit qu'à peine la route qu'il tenoit d'abord. Ce procédé de l'imagination, eſt ſi ſenſiblement exprimé dans Pindare, que ſouvent après un de ces écarts, le Poëte, comme hors de lui, ne ſait plus qu'appeler ſa muſe pour retrouver le ſentier qu'il doit tenir. Juſtifier cette marche, ſeroit une entrepriſe hardie : ſi les eſprits méthodiques en accuſent le déſordre, ceux qui le ſont moins, priſent les beautés qu'elle amène & la chaleur qu'elle produit. Je me contenterai d'obſerver, qu'Horace, dont nous reſpectons le goût & les lumières, a donné lui-même dans des excès de ce genre. Les eſſais de l'Aiglon naiſſant, & les fureurs du Lion à qui le Poëte compare Druſus, ont une *redondance* toute pindareſque ; & lorſque Horace engage Mécène à négliger le ſoin de l'avenir, « employons ſagement le préſent, lui dit-il, le reſte eſt comme un fleuve qui, tantôt contenu dans ſes rives, « va d'un cours paiſible ſe joindre aux mers de l'Étrurie, & « tantôt roule ſes flots avec bruit (au milieu des cris dont «

» retentiſſent les montagnes & les forêts voiſines, alors qu'une
» inondation cruelle ſoulève les fleuves tranquilles), & entraîne
» avec lui les roches à demi rongées, les ſouches déracinées,
les maiſons & les troupeaux. »

Ce trait eſt un écart Pindarique, on y reconnoît un de ces élans de l'ame, que le Poëte ſemble n'avoir pas prévu. Rien de ſi tranquille d'abord, il ne fait qu'indiquer le rapport du fleuve & du temps, qui tous deux ont un cours conſtant, mais inégal; auſſitôt l'image d'un débordement ſaiſit ſon imagination qui, enflammée ſur cet objet, ſe hâte par des traits rapides d'enfanter le tableau dont elle eſt remplie. Si le déſordre des idées eſt plus grand dans Pindare que dans Horace, l'union de la muſique & des vers *(c)* a pu dans le premier juſtifier autrefois cet excès : en effet, dans le charme des ſons, on ſent plutôt le caractère particulier de chaque idée qu'on ne peut combiner leur rapport mutuel. Enfin, (pour donner quelque ſatisfaction à nos adverſaires) ſi Pindare eſt réellement outré, & ſi le génie françois doit reſter en-deçà des limites établies par les Grecs (ce qui n'eſt encore pour moi qu'un paradoxe), il n'en eſt pas moins vrai, du moins, que les écarts de Pindare fourmillent de beautés que la ſageſſe de notre génie peut employer convenablement à notre goût ; des éruptions de ce Volcan, ſont ſortis les métaux précieux que nos mains n'ont plus qu'à mettre en œuvre. Paſſons à une accuſation nouvelle & plus grave, intentée contre Pindare ; celle-ci eſt fondée ſur l'extrême hardieſſe des images & des métaphores qu'il emploie, hardieſſe qui révolte, dit-on, & dont l'excès dégénère en licence. Ce point mérite une diſcuſſion de quelque étendue, parce qu'il tient à des convenances poëtiques, & à des procédés de notre eſprit, ſur leſquels tout lecteur, peut-être, n'a pas réfléchi.

Le langage figuré eſt celui de l'ame émue, & la paſſion parle communément aux ſens. La règle que le bon ſens preſcrit aux images, eſt qu'elles rendent diſtinctement leurs

(c) Quos cum cantu ſpoliaveris, nuda remanebit oratio. Cicer.

objets, & de plus, que ces objets soient intéressans. La perfection des images consiste, sans doute, dans l'étroite observation de cette règle, qui n'est pourtant pas tellement essentielle, qu'en la violant, l'image ne puisse plaire encore. L'esprit saisit souvent un point de convenance imperceptible entre deux objets, & quoique différens d'ailleurs, l'un remplace l'autre & lui sert d'emblème. Secondement, dans le trouble de l'imagination, les objets passent si rapidement, qu'on les entrevoit plutôt qu'on ne les saisit. Troisièmement enfin, dans le langage harmonieux, & par conséquent dans la poësie surtout, les mots font quelquefois illusion à l'esprit, ou si l'on veut, ils séjournent agréablement dans l'oreille comme quelques sons tirés d'un instrument, dont l'organe s'affecte, & auxquels l'esprit ne prend presque aucune part. Si ces observations paroissent hasardées, du moins en les avançant je proteste contre tout amour du paradoxe: je soumets, au jugement des lecteurs, quelques vues dont la justesse me semble assez prouvée par les exemples qui vont suivre. On dit familièrement en poësie, *le sein de Flore émaillé des plus belles couleurs;* Flore étant ainsi personifiée, cette image a peine à se concevoir: de même l'auteur du Télémaque a dit d'après Homère, *l'aurore aux doigts de roses.* Qu'entendons-nous par ces mots? Est-ce une main pleine de roses? les mots françois ne disent point cela: peignent-ils des doigts couleur de rose? l'image est contraire aux idées que nous avons de la beauté: j'aimerois à penser que ces mots passent, dans nous, comme des sons harmonieux qui n'offrent point à l'esprit des formes nettes & distinctes, mais qui, pour ainsi dire, font passer devant lui une vapeur douce, légère & d'une teinte analogue à l'objet dont il s'occupe: c'est ainsi que dans l'image indiquée, le coloris de la rose, placé comme au hasard, est toujours l'attribut convenable d'une divinité jeune & riante; ce coloris est semblable à celui dont elle peint les cieux; nouveau rapport que l'imagination saisit confusément, & sur lequel elle unit ces objets l'un à l'autre. Respectons cet emploi des idées, il est un des premiers charmes de la poësie. La ceinture de

Vénus eſt une fiction d'Homère, toute belle & toute riante; où ſon génie déſarmé ſe repoſe dans le ſein des grâces des coups qu'il porte ailleurs, ſemblable, ſi joſe le dire, à Jupiter enfant qui ſe joue parmi les nymphes, en attendant qu'il règne dans les cieux, & faſſe trembler la terre. Mais cette ceinture merveilleuſe, quelle eſt-elle ? le deſir y habite, l'amour y repoſe; le doux entretien & la ſéduction y réſident. Quel œil peut ſaiſir cette image & unir ces objets; ſi cet exemple eſt mal choiſi, s'il ſemble inſuffiſant; tout lecteur attentif en pourra trouver mille autres qui feront preuve de ce que j'avance. De ces obſervations, quelles conſéquences ai-je voulu tirer? deux que voici, que nous devons être circonſpects à cenſurer dans un poëte audacieux, tel que Pindare, les figures qui ont peine à prendre un corps & à devenir ſenſibles : ſecondement, qu'il ſuffit d'un mot pour faire adopter ou rejeter une métaphore : conſidération utile à ceux qui liſent les anciens, & plus encore à ceux qui les imitent ou les traduiſent. Un Poëte italien a dit de Pindare,

Per l'Olimpico corſo
Reggeva i nobil verſi;
E in fronte ai vincitori
Rallegrava i ſudori
Di bella polve aſperſi.

Cette métaphore traduite littéralement, nous déplaira peut-être. « Il conduiſoit ſes vers dans le ſtade olympique, & ſur » le front des vainqueurs il réjouiſſoit les ſueurs arroſées de » pouſſière. » Énonçons-la différemment, « Pindare enfantoit » ces vers divins qui, franchiſſant le ſtade olympique, alloient » réjouir le front des vainqueurs, de ſueurs arroſé, & couvert d'une noble pouſſière. » Ici, ce ſont les vers qui franchiſſent, ce n'eſt plus le Poëte qui les conduit; ce ne ſont plus les ſueurs qu'on réjouit, c'eſt le front qu'elles couvrent : mais au lieu de dire, de ces vers, qu'ils franchiſſent le ſtade, diſons qu'ils y marchent : l'image, en reſtant preſque la même, nous

deviendra moins agréable. La différence des ſons y peut être pour quelque choſe, de plus le terme franchir en indiquant une action plus vive, communique à l'eſprit un mouvement plus rapide qui lui laiſſe moins de calme, pour conſidérer l'image dans celle de ſes parties qui ont moins de réalité. On voit combien ces opérations de l'eſprit ſont ſubtiles, & combien il faut peu, pour défigurer ou embellir une métaphore. Il ne me reſte plus qu'à terminer ces réflexions, où j'ai taché de rendre à Pindare les honneurs qui lui ſont dûs, & que ma traduction, quelque ſoin que j'y donne, n'eſt que trop aſſurée de lui faire perdre.

SEPTIÈME OLYMPIQUE DE PINDARE,

A Diagoras Rhodien, vainqueur au Pugilat.

Par M. DE CHABANON.

Séance publique de la Saint-Martin 1761.

« TEL que dans un brillant hymènée *(1)*, un père, de ſa main » libérale, ſaiſiſſant une coupe éclatante (l'ornement du » feſtin & le plus riche de ſes Tréſors), la préſente au jeune » époux qu'il adopte, bouillonnante des eſprits de la vigne, & » fait envier à ſes amis, témoins des ſplendeurs de cette alliance, » l'honneur de la couche où ſon choix l'appelle; tel offrant aux » vainqueurs le nectar, préſent des Muſes, doux fruit de mon » génie, je réjouis les Athlètes couronnés aux champs de Delphes » & d'Olympie.

» Heureux celui qui marche au bruit des acclamations publi- « ques *(2)*; mais notre muſe jette tour-à-tour, ſur l'un & ſur » l'autre, ces regards vivifians qu'accompagnent les ſons variés » de la flute, & les doux accens de la lyre. Dans le charme » de ces concerts, j'ai ſuivi Diagoras; je chante la fille de » Cythérée, l'épouſe du ſoleil, Rhodes *(3)*, cette île guerrière; je » chante Diagoras mortel célèbre; je chante Damagète ſon père: » celui-ci chéri de Thémis, l'autre vainqueur au Pugilat, » couronné ſur les rives de l'Alphée & ſur les bords de Caſtalie; » tous deux concitoyens des Grecs qui peuplent les trois villes » que Rhodes enferme dans ſon ſein, & qui confinent aux » vaſtes champs de l'Aſie.

» Par Tlépolème *(4)*, vont commencer mes louanges, » communes aux deux héros, ainſi qu'aux Rhodiens, cette » nation puiſſante dont l'origine maternelle ſe glorifie des noms » d'Amintor & d'Aſtidamie, & qui, deſcendue d'Hercule, » compte Jupiter au nombre de ſes pères. L'homme ne voit » qu'illuſions *(5)*, les erreurs l'environnent & flottent autour de lui;

lui; il ignore ce qui lui eſt avantageux pour le moment & pour « l'avenir. Jadis, enflammé de courroux, le fondateur de Rhodes, « Tlépolème dans les murs de Tyrinthe, fit expirer ſous les coups « de ſon ſceptre, le frère illégitime d'Alcmène, Licymnius qui « ſortoit des palais de Midée : les troubles de l'eſprit égarent le « Sage même. Tlépolème recourt à la Divinité, il l'interroge. «

Du fond d'un ſanctuaire *(6)*, d'où s'exhalent les plus douces « odeurs, le dieu qui fait briller l'or de ſes blonds cheveux, « commande aux héros de conduire une flotte, des rivages « d'Argos à cette plage maritime, où jadis le ſouverain des « dieux, ſemant l'or comme les frimats, le fit tomber en pluie « ſur la terre & en couvrit une ville : ce fut à l'inſtant, où « le chef des Cyclopes, de ſa hache d'airain, entr'ouvroit le « cerveau de Jupiter, d'où Minerve s'élançant tout-à-coup, « fit entendre un cri épouvantable ; la terre trembla, le ciel « frémit. Avant ce jour le fils d'Hypérion *(7)*, le dieu qui « donne la lumière, avoit commandé aux Rhodiens ſes enfans « chéris, de veiller ſur ce prodige, afin que les premiers autels « de la déeſſe, élevés par leurs mains, & ſes premiers ſacrifices « par eux inſtitués leur méritaſſent les faveurs de cette fille « guerrière, & celle de ſon père tout-puiſſant. «

Prométhée, en faiſant l'homme *(8)*, a mis en lui la vertu « & les plaiſirs ; mais que le nuage de l'oubli fonde ſur lui « tout-à-coup ; il s'égare & perd le ſentier qu'il devoit tenir. « Les Rhodiens en montant vers la citadelle, pour y conſacrer « un bois à Minerve, oublièrent d'y porter les ſemences de « la flamme, & le feu manqua dans leurs ſacrifices. Cependant « le nuage d'or amaſſé ſur leur tête, fit couler ſur eux en « abondance, les tréſors de ſon ſein ; Minerve aux yeux céleſtes « forma leurs mains induſtrieuſes, & leur accorda, dans tous « les arts, la prééminence ſur tous les hommes. Dans les chemins « remplis de leurs ouvrages, on crut voir les animaux marcher « & ſe mouvoir ; leur gloire fut profonde ; la lumière des arts « ajoute à la ſageſſe *(9)*, & la rend plus vraie & plus ſolide. «

Si l'on en croit d'antiques traditions *(10)*, lorſque Jupiter « & les dieux firent entr'eux le partage du monde, Rhodes «

» ne se montroit point à la surface des mers; leurs abîmes
» immenses la recéloient encore. Phébus absent, fut oublié par
» les dieux, & ce chaste immortel resta sans partage. Jupiter
» voulut, que de nouveau, on tirât les sorts: *Non*, dit Phébus,
» *du fond des mers, sous les flots écumeux, je vois naître &*
» *s'accroître une terre que sa fécondité doit rendre chère aux*
» *humains, & favorable aux troupeaux.* Aussitôt, il somme
» Lachésis, couverte de ses voiles dorés, d'étendre ses mains,
» de se lier par le serment redoutable des dieux, & d'affirmer
» avec le fils de Saturne, que la terre qui va se montrer aux
» rayons du jour, sera un don assigné à la tête glorieuse du
» soleil.

» Ces mots s'accomplissent & tombent dans le sein de la
» vérité; la mer enfante une île qui devient le partage du Dieu
» générateur de la lumière, & dont le bras régit les coursiers
» qui respirent la flamme. C'est dans cette île, que la nymphe
» Rhodé, s'unissant à ce Dieu, conçut de lui sept enfans que
» la sagesse de leurs pensées a distingués parmi les hommes:
» de l'un d'eux naquirent Camirus, Yalisus (l'aîné des trois),
» & Lindus qui partagèrent entr'eux Rhodes leur héritage, &
» transmirent chacun leur nom à la ville qu'ils habitèrent. Dans
» cette île même, le conducteur des Tyrinthiens, Tlépolème
» rachète par des hommages flateurs ses infortunes passées.

» Honoré à l'égal des dieux, la chair des victimes engraisse
» ses autels, & des jeux se célèbrent en son nom: deux fois
» dans ces jeux, Diagoras s'est couronné de fleurs: quatre fois
» à Corinthe la fortune l'a distingué; il a vaincu près de Némée
» & dans Athènes: l'airain dans Argos, dans l'Arcadie & dans
» Thèbes, les prix que l'on dispense, ont passé dans ses mains
» victorieuses; la Bœotie, Ægine & Pellène l'ont vu triomphant,
» & le marbre qui dépose des triomphes remportés dans Mégare,
» ne parle que des siens.

» Père des dieux, toi qui règnes sur le front du mont
» Atabyre *(11)*, accorde tes honneurs à cet hymne & au
» Vainqueur olympique, dont la valeur s'est signalée au Pugilat;
» imprime-lui un caractère qui le fasse révérer des Étrangers

& des siens ; car il marche dans le sentier de l'insulte & « de l'envie, doué des lumières que ses Ancêtres vertueux lui « ont transmises *(12)*. Dérobe à l'obscurité la race illustre de « Callianax & des Ératides : cette tribu participe aux triomphes « du Vainqueur ; Rhodes toute entière est dans les fêtes . . . « Mortels ! tout change, & de l'inconstance des vents, un seul « instant décide. »

REMARQUES

Sur la septième Olympique.

DANS un petit argument qui est à la tête de cette Ode, on rapporte, d'après un ancien auteur nommé Gorgon, que cette ode avoit été gravée en lettres d'or dans le temple de Minerve Sélène, Σεληναίας Αθηνᾶς. Un des Scholiastes dit la même chose, mais au lieu de σεληναίας il met ληναίας, & cette leçon nous met sur la voie : il y avoit dans la ville de Lindus, à Rhodes, un temple célèbre, consacré à Minerve[a]. Diodore[b] donne à cette divinité le nom de Λινδία Αθηνα. C'est dans ce temple qu'étoit vraisemblablement gravée l'ode de Pindare ; & au lieu de Ληναίας, nous lirons, dans le scholiaste, Λινδίας ; & l'on peut en conclure que Diagoras étoit de Lindus.

[a] *Herodot. l. 7, cap. 182.*
[b] *Diod. lib. 5, p. 227.*

(1) Tel que dans un brillant hyménée, &c.] Dans le grec τις, *quelqu'un*, est le nominatif de la phrase ; j'ai suivi le scholiaste, qui substitue à ce mot celui de *père*, suffisamment indiqué par le sens, & qui rend la phrase plus harmonieuse. Le grec porte *d'une main riche*, j'ai mis *d'une main libérale*. Je n'ai pu rendre avec noblesse οἰκόθεν οἰκάδε, qui exprime la translation de la coupe d'une maison dans une autre : je n'ai garde de m'arrêter à relever tout ce qu'il y a de riant dans la comparaison entière ; j'observerai seulement qu'elle n'est point de celles où les Anciens se sont plu à détailler toutes les parties d'un tableau, quoiqu'elles ne convinssent pas toutes avec l'objet de comparaison : ici la parité est suivie ; les solennités de l'hymen se comparent avec celles du triomphe ; l'époux reçoit le don de la coupe, le vainqueur celui des vers : l'effet de la louange est tel que celui du nectar, elle enivre, elle égaye, ἱλάσκομαι. Observons, de plus, quelques hardiesses poëtiques ; saisir *d'une main riche* une coupe qui *bouillonne* de *la rosée* de la vigne : cette expression se trouve dans l'*Ion* d'Euripide ; *nous remplimes nos coupes de rosée*, ἐπίπλαμεν δρόσου κρατῆρας.

(2) Heureux celui qui marche au bruit des acclamations publiques, &c.] Rien de si noble que l'image qui suit; la Muse promène ses yeux, dont l'éclat donne la vie; les accords de l'harmonie naissent sous ces regards, comme les parfums sous ceux du soleil.

(3) Rhodes, fille de Cythérée.] Elle est ainsi nommée à cause de ses agrémens, & parce que la nymphe Rhodé étoit fille de Vénus & de Neptune. Si le poëte appelle aussi Rhodes *épouse du Soleil*, la suite nous apprendra les raisons de cette dénomination.

(4) Par Tlépolème, &c.] Il y a ἐθελήσω πῆσιν; ce mot retombe sur tous ceux que le poëte s'est proposé d'abord de célébrer; or c'est Rhodès, c'est Diagoras & son père: si πῆσιν ne regardoit que ces deux-ci, comme quelques-uns le pensent, le poëte ne diroit pas qu'il rendra ses éloges communs à la race puissante d'Hercule; cette race, dont il parle, est la colonie des Rhodiens, fondée par Tlépolème fils d'Hercule. Pindare fait naître Tlépolème d'Astydamie, Homère lui donne Astyoché pour mère.

(5) L'homme ne voit qu'illusions, &c.] La manière de Pindare est de placer entre deux maximes les récits qu'il fait; cette marche contribue beaucoup à lui donner cette diction sévère que Denys d'Halicarnasse fait observer en lui; elle met aussi une sorte de désordre dans l'ouvrage, en interrompant la suite immédiate des idées. Cette phrase, *l'homme ne voit qu'illusions*, n'est point dans le texte; je l'ai suppléée, comme une liaison pour le sens & pour l'harmonie. Observons toujours le langage poëtique, qui par-tout fait image: *Les erreurs, comme des fantômes, passent devant les yeux de l'homme, & lui font illusion; l'homme ignore ce qui lui est avantageux, &c.* L'histoire de Tlépolème offrira la preuve de cette vérité, & ce n'est qu'à la fin du récit suivant que l'application de la maxime se fait sentir. Ces relations éloignées, des sentences que Pindare met en avant, font la plus grande difficulté de ses ouvrages; l'attention & l'habitude la surmontent. Tlépolème, meurtrier de Licymnius, fut envoyé par Apollon dans l'île de Rhodes; il y devint chef d'une colonie, & lorsqu'il mourut devant Troie, son corps, rendu aux Rhodiens, obtint d'eux les honneurs divins; il eut des autels, & des jeux se célébrèrent en son nom. Qui l'eut cru, que le meurtre de Licymnius dût être, pour Tlépolème, la source de tant d'avantages! *Nescia mens hominum fati sortisque futuræ.* Que l'homme sait peu ce qui doit faire son bonheur présent & futur. Voilà le sens de Pindare, qui n'est que suspendu tant que l'histoire de Tlépolème n'est point achevée: la maxime que le poëte met en avant est une pierre d'attente, qui se trouvera bientôt réunie au reste de l'ouvrage, &

qui fera un tout avec lui. Le désordre de Pindare n'est donc pas tel que ses idées soient absolument sans liaison; en paroissant les semer çà & là, il mesure l'intervalle qui les sépare, & se réserve un fil pour les rejoindre : *dolos tecti ambagesque resolvit cæca regens filo vestigia.*

(6) Du fond d'un sanctuaire, &c.] Étudions Pindare dans ce morceau, son génie s'y fait connoître, il s'y déploie tout entier. Pindare rassemble toutes les circonstances que son sujet peut lui fournir, c'est une foule de prodiges qui étonne l'imagination : une pluie d'or, les coups de hache de Vulcain, la naissance & l'essor de Minerve, le cri qu'elle jette, l'effroi du monde, tout concourt à l'effet du tableau, & tandis que l'esprit reçoit ces images, l'oreille est livrée à l'harmonie forte & résonnante que le poëte lui fait entendre : cette harmonie imprime plus avant ces images, & en grave l'empreinte. Παπτῆρας Αθαναίας κορύφαν κατ' ἄκρας ἀνορέσατ' ἀλάλαξεν ὑπερμάκει βοᾷ. Tous ces A forment une continuité de sons pleins & vigoureux, qui convient aux choses dont l'esprit s'occupe. Au reste, le cri de Minerve est imité d'Homère, qui lui en fait jeter un semblable lorsqu'elle marche derrière Achille. Il y a, dans *le bouclier d'Hercule,* poëme d'Hésiode, un récit de prodiges que l'on peut comparer à celui de Pindare; Mars & Cycnus sont prêts à s'attaquer, ils s'élancent hors de leur char, ils jettent un cri qui remplit les villes d'alentour, ils s'approchent, ils se joignent; Jupiter tonne à coups redoublés, il fait pleuvoir le sang, & ce prodige est pour son fils le signal du combat. Écoutons Ronsard, sur un sujet à peu près semblable; dans son vieux langage, il conserve encore quelque énergie. Ronsard parle des Titans & des Dieux, qui fondent les uns sur les autres :

Iliad. l. XVIII.

Comme les camps, s'entreheurtèrent,
A l'aborder de divers lieux
Les poudres sous leurs pieds montèrent
Par tourbillons jusques aux cieux.
Un cri se fait, Olympe[a] *en tonne,*
Othrie en bruit, la mer treſſaut,
Tout le ciel en mugit là-haut,
Et là-bas l'enfer s'en étonne.

[a] Montagne de Thessalie.

(7) Avant ce jour le fils d'Hypérion, &c.] Le mot πότε, qui est dans le grec, signifie ordinairement *alors;* mais le mot μέλλον, qui suit dans Pindare, force de donner un autre sens au premier. Le

fils d'Hypérion, pour dire le Soleil; Pindare met très-souvent les qualités à la place du nom. Rousseau l'a fort imité en cela:

[a] Calliope.
[b] Orphée.
[c] Pluton.

Nymphe[a], *dont le fils*[b] *amoureux,*
Du sombre[c] *époux de Proserpine*
Sut fléchir le cœur rigoureux.

Et ailleurs: *le volage amant de Clytie; le fougueux époux d'Orithye.*

(8) Prométhée qui fit l'homme, &c.] Dans cette phrase Prométhée semble personnifier la prévoyance; c'est comme si le poëte eût dit: *une sage prévoyance donne à l'homme la vertu & les plaisirs.* J'ai préféré l'autre façon de traduire, parce qu'elle conserve mieux le caractère de Pindare, & parce que προμαθὴς αἰδὼς ne peut pas signifier précisément la prévoyance. Nous retrouvons encore ici la manière de Pindare; chaque récit est précédé d'une sentence: l'application de celle-ci, *Prométhée en faisant l'homme*, est rejetée à quelques vers plus bas. Voici le sens: « Les Rhodiens en montant » vers la citadelle, pour offrir à Minerve le premier sacrifice qu'on » fit en son honneur, oublièrent de porter du feu, & par cet oubli » leurs sacrifices furent incomplets. Voilà les effets de ce nuage de » l'oubli, qui nous aveugle dans les momens les plus intéressans, & qui égare l'homme, *susceptible de plaisir, & capable de vertu.* » Ces mots ne sont pas mis au hasard; le sacrifice des Rhodiens étoit un acte de *vertu* & de *plaisir*. La négligence de ce peuple est relevée comme une circonstance importante; aussi le fut-elle, puisqu'elle les priva de la protection spéciale de Minerve, qui fut accordée aux Athéniens, plus soigneux & plus vigilans, ainsi que le remarque le scholiaste. Cependant le zèle des Rhodiens fut récompensé; Minerve favorisa leurs travaux. Le sacrifice des Rhodiens est rapporté par Diodore de Sicile[d]. A l'égard de la pluie d'or, Strabon[e] rapporte des vers d'Homère, où ce poëte dit que Jupiter accorda de grandes richesses aux habitans de Rhodes: Strabon ajoute que, suivant quelques-uns, c'est le fondement de la fable dont il est parlé dans Pindare, où l'or tombe en pluie sur la ville de Rhodes.

[d] *Diod. de Sic. l. V, p. 226.*
[e] *Strab. l. XIV, p. 655.*

(9) La lumière des arts ajoute à la sagesse, &c.] Δαίνυ δὲ καὶ σοφία μείζων ἀδόλως τελέθει. Les scholiastes expliquent ainsi cette phrase: *L'instruction, jointe à un naturel heureux, porte la science au degré le plus éminent.* Les lecteurs choisiront entre ces deux interprétations.

(10) Si l'on en croit d'antiques traditions, &c.] Pindare raconte ici l'apparition soudaine de l'île de Rhodes, & il accompagne ce prodige de toutes les circonstances fabuleuses faites pour servir d'ornement à la poëtie, & pour réjouir l'esprit superstitieux des

Grecs. On peut se rappeler le mot de Corinne à Pindare, que j'ai cité dans mon discours sur la poësie lyrique : « Corinne, dit Plutarque, apprenoit à Pindare que la poësie consiste essentiellement dans les fables. » Socrate dit la même chose dans Platon, lorsque Cébès lui demande pourquoi il a mis en vers les fables d'Ésope : Socrate répond, « parce que je savois que le poëte véritablement poëte parle de fables, & non de raisonnemens, & qu'étant peu versé dans les fables, je me suis servi de celles d'Ésope. » L'examen réfléchi de ce sentiment des Anciens, que la poësie consiste dans les fables, pourroit être le sujet d'un Mémoire, où l'on rechercheroit les motifs de cette assertion : cette recherche conduiroit à s'assurer de l'idée que les Anciens s'étoient faite d'un art aimable, qu'ils cultivoient avec succès. Longin, dans son Traité, fourniroit pour cela des secours. La comparaison du système des Anciens sur la poësie, avec le nôtre, prêteroit à quelques discussions curieuses. La différence de l'un & de l'autre système n'a-t-elle pas influé sur l'une & l'autre poësie ? sommes-nous poëtes comme l'étoient les Anciens ? le merveilleux tient-il à la poësie, & l'embellit-il ? doit-on penser, avec Fontenelle & quelques autres, qu'il n'y jette nul agrément ? Ces diverses opinions, soumises à la revue d'une critique exacte & impartiale, rentreroient dans le projet de dissertation que j'indique, & que j'espère traiter bientôt. Revenons à la naissance merveilleuse de l'île de Rhodes. Je vais rapprocher de ce passage un trait de Lucien, qui concerne cette île même, & qui fait connoître l'attachement que les Grecs avoient pour leurs anciennes traditions. Un des interlocuteurs, introduits par Lucien, raconte un voyage qu'il a fait : « Nous nous arrêtames, dit-il, dans chacune des villes de la Lycie, écoutans avec plaisir ce qu'on nous en disoit, jusqu'à ce qu'arrivés à Rhodes (île du Soleil, ἡλιάδος Ῥόδου) nous jugeames à propos de suspendre notre navigation..... En parcourant les portiques du temple de Bacchus, j'en considérois les peintures, qui réjouissoient ma vue, & me rappeloient le souvenir des fables héroïques. » Si du temps de Lucien, Rhodes étoit encore l'île du Soleil, si les Grecs s'occupoient avec plaisir des traits merveilleux dont ce pays conservoit le souvenir, quel effet ces traits n'ont-ils pas dû produire lorsque la mémoire en étoit plus récente, & lorsque Pindare la renouveloit, par des poësies d'enthousiasme adressées à une nation enorgueillie d'un triomphe aux jeux Olympiques, triomphe dont elle partageoit la gloire. Ces considérations justifient la façon dont Pindare a traité ses sujets. Examinons l'ordre de ses idées, si désunies en apparence. Pindare s'est proposé, au commencement, de célébrer Tlépolème, Rhodes, Diagoras & Damagète : il suit ce-

« *De glor. Athen.*

Phedon.

Lib. Am.

plan; de l'hiſtoire de Tlépolème, il paſſe à celle du pays où ce héros eſt honoré, & nous le verrons enſuite, par une tranſition des plus naturelles, retomber ſur l'éloge du vainqueur auquel l'ode eſt adreſſée. Ne laiſſons pas échapper quelques expreſſions hardies, & qui caractériſent notre poëte. *Apollon parloit encore, lorſque Rhodes ſortit du ſein des mers;* voilà ce que Pindare veut exprimer; il dit: *les paroles du dieu tombent dans le ſein de la vérité.* Il nomme le Soleil, *le dieu générateur de la lumière, & dont la main régit les courſiers qui reſpirent la flamme.* On voit une imitation de ces vers dans ceux de l'Adone, que je vais citer.

E i focoſi deſtrier ſbuffando l'ardore
L'altere jube ſi ſcotean ſu'l dorſo
E ſdegnoſi d'indugio il pavimento
Ferian co' calci, e co' nitriti il vento.

C'eſt encore la même image dans le poëte Théophyle.

Ses courſiers s'échappant de l'onde,
De flamme & de clarté couverts,
La bouche & les nazeaux ouverts,
*Souffloient * la lumière du monde.*

(11) *Père des dieux, toi qui règnes ſur le mont Atabyre.*] Atabyris eſt la plus haute montagne de l'île de Rhodes; on y voit le temple de Jupiter Atabyrien [a]. Apollodore dit [b] que ce fut Athéménès, petit-fils de Minos, qui, obligé de quitter l'île de Crète, vint à Rhodes, & y éleva un autel à Jupiter.

[a] *Strab. l. XIV. Plin. Hiſt. Nat. lib. V.*
[b] *Apoll. l. III, c. 2.*

(12) Μὴ κρύπτε κοινὸν, &c.] Ces vers ſont aſſez difficiles à entendre, & je ne ſais ſi l'on ne peut pas en faire le reproche à Pindare, qui, en reſſerrant trop ſes idées, a négligé les tranſitions néceſſaires pour les préparer & pour les lier enſemble. Les ſcholiaſtes ont lû comme s'il y avoit un point après δύσπορεῖ, &, ſelon eux, le poëte s'adreſſe à ſon génie, & lui dit: « Inſtruit de tout ce que Diagoras doit » aux ſages leçons de ſes ancêtres, dévoile-nous ſon origine depuis Callianax. » Mais cette apoſtrophe de Pindare, à ſon génie, eſt gratuitement ſuppoſée, rien ne l'indique; il paroît plus naturel de laiſſer ſubſiſter celle que le poëte, quelques vers plus haut, adreſſe à Jupiter, & de conſerver la ponctuation qu'on trouve dans le texte. En faiſant rapporter σάφα δαεὶς à Diagoras inſtruit par la ſageſſe de ſes aïeux, toute la ſuite devient plus difficile encore; pour l'éclaircir,

* Théophile a mis: *Ronfloient la lumière du monde.*

j'ai

J'ai suppléé, dans ma traduction, quelques transitions que le texte ne me fournissoit pas. Les tours poëtiques sont aussi fréquens dans cette strophe que dans les autres: être, par son mérite, exposé à la jalousie, c'est, dans le style de Pindare, marcher dans le sentier de l'envie..... Tout rit autour du vainqueur, *Rhodes est dans les fêtes..... mortels tout change, & de l'inconstance des vents un seul instant décide.* C'est par ce passage rapide & brusqué, pour ainsi dire, que le poëte termine l'ode. De même Rousseau, dans l'ode à Malherbe, se repose sur cette belle allégorie:

Cieux, gardez vos eaux fécondes
Pour le myrthe aimé des Dieux,
Ne prodiguez plus vos ondes
A cet if contagieux:
Et vous, enfans des nuages,
Vents, ministres des orages,
Venez, fiers tyrans du nord,
De vos brûlantes froidures
Sécher ces feuilles impures
Dont l'ombre donne la mort.

Pindare eût parlé de même en françois.

peuples de la Laconie ; ils ſont partis de la montagne du Pinde, & arrivés dans Amycles ville du Péloponèſe : ils ont paſſé par la Doride, l'Œta & le Parnaſſe ; & de-là, ils ſe ſont rendus à Lacédémone avec les Héraclides. Entre les hauts faits d'Hiéron, Pindare n'a eu garde d'omettre ſon triomphe ſur les Toſcans & ſur les Carthaginois, lorſque ces peuples réunis menacèrent Cumes & la liberté des Grecs : cette victoire eſt rapportée par Diodore ; notre Poëte la compare aux victoires de Salamine & de Platée, éloge le plus grand qu'il pût lui donner, & auquel il n'ajoute plus que quelques réflexions par leſquelles il termine l'Ode. L'écart ſur les Doriens & ſur leurs loix eſt fort court, il tient naturellement à l'éloge d'Hiéron fondateur d'une ville où il a établi ces loix & ces peuples. L'écart ſur Philoctète eſt de même peu étendu & forme une comparaiſon flatteuſe pour le héros de Pindare. Le Poëte, avant que d'arriver à ces traits hiſtoriques, déploie le merveilleux de la fable & de la poëſie, & c'eſt ainſi (pour me ſervir de ſes propres figures), qu'il décore le Périſtile auguſte de l'édifice qu'il élève.

Liv. XI.

PREMIÈRE PYTHIQUE,

A HIÉRON, *roi de Syracuſe & d'Etna, vainqueur à la courſe des chars.*

« TRÉSOR d'Apollon & des Muſes, ſoutien de leur art ;
» lyre dorée, toi qui règles la marche par qui s'ouvrent nos fêtes ;
» toi à qui le concert des voix obéit, lorſqu'ébranlée une fois,
» tu fais retentir le prélude des hymnes qui conduiſent le chœur,
» tu éteins les traits de la foudre que des feux éternels embraſent ;
» le ſouverain des oiſeaux, l'aigle s'aſſoupit ſur le ſceptre de
» Jupiter ; ſon aile rapide des deux côtés s'abaiſſe ; un nuage
» ſombre répandu ſur ſon bec recourbé, eſt le ſceau dont tu
» fermes doucement ſa paupière ; dominé par tes ſons il dort,
» & ſon dos humide ſe ſoulève : Mars impétueux quitte les
» armes, & ſe laiſſe réjouir par tes chants, tes traits que dirige

l'art des Muſes & du fils de Latone, charment l'intelligence « des Dieux. «

Tout ce que Jupiter n'a point aimé (1) ſur la terre & « dans l'immenſité des mers, redoute le chant des Piérides: tel « eſt cet ennemi des dieux, Typhon aux cent têtes, couché « au fond du Tartare; la Cilicie l'a nourri dans un antre fameux; « aujourd'hui les rivages de Cumes & la Sicile oppreſſent ſa « poitrine hériſſée; l'Etna l'écraſe; le blanc Etna, colonne du « ciel, éternel nourricier des neiges & des frimats, dont l'abîme « vomit des ſources ſacrées d'un feu inacceſſible: ces fleuves « brûlans ne ſemblent dans l'éclat du jour, que des torrens de « fumée rougis par la flamme. Dans l'obſcurité, c'eſt la flamme « elle-même, toute étincelante, qui roule des rochers qu'elle fait « tomber avec fracas ſur la profonde étendue des mers. Typhon, « ce reptile énorme, pouſſe ces ſources embraſées. O prodige dont « la vue & le récit étonnent! il eſt attaché au pied & au ſommet « ombragé de l'Etna; le roc ſur lequel il eſt étendu pénètre ſon « dos & le déchire. «

Jupiter puiſſai-je te plaire (2), toi qui règnes ſur cette « montagne, front ſourcilleux de la féconde Sicile; une ville « voiſine de l'Etna, & qui en porte le nom, vient d'être « illuſtrée par le mortel glorieux qui l'a fondée: le Hérault l'a « proclamée dans le ſtade Pythique, en annonçant la victoire « d'Hiéron à la courſe des chars. «

Le Nautonnier ſe réjouit, lorſque prêt de ſe mettre en mer, « un vent propice le ſeconde; il en conçoit l'augure du plus « heureux retour; de même par les premiers ſuccès de la ville « d'Etna, je prévois ce qu'elle doit être, illuſtre par ſes courſiers, « par ſes couronnes, & célébrée dans les feſtins où l'harmonie « préſide. Roi de Lycie & de Délos, Phébus, toi qui chéris « le Parnaſſe & la fontaine Caſtalie, accomplis ce préſage, & « rends cette ville fertile en grands hommes; car les vertus nous « viennent des Dieux: ſage, fort ou éloquent, on naît ce que « l'on doit être. «

Prêt à louer Hiéron, le trait revêtu d'airain que ma main « agite, n'ira point ſe perdre hors de la lice; lancé au loin, il «

» va paſſer tous ceux de mes rivaux : ainſi, puiſſe le temps
» accorder toujours à mon héros, les richeſſes & le bonheur,
» & lui porter l'oubli de ſes maux. Puiſſe le temps rappeler
» ſans ceſſe les combats qu'il a ſoutenus avec une ame inébran-
» lable lorſque favoriſé des dieux, Gélon & lui obtinrent la
» plus brillante couronne de la Grèce, prix ſplendide de l'opu-
» lence *(3)*; tel que Philoctète, Hiéron combat aujourd'hui;
» un héros qui l'aime l'a flatté, en lui montrant le deſtin de
» la guerre attaché à ſa préſence. Les demi-dieux de la Grèce
» ramenèrent, dit-on, de Lemnos, le fils de Pœan tourmenté
» par ſa bleſſure : quoiqu'il marchât d'un pas affoibli, Troie
» tomba devant lui, & les travaux des Grecs ceſsèrent : tel
» étoit l'ordre du deſtin. Puiſſe de même un Dieu ſecourable
» aſſiſter déſormais Hiéron, & le conduire au but de ſes ſouhaits.

» Muſe obéis : en chantant les Courſiers vainqueurs, fais
» entendre le nom de Dinomène, le triomphe d'Hiéron ſon
» père n'eſt point étranger pour lui : conçois pour ce ſouverain
» d'Etna, un hymne qui lui ſoit agréable : Hiéron fonda pour
» lui cette ville ; il y établit la liberté, préſent du ciel, & la
» balance d'Hillus pour règle des loix. Les deſcendans de
» Pamphile & des Héraclides, Doriens d'origine, habitans des
» vallons de Taïgète, veulent conſerver la légiſlation d'Ægimius :
» ces Peuples fortunés, partis du Pinde, ſont venus habiter
» Amycles, illuſtres voiſins des Tindarides, dont la gloire a
» fleuri par les armes. Achève, Jupiter, accorde à jamais un
» ſort pareil aux rois & aux citoyens d'Etna *(4)* ſituée près du
» fleuve Amène : qu'ils juſtifient leur renommée ; que par ton
» ſecours leur chef, en ſa vieilleſſe, inſtruiſant & gouvernant
» ſon fils, faſſe régner ſur ce peuple la concorde & la paix.
» Fils de Saturne, reçois mes vœux ; que les armées bruyantes
» du Phénicien & du Tirrhénien reſtent paiſibles dans leurs
» villes, en conſidérant l'affront que leur flotte a eſſuyé devant
» Cumes, & les maux qu'ils ont ſoufferts, domptés par le
» maître des Syracuſains & par ſes vaiſſeaux agiles. Il précipita
» dans la mer leur brillante jeuneſſe, & déroba la Grèce à une
» ſervitude onéreuſe. Dans Salamine je chanterois Athènes *(5)*,

& la payerois de ſes travaux ; dans Sparte je vanterois ce « combat donné près de Cithéron, qui vit tomber le Mède « armé de ſes traits. Sur les bords féconds de l'Hymère, j'adreſſe « mon hymne aux enfans de Dinomène, leur vertu le mérite, « leurs ennemis ont ſuccombé. «

Parler à propos *(6)*, employer peu de mots, & dire « beaucoup, c'eſt ſe rendre moins ſujet à la cenſure ; l'eſprit « vif & agiſſant s'émouſſe par la ſatiété ; & la louange d'autrui « oppreſſe en ſecret celui qui l'écoute. Quoi qu'il en ſoit, « Hiéron fais de grandes choſes, il vaut mieux exciter l'envie « que la pitié ; gouverne avec ſageſſe le timon de l'État, & que « ta langue, travaillée ſur l'enclume de la vérité, en ſoit l'inſ- « trument fidèle. «

Une faute légère acquiert de l'importance, ſi c'eſt toi qui « la commets ; toi, de qui tant d'évènemens dépendent, & « dont tant de témoins éclairent les vices ou les vertus ; ſi tu « veux jouir toujours d'un renom qui te flatte, conſerve les « nobles mouvemens de ton ame ; ſois libéral & magnifique ; le « vaiſſeau eſt ſous tes ordres ; Pilote déploie tes voiles, & réſiſte « à l'appas de l'or caché ſous des apparences honnêtes. La voix « des Orateurs & des Poëtes conſtitue ce renom qui ſuit la « mort, & qui ſeul dépoſe de la vie de ceux qui ne ſont plus. « La vertu généreuſe de Crœſus ne périt point ; Phalaris, ce « monſtre, qui embraſa le taureau d'airain, porte le poids d'une « odieuſe renommée ; & jamais la lyre ne fait entendre ſon nom « dans les entretiens des jeunes enfans raſſemblés. Le premier « des biens c'eſt la vertu, la gloire eſt le ſecond, les réunir, « c'eſt porter la plus ſuperbe couronne. »

REMARQUES

Sur la première Ode pythique de Pindare.

LE début de cette Ode me paroît de la plus grande beauté ; des fêtes ſolennelles de la Grèce, auxquelles la lyre préſidoit, Pindare ſe tranſporte dans les cieux, & il y peint, des traits les plus vifs, les effets que l'harmonie y produit ; dans les Dieux, elle charme une intelligence ſublime ; dans l'aigle, chargé de la foudre & miniſtre

des vengeances, elle endort un inſtinct féroce; le ſommeil qu'elle lui communique eſt un ſommeil forcé, qui ſemble faire violence à cet oiſeau ſuperbe : *Dominé par les ſons, il dort, & ſon dos humide ſe ſoulève.* Ὁ δ' κνώσσων ὑγρὸν νῶτον αἴρει παῖς ἐλπαῖσι καταχόμενος. L'épithète d'*humide* convient à l'aigle, habitant des nuages; elle convient auſſi à l'état de contrainte où la lyre l'a réduit. Horace nous dépeint différemment les effets de l'harmonie :

Quid mirum! ubi illis carminibus ſtupens
Demittit atras bellua centiceps
Aures, & intorti capillis
Eumenidum recreantur angues.

Guidi, poëte lyrique Italien, dit, en parlant de Pindare : « A peine » les bois voiſins avoient entendu ſes accens, Pan ſentoit, auprès » de ſes narines recourbées, s'éteindre le feu de la colère; farouches » ou timides, tous les animaux ſe raſſembloient en troupe ſur les » bords de *Dircé :* aucun d'eux ne pouvoit nuire; leur farouche » inſtinct ſubjugué, étoit ſous l'empire des ſons : *era in poter dell' aureo ſuono.* » L'imitation eſt ſenſible dans ce morceau.

(1) Tout ce que Jupiter n'a point aimé ſur la terre, &c. redoute le chant des Piérides.] Ce paſſage ſert au poëte de tranſition pour parler de Typhon, enſuite de l'Etna qui l'écraſe, & enfin de la ville du même nom, qu'Hiéron a fondée : on voit que tout cela ſe tient. Quant à la peinture de l'Etna, & des tourmens de Typhon, je ne ſais s'il en peut être une plus forte & plus animée : « La Sicile oppreſſe ſa » poitrine hériſſée, l'Etna l'écraſe, le blanc Etna, colonne du ciel, éternel nourricier des neiges & des frimats. » Κίων δ' ὑπερνία σωέχει, νιφόεσσ' Αἴτνα, πάντες χρόνος ὀξείας πιθήνα. Et quelques vers après : Πέτρας φοίνισσα κωλινδομένα φλὸξ ἐς ἁλὸς εἶαν φέρει πόντου πλάκα σὺν παταγῳ. L'harmonie figurative eſt très-ſenſible dans ces vers; on y trouve un fracas de mots, & des chutes rapides & inégales, qui conviennent à l'objet que le poëte veut peindre : cet avantage, ainſi que tant d'autres, eſt abſolument perdu dans ma traduction : « C'eſt la flamme, toute » étincellante, qui roule des rochers, qu'elle fait tomber, avec fracas, ſur la profonde étendue des mers. » Virgile & Claudien nous ont décrit l'Etna & ſes flammes; comparons ces morceaux l'un avec l'autre. D'abord on trouve, au premier livre des Géorgiques, ces vers, imités de Pindare :

Quoties Cyclopum effervere in agros
Vidimus undantem ruptis fornacibus Ætnam,
Flammarumque globos, liquefactaque volvere ſaxa!

« Combien

« Combien de fois avons-nous vu l'Etna, entr'ouvrant ſes abimes, ſe répandre, en bouillonnant, dans les champs des Cyclopes, & « rouler, parmi des tourbillons de feu, des rochers fondus dans la « flamme. » Au troiſième livre de l'Énéïde c'eſt la même deſcription, mais plus étendue :

. . . . *Horrificis juxtà tonat Ætna ruinis.*

« Près de-là l'Etna tonne, & ſemble tomber en ruine. »

Fama eſt, Enceladi ſemuſtum fulmine corpus
Urgeri mole hac, ingentemque inſuper Ætnam
Impoſitam, ruptis flammam expirare caminis;
Et feſſum quoties mutat latus, intremere omnem
Murmure Trinacriam, & cœlum ſubtexere fumo.

Je ne ſais ſi le grec n'eſt pas plus fort, ceux qui liſent Pindare peuvent en juger. M. Racine a cité, dans ſon Mémoire ſur la verſification, le même morceau de Virgile, & il en fait obſerver l'harmonie figurative; on peut voir ce qu'il dit à ce ſujet. On ne ſera peut-être pas fâché de ſe rappeler ici le trait de Claudien ſur l'Etna; M. Racine le juge inférieur à celui de Virgile, il a malgré cela des beautés :

In medio ſcopulis ſe porrigit Ætna peruſtis,
Ætna gigantæos nunquam tacitura triumphos.
Enceladi buſtum, qui ſaucia terga revinctus
Spirat inexhauſtum flagranti pectore ſulphur,
Et quoties detrectat onus cervice rebelli
In dextrum lævumque latus, tunc inſula fundo
Vertitur, & dubiæ nutant cum mœnibus urbes.

« Là l'Etna préſente ſes flancs calcinés, l'Etna, monument éternel de la défaite des Titans, bûcher d'Encelade, qui, enchaîné par le « dos, exhale, du fond de ſa poitrine brûlante, des torrens inépuiſables « de ſoufre & de fumée; lorſque ſa tête rébelle ſecoue le fardeau qui « l'accable, l'île s'ébranle juſqu'en ſes fondemens, les murs tremblent « & les villes chancellent. »

(2) Jupiter puiſſai-je te plaire, toi qui règnes ſur cette montagne, front ſourcilleux de la féconde Sicile.] Dans la ſeconde Olympique, Pindare, en parlant des ancêtres de Théron, les appelle *l'œil de la Sicile*, ici il appelle l'Etna *le front de cette île*, εὐκάρποιο γαίας μέτωπον; cette métaphore quoique hardie, l'eſt moins que la première: on

dit communément, en langage poëtique, *le front d'une montagne*, pour en exprimer la partie la plus élevée; c'eſt dans ce ſens que Pindare appelle l'Etna *le front de la Sicile.* J'ai cru devoir conſerver cette figure, parce qu'il s'agit moins, dans une traduction, de ſe conformer aux tours & aux idées reçues parmi nous, qu'il ne s'agit de faire connoître les tours & l'eſprit de l'auteur qu'on traduit; combien ne retrancheroit-on pas de Pindare, ſi l'on ſe refuſoit à toutes ſes hardieſſes. J'obſerverai quelque choſe encore ſur cette tranſition, *Jupiter puiſſai-je te plaire.*

Cette exclamation ſuit conſécutivement la peinture effrayante de l'Etna; il ſemble que ce ſoit un mouvement de frayeur qui ſaiſit le poëte, à la vue des tourmens de Typhon, cet ennemi des Dieux: *ô Jupiter puiſſai-je te plaire*, s'écrie auſſitôt le poëte, comme frappé de terreur. De plus, Pindare a dit précédemment, *tout ce que Jupiter n'a point aimé redoute le chant des Piérides*, il reprend ici, *puiſſai-je te plaire, ô Jupiter, moi le nourriſſon des Muſes, & qui loin de redouter leurs chants, dois m'emparer de leurs faveurs; moi qui dois apprendre d'elles à louer Hiéron.* Ces liaiſons échappent d'abord, mais elles n'en exiſtent pas moins.

(3) Lorſque, favoriſés des Dieux, Gélon & lui obtinrent la plus brillante couronne de la Grèce, prix ſplendide de l'opulence.] La phraſe eſt embarraſſante dans le grec; après avoir parlé d'Hiéron ſeulement, παρέμεινε ὐν πολέμοισι, le nominatif devient tout de ſuite un pluriel, ſans qu'on ſache à qui le rapporter. Ἀνίχ' ἐυείχοντο πιμὰν ὁίαν ὅπις ἑλλάνων ἁρέπει πλάτᾳ στεφάνωμ' ἀγέρωχον; il faut rendre πιμὰν par *royauté*, pour fixer le ſens. Ce qui ſuit eſt plus difficile encore; Hiéron combat comme Philoctète autrefois, σὼ δ' ἀνάγκα μιν φίλον καί πις ἐὼν μεγαλάνωρ ἔσανεν: on ſeroit tenté d'abord de changer la ponctuation de ce paſſage, & de lire, Ἱέρων τὰν Φιλοκτήταο δίκαν ἐφέπων ἐστρατεύθη σὼ δὲ ἀνάγκα, *militavit cum impedimento cum dolore;* mais le δὲ, qui ſe trouve entre σω & ἀνάγκα, force à rejeter ce ſens: de plus, le paſſage eſt ponctué différemment, & σὼ ἀνάγκα eſt lié avec ce qui ſuit, μιν φίλον καί πις ἐὼν μεγαλάνωρ ἔσανεν; ainſi c'eſt un ami d'Hiéron qui l'a flatté, σὼ ἀνάγκα, *cum neceſſitate*, en lui perſuadant que le ſort des combats dépendoit de lui, comme autrefois de Philoctète.

(4) Achève, Jupiter, accorde à jamais un ſort pareil aux rois & aux citoyens d'Etna, qu'ils juſtifient leur renommée.] Διακρίνειν ἔτυμον λύγον ἀνθρώπων. Je ne ſais s'il eſt poſſible d'expliquer cette phraſe d'une manière ſatisfaiſante, en conſervant le mot διακρίνειν, dont la ſignification, quelque violence qu'on puiſſe y faire, n'eſt point telle que le ſens l'exige.

(5) Dans Salamine je chanterois Athènes.] Ce tour eſt très-vif & très-ſerré, & le poëte y compare, d'une manière adroite, la victoire remportée par Hiéron ſur les Carthaginois, aux deux ſuccès importans qui ont aſſuré la liberté de la Grèce, contre les entrepriſes des Perſes.

Il faut remarquer que dans le grec le verbe n'eſt point au ſubjonctif, & qu'on ne trouve point dans la phraſe les prépoſitions qui changent l'indicatif en ſubjonctif.

(6) Quiconque parle à propos, &c.] Les trois dernières ſtrophes de cette ode ſont pleines de choſes exprimées avec force & préciſion; le mot, preſque par-tout, y fait image: *la ſatiété émouſſe l'eſprit,* κόρος ἀμβλύνει; peut-être falloit-il rendre ce dernier mot par celui d'*appeſantir*, afin qu'il contraſtât avec l'épithète que le poëte donne à l'eſprit, qu'il nomme *agiſſant, rapide,* ταχείας ἀπάδις *. *La louange d'autrui oppreſſe en ſecret le cœur de celui qui l'écoute,* κρύφιον θυμὸν βαρύνει. On trouve enſuite deux métaphores, dont l'une ſe prête naturellement au génie de notre langue, & l'autre y ſemble oppoſée: en traduiſant preſque mot à mot νώμα δικαίῳ πηδαλίῳ φρασὶν, on a cette phraſe, uſitée parmi nous, *tiens d'une main équitable le timon de l'État;* mais s'il faut rendre exactement ἀψυδεῖ φρενὸς ἄκμονι χάλκευε γλῶσσαν, notre langue paroît s'y refuſer: j'ai approché du texte le plus que j'ai pu en mettant, *que ta langue, travaillée ſur l'enclume de la vérité, en ſoit l'inſtrument fidèle:* je ne doute pas qu'on ne pût mieux dire, même en étant plus littéral.

* Remarquons en paſſant le mot ἀπάδις, qu'on ne trouve point ailleurs.

Car, quoique l'on penſe qu'il eſt des figures que l'on ne peut rendre en françois, je ſuis perſuadé qu'il en eſt peu qu'avec des ſoins on ne puiſſe nous faire recevoir, & cela ne dépend quelquefois que de la plus légère attention: par exemple, dans la première des deux métaphores que je viens de citer, nous ne dirions pas, comme le poëte grec, *conduis le peuple avec un timon équitable;* mais en tranſportant ce ſentiment d'équité du timon à la main qui le tient, la figure & la phraſe nous deviennent propres. De même, dans la ſeconde métaphore, le don de la vérité eſt attaché à l'enclume, ἀψυδεῖ ἄκμονι; nous aimerions mieux qu'il fût appliqué à la langue: nous avons pourtant pluſieurs exemples de ſentimens donnés à des choſes inanimées; un poëte a dit:

Se ſont des mois entiers, ſur un lit effronté,
Traiter d'une viſible & parfaite ſanté.

Un autre appelle les diſputes de l'école,

Le bruit des bancs opiniâtres.

Quoi qu'il en ſoit, avec des ſoins & de la circonſpection, on peut haſarder beaucoup ſous les auſpices de l'auteur qu'on traduit; cet auteur en eſt d'autant mieux connu, & peut-être notre poëſie peut-elle y gagner quelques-unes de ces licences heureuſes, auxquelles un grand exemple conduit. Parmi tous les traducteurs de Pindare, & tous les Savans qui raiſonnent ſur cet écrivain, j'entends citer ſans ceſſe, avec une ſorte de déſeſpoir, le début de la quatrième Olympique; il plaît, mais on n'oſe le rendre: Ελατὴρ ὑπέρτατε βροντᾶς ἀκαμαντόποδος Ζεῦ; *toi qui lances la foudre aux pieds infatigables;* ne pourroit-on pas le traduire ainſi: *Grand Dieu, qui chaſſes devant toi la foudre aux pieds infatigables... Jupiter... &c.* cette métaphore n'a rien, ce me ſemble, que nous ne puiſſions adopter; l'expreſſion de *chaſſer devant ſoi*, nous la rend moins ſingulière: celle de *lancer*, que l'on y ſubſtitue ordinairement, nous peint la foudre comme quelque choſe d'inanimé, & cette idée une fois conçue, il paroît étonnant qu'on donne à la foudre des pieds infatigables. Du reſte l'expreſſion *chaſſer devant ſoi*, convient au verbe ἐλαύνειν, puiſqu'on dit fréquemment ἐλαύνειν ἵππους. Je n'étendrai pas davantage mes réflexions.

SECONDE ODE PYTHIQUE DE PINDARE.

Par M. DE CHABANON.

AVANT-PROPOS.

L'EMPLOI de traducteur offre des épines, des difficultés (peut-être insurmontables) & qui ne sont bien senties que par celui qui s'est exercé à traduire. Dans un ouvrage solide, & fait pour l'instruction, le traducteur peut se rassurer par l'importance des choses dont il traite; il aura du moins le mérite de les avoir fait connoître, & le fonds sera pour lui, si la forme est contre. Un ouvrage de pur agrément ne laisse point au traducteur cette ressource consolante; ce qu'il dit est sans poids, & manque de tout mérite dès qu'il n'a pas celui de plaire; ses écrits doivent amuser; or ce but n'est pas celui qu'on atteint le plus aisément. Assemblée publique de la S.t Martin 1762.

Si l'auteur qu'on traduit jouit de la plus grande célébrité, c'est une nouvelle charge pour celui qui le fait parler; il porte tout le poids de la réputation que son modèle s'est acquise; il se rend, pour ainsi dire, caution de sa gloire, & tout ce que les siècles ont publié à l'honneur du premier, doit se trouver justifié par ce que l'autre écrit.

En traduisant Pindare, j'ai tous ces risques à courir; la crainte & l'embarras où ils me jettent me contraignent sans cesse, dans la suite de mes travaux, à changer de méthode & de système, à me replier en cent façons différentes, pour en trouver une qui donne quelque prix à ma traduction.

Le point de la perfection seroit d'être traducteur exact, & de plaire; ce but est hors de ma portée, j'ai vainement essayé d'y tendre: mon style (en vers sur-tout) se ressentoit de la contrainte où j'étois pour suivre pas à pas mon modèle;

oſois-je m'en écarter, il me ſembloit que je devenois un peu moins froid & moins aride.

Je me ſuis attaché à ce dernier avantage; je l'ai préféré à celui d'une fidélité préciſe & littérale, perſuadé que le plus grand tort qu'un écrivain puiſſe avoir, c'eſt d'ennuyer.

La ſeconde Ode pythique, l'une des premières que j'aie eu l'honneur de préſenter à l'Académie, ſe trouve être la dernière dans l'ordre de mes travaux, parce que je l'ai ſoumiſe à un nouvel examen, & à une revue plus exacte.

Le récit qu'elle contient, quoique fait d'après le texte, me ſembloit y languir quelquefois; j'ai oſé l'abréger, pour rendre la narration plus conciſe. D'ailleurs la méthode de Pindare eſt de voiler ſes tranſitions, & de les rendre peu apparentes: j'ai tâché de les rendre plus ſenſibles, & d'attacher de plus près, l'une à l'autre, les différentes parties de l'ode.

Tels ſont les nouveaux priviléges que je me ſuis attribués; ſi c'eſt une licence, j'eſſairai de la juſtifier, en expoſant les raiſons qui m'ont déterminé à la prendre, & les meſures que j'ai gardées en la prenant.

Les odes de Pindare ne peuvent pas être pour nous ce qu'elles ont été pour les Grecs; indépendamment des beautés de la langue, moins ſenties par nous, tel évènement fut pour ce peuple un point de croyance & de religion, qui n'eſt plus pour nous qu'une fable inſipide & ſouvent rebattue. Falloit-il d'autres raiſons pour m'autoriſer à couper un récit où les Grecs ont pu ſe complaire, & ſur lequel nous craindrions de nous appeſantir? mais ce récit peut avoir quelque rapport avec le ſujet principal de l'ode; c'eſt ce que j'ai obſervé. Enfin, d'après Pindare & ſes commentateurs, j'ai tâché de ſaiſir l'intention du poëte dans tout le morceau: j'ai inſiſté ſur les tranſitions qui indiquent la marche des penſées & le plan de l'ouvrage, & conſervant ce plan dans toute ſa pureté, j'y ai fait entrer les plus riches détails de l'ode, & n'ai retranché que ceux qui m'ont ſemblé ou moins eſſentiels ou moins brillans. Indiquons ici d'avance l'intention de Pindare dans la ſeconde pythique.

Cette ode s'adreſſe à Hiéron, roi de Syracuſe, vainqueur

aux jeux de Delphes : cette victoire eſt l'occaſion de l'ode plus qu'elle n'en eſt le ſujet. Pindare félicite d'abord ſon héros ſur l'avantage qu'il a remporté dans les jeux, & ſur la paix qu'il a procurée aux Locriens; mais bientôt après il ſe rejette ſur Bacchylide, ſon émule en poëſie, & ſon concurrent à la cour d'Hiéron : Pindare ne nomme point Bacchylide, mais il le déſigne par les traits du calomniateur & de l'envieux; la haine qu'il lui porte, l'ombrage qu'il a conçu de ſa faveur auprès du Prince, ſont les traits caractériſtiques de l'ode, ils en ſont le ſujet principal & preſque unique. Tout le récit d'Ixion, devenu le plus grand des ingrats parce qu'il avoit été le plus favoriſé des hommes, n'eſt encore, ſelon moi, qu'une inſinuation maligne contre Bacchylide, élevé à la plus grande faveur. Voilà le ſens & l'eſprit que tous les Scholiaſtes ont prêté à la ſeconde pythique; ce ſens m'a paru le véritable, & j'ai tâché de le faire apercevoir ſenſiblement dans ma traduction en vers : je l'accompagnerai d'une autre en proſe, & d'autant plus ſervile que l'autre eſt plus libre & plus indépendante. Puiſſe ce double travail me ſauver le reproche de traducteur infidèle, & d'écrivain inſipide!

SECONDE ODE PYTHIQUE,

Adreſſée à HIÉRON, roi de Syracuſe, vainqueur à la courſe des chars.

« O vaſte Syracuſe, temple du dieu de la guerre, heureuſe de nourrir dans ton ſein des courſiers belliqueux & des héros, « j'accours vers toi du ſein de la fertile Thèbes, portant cette « hymne, qui publie la gloire des chars volant ſur la pouſſière. « Hiéron, vainqueur dans ces jeux, a paré des plus belles « couronnes *Ortygie*, ſiége de *Diane Alphéienne (1)*; Diane, qui « l'inſtruiſit à dompter par ſes mains les courſiers inſtrumens de « ſa victoire. Cette vierge, qui ſe plaît à lancer des traits, « Mercure, qui préſide aux jeux, ſont venus l'un & l'autre « couvrir ſon front d'un éclat radieux, lorſqu'attachant ſes courſiers «

» au char que le frein dirige, il invoquoit le dieu qui étend au
» loin l'empire du trident.

» D'autres que moi ont adreſſé aux ſouverains des hymnes,
» récompenſe de leur vertu; les chants des habitans de Cypre
» retentiſſent encore du nom de *Cinyre*, chéri de Phébus aux
» blonds cheveux, pontife & favori de *Cythérée;* la reconnoiſſance
» a ſuivi ſes bienfaits, c'eſt elle qui lui paye ce tribut: de même,
» ô fils de Dinomène, les vierges Locriennes échappant par ton
» ſecours aux malheurs de la guerre *(2)*, font entendre tes
» louanges au-devant des palais qu'elles habitent.

» Ixion, lié ſur la roue & ſans ceſſe emporté par elle, remplit
» l'ordre des Dieux, & nous dit qu'il faut payer d'un retour
» équitable le bienfaiteur qui nous oblige. Il le reconnoît enfin
» ce devoir qu'il viola, lorſque admis à couler des jours heureux,
» dans le ſein des Dieux qui le chériſſoient, il ne put ſoutenir
» l'excès de ſa félicité; ſon cœur troublé, furieux, s'enflamme
» pour Junon, Junon réſervée pour la couche délicieuſe de
» Jupiter: il fut pouſſé par l'inſolence à ce comble du crime, mais
» bientôt, en recevant le prix, il ſouffrit des maux extrêmes.
» Le ciel puniſſoit en lui deux attentats, il avoit le premier
» rougi la terre du ſang d'un allié *(3)*, & la ruſe eut part à ce
» forfait; enfin il oſe tenter l'épouſe de Jupiter, dans l'aſyle
» profond & ſacré où ce dieu repoſe.

» Il faut ſavoir en tout ſe meſurer & s'apprécier ſoi-même:
» ces deſirs illégitimes une fois ſatisfaits, précipitèrent Ixion dans
» l'abyme; aveugle qu'il étoit, il ſaiſit une douce erreur, il s'unit
» à la nue devenue ſemblable à la fille céleſte du temps: Jupiter
» lui offroit cette illuſion, & l'engageoit dans cette infortune
» brillante; ce dieu forgea les rayons de la roue & la chaîne
» deſtinée à cet ingrat ambitieux. Ixion enfin, tombé dans ces
» liens inévitables, reçut l'emploi d'inſtruire l'Univers par ſon
» exemple & par ſes cris.

» Cependant la nue (mère unique de ſon eſpèce) produiſit
» un mortel, unique auſſi dans la ſienne, enfant orgueilleux,
» qu'elle nourrit & nomma Centaure, & qui, privé d'honneur
» auprès des hommes & des dieux, fut dans les vallées du
Pélion,

Pélion, s'unir aux courſiers de la Theſſalie. De cette union « eſt née la troupe monſtrueuſe des Centaures, ſemblables en « partie à leur père, & en partie à l'animal qui les a engendrés. «

Il eſt un Dieu qui conduit tout ſelon ſes volontés; ce Dieu, « qui atteint l'aigle dans l'air & qui paſſe le dauphin ſous les « flots, briſe l'orgueil d'un mortel ſuperbe, & donne *(4)* une « gloire impériſſable à ceux qui ne l'ont point imité.... C'eſt « aſſez, évitons de médire, n'imprimons point de morſures « cuiſantes; Archiloque (je le ſais, quoique né loin de lui) « nourri dans la haine, & fécond en paroles amères, eſt tombé « dans l'indigence: c'eſt un deſtin préférable d'être riche & ſage « à la fois. «

Ton eſprit généreux peut me procurer ce ſort, Hiéron, « toi qui règnes ſur tant de villes & ſur un peuple nombreux; « s'il eſt quelqu'un qui avance que jamais dans la Grèce un « mortel t'ait ſurpaſſé en richeſſes & en honneur, ſon eſprit lâche « & ſtupide lutte contre la vérité. «

Je monterai donc ſur cette flotte, qui exhale les parfums, « & j'y publierai ta vertu. La jeuneſſe ſe plaît dans les combats; « à cet âge tu t'acquérois une immortelle gloire, combattant « tantôt parmi les bataillons, & tantôt au milieu des courſiers: « aujourd'hui ta ſageſſe (fruit d'un âge plus avancé) m'autoriſe « à achever ton éloge en le rendant univerſel. «

Salut. Au-delà des mers blanchies d'écume, je t'envoie « cette hymne, comme on envoie de Phénicie des effets dont « on attend le prix; reçois favorablement ce chant de *Caſtor (5)*, « modulé ſur les cordes éoliennes, & marié aux grâces de la « lyre frappée ſept fois. Hiéron! perſiſte à être ce que tu es *(6)*, « ſauve-toi des ridicules de l'imitation; le ſinge, beau pour des « enfans, n'eſt qu'un animal ridicule; mais Rhadamante s'eſt vu « grand & heureux, parce qu'il tenoit du ſort les qualités d'un « eſprit irréprochable, parce qu'intérieurement il ne s'eſt jamais « réjoui de ces menſonges brillans, tels que la calomnie ſait en « aſſaiſonner ſes diſcours. Les calomniateurs, nés avec l'inſtinct « des renards, ſont un mal inévitable & nuiſible à deux perſonnes « à la fois; mais quel fruit leur revient-il de leur malice? Je ſuis «

» comme un liége placé ſur la ſuperficie des mers, & que le flot
» n'atteint point, le reſte du filet, entraîné par ſa maſſe, va ſe
» perdre au ſein des eaux. Le fourbe eſt ſans crédit auprès des
» hommes vertueux; mais il embarraſſe par des doutes l'aveugle
» multitude, qu'il flatte & qu'il careſſe. Loin de moi ces baſſeſſes;
» j'aimerai celui qui m'aime, je haïrai mon ennemi, & le pour-
» ſuivant comme un loup, je le rechercherai çà & là dans les
» ſentiers détournés.

» Dans chaque gouvernement, ſoit celui des Grands, ſoit
» celui du peuple, ou d'un maître, l'homme droit eſt utile;
» n'allons point contre la volonté des Dieux, qui ſouvent
» élèvent cet homme rare, mais qui ſouvent auſſi comblent de
» gloire ceux qui en diffèrent le plus. Les avantages dont jouit
» l'envieux ne peuvent encore appaiſer ſon envie; il eſt entraîné
» par un poids plus peſant; il s'eſt fait une bleſſure irrémédiable
» au fond du cœur, avant que d'obtenir les biens qu'il deſiroit.
» Cédons, portons légèrement le joug qui nous eſt impoſé; on
» ſe perd à regimber contre l'éguillon. Puiſſai-je vivre avec les
bons, & leur être toujours agréable. »

REMARQUES

Sur la ſeconde Ode pythique de Pindare.

J'AI négligé, dans cette traduction, toutes les grâces du ſtyle, afin de rendre plus ſervilement le texte, dont j'ai adopté, le plus que j'ai pu, & les expreſſions & les conſtructions mêmes: je ne crains point qu'il y ait des lecteurs mal intentionnés qui, d'après cette eſquiſſe informe, ſe faſſent une idée déſavantageuſe de Pindare; ce ſeroit juger d'une beauté ſur ſon ſquelette. On admire, avec raiſon, l'ouvrage parfait & fini des Géorgiques de Virgile; l'écrivain qui en rendroit littéralement les mots & les tours, ne produiroit, dans notre langue, qu'un tout bizarre, inſipide & monſtrueux.

La traduction qu'on vient de lire de l'ode de Pindare, ne doit être regardée que comme une de ces verſions littérales, dont on accompagne un texte obſcur & difficile: faire naître, de cette traduction même, les vers les plus ſonores & les plus harmonieux, c'eût été l'unique façon de faire rendre au poëte grec les honneurs

qu'il mérite; mais si mon foible talent n'a pu atteindre jusque-là, j'espère que du moins, dans ma traduction, on retrouvera cette substance poëtique qui, travaillée par des mains plus habiles que les miennes, eût produit des beautés que je conçois, mais que je n'ai pu rendre.

(1) Ortygie, siége de Diane Alphéienne.] Ortygie étoit une presqu'île de la Sicile, où Hiéron faisoit élever des coursiers, qu'il destinoit à paroître dans les jeux: Ortygie est nommée *siége de Diane Alphéienne*, parce que cette divinité y avoit une statue voisine de la fontaine d'Aréthuse, ou parce qu'on lui avoit élevé un temple dans ce lieu, où Alphée avoit cessé de poursuivre la Nymphe dont il étoit épris.

(2) De même, ô fils de Dinomène, les vierges Locriennes échappant par ton secours aux malheurs de la guerre.] Anaxilas, roi de Messène & de Rhège, avoit attaqué les Locriens épizéphiriens: Hiéron le menaça de faire le siége de Rhège, s'il ne renonçoit à son entreprise; la menace eut un plein effet, & les Locriens restèrent en paix.

(3) Il avoit le premier rougi la terre du sang d'un allié.] Tout le monde sait qu'Ixion convia Déionée son beau-père, à un repas, & qu'il le fit tomber dans une fosse préparée à dessein, où il fut consumé par les flammes.

(4) Τὺ ϑ' σάφα νιν ἔχεις ἐλϑυθέρᾳ φρενὶ πεπαρεῖν. *]* Quelques Scholiastes prennent ce mot πεπαρεῖν pour le second aoriste de πείρω, en mettant poëtiquement πεπαρεῖν pour παρεῖν; mais je ne vois pas que le verbe πείρω ait signifié nulle part *je donne, je fournis*, & c'est pourtant-là le verbe nécessaire à la phrase, sans aucun doute. J'aimerois mieux suivre l'opinion de *Schmid*, qui tire πεπαρεῖν de πεπάρω, verbe selon lui peu usité, & qu'on trouve dans fort peu de lexiques.

(5) Reçois favorablement ce chant de Castor.] Καστόρειον μέλος étoit une espèce de chant inventé par Castor, sur lequel les Lacédémoniens régloient leur marche lorsqu'ils alloient au combat. Pollux le définit ainsi: Μέλος Καστόρειον τὸ λακωνικὸν ὃ ἐν μάχαις ὑπὸ τὸν ἐμβατήριον ῥύθμον. Plutarque, dans la vie de Lycurgue, appelle les paroles qu'on chantoit sur cet air, ἐμβατήριος παιάν. Un des Scholiastes rapporte ce chant de Castor à une autre chanson guerrière, envoyée précédemment à Hiéron par Pindare; j'aimerois autant le faire rapporter à cette ode même, mariée aux sons de la lyre frappée sept fois, ἑπταχόρδῳ. Les Scholiastes interprètent ce mot par lyre à sept cordes; ces sept coups, indiqués spécialement, ne désigneroient-ils pas

Liv. IV, ch. 10.

plutôt le rhythme de la chanson! je trouve dans l'*Her. fur.* d'Euripide, πυρὰ χέλυος ἐπλάπομεν.

(6) Perſiſte à être ce que tu es, &c.] Rien de ſi difficile que ce paſſage; je vais le rapporter tout entier: Γενοῦ οἷος ἐσσὶ μαθὼν· καλὸς τοι πίθων παρὰ παισὶν ἀεὶ καλὸς· ὁ δ' Ραδάμανθυς εὖ πέπραγεν, &c. c'eſt-à-dire, mot à mot, *ſis qualis es ſciens: pulcher ſimius apud pueros, ſemper pulcher. Rhadamantus autem beatus fuit quia, &c.* Il eſt viſible que le trait du ſinge eſt une phraſe proverbiale, & que, par une ellipſe conſidérable, Pindare laiſſe à ſuppléer ces mots: *Ne fais point comme le ſinge, qui ſe modèle ſur les autres, & qui, quoiqu'il plaiſe aux enfans, n'eſt digne de plaire qu'à eux ſeulement.* D'autres expliquent ainſi: *N'écoutez point vos flatteurs, ils ſont tels que des enfans qui trouvent un ſinge beau, ils applaudiſſent à ce qu'il y a de plus difforme.* Le ſens du mot μαθὼν eſt peu déterminé, *ſis qualis es ſciens;* les uns diſent, *ſachant ce que je vous ai appris,* μαθὼν: Pindare, en effet, a loué Hiéron de beaucoup de vertus: d'autres diſent, *en vous étudiant vous-mêmes,* μαθὼν: d'autres enfin, *ce que vous êtes eſt le fruit de votre expérience.* C'eſt au lecteur à choiſir entre ces diverſes interprétations, qui toutes me ſemblent conjecturales.

Je ne relève point les tours poëtiques & les beautés de cette ode; ſi je n'ai pu parvenir à les rendre ſenſibles dans mes vers, j'y réuſſirois moins encore par quelques citations détachées.

SECONDE ODE PYTHIQUE,

Adreſſée à HIÉRON, roi de Syracuſe, vainqueur à la courſe des chars.

SOUVERAINE des champs où naquit Proſerpine,
Toi que baigne l'Alphée, & que l'Etna domine,
Syracuſe réjouis-toi;
De guirlandes de fleurs, embellis tes portiques,
Ce jour a mis le comble aux honneurs de ton Roi;
Son front victorieux ceint les lauriers Pythiques:
Diane l'a ſervi dans ſes heureux travaux,
Le cirque retentit du nom de ce héros.
O toi, belle Aréthuſe, ornement de ces rives,
Roule plus lentement tes ondes fugitives;

Les fêtes qu'à ton Prince on deſtine en ce jour,
Vont te rendre plus cher cet aimable ſéjour.

Hiéron! la vertu n'eſt pas ſans récompenſe,
Sur le cœur des humains la clémence a des droits;
Cyniras, aux mortels qu'il tint ſous ſa puiſſance,
Fit adorer ſon joug & reſpecter ſes loix.
De ſes ans glorieux la courſe eſt terminée;
Mais lors même qu'il dort dans la nuit des tombeaux
Chypre, par des concerts & des honneurs nouveaux,
Se plaît à réjouir ſa cendre fortunée.

Ainſi, noble Hiéron, dans ces vaſtes États,
Où tu viens d'enchaîner le démon des combats,
Les vierges, que l'effroi tint ſi long-temps captives,
Le front paré de fleurs, ſortent de leurs palais:
On les voit folâtrer ſur l'émail de ces rives
Où ta main triomphante a ramené la paix,
Et par des chants légers, par des danſes naïves,
Célébrer à l'envi ta gloire & tes bienfaits.

Orgueilleux Ixion! toi que l'enfer dévoue
Au plus terrible châtiment,
Tu gémis, enchaîné ſur la fatale roue
Qui t'agite éternellement.
Entendez-vous ſes cris, ſes plaintes lamentables,
Montés juſques à nous de la nuit du trépas!
Mortels, c'eſt la leçon dont les Dieux équitables
Épouvantent les cœurs ingrats.

Ixion eut des Dieux la faveur la plus belle,
Il put les contempler dans leur vive clarté;
Le nectar qui nourrit leur eſſence immortelle

Fit couler dans ſon ſein la douce volupté.
Heureux s'il eût ſu faire un uſage modeſte
Du rang où la fortune élevoit ſes deſirs ;
Mais dans l'heureuſe paix de ſes divins loiſirs
Il conçut pour Junon une flamme funeſte,
Et voulut attenter ſur la couche céleſte
Que le maître des Dieux réſerve à ſes plaiſirs.

O crime épouvantable ! ô fatale tendreſſe !
Pour tromper ſes deſirs, la main de Jupiter
Sut préparer avec adreſſe
Un fantôme conçu dans l'air,
Vive image de la Déeſſe.
Ixion abuſé par une douce erreur,
Pourſuit cette ombre vaine, idole de ſon cœur....

Le dieu du Ténare
Déjà ſe prépare
A punir ſes coupables feux ;
Les mains vengereſſes
Des noires Déeſſes
Élèvent l'inſtrument affreux.
La roue eſt étalée,
Et ſa maſſe ébranlée
A fait crier tous ſes reſſorts ;
Sous une triple chaîne
Ixion à la gêne
Sent expirer ſes vains efforts ;
Son cri funeſte
Dans l'ombre atteſte
Son attentat & ſes remords.

O Dieu! dont la bonté ſe plaît à nous inſtruire,
De ces évènemens tu lias le tiſſu:
Avant l'ordre des temps ton eſprit a conçu
Ce que le temps lui-même à nos yeux doit produire:
L'aigle qui ſe déploie aux vaſtes champs de l'air
N'oſe égaler ſon vol à ton vol plus rapide;
Tu paſſes le dauphin, quand, plus prompt que l'éclair,
Il diviſe, en fuyant, l'onde vague & fluide.
Souffrirois-tu, grand Dieu! qu'un mortel inſolent
Dans des fers odieux tint l'innocence eſclave!
Fais plier ce roſeau, qui s'élève & nous brave,
Et ſoutiens la vertu, qui ſe cache en tremblant.

Que dis-je!.... la prudence arrête ma colère,
Et prévient de mon cœur l'aveugle emportement;
Archiloque autrefois a payé chèrement
Le plaiſir d'exercer une cenſure amère.
Hiéron, défens-toi des mortels envieux,
Fais rentrer dans la nuit la calomnie obſcure:
Que le trône des Rois, comme celui des Dieux,
Ne ſoit jamais ſouillé de ſon haleine impure;
Grand Prince, ton exemple eſt devenu ta loi,
Reſte toujours le même & ſois ſemblable à toi.

Des calomniateurs le trait inévitable
Bleſſe du même coup deux mortels à la fois;
Le ciel, qui les forma, fit leur ame ſemblable
A l'inſtinct des renards, triſtes fléaux des bois.
Mais que peut contre moi leur inutile rage!
Du filet étendu ſur la liquide plage
La maſſe s'engloutit & tombe ſous les eaux,

Je ſuis le liége qui ſurnage,
Et que n'a point couvert l'humidité des flots.

Tout ce qui des humains fait la commune joie
N'appaiſe point un cœur par l'envie agité :
Cerbère dévorant, il englouit ſa proie
Sans calmer le beſoin dont il eſt tourmenté :
L'ulcère envenimé, dont la douleur le ronge,
Au ſein du bonheur même & s'enflamme & s'aigrit,
Il jouit peu des biens où ſon ame ſe plonge,
Les miens ſont un tourment dont rien ne le guérit.

J'ai vu pourtant, j'ai vu de ces hommes perfides
A la faveur des Rois aiſément parvenus ;
Dans le cours étonnant de leurs ſuccès rapides,
J'ai reſpecté des Dieux les deſſeins inconnus.
Cédons au joug qui nous enchaîne
Tels qu'un bœuf attelé qui décrit un ſillon,
S'il regimbe ſous l'aiguillon
Il ſent accroître encore ſa peine.
Veuille le ciel m'aſſocier
Aux cœurs amis de la juſtice,
Et, près d'eux, me faire oublier
Les noirs complots de la malice.

TROISIÈME ODE PYTHIQUE DE PINDARE.

Par M. DE CHABANON.

AVANT-PROPOS.

ON trouve dans cette Ode, moins que dans beaucoup d'autres de Pindare, le désordre, les écarts, les figures hardies, les peintures fortes & animées, & enfin tout le prestige de la fureur poëtique, familier à cet auteur & qui caractérise ses écrits. Ici il semble moins livré à l'inspiration, &, plutôt facile qu'impétueux, il satisfait plus qu'il n'étonne. S'il est dangereux d'imiter ce poëte dans ses licences les plus hardies, il ne l'est pas moins, pour un traducteur sur-tout, de redescendre avec lui à un style plus modéré. La magie de l'enthousiasme élève & soutient celui qui traduit; il est au-dessous de son modèle, mais il plane encore: dans un style plus humble, rien ne l'échauffe ni ne l'anime, & réduit à mesurer froidement son vol sur celui qui le guide, s'il manque le niveau, il touche la terre. Mais quelle difficulté n'y a-t-il pas à garder ce juste & sage milieu, à transporter dans une traduction l'élégante simplicité du texte, sur-tout quand l'ouvrage, vide d'intérêt, n'offre au cœur rien qui le remue, ni à l'esprit rien qui l'éclaire. Tel est, relativement à nous, le vice fondamental de toutes les odes de Pindare; on le sait assez, mais le traducteur de ce poëte ne sauroit trop le répéter, pour se concilier l'indulgence dont il a besoin. Ce vice devient plus sensible, quand le coloris poëtique est moins brillant; sous une surface moins riche, la stérilité du fonds se fait remarquer davantage: c'est ce que j'ai éprouvé pour l'ode que l'on va lire, & ce qui m'auroit entièrement découragé, si l'envie de remplir selon mes forces, une tâche commencée, ne m'eût soutenu contre les difficultés de l'entreprise. Ces difficultés ont été

Assemblée publique de la S.t Martin 1763.

d'autant plus grandes, que j'ai tenté cette fois ce que d'abord j'avois jugé impoſſible, de traduire en ſtrophes égales & régulières. La ſtrophe & l'anti-ſtrophe, dans Pindare, ſont de treize vers chacune; l'épode eſt de quinze vers: les unes & les autres, dans ma traduction, ſont réduites uniformément au nombre de douze vers. En faiſant mes ſtrophes plus longues, j'aurois craint que l'oreille n'y ſaisît moins facilement l'enſemble de la période poëtique, & qu'elle n'en détaillât les membres avec plus de peine. D'ailleurs n'ayant rien trouvé dans l'ode que je traduiſois, qui exigeât la force caractériſtique de tels ou tels vers, j'ai reſſerré tous les miens dans la même meſure, perſuadé qu'en poëſie, toutes choſes égales d'ailleurs, une licence de moins, eſt un agrément de plus. Mais comme la ſévérité des loix que je me ſuis impoſées, ne m'a pas permis de rendre toujours le texte préciſément tel qu'il eſt, ſans y ajouter ni en retrancher, je le rétablis dans une traduction en proſe, où j'ai préféré l'exactitude littérale à la richeſſe des expreſſions & à l'abondance de l'harmonie.

Il me reſte à parler du ſujet de l'ode que je vais lire; elle s'adreſſe à Hiéron, roi de Syracuſe: le poëte y félicite ce Prince ſur la victoire que ſon courſier a remportée aux jeux de Delphes, & il le conſole, en même temps, ſur une maladie dont il étoit affligé. Rouſſeau, dans ſon ode au comte du Luc, a traité un ſujet à peu près ſemblable, & il y a imité la marche du poëte grec; marche ſinueuſe & détournée, mais pourtant ſimple & régulière, ainſi que je l'ai fait obſerver ailleurs, & comme on le verra bientôt. Du reſte les faits mythologiques, rapportés dans cette ode, ſont à la fois & trop connus & trop clairement énoncés, pour qu'il faille les faire preſſentir au lecteur.

TROISIÈME ODE PYTHIQUE,

A HIÉRON, roi de Syracuſe, vainqueur à la courſe des chevaux.

« SI ma bouche oſoit devenir l'interprète des ſentimens » communs, je ſouhaiterois que Chiron, fils puiſſant de Saturne

& de Philyre, Centaure ſauvage, mais ami des humains, vécût « encore & régnât dans les vallées du Pélion, tel qu'autrefois « il y élevoit l'enfance d'Eſculape; Eſculape, ce héros habile à « calmer nos douleurs & à diſſiper nos maux. «

Coronis, fille de Phlégias *(1)*, n'avoit point encore invoqué « Lucine, pour mettre au jour Eſculape, lorſqu'atteinte au « fond de ſon palais par les traits dorés de Diane, qui ſervoit « la vengeance de ſon frère, elle deſcendit aux enfers (on ne « provoque * point impunément le courroux des enfans de « Jupiter). Coronis, que l'amour avoit unie au blond Phébus, « fut portée par un égarement du cœur, à mépriſer ce Dieu, « & trompant les regards de ſon père, elle s'engagea dans de « nouveaux nœuds. «

Son ſein portoit le fruit de l'amour d'un Dieu, elle ne put « attendre le moment qui devoit la conduire au banquet nuptial, « parmi les chants modeſtes de l'hymen, tels qu'aux approches « du ſoir les vierges compagnes de la jeune épouſe, aiment « à les faire entendre: elle deſira ce qu'elle n'avoit pas *(2)*; erreur « trop commune aux mortels; ſouvent leur démence enviſage « de loin des plaiſirs qui leur ſont étrangers, & mépriſe ceux « qui leur ſont propres *(3)*, attachant ainſi à des avantages « chimériques un eſpoir qui ne peut être accompli. «

Telle Coronis, par un coupable égarement, reçut dans ſon « lit un héros étranger que l'Arcadie avoit vu naître; Apollon, « qui voit tout, éclaira ce crime: dans ſon temple de Delphes où « les victimes lui ſont offertes, ſon intelligence le lui découvrit; « il en crut ce témoin irréprochable, à qui rien ne ſe cache, « que le menſonge n'égare jamais, & que ne peuvent tromper « les actions ni les penſées des hommes ni des dieux. «

Inſtruit de la perfidie de ſon amante, & du bonheur d'Iſchys « fils d'Elatus, il envoya ſa ſœur enflammée de courroux, dans « les murs de Lacérie; là, près des bords eſcarpés du marais de «

* Χαλεπὸν τοι τελαθενέος Κορωνίωνος παῖδι ἐριζέμεναι. Iliad. lib. XXI.

» Bébiade, habitoit Coronis : un funeſte génie l'avoit pouſſée
» au crime. Ses concitoyens partagèrent ſes châtimens; la peſte
» ſe répandit, tout périt à la fois; l'incendie, né d'une foible
» étincelle, s'élançant au ſommet des montagnes, embraſa de
» vaſtes forêts *(4)*.

» Cependant lorſque les parens de la jeune Nymphe l'eurent
» portée ſur le bûcher, lorſque la flamme impétueuſe s'étendit
» rapidement de tout côté, Apollon dit : *Je ne ſouffrirai point*
» *qu'enveloppé dans les malheurs de ſa mère, le fruit de mon amour*
» *ſubiſſe une mort déplorable.* Il dit, & d'un ſeul pas s'élançant *(5)*
» vers ſon fils, il le retira des flancs de Coronis; il le porta au
» Centaure, qui habitoit les plaines de Magnéſie, afin que cet
» enfant apprît de lui à guérir les maux infinis dont les hommes
» ſont affligés.

» Eſculape accueillit & ſoulagea tous les malheureux qui
» s'offrirent à lui; ceux qui portoient les ulcères que la corruption
» du ſang avoit fait naître; ceux dont l'acier poli, ou la pierre
» lancée, avoient bleſſé les membres; ceux qui avoient ſouffert
» de la rigueur des hivers ou des étés : des chants harmonieux,
» des breuvages adoucis, l'onction d'un baume répandu, ou la
» violence de l'inciſion leur faiſoient recouvrer la ſanté *(6)*.

» Mais, ô ſoif de l'or! écueil de la ſageſſe même! ce pernicieux
» attrait engagea Eſculape à rappeler Hippolyte du tombeau *(7)*:
» Jupiter l'en punit; il lança la foudre, les perça tous deux &
» leur ravit le jour. Mortels, connoiſſons-nous, & ne demandons
» aux Dieux que ce qui eſt conforme à nos deſtins.

» Mon ame ne t'égale point aux immortels! & meſure tes
» deſſeins à tes forces : ô ſi le ſage Chiron habitoit encore ſes
» antres *(8)*, ſi la douceur de mes hymnes avoit pour lui quelques
» charmes, j'obtiendrois qu'il s'offrît pour le ſalut du héros, ou
» qu'il me procurât le miniſtère du dieu fils de Latone & de
» Jupiter. Enſuite, monté ſur un vaiſſeau, je fendrois la mer
» d'Ionie, voguant vers l'Aréthuſe & vers cet habitant d'Etna,
» qui règne dans Syracuſe, Monarque doux à ſes ſujets, favorable

aux vertus, & admiré des étrangers qu'il accueille en père. « O s'il me voyoit paroître, ayant franchi pour lui les mers, « & lui apportant, par un double tribut, le don précieux de « la santé & cette hymne pythique, nouvel honneur ajouté « aux couronnes que *Phérénice*, son coursier, a remportées dans « Cirrhe, je brillerois devant lui d'un éclat plus perçant que « celui des astres! «

Du moins j'adresserai mes prières à Cybèle *(9)*, respectable « déesse, que les vierges Thébaines rassemblées dans la nuit, « invoquent avec Pan, près du lieu que j'habite. Pour toi, « Hiéron, qui sais pénétrer les vérités les plus sublimes, tu connois « cette maxime ancienne: *Pour un bien que les Dieux nous font* « *goûter ils nous font souffrir deux maux (10); supporter le malheur* « *avec décence, n'est pas le propre d'un esprit foible; le sage* « *déguise ses revers, & ne laisse voir que les côtés avantageux de* « *sa fortune (11).* «

La prospérité marche sur tes pas; le destin suprême contemple « & distingue les rois entre tous les hommes: mais Cadmus « & Pélée, estimés si heureux, n'ont point coulé des jours sans « trouble *(12)*. Thèbes aux sept portes, & la docte montagne, « retentirent du concert des Muses parées des plus riches habits, « lorsqu'ils épousèrent, l'un, la jeune Harmonie, l'autre, la fille « célèbre du sage Nérée. «

Tous deux ont reçu les Dieux à leur table, & ont vu les « souverains, enfans de Saturne, siéger auprès d'eux sur des trônes « d'or; tous deux en ont obtenu des présens: mais cette faveur « du ciel, qui succédoit à des calamités, ne put corrompre leur « cœur. Que dis-je! bientôt après, Cadmus se vit enlever, par un « destin rigoureux, trois filles, son plus cher espoir (Thione « reçut Jupiter dans sa couche). «

Et le fils de Pélée, unique fruit des amours de Thétis, « périssant dans la guerre, sous l'atteinte des traits, excita les tristes « gémissemens des Grecs rassemblés autour de son bûcher. Se « contenter du sort que le ciel nous donne, c'est suivre le sentier «

» de la vérité : du reſte, le ſouffle des vents change ſans ceſſe ;
» un bonheur trop grand & dont l'excès accable, n'eſt pas de
» longue durée.

» Je m'élève ou m'abaiſſe ſelon ma fortune *(13)* ; j'honore
» du cœur le génie qui m'accompagne, & lui défère ſelon mon
» pouvoir : que ſi un Dieu propice répand ſur moi les douces
» richeſſes, j'eſpère obtenir un jour une gloire durable. Neſtor
» & Sarpédon, roi de Lycie, doivent l'honneur d'être connus
» aux vers harmonieux que les poëtes ont enfantés : les chants
» célèbres donnent aux vertus le prix de l'immortalité ; mais
ce prix glorieux, peu de mortels ſavent le diſpenſer. »

REMARQUES

Sur la troiſième Ode pythique de Pindare.

(1) CORONIS, fille de Phlégias.] Le grec ajoute ἐνίππου. Phlégias, roi d'Orchomène en Béotie, fut un des plus fameux guerriers de ſon temps. Ovide raconte la mort de Coronis & la naiſſance d'Eſculape, à peu de choſe près comme Pindare ; dans le poëte Latin, Coronis meurt des mains d'Apollon ; ici, c'eſt des traits de Diane. Ovide ne dit rien de la peſte qui ſe répandit dans la ville de Lacérie.

Pauſan. in Corint.
Ovid. Metamor. lib. II.

(2) Elle deſira ce qu'elle n'avoit pas.] C'eſt ainſi que j'ai traduit ἤρατο τῶν ἀπέοντων, qui ſignifie, plus préciſément encore, *elle aima les abſens ;* ce qui a rapport à l'amour de Coronis pour Iſchys, étranger de la ville d'Arcadie : mais la réflexion qui ſuit, *erreur commune à bien des hommes,* eſt ſi générale, qu'elle m'a porté à exprimer la faute de Coronis de façon qu'elle pût ſe généraliſer plus aiſément ; & je ne crois point en cela avoir altéré le ſens que je reſtitue ici dans ſa pureté.

(3) Souvent leur démence enviſage de loin un bonheur qui leur eſt étranger, & néglige celui qui leur eſt propre.] C'eſt le vers d'Horace,

Tranſvolat in medio poſita & fugientia captat.

D'un bout à l'autre de cette Ode, on peut obſerver la ſingularité des tours poëtiques, toujours différens de la proſe, & les expreſſions faiſant preſque par-tout image. *Les hommes,* dit le poëte, *mépriſent les biens indigènes, pour ainſi dire,* ἐπιχώρια ; *ils fixent de l'œil ceux*

qui ſont loin, παπταίνει, *pourſuivant des choſes vaines avec un eſpoir qui ne peut s'accomplir.* Et plus bas, *la volonté de Coronis, aux beaux voiles, eut ce tort;* ἐοῦσ' ποιάνταν αὔατον χαλκοπέπλου λῆμα Κορωνίδος. Quel langage, diront les détracteurs de la poëſie, que ſignifie cette épithète? qu'ajoute-t-elle au ſens? ſoit; mais je doute que de tels raiſonnemens forment parmi nous des poëtes.

(4) La peſte ſe répandit, & le feu né d'une ſeule étincelle, conſuma une vaſte forêt.] Ce paſſage, du propre au figuré, eſt d'autant plus hardi, que Pindare ſous-entend la formule de comparaiſon qui doit enchaîner ces deux membres de phraſe. Je ne ſais ſi le françois ſe permettroit cette réticence; Rouſſeau a du moins approché de cette hardieſſe, en diſant:

Homère, ouvrant ſes rameaux,
S'élève comme un vieux chêne.

On voit, dans ce paſſage, qu'il ſuppoſe des rameaux à Homère avant que de l'avoir déſigné ſous l'emblême de l'arbre.

Quidlibet audendi ſemper fuit æqua poteſtas.

(5) Il dit, & d'un ſeul pas s'élançant.] Βάμαν δ' ἐν ὠρόφῳ. Ce trait eſt imité d'Homère, qui fait faire quatre pas à Neptune pour franchir un vaſte intervalle. L'action de la flamme, qui, dans Pindare, ſe diviſe devant Apollon, tient auſſi du mouvement de la mer, qui, dans le poëte épique, ſe réjouit de porter ſon maître: Γηθοσύνη δὲ θάλασσα δίζατο. *Iliad. lib. XIII.*

(6) Des chants harmonieux leur faiſoient recouvrer la ſanté.] Μαλακαῖς ἐπαοιδαῖς. On penſe communément que ces mots déſignent un effet de magie, un enchantement; mais un Médecin habile, que j'ai conſulté ſur ce paſſage, & qui eſt également verſé & dans la langue des Grecs, & dans les traitemens qu'ils employoient auprès des malades, m'aſſure que la muſique étoit un des remèdes dont ils faiſoient uſage, pour les douleurs du corps &, à plus forte raiſon, pour les vapeurs mélancoliques: il trouve rapporté dans Gallien, *de ſanitate tuendâ,* qu'Eſculape employoit l'harmonie ſeule dans les maladies ardentes, qui tiennent aux paſſions de l'ame: c'eſt à cette pratique, dit-il, que Pindare fait alluſion. Peut-être ſera-t-on plus ſurpris d'apprendre, par le témoignage de Cælius Aurelianus, & par celui de Soranus, que la ſciatique ſe guériſſoit par le ſon de la flûte: on approchoit cet inſtrument de la partie malade; cette partie frémiſſoit & palpitoit tant que la flûte rendoit des ſons, & cette palpitation adouciſſoit la douleur. Cette méthode de guérir s'appeloit *decantare loca dolentia.*

(7) Ce pernicieux attrait engagea Eſculape à rappeler Hippolyte du tombeau.] Pindare ne nomme point le héros qu'Eſculape a reſſuſcité; Lucien veut que ce ſoit Tyndare, d'autres diſent Capanée, d'autres Glaucus; j'ai choiſi Hippolyte, parce qu'Ovide a raconté le trait ſous ſon nom.

Luc. de Saltat.

Metamorph. lib. XV.

(8) Si Chiron habitoit encore ſon antre.] J'ai obſervé ailleurs combien ce retour eſt heureux, & comme il ramène naturellement le poëte à parler des maux d'Hiéron, & enſuite de ſa victoire.

(9) Du moins j'adreſſerai mes prières à Cybèle.] Voici une note du Scholiaſte à ce ſujet: « Ariſtodémus, dit-il, raconte » qu'Olympicus, joueur de flûte, diſciple de Pindare, étant ſur » la montagne où ils faiſoient leurs exercices, entendit un bruit » conſidérable, & qu'il vit une flamme s'élever; & que Pindare avoit » cru apercevoir une ſtatue de la mère des Dieux qui marchoit, ce » qui l'avoit engagé à placer une image de cette Déeſſe près la porte » de la maiſon; lieu où depuis on lui éleva un temple, & où les jeunes filles Thébaines venoient célébrer la nuit ſes myſtères. »

(10) Pour un bien que les Dieux nous font goûter, ils nous font ſouffrir deux maux.] Cette idée tient à celle des deux tonneaux d'Homère; mais ce poëte n'indique que le mélange du bien & du mal, Pindare avance que le mal prévaut ici-bas ſur le bien.

(11) Le Sage ne montre que les côtés avantageux de ſa fortune.] Τὰ καλὰ πρέψαντες ἔξω, dit le grec, qui emploie la métaphore d'un vêtement dont on cache les côtés tachés & défectueux, tournant en dehors ceux qui ſont plus honnêtes.

(12) Cadmus & Pélée, eſtimés ſi heureux parmi les hommes, n'ont point coulé des jours ſans trouble.] Sophocle a dit: « Jupiter n'a » point donné aux mortels de vivre toujours heureux; le bien & le » mal fuient & reviennent ſans ceſſe, entraînés par leur mouvement circulaire, ſemblable au tour que décrit l'Ourſe céleſte. » Ces vers de Rouſſeau ſemblent imités de-là:

Soph. Trach. Chœur.

Ainſi que le cours des années
Se forme des jours & des nuits,
Le cercle de nos deſtinées
Eſt marqué de joie & d'ennuis.

Arcas, dans l'Iphigénie de Racine, conſole Agamemnon comme Pindare conſole Hiéron; il lui parle de ſa puiſſance:

Mais

Mais parmi tant d'honneurs, le ſort, qui toujours change,
Ne vous a point promis un bonheur ſans mélange.

(13) Ὄλβος ὰκ ἐς μακρὸν ἀνδρῶν ἔρχεται ὸς πολὺς ἐὺτ' ἂν ὀπιθεί σους ἔπηται σμικρὸς ὸν σμικροῖς μέγας ἐν μεγάλοις ἔασμαι.] Je n'ai pu me réſoudre à admettre la ponctuation ordinaire de ce paſſage, ni le ſens qui en réſulte; le voici: *Le bonheur des hommes ne dure pas; ſi le mien eſt porté à l'excès, je ſerai petit avec les petits, & grand avec les grands.* J'aimerois mieux lire, *Le bonheur des hommes ne dure pas, ſur-tout quand il eſt porté à l'excès; quel que ſoit mon ſort, je ſaurai y accommoder mes ſentimens.* Au reſte, il me ſuffit d'avoir indiqué l'autre ſens, pour les lecteurs qui voudront le ſuivre. J'obſerve, en paſſant, l'énergie de l'expreſſion, *un bonheur porté à l'excès, & qui, attaché ſur nos pas, nous preſſe & nous fatigue par ſon poids.* Voici un paſſage de Cicéron, tiré de ſon livre *de la Vieilleſſe*, qui correſpond à celui de Pindare: *Quod eſt, eo decet uti, & quidquid agas agere pro viribus.* Χρὴ πρὸς Μακάρων τυγχάνοντ' ὀῦ παχέμεν. Je borne-là mes réflexions.

TROISIÈME ODE PYTHIQUE,

A HIÉRON, roi de Syracuſe, vainqueur à la courſe des chevaux.

DIGNE objet des chants de ma lyre!
Fils de Saturne & de Philyre!
Chiron! ſecourable aux humains,
Que ne peut ma voix ſouveraine,
Soumettant la mort qui t'enchaîne,
Te rendre à tes premiers deſtins.
Tel qu'autrefois, dans les lieux ſombres,
Où Pélion étend ſes ombres,
On te vit, par de longs travaux,
D'Eſculape inſtruire l'enfance,
Et lui tranſmettre la ſcience
Qui ſoulage & guérit nos maux.

Enfant du Dieu de la lumière,
Au ſein de Coronis ſa mère
Eſculape étoit renfermé,
Lorſque cette amante infidèle
Trahit, par une ardeur nouvelle,
Le Dieu qu'elle avoit enflammé.
Diane punit cet outrage ;
D'une beauté foible & volage
Elle finit le triſte ſort,
Et de ſa flamme malheureuſe,
Couvrit la trame dangereuſe
De l'ombre épaiſſe de la mort.

O crime ! ô ſort ! ô deſtinée !
Coronis ! le Dieu d'hyménée,
Favoriſant tes heureux jours,
T'offroit, dans ſes nœuds pleins de charmes,
Ces plaiſirs purs & ſans alarmes
Dont rien n'empoiſonne le cours.
O jour ! ô moment d'allégreſſe !
Les compagnes de ta jeuneſſe,
En foule environnant tes pas,
Alloient, autour de tes portiques,
Célébrer par des chants pudiques,
Le triomphe de tes appas.

Amante, en effet, trop coupable,
Quel aveuglement déplorable
Te ravit ces chaſtes douceurs !
Et pourquoi courir à ta perte,
Quand la main des Dieux s'eſt ouverte

Pour te combler de ſes faveurs.
Erreur, aux humains trop commune,
De fuir les biens que la fortune
Offre ſans peine à leur deſir,
Pour ſuivre la vaine chimère
D'un bonheur que le ſort contraire
Ne leur permet pas de ſaiſir.

Telle la fille de Phlégie,* * Coronis.
D'un amour, funeſte à ſa vie,
Suivit le penchant indiſcret;
Heureuſe, ſi ſon inconſtance
Eût pu tromper la vigilance
Du Dieu puiſſant qui l'adoroit.
Mais, caché dans l'ombre d'un temple,
Du fond des autels il contemple
Les enfers, la terre & les cieux;
Et les plus ſecrètes penſées,
Pour lui fidellement tracées,
Brillent ſans nuage à ſes yeux.

Soudain aux murs de Lacérie,
Diane exerçant ſa furie,
Frappe l'ingrate Coronis:
Mais, plus avide & plus cruelle,
La peſte, qui marche avec elle,
Déſole un immenſe pays.
Ainſi l'étincelle légère
D'un feu que le vent accélère,
Portée au loin dans un moment,
Pétille au ſommet des montagnes,

Et produit des vaſtes campagnes
Le redoutable embraſement.

Phébus, ſur le bûcher funeſte,
Vit dépoſer le triſte reſte
De la beauté chère à ſon cœur;
Mais ſa tendreſſe paternelle
Ne put voir périr avec elle
Le fruit de leur commune ardeur:
Plus prompt que l'éclair, il s'élance,
La flamme s'ouvre, en ſa préſence
Les feux brûlans ſont amortis;
Et déjà la Parque immortelle
File la trame, encor nouvelle,
Des jours deſtinés à ſon fils.

Du Centaure, diſciple habile,
Eſculape, en ſon art utile,
S'inſtruiſit dès ſes jeunes ans;
Et ſa ſcience conſolante
A la nature défaillante
Offrit divers ſoulagemens.
Par la vertu des doux topiques,
Des breuvages, des chants magiques,
Il ſut enchanter les douleurs:
Il guérit l'atteinte perfide
Que porte le fer homicide,
Et l'effet des poiſons vengeurs.

Mais, ſe confiant à lui-même,
Il oſa, par ſon art ſuprême,

Lutter contre les loix du ſort :
Deſcendu ſur la rive ſombre,
Je le vois arracher une ombre
Des mains ſanglantes de la mort.
Pluton frémit, l'enfer s'étonne,
Le ciel s'émeut, Jupiter tonne,
Eſculape tombe écraſé ;
Et la mort, qu'outrageoit ſon crime,
Mène en triomphe ſa victime
Aux yeux de l'enfer appaiſé.

O Chiron ! ô divin Centaure !
Que n'eſt-tu parmi nous encore,
Prêt à ſoulager nos beſoins !
Admis dans ton antre ſauvage,
Que ne puis-je t'offrir l'hommage
D'un art que cultivent mes ſoins.
J'irois, guidé par l'eſpérance,
T'expoſer la longue ſouffrance
D'un Prince cher à ſes ſujets ;
Et ſur les plaines d'Amphitrite,
Conduit vers les lieux qu'il habite,
Le rendre à leurs communs ſouhaits.

Champ fortuné de l'Aréthuſe,
Tu devrois aux ſons de ma muſe
Les jours d'un Roi ſi glorieux.
Peuples que régit ſa ſageſſe,
Votre voix publieroit l'adreſſe
De ſes courſiers victorieux :
Chargé de ce double meſſage,

J'apparoîtrois ſur ce rivage
Comme l'étoile du matin,
Qui, diſſipant la nuit obſcure,
Offre aux yeux le brillant augure
D'un jour plus pur & plus ſerein.

Du moins à la divine Rhée,
Dans les murs de Thèbe adorée,
J'adreſſerai mes vœux touchans.
O toi! monarque déplorable,
Oppoſe un cœur inaltérable
A la rigueur de tes tourmens.
Un bien que le ciel nous diſpenſe,
Toujours s'achette & ſe compenſe
Par l'épreuve de pluſieurs maux;
Et ce décret irrévocable,
Contre le malheur qui l'accable
Affermit l'ame du héros.

Prince chéri, monarque auguſte,
Le ſort te ſemble-t-il injuſte
S'il te pourſuit quelques momens!
Mais de Cadmus & de Pélée
La fortune, ſouvent troublée,
A reçu divers changemens.
Époux de la jeune Harmonie,
L'un vit la céleſte Aonie
Fêter ſon hymen glorieux;
L'autre, gendre du vieux Nérée,
S'aſſit à la table ſacrée
Entre les plus puiſſans des Dieux.

Toutefois ces Grands de la terre
Ont, ainſi que l'humble vulgaire,
Connu la peine & les ennuis.
Cadmus voit, en moins d'une année,
De ſa famille infortunée
Les derniers rejettons détruits;
Et dans les campagnes du Xante
La guerre, de ſang dégoutante,
Aiguiſe les traits de Pâris,
Ces traits qui livrent à la Parque
Le demi-dieu, né d'un monarque
Et des chaſtes flancs de Thétis.

Vivre content de ſon partage,
Eſt la loi conſtante du Sage:
Tout paſſe avec rapidité;
Et des vents l'inconſtante haleine,
Tour-à-tour diſſipe & ramène
Le trouble & la ſérénité.
L'excès du bonheur nous accable;
Et ce preſtige peu durable
Périt comme un ſonge impoſteur:
La fortune eſt douce ou cruelle;
Je marche de front avec elle,
Et mes deſtins règlent mon cœur.

Qu'un Roi puiſſant me favoriſe:
La gloire à mes talens acquiſe
De l'oubli garantit mon nom.
La voix des Poëtes célèbres
A tiré du ſein des ténèbres,

Le vieux Neſtor & Sarpédon.
C'eſt de ce témoignage illuſtre
Que la vertu tient tout ſon luſtre ;
Mais peu de mortels inſpirés
Peuvent jouir de l'avantage
De ſauver, du commun naufrage,
Les héros qu'ils ont célébrés.

DESCRIPTION DU GOLFE D'AMBRACIE, Où s'eſt donnée la bataille d'ACTIUM.

Par M. D'ANVILLE.

Lû le 17 Févr. 1761.

ENTRE les lieux illuſtrés par de grands évènemens, & ſur leſquels par cette raiſon on veut porter un œil de curioſité, le rivage d'*Actium*, où deux concurrens, avec toutes les forces de l'orient & de l'occident, ſe diſputèrent l'Empire du Monde Romain, mérite autant qu'aucun autre objet qu'on cherche à le connoître. On ne peut rapporter qu'à la bataille d'*Actium* l'expreſſion dont Pline ſe ſert en faiſant mention du golfe d'Ambracie; *maximè nobilitatus Ambracius ſinus.* Pomponius Méla ne voit rien de plus diſtingué, *nihil ſinu Ambracio nobilius,* dans la partie de la Grèce qui renferme ce golfe. Les villes qui l'environnent concourent à lui procurer cette diſtinction: *Faciunt urbes quæ aſſident, Actium, Argia Amphilochis, Ambracia Æacidarum regia, Pyrrhique.* Il m'a paru en appliquant à la connoiſſance du local actuel ce que l'on recueille de l'antiquité ſur le golfe d'Ambracie, qu'on ne ſauroit être ſatisfait de la manière dont ce golfe eſt repréſenté dans les cartes de la Grèce que les plus accrédités des Géographes ont publiées. Un ouvrage qui ſeroit à deſirer ſur l'ancienne Grèce en tout ce qu'elle renferme, ne permettroit peut-être pas d'entrer dans le plus grand détail ſur toutes les circonſtances d'un objet particulier, & j'ai cru devoir faire de celui-ci la matière d'un Mémoire.

Lib. IV, cap. 1.

Lib. II, cap. 3.

Nous devons aux Vénitiens une connoiſſance poſitive du golfe, qui prend aujourd'hui le nom de la ville d'Arta. Coronelli en a publié une carte particulière, dont aucun Géographe, pas même celui que je cite, n'avoit fait uſage dans des cartes de la Grèce avant quelques eſſais que je n'ai pu refuſer à

M. Rollin, pour ſon hiſtoire ancienne & romaine. On verra même dans ce qui ſuit, qu'on ne pouvoit faire uſage de cette carte ſans précaution à quelques égards.

On ſait en général, que le golfe dont il s'agit pénètre dans les terres, par une ouverture fort étroite, entre l'ancienne Épire & l'Acarnanie: *Anguſtis faucibus,* dit Méla, *& quæ minus mille paſſibus pateant grande pelagus admittit.* En voulant ſavoir quelle eſt l'étendue de ce que Méla appelle ainſi *grande pelagus,* on ſe trouve engagé dans une diſcuſſion ſur cet article. Polybe, auteur de grand poids, donne au golfe d'Ambracie environ 300 ſtades de longueur, à la prendre depuis la mer, ἀπὸ τῆς πελάγους παραπλεῖ σταδίους τριακοσίους, & 100 de largeur. Il eſt auſſi queſtion de 300 ſtades dans Strabon, en parlant du même golfe: mais, c'eſt en les appliquant à la circonférence, ὁ δὲ κύκλος, non à la longueur de ce golfe. En conſéquence cette longueur ne devroit guère excéder 100 ſtades; & une pareille réduction paroîtroit même appuyée du témoignage de l'auteur du Périple ſous le nom de Scylax de Caryande, qui parlant du golfe d'*Anactorium,* ville ſituée ſelon Thucydide, à l'embouchure du golfe d'Ambracie, borne l'étendue de ce golfe à un peu moins de 120 ſtades, μικρὸν σταδίων ρκ'. Si dans l'incertitude où jette une pareille diverſité, on conſulte une meſure de treize cents pas Vénitiens, qui ſert d'échelle à la carte miſe au jour par Coronelli, on trouve environ 12000 pas depuis l'entrée du golfe ſous la fortereſſe de Prévéſa, juſque dans le plus grand enfoncement près d'une ancienne place, à laquelle le nom d'*Ambracia* eſt appliqué. Le mille Vénitien, ſelon l'évaluation qui lui eſt propre à raiſon du pied de Veniſe, & tel qu'il eſt défini ſur ma carte d'Italie, revient à 978 toiſes. Ainſi, le calcul de 12 milles eſt de 11736 toiſes; & vu que le ſtade Olympique, & le plus ordinaire dans l'uſage, s'évalue à 94 toiſes & demie, il en réſulte 125 ſtades. En s'arrêtant à cette détermination, on croiroit devoir déférer à ce qui paroît contraire au témoignage de Polybe.

Ubi ſuprà.

Lib. IV.

Mais, le nombre des pas Vénitiens ſur la carte de Coronelli m'eſt très-ſuſpect. En faiſant l'analyſe d'une carte des côtes de

Pour le Mémoire sur le Golfe d'Ambracie.
Mém.s de l'Acad.e R.le des Belles-Lettres, To. XXXII, p. 515

la Grèce, qui a paru en 1757, j'ai fait voir que l'échelle d'une carte particulière de l'île de Corfou publiée par Coronelli, étoit bien peu convenable, en donnant pour 20 milles une longueur d'eſpace, qui n'en vaut étroitement, & en rigueur géométrique, que 9 à 10. C'eſt le contraire de cet excès dans l'échelle de la carte du golfe d'Arta. La verge de cette échelle y eſt diviſée en deux parties égales, & au lieu de 650 pas marqués pour la première partie, & 1300 pour les deux, ſi l'on ſubſtitue 1300 à 650, & 2600 à 1300, la longueur du golfe au lieu de 125 ſtades s'étendra à 250. Mais, je vais plus loin, en remarquant de la bizarrerie dans des nombres inuſités en meſure d'échelle, comme 650 & 1300, non conformes à une méthode plus ordinaire, ſavoir d'y employer 750 & 1500: & je ſoupçonne fort que c'eſt plutôt ſur ce pied-là qu'il convient de doubler l'échelle que porte la carte publiée par Coronelli. C'eſt le moyen de ſe trouver à peu près au pair de l'indication de Polybe, que quelques détours dans les replis du golfe pouvoient porter au-delà d'une meſure parfaitement directe.

On trouve une confirmation du compte de Polybe dans celui de XXXIX milles que donne Pline en parlant du golfe d'Ambracie, puiſqu'à raiſon de 8 ſtades pour chaque mille, il en réſulte au moins 300 ſtades. La largeur que Polybe indique de 100 ſtades, eſt en milles marquée XII dans les manuſcrits de Pline, ſelon le P. Hardouin, au lieu de XV dans les éditions; & la convenance ſe montre à peu près égale ſur la largeur du golfe, comme ſur la longueur. Je vois une autre raiſon de néceſſité d'admettre les 300 ſtades de Polybe dans la longueur du golfe: c'eſt la diſtance qui ſépare d'Ambracie la poſition d'Argos d'Amphiloquie, diſtance que Polybe nous apprend valoir 180 ſtades. On eſt d'autant plus aſſuré de cette indication, que Tite-Live parlant d'après Polybe, comme on ſait qu'il le fait dans le détail des guerres des Romains dans la Grèce, ſubſtitue au compte de 180 ſtades un nombre de XXII milles, leſquels ſe compareront ſtrictement à 176 ſtades. Comment la longueur du golfe ſeroit-elle reſſerrée dans un

Lib. IV, cap. 1.

In Exc. legat. cap. 28.

eſpace d'environ 125 ſtades, lorſque d'une poſition par le travers du milieu de cette longueur, à une autre poſition placée à l'extrémité, l'intervalle eſt plus conſidérable?

Il étoit indiſpenſable d'accompagner ce Mémoire d'une carte, qui mît ſous les yeux les circonſtances du local par leſquelles on peut reconnoître & fixer les objets que fournit l'antiquité. Or, de quelle conſéquence n'étoit-il pas en dreſſant cette carte, de ſavoir ce qu'il convenoit d'attribuer d'eſpace à ce qu'elle repréſente? Il ne s'agiſſoit pas moins que de s'aſſurer, s'il falloit réduire le golfe d'Ambracie au quart de ſon contenu en ſurface, ou l'agrandir au point de quadrupler ce qui auroit réſulté de cette réduction. En prenant de la carte publiée par Coronelli la configuration du golfe, j'ai dû corriger l'échelle de cette carte. J'ai cru même devoir différer de l'orientement qui ſeroit donné par le carré qui la renferme. Quelques conſidérations m'ont déterminé à lui faire ſouffrir une déclinaiſon de tramontane ou du nord, vers maeſtre ou nord-oueſt; & ſans être aſſez inſtruit à cet égard pour inſiſter ſur quelques degrés de la variation, je me ſuis conformé à celle de 9 degrés que marque une grande carte du golfe de la Valone dans la même contrée d'Albanie. Un ingénieur nommé Alberghetti, ſous les ordres d'un général Vénitien de la maiſon de Cornaro, paroît avoir procédé géométriquement en levant cette carte; & la date qu'elle porte de 1690, n'eſt peut-être pas fort éloignée du temps auquel la carte du golfe d'Arta aura été dreſſée, comme également utile au ſervice de la ſeigneurie de Veniſe, qui à l'entrée du golfe préciſément poſsède la fortereſſe de Prévéſa, & peu loin de-là celle de Sainte-Maure. Selon des indications que j'ai de la variation aux environs de Sainte-Maure, & poſtérieures de plus de 40 ans, cette variation eſt d'environ 12 degrés.

En figurant le golfe d'Ambracie dans les cartes de la Grèce, d'une manière peu conforme au local, la poſition des lieux aux environs a été déplacée. *Actium* y paroît dans une ſituation également voiſine de la grande mer, comme du golfe. Dans l'hiſtoire romaine des PP. Catrou & Rouillé, un plan particulier

pour représenter le combat naval d'*Actium*, range les deux flottes en pleine mer Ionienne. Il eût été à propos d'être informé de la disposition des lieux, qui est telle, qu'avant que d'arriver à l'endroit où le golfe se resserre entre le promontoire *Actium* sur la droite, & celui au dedans duquel a existé l'ancienne *Nicopolis* sur la gauche, il faut avoir franchi une première entrée, qui est immédiate à la grande mer. Cette entrée, qui selon la carte particulière du golfe, paroît avoir moins de largeur que le détroit qui lui succède près d'*Actium*, n'en est par cette circonstance que plus convenable aux cinq stades, qui selon Polybe font le goulet du golfe d'Ambracie, & que Scylax réduit même à quatre, en désignant le golfe sous le nom d'*Anactorium*. Ainsi, la position d'*Actium* comme adjacente à la grande mer, est une fausse position. L'espace ultérieur à l'égard de l'entrée du golfe, & qui sépare de la mer la vraie position d'*Actium*, est à peu près égal au tiers de l'étendue du golfe dans toute sa longueur, ce qui n'est pas de peu de conséquence sur l'emplacement de cette position. Le lieu qu'occupoit *Actium* est d'autant moins incertain, qu'il conserve le nom d'*Azio*. On y voit les fondemens d'une grande forteresse; & le temple d'Apollon, qui étoit élevé sur le promontoire voisin, a été remplacé par une église dédiée à la Pan-agia, ou à la Ste Vierge.

Nous trouvons donc un avant-golfe, pour ainsi dire, qui précède la position d'*Actium*, & son promontoire: & sans cette circonstance, je tiens que ce que dit Strabon d'un golfe, qui succède à un port nommé *Comarus*, avant que d'entrer dans le golfe d'Ambracie, ne peut avoir lieu, ou ne se comprend pas. Il y a sur le *Comarus* des indices qui le font reconnoître distinctement. Son enfoncement formoit avec le golfe d'Ambracie près de *Nicopolis*, un isthme de 60 stades, selon Strabon; & Dion-Cassius rapporte, qu'Octavien en prenant un poste avantageux dans le lieu où après sa victoire il construisit *Nicopolis*, se fortifia dans ce poste par des retranchemens jusqu'au port de la mer du dehors, λιμένα τὸ ἔξω, par distinction du golfe, & ce port il le nomme *Comarus*. On le reconnoît

Lib. VII.

Lib. II.

ſans pouvoir s'y méprendre, ſous le nom de Fanari qu'il porte aujourd'hui; & ſelon une ancienne carte du golfe d'Arta, faite à Veniſe à l'occaſion d'une expédition de Barberouſſe, ce port eſt commandé par un château nommé Rignaſſa, dont Dominique Niger fait mention. Or, pour trouver entre ce port & le golfe d'Ambracie un golfe, qui par ſon étendue ſoit plus conſidérable que le *Comarus*, & immédiat au golfe d'Ambracie, ainſi que Strabon s'en explique; il faut de toute néceſſité, que le baſſin qui précède le promontoire *Actium* repréſente le golfe dont parle Strabon: & quand on lit dans le même auteur, que le temple d'Apollon ſur la hauteur du promontoire *Actium*, eſt à la bouche du golfe, il n'y aura de préciſion qu'autant qu'on l'entendra de la partie intérieure du golfe, excluſivement à celle qui la devance. Mais, ſi cette bouche eſt moins reſſerrée que la première entrée, ſelon la repréſentation actuelle du local, Strabon pourroit y avoir tranſporté ce qui convient mieux à cette première entrée, en diſant que cette ouverture n'a guère plus de 4 ſtades de largeur.

Par le récit que les hiſtoriens, Dion, Plutarque *in Antonio*, font du combat naval d'*Actium*, on reconnoît que c'eſt dans ce baſſin contenu entre les deux détroits du golfe, mais qui s'élargit au point d'occuper un eſpace de cinq à ſix milles, ou d'environ deux lieues, que ce combat s'eſt donné. Antoine ayant aſſis ſon camp ſur le rivage méridional du golfe près d'*Actium*, s'étoit auſſi établi & fortifié ſur la pointe de terre fort alongée du rivage ſeptentrional, & qui regarde le promontoire *Actium*. Ainſi, par ce poſte comme par ſa flotte, mouillée ſous *Actium* & devant le détroit, Antoine étoit abſolument maître de ce détroit, & fermoit l'entrée de la partie intérieure du golfe, où les forces navales d'Octavien, qui n'étoit arrivé dans le golfe qu'après Antoine, n'ont point pénétré. Comment concevroit-on ce qui eſt rapporté dans l'hiſtoire, qu'Agrippa fut détaché de la flotte d'Octavien avec une eſcadre, & s'empara de pluſieurs places maritimes ſituées hors du golfe, ſavoir de Leucas, de Patras, de Corinthe, ſi Agrippa fût parti de l'intérieur de ce golfe, dont il eût été au pouvoir d'Antoine de l'empêcher de ſortir?

Octavien partoit immédiatement d'un port de la côte d'Épire, nommé *Glykys-limen*, lorſqu'il vint donner fond, & ranger ſa flotte dans le golfe : & ayant mis à terre, il choiſit pour l'aſſiette de ſon camp un terrain élevé, d'où la grande mer d'un côté, de l'autre l'intérieur du golfe, & ce qui dans l'intervalle de ces objets renferme les mouillages devant *Nicopolis*, paroiſſoient ſous les yeux. C'eſt ce qu'on lit préciſément dans Dion-Caſſius, qui par l'objet intermédiaire de cette découverte déſigne évidemment le premier baſſin, où les deux flottes combattirent. On ſait que l'emplacement de *Nicopolis*, conſtruite par Octavien pour ſervir de monument à ſa victoire, étoit celui du camp que l'avantage du lieu lui avoit fait prendre; & Strabon nous indique douze ſtades de diſtance entre *Nicopolis* & le golfe qui ſuit le port *Comarus*, & qui précède, ſelon lui, le détroit du golfe d'Ambracie près d'*Actium*. Antoine ayant ſa flotte en ligne au-devant du détroit, Octavien quitte la rade de *Nicopolis*, pour s'étendre en face de la flotte de ſon ennemi. Ses vaiſſeaux manœuvrant mieux que ceux d'Antoine, qui par cette raiſon tenoit les ſiens près des rivages, Octavien par un mouvement en arrière ſait attirer dans un plus grand eſpace de mer la flotte qu'il vouloit combattre, ce qui a pu faire croire que ce plus grand eſpace étoit celui de la pleine mer, faute d'être mieux inſtruit par la connoiſſance du local. Les galères de Cléopatre, & le bâtiment que montoit Antoine, ne ſortent de l'action, qu'en traverſant à la voile les flottes qui combattoient, non par des voies larges, qu'une grande mer auroit laiſſées libres. J'ai cru devoir entrer dans ce détail, pour ne laiſſer aucune ombre de difficulté ſur ce ſujet. *Lib. 11.*

Le vainqueur d'Antoine eut bientôt fait de la ville qu'il fondoit ſous le nom de *Nicopolis*, celle qui devoit être dominante dans ce canton de la Grèce, en y tranſportant ce que les guerres, dont le pays avoit été déſolé, laiſſoient d'habitans dans les villes d'alentour, & particulièrement les reſtes d'*Ambracie*, & d'une autre ville nommée *Anactorium* à l'entrée du golfe. La prérogative d'être ville libre, & plus encore celle de prendre place dans le conſeil des Amphictyons, cet ancien & reſpectable

tribunal de la Grèce, décorèrent *Nicopolis.* Elle a le prénom d'*Actia* dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans la Table Théodosienne. Cependant, le laps de plusieurs siècles l'avoit presque détruite, *in ruinas lachrymabiles penè tota conciderat,* dit Mamertin dans le panégyrique de Julien, lorsque cet empereur la fit réparer. Elle avoit conservé le rang de métropole dans la province de l'ancienne Épire jusque vers la fin du neuvième siècle, lorsque son siége fut transféré à *Naupacte.* Les vestiges de cette place portent aujourd'hui le nom de *Prévésa vecchia,* comme il est assez commun de voir qu'un lieu ancien & déserté soit désigné de cette manière par le nom d'un lieu subsistant dans le voisinage. *Prévésa* est une fortereſſe sur une pointe qui resserre l'entrée du golfe d'Arta sur la gauche. Le docte Paulmier n'étoit pas bien informé en disant, que l'un & l'autre côté du détroit sont défendus par des châteaux, appelés Dardanelles. Il est vrai que ce nom paroît dans de vieilles cartes : mais, il n'existe point de fortereſſe à l'opposite de la Prévésa, & sur le côté droit de l'entrée du golfe ; & je ne sache pas que le nom de Dardanelles, que l'ancienne ville de *Dardanus* a fait donner aux châteaux qui défendent l'entrée de la Propontide, ait été transporté ailleurs qu'à ceux qui sur le détroit du golfe Corinthiaque occupent la pointe des promontoires *Rhium* & *Anti-rhium.*

Græc. ant. p. 197.

Il faut maintenant faire le tour du golfe, pour reconnoître les places dont il est parlé dans l'antiquité comme étant voisines de ce golfe, & qui contribuoient à le rendre célèbre, selon Méla. Avant que de passer à Ambracie, il se présente un lieu dont parle Polybe, sous le nom de *Charadra,* & sur la marche de Philippe, roi de Macédoine, en partant d'Ambracie pour traverser le détroit du golfe près d'*Actium.* La dénomination désigne proprement un torrent ; on retrouve en effet ce torrent sous le nom de Rogun, & ce nom lui est commun avec un lieu situé sur ses bords, à l'écart dans les terres.

Lib. IV.

Ambracia étoit à peu de distance du golfe, en remontant le fleuve *Arachthus,* & Strabon s'explique sur la distance en disant ὀλίγων σταδίων. Scylax, & après lui Dicæarque, ont écrit,

Lib. VII.

écrit, qu'Ambracie eſt à 80 ſtades de la mer, ce qui ne paroît pas devoir s'entendre du golfe, vu la manière dont s'explique Strabon; & d'un autre côté, la poſition qui convient à Ambracie vers le milieu de la longueur de ce golfe, eſt trop écartée de la mer, pour que l'intervalle ne ſoit que de 80 ſtades. On voit dans Polybe, qu'Ambracie étoit reſſerrée, pour ainſi dire, par le voiſinage d'une fortereſſe enveloppée de marais, & nous retrouverons en effet cette fortereſſe dans une lagune couchée le long des bords du golfe. Or, ſi on ſuppoſe Ambracie dans un éloignement de 80 ſtades à l'égard du golfe, étoit-elle fort reſſerrée par le voiſinage de cette place?

Le fleuve *Arachthus*, qui dans Polybe, & dans Tite-Live, eſt auſſi nommé *Aréthon*, conſerve ce nom dans celui d'*Aretone*, prononcé à l'Italienne: & de la manière dont la ſituation d'Ambracie eſt décrite par Tite-Live, en parlant du ſiége que le conſul M. Fulvius mit devant cette place, on voit qu'appuyée d'un côté à une hauteur eſcarpée, c'étoit au couchant que le fleuve avoit ſon cours, & qu'Ambracie étoit conſéquemment ſur la gauche en deſcendant. La ville actuellement exiſtante, & plus conſidérable qu'aucun autre lieu dans les environs du golfe, ſous le nom d'*Arta*, ou comme on lit dans Chalcondyle Ἀρδὴ, eſt au contraire ſur la rive droite, ſelon une carte Vénitienne que j'ai citée plus haut. Je ne doute pas que cette ville ne doive ſon nom au fleuve *Aréthon;* & ſi l'on peut croire, que c'eſt par un déplacement que Ptolémée, & Sophianus d'après lui, tranſportent dans l'Étolie une ville qu'aucun autre n'y connoît ſous le nom d'*Arachthus*, ne peut-on pas la ramener vers le fleuve dont le nom eſt *Arachthus* dans Strabon, & pareillement dans un endroit de Tite-Live, en décrivant une marche du roi Perſée? C'eſt ailleurs dans ſon texte une faute, de faire couler ce fleuve *ex Acarnania*, puiſque deſcendant du nord, & d'une contrée qu'occupoient les Athamanes, il eſt reçu dans le golfe ſur ſa rive ſeptentrionale oppoſée à celle de l'Acarnanie. Cette mépriſe a déjà été remarquée par Paulmier, & Cellarius en rapportant le paſſage de Tite-Live, a cru devoir y employer le nom d'*Athamania*, nonobſtant les éditions.

L. XXXVIII.

Lib. V.

Lib. XLIII.

L. XXXVIII.

P. 319.

T. I, p. 1091.

L'ignorance des gens de mer a fait admettre dans les cartes le nom de *Larta*, ſans diſtinction d'avec l'article, que les Italiens ont fait entrer dans la dénomination moderne de *Golfo dell' Arta*.

A quelque diſtance de l'Arétone, plus avant dans le golfe, la carte nous fait connoître l'entrée d'une rivière, appelée *Vuvo potamo*, & ce que j'y vois d'intéreſſant pour la connoiſſance de l'antiquité, veut que je m'y arrête. La contrée des Moloſſes aux environs d'Ambracie, étant traverſée par deux rivières, ſelon le rapport de Pline, & l'*Arachthus* étant cité comme l'une de ces rivières, l'autre doit être celle que nous découvrons actuellement. Quoique ſon nom ſe liſe *Aphas* dans Pline, l'opinion de Paulmier, que ce nom plus correctement eſt *Avas*, me paroît d'autant plus plauſible, qu'il eſt ainſi conforme au nom qui diſtinguoit une nation, les *Paravæi*, dont il eſt mention dans Thucydide, & dont Alexandre quittant l'Illyrie pour marcher contre Thèbes, ſelon le récit d'Arrien, rencontre ſur ſa route la contrée montueuſe, qui ſuccède aux ſommets du mont *Stymphé*, immédiatement avant que d'arriver à une ville de Theſſalie, *Pellené* ou *Pellinæum*, qui devoit être vers le haut du Pénée. Ces circonſtances paroîtront convenables à l'idée qu'on peut ſe former du local dans cet intérieur de la Grèce, par rapport au canton du pays, d'où il eſt à préſumer que coule la rivière qui nous eſt ici indiquée ſous le nom de *Vuvo*; & ce nom n'eſt peut-être pas ſans analogie avec celui d'*Avas*.

Lib. IV. P. 334. Lib. II. Lib. I.

J'ai parlé ci-deſſus en citant Polybe, d'une fortereſſe voiſine d'Ambracie. Son nom eſt *Ambracus*, & l'hiſtorien décrit ſa ſituation dans des lacs, comme je l'ai rapporté, ἐν λίμναις, où l'on ne pouvoit arriver que par une chauſſée conſtruite pour y conduire. Or, il en ſubſiſte des veſtiges ſous le nom de *Vixo-caſtro*; & le marais qui faiſoit autrefois la force de cette place, a cauſé ſa ruine en la ſubmergeant. Le docte Paulmier ne croit pas qu'il faille chercher *Ambracus* dans le voiſinage de la mer; *quando*, dit-il, *in ejus deſcriptione non fit nec maris, nec littoris, nec ſinûs mentio.* C'eſt que les circonſtances du local qu'on vient d'expoſer, étoient inconnues à Paulmier.

P. 314.

On ne sauroit terminer ce qui concerne Ambracie, sans s'expliquer sur une position placée près de cette ville sous le nom de *Tolgus*, dans une carte de Grèce en deux feuilles. Cette position n'a dû son existence qu'à une traduction infidèle de Strabon, dans laquelle Tolgus fils de Cypsèle, & fondateur d'Ambracie, est donné pour la ville même, quoique l'expression du texte grec ne soit point équivoque, en disant qu'Ambracie est l'ouvrage, *opus*, *structura*, de Tolgus, fils de Cypsèle, Τόλγυ τῦ Κυψέλυ κτίσμα. La version dont je parle est celle qu'on attribue à Guarin de Vérone, & à Grégoire Tifernate ou de *Citta di Castello*, imprimée en 1472, & réimprimée en deux petits volumes à Amsterdam en 1652. Je me suis vu dans l'obligation de relever cette bévue, pour n'être point accusé par ceux qui ne connoissent peut-être la Grèce que par la carte dont j'ai parlé, d'avoir omis une ville du nom de *Tolgus* dans ce Mémoire comme dans la carte particulière du golfe d'Ambracie, dont il est accompagné. Je vois avec surprise dans l'*Oriens Christianus*, article *Nicopolis*, qu'en citant Strabon il est question d'une ville de *Tolgua :* mais on sait que cet ouvrage n'est point sorti tout entier des mains du savant auteur qui l'avoit entrepris. Le nom du fondateur d'Ambracie, qui est Tolgus dans Strabon, se lit Gorgus dans Scymnus de Chios; & il n'entre point dans mon objet de parler historiquement de la fondation d'Ambracie, dont Paulmier a traité avec toute l'érudition dont il étoit rempli.

Tom. II, col. 133, 134.

Lib. II, cap. 7.

Selon la carte de Grèce que je viens de citer, une position sous le nom d'*Elatria*, tient la place de celle de Larta dans la carte moderne de la Grèce du même auteur. Seroit-ce par quelque idée ou opinion d'affinité entre les dénominations, quoique celle d'Arta n'y ait point de rapport? Il est mention d'*Elatia*, ou d'*Elatria*, comme d'une ville de la contrée des *Cassopæi*, dans Démosthène, & dans Strabon. Cette contrée paroît terminée au Glykys-limen, en suivant la côte de Thesprotie, selon qu'en parle Strabon; & quoique prolongée jusqu'au golfe d'*Anactorium* dans Scylax, une ville qu'elle renfermoit ne paroît pas devoir être transportée jusqu'à la

position d'Arta près d'Ambracie, dont le golfe ne se confond pas avec celui qui se distingue dans Scylax par le nom d'*Anactorium*. D'ailleurs, la position actuelle d'Arta appartient à l'ancien pays des Molosses, qui est fort distingué de celui des Cassopéens. Ainsi, on ne doit point trouver à redire, que cette position d'*Elatria* ne paroisse point dans la description actuelle du golfe d'Ambracie. Paulmier fait mauvais gré à Sanson, & à un autre Géographe, d'avoir osé dans leurs cartes
P. 290. assigner une place à une position qui est inconnue: *ego*, dit-il, *non ero tam audax, & malo dubitare, & ignorantiam fateri, quam lectori falsas positiones insinuare.* En convenant du mérite de ce principe, il faut plaindre en même temps la condition de ceux qui s'appliquant à dresser des cartes, sont obligés en quelque façon de les rendre plus complètes qu'il n'est possible de le faire en rigueur; & l'expérience m'a appris que cette condition est plus remplie de difficultés qu'il n'y en a à écrire sur l'ancienne Géographie sans se proposer de la représenter dans des cartes.

Passons à *Argos Amphilochicum*. Nous avons vu plus haut l'indication de sa distance à l'égard d'Ambracie, de 180 stades dans Polybe, de XXII milles dans Tite-Live, ce qui revient au même à une fraction de mille près. Thucydide nous apprend, que cette ville étoit maritime, Ἄργεος Ὀπλοτικοῦ. Ainsi, c'est à tort, que dans la carte dressée sur Ptolémée, dans celle de Sophianus, & autres cartes modernes, *Argos* de l'Amphiloquie est écartée du golfe, en tirant vers la chaîne du mont *Pindus*. Scylax l'adjuge à l'Acarnanie, qui occupoit le rivage méridional du golfe. Dicæarque distingue la nation des Amphiloques d'avec les Acarnaniens; & Strabon le veut de même en regardant les Amphiloques comme Épirotes. Il est remarquable, qu'un canton qui de l'extrémité du golfe tourne vers le couchant, conserve le nom de *Filokia*. On y voit les débris d'une ancienne place, à laquelle l'ignorance actuelle & profonde des gens du pays a transporté le nom d'*Ambracia*, dont le déplacement est trop évident, pour causer le moindre embarras sur les positions respectives de l'ancienne Ambracie & d'Argos d'Amphiloquie.

L'anéantiſſement de la véritable Ambracie, & l'oubli de ſa poſition, ont pu faire croire, qu'une place ſituée préciſément dans le plus grand enfoncement du golfe qui avoit porté le nom d'Ambracie, dêvoit être Ambracie.

A 25 ſtades d'*Argos*, ſelon Thucydide, en tirant vers Ambracie, il exiſtoit une place ſous le nom d'*Olpæ*, qui fut aſſiégée par les Ambraciotes, & par un général Spartiate. Il en eſt auſſi mention dans Étienne de Byzance, mais d'après Thucydide uniquement. Or, je vois à une diſtance qui ſe rapporte aſſez bien à l'emplacement d'*Argos*, un lieu ſous le nom actuel de *Forte-caſtri*, dénomination plutôt générale que particulière, mais dans une poſition qui paroît correſpondante à *Olpæ*.

En rangeant la côte méridionale du golfe d'orient en occident, pour revenir ſur ce bord vers ſon entrée, on rencontre avant que d'arriver au promontoire *Actium*, un port & un lieu de quelque conſidération, ſous le nom de *Vonizza*, dont la poſition paroît plus convenable qu'aucune autre qui s'offre ſur le local, pour repréſenter le port & le lieu habité dans l'antiquité ſous le nom de *Limnæa*. Thucydide fait mention *Lib. II.* de ce lieu, ſur la route d'un corps de Spartiates entre *Leucas* & la ville de *Stratus*, la principale de l'Acarnanie, & voiſine du fleuve *Achelous*, dont le cours ſéparoit l'Acarnanie d'avec l'Étolie. Que *Limnæa* fût un port, c'eſt ce qu'on voit dans Polybe, qui y fait aborder Philippe, roi de Macédoine, parti *Lib. V.* de *Leucas* avec ſa flotte, & après avoir mis à terre, prenant la route de *Stratus*. On ſait que l'ancienne preſqu'île de *Leucas* eſt ce qu'on appelle aujourd'hui l'île de Sainte-Maure. Le nom de *Limnæa* ſe trouve encore employé dans Thucydide, ſur *Lib. III.* la route que tient le Spartiate Eurylochus, en partant de l'Étolie pour ſe joindre aux Ambraciotes, qui aſſiégeoient cette place d'*Olpæ* dont il eſt parlé ci-deſſus. Mais, il y a dans le détail des lieux dénommés ſur cette marche, quelques difficultés, dont la diſcuſſion m'écarteroit de ce qui ſe renferme dans l'objet du préſent Mémoire.

A Vonizza ſuccède d'aſſez près le promontoire *Actium*, dont le nom aujourd'hui eſt *capo Mortari*. On voit quelques

écueils dans le voisinage. Les jeux en l'honneur d'Apollon Actiaque, & dont l'établissement étoit antérieur au combat naval d'*Actium*, n'en devinrent que plus célèbres après ce fameux combat. J'ai peine à entrer dans l'opinion de Paulmier, en ce qu'il rapporte au temple d'Apollon à *Actium* celui que désigne Virgile dans ces vers:

Leucatæ nimbosa cacumina montis,
Et formidatus nautis aperitur Apollo.

Le *cacumen Leucatæ* ne sauroit être que l'angle de la terre de *Leucas*, qui s'avance au large vers Lebèche, ou sud oueſt, & dont le nom actuel de *Ducato* n'est qu'une altération de celui de Leucade, comme beaucoup d'autres de la part des gens de mer. Thucydide, Strabon, font mention du temple d'Apollon en Leucade. On trouve *Leucadius Apollo* dans un vers de Properce. Plutarque *in Pompeio*, cite en même temps, mais distinctement, & comme également respectés, les temples élevés à Apollon sur la terre d'*Actium* & sur celle de *Leucas*. Il est d'ailleurs naturel, que le promontoire de Leucade dominant sur la pleine mer, ait paru plus à craindre aux navigateurs, *formidatus nautis*, que celui que renferme le golfe d'Ambracie; & l'expression de Virgile, *aperitur*, s'entend mieux de l'un que de l'autre.

Lib. III, El. II.

A quelques milles du promontoire *Actium*, sur le rivage qui tend vers l'entrée du golfe, est l'emplacement du lieu auquel le nom d'*Azio* est demeuré. Strabon semble désigner ce lieu. Car, n'entendant par le golfe d'Ambracie que la partie intérieure du golfe, & le promontoire *Actium* faisant la bouche de ce golfe, comme il le dit précisément; il ajoute, qu'*Actium* a un port extérieur, λιμένα ἔκτος. On ne trouve, absolument parlant, mention d'*Actium* en qualité de ville, que depuis le grand évènement du combat. Pline, où on lit *colonia Augusti Actium*, est le plus ancien auteur qu'on puisse citer à cet égard; & au temps de la guerre du Péloponnèse, *Actium* & son temple étoient renfermés dans le district d'*Anactorium*, Ἀνακτορίας γῆς, selon Thucydide.

La position d'*Anactorium* est la dernière que nous ayons à trouver sur le golfe. Dans les cartes de l'ancienne Grèce, cette position placée plus en avant dans le golfe que celle d'*Actium*, me paroît souffrir difficulté. Selon Thucydide, en plusieurs endroits, *Anactorium* est situé à l'embouchure du golfe: mais, il faut convenir que cet historien n'est pas bien décidé sur ce qu'il désigne par le στόμα τῦ κόλπυ, puisqu'on peut alléguer un passage où le temple d'Apollon sur le promontoire *Actium* est dit situé à l'embouchure du golfe. Or, l'entrée où étoit *Anactorium* seroit-elle la même que celle d'*Actium*, en confondant *Anactorium* avec *Actium*! Pline fait mention de *civitas Anactoria* séparément de la colonie d'Auguste à *Actium*. Comment d'ailleurs l'identité d'*Anactorium*, & d'une ville d'*Actium* qui a dû son existence à Auguste, se concilieroit-elle avec ce que dit Pausanias, que les Anactoriens, ainsi que les Ambraciotes, furent transportés à *Nicopolis* par Auguste? Je remarque dans le Périple de Scylax, que le golfe dont il est parlé sous le nom d'*Anactorium*, précède en venant de la grande mer, & est distingué du rivage des Ambraciotes, distinction d'autant plus marquée, que l'auteur de ce Périple donnant environ 120 stades d'étendue à ce golfe, il compte au-delà 120 stades, pour la course le long du rivage qui succède dans l'ordre qu'il suit. Il en résulte que la position d'*Anactorium* ne paroît pas convenable dans la partie intérieure du golfe. Strabon indique 40 stades de distance entre le temple d'Apollon à *Actium* & *Anactorium*. Si cette distance n'est pas suffisante pour conduire précisément jusqu'à la première entrée du golfe, c'est une de ces circonstances dans les auteurs de l'antiquité, sur lesquelles on reconnoît qu'il ne faut pas user de trop de rigueur.

Eliac. 1.

Lib. 1.

On seroit tenté à la sortie du golfe de pousser plus loin. L'île ou la presqu'île de *Leucas* offre des circonstances, sur lesquelles ce qui intéresse également l'antiquité demande des éclaircissemens qui n'ont point été donnés. Mais, je ne me permettrai point de passer dans ce Mémoire les limites du sujet que je me suis proposé d'y traiter. Je dirai seulement, que

la partie de Leucade, ou de l'île de Sainte-Maure, qui ſe trouve compriſe dans le carré de la carte jointe au Mémoire, ne diffère de ce qui eſt figuré dans la carte du golfe publiée par Coronelli, que pour être plus ſévèrement tracée, & d'après d'autres morceaux particuliers. Remarquons au-reſte, que c'eſt à la connoiſſance poſitive du local que nous devons la lumière que reçoit ici l'ancienne Géographie. Les recherches de pure érudition fourniſſent des objets, ſans les fixer ni les peindre. Il ſeroit donc à deſirer que de pareilles deſcriptions s'étendiſſent aux endroits de la Grèce les plus piquans pour la curioſité. Que ne puis-je, par exemple, ſervir comme ſur *Actium* & l'*Ambracius ſinus*, cette curioſité, ſur un autre golfe oppoſé dans le même continent, reſſerré d'un côté par les Thermopyles, de l'autre par le promontoire de l'Eubée prolongé vers le nord & le couchant. On peut ſe rappeler ce qu'une exacte repréſentation des rivages de l'Helleſpont, ou du détroit des Dardanelles, a répandu de jour ſur cet objet, & y a mis de préciſion dans un Mémoire, qui de même que celui-ci, appartient à l'Académie.

Pour le Mémoire sur l'Isle de Cypre.

Mem.s de l'Acad.e R.le des Belles-Lettres, To XXXII, p. 529.

RECHERCHES GÉOGRAPHIQUES SUR L'ISLE DE CYPRE.

Par M. D'ANVILLE.

Lû le 28 Mai 1762.

C'EST une eſpèce de phénomène en Géographie, qu'une carte levée par des opérations trigonométriques dans un pays Turc. Le fond de celle dont j'accompagne ce Mémoire eſt la réduction d'une copie que j'ai faite d'après l'original manuſcrit, qui m'a été communiqué par M. Zannoni, Vénitien. C'eſt l'ouvrage d'un Grec, qui n'eſt point connu perſonnellement; & j'ai cru devoir conſerver dans la réduction la trace des triangles que porte l'original, & dont ce morceau de Géographie tire une recommandation particulière.

Ce que l'on eſtimoit avoir de mieux antérieurement ſur l'île de Cypre, eſt une carte que Mercator, Blaeu, Nicolas Sanſon, Coronelli, ont répétée. J'en ai retrouvé l'original d'une gravure Vénitienne; & la compoſition de cette carte eſt vraiſemblablement du temps de la domination des Vénitiens en Cypre, qu'ils ont tenue depuis l'an 1489 juſqu'en 1571. Entre pluſieurs autres que j'avois recueillies, il y en a une d'un travail différent & évidemment plus imparfait, qui a été publiée à Veniſe en 1566. La configuration du contour de l'île dans les Portulans de la Méditerranée, eſt très-défectueuſe, & ſur cet article en particulier la carte nouvelle & manuſcrite paroît beaucoup mieux travaillée qu'aucune autre.

Mais, ce que l'examen de cette carte m'a fait deſirer en premier lieu, c'eſt d'en connoître l'échelle, qui dans l'original ne porte point la dénomination de quelque meſure itinéraire, ni aucune définition. On y voit une ligne ou verge d'échelle, dont la diviſion en parties égales eſt numérotée 2, 4, 6, 8, &c. Pour peu qu'on ait de notion de l'étendue que peut avoir l'île de Cypre, ces parties d'échelle paroiſſent trop grandes pour

ne représenter que des milles; & d'un autre côté, on n'eſt point informé poſitivement qu'on ait compté par lieues comme par milles en Cypre, ſous la domination des princes françois de la maiſon de Luſignan depuis l'an 1193. Le Dominicain Étienne de Luſignan, qui a écrit une hiſtoire de Cypre & de ſa maiſon dans le ſeizième ſiècle, emploie l'une & l'autre meſure dans l'indication des diſtances, en faiſant répondre trois milles à une lieue. Par l'application des diſtances aux eſpaces correſpondans, il m'a paru en général que les milles, quoiqu'il les appelle milles d'Italie, deviennent fort courts, comme ils le paroiſſent aſſez généralement dans la navigation de la Méditerranée, de manière que l'eſpace d'un degré peut en renfermer environ 90.

Ce qu'il eſt d'uſage en Turquie d'appeler *Agash*, revient communément à trois milles; quoiqu'en prenant plus d'étendue dans quelques contrées, l'Agash puiſſe être eſtimée de quatre milles, mais l'une & l'autre évaluation ſelon l'emploi du mille chez les Grecs ſous le bas Empire. Je ne répéterai point ici la diſcuſſion que j'ai faite du mille Grec dans un ouvrage imprimé en 1741. Photius définit ce mille à 7 ſtades & demi; Héſychius le réduit même à 7, & beaucoup d'évaluations d'eſpaces m'ont fait connoître, que tel eſt en effet l'emploi le plus commun de ce mille; de ſorte que le degré renfermant à peu près 604 ſtades, renferme conſéquemment 87 milles moins une fraction. On ſait que la longueur du mille Romain comprenant 8 ſtades, il ſuffit preſque de 75 milles pour remplir l'eſpace du degré.

P. 79 & ſuiv.

En cherchant un moyen d'évaluation qui fut propre à l'échelle de la carte manuſcrite de Cypre, je n'ai rien connu de mieux que de conſulter quelques diſtances données par l'antiquité. La Table Théodoſienne, où l'on voit des routes tracées dans l'intérieur de Cypre, indique 47 milles entre *Salamis* & *Cerynia*, en deux diſtances particulières, XXIIII & XXIII. La poſition intermédiaire, dont le nom ſe lit *Citari* dans la Table, & qui eſt indubitablement celle dont le nom plus correct eſt *Chytrus*, exiſte actuellement ſous une dénomination

fort analogue, *Citria* ou *Citrea*. Or, les deux distances étant portées sur la verge d'échelle de la carte, en passant par la position convenable à *Chytrus*, qui met un coude dans l'intervalle de *Salamis* à *Cerynia*, je trouve huit mesures des divisions de cette échelle, numérotées 2, 4, 6, &c. comme je l'ai dit ci-dessus. Les 47 milles Romains renfermant 376 stades, c'est 47 stades pour chaque partie de cette division d'échelle.

La Table fournit l'indication d'un espace plus grand entre *Salamis* & *Solæ*, par les positions intermédiaires de *Trimithûs* & de *Tamasus*, dont on trouvera la place dans le détail que doit embrasser ce Mémoire. On voit de suite dans la Table, XVIII, XXIIII, XXIX. Total, 71, dont il résulte 568 stades. Or, les mêmes intervalles sur la verge d'échelle de la carte de Cypre, reviennent à 13 des parties de cette échelle. Donc, 44 stades, ou à peu près, pour chaque partie. La Table conduit encore de *Trimithûs* à *Citium* XXIIII, de-là à *Amathûs* XXIIII, ensuite à *Curium* XVI. Total, 64, qui répondent à 512 stades. Or, en partant de la position convenable à *Trimithûs*, & touchant à celles de *Citium* & d'*Amathûs*, pour arriver à *Curium*, je remplis onze des parties de l'échelle de la carte, ce qui fait trouver 46 stades en chacune de ces parties.

En faisant une récapitulation de ces différens espaces, pour tirer une mesure commune de leur totalité, la Table fournit en plusieurs distances 182 milles Romains, dont la multiplication par 8 stades pour un mille, fait compter 1456 stades. A ce nombre de stades répondent 32 parties de l'échelle de la carte de Cypre. Donc, chaque partie est de 45 stades & demi. Tenons-nous-en à 45 sans fraction, parce que les moyens de combinaison ne comportent pas une plus grande précision. Il doit être assez satisfaisant de pouvoir compter sur une estime, qui ne doit pas être éloignée d'une définition en toute rigueur.

Par cette évaluation, nous pouvons sans flotter incertains entre diverses mesures itinéraires, démêler celle qui convient spécialement à l'échelle de la carte de Cypre. Chaque division de cette échelle, numérotée 2, 4, 6, 8, &c. indique

l'eſpace redoublé de la meſure itinéraire. Et puiſque cet eſpace s'évalue à 45 ſtades, donc chacune des deux unités qu'il renferme eſt de 22 ſtades & demi. Or, de cette quantité de ſtades il ſort trois mille Grecs de 7 ſtades & demi chacun, ſelon la définition poſitive qu'en a donnée Photius; & cette convenance, qui n'eſt point procurée par des moyens étudiés, eſt bien propre à juſtifier notre évaluation. Et parce que la définition de Photius donne plus au mille que celle d'Héſychius, qui s'en tient à 7 ſtades, il s'enſuit que l'étendue de l'île de Cypre ne doit point ſouffrir d'une évaluation qui eſt plutôt forte que foible.

On trouve dans Strabon quelques indications de diſtance, qui n'auroient point été propres à déterminer l'échelle de la carte de Cypre. Il compte 700 ſtades par mer en droite ligne du promontoire *Crommyon* aux *Clides*, petites îles à la pointe orientale de Cypre. L'échelle de la carte y fait entrer environ 19 de ſes parties, qui contiennent 855 ſtades. Selon Strabon, la diſtance des *Clides* au promontoire *Pedalium* eſt de 680 ſtades. Notre échelle ne fait compter guère plus de 13 de ſes parties, ou environ 600 ſtades. Ainſi; Strabon donne trop à cet eſpace, en ne donnant pas aſſez au précédent. Artémidore dans l'épitome d'Agathémer, marque la longueur de l'île de 1300 ſtades; & Pline en citant Artémidore, donne le même eſpace en comptant CLXII milles D. Je trouve, en employant l'échelle de la carte de Cypre, que depuis les *Clides* juſqu'au promontoire *Acamas*, le plus occidental de l'île, & en raſant le ſommet des terres le plus en ſaillie dans la mer, il y a environ 28 des parties de cette échelle. Leur évaluation à 45 ſtades, fera compter ſtrictement 1260 ſtades, & on ne remarque pas toujours autant de convenance dans l'application qu'on peut faire au local des indications d'eſpace ou de diſtance que fourniſſent les Géographes de l'antiquité, & qu'Artémidore fournit en particulier. Quand Strabon dit que des *Clides* à l'*Acamas* la diſtance eſt de 1400 ſtades, on l'admettra bien comme meſure itinéraire, ſelon qu'il s'en explique, ὁδόν, non comme meſure directe.

Lib. XIV.

Lib. I, cap. 5.

Lib. V, cap. 31.

Mais, la curioſité que j'ai eue d'examiner la longueur que Ptolémée donne à l'île de Cypre, me l'a fait évaluer à deux degrés & environ deux tiers de ſa graduation de latitude. Et vu que l'eſpace d'un degré ne repréſente que 500 ſtades dans la géographie de Ptolémée, comme il en convient dans ſes Prolégomènes, en adoptant l'hypothèſe de Marin de Tyr; deux degrés & environ deux tiers de la graduation Ptolémaïque, conviennent aſſez préciſément aux 1300 ſtades d'Artémidore. Que Ptolémée au reſte ait été plus inſtruit, & qu'on le trouve plus correct ſur l'île de Cypre, que ſur d'autres contrées, c'eſt ce dont on ne ſera point ſurpris. Je remarque même que la partie méridionale de l'île eſt en général aſſez convenablement en latitude dans Ptolémée.

L'original de la carte Vénitienne dont j'ai parlé au commencement de ce Mémoire, ne porte ni échelle, ni graduation. Mercator, en publiant cette carte, y a donné une graduation, ſelon laquelle la longueur de l'île vaut plus de trois fois l'eſpace d'un degré de latitude. Dans la copie de Blaeu & de Nicolas Sanſon, cette longueur eſt réduite à ce que valent deux degrés & environ deux tiers; & par cette conformité avec Ptolémée, on peut juger que c'eſt d'après ſa graduation que cette réduction a été faite. Moullart-Sanſon, qui a publié une carte de Cypre ancienne, prolonge cette île à tel point, qu'entre le promontoire *Acamas* & les *Clides*, on meſure trois degrés & demi de la graduation de latitude appliquée à cette carte. Étienne de Luſignan comptant 73 lieues, ou 220 milles dans la longueur de Cypre, a pu donner lieu d'exagérer en cette longueur, ſi l'on a pris les milles ſur le pied d'environ 60 au degré, & employé le nombre complet à l'ouverture du compas. En général, les cartes marines de la Méditerranée, depuis le *Specchio del Mare*, ſont d'accord à ne donner que peu au-delà de 40 lieues marines, ou de 120 milles de 60 au degré, à la longueur de Cypre. Si l'on veut ſavoir ce que détermine ſur ce point la nouvelle carte de Cypre, par la définition de l'échelle qu'elle porte, je meſure ſur une ligne tirée du cap de S.t Épiphane, ou du

Fol. 8, recto

promontoire *Acamas*, au cap nommé aujourd'hui Saint-André près des *Clides*, 28 des parties de cette échelle, moins environ un cinquième de partie. Chaque partie étant évaluée à 45 ſtades, il en réſulte environ 1250 ſtades. Et de ce que l'eſpace d'un degré renferme à peu-près 604 ſtades, il s'enſuit que la longueur de Cypre ne ſurpaſſe guère l'eſpace de deux degrés que de 40 ſtades, ou d'environ 4 milles de 60 au degré.

Après avoir ſuppléé au manque de définition dans l'échelle que porte la carte de Cypre, je ne ferai point difficulté d'avertir, que l'orientement n'y paroît point déterminé en rigueur par une bouſſole ou roſe de compas, propre à marquer des rhumbs de vent. En faiſant une copie fidelle de l'original, je me ſuis aſſujetti au carré de la feuille qui le renferme. Dans la ſuppoſition que les côtés ſont des faces qui répondent aux vents cardinaux, la partie de l'île tournée vers tramontane, & qui fait la longueur de cette terre, court en général de ponant à levant, à quelques degrés près, qui tiennent de grec-levant vers l'extrémité orientale. Selon la carte Vénitienne dont j'ai parlé, ce giſement eſt tellement incliné par rapport aux côtés qui la renferment, que du cap de Saint-Épiphane à celui de Saint-André, l'aire de vent court de ponant-garbin, ou oueſt-ſud-oueſt, à grec-levant, ou eſt-nord-eſt. Dans la copie de Mercator, cette côte ſe voit redreſſée, & à peu de choſe près ponant & levant: & il eſt conſtant que cette poſition a l'avantage de mieux convenir à quelques inſtructions tirées des navigateurs. L'île de Cypre forme un triangle, dont les côtés ſont inégaux, & le plus alongé eſt celui dont on vient de parler. Le moins étendu eſt celui qui du cap de Saint-Épiphane court au cap appelé communément *delle Gatte*, & il regarde en général le garbino ou lebèche. Du cap *delle Gatte* en tendant au cap de Saint-André, pour fermer le triangle par ſon troiſième côté, qui a moins de longueur que le premier, & plus que le ſecond, la courſe paroîtroit dirigée entre le rhumb du vent grec & celui de grec-levant.

J'ai haſardé de mettre une graduation de latitude ſur la

copie que j'ai faite, me fondant ſur la hauteur de 34 degrés environ 55 minutes, obſervée par M. de Chazelle aux Salines, à quelques milles plus ſud que l'Arneca. On m'a parlé d'une pareille détermination de la hauteur de Famagouſte; mais elle ne m'eſt point donnée. Je préſume ſans affecter la plus grande préciſion ſur cet article, que du cap méridional de l'île au cap ſeptentrional nommé *Cormachiti*, Cypre eſt renfermée entre 34 degrés environ 36 minutes, & 35 degrés environ 31 minutes. L'extrémité vers le cap de Saint-André peut s'élever à quelques minutes de plus.

Deux objets différens ont pu m'engager dans un examen fort circonſtancié de la nouvelle carte de Cypre: l'état actuel des lieux, & une recherche particulière de ceux dont il eſt mention dans l'antiquité. Quant à l'état actuel, je ne diſſimulerai point qu'au premier coup-d'œil, la carte dont je parle s'eſt montrée bien moins riche dans le détail des poſitions que la carte antérieure & Vénitienne. Et j'ai préſumé qu'on s'étoit moins occupé de ce détail en dreſſant la nouvelle carte, que de la détermination des points principaux du local par les opérations qui y ont été employées. Je dirai plus, c'eſt que par mépriſe dans l'application d'un nom, ou autrement, quelques lieux particuliers m'ont paru hors de place, à en juger par ce qu'en dit Étienne de Luſignan, & par la conformité de ſon rapport avec la carte Vénitienne. Mais je conviendrai volontiers, que ſans m'intéreſſer beaucoup au véritable emplacement de quelques lieux obſcurs d'aujourd'hui, ma principale étude s'eſt tournée vers ceux de l'antiquité, pour les placer dans une carte ſpéciale, & mieux figurée qu'aucune autre précédente de l'île de Cypre.

Dans la recherche des lieux dont les monumens de l'antiquité font quelque mention, je circulerai d'abord le long des rivages de cette terre iſolée, pour entrer enſuite dans l'intérieur. Je partirai du promontoire *Acamas*, pour ranger d'occident en orient le rivage ſeptentrional, & tournant enſuite par le ſud juſqu'au couchant, je reviendrai à ce point de partance, en terminant une eſpèce de cabotage dans tout le contour de

Cypre. Comme les objets qu'il eſt poſſible de découvrir dans cette recherche des lieux anciens, ſemblent la plupart attachés à la côte, ou en être voiſins, ceux dont on a quelque moyen de s'aſſurer plus avant dans l'île, ſe trouveront en petit nombre.

Le promontoire *Acamas* étant le premier qui ſe préſentât en arrivant en Cypre, aux Grecs, dont les colonies depuis la guerre de Troie, ont prévalu ſur des colons naturels, Syriens ou Phéniciens, a fait donner à cette île le nom d'*Acamantis*, entre pluſieurs autres que les écrivains de l'antiquité lui attribuent. Ce promontoire porte aujourd'hui le nom de Saint-Épiphane, qui a occupé le ſiége de Salamine ou Conſtantie, la métropole de l'île. L'uſage vulgaire a corrompu ce nom en celui de Piſano. C'eſt une terre élevée; & le ſommet d'une montagne qui domine ſur les environs, ayant fait un objet de remarque dans l'enchaînement des triangles, auxquels la nouvelle carte ſe trouve aſſujettie, c'eſt une circonſtance eſſentielle en ce qu'elle détermine un point qui fait une des extrémités de Cypre. Cette montagne eſt évidemment celle d'*Acamantis*, dont il eſt mention dans Héſychius. Étienne de Luſignan veut qu'il y ait eu une ville d'Acchame, qu'il rapporte au lieu dont le nom actuel eſt Cruſoco, au rivage du golfe qui s'ouvre ſur le flanc du promontoire. Mais, je ne vois point que les monumens de l'antiquité faſſent mention de cette ville d'Acchame. C'eſt près de Cruſoco qu'eſt la *Fontana amoroſa*, qui a été je crois célébrée par l'Arioſte, & qui eſt marquée dans quelques cartes marines, où la poſition de Cruſoco ne paroît point. En entrant dans le golfe, une petite île peu loin de la terre du cap, & qui ſe nomme *Vecchio marino*, doit être l'île *Stiria*, que Pline indique, quand après avoir parlé des *Clides*, à l'une des pointes que forme l'île de Cypre, il ajoute, *rurſuſque ab altero capite (id eſt Acamante) Stiria.* Le P. Hardouin voudroit rapporter à cette île les Στύρεες, dont Hérodote fait mention *in Urania.* Mais, il paroît étrange, qu'un écueil inhabité, & fort éloigné de la Grèce, ait fourni deux vaiſſeaux dans la guerre contre Xerxès, aux combats d'*Artemiſium* & de Salamine. Il y avoit une ville de *Styra* près de Caryſte, en l'île d'Eubée, vers ſon extrémité

Fol. 29, recto.

Lib. V, cap. 31.

Plin. in-fol. t. I, p. 285.

extrémité méridionale, & dont on retrouve aujourd'hui le nom dans celui d'*Aſturi*.

On lit dans Strabon, qu'en navigant au-delà de l'*Acamas* vers l'orient, on trouve la ville d'*Arſinoë*, & un bois conſacré à Jupiter. Cypre ayant été ſoumiſe à pluſieurs des rois Lagides, avoit pluſieurs villes du nom d'*Arſinoë*, commun à plus d'une Princeſſe de cette race. La ville d'*Arſinoë* dont il s'agit ici en particulier, eſt placée dans Ptolémée convenablement au témoignage de Strabon ; & en examinant le local, un lieu que je vois dans la carte ſur le côté oriental du golfe, & nommé Poli Criſophou, convient à *Arſinoë*. Si l'on peut croire que ce nom de Criſophou, qui eſt répété dans la carte à un autre lieu ſitué à quelque diſtance en avant dans l'île, ſe rapporte à des veines de mines d'or, qu'Étienne de Luſignan dit être dans ce canton en parlant de Cruſoco, & voulant même que le nom de Cruſoco en ſoit dérivé, il conviendroit d'écrire Chryſophou, & Chryſoco. Entre pluſieurs *Arſinoë* de l'île de Cypre, celle qu'Hiéroclès dans ſa notice, & Conſtantin Porphyrogénète *in Thematibus*, nomment entre *Paphos* & *Solæ*, ſeroit par cet ordre de poſitions (que je remarque être convenable en pluſieurs autres) l'*Arſinoë* dont nous parlons. Quant au Διὸς ἄλσος de Strabon, la carte nous montre poſitivement au-delà de Poli, le *Boſco di Giove*.

Lib. XIV.

Fol. 29, verſo.

A la poſition d'*Arſinoë* doit ſuccéder un promontoire que marque Ptolémée ſous le nom de *Callinuſa*. C'eſt la pointe de terre qui termine du côté du levant l'anſe profonde que forme la ſaillie en mer du promontoire *Acamas* du côté du couchant. Celui de *Callinuſa* eſt nommé *Eleni* dans la carte Vénitienne, *capo de Aleſſandreta* dans une autre carte dont j'ai parlé comme ayant été publiée à Veniſe en 1566. Cette carte, & celle qui eſt dans l'*Iſolario* de Porcacchi, indiquent la poſition d'un lieu voiſin de ce cap, & dont ce cap emprunte le nom d'*Aleſſandreta*. Je ne trouve point cette poſition dans la carte que j'appelle Vénitienne, ni même dans la carte manuſcrite, où le nombre des poſitions de lieu n'eſt pas auſſi grand qu'il pourroit être, comme je l'ai remarqué. Étienne de Luſignan

Fol. 29, recto.

fixe le lieu dont il s'agit près du golfe de Cruſoco, & faiſant face au couchant, comme en effet la carte de 1566 le fait voir. Sanſon, en voulant ſuppléer à l'omiſſion d'*Aleſſandreta* dans la carte Vénitienne, a tranſporté cette poſition hors de ſa place, en la faiſant voiſine du lieu où nous devons trouver l'ancienne ville de *Solæ*. Coronelli, ainſi que Sanſon, ſe méprend ſur le promontoire voiſin d'*Aleſſandreta*, en le confondant avec celui qui eſt appelé *Limniti* dans la carte Vénitienne, & auquel ſuccède une plage, diſtinguée par le nom de *Pantaia*, ou ſelon ſa forme primitive, *Pentalia*, que porte un lieu voiſin de la mer & de la poſition de *Solæ*. Quoiqu'une ville du nom d'*Alexandria* dans l'île de Cypre, ne paroiſſe ni dans Strabon, ni dans Pline, ni dans Ptolémée, toutefois entre les dix-huit villes qu'Euſtathe & Étienne de Byzance comptent ſous ce nom, la neuvième eſt celle de Cypre, & toute obſcure qu'elle peut avoir été, nous voyons qu'il en ſubſiſte des veſtiges. Mais, en reconnoiſſant cette Alexandrie, nous ne conviendrons point du paſſage d'Alexandre dans l'île de Cypre, dont parle Étienne de Luſignan, & qui n'eſt appuyé d'aucun témoignage de l'antiquité. Strabon fait mention d'un prince de *Solæ* en faveur auprès d'Alexandre, & que la reconnoiſſance peut avoir engagé à fonder une ville du nom d'un pareil protecteur.

Fol. 101, verſo.

Le promontoire *Callinuſa* eſt un point du local que Ptolémée connoît entre une ville nommée *Solæ* & celle d'*Arſinoë*. Strabon paſſe d'*Arſinoë* & du *Lucus Jovis* à *Soli*, ou comme il convient d'écrire d'après Scylax & Plutarque, & comme il eſt écrit dans Pline, *Solæ*. Cette ville étoit conſidérable, & la capitale d'un des neuf royaumes qui s'étoient formés en Cypre. Le lieu qu'elle occupoit conſerve le nom de *Solea* ou *Solia*. L'embouchure d'une rivière dont parle Strabon, & qui dans la carte manuſcrite paroît formée de la jonction de deux rivières différentes, recevoit des navires à *Solæ*, ſelon le rapport d'Étienne de Luſignan, & j'ai trouvé le nom de *Solo-potamie* comme propre au canton traverſé par les rivières dont je viens de parler. On apprend de Strabon, que le légiſlateur des Athéniens, Solon, étant en Cypre auprès du

Fol. 28, verſo.

prince d'une ville nommée *Æpæa*, située en lieu âpre & stérile, conseilla à ce prince de changer cette situation, en descendant dans la plaine agréable & fertile qui étoit au pied, & que l'effet de ce conseil fut de communiquer le nom de Solon à la nouvelle ville, en la nommant *Soli* ou *Solæ*. Ce qu'ajoute Strabon, qu'au-dessus de cette ville, & en entrant dans les terres, il y a une autre ville nommée *Limenia*, convient à un lieu que je vois sous le nom de *Limna*, entre les deux rivières qui tombent à *Solæ*. Dans les actes de S.t Auxibe, le premier des évêques de *Solæ* qui ait porté ce nom, il est mention du *pagus Limne*, comme étant à quatre milles de *Solæ*. Galien parle des mines de cuivre, qui sont à 30 stades de *Solæ*, & on sait que Cypre étoit réputée fournir ce métal en abondance, & lui avoir même donné le nom qui le distingue entre les métaux. *Lib. IX.*

Du fond de l'anse de Pantaye dont j'ai parlé, & sur laquelle est l'emplacement de *Solæ*, s'élève un promontoire fort prolongé en mer vers le nord directement. C'est le Κεραμίων ἄκρα *(Ceparum promontorium)* de Strabon comme de Ptolémée, Casaubon ayant lû ainsi dans les manuscrits, quoiqu'on lise Κεραμίς dans l'imprimé de son édition de Strabon. Le nom actuel est *Cormachiti*, qui est en même temps celui d'un lieu particulier situé sur le flanc du promontoire qui regarde le couchant. Étienne de Lusignan veut que ce lieu ait été une ville ancienne sous le nom de Cormie; & elle n'échappe point à nos recherches, si c'est une des treize villes que Constantin Porphyrogénète nomme en Cypre, savoir Κερμία, dont le nom se lit Κερβεία dans l'édition de Meursius, Κιρβοία dans la notice d'Hiéroclès. Dans les Bollandistes, au 11 juillet, les actes de S.t Barnabé font mention sous le nom de *Cromyaciates* du lieu où aborda ce saint Apôtre dans un second voyage fait en Cypre. Le cap Cormachite opposé au promontoire Anemur du continent, & n'en étant éloigné que de 350 stades selon Strabon, de 50 milles selon Pline, resserre plus qu'en aucun autre endroit le *Fretum Ciliciæ*, appelé *Aulon Cilicius* dans la Table Théodosienne, comme dans Pline & dans Ptolémée, *Fol. 28, recto.* *Themat. lib. I.*

& par lequel Cypre eſt ſéparée de cette partie du continent. On remarquera que la pointe de terre du Cormachiti eſt préciſément un des lieux que les triangles déterminent dans la carte.

En quittant ce promontoire pour courir au Levant, on trouve *Lapethus* ou *Lapithus*, qui étoit une de ces principautés qualifiées du titre de royaume dans l'ancienne Cypre. Le lieu qui en tient la place eſt nommé *Lapitho* dans la nouvelle carte. Je ſuis ſurpris de ne le point trouver dans aucune des éditions de la carte Vénitienne, qui ſe diſtingue par une abondance de poſitions, & d'autant plus ſurpris, qu'Étienne de Luſignan, dont un des ayeux avoit poſſédé ce lieu, en parle comme renfermant plus de peuple que les villes les plus diſtinguées de l'île après Nicoſie, & contenant quinze mille familles. Ptolémée marque près de *Lapethus* une rivière de même nom, que l'on juge être peu conſidérable par le peu d'eſpace de ſon cours. On trouve dans la table Théodoſienne la trace d'une route de *Solæ* à *Lapethus* & *Ceryuia;* mais le nombre XXXIII, placé entre *Solæ* & *Lapethus*, eſt exceſſif pour un eſpace où la carte ne paroît admettre en droite ligne qu'environ 16 milles. Il le ſeroit moins à l'égard de *Cerynia*, en obſervant même que la table ne donne point de diſtance particulière de *Lapethus* à *Cerynia:* & ſi l'on ſuppoſe que de *Solæ* la route pouvoit circuler dans la traverſe de la terre du Cormachiti, pour toucher à la poſition du lieu de ce nom, je remarque que la meſure itinéraire de *Solæ* à *Cerynia* pourroit avoir égalé l'indication que donne la table.

Fol. 28, recto.

Cerina ou Cerines, qui eſt, ce ſemble, regardée comme une ville en Cypre, n'eſt qu'un château ou une fortereſſe, ſelon Étienne de Luſignan. Il n'en eſt point de mention qui ſoit claire & ſans difficulté dans Strabon, ſi la conjecture de Caſaubon ſur le Νεώρια du texte eſt à rejeter, comme le penſe Cellarius. L'*Agidus* ou *Nagidus*, dont parle Strabon comme d'un lieu qui n'exiſtoit plus, doit être difficile à trouver par cette circonſtance. Si l'on s'en rapporte à Étienne de Luſignan, c'eſt un lieu maritime près de Cérauníe, nommé

Tome 11, page 268.

Fol. 27, verſo.

le *Temple*, dont je trouve la position entre Cerines & Lapetho dans la carte de 1566. Ptolémée nous fait chercher une position sous le nom de *Macaria*, en nous avançant au-delà de *Cerynia*, & ce nom de *Macaria* ou d'*heureuse*, est un de ceux qu'on a donnés à l'île de Cypre. La nouvelle carte indique des ruines ou des vestiges de quelque lieu ancien, sur une pointe de terre en suivant la côte au levant de Cérina; & dans une carte qui porte les armes de l'ordre des Hospitaliers, carte d'un travail grossier, à la vérité, mais où les positions distinguées par des chiffres se succèdent dans leur ordre, on trouve un cap du nom de *Macari*, au levant d'une position figurée de manière à désigner Cerines. L'*Aphrodisium* en position immédiate à *Macaria* dans Ptolémée, & dont Strabon fait mention, est positivement désigné par des ruines, avec le nom d'*Aphrodisium*, dans la nouvelle carte. Ce que rapporte Strabon, que l'île étant resserrée en cet endroit, le trajet de la côte septentrionale près d'*Aphrodisium*, à la côte méridionale près de Salamine, se réduit à 70 stades, ne suffiroit pas dans cet espace suivant la carte. Mais je remarque, que n'y voyant en cet intervalle aucun objet particulier qui soit fixé en rigueur par les triangles tracés sur cette carte, il seroit permis de se rapprocher de Strabon, en creusant un peu plus l'île sur son rivage septentrional, comme je m'accuse ingénument de l'avoir fait dans la configuration de Cypre qui accompagne ce Mémoire.

L'*Achæorum acta (vel littus)* que Strabon & Ptolémée indiquent après l'*Aphrodisium*, & qui devoit ce nom à ce que Teucer, fondateur de Salamine, avoit pris terre en cet endroit, ne conserve point d'indice particulier sur cette côte. De-là jusqu'à la pointe orientale de Cypre, *Carpasia*, ou, selon Pline & Hiéroclès *Carpasium*, paroît la seule position à reconnoître; mais elle demande quelque discussion. Nous la voyons dans Ptolémée sur la côte septentrionale de l'île, entre *Achæorum acta* & *Clides*. Ce que dit Strabon, que *Carpasia* dans sa position est opposée au *Sarpedon*, qui est un promontoire de la Cilicie, fixe en effet *Carpasia* sur cette

côte. Mais ce qu'il ajoute, que de *Carpaſia* en traverſant un iſthme de 30 ſtades, on vient aux îles Carpaſies & à la mer du midi, ſouffre des difficultés. La plus grande n'eſt pas que ce rétréciſſement de terre juſqu'au point de n'avoir que 30 ſtades, ne paroiſſe point exprimé dans les cartes; c'eſt de ne point voir exiſter des îles ſur la côte méridionale, lorſqu'elles exiſtent au contraire ſur la côte ſeptentrionale. La nouvelle carte nous en fait connoître trois, ſous le nom de *Chiros*, à une deſquelles tendent préciſément pluſieurs rayons dans la chaîne des triangles qui ont ſervi à la conſtruction de cette carte. D'un autre côté, ſi l'on trouve une poſition de *Carpaſia* ſur la même carte, c'eſt à la bande du ſud, non à celle du nord. Il en eſt de même dans la carte publiée à Veniſe en 1566, & dans celle de l'*Iſolario* de Porcacchi. Je trouve *Carpaſſo* du même côté dans deux autres cartes, dont l'une eſt citée précédemment au ſujet de *Macaria*. On voit dans l'hiſtoire d'Etienne de Luſignan, que Carpaſſo a été une ſeigneurie conſidérable en Cypre; & on pourroit croire que le même nom auroit été tranſporté d'un lieu à un autre dans l'étendue de cette ſeigneurie. En même temps que je vois Carpaſie à la bande du ſud, je vois à la bande du nord dans la carte Vénitienne, une poſition ſous le nom de *Riſo Carpaco*, ou plus correctement *Riſo Carpaſſo*, comme je trouve qu'il eſt mention de ce lieu dans Étienne de
Fol. 27, recto. Luſignan, en parlant d'une ancienne ville d'Élée, qu'il croit avoir exiſtée au même endroit. Or, ſi nous trouvons deux poſitions de Carpaſie, il eſt conſtant que celle du nord répond à l'emplacement que donne Ptolémée dans l'intervalle d'*Achæorum acta* & de *Clides*, & qu'elle juſtifie Strabon ſur ce qu'il dit que *Carpaſia* regarde le promontoire *Sarpedon* de la Cilicie. Mais les îles Carpaſies étant rangées du même côté, la manière dont Strabon les fait entrer dans ſa deſcription de Cypre, dont on auroit lieu d'inférer qu'elles ſont du côté contraire, n'a point de conformité avec le local. Il faut dire encore, que les îles dont il s'agit ſont très-déplacées dans la quatrième carte d'Aſie du Ptolémée de Bertius, où elles ſe voient tout près du promontoire *Acamas*. Je ne quitterai point *Carpaſia* ſans faire mention d'une

ville d'*Urania*, dont parle Diodore de Sicile, en disant que Démétrius Poliorcete, après avoir débarqué en Cypre sur le rivage voisin de Carpasie, se rendit maître de deux villes voisines, *Urania* & *Carpasia*, d'où il prit la route de Salamine. Ortelius *(verbo Urania)* dit avoir lû en marge *Erania*. Le voisinage de Carpasie, joint au nom d'*Urania*, ou de céleste, pourroit faire conjecturer que la ville ainsi nommée étoit élevée sur le mont appelé *Olympus*. Ce mont, qui suit la position de *Carpasia*, selon le rapport de Strabon, couvre le promontoire par lequel est terminée la côte septentrionale de Cypre, & dont la cime portoit un temple consacré à Vénus, surnommée *Acræa*, à cause de cette situation. Nous verrons ailleurs dans Strabon un autre mont Olympe bien plus considérable, qui occupe le centre de l'île, & que Ptolémée a également connu. *Lib. XX, c. 48.*

Le promontoire dont je viens de parler, paroît sous deux noms différens dans Ptolémée: Οὐρὰ βοὸς, ou *cauda bovis*, en est un, qu'Ortélius *(verbo Boosura)* confond mal-à-propos avec le lieu dont il est mention dans Strabon sous ce nom de *Boosura*, mais situé bien loin de-là, comme on verra par la suite. Selon le manuscrit Palatin, & dans la version Latine de Ptolémée, qui est regardée comme un texte, le nom du promontoire est *Clides*. Ce nom Κλεῖδες *(ou Claves)*, qui chez les Grecs d'aujourd'hui est *Clidi*, appartient proprement à deux petites îles, que Strabon a connues au-devant de ce promontoire, & qu'on voit dans la nouvelle carte. Elle en marque au midi des deux premières une troisième, qui s'y distingue par des rayons tirés de plusieurs stations, & qui en font le sommet d'un triangle par lequel l'extrémité orientale de Cypre est déterminée positivement. Le nom que nous indique la carte comme propre à cette île en particulier, savoir *Denares* est remarquable par sa conformité à celui de *Dinaretum*, que l'on trouve dans Pline comme étant un des termes de la longueur de Cypre, *inter duo promontoria, Dinaretum & Acamanta*. Aujourd'hui le cap dont il s'agit est assez connu sous le nom de Saint-André. Tzetzés cite un ancien auteur qui rapportoit le nom de Κερασία, qu'on avoit donné avec plusieurs autres à *Lib. V, cap. 31.*

l'île de Cypre, non pas à ce qu'elle eut, selon un autre auteur, des habitans ayant des cornes, mais différentes pointes qu'elle avance dans la mer; & si l'on considère cette île comme ayant deux cornes, nous avons vu la première dans l'*Acamas*, & nous venons de voir la seconde dans le *Dinaretum*. Le Métaphraste écrivant la vie de Saint Épiphane, qui a gouverné l'église de Salamine, cite un lieu maritime sous le nom de *Dianeuterium*, que l'on seroit tenté de prendre pour le *Dinaretum*, par quelque ressemblance de dénomination, si la distance marquée de 100 stades à l'égard de la ville de *Constantia*, qui est Salamine, pouvoit convenir à une terre qui en est éloignée de plus de 400 stades.

Après avoir ainsi parcouru toute la côte septentrionale de Cypre, ce que nous avons à remarquer d'abord en rangeant la côte méridionale, c'est une fausse position des *Clides* dans la carte de Ptolémée, en ce qu'elles paroissent à quelque distance du cap vers le sud. De-là jusqu'à Salamine, il n'y a d'autre lieu à rechercher qu'une pointe de terre, désignée par la dénomination d'*Élæa acra* dans Ptolémée. Étienne de Lusignan parle d'une ancienne ville du nom d'Élée, mais qu'il établit, comme on l'a vu ci-dessus, dans une place que revendique l'ancienne Carpasie. En jetant les yeux sur les différentes cartes de Cypre, je n'y vois de pointe avancée en mer qui soit assez remarquable, que celle qui est figurée fort aiguë dans la nouvelle carte en approchant de Salamine, & sur laquelle cette carte indique des ruines ou d'anciens vestiges, de même que nous avons remarqué précédemment que de pareils vestiges y répondent aux positions de *Macaria* & d'*Aphrodisium*.

Selon le témoignage de Méla, *Salamis* & *Paphos* étoient les villes de Cypre les plus célèbres. Scylax parle d'un port fermé & propre à l'hivernement des navires, qu'avoit Salamine. Cette ville ayant été ruinée par un tremblement de terre, qui avoit fait entrer la mer dans une partie de l'emplacement qu'elle occupoit, elle fut rétablie dans le quatrième siècle sous le nom de *Constantia*, ce que Jean Malala dans sa chronique rapporte à Constance

Conſtance Chlore. Mais le commandement de ce Prince ne s'étant point étendu dans les provinces de l'Orient, il eſt plus vraiſemblable que cela regarde Conſtance, qui après la mort de ſon père Conſtantin fut maître de tout l'Orient. Le P. le Quien a remarqué que dans les ſouſcriptions du concile de Nicée on trouve *Gelaſius Salaminienſis*, ce qui témoigne que le nom de *Salamis* n'avoit point encore fait place à celui de *Conſtantia*, qui n'auroit point été négligé ſous un empereur fils du prince par qui cette ville auroit été réédifiée. Je vois que le nouveau nom a fait oublier l'ancien. Dans la carte publiée à Veniſe en 1566, on trouve *Porto Coſtanzo;* & dans un plan de Famagouſte & du ſiége qu'en firent les Turcs en 1571, une lagune à quelque diſtance de cette place eſt appelée *lago overo palude di Conſtanza.* Les Saraſins ayant attaqué l'île de Cypre dès le khalifat d'Abu-bekr, ſi l'on en croit Conſtantin Porphyrogénète, & la partageant avec l'empereur Grec ſous Juſtinien II, vers la fin du ſeptième ſiècle, ce Prince prit le parti d'enlever tous les habitans de ſon obéiſſance dans l'île, & ceux de Conſtantie en particulier, pour les tranſporter ailleurs. Cette émigration eſt l'époque de la deſtruction totale de l'ancienne Salamine, dont cette ville ne s'eſt point relevée depuis. Le docteur Édouard Pococke dans ſon voyage, a donné un plan des veſtiges qui ſubſiſtent au nord de l'embouchure d'une rivière, qui eſt le fleuve *Pedæus* ou *Pediæus*, dont Ptolémée a eu connoiſſance. Cette rivière conſerve le nom de *Pedia* ou *Pedio*, après s'être formée de pluſieurs rivières particulières, qui ſortent de l'intérieur de l'île, & d'une chaîne de montagnes qui règne au nord de Nicoſie.

Oriens Chriſt. tom. II, 1039. 1040.

Themat. lib. I.

Strabon en parcourant la côte dans l'ordre que nous ſuivons, fait ſuccéder à *Salamis* une de ces villes qui ont porté en Cypre le nom d'*Arſinoë;* & on ne voit point d'autre poſition convenable que celle de Famagouſte, dont en aucun temps la ſituation n'a dû être négligée. Ce nom actuel de Famagouſte, qui n'a cette forme que par un uſage corrompu, a fait croire que le nom d'Auguſte y étoit renfermé, & qu'après la victoire remportée ſur Antoine & Cléopatre, ce lieu avoit été appelé

Fama Augusti. Les Grecs établis en Cypre disent *Amogoste*, selon le témoignage d'Étienne de Lusignan. On reconnoît dans l'usage vulgaire de quelques noms de lieu en plusieurs contrées du Levant, que la prépositon Grecque *de loco ad locum* est entrée dans la forme actuelle de ces noms, & en fait partie: mais, d'où vient que le nom d'Amogoste est précédé d'un F dans Famagouste, c'est ce dont je ne rendrai point raison, quoique je voie la même chose dans le nom de Famastre, selon que celui de l'ancienne *Amastris*, aujourd'hui Amasreh sur la Mer Noire, est écrit dans quelques cartes. On reconnoît dans le nom d'Amogoste le terme Grec Ἀμμόχωστος, qui désigne un endroit sablonneux. Ce nom appartient proprement à une pointe basse, qui ferme du côté du midi l'anse sur le rivage de laquelle est située Famagouste; & je remarque que c'est à la nouvelle carte que nous devons la connoissance de cette circonstance du local, qui n'est exprimée nulle part ailleurs. Dans le manuscrit Palatin de Ptolémée, on a substitué le nom de Πηδάλιον ἄκρον à celui d'Ἀμμόχωστον, en confondant avec l'*Ammochostos* un promontoire, dont Strabon fait mention, & auquel nous ne sommes point encore arrivés. Chez les Turcs le nom vulgaire de Famagouste est *Mancousa.* Selon M. Assemani, les Syriens écrivent *Magusa.* Les historiens Arabes, en parlant des affaires de Cypre, où les Khalifes ont porté leurs armes, & qui a payé tribut aux Mamelus d'Égypte, ont écrit *Mancosta.* Deux îles basses, qui s'étendent en longueur depuis la pointe d'Ammochoste jusqu'à l'entrée du port de Famagouste, nous représentent les îles dont parle Pline sous le nom de *Salaminiæ:* car, le local n'en fait point connoître d'autres dans le voisinage de Salamine; & on voit les objets confondus dans une note du P. Hardouin sur les *Salaminiæ* de Pline: *contra Salamin,* dit-il, *sive Famagustam, & Carpasium sitæ, unde &* Καρπασίαι νῆσοι *appellatæ à Strabone & à Ptolemæo.* Nous sommes fort à portée de juger, si les Carpasies peuvent avoir quelque chose de commun avec les îles Salaminiennes.

Fol. 23. verso.

Bibl. Orient. to. II.

Plin. in-fol. to. I, p. 285.

Au port d'*Arsinoë* succède un autre port selon Strabon, nommé *Leucolla*, & il demeuroit inconnu par toute autre

carte que par la nouvelle. Dans cette carte, un enfoncement de mer qui suit l'Ammochoste à quelque distance, & qui est recouvert par un cap fort avancé en mer, est appelé *Porto Armidia o Lucola.* Le premier de ces deux noms est propre à un lieu que la carte indique au fond de l'anse de ce port. A la pointe du cap dont je viens de parler, aboutissent plusieurs rayons, qui y forment le sommet d'un angle dans la carte, où son nom est *Capo Græco.* Dans d'autres cartes, & même plus généralement, on trouve *Capo de la Grega*, ou *Griega.* Étienne de Lusignan écrit en françois *le Chef de la Grée;* & *Fol. 23, verso.* dans une carte que j'estime du quatorzième siècle au plus tard, tirée du cabinet de Paul Pétau, avec plusieurs autres qui sont insérées dans la collection de *Gesta Dei per Francos*, le nom de ce cap est *Grea* d'une manière conforme à celle qu'emploie Étienne de Lusignan. C'est-là le *Pedalium promontorium;* & on lit dans Strabon, immédiatement à la suite de *Leucolla*, ἔπ' ἄκρα Πηδάλιον. Il ajoute, que ce promontoire est dominé par une hauteur escarpée en forme de table, & consacrée à Vénus. Étienne de Lusignan place sur le Pédalie une ancienne ville *Ibid.* sous le nom d'*Estreme*, réduite aujourd'hui à un petit lieu. Mais, nous ne voyons point de ville de ce nom dans l'antiquité; & si je remarque qu'il y a un lieu nommé *Extrema* dans la carte publiée à Venise en 1566, c'est au cap de Saint-André, non à celui de la Grée.

Ptolémée nous fournit une position de ville, qui dans l'ordre que nous suivons doit succéder au *Pedalium*, comme elle le précède dans un ordre contraire que suit Ptolémée. Le nom de cette ville, qui est *Throni*, lui est commun dans Ptolémée avec un promontoire adjacent. Strabon fait mention de *Throni*, mais d'une manière vague, & après s'être porté jusqu'au promontoire *Curias*, le plus méridional de Cypre, en revenant sur ses pas, & marquant entre ce cap & *Throni* une distance de 700 stades, qui n'est pas admissible pour être excessivement trop forte. Car, par ce retour vers la partie orientale de l'île, une pareille distance ne s'arrêtant pas au *Pedalium*, porteroit jusqu'à Salamine & au-delà. Étienne de Lusignan se trompe, *Ibid.*

en citant Pline au ſujet de *Throni*. Mais, la poſition qu'il lui donne à 12 milles des Salines, 18 de Chiti, & ſur le flanc du promontoire de la Grée, ou du *Pedalium*, paroît très-convenable. Sur ce rivage une pointe de terre qui borne au levant la grande anſe que forme la mer devant l'Arneca & les Salines, ſe nomme aujourd'hui Pila, & ce nom lui eſt commun avec un petit lieu voiſin, que l'on eſtime dans le pays être l'emplacement de *Throni*, au rapport d'Étienne de Luſignan, & je remarque que la diſtance qu'il indique à l'égard de Chiti & des Salines, y conduit en effet.

Strabon paſſant du promontoire *Pedalium* à *Citium*, ſe montre très-conforme au local, en diſant que la navigation eſt ſinueuſe, κολπώδης, dans cet intervalle. Car, le plus grand enfoncement de mer que l'on voie ſur les rivages de Cypre, eſt celui que repréſente la nouvelle carte entre le cap de la Grée & le cap de Chiti. Il ne faut point chercher la place de *Citium* ailleurs qu'au lieu dont le nom actuel eſt Chiti: & quoique ce lieu ſoit éloigné de la mer de quelques milles, ce que dit Strabon que *Citium* avoit un port, ne ſuppoſe pas en rigueur que la ville fût préciſément ſur la côte. Athènes, Corinthe, Mégare, dans leur emplacement étoient à quelque diſtance de leurs ports. Un promontoire ſous le nom de *Dades*, que Ptolémée place entre *Citium* & *Throni*, répond à un cap plus avancé dans l'eſt que la poſition de *Chiti*, & qui en tire aujourd'hui la dénomination de *capo Chiti*. La diſtance de 200 ſtades que l'on trouve dans Diodore de Sicile entre Salamine & *Citium*, n'eſt point convenable, puiſqu'à partir de Salamine, les 200 ſtades ne paſſent point le *Pedalium*, ou cap de la Grée. Le docteur Richard Pococke, en donnant le plan de l'enceinte peu ſpacieuſe d'un ancien lieu, joignant le bourg dont le nom eſt l'Arneca, prend cet emplacement pour celui de *Citium*, & ce dérangement de poſition lui fait tranſporter le promontoire *Dades* au cap Pila, & reculer *Throni* au cap Grega, ſelon ſa carte de l'île de Cypre, où le promontoire *Pedalium* ne paroît point, & ne pouvoit paroître. Si l'identité évidente de dénomination entre *Citium* & Chiti, comme on écrit aujourd'hui

en prononçant Kiti, de même qu'en Grec Κίτιον, ne paroît pas suffisante pour reconnoître la correspondance de position, on peut y joindre le témoignage d'Étienne de Lusignan, sans être obligé d'attribuer avec lui la fondation de cette ville à Cétim, fils de Japhet. En n'adoptant point l'opinion du voyageur Anglois, sur la position de *Citium*, je suis néanmoins très-disposé à croire, qu'en effet il a existé un lieu de quelque considération vers l'endroit où il amène *Citium*. Je vois sur la nouvelle carte la trace d'un aquéduc, qui du haut d'une rivière qui va passer près de Chiti, tend à l'Arneca directement, & cette circonstance ne paroît pas convenir à quelque siècle peu reculé du temps présent. Mais, de savoir quelle étoit autrefois cette position, c'est ce qui peut bien échapper à notre connoissance. On trouve dans Pline entre *Citium* & *Salamis*, une ville sous le nom de *Corineum*, dont on pourroit adopter la position, si l'on étoit assuré que Pline suit l'ordre des lieux, & il y manque manifestement en nommant *Amathûs* entre *Salamis* & *Lapethos*. Par les souscriptions du concile de Calcédoine, on voit en Cypre une ville épiscopale sous le nom de *Theodosiana*, qui ne paroît point dans la notice d'Hiéroclès, & qui peut avoir été substitué à quelque nom primitif ou antérieur. Les villes qui se trouvent dénommées dans ces souscriptions, *Tamassus, Amathûs, Arsinoë, Solæ, Lapethus, Chytrus, Carpasia*, ne sauroient ainsi se confondre avec *Theodosiana* : mais, ces villes ne rempliſſent pas le nombre de celles qui ont eu des évêques en Cypre, & je ne me flatte pas de quelques succès dans cette recherche. On remarquera peut-être que je fais paroître un article dans le nom de l'Arneca, contre l'usage ordinaire : c'est que ce nom dans les anciennes cartes est Arnaco ou Arneca, & qu'il y a bien des exemples de l'usage d'incorporer un article avec la dénomination propre. Les Salines, qui sont l'objet le plus remarquable en ce canton de l'île de Cypre, sont à quelques milles de l'Arneca, & entre l'Arneca & Chiti.

Fol. 22, recto.

La rivière dont j'ai parlé ci-dessus comme ayant son cours près de Chiti pour se rendre à la mer, paroît dans Ptolémée

ſous le nom de *Tetius*. Car dans ſa deſcription rangeant la côte du couchant au levant, cette rivière précède immédiatement, & de très-près, la poſition de *Citium*. Quant au nom actuel de cette rivière, je n'en ſuis inſtruit que par la carte qui porte les armes des Chevaliers hoſpitaliers, nonobſtant la groſſièreté du travail employé à cette carte. Les lieux y étant diſtingués par des chiffres, j'en trouve un placé entre les ſalines & Limiſo, qui dans l'explication de ces chiffres eſt rivière de *Teſio*, & il y a trop de rapport entre ce nom & celui de *Tetius* pour s'y méprendre. La manière dont cette rivière ſe diviſe en pluſieurs bras près de la mer, eſt remarquable dans la nouvelle carte: c'eſt l'expreſſion d'une connoiſſance du local bien plus particulière que tout ce qu'on avoit antérieurement.

Strabon nous conduit de *Citium* à *Amathûs*. Ptolémée ne connoît dans cet intervalle que le fleuve *Tetius*; mais Strabon fait mention d'une ville nommée *Palæa*, & découvre le ſommet du mont *Olympus*, ſemblable à une mamelle. Je remarque dans la carte Vénitienne, en approchant de la poſition qu'occupoit Amathunte, & à quelques milles de la mer, un lieu dont le nom de *Palio-cliſo* retrace celui de *Palæa*. Cet emplacement pour une poſition dont parle Strabon en parcourant la côte, me paroît plus convenable, eu égard à cette circonſtance, que celui que prend Étienne de Luſignan dans un lieu nommé Pelandre, que la diſtance de Limiſo, qu'il indique de 24 milles, 42 de Nicoſie, recule trop avant dans les terres, en ſorte que Palée auroit été une ville de l'intérieur de l'île, engagée dans les montagnes, comme cet auteur s'en explique poſitivement. Quant au mont Olympe, quoiqu'à remonter juſqu'à ſa croupe la plus élevée, on puiſſe pénétrer juſqu'au milieu de la terre de Cypre, cependant les Navigateurs diſtinguent cette montagne plus que tout autre objet par le travers de la côte en ce parage: c'eſt pour cela que dans les cartes marines le dos de cette montagne ſous le nom de Sainte-Croix qu'elle porte aujourd'hui, eſt figuré comme s'il étoit voiſin de la mer, entre Limiſo & le cap de Chiti. Étienne de Luſignan dit préciſément, que la montagne de Sainte-Croix répond au promontoire

Fol. 33, verſo.

Fol. 6, verſo.

Mosot ou Masoto, & ce promontoire suit le cap de Chiti, en tirant vers Limiso. On voit par cet exposé des circonstances du local, ce qui fait parler Strabon du mont Olympe dans l'endroit précisément où il en parle.

Mais, nous n'en sommes point encore au point de parler d'Amathunte, ayant à reconnoître une ville dont le nom primitif de *Marium* avoit été changé, au rapport d'Étienne de Byzance, en celui d'*Arsinoë*. Pline parle de *Marium* comme ayant existé, *fuit*, plutôt que comme existant. En effet, on voit dans Diodore de Sicile que cette ville fut détruite par Ptolémée Soter, qui en transporta les habitans à Paphos. Je suis fort de l'avis de M. Wesseling, dans ses notes sur Hiéroclès, que quand on lit dans le même Historien, que Cimon, Général des Athéniens, prit *Citium* & *Malum*, il convient de lire *Marium*. Car après avoir passé par *Citium*, nous allons trouver *Marium* dans le même canton de l'île, & le nom de *Malum* ne se rencontre en aucun autre endroit que je sache. Étienne de Lusignan parle de *Marium* sous le nom de Marie (ou plutôt *Mariou*), & le lieu qui conserve ce nom est situé sur une colline, à trois milles de la mer, & dans le voisinage d'un torrent appellé *Basili-potamo*.

L. XIX, c. 89.

Itiner. p. 707.

Lib. XII, c. 5.

Fol. 21, recto.

Personne n'ignore, qu'Amathunte ne cédoit qu'à Paphos pour la célébrité comme pour l'antiquité du culte que Cypre rendoit à Vénus. On convient en même temps que les vestiges de cette ville portent aujourd'hui le nom de *Limiso vecchio*, ou de *Limeson antica*. L'opinion de Tacite, qu'elle tiroit le nom d'*Amathûs* de celui de son fondateur, fils d'Aërias, qui avoit élevé le temple de Vénus à Paphos, pourroit être plus équivoque que celle qui attribueroit ce nom à une fontaine chaude dont parle Étienne de Lusignan. Car on en trouveroit la raison dans un langage oriental; & je remarque à ce sujet qu'*Amathûs* n'étoit point du nombre des villes Grecques de l'île de Cypre. Scylax nous apprend que ses habitans étoient αὐτόχθονες ou indigènes. Les cartes en reculant les vestiges de cette ville à quelque distance de la mer, ne sont point d'accord avec ce que dit Étienne de Lusignan, qu'elle étoit au bord de la mer. Isaac

Annal. III, cap. 62.

Fol. 20, verso.

Comnène, duc de Cypre, & neveu de l'empereur Manuel, y faiſant ſa réſidence, Richard, roi d'Angleterre, qui le chaſſa de l'île, détruiſit Amathe ou Amathunte en 1190.

La ville qui ſuccède ſous le nom de Linmeſon ou de Limiſſe-la-neuve, eſt appelée *Neapolis* dans une légende de Saint-Barnabé, & dans le titre des écrits d'un Évêque de cette ville, qui vivoit dans le ſixième ſiècle. Ce qui pourroit néanmoins faire douter que ce nom de *Neapolis* fût propre auſſi anciennement à la ville dont il s'agit, c'eſt de ne le point trouver dans la Notice eccléſiaſtique d'Hiéroclès, & dans les *Themata* de Conſtantin Porphyrogénète: & cela donneroit lieu de ſoupçonner que par une comparaiſon avec l'ancien emplacement d'*Amathûs*, appelé *Linmeſon antica*, on auroit imaginé une diſtinction par le nom de ville nouvelle. Ainſi je n'ai point vu de ſûreté à inſcrire ce nom de *Neapolis* entre ceux qui appartiennent inconteſtablement à l'antiquité dans l'île de Cypre.

Suivant la nouvelle carte, la poſition de Linmeſon eſt engagée dans l'anſe que borne au midi la courbure de la péninſule, qui forme le promontoire nommé aujourd'hui *Gavata*, & vulgairement *Capo delle Gatte:* au lieu que dans les cartes précédentes, Limiſſo paroît dévancer l'entrée de cette anſe. Je remarque encore que le fleuve *Lycus*, dont l'embouchure dans l'ordre que ſuit Ptolémée, contraire à celui que nous ſuivons, précède le promontoire *Curias*, qui eſt indubitablement le Gavata, devroit lui ſuccéder; & la manière dont cette rivière paroît ſe rendre à la mer, par deux bras ſéparés embraſſant le col de la péninſule dans les anciennes cartes, n'eſt pas la même dans la nouvelle. On y voit un point déterminé en particulier ſur la terre même de la péninſule, par la rencontre de pluſieurs rayons aboutiſſans à la poſition d'un lieu nommé Acro-tiri. Si
Fol. 18, verſo. l'on en croit Étienne de Luſignan, ce coin de terre preſque iſolé renfermoit une ville du nom de *Curi*, dont il reſteroit quelques veſtiges près d'Acro-tiri. Mais on ne voit point dans l'antiquité de ville diſtincte de celle de *Curium*, dont nous allons parler; & tout ce qu'on pourroit ſe permettre par conjecture, ſeroit

ſeroit d'appliquer à *Acro-tiri* la mention d'un lieu du nom d'*Acra* en Cypre dans Étienne de Byzance.

Je ne vois point de difficulté à convenir que le lieu qui a pris le nom de *Piſcopia*, & qui ſuccède au promontoire *Curias*, eſt l'ancien *Curium*. Dans la deſcription de Strabon, conforme à notre route ſur le rivage de Cypre, *Curium* ſuit le promontoire *Curias*; & ſelon Ptolémée, cette ville ſeroit même ſéparée du promontoire par l'embouchure du Lycus. Un des petits royaumes qui partageoient l'île, étoit celui de *Curium*. Dans ce canton, Apollon avoit un autel, dont parle Strabon, que l'on ne touchoit point ſans courir le riſque d'être précipité dans la mer du haut d'un promontoire, & la nouvelle carte marque un bois à quelque diſtance de la mer; au nord de la poſition qu'elle donne à Linmeſon, & au couchant du fleuve *Lycus*, ſous le nom d'*Apollinis lucus*. Un promontoire qu'indique Ptolémée, avant la poſition de *Curium* dans l'ordre qu'il ſuit, & qu'il nomme *Phrurium*, ne peut ſe retrouver que dans celui qu'on nomme aujourd'hui *capo Bianco*. Strabon, après avoir parlé du promontoire funeſte à ceux qui violoient l'autel d'Apollon, & avant que d'arriver à Paphos, fait mention de *Treta* & de *Booſura*, inconnus d'ailleurs dans l'antiquité, *obſcura nomina*, dit Cellarius; mais que l'on retrouve néanmoins; l'un eſt Biſur dans la nouvelle carte, Piſuri dans les anciennes, & l'autre Tera, dont parle Étienne de Luſignan, & dont les anciennes cartes donnent la poſition. On voudroit ſeulement, en conſéquence des poſitions actuelles de Biſur & de Tera, que Strabon eût nommé *Booſura* avant *Treta*.

Parlons maintenant de Paphos. On ſait qu'il y en avoit deux, *Palæ-paphos* & *Nea-paphos*. L'ancienne eſt la première à rencontrer ſur notre route, à dix ſtades de la mer, au rapport de Strabon. Il indique 60 ſtades de diſtance entre la nouvelle Paphos & l'ancienne, & cette diſtance paroît conduire à un lieu nommé aujourd'hui Counclia, ſitué entre deux rivières, un peu à l'écart du rivage, où l'on prétendoit que Vénus ſortant de l'écume de la mer, avoit abordé en Cypre portée ſur une conque marine. La principale des deux villes de Paphos, ou la

nouvelle, n'a point perdu son nom, si ce n'est que les Turcs, qui changent volontiers le *P* en *B*, ont amené l'usage de dire *Bafo* ou *Basa*, au lieu de *Pafo*; & il est ordinaire aux Grecs modernes de supprimer le *sigma* final du grec littéral. Un peu en deçà de Paphos, à quelque distance du rivage, Strabon place un bois sacré Ἱερωσύνια, & j'en reconnois l'emplacement dans un lieu dont le nom est écrit *Gierosibou* sur la nouvelle carte.

Lib. V, cap. 31. Selon Pline, *Hierocepia* est une île au-devant de *Nea-paphos*, ce qui ne peut se rapporter qu'à l'un ou à l'autre des deux écueils

Lib. I, cap. 11. qui couvrent le port de Pafo. Quoique Meursius ait cru trouver dans quelques vers de Virgile que l'île de Cypre avoit une ville du nom de *Cythera*, & quoiqu'Étienne de Lusignan donne une place à cette ville dans le voisinage de Paphos; je suis de

To. II, p. 281. l'opinion de Cellarius, que l'antiquité ne connoît point cette ville, & que c'est ne pas prendre le sens d'un vers d'Hésiode dans sa Théogonie, que d'adopter la note d'un scholiaste de cet ancien poëte. Il y auroit un autre lieu à reconnoître dans ce canton, une *Arsinoë* dont parle Strabon dans l'intervalle de la

Fol. 17, verso. vieille Paphos à la nouvelle. Étienne de Lusignan en rapporte la position à celle qu'on connoît aujourd'hui sous le nom d'Afdimo, comme on prononce en écrivant Avdimo. Je trouve même le nom d'*Arsinoë* précisément sur la nouvelle carte, assez avant dans les terres au-dessus d'Avdimo. Mais cet emplacement ne conviendroit point à une position que Strabon cite comme maritime. Avdimo, où la mer paroît former un petit golfe, seroit plus convenable s'il n'y avoit un autre défaut de convenance, qui est qu'en suivant immédiatement la position de l'ancienne ville de *Curium*, l'*Arsinoë* dont il s'agit seroit bien peu à portée de l'une ou de l'autre Paphos. Ainsi je n'ai point cru devoir hasarder une position pour cette *Arsinoë* dans la carte jointe à ce Mémoire.

Pour ne rien omettre dans le contour de Cypre, avant de se retrouver à l'*Acamas*, d'où nous sommes partis, il faut parler de deux promontoires, *Zephyrium* & *Drepanum*. Selon Strabon, ἄκρα Ζεφυρία suit la vieille Paphos, en tendant vers la nouvelle. Dans Ptolémée, le même promontoire placé entre la

vieille Paphos & le promontoire *Phrurium* auroit dû paroître dans notre route avant que d'arriver à cette Paphos. Le *Drepanum*, que Ptolémée range entre la nouvelle Paphos & l'ancienne, ſeroit ainſi le *Zephyrium* de Strabon. Mais j'ai lieu de croire que l'un & l'autre de ces promontoires ſont ainſi déplacés. La nouvelle carte me fait connoître le cap portant le nom de *Trapano*, & terminé en pointe aiguë & recourbée convenablement à cette dénomination, entre Paphos & le cap de Saint-Épiphane, ou l'*Acamas*. La carte publiée à Veniſe en 1566, place également le Trapano dans le même intervalle. Donc il n'y a pas moyen de douter que le *Drepanum* ne convient point entre les deux Paphos, comme il eſt placé dans Ptolémée. Ne voyant même aucune pointe de terre remarquable dans un aſſez court eſpace de rivage entre la nouvelle Paphos & l'ancienne, il ſemble que le *Zephyrium* de Strabon ne peut s'y ſoutenir; & ce nom de *Zephyrium* me paroîtroit convenir & devoir s'appliquer à une aſſez longue pointe, qui du côté tourné au couchant, ou vent zéphyrien, borne le port de Paſo, en le ſéparant d'une anſe qui dans les cartes marines eſt diſtinguée par le nom de Carmaſal.

Ayant ainſi terminé le circuit de la terre de Cypre, il nous reſte à rechercher quelques poſitions de lieu dans ſon intérieur, qu'on ne peut pas ſe flatter de trouver en grand nombre. J'ai même eu occaſion d'en citer pluſieurs dans l'analyſe qui a paru propre à déterminer la meſure d'échelle de la nouvelle carte, en y faiſant ſervir des diſtances indiquées par la Table Théodoſienne. On trouve, comme je l'ai dit, *Chytrus* en poſition intermédiaire de *Salamis* & de *Cerynia*; & entre les petits États qu'on appelle des Royaumes dans l'ancienne Cypre, *Chytrus* en étoit un. Le nom actuel du même lieu eſt *Chitrea* ou *Citrea*, comme le marquent les cartes, ou bien *Paleo-chitro*, que je trouve dans la carte qui porte la date de 1566. C'eſt une faute dans Étienne de Luſignan, que de lire Centrie au lieu de Chitrie; & dans l'*Oriens Chriſtianus* de dire qu'Étienne rapporte cette poſition à une ville de *Cythera*, qu'il prétend avoir exiſtée dans le voiſinage de Paphos. Il dit préciſément

Fol. 33, recto. Tome II, col. 1067, 1068.

que Centrie (*lisez* Chitrie) située au pied d'une montagne en face du nord, abonde en fontaines, qui fourniſſoient un aqueduc conduit à Salamine, & dont en effet la carte Vénitienne repréſente des veſtiges.

On s'eſt trompé en appliquant à Nicoſie le nom de *Trimetus*, ſelon les copies que Mercator, Blaeu & Coronelli ont données de la carte Vénitienne. La poſition de *Trimithûs* peut être conclue de pluſieurs diſtances particulières. Il y en a une à l'égard de *Salamis*, une autre à partir de *Citium*. Étienne de Luſignan indique un lieu ſous le nom de Trimitughe, qui rappelle l'ancienne dénomination. Mais ce lieu placé, comme il le dit, à 18 milles au couchant de Nicoſie, ne convient point aux diſtances reſpectives de *Salamis* & de *Citium*, XVIII d'un côté, XXIIII de l'autre, ſelon la Table Théodoſienne. Elle ne convient pas mieux à un intervalle de 53 milles, XXIIII & XXIX, entre *Trimithûs* & *Solæ*, en paſſant par *Tamaſus*. Et ſi Étienne de Luſignan paroît avoir l'avantage de citer un petit lieu actuel ſous un nom ayant rapport à celui de *Trimithûs*, on peut s'en prévaloir également par la connoiſſance d'un autre lieu du même nom, au Syroc ou ſud-eſt de Nicoſie. C'eſt l'original de la carte Vénitienne qui me l'indique. J'y trouve *Trimituſa* à une poſition de lieu, qui n'eſt point oubliée dans les copies de cette carte, mais dont le nom étant omis dans la copie de Mercator, ne paroît dans aucune des copies poſtérieures. Il eſt remarquable, qu'en ouvrant le compas ſur la carte qui accompagne ce Mémoire, la poſition qui eſt donnée de *Trimithûs* ſe rapporte aux diſtances qui y tendent de trois points différens, *Salamis*, *Citium*, & *Solæ*. Cette poſition fait juſtement le centre d'une grande plaine, appelée *Meſſarea*, abondante en grains, & qui du pied du mont Olympe, ou de Sainte-Croix, s'étend juſqu'à la mer vers Famagouſte & l'Arneca.

Fol. 30, recto.

On eſt prévenu que *Tamaſus*, ou *Tamaſſus*, ou *Tamaſeus* (car on trouve ces différentes leçons du même nom) eſt en poſition intermédiaire de *Trimithûs* & de *Solæ*. Un moyen de la reconnoître ſur les lieux ſe tireroit des minières, qui

fourniſſoient beaucoup de cuivre près de cette ville. Étienne de Luſignan prétend que le lieu ſe nomme Tamaſſe. Mais les cartes ne l'indiquent point ſous ce nom, & je me perſuade qu'un lieu ancien, qui a pris vulgairement le nom de Piſcopio, comme il eſt arrivé à l'ancien *Curium*, eſt très-convenable par ſa poſition, & par ce nom même, à *Tamaſus*, ſiége épiſcopal en ce canton, & que les légendes font même remonter juſqu'à l'apoſtolat de S.t Barnabé. On croit que cette ville, & celle de *Trimithûs*, furent détruites dans l'invaſion de Cypre par Richard, roi d'Angleterre, l'an 1190. *Fol. 30, verſo.*

Nous allons parler de celle des villes actuelles de Cypre, qui a pris le premier rang ſous les rois de la maiſon de Luſignan, & connue ſous le nom vulgaire de Nicoſie, qui apporte une grande altération à la dénomination dont il ſort. Dans la notice d'Hiéroclès, on lit Λευκωσία. Chez les Grecs des temps poſtérieurs à l'antiquité, l'uſage a donné à l'*u* voyelle, à la ſuite d'une autre voyelle, la prononciation de l'*f*, & j'en produirai un exemple tiré d'Étienne de Luſignan, & qui concerne les Cypriots en particulier. Parlant des différentes conditions dans ce peuple, il dit qu'on appelle Éleſtères *(Eleutheros)* ceux qui ont acquis leur liberté, & par un autre terme, qu'il faut attribuer aux Croiſades, *Franco-mates*. De-là vient que dans la Géographie Arabe de l'Édriſi, on trouve entre les villes de *Kubrous* (ou de Cypre) le nom de celle dont il s'agit, écrit *Leſkoſia*, que les traducteurs Maronites ont mal-à-propos rendu en marge par celui d'*Epiſcopia*. Il faut dire que cette même ville a porté un autre nom, qui eſt *Ledra*, au génitif pluriel *Ledrorum:* & dans le temps qu'elle portoit ce nom, elle étoit auſſi appelée Λευτιῶν, comme on lit dans S.t Jérôme, *Triphyllius Cypri Ledrenſis, ſive* Λευτιῶνος *epiſcopus*. Le titre de cet évêque, qui vivoit ſous Conſtance, eſt ἐπίσκοπος Λευκοσίας, dans des actes que cite M. Weſſeling, dans une note ſur la notice d'Hiéroclès. Ainſi, l'identité de *Ledra* & de *Leucoſia* ne ſouffre point de difficulté; & je croirois qu'il conviendroit de lire dans S.t Jérôme, Λευκεῶν ou Λευκῶν, plutôt que Λευτιῶν. *Fol. 70, recto.* *Script. Eccleſ. cap. 92.*

Voilà ce que des recherches ſur le détail des anciens lieux de l'île de Cypre, m'ont fait voir de plus poſitif, en ne mêlant point des poſitions incertaines avec celles qu'on peut ſe flatter de bien reconnoître. J'ai été néanmoins tenté de donner une place ſur la carte à *Idalium*, dont la célébrité eſt aſſez familière. Pline en parle comme d'un lieu qui n'exiſtoit plus, ainſi que pluſieurs autres, *fuere*. Servius, commentateur de Virgile, le qualifie d'*oppidum breve*, dans le *nemus Idalium;* & voilà des circonſtances qui ont été propres à faire oublier ce lieu-là. Meurſius veut confondre *Idalium* avec le promontoire *Pedalium*, accuſant ce nom de n'être pas conforme à celui qu'emploient les poëtes en célébrant Idalie. Mais, pourquoi ſuppoſer que le nom qui ſe lit Πηδάλιον dans Strabon, & dans le manuſcrit Palatin de Ptolémée, *Pedalium* dans le texte latin, doit être *Idalium!* Étienne de Luſignan croir voir *Idalium* dans un lieu nommé *Dalin*, diſtingué par ſa ſituation, qui eſt ornée de jardins, abondante en eaux & en fruits. Cette poſition au midi de Nicoſie, comme le dit Luſignan, ſe trouvant dans la carte Vénitienne, c'eſt celle que je donne à *Idalium* dans la carte jointe à ce Mémoire.

Fol. 33, verſo.

On remarquera peut-être l'uſage que j'ai fait du nom de Cypre, ſans adopter celui que la prononciation Italienne a introduit, comme ſi il convenoit de rendre cette prononciation par notre orthographe, en altérant celle de la dénomination propre & locale. Luſignan en écrivant en françois, a conſervé cette dénomination dans ſa pureté. Elle ſubſiſte, ſelon qu'elle doit ſtrictement ſe prononcer dans la lettre initiale, ſous les Turcs, qui diſent *Kibris*, les Arabes *Kuprous*. En diſcutant l'antiquité dans le ſein de l'Académie, me ſerois-je permis d'écrire le nom de Cypre autrement que comme il peut exiſter ſans être corrompu?

Pour le Mémoire sur l'Expédition d'Heraclius.
Mem.s de l'Acad. R.le des Belles-Lettres, T. XXXII, p. 559.

Milles Romains. 25 50 75

Stades Grecs. 200 400 600

RECHERCHES GÉOGRAPHIQUES

Concernant l'expédition de l'Empereur HÉRACLIUS en Perſe.

Par M. D'ANVILLE.

Lû le 19 Nov. 1762.

CE que la Géographie répand de clarté ſur les faits hiſtoriques, ne doit point ſe renfermer dans les temps les plus mémorables de l'antiquité Grecque & Romaine. Si les hiſtoriens du bas Empire ſont moins lûs que ceux des temps dont je viens de parler, ce n'eſt pas une raiſon pour que des lieux conſidérables, & qui tiennent à de grands évènemens, demeurent enſévelis dans l'obſcurité. La Géographie a été extrêmement enrichie & perfectionnée dans les contrées de l'Orient, depuis l'établiſſement du Mahométiſme; & ce détail de connoiſſances locales & particulières, qui a pris grande part aux études que j'ai faites, fournit des indications, qu'on deſireroit en vain ſans un pareil ſecours.

L'Empire Grec étoit dans une ſituation déplorable, lorſque Héraclius fut élevé à la dignité impériale. Les Avares établis ſur le Danube, faiſoient de fréquentes incurſions juſque ſous les murs de la capitale, qui ſoutint un ſiége de leur part. D'un autre côté, Choſroès, ſecond du nom, ou Koſreu-Parviz, ſelon les hiſtoriens Orientaux, avoit pris les armes, ſous prétexte de venger ſur Phocas le meurtre de l'empereur Maurice, & dévaſtoit la Syrie, & l'Aſie mineure juſqu'au Boſphore. Héraclius, après avoir lûtté pluſieurs années contre ces diſgraces, entreprit de porter la guerre dans l'Empire des Perſes. Cette guerre dura ſix ans, & fut terminée au commencement de l'an 628, par un traité, que Siroès, fils de Coſroès, & meurtrier de ſon père, fit avec l'empereur Grec. Ce qu'on peut ſavoir des expéditions d'Héraclius dans la guerre de Perſe, ſe trouve dans Nicéphore, dans Théophane, dans Cédrénus, & dans

l'*Hiſtoria miſcella*, & à peu près dans les mêmes termes. Il en eſt auſſi parlé dans le *Chronicon Paſchale* ou *Alexandrinum*, qui finit préciſément avec cette guerre. Nous ſerions peut-être inſtruits plus en détail, ſi l'ouvrage de George Piſidès, qui avoit écrit une hiſtoire particulière du règne d'Héraclius, & qu'un Jéſuite nommé le P. Maltret, avoit entrepris de traduire, étoit rendu public.

L'objet que je me propoſe dans ce Mémoire, eſt de faire la découverte de quelques poſitions principales & plus intéreſſantes dans le récit des campagnes de la guerre de Perſe, poſitions qui juſqu'à préſent n'ont point été connues, ni rapportées au local actuel, pour former une notion vraiment géographique. Héraclius ſortant de l'Arménie, pour s'avancer dans les provinces ultérieures de la Perſe, Choſroès à ſon approche abandonne une ville dont le nom eſt *Gazacum* & *Gauzacum*, dans Théophane & dans Cédrénus, *Ganzaca* dans la Chronique Paſchale. Cette ville paroît avoir tenu le premier rang ſur cette frontière. Elle avoit un palais rempli de richeſſes, que les hiſtoriens Byzantins comparent aux tréſors de l'ancien roi de Lydie. Un Pyrée, ou temple du Feu, accompagnoit cette demeure royale. Il faut chercher cette ville dans la province de Médie, qui avoit porté le nom d'Atropatène, où Strabon place ſous le nom de *Gaza* la ville qui ſervoit de réſidence aux rois de l'Atropatène pendant l'été. Cellarius, que l'on conſulte volontiers dans le beſoin de connoître des poſitions de l'ancienne Géographie, avoue ne pouvoir déterminer celle-ci entre pluſieurs autres, *definire non poſſumus*. Étienne de Byzance connoît dans la Médie une grande ville, πόλις μεγίστη, nommée *Gazaca*. Dans Pline, on voit une ville qui appartient à l'Atropatène, au-delà de l'Araxe, à l'égard de l'Arménie, ſous le nom de *Gazæ*. Il la fixe en poſition intermédiaire d'Artaxates & d'Ecbatanes : *oppidum ejus (nempe Atropatenes) Gazæ, ab Artaxatis* CCCCL. *M. paſſuum, totidem ab Ecbatanis Medorum, quorum pars ſunt Atropateni.* Il faut convenir, que cette circonſtance eſt un moyen qui peut ſervir à la recherche de cette poſition : mais en même temps, le compte de 450 milles,

L. XI, p. 523.

To. II, p. 777.

Lib. VI, c. 13.

milles, que je remarquerai avoir quelque convenance à l'intervalle entier qui ſépare les poſitions d'Artaxates & d'Ecbatanes, eſt par cette raiſon exceſſif dans chacun des eſpaces de *Gazæ* ou *Gaza* à l'égard d'Artaxates d'un côté, & d'Ecbatanes de l'autre. Par des obſervations de la hauteur du Pôle à Érivan, qui m'ont été communiquées manuſcrites par le P. Étienne Souciet, & dont il réſulte 40 degrés & environ 10 minutes, on peut juger de la hauteur qui convient à l'ancienne capitale de l'Arménie, *Artaxata*, dont les veſtiges exiſtent ſur les bords de l'Araxe, à environ un quart de degré plus au ſud qu'Érivan. La hauteur d'Hamedan, dont la poſition ſe rapporte inconteſtablement à Ecbatanes, eſt de 35 degrés 10 minutes, ſelon les meilleures Tables Aſtronomiques des Orientaux, ou celles de Naſir-uddin & du Sultan Ulug-beg. Ainſi, 5 degrés, moins environ un quart, de différence de latitude entre Ecbatanes & Artaxates, mais dont l'eſpace reçoit aſſez d'accroiſſement par une divergence de longitude qu'on peut eſtimer de trois à quatre degrés, pour que l'intervalle en droite ligne revienne à la meſure de 5 degrés & environ un tiers de la graduation de latitude. Cet eſpace, qui ne répondra qu'à environ 400 milles Romains, pourroit admettre en meſure itinéraire, comme il eſt vraiſemblable de l'entendre dans Pline, le nombre qu'il indique de 450 milles.

Mais, pour ne reſter dans aucune incertitude ſur la poſition de la ville dont il s'agit, il ſuffit d'être inſtruit que celle qui eſt fort connue aujourd'hui ſous le nom de Tauris, & dont le nom plus correct eſt Tebriz, a conſervé chez les Arméniens le nom de *Gandzak*, & que dans la langue Arménienne *Gandz* ſignifie un tréſor, comme on ſait que *Gaza* l'a ſignifié dans l'Orient. L'Itinéraire Arménien, dont j'ai parlé dans un Mémoire ſur la meſure itinéraire Arménienne, ajoute au nom de *Gandzak* le ſurnom de *Shahiſtan*, qui peut déſigner une habitation royale. Chardin a bien dit dans ſon voyage, que les Arméniens appellent Tauris *Chahaſtan*: mais cette dénomination vague, ſans la connoiſſance du nom particulier de *Gandzak*, n'auroit pas paru ſuffiſante pour

déterminer la position précise de *Gaza* ou *Gazaca*. Entre les variantes de ce nom, on peut remarquer que dans la chronique Paschale, qui donne le texte d'une lettre écrite par Héraclius lui-même, du camp qu'il occupoit près de cette ville, le nom est *Canzaca*, dont l'orthographe prend plus de conformité au nom conservé chez les Arméniens, qu'aucune autre. Ce que Strabon rapporte de la situation de *Gaza* dans l'Atropatène, qu'elle est en plaine, ἐν πεδίῳ, n'est point contraire à celle de Tebriz, quoique cette ville ait quelques montagnes dans son voisinage, & ce qui s'étend en plaine vers le couchant & le midi, est extrêmement agréable, si l'on en croit Kiatib Tchelebi, Géographe Turc. Il faut convenir que le P. Hardouin rencontre juste dans une note sur Pline, en prenant Tauris pour Gaza. Ce qui a pu déterminer son opinion sur ce point, est un détail qu'il nous laisse ignorer; & quand on le voit prendre Casbin pour Ecbatanes dans une autre note, on a tout lieu de juger du peu de certitude de ses connoissances sur ces positions. C'est par une mépriſe que les 450 milles dont parle Pline au sujet de la position de Gaza, sont confondus dans une pareille note du P. Hardouin, avec une indication de 2400 stades qu'on trouve dans Strabon, & que Strabon donne pour la distance qui sépare de l'Araxe une ville, dont Antoine forma le siége dans son expédition contre les Parthes. Quoique Chardin ait connu le nom de Chahastan, & qu'il ait écrit, qu'un roi d'Arménie, nommé Chosroés, changea ce nom en celui de Tauris, il ne pouvoit reconnoître dans cette ville la *Gaza* de l'ancienne Atropatène, puisqu'il adopte l'opinion de ceux qui ont imaginé que Tauris étoit Ecbatanes; & il est permis de dire, que le principal mérite de ce Voyageur ne consiste pas dans une grande habileté en Géographie.

Édit. in-fol. tome I, p. 312.

Ibid.

Ibid.

Une première opinion que j'ai eue sur l'antiquité de Tebriz, étoit d'y rapporter une ville de la Médie, dont le nom se lit *Gabris* dans Ptolémée, parce que le peu de différence qu'il y a entre le *gamma* majuscule & le *tau* de l'alphabet Grec, a bien pu donner lieu à la mépriſe sur la lettre initiale du nom de

Gabris. Je crois n'avoir pas été ſeul de cette opinion, & je ne ſais ſi je dois m'en départir. Ce ne ſeroit pas la ſeule ville, dans ces contrées ſpécialement, qui eût été diſtinguée par deux noms différens. La célèbre *Ragés* ou *Ragæa* de Médie, qui conſerve ce nom dans celui de *Raï*, a porté en même temps le nom d'*Arſacia.* Une ville qu'aſſiégea Antoine, nommée *Praaſpa* dans Dion, & dont le nom ſe lit *Phraata* dans Plutarque, eſt nommée *Vera* dans Strabon, qui paroît avoir écrit d'après une relation particulière qu'il cite comme étant d'un officier qui ſervoit Antoine dans cette expédition. *Ganzak ſhahiſtan* ſemble le titre honorifique d'une ville, plutôt qu'un nom propre indépendamment de ce titre. Ce ſeroit ne pas connoître le peu de fond qu'il y a à faire ſur ce que les Orientaux ont écrit depuis le Mahométiſme, en parlant de l'état primordial des villes de l'Orient, que d'objecter que Tebriz doit ſa fondation à Zubeïdeh, femme du Khalife Haroun Arreſchid. Hamdalla qui parle de cette fondation, auroit dû dire que Zubeïdeh répara cette ville, qui pouvoit avoir été fort endommagée, comme on ſait qu'elle l'a été pluſieurs fois par des tremblemens de terre, ou par les guerres, & on lit dans les hiſtoriens Byzantins, qu'Héraclius détruiſit le palais & le pyrée qui décoroient *Gazaca.* Chardin ne fait pas preuve de connoiſſance dans l'hiſtoire, en ce qu'il débite ſur Tauris, lorſqu'il prend Hulakou-Khan, qui détruiſit le Khalifat, pour un Général de Haroun Arreſchid, qui vivoit quatre à cinq cents ans auparavant. Tebriz fut la réſidence d'Hulakou-Khan, chef de la Dynaſtie des Mogols de l'Iran: & Gazan-Khan, ſon arrière-petit-fils, avoit à Tebriz un lieu de plaiſance, qui fut appelé Sham-Gazan, en comparant les agrémens de ce lieu au Goutah-Demeſc, ou Verger de Damas. Car on a appliqué à Damas le nom de Sham, qui eſt plus généralement celui de la Syrie, & les habitans de Damas ſont appelés Alshamiin. Vzun-haſſan, qui fut le plus puiſſant prince de la Dynaſtie des Turcomans Ac-coïonlus, ou du mouton blanc, réſidoit de même à Tebriz; & Shah-Tahmaſp, fils d'Iſmaël Sophi, ne quitta Tebriz pour faire ſon ſéjour à Caſbin, que

parce que le grand Soliman avoit porté ſes conquêtes juſqu'à cette capitale.

Après avoir reconnu d'une manière à ne ſouffrir aucun doute la poſition de Gazaca, portons notre vue ſur quelque autre objet en ſuivant la marche d'Héraclius. De Gazaca il arrive à une autre ville, qui eſt nommée *Thebarmai* par les Byzantins, & qu'il rencontre avant que de s'engager dans les défilés des montagnes de la Médie, en pourſuivant Choſroés. Cette ville avoit un Pyrée, qui fut alors conſumé par les flammes ainſi que la ville. Et quand on a quelque connoiſſance du local, une ville célèbre par ſon Pyrée, & préciſément entre Tebriz & les montagnes, qui répondent à celles que l'on connoît dans l'antiquité ſous le nom de *Zagros*, eſt *Ormia*. Le culte du feu étoit tellement particulier à cette contrée, qu'elle en a tiré le nom d'*Ader-bigian*, qu'on ſait être compoſé du mot Perſan *Ader*, qui ſignifie le feu, & qui écrit par un *zal*, qu'un point par-deſſus diſtingue du *dal*, ſe prononce *Adſer*. Je remarque dans des extraits d'Abulféda, qu'Iacouti, qui y eſt cité, donne au même pays en parlant d'Ormia préciſément, le nom d'*Adrib-Kan*, dans lequel on retrouve le nom du Satrape Atropates, qui étoit devenu propre à l'Atropatène. Le feu du Pyrée d'Ormia devoit être d'autant plus révéré, qu'on pouvoit le croire allumé par Zerdusht ou Zoroaſtre, dont on croyoit qu'Ormia étoit la patrie, ſelon le Mehlebi, que cite Abulféda. Cette ville eſt peu loin d'un grand lac, qui en prend communément le nom. Il eſt nommé *Tela* dans Abulféda, & je penſe que ce nom eſt emprunté d'une fortereſſe élevée ſur une colline iſolée dans ce lac, parce que le nom de *Tel* déſigne préciſément un lieu élevé, & des lieux fortifiés en pareille ſituation; & la fortereſſe de *Tela* dans le lac d'Ormia, avoit été conſtruite par Hulakou, pour y mettre les dépouilles de l'Iran en ſûreté. Je reconnois ce lac ſous le nom de *Capotan*, dans le petit Traité de Géographie que Moyſe de Khorène a mis à la ſuite de ſon hiſtoire, & cette dénomination eſt remarquable par analogie avec celle de Σπαῦτα dans Strabon, qui parle de ce lac en

décrivant l'Atropatène. Il rapporte, qu'il produit un ſel, qui donne des démangeaiſons & des douleurs. Un Voyageur François, nommé Jâque Gaſſot, à la ſuite de M. d'Aramont, Ambaſſadeur de France, qui ſe rendit auprès de Soliman dans ſon expédition contre Shah-Tahmaſp en 1548, témoigne, pour l'avoir vu, que le ſel au fond de ce lac eſt comme de gros pois, ou comme des dragées. Ortelius cite une lettre de Gyllius, dans laquelle ce lac eſt nommé Spota, & décrit comme ayant une croûte de ſel ſur la ſurface. Gyllius dément le rapport de Strabon ſur l'effet de ce ſel, en diſant s'être avancé dans le lac pluſieurs centaines de pas ſans éprouver cet effet: mais peut-être cet eſſai ne ſuffiſoit-il pas. On trouve dans Ptolémée un lac ſous le nom de *Marcianes*, ou plutôt *Matianes*, pour rendre ce nom conforme à celui d'une contrée particulière de la Médie, qui eſt *Matiana* dans Strabon, *Mantiena* d'après Hérodote, *Matiana* dans Iſidore de Charax. Ptolémée, qui renferme ce lac dans la Médie, le fait bien voir différent d'un autre lac appartenant à l'Arménie, ſous le nom d'*Arſiſſa*, & qui eſt le lac d'Argish ou de Vañ. J'ai trouvé dans la Géographie Turque une carte particulière du lac d'Ormia & des environs, dont j'ai fait uſage dans la première partie de ma carte d'Aſie. La communication que l'on voit dans quelques cartes entre le lac de Vañ & celui d'Ormia, ne s'accorde point du tout avec la carte Turque, qui me paroît avoir été faite ſur les lieux dans les expéditions des Ottomans, auxquelles les révolutions arrivées à la chute du trône des Sophis ont donné lieu.

Theſ. Geogr. verbo ſpauta.

La campagne de la guerre de Perſe, où il eſt mention des villes que nous venons de reconnoître, fut terminée par la fuite de Choſroés; & c'eſt une autre campagne, la dernière de cette guerre, qui doit fournir matière à de nouvelles recherches. Dans cette campagne, Héraclius paſſe ſucceſſivement le grand Zab & le petit Zab, & une troiſième rivière, dont le nom eſt *Torna*. Ptolémée conduit au rivage Aſſyrien du Tigre trois rivières, *Lycus*, *Caprus* & *Gorgus*. C'eſt ſans fondement que Bochart, dans le Phaleg, accuſe Ptolémée de

Lib. IV, c. 19.

faire deux rivières d'une seule & même rivière, sous deux noms différens, *Caprus* & *Gorgus*. C'est faute au docte Bochart de ne connoître que deux rivières où il y en a trois, comme on verra par ce qui doit suivre. Il veut que le *Physcus* qu'on trouve dans Xénophon, le *Bumadus* ou *Bumellus* d'Arrien & de Quint-curce, un *Absitris* dans Pline, l'*Adiavas* d'Ammien-Marcellin, soient la même rivière que *Caprus* dans Strabon. On peut bien convenir, que les rivières dont l'expédition d'Héraclius nous donne lieu de parler, portent plusieurs noms dans la mention qu'en font les monumens de l'antiquité : mais il faut savoir en faire l'application dans le détail. Celui qui est nommé *Zabatus* dans Xénophon, est constamment le même que *Lycus* dans Strabon, dans Ptolémée, dans Arrien. Les Grecs, dont la domination s'est étendue sur ces contrées de l'Orient, ont remplacé par des termes de leur langue, tels que *Lycus*, *Caprus*, *Gorgus*, des noms qui étoient propres aux nationaux de ces contrées. C'est mal-à-propos que Pline distingue une rivière sous le nom de *Zerbis*, d'avec le *Lycus*. *Zerbis* ou *Zabus*, *Zabas* ou *Zabatus*, sont la même rivière, dont le nom est *Zarb*, au lieu de *Zab*, dans plusieurs voyageurs, Thévenot, Tavernier & autres, & l'on y voit une conformité avec le nom de *Zerbis* employé dans Pline. Ce que Pline dit de particulier sur la rivière qu'il connoît sous ce nom de *Zerbis*, qu'elle coule *per Alonos*, me paroît se rapporter au district d'une ville située un peu au-dessus du confluent du grand Zab dans le Tigre, & dont le nom est *Gueilon* ou *Ghilon*. Ainsi, le *Zerbis* par une distinction d'avec le *Lycus*, ne doit point se confondre avec le *Caprus*, selon la conjecture hasardée dans une note par le P. Hardouin. Le *Bumadus* ou *Bumellus*, dont l'histoire fait mention, parce qu'Alexandre eut à le traverser au-delà du Tigre, & en deçà du *Lycus*, pour combattre Darius à Gaugamela, est connu actuellement pour se rendre dans le grand Zab, près d'un lieu nommé Hazir, d'où vient que cette rivière est nommée *Hazir-sou* dans la Géographie Turque. Tavernier, qui a passé la même rivière dans l'intervalle du Tigre au Zarb, l'appelle

Lib. VI, c. 26.

Édit. in-fol. tome I, p. 331.

Bohrus; & elle ne doit point être confondue avec le *minor Zabus*, qui ſe rend dans le Tigre ſéparément & au-deſſous du grand. Et ce petit Zab, qui eſt indubitablement le *Caprus* de Strabon & de Ptolémée, eſt communément appelé aujourd'hui, & d'un nom tiré de la langue Turque, *Altun-ſou*, ou rivière d'or.

Mais, il nous reſte une troiſième rivière dans le récit que nous font les hiſtoriens Byzantins d'une campagne d'Héraclius, & le nom de cette rivière dans ces hiſtoriens eſt *Torna.* Ortelius dans ſon Tréſor géographique citant l'*Hiſtoria miſcella*, ſe borne à demander, ſi *Torna* eſt le *Tornadotus* de Pline. C'eſt ce qui me paroît indubitable: mais je dois en donner la raiſon. Pline fait mention de *Tornadotus* au ſujet d'une ville qu'il nomme *Antiochia*, ſituée *inter duo flumina, Tigrin & Tornadotum.* Or, le Tigre reçoit plus bas que le petit Zab, & du même côté, avant que d'arriver à Bagdad, une rivière dont le nom, qui eſt *Odorneh*, ſe rapporte évidemment à celui de *Torna*, autrement *Tornadotus*, dont il eſt aſſez indifférent de connoître la terminaiſon ajoutée au nom de *Torna.* Comme il ſemble qu'il ſoit commun aux rivières de cette contrée d'être mentionnées ſous différens noms, je trouve celle-ci ſous le nom de *Phyſcus* dans Xénophon, en remontant le Tigre, après que les dix milles eurent paſſé ce fleuve, & en tendant vers le *Zabatus.* Et ce qui ne permet pas d'héſiter dans cet intervalle entre le *Tornadotus*, ou Odorneh, & le *Caprus*, ou petit Zab, c'eſt la diſtance de 50 paraſanges que Xénophon compte en dix jours de marche, depuis le *Phyſcus* juſqu'au *Zabatus.* Car, l'Édriſi parlant de pluſieurs villes aſſiſes ſur les rives du Tigre, ne fait compter que 48 milles entre les embouchures du grand & du petit Zab, ce qui ne peut égaler qu'environ 16 paraſanges dans la marche de Xénophon. On eſt en droit d'accuſer cet hiſtorien d'avoir traverſé le petit Zab, ſans en avertir; & une ville ſous le nom de *Cænæ*, dont il fait mention ſur la rive oppoſée du Tigre, & à 16 paraſanges préciſément du *Zabatus*, & qui conſerve ſelon les notions actuelles le nom de *Senn*, eſt ſituée vis-à-vis de l'embouchure du petit Zab, comme on l'apprend de l'Édriſi.

Lib. VII, cap. 27.

Climatis IV, parte VI.

Il ſemble que l'attention que Xénophon a portée ſur la poſition de *Cænæ*, lui ait fait oublier le petit Zab. Au paſſage du *Phyſcus*, il parle d'une ville ſituée au levant du Tigre ſous le nom
Lib. VI. d'*Opis*, dont il eſt mention en pluſieurs endroits de Strabon, & juſqu'où Alexandre voulut remonter le Tigre, comme on l'apprend d'Arrien ; & il y a toute apparence que c'eſt la même, qui ſous la dénomination Macédonienne d'*Antiochia*, eſt placée dans Pline *inter flumina Tigrin & Tornadotum*, puiſque *Tornadotus* & *Phyſcus* ſont la même rivière. Perſonne ne doit ignorer, que beaucoup de villes dans l'Orient ont pris ſous la domination des princes Macédoniens des noms différens de ceux qui leur étoient propres antérieurement dans les mêmes contrées. Le *Tornadotus* peut porter dans Ptolémée le nom de *Gorgus*, d'un terme Grec, propre à exprimer de la rapidité dans le cours d'une rivière.

L'utilité de cette diſcuſſion ſur les rivières que l'expédition d'Héraclius nous fait rencontrer, ne ſe borne pas, comme on peut le remarquer, au ſeul objet de faire connoître le local concernant cette expédition ; l'ancienne Géographie en tire un avantage plus général. Héraclius ayant traverſé le petit Zab, trouve une maiſon royale appelée les maiſons d'*Ieſdem*. Je penſe que ce terme en Perſan ſe rapporte à des divinités ; mais, ce palais du roi de Perſe, & pluſieurs autres dont les hiſtoriens Byzantins font mention ſur la marche d'Héraclius, juſqu'à la réſidence que Choſroés faiſoit dans un lieu nommé *Daſtagerd*, & dont le nom ſe lit *Daſtagerchoſar* dans le *Chronicon Paſchale*, nous ſont inconnus. Le monarque Perſan, qui depuis vingt-quatre ans, à ce que raconte l'hiſtoire, préféroit le ſéjour de *Daſtagerd* à celui de Ctéſiphon, avoit raſſemblé en ce lieu tout ce que peuvent les richeſſes d'un grand roi pour ſatisfaire le luxe Aſiatique, comme on peut lire dans Théophane & dans Cédrénus. Une rivière profonde, & peu guéable, couvroit cette poſition. Mais, la retraite précipitée de Choſroés vers Ctéſiphon, livra Daſtagerd à l'empereur Grec ſans réſiſtance ; & pour uſer de repréſailles ſur les dévaſtations & calamités que les provinces de l'Empire Grec avoient ſouffertes de la part

part du roi de Perſe, Héraclius détruiſit les palais de Daſtagerd, & conſuma par le feu tout ce qui pouvoit en faire les délices.

Il ſemble qu'on ne ſauroit laiſſer ignorer en Géographie une poſition comme celle de Daſtagerd. Pour trouver cette poſition, il eſt à propos de remarquer, qu'Héraclius en étant parti, arriva en trois marches à douze milles d'une rivière, que les Byzantins nomment *Arba*, & près de laquelle l'armée Perſane s'étoit raſſemblée pour couvrir les approches de Ctéſiphon, à douze milles en avant de cette ville. Or, nous ſommes actuellement inſtruits d'une manière poſitive, qu'à quelque diſtance au-deſſus de l'emplacement de Ctéſiphon, dont j'ai parlé dans un Mémoire ſur Babylone, le Tigre reçoit une rivière conſidérable, qu'on nomme Diïala; & que peu avant que d'entrer dans le Tigre, la Diïala eſt groſſie du côté du levant par une autre rivière nommée Aſit-ab. C'eſt néceſſairement de l'une ou de l'autre de ces rivières, ſans beaucoup varier de poſition entre elles, qu'Héraclius n'étoit éloigné que de douze milles après trois marches depuis Daſtagerd. Ces circonſtances, par leſquelles on peut juger du lieu où s'étoit avancé l'empereur Grec au-delà de Daſtagerd, porteront en rétrogradant vers l'emplacement d'un lieu que couvre la Diïala, en conformité de ce qui eſt rapporté ci-deſſus en parlant de Daſtagerd: & le nom de ce lieu, qui eſt *Daſcara*, ſelon l'uſage d'aujourd'hui, n'eſt pas ſans analogie à la dénomination dont il ſort. Et parce que la tradition & les veſtiges des édifices qui l'ont décoré, & dont il eſt parlé dans Abulféda, lui conſervent une diſtinction dans la contrée, on ajoute à ſon nom le ſurnom d'*el Melik*, ou de Royal.

Je crois qu'on peut faire remonter l'illuſtration du lieu dont il s'agit, au-delà du temps où il eſt mention de Daſtagerd dans l'hiſtoire du bas Empire. Daſcara-el Melik eſt préciſément ſur une route qui conduiſoit dans les provinces ultérieures de l'Empire des Parthes; comme elle conduit encore vers Hamedan, quand au départ de Bagdad, on remonte le long du Tigre juſqu'à un lieu nommé Yenghigé. Cette route eſt décrite dans Iſidore de Charax, *in Stathmis Parthicis*, &

j'ai eu occaſion d'en parler dans un Mémoire ſur un ancien monument de la Médie. Le premier lieu ſur cette route, en partant de l'ancienne Séleucie, eſt une ville nommée *Artemita*, dont la diſtance de Séleucie eſt marquée de 15 ſchœnes. Strabon qui parle d'*Artemita* comme d'une ville célèbre, ἀξιολόγος, donne l'indication de cette diſtance ſur le pied de 500 ſtades, dont il peut réſulter 60 & quelques milles. On trouve dans la Table Théodoſienne LXXI entre *Ctéſiphon* & *Artemita*. Après avoir tiré ces indications de divers monumens anciens, je remarque dans la Géographie Arabe de l'Édriſi, qu'elle donne un compte de 48 milles entre Bagdad & Daſcara, par une voie qui tend directement vers le nord, & qu'elle indique d'un autre côté, & en s'éloignant de Bagdad vers le midi, 15 milles juſqu'à Modaïn, & on ſait que Modaïn repréſente les deux villes de Séleucie & de Ctéſiphon. Or, les 63 milles qui en réſultent, répondront aux 500 ſtades de compte rond dans Strabon, à raiſon de 8 ſtades pour un mille; & il s'enſuit, que l'emplacement de Daſcara tombe dans la diſtance qui convient à *Artemita*. On apprend d'Iſidore de Charax, que cette ville étoit ſur une rivière, dont le nom ſe lit *Silla*, & on ne verra point d'autre rivière qui puiſſe la repréſenter, que celle de Diïala, qui paſſe à Daſcara. *Artemita* étoit une ville Grecque, ſelon le même auteur, & la dénomination peut en effet dériver d'un terme Grec, ἄρτεμις ou ἀρτεμία, comme pour déſigner une ſituation ſalubre & avantageuſe. Mais, indépendamment de ce nom, qui étoit étranger dans une contrée orientale, cette ville, ainſi que beaucoup d'autres des mêmes contrées, avoit un nom national. Ce nom eſt écrit *Chalaſar* dans Iſidore, & on ne ſauroit trop compter que de pareils noms, s'ils ne ſont point répétés ailleurs, ſoient bien corrects. Dans le Mémoire ſur le monument de la Médie, Étienne de Byzance m'a ſervi à réformer un de ces noms peu correctement écrit dans Iſidore. Si le nom de *Daſtagerchoſar*, comme il ſe lit dans la lettre de l'empereur Héraclius, n'eſt pas préciſément le même que *Chalaſar*, ne peut-on pas croire que celui qui étoit en uſage ſous les Parthes du temps d'Iſidore,

Climats IV, parte VI.

aura été remplacé par un autre ſous un roi de Perſe, dont le ſéjour avoit fait d'une ancienne poſition un nouveau lieu.

Il m'eſt d'autant moins permis de former quelque doute ſur l'identité de poſition entre *Artemita* & *Daſtagerda*, que la combinaiſon des circonſtances locales dans le travail propre à dreſſer la carte de cette contrée, me le perſuade d'une manière qui ſemble réſervée à un pareil travail: & la découverte d'*Artemita* ajoute à l'intérêt qu'on pouvoit prendre à connoître *Daſtagerda*. Héraclius, qui paroît avoir été arrêté par l'armée Perſane qui couvroit Ctéſiphon, revint ſur ſes pas. Cette marche rétrograde le conduiſit à une ville dont le nom eſt écrit Σιάζυρος dans les hiſtoriens Byzantins, & qui n'eſt pas auſſi difficile à reconnoître que les précédentes pouvoient l'être. Son nom s'écrit *Shahr* ou *Sheher-zour*, ce qui ſignifie la ville de Zour. Si l'on en croit quelques traditions orientales, ce nom viendroit de Zour, fils de Dohâk, le cinquième des ſucceſſeurs de Kaïumertz, fondateur de la dynaſtie des Pishdadiens, la plus ancienne des dynaſties Perſanes. Hamdalla retarde la fondation de cette ville juſqu'à Kobad, fils de Firouz, roi de la dernière dynaſtie, dans le ſixième ſiècle de l'ère Chrétienne. La ſituation de Shehrzour, dans une plaine qu'environnent les hautes montagnes du Kurdiſtan, me fait croire, que c'eſt du terme *Zour*, qui peut ſignifier une vallée dans l'idiome du pays, comme il le ſignifie dans la langue Arménienne, que cette ville emprunte ſon nom; & dans les Tables de Naſir-uddin & d'Ulug-beg, elle eſt rangée dans la contrée d'*al Gebal*, ou des montagnes. C'eſt le chef-lieu d'un Gouvernement particulier; & par une diſtinction ſingulière, le nom de Sherzoul, le même que Sherzour, entre dans les titres du Sultan des Oſmanlus. Mais aujourd'hui le Pacha qui commande dans ce Gouvernement, a transféré ſa réſidence à Kerkouk, petite ville appuyée à des collines, & ayant un château qui lui ſert de défenſe. Dans le voiſinage de cette ville, il ſort des rochers de l'huile de naphte, qui eſt reçue dans un eſpèce de puits, & je trouve dans une relation manuſcrite d'un voyage fait au

Levant par le P. Emmanuel de Saint-Albert, Viſiteur des miſſions de l'ordre des Carmes, que *quand on remue la terre dans les environs, il en ſort des bluettes.* On lit dans la Géographie Turque, qu'en creuſant la terre ſur un tertre de ce canton appelé *Korkour-baba, il en ſort du feu qui fait flamme,* & que des vaſes poſés dans des trous qu'on y creuſe, éprouvent aſſez de chaleur pour qu'on y voie bouillir l'eau dont on les a remplis: on éteint la chaleur de ces trous en les comblant de terre. Je rapporte ce phénomène, parce que la Géographie doit en tirer avantage dans cette contrée de l'Orient, où l'expédition d'Héraclius nous a tranſportés. Strabon parlant des environs d'Arbelles, & du fleuve *Caprus,* (ou du petit Zab, qui coule dans la plaine à une petite journée de Kerkouk) place dans ce canton une ville nommée *Demetrias,* & près de-là des ſources de Naphte, τῦ Νάφτα πηγὴ, & des feux, καὶ τὰ πυρά. Or, qui peut méconnoître ce qu'on lit ainſi dans Strabon, quand on eſt inſtruit des circonſtances locales, & d'une ſingularité remarquable, que j'ai rapportées ci-deſſus? N'acquerrons-nous pas la connoiſſance d'une ville de l'antiquité juſqu'à préſent inconnue, & qui tenoit la place de Kerkouk? Je dis plus, le nom de *Demetrias,* qu'elle ne pouvoit tenir que des Grecs ou Macédoniens, qui ont dominé dans l'Orient, n'eſt pas le ſeul qui lui convienne; & dans un cas pareil à beaucoup d'autres villes en cette partie de l'Aſie, elle avoit ſon nom national. Celui de *Korkour,* qui ſe conſerve dans le voiſinage, comme j'en ai fait mention, eſt ſans aucune altération le même que *Corcura,* que l'on trouve dans Ptolémée, entre les villes que renferme l'Aſſyrie, qui eſt le Kurdiſtan. Et je ne puis mieux terminer ce Mémoire pour mettre en évidence, qu'il faut des connoiſſances actuelles, & d'un très-grand détail dans la Géographie, pour y diſtinguer des objets que les temps antérieurs offrent à notre curioſité.

Lib. XVI, p. 738.

Mém.e de l'Acad.e R.le des Belles-Lettres, T.e XXXII, p. 573

RECHERCHES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES SUR LA SÉRIQUE DES ANCIENS.

Par M. D'ANVILLE.

Lû le 7 Juill. 1761.

ENTRE les Géographes de l'antiquité, Strabon ne donne aucune connoiſſance de la Sérique, quoiqu'en décrivant l'Inde, il faſſe mention des *Serés*, parlant de leur longue vie, prolongée juſqu'à deux ſiècles. Méla place les *Serés* entre les Indiens & les Scythes, nations qui tiennent de plus près, ſelon lui, à l'orient du Monde: *Primos hominum accepimus ab oriente, Indos, Seres & Scythas. Seres media ferme Eoæ partis incolunt, Indi & Scythæ ultima.* Horace connoiſſoit ainſi les *Seres*, en diſant, *ſubjectos orientis oris Seras & Indos.* On lit dans Pline; *primi ſunt hominum, qui noſcantur, Seres.* Mais, c'eſt à Ptolémée ſeul entre les anciens qu'on doit la deſcription circonſtanciée d'une contrée ſous le nom de ἡ Σηρικὴ: & quand on a reconnu l'emplacement qui lui convient, & comparé les circonſtances de ſa deſcription avec celles du local actuel, on remarque, avec quelque ſurpriſe, qu'entre toutes les régions que comprend la Géographie de Ptolemée, la Sérique n'eſt pas celle qu'il a le moins bien traitée, quoiqu'à l'extrémité la plus reculée des limites de cette Géographie.

Lib. XV.

Lib. I, cap. 2.

Carm. lib. I, od. 12.

Lib. VI, c. 17.

Lib. VI, c. 15, & 16.

Dans les différentes cartes que des Géographes accrédités ont données du Monde connu des Anciens, la Sérique prend différentes poſitions. On lui attribue les provinces ſeptentrionales de la Chine, que traverſe le Hoan-ho ou fleuve jaune, juſqu'à la mer, en réſervant les provinces méridionales aux environs du Kian, à ce que l'on a cru pouvoir nommer *Sinarum regio.* Nicolas & Guillaume Sanſon, qui étendent cette dénomination aux quinze provinces actuelles de la Chine,

reculent la Sérique dans la Tartarie orientale. Une ville principale ſous le nom de *Sera metropolis* dans Ptolémée, qui paroît prendre la poſition de Pe-kin dans le premier de ces emplacemens de la Sérique, eſt portée juſqu'à près de 50 degrés de latitude dans le ſecond, quoique la hauteur que donne Ptolémée ſoit entre 39 & 40.

J'ai placé la Sérique dans un eſpace de longitude qui lui eſt commun avec l'Inde au-delà du Gange, ſans aller plus loin, en compoſant une carte de l'ancien Monde pour l'hiſtoire ancienne de M. Rollin, dès l'an 1740, ce qui ſe trouve à peu-près conforme à Ptolémée. Les Géographes en fixant, comme il convient, les lieux de proche en proche, & bien convaincus, comme ils doivent l'être, que les eſpaces dans Ptolémée, doivent en général être plutôt reſſerrés qu'étendus, ne ſe permettront point d'aller au-delà de ce qui eſt convenable. M. de Guignes, qui a tiré de l'Hiſtoire Chinoiſe des lumières propres à éclairer ſur la Sérique, eſt dans l'opinion que « le nom de Sérique ne doit pas appartenir à la ſeule » Chine ſeptentrionale, comme quelques-uns l'ont prétendu (ce » ſont ſes termes), mais qu'il faut encore y joindre les conquêtes des Chinois vers l'occident. » On verra par la ſuite de ce Mémoire, qu'à l'exception d'un petit coin de terre à l'extrémité de la province de Shen-ſi, vers le nord-oueſt, la Chine ne fournit rien à la Sérique, telle qu'on la doit uniquement à Ptolémée : & c'eſt ſans fondement qu'Iſaac Voſſius, un des plus grands admirateurs que la nation Chinoiſe ait trouvé parmi nous, veut que le nom des *Seres* convienne particulièrement à cette nation.

Afin que la diſcuſſion dans laquelle j'entrerai ſur des lieux principaux ſoit plus intelligible, & qu'une comparaiſon de l'ancien & du moderne devienne ſenſible au coup-d'œil, j'accompagne ce Mémoire d'une carte partagée en deux bandes. Dans la bande ſupérieure, la Géographie de Ptolémée eſt figurée littéralement ſelon ſes poſitions : la bande inférieure repréſente la Géographie actuelle, ſelon la connoiſſance plus poſitive du local. Ne me bornant pas étroitement à la Sérique, j'embraſſe

le pays limitrophe, auquel le nom de Scythie au-delà de l'Imaus eſt donné dans Ptolémée. Je ſors même de ces limites, pour que quelques points écartés dont il peut être mention dans ce Mémoire, ſoient également ſous les yeux.

En repréſentant la Scythie au-delà de l'Imaus & la Sérique, en conſéquence des points donnés par les Tables de Ptolémée, je crois être diſpenſé de tranſcrire deux chapitres de ces Tables, le 15 & le 16 du livre VI; & qui dans le nombre des cartes qu'on croit avoir été dreſſées primitivement par Agathodæmon Alexandrin, d'après les poſitions de Ptolémée ſon compatriote, font l'objet de la huitième des cartes concernant l'Aſie. On voit par la contiguité de ces deux régions, par leur continuité en même hauteur, & par ce qui leur appartient même en commun dans pluſieurs circonſtances locales, qu'on ne peut en quelque manière les ſéparer. Pluſieurs chaînes de montagnes & le cours de deux rivières s'y diſtinguent principalement. Des poſitions de villes s'y font remarquer; & ſi l'on obſerve que la Scythie antérieure ou en-deçà de l'Imaus en eſt dépourvue dans Ptolémée, c'eſt qu'en effet la contrée qui répond à l'ancienne Sérique a cet avantage ſur de grands eſpaces limitrophes, compris également dans ce qu'on connoît aujourd'hui ſous le nom général de Tartarie.

Le mont *Imaus* ſe prolonge vers le nord dans Ptolémée, immédiatement après la contrée des *Sacæ*, contrée qu'il fait ſuccéder à la Sogdiane. Or le nom de *Sacæ*, Σάκαι, ſe retrouve préciſément dans celui de *Sakita*, & Sakita eſt un canton confinant à ceux de Vash & Gil, qui ſont au nord du Gihon ou de l'Oxus, par conſéquent dans l'ancienne Sogdiane. On eſt inſtruit de la ſituation de ces différens cantons par la Géographie Arabe de l'Édriſi, & la carte jointe à ce Mémoire y eſt conforme. Il faut convenir en général qu'en comparant la repréſentation actuelle des lieux avec ce qu'on peut figurer d'après Ptolémée, c'eſt uniquement à quelques points principaux & dominans qu'on doit avoir égard. Il eſt naturel de croire que les nations qui ont perfectionné la Géographie depuis le ſiècle de Ptolémée, mettent plus de préciſion dans

le détail des mêmes objets, & sont propres à rectifier Ptolémée sur le défaut de conformité dans ces objets. Cette observation peut avoir lieu, nonobstant ce que j'ai dit au commencement de ce Mémoire, que la Sérique n'étoit pas le morceau de Ptolémée qui parût le plus imparfait.

Il passe du pays des *Sacæ* dans la Scythie au-delà du mont Imaus, en plaçant au passage de l'Imaus un lieu de station pour les marchands qui vont faire le commerce chez les *Serés :* c'est ainsi qu'il s'explique sur ce lieu. Ammien-Marcellin, qui tire de Ptolémée les descriptions géographiques qu'il insère dans son histoire, paroît mettre sur cette route des marchands, un lieu sous le nom de *Lithinos pyrgos: præter (montium) radices*, dit-il, *& vicum quem Lithinon pyrgon appellant, iter longissimum patet mercatoribus pervium ad Seras subinde commeantibus.* Mais en cela il paroît confondre la station dont il s'agit avec la tour de pierre que Ptolémée place chez les *Sacæ*. Et si Ammien est très-recommandable comme historien, c'est un compilateur sans connoissance en matière géographique. Que l'on en juge par ce qui suit la description de la Sérique : *Ariani vivunt post Seras, boreæ obnoxii flatibus.* Cellarius à remarqué cette absurdité ; & j'en découvre la cause, qui est que dans Ptolémée le chapitre qui traite de l'Arie suit immédiatement le chapitre de la Sérique, & qu'Ammien n'a pas pris garde que par les positions de Ptolémée, cette province d'Arie est à 50 degrés de longitude en-deçà de la Sérique, & en même temps moins boréale.

Lib. XXIII.

Tome II, p. 889.

A la station des marchands sur le chemin de la Sérique est contiguë une contrée, nommée *Casia :* les termes de Ptolémée y sont formels : ὑπ' αὐτὸν τὸν διὰ τὸ εἰρημένον ὁρμητήριον, ἡ Κάσια χώρα. On reconnoît distinctement ici le pays de Kashgar. J'y ai placé le nom de *Casia* dans une carte dressée en 1740 ; & M. de Guignes dans son histoire des Huns, voit également cette contrée de *Casia* dans Kashgar. Selon les cartes dont on est redevable aux missionnaires Jésuites de la Chine, le nom s'écrit *Hasi-car*, & l'aspiration dans cette orthographe tient

tient lieu d'un *K*, par une prononciation Tartare, tirée du fond de la gorge. Entre plusieurs cartes manuscrites dressées à Pé-kin par le P. de Mailla, pour accompagner une grande histoire Chinoise de sa composition, dont une histoire particulière des Mantcheou a été extraite & publiée en 1754, il y a une de ces cartes, où selon les notes qu'elle m'a donné lieu de faire, l'espace de pays qui répond à Kashgar est appelé *Kiu-tsé*. Je lis *Kieou-tcé* dans des Mémoires manuscrits, dont je dois tirer des connoissances qui intéressent le sujet que je traite. M. de Guignes parle du même pays sous le nom de *So-lé*. On peut dire que ces dénominations purement Chinoises sont désespérantes pour la curiosité. Dans le cas où les monumens Chinois emploient des dénominations propres aux pays mêmes, on n'a du moins d'autre difficulté que celle de l'altération produite par la prononciation Chinoise, qui change plusieurs lettres; & quand on est instruit de l'effet de cette prononciation, la dénomination nationale & propre, qui perce au travers, est connue. Je remarque à propos de Kashgar, qu'en partant de deux points différens, l'un tenant au Sakita, dont j'ai parlé, & l'autre étant une ville ou une forteresse nommée Aatas, frontière du pays de Fergana situé vers le haut du Sihon ou Iaxarte, l'Édrisi conduit entre l'orient & le midi de cette ville, comme il le marque, à une position sous le nom de Tobbat, qui pourroit convenir à Kashgar. Quoique ce Géographe connoisse ailleurs Tobbat pour une contrée, il peut en avoir appliqué le nom à une ville en particulier, qui se présente la première dans cette contrée; & le nom de Tibet, le même que Tobbat, se trouve répandu assez vaguement dans ces régions de la Tartarie, sans être toujours resserré à ce qui tient à l'Inde de plus près. Je n'ai autre chose à ajouter sur Kashgar, si ce n'est qu'il semble que les Orientaux ont reconnu cette ville dans la position où la contrée de *Casia* paroît dans Ptolémée. Car, l'indication de la latitude de Kashgar à 44 degrés dans les Tables de Nasir-uddin & d'Oloug-beg, est en grand rapport à cette position, vu la proximité que met Ptolémée entre *Casia* & la station des marchands, qu'il place à la hauteur de 43.

Tome I, part. II, par. XXI.

Ce que j'obſerve eſt d'autant plus vraiſemblable, que Ptolémée eſt cité quelquefois entre les Aſtronomes dont quelques Tables des Orientaux empruntent leurs poſitions. Il eſt pourtant à remarquer, que ſelon les inſtructions actuelles ſur ce pays, la ville de Kashgar doit être plus méridionale, & baiſſer vers le parallèle de 40 degrés: & il ne faut pas croire que toutes les poſitions données par les Tables orientales, ſoient autant de déterminations Aſtronomiques par obſervation.

A la ſuite de la contrée de *Caſia*, il ſe préſente une grande rivière, qui ſous le nom d'*Œchardes* paroît même traverſer cette contrée dans la carte de Ptolémée. La direction générale du cours de cette rivière vers l'orient d'été, paroîtra plus conforme aux notions géographiques modernes, que le lieu de ſon origine, marqué par Ptolémée au-deſſus de *Caſia* vers le nord. Mais, ſi Ptolémée dans la manière de faire courir l'*Œchardes*, & de lui donner quelques branches affluentes, n'eſt pas rigoureuſement en conformité avec ce que repréſente la Géographie dans le degré de perfection qu'elle a acquis, comment le trouver extraordinaire, lorſqu'en jetant les yeux ſur notre Gaule, ou ſur quelque autre province Romaine, on peut reconnoître des erreurs plus frappantes ſur ce qui regarde ſpécialement le cours des rivières & leurs ſources? L'*Œchardes* dans Ptolémée ſe montre en général avec trop de rapport aux rivières qui deſcendent d'Yerghien d'un côté, de Harashar, & autres lieux plus ſeptentrionaux que Kashgar de l'autre, pour qu'on puiſſe le méconnoître. Tranſporter le nom d'*Œchardes*, comme il l'eſt dans une carte du Monde ancien, & dans l'Aſie ancienne de Guillaume Sanſon, au fleuve Amur, ou Sahalien-Ula, dont la ſource eſt à 600 lieues de Kashgar, & qui n'a été connu que ſous le règne de Pierre en Ruſſie, & de Can-hi en Chine, eſt un déplacement manifeſte & exceſſif, que celui de la Sérique entraînoit après lui. Ptolémée n'ayant pas connu le terme du cours de l'*Œchardes*, ce que nous ſavons de plus que lui, c'eſt qu'il finit dans un lac, nommé Lop, ſur le bord d'un grand déſert de ſable.

Une autre rivière plus reculée, & vers les limites de la

Sérique de Ptolémée, ſous le nom de *Bautes* ou *Bautiſus*, eſt remarquable par la circonſtance que courant vers le nord, elle eſt jointe par une branche latérale de rivière, qui ſuit la même direction, & c'eſt ce que l'on retrouve actuellement dans la rivière dont le nom eſt Etziné. Car, dirigeant ſon cours du ſud au nord, on la voit compoſée de deux branches diſtinctes, qui ſont l'une comme l'autre nommées Etziné. Pour ce qui eſt de quelques autres branches, que Ptolémée joint également au *Bautes*, comme ſi elles venoient du couchant, je crois y voir des rivières qui coulent vers Sha-tcheou, ou la ville des Sables, quoique ces rivières loin de courir du côté de l'Etziné, s'en écartent. Il eſt ſi peu naturel de trouver la Géographie ſans défaut dans Ptolémée, qu'il doit ſuffire que les rivières, que nous connoiſſons actuellement bien mieux qu'il ne les a connues, ſoient de fait en même lieu que ces branches du *Bautes* dans Ptolémée. C'eſt tout ce qu'on peut attendre d'une comparaiſon rigoureuſe de ce que donne Ptolémée avec ce que préſente le local d'une manière plus poſitive. Et nous pouvons dire finalement du *Bautes* comme de l'*Œchardes*, que Ptolémée laiſſant ſon cours indéterminé, n'étoit point informé qu'il finit par s'épancher dans des lagunes, à l'entrée du déſert que les Tartares appellent Cobi, & les Chinois Sha-mo.

La connoiſſance du *Bautes* de Ptolémée nous fait toucher à la poſition qu'il indique ſous le nom de *Sera metropolis*. La ville qui de nos jours la repréſente, tient à la branche orientale de l'Etziné vers ſa ſource, comme on voit dans Ptolémée que *Sera* eſt très-voiſine du point d'où il fait partir la branche ultérieure du *Bautes*. Et je ne crois pas qu'il ſoit poſſible d'y méconnoître Kan-tcheou-fou, la première ville conſidérable qui ſe préſente à l'entrée de la province Chinoiſe de Sheñ-ſi, ſelon les limites actuelles de cette province. Je dis, ſelon les limites actuelles, parce que Kan-tcheou dominoit autrefois ſur une contrée particulière, qui eſt bien connue des Orientaux ſous le nom de Tangut : & à préſent même que cette ville paroît unie au Sheñ-ſi, un Vice-roi particulier,

indépendant de celui qui réſide à Si-gañ-fou, capitale du Sheñ-ſi, eſt établi à Kan-tcheou, & gouverne ſon diſtrict. *Lib. I, cap. 49.* Marc-Pol fait mention de Kan-tcheou quand il parle de Campition, dont le nom n'eſt pas tellement altéré ſous la plume de ce Voyageur du treizième ſiècle, qu'on ne voie quelque rapport à la dénomination correcte & vraiment Chinoiſe. *Campition*, dit Marc-Pol, *eſt une ville grande & célèbre, elle commande au pays de Tanguth.* On prétend que la nation des Hioumnou, qui a dominé dans la Tartarie, étoit en poſſeſſion de la partie occidentale du Sheñ-ſi, dès le temps de la dynaſtie des Shañ, que l'on fait remonter juſqu'à plus de dix-ſept cents ans avant l'ère Chrétienne. Une autre nation, les Yué-tchi, avoit auſſi occupé le Tangut, avant que cette nation, ayant été preſſée par les Hioumnou, ſe fut retirée vers l'occident, où la carte du P. de Mailla place les Yué-tchi à l'oueſt de Kiu-tsé ou de Kashgar. Vou-ti, empereur de la dynaſtie des Hañ, & qui commença à régner cent quarante ans avant l'ère Chrétienne, fut le premier des monarques Chinois qui entreprit de faire des conquêtes dans les pays occidentaux à l'égard de la Chine, & il fit perdre du terrain aux Hioumnou. Mais, nonobſtant ces conquêtes, l'hiſtoire fait mention dans les premiers ſiècles qui ſuivent l'ère Chrétienne, de princes Hioumnou établis dans la partie du nord-oueſt de la Chine, avec le titre de Tcheñ-yu, dont on a voulu dériver le nom de Tangut, en diſant Tañ-yu, au lieu de Tcheñ-yu, comme je crois qu'a fait le P. Martini. Ce qui eſt évident, c'eſt que le Tangut étoit une contrée diſtincte du Sheñ-ſi de temps immémorial; & ſa capitale Kan-tcheou a long-temps ſoutenu cette dignité, ſervant de réſidence à des Khans de la nation des Hoeï-hé dans le dixième & l'onzième ſiècle. L'Aſtronomie & la Phyſique étoient cultivées dans cette ville, ſelon Fadlallah, auteur Perſan, qui par ordre de Gazan-Khan, ſouverain des provinces d'Iran vers la fin du treizième ſiècle, avoit joint à une hiſtoire des Mogols, une deſcription particulière des contrées & des villes mentionnées dans cette hiſtoire. Sous Zinghiz-Khan, aux armes duquel rien ne réſiſta

à la fin du douzième siècle, & au commencement du treizième, & sous les princes Mogols ses successeurs, la distinction d'un pays portant le nom de Tangut étoit subsistante, comme le fait connoître Marc-Pol, que l'on sait avoir demeuré à la cour de Koblaï, petit-fils de Zinghiz.

Ce que je viens d'exposer, pourroit suffire à faire connoître que Kan-tcheou tient la place de *Sera metropolis.* Mais, on peut ajouter que la position de *Sera* dans Ptolémée prend une convenance remarquable avec celle de Kan-tcheou, par son rapport en hauteur ou en latitude. Le défaut qui règne généralement parlant sur ce point dans la multitude de positions que donnent les Tables de Ptolémée, est assez manifeste, & la convenance que je remarque ici ne paroît pas l'effet d'un heureux hasard. Je suis persuadé qu'il en est de *Sera* à cet égard, comme d'une autre position que fournit également Ptolémée, & reculée de même dans la haute Asie. Cette position est *Maracanda*, Samarkand, ville principale de l'ancienne Sogdiane, βασίλεια τῆς Σογδιανῆς χώρας, selon les termes d'Arrien, en parlant du passage d'Alexandre par cette ville, que l'on sait être située dans une belle vallée, qui conserve le nom de *Sogd.* Cependant, on trouve *Maracanda* entre les villes de la Bactriane dans Ptolémée, rabaissée même vers le Paropamise, & plus sud que *Bactra*, qui est Balk. Il marque sa latitude par 39 degrés & un quart, tandis qu'il fait couler l'Oxus entre 44 & 45; quoique par le travers de Samarkand, ce fleuve qui sépare la Sogdiane d'avec la Bactriane, soit plus méridional que Samarkand de plusieurs degrés. Or, d'où vient un déplacement si marqué de *Maracanda* à l'égard de la Sogdiane, & du cours de l'Oxus, de la part de Ptolémée? C'est que la Sogdiane toute entière est hors de sa latitude, & poussée trop au nord, par l'usage qu'il a pu faire des distances itinéraires qui l'y ont conduit, en les employant sur une fausse estimation, & qui prenoit trop d'espace, comme on le reconnoît suffisamment par bien d'autres endroits. Pour que la position particulière de *Maracanda* ne suivît pas celle de la Sogdiane en général, qui devoit la renfermer, il faut que Ptolémée ait été

arrêté par quelque détermination ſpéciale, & d'un caractère poſitif. Et en effet, l'indication à 39 degrés & un quart, ne diffère que d'une fraction de degré de la latitude préciſe de Samarkand, qui eſt 39 degrés 37 minutes, ſelon les obſervations du Sultan Oloug-beg, que ſon goût pour l'Aſtronomie a rendu célèbre, & dont Samarkand étoit le ſiége royal. On doit conclure de-là, que ce qui pouvoit être preſcrit à Ptolémée, ou lui être pareillement dicté par l'Aſtronomie, l'a fixé ſur *Maracanda*, & fixé d'une manière d'autant plus abſolue, que pour s'y aſſujettir il en tranſportoit la poſition dans une contrée étrangère à cette ville. Un écart de 20 & quelques minutes, entre l'indication de Ptolémée & une détermination plus rigoureuſe, telle qu'on devoit l'attendre d'un ſiècle moins reculé, & plus ſévère dans l'obſervation, ne peut infirmer ce qui réſulte de cette diſcuſſion ſur la poſition de *Maracanda*.

Pour en venir actuellement à Kan-tcheou, ſa latitude ſur laquelle les travaux géographiques des Jéſuites en Chine ne nous laiſſent dans aucune incertitude, eſt au parallèle de 39 degrés. Celle de *Sera metropolis* étant marquée par Ptolémée à 38 & demi & un douzième, c'eſt-à-dire 38, 35, elle ne diffère ainſi d'une poſition en rigueur que de 20 & quelques minutes. C'eſt un même *deficit* que ce qu'on a vu dans la poſition de *Maracanda*, avec la conformité d'être un peu au-deſſous du vrai, & de pouvoir conſéquemment procéder d'une même cauſe. Un défaut aſſez léger de préciſion dans la meſure de l'ombre ſolſtitiale, donnée à midi par un ſtyle ou par un gnomon, ou dans l'évaluation de la durée du plus long jour, ſelon les méthodes familières aux anciens, pouvoit ſouſtraire comme ajouter une fraction de degré dans la latitude. N'a-t-on pas reconnu dans ces derniers temps, que la hauteur d'Alexandrie ſelon Ptolémée, quoiqu'il ait compoſé ſes ouvrages à Alexandrie, eſt au-deſſous de la hauteur vraie d'environ 11 minutes? Doit-on s'étonner, quoiqu'il paroiſſe aſſez de juſteſſe dans la poſition de *Sera metropolis*, pour ne la pas juger arbitraire dans Ptolémée, que cependant il y manque en rigueur 20 & quelques minutes? Je me ſuis vu

engagé de répéter ici ſur *Maracanda*, ce que j'avois déjà obſervé dans un ouvrage qui concerne l'Inde. Car l'Inde, de même que la Sérique, m'a fait découvrir une poſition, ſur laquelle Ptolémée paroît préciſément aſſujetti à une hauteur convenable au local, ce que l'application des Brahmenes Indiens à l'Aſtronomie dès l'antiquité rend auſſi vraiſemblable, que de la part des Aſtronomes Chinois, ſur une poſition que ces Aſtronomes étoient à portée de connoître. Ainſi, ce n'eſt pas une circonſtance qu'on doive trouver trop extraordinaire dans la poſition de *Sera metropolis*.

Cette poſition fixée ainſi d'une manière qui ne ſouffre point de doute, eſt le terme de la carrière que j'ai à parcourir dans ce Mémoire, comme on a vu que la contrée de *Caſia* en eſt l'entrée. Il s'agit maintenant d'examiner entre quelques objets intermédiaires, ceux qu'il eſt poſſible de bien diſtinguer. La principale contrée dans cet intervalle eſt l'*Eygur*. M. de Guignes en donne une deſcription, comme de quelques autres cantons de pays, dans la ſeconde partie du premier tome de *Art. VIII.* ſon hiſtoire des Huns. Je trouve un détail hiſtorique & ſuivi concernant l'Eygur, dans des Mémoires manuſcrits, compoſés en Chine par un ſavant Miſſionnaire, le P. Visdelou, mort Évêque de Claudiopolis. Ces Mémoires, qui en pluſieurs morceaux fourniſſent une ſuite continue d'hiſtoire *Sinico-Tartare*, à remonter au-delà de l'ère Chrétienne, juſqu'à nos jours, ſont entre mes mains depuis plus de vingt-cinq ans. J'en tirerai ce qui peut convenir ici à des recherches ſur la Sérique des Anciens: & lorſque je me trouverai en conformité d'opinion avec M. de Guignes ſur quelque poſition particulière, j'aurai attention de le remarquer.

Ce pays fut enlevé aux Hioumnou par l'empereur Hañ-Vou-ti, quatre-vingt-neuf ans avant l'ère Chrétienne, & les Chinois lui donnèrent alors le nom de *Tché-ſſé*. Sous le ſecond empereur de la dynaſtie des Tan, qui étendit fort au loin ſa domination au couchant de la Chine dans le ſeptième ſiècle, l'Eygur fut appelé *Si-tcheou*, ou province occidentale. Les Chinois l'appellent actuellement *Ho-tcheou*, ou province de

ſeu, parce qu'y pleuvant rarement, l'air y eſt ſec & embraſé. Le nom propre d'*Eygur* ne ſe trouve guère employé par les Chinois que depuis la dynaſtie Mogole des Yueñ, & les conquêtes de Zinghiz-khan; & ſelon les inflexions de la prononciation Chinoiſe, ce nom eſt *Oei-hou-lh.* Mais, on peut regarder cette dénomination comme ſeule propre & primordiale, parce qu'on la reconnoît dans Ptolémée ſous le nom d'une nation renfermée dans la Sérique, qui eſt *Ithaguri.* Il y a des rapports de dénomination bien moins marqués, dont on convient ſans difficulté.

L'Eygur compoſoit anciennement deux royaumes, l'un antérieur, *Tcien-koué* en Chinois, l'autre poſtérieur, *Heou-koué*, eu égard à la poſition de ces royaumes par rapport à la Chine. Une chaîne de montagnes, qui s'étend en général d'orient en occident, en faiſoit la ſéparation. Le ſultan du pays de Karas'm, Abulgaſi Bahadur khan, qui dans le ſiècle précédent a écrit une hiſtoire généalogique des princes de la race Mogole, dont il étoit lui-même, diviſe pareillement les anciens *Uigurs*, ou Eygurs, en deux cantons, *Un-Uigur*, & *Tokos-Uigur;* diſtinction qui ſelon lui ſignifie en langage Turc, que le canton des premiers étoit coupé par dix rivières, & celui des ſeconds par neuf. L'auteur Tartare ajoute, que les deux cantons d'Uigurs s'étant depuis unis en un ſeul corps de peuple, n'eurent plus qu'un ſeul & même prince, ſous le titre d'Idi-kut. Et en effet, vers le milieu du cinquième ſiècle, & ſous la nation appelée Geougeñ, dont la puiſſance en Tartarie avoit ſuccédé à celle des Hioumnou, l'Eygur fut réuni ſous un ſeul prince: & ſi le prince d'Eygur, qui dans le commencement du treizième ſiècle ſe ſoumit à Zinghiz-khan, eſt nommé Idoukou par les hiſtoriens, c'eſt moins par ſon nom propre, que par un terme de dignité. M. de Claudiopolis a trouvé dans une hiſtoire Chinoiſe des Mongous ou Mogols, que ce nom propre étoit Baltchouarte. Il rapporte d'après cette hiſtoire, que les premiers peuples Eyguréens habitoient entre deux rivières, Tou-hou-la & Sié-lin-ko. Ces deux rivières, Toula & Selinga, étant fort connues, cette demeure monteroit à la hauteur de près de

Prem. part. chap. 7.

50 degrés, & ſeroit en même temps plus orientale d'environ 12 degrés que l'Eygur qu'on a ſeul connu depuis, & qui ſubſiſte.

La capitale de l'Eygur antérieur, qui paroît avoir été le principal, étoit nommée par les Chinois *Kiao-ho-tchin*, ce qui ſignifie la ville du confluent, parce que deux rivières, après avoir embraſſé cette ville de deux côtés, ſe joignoient enſemble ſous ſes murs. C'eſt la raiſon qui eſt donnée poſitivement de cette dénomination de *Kiao-ho-tchin*. On veut que la ville qui a porté ce nom ſoit la même que celle qui eſt aujourd'hui déſignée par le nom de *Turfañ*, & on allègue ſur cela le témoignage des auteurs Chinois. Mais, ce témoignage ne ſignifie peut-être autre choſe, ſinon que *Turfañ* tient aujourd'hui le même rang dans l'Eygur, que *Kiao-ho-tchin* tenoit autrefois. J'ai déjà formé quelque difficulté ſur ce ſujet dans un Mémoire donné à l'Académie ſur le *Li*, meſure itinéraire des Chinois. Ce qu'il y a de poſitif, c'eſt que la ſituation actuelle de *Turfañ* ne répond aucunement à la circonſtance qu'exige le nom de *Kiao-ho-tchin*. Les cartes que nous devons aux miſſionnaires Jéſuites de la Chine, aſſez circonſtanciées dans les environs de *Turfañ* pour y marquer de foibles ruiſſeaux, qui périſſent à peu de diſtance de leur ſource, n'en mettent point à *Turfañ*, & je crois cette raiſon péremptoire. Je ſoupçonne fort que *la grande ville de Lop*, ainſi s'exprime Marc-Pol, eſt l'ancienne capitale de l'Eygur. Le nom de Lop eſt conſervé à un lac, ſur le bord d'un vaſte déſert, & dans ce lac ſe rend une rivière, que forment deux rivières, qui ſe joignent à quelque diſtance au-deſſus du lac. Or, ſeroit-il permis, ſans ſe livrer trop légèrement à la conjecture, de reconnoître dans le confluent de ces rivières une ſituation convenable & qui ſe rapporte à celle de *Kiao-ho-tchin*? Il paroît à l'inſpection du local, qu'il ne nous laiſſe pas d'autre endroit à choiſir. Les rivières dont je parle ſont aſſez conſidérables pour faire l'avantage de l'emplacement d'une ville principale. C'eſt préciſément l'Œchardes, qui dans Ptolémée eſt figuré avec pluſieurs branches. *Liv. I, ch. 44.*

Dans le Mémoire ſur le Li Chinois, j'ai fait une évaluation

de ce que l'on comptoit de distance sous la dynastie des Han, jusqu'à la capitale de l'Eygur antérieur, en partant de Si-gan, aujourd'hui simple capitale de province, & alors ville impériale, ou *Kin-ssé*. Je trouve dans les écrits de M. de Claudiopolis, que selon les Tables chinoises du P. Ricci, la capitale de l'Eygur étoit de 22 degrés plus occidentale que Pé-kin. Cette différence de longitude, selon la connoissance préciſe qu'on a actuellement du local, ne conduit que jusqu'à la ville de Hami, dont je parlerai dans la suite, & qui dans son canton particulier se distingue de l'Eygur antérieur, plus reculé vers le couchant que Hami.

L'Édrisi décrit une route, qui de Tobbat, dont j'ai remarqué que la position convient à Kashgar, conduit à la ville capitale d'un pays, dont le nom se lit *Bagharghar* dans la version des Maronites, *Tagargar* dans celle des Élémens d'Astronomie d'Alfergani par le docte Golius, *Tagazgaz* dans Masoudi, & dans des extraits que j'ai d'Abulféda. Les lettres initiales *ba* & *ta* sont figurées de même dans le caractère oriental, & ne se distinguent que par des points placés différemment. Le nom de la ville se lit aussi diversement, *Tantabee* dans l'Édrisi, *Tenkabash* dans les Tables de Nasir-uddin & d'Oloug-beg, entre les villes d'*al Tore*, ou du Turkestan. Selon l'Édrisi, il y a 14 journées de Tobbat à une ville que l'on peut bien ne pas connoître aujourd'hui sous le nom de Bachuan, & 12 de cette ville à Tantabée. Or, la distance que donne la Géographie actuelle entre Kashgar & la ville de Lop, ou Kiao-ho-tchin, suffit & au-delà à 26 jours de marche comme celles des caravanes. Ce que dit l'Édrisi de la situation de Tantabée, sur un grand fleuve, ayant son cours vers l'orient, convient particulièrement à la ville de Lop. Il est avantageux de trouver un nom, qui peut avoir été proprement celui de cette ville, puisque la dénomination de Kiao-ho-tchin est réservée aux Chinois; & quant à celle de Lop, dont se sert Marc-Pol, elle paroît empruntée d'un lac & d'un grand désert, qui étoient fort connus dans le voisinage.

Clim. III, part. 2. On peut observer que l'Édrisi ayant écrit sa Géographie

vers le milieu du douzième siècle, & pendant que Roger I régnoit en Sicile, comme un endroit remarquable dans cet ouvrage le fait connoître, la ville dont il parle, capitale d'une contrée particulière, ayant douze portes de fer, selon sa relation, ne peut être que la résidence des Idekou, qui régnoient alors dans l'Eygur, & y régnoient souverainement. Car, la domination de Zinghiz-Khan sur ce pays, par la soumission d'un Prince qui régnoit de son temps, n'a eu lieu qu'au commencement du siècle suivant. Les connoissances du Géographe Arabe ne s'étendoient point au-delà, puisqu'en bornant le pays de Tagargar au couchant par la terre de Tobbat, il imagine que Tagargar atteint d'un autre côté le rivage de la mer orientale. C'est un autre défaut dans sa Géographie, d'y voir la contrée de Tagargar abaissée dans le troisième climat, dont la zone est bornée à 33 degrés deux tiers, selon la division des climats par Alfergani; & les contrées du Mawer-ennahr, dont la latitude est bien connue, participent à ce défaut dans l'Édrisi. Ce déplacement de Tagargar paroît corrigé dans les Tables de Nasir-uddiñ & d'Oloug-beg, la position de Tenkabash y étant assignée au cinquième climat, qui s'étend depuis la hauteur de 39 degrés jusqu'à 43 & demi. Or, c'est dans cet espace de latitude que se renferme la position de Tenkabash, comme on en fait ici la découverte, quoique cette position soit plus voisine de l'extrémité de ce climat que de son commencement. Dans les notes de M. l'abbé Renaudot sur les relations de deux Mahométans, la conjecture qu'il forme sur le Tagazgaz, en estimant que c'est le pays des Laos, est en défaut d'environ 20 degrés de différence en latitude.

Il faut maintenant franchir la chaîne de montagnes, qui sépare l'Eygur antérieur de l'Eygur postérieur, pour passer de la capitale du premier à la capitale du second. Les Mémoires de M. de Claudiopolis m'indiquent 800 li de distance, que l'on comptoit du temps de la dynastie des Hañ, entre ces deux capitales. En traitant du Li Chinois dans un Mémoire particulier, j'ai fait remarquer la grande distinction qu'il convient de faire dans la longueur du Li en des temps

différens; jusque-là qu'il faut dans des siècles reculés, comme est le temps des Hañ, qui remonte au-delà de l'ère Chrétienne, employer plus de 400 li dans l'espace d'un degré, au lieu d'environ 193, selon la mesure actuellement établie. M. de Claudiopolis, tout profond qu'il étoit dans les connoissances qu'un long séjour en Chine peut faire acquérir, n'a point démêlé cette diversité de mesure. Les 800 li entre les capitales de l'Eygur lui paroissent 80 lieues, parce qu'il compare une lieue à 10 li, en comptant 250 li dans un degré. Mais, dans le cas où le même espace du degré demande au moins 400 li, les 800 li ne répondent pas bien complettement à deux degrés, ni à 50 de nos lieues communes. Et par une suite de cette évaluation rigoureuse, si quelque position actuelle peut tenir lieu de la capitale du second Eygur, c'est vraisemblablement celle que les cartes bien circonstanciées d'aujourd'hui nous représentent dans une vallée au pied des montagnes, d'où coulent plusieurs ruisseaux, qui arrosent cette vallée, & le nom que lui donnent ces cartes est Oramtchi.

C'est dans cette contrée de l'Eygur postérieur qu'il faut chercher l'*Yulduz*, dont il est mention dans l'histoire de Timur, écrite en Persan par Sheref-uddiñ, & traduite par M. Pétis de la Croix. En s'avançant dans le pays de *Gété*, & *Gété* est cette partie de la Tartarie qui renferme l'Eygur, comme je l'ai fait voir dans un Mémoire sur la nation des Gètes, Timur après avoir passé par Conghez, que les cartes actuelles font connoître comme un détroit dans les montagnes d'où sort la rivière d'Ili, indique Yulduz pour rendez-vous général aux différens détachemens de son armée. *Yulduz* en langage Turc signifie étoile, & par cette dénomination on a désigné un lieu délicieux, arrosé de fontaines, & distingué par la bonté de ses pâturages. Il y a deux quartiers d'Yulduz, *Oloug* & *Ketchik*, le grand & le petit. On reconnoît le nom d'Yulduz dans celui d'*Yolotou*, selon la forme qu'il doit prendre étant prononcé à la manière Chinoise. Nos cartes marquent précisément un lieu de ce nom au pied des montagnes de l'Eygur,

vers le nord, & j'y diſtingue le *Ketchik Yulduz*, duquel Timur ſe replie vers le grand, ayant terminé ſon expédition. Ainſi, l'*Oloug Yulduz* ne peut mieux convenir qu'à l'emplacement avantageux, que nous avons remarqué dans celui de la capitale de l'Eygur poſtérieur. Il faut que le grand Yulduz ſoit placé comme l'étoit cette capitale, au nord de la chaîne de montagnes qui diviſe l'Eygur. Car, Timur faiſant partir du grand Yulduz un de ſes fils, celui-ci n'arrive à un lieu nommé Couzan, & à Kashgar, qu'après avoir paſſé le Der-bend, ou le détroit fermé d'une porte dans les montagnes. En liſant la traduction de l'hiſtorien Perſan, il ne faut pas s'en rapporter à une note, qui dit qu'Yulduz eſt Cialis, dont je dois parler dans la ſuite. Les notes géographiques placées au bas des pages dans cette traduction ſont fort incertaines, & l'erreur y eſt ſouvent évidente, comme de dire de la rivière Ab-eïlé, dont il eſt mention dans le récit de la même expédition, qu'elle ſe décharge dans le Sihon. Car, *Ab - Eïlé* n'eſt autre choſe que la rivière d'Eïli ou d'Ili, ſelon la manière Perſane d'employer le terme *Ab* ou *Abi*, qui ſignifie *eau*, pour déſigner les rivières, comme les Turcs y emploient le terme *ſou* ou *ſoui*, qui ſelon leur uſage ſuit le nom propre d'une rivière, au lieu de le précéder, mais dont la ſignification littérale eſt la même. On eſt actuellement bien informé, que la rivière d'Ili ſe perd dans un lac, & fort loin du Sihon. *Tome II, p. 55.*

Je trouve dans les Mémoires de M. de Claudiopolis, qu'un député Chinois, envoyé dans l'Eygur par un empereur de la dynaſtie des Tay-min, en 1414, trouva le pays dans un état de déſolation. Ce ſavant Miſſionnaire ajoute, que ce pays ſe ſentit apparemment de la chute de l'empire des Mogols. Or, il eſt à remarquer, que Chuñ-ti, le dernier de la dynaſtie des Yueñ, ou des empereurs de la race de Zinghiz-khan en Chine, abandonnant l'empire à Hon-vou, fondateur de la dynaſtie diſtinguée par le nom de Tay-min, ou de *grande lumière*, étoit ſorti de la Chine dès l'an 1370: & vu que l'expéditon de Timur, en portant la guerre & la dévaſtation dans le pays de Gété, dont l'Eygur fait partie, eſt de l'an 1389, il y a

bien plus d'apparence que le mauvais état de ce pays au commencement du quinzième ſiècle, eſt l'ouvrage d'un conquérant tel que Timur. On peut croire que ce pays s'eſt rétabli depuis ce temps-là.

Dans un aſſez long détail hiſtorique & ſuivi, que les Mémoires de M. de Claudiopolis contiennent ſur l'Eygur, un morceau utile à la Géographie doit trouver place ici. La nation qui ſous le nom de Hoei-hé a été très-puiſſante en Tartarie, occupoit l'Eygur & les contrées voiſines, ſous un prince qui prit le titre d'Arzlan-khan, ou de Khan des Lions, l'an 981. L'empereur de la Chine, qui étoit alors le fondateur de la dynaſtie des Soun, lui envoya l'année ſuivante un député, qui n'ayant point trouvé Arzlan khan dans ſa capitale de l'Eygur, ſe tranſporta à Pe-tin, où le roi Lion alloit paſſer les chaleurs de l'été. La relation que le député de retour en Chine l'an 984, fit de ſon voyage, porte, qu'après ſix jours de marche depuis la capitale de l'Eygur, il arriva au pied des monts d'Or, qui fourniſſent à cette contrée ſes principales richeſſes; qu'il marcha deux jours dans ces montagnes; qu'enſuite, & après cinq autres journées, il traverſa une montagne, où le froid eſt rigoureux, & qui ſe nomme le petit mont neigeux: qu'enfin, & à une journée de cette montagne, on trouve Pe-tin, dans une plaine, qui s'étendant de trois côtés à pluſieurs dixaines de lieues, eſt remplie de haras très-nombreux. On apprend encore par cette relation, qu'au nord de Pe-tin il y a un volcan, qui fume ou jette du feu continuellement, & duquel on tire du ſel ammoniac. Cette circonſtance fait croire à M. de Claudiopolis, qu'il ne faut point diſtinguer cette montagne de celle dont il eſt mention dans les Géographes orientaux ſous le nom de Botom, & qui fournit également ce que les Arabes appellent *al Nushader,* ou du ſel ammoniac. Mais, comme cette montagne de Botom s'élève au levant de Samarkand, & au midi de la contrée de Fergana, dans le Mawer-ennahr, elle eſt ainſi dans un bien grand éloignement de celle dont il peut être ici queſtion. Il eſt bon d'ajouter, pour multiplier les indices capables de faire diſtinguer la montagne voiſine de Pe-tin,

s'il ſe trouve quelqu'un à portée de cette découverte, que vers le bas de cette montagne il y a des ouvertures, d'où ſort une boue noire, qui ſe change en pierre ſablonneuſe, dont on ſe ſert pour préparer les cuirs.

Il faut être prévenu que *Pe-tin* eſt une dénomination purement Chinoiſe, déſignant en général une réſidence royale du nord; & elle peut avoir été la même pour des lieux différens, ſelon que leur ſituation aura plus ou moins convenu à différens princes, dans les grandes révolutions qui ont agité les Puiſſances auxquelles la Tartarie a été ſoumiſe ſucceſſivement. Mais, le *Pe-tin* dont il s'agit avoit un nom particulier, qui dans la relation Chinoiſe étant écrit *Y-lo-lou*, pouvoit être proprement *Irolou* ou *Irlou*. Il y avoit dans cette ville beaucoup de maiſons à pluſieurs étages. Les habitans, dit encore la relation, étoient blancs, graves & ſérieux, naturellement adroits à travailler l'or, l'argent & le fer, & à tailler une pierre très-dure, nommée Yu, qui eſt une eſpèce de Jaſpe, fort eſtimée des Chinois, au rapport du P. Martini. Il ne ſeroit peut-être pas impoſſible de retrouver quelques veſtiges de cette ville. En ſuivant la trace du voyage ſur la carte, les monts d'Or, *Altaï Aliñ*, ou *Altun-Tag*, en Tartare ſuivant différens idiomes, *Kiñ-chañ* en Chinois, paroiſſent régner vers les ſources de l'Irtiſz, qui y prend ſa ſource. Les ſommets de cette montagne, qui a pluſieurs branches, s'appellent en terme général *Topa*. Les Turcs diſent *Tepeh;* & on peut remarquer que le mot *Top*, dans pluſieurs langues du nord de l'Europe, ſoit qu'il ait préciſément cette forme, ou qu'il ſe prononce *Tzop*, ou *Zopf*, par une permutation uſitée entre quelques lettres, déſigne en général le ſommet de toute eſpèce de choſe. Quand je conſidère le local, ſelon ce qu'on a juſqu'à préſent de connoiſſance, je crois pouvoir conjecturer, que le *Pe-tin*, ſur lequel les circonſtances de la relation Chinoiſe font naître de la curioſité, pouvoit être ſitué à la hauteur d'environ 49 degrés, juſqu'où la traverſée de pluſieurs chaînes de montagnes conduit, & vers 110 degrés du compte de la longitude. Les Ruſſes ont découvert dans la Step ou le déſert, à quelque diſtance de l'Irtiſz ſur la droite en remontant, une

ville abandonnée, ſous le nom d'Ablain-kit : mais, je crois cette poſition trop divergente de l'Eygur vers le couchant.

Quoique ſelon les poſitions des Tables de Ptolémée, il y en ait qui paroiſſent avancées juſqu'à la hauteur de 60 degrés, les connoiſſances de Ptolémée n'ont point été juſqu'aux lieux dont on vient de parler. On ne trouve point dans Ptolémée ce qui pourroit déſigner les ſources de l'Irtiſz, qui ſont entre 46 & 47 degrés, ſelon nos connoiſſances actuelles. Les montagnes, qui ſous le nom d'*Annibi* courent obliquement entre 56 & 60 degrés dans Ptolémée, dont le vice dominant eſt de pouſſer les lieux en avant & fort au loin, en exagérant les eſpaces, répondront ſi l'on veut, aux monts d'Or, ou Altaï Aliñ. Et je ne vois rien en effet, qui convienne mieux au terme boréal de la Géographie de Ptolémée dans la Sérique.

Mais, ce que je crois devoir reconnoître maintenant, ce ſont deux villes qui portent le nom d'*Iſſedon* dans Ptolémée. Ce nom leur eſt moins propre qu'à une nation, que Ptolémée en la plaçant dans la Sérique, dit être conſidérable, & ſelon l'expreſſion d'Ammien, *omnium ſplendidiſſima* entre les nations de cette contrée. Les *Iſſedones*, ou *Eſſedones*, comme on lit ailleurs que dans Ptolémée, n'étant point bornés à la Sérique, on les voit répandus dans pluſieurs parties de la Scythie. Des *Eſſedones* dans Méla, ſont voiſins des Palus Méotides. Pline les joint aux Sauromates, *ſupra Mæotin.* Il parle d'une autre branche d'*Eſſedones*, qui étoit contiguë à la Colchide. Enfin, à la ſuite des *Sacæ*, *Maſſagetæ*, *Dahæ*, Pline nomme des *Eſſedones;* & ceux-ci ſont indubitablement les *Iſſedones* que cite Hérodote, comme voiſins des Maſſagètes, auxquels Cyrus fit la guerre. Si les premiers *Eſſedones* dans Méla & dans Pline, ſont extrêmement ſéparés de ceux de la Sérique, en étant reculés juſqu'au couchant de la mer Caſpienne, les ſeconds qu'on voit aſſociés à des nations que l'on ſait avoir habité à l'orient de cette mer, établiſſent une ſorte de liaiſon avec ceux de la Sérique. Un peuple diſtingué par le même nom, s'étoit même répandu dans l'Inde, où Élien place des *Iſſedones*.

Lib. II, cap. 1. *Lib. IV, c. 12.* *Lib. VI, cap. 7.* *Cap. 17.* *Clio. 201.*

Je ne ſuis point étonné de voir le même nom de peuple répété

répété en divers cantons de la Scythie : c'eſt qu'il paroît tiré d'un uſage commun aux nations Scythiques. Perſonne n'ignore, que ces nations errantes habitent dans des maiſons traînées ſur des chariots ; *quorum plauſtra vagas ritè trahunt domos*, dit Horace. De-là leur eſt venu le nom d'*Hamaxobii*, emprunté de la langue Grecque. Mais, cette dénomination dans une langue étrangère aux Scythes, devoit exiſter dans le langage Scythique ; & je crois la découvrir dans le nom d'*Eſſedones*. Nous trouvons en pluſieurs contrées du nord de l'Europe, qu'*Eſſedum* ou *Eſſeda* eſt un chariot. Céſar a remarqué l'uſage de ce terme dans la Grande-Bretagne, & Jornandès le répète d'après lui. Strabon n'en borne pas l'uſage aux Bretons inſulaires, & témoigne qu'il étoit également établi dans la Gaule. Virgile a fait mention des *Gallica eſſeda*, comme Properce des *Britannica*. Il paroît naturel, qu'un terme approprié à quelque choſe qui diſtingue une infinité de nations d'avec d'autres, ſoit auſſi répandu dans l'hémiſphère, que ces nations y occupent d'eſpace. N'avons-nous pas remarqué ci-deſſus, en trouvant le terme de *Topa* employé dans le fond de la Tartarie, que ce terme exiſte également, & avec la même ſignification au propre, chez pluſieurs nations ſeptentrionales de notre Europe? Enfin, ce qui forme une ſorte de conviction, ſur ce que la dénomination d'*Eſſedones* peut dériver d'*Eſſedum*, c'eſt que la nation qui dans les hiſtoriens Chinois eſt nommée *Kao-tché*, ce qui ſignifie les hauts chariots, eſt connue particulièrement pour avoir occupé l'Eygur. M. de Claudiopolis en fait mention plus d'une fois ; & on trouvera des Kao-tché en pluſieurs endroits de l'ouvrage de M. de Guignes, & notamment en parlant des Hoei-hé, auxquels l'Eygur a été ſoumis.

Comment. IV. Rer. Get. cap. 2. Lib. IV. In Georg.

Tome II, p. 2.

La ſignification du nom d'*Eſſedones* fait voir, que celui d'*Iſſedon* eſt moins propre à une ville qu'à une nation, comme je l'ai remarqué précédemment ; & il en réſulte que Ptolémée emprunte ce nom de la nation, plutôt que la nation ne le doit à une ville principale. On ne dira pas, je penſe, que les *Eſſedones* voiſins des Palus Mœotides, tirent leur nom d'une ville reculée dans la Sérique. Or, cette ville principale chez

les *Eſſedones* de la Sérique, ne ſauroit être que la capitale de l'Eygur, ſelon qu'on eſt inſtruit par les monumens hiſtoriques, qu'elle exiſtoit dans les ſiècles voiſins de l'ère Chrétienne, avant & après: & on voit que Ptolémée, qui a vécu ſous les Antonins dans le ſecond ſiècle, eſt conforme à l'état des choſes de ſon temps. Si l'on trouve qu'il place *Iſſedon* à une plus grande hauteur, c'eſt que dans une poſition oblique, comme elle doit l'être, à l'égard de *Sera*, l'éloignement y eſt trop grand. Mais, dans une carte dreſſée de nos jours, placer l'*Iſſedon Serica* dans un lieu que l'on croyoit convenir à la poſition moderne de Caracorom, & à une hauteur de plus de 48 degrés, c'eſt n'être pas informé, que Kara-Kariñ n'a été une ville de remarque que ſous les Mogols dans le treizième ſiècle: c'eſt même reculer Caracorom au-delà de ce qui convient à la hauteur de Kara-Kariñ, ſavoir moins de 45 degrés.

Une autre ville d'*Iſſedon*, qui hors des limites de la Sérique, eſt compriſe dans la Scythie au-delà de l'Imaus, porte par cette raiſon le ſurnom de *Scythica*. Si ſa poſition peut être connue par celle de quelque ville exiſtante, qui paroiſſe plus en état que toute autre de la repréſenter, je m'arrête à celle qui ſelon les notions récentes & poſitives, eſt nommée *Hara-ſhar*. Ce nom pourroit ſignifier ville noire en langue Turque. Dans une carte du P. de Mailla, que j'ai déjà eu occaſion de citer, le canton où cette ville domine eſt appelé en Chinois *Yu-tieñ*, entre l'Eygur & le *Kiu-tſé*, dont le nom ſe trouve appliqué aux contrées de Kashgar & d'Yerkieñ. Je crois que cette ville eſt la même que Cialis dans la route que l'on a de Benoît Goés, par la raiſon que Cialis s'y rencontre entre Cucia (qui eſt Cousha, Couzan dans l'hiſtoire de Timur) & Turfan. Je ſuis dans la même opinion que M. de Guignes, que Cealac, comme il écrit, ou Cailac, comme je lis dans Rubruquis, n'eſt pas une autre ville que Cialis. On eſt aſſez accoutumé à voir les noms propres des lieux peu correctement employés dans les vieilles relations que l'on conſulte ſur ces contrées; & on pourroit haſarder

Tome I, part. II, p. XXVIII.

par conjecture, que le nom dont il s'agit étant écrit *Sciah-lic*, auroit en langage Perſan une ſignification analogue à celle de *Hara-shar* en langage Turc. Rubruquis, qui dit avoir ſéjourné à Cailac, en parle comme d'une grande ville, & de grand commerce par l'abord des marchands.

Je remarque, qu'une autre ville au couchant de Hara-shar, & plus ſeptentrionale de quelques degrés que Kashgar, peut tenir par ces circonſtances la place de celle que marque Ptolémée ſous le nom d'*Auxacia*. Car, *Auxacia* paroît au couchant d'*Iſſedon Scythica*, & en même temps plus élevée vers le nord que *Caſia regio*. M. de Guignes a cru également, qu'*Auzacia* pouvoit être *Ac ſou*. Je n'alléguerai point une apparence trop équivoque d'analogie dans la dénomination : *Ac-ſou* en Turc ſignifie eau blanche. M. de Guignes penſe qu'Ac-ſou eſt la même ville qu'Equius dans le voyage de Rubruquis, & je ne m'éloigne pas de ce ſentiment: *Equius*, par quelque dérangement de lettres peut bien être la même choſe qu'*Aq-ſoui*. Mais en ce cas, il faut reconnoître qu'il y a une tranſpoſition dans les circonſtances du voyage. Car, ce qu'on lit dans Rubruquis, qu'après avoir paſſé Equius, & en tendant vers Cailac, il a rencontré un grand lac comme une mer, auquel il attribue une étendue qui paroît exagérée ſur le pied de quinze journées de tour, ne convient point au-delà d'Ac-ſou, mais convient en deçà. Car, on y reconnoît le lac qui reçoit la rivière d'Ili: on y reconnoît également le paſſage dont parle Rubruquis, entre des montagnes qui donnent naiſſance à pluſieurs rivières, dont ſe forme celle que je viens de nommer. Les monts *Auxacii* dont l'*Iſſedon Scythica* paroît couverte dans Ptolémée, exiſtent dans cette chaîne de montagnes, qui depuis le travers d'Ac-ſou s'étend au nord de Hara-shar, & pénètre au-delà dans l'ancienne Sérique. Une poſition que donne Ptolémée dans le quartier de ces montagnes ſous le nom de *Damna*, ſera ſi l'on veut, celle que l'on connoît actuellement ſous le nom de Manas.

Tome I, part. II, p. XL.

P. XXXVI.

Chap. 25.

Les montagnes qui par leur continuité nous font quitter la Scythie au-delà de l'Imaus, pour rentrer dans la Sérique,

s'étendent jusqu'au nord de Hami, ville qui domine sur un canton distingué de l'Eygur antérieur, dont il est limitrophe. J'ai trouvé la position de Hami sous le nom d'*Yu*, dans la carte du P. de Mailla : & ce nom étoit celui que les Chinois donnoient à cette ville sous la dynastie des Hañ, dès avant l'ère Chrétienne. Mais, les dénominations que les Chinois ont affecté d'imposer aux lieux & aux contrées, & de changer même en différens temps, n'ont point prévalu sur celles qui étoient propres aux peuples de ces contrées. Ce qu'on écrit *Hami* avec aspiration, se prononce *Kami*, ou à peu près, en sortant de la gorge, de même que le mot Turc *Kara*, qui signifie noir, est écrit *Hara*, de même qu'on écrit *Hotun*, qui chez les Mantcheou désigne une ville, pour prononcer *Kotun*, & *Hiamen* pour *Kiamen*, qui est un relais, une poste, quoique les Russes en usant du même terme, disent *Yam* sans aspiration. C'est en conséquence de la prononciation dont je parle, que le nom de Hami dans Marc-Pol est *Camul* ou *Camil*. Les conquêtes des Hañ sur les Hioumnou avoient soumis cette ville aux Chinois, & elle a été sujette depuis ce temps-là aux vicissitudes de domination entre la Chine & les puissances de la Tartarie.

On ne peut méconnoître Hami & son canton, dans une ville & une contrée particulière que l'on voit dans Ptolémée sous le nom d'*Asmiræa*. J'ai cru devoir appliquer à la position de Hami celle d'*Asmiræa*, en dressant pour l'histoire ancienne de M. Rollin en 1740, une carte du Monde connu des Anciens. M. de Guignes a pensé de même sur ce point : & quand le nom de Hami est écrit Kamil ou Kamul, je remarque que la finale selon cette manière d'écrire, peut tenir lieu de l'*r* dans le nom d'Asmir, suivant l'usage des Chinois de remplacer cette lettre, qu'ils ne prononcent pas. Les Géographes qui ont fait la contrée d'*Asmiræa* plus orientale que le méridien de Pé-kin, & qui l'ont élevée jusqu'à la hauteur de 48 ou de 50 degrés, ont couru bien au loin de Hami, qui est par 43 de latitude, & dans une position plus occidentale que Pé-kin de 22 degrés. Si dans Ptolémée, les montagnes qui couvrent

Tome I, part. II, p. XII.

Hami paroiſſent au midi d'*Aſmiræa*, plutôt qu'au nord, c'eſt une de ces circonſtances particulières du local, ſur leſquelles on ne peut exiger de ſa part, & en cette partie reculée du Monde moins qu'ailleurs, la plus rigoureuſe préciſion. N'eſt-ce pas beaucoup pour Ptolémée d'avoir ſu, qu'il y a des montagnes dans les environs de Hami? Il n'y a pas long-temps que nous en ſommes bien informés. Pour découvrir une autre poſition dans Ptolémée, j'en vois d'aſſez avantageuſes dans le voiſinage de Hami, pour y placer une ville qu'il indique comme adhérente aux monts Aſmiréens, ſous le nom de *Throana*, qui eſt auſſi celui d'un peuple particulier. On croit même voir dans le nom d'une montagne au levant de Hami, qui eſt *Toren-puric*, quelque rapport à la dénomination que donne Ptolémée.

Une autre chaîne de montagnes au midi d'*Aſmiræa* & d'*Iſſedon Serica* dans Ptolémée, ſous le nom de *Caſii montes*, ne doit point être confondue avec le Kashgar, ou *Caſia regio*, parce qu'on connoît à quelque diſtance au midi du lac de Lop, une contrée particulière qui conſerve purement le nom de *Cas*, au pied des montagnes qui la couvrent au couchant. Cette contrée eſt nommée *Yeñ-tchi* dans la carte du P. de Mailla; & il faut que l'Yeñ-tchi ait été limitrophe de l'Eygur. Car, je vois dans les Mémoires de M. de Claudiopolis, que ſous l'empereur Tan-tay-tçoun, l'Eygur reſtitue à l'Yeñ-tchi des places uſurpées ſur ſa frontière. Il faut auſſi que ce pays ſoit moins éloigné de la Chine que l'Eygur. Car, la diſtance de Si-gañ dans le Sheñ-ſi, à la capitale de l'Eygur antérieur, étant marquée de 8100 li du temps de la dynaſtie des Hañ; celle de la capitale de l'Yeñ-tchi n'eſt marquée que de 7300 ſous la même dynaſtie. Un lac environnoit la capitale du pays, & nous connoiſſons actuellement ce lac ſous le nom de *Caſ-nor*, lac de Cas. Je remarque même, que ſans une convenance étudiée, & à l'ouverture du compas ſur la carte, la diſtance entre ce lac & la poſition de Tenkabash comme capitale de l'Eygur, répond à 800 li, c'eſt-à-dire à l'intervalle de la capitale de l'Yeñ-tchi à celle de l'Eygur, ſelon que l'Itinéraire des Hañ donne préciſément lieu de le conclure. Si l'on cherche dans

Ptolémée quelque position de ville qui puisse se rapporter à celle de l'Yeñ-tchi, je n'en vois point de plus convenable que *Drosache*, près des monts *Casii*.

Je n'entrerai dans aucun autre détail sur les lieux que présente la Géographie de Ptolémée dans la Sérique. Il paroît suffisant d'être parvenu à fixer les circonstances principales de cette Géographie, relativement à la Géographie actuelle, & même à des convenances historiques. Je suis fort porté à demeurer en réserve à l'égard des lieux qu'on ne distingue pas avec la même évidence. Une ville sous le nom d'*Ottorocorra*, qui est aussi celui d'une nation, & qui se communique à des montagnes voisines, dont la Sérique est bornée vers le midi, mériteroit d'être connue. Pour répondre à sa position dans Ptolémée, il la faudroit plus reculée vers le midi que n'est *Sha-tcheou*. La ville que nous connoissons sous ce nom, fait quelque figure dans l'histoire, & ce nom purement Chinois, & qui signifie ville des sables, nous dérobe un nom qui pouvoit être propre à quelque idiome du pays. Pline, & après lui Solin, & Martianus Capella, font mention entre les *Seres* d'une nation sous le nom d'*Attacori*, dont ils comparent le climat à celui des Hyperboréens. Mais, quand on trouve dans Pline, qu'à la suite des *Attacori*, *ab Attacoris*, sont les *Tochari*, on se voit étrangement dépaïsé, ceux-ci étant connus pour avoir habité la Bactriane, où ils ont donné le nom de Tokaristan à une contrée, distante de la Sérique de plusieurs centaines de lieues. Ce qu'on lit de détail géographique dans Pline, me paroît inexpliquable relativement au local actuel: & une conjecture du P. Hardouin, que le nom de *Cambari* donné dans Pline à une rivière, peut se rapporter à la ville de Cambalu, doit mettre en garde contre ces apparences de rapport dans les dénominations. Car, il n'est pas douteux que le nom de Cambalu ne soit une altération de celui de Khan-balig, qui signifie la résidence du Khan, & le titre de Khan est fort postérieur à Pline, n'étant établi chez les princes Tartares que depuis les premières années du cinquième siècle.

Lib. VI, c. 17.

Plin. in-fol. tom. I, p. 316, not. 9.

Les monts qui prennent le nom d'*Ottorocorra* dans Ptolémée,

ſont placés comme une ſuite des monts *Emodi*, qui ſéparent ſelon lui la Scythie & la Sérique d'avec l'Inde au-delà du Gange, rangeant ces régions de la haute Aſie dans le même eſpace de longitude. Mais, en élevant l'Inde juſqu'à 35 degrés de latitude, l'Inde couvre ainſi tout l'eſpace du pays, auquel le nom de Tibet s'applique particulièrement aujourd'hui. Ce pays ſemble en effet participer de l'Inde comme des contrées de la Tartarie, quand les Orientaux emploient la dénomination de Turk-Hend, compoſée de celle des deux régions limitrophes, l'Inde & le Turkeſtan. Du reſte, en confrontant Ptolémée ſur l'Inde au-delà du Gange avec les connoiſſances qu'on a acquiſes ſur le Tibet, Ptolémée y perd toute apparence de conformité. Si on le trouve paſſablement inſtruit ſur la Sérique, c'eſt que la Sérique a toujours ſervi de paſſage & d'entrepôt, pour le commerce que les pays moins reculés dans la haute Aſie ont entretenu avec un pays ultérieur, qui eſt la Chine. Le Tibet hériſſé de montagnes, que l'on dit être très-difficiles à franchir, eſt demeuré inconnu; & il le ſeroit même encore, ſans la curioſité de l'empereur Can-hi, qui de nos jours en a fait parcourir toute l'étendue juſqu'aux ſources du Gange, par des Tartares, auxquels on avoit donné quelques leçons de Mathématique. Une grande carte dreſſée en conſéquence, eſt manuſcrite entre mes mains en papier Chinois.

Je reviens à la Sérique. L'antiquité débite des choſes extraordinaires ſur le compte des *Seres*, & qu'on auroit peine à retrouver dans un état actuel. On parle de deux cents ans de vie, d'une juſtice que rien n'eſt capable d'altérer, d'un éloignement total pour la guerre. Quant à l'indifférence qu'on attribue aux *Seres* pour le commerce & pour les arts, on peut y trouver quelque rapport dans les nations errantes de la Tartarie. Mais, ce qui diſtingue particulièrement les *Seres*, c'eſt *Serica materies*, dont on a fait uſage avant qu'elle fut bien connue. Les Anciens ont été long-temps à croire, que la ſoie étoit une eſpèce de lainage blanc, ſur des feuilles d'arbre, & qu'on en détachoit, pour les carder, en répandant de l'eau ſur ces feuilles, comme on ſait que Pline s'en explique: *Seres*, *Lib. VI, c. 17.*

lanicio ſilvarum nobiles, perfuſam aquâ depectentes frondium canitiem; & ſelon ce vers de Virgile :

Georg. II.

Velleraque ut foliis depectant tenuia Seres.

L'erreur de cette opinion pouvoit néanmoins ne conſiſter qu'en l'appliquant à la ſoie proprement dite. Je lis dans une deſcription particulière de l'Eygur, inſérée par M. de Claudiopolis dans ſes Mémoires, que ce pays produit une eſpèce d'arbriſſeau, qui porte un fruit ſemblable au cocon du ver à ſoie, & dont on tire un fil très-blanc & très-fin, qui ſe nomme *Thié-lié.* Le plus ancien auteur qui ait fait mention du ver à ſoie eſt Pauſanias, qui vivoit ſous Antonin Pie, quoiqu'il ne ſoit pas fort exact dans la deſcription de cet inſecte. Le nom de Σήρ qu'il lui donne, a fait celui de *Seres,* ſelon Héſychius & Suidas; & il paroît toutefois étonnant, que ce peuple ait été connu ſous la dénomination de *Seres,* avant qu'on trouve quelque notion du petit animal dont ces critiques veulent dériver cette dénomination. Le ver ainſi appelé *Ser,* étoit regardé comme Indien, quand on a commencé à le connoître, parce qu'il avoit été tranſporté dans l'Inde, & que le travail de la ſoie s'étoit établi dans ce pays moins reculé que la Sérique. Il eſt conſtant que c'eſt de l'Inde que la ſoie eſt venue dans l'occident. L'empereur Juſtinien voulant priver une puiſſance ennemie de l'avantage que le commerce de la ſoie procuroit à la Perſe ſur les ſujets de l'Empire Grec, ſe fit apporter d'une ville de l'Inde, nommée *Serinda,* des vers à ſoie. Procope & Théophane de Byzance, auteurs contemporains, nous inſtruiſent de ce fait. Ce n'eſt pas la première mention qu'on trouve du nom de Sérinde. On lit dans Ammien-Marcellin, en parlant de Julien : *nationibus Indicis certatim cum donis optimates mittentibus ab uſque Indis & Serindis.* Ortelius, dans ſon Tréſor Géographique, *verbo Serinda,* ne dit autre choſe ſinon, *an iidem cum Seribus!* A cette interrogation on pourroit en quelque manière répondre, oui, & non. La dénomination de *Ser-Indi* peut avoir été compoſée du nom de *Seres* & de celui d'*Indi;* & celui des *Seres* en particulier

Eliac. II.

Lib. XXII.

ne

ne paroît pas étranger dans l'Inde. Selon la deſcription que l'hiſtorien Perſan Sheref-uddiñ, fait de la ville de Dehli, comme de la principale de l'Indoſtan, & qui fut ſaccagée par Timur, un quartier de cette ville, diſtingué par une enceinte particulière, ſe nommoit *Seïri.* La capitale du pays de Kashmir dans le nord de l'Inde, ſe nomme *Seri* ou *Siri-nagar,* c'eſt-à-dire ville de *Seri.* Mais, nous connoiſſons préciſément une ville de *Serind,* ou plutôt *Ser-hend,* ſelon l'idiome du pays même. Cette ville exiſte ſur le grand chemin royal, qui conduit de Dehli à Lahaûer, & on peut l'eſtimer par 30 degrés & quelques minutes de latitude, en conſéquence des poſitions qui la renferment. Il eſt à remarquer, que l'expédition de Timur dans l'Inde fait trouver des Gètes nommément, au milieu de l'Indoſtan; & ſelon le récit d'une expédition antérieure de Timur, qui eſt celle qu'il fit au pays de Geté, & dont j'ai eu occaſion de parler précédemment, ce pays de Geté paroît celui des anciens *Seres,* puiſqu'il s'étend ſur l'Eygur, comme je l'ai obſervé en traitant de l'Eygur en particulier. Or, c'eſt une correſpondance aſſez marquée entre des *Seres* établis dans l'Inde, & les *Seres* de l'ancienne Sérique. On peut ſe rappeler encore que la Sérique ayant été habitée par les *Iſſedones,* il y avoit des *Iſſedones* dans l'Inde, au rapport d'Élien. Paul Oroſe place nommément des *Seres* dans l'Inde, entre l'Indus & l'Hydaſpe; & ſelon Iſidore, ils tiroient leur nom d'une ville nommée *Seré.* *Lib. III, c. 24.*

Je vois dans l'antiquité, qu'il eſt fait une mention particulière des *Seres,* qui ne doit avoir aucun rapport à la Sérique, quoiqu'il ſemble qu'on ait confondu ces *Seres* avec ceux de la Sérique. Et ſi je crois devoir en parler ici, c'eſt parce qu'il convient d'en faire remarquer la diſtinction. Ces *Seres* étoient en commerce avec un peuple de la Taprobane, qui du haut des montagnes de ſa contrée découvroit celle qu'occupoient les *Seres: cernunt,* comme on lit dans Solin, *latus Sericum de montium ſuorum jugis.* Ce que Solin exprime ainſi par *latus Sericum,* Pline l'entendoit bien de la Sérique, en diſant, *ultra Emodos montes Seras ab ipſis (Taprobanitis) aſpici.* Et le P. Hardouin n'a point vu de difficulté à faire entreprendre *Cap. 53.* *Lib. VI, c. 22.* *Plin. in-fol. p. 323.*

le voyage de la Sérique aux habitans de la Taprobane, *commeantibus ultra montes Emodos Taprobanitis, ab iis Seras aſpici.* Il plaiſante ſur le compte de Solin, *inſigni oculorum*
P. 355. *acie neceſſe eſt,* dit-il, pour découvrir d'auſſi loin que de la Taprobane, une région reculée au-delà des ſources du Gange & des monts *Emodi.* Mais, une liaiſon de commerce, & la contiguité de contrée entre un peuple de la Taprobane & une nation du nom de *Seres,* paroît plus que vraiſemblable, quand
Eliac. II. on a remarqué dans Pauſanias, qu'il parle de la Taprobane ſous le nom de *Seria,* île de la Mer Érythrée, nom que cette île conſerve chez les Géographes Orientaux dans celui de *Seren-div,* où le terme Indien *div,* qui diſtingue une île, eſt ajouté au nom propre de *Seren,* dont celui de Céilan, que l'uſage a introduit, n'eſt qu'une altération. Qu'on puiſſe faire diſtinction d'un peuple d'avec un autre ſans ſortir de la Taprobane, c'eſt ce qu'autoriſe ce qui a ſubſiſté dans cette île, dont la partie ſeptentrionale, & la plus voiſine du continent de l'Inde, eſt occupée par un peuple de Malabares, peuple différent de la nation purement inſulaire des Singulas ou Chingulais. Dans
Ubi ſuprà. un ouvrage que j'ai écrit ſur l'Inde, on peut voir que la
P. 114. deſcription qu'on doit à Pline, du local d'un canton de la Taprobane, où réſidoit un roi qui envoya une ambaſſade à l'empereur Claude, ne peut ſe rapporter qu'à la partie de cette île la plus avancée vers le nord: & la narration de Pline fait aſſez entendre, que les habitans de la Taprobane dont il parle comme étant liés par un commerce avec les *Seres,* ſont particulièrement ceux dont l'ambaſſade inſtruiſit les Romains ſur ce ſujet. De-là il réſulte, que les *Seres* diſtingués des Taprobanites dans Pline, ſont les habitans naturels de l'île *Seria,* ou de *Seren-div,* que l'on ſait être un autre peuple que le peuple Malabare établi dans le nord de Céilan. Il ne reſte donc rien de commun, qu'une reſſemblance de dénomination, entre les *Seres* de la Taprobane & les *Seres* de la Sérique. Voudroit-on
Ethiop. lib. IX. qu'un peuple du même nom de *Seres,* qu'Héliodore place chez les Blemmyes de l'Éthiopie au-deſſus de l'Égypte, & Lucain vers le haut du cours du Nil, eût quelque rapport aux *Seres,*

que l'on a vu être plus reculés dans le fond de l'Orient que l'ancien pays des Scythes?

C'eſt par-là que je crois devoir terminer ce Mémoire, qui nous ayant conduit à *Sera metropolis*, nous a fait atteindre les limites du Monde connu dans l'antiquité. On verra peut-être avec quelque étonnement, qu'une poſition, qui en conſéquence des notions actuelles, ne paſſe guère 118 degrés de longitude du premier méridien, en partant de la plus occidentale des Canaries, comme Ptolémée part des îles Fortunées, cette poſition réponde à celle qui dans Ptolémée eſt reculée à 177. Mais, un pareil écart d'avec Ptolémée ſur la poſition de *Sera*, tout grand qu'il paroît, eſt aſſez juſtifié par analogie, quand on voit la bouche du Gange, que Ptolémée appelle la Grande, pouſſée juſqu'à près de 146 degrés de longitude; tandis que par les obſervations aſtronomiques faites à Shandernagor, la longitude de cette embouchure, ſi elle paſſe 105 degrés, c'eſt d'une fraction de degré. L'excès qui ſe manifeſte dans Ptolémée, étant d'un tiers dans l'un de ces eſpaces, c'eſt comme de dix à quatorze qu'il ſe rencontre dans l'autre; & il n'y auroit qu'une cohérence infiniment parfaite de régions dans la Géographie de Ptolémée, qui pût donner la réduction proportionnelle en toute rigueur. Si par un excès de délicateſſe, les défauts de cette Géographie pouvoient répandre quelque doute ſur les rapports que nous avons remarqués dans ce qui concerne la Sérique, ou ne pas laiſſer voir ces rapports plus diſtinctement qu'on ne les aperçoit; il ſuffiroit pour faire diſparoître cette difficulté, de jeter les yeux ſur d'autres morceaux de Ptolémée. Je ſuis aſſuré, qu'en conſidérant la manière dont l'Inde eſt figurée dans Ptolémée, on y verra de tels défauts de conformité vis-à-vis du local, que ceux de la Sérique en paroîtront bien moins conſidérables. Et vu que les imperfections de Ptolémée ſur l'Inde ne ſouffrent point de doute ſur ſon objet, pourquoi douteroit-on davantage ſur ce qui regarde la Sérique?

LIMITES DU MONDE CONNU DES ANCIENS AU-DELÀ DU GANGE.

Par M. D'ANVILLE.

Lû le 17 Mai 1763.

J'AI publié en l'année 1763, une Carte, qui porte pour titre *Orbis Veteribus notus.* Les limites dans lesquelles j'ai dû me renfermer en composant cette carte, n'étant pas, à beaucoup près, aussi reculées, sur-tout vers l'extrémité de la haute Asie, que dans toutes les cartes précédentes du même sujet, je rendrai compte à l'Académie des raisons qui ont déterminé des positions locales, fort différentes de celles que je crois avoir été jetées trop au loin jusqu'à présent. Dans un Mémoire communiqué à la Compagnie, au mois de juillet 1761, & qui traite de l'ancienne Sérique, il a paru que cette contrée, qu'on avoit poussée jusque dans la Tartarie orientale, & à laquelle on avoit aussi attribué toute la partie septentrionale de la Chine, ne tient presque rien de la Chine, & est presque en son entier en deçà de la Chine à notre égard. L'emploi qu'on a fait de quelques îles indiquées par Ptolémée, ayant même pris une extension bien plus excessive, cette extension envahit (si l'on peut s'exprimer ainsi) environ quarante degrés de longitude au-delà de ce qui paroît convenable: & cette quantité de longitude sur le parallèle qui traverse la Chine par le milieu, fournit à peu près 800 lieues françoises, espace comparable à ce que la Mer Méditerranée occupe de longueur.

Ptolémée est le seul des Géographes de l'Antiquité que nous ayons à étudier sur ce dont il doit être question dans ce Mémoire, comme c'est lui uniquement qui a donné matière à des recherches sur un détail de positions dans le Mémoire dont la Sérique a été le sujet. Si l'on trouve qu'il soit fait quelque mention de la nation des *Seres* indépendamment de

Pour le Mémoire sur les Limites du Monde connu des Anciens au dela du Gange.

Mém. de l'Acad. R.le des Belles-Lettres.

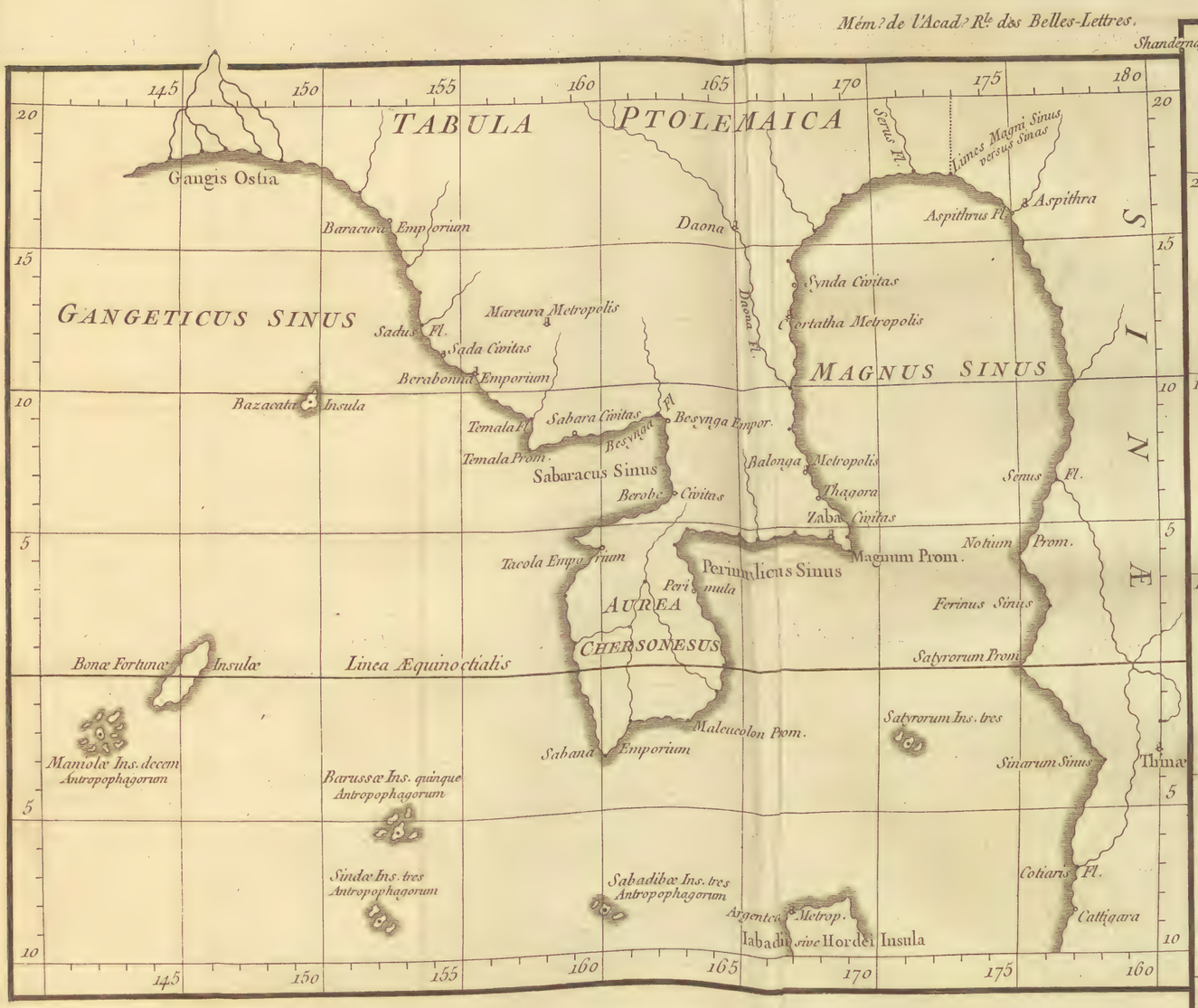

la description que Ptolémée nous donne de la Sérique ; la région des *Sinæ*, le nom même de cette nation, dans la dernière des contrées que nous aurons à parcourir, ne paroissent point ailleurs dans tout ce qui nous reste d'anciens monumens. Pour peindre aux yeux les objets, qui doivent se présenter successivement dans une espèce de cabotage que nous avons à faire, j'accompagne cet écrit d'une carte en deux parties ; l'une assujettie aux lieux donnés par Ptolémée, l'autre conforme au local, selon les connoissances qui ont acquis à la Géographie un degré de perfection qu'on ne doit pas attendre de l'Antiquité, sur-tout dans des contrées reculées, qui pour elle étoient le bout du Monde.

La matière sur laquelle je vais écrire n'est pas tout-à-fait neuve pour moi. La même disposition dans les régions, le même emplacement de quelques lieux en particulier, se peut voir dans une des cartes que j'ai dressées pour l'histoire ancienne de M. Rollin il y a plus de vingt ans. En donnant même sur une grande carte de l'Inde des Éclaircissemens, qui ont été imprimés *in-4.°* au Louvre en 1753, j'ai pris occasion de m'expliquer sur la comparaison qu'on pouvoit faire de Ptolémée au local actuel en ces parages. Mais, les exemplaires de cet ouvrage sur l'Inde, dont le nombre n'étoit que de 400, ont manqué depuis plusieurs années, & ce que j'y ai inséré par occasion, comme je viens de le dire, peut être traité plus amplement. Je souhaite d'ailleurs, que le Public, qui doit plus d'attention aux Mémoires de l'Académie qu'à un ouvrage particulier, trouve dans ces Mémoires le fondement d'une opinion, qui diffère considérablement de ce qui a précédé en Géographie sur le terme & l'extrémité du Monde connu des Anciens.

Je prends donc Ptolémée à la plus orientale des cinq embouchures qu'il donne au Gange : & il est à propos de remarquer jusqu'où il en a reculé la longitude, savoir entre 148 & 149 degrés, quoiqu'en conséquence des observations d'un habile Astronome, qui a vécu dans le Bengale, cet écart de longitude ne soit que d'environ 108 degrés, à compter

du méridien de la plus occidentale des Canaries, comme Ptolémée a compté des îles Fortunées. Je crois pouvoir me diſpenſer de répéter ici le détail que j'ai donné dans l'ouvrage qui concerne l'Inde, de la détermination Aſtronomique du point de Shandernagor ſur le Gange, par le P. Boudier. Mais, après la remarque que je viens de faire, pourroit-on être ſurpris de voir Ptolémée dans ſa Géographie arriver au méridien de 180 degrés, terminant l'hémiſphère, quoique dans la réalité, & par une réduction proportionnelle, en parcourant l'eſpace de terre correſpondant, on ſe trouvât arrêté à 130 degrés de longitude?

Page 65.

Il y a des poſitions dans Ptolémée qui ſe reconnoiſſent diſtinctement par le nom qu'elles ont conſervé. On peut citer de cette manière *Sada*, & *Berabonna*, qui ſur la côte qui ſuit le Gange exiſtent ſous les noms de *Sedoa*, & de *Barabon*. D'autres lieux ſe diſtingueront par la circonſtance de leur ſituation. Ainſi, la pointe de terre qui ſuccède à ces poſitions, ne peut ſe rapporter qu'à *Negraïs*, quoique le nom de *Temala* dans Ptolémée ne ſoit pas le même. Mais, les poſitions de Ptolémée faiſant courir la côte vers l'eſt depuis *Temala*, le rapport de ce point à Negraïs ne ſouffre point d'incertitude. De même, lorſque Ptolémée après avoir rangé ainſi la côte, juſqu'à l'entrée d'une rivière ſous le nom de *Beſynga* (ou *Begynga*, ſelon la verſion latine) tourne ſubitement vers le ſud, on voit bien que c'eſt la rivière de *Pégu* qu'il a connue ſous ce nom de *Beſynga*. Une poſition intermédiaire de *Temala* à *Beſynga*, que Ptolémée nomme *Sabara*, peut convenir à l'entrée de la bouche principale de la grande rivière d'Aûa, & dont le nom eſt *Bragu*. Celui de *Sabaracus*, que *Sabara* communique dans Ptolémée au golfe formé par la divergence des côtes, ſeroit remplacé aujourd'hui par le nom de Sirian, ou celui de Martaban. Une ville que Ptolémée qualifie de métropole, en remontant de *Sabara* dans les terres, & qu'il connoît ſous le nom de *Mareura*, paroîtra exiſter ſous le nom de *Mero*, au-deſſus de Bragu. Il faudroit que la Géographie de Ptolémée fût plus parfaite qu'elle ne l'eſt, pour que tous les lieux qui

y ſont placés ſe fiſſent connoître également bien. La ville qui ſuit *Beſynga* au ſud en longeant la côte, ſous le nom de *Berobe*, pourroit être priſe pour Merghi, & *Tacola* dans le fond d'une anſe repréſenteroit Junkſelon.

Cette hauteur eſt celle de l'entrée de la preſqu'île Malaïenne, de même que de ce qui paroît figuré ſous le nom de Cherſonèſe d'Or dans Ptolémée. Mais, ſa Géographie ne doit pas être ſans défaut; & pour n'en être point trop étonné à l'égard de l'Inde au-delà du Gange, il pourroit ſuffire de conſidérer dans Ptolémée la configuration de la partie antérieure de l'Inde. La terre preſqu'iſolée, qui renferme le nom d'*Aurea Cherſoneſus* dans la carte dreſſée d'après Ptolémée, y paroît reſſerrée vers ſon entrée par deux golfes: d'un côté, par le *Sabaracus*, dont il a été parlé; de l'autre par un golfe appelé *Perimulicus*. On croiroit au premier coup-d'œil, & ſans un examen propre à déterminer des poſitions ultérieures, que cette avance de terre ainſi figurée tient lieu complètement de ce que nous connoiſſons comme preſqu'île Malaïenne. Mais, on verra, par une recherche ſuivie des poſitions mentionnées dans Ptolémée, qu'il faut s'avancer au-delà pour rencontrer véritablement la pointe qui fait l'extrémité de la preſqu'île, & c'eſt ce qu'il convient actuellement de mettre en évidence.

Le *Sinus Perimulicus* eſt terminé par une pointe de terre, que ſur le nom qu'elle porte de *Magnum promontorium*, on doit juger plus remarquable qu'aucune autre en ces parages. Un peu en deçà de ce promontoire, Ptolémée fixe une poſition ſous le nom de *Zaba*, qui eſt du nombre des lieux principaux qu'il diſtingue par une indication plus ou moins juſte de la longueur du jour ſolſtitial en ces lieux. On voit même au chapitre XIV de ſes Prolégomènes, que *Zaba* étoit une échelle principale dans la navigation, en partant de la Cherſonèſe d'Or pour une échelle plus éloignée. D'où il faut inférer, que cette poſition de *Zaba* eſt moins haſardée que pluſieurs autres ne peuvent l'être dans la Géographie de Ptolémée. Or, je retrouve ce lieu de *Zaba* vers l'extrémité de

la presqu'île Malaïenne, à quelque distance en remontant de la barre de la rivière de Johr. Dans le recueil des Mémoires de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, le nom de cette ville, où le roi de Johr fait sa résidence, est *Batw-Saber*, & c'est sous ce nom qu'on en trouvera la position dans la feuille inférieure de ma seconde partie de l'Asie, ne paroissant point ailleurs, que je sache. Ce coin de terre est si bien convenable à *Zaba*, que dans une ancienne carte, qui paroît avoir été dressée sur les premières connoissances que les navigations des Portugais ont procurées aux nations de l'Europe, l'extrémité du détroit de Malaca, vers celui de Sincapura, où la rivière de Johr se rend par plusieurs embouchures, est appelé *Streto* (ou *Estreito*) *Sabaon*.

Tome II, p. 654.

Il faut ajouter à cette découverte, qu'une autre position sous le nom de *Thagora*, qui suit immédiatement le *Magnum promontorium*, comme celle de *Zaba* le précède, se fait connoître encore par le nom de *Tingoran*, quand après avoir doublé la pointe de la presqu'île Malaïenne, nommée aujourd'hui *Romania*, on remonte vers le nord, en suivant la côte orientale de la presqu'île. La mer forme en ce lieu un port au fond d'un petit golfe. Dans l'ouvrage que j'écrivois sur l'Inde en 1753, je remarquois bien l'identité de position de *Thagora* avec *Tingoran*, mais sans faire mention de la position de *Zaba*. J'avouerai que c'étoit faute alors d'avoir fait à celle-ci l'attention qu'elle méritoit: & on peut dire que ces positions, par une convenance réciproque, se confirment mutuellement, & ne laissent aucun doute sur le rapport qui en résulte entre la notion géographique ancienne & la notion actuelle. Si pour se refuser à l'évidence, on trouvoit trop étrange, que dans Ptolémée le *Magnum promontorium* ne soit pas (comme il conviendroit) la terre de la Chersonèse d'Or la plus reculée vers le sud; je dirai qu'il est bien plus étrange encore, qu'en une contrée de l'Inde plus à portée d'être connue, le *Comaria promontorium*, c'est-à-dire le cap Comorin, paroisse plus élevé en latitude ou moins méridional dans Ptolémée, que des positions qui montent vers le

le nord du Coromandel, à ſept ou huit degrés d'élévation au-deſſus du cap Comorin. En réſulteroit-il que le *Comaria* n'eſt pas Comorin? Tout ce qu'on peut recueillir de l'antiquité dans les environs du *Comaria*, comme ſur la Taprobane, eſt traité fort en détail dans l'ouvrage que j'ai compoſé ſur l'Inde.

On demandera, quel peut donc être le golfe que donne Ptolémée ſous le nom de *Perimulicus!* Il ſuffit de répondre, que puiſque dans l'ordre ſucceſſif des lieux, le *Perimulicus* précède le *Magnum promontorium*, ou le cap de Romania, il ne peut conſéquemment s'entendre que du détroit de Malaca. Car, ſi dans Ptolémée il paroît golfe, c'eſt par un vice de configuration, qu'il n'eſt point extraordinaire de rencontrer dans une Géographie telle que celle de Ptolémée. Je m'en rapporte à ceux qui l'auront étudiée, ſans y apporter même trop de ſévérité. Une ville du nom de *Perimula*, placée dans Ptolémée ſur le *Perimulicus*, pourroit ſe retrouver dans celle qui exiſte ſur le détroit plus au nord que Malaca, ſous le nom de *Pera* ou *Perac*, ſelon qu'il eſt écrit dans différentes cartes, & qui lui eſt commun avec la petite île de *Pulo Pera*, ſituée à la hauteur de l'entrée du détroit. Je remarque dans la ſituation de *Pera*, qui eſt un de ces petits royaumes qui partagent pluſieurs contrées de l'Inde, que divers bras de rivière, ſortant d'un canal commun, coupent ce territoire, en ſe rendant à la mer par pluſieurs embouchures. En jetant les yeux ſur la carte Ptolémaïque, on pourra remarquer auſſi qu'elle repréſente quelque choſe de ſemblable, quoiqu'avec un grand défaut de proportion. Mais, il ne conviendroit pas de vouloir trouver dans cette carte une plus parfaite conformité avec le local, & en exiger la préciſion qui donne à la Géographie actuelle la ſupériorité qu'elle a ſur celle de l'antiquité. Sachons gré à Ptolémée d'avoir connu le nom Malaïen dans celui de *Maleu-colon*, appliqué à un promontoire de la Cherſonèſe d'Or.

La connoiſſance indubitable que nous avons acquiſe du *Magnum Promontorium*, par celle des deux poſitions, *Zaba*

& *Thagora*, qui le renferment étroitement, eſt de la plus grande conſéquence dans l'application qu'on peut faire de la Géographie de Ptolémée aux lieux qui y répondent. Il en doit réſulter manifeſtement, que le Μέγας κόλπος, ou grand golfe, qui ſuccède au grand promontoire dans Ptolémée, ne ſauroit être que le golfe de Sian ou de Siam, contre l'opinion des Géographes, qui ont couru juſqu'aux rivages du Ton-Kin, à plus de 400 lieues du promontoire, pour y placer le nom de *Magnus ſinus*. Je ne m'arrêterai point à rechercher quels peuvent être en détail tous & chacun des lieux placés dans Ptolémée ſur le bord du golfe. Je ne m'occupe que de quelques lieux principaux, & propres à déterminer la contrée où l'on ſe trouve tranſporté. Patani, Ligor, Cini, paroiſſent aujourd'hui les lieux plus remarquables ſur la côte occidentale du golfe de Siam. Ptolémée y amène une grande rivière, ſous le nom de *Daona*, après l'avoir fait paſſer par une ville nommée pareillement *Daona*. C'eſt une circonſtance particulière qui ſe trouve peu convenable au rivage qui tend vers Siam: mais, ſans ſortir de la même contrée, on la reconnoît vers la côte adoſſée au golfe, & en même hauteur du côté de Merghi, où ſe rend la grande rivière de *Tanaſſerim*, qui deſcend de la ville de même nom; & on peut remarquer de l'analogie entre le nom de *Tana-ſerim*, ou peuplade de *Tana* en langage Indien, & celui de *Daona*.

Au fond du grand golfe, Ptolémée nous montre une rivière entre les principales, ſous le nom de *Serus*. On ſait que les Siamois l'appellent *Menam*, ce qui n'eſt point un nom propre & particulier, mais un terme appellatif, pour déſigner un fleuve, comme eſt celui de *Ganga* dans l'Inde, ou celui de *Send*, qui s'applique ſpécialement à l'*Indus*. Je pourrois néanmoins remarquer, qu'au nom propre de *Serus* paroîtroit répondre le nom de *Siri*, que je trouve dans une ancienne carte de l'Inde, comme celui d'un lieu particulier vers l'entrée du Menam ou de la rivière de Siam dans la mer. Mais, ce qui mérite le plus de conſidération, c'eſt qu'immédiatement à la ſuite du *Serus* dans Ptolémée, un

point qu'il assigne au terme du plus grand enfoncement du *Magnus sinus*, est en même temps ce qui termine l'Inde au-delà du Gange, suivie, sans rien d'intermédiaire, par le pays des *Sinæ*. Peu au-delà de ces limites est l'entrée d'une rivière, & une ville, dont le nom en commun est *Aspithra*. Le docte Golius, dans ses notes sur l'Astronomie d'Alfergani, conjecture avec grande vraisemblance, que c'est de cette *Aspithra* mentionnée dans Ptolémée, qu'il est question dans Alfergani, où le nom se lit *Asphetira*, par quelque différence d'orthographe, familière & convenable aux Orientaux. L'auteur commenté par Golius, cite *Asphetira* comme un port appartenant aux Sines, de même qu'*Aspithra* leur appartient dans Ptolémée, & ce lieu vient à la suite de la ville royale des Sines. En partant de l'extrémité de l'Orient, il commence par ces positions l'énumération de celles que contient le premier climat: & il est à remarquer que ce premier climat, renfermé entre l'équateur & la hauteur de 20 degrés & demi, n'entame point le continent appelé communément la Chine, auquel la ville royale des Sines, que cite l'Astronome oriental, ne sauroit appartenir. Par une configuration exacte, & selon les connoissances actuelles qu'on a du golfe de Siam, on le voit resserré à quelque distance de son plus grand enfoncement, par une pointe de terre nommée cap Liant; & la mer creusant ensuite le rivage, reçoit une rivière, sur laquelle des cartes particulières marquent un lieu sous un nom qui n'est pas le même qu'*Aspithra*, mais en situation qui peut y répondre, par un rapport immédiat de position avec celles qui précèdent. Page 77.

Deux promontoires terminent le *Magnus sinus* dans Ptolémée; le premier nommé Νοτον, ou Austral, auquel succède une anse peu profonde, ou un petit golfe particulier, nommé Θηριωδης, ou *Ferinus*, dont la pointe est le second promontoire, distingué par le nom de Σατύρων, ou des Satyres. Si l'on jette ensuite les yeux sur le local, par lequel il faut être gouverné, on verra que le plus reculé des promontoires qui ferment le *Magnus sinus*, ou le golfe de Siam, du côté oriental,

ne peut être que la pointe de Camboja. Il n'eſt point étonnant de voir ce promontoire jeté ſous la ligne dans Ptolémée. C'eſt une ſuite de l'opinion où il étoit, comme il s'en explique formellement, que cette côte prolongée vers le midi, & tournant enſuite vers le couchant, alloit rejoindre la côte orientale de l'Afrique, au midi de l'Azanie. Cette opinion, contraire à celle qui eſtimoit que le continent de l'Aſie étoit enveloppé de l'Océan, depuis l'orient juſqu'au ſeptentrion, a ſubſiſté long-temps après Ptolémée. La géographie Arabe de l'Édriſi, écrite dans le douzième ſiècle, y eſt conforme; & il s'enſuivroit que la grande Mer Érythrée, ou la Mer des Indes, ne ſeroit qu'un vaſte baſſin: mais, des ſiècles plus éclairés nous ont mieux inſtruits.

Au-devant du promontoire des Satyres, Ptolémée fait mention d'îles qui portent le même nom. On les voit même dans ſa carte moins avancées dans l'eſt que le promontoire, ce qu'on peut attribuer à la manière dont le continent eſt prolongé vers le ſud, au lieu de tourner à l'eſt & au nord. Mais, le véritable giſement des côtes nous portera aux îles de *Pulo Condor*, ſituées à quelques vingt lieues du rivage de Camboja le plus voiſin. On en compte trois, la grande, la moyenne & la petite; & Ptolémée nous marque trois îles des Satyres ſous un même point de graduation. Ce qu'on lit dans ſes Prolégomènes ſur une route de navigation de la Cherſonèſe d'Or à un port des Sines nommé *Cattigara*, le conduiſoit à connoître immanquablement les îles dont il eſt queſtion, qui ſont un point général de reconnoiſſance pour les navigateurs de ces mers, ſoit que leur deſtination les mène à la Cochinchine & au Ton-kin, ſoit qu'ils doivent prendre au large du Pracel, pour ſe rendre en quelque port de la Chine. Dans une des relations de deux Mahométans, qu'a publiées l'abbé Renaudot, je reconnois Pulo Condor dans ce qui eſt écrit *Sender-foulat*, dont il eſt parlé comme d'une île où l'on fait de l'eau, avant que de s'engager dans la mer de *Siñgi*, qui eſt celle de la Cochinchine. Remarquons même, que le *Pulo* du langage Malaïen, eſt un des membres du nom de *Sender-foulat*,

par la permutation du P en F, dont l'Orient fourniroit bien des exemples. Des ſinges d'une ſtature preſque égale à celle des hommes, & qui peuplent les forêts de Pulo-Condor, ont bien pu faire donner à ces îles le nom qu'on leur trouve dans Ptolémée. Et il eſt très-vraiſemblable d'y rapporter ce qu'on lit dans l'Édriſi d'une île voiſine du pays de Siñ, ſavoir, que la nation qui l'occupe a des queues, ſans en excepter le roi qui la commande. Ptolémée avoit dit en parlant des îles Σατύρων, qu'on attribuoit au peuple de ces îles une queue, de la manière dont on repréſente les Satyres.

Nous voyons, par une ſuite de poſitions, qui ſe ſuccèdent immédiatement les unes aux autres, ſans faire des ſauts ou écarts deſtitués de raiſons ou de probabilités, que les îles des Satyres indiquées par Ptolémée nous arrêtent à Pulo Condor. Nicolas & Guillaume Sanſon ont franchi un bien plus grand eſpace, en courant juſqu'aux îles qui ſont voiſines de la côte méridionale de la Corée. On s'eſt même porté ailleurs juſqu'au Japon, en s'écartant des bouches du Gange de 40 degrés de longitude, bien que Ptolémée, avec tout l'excès qu'on lui connoît dans l'emploi des eſpaces en longitude, ne faſſe compter que 21 à 22 degrés entre la bouche orientale du Gange, d'où nous ſommes partis, & le point des îles dont il s'agit. Ptolémée n'ayant point connu ce que nous appelons aujourd'hui la Chine, comme on verra par la ſuite de ce Mémoire, comment auroit-il connu le Japon, & de quelle manière nous l'indiqueroit-il, en raſſemblant ſous un même point de longitude & de latitude, trois des îles qui compoſent le Japon? Selon une des relations publiées par l'Abbé Renaudot, des Arabes, dont le commerce ſous l'empire des Khalifes s'étoit fort étendu dans les mers de l'Orient, avoient pénétré au Japon, qu'ils appeloient *Sila*, vers l'an 230 de l'Hégire, ou le milieu du neuvième ſiècle de l'ère Chrétienne. Les Chinois, qui auroient pu en donner des nouvelles beaucoup plus tôt, n'avoient point inſtruit les peuples occidentaux de l'exiſtence & de la ſituation de ce pays. Marc-Pol ayant vécu à la cour de Koblaï-khan, petit-fils de Zinghiz, & dont l'entrepriſe en 1281 ſur le pays que les

Chinois appellent *Ge-pen*, ou le Soleil levant, eut un mauvais ſuccès, eſt le premier qui ait fait mention du Japon, qu'il appelle *Zipangri*, changeant la lettre initiale comme le pouvoit faire un Vénitien : & parce que les Portugais, ſelon leur orthographe, ont écrit *Japaõ*, qui doit ſe prononcer *Japan*, ou à peu près, l'uſage d'écrire & de prononcer Japon a prévalu.

Mais, il faut revenir au pays des Sines indiqué par la Géographie de Ptolémée. Ceux qui ont cru retrouver ce nom de Sines dans celui des Chinois, n'avoient pas regardé les choſes d'aſſez près. Quoique l'ouvrage très-utile de Cellarius ſur l'ancienne Géographie, ne ſoit pas aſſez éclairé par la lumière qu'une connoiſſance poſitive & circonſtanciée du local actuel répand ſur les objets, & quelque ſuccinct, & dénué d'application au pays correſpondant, que ſoit l'article qu'on y trouve ſur la région des Sines: toutefois Cellarius témoigne l'opinion où il eſt, que les *Sinæ, ultimi Ptolemæo in Oriente*, ne doivent point être pris pour les Chinois que nous connoiſſons; *nequaquam cum Chinenſibus ſive Tzinenſibus noſtris confundendi.* Les Géographes qui ſe ſont particulièrement appliqués à dreſſer des cartes, auroient moins dû s'y méprendre que Cellarius, dont l'habileté en ce genre de travail ne ſe manifeſte pas par les cartes qu'il dit avoir dreſſées lui-même pour ſon ouvrage.

Tome II, p. 875.

Les Chinois ne ſe connoiſſent point eux-mêmes ſous ce nom que nous leur donnons. Ils empruntent volontiers pour déſigner leur nation le nom de quelques dynaſties, dont la mémoire leur eſt précieuſe, comme celle des *Hañ*, qui commença 206 ans avant l'ère Chrétienne, ou celle des *Tan*, qui ſe mit en poſſeſſion du trône l'an 620 de la même ère. Ils ſe donnent donc quelquefois le nom de *Tan-ngiñ*, c'eſt-à-dire gens des Tan, & plus fréquemment celui de *Hañ-ngiñ*. C'eſt ce que m'apprennent les Mémoires manuſcrits d'un ſavant miſſionnaire, le P. Visdelou, mort évêque de Claudiopolis. Dans l'opinion où ſont les Chinois, que la contrée qu'ils occupent eſt la plus avantageuſement ſituée ſur la Terre, ils la nomment *Tchon-Koué*, ou le Royaume du Milieu. Mais, entre pluſieurs royaumes ou principautés, qui ont

partagé en différens temps ce grand pays, qui n'a pas toujours été, contre les idées qu'on en a communément prises, un Empire tout-à-fait semblable à ce qu'il est, la province de Shen-si, à l'extrémité de la Chine vers le nord-oueſt, contenoit un royaume, formé sept à huit cents ans avant l'ère Chrétienne, sous le nom de *Tsin*; & ce nom de *Tsin* pouvoit s'être conservé chez les étrangers des pays occidentaux, auxquels l'intérêt du commerce faisoit traverser l'ancienne Sérique. J'ai fait voir ailleurs, que *Sera metropolis* est Kan-tcheou, dans cette province de Shen-si: & si l'on veut que le nom de *Sinæ* dans Ptolémée, s'étendant par une extrémité reculée vers le nord jusque dans le voisinage de *Sera*, soit appuyé sur quelque fondement, on n'en trouvera point d'autre que l'ancienne existence du royaume de *Tsin*. Mais, il n'en faudroit pas conclure, que ce nom se fût répandu sur toute la vaste étendue de pays que nous nommons Chine, quoiqu'on pût alléguer que trois princes de la race des rois de *Tsin* ont occupé le trône impérial pendant quarante & quelques années, depuis l'an 248 avant l'ère Chrétienne. La tyrannie que leur imputent les Chinois, les ayant rendu un objet de l'horreur publique, la nation a été bien éloignée de se parer de leur nom, comme de celui des Han ou des Tan. C'est ainsi précisément que s'en explique dans ses Mémoires le savant missionnaire que je cite; & l'opinion des Chinois sur un pareil sujet pouvoit-elle être incertaine pour quelqu'un, qui indépendamment d'une étude profonde de la Littérature Chinoise, avoit été bien des années en commerce avec les lettrés de la nation? Si l'on trouve dans des livres historiques de la Chine, que des contrées occidentales & reculées sont appelées *Ta-tsin*, ou grand Tsin, ce ne peut être que relativement à la contrée particulière de *Tsin*, tournée vers le même côté du Monde à l'égard de ce que nous appelons la Chine, & d'où précisément étoient partis quelques Généraux Chinois, pour pénétrer dans ces contrées occidentales. Ce n'étoit pas par comparaison avec la Chine même, & l'orgueil chinois, qui est assez connu, n'a point permis d'appliquer l'épithète

de grandeur à une contrée qu'on auroit miſe en oppoſition avec la Chine.

Il eſt indubitable, que le pays des Sines dans Ptolémée ſuccède immédiatement à l'Inde au-delà du Gange, limitée vers l'enfoncement du *Magnus ſinus*, ou golfe de Siam. Nous avons vu que la ville impériale des Sines eſt renfermée par l'Aſtronome Alfergani dans le premier climat, qui ne s'élève point au-deſſus de 20 degrés & demi. Quoiqu'on voie dans l'hiſtoire Chinoiſe, qu'en divers temps les empereurs de la Chine ont prétendu dominer en quelque manière ſur des contrées hors des limites de leur Empire, les Chinois n'ont point en conſéquence communiqué à ces contrées un nom qu'ils ne connoiſſoient point pour le leur propre. Ce que nous appelons *Cochinchine*, pays contenu comme il convient dans la zone du premier climat, & faiſant partie d'un grand eſpace de terre borné par la mer de trois côtés, depuis le fond du golfe de Siam juſqu'au Ton-kin, & qui peut avoir 500 lieues de côte; ce pays, dis-je, conſerve, malgré quelque altération dans notre uſage, le nom des Sines. La véritable dénomination, qui eſt connue des Chinois, eſt *Kao-tcii-tſiñ*. Dans l'hiſtoire de la dynaſtie des Iûeñ ou Mongus, donnée par le P. Gaubil, le nom de ce pays eſt *Tcheñ-tcheñ*, & ce nom ſe communiquoit auſſi à la ville capitale, que nous verrons être appelée *Sinia Sinarum*, par un pareil doublement d'un même nom, dans la verſion de l'Édriſi par les Maronites. Les Arabes ont trouvé le nom de *Siñ* dans le pays où Ptolémée nous montre la nation des Sines. Le nom de *Siñgi*, que les Indiens comme les Arabes donnent à la mer qui baigne le rivage du même pays, paroît un dérivé du nom de ce pays, qui eſt *Siñ*. Ce nom de *Siñ* a ſuivi l'extenſion que la navigation & le commerce ont pris par ſucceſſion de temps au-delà des vraies limites de l'ancien pays de *Siñ*. Les Portugais arrivant dans ces parages, ont uſé d'un nom établi antérieurement par les navigateurs; & Iſaac Voſſius leur reproche d'être les auteurs de l'uſage du nom que nous donnons aux Chinois, ce qu'on peut regarder pour conſtant, ſans toutefois déférer à l'opinion qu'il avoit, que

Pag. 182 & 190.

le

le nom des *Seres* auroit dû prendre la place de celui des *Sinæ*.

L'ancien pays de Siñ, dans l'étendue que les royaumes de Lao & de Camboja occupent actuellement, eſt traverſé par un grand fleuve, dont le cours entier de ſix à ſept cents lieues ne pouvoit être connu de Ptolémée, puiſque c'eſt ſeulement de nos jours, & ſous le règne de Can-hi en Chine, qu'on eſt inſtruit qu'il traverſe deux cents lieues de pays dans le Tibet, avant que d'entrer dans la province Chinoiſe d'Yuñ-nañ, de laquelle il ſort pour entrer dans Lao-tchua. Il y a des ſaiſons où ce fleuve roule ſes eaux en ſi grande quantité, qu'un vaſte eſpace de pays le long de ſes bords en eſt inondé. C'eſt ce qui a pu donner lieu dans les anciennes cartes de l'Inde, d'y figurer au-deſſous de la ville capitale de Camboja un lac, duquel ſortent différentes branches pour ſe rendre dans la mer. Ce qu'on a connu depuis plus poſitivement & plus en détail, c'eſt que le fleuve ſe diviſe à environ cent lieues de la mer en divers bras, s'écoulant ainſi par pluſieurs embouchures, dont les unes ſortent du bras appelé canal de l'oueſt, les autres d'un bras plus conſidérable, qu'on appelle rivière Japonoiſe. On voit dans le pays des Sines de Ptolémée deux rivières, nommées *Senus* & *Cotiaris*, avec une liaiſon entre elles à une grande diſtance de leurs embouchures. Mais, un écart d'environ 14 degrés en latitude entre les embouchures de ces rivières, comme on le trouve dans Ptolémée, eſt hors de vraiſemblance, de même qu'il eſt conſtant que le giſement du nord au ſud qu'il donne à la côte qui les reçoit, ne convient point au local. Je ne ſerois point éloigné de croire, qu'une aſſez groſſe embouchure de rivière, marquée dans les meilleures cartes récentes en deçà de la pointe de Camboja, pourroit être une émanation du grand fleuve dont j'ai parlé. Les fleuves de ces contrées de l'Aſie rencontrent à la ſortie des terres hautes & montueuſes dont ils ſortent, un grand eſpace de terre fort baſſe, coupée d'une infinité de canaux qui s'en détachent avant que de rencontrer la mer. Je ſuis inſtruit par une grande

carte manuſcrite de la rivière d'Aûa, qu'en remontant dans cette rivière, on ne trouve le pays plus élevé, plus ferme & moins noyé, comme je l'ai marqué dans ma grande carte de l'Inde, qu'après avoir traverſé un eſpace d'environ cent lieues depuis la mer. C'eſt en faveur de Ptolémée que je rapporte ces circonſtances, parce que dans le cas où la branche de rivière qu'il nomme *Senus* eût un écoulement dans le golfe de Siam, l'écart de cette embouchure à l'égard de celle de l'autre rivière appelée *Cotiaris*, paroîtroit moins extraordinaire dans Ptolémée. Mais, comment le *Senus* pourroit-il être une rivière de la Chine, celle de Quanton, ou-bien le Kian, ſuivant les Géographes qui ont donné des cartes du Monde connu des Anciens, s'il y a des raiſons pour croire qu'il peut être reçu dans le golfe de Siam?

Nous voyons dans Ptolémée, aux environs du cours du *Cotiaris*, la poſition d'une ville, qu'il qualifie de métropole des Sines, ſous le nom de *Thinæ*, qui dans la verſion latine ſe lit *Sinæ*. Cette ſituation convient à une ville, dont il eſt mention dans les Géographes Arabes ſous le nom de *Loukin*; & j'ai découvert où pouvoit être ſituée la ville de *Loukin*, lorſque ſur les cartes les plus circonſtanciées que je connoiſſe de cette contrée, j'ai remarqué qu'à quelques vingt lieues de la mer, en remontant le principal canal de la rivière de Camboja, appelé rivière Japonoiſe, on trouvoit ſur la droite une ouverture de rivière appelée rivière de *Loukin*. Cette circonſtance eſt tout-à-fait convenable à ce que rapporte Abulféda, qu'il paſſe une grande rivière près de *Loukin*, & il eſt parlé de *Loukin* dans les Géographes orientaux comme d'un lieu très-fréquenté pour le commerce. Mais, il ne faut pas omettre de dire, qu'il paroît de la variation ſur la poſition de *Thinæ* dans l'Antiquité. Le nom de *Thinæ* étoit connu fort long-temps avant Ptolémée, puiſqu'Ératoſthène, cité par Strabon, en faiſoit mention. Dans l'hypothèſe d'Ératoſthène ſur les principales poſitions du Monde connu, le parallèle qu'il ſuppoſoit diviſer la terre en deux parties, méridionale & ſeptentrionale, paſſant par le détroit des Colonnes, par Rhodes, & enſuite le long de la chaîne du

Lib. II, in ante.

mont Taurus jusque dans l'Inde, étoit finalement le parallèle de *Thinæ*, ce qui éléveroit cette position jusque vers la hauteur de 36 degrés. Mais, en convenant qu'après la conquête d'une partie de l'Inde par Alexandre, & l'établissement de quelques princes Macédoniens dans la haute Asie, le nom de *Thinæ* a pu passer jusqu'à Ératosthène, bibliothécaire d'Alexandrie sous Évergète, cette notion vague ne l'a point instruit de la situation de cette ville; & Ptolémée établi à Alexandrie, & à qui les ouvrages d'Ératosthène devoient être connus, étoit bien éloigné de reconnoître cette position pour convenable, lorsqu'il plaçoit *Thinæ* à trois degrés de latitude australe. Ce que l'on trouve dans le Périple de la Mer Érythrée, d'une ville de *Thina*, comme étant reculée dans les terres, sous la petite Ourse, dans une contrée qui répond aux pays situés sur le Pont-Euxin & la mer Caspienne, d'où le chemin qui conduit à *Barygaza*, (ou Baroche près de Surate) passe par *Bactra* (qui est Balk) paroîtra tellement en disparate avec la *Thinæ* du pays des Sines, qu'il faudra l'entendre d'un autre lieu, qu'un éloignement immense en sépare, & qu'il n'est point de notre sujet de rechercher.

Je remarque que l'emplacement de Loukin ne conviendroit point à *Thinæ*, en qualité de capitale des Sines; & selon l'Édrisi, Loukin seroit une ville de l'Inde plutôt que du pays de Siñ, dont ce Géographe resserre davantage le nom, de même que ce que nous appelons Cochinchine n'est qu'une partie de l'ancien pays de Siñ. Il faut reconnoître pour vraie capitale des Sines cette *Sinia Sinarum*, que j'ai déjà eu occasion de citer, placée par l'Édrisi dans la dixième ou plus éloignée des parties du premier climat, après qu'il a rangé Loukin dans la partie antérieure du même climat, comme il est vrai que la position de Loukin en procédant d'occident en orient, précède l'entrée de la Cochinchine. Quand l'Astronome Alfergani place la même ville royale des Sines au commencement du premier climat, en prenant dans l'énumération des lieux principaux de chacun des climats l'ordre contraire à celui de l'Édrisi, ou d'orient en occident, il est d'accord avec ce Géographe sur la région qui renferme cette ville. J'ai fait observer dans

un article précédent de ce Mémoire, que la dénomination de *Tcheñ-tcheñ*, qui ſe communiquoit du pays à la capitale de la Cochinchine, comme il eſt marqué dans l'hiſtoire de la dynaſtie des Mongous par le P. Gaubil, étoit analogue à la répétition d'un même nom dans celui de *Sinia Sinarum*. Or, nous retrouvons cette ville ſous le nom de *Siñ-hoa*, vers le nord de la Cochinchine, & peu en deçà d'un rempart ou d'une muraille, qui ſépare actuellement le royaume de Cochinchine d'avec le royaume de Gañ-nañ ou Ton-kin. Et ce n'eſt peut-être point trop haſarder, de trouver dans le nom de *Thoañ-hoa*, que porte le diſtrict de *Siñ-hoa*, un rapport à la dénomination de *Thinæ*, comme elle ſe lit dans les auteurs de l'antiquité. Il faut ajouter, que *Siñ-hoa* étoit la plus floriſſante des villes de cette contrée, avant que l'entrée d'une rivière qui y conduiſoit eût été bouchée par les ſables. Ce que j'ai avancé dans un ouvrage compoſé ſur l'Inde, en rapportant à *Siñ-hoa* ce que Marc-Pol dit d'un port & d'un lieu très-fréquenté ſous le nom de *Zaithen*, dont il eſt auſſi mention dans Abulféda, pourroit ſouffrir quelque difficulté, en ce que le port de Tſiueñ-tcheou dans la province de Fo-kieñ, paroît avoir été le lieu du plus grand abord des navires étrangers ſous le règne de Koblaï, qui eſt le temps du ſéjour que Marc-Pol faiſoit en Chine. Mais, cette circonſtance particulière n'intéreſſe point eſſentiellement l'identité de poſition de *Siñ-hoa* avec la capitale des Sines. Si l'on trouve dans Ptolémée un port nommé *Cattigara*, à la ſuite de l'entrée du *Cotiaris*, la Géographie de l'Édriſi indiquera un port du pays de Siñ, placé au-delà de Loukin, & antérieurement à la ville de Siñ, & dont le nom ſe lit *Caïtagora*.

Climatis I, part. IX.

Les Géographes qui ſe ſont accordés à prendre la poſition de Nañ-kin pour la capitale des Sines, ont été induits en erreur, non-ſeulement par la fauſſe application faite aux Chinois du nom de Sines, mais encore par la dignité dont jouiſſoit au commencement du dernier ſiècle la ville de Nañ-kin, dégradée depuis par les Mantcheou qui règnent en Chine, du rang de *Kin*, ou de ville impériale, & qui a pris le nom de Kian-nin-fou. Il eſt ſouvent néceſſaire que des points de Géographie ſoient

conciliés avec les circonſtances hiſtoriques. La ville qui ſous la dynaſtie des Tay-min, qui a précédé les Mantcheou, s'appeloit Nañ-kin, ou la cour du midi, n'eſt ſortie du rang des villes ordinaires, pour monter à celui de ſiége de l'Empire, qu'au commencement du quatrième ſiècle, lorſqu'un prince de la nation Scythique des Hioun-nou, enleva à l'empereur Chinois de la dynaſtie de Tçiñ (différente du Tſiñ dont il a été parlé) Lo yan & Si-gañ, qui étoient les villes impériales. Si-gañ, dans la province de Sheñ-ſi, jouît long-temps de cette prérogative, & dès les premiers temps de la monarchie: & Lo-yan, dans la province de Ho-nañ, & nommée actuellement Ho-nañ-fou, partageoit la même dignité, ſous le titre de Ton-kin, ou de cour orientale, à remonter ſept cents ſoixante-dix ans avant l'ère Chrétienne. Or, Ptolémée ayant vécu ſous Adrien & Antonin-Pie, a dévancé d'environ deux ſiècles l'élévation de Nañ-kin au rang de ville impériale. Et les villes qui de ſon temps jouiſſoient de ce rang, étant éloignées de la mer la plus prochaine, l'une de plus de cent vingt lieues, l'autre de plus de cent quatre-vingts, aucune des deux ne ſauroit être la métropole des Sines de Ptolémée, qui ne marque point cette ville dans un grand éloignement de la mer.

Que réſulte-t-il cependant d'une diſcuſſion ſuivie, & autant approfondie qu'il eſt poſſible, des objets que préſente le Géographe de l'antiquité, qui a vu plus en détail, & plus loin qu'aucun autre? C'eſt de croire, qu'une juſte correſpondance, par des rapports marqués, entre ce qu'il indique & le local actuel, nous fait arriver au véritable terme de ſes connoiſſances. Ce terme, qui eſt également celui de l'*Orbis Veteribus notus*, dans la partie où ce Monde prend le plus d'extenſion vers l'orient, ſe rencontre dans l'emplacement de ce que nous appelons la Cochinchine, dont les rivages ſont bornés à 127 degrés de longitude. J'ai obſervé au commencement de ce Mémoire, qu'à raiſon de ce que Ptolémée avoit reculé le Gange juſqu'à près de 149 degrés de longitude, au lieu de 108, ce qu'il reculoit au-delà juſqu'à 180 degrés pouvoit être réduit à 130. Or, les rapports particuliers concernant les lieux & poſitions

dont l'enchaînement conduit au terme qui nous arrête, ſont dans une entière indépendance de cette eſtime proportionnelle dans la longitude Ptolémaïque; & toutefois on pourroit ſe tenir pour ſatisfait de ne différer que de quelques degrés en pareille hypothèſe. Mais, ſi par trop de ſévérité, on inſiſtoit ſur un défaut de quelques degrés, je ferai obſerver, que Ptolémée employant 20 degrés & demi entre le point du Gange & le grand Promontoire, dans un eſpace que la Géographie actuelle reſſerre à environ 13, la réduction qui par une eſtime précédente & trop générale n'étoit que comme cinq eſt à ſept, & qui ſur vingt degrés & demi n'en ſouſtrairoit qu'environ ſix, en ſouſtrait ſept & demi dans la partie qui ſuit le Gange. Si par-deſſus cela on veut conſidérer, que le fond du grand Golfe à la ſuite du grand Promontoire, & que la Géographie poſitive fait rentrer dans la longitude du Promontoire, dépaſſe au contraire cette longitude de pluſieurs degrés dans Ptolémée; on verra bien que ce n'eſt pas un défaut dans l'emplacement de la Cochinchine, pour répondre au pays des Sines, de ne pas atteindre en rigueur le terme d'une eſtime vague de 130 degrés.

Il me reſte à parler des îles que l'on trouve dans Ptolémée, & dont les Géographes ont rempli les mers de l'Orient, avec le même excès que celui de tranſporter au Japon ce qui ne convenoit qu'aux petites îles de Pulo-Condor. Avant que d'entrer dans aucun détail, il eſt à propos de remarquer, que l'indication de ces îles eſt dûe à Ptolémée uniquement; & que dans le cas de n'avoir rien d'autre part à lui oppoſer, l'application qu'on peut ſe permettre d'en faire, doit avoir autant de rapport qu'il eſt poſſible d'en ménager, avec cette indication, & qu'elle doit en dépendre. Il ſuffira d'un coup-d'œil ſur la carte Ptolémaïque, ſans prendre la peine de combiner les points de graduation que donnent les Tables correſpondantes à cette carte, pour reconnoître en général, que ces îles ſe renferment dans ce que nous appelons le Golfe de Bengale, & que la plus reculée n'excède point la longitude du *Magnum promontorium*. En s'égarant ſur la reconnoiſſance de ce promontoire, pour

l'avoir reculé jusqu'à la pointe de Camboja, au lieu de s'arrêter au cap Romania de la presqu'île Malaïenne; sur quelle autorité a-t-on pu courir beaucoup au-delà, pour prendre, non-seulement Sumatra en son entier, mais encore Java, Borneo, les Moluques, les Philippines? Car, on ne trouvera que du plus ou du moins sur cet article dans les différentes cartes du Monde connu des Anciens, qui ont été mises sous les yeux du Public, & auxquelles le Public croit pouvoir donner sa confiance.

Entre les îles que nous présente Ptolémée, la première, sous le nom de *Bazacata*, opposée à la côte qui court du Gange vers le promontoire *Temala*, ou cap Negraïs, ne peut s'appliquer qu'à celle qui se nomme *Chedubé*. En vain en chercheroit-on une autre en ce parage, qui fût moins voisine du continent, pour que Ptolémée parût un peu plus conforme au local. Il fait habiter cette île par des hommes qui vont nus, & nous sommes informés que Chédubé est occupée par un peuple sauvage de la nation des *Mogos, gente traidora*, comme en parle Pimentel, Cosmographe Portugais. La position d'une seconde île que Ptolémée donne plus loin vers le sud, sous le nom d'Ἀγαθοῦ δαίμονος, ou de Bonne-fortune, ne peut regarder que la grande *Andaman*. Il n'y a que le nom que porte cette île dans Ptolémée, qui pourroit être une raison de répugnance à l'égard d'une terre dont les habitans sont Antropophages. Un navigateur qui auroit eu le bonheur d'échapper à leur cruauté, pourroit être l'auteur de la dénomination. Mais, si Ptolémée a oublié de désigner ainsi les Andamans, c'est ce qu'il n'oublie pas à l'égard du peuple des îles qui suivent, *Maniolæ, Barussæ, Sindæ*, & *Sabadibæ*. Les *Maniolæ* sont de petites îles, au nombre de dix, selon Ptolémée, quoique sous un même point de graduation, & qui suivent immédiatement & de près l'île précédente, ce que le local nous représente positivement dans ce qu'on appelle *Chique Andaman*, ou petites îles d'Andaman. Il faut que le nom de la ville de Manille, dans l'île de Luçon, la principale des Philippines, en ait imposé, pour faire passer jusque-là dans une carte les *Maniolæ*,

ſans avoir égard à ce qu'un emplacement plutôt en deçà du Gange en longitude qu'au-delà dans Ptolémée, devoit être fort étranger aux Philippines, qui s'en écartent de près de 30 degrés. Quelque critique croiroit bien voir auſſi quelque analogie entre le nom de *Maniolæ*, & celui des petites Andamans. En convenant que l'analogie dans les dénominations de lieu eſt un moyen d'en connoître la correſpondance, il faut en même temps avoir pour principe, que ce moyen doit être ſubordonné à une convenance de poſition, ne pouvant avoir lieu qu'autant qu'il ne choque point cette convenance: ſans quoi on trouvera dans la multitude des dénominations qui pourront avoir quelque rapport entre elles, de quoi confondre les choſes & s'égarer, en quelque partie que ce ſoit des objets que préſente la Géographie.

Les *Baruſſæ* & *Sindæ*, qui ſuivent les *Maniolæ*, paroîtront à la ſuite de Chique Andaman, ne pouvoir être que les îles de *Nicobar*, diviſées entre elles par des canaux de mer plus ou moins larges. Dans les Géographes orientaux, il eſt mention de ces îles: leur nom ſe lit *Negbalous* & *Legbalous;* & par la permutation aſſez uſitée entre les liquides *l* & *r*, comme le nom de Ceilan eſt également Selendib & Serendib, des critiques retrouveroient le nom des *Barouſſes* dans celui de *Neg-balous*. Selon Nicolas & Guillaume Sanſon, ces îles, qu'ils voyoient dans Ptolémée en même longitude que la côte, qui à partir du Gange tend au *Temala*, ou cap Negraïs, comme en effet les Nicobar s'y rencontrent, deviennent les Moluques, reculées de plus de 600 lieues de cette longitude; & trois petites îles du nom de *Sabadibæ*, que Ptolémée connoît au-delà des *Baruſſæ*, en tendant vers l'ἀβαδὶν νῆσος, prennent la place des Philippines. Il eſt aiſé dans le nom de *Saba-dibæ*, de diſtinguer le terme Indien *dib* ou *div*, de même qu'il eſt entré dans le nom de Selin-dib, qu'on ſait être le nom de Ceilan: & je remarque que ce terme Indien ſe trouve remplacé par un terme particulier à la langue Malaye, & propre également à déſigner ce qui eſt île, dans le nom de *Pulo-Way*, que portent trois petites îles, nombre conforme à celui des *Sabadibæ*, & qui

ſont

ſont fort connues vis-à-vis d'Ashem, à la pointe ſeptentrionale de Sumatra. Pour n'être pas embarraſſé en voyant plus d'intervalle dans Ptolémée entre les *Sabadibæ* & l'île *Jabadii*, qu'il n'y en a entre les Pulo-Way & Sumatra; il ſuffira de réfléchir que la Géographie dans Ptolémée ne doit pas avoir la perfection que la nôtre n'a pu acquérir dans ces parages que depuis quelques ſiècles, & même par degrés, à en juger par les premières cartes dreſſées ſur les nouvelles découvertes, & fort imparfaites par comparaiſon aux plus récentes. Il y a un bien plus grand inconvénient à imaginer, qu'un ſeul point de graduation, tant en longitude qu'en latitude, donné par Ptolémée pour les *Sabadibæ*, tient lieu d'un eſpace de ſix à ſept cents lieues, qu'occupent enſemble Sumatra, Borneo, Celebés, ſelon l'uſage qu'on a fait des trois *Sabadibæ* dans une carte de l'*Orbis Veteribus notus*. C'eſt apparemment par alluſion de la dénomination Grecque Ἰαβαδίου νῆσος à un nom purement Aſiatique & barbare, que cette île eſt *Java* dans la même carte, tandis que la même île eſt le Japon dans M.rs Sanſon. Le nom d'Ἰαβαδίου νῆσος a été traduit *Hordei inſula* dans la verſion Latine de Ptolémée, verſion qui n'eſt pas récente, & qui ſe ſoutient comme un texte particulier vis-à-vis du texte Grec. L'alluſion au nom de Java pourroit mettre de l'équivoque dans l'uſage qu'on en voudroit faire quant au local. Car, en remontant du temps préſent à des ſiècles antérieurs, il eſt mention en Géographie de deux différentes îles de Java, la grande & la petite, comme on peut voir dans Marc-Pol, qui avoit parcouru l'une de ces îles. Il eſt aſſez difficile de pouvoir les déſigner diſtinctement, ſi ce n'eſt que l'île actuellement déſignée ſeule ſous le nom de Java, ſera plutôt la petite qu'elle ne ſera la grande, vis-à-vis de Borneo ou de Sumatra, ſur leſquelles il convient de jeter les yeux. Mais, ce qui ſera toujours un obſtacle dirimant à tranſporter à la moderne Java l'ancienne île *Jabadii*, c'eſt qu'il faudroit auparavant trouver dans Ptolémée ce qui n'y paroît en aucune manière, je veux dire un emplacement qui eût quelque convenance à celui que demande & qu'occupe Sumatra, & que l'on ſait être totalement antérieur à Java, dans une étendue

de trois à quatre cents lieues. Croira-t-on que Ptolémée portoit sa vue au-delà de Sumatra, en passant par-dessus cette grande terre, sans en avoir connoissance? Il ne donne que la tête de l'île *Jabadii:* mais, il ne se borne pas à un seul point de graduation dans cette indication, par une distinction formelle d'avec les îles précédentes, comme incomparablement plus petites. Cette tête ou ce front d'île, que le nord de Sumatra présentoit à Ptolémée à la suite des îles que nous avons reconnues, se distingue par deux points différens, l'un dans la position d'*Argentea*, capitale de l'île, l'autre dans un lieu plus oriental de quelques degrés, qui peut répondre à *Tanjong-Goere*, ou pointe du Diamant dans Sumatra. La position de la capitale rangée vers le couchant, est aisée à reconnoître dans celle d'Ashem, qu'on sait être une échelle très-fréquentée pour le commerce en ces mers. Si la richesse en or dont est Sumatra, paroissoit indiquer que le nom d'une ville principale en cette île devoit être *Aurea*, plutôt qu'*Argentea*, Ptolémée léveroit lui-même cette difficulté, en disant préciſément que l'île *Jabadii* est très-abondante en or.

Voilà ce que l'obligation où j'ai cru être de justifier une nouvelle carte du Monde connu des Anciens, sur ce qu'on y remarquera s'écarter considérablement des cartes précédentes, m'a engagé d'écrire, & de confier aux Mémoires de l'Académie, par le moyen desquels une discussion, qui doit paroître de quelque importance pour l'ancienne Géographie, passera dans le Public.

LE PÉRIPLE DE L'EUXIN,

Tel qu'on peut préſumer que Salluſte l'avoit décrit, vers la fin du III.e livre de ſon Hiſtoire : rétabli ſur les fragmens qui nous en reſtent, à l'aide des anciens Écrivains que Salluſte a pu conſulter, & de ceux qui ont eu ſon ouvrage entre les mains.

Par M. le Préſident DE BROSSES.

Lû le 8 Janv. 1762.

LES ouvrages de Salluſte, tant ceux qui nous reſtent, que ſa grande Hiſtoire, dont nous n'avons plus que des fragmens, offrent des preuves fréquentes du goût particulier que ce fameux hiſtorien avoit pour la Géographie, ſur laquelle il étoit fort exact. On voit qu'en écrivant ces divers morceaux d'hiſtoire, il n'a pas craint de s'engager dans de longues & fréquentes digreſſions, lorſqu'il trouvoit occaſion d'inſtruire ſes lecteurs de la ſituation des régions barbares ; de l'origine, des émigrations & des mœurs de pluſieurs peuples ſauvages, dont on n'avoit eu juſqu'alors que fort peu de connoiſſance à Rome. Telles ſont les deſcriptions qu'il nous a données de l'intérieur de l'Afrique, de ſes habitans naturels & des peuplades étrangères ; des antiquités de Sardaigne & de l'île de Crète, des mœurs de la nation Eſpagnole, des îles Canaries, du mouvement des eaux de la mer dans le détroit de Sicile, & de ſes cauſes phyſiques ; & ſur-tout la longue deſcription dont il s'agit ici, de tout le circuit du Pont-Euxin.

Il n'y a pas de doute que la digreſſion qu'il avoit inſérée dans ſon récit hiſtorique, contenant la deſcription ſuivie des côtes de la mer Noire, n'y ſoit venue à l'occaſion de la guerre de Mithridate ; de la conquête que les Romains firent ſur lui de toutes les provinces ſituées le long des rives méridionales de l'Euxin, de la retraite de ce Prince chez les peuples habitans à l'orient & au nord de cette mer, ainſi que des ſecours qu'il

en tira. Il eſt ſingulier que parmi un aſſez grand nombre de fragmens qui nous reſtent de cette curieuſe digreſſion géographique, le numéro du livre de Salluſte qui la contient ne ſe trouve mentionné qu'à la citation d'un ſeul de ces fragmens: c'eſt dans l'endroit où Salluſte parle du voyage de Jaſon en Colchide. Mais les manuſcrits de Priſcien varient tellement à cet égard, que les uns citent en cet endroit le ſecond, les autres le troiſième, les autres le quatrième livre de Salluſte. Ceci eſt un exemple, entre cent autres, du peu de fonds qu'on peut faire ſur les numéros des livres de Salluſte cités par les anciens Grammairiens. Ceux qui ont, avant moi, recueilli une partie de ces fragmens, ont juſqu'à préſent adopté le ſecond livre, pour y placer le *Périple* de l'Euxin. Dans le doute, on ne pouvoit plus mal choiſir. Si Salluſte a commencé dès le ſecond livre de ſon hiſtoire le récit de la guerre de Mithridate (ce qui eſt aſſez douteux), ce ne peut être que vers la fin de ce livre, où peut-être il racontoit les faits préliminaires relatifs à cette expédition: mais aſſurément il ne s'eſt engagé dans cette longue deſcription de l'Euxin, & des peuples ſauvages qui l'environnent, que lorſque la ſuite de ſon récit a demandé qu'il les fit connoître; c'eſt-à-dire lorſque Mithridate, ſucceſſivement chaſſé de l'Aſie, de la Bithynie & du royaume de Pont, par les victoires de Lucullus, fut contraint de s'enfuir en Colchide, & d'aller chercher du ſecours chez les peuples barbares du mont Caucaſe. Ce Prince poſſédoit, comme on ſait, le royaume du Boſphore Cimmérien, à l'embouchure du lac Méotide, ſéparé de ſon royaume paternel de Pont par toute la largeur de l'Euxin. Il avoit auſſi conquis, juſqu'au Phaſe, la Colchide limitrophe de ſes anciens États, à l'orient de la même mer. Mais il n'avoit pu de ce côté joindre ſes conquêtes au royaume de Boſphore, ni ſoumettre pluſieurs petits peuples ſauvages de la nation des Scythes, tels que les Hénioques, les Zygéens, les Achéens, &c. Quand Lucullus eut ruiné ſes flottes, lui eut enlevé le royaume de Pont & une partie de ſes villes maritimes, ce Prince prit le parti de ſe retirer dans ſes États du Boſphore, & d'aller chez les barbares lever une nouvelle

armée. Mais ne pouvant s'y rendre par mer, faute de vaiſſeaux, il fut obligé de faire le tour par terre, en ſuivant la côte & les contrées habitées par ces petits peuples ſauvages. Strabon rapporte, & ſans doute d'après Salluſte, que n'ayant oſé paſſer par terre dans le pays des Zygéens, à cauſe de la difficulté des chemins, & de l'extrême férocité de la nation, il ſuivit le rivage, avec une fatigue prodigieuſe, partie à pied, partie en bateau, & arriva chez les Achéens, qui le reçurent bien, d'où il ſe rendit dans ſes États du Boſphore, après avoir fait quatre mille ſtades par terre depuis la rivière du Phaſe. Une telle marche, faite preſque ſans ſuite ni ſecours par ce Prince célèbre, à travers tant de montagnes impraticables & de nations inconnues, avoit, à ce qu'il ſemble, engagé Salluſte à la décrire, comme faiſant partie des évènemens dont il donnoit l'hiſtoire; & l'avoit en même temps déterminé à ſuivre ſon goût naturel pour la Géographie, en faiſant connoître aux Romains cette mer intérieure, juſqu'alors peu connue d'eux. Ils ne connoiſſoient pas mieux les peuples & les contrées qui l'environnoient, dont une partie venoit d'être nouvellement conquiſe par les armes Romaines; ainſi je ne doute guère que ce ne fût en cet endroit de ſon hiſtoire qu'il avoit inſéré cette digreſſion. Or, dans l'ordre des faits, ceci ne peut ſe préſenter que vers le commencement du quatrième livre de ſon hiſtoire, ou au plus tôt ſur la fin du troiſième.

Il nous reſte un certain nombre de fragmens de cette deſcription, tous aſſez courts; mais capables néanmoins de guider, & de ſervir de liaiſon pour la rétablir en ſon entier. On voit clairement qu'après avoir en général parlé de cette mer, de ſon étendue, de ſa poſition, de ſa nature particulière, il commençoit la deſcription des terres voiſines, à main droite en entrant du Boſphore de Thrace dans l'Euxin, par les côtes de Bithynie, en faiſant le tour du rivage, ſans oublier le circuit du marais Méotide, & rentrant par le côté de la Thrace dans ce même Boſphore, pour revenir dans la Propontide.

Cette partie géographique de l'hiſtoire de Salluſte a reçu, des anciens écrivains, les plus grands éloges. Ils y louent la

force & les grâces du ſtyle, l'exactitude des recherches, la fidélité du récit, la vivacité des peintures. Ils conviennent que, ſur cette matière, l'autorité de Salluſte a coutume de ſervir de préjugé. « La belle deſcription de cet excellent écrivain ſemble, » dit Aviénus Feſtus, mettre les lieux même qu'il décrit ſous les yeux du lecteur. » Elle a été ſouvent conſultée & même copiée par les écrivains poſtérieurs, tels que Strabon, Méla, Pline, Arrien, Denys le Géographe & ſon commentateur Euſtathe, Ammien Marcellin, Priſcien, Aviénus Feſtus, &c. Quelques-uns de ceux-ci ont même, d'après Salluſte, entrepris la même tâche. Aviénus Feſtus nous apprend qu'il avoit inſéré, preſqu'entière, la deſcription de notre auteur dans ſon poëme des côtes maritimes : par malheur cet endroit du poëme eſt auſſi perdu; cependant les livres anciens fourniſſent, en beaucoup d'endroits, d'aſſez grandes facilités de rétablir ce curieux morceau. On peut aſſurer, ſans grande crainte de ſe tromper, qu'il en reſte, dans les livres que nous avons, des fragmens conſidérables, où le nom de l'auteur ne ſe trouve pas joint. On n'a pas de peine à reconnoître quelquefois ſes tours de phraſes & ſes expreſſions dans les écrivains poſtérieurs, qui le copient ſans le citer. Lui-même paroît s'être beaucoup aidé de la lecture de pluſieurs anciens hiſtoriens Grecs, qui ſubſiſtoient de ſon temps, tels qu'Hellanicus, Hécatée, Straton & Damaſtès. Il ſemble avoir eu en vue d'imiter Hérodote, qui a traité fort au long de la Scythie Cimmérienne & Sarmatique, dans ſon quatrième livre; & même auſſi Polybe, dont nous avons un long diſcours ſur l'hiſtoire phyſique de la mer Noire.

La façon dont Salluſte traite de pareils ſujets nous eſt connue, par la deſcription de l'Afrique, que nous avons dans l'hiſtoire de Numidie. Il y recherche les bornes des pays, la ſituation des côtes, la nature & les productions du terroir, le caractère & les mœurs des habitans; quels ſont les peuples naturels du pays, les plus anciennes colonies étrangères & les plus récentes, & ce qu'il a réſulté de leur mélange, tant pour les mœurs que pour le langage; l'origine du nom des nations, la forme de leurs établiſſemens, la fondation des principales villes, la

ſuite des lieux d'un bout de la côte à l'autre ; ſous quels ſouverains & ſous quel genre de gouvernement chaque contrée ſe trouvoit, au temps où les Romains y portèrent leurs armes. Cet hiſtorien ayant ſon ſtyle & ſa manière propre, dont il ne s'écarte guère en pareil cas, il y a grande apparence (& les fragmens même nous l'indiquent) qu'il s'étoit attaché aux mêmes points dans ſa deſcription du Pont-Euxin ; mais en leur donnant ici beaucoup plus d'étendue. Ainſi, pour rétablir celle-ci, à l'aide des fragmens qui me ſervent de fil & de guide, je prends celle-là pour modèle, autant qu'elle peut m'en ſervir étant beaucoup plus courte; & je m'arrête ſur-tout aux objets auxquels mon auteur paroît avoir donné la préférence, autant néanmoins que je trouve à m'appuyer de l'autorité, ſoit des hiſtoriens antérieurs à Salluſte & qu'il a pu ſuivre, ſoit des écrivains poſtérieurs, qui avoient ſon ouvrage même entre les mains. J'ajouterai encore, à l'égard de ceux qui ont écrit avant lui, que je prends à tâche dans ce morceau, ainſi que dans divers autres endroits de la même hiſtoire, d'inférer, outre les fragmens de Salluſte, pluſieurs autres fragmens qui nous reſtent d'hiſtoriens très-anciens, aujourd'hui perdus, mais qui ſubſiſtoient alors, & que je ſuppoſe qu'il a pu voir & conſulter. Cette occaſion m'a paru favorable pour raſſembler ces petits lambeaux diſperſés. Je préſume, à la vérité, que Salluſte n'étoit pas dans l'uſage de citer par leurs noms les hiſtoriens antérieurs à lui auſſi ſouvent qu'il le fait ici, dans le diſcours que je lui prête. Mais en même temps que je remplis l'obligation où je ſuis de nommer les garants des faits que j'allègue, je conſerve la vraiſemblance, en ne lui faiſant citer que des auteurs plus anciens que lui, & qu'il a dû connoître en effet.

J'ai long-temps travaillé à rétablir en ſon entier ce célèbre ouvrage de Salluſte, ſur les fragmens qui nous en reſtent, & que j'ai recueillis au nombre d'environ ſept cents. Il contenoit, en cinq livres, l'hiſtoire civile & militaire de la république Romaine, depuis les troubles de Marius & de Sylla, juſqu'à l'époque du grand pouvoir confié à Pompée dans l'Orient.

L'Académie a vu le plan total de l'ouvrage, ainſi que la forme que je lui ai donnée. Pluſieurs morceaux de cette hiſtoire ont été lûs dans ſes ſéances; elle a daigné les approuver, & m'exhorter à la finir ſur le même plan. Le long Mémoire que je donne ici en devoit naturellement faire partie; mais en voyant combien il eſt étendu, on ſentira aiſément qu'il n'étoit guère convenable d'inſérer dans l'hiſtoire une ſi longue digreſſion, & qu'il eſt plus à propos de la donner à part. Toute longue qu'elle eſt, je ſuis perſuadé que celle de Salluſte contenoit plus de faits & de choſes; mais en moins de mots. Les reſtes d'un bâtiment détruit occupent beaucoup plus de terrain que ne faiſoit le total, lorſqu'il étoit ſur pied. Quelque ſoin qu'on ſe donne à rajuſter les morceaux d'une pièce briſée, à les remettre en place, à ſuppléer les intervalles par de nouvelles liaiſons, on ne vient pas à bout de la reſtreindre à ſon premier volume. Je l'aurois inutilement tenté dans le plan auquel je m'attache de n'omettre aucun des fragmens parvenus juſqu'à nous, même les plus courts; car, à mon gré, le travail de rétablir cette hiſtoire auroit été imparfait, diſons auſſi qu'il auroit été plus facile, ſi l'on n'eût fait qu'employer les morceaux un peu conſidérables, en abandonnant tout le reſte: rien n'eſt à négliger, & tout peut être regardé comme précieux, venant d'un écrivain ſi célèbre. Cette loi, que je me ſuis faite dans le reſte de l'ouvrage, je l'obſerve de même ici: j'ai voulu marcher exactement ſur les traces de mon original, en les ſuivant pas à pas. Je vois, par exemple, deux fragmens où il parle d'une ville, d'un peuple, ou d'une contrée du rivage de l'Euxin; puis d'une autre, aſſez diſtante de celle-là. Il ne reſte rien du texte ſur les régions intermédiaires; mais je n'en ſuis pas moins aſſuré qu'elles étoient décrites. Le texte me montre ailleurs que mon auteur ne franchiſſoit pas ainſi les intervalles. Il a donc fallu une longue liaiſon pour rejoindre deux fragmens de cette eſpèce; & auſſi dans d'autres endroits, où le fragment ne contient qu'une légère circonſtance d'une deſcription détaillée en ſon entier, comme lorſqu'il dit, *tel eſt le*

le circuit & la ſituation du marais Méotide : concluſion qui marque aſſez qu'il venoit d'en donner tous les détails. Ma tâche étoit de le faire après lui; peut-être en ai-je quelquefois dit plus qu'il n'avoit fait; à coup ſûr j'en dis moins encore que je n'en omets, & avec regret dans une matière ſi curieuſe & ſi peu connue. J'ajouterai que trouvant l'occaſion de joindre à mon texte quelques autres fragmens d'anciens auteurs, égarés çà & là, & relatifs aux mêmes objets, ils m'ont, en certains endroits, engagé à des excurſions propres à les amener, & que mon original n'avoit peut-être pas faites.

Le ſtyle de Salluſte eſt fort ſerré: cet hiſtorien, le premier de l'antiquité, portoit l'art de la préciſion juſque dans ſes deſcriptions géographiques. Un ſi grand talent n'eſt donné qu'à lui. J'ai fait mes efforts, dans le corps de l'hiſtoire, pour me rapprocher de ſa manière d'écrire ; mais en voulant le faire ici, j'ai ſenti que je tombois dans la ſéchereſſe. Ainſi, quoique Salluſte y ſoit introduit comme parlant lui-même (c'eſt la méthode que j'ai préférée dans le corps de l'ouvrage), le ſtyle de ces Mémoires a moins de reſſemblance au ſtyle de Salluſte, qu'à celui de Strabon. J'ai tâché ſeulement de donner le ton de l'antique à ce morceau de Géographie ancienne, &, puiſque j'oſois me préſenter moi-même ſous un nom ſi fameux, d'offrir un tableau qui raſſemblât les principaux traits de ce qu'on ſavoit & de ce qu'on penſoit ſur l'hiſtoire naturelle & morale de ces climats éloignés, au temps où les Romains en firent la conquête: & comme Salluſte, dans ſa deſcription de l'Afrique, s'étoit, dit-il, attaché ſur-tout à faire connoître certaines opinions moins répandues dans le vulgaire; à ſon exemple, je rapporte ici des choſes qu'on ne trouve pas dans le commun des écrivains, & quelquefois aſſez piquantes par leur ſingularité. En un mot, ſi ce n'eſt pas Salluſte, c'eſt du moins ce qui peut tenir lieu de ce qu'il avoit écrit ſur cette matière.

PREMIÈRE PARTIE.

La Mer.

« LE Pont-Euxin eſt une mer éloignée, que peu de gens » parmi nous ſont à portée de voir ; là commence le golfe » immenſe de nos mers intérieures, étendu, d'orient en » occident, entre tous les pays de la domination Romaine, » depuis le pied du mont Caucaſe juſqu'au détroit de Gades : » elle en fait elle-même une partie conſidérable, circonſcrite *Herodot. l. IV.* » dans ſes propres bornes, & plus merveilleuſe qu'aucune autre » par les ſingularités de ſa forme, de ſa poſition & de ſa nature : » elle n'eſt pas moins curieuſe à connoître par le nombre, la » diverſité & les mœurs particulières des peuples qui entourent » ſon rivage. Les conquêtes de Lucullus & de Pompée viennent » de mettre au pouvoir de la République une grande partie des » provinces ſituées ſur ſes bords, où l'on trouve, même dans les » régions barbares, pluſieurs villes renommées, tant par l'étendue » de leur commerce, que par la nobleſſe de leur origine grecque. » L'occaſion de parler de quelques-unes de ces villes ſe préſentera » ſouvent dans cette hiſtoire, &, puiſque la ſuite des évène- » mens, & la marche extraordinaire de Mithridate en ces climats » ſauvages, m'a naturellement conduit en des contrées juſqu'à » préſent ſi peu connues, il eſt, ce me ſemble, convenable de les » décrire ici, d'une manière qui en donne une notion ſuffiſante. » En effet, le devoir d'un hiſtorien, qui veut ſe rendre à la fois » utile & agréable à ſa patrie, ne conſiſte pas ſeulement à » tranſmettre à la poſtérité le récit des campagnes militaires & » la gloire des conquêtes ; mais encore à faire connoître au peuple » victorieux les nations nouvellement ſoumiſes à ſon empire, » leur origine, leurs forces & leurs mœurs ; la fondation & les » antiquités des villes célèbres ; l'étendue, les bornes, les frontières » de chaque région différente, les ſingularités dignes de remarque » qu'on y rencontre ; la nature & les productions du climat, ainſi » que les reſſources qu'on en peut tirer. Indépendamment de la » ſatisfaction qu'une curioſité bien placée trouve en ces ſortes

d'objets, les vraies maximes de notre gouvernement demandent « que l'hiſtoire des pays ſoit jointe à celle des hommes & des faits. « Il ne ſuffit pas d'acquérir de nouvelles provinces à l'extrémité de « l'Univers, ſi l'on ignore, au centre de l'État, quel genre d'utilité « Rome peut tirer du nouvel accroiſſement de ſa puiſſance. Je « n'héſiterai donc pas à m'étendre aſſez au long ſur cette matière « intéreſſante; & ſans crainte d'être taxé de m'écarter ici de mon « ſujet, par une deſcription qu'il ſemble au contraire demander, « je rapporterai non-ſeulement les choſes qu'en ont dites les « écrivains du pays même, mais auſſi pluſieurs autres, quelquefois « aſſez différentes de l'opinion commune, & dont j'ai pris ſoin « de m'inſtruire avec autant d'exactitude qu'il m'a été poſſible « de faire. « *Vid. Salluſt. in Jugurt. 17.*

La mer dont je veux parler, n'a de communication avec « les autres mers que par un étroit canal, qui ſépare le continent « d'Europe de celui d'Aſie. Ce détroit, la ſeule iſſue par où « l'immenſe amas des eaux ſe dégorge dans la Propontide, eſt « long de cent vingt ſtades, & n'en a qu'environ ſept dans ſa « commune largeur. Il s'ouvre dans un recoin de l'Euxin, entre « la pointe appelée *Hiéron*, à cauſe du ſacrifice que les Argo- « nautes, à leur retour, y offrirent aux douze grands Dieux, & « le promontoire d'Europe, où eſt le temple de Sérapis en « Thrace. Il ſe courbe dans ſa longueur ſur divers angles, & vient « aboutir entre Byzance & Chalcédoine, en forme d'entonnoir « un peu plus grand que ſon ouverture. On le nomme *Boſphore* « ou *trajet du bœuf*, parce que cet animal le peut aiſément traverſer « à la nage, & que, ſelon les anciennes fables, la fille d'Inachus, « lorſque Junon, dans ſa jalouſie, l'eut métamorphoſée en vache, « s'enfuit par ce paſſage de la Grèce en Ionie. En effet, au lieu « le plus reſſerré du canal, vers le promontoire Hermée, où eſt « le temple de Mercure, il y a ſi peu de diſtance d'un bord à « l'autre, que le chant des oiſeaux & les cris des animaux s'y « font entendre, & que les hommes même peuvent ſe parler « du rivage d'Aſie à celui d'Europe. Ce fut en cet endroit, « large de cinq cents pas, que Darius, roi de Perſe, fit jeter « un pont pour paſſer ſon armée, lorſqu'il alloit faire la guerre « *Plin. lib. IV, n.° 24.* *Polyb. l. IV.* *Amm. Marcell. XXII, 8.* *Plin. Polyb.*

» aux Scythes. L'eau de l'Euxin coule dans ce canal d'un cours
» presqu'uniforme, depuis son ouverture jusqu'en ce lieu, où se
» trouvant resserré par les continens qui se rapprochent, elle
» acquiert pendant quelques stades une extrême rapidité jusqu'à
Sallust. fragm. 207, ap. Serv. Æn. II, 312. » une baie un peu inférieure, où les détroits de l'embouchure
» de l'Euxin commencent à se rélargir; alors l'onde ne trouvant
Isidor. XIII, 16. » plus dans la côte d'angles aigus qui la forcent, rallentit son cours
Polyb. » pour tomber sans violence dans la Propontide, dont la vague
» & la masse d'eau contribuent encore à la contenir.

» La surface de cette mer, la seule que l'on connoisse ainsi
» renfermée de toutes parts au milieu des terres, est pareille à celle
» d'une immense plaine, entre un cercle de montagnes, presque
» par-tout plus étendue que la vue ne peut porter de toutes parts
Amm. Marc. » du centre à la circonférence. Sans la crainte d'abuser des termes,
» on pourroit dire que c'est une île d'eau dans le milieu du
» continent. Les rapports varient assez considérablement sur ses
Hecat. & Eratosth. ap. Amm. Marc. » dimensions; Hécatée de Milet & Ératosthène, qui ont autrefois
» recherché cette matière avec exactitude, lui donnent vingt-trois
» mille stades de circuit, pour ceux qui navigeroient sans suivre
» les contours des caps; d'autres lui en donnent davantage: mais
» Varron, le plus savant homme de notre temps, en met
» beaucoup moins, & mentionne les mesures parties par parties;
Plin. lib. IV, n.° 24. » on peut voir son rapport détaillé, ainsi que ceux d'Artémidore
» & d'Agrippa. Hérodote estime sa longueur à onze mille cent
» stades, & sa plus grande largeur à trois mille deux cents; ce
» qu'il évalue à près de neuf journées de navigation depuis le
» Bosphore à l'embouchure du Phase, & à deux jours & demi
» depuis la Scythie jusqu'à Thémyscyre, sur le Thermodon; sans
» comprendre dans ces mesures le lac Méotide, qui se décharge
Herodot. IV, 85. » dans l'Euxin, & qu'il dit n'être guère moins grand. Mais soit
» qu'il ait été mal informé, soit que depuis son siècle il s'y soit
» fait quelque grand changement, ce qui n'est guère probable
» en si peu de temps, il est certain qu'il n'y a nulle comparaison
» de l'étendue du lac Méotide à celle de l'Euxin.

» Vers l'ouverture du Bosphore, les côtes s'écartent extrê-
» mement de côté & d'autre, faisant une large place aux eaux

de ce vaſte abyme, & courant par de longs détours ſe recourber en circuit, mais ſans ſinuoſité notable dans la partie méridionale, ſi ce n'eſt à l'endroit où le rivage de Paphlagonie s'avance dans la mer, entre l'Ourſe & le Soleil levant, pour former le promontoire Carambis, le plus avancé de cette côte de la mer; comme dans la côte oppoſée, celui qui s'approche le plus des promontoires de la Paphlagonie eſt un rocher de la Cherſonèſe Taurique, que les Grecs ont nommé en leur langue *Criou-metopon*, c'eſt-à-dire *front de Bélier (a)*, par la reſſemblance que les navigateurs lui trouvent avec la tête de cet animal. Ces deux caps, les principaux de cette mer, ſe trouvent placés vis-à-vis & à trois journées de navigation l'un de l'autre, au milieu des deux grandes côtes du ſeptentrion & du midi, diviſant en quelque façon l'Euxin en deux mers; l'une occidentale, étendue depuis Byzance, à l'embouchure du Boryſthène, de deux mille huit cents ſtades de longueur ſur deux mille de large; l'autre orientale & plus oblongue: car les côtes s'alongent & ſe recourbent en ſe ſerrant vers Dioſcuriade, tellement qu'en cet endroit elle n'a guère plus de ſix cents ſtades de traverſée ſur deux mille cent de l'autre ſens. La tête de bélier s'avance ſi loin vers le midi, faiſant ſa pointe vis-à-vis d'Amaſtris en Paphlagonie, & du cap de Carambis, que les navigateurs qui paſſent entre deux, peuvent en même temps voir les deux promontoires. On a remarqué que les bandes de grues, lorſqu'elles veulent traverſer cette mer, ont ſoin de ſe raſſembler ſur l'un des promontoires, pour tirer droit à l'autre par l'endroit de la mer le plus étroit.

Strab. lib. II, p. 125. Mela, I, 19.

Salluſt. fragm. 417, ap. Non. XII, 24.

Dion. Periég. de ſitu orbis, 139.

Strab. lib. II; p. 125.

Strab. l. VII, p. 309.

Plin. X, 23. Solin. 20.

Cette longue ſaillie du *Criou-metopon* forme ce que les Géographes appellent *la pointe* ou *le pli de l'arc;* car pour ſuivre l'uſage où ils ſont de comparer le contour des terres & des mers à quelqu'autre figure connue *(b)*, nous dirons,

(a) Aujourd'hui cap *Caroſci*, en Krimée, nommé par les Turcs *Karadje burnu*.

(b) C'eſt ainſi qu'ils donnent à la Sardaigne, la reſſemblance de la plante du pied d'un homme; à la Méſopotamie, celle d'un vaiſſeau; à la preſqu'île d'Achille, celle d'un glaive; au Péloponèſe, celle d'une feuille de platane; à la mer Caſpienne, celle d'un caillou. Grand nombre d'anciens écrivains parlent de cette

Sallust. fragm. 234, ap. Serv. Æn. III, 533. Plin. Strab. Mela, Ammian. Dionys. Perieg. &c.

» après eux, que le contour de l'Euxin a la forme d'un arc à
» la Scythe, c'est-à-dire, comme l'explique Agathon ancien
» poëte tragique, celle d'un *sigma* grec *(c)*, dont les deux branches
» seroient un peu recourbées en dedans; l'arc des Scythes étant
» ainsi fait, à la différence des autres arcs, dont les deux bouts
» où tient la corde sont recourbés en dehors. Ainsi il faut se
» représenter l'Euxin comme un arc bandé, dont la corde, formée
» par la côte méridionale depuis le Bosphore jusqu'à la Colchide,
» fait son angle au fond du golfe d'Amise. Le reste des côtes figure
» le bois de l'arc courbé en deux endroits, à droite & à gauche
» de la pointe rentrante que les arcs ont à leur sommet. La tête
» de bélier fait ce pli rentrant, ayant à l'orient & à l'occident
» deux courbures, l'une plus élevée & plus ronde, l'autre plus
» basse & moins contournée; c'est-à-dire qu'à la sommité de l'arc,
» de chaque côté de la pointe rentrante, il y a deux golfes; celui

Strab. lib. II, p. 125.

» d'Europe, vers le Borysthène, entre dans les terres beaucoup
» plus avant que l'autre. C'est vers la jonction de ces deux

Herodot. ibid. Dion. Per.

» courbures que le grand lac septentrional, qu'on appelle *marais*
» *Méotide* & *mère de la mer*, se dégorge en abondance dans
» l'Euxin par le Bosphore Cimmérien. Quant aux courbures
» intérieures des deux bouts de l'arc Scythique, il faut supposer

Mela, ibid.

» l'une vers la ville de Trapezunte, & l'autre vers Salmydesse,
» ou au promontoire Hiéron du Bosphore de Thrace.

» Toute cette mer, ainsi renfermée dans un vaste cercle de
» montagnes presque par-tout fort élevées, si ce n'est aux environs
» de l'embouchure de l'Ister, & du côté du midi où les côtes

forme de l'Euxin, en arc à la Scythe, d'après Salluste, qu'ils ont presque tous copié.

(c) Il faut entendre le *sigma* majuscule ainsi figuré Σ, non comme on le figure autrement C, comme il semble qu'Ammien Marcellin l'ait mal-à-propos entendu, en disant, *effigiem lunæ decrescentis ostendunt*; d'ailleurs il a raison d'expliquer que le bout des branches doit être recourbé en dedans, *circum ductis utrimque introrsus pandis & patulis cornubus* : ainsi il faut se figurer le *sigma* de cette sorte Σ. Quoique le caractère C, pour figurer le *sigma*, soit très-ancien dans l'écriture grecque, le P. Hardouin juge, sur le passage du poëte Agathon, dans sa pièce de *Telephe*, que le caractère Σ, aujourd'hui en usage, est encore plus ancien, d'autant mieux, ajoute-t-il, qu'il approche davantage de la figure du *schin* Chananéen, dont il est dérivé. *Vid. Hard. in Plin. IV, 24; & Voss. in Mela.*

s'abaiſſent inſenſiblement vers le rivage en pente plus douce, « eſt ſujette à être chargée de nuages. Les vapeurs qui s'en « élèvent ſans ceſſe, retenues entre les montagnes, s'épaiſſiſſent « *Amm. Marcell.* dans l'air, & couvrent l'Euxin de brouillards; ſa ſurface eſt « preſque toujours embrumée, à moins qu'elle ne ſoit battue « des vents : alors les vagues y ſont mauvaiſes, courtes, variées, « inégales dans leur fluctuation, à cauſe de la fréquence & de la « proximité tant des côtes que des courans; dangereuſes ſur-tout « *Salluſt. fragm. 170, ap. Serv. Æn. I, 120.* lorſqu'il y ſouffle un vent de nord, dont l'effet eſt de preſſer « les ondes l'une ſur l'autre, tandis que le choc du rivage en « renvoie d'autres en ſens contraire. Leur rencontre élève des « *Salluſt. fragm. 171, ibid.* lames rapides & ſerrées, ſi dangereuſes au troiſième flot, où « la contrariété des mouvemens eſt la plus vive, qu'il n'y a « point de barque qui, lorſqu'il faut aborder à la côte, puiſſe « en ſoutenir le choc bizarre ſans être renverſée, à moins que le « bâtiment ne ſoit fort petit, & conduit par un rameur habitué « à la manière de fendre avec l'aviron cette troiſième lame, pour « y ouvrir paſſage à la barque. Quoique le fond de l'Euxin ſoit « limoneux en pleine mer, & chargé en divers endroits de bancs « de graviers, ſes côtes ſont ſans vaſe ni ſable; les ancrages y « ſont rares, & l'eau n'étant pas profonde, les flots ſont par-tout « *Mela, I, 19.* agités & violens *(d)*. «

(d) Tournefort n'a pas trouvé que cette deſcription, faite par les Anciens, fût bien juſte : « La mer » Noire, dit-il *Lett. XVI*, n'a quaſi » rien de noir que le nom ; les vents » n'y ſoufflent pas avec plus de » furie, & les orages n'y ſont guère » plus fréquens que ſur les autres » mers. Il faut pardonner ces exa- » gérations aux Poëtes anciens, & » ſur-tout aux chagrins d'Ovide. En » effet, le ſable de la mer Noire eſt » de même couleur que celui de la » mer Blanche, & ſes eaux en ſont » auſſi claires. En un mot, ſi les » côtes de cette mer, qui paſſe pour » dangereuſe, paroiſſent ſombres de » loin, ce ſont les bois qui les couvrent, ou le grand éloignement, « qui les font paroître comme noi- « râtres. Le ciel y fut ſi beau & ſi « ſerein pendant tout notre voyage, « que nous ne pumes nous empêcher « de donner une eſpèce de démenti à « Valérius Flaccus. Ce poëte aſſure « que le ciel de la mer Noire eſt « toujours embrouillé, & qu'on n'y « voit jamais de temps bien formé. « Pour moi, je ne diſconviens pas « que cette mer ne ſoit ſujette à de « grandes tempêtes, & je n'aurois « pas de bonnes raiſons pour le nier, « car je ne l'ai vue que pendant la « plus belle ſaiſon de l'année. Mais « on a beau dire que les vagues de « la mer Noire ſont courtes, & par «

Sallust. fragm. 234, ap. Serv. Æn. III, 533. Fragm. 312, ap. Serv. Æneid. XII, 143. Fragm. 324, ap. Serv. in art. Donati, cap. de nomin. divis. Fragm. 468, ap. Diomed. cap. de nomin. Fragm. 581, ap. Prisc. c. de comparat. l. III. Fragm. 641, ap. eund. l. XV, cap. de adverb. Arrian. in Peripl. Valer. Flacc. Argon. l. IV. Herodot. apud Macrob. Macr. Saturn. IV, 12.

Son eau est blanchâtre, étant fort mêlée d'eau de rivière qui lui donne cette couleur; aussi est-elle bien moins amère & moins salée que celle des autres mers. Tous les peuples qui habitent sur son rivage y mènent abreuver leurs bestiaux; on prétend même que cette eau, chargé d'un léger degré de salure, leur est plus saine & meilleure que l'eau douce. Par la même raison, les grands froids la gèlent assez aisément; & le lac Méotide encore plus vîte, comme Hérodote l'a remarqué, ce qui vient de ce que ce lac, dans sa petite étendue, est en grande partie formé des grosses rivières qui s'y déchargent, & qui venant des pays froids, charient dans leur cours jusqu'à l'Euxin une quantité de grands glaçons. Dans l'Euxin même, la quantité d'eau fluviale est considérable, en proportion de la véritable eau maritime & salée; quasi toute la superficie de cette mer n'est que d'eau douce, qui surnage sur l'autre comme plus légère. C'est cette eau fluviale qui gèle, & non l'eau amère, qui ne gèle pas facilement, même dans les mers exposées, comme l'est celle-ci, aux vents violens du septentrion.

C'est une chose digne d'être observée, que cette mer reçoit elle seule plus de grands fleuves que tout le reste de nos mers intérieures ensemble. L'Ister y porte toutes les eaux du continent occidental, depuis la racine des Alpes jusqu'à la Mœsie; le Tanaïs, le Borysthène & le Danaster y amènent, de différens côtés, toutes celles des vastes régions Hyperboréennes, toujours couvertes de neiges; sans parler de l'Hypanis, du Phase, de l'Halys, du Sangar, & d'une multitude innombrable d'autres moindres rivières, qui s'y rendent de l'orient & du midi. Cette énorme quantité d'eau, qui tombe sans cesse dans ce prodigieux bassin, n'a pour se vider que l'unique issue du Bosphore, moindre qu'un seul des grands fleuves que je viens de nommer. Cependant on ne s'aperçoit pas que cette mer grossisse, ce qui peut faire juger de la prodigieuse évaporation

Vid. Voyag. de Tournefort, Lett. XXV.

» conséquent violentes, il est certain » qu'elles sont plus étendues & moins » coupées que celles de la mer Blan- » che, laquelle est partagée par une » infinité de canaux qui sont entre les îles. Ce qu'il y a de plus fâ- « cheux pour ceux qui navigent sur « la mer Noire, c'est qu'elle a peu « de bons ports, & que la plupart « de ses rades sont découvertes. »

qu'elle

qu'elle éprouve dans sa large surface, par l'action de l'air & du soleil. Le philosophe Straton a cru qu'autrefois elle n'avoit point de déchargeoir, mais que la violence des eaux fluviales qui s'y dégorgent s'étoit ouvert un passage *(e)* près de Byzance, pour aller se jeter dans les bas-fonds de la Propontide & de l'Hellespont; conjecture assez relative, non-seulement à ce que les anciennes traditions nous rapportent d'un déluge, qui autrefois a submergé une partie des terres de la Grèce, mais encore à la forme actuelle de ce grand nombre d'îles de la mer Égée, que l'on voit n'être plus aujourd'hui que les sommets isolés d'une quantité de montagnes inondées *(f)*. Il semble que ce Philosophe n'ait regardé l'Euxin que comme une vallée immense, que les rivières ont remplie jusqu'au niveau de la « *Strat. ap. Strab. lib. I.*

(e) Une partie des Anciens paroît avoir été dans cette opinion, que l'Euxin étoit une nouvelle mer, formée par quelque révolution considérable. Mais au lieu que Straton conjecturoit que les eaux des fleuves s'étoient ouvert un passage par le Bosphore, pour se jeter dans la mer Égée, Pline semble croire au contraire, que la mer Méditerranée avoit forcé ce passage pour inonder les grandes vallées du mont Caucase. Voici comme il s'exprime, dans son style beaucoup trop poëtique*: « La jalousie particulière de » la Nature contre le continent, & » sa complaisance sans bornes pour » l'avidité de la mer, l'ont laissé se » jeter entre l'Europe & l'Asie, & » y former le Pont-Euxin. Comme » si ce n'étoit pas assez que l'Océan » eût environné le monde habitable, » & en eût absorbé une partie, les » eaux insatiables, après avoir dé- » voré le territoire de l'Hellespont » & de la Propontide, n'ont pas » été contentes qu'elles n'eussent » envahi le large espace de l'Euxin, » pour s'emparer du lac Méotide. » Mais les fréquens & longs détroits » qu'on trouve en ces contrées, montrent assez que ce n'est que « malgré lui que le continent a « donné passage à la mer : il rappro- « che autant qu'il peut ses parties « séparées, comme pour faire voir « qu'il veut rester uni malgré cette « division. » Il n'est pas besoin d'avertir qu'aucune de ces conjectures n'est vraisemblable, & que puisque les eaux des grandes rivières ont coulé de tout temps, de tout temps aussi le creux où elles tombent a été plein d'eau, & tel à peu près qu'il est aujourd'hui. Du moins, pour donner quelque probabilité à de telles suppositions, auroit-il fallu ajouter que tous les fleuves, depuis la Scythie jusqu'à l'Archipel, venoient, avant cet évènement, se réunir en un seul lit, qui se déchargeoit dans la mer Méditerranée. * *Plin. lib. VII. cap. 1.*

(f) Dans l'opinion où Pline paroît être, les îles de l'Archipel seroient au contraire les sommets d'autant de montagnes autrefois sous l'eau, que la mer auroit laissé à découvert, en se jetant dans les vallées du mont Caucase. Mais de telles conjectures méritent peu qu'on s'y arrête.

» plus baſſe ſortie des montagnes, par où l'eau s'échappe à préſent.
» Il eſt certain que puiſqu'il y a dans le baſſin une continuelle
» affluence d'eau, elle doit auſſi continuellement couler par le
» Boſphore; mais outre cette cauſe évidente, les pluies & les
» vents précipitant ſans ceſſe les ſables des montagnes dans le lit
» des grands fleuves, qui les portent dans le creux, ces ſables
» en élèvent le fond, & par conſéquent le niveau de l'eau, qui
» ſe trouve toujours plus à portée de couler par le déchargeoir.
Strab. lib. I. » L'Euxin eſt la moins profonde de toutes les mers; il eſt même
» conſtant que ſon baſſin ſe comble un peu tous les jours, &
» peut-être à l'avenir ſera-t-il tout-à-fait comblé, ſi le cours
» habituel des choſes n'eſt dérangé par aucune révolution: car
» enfin, quelque vaſte que ſoit le baſſin, quelque petite que
» ſoit la quantité de limon que les fleuves y dépoſent à la fois, il
» faudra bien que le gouffre ſoit à la fin rempli, puiſque le temps
» eſt infini & que le baſſin ne l'eſt pas. Mais cette quantité,
» loin d'être petite, eſt fort conſidérable, & les choſes ſont déjà
» même aſſez avancées *(g)*. Il s'en faut peu que le baſſin du lac
» Méotide ne ſoit plein; preſque par-tout ſa profondeur n'eſt que
» de cinq à ſept braſſes, & les grands bâtimens n'y peuvent
» naviger ſans un pilote qui connoiſſe les fonds: cependant tous
» les anciens écrivains ſont d'accord qu'il ne faiſoit autrefois
» qu'une même mer avec l'Euxin. Aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un
» lac d'eau douce, ſéparé des eaux ſalées, depuis que les terres,
» entraînées au large, ont formé des digues qui ont circonſcrit
Polyb. lib. IV. » cette partie de la cuve en un baſſin particulier; en quoi
» véritablement elles ont été aidées par les grandes branches
» de montagnes qui s'avancent de ce côté-là. La même choſe

(g) « Les cauſes que je rapporte » ici, dit Polybe, ſont fondées ſur » des preuves phyſiques, & ſur la » nature même de la choſe, indé- » pendamment du récit des navi- » gateurs. J'inſiſte exprès là-deſſus; » je m'y arrête pour ne pas faire » comme la plupart des hiſtoriens, » qui ne s'arrêtent point aſſez ſur » les effets phyſiques, que les bons eſprits veulent connoître. Ce ne « ſeroit pas les ſatisfaire aujourd'hui, « que de ne leur alléguer, en pareil « cas, que l'autorité des poëtes & « des fables anciennes. On veut des « raiſons plus concluantes, que ne « le ſont des témoignages peu dignes « d'être reçus, & qu'on a juſqu'à « préſent employés, ſur des choſes « qu'il ne faut pas ignorer. »

arrive dans l'Euxin, dont le fond eſt extrêmement limoneux, « plein de ſyrtes, de baſſes eaux, de courans & de tournans, « occaſionnés par la rencontre des grands cours d'eau qui y « tombent, en différens ſens, aſſez près les uns des autres. Mais « la vaſte étendue de ſa coupe rend le fait moins remarquable « pour le commun des hommes; cependant il ſuffit d'une mé- « diocre attention pour s'en apercevoir : on en verra la preuve « dans ce que je rapporterai de la barre du Danube, & des « bancs de ſable de la côte occidentale, où la mer commence « à ſe changer en lac, vers Salmydeſſe. D'ailleurs, il ne faudroit « qu'obſerver quels effets produit à la longue le cours d'un petit « torrent; comment il creuſe de profondes ravines à travers des « rochers fort durs, dont il va dépoſer les débris, ſur ſon paſſage, « dans les lieux bas, & en élève ainſi la ſurface. Ici les effets « ſe remarquent aiſément, parce qu'ils ſont prompts & les lieux « petits; mais ils montrent que par une néceſſité phyſique, la « même choſe doit s'opérer dans des gouffres énormes, où il eſt « difficile de s'en aſſurer qu'au bout d'une longue ſuite de ſiècles. « Ceci, ſans doute, arrive par-tout; par-tout les intempéries de « l'air détruiſent les ſommets des montagnes, jettent la terre, le « ſable, la pierre, le bois & les cailloux dans la plaine, & dans « le lit des courans, qui les portent à la mer. Mais les effets « qui réſultent de ce déplacement, peu ſenſibles dans de plus « grandes mers, le ſeront beaucoup à la longue dans celle-ci, « qui eſt une mer ronde & fermée. Les Naturaliſtes allèguent « encore un autre indice de ce changement à venir; les eaux « Méotides ſont plus douces que celles de l'Euxin, la mer du « Pont-Euxin eſt elle-même plus douce que les autres mers, & « le décroiſſement d'amertume eſt en même proportion que la « grandeur des deux mers relativement entre elles. Tout ceci « donne lieu à Straton, à Polybe & à quelques autres célèbres « écrivains Grecs de conclure, d'après les obſervations des navi- « gateurs, qu'à la longue l'Euxin s'adoucira comme le Méotis, à « force d'eau fluviale qui y ſurvient ſans ceſſe, & qui entraînant « à ſa ſortie une partie des eaux maritimes auxquelles elle ſe mêle, « gagne toujours en proportion ſur la quantité, plus grande «

Amm. Marc.

Polyb. ibid. Strab. lib. I.

Salluſt. fragm. 70, ap. Macrob. Satur. VII, 12.

Fragm. 175, ap. Serv. Æn. I, 232.

Fragm. 566, ap. Pomp. Meſſalin. in art. I. Donati.

Fragm. 568, apud Cledon. de part. oration.

» aujourd'hui, de celles-ci : qu'il deviendra une véritable eſpèce
» de lac, peut-être même à la ſuite des ſiècles un bas-fond,
Strab. & Polyb. ibid. » comme le Méotis; & que les temps néceſſaires pour produire
» de tels effets ſeront entre eux comme la différence des baſſins,
» eu égard néanmoins au nombre, à la grandeur & à la rapidité
» des rivières qui ſe déchargent dans l'un & dans l'autre.

Avien. Feſt. in ora maritim. » Le Méotis, l'Euxin & la Propontide nourriſſent une
» extrême abondance de poiſſon : il y groſſit plus vîte qu'ailleurs.
Plin. lib. IX. Ariſt. hiſt. Animal. VI, 17. » Ceux des autres mers y vont en foule dans le temps du frai,
» attirés par la douceur de l'eau & par la commodité des retraites
» que leur offrent les rochers caverneux, où ils ſont à couvert
» de la voracité des monſtres marins. On n'en trouve que peu
Amm. Marcel. XXII, 8. » ou point du tout dans l'Euxin; il ne contient même guère
» d'autres gros poiſſons, que des thons en quantité, quelques
Iſidor. XIII, 6. » veaux marins & des dauphins, encore ceux-ci y ſont-ils de
» petite taille; les cétacées d'une grande eſpèce ne s'y plairoient
» pas. Le poiſſon qui eſt aller frayer dans ces mers, paſſe l'hiver
» dans l'Euxin & dans le lac Méotide, où il s'engraiſſe beaucoup
Vet. Scholiaſt. Juven. IV, 39. » ſous la glace : le froid l'engourdit & le rend extrêmement
» pareſſeux; mais lorſque les glaces ſont fondues, il ſe remet
Salluſt. fragm. 344, ap. Schol. Juven. IV, 42. » en mouvement au retour de la belle ſaiſon, temps auquel il
Fragm. 238, ap. Serv. Æn. IV, 132. » ſort de l'Euxin une prodigieuſe quantité de poiſſons, qui vont
» chercher les rayons du ſoleil dans les mers plus méridionales :
Ariſtot. hiſt. Animal. VI, 17. » ils paſſent en colonnes par le Boſphore de Thrace, en ſuivant
» la côte d'Europe plutôt que celle d'Aſie, à cauſe des briſans
Tacit. Annal. l. XII. » ſous l'eau qu'ils rencontreroient de ce côté, tant à leur entrée
Strab. lib. III. » qu'à leur retour. La pêche eſt très-abondante à Byzance, où
» il ſe fait un grand commerce de ſalaiſons.

» On a dit que dans les premiers temps, cette mer n'étoit
» pas navigable, tant par l'extrême rigueur du froid, qu'à cauſe
» de la férocité des peuples habitans ſur ſes bords, qui égorgeoient
» les étrangers & buvoient dans leurs crânes. Il eſt du moins
» certain qu'étant alors regardée comme un ſecond Océan, ſéparé
» de notre mer intérieure (ce qui lui fit donner le ſurnom de
» *Pontus*, comme ſi l'on eût voulu, par une telle expreſſion,
» déſigner *la mer par excellence*), ceux qui ſe haſardoient d'y

naviger n'étoient pas regardés comme moins hardis, ni comme moins aventurés, que ceux qui osoient faire voile au-delà des colonnes d'Hercule. De plus, elle étoit infestée par les Tyrrhéniens, espèce de pirates vagabonds, d'origine Asiatique, selon Myrtil de Lesbos : en effet, ceux-ci défendirent l'entrée de l'Euxin contre les Argonautes, par un sanglant combat qu'ils leur livrèrent dans la Propontide, comme le raconte Posis, au III.e livre de l'Amazonide. On prétend que toutes ces raisons portèrent les Grecs à donner à cette mer le nom d'*Axenos*, c'est-à-dire *incommerçable* ; au lieu qu'après que les Ioniens y eurent fondé un grand nombre de colonies, ils la nommèrent au contraire *Euxenos*. Cette origine du nom de l'Euxin est une fable Grecque, ainsi que ce que l'on dit qu'Hercule l'avoit ainsi nommée lorsqu'il la traversa par ordre d'Euristhée, pour aller sur le Thermodon enlever le baudrier de l'amazone Hyppolite. Les Orientaux, naturels du pays, ont de tout temps appelé *Ascanienne* une certaine contrée de Bithynie & de Phrygie, ainsi que la rivière & le lac qui l'arrose. Par la même raison, ils appeloient la mer voisine *Asken*, nom que les Grecs, par une légère altération *(h)*, ont

Strab. lib. I, p. 21.

Myrtil. apud Dion. Halic.

Posis, ap. Athen. Deipn. VII, 12. Strab. lib. VII. Diodor. Mela & Plin. &c.

Diodor. IV, 5.

(h) Le mot *Euxin* paroît n'être qu'une légère transposition du nom oriental *Askenes*, qui est, à ce qu'il semble, l'ancien & le véritable nom de la mer Noire, ainsi que de l'*Ascanie* des Bithyniens, située sur cette mer, du lac & du fleuve *Ascanius*, qui s'y jettent. On trouve ce nom, *Genes. X, 3*, dans le dénombrement géographique de tous les peuples & pays connus pour lors en Chanaan, à l'endroit où il est fait mention des peuples Cimmériens, & ce sont ceux qui habitoient aux environs de la mer Noire. Quel meilleur guide pourroit-on suivre, lorsque les noms se trouvent à peu près pareils, & que la position des lieux y convient ! *Les fils de Gomer*, est-il dit, *sont Askenes, Riphat, &c.* Il s'agit ici de la division du monde septentrional, ou de la partie de Japhet. Gomer est le père des Cimmériens, que l'auteur sacré divise en *Riphéens*, ou Hyperboréens des monts Riphées, en *Ascaniens* de Bithynie (d'où la mer voisine a tiré son nom), &c. Ce sont, en effet, les deux peuples qui demeurent à l'un & à l'autre bord de cette mer. Ceux de la région méridionale, dont il s'agit ici, adoroient le dieu *Askenos*, dont on voit la figure sur quelques médailles de Sardes. Il est représenté debout, sur une Lune en croissant, coiffé d'un bonnet à la Phrygienne, recourbé en devant, avec l'inscription grecque ΜΗΝ ΑΣΚΕΝΟΣ. Cette divinité paroît être la même que le *Deus lunus* des Orientaux. *Voy. Spanheim.*

» changé en ceux d'*Axenos* & d'*Euxenos*. Une divinité des » Lydiens, qui, de la manière dont on la repréſente, paroît » être un des aſtres, eſt ainſi appelée parmi eux; & ce nom » d'*Aſcan* eſt auſſi celui que portoit le fils du chef de la colonie » Troyenne que Rome reconnoît pour ſon fondateur. Il eſt tout » naturel que le nom donné à cette mer, en la langue originale » du pays, ait été adopté par les Grecs, lorſque les Argonautes » y commencèrent leur courſe mémorable, par la contrée qu'on » déſigne plus particulièrement ſous le nom d'*Aſcanie*.

» Ce n'eſt que par cette expédition, antérieure à celle de » Troie d'un petit nombre de générations, qu'ils ont pris quelque » connoiſſance circonſtanciée des rivages & de l'étendue de » l'Euxin. Les Grecs, autrefois vagabonds & ſauvages, vivoient » dans les forêts & dans les montagnes, à la manière des autres » peuples barbares; juſqu'à l'expédition des Argonautes, ils n'ont » eu que peu d'uſage du commerce maritime, & ils n'en avoient » aucun des grandes navigations. Si les Thraces & les Macé- » doniens en avoient fait pluſieurs dans l'Euxin avant le temps » dont je parle, elles étoient probablement inconnues aux Grecs » proprement dits, dont le nom ne s'étendoit pas juſqu'à la » Macédoine; car Jaſon fut le premier qui, parmi eux, oſa ſe *Salluſt. fragm. 595. ap. Priſc. lib. VI, cap. de nominat.* » frayer une route nouvelle à travers les mers, lorſqu'il alla violer » l'hoſpitalité qu'on lui avoit donnée dans la maiſon du roi Æëta. » Le goût de cette entrepriſe lui fut inſpiré par l'établiſſement » que Phryxus, fils d'Athamas, avoit fait en Colchide : ce prince *Pindar. Pyth. IV.* » Thébain, forcé de confier ſa vie ſur un petit bâtiment à la » merci des flots, pour la dérober au fureurs d'Ino ſa mâratre, » avoit été pouſſé ſur ce rivage étranger, où le Roi barbare » l'avoit accueilli, & lui avoit donné Chalciope ſa fille en » mariage. Soit que le bruit de cet heureux ſuccès, & des » richeſſes acquiſes par Phryxus en cette terre éloignée, riche » en or, en beſtiaux, en toiſons & en fourrures précieuſes, » excitât l'émulation des Grecs; ſoit que les enfans du Thébain *Diodor. l. IV.* » imploraſſent le ſecours de leur patrie, pour ſe tirer d'un pays » où leur nouvelle puiſſance devenoit ſuſpecte aux barbares & *Homer. Odyſſ. XII.* » à leur aïeul même, Jaſon raſſembla, près de Magnéſie, pour

ce voyage l'élite des héros de la Grèce. On fabriqua au promontoire de Pagaze, dans le golfe Pélasgique, un vaisseau long, à vingt-cinq ou trente rameurs de chaque côté, sur le modèle de celui que Danaüs avoit amené d'Orient en Grèce, & qu'on appeloit *argo;* car c'est le nom que les Orientaux, beaucoup plus habiles en navigations que les Grecs, donnoient à leurs bâtimens longs. Jusqu'alors les Grecs n'avoient eu que de petits vaisseaux ronds pour la marchandise; Jason fut, au rapport de Philostephanus, le premier qui navigea sur une galère longue. D'autres disent que le navire fut nommé *argo,* à cause de la légèreté que lui donnoit sa forme (ἀργὸς, *velox, celer)* ou à cause qu'il étoit monté par des Argiens; c'est l'opinion d'Ennius. Un Bœotien natif de Tipha, un peu plus entendu que les autres en l'art de la marine, en fut le pilote, & toute la troupe des aventuriers s'embarqua pour ce périlleux voyage, à l'endroit qui en a depuis, dit Hellanicus, toujours retenu le nom d'*Aphetes,* c'est-à-dire *le lieu du départ.* Chacun de ces héros sauvages mit la main à la rame, selon l'usage d'un siècle où les entreprises étoient conduites plutôt par la force que par l'habileté, & où un bras vigoureux étoit prisé au moins autant qu'une bonne tête. Cette circonstance, attestée par les anciens auteurs, donne lieu de croire que la troupe des navigateurs n'étoit composée que d'environ soixante personnes, & qu'ils n'avoient d'autre bâtiment que le seul navire *argo;* quoiqu'il soit d'ailleurs assez difficile d'imaginer comment ils ont pu s'écarter en tant de climats inconnus, & y laisser des monumens de leurs traces qui subsistent encore, si, comme le disent d'autres narrateurs, ils n'ont eu plusieurs navires, & une troupe nombreuse de Minyens, dont l'ancienne histoire n'a nommé que les chefs.

« *Vet. Scholiast. Apollon. l. 1.*
« *Apollodor. l. 1. Theocr. in Hyla. Tzetz. Germanic. in Arat. Phænom. Bochart. Chan. II, 2.*
« *Philosteph. ap. Plin. VII, 56. Vet. Scholiast. Euripid. in Med. Serv. in Virgil. Eclog. IV.*
« *Fragm. Ennii, in Medea. Pausan. Bœotic. 32.*
« *Hellanic. ap. Steph. Byz.*
« *Vid. Sallust. præf. Catil.*

Telles furent la cause & le début d'une entreprise qui fit connoître aux Grecs la mer & les côtes de l'Euxin. Les fruits utiles & glorieux qu'ils ont su tirer de cette découverte, seront aujourd'hui un puissant aiguillon pour le peuple Romain; nous pouvons, avec beaucoup plus de facilité, tirer de nos nouvelles conquêtes des avantages encore plus considérables, puisqu'il

» n'y a nulle proportion entre les forces actuelles de notre État,
» & celles qu'ils y pouvoient employer. Les Grecs, & nos
» ancêtres à leur exemple, ſont par degrés venus à bout de faire
» de grandes choſes avec de petits moyens; c'eſt en ceci qu'ils
» me paroiſſent véritablement illuſtres, & que les ſiècles reculés
» portent à bon droit le nom d'héroïques. Tout étoit merveilleux
» dans cette petite expédition des Argonautes, parce que tout
» y étoit pour eux inconnu, inuſité & effrayant.

» La nouveauté du projet, la conſtante intrépidité de l'exé-
» cution, ſes dangers, qui n'avoient pas beſoin des fables ni
» des exagérations dont au retour on en chargea le récit; les
» établiſſemens qu'on y fit alors, les colonies qui marchèrent
» peu après ſur les mêmes traces, tout contribuoit à donner
» à cette courſe un air de célébrité qui, d'un évènement aſſez
» commun, ſi ce n'étoit les circonſtances du temps & du lieu,
» en a fait une des plus mémorables époques de l'antiquité.
» Orphée, l'un des navigateurs, en écrivit l'hiſtoire en vers,
» ſelon l'uſage de ſon temps; du moins l'ouvrage, s'il n'eſt de
» lui *(i)*, remonte chez les Grecs à une date fort ancienne,
Diog. Laërt. I, III. » moindre cependant que n'eſt le poëme d'Épiménide le Crétois,
» ſur le même ſujet. Pluſieurs hiſtoriens ont parlé de cette expé-
Varr. ap. Prob. in Virg. Georg. » dition, &, de nos jours, le ſavant Varron n'a pas jugé qu'il
» fût indigne de ſa plume de raſſembler & d'éclaircir tout ce
» qu'on avoit anciennement écrit ſur une ſi curieuſe navigation.
» Si le narré des Anciens ſe trouve chargé de faits ſuppoſés,
» de merveilles impoſſibles, & même de groſſières erreurs

(i) Il y a tout lieu de croire que les poëmes grecs attribués à Orphée, ont été anciennement ſuppoſés ſous ſon nom par Onomacrite, au temps de Piſiſtrate. De ce nombre eſt le poëme de l'expédition des Argonautes, qui contient beaucoup de choſes curieuſes, accompagnées d'un grand nombre de fables, moindre cependant qu'on n'en trouve dans les poëmes, fort poſtérieurs, d'Apollonius de Rhodes & de Valérius Flaccus. Plus on eſt allé en avant, plus on a enchéri ſur le premier récit, en y joignant de nouveaux épiſodes, avec un plus grand nombre de fables imitées d'ailleurs, que chaque auteur a regardées comme autant d'ornemens qu'il ajoutoit à ſon poëme. Celui d'Apollonius, compoſé ſous le règne de Ptolémée Évergète, doit avoir été fort connu à Rome dans le temps de Salluſte.

géographiques,

géographiques, les circonſtances fabuleuſes dont on s'eſt aviſé d'embellir ce voyage, ne doit pas faire rejeter ce qu'il eut de réel & d'effectif. On en trouve tant de preuves dans les contrées que je vais décrire, que je n'ai pu m'empêcher de dire un mot d'avance d'une expédition dont les monumens vont plus d'une fois ſe retrouver ſur la route. « *Vid. Strab. l. II p. 45.*

Une des meilleures marques de la vérité du fait, eſt l'ardeur que les cités Grecques, ſoit de l'Europe, ſoit de l'Ionie, montrèrent à ſuivre l'exemple des Argonautes, auſſitôt que Jaſon eut fait l'ouverture du commerce, en nettoyant cette mer des corſaires qui l'infeſtoient, en exterminant quelques brigands de la côte qui s'oppoſoient au paſſage des vaiſſeaux; dès-lors elles ſe mirent à fréquenter l'Euxin, & y vinrent enſuite fonder un très-grand nombre de villes. Non-ſeulement la côte méridionale en eſt pleine, mais l'on trouve auſſi quelques-uns de leurs établiſſemens répandus au milieu des petites nations barbares du nord. A l'exception de quelques colonies Athéniennes, preſque toutes ces villes doivent leur fondation aux colonies venues de la ville de Milet en Ionie; & même celles-ci peuvent rapporter leur première origine à la ville d'Athènes, d'où les Miléſiens eux-mêmes avoient été amenés par Nilée, fils du roi Codrus, qui ſe dévoua pour ſa patrie lors de la guerre des Doriens. *Plutarc. in Thez.* *Amm. Marc. XXII, 8.*

Mais après avoir donné une idée générale de la forme & des propriétés du Pont-Euxin, entrons en quelque détail ſur le pays dont il baigne les côtes, ſur les contrées du midi, ſur leurs principales villes Grecques & leur commerce, pour venir enſuite en faiſant le circuit total, à donner quelque connoiſſance de pluſieurs petits peuples ſauvages qui habitent la partie ſeptentrionale vers le lac Méotide, & qui ne laiſſent pas que d'être aſſez différens entre eux de mœurs & de langage. »

Nota. *On donnera les deux autres parties de ce Mémoire dans les Volumes ſuivans.*

MÉMOIRE
SUR
LA POSITION, L'ORIGINE
ET LES ANCIENS MONUMENS
D'une ville de la Gaule Narbonnoiſe, appelée GLANUM LIVII.

Par M. MÉNARD.

Lû le 14 Mai 1762.

ENTRE les différentes villes de la Gaule que les Romains ont habitées & décorées de ſomptueux édifices, il en eſt beaucoup qui ne ſont point aſſez connues, ſoit parce qu'on a négligé les reſtes qui peuvent encore y ſubſiſter des bâtimens conſtruits par ces peuples, ſoit parce que ces villes étant totalement déchues de leur état primitif, par le trouble des révolutions, ſemblent ne plus rien préſenter d'intéreſſant. C'eſt par l'étude de leurs monumens qu'on peut en découvrir l'origine, & diſſiper l'obſcurité que les temps y ont répandue. Telle eſt, parmi ces villes ainſi négligées mais dignes de notre attention par leur ancienneté, & par la beauté des édifices Romains dont elles furent ornées, celle de *Glanum Livii*, ſituée dans le pays des Salyens, anciens peuples de la partie des Gaules qui porta d'abord le nom de *province Romaine*, & enſuite celui de *Gaule Narbonnoiſe*, depuis le partage que fit Auguſte, l'an de Rome 727. Les lumières que répandent ces monumens ſur l'origine de la ville, m'ont engagé à m'occuper de ce travail, ſi conforme d'ailleurs à nos études, & ſi propre à perfectionner l'hiſtoire & l'ancienne géographie de notre Gaule. Je me propoſe donc, dans ce Mémoire, trois points eſſentiels; le premier, de fixer la poſition géographique de cette ancienne ville; le ſecond, d'établir ſon origine & l'époque de ſa fondation; & le troiſième, d'expliquer tout ce qu'elle conſerve encore de monumens antiques.

Quelques-uns, trompés par la reſſemblance des noms, ont voulu placer cet ancien lieu à *Glannativa*, Glandève; d'autres le voyant marqué, dans Pomponius Méla, parmi les villes de la côte maritime, ſe ſont perſuadés que ce devoit être Toulon. I. Poſition de *Glanum Livii.*

Les premiers ne conſidèrent pas que *Glannativa* étoit une ville des Alpes maritimes, bien différente de *Glanum*, que Ptolémée place dans le pays des Salyens. Les derniers rapprochent mal-à-propos des lieux que Méla n'a réunis que dans l'ordre de l'écriture, & qui étoient bien éloignés les uns des autres: *Deinde forum Julii*, dit-il, *& tunc poſt Athenopolis, & Olbia, & Glanon, & Cythariſtes, &c.* *Ptolem. lib. II, cap. 10.* *Pompon. Mela, de ſitu orb. l. II, cap. 5.*

Poldo Albenas conjecture qu'on pourroit lire, dans Pline, *Glandanum* au lieu de *Glanum*, & croit, par une conſéquence auſſi mauvaiſe que ſa leçon, que ce peut être Gap en Dauphiné. *Alben. diſc. hiſt. de la cité de Niſmes, p. 203.*

M. de Valois le place, mais ſans aucune ſorte de fondement, à un petit lieu de Provence appelé Lanſac, ſitué près du Rhône, entre Arles & Taraſcon. *Valeſ. Notic. Galliar. in voc.* Glanum.

Enfin l'opinion la plus générale fixe la poſition de cette ancienne ville, en l'endroit même où ſe trouve aujourd'hui celle de Saint-Remi. Il n'eſt aucun géographe, aucun hiſtorien moderne qui ne poſe pour certaine l'identité de ces deux villes; cependant l'exactitude qui doit régner dans l'étude & les recherches de l'ancienne géographie, demandoit qu'on examinât la choſe avec plus de ſoin.

Ce n'eſt point dans l'emplacement qu'occupe la ville de Saint-Remi qu'il faut fixer cette poſition; on ne trouve là ni les moindres veſtiges d'édifices Romains, ni les plus légères indications d'un lieu ancien. Cette ville eſt toute moderne, pour ainſi dire, & ne ſauroit remonter à l'antiquité qu'on lui donne; la ſeule dénomination qu'elle porte le prouve d'une manière invincible; on ſait que S.t Remi vivoit à la fin du v.e ſiècle, & qu'il mourut en 533: ce n'eſt donc qu'après cette dernière époque, & tout au plus vers le milieu du vi.e ſiècle, qu'on doit fixer la fondation de la ville qui porte le nom de ce ſaint Prélat.

Allons plus loin; il paroît qu'elle avoit même auparavant une autre dénomination, bien différente de celle de *Glanum*. Elle eſt nommée *Fretta* dans un roman manuſcrit, en ancien Provençal, qui contient la relation du ſiége de cette ville par les Saraſins, vers l'an 730; c'eſt du moins à la ville de Saint-Remi qu'on rapporte ce que dit de *Fretta* l'auteur du roman. Je ſais que cet ouvrage, dont l'original eſt entre les mains d'un particulier de Provence, ne mérite pas beaucoup de foi, & qu'un de nos écrivains le regarde comme rempli d'autant de fauſſetés que de mots; mais s'il eſt ſuſpect & fabuleux, ce n'eſt que pour les circonſtances & les épiſodes, & non point pour le fond de l'évènement. Or il en réſultera d'un côté, que la ville de Saint-Remi ne porta cette dénomination que vers le milieu du VIII.e ſiècle; & de l'autre, qu'elle n'a jamais eu celle de *Glanum*, puiſque dans les temps antérieurs, & les plus voiſins de ſa fondation primitive, elle n'étoit connue que ſous le nom de *Fretta*.

Le P. le Long, Bibliot. hiſtor. de la France, n.° 15260, bis.

Quoi qu'il en ſoit, on peut préſumer, ſi l'on veut, qu'elle fut bâtie des débris de celle de *Glanum Livii*, ou qu'elle en forma dans la ſuite ſes accroiſſemens, ſi déjà cette dernière n'étoit pas alors détruite; le voiſinage de l'une & de l'autre ſert à fortifier la conjecture: mais il reſte toujours entre leurs poſitions une différence notable, qui ne permet pas de les confondre.

En effet, c'eſt à mille toiſes de Saint-Remi, ce qui fait à peu près une demi-lieue, en tirant vers le ſud-ſud-eſt, qu'il faut placer le *Glanum Livii*. Ce lieu fut bâti par les Romains, partie ſur le penchant d'un côteau, & partie dans la plaine qui eſt au bas. Des veſtiges d'une haute antiquité démontrent cette poſition avec la plus grande évidence; tels ſont des murs & des débris de bâtimens Romains, des médailles, des urnes, des inſtrumens de ſacrifice, & autres antiques de tout genre, qu'on a découverts en fouillant ſous terre, dans toute l'étendue de cet emplacement: à quoi il faut ajouter les reſtes précieux de deux ſuperbes édifices, dont je vais bientôt donner la deſcription & expliquer l'uſage, leſquels ſe trouvent bâtis au pied du même côteau, & ſous les murs du *Glanum Livii*.

Toutes ces preuves sont encore fortifiées par la conformité de position qui se trouve entre cet emplacement & celui de *Glanum*, marqué sur la table Théodosienne ou de Peutinger: ce monument géographique met à XII. M. P. la distance de *Glanum* à *Cabellio*, Cavaillon, ce qui est exactement le même intervalle qu'on y trouve aujourd'hui. En effet, cet espace, ainsi que l'observe M. d'Anville, n'est que d'environ neuf mille toises, ce qui répond à peu près à douze milles romains, qu'on doit évaluer neuf mille soixante-douze toises. Il en est de même de la distance d'*Ernaginum*, marquée sur la table Théodosienne à VIII. M. P. ce qui est entièrement conforme aux distances actuelles entre ce dernier lieu & celui de *Glanum*.

M. d'Anville, Not. de la Gaule, p. 357.

Je sais que l'itinéraire d'Antonin augmente de quatre milles l'une & l'autre de ces deux distances; qu'il met *Glanum* à XVI. M. P. de *Cabellio*, & à XII. M. P. d'*Ernaginum*: mais je crois, comme M. d'Anville, que la table Théodosienne doit être ici préférée; & je le crois avec d'autant plus de raison, que l'emplacement véritable de l'ancien *Glanum*, tel que je viens de le fixer, se trouve avancé de mille toises vers le midi, ce qui doit diminuer les distances plutôt que de les augmenter.

Au reste, je suppose ici l'ancien lieu d'*Ernaginum* placé en l'endroit où est aujourd'hui celui de Saint-Gabriel, soit à cause d'une ancienne inscription rapportée par Scaliger, dans ses notes sur Ausone, laquelle fut trouvée en ce lieu-là, & où il est fait mention des *Ernaginenses*; soit à cause de la position du lieu moderne, qui se trouve précisément sur la route d'Arles, entre cette ville & celle de Saint-Remi. Aussi n'ai-je garde de reconnoître *Ernaginum*, comme font quelques-uns, ni dans Orgon, ni dans le lieu de Vernegues, qui sont tous deux, suivant la remarque de l'historien de Provence, Honoré Bouche, dans une distance d'Arles bien plus grande que celle de la Table, & qui d'ailleurs ne sont pas sur le chemin ancien qui conduisoit de Cavaillon à Arles, en passant par *Glanum*.

Scalig. Ausons. Lection. lib. I, cap. 30.

Bouche, Chorograp. de Prov. liv. III, chap. 3, p. 136.

Telle est la position certaine de cette ancienne ville. Examinons maintenant à qui l'on doit en rapporter la fondation, & sous quelle époque on peut la fixer. Cette ville porte

II. Son origine & sa fondation.

Mela, de situ orb. l. II, c. 5. *Ptolem. lib. II, cap. 10.* *Plin. Hist. Nat. lib. III, cap. 4.*

simplement le nom de *Glanum*, dans Pomponius Méla; elle est appelée Γλάνον par Ptolémée; l'itinéraire d'Antonin lui donne une semblable dénomination, si ce n'est qu'au lieu d'un *G* on lit *C*, *Clanum*. Pline, qui fait aussi mention de cette ancienne ville, parmi celles de la Gaule Narbonnoise qui jouissoient du droit Latin, l'appelle *Glanum Livii*, & c'est le premier des Anciens qui lui ait donné ce surnom: on peut croire que ce n'est pas sans fondement que cet écrivain le lui donne; c'est un point toutefois que personne n'a encore examiné, & qui me paroît pourtant présenter des lumières sur l'origine de cette ancienne ville, qu'on ne devoit pas si universellement négliger.

Observons d'abord que la première des deux dénominations à laquelle se sont bornés, à l'exception de Pline, tous les autres Géographes de l'antiquité, doit être quelque mot générique ou appellatif, qui, dans le langage primitif de la province Romaine, a pu indiquer une *ville* ou une *bourgade*, & qui fut depuis latinisé par les Romains, comme ils en latinisèrent une infinité d'autres, dérivés de même de la langue Celtique. Nous trouvons plusieurs villes qui ont pris le même terme dans le commencement de leur dénomination, & qui ont toutes une ancienneté fort reculée: telle est celle de *Glanoventa*, bâtie par les Romains dans la Grande-Bretagne, que l'itinéraire d'Antonin place à XVIII. M. P. de Galava, & qu'on croit être aujourd'hui le lieu de Gebrin, dont il est fait mention dans Béda: telle est *Glannibanta*, ville de la même île de Bretagne, mentionnée dans la notice de l'Empire, & que Camden croit être Bainbrig: telle est aussi *Glandelacum*, ancienne ville d'Irlande, dans la province de Leinster, avec titre d'évêché florissant dès l'an 559, & qui n'est plus aujourd'hui qu'un village. Au reste, que l'éloignement des contrées, & la différence des peuples, ne répandent aucun doute sur le parallèle de ces origines: on sait qu'il y a une très-grande affinité entre l'ancienne langue du pays de Galles & celle des Celtes; il s'en retrouve, de l'une à l'autre, des traces si marquées, que leur conformité doit fournir une raison de plus pour le soutien de ma conjecture.

Gal. Itiner. p. 116.

Notit. Imper. sect. 63.

Rapprochons, si l'on veut, de plus près le parallèle: telle est encore, dans l'Espagne Tarragonoise, l'ancienne ville de *Glandomirum*, appelée Γλανδομῆγον par Ptolémée: telle est, dans notre Gaule Narbonnoise, le *Glannativa* de la notice des provinces, qui, quoique ville postérieure aux empereurs Romains, a dû prendre son nom dans l'idiome Celtique ou Gaulois; c'est aujourd'hui Glandève. Telle est enfin une ancienne abbaye située en Anjou, sur la Loire, entre Angers & Saumur, appelée dans les actes latins *Glanna* ou *Glannafolium*, Glanfeuil, & aujourd'hui connue sous le nom de Saint-Maur-sur-Loire.

Ptolem. lib. II, cap. 6.

On voit par cette multiplicité de lieux anciens, marqués au commencement de leur nom sous une même dénomination, que ce n'est pas sans analogie ou rapport à quelque indication commune qu'ils ont été ainsi nommés; c'étoit sans doute, comme je l'ai déjà dit, une sorte de mot appellatif qui désignoit une *ville*, un *lieu habité*, ou un amas de *maisons*. Peut-être encore désignoit-on par-là une *colline* ou un *côteau;* c'est ainsi que dans divers idiomes anciens, on a joint au nom propre des lieux certaines dénominations appellatives, qui en indiquent l'assiette particulière: du nombre de ces mots appellatifs sont ceux de *magh*, qui signifie une *plaine* en Irlandois; de *dunum*, dont on se servoit en langue Celtique pour désigner des villes bâties sur des *montagnes* ou des *collines;* de *lait*, qui dans la même langue signifioit un lieu *humide* & *marécageux;* & de *ledw* ou *ledou*, que la même langue encore employoit pour marquer un terroir *gras* & *fertile*. Or, comme la ville dont je recherche l'origine paroît avoir été bâtie sur le penchant d'une colline, on peut, avec fondement, présumer que la signification du mot *Glanum* étoit analogue à quelque endroit *élevé*, à quelque *éminence* ou *côteau*.

Edward Lhuid. an iris-english dictionary.

Davies, diction. Cambro-Britan.

Ibid.

De ces observations il résulte que le surnom de *Livius*, mis au génitif à la suite de ce mot appellatif, désigne la *colline* de *Livius*, c'est-à-dire qu'il nous indique que c'étoit à quelqu'un de ce nom que se rapportoit l'origine de la ville bâtie sur cette *éminence;* & voici quel est le Romain que cela peut regarder; ce sera

M. Livius L. F. Druſus Libo, qui aura fondé l'ancien *Glanum*. Ce Romain diſtingué avoit été Conſul, avec L. Calpurnius Piſo Céſoninus, l'an de Rome 739; le ſurnom de Livius lui venoit par adoption, & celui de Libo, attaché à la famille Scribonia, marquoit qu'il étoit de cette famille par ſa naiſſance. C'eſt peu de temps après ſon conſulat, & pendant qu'il aura vraiſemblablement, en qualité de Proconſul, gouverné la province Romaine, qu'il a dû fonder cette ville & lui impoſer ſon nom. Il règne ici un concours de circonſtances ſi conformes à l'hiſtoire du temps, qu'après les avoir déduites, on ſera peut-être diſpoſé à convenir de l'apparence de vérité qui règne dans l'opinion que je propoſe.

Il faut d'abord ſe rappeler que la province Narbonnoiſe, depuis la conquête des Gaules, fut peuplée d'un grand nombre de villes, ſur-tout de colonies Romaines, & que celles d'Arles & de Narbonne y avoient, entre autres, été envoyées par Jules Céſar l'an de Rome 708, ſous la conduite de Claude-Tibère-Néron, père de l'empereur Tibère. Depuis cette époque, Auguſte, toujours occupé de l'affermiſſement de la domination Romaine dans les Gaules, y envoya Agrippa l'an 735, pour régler les affaires & raſſurer le calme de cette partie de l'empire: il y vint lui-même trois ans après, & durant l'eſpace de deux années qu'il y demeura, il diſſipa les Sicambres & les Germains qui en ravageoient quelques provinces; il arrêta les pillages & les concuſſions qu'y exerçoit Licinius ſon affranchi; & il fonda diverſes colonies, ou renouvela celles que Jules Céſar y avoit déjà fondées.

Suet. in Tiber. cap. 4.

Dio. Caſſ. Hiſt. lib. LIV.

Ces importantes occupations d'Auguſte, dans les Gaules, finirent l'an 740: c'étoit préciſément alors que M. Livius Druſus ſortoit du conſulat, & entroit dans les fonctions de Proconſul. On peut croire que ce Conſulaire ne manqua pas de ſuivre les vues d'Auguſte, & qu'il continua dans les Gaules la fondation ou le renouvellement de diverſes colonies: ce fut donc alors qu'il dut jeter les fondemens de la ville dont nous cherchons l'origine, & qu'il dut en même temps y établir une colonie. Pline, qui la met au rang des villes Latines de cette

Plin. Hiſt. Nat. lib. III, cap. 4.

cette province, ne lui donne point place parmi les colonies; mais il y a quantité de villes, que nous savons avec certitude avoir été colonies du temps même de cet écrivain, qu'il ne qualifie pourtant que de villes Latines; telles sont celles d'Aix, de Nismes, de Riez, & autres.

Quoi qu'il en soit, M. Livius donna son nom à la ville de *Glanum*, comme avoient fait la plupart des autres Proconsuls ou Gouverneurs de la même province, à celles qu'ils y fondèrent avant lui, ou du moins aux lieux dans lesquels ils établirent des marchés, & qui dans la suite devinrent des villes considérables, caractérisées par les noms des Proconsuls qui les y avoient établis; tels que Domitius, au *Forum Domitii;* Claude-Tibère-Néron, au *Forum Neronis;* Voconius, au *Forum Voconii.*

Qu'on ne s'imagine pas toutefois que ces noms du fondateur, n'aient resté qu'à des lieux de marché; ne voyons-nous pas encore, dans la même province, *Aquæ Sextiæ*, Aix, porter la dénomination de C. Sextius Calvinus, son fondateur; *Lucus Augusti*, le Luc, l'une des deux villes capitales que Pline donne aux Vocontiens, conserver aussi le nom d'Auguste, à qui elle étoit redevable de sa fondation; villes, toutes deux, d'une classe qu'on n'a jamais mise au rang des lieux de marché, & caractérisées par un nom appellatif bien différent de celui de *Forum!* Ceci se prouveroit encore par les noms donnés à celles d'*Augusta Tricastinorum*, Saint-Paul-trois-châteaux; d'*Apta Julia*, Apt; que sais-je, encore à une infinité d'autres que je pourrois rapporter, si ce point demandoit une plus grande démonstration.

Au reste, le proconsul M. Livius Drusus donna, par l'établissement de la colonie de *Glanum*, ou, si l'on veut, par la fondation de cette ville, un renfort considérable à celle d'Arles, qui n'en étoit éloignée que de douze milles; il augmenta par-là les moyens de conserver la tranquillité publique dans toute la contrée des Salyens, des Cavares & des Vocontiens, dans le pays desquels se trouvoient Arles & *Glanum Livii.*

III. Ses anciens monumens.

Après avoir ainsi fixé la position & l'origine de cette ancienne ville, il me reste à examiner les débris existans des

édifices dont les Romains l'ont autrefois embellie: le temps nous a conſervé ceux de deux monumens, qui méritent notre attention; l'un eſt un arc de triomphe, & l'autre eſt communément qualifié de mauſolée.

Nous avons, dans quelques écrivains, des repréſentations de l'arc de triomphe, du moins de ce qui nous en eſt reſté, car il s'en faut bien que l'édifice ſoit entier; le P. de Montfaucon en a donné une ſeule planche, d'après le deſſein qui ſe trouve dans un manuſcrit de M. Peireſc, aujourd'hui dans la Bibliothèque du Roi, fait en 1610, qui eſt le temps où ce ſavant Magiſtrat écrivoit: on en voit une eſquiſſe auſſi dans l'hiſtoire de Provence, d'Honoré Bouche, & dans les recherches d'antiquités de Spon. Ce monument, conſtruit de gros quartiers de pierre de taille, ne conſiſte plus qu'en une grande arcade; dans les vouſſoirs de cette arcade, il y a de chaque côté une Victoire ailée, ſculptée en bas-relief, qui tient une palme à la main; l'archivolte ou bandeau de l'arc eſt chargé de fleurs, de bouquets & de guirlandes en deſſein courant: de chaque côté de cette arcade ſont placées deux colonnes cannelées, dont le chapiteau manque, parce que toute la partie ſupérieure eſt tombée; on peut cependant juger, par leur diamètre & par leurs baſes, qu'elles étoient d'ordre Corinthien. Dans l'entre-deux de ces colonnes, on voit des deux côtés deux figures d'hommes de plein relief, placées non point dans des niches, mais à fleur de mur, & poſées ſur des pierres ſaillantes en forme de conſoles, & ſans ornemens. Des deux ſtatues du côté droit, la première, dont il manque la tête, eſt vêtue d'une ſorte de robe ou tunique qui lui couvre les pieds; & la ſeconde, qui touche l'arcade, n'a qu'un *ſagum* ou ſurtout qui lui vient aux genoux. Des ſtatues du côté gauche, celle qui eſt la plus éloignée de l'arcade n'a point de tête; l'autre en a une couverte d'une eſpèce de bonnet rond, d'où il ſort quelque peu de cheveux: celles-ci ſont toutes deux vêtues d'une longue robe, comme l'eſt celle du côté oppoſé: ce bonnet eſt aſſez ſemblable à celui des Parthes, repréſentés ſur l'arc de Septime-Sévère à Rome, qui ont une barbe, des cheveux, & une longue robe avec un

Le P. de Montfaucon, Supplém. de l'antiq. expliq. tome IV, ch. 4, p. 78.
Bibliot. du Roi, mſ. n.° 9932.
Bouche, Corogr. de Prov. l. III, c. 3, p. 136.
Spon, Recherch. curieuſ. d'antiq. frontiſp. & dans l'explic. n.° 11.

manteau par-dessus. Au reste, on ne peut pas trop juger de l'attitude & de la position des bras de toutes ces figures, parce qu'elles sont extrêmement frustes & dégradées dans cette partie supérieure.

Tel est le monument que j'entreprends d'expliquer. Je ne m'arrête pas à en déterminer le genre & la destination: ce point ne me paroît pas souffrir la moindre difficulté; on ne peut douter que ce ne soit un véritable arc de triomphe, puisque le milieu est fait en porte ronde, & le dessus terminé par une corniche, qui est la forme ordinaire pratiquée dans ces sortes d'édifices. Il s'agit seulement de savoir en l'honneur de qui il aura été érigé; je ne sache personne qui ait encore tenté de l'éclaircir; Bouche parle bien à la vérité, dans son avertissement, de quelque ouvrage fait sur les antiquités de Saint-Remi, par un auteur nommé Rivarol; mais ce traité ne m'est point tombé entre les mains, & je n'ai pu le trouver nulle part: d'un autre côté je vois, dans des remarques publiées sur l'arc de Carpentras, que l'auteur a dit vaguement & en deux mots, que celui de Saint-Remi appartenoit, comme l'autre, à Auguste; opinion qui demandoit d'être discutée. D'ailleurs on ne voit rien dans ce monument, ni parmi les figures dont il est orné, qui puisse appuyer cette idée; il ne se présente rien non plus qui serve à la favoriser dans celui de Carpentras, ainsi que je l'ai fait voir dans un autre Mémoire où j'ai traité de ce dernier.

Mercure de Fr. Mars 1730, p. 463.

Quoi qu'il en soit, ce sera par l'époque de la fondation de *Glanum Livii*, que nous pourrons parvenir à déterminer ce point intéressant: on a vu que c'est à M. Livius Drusus, consul de Rome en 739, qu'il faut renvoyer l'époque de cette fondation; par conséquent, c'est après ce point que notre monument aura été construit: je dis plus, de cette conséquence il résulte encore que cet arc triomphal doit se rapporter à quelque évènement ou à quelque triomphe, non point de M. Livius lui-même, parce que nous ne connoissons de lui aucune sorte de triomphe, mais de quelqu'un de l'alliance de cet homme consulaire. Or il me paroît vraisemblable que ceci doit regarder Nero-Claudius-Drusus, l'un des plus vaillans

capitaines que Rome ait produits sous le règne d'Auguste, & qui mérita si bien l'honneur qu'on lui rendit dans cette partie méridionale de la Gaule.

Suet. in Tiber. cap. 3.

On sait que Drusus naquit sous le consulat d'Appius Claudius Pulcher & de C. Norbanus Flaccus, l'an de Rome 716, trente-huit ans avant J. C. il étoit fils de Tibère-Néron, & frère de l'empereur Tibère; sa mère Livie fut cédée par son père à Auguste, qui la lui demanda pour l'épouser, quoique grosse, & elle accoucha de Drusus trois mois après être entrée dans la maison d'Auguste.

Dio. Cass. hist. lib. LIV.

Il fut envoyé par Auguste dans les Gaules, aussitôt après la mort d'Agrippa, arrivée dans la Campanie l'an de Rome 742. Il y fit la recherche des biens des Gaulois, pour le payement du cens personnel, d'abord avec une sévérité qui excita les murmures des peuples; mais, en homme de tête & de génie, il sut bientôt les appaiser: dans cette vue, il donna une fête solennelle à Lyon, à laquelle il convoqua soixante des principaux peuples des Gaules; fête qui avoit pour objet la dédicace d'un autel magnifique qu'il érigea en l'honneur d'Auguste, le 1.er d'août de la même année 742.

Suet. in Claud. cap. 2.
Strab. Geogr. lib. IV.

Quelques mois après Drusus se signala contre les Germains, qui, après avoir passé le Rhin, se disposoient à entrer dans les Gaules; il alla les attaquer, les obligea de repasser le fleuve, & étant entré dans le pays des Sicambres, il ravagea leurs bourgs & leurs campagnes. Au printemps de l'année suivante, il repassa le Rhin, & remporta sur les peuples des mêmes contrées de nouvelles victoires, qui lui valurent, à son retour à Rome, l'ovation & les ornemens du grand triomphe.

Suet. in Claud. cap. 1.

Ibid.

Dio. Cass. hist. lib. LV.
Sigon. in Fast. p. 333.

En 745, qui étoit la vingt-troisième année du règne d'Auguste, & la neuvième avant J. C. Drusus fut fait Consul avec T. Quintius Crispinus; mais son consulat n'étoit pas encore fini, que de nouveaux troubles excités dans la Germanie le rappelèrent en ce pays-là, & il y eut les mêmes succès; de sorte qu'après avoir dressé un trophée sur le bord de l'Elbe, il se mit en état de retourner à Rome. Mais à peine étoit-il parvenu

Liv. epitom. 140.

jusque vers le Rhin, que son cheval s'étant renversé, il se

rompit la jambe, & mourut de cette fracture sur les bords de la Lippe, le 11 de juillet de la même année 745, n'étant encore que dans la trentième année de son âge. Les regrets de l'armée ne purent s'exprimer; elle lui rendit des honneurs particuliers, selon le témoignage de Suétone, & lui érigea un cénotaphe, autour duquel les soldats devoient faire des courses tous les ans à certain jour, & les villes des Gaules des prières publiques en son honneur par des députés: *Cæterùm exercitus honorarium ei tumulum excitavit; circa quem deinceps stato die quotannis nules decurreret; Galliarumque civitates publicè supplicarent.*

Bucher. de cyclo Victor. & aliis cycl. Pasch. l. I, cap. 1, §. 8.

Suet. in Claud. cap. 1.

Tacite nous apprend que les peuples du pays ayant, dans la suite, abattu l'autel qu'on lui avoit érigé, Germanicus son fils le rebâtit, & fit des courses autour en son honneur, avec toutes ses légions: *Veterem aram Druso sitam disjecerant. Restituit aram, honorique patris princeps ipse cum legionibus decucurrit.* Observons que le mot d'*ara* doit se prendre ici pour la partie du cénotaphe qui contenoit l'inscription; c'est ainsi que les auteurs anciens qualifient cette portion des monumens funéraires; aussi voyons-nous que la course que fit Germanicus, répondoit à celle que Suétone nous dit avoir été établie par les soldats autour du cénotaphe, & n'étoit qu'un renouvellement de la fondation. Je fais cette remarque, parce que je suis étonné de voir le savant Nieupoort faire usage de cet endroit de Tacite, ainsi que de celui de Suétone, pour prouver que les autels érigés à des hommes illustres sur leurs tombeaux, étoient une sorte d'honneurs divins qu'on leur rendoit après leur mort: *In provinciis etiam magistratibus Romanis*, dit-il, *aliisque viris illustribus fana & aræ erectæ sunt: & sic postea Druso aras statutas & ad ejus tumulum à Galliæ civitatibus supplicatum fuisse legimus.*

Tacit. Annal. lib. II, c. 7.

Virgil. Æneid. l. III & V.

Nieup. de ritib. Roman. sect. 4, cap. 1, §. 27, p. 295.

Le corps de Drusus ayant été porté à Rome, les urnes où l'on recueillit ses cendres furent placées dans le tombeau des Césars; & Auguste prononça lui-même son oraison funèbre dans le cirque. Enfin le Sénat lui fit ériger un arc de triomphe de marbre, & de superbes trophées, sur la grande voie Appienne, & décerna à toute sa postérité le surnom de *Germanicus*, qu'il

avoit ſi bien mérité; ſurnom qui fut depuis ſoutenu avec diſtinction, par un des trois enfans qu'il laiſſa de ſa femme Antonia, fille de M. Antoine; je parle du célèbre Germanicus, dont je viens de dire un mot: le ſecond de ces enfans fut Liville, & le troiſième, Claude, qui fut Empereur après Caligula.

Tel fut le Romain à qui doit ſe rapporter notre monument; il avoit été l'amour & les délices des provinces: depuis la célèbre fête de la dédicace de l'autel d'Auguſte à Lyon, tous les peuples de la Gaule, & ceux de la province Narbonnoiſe en particulier, lui étoient ſincèrement dévoués. On voit, au reſte, que je ſuppoſe ici pour certaine la participation des Gaulois de la Narbonnoiſe à cette fête: je ſais cependant que quelques Savans les rejettent de ce nombre, d'après M. de Marca, qui cherchant à déterminer quels étoient les ſoixante peuples des Gaules dont parle Strabon en général, veut que ce ſoit ceux des trois provinces conquiſes par Jules Céſar, c'eſt-à-dire la Lyonnoiſe, l'Aquitaine & la Belgique, & en exclud les peuples de la Narbonnoiſe. Mais il y a de ſi fortes raiſons pour y comprendre ces derniers peuples, & déjà ſi ſavamment déduites par d'habiles critiques, qu'il ſeroit inutile d'en renouveler ici la diſcuſſion.

Marc. de Primat. p. 215.
Strab. Geogr. lib. IV.

Hiſt. génér. de Languedoc, t. I, not. 19, p. 612.

A ces motifs d'une vénération générale pour la mémoire de Claudius Druſus, il s'en joignit de plus particuliers & de plus propres aux peuples de *Glanum Livii*, qui étoient les liens d'alliance par leſquels cet homme célèbre ſe trouvoit uni avec M. Livius Libo, le fondateur de leur ville. On a vu, d'un côté, que le premier étoit fils de Livie; & de l'autre, que le ſecond étoit entré dans la famille Livia par adoption: une ſi forte raiſon rendoit chère aux habitans de *Glanum* la gloire de cet illuſtre allié de leur fondateur; les ſentimens de leur reconnoiſſance ſe trouvoient auſſi pleinement ſatisfaits, en la faiſant éclater envers le vainqueur des Germains, que s'ils l'euſſent toute rapportée au fondateur de leur ville.

Ce fut donc en l'honneur de Claudius Druſus qu'ils érigèrent, dans leur ville, l'arc de triomphe dont il s'agit ici; & ce fut

à l'occaſion de toutes les victoires qu'il avoit remportées en diverſes campagnes, ſur les différens peuples qui habitoient la Germanie. Ils étoient autoriſés à lui rendre ces honneurs ſolennels par l'exemple de Rome, qui lui en avoit rendu de ſemblables avec la plus grande magnificence; & ceci s'accorde parfaitement avec ce que j'ai dit plus haut, d'après le témoignage de Suétone, que les villes des Gaules furent compriſes dans l'obligation que l'armée s'impoſa de lui rendre des honneurs publics après ſa mort. Ils faiſoient en même temps leur cour, non-ſeulement à toute la famille *Livia* & à celle de Druſus, les plus diſtinguées peut-être qui fuſſent alors dans l'Empire, mais à Auguſte même, qui avoit toujours eu pour Druſus une amitié & une eſtime particulières. En effet, ce Prince n'en donna-t-il pas une preuve bien ſolennelle, lorſque parmi les éloges qu'il fit de lui dans ſon oraiſon funèbre, ainſi que l'atteſte expreſſément Suétone, il s'écria: « Je prie les Dieux d'accorder aux Céſars une vie auſſi illuſtre que celle de Druſus, & de me donner une mort auſſi glorieuſe que la ſienne. » *Ut ſimiles ei Cæſares ſuos facerent; ſibique tam honeſtum quandoque exitum darent, quem illi dediſſent.* *Suet. in Claud. cap. 1.*

Au ſurplus, le goût & l'ordonnance qui règnent dans toute l'architecture du monument triomphal, conviennent exactement au temps où je fixe ſa conſécration; tout y reſſent l'élégance du ſiècle d'Auguſte: l'ordre corinthien, qu'on y voit employé, eſt traité avec une extrême délicateſſe; il ne faut, pour s'en convaincre, que conſidérer la beauté des pilaſtres qui décorent ce monument; ils ſont chargés de feuillages admirablement bien travaillés, & je ne vois pas qu'il ſoit permis de les attribuer à un autre temps qu'à celui d'Auguſte.

Ce n'eſt pas tout, les ſtatues dont cet arc eſt enrichi confirment l'époque de ſa dédicace, & caractériſent le genre de victoire qui l'a occaſionné. Les quatre figures d'hommes qu'elles repréſentent ſont vêtues du *ſagum*, qui étoit l'habillement ordinaire des Germains; habillement qu'ils attachoient avec une agraffe, comme le rapporte formellement Tacite: *Tegumen omnibus ſagum, fibulâ, aut, ſi deſit, ſpinâ conſertum.* Le même écrivain *Tacit. de morib. Germanor.*

nous dit que les Germains portoient, du moins les plus riches, une longue robe, & qu'ils se couvroient aussi de peaux de bêtes: *Locupletissimi veste distinguuntur, non fluctuante sicut Sarmatæ & Parthi, sed strictâ & singulos artus exprimente; gerunt & ferarum pelles.* On voit ici quelques-unes de nos figures vêtues également d'une longue robe, & par-dessus un manteau qui pouvoit être quelque peau de bête: c'étoient donc-là les statues des Germains vaincus & captifs; symboles des fréquentes victoires que Drusus avoit remportées sur ces peuples.

Passons maintenant au second monument, qu'on qualifie de mausolée. Celui-ci ne le cède point à l'arc triomphal, soit pour la beauté de l'architecture, soit pour l'élégance de ses ornemens. Plusieurs auteurs en ont donné le dessein; de ce nombre sont Honoré Bouche, Spon, le P. de Montfaucon & M. Moreau de Mautour; mais tous ces desseins sont fort imparfaits, & même fautifs. L'édifice, entièrement bâti de grosses pierres de taille, a huit toises trois pieds de hauteur; il porte sur une base carrée; la face occidentale de cette base est chargée d'un bas-relief dont les figures sont assez dégradées, mais où l'on entrevoit encore l'image d'une bataille. L'historien Bouche suppose, & dans le dessein & dans son récit, que c'est l'action d'un cheval effarouché, duquel on voit tomber une femme que quelques personnes relèvent de terre, avec d'autres figures à l'entour qui lèvent les mains en haut, comme en signe d'étonnement & de douleur; mais c'est-là plutôt une idée & une imagination de l'écrivain, qu'une description exacte, parce que le mauvais état où se trouve maintenant toute cette sculpture, empêche d'en découvrir & démêler le détail: disons plutôt qu'on n'y entrevoit que des groupes vagues & peu distincts, de figures relatives à quelque combat. Les trois autres faces sont de même, chargées d'actions de batailles, mais tout aussi dégradées que les précédentes.

Bouche, Chorog. de Prov. liv. III, c. 3, p. 136.
Spon, Recherch. curieus. d'antiq. frontisp. & dans l'explicat. n.° 1.
Le P. de Montfaucon, Antiquit. expliq. tome V, part. I, p. 132.
Mém. de l'Acad. des inscript. t. VII, p. 271.

Au-dessus de la base ou piédestal carré, est une espèce de portique ouvert de quatre côtés par un pareil nombre d'arcades, dont les angles sont ornés de pilastres cannelés, d'ordre corinthien, où règnent divers ornemens courans. Sur l'architrave de

de l'arcade occidentale de ce portique, qui eſt celle qui répond à plomb au tableau de la baſe, chargé du bas-relief que je viens de décrire, eſt une inſcription en très-beaux caractères, gravés dans la pierre, qui ne tient qu'une ligne; elle eſt ainſi conçue, conformément à l'exacte leçon qu'en en a donnée M. l'abbé Barthélemy, dans le récit de ſon voyage d'Italie:

Mém. de l'Acad. des Inſcript. tome XXVIII, p. 579.

SEX. L. M. JVLIEI. C. F. PARENTIBVS. SVEIS

La friſe, qui vient enſuite, eſt ornée de figures en bas-reliefs, qui repréſentent des tritons & des chevaux marins.

Enfin cette partie, qui forme le portique, eſt terminée par un dôme dont le deſſus fait en coupe renverſée, couvre tout l'édifice; cette eſpèce de coupole eſt ſupportée par dix colonnes iſolées, toutes cannelées & d'ordre corinthien: au milieu de ce dôme, & en dedans, ſont deux grandes ſtatues debout, vêtues à la Romaine.

Tous ceux qui ont eu occaſion de parler de ce monument, ou de l'expliquer, le qualifient de mauſolée; c'eſt un ſentiment général & unanime: Spon & le P. de Montfaucon l'appellent de même. De plus, ceux-ci non-ſeulement n'en ont pas rapporté l'inſcription, mais ils la ſuppoſent mal-à-propos immédiatement placée au-deſſus du bas-relief de la baſe carrée; ce qui eſt contraire à la vérité, puiſqu'elle ſe trouve, comme je l'ai dit plus haut, gravée ſur l'architrave de l'arcade occidentale du portique.

On ne convient pas également ſur ce qui regarde les perſonnes pour leſquelles le monument a été érigé; il y a ſur ce point une diverſité d'opinions ſingulière, on en compte juſqu'à douze; ce qui ne provient toutefois que des différentes manières dont on a lû ou interprété les lettres de l'inſcription. La principale erreur, & la plus générale, eſt celle de mettre un AE au mot JVLIEI, & de faire de ce mot deux mots ſéparés, l'un en toutes lettres, JVLIAE, génitif ou datif féminin, & l'autre I, en abrégé. Les explications qu'on a données d'après cette mauvaiſe leçon, & que Bouche a pris ſoin de nous conſerver, ſont preſque toutes contraires aux

Bouche, Chorog. de Prov. liv. III, chap. 3, p. 136, & ſuiv.

vrais usages de l'antiquité, à la raison, au bon sens, à la vraisemblance même.

Mém. de l'Acad. des Inscript. t. VII, p. 261.

Plus récemment encore, M. de Mautour n'a pas mieux rencontré, dans le Mémoire qu'il lut sur ce sujet à l'Académie; cet écrivain ajoutant la lettre abrégée C. au commencement de l'inscription, lisoit ainsi: *Caïus Sextius Lucius, maritus Juliæ incomparabilis, curavit fieri parentibus suis.* En conséquence, il portoit bien loin l'objet & le motif du monument; il le supposoit construit par un C. Sextius, mari de Julie, en l'honneur de ses ancêtres, & en mémoire des batailles qu'ils avoient gagnées en Provence: sur quoi il faisoit, d'un côté, ce C. Sextius de la famille de C. Sextius Calvinus, fondateur de la ville d'Aix, celui qui vainquit les Salyens l'an de Rome 630; & d'un autre côté, il supposoit cette Julie de la famille *Julia*, & alliée à Julie tante paternelle de Jules César, & femme de Marius, vainqueur des Teutons l'an de Rome 651.

Ce n'est rien encore que toutes ces interprétations frivoles; où n'ont pas porté la conjecture, ceux qui rapportant à ce monument ce qui ne pourroit convenir qu'à l'arc triomphal, sans trop examiner le sens de l'inscription, ni la convenance des temps & des circonstances historiques, non pas même celle des lieux où se sont passés les évènemens, ont voulu donner une explication vague & générale de l'édifice? Les uns l'ont regardé comme un corps de trophées érigés en l'honneur de Marius, après sa victoire sur les Cimbres & les Teutons; les autres, tel que Poldo Albenas, rapportent & le mausolée & l'arc triomphal à Cn. Domitius Ænobarbus, en l'honneur de sa victoire sur les Gaulois; d'autres enfin croient reconnoître ici les trophées des victoires remportées sur les Vandales, par les alliés des Romains.

Alben. discours histor. de la cité de Nismes, page 225.

Allons à des idées plus justes, & ce seront les termes même de l'inscription qui nous en fourniront les moyens; ces termes remontent à une latinité très-ancienne; on y voit, en deux endroits, la terminaison du pluriel chargée d'un *e*, comme on le trouve pratiqué non-seulement dans les plus anciens auteurs, mais encore dans les monumens du VIIe siècle

de la fondation de Rome qui précéda celui de l'ère Chrétienne. M. l'abbé Barthélemy rapporte qu'il a vu à Gènes une inſcription de l'an 640 ou environ de Rome, qui commence par ces mots, L. M. MINVCIEIS. Q. F. RVFEIS; monument dont il s'autoriſe en même temps pour juſtifier, ſuivant la véritable explication qu'il donne aux lettres abrégées de l'inſcription, le pluriel JVLIEI mis au lieu de JVLII; & pour juſtifier auſſi que les trois prénoms qu'on y voit joints à un nom de famille pluriel, déſignent que ce nom ſe rapporte à chaque prénom.

Mém. de l'Acad. des Inſcript. tome XXVIII, p. 579.

De ces premières lumières, quoique grammaticales, il réſulte un rapport certain & une identité marquée entre l'époque de la conſtruction du monument, & celles de la fondation de *Glanum Livii* & de la dédicace de l'arc triomphal, qui toutes deux ſe rapportent au règne d'Auguſte, ainſi que je l'ai établi plus haut.

De-là nous pouvons encore inférer que cet édifice ayant été conſtruit preſque en même temps que l'arc triomphal, & placé tout auprès, doit avoir auſſi quelque connexion avec ce dernier bâtiment. En effet, l'architecture en eſt la même, & paroît ſortir de la main des mêmes ouvriers; les ornemens principaux qui le décorent, ſont tous relatifs à des batailles & à des victoires: il n'eſt pas juſqu'aux moindres décorations, telles que celles des tritons & des chevaux marins, repréſentés ſur la friſe, qui ne ſoient également des ſymboles, ainſi que l'a obſervé Spon, ordinairement employés par les Anciens pour célébrer des victoires.

Spon, Recherch. d'antiq. explicat. du frontiſp. n.° 1.

Il faut par conſéquent conclure de cette uniformité remarquable, que le monument a été conſacré en l'honneur de quelque capitaine Romain, de la famille *Julia*, nommé C. Julius, qui s'étoit ſignalé dans les expéditions de Druſus. Comme il avoit ſans doute eu beaucoup de part aux victoires de ce Général, on crut pouvoir placer ſon monument auprès du ſien: ce furent les trois enfans de ce guerrier, dont le premier avoit le prénom de *Sextus*, le ſecond celui de *Lucius*, & le troiſième celui de *Marcus*, qui le lui conſacrèrent; & leur piété les porta de plus à joindre leur mère dans ces

hommages publics. Ainſi il faut lire *Sextus, Lucius, Marcus, Juliei, Caii filii, parentibus ſuis;* & ſous-entendre le verbe *poſuere.*

Mais ne nous perſuadons pas que ce ſoit ici un mauſolée deſtiné à renfermer le corps ou les cendres de leurs parens. Ce n'eſt proprement qu'un cénotaphe, un tombeau vide, dreſſé à leur mémoire; & les deux ſtatues placées au-deſſus, l'image & la figure de l'un & de l'autre. Une raiſon puiſſante ſert à le démontrer; c'eſt que le monument ſe trouve bâti dans l'enceinte même, ou tout au moins ſous les murs de *Glanum Livii;* place qu'on ne lui auroit pas donnée, ſi c'eût été là un tombeau réel. On connoît, dans l'antiquité, la loi rigoureuſe qui défendoit d'enterrer ni de brûler les morts dans l'enceinte des villes : *intra urbem mortuum ne ſepelito, neve urito.*

Il n'eſt pas étonnant, au reſte, que les enfans d'une famille purement Romaine, & vraiſemblablement établis eux-mêmes à Rome, aient érigé ſi loin un cénotaphe à leurs parens; la conſtruction de l'arc triomphal en cette contrée des Gaules, les détermina à leur rendre cet honneur, par la raiſon d'identité d'exploits & de victoires qui ſe trouvoit entre Druſus & leur père. Il étoit naturel, en effet, & très-raiſonnable d'aſſocier dans ces hommages deux capitaines que la valeur & la victoire avoient unis enſemble. Ce qui doit encore fortifier cette idée d'aſſociation des honneurs de C. Julius à ceux de Claude Druſus, eſt l'alliance & l'affinité que les adoptions avoient produites entre les familles *Julia* & *Livia.*

Il peut ſe faire cependant que les trois enfans de C. Julius fuſſent habitués à *Glanum Livii,* au temps de la conſtruction de l'arc de triomphe; on ſait que les colonies ont ſouvent vu des citoyens Romains ſe plaire à venir habiter dans les provinces, dont ils préféroient le ſéjour à celui de Rome: peut-être encore quelque dignité, quelque préfecture dans cette partie des Gaules, les avoit-elle obligés d'y fixer leur réſidence.

Ce n'eſt pas tout, réuniſſons ici toutes les lumières que la

conjecture nous fournit sur ce point intéressant; on peut croire encore, & ce me semble avec plus de fondement, que ce C. Julius avoit lui-même fixé son établissement & sa demeure à *Glanum Livii*, & qu'il étoit du nombre de ces cliens ou de ces affranchis qui, sans être issus de famille Romaine, portoient le prénom & le nom de quelque citoyen distingué de Rome; ceux-là parce qu'ils avoient obtenu, par le crédit de ce citoyen, le droit de bourgeoisie Romaine, & ceux-ci parce qu'ils en étoient les affranchis : de manière que ce prénom & ce nom passoient aussi à leurs descendans. C'étoient-là les deux principales voies, ainsi que j'ai eu occasion ailleurs d'en exposer l'usage plus au long, par lesquelles, indépendamment de l'adoption, les noms de famille de Rome, appelés *nomina gentilitia*, passoient à ceux qui n'étoient pas issus de ces familles. On voyoit une infinité de ces cliens & de ces affranchis s'établir dans les provinces, où, soutenus par la faveur de leurs patrons & de leurs maîtres, ils acquéroient de grands biens & tenoient un rang distingué.

Hist. de Nism. tome I, not. 15, p. 61 & suiv.

Considérons de plus que la beauté de notre monument, la délicatesse & l'élégance de sa sculpture, les symboles militaires dont il est décoré, ne peuvent le faire attribuer qu'à quelque capitaine d'un mérite rare, d'une haute valeur, d'un état fort supérieur à celui d'une personne privée, tel, en un mot, que pouvoit être celui dont il est ici question, qui tenoit à la famille *Julia*, l'une des premières & des plus illustrées de Rome.

Enfin je ne dois pas oublier, & c'est par-là que je terminerai ce Mémoire, de faire ici mention d'une très-belle statue de pierre, trouvée autrefois dans le même emplacement de *Glanum Livii*. Spon nous en a donné un dessein assez imparfait, parmi ceux dont il a orné le frontispice de ses *Recherches d'antiquité*: cette statue représente une femme debout, vêtue d'une tunique ou vêtement de dessous, qui paroît retenu par une espèce de ceinture; par-dessus est une longue robe qui lui vient jusqu'aux talons, & qui est sculptée avec la plus grande délicatesse; elle a le bras droit tout nu, le gauche est enveloppé dans la draperie : de chaque main elle tient un corps qu'on ne peut trop bien

Spon, Recherch. d'antiq. frontisp. & dans l'explic. n.° 2.

décrire, à en juger par le deſſein de Spon, mais qui doit être, ſavoir, celui de la main droite, deux épis de blé avec une fleur de pavot; & celui de la gauche, une patère ou un panier avec des fruits: les draperies de cette figure ſont admirablement bien traitées, & préſentent une élégante ſimplicité: elle n'a aucune ſorte de pendant aux oreilles: ſa coiffure, qui paroît bien conſervée, a quelque rapport avec celle de diverſes figures Étruſques très-anciennes, dont M. le comte de Caylus nous a donné les deſſeins; c'eſt-à-dire qu'il paroît une partie des cheveux au-deſſus & dans la circonférence du front, & l'autre partie eſt liée par-derrière, & comme enveloppée dans une eſpèce de coiffe ou de turban: elle a les pieds nus, & l'on entrevoit, aux mouvemens de la draperie, que les jambes l'étoient auſſi. La ſtatue porte ſur un beau piédeſtal, & paroît dans l'action d'une perſonne qui veut marcher.

Rec. d'antiquit. t. IV, p. 123, pl. LXI, n.° 1; & p. 229, pl. LXXII, n.° 11.

Reconnoiſſons ici, ſans rien donner à la conjecture, l'image de cette eſpèce de divinité connue ſous le nom de foi publique, *fides publica*, qu'on voit repréſentée ſur les médailles de divers Empereurs: telles ſont deux médailles de Domitien, l'une frappée ſous le douzième conſulat de ce Prince[a], & l'autre ſous le ſeizième[b]: telle eſt encore celle de Caracalla[c]: telle eſt enfin un gravure antique, en cornaline, rapportée dans le *Dactyliotheca* de Gorlæus[d]. Sur tous ces monumens on voit une figure de femme debout, vêtue, comme celle de notre ſtatue, de cette ſorte de robe longue appelée *ſtola*, dont s'habilloient les femmes à Rome, avec une draperie ſimple & élégante, coiffée auſſi à peu près de même, & tenant également de la main droite les épis de blé & la fleur de pavot, & de la gauche la corbeille de fruits. Les médailles portent de plus ces mots, *fidei publicæ* ou *fides publica*, qui caractériſent le genre de la divinité. On voit, dans toutes ces figures allégoriques d'épis de blé & de fruits, l'emblême & le ſymbole de l'abondance que procure, parmi les peuples, l'aſſurance publique d'une promeſſe qui concerne leurs intérêts.

[a] *Anton. Auguſt. dialog. p. 16, tab. 17.*

[b] *Occo, imper. Rom. numiſm. in Domitian. p. 183.*

[c] *Ibid. in Marc. Aurel. Anton. Caracall. pag. 369.*

[d] *Gorl. Dactyl. t. I, p. 2, n.° 5.*

MEDAILLES DE ROIS PARTHES.

1.

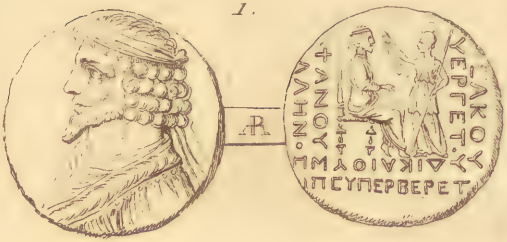

2.

3.

4.

5.

6.

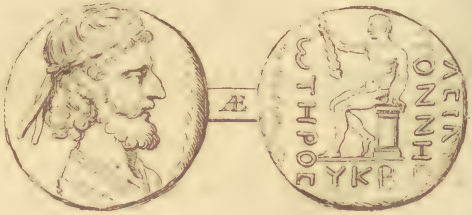

REMARQUES SUR QUELQUES MÉDAILLES PUBLIÉES PAR DIFFÉRENS AUTEURS.

Par M. l'Abbé BARTHÉLEMY.

Lû le 26 Mai 1761.

DANS un Mémoire que je lûs en 1750, j'examinai pluſieurs médailles dont les légendes ſe trouvoient défigurées dans les ouvrages des antiquaires. Je tâchai d'en donner la véritable leçon, & j'accompagnai ces corrections de quelques légères remarques. Je vais faire le même travail ſur les médailles des rois Parthes.

Rien n'eſt ſi difficile que de diſtribuer ces monumens dans l'ordre qui leur convient, ils n'offrent pour l'ordinaire que le nom d'Arſacès, commun à la plupart des princes de cette dynaſtie; les types ſont preſque par-tout les mêmes: les titres de puiſſance ou de flatterie qui les accompagnent, ne fourniſſent pas des caractères diſtinctifs, & ſemblent prodigués au haſard, ſur des médailles qui appartiennent à différens princes.

Si les époques qu'on y voit formoient une chaîne continue ou légèrement interrompue en quelques endroits, on pourroit les concilier avec la durée des différens règnes, & fixer le rang des médailles qui repréſentent la même tête; mais ces époques ſont en petit nombre, & l'uſage qu'on en a fait juſqu'à préſent augmente encore la difficulté. On a cru devoir les rapporter à la défection des Parthes ſous le règne des premiers rois de Syrie, & l'on s'eſt partagé ſur le temps précis de cet évènement. Uſſerius[a] & Pétau[b] l'ont fixé à l'an 504 de Rome, 250 avant J. C. L'abbé de Longuerue ſuivi par Vaillant[c], à l'an 498 de Rome, 256 avant J. C.

Ces opinions & d'autres qui n'en diffèrent guère, furent

[a] *Uſſer. Annal. ann. 250 ante ær. Chriſt.*

[b] *Pet. de Doctr. temp. ann. Per. Jul. 4464.*

[c] *Annal. Arſac. p. 2. Vaill. Arſacid. imp. p. 4.*

attaquées en 1754 dans une dissertation que publia le P. Corsini sur un médaillon unique que possédoit alors M. le baron Stosch, & que j'ai depuis acquis pour le Cabinet du Roi. Il représente d'un côté la tête d'un prince, ornée d'un diadème; au revers on voit à l'exergue cette époque ΤΑΓ 333, & autour de la figure d'Hercule assise sur un rocher, une légende qui, avec les titres de Roi & de Sauveur, contient un nom dont la lecture est incertaine. Suivant le P. Frœlich, c'est ΑΔΙΝΝΙΓΑΟ; suivant le P. Corsini, c'est le nom de Minnisar, qui du temps de Trajan régnoit dans un canton de l'Arménie. Il en est parlé dans Dion, & le fait que rapporte cet historien feroit remonter l'ère qu'on suivoit dans les États de Minnisar, à l'an 525 de Rome; mais comme cette ère ne peut pas être celle de l'Arménie, il falloit, suivant le P. Corsini, que Minnisar eût adopté l'ère des Parthes, qui par conséquent ne doit pas être de l'an 498 ni de l'an 504, mais de l'an 525 de Rome, 229 avant J. C.

Corsf. de num. Minnisf. Liburn. 1754, in-4.°

Dion. lib. LXVIII, p. 1137, edit. Reim.

Le P. Corsini établit cette opinion sur des preuves fortement attaquées par le P. Frœlich[a] dans un ouvrage particulier, & fortement défendues dans un second ouvrage du P. Corsini[b].

Dans cette dispute où le savoir se trouve réuni à la décence des expressions, on n'a pas fait mention du sentiment du P. Hardouin[c] renouvelé & développé par M. Fréret dans un de ses Mémoires[d], sans doute parce que les opinions du P. Hardouin, en fait de médailles, commencent à perdre le droit d'être réfutées, & que le Mémoire de M. Fréret, alors récemment imprimé, n'étoit connu ni en Italie ni en Allemagne *(a)*. M. Fréret après avoir examiné les sentimens des antiquaires sur les époques des médailles des rois Parthes, propose de faire concourir cette ère avec celle des Astronomes Chaldéens, qu'il fixe au 24 octobre 311 avant J. C. il cite

[a] *Dubia de Minnisf. num. Vienn. 1754, in-4.°*
[b] *Dissert. in qua dubia adv. Minnisf. reg. num. &c. Rom. 1757, in-4.°*
[c] *Hard. num. ant. illustr. pag. 331. Chronol. vet. test. p. 576.*
[d] *Mémoires de l'Acad. t. XIX, p. 110.*

(a) Il y a néanmoins une légère différence entre le sentiment du P. Hardouin & celui de M. Fréret; le premier confondoit l'ère consignée sur les médailles des Parthes avec celle des Séleucides, qui commence à l'automne de l'an 312; & le second, avec l'ère des astronomes Chaldéens, qui commence un an plus tard, c'est-à-dire à l'automne de l'an 311 avant J. C. l'opinion de M. Fréret paroît mieux fondée.

plusieurs

plusieurs médailles qui viennent à l'appui de ce système, & donne des solutions pour celles qui semblent le détruire.

Ce sont en effet les médailles seules qui peuvent nous éclairer dans le choix de l'opinion qu'il faut embrasser, & sur-tout les médailles qui, avec des époques clairement exprimées, présentent le nom de Vologesès. Plusieurs Princes de ce nom ont régné sur les Parthes. Le premier, selon M. l'abbé de Longuerue[a], monta sur le trône vers l'an 50 de J. C. & mourut avant l'année 88 de la même ère. Le deuxième commença son règne sous celui d'Hadrien, vers l'an 134[b], & M. l'abbé de Longuerue le fait vivre jusque sous l'empire de Commode. Vologesès III lui succéda, & mourut vers l'an 219 sous l'empire de Caracalla[c]. Vaillant[d] attribue au premier une médaille où l'on voit ces deux lettres TH, c'est-à-dire 308: il ne rapporte au deuxième qu'une médaille qui est sans époque, & il réserve pour le troisième les médailles qui offrent les années 451 & 460 de l'ère usitée sur ces monumens.

[a] *Annal. Arsac. p. 36 & 39.*

[b] *Ibid. p. 46. & 50.*

[c] *Ibid. p. 51.*

[d] *Arsacid. imper. pp. 293, 345, 364.*

Depuis cet antiquaire, on a découvert d'autres médailles avec le nom de Vologesès, & des époques qui jointes à celles qui étoient déjà connues, donnent cette espèce de suite, 448, 451, 454, 460, 461, 464, 465; dans le système de M. l'abbé de Longuerue, ces époques nous ramèneroient au règne de Septime-Sévère. Or, dit M. Fréret[e], ce n'est point Vologesès qui régnoit alors sur les Parthes; c'étoit Artaban, suivant Hérodien[f]. M. l'abbé de Longuerue[g] avoit prévu cette difficulté & avoit tâché de la résoudre en opposant au témoignage d'Hérodien celui de Dion[h], qui en effet semble dire qu'un Vologesès régnoit chez les Parthes, lors de l'expédition de Septime-Sevère.

[e] *Page 113.*

[f] *Herod. lib. III.*

[g] *Annal. Arsac. p. 51.*

[h] *Dio. fragm. ex Xiphil. lib. LXXV, pag. 1263, edit. Reimar.*

Quoi qu'il en soit, les époques précédentes pourront se concilier avec l'histoire, soit qu'à l'exemple de M. l'abbé de Longuerue on fixe le commencement de l'ère des Parthes à l'an 498 de Rome, soit que d'après Usserius & Pétau on ne le place qu'à l'an 504 de la même ère. Mais si, avec le P. Corsini, on vouloit le reculer jusqu'à l'an 525 de Rome;

alors les dernières époques, celles par exemple de 460, 461, 464 & 465, se rapporteroient aux années de Rome 985, 986, 989, 990 de J. C. 232, 233, 236 & 237, c'est-à-dire quelques années après la destruction de l'empire des Parthes; & pour sauver cette contradiction, il faudroit recourir avec le P. Corsini à des suppositions qui laisseroient bien des incertitudes dans l'esprit.

Corf. Dissert. in qua dubia adv. Minnis. num. &c. Rom. 1757. p. 53.

Il est clair d'après cet exposé, qu'on ne sauroit rechercher avec trop de soin les médailles qui portent le nom de Vologesès, & sur-tout celles dont les époques passeroient bien au-delà des limites fixées par les époques connues jusqu'à présent. Telle est une médaille d'un Vologesès, que j'ai vue dans le cabinet du cardinal Carpegna, conservé au Vatican: elle représente d'un côté la tête du Prince ornée d'une tiare, derrière laquelle est un B; au revers, la victoire debout présente une couronne au Prince assis; on voit tout autour ces lettres ΑΓΑ, qui font partie du mot ΒΟΛΑΓΑΣΟΥ, & dans le champ ces autres lettres ΔΚΦ (524).

Dans le système de l'abbé de Longuerue, cette médaille se rapporteroit à l'an 268 ou 269 de J. C. la première ou deuxième année du règne de Claude II, plus de quarante ans après la destruction de l'empire des Parthes. Dans le système d'Usserius & de Pétau, elle auroit été frappée six ans plus tard, encore au commencement de la cinquième année d'Aurélien: enfin dans celui du P. Corsini, elle descendroit à l'an 296 de J. C. la douzième année de Dioclétien. Mais dans celui de M. Fréret, elle se rapporteroit à l'an 213 ou 214 de J. C. environ treize ans avant la destruction de l'empire des Parthes.

A la faveur d'un monument si authentique, je ferai commencer avec M. Fréret l'ère des médailles Parthes au même point que l'ère de Babylone, c'est-à-dire à l'an 311 avant l'ère chrétienne, & par-là se trouveront entièrement écartées les trois opinions précédentes.

Pour confirmer celle que je préfère, il faut répondre aux difficultés que pourroient faire naître quelques médailles citées

par Vaillant. La première qui nous offre le nom de Vologesès, & que cet antiquaire[a] attribue à Vologesès I.er, préſente pour époque l'année 308, qui dans le ſyſtème de M. Fréret répondroit à la troiſième ou quatrième année avant l'ère vulgaire: or dans ce temps-là Phraates régnoit ſur les Parthes, & le premier des Vologesès connus n'a régné que long-temps après.

[a] *Vaill. imper. Arſac. p. 293.*

Pour écarter l'autorité de cette médaille, M. Fréret[b] a conjecturé qu'on pourroit l'attribuer à quelque Prince qui avoit pris le nom de Vologesès & qui s'étoit révolté contre Phraatès. A cette réponſe on pourroit ajouter des doutes ſur la leçon de la médaille. Vaillant qui n'avoit pas vu ce monument, ne dit pas dans quel cabinet il ſe trouvoit; il ne le connoiſſoit que par la collection de Morel, & quoique ce dernier antiquaire fût très-verſé dans la connoiſſance des médailles, il a pu d'autant plus aiſément ſe tromper ſur le nom du Prince ou ſur la nature des lettres numérales, que nous avons dans les meilleurs recueils d'antiquités, des exemples ſans nombre de pareilles erreurs; & pour ne pas en chercher bien loin, en voici un qui peut ſervir à réſoudre la ſeconde difficulté qui ſe préſente contre le ſentiment de M. Fréret.

[b] *Mémoires de l'Acad. t. XIX, p. 113.*

Vaillant[c] a publié une médaille d'argent du cabinet du Roi, ſur laquelle il a lû cette légende, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ..... & cette époque, ΑϘΥ, 491. Comme cette année, dans ſon ſyſtème, eſt poſtérieure à la mort d'Artaban, dernier roi des Parthes, il a ſuppoſé que la médaille eſt d'Artaxerxès, qui rétablit l'empire des Perſes. Le P. Frœlich eſt du même ſentiment[d]: le P. Corſini[e], obligé de la rapporter à un temps poſtérieur encore au règne d'Artaxerxès, l'attribue à un roi d'Arménie: dans le ſyſtème de M. Fréret, l'année 491 répondroit à l'année 180 ou 181 de J. C. Mais, dira-t-on, le trône des Parthes étoit rempli par un Prince nommé Vologesès, & la médaille, ſelon Vaillant, offre le nom d'Arſacès. Je réponds que le nom du Prince à qui l'on doit attribuer ce monument, eſt preſque entièrement effacé, qu'il n'en reſte plus que les deux lettres ΑΑ, qui ſont certainement partie du mot ΒΟΛΑΓΑΣΟΥ *(voyez la planche n.° 3)*; autoriſé par cette

[c] *Page 391.*

[d] *Dubia de Minniſ. numm. Vienn. 1754, p. 75.*

[e] *Diſſert. in qua dubia adv. Minniſ. regis numm. prop. dil. Rom. 1757, p. 62.*

leçon, & par d'autres caractères distinctifs, j'attribue la médaille au Vologesès qui vivoit du temps de Commode & de Septime Sévère, & ce monument devient une preuve de plus pour le sentiment de M. Fréret. A ce Vologesès, que l'abbé de Longuerue & Vaillant nomment Vologesès II, ils donnent pour successeur un autre Prince qu'ils nomment Vologesès III; mais ils conviennent eux-mêmes qu'on ignore le temps de la mort du premier, & de l'avènement du second au trône. Il faut placer entre eux un Prince dont il nous reste une médaille avec l'époque 508, mitoyenne entre l'époque 491, qui paroît sur la médaille précédente, & l'époque 524, qu'on voit sur la médaille du Vatican.

Vaill. imper. Arsac. p. 394.

Ces éclaircissemens étoient nécessaires pour mieux comprendre la nature des corrections que je vais proposer. Vaillant attribue aux trois premiers rois Parthes des médaillons d'argent, qu'on a reconnus depuis convenir à des Princes qui ont régné dans un temps postérieur; les titres y sont accumulés à la suite du nom du Prince, & cette raison seule suffisoit pour ne pas les rapporter aux premiers siècles de la monarchie. Il en est une autre que Vaillant & les autres antiquaires n'ont pas connue; c'est que ces monumens ont des époques à l'exergue, & comme elles y précèdent les noms des mois Macédoniens, que les Parthes traçoient quelquefois sur leurs médailles, on les a regardées comme des prépositions. Ainsi, sur une médaille de M. Foucault qui a passé au cabinet du Roi, & que Vaillant attribue au second des Arsacides, on lit d'abord, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ; Vaillant lit ensuite, ΑΠ. ΕΥΠΕΡΒΕΡΕΤ, c'est-à-dire *ab Hyperberethæo :* il suppose donc que le nom du mois est précédé d'une prépositition, & qu'il commence par un *epsilon*, ce qui est contre l'usage & contre la véritable leçon de la médaille. En effet, avant le nom du mois il y avoit trois lettres, dont la première est détruite, mais qui pouvoit être un *alpha;* la seconde est un *pi*, la troisième un *sigma*, qu'on a pris pour un *epsilon*, parce que ces deux lettres ont quelquefois une forme à peu près

Arsacid. Imper. p. 6 & 16.

Arsac. Imp. p. 16.

ſemblable ſur les médailles. Le Σ ſignifie deux cents, le Π quatre-vingts, & quelle que ſoit la lettre numérale, dont on aperçoit encore de foibles veſtiges, on aura l'époque 280 & quelques années; &, dans le ſyſtème que nous ſuivons, la médaille aura été frappée par Phraates IV, qui vivoit ſous Auguſte.

Vaillant attribue au premier des Arſacès, un médaillon qui contient les mêmes titres d'honneur que le précédent, mais dont l'exergue, ſuivant cet antiquaire, offre ces mots, ΑΠΟ ΜΗΝΟΣ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ: ce qui l'a trompé, c'eſt que ſur cette médaille l'*omicron* étant carré, ainſi que le *ſigma*, il eſt aiſé de confondre ces deux lettres; mais au lieu de ces trois lettres, ΑΠΟ, il faut lire ΑΠΣ, c'eſt-à-dire 281. C'eſt encore une médaille de Phraates IV. *Arſac. Imp. p. 8.*

Vaillant attribue encore au premier des Arſacès un médaillon de ſon cabinet, qui eſt aujourd'hui au cabinet du Roi. Il lit à l'exergue Υ ΜΗΝΟΣ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ, & prenant l'*upſilon* pour un *alpha* renverſé, il lit Α, c'eſt-à-dire, ΑΠΟ ΜΗΝΟΣ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ, *à menſe Gorpiæo;* mais cette partie de la légende que Vaillant a rendue par Υ ΜΗΝΟΣ, préſente des lettres qui ſont trop mal formées pour juſtifier la leçon de cet antiquaire, & qui exprimoient plutôt quelque titre d'honneur, & peut-être celui de ΔΙΚΑΙΟΥ. On voit dans le champ de la médaille les traces de trois lettres qui ſans doute déſignoient une époque.

Suivant le ſyſtème que je crois devoir embraſſer, toutes les médailles des rois Parthes avec des époques ſe rangent d'elles-mêmes dans l'ordre qui leur convient. On en jugera aiſément par la notice que je vais en donner, & qui contient non-ſeulement les époques que je connoiſſois lors de la lecture de mon Mémoire, mais encore celles qu'on a découvertes depuis: ces dernières ſeront diſtinguées par des guillemets. Les unes & les autres ſont tracées ſur des médaillons; car juſqu'à préſent on n'en a point trouvé ſur les médailles d'un plus petit volume; du moins ſur celles dont l'inſcription eſt grecque, & qui offrent le nom d'un roi Parthe. J'obſerve de plus, que

tous ces médaillons ſont en argent, & que leur titre va toujours en s'altérant, au point que ſur la fin de la monarchie, ils ne ſont plus que d'une eſpèce de potin ou de cuivre blanchi.

Époques tracées ſur les Médailles des rois Parthes.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ. ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. ΥΠΕΡ. *in aream* ΑΛΣ. 231. Le P. Frœlich qui a rapporté cette médaille, rend les lettres numérales par 235, quoiqu'elles ne déſignent que l'année 231: cette époque tombe à l'an 673 ou 674 de Rome: le royaume des Parthes étoit alors dans la plus grande confuſion, & le nom d'*Arſacès* exprimé ſur la médaille, étant un nom générique, ne ſuffit pas pour caractériſer parmi les différens Princes qui ſe diſputoient le trône, celui à qui nous devons ce monument.

231. *Reg. veter. num. Vien. p. 57.*

281. ΒΑΣΙΛΕΩΣ, &c. le même nom & les mêmes titres que ſur la médaille précédente: à l'exergue, avec le nom du mois Gorpiœus, on voit cette époque ΑΠΕ 281, qui tombe à l'année de Rome 723 ou 724. Phraates IV régnoit alors, & c'eſt à ce Prince que j'attribue la médaille: elle eſt rapportée par Vaillant, qui au lieu de l'époque ΑΠΕ, a lu ΑΠ□. Ma leçon eſt juſtifiée par une médaille du cabinet du Roi, où l'on voit à l'exergue une époque qui précède le nom du mois *hyperberetæus*, & dont une des lettres a diſparu; les deux qui reſtent ſont un *Pi* & un *Sigma*, qui donnent 280 *(voyez la planche n.° 1)*.

Imper. Arſac. p. 8.

286. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚ...ΕΥΕΡΓΕΤ, &c. σΠΣ 286: cette époque tombe à l'an de Rome 728 ou 729, & ſous le règne du même Phraates IV. Dans le deſſein que le P. Frœlich nous a donné de cette médaille, on voit au-deſſus des deux figures du revers trois lettres qui paroiſſent donner une ſeconde époque; mais le P. Frœlich convient lui-même que ces lettres ſont mal formées & très-douteuſes: ſelon les apparences, elles déſignoient toute autre choſe qu'une époque.

Reg. veter. num. p. 57.

308. Médaillon de Vologesès, rapporté par Vaillant. J'ai parlé plus haut de l'époque HT 308, que Morel a trouvée ou qu'il a cru trouver ſur ce monument.

Arſac. Imper. p. 293.

311. Médaillon du cabinet du Roi, avec le nom d'Arſacès &

les titres de ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. Dans le champ, on voit cette époque ΑΙΤ 311, qui tombe à l'an de Rome 753 ou 754; c'eſt encore une médaille de Phraates IV *(voyez la planche n.° 2)*.

« Vologesès, médaillon du cabinet de M. Pellerin, avec la date ΓΛΥ 433, qui tombe à l'an de Rome 875 ou 876 de J. C. 122 ou 123. Selon l'abbé de Longuerue & Vaillant, Choſroès régnoit alors ſur les Parthes; mais M. Pellerin a montré que la durée du règne de ce Prince étoit très-incertaine: en conſéquence nous dirons, à l'exemple de ce ſavant antiquaire, ou que Choſroès étoit mort avant l'année 122, ou que durant ſa vie Vologesès avoit pris le titre de Roi. » 433. *Troiſ. Suppl. p. 12.*

Médaillon de Vologesès avec l'époque ΗΜΥ 448: l'an de Rome 890 ou 891, de J. C. 137 ou 138, le Prince qui régnoit alors ſe nommoit Vologesès. *Voyez les annales de l'abbé de Longuerue, qui a rapporté la médaille.* 448. *Annal. Arſac. p. 47.*

Médaillon de Vologesès, époque ΑΝΥ 451, l'an de Rome 893 ou 894, de J. C. 140 ou 141. Vaillant rapporte cette médaille d'après Patin. 451.

« Médaillon de Vologesès, époque ΓΝΥ 453, l'an de Rome 895 ou 896, de J. C. 142 ou 143, du cabinet de M. Pellerin. *Voyez ſon 3.e Supplément, pl. 1, n.° 4.* » 453.

Médaillon de Vologesès, époque ΔΝΥ 454, l'an de Rome 896 ou 897, de J. C. 143 ou 144, du cab. Theupolo, *page 1222.* 454.

« Médaillon de Vologesès, ΞΥ 460, l'an de Rome 902 ou 903, de J. C. 149 ou 150, du cabinet de M. Pellerin. *Voyez ſon 3.e Supplément, pl. 1, n.° 5.* M. Pellerin qui ſans avoir eu connoiſſance de mon Mémoire, avoit été conduit au même réſultat que je donne ici ſur les époques conſignées ſur les médailles des rois Parthes, a de plus obſervé que la tête du Vologesès repréſenté ſur les médailles précédentes, diffère totalement de celle que nous offrent les médailles ſuivantes: il attribue avec raiſon les premières à Vologesès II, & les dernières à Vologesès III. » 460.

Médaillon de Vologesès, ΑΞΥ 461, l'an de Rome 903 461.

ou 904, de J. C. 150 ou 151; du Cabinet du Roi « & de celui de M. Pellerin, *3.e Supplément, pl. 1, n.° 6.* »

464. Médaillon de Vologesès, ΔΞΥ 464, l'an de Rome 906 ou 907, de J. C. 153 ou 154; du cabinet du Roi « & de celui de M. Pellerin, *3.e Supplément, pl. 1, n.° 7.* »

465. Médaillon de Vologesès, ΕΞΥ 465, l'an de Rome 907 ou 908, de J. C. 154 ou 155, rapporté par Maſſon *(Teſ. Brit. tom. 1, p. 148).* « Il eſt auſſi au cabinet de M. Pellerin, *3.e Supplément, pl. 1, n.° 8.* »

466. « Médaillon de Vologesès, ϚΞΥ 466, l'an de Rome 908 » ou 909, de J. C. 155 ou 156; du cabinet de M. d'Ennery. »

469. « Médaillon de Vologesès, ΘΞΥ 469, l'an de Rome 911 ou 912, de J. C. 158 ou 159; du même cabinet. »

491. Médaillon de Vologesès, du cabinet du Roi; époque ΑϘΥ 491, l'an de Rome 933 ou 934, de J. C. 180 ou 181. C'eſt la médaille que Vaillant attribue à Artaxerxès, & ſur laquelle il avoit lû ΑΡΣΑΚΟΥ *(voyez la pl. n.° 3);* mais les deux lettres ΑΑ qui reſtent du nom de ce Prince, montrent clairement que la médaille avoit été frappée pour un Vologesès, le même ſuivant les apparences, que le Prince repréſenté ſur les médailles précédentes.

Arſac. Imp. p. 391.

504. « Médaillon du cabinet de M. d'Ennery. Il ne reſte de » la légende que les deux premières lettres du mot ΒΑΣΙΛΕΩΣ » & quelques lettres du mot ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ; époque ΔΦ 504, » qui tombe à l'an de Rome 946 ou 947, de J. C. 193 » ou 194. Le nom du Prince eſt effacé, mais la tête reſſemble fort à celle de la médaille ſuivante. »

508. Médaillon du cabinet du Roi attribué par Vaillant à Sapor, & ſur lequel il a lû ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΠΚΟΥ ΜΕΓΑΛΟΥ ΗΦ. On ne voit diſtinctement ſur la médaille que l'époque ΗΦ; une partie du mot ΒΑΣΙΛΕΩΣ ou ΒΑΣΙΛΕΩΝ & quelques lettres du nom du Prince *(voy. la pl. n.° 4).* Sur une médaille, avec la même époque, décrite dans le cabinet de Theupolo *(page 1222),* on lit ΑΡΣΑΚ. Si cette dernière médaille eſt fidèlement copiée, il faudra lire comme Vaillant ΑΡΣΑΠΚΟΥ

ΑΡΣΑΚΟΥ ſur celle du Roi, & alors au Vologesès mentionné ſur les médailles précédentes, nous ferons ſuccéder un Arſacès, ou nous ſuppoſerons que cet Arſacès s'étant révolté contre Vologesès, avoit régné dans un canton de l'empire des Parthes. Quoi qu'il en ſoit, l'époque 508 de la médaille du Roi tombe à l'an de Rome 950 ou 951, de J. C. 197 ou 198.

« Médaillon où avec le nom de Pacorus & différens titres, on trouve l'époque ΦΙ 510, qui tombe à l'année de « Rome 952 ou 953, de J. C. 199 ou 200. Cette médaille « eſt du cabinet de M. Pellerin: je ne puis rien faire de mieux « que de renvoyer à ce que ce ſavant antiquaire en a dit lui- « même *dans le premier volume de ſes Mélanges, p. 147, & « dans ſon 3.e Supplément, page 21.* » 510.

Médaillon du cabinet de Vienne, publié par le P. Frœlich; il repréſente d'un côté la tête d'un roi Parthe, derrière laquelle eſt un B. Les lettres du revers ſont preſqu'entièrement détruites; l'époque ſeule eſt viſible ΚΦ 520, qui tombe à l'an de Rome 962 ou 963, de J. C. 209 ou 210: cette médaille pourroit être attribuée au même Prince qui a fait frapper la ſuivante. 520. *Reg. veter. numiſm. p. 65.*

Ce médaillon eſt conſervé au Vatican: d'un côté la tête de Vologesès, derrière laquelle on voit la lettre B; au revers la Victoire préſentant une couronne au Prince aſſis. Il ne reſte du nom de ce Prince que ces lettres ΑΓΑ, qui ſont certainement partie du nom de Vologesès: on voit dans le champ cette époque ΔΚΦ 524, qui tombe à l'an de Rome 966 ou 967, de J. C. 213 ou 214. 524.

Ce Vologesès eſt peut-être le même qui régnoit ſous l'empire de Commode, & dans ce cas les médailles d'Arſapcès « & de Pacorus » ci-deſſus mentionnées, auront été frappées pour des Princes qui régnoient dans des cantons particuliers, ou qui s'étoient emparés pour très-peu de temps du trône des Parthes. Si au contraire ces deux Princes avoient régné ſuivant l'ordre naturel de la ſucceſſion, il faudroit admettre un

quatrième Vologesès, lequel auroit régné vers le commencement de l'empire de Caracalla.

Si à ces différentes médailles, on joint celle de Gotarzès que j'ai rapportée d'Italie, & qui préſente le nom & la tête de ce Prince; ſi l'on y joint une autre médaille du cabinet de M. Pellerin, où l'on voit le nom de Sanatruc, on trouvera des facilités inconnues juſqu'à préſent, pour donner aux médailles des rois Parthes le meilleur arrangement poſſible. Il faut déſormais abandonner la route que Vaillant a ſuivie; ſon hiſtoire des Arſacides eſt à cet égard pleine d'erreurs groſſières, mais gardons-nous de lui en faire un crime: c'eſt un ouvrage qui n'a paru qu'après ſa mort, auquel il n'avoit pas mis la dernière main, & qu'il n'auroit pu, faute de monumens, porter à un certain point de perfection.

Parmi les médailles des rois Parthes, qui nous préſentent des époques; je n'ai point cru devoir placer deux médailles, devenues célèbres parmi les antiquaires, & toutes deux gravées dans la planche que je joins ici. *(Voyez la planche, n.° 5 & 6);* la première eſt un médaillon, qu'on a dit être d'argent ou de cuivre, parce qu'en effet, il eſt d'un très-bas alloi; il avoit paſſé du cabinet d'un antiquaire, nommé Palazzo, dans celui du feu Baron de Stoſch, & après la mort de ce dernier, je l'ai acquis pour le cabinet du Roi. Le P. Corſini, qui le publia le premier, en 1754, lut ainſi la légende du revers ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΝΝΙΣΑΡΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ ΤΑΓ (333); en conſéquence, il attribua la médaille à ce Minniſar, qui du temps de Trajan régnoit ſur une partie de l'Arménie, & rapportant à l'ère des Parthes l'époque tracée ſur la médaille; il crut devoir fixer le commencement de cette ère à l'an 229 avant J. C. Le P. Frœlich, publia bientôt après un deſſein plus exact de cette médaille, & fit voir qu'au lieu du mot ΜΙΝΝΙΣΑΡΟΥ, il falloit lire ſur la médaille ΑΔΙΝΝΙΓΑΟ, ou quelque choſe de ſemblable, & qu'ainſi le trait d'hiſtoire, rapporté par Dion au ſujet de Minniſar ne pouvoit éclaircir ce monument.

Corſ. de num. Minniſ. in-4.° Frœl. dubia de Minniſ. num.

Dubia de Minniſ. numm. Vienn. 1754, in-4.°

La médaille, gravée ſous le n.° 6, n'a pas produit de

moindres incertitudes ; Vaillant, qui la publia de ſon cabinet, rendit ainſi la légende qu'elle contient : BACIΛEΩC BACIΛEΩN MONNHCOY CΩTHPOC ΕΠΙΦΑΝΟΥC . ΥΚΒ (422). M. Maffei la publia de nouveau dans ſes lettres ſur les antiquités des Gaules, & la lut de cette manière : BACIΛEΩC MONNHCOY CΩTHPOC ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΥΚΕ (425) ; ces leçons différentes ont fait croire qu'on connoiſſoit deux médailles de Monesès. C'eſt cependant la même, qui, après avoir paſſé ſucceſſivement du cabinet de M. Vaillant, dans celui de M. de Boze & de M. le maréchal d'Étrées, eſt conſervée aujourd'hui dans le cabinet du Roi ; le deſſein que j'en donne ici fera voir que la plupart des mots de la légende ont été conſidérablement alterés ; que l'époque paroît être plutôt ΥΚΒ 422, que ΥΚΕ 425 ; que la première lettre du nom du Prince eſt à demi-détruite, & que ce nom paroît avoir été terminé ſur la médaille par un A. Il faut conclure de-là que cette médaille étant mal conſervée ne ſauroit ſervir de fondement ou de ſoutien aux différentes opinions propoſées ſur l'ère des Parthes, & qu'elle peut tout au plus donner lieu à la conjecture ſuivante ; en ſuppoſant que la première lettre du nom tracé ſur la médaille fût un M, & la dernière un A ; on auroit MONNHCA, & l'on pourroit attribuer la médaille à ce Maniſar, dont parle Dion, & auquel le P. Corſini attribuoit la médaille précédente ; ce ſentiment ſeroit confirmé par l'époque, du moins en la rapportant à l'ère des Chaldéens, dont pluſieurs peuples de l'Orient ont fait uſage ; en effet, l'année 422 tomberoit à l'an de Rome 864 ou 865, de J. C. 111 ou 112, & c'eſt vers ce temps-là que Maniſar régnoit dans un canton de la Méſopotamie ou de l'Arménie.

Arſac. Imper. p. 339.

Page 106.

La médaille d'Adinnigao & celle de Monneſar paroiſſent par la conformité de leurs types & de leur fabrique avoir été frappées dans un même pays ; elles diffèrent, par les mêmes raiſons, des médailles des rois Parthes. Il y avoit dans l'Arménie, dans la Méſopotamie & dans tout l'empire des Parthes pluſieurs dynaſties particulières, dont les Souverains avoient

des monnoies frappées à leur coin; c'eſt ſans doute à l'une de ces dynaſties qu'il faut rapporter les deux médailles qui font l'objet de cet article.

Frœl. ad num. reg. veter. acceſſ. mus. Vien. in-4.° p. 73.

Je n'ajoute plus qu'une remarque : le P. Frœlich avoit publié une médaille d'un roi Arſacide, conſervée dans un cabinet de Véniſe; on lit dans ſa gravure ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ.... ΥΕΡΓΕΤΟΥ ΠΑΤΟΥΣΗ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΚΑΙ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. Le nom d'Arſace eſt détruit, & dans l'explication le P. Frœlich, au lieu de ΠΑΤΟΥΣΗ, a lû ΠΑΤΟΡΟΣ, c'eſt-à-dire, ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ ou ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ. Le P. Corſini conjecture au contraire que le mot ΠΑΤΟΥΣΗ eſt la fin du mot ΠΑΡΘΑΜΑΣΠΑΤΟΥ, dont le commencement a diſparu de la médaille; c'eſt ſuivant lui, le nom de Parthamaſpatès que Trajan fit roi des Parthes. J'ai acquis la médaille à Véniſe; on y lit bien clairement ΠΑΤΟΡΟΣ, & la leçon du P. Frœlich eſt inconteſtable.

Corſ. de Gotarz. num. p. 19.

DISSERTATION
SUR
L'ÈRE DE CÉSARÉE DU LIBAN,
Et sur les honneurs divins rendus à Alexandre le Grand.

Treizième supplément aux Dissertations du Cardinal Noris, sur les époques des Syro-Macédoniens.

Par M. l'Abbé BELLEY.

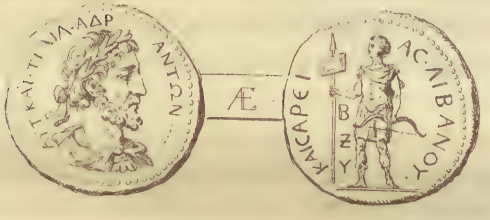

LE'S peuples des provinces, les Rois & les Princes alliés de l'empire Romain, donnèrent à différentes villes le nom de Céſarée, en l'honneur des Empereurs; les plus célèbres de ces villes dans l'Orient, étoient Céſarée de Cappadoce, l'ancienne *Mazaca*, autrefois la capitale du royaume de Cappadoce & le ſiége de ſes Rois; Céſarée de Paleſtine qu'Hérode le Grand fit conſtruire avec le *port Sébaſte*, en l'honneur d'Auguſte; & *Ceſarée-Sébaſte* bâtie près du mont Panium, par le tétrarque Philippe en l'honneur du même Prince. On a découvert ſur les médailles le nom d'une *Céſarée*

Lû le 21 Août 1761.

du Liban, ΚΑΙCΑΡΕΙΑC ΛΙΒΑΝΟΥ, avec des dates de différentes années; Haym, eſt le premier qui ait publié des médailles de cette ville de Céſarée, dont les Géographes ne font aucune mention. Il a très-bien conjecturé que c'étoit la ville d'Arca en Phénicie; les dates gravées ſur ces médailles étoient comptées de l'ère des Séleucides.

Teſor. Britan. t. I, p. 250, & t. II, p. 219.

Mais depuis que Haym a publié ſon *Teſoro Britannico*, il s'eſt découvert neuf autres médailles de la même ville, une dans le cabinet de Tiépolo, trois dans le cabinet de M. de Surbeck, qui ont paſſé dans celui de M. le préſident de Cotte, & cinq dans le cabinet de M. Pellerin. Toutes ces médailles ont été frappées ſous le règne d'Antonin Pie, avec la tête de cet Empereur, ou avec celle de Marc-Aurèle Céſar; Haym a lû les dates des années ϟΝΥ 456, ΗΝΥ 458; on lit ſur les autres médailles les dates ΑΞΥ 461, ΒΞΥ 462 & ΖΞΥ 467. Pluſieurs de ces médailles ont pour type du revers une tête de femme, couronnée de tours; les autres repréſentent une figure militaire qui tient une eſpèce de guidon, & de la gauche un arc. J'en ai placé le deſſein à la tête de ce Mémoire.

T. I, p. 251. Haym a donné ſon opinion comme probable, *quello che può eſſer probabile;* mais on peut prouver qu'elle eſt vraie & certaine. On lit dans la vie de l'empereur Sévère Alexandre, que ce Prince fut nommé Alexandre, parce qu'il étoit né dans le Temple conſacré à Alexandre le Grand dans la ville d'Arca; ſon père & ſa mère s'y étant rendus à l'occaſion de la ſolennité de la fête d'Alexandre. Lampride, peu après, appelle cette ville *Arca Cæſarea;* & Aurèle Victor en parlant de Sévère Alexandre, dit, qu'il étoit né à Arca qui avoit deux noms, *Arca* & *Cæſarea: Aurelio Alexandro, Syriâ orto* (urbe) *cui duplex, Cæſarea* & *Arca, nomen eſt;* d'ailleurs, il eſt certain que cette ville étoit ſituée près du Liban, *ad Libanum*, au pied de cette montagne, *ad radices Libani;* d'où il eſt naturel de conclure que *Céſarée du Liban* des médailles eſt la même ville appelée par les Auteurs *Arca Cæſarea.*

Lamprid. in Alexandr. Sev. p. 115. D.

P. 118. B.

Geſt. Tancred. c. 105. Will. Tyr. lib. VII, c. 14.

Plusieurs des médailles de cette ville, qui ont été inconnues à Haym, & qui n'ont point été publiées, représentent à leur revers une figure militaire, que je crois être celle d'Alexandre le Grand, honorée par les habitans d'*Arca Cæsarea*. Alors il est bien évident que la *Césarée du Liban* des médailles n'est pas différente de *Arca Cæsarea*, si le type des médailles représente la figure d'Alexandre placée dans le temple que les habitans de la ville avoient élevé en son honneur. Nous allons voir que cette statue représentée étoit celle d'Alexandre. Je me propose, 1.° de rappeler les honneurs divins qu'Alexandre ambitionna pendant sa vie, & qui lui furent déférés après sa mort par différens peuples de l'Orient & de l'Occident; j'examinerai en particulier la statue qui lui fut érigée dans le temple de Césarée du Liban. 2.° Je dirai un mot des dates d'années, gravées sur ses médailles. 3.° Je donnerai le précis de ce qu'on trouve dans les Auteurs, sur l'histoire de cette ville. Ce Mémoire pourra encore être un supplément aux dissertations du cardinal Noris, sur les époques des Syro-Macédoniens; ce savant Antiquaire n'avoit connu aucune médaille de la ville de Césarée du Liban; ces médailles ont été également inconnues à Vaillant.

I. Enflé par ses victoires, Alexandre oublia bien-tôt qu'il étoit homme; deux batailles gagnées, l'Asie mineure, la Syrie & l'Égypte conquises, tant de succès corrompirent les vertus & les grandes qualités de ce Prince: se croyant élevé au-dessus de la nature & de la condition humaine, il forma la folle & extravagante entreprise de traverser les sables de la Libye, d'exposer son armée à périr, pour aller au temple de Jupiter Hammon s'y faire nommer le fils de ce Dieu, & acheter à grands frais un vain titre qui ne servit qu'à le rendre méprisable. Ses autres conquêtes qui lui assujettirent tout l'empire des Perses, l'aveuglèrent encore davantage & le précipitèrent dans toutes sortes de vices. Plein de mépris pour les coutumes de son pays, il quitta l'habillement, les mœurs & la manière de vivre des rois de Macédoine; il prit l'habillement Persan,

Q. Curt. l. IV, c. 7.

Id. l. VI, c. 6.

& affecta en tout le faſte des rois de Perſe, juſqu'à exiger que les Macédoniens, vainqueurs de tant de nations, ſe proſternaſſent à ſes pieds. Enfin avant ſon expédition dans les Indes, Alexandre tenta d'exécuter le deſſein qu'il avoit formé depuis long-temps, de ſe faire rendre les honneurs divins, *quonam modo cœleſtes honores uſurparet, cœpit agitare;* il vouloit que non-ſeulement on l'appelât, mais qu'on le crût fils de Jupiter, *Jovis filium non dici tantùm ſe, ſed etiam credi volebat;* & que les Macédoniens ſe proſternaſſent en terre pour l'adorer, à la manière des Perſes. Une ſi folle prétention ne manqua pas d'être appuyée par la flatterie, peſte ordinaire des cours, & plus à craindre pour les Princes que les armes de leurs ennemis. Les Macédoniens ne prirent point de part à cette pernicieuſe adulation; on ſait quelle fut la fin tragique du grave & auſtère Calliſthène. Alexandre reconnut à la fin qu'il étoit un homme & non un dieu. Lorſqu'il fut prêt d'expirer, Perdiccas lui ayant demandé quand il vouloit qu'on lui rendît les honneurs divins, *lors*, dit-il, *que vous ſerez heureux.* Ce Prince, qui prévoyoit les troubles & les guerres qui devoient ſuivre ſa mort, refuſa les honneurs divins, & les différa à un temps éloigné & incertain.

Q. Curt. l. VIII, c. 5.

Ibid. c. 8.

Id. l. X, c. 5.

Ibid.

Ibid. c. 10.

Alexandre avoit ordonné que ſon corps fût porté au temple de Jupiter Hammon; après qu'il eut été embaumé à la manière des Égyptiens & des Chaldéens, Ptolémée le fit tranſporter à Memphis & quelques années après à Alexandrie, où il lui fit élever un tombeau magnifique *(a)*.

Quoiqu'Alexandre eût terni l'éclat de ſes belles qualités & de ſes victoires par des vices infames & par des actions cruelles, la gloire de ſes exploits & l'étendue de ſes conquêtes avoient frappé d'étonnement & d'admiration l'Univers; on l'égala à

(a) Ce mauſolée étoit renfermé dans le palais des Rois; le corps d'Alexandre fut mis dans un cercueil d'or *(Strab. lib. XVII, p. 794,* B). Auguſte, après la priſe d'Alexandrie, répandit des fleurs ſur ce tombeau; &, par vénération pour ce héros, il lui offrit une couronne d'or. *Sueton. in Auguſto, c. 18.*

Bacchus,

Bacchus, à Hercule & aux plus fameux héros de l'antiquité; les peuples, les nations même les plus éloignées de la Grèce, voulurent avoir les ſtatues de cet illuſtre conquérant, & voir ſon image repréſentée dans des tableaux, ſur des boucliers & ſur des pierres précieuſes. Jules-Céſar ayant vu la ſtatue d'Alexandre dans le temple d'Hercule près de Gadès, pouſſa des ſoupirs & verſa des larmes, en comparant le peu d'actions éclatantes qu'il avoit faites à ſon âge, avec les exploits du vainqueur de l'Aſie, mort jeune. Pompée affectoit de reſſembler à ce Prince. Auguſte avoit tant de vénération pour lui, qu'il pardonna aux habitans d'Alexandrie, en conſidération de leur fondateur, & pendant pluſieurs années il ſe ſervit d'un cachet qui repréſentoit le héros, *imagine magni Alexandri (uſus eſt)*. Pluſieurs autres empereurs Romains, Caracalla ſur-tout, ὁ φιλαλεξανδρότατος Ἀντωνῖνος, Sévère Alexandre, eurent un grand reſpect pour ſa mémoire: perſonne ne porta ce zèle ſi loin que la famille des Macriens, dont étoit le tyran Quiétus; les hommes de cette famille portoient toujours le portrait d'Alexandre en or ou en argent, les femmes en ornoient leurs coiffures, elles le portoient en bracelet, monté en bague, & brodé ſur leurs robes: Cornélius Macer, de la même famille, donnant un feſtin dans un temple d'Hercule, préſenta à boire au Pontife & à toute l'aſſemblée dans une coupe d'un métal précieux, *pateram electrinam*, ſur laquelle on avoit gravé la tête d'Alexandre & l'hiſtoire de ſes principaux exploits. La ſuperſtition avoit attaché une vertu ou une puiſſance preſque divine aux images de ce héros *(b)*.

Dio. Caſſ. lib. XXXVII, p. 53. E.

Plutar. in Pomp.

Suet. in Aug. pag. 105, edit. Patin.

Dio. Caſſ. lib. LXXVII, p. 874. Herodian. l. IV. Trebell. Pollio, in Quieto.

En effet, on le compara à Hercule, & particulièrement à Bacchus, qui avoit étendu ſes conquêtes juſque dans l'Inde; on lui déféra tous les honneurs héroïques: les villes d'Ionie lui conſacrèrent un bois, ἄλσος, près de Clazomènes, & y célébroient en ſon honneur des jeux ſacrés, qu'on appeloit les jeux Alexandrins, Ἀγὼν ... Ἀλεξάνδρεια: les villes de Macédoine firent célébrer ces jeux ſur le modèle des jeux Olympiques,

Strab. l. XII, p. 644. C.

(b) Dicuntur juvari in omni actu ſuo, qui Alexandrum expreſſum vel auro geſtitant vel argento.

ΟΛΥΜΠΙΑ ΑΛΕΞΑΝΔΡΙΑ ΚΟΙΝΟΝ ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ; & sur une médaille de Bérée, ΚΟΙΝ. ΜΑΚΕ. Β. ΝΕΩ. ΒΕΡΑΙΩΝ. On lui rendit les mêmes honneurs dans la Thrace, à Byzance & à Odessus; la communauté des peuples de la Thrace fit célébrer à Philippopoli les jeux Alexandrins, sur le modèle des jeux Pythiques de la Grèce, ΚΟΙΝΟΝ ΘΡΑΚΩΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΙΑ ΠΥΘΙΑ ΕΝ ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙ.

Æ. 2. Peller. Vaill. num. Gr. p. 330, 333.

Vaill. ibid. p. 344.

Quelques peuples déférèrent les honneurs divins à Alexandre; Démades, suivant Élien, vouloit que les Athéniens l'adorassent comme un dieu, même de son vivant: selon le témoignage de S.t Jean-Chrysostôme, le sénat de Rome lui rendit les honneurs divins, & ce culte a subsisté au temps du Christianisme; il est prouvé, par les monumens & par différens auteurs, qu'il étoit représenté avec des cornes de bélier, & qu'il fut honoré comme fils de Jupiter Hammon. Alexandre fut adoré dans l'Inde sous le nom de Jupiter Olympien, Διὶ Ολυμπίῳ, titre que Jupiter n'avoit accordé qu'à Hercule & à Bacchus, entre tous les dieux qui étoient nés d'une mère mortelle. Enfin nous avons déjà observé que les habitans d'Arca en Phénicie, lui consacrèrent un temple, *templo dicato apud Arcenam urbem Alexandro magno,* & que tous les ans on y célébroit une fête solennelle en son honneur.

Ælian. Var. hist. l. V, c. 12.

Hom. 26, ad II. Corinth. c. 12.

Philostr. vit. Apollon. l. III, c. 15. Diodor. l. IV.

Lamprid. p. 115. D.

Il est probable que la figure militaire représentée sur les médailles de cette ville, au revers des têtes d'Antonin Pie & de Marc-Aurèle, a été dessinée d'après la statue d'Alexandre érigée dans le temple qui lui étoit consacré: il est démontré, par une foule d'exemples, que les villes de l'Orient faisoient graver sur les monumens les statues, les têtes ou les symboles de leurs principales divinités. Si l'on examine en détail le dessein gravé sur les médailles d'Arca, on trouve qu'il représente un jeune héros vêtu de l'habit militaire, portant le *pallium* ou manteau royal sur les épaules & les brodequins aux jambes, tenant de la main droite un *vexille,* & de la gauche un arc; tous ces différens attributs ne peuvent convenir qu'au conquérant de l'Orient & de la Perse. On sait que l'arc étoit l'arme distinctive & le symbole de la Perse; les anciens rois de Perse faisoient

graver sur leurs monnoies la figure d'un archer *(c)*; Darius prenant la fuite, après la bataille d'Issus, quitta son arc, son bouclier & son manteau royal, qui furent aussi-tôt remis au roi de Macédoine. Les habitans d'Arca, en consacrant un temple à ce Prince, ne pouvoient donner de ce héros une image plus noble & plus vraie, qu'en le représentant sous la figure d'un jeune Roi qui, dans son expédition d'Orient, avoit enlevé à Darius son arc & l'empire de la Perse: mais les habitans de cette ville, qui avoit pris le nom de Césarée pour flatter le gouvernement Romain, représentèrent Alexandre revêtu de l'habit militaire des Empereurs, la tête nue, portant de la main droite le vexille; mais, pour attribut distinctif, il tenoit de la main gauche l'arc, qui étoit l'arme propre des rois de Perse. Si l'on prétend que l'arc, dont la figure d'Alexandre est armée, est relatif à Hercule, dont on croyoit que les anciens rois de Macédoine descendoient par Caranus, l'un des Héraclides, j'avoue que cette explication peut être confirmée par le type de plusieurs médailles d'Alexandre, qui représentent un arc & un carquois, & que de savans Antiquaires rapportent à Hercule, père des Héraclides fondateurs du royaume de Macédoine; mais je pense que la première explication est plus honorable à la personne d'Alexandre, & plus appropriée au type de notre médaille, qui représente Alexandre avec l'habillement militaire, tenant d'une main le vexille, symbole de son expédition d'Orient, & de l'autre l'arc, le prix de ses victoires.

Arrian. exped. Alexand. l. II, c. 12.

Spanh. de Præst. & Usu numism. Dissert. VII, t. I, p. 386.

Que l'on admette l'une ou l'autre de ces explications, il en résulte que la ville de Césarée du Liban, qui a fait frapper la médaille que j'explique, honoroit Alexandre d'un culte particulier; & comme il est constant, par l'histoire, que la ville d'Arca, située au pied du Liban, avoit consacré un temple à

(c) Τῦ δὲ Περσικῦ νομίσματος χάραγμα τοξότην ἔχοντος. *Plutarch. in Agesilao.* Le darique d'or pesoit deux dragmes Attiques *(Pollux, lib. IV, c. 24)*, ou un statère d'or *(Idem, lib. IX, c. 6)*. M. Pellerin a dans son cabinet un darique d'or, sur lequel est représenté un *archer*, τοξότης, à genoux; cette monnoie pèse deux gros treize grains de Paris, & vaudroit de notre monnoie environ vingt-quatre livres, en estimant l'once d'or quatre-vingt-huit livres.

ce héros, il eſt évident que la ville de Céſarée du Liban étoit
Aurel. Victor. la ville d'Arca en Phénicie, qui avoit deux noms, *cui duplex, Cæſarea & Arca, nomen eſt.*

II. Quoique la Phénicie n'ait été ſoumiſe aux rois Séleucides de Syrie que ſous le règne d'Antiochus le grand, pluſieurs villes de ce pays comme Arca, Orthoſias, Sidon, Tripoli & Tyr, admirent l'ère des Séleucides pour mériter la faveur du gouvernement & de leurs nouveaux maîtres; toute la Phénicie, après la mort d'Alexandre, avoit été aſſujettie aux rois Ptolémées d'Égypte.

L'époque primitive de l'ère des Séleucides, qui étoit d'uſage dans la Syrie & dans la Phénicie, étoit fixée à l'automne de l'an 442 de Rome, 312 avant l'ère Chrétienne; il eſt facile d'expliquer les dates qui ſont gravées ſur les médailles d'Arca ou de Céſarée du Liban. Ces médailles, du moins celles que nous connoiſſons juſqu'à préſent, ont toutes été frappées ſous le règne d'Antonin Pie, en l'honneur de cet empereur ou avec la tête de Marc-Aurèle Céſar ſon fils adoptif.

L'année 456, ϛΝΥ, de l'ère des Séleucides, commença à l'automne de l'an 897 de Rome, 144 de J. C. ſeptième d'Antonin Pie.

L'année 458, ΗΝΥ, commença à l'automne de l'an 899 de Rome, 146 de J. C.

Les années 461, ΑΞΥ; 462, ΒΞΥ, & 467, ΖΞΥ, commencèrent à l'automne des années 902, 903 & 908 de Rome, 149, 150 & 155 de J. C. cette dernière année étoit la dix-huitième du règne d'Antonin Pie; ce Prince mourut le 7 de Mars de l'an 161 de J. C.

Ptolem. lib. V, c. 15. Stephan. III. La ville d'Arca, qu'on appela enſuite *Arcæ*, étoit ſituée dans la Phénicie entre les villes d'Antaradus & de Tripoli, à trente-deux milles (onze lieues) de la première de ces
Itin. Hieroſ. ed. Veſſel. p. 582. villes, & à ſeize milles Romains (cinq lieues) de la ſeconde.
Will. Tyr. lib. VII, c. 14. J'ai déjà obſervé qu'elle étoit au pied du mont Liban, *ad radices Libani*, dans un territoire fertile & dans une ſituation agréable, ſur une petite rivière, à environ une lieue & demie

de la côte de la mer *(d)*. Arca étoit d'une grande antiquité; quelques auteurs ont cru qu'elle avoit été fondée par Arac *(e)*, l'un des enfans de Chanaan. *Gen. X, v. 17.*

Cette ville n'a pas été fort célèbre dans la suite de l'histoire; nous avons vu qu'elle fut nommée Césarée en l'honneur des empereurs Romains, & qu'à cause de sa situation elle fut appelée Césarée du Liban, ΚΑΙΣΑΡΕΙΑ ΛΙΒΑΝΟΥ pour la distinguer des autres villes de même nom. Cellarius a cru qu'elle avoit été nommée Césarée en l'honneur de Sévère Alexandre qui y étoit né, *quod Cæsareæ nomen....ab Augusto alumno haud dubiè accepit;* il est démontré par les médailles frappées sous le règne d'Antonin Pie, que cette ville étoit alors appelée Césarée, près d'un siècle avant la naissance de Sévère Alexandre; elle a bien pu être décorée de ce nom dès le règne d'Auguste. M. Pellerin a découvert, & prouve dans un de ses savans ouvrages, qu'*Arca* fut colonie romaine sous le nom de CAESAREA LIBANI. *Cellar. t. II, p. 458.*

Arca, Césarée du Liban, étoit un siége épiscopal sous la métropole de Tyr; quelques Auteurs, les actes des Conciles font mention de ses Évêques: on en verra la suite connue, dans l'*Oriens Christianus* du P. le Quien *(f)*. *Notit. Hierocl. Wessel. p. 716. Notit. App. Will. Tyr. pag. 1044. T. II, p. 823.*

Nous apprenons par l'histoire, que cette ville au temps de la première croisade, dépendoit du calife d'Égypte, & qu'elle étoit du gouvernement de Tripoli; qu'étant située sur une hauteur, & très-forte, elle fut assiégée pendant deux mois par les Croisés sous la conduite de Godefroi de Bouillon, qui ne purent la prendre: cependant le gouverneur de Tripoli craignant d'être assiégé dans sa ville, donna aux chefs de la croisade une grosse somme d'argent, quinze mille pièces d'or, & de riches présens en chevaux, mulets, habits de soie & vases précieux, & une grande quantité de vivres pour l'armée, qui continua *Will. Tyr. lib. VII, p. 14 & 21.*

(d) Quatuor aut quinque à mari distans milliaribus, Will. Tyr. lib. VII, cap. 14; *unâ parasangâ,* Abulfed.

(e) Arachæus qui Archas condidit oppidum contra Tripolim in radicibus Libani situm. Isidor. Origin. l. IX, c. 2, p. 1036. Will. Tyr. ibid.

(f) Il nomme sept de ces Évêques, dont le dernier vivoit sous l'empereur Anastase, vers l'an 500 de J. C.

Bohadin. vit. Salad. ex verſ. Schult. p. 38.

ſa route vers Jéruſalem. Cette ville fut ſoumiſe aux Francs l'an 1106; mais elle fut aſſiégée & repriſe par les troupes du ſultan Noureddin l'an 567 de l'hégire, 1171 de J. C.

Elle éprouva un violent tremblement de terre avec pluſieurs autres villes de la Syrie & de la Phénicie, ſelon Abulfarage, l'an 552 de l'hégire, 1157 de J. C.

T. II, p. 257.

Pluſieurs villes de Syrie, de Phénicie & de Paleſtine avoient deux noms; le nom ancien que leur donnoient les naturels du pays, & le nom moderne qui leur étoit donné par les Grecs ou par les Romains. La plupart de ces villes ont conſervé ou repris le premier de ces noms, le ſecond a ceſſé d'être en uſage. La ville d'Arca, qui ſous la domination Romaine avoit pris le nom de *Céſarée du Liban*, eſt appelée par Guillaume de Tyr *Archis*, & par Abulféda *Arka*, & dans la géographie Turque *Areſch*. C'eſt une petite ville qui ſubſiſte encore avec ſon château ſitué ſur le ſommet d'une montagne; on y voit les reſtes de ſon ancienne ſplendeur, des colonnes, des entablemens, & un aqueduc dont la grande arche devoit avoir au moins cent pieds de diamètre: elle dépend du Pachalik ou gouvernement de Tripoli.

Will. Tyr. lib. VII, c. 14 & 21.

Abulfeda, Tab. Syriæ.

Geogr. Turc. Traduct. mſ. de la Bibl. du Roi, p. 1672.

Shaw, t. II, p. 8.

DISSERTATION
SUR
LES ÈRES DE LA VILLE DE LEUCAS, EN CÉLÉSYRIE.

Quatorzième supplément aux Dissertations du Cardinal Noris, sur les époques des Syro-Macédoniens.

Par M. l'Abbé BELLEY.

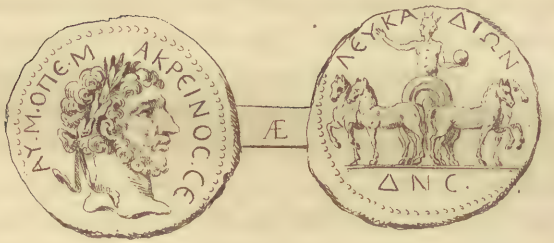

LE cardinal Noris & Vaillant ont observé sur les médailles de la ville de Leucas, des dates de deux ères différentes, dont ils ont fixé l'une à l'année de la bataille d'Actium, l'autre à la huitième année du règne de l'empereur Claude. Je me propose d'examiner dans ce Mémoire les médailles de cette ville, & de montrer contre l'opinion des deux antiquaires, que la plus ancienne de ces deux ères de Leucas commençoit six ans avant l'année de la bataille d'Actium.

Lû le 25 Fév. 1763.

Pour discuter avec ordre cette question chronologique, 1.° j'examinerai la position de la ville, & je prouverai qu'elle étoit située dans un canton de la Céléſyrie, & qu'un évènement de l'an 718 de Rome avoit donné aux habitans de cette ville l'occaſion d'établir une nouvelle ère. 2.° Je donnerai l'explication des médailles & un précis de l'ancienne hiſtoire de la ville.

Strab. l. XVI, p. 756. A.

I. La Céléſyrie, proprement dite, étoit la partie de la Syrie compriſe dans les vallées du mont Liban & de l'Anti-liban, dont le terrain étoit preſque par-tout bas & enfoncé entre les montagnes, d'où le pays fut appelé la *Syrie creuſe*, κοίλη Συρία. Quelques auteurs ont donné plus d'étendue à la Céléſyrie; mais cette queſtion s'écarte de mon ſujet. Pline eſt le ſeul auteur de l'antiquité qui ait parlé de la ville de Leucas; il la place dans la Céléſyrie, à l'orient d'Épiphanée, mais ſans en déterminer la poſition. *Cæle habet..... Epiphaneenſes. Ad orientem Laodicenos, qui ad Libanum cognominantur, Leucadios, Lariſſæos, præter tetrarchias in regna deſcriptas barbaris nominibus XVII.* Ce qui augmente la difficulté du texte, c'eſt que la ville de Lariſſa de Syrie étoit au couchant & aſſez éloignée de la ville d'Épiphanée. Les Savans qui ont étudié l'ancienne géographie, n'ont pu déterminer la poſition de Leucas; Cellarius même ne l'a pas tenté, il n'a point parlé de cette ville.

Flin. lib. V, c. 23. Ptolem. l. V, c. 3.

Plin. lib. V, c. 23, p. 267, edit. 1723.

Une médaille du cabinet de M. Pellerin ſupplée à l'obſcurité de Pline & au ſilence de tous les autres auteurs. Cette médaille précieuſe, frappée par les habitans de Leucas, ΚΑΑΥΔΙЄωΝ ΛЄΥΚΑΔΙωΝ, préſente d'un côté une victoire, & de l'autre l'image d'un fleuve, ſous la figure d'un homme à mi-corps qui ſemble nager, avec le nom XPYCOPOAC. Ce type prouve que la ville étoit ſituée ſur le fleuve Chryſorrhoas *(a)* de la Céléſyrie, qui arroſe la ville de Damas, ὁ ῥοὺς Δαμασκου

Æ. 3. Peller.

(a) Les Anciens ont donné le nom de *Chryſorrhoas* à différentes rivières, qui rouloient des parcelles d'or dans leurs eaux: on ignore ſi la rivière de Damas avoit cette propriété; peut-être fut-elle ainſi nommée, à cauſe de l'abondance & de la fertilité qu'elle répand ſur les

Δαμασκὸν χαλκόμβος Χρυσορρόας, selon Ptolémée; il est représenté de même sur une médaille d'Arétas roi de Damas. Le Chrysorrhoas, dit Strabon, en sortant de la ville & du territoire de Damas, disparoît presqu'entièrement, étant partagé en divers canaux; il fertilise tout le pays qui est un des plus agréables de l'Orient *(b)*, *Damascum*, selon Pline, *ex epoto riguis amne Chrysorrhoâ fertilem*, Étienne de Byzance l'appelle *Bardinès*, Δαμασκὸς ἡ καὶ ἡ Βαρδίνης ποταμὸν; c'est le nom qu'il porte encore aujourd'hui, *Berda* ou *Barradi*. Cette rivière n'a pas plus de soixante pieds de large, mais elle est profonde: à deux milles au-dessus de Damas, elle se partage en trois bras; le plus grand passe dans la ville & fournit des eaux aux fontaines publiques & particulières, aux réservoirs & aux jardins; les deux autres bras se répandent dans la plaine, remplie de villages & d'un nombre infini de jardins. Tous ces bras vont se décharger dans le lac de Damas, à quatre lieues de la ville. L'Écriture sainte célèbre la bonté des eaux des rivières de Damas, *Abana* & *Pharphar (c)*; on n'en trouve plus les noms: ces rivières n'étoient probablement que les bras du Berda; celui qui passe dans la ville va en serpentant, & coule dans un lit qui paroît naturel; les autres bras qui coulent dans la plaine, ont souvent changé de cours, suivant la volonté ou les besoins des habitans.

Lib. V, c. 15, p. 138. Fræl. ann. Syr. p. 115. Strab. l. XVI, p. 755. B.

Plin. lib. V. c. 18.

Maund. voyage d'Alep, p. 204. Géogr. Turc, trad. manusc. de la Bibl. du Roi, p. 1633.

IV. Reg. V, 12.

Maundrell, p. 207.

Le Berda, le *Chrysorrhoas* des Grecs, a ses sources dans l'Antiliban, du côté d'Héliopolis ou Baalbek, au-dessus d'un lieu appelé *Zebdanideh*, éloigné de Damas d'environ neuf à

Géogr. Turc, p. 1548.

les terres: dans ce sens le Nil étoit appelé *véritablement* ἀληθῶς, Chrysorrhoas, *Athenæ, lib. V, cap. 9;* τὸν Χρυσορρόαν ὄντως, *Greg. Naz. epitaph. Athanas.*

(b) Les Orientaux l'appellent le *Gouthah*, & le citent comme un des quatre lieux les plus délicieux de l'Asie, qu'ils nomment *Feradis*, c'est-à-dire Paradis, pour la beauté & pour la fertilité de leur terroir. *D'Herb. Bibl. Orient. Geogr. Turc.*

(c) Ces deux rivières sont représentées sur un grand bronze d'Hérennius Etruscus, frappé à Damas, conservé au cabinet de M. Pellerin. Benjamin de Tudèle, *Itinér. p. 55*, appeloit encore, au XII.e siècle, ces deux rivières *Amana* & *Parpar*: selon cet auteur, l'*Amana* passe dans la ville de Damas; le *Parpar* coule dans la campagne, & arrose les jardins & les vergers.

dix heures de chemin; il coule dans une vallée fertile, où l'on trouve un grand nombre de jardins, des bourgs & des villages; à quatre heures & demie de chemin de Damas il passe au village de *Sinie*, bâti près des ruines de l'ancienne Abila, où l'on voit des colonnes, restes d'édifices magnifiques: ce lieu est encore appelé *Abil:* les Itinéraires marquent la distance de Damas à Abila de dix-huit milles, qui feroient environ six lieues communes de France.

Maundrell, p. 226.

Itiner. Anton. Wesſel. p. 198. Tab. Peuting.

Il résulte de cette comparaison de l'ancienne Géographie avec la moderne, que la ville de *Leucas*, située sur le *Chrysorrhoas*, étoit dans la même vallée & probablement la même ville qu'Abila; ce qui confirme ma conjecture c'est que Pline, qui parle de Leucas, ne dit rien de la ville d'Abila *(d)*, qui étoit célèbre de son temps, & avoit été la capitale de la tétrarchie de Lysanias; & que, d'un autre côté, Ptolémée, qui nomme en détail les villes de la Célésyrie, & en particulier cette ville d'Abila, ne parle point de Leucas, qui étoit alors illustre & frappoit des monnoies en l'honneur des Empereurs. Cette omission apparente, dans les deux auteurs, n'est pas réelle; la ville d'Abila, comme plusieurs autres villes de Syrie, aura eu deux noms; Ptolémée l'aura nommée *Abila*, de son nom ancien & Syrien; Pline l'aura appelée *Leucas*, du nom qui lui avoit été donné par les Grecs. Je ne citerai qu'un exemple semblable: la ville d'Arca en Phénicie avoit pareillement deux noms; Ptolémée ne lui donne que son nom ancien *Arca*, pendant que cette ville prenoit sur ses monnoies le nom de *Césarée* du Liban, ΚΑΙΣΑΡΕΙΑ ΛΙΒΑΝΟΥ. La conjecture que je propose peut servir à corriger le texte d'Étienne de Byzance, ΒΑΛΑΝΕΑΙ, *πόλις Φοινίκης, ἡ νῦν Λευκάς, Balanée, ville de Phénicie, qu'on appelle maintenant Leucas.* Le géographe ou ses copistes se sont trompés, Balanée étoit une ville de Syrie, située au septentrion du fleuve Éleuthérus, qui, selon Strabon,

(d) Pline, *lib V, cap. 18*, parle d'Abila comme étant une tétrarchie & un canton: *Tetrarchiæ, regionum instar singulæ & in regna contribuuntur*, Trachonitis, Paneas *in quâ Cæsarea, Abila, &c.* Le savant Réland, *Palæst. Ill. lib. III*, pense que cette Abila, dont Pline parle, est plutôt l'Abila de la Batanée, voisine de Gadara.

Pline & Ptolémée, séparoit la Syrie de la Phénicie; & je crois qu'au lieu de BAAANEAI, on doit lire ABIAA, πόλις Φοινίκης, ἡ νῦν Λευκάς. En effet Abila, selon Étienne de Byzance, étoit une ville de Phénicie, & il est très-probable que Leucas, par sa situation sur le *Chrysorrhoas*, étoit Abila; l'ancienne géographie n'a pas connu, sur cette rivière, d'autres villes qu'Abila & Damas.

On peut encore prouver que la ville de Leucas en Célésyrie, & Abila, sont une seule & même ville, par la disposition du local & par les noms des lieux. On lit, dans le 1.er livre des Rois, « lorsque les Philistins renvoyèrent l'arche sur un chariot, ils la conduisirent près de Bethsamès, où elle s'arrêta dans le champ de Josué Bethsamite; il y avoit une grande roche ou pierre, אֶבֶן גְּדוֹלָה, sur laquelle on offrit un holocauste. » Le texte sacré en parlant de la même roche, sur laquelle l'arche avoit été déposée, l'appelle *la grande roche*, אֶבֶל תְּגְדוֹלָה, *sur laquelle ils placèrent l'arche du Seigneur;* d'où il paroît résulter que le mot d'*abel* & d'*eben* signifie une roche. La ville d'Abila étoit située dans un lieu rempli de rochers; on appelle encore ses ruines *Abil.* Maundrell, voyageur exact, en passant dans la vallée de Barrady, qui est le fleuve Chrysorrhoas des Anciens, après avoir parlé d'un vieux monument que les habitans appellent le tombeau d'Abel; « nous entrames, dit-il, dans un chemin étroit, entre deux rochers escarpés, au pied desquels court la rivière de Barrady; nous vimes, de l'autre côté de la rivière, plusieurs grands piliers qui étoient des restes du frontispice d'un bâtiment magnifique, par où l'on voit que l'ancienne Abila étoit située au milieu des rochers ». La ville de Leucas de Grèce étoit pareillement située près d'une grande roche, qui lui avoit donné le nom; πέτρα ἐστὶ λευκὴ, ὡς ἐντεῦθεν τὸνομα λαβεῖν; dit Strabon: cette roche est connue par le fameux sault, τὸ ἅλμα, de Leucade. Il est certain d'ailleurs que les Macédoniens établis en Syrie, donnèrent à plusieurs villes de Syrie les noms des villes de Macédoine, lorsqu'ils remarquoient quelque ressemblance entre les villes d'un pays avec celles de l'autre. Il est donc tout naturel de

C. VI, vers. 14.

Maund. voyage d'Alep, p. 226 de la trad. franç.

L. X, p. 452.

penſer que les Macédoniens auront donné à la ville d'Abila le nom de Leucas, à cauſe de la reſſemblance du local.

Quoi qu'il en ſoit, il ſuffit, pour le ſujet que j'examine, d'avoir prouvé que la ville de *Leucas*, étoit ſituée ſur la rivière de *Chryſorrhoas*. Les médailles de cette ville nous apprennent que les habitans établirent deux ères ſous la domination Romaine, & qu'ils employèrent tantôt l'une, tantôt l'autre dans le compte des années.

Nor. de Epoch. Syro-Mac. Diſſ. III, p. 340, edit. Lipſ.

Le cardinal Noris, dans ſon grand ouvrage des *époques Syro-macédoniennes*, a publié deux médailles de Leucas de Céléſyrie, l'une de Gordien-Pie, avec la date ΔOC 274, & l'autre de Trajan avec la date EN, 55; il a jugé d'après le calcul que cette ville employoit deux ères différentes, que la date 274 ſous le règne de Gordien-Pie, étoit priſe d'une ère, qui commençoit à l'an 723 de Rome, époque de la bataille d'Actium; que la date 55 de la médaille de Trajan, qui portoit le titre de *Dacicus*, étoit d'une autre ère, qui n'a pu commencer avant l'an 801 de Rome, 48 de J. C. M. Vaillant a ſuivi exactement l'opinion du cardinal Noris.

Vaill. numiſm. Græc. p. 278, edit. 1700.

J'adopte le ſentiment des deux antiquaires ſur la ſeconde ère de Leucas; M. Pellerin a dans ſon cabinet une médaille de la même ville, avec la date HP, 108, qui eſt relative à cette ère; mais l'opinion de ces ſavans Antiquaires ſur la première ère de cette ville ne peut ſe concilier avec les dates marquées ſur d'autres médailles de Leucas; ils ont fixé le commencement de cette ère à l'an 723 de Rome. On voit au cabinet de M. Pellerin une médaille de Gordien-Pie, portant la date HOC, 278; laquelle ajoutée à 723 feroit la date de l'an 1000 de Rome, 247 de J. C. Il eſt conſtant que Gordien-Pie mourut dans l'année 244 de J. C. l'époque de l'ère de Leucas a donc indubitablement commencé quelques années avant l'an 723 de Rome.

Æ. 3. Peller.

Æ. 2. Peller.

Æ. I. Pell. & Tiep. p. 1004.

Une autre médaille de la même ville, frappée en l'honneur de Macrin, avec la date ΔNC, 254, démontre que l'ère de Leucas a pour époque l'année Syrienne, qui commença à l'automne de l'an 717 de Rome; Macrin fut tué au mois

de Juin de l'an 218 de J. C. dans une année Syrienne qui avoit commencé à l'automne de l'an 970 de Rome; il eſt évident par le calcul qu'en ôtant de cette ſomme, celle de deux cents cinquante-trois ans complets, il reſte 717 qui ſera le commencement de la première année Syrienne de l'ère de Leucas; cette ère n'a pu commencer à l'automne de l'an 718 de Rome; l'an 254 date de la médaille, auroit commencé à l'automne de l'an 971 de Rome, 218 de J. C. ce qu'on ne peut admettre; Macrin, dont la tête paroît ſur la médaille, mourut au mois de Juin de la même année 218 de J. C. d'ailleurs la même ère n'a pu commencer avant l'automne de l'an 717 de Rome. Le cardinal Noris & M. Vaillant ont publié une médaille de Gordien-Pie, frappée à Leucas, avec la date ΔOC, 274; or, ſi l'on ajoute 274 à 717, on aura l'an 990 de Rome, 237 de J. C. à l'automne, commencement d'une année Syrienne, dans laquelle Gordien-Pie fut déclaré Auguſte, au mois de Juillet 238 de J. C. après la mort de Pupien & de Balbin.

Le commencement de l'ère de Leucas, eſt donc invariablement fixé à l'année Syrienne, qui commença à l'automne de l'an 717 de Rome, 37 avant l'ère Chrétienne. On a montré ci-deſſus que la ville de Leucas étoit probablement la ville, ſurnommée de Lyſanias d'Abila, & qu'elle étoit ſituée ſur la rivière de Chryſorrhoas; il eſt queſtion de trouver dans l'hiſtoire & dans le cours d'une année Syrienne, depuis l'automne 717 de Rome juſqu'à l'automne de l'année ſuivante 718, un évènement intéreſſant pour ce canton de la Céléſyrie, qui ait donné occaſion d'y établir une ère.

La partie de la Céléſyrie, voiſine de l'Arabie étoit occupée depuis pluſieurs années par divers Princes ou Dynaſtes, à peu près indépendans des rois de Syrie, & enſuite des Romains. L'un des plus puiſſans étoit Ptolémée, fils de Mennée, maître d'Héliopolis & de Chalcis du Liban; il poſſédoit encore la plaine de Marſyas & les montagnes d'Iturée; ce Prince mourut l'an 714 de Rome, Lyſanias ſon fils lui ſuccéda dans ſes États, qui comprenoient la ville de Leucas ou d'Abila; ſon

Strab. l. XVI, p. 753. C.

Joſeph. Antiq. l. XIV, c. 23.

règne ne fut que de quatre ans; Marc-Antoine pendant son
Joseph. l. XV, c. 4. expédition d'Arménie, ordonna l'an 718 qu'on le fit mourir, sur la délation de Cléopatre, qui accusa Lysanias de favoriser les Parthes, ennemis des Romains. A la mort de ce Prince, la ville de Leucas ou d'Abila regarda cet évènement comme l'époque de sa liberté, & établit la même année une ère qu'elle employa sur les monumens pendant plusieurs siècles;
Vaill. c'est ainsi que la ville d'Amisus dans le Pont, ayant chassé le tyran Straton, établit l'an 721 de Rome, une ère en mémoire du recouvrement de sa liberté.

L'ère de la ville de Leucas étant déterminée à l'année Syrienne, qui commença à l'automne de l'an 717 de Rome, il est facile d'expliquer les dates qui sont gravées sur ses médailles.

On a observé ci-dessus que les habitans de Leucas employèrent sur leurs médailles les dates de deux ères différentes. La plus ancienne ère, celle de l'an 717 de Rome, se trouve
Æ. 2. Surbck, nunc de Cotte. marquée sur cinq médailles de la ville, l'une sous Caracalla, avec la date ANC, 251, frappée dans l'année Syrienne, qui commença à l'automne de l'an 967 de Rome, 214 de J. C. trois ans avant la mort de Caracalla. La seconde date ΔNC,
Æ. I. Peller. & Tiepol. 254, est sur une médaille de Macrin, de l'année Syrienne, qui commença à l'automne de l'année 970 de Rome, 217 de J. C. la dernière du règne de Macrin; on trouve la troi-
Æ. 2. Noris & Vaillant. sième date ΔOC, 274, sur une médaille de Gordien-Pie, de l'année Syrienne, qui commença à l'automne de l'année 990 de Rome, 237 de J. C. la première du règne de
Æ. 2. Peller. Gordien; deux autres médailles de ce Prince, donnent les dates ЄOC, 275 & HOC, 278, frappées dans les années Syriennes, qui commencèrent l'une à l'automne de l'an 991 de Rome, 238 de J. C. & l'autre à l'automne de l'an 994 de Rome, 241 de J. C. Les dates de l'ère de Leucas, fixée à l'an 717 de Rome, s'accordent parfaitement avec les années de règne des Empereurs.

La seconde ère de Leucas fut établie sous le règne de l'empereur Claude, & probablement dans l'année Syrienne,

qui commença à l'automne de l'an 801 de Rome, 48 de J. C. Le cardinal Noris & M. Vaillant ont publié une médaille de Leucas, frappée ſous le règne de Trajan, avec la date $\overline{\text{EN}}$, 55, dans l'année qui commença à l'automne de l'an de Rome 855, 102 de J. C. M. Pellerin a dans ſon cabinet une médaille de la même ville, qui donne la date L. HP, 108, relative à cette ère, frappée dans l'année Syrienne qui commença à l'automne de l'an 908 de Rome, 155 de J. C. ſous le règne d'Antonin-Pie.

Noris, p. 341. Vaill. numiſm. Gr. p. 28.

II. Pline étant le ſeul auteur ancien qui ait dit un mot de la ville de Leucas de Céléſyrie, ce que nous connoiſſons de cette ville eſt pris des médailles: ſon nom Leucas lui a été donné par les Grecs ſucceſſeurs d'Alexandre, qui, comme je l'ai déjà dit, donnèrent à différentes villes de Syrie les noms des villes de Macédoine; Pella, Dium, Bérhœa, Lariſſa, &c. Les Syriens conſervèrent à la plupart de ces villes les noms anciens qui ſubſiſtent encore aujourd'hui; Étienne de Byzance obſerve que de ſon temps les Syriens donnoient à Lariſſa de Syrie le nom de *Sizar;* Λάρισσα.... Συρίας, ἣν Σύροι Σίζαρα καλοῦσιν: nous voyons, dans Abulféda & dans le géographe Turc, que cette ville eſt encore appelée *Schizar.* La ville de Leucas, comme je le penſe, avoit un nom Syrien, Abila; les Macédoniens lui auront donné le nom de Leucas, parce qu'ils auront cru que ſa poſition, près des rochers eſcarpés, avoit quelque reſſemblance avec la Leucas de Grèce.

L'empereur Claude accorda des grâces ſingulières à la ville de Leucas de Céléſyrie: du moins il eſt certain, par les médailles, que la ville prit par reconnoiſſance le nom de cet Empereur, ΚΛΑΥΔΙΕΩΝ, ou ΚΛΑΥΔΑΙΩΝ ΤΩΝ ΚΑΙ ΛΕΥΚΑΔΙΩΝ, & qu'à cette occaſion elle établit une nouvelle ère: le cardinal Noris a jugé que cette ère commença l'an 801 de Rome, 48 de J. C. En effet, je trouve que l'Empereur avoit détaché la ville d'Abila de la province de Syrie, pour la donner au roi Agrippa le grand, & qu'après la mort de ce Prince, arrivée l'an 44, cette ville fut encore réunie à la Syrie juſqu'à l'année 53. Pendant cet intervalle la ville de Leucas ou d'Abila reçut

Méd. de Domit. de Trajan.

des grâces de l'Empereur, & établit une nouvelle ère, dont la première année commença à l'automne de l'an 801 de Rome. Quatre ans après, la douzième année du règne de Claude étant révolue, & par conſéquent après le 25 de janvier de l'an 806 de Rome, 53 de J. C. ce Prince ôta le royaume de Chalcis au jeune Agrippa, fils d'Agrippa le grand, & lui donna la tétrarchie qu'avoit eue Philippe, la Batanée, la Trachonite & Abila, qui avoit été de la tétrarchie de Lyſanias. Ce Prince conſerva ſes poſſeſſions juſqu'à l'an 100 de J. C. où il mourut; alors la ville de Leucas ou d'Abila fut réunie à l'empire Romain, & n'en fut plus ſéparée.

Joſeph. Antiq. l. XX, c. 3.

La ville de Leucas prit part aux réjouiſſances publiques de l'empire Romain, pour les victoires remportées par Trajan ſur Décébale, roi des Daces; elle fit graver ſur ſes monnoies la pompe triomphale de ce Prince.

Æ. 3.

Sous le règne d'Antonin-Pie, cette ville, par une baſſe flatterie trop ordinaire dans ces temps-là, rendit des honneurs divins à Fauſtine, fille de cet Empereur; elle la fit repréſenter avec le nom & les attributs de Junon. Cet uſage n'étoit pas nouveau dans les villes Grecques; nous voyons que dès le règne d'Auguſte elles donnèrent le nom de Junon à Livie, ΑΙΒΙΑΝ ΗΡΑΝ, & celui de Vénus à Julie fille d'Auguſte, ΙΟΥΛΙΑΝ ΑΦΡΟΔΙΤΗΝ, &, dans la ſuite, à Druſille ſœur de Caligula, ΔΡΟΥΣ. ΑΦΡΟΔΙΤΗΣ : il ſeroit facile d'ajouter pluſieurs exemples ſemblables.

Æ. 3. Peller.

Æ. 3.

Æ. Maffei, Ant. Gall.

Nous voyons ſur les médailles de Leucas, que cette ville adoroit, comme principales divinités, le Soleil & Hercule. Le Soleil, la grande divinité des Syriens, avoit un temple magnifique à Héliopolis, ville voiſine que les Syriens appellent encore Baalbeck; ce dieu eſt repréſenté, ſur les médailles de Leucas, portant la tiare en tête & monté ſur un char à quatre chevaux. Hercule, adoré principalement à Tyr ſous le nom de Μέλκαρτος, avoit des temples dans pluſieurs villes de la Céléſyrie: la ville de Leucas a repréſenté ſur ſes médailles Hercule appuyé ſur ſa maſſue, ſe repoſant de ſes travaux. Enfin cette ville avoit éleyé à ſon génie tutélaire un temple

Méd. de Carac. & de Macrin.

Strab. l. XVI, p. 757.

Selden, de Diis Syris, p. 109.

Méd. de Gord. Pie, Æ. 2, Pell.

à

à quatre colonnes, dans lequel étoit placée une tête de femme couronnée de tours, au milieu de deux ſtatues. *Méd. de Gord. Pie, Æ. 2. Vaillant.*

Je finis ce Mémoire en obſervant qu'il ſeroit bien ſingulier que la ville de Leucas de Céléſyrie, dont nous connoiſſons des médailles depuis le règne de Domitien juſqu'à celui de Gordien-Pie, ne ſe trouvât ni dans les anciens Géographes, ni dans les Notices des provinces & des villes, & qu'elle eût été omiſe par Ptolémée, qui a nommé un grand nombre de villes de la Céléſyrie. J'ai obſervé qu'elle a été plus connue des Anciens ſous le nom d'Abila, & que Pline, ſi l'on peut excepter Étienne de Byzance, eſt le ſeul qui l'ait appelée *Leucas;* & nous devons à la médaille du cabinet de M. Pellerin la connoiſſance de la vraie poſition de cette ville. Ses autres médailles nous apprennent qu'elle établit une ère dans l'année même où elle fut délivrée de la domination d'une dynaſtie de Princes, établie dans ce pays depuis pluſieurs années.

Au reſte, cette ville conſerva ſon ancien nom d'Abila; elle fut compriſe dans la province de Phénicie du Liban, ſéparée de la Phénicie ſous le règne de Théodoſe le grand: elle fut un ſiége épiſcopal ſous la métropole de Damas; on peut voir, dans l'*Oriens Chriſtianus*, la ſuite de ſes Évêques connus *(e)*. Dans des temps poſtérieurs, la ville d'Abila a été ruinée; on voit ſes ruines près d'un village nommé *Sinie*, ſur la rivière de Barrady, à cinq heures de chemin de Damas: elles portent encore le nom d'*Abil*, d'où les habitans du pays, groſſiers & ignorans, ont cru que l'un de ces anciens monumens étoit le tombeau d'Abel. On trouve près de-là pluſieurs grandes colonnes, qui ſont des reſtes du frontiſpice d'un édifice magnifique. *Malala, t. II; Notit. Hierocl. Weſſel. p. 717. Oriens Chriſt. t. II, p. 843. Maund. voyage d'Alep, trad. fr. p. 226.*

On a vu dans ce Mémoire, 1.° que la ville de *Leucas* de Syrie, dont la poſition étoit inconnue, étoit ſituée ſur le fleuve *Chryſorrhoas*, & que c'étoit probablement la ville appelée par les Syriens *Abila*, ſituée ſur le même fleuve. 2.° Que la plus ancienne des deux ères de la ville de Leucas

(e) Le P. le Quien ne nomme que trois Évêques, dont le dernier vivoit vers l'an 518 de J. C.

n'a pas été établie l'an 723 de Rome, mais dans l'année Syrienne qui commença à l'automne de l'an 717 de Rome; la révolution qui arriva préciſément cette année dans l'Abilène, à la mort de Lyſanias, concourt avec l'établiſſement de l'ère de Leucas : ces deux circonſtances réunies montrent que Leucas & Abila étoient une ſeule & même ville ſous deux noms, l'un grec & l'autre ſyrien. L'étude des médailles fournit toujours de nouvelles lumières pour la Géographie, la Chronologie & l'Hiſtoire.

DISSERTATION SUR L'ÈRE D'ANAZARBE.

Quinzième supplément aux Dissertations du Cardinal Noris, sur les époques des Syro-Macédoniens.

Par M. l'Abbé BELLEY.

ENTRE les différentes branches de la Littérature, la Chronologie a tiré de l'étude des médailles les plus grands avantages; on en peut voir les exemples & le détail dans le grand ouvrage du baron de Spanheim, *de Usu & Præstantiâ numismatum*, dans les Dissertations du cardinal Noris, *de Epochis Syro-Macedonum*, dans plusieurs autres ouvrages, & en particulier dans les Mémoires de cette Académie. La précision que donnent les médailles est souvent si grande, qu'elle marque l'ordre des temps & des évènemens avec une certitude invariable; telle est l'ère d'Anazarbe, ville illustre de la province

Lû le 7 Juin 1763.

de Cilicie. Les antiquaires ont varié sur l'époque primitive de cette ère; le P. Hardouin, dans la première édition de son ouvrage intitulé *Nummi antiqui illustrati*, qui est de l'année 1684, fixe l'ère de cette ville à l'an 741 de Rome, 13.e avant J. C. le cardinal Noris[a] l'a déterminée à l'an 734; cette détermination a été suivie par Spanheim[b], Vaillant[c], Haym[d] & par le P. Frœlich[e]; le P. Hardouin[f] lui-même est revenu à cette opinion, dans la nouvelle édition des *Nummi illustrati*, & dans sa chronologie de l'ancien Testament[g]: en sorte que l'opinion des plus célèbres antiquaires paroît se réunir à fixer l'ère d'Anazarbe à l'an 734 de Rome, 20.e avant J. C.

Num. illustrat. p. 4.

[a] *De Epoch. Diss. IV, p. 370.*
[b] *Spanh. orbis Rom. p. 411, 421.*
[c] *Vaill. num. Gr. p. 250.*
[d] *Haym, t. II, p. 275, 281.*
[e] *Frœl. Q. Tint. p. 326, 342.*
[f] *Select. oper. I, p. 15.*
[g] *Chron. vet. Test. p. 617.*

Le R. P. Dom Albert Mazzoléni, savant abbé Bénédictin, dans le second volume de ses *Animadversiones* sur les médaillons du cabinet de Pisani, publiées en 1741, a prouvé que cette ère a commencé non en 734, mais en 735 de Rome.

Comme les dates marquées sur les médailles d'Anazarbe peuvent servir à éclaircir & fixer plusieurs points intéressans de l'histoire, il est important de déterminer avec précision & certitude l'ère ou l'époque primitive d'où ces dates étoient comptées. 1.° J'examinerai avant tout la vraie position de cette ville illustre, l'origine de son nom & son ancienneté. 2.° Je rechercherai les motifs & le temps précis de l'établissement de l'ère qu'elle suivit dans le compte des années, & dans les dates gravées sur ses monumens; on en fera l'application à plusieurs faits des règnes des empereurs Romains. 3.° Je donnerai le précis de l'histoire de cette ville, &, par occasion, je parlerai de ses titres, de ses prétentions, des fêtes qu'elle fit célébrer & de quelques autres évènemens: ces détails seront tirés principalement des médailles de la ville.

I. Les auteurs & les anciens géographes ont placé la ville d'Anazarbe dans l'intérieur de la Cilicie, *Ciliciæ finis*, dit Pline, *intùs autem dicendi Anazarbeni, qui nunc Cæsarea.* Elle étoit située sur une montagne au nord du fleuve Pyramus, qui a son cours au pied de cette montagne: cette situation est prouvée par les médailles; on lit sur une médaille de Lucius Vérus, ΠΥΡΑΜΟC ΤΩ ΑΝΑΖΑΡΒΩ: une autre médaille

Plin. l. V, c. 22, edit. Hard. in-fol. t. I, p. 270.

Hard. Sel. Op. p. 16.

d'Antonin-Pie, du cabinet de M. Pellerin, repréſente une femme couronnée de tours, ſymbole de la ville, qui eſt aſſiſe ſur une montagne, tenant de la main droite une branche d'arbre, & de la gauche des épis de blé; on voit aux pieds de la femme l'image d'un homme couché, qui ſemble nager & repréſente le fleuve. Le Pyrame eſt une groſſe rivière qui a un long cours, & eſt fort large dans la plaine de Cilicie; ſuivant Xénophon elle avoit ſix cents pieds grecs de largeur, environ quatre-vingt-quatorze toiſes de Paris, dans l'endroit où Cyrus le jeune la traverſa avec ſon armée. Le Pyrame a ſes ſources dans l'ancienne Cataonie, où il commence à devenir navigable; de-là il traverſe le mont Taurus, dans un lit très-ſerré entre des rochers, avec un fracas qui ſe fait entendre de loin comme le bruit du tonnerre; à la ſortie de la montagne il entre dans la plaine de Cilicie, paſſe au pied de la montagne d'Anazarbe, qu'il laiſſe ſur la droite *(a)*, de-là ſe rend à Mopſueſte, paſſe au-deſſous de Mallos, enſuite près d'Égès, & va ſe décharger dans la méditerranée à Mégarſus. Le cours de cette rivière, dans la Cataonie, eſt du nord-eſt au ſud-oueſt; dans la Cilicie il ſuit la même direction juſqu'à Mopſueſte, qu'on appelle aujourd'hui *Meſſiſe*, d'où il prend ſon cours vers le ſud-eſt juſqu'à ſon embouchure dans la mer. Cette rivière, que les Arabes appellent *Dgihon*, eſt plus forte & plus large que le *Sarus*, autre rivière de la même province qui paſſe à Adana, & eſt connue ſous le nom de *Sihon*.

Xenoph. Exped. lib. I.

Strab. l. XII, p. 536.

Le pays qu'arroſe le Pyrame eſt extrêmement fertile; le territoire d'Anazarbe, ſelon Abulféda, produit des grains & des fruits en abondance; on y trouve de belles prairies: les habitans de la ville ont ſouvent fait graver ſur leurs monnoies les ſymboles de cette fécondité, une corne d'abondance, des épis de blé, des branches chargées de fruits, &c. La ville de Mopſueſte, ſituée ſur la même rivière, avoit les mêmes avantages; *Mamiſtra* (Mopſueſte) dit Guillaume de Tyr, *& opimo agro, & glebâ ubere & amœnitate præcipuè commendabilis.*

Geſta Dei, p. 678.

(a) Suivant Abulféda, *Aïn-zarba* eſt au nord du Dgihon; cette rivière a ſon cours entre cette ville & la ville de *Tel-Hamdoun*.

Cell. II, 258. L'hiſtoire a célébré la fertilité des *champs Aléïens*, Ἀλήϊον πεδίον, près de Mallos & du Pyrame, par leſquels Philotas eut ordre de conduire la cavalerie d'Alexandre.

Le nom de la ville d'Anazarbe eſt, ſuivant les médailles & dans les auteurs, ΑΝΑΖΑΡΒΟC; ſuivant Étienne de Byzance elle avoit pris ſon nom de la montagne voiſine, Ἀναζαρβὰ πόλις Κιλικίας, κέκληται ἀπὸ τοῦ παρακειμένου ὄρους, où elle a été appelée, ajoute-t-il, du nom d'*Anazarbus* ſon fondateur, ἢ ἀπὸ Ἀναζάρβου τοῦ κτίσαντος. Ammien-Marcellin adopte cette opinion; &, ſelon Suidas, cet Anazarbus vivoit ſous le règne de Nerva; il rétablit, par ordre de ce Prince, la ville d'Anazarbe, qui avoit été renverſée par un tremblement de terre: mais la ville d'Anazarbe étoit plus ancienne que le règne de Nerva, puiſque Pline, qui écrivoit ſous le règne de Titus, parle de cette ville, qui étoit appelée de ſon temps Céſarée, *Anazarbeni, qui nunc Cæſarea;* nous verrons, dans l'article ſuivant, qu'elle prit le nom de Céſarée ſous le règne & en l'honneur de l'empereur Auguſte.

Amm. l. XIII, c. 8.

La ville d'Anazarbe étoit ſituée dans la Cilicie, du côté du mont Taurus, à XL milles romains de la ville de Mopſueſte & à XX milles d'Épiphanée de Cilicie, &, ſuivant le géographe Turc, à vingt-quatre milles arabiques de la ville de Sis, qui étoit la capitale & la réſidence des derniers rois d'Arménie; elle eſt maintenant ruinée. Enfin la ville d'Anazarbe étoit éloignée de la ville d'Égès ou de la côte de la mer de cinq cents ſtades, qui étant comptés à huit pour un mille romain, font ſoixante-deux milles ou environ vingt lieues communes de France. Vaillant, trompé par Suidas, a cru qu'Anazarbe étoit l'ancien château de Quinda, qui étoit une place forte, ἔρυμα, dans laquelle les Macédoniens avoient dépoſé leurs tréſors γαζοφυλάκειον; Euménès les enleva lorſqu'il prit les armes contre le roi Antigonus: mais, ſuivant Strabon, le château de Quinda étoit ſitué dans les montagnes, au-deſſus de la ville d'Anchialé, ὑπέρκειται δὲ τὰ Κύινδα τῆς Ἀγχιάλης, à plus de vingt lieues au couchant d'Anazarbe.

Tab. Peuting. ſegm. 7.

Act. S. Thaliæi, cap. 1, ap. Bolland.

Vaill. num. Gr. p. 250.

Strab. l. XIV, p. 672.

II. Les antiquaires les plus célèbres, comme je l'ai obſervé,

ont fixé l'ère d'Anazarbe à l'automne de l'an 734 de Rome, sur le motif qu'Auguste ayant fait cette année un voyage en Orient, accorda des grâces & des priviléges à la ville d'Anazarbe & à d'autres villes de la Cilicie. En effet, ce Prince, qui avoit passé à Samos l'hiver de 733 à 734, partit au printemps suivant pour se rendre en Orient; il fit alors divers règlemens pour les provinces, & en particulier pour la Cilicie; il donna au jeune Tarcondimote les États que son père Tarcondimote avoit possédés dans cette province, à l'exception des parties maritimes de la Cilicie *trachée* ou montagneuse, qu'il donna, avec l'Arménie mineure, à Archélaüs, roi de Cappadoce. Auguste, après avoir séjourné quelque temps en Syrie, revint passer l'hiver de 734 à 735 à Samos, d'où il retourna à Rome. Le cardinal Noris fixe à l'année du voyage de ce Prince en Asie, en 734, l'époque primitive de l'ère d'Anazarbe; Auguste ayant donné aux villes de Cilicie divers règlemens, & ayant accordé à la ville d'Anazarbe en particulier des grâces & des priviléges, ses citoyens établirent la même année une ère nouvelle.

Quoique cette époque paroisse déterminée par les faits & par les circonstances du voyage, & quoiqu'elle ait été adoptée par presque tous les antiquaires, elle est contredite & combattue par les médailles même de la ville; dans le nombre, j'en choisis deux qui fixent l'époque primitive de l'ère de cette ville à l'automne de l'an 735 de Rome, & pour le démontrer, je prouve évidemment que cette époque ne peut être placée avant l'an 735, même en 734; ni après l'an 735, même en l'an 736, & conséquemment qu'elle est invariablement déterminée à ladite année 735.

1.° L'ère d'Anazarbe n'a pu commencer l'an 734 de Rome, le P. Frœlich a publié une médaille de l'ère de cette ville, frappée l'an 267 de ladite ère, la première année du règne de Trajan-Dèce, ΑΝΑΖΑΡΒΟΥ ΕΝΔΟΞΟΥ ΜΗΤΡΟΠΟλεως ΕΤΟΥΣ ΙΕΡΟΥ ΝΕΟΥ ΠΡΩΤΟΥ, ΖΞC. Le type du revers représente cinq urnes ou vases avec des palmes, symboles des jeux sacrés & solennels qui furent célébrés à Anazarbe, pour

Frœlich, Quat. Tent. p. 342.

l'avènement de ce Prince à l'empire. Je renvoie au Mémoire sur l'année sacrée, inséré dans le recueil de l'Académie, pour avoir le détail de la célébration des jeux de l'*année sacrée* en l'honneur des Empereurs.

Mém. t. XIX, p. 447, 468.

Si la première année de l'ère d'Anazarbe avoit commencé à l'automne de l'an 734 de Rome, 20.e avant J. C. l'année 267 de la même ère, 1.re de Trajan-Dèce, marquée sur la médaille, auroit commencé à l'automne de l'an 1000 de Rome, 217 de J. C. & auroit fini à l'automne de l'année suivante 1001. Mais, suivant tous les monumens, les deux Philippes, père & fils, régnoient encore l'an 1002 de Rome, 249 de J. C. il est prouvé, par les médailles frappées l'an 319 de l'ère de Sinope, que ces deux Princes vivoient encore vers l'automne de 249. Ce fait est confirmé indubitablement par les médailles égyptiennes, qui marquent L. Z. l'année 7.e du règne de Philippe, & qui conséquemment ont été frappées après le mois d'août de ladite année 249. Trajan-Dèce avoit été proclamé Empereur par les légions de Mœsie & de Pannonie, suivant les Chronologistes, vers le mois de juin de la même année 249; il fut d'abord reconnu par quelques provinces de l'Asie, qui se révoltèrent contre l'empereur Philippe, & par la province de Cilicie en particulier, puisque la ville d'Anazarbe célébra l'avènement de Trajan-Dèce à l'empire, par la représentation des jeux & des spectacles publics, avant l'automne de la même année. Le Canon astronomique, continué par Théon, fait commencer le règne de ce Prince avec l'année égyptienne vague 997 de l'ère de Nabonassar, 573 de l'ère de Philippe, 279 de l'ère des Augustes en Égypte, laquelle année vague commença le 22 juin 1002 de Rome, 249 de J. C. en attribuant, suivant l'usage égyptien, les derniers mois du règne de Philippe au règne suivant. L'autorité de l'empereur Philippe étoit donc encore reconnue dans la province d'Égypte après le mois d'août, & même à Sinope, & apparemment dans la province de Pont, vers l'automne de la même année: on a une loi de l'empereur Philippe du 15 octobre 249. L'armée de cet Empereur ayant été défaite par Trajan-Dèce, Philippe fut tué

Mém. Acad. tome XXVI, p. 467.

Tillem. Emp. t. III, p. 652.

Mém. Acad. t. XIX, p. 468.

Dodw. Arp. ad Diss. Cypr. p. 92.

tué à Vérone; quelques jours après le jeune Philippe fut massacré à Rome, dans le camp des Prétoriens, vers la fin du mois d'octobre de la même année 249. *Tillem. Emp. t. III, p. 312.*

Il résulte de tous ces faits que l'ère d'Anazarbe n'a pu commencer à l'automne de l'an 734 de Rome, puisqu'en partant de cette époque l'année 267 de cette ère, dans laquelle Trajan-Dèce parvint à l'empire, auroit commencé à l'automne de l'an 1000 de Rome, deux ans avant la mort de Philippe; aussi le P. Frœlich, qui a publié la médaille, avoue-t-il ou qu'il faut retarder d'un an l'ère d'Anazarbe, ou reconnoître que le règne de Dèce a commencé un an plus tôt qu'on ne l'a cru jusqu'à présent, *de quo*, dit-il, *chronologi viderint.* Il est donc démontré, par les monumens & par l'histoire, que l'ère d'Anazarbe n'a pu commencer avant l'an 735 de Rome, ni même en l'an 734. *Page 344.*

2.° La même ère n'a pu commencer après l'an 735 de Rome, ni même en l'an 736: M. Pellerin conserve dans son cabinet une médaille d'Antonin-Pie, frappée à Anazarbe, ЄΤΟΣ ΘΟΡ, l'an 179 de l'ère de la ville *(b)*; si la première année de cette ère avoit commencé à l'automne de l'an 736 de Rome, la 179.e de cette ère auroit commencé à l'automne de l'an 914 de Rome, 161 de J. C. mais l'empereur Antonin-Pie, dont la tête est gravée sur la médaille, mourut le 7 de mars de la même année 161 de J. C. ainsi l'année 179 d'Anazarbe, si on la comptoit de l'an 736 de Rome, auroit commencé sept ou huit mois après la mort de cet Empereur. L'ère d'Anazarbe n'a donc pu commencer après l'an 735 de Rome, même en 736; on a vu ci-dessus que cette ère n'a pu commencer avant l'an 735, ni même en 734; il est donc démontré que l'époque primitive de l'ère d'Anazarbe est invariablement fixée à l'automne de l'an 735 de Rome, 19.e avant J. C.

Je dis qu'elle est fixée à l'automne, parce que la Cilicie, la Syrie & quelques autres provinces de l'Asie commençoient leur année civile à l'automne; ces provinces, depuis les conquêtes

(b) Je donne le dessein de cette médaille, qui n'a point été publiée.

d'Alexandre, adoptèrent la forme de l'année Macédonienne, & les Grecs de ces provinces employèrent même les noms des mois Macédoniens; le fait eſt prouvé, à l'égard de la Cilicie, par une ancienne inſcription qui fait mention du 12 du mois *panemus*, à l'occaſion de la ville d'Adana. Ce mois étoit le neuvième de l'année Macédonienne, à compter de *dius*, premier mois; mais depuis que cette année, auparavant lunaire, eut été rendue fixe, le mois *hyperberetæus* fut établi le premier mois de l'année, & conſéquemment le mois *panemus* étoit le dixième.

Gruter, page MLII, 6.

Noris, Diſſ. I, c. 2.

Id. ibid. c. 3.

L'empereur Auguſte, pendant ſon ſéjour en Aſie, en l'année 734 de Rome, avoit donné divers règlemens aux provinces, & à la Cilicie en particulier; il en avoit renvoyé l'exécution au ſénat de Rome, καὶ τοῦτο καὶ τῇ βουλῇ ἐπέτρεψεν. Je préſume que le règlement pour la ville d'Anazarbe étoit de ce nombre, & qu'en reconnoiſſance des grâces & des bienfaits de l'Empereur, la ville avoit ſollicité & obtenu la permiſſion de prendre le nom de *Céſarée*. Il faut bien remarquer que les villes de l'Orient ne pouvoient prendre des ſurnoms honorifiques, comme le nom de *Sébaſte*, d'*Auguſta*, de *Céſarée*, &c. qu'après avoir été autoriſées par un arrêt du Sénat, τὰς ἐπωνυμίας ταῖς πόλεσιν ἡ Γερουσία οὐ μέρει τιμῆς ἔνεμε; c'eſt ce que Dion Caſſius obſerve à l'occaſion de la ville de Paphos en Cypre, qui obtint la permiſſion de prendre le nom d'*Auguſta*, Παφίοις.... καὶ τὴν πόλιν Αὐγουσταν καλεῖν καὶ Δόγμα ἐπέτρεψε. L'empereur Auguſte n'étant retourné à Rome que vers le printemps de l'an 735, l'arrêt du Sénat qui confirmoit les grâces & les priviléges accordés à la ville d'Anazarbe, ne fut apparemment expédié qu'alors; & le ſénat d'Anazarbe, pour célébrer & conſerver la mémoire de ce bienfait, ordonna par un décret qu'à commencer de l'automne de la même année 735, la ville établiroit une ère nouvelle; elle fut effectivement établie, comme on l'a démontré ci-deſſus.

Dio. Caſſ. lib. LIV, pag. 526. C.

Lib. LIV, p. 537. D.

C'eſt donc de cette époque que la ville d'Anazarbe, comme pluſieurs autres villes de l'empire, prit le nom de *Céſarée* en l'honneur d'Auguſte; elle conſerva ce nom pendant près de

deux siècles; Pline disoit de son temps, *Anazarbeni qui nunc Cæsarea;* Ptolémée, qui écrivoit sous Hadrien & Antonin-Pie, donne à la ville d'Anazarbe le nom de Καισάρεια τῆς Ἀναζάρβου. Les médailles confirment la même chose: on lit sur une médaille de Trajan, citée par le P. Hardouin, ΚΑΙCΑΡΕΩΝ ΠΡΟΣ ΑΝΑΖΑΡΒΩ, ΓΑΡ. l'an 133 de l'ère de la ville; & sur une médaille du cabinet de M. Pellerin, dont on a déjà parlé, on lit ΚΑΙCΑΡΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟC ΤΩ ΑΝΑΖΑΡΒΩ: une belle médaille du même cabinet, dont on donne ici le dessein, présente les empereurs Marc-Aurèle & Vérus debout, en regard, se donnant la main droite & tenant de la gauche un rouleau; on lit l'inscription CΕΒΑCτων ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ ΚΑΙ ΟΥΗΡΟΥ ΟΜΟΝΟΙΑ, *concorde des empereurs Antonin & Vérus;* le revers représente un temple à dix colonnes, qui a au fronton une étoile ou un soleil à dix rayons, avec cette légende, ΚΑΙσαρεων ΤΩΝ ΠΡΟC ΤΩ ΑΝΑΖΑΡΒω ΕΤΟΥΣ ΡΠΡ: cette médaille fut frappée l'an 186 de l'ère de la ville, 920 de Rome, 167 de J. C. Il est donc prouvé, & par l'histoire & par les monumens, que la ville d'Anazarbe porta le nom de Césarée pendant un grand nombre d'années, quoique le baron de Spanheim semble le nier. La ville reprit vers ce temps-là, dès la fin du règne de Vérus, son ancien nom d'Anazarbe, qu'elle a conservé presque toujours dans la suite des siècles jusqu'à présent.

Ptol. l. v, c. 8, p. 129.

Not. in Plin.

Æ. III.

Æ. II.

Æ. II.

Spanh. orbis Rom. p. 411.

Il étoit important, pour la suite de l'histoire des Empereurs, de fixer l'époque précise de l'ère d'Anazarbe; on lit sur les médailles de cette ville environ vingt dates différentes, sous presque tous les règnes depuis Trajan jusqu'à Gallien; le détail en seroit long & assez inutile, il suffit d'observer en général que toutes ces dates, comptées de l'automne de l'an 735 de Rome, s'accordent parfaitement avec les années du règne des Empereurs; je n'en citerai que quelques exemples plus remarquables. On sait qu'Élagabale épousa successivement plusieurs femmes, il est difficile d'arranger, d'après les historiens, la suite de ces mariages; une médaille du cabinet de M. Pellerin, frappée en l'honneur de Julia Paula l'an ΗΑC, 238 de l'ère

d'Anazarbe, prouve que cette Princeſſe étoit Impératrice l'an 972 de Rome, 220 de J. C. 3.e du règne d'Élagabale; nous avons vu que ſuivant la date ZΞC, 267 de la même ère, Trajan-Dèce parvint à l'empire dans le cours de l'année qui avoit commencé à l'automne de l'an 1001 de Rome, 248 de J. C. La date de l'an ΘΞC, 269 de la même ère, ſur une autre médaille, montre que cet Empereur régnoit encore dans l'année qui avoit commencé à l'automne de l'an 1003 de Rome, & qu'il mourut l'année ſuivante, puiſqu'une médaille d'Anazarbe, frappée en l'honneur de Trébonius Gallus, donne la date OC, 270, qui commença à l'automne de l'an 1004, 251 de J. C. Des médailles de Valérien père & de Gallien donnent la date de l'an BOC, 272, qui prouve que ces Princes régnoient à l'automne de l'an 1006 de Rome, 253 de J. C. en effet, ils avoient été proclamés Empereurs au mois de juillet précédent. Il faut paſſer au précis de l'hiſtoire de la ville.

Tiépolo.

Haym. Teſor. Britan. II, pag. 275.

Vaill. Haym.

III. La Cilicie dépendoit des rois Séleucides; mais Tigrane, roi d'Arménie, ayant détrôné ces Princes, la Cilicie, du moins la partie qu'on appeloit *Campeſtris*, obéit au roi d'Arménie juſqu'à l'an 688 de Rome, dans laquelle Tigrane fut vaincu par Pompée. Cette partie reſta ſoumiſe aux Romains; Jules Céſar confirma le titre de métropole à la ville de Tarſe, l'empereur Auguſte lui conféra de nouvelles grâces, & elle jouit du titre & des prééminences de métropole juſqu'au ve ſiècle de J. C. les villes d'Anazarbe, d'Égès, de Mallus & autres lui étoient ſoumiſes. La ville d'Anazarbe, décorée du titre de Céſarée, étoit illuſtre; elle éprouva les plus grands malheurs, elle fut renverſée par un tremblement de terre, & l'empereur Nerva la fit bientôt rétablir: cette ville reſta dans un état floriſſant pendant pluſieurs ſiècles, un autre tremblement de terre la ruina ſous le règne de Juſtin [a] ou de Juſtinien [b], elle ſe releva encore du milieu de ſes ruines par la munificence des Princes; l'avantage de ſa ſituation, la fertilité de ſon territoire furent cauſe qu'elle fut bientôt rétablie. Anazarbe riche, peuplée & dans une ſituation avantageuſe, par une rivalité ordinaire alors entre les grandes villes d'une même

[a] *Cedren. p. 299.*

[b] *Procop. hiſt. Arc. c. 28.*

province, ambitionna le titre de métropole; elle le prit, suivant Vaillant, sous le règne d'Élagabale, mais elle l'avoit obtenu auparavant: sur une médaille frappée en l'honneur de Caracalla, l'an ΒΑϹ, 232 de l'ère de la ville, 966 de Rome, 214 de J. C. 4.e du règne de ce Prince, elle prend le titre de ΜΗΤΡΟΠΟΛЄΩϹ, *métropole*, qu'elle conserva sous les Empereurs suivans; mais ce titre étoit simplement honorifique, sans donner aucune juridiction dans la province; il donnoit la préséance, après Tarse, dans les assemblées générales: pareils honneurs furent accordés aux villes de Nicée en Bithynie, de Laodicée en Syrie & de Sidon en Phénicie. La ville d'Anazarbe ne se contenta pas du titre de métropole, elle y ajouta l'épithète d'*illustre*, ЄΝΔΟΞΟΥ ΜΗΤΡΟΠΟΛЄΩϹ, qu'elle fit graver sur plusieurs de ses monnoies; elle conservoit encore ce titre sous le règne de Dioclétien: on lit dans les actes des Martyrs, publiés par Dom Ruinart, que Taraque, Andronic & Probus furent mis à mort, pour la religion Chrétienne, l'an 304 de J. C. ἐν Ἀναζάρβῳ τῇ ἐνδόξῳ Μητροπόλει, *à Anazarbe illustre métropole.* On peut voir, dans le recueil de l'Académie, plusieurs autres exemples de l'ambition des villes d'Orient, dans la recherche des titres honorifiques.

Spanh. de Præst. & Usu, tom. I, p. 596.

Pag. 266.

T. XXVIII, Mém. p. 563, & suiv.

La ville d'Anazarbe étoit composée de trois ordres; du peuple, Oϛ ΔΗΜΟϹ, du commun conseil, Hϛ ΒΟΥΛΗ, & du Sénat ou conseil des vieillards, Hϛ ΓЄΡΟΥϹΙΑ: ces trois ordres délibéroient quelquefois en commun, & cette assemblée générale des trois ordres se nommoit ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟΝ, *délibération commune.* Le baron de Spanheim a rapporté une médaille d'Anazarbe avec l'inscription ΑΝΑΖΑΡΒΟΥ ΜΗΤΡΟΠΟΛЄΩϹ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟΝ, & il pense que le κοινοβούλιον étoit l'assemblée générale de la province de Cilicie, *commune concilium Cilicum.* Mais dans le Mémoire sur la ville de Tarse, je prouve que le ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟΝ ЄΛЄΥΘЄΡΑϹ ΤΑΡϹΟΥ désigne la délibération commune des trois ordres de la ville de Tarse; & cela paroît constant par plusieurs médailles de la ville, & par un passage formel de Dion Chrysostôme, qui dit, en parlant de cette délibération

Spanh. orbis Rom. p. 292.

Dion Chryſ. orat. XXXIV, p. 418.

des trois ordres, *nous délibérons en commun*, κοινῇ βϛλευόμεθα. L'inſcription ſur la médaille d'Anazarbe doit ſignifier, comme celle de Tarſe, qu'elle tâchoit d'imiter & de copier en tout, *la délibération commune des trois ordres de la ville*, & non pas *le commun conſeil de la province.*

Dio Chryſoſt.

La ville de Tarſe, ancienne métropole, avoit eu des différens dès le règne de Trajan avec les villes d'Égès & de Mallus; pour défendre ſon ancienne primauté elle fit graver ſur ſes médailles, dès le règne de L. Vérus, les lettres initiales A. M. K. c'eſt-à-dire Πρώτης Μητροπόλεως Κιλικίας, *première métropole de Cilicie*, qui eſt le véritable ſens de cette énigme numiſmatique, ſur laquelle les antiquaires ont tant diſſerté, & que j'examinerai dans un Mémoire particulier. La ville d'Anazarbe ne voulant rien céder à ſon ancienne métropole, fit auſſi graver ſur ſes monnoies, dès le temps de Caracalla & ſous les règnes ſuivans, les mêmes lettres initiales, & prétendit auſſi être la première métropole de Cilicie.

Nov. de Epoch. p. 373.

Malala, t. II, p. 69.

Cependant elle n'avoit ni autorité ni juridiction dans la province; ce ne fut que vers le commencement du ve ſiècle, ſous le règne d'Arcadius ou même ſous celui de Théodoſe le jeune, que la Cilicie fut partagée en deux provinces; Tarſe reſta métropole de la première Cilicie, Anazarbe fut créée métropole de la ſeconde Cilicie, qui contenoit neuf villes: Anazarbe obtint alors l'autorité & la juridiction de métropole, τὸ δίκαιον μητροπόλεως; ſes Évêques eurent le rang & la juridiction de métropolitains dans l'étendue de la province.

Weſſel. p. 704.

Malala, ibid.

Cette ville illuſtre avoit obtenu du gouvernement Romain le privilége honorable & utile d'être ville *autonome*, dès le temps de l'empereur Commode; on lit ſur une médaille de ce Prince, ANAZAPBOC AYTONOMOC, *Anazarbe autonome.* Le privilége des villes autonomes, ſous la domination Romaine, donnoit à ces villes le droit de choiſir leurs Magiſtrats, & de ſe gouverner ſuivant leurs propres loix; elles ne dépendoient du Gouverneur de la province que pour les affaires majeures, qui intéreſſoient l'État, *ea quæ Imperii ſunt*, comme la ſûreté & la tranquillité publique, les dépenſes extraordinaires pour

Lege XXVI, D. de municip.

l'ornement & l'embelliſſement des villes, la conſtruction des édifices publics, des temples, des aqueducs, des théâtres, &c. Le Sénat de la ville régloit les affaires de juſtice & de police, adminiſtroit les deniers publics & les affaires ordinaires.

Les villes opulentes de l'Aſie, ſous la domination Romaine, célébroient des fêtes, donnoient des jeux & des ſpectacles ſolennels en l'honneur des Dieux & des Empereurs; les auteurs & les monumens font ſouvent mention de ces ſpectacles, pour leſquels les peuples avoient un goût qui alloit juſqu'à la paſſion. La ville d'Anazarbe, l'une des plus riches de la province, fit célébrer les jeux Pythiques, déſignés par une couronne de laurier avec le nom de IЄPOC, *ſacré*, ſur une médaille de Commode: du temps de l'empereur Maximin elle célébra les jeux *Auguſtaux*, CЄBACMIA; ce nom, renfermé dans une couronne de chêne, prouve que ces jeux étoient célébrés en l'honneur d'Auguſte, bienfaiteur de la ville. Elle faiſoit apparemment célébrer ces fêtes & donnoit des ſpectacles dans des temps réglés, pour perpétuer ſa reconnoiſſance à l'égard d'Auguſte; nous trouvons du moins qu'elle conſerva long-temps la mémoire de ce Prince, en faiſant graver ſur ſes monnoies un Capricorne avec un globe, ſymbole de l'horoſcope d'Auguſte, qui, ſuivant les auteurs, étoit né l'an 691 de Rome, ſous le ſigne du Capricorne. Nous avons vu que cette ville célébra des jeux ſolennels à l'avènement de Trajan-Dèce à l'empire, l'an 249 de J. C. elle fit la même dépenſe la première année de Trébonien-Galle & de Voluſien, l'an 251, & elle donna auſſi des ſpectacles l'an 253, la première année du règne de Valérien père & de Gallien. *Suet. in Aug.*

Les jeux communs à toute la province de Cilicie étoient les plus ſolennels; ils étoient célébrés ſucceſſivement dans les grandes villes, à des jours marqués: le *Ciliciarque* y préſidoit; ſa dignité étoit une eſpèce de ſacerdoce honorable à la vérité, mais onéreux, puiſque ce Pontife étoit ſouvent obligé de faire une partie de la dépenſe; il offroit les ſacrifices qui précédoient les jeux; il donnoit l'ordre pour la ſuite & la variété des ſpectacles, ſoit au théâtre, ſoit à l'amphithéâtre. L'Aſiarque

dans la province d'Asie, dont on a souvent parlé dans nos Mémoires, avoit à peu près les mêmes honneurs & les mêmes fonctions: l'histoire fait mention du Lyciarque en Lycie, du Syriarque en Syrie, du Galatarque en Galatie, du Bithyniarque en Bithynie. Les actes des Martyrs, dont j'ai parlé ci-dessus, nous apprennent que l'an 304 de J. C. on célébra ces jeux publics à Anazarbe, que *Terentianus* étoit Ciliciarque, Τερεντιανὸν Κιλικάρχην, & que l'amphithéâtre étoit situé à un mille de la ville.

Voy. Noris, de Epoch. Diss. IV; & Spanheim, de Præst. &c. t. II.

La Cilicie ne composa qu'un seul & même gouvernement jusqu'au commencement du ve siècle; nous avons déjà vu qu'elle fut partagée en deux provinces: la première Cilicie, dont Tarse fut la capitale, continua d'être gouvernée par un Proconsul; Anazarbe devint la capitale de la seconde Cilicie, dont le gouverneur avoit le titre de ΗΓΕΜΩΝ, ou de *Præses*. Ces deux provinces étoient du département du comte d'Orient, elles restèrent sous la puissance des empereurs Grecs de Constantinople; après l'empire d'Héraclius, on partagea les provinces d'Asie en *thèmes* ou départemens militaires; les deux Cilicies furent comprises dans le *thème* de Séleucie, dont la capitale étoit Séleucie sur le Calycadnus. Constantin Porphyrogénète place dans le territoire de la seconde Cilicie une ville de *Césarée*, sur le fleuve Pyrame; la ville d'Anazarbe auroit-elle repris pour quelque temps le nom de Césarée. Les arabes Mahométans ayant conquis toute la Syrie, pénétrèrent dans la Cilicie; le célèbre Haron Reschid, sous le règne de Mahadi son père, soumit la Cilicie, passa le mont Taurus, fit des incursions dans l'Asie mineure jusqu'au détroit de Constantinople, l'an 164 de l'hégire, 780 ou 781 de J. C. l'impératrice Irène fit un traité avec ce Prince, & promit de payer un tribut de soixante-dix mille pièces d'or. Haron étant devenu Caliphe, posséda toute la Cilicie, fit de nouvelles courses dans l'Asie, qu'il brûla & ravagea jusqu'aux portes d'Héraclée, l'an 187 de l'hégire, 802, 803 de J. C. trois ans après il prit & pilla l'île de Cypre. Ses successeurs immédiats continuèrent de posséder la Cilicie; le caliphe Almamon, le plus

Elmacin, hist. Saracen.

Elmac. ibid.

plus ſavant des Abbaſſides, mourut à Badandun, château ſitué dans la montagne au-deſſus de Tarſe, l'an 218 de l'hégire, 833 de J. C. Les Grecs, ſuivant Abulféda, reconquirent la Cilicie, & en particulier la ville d'Anazarbe, l'an 351 de l'hégire, 962 de J. C. Environ cent ans après, une branche des Turcs Selgiucides fit une grande invaſion dans l'Aſie mineure, & la ſoumirent preſque entière depuis la Syrie juſqu'au détroit de Conſtantinople, & établirent le ſiége de leur domination à *Iconium:* cette dynaſtie ſubſiſta près de trois cents ans; le dernier ſultan fut Caicobad, tué l'an 700 de l'hégire, 1301 de J. C. par Gazan-khan empereur des Tartares. *D'Herbelot.* Les Selgiucides en entrant dans l'Aſie amenèrent, ſuivant Abulféda, une nation Turque appelée les Turcomans, qui s'établirent particulièrement en Cilicie & occupèrent les montagnes du Taurus, & s'étendirent juſque dans l'ancienne Lycie: du temps d'Abulféda, c'eſt-à-dire au commencement du XIVe ſiècle, cette nation s'étoit extraordinairement multipliée; elle avoit établi des manufactures de tapis dont il ſe faiſoit un grand commerce. Les Turcomans ſubſiſtent encore en grand nombre dans la Cilicie; ils n'habitent les villes & les villages que pendant l'hiver, & dans l'été ils ſe retirent avec leurs troupeaux dans les montagnes.

La puiſſance des Selgiucides s'étant affoiblie, leur État fut preſque entièrement démembré l'an 1294 de J. C. les Émirs formèrent dix à onze Principautés différentes. Caraman, prince de race Turque ou Turcomane, s'empara de tout le pays, depuis Philadelphie juſqu'à la Cilicie; l'État des Caramans ſubſiſta environ deux ſiècles; le dernier Sultan fut Haſſan-Beg, défait par le Sultan Mahomet II & par Bajazet II ſon fils; Haſſan mourut l'an 881 de l'hégire, 1482 de J. C. *Herbel. p. 255.* Dès le temps de la domination des Selgiucides, les rois Chrétiens de la petite Arménie s'étoient emparés d'une partie de la Cilicie, & en particulier des villes de Tarſe & d'Adana; ils avoient leur ſiége dans la ville de Sis, au nord-eſt & à une journée d'Anazarbe, probablement ils étoient auſſi les maîtres de cette dernière ville. Les Sultans Othomans après l'extinction *De Guign. hiſt. des Huns, vol. III, 2.e partie, p. 76.*

des Caramans ont poſſédé juſqu'aujourd'hui la Cilicie; la ville d'Anazarbe dépend du Pachalik ou gouvernement d'Adana.

Pendant toutes ces révolutions, la ville d'Anazarbe reſta attachée à la religion Chrétienne; elle dépendoit du Patriarchat d'Antioche. On peut voir dans l'*Oriens Chriſtianus* la ſuite connue de ſes Évêques & de ſes Métropolitains *(c)*. Au XIIe ſiècle ſon Métropolitain avoit pour ſuffragans les Évêques de neuf villes de la province, la neuvième étoit *Siſia*, Sis, ville nouvelle qui fut ajoutée aux huit anciennes compriſes dans la notice d'Hiéroclès. Cette ville devint le ſiége du Patriarche des Arméniens; nous avons déjà obſervé qu'elle eſt en ruine. La ville d'Anazarbe eſt encore, ſelon Aſſemani, le ſiége d'un évêque Jacobite ou de la ſecte d'Eutychès.

Or. Chr. t. II, p. 886.

Geſta Dei, p. 1044.

Bibl. Or. t. II.

Cette ville a été encore conſidérable dans les derniers temps; du temps d'Abulféda elle étoit peuplée; elle avoit un château fort élevé au haut de la montagne ſur laquelle la ville eſt ſituée. Dans le ſiècle dernier, auquel écrivoit l'auteur de la géographie Turque, la ville d'Anazarbe étoit rangée au nombre des villes & des lieux les plus conſidérables du gouvernement d'Adana.

Si cette ville a éprouvé diverſes révolutions dans la ſuite des ſiècles, elle a auſſi ſouvent changé de nom; nous avons vu que ſon nom primitif a été ANAZAPBOΣ du nom de la montagne ſur laquelle elle étoit ſituée. Sous le règne d'Auguſte elle prit le nom de *Céſarée*, qu'elle conſerva pendant près de deux ſiècles, & reprit ſon ancien nom, qu'elle quitta encore pendant quelque temps, pour prendre celui de *Juſtinopolis*[a] ou de *Juſtinianopolis*[b] en l'honneur des empereurs Juſtin & Juſtinien, qui avoient fait rétablir cette ville ruinée par un horrible tremblement de terre. Les Grecs du moyen âge[c] altérèrent par la tranſpoſition de deux lettres le nom ANAZAPBOC en ANABAPZOC. Guillaume de Tyr[d] la nomme *Anavarza;* les écrivains Arabes, comme l'Édriſi[e], l'appellent *Ain-Zarba*, c'eſt-à-dire la fontaine de Zarba, dénomination

[a] *Evagr.*
[b] *Concil. Conſtantinop. an. 553.*
[c] *Zonar, Nicéph. Phot. Philoſtorg.*
[d] *Geſta Dei, p. 676.*
[e] *Geog. Nub. p. 196.*

(c) Le P. le Quien a retrouvé les noms de douze de ces Évêques, dont le dernier vivoit au XIIe ſiècle, ſous l'empereur Michel Paléologue.

ſondée ſur l'opinion de quelques Auteurs qui ont prétendu que cette ville avoit été bâtie ou rétablie par un Sénateur nommé *Zarba*. Abulféda lui donne le nom d'Aïn-Zarba & de Navarza; elle eſt appelée par les Syriens *Anazarba* & *Indarba*; enfin le géographe Turc la nomme *Aïn-Zerbeh* ou *Aïn-Oüazr*.

Je ne dois pas omettre que cette ville illuſtre dans les anciens temps, a produit quelques hommes célèbres; elle fut la patrie de Dioſcoride, Médecin; du poëte Oppien, & d'un Aſclepiade, qui compoſa un ouvrage ſur les rivières.

Entre les différens points diſcutés dans ce Mémoire, le plus intéreſſant eſt la détermination de l'époque primitive de l'ère de cette ville, à l'automne de l'an 735 de Rome dix-neuvième avant J. C. qui ſert à fixer pluſieurs faits des règnes des empereurs Romains. On peut rappeler à la même époque l'ère de Sebaſte en Cilicie, que quelques Antiquaires ont placée à l'an 736 de Rome; cette ville fut ainſi nommée en l'honneur d'Auguſte, qui pendant ſon voyage d'Aſie, en 734, avoit donné à Archélaüs, roi de Cappadoce, la Cilicie *trachée* ou montagneuſe avec l'île d'*Eleuſa*, ſituée ſur la côte près de la ville de Corycus. Archélaüs y fit bâtir une ville qui rempliſſoit preſque toute l'île, & la nomma *Sébaſte*, où il fit ſouvent ſon ſéjour. Les preuves que j'ai rapportées pour fixer l'ère d'Anazarbe à l'automne de l'an 735 de Rome, doivent ſervir pour déterminer à la même époque l'ère de Sébaſte.

On connoît en Cilicie une autre ville appelée *Antioche*, ſur le Sarus; les Auteurs & les Géographes n'en ont preſque point parlé. Étienne de Byzance la place ſur le Pyrame; mais quelques médailles qui nous reſtent de cette ville, prouvent qu'elle étoit ſituée ſur le Sarus, qui a ſon cours au couchant du Pyrame: on lit ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΤΩΙ ΣΑΡΩΙ ſur une médaille autonome[a] nouvellement publiée, du cabinet de M. Pellerin. Vaillant[b] en avoit publié une autre frappée en l'honneur de Marc-Aurèle Céſar. ΑΝΤΙΟΧεια ΙΕΡα ΚΑΙ ΑCΥΛος Πεος CAPON; la date

[a] *Recueil de Médailles, tome II, pl. LXXII.*

[b] *Num. Græc. p. 49, 255.*

POB de l'an 172 peut auſſi ſe rapporter à l'automne de l'an 735 de Rome *(d)*. Auguſte, pendant ſon voyage de l'an 734, ayant accordé à pluſieurs villes de Cilicie des grâces & des priviléges. Cette ville d'Antioche eſt décorée des titres d'ΙΕΡΑ & d'ΑCΥΛΟC, *ſacrée* & *inviolable ;* ces titres ayant été ſouvent expliqués dans les Mémoires de l'Académie & dans d'autres ouvrages, on ne croit pas devoir s'y arrêter. La poſition de cette ville eſt incertaine, ſon nom eſt ſans doute caché ſous celui de quelque ville ſituée ſur le Sarus, & ne peut être que la ville d'Adana : je diſcuterai ce point dans un Mémoire particulier.

(d) Cette année 172 de l'ère d'Antioche, ſur le Sarus, auroit commencé à l'automne de l'an 906 de Rome, de J. C. 153.

La même Inscription en caracteres Hebreux

N°. 1

בריכה תבא ברת תחוי תמנחא זי אוסרי אלחא
מן רעם באיש לא עברת וכסי זי איש לא אמרת תמה
קרם אוסרי בריכה חוי מן קרם אוסרי מין קרי
חוי ולחח נמעתי ובין חסי . . . . .
קרי vel

Alphabet

Pour l'Inscription de Carpentras

N°. 2

Aleph	Lamed
Beth	Mem
Ghimel	Nun
Daleth	Samech
He	Ain
Vau	Pe
Zain	Tsade
Heth	Koph
Teth	Resch
Jod	Sin ou Schin
Caph	Tau

Tome XXXII, p. 725.

Inscription gravée au dessous du bas relief de Carpentras.

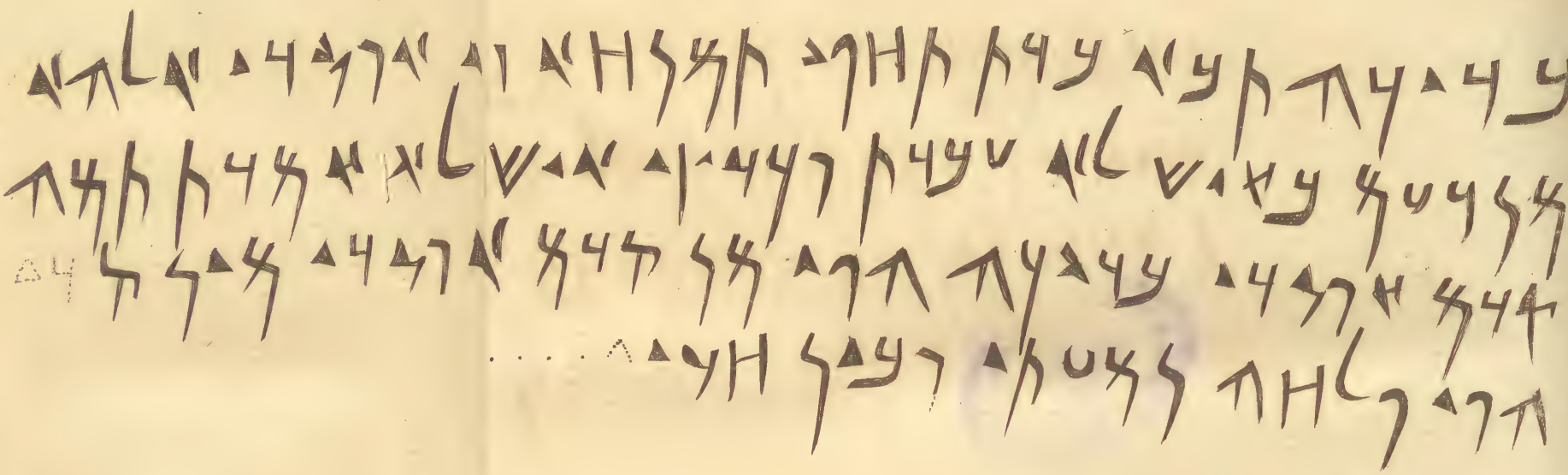

P.L. Charpentier Sculp.

ÉE AU DESSOUS DU BAS RELIEF
E CARPENTRAS.

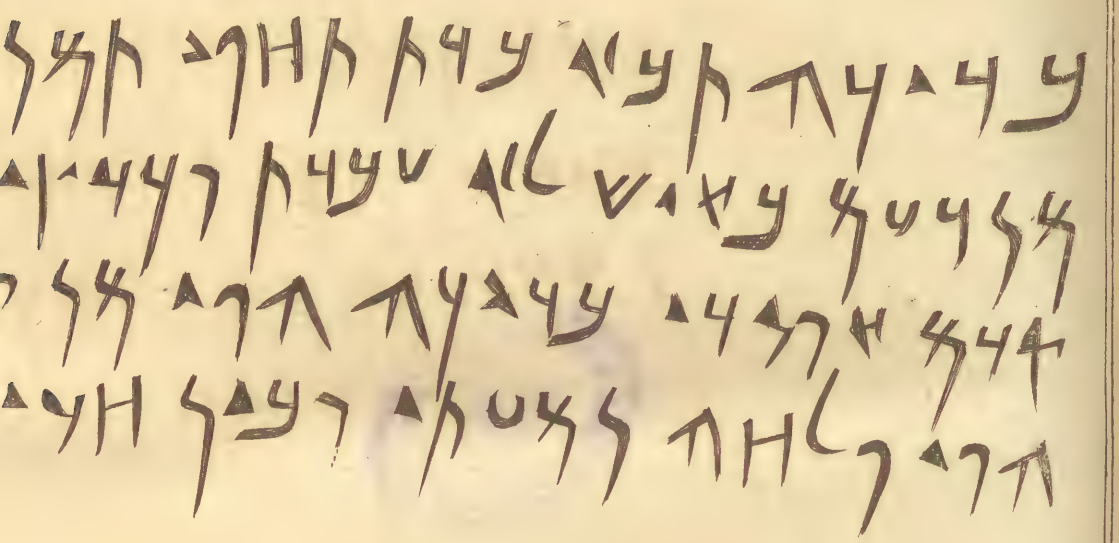

P.L. Charpentier Sculp

Bas relief conservé a Carpentras

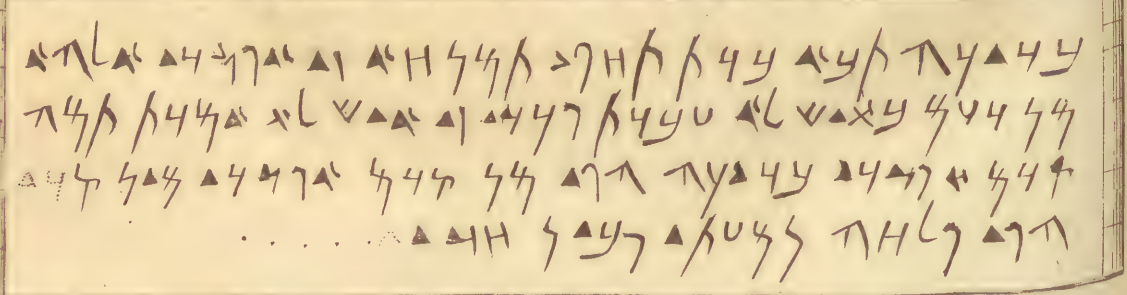

EXPLICATION D'UN BAS-RELIEF ÉGYPTIEN, Et de l'inſcription Phénicienne qui l'accompagne.

Par M. l'Abbé BARTHÉLEMY.

Lû à l'aſſemblée publique du 13 Nov. 1761.

CE bas-relief exécuté ſur une pierre dont la longueur eſt d'environ un pied ſix pouces, & la largeur d'un pied huit lignes, poſſédé d'abord par M. Rigord de Marſeille, enſuite par M. de Mazaugues, Préſident au Parlement d'Aix, eſt aujourd'hui conſervé dans la bibliothèque de M. l'évêque de Carpentras.

Mém. de Trév. Juin 1704.

En 1704, M. Rigord en publia un deſſein, où manque cette partie ſupérieure qui dans ma copie eſt ſéparée par une ligne du reſte du bas-relief, ſoit qu'il s'en fût égaré un fragment, qu'on auroit retrouvé depuis, ſoit plutôt que cette partie ait été refaite dans ces derniers temps, comme je tâcherai de le prouver à la fin de ce Mémoire: quoi qu'il en ſoit, le deſſein de M. Rigord produiſit bientôt une copie plus informe, que le P. de Montfaucon inſéra dans ſon ouvrage de l'antiquité expliquée. Celle que je publie eſt d'après un moule en plâtre, qu'on avoit envoyé à M. le Comte de Caylus, & qui m'a tenu lieu de l'original.

Antiq. expliq. ſuppl. tome II, p. 207.

Le ſujet n'en étoit pas connu; il ne pouvoit l'être que par l'inſcription qui l'accompagne, & qu'on n'avoit pas encore entrepris d'expliquer; on héſitoit même ſur la nature des lettres qu'elle offre à nos yeux. M. Rigord les déclara Puniques ou Phéniciennes, & prétendit qu'elles étoient en uſage parmi les Égyptiens. Le P. de Montfaucon les regarda comme Égyptiennes, parce qu'elles étoient au-deſſous d'un bas-relief Égyptien[a]: j'avois autrefois adopté cette opinion[b].

[a] *Montf. ibid. p. 208.*

[b] *Rec. d'antiq. de M. le comte de Caylus, tome I, p. 74.*

On étoit alors bien loin d'en pouvoir déterminer la valeur; les unes n'avoient jamais paru ſur les monumens que l'on conſultoit le plus; les autres, malgré les efforts des Savans, reſtoient dans l'obſcurité. L'inſcription de Carpentras, dont on ignoroit les formules & la marche, n'étoit pas comme celles de Malte, où l'objet eſt du moins fixé par des inſcriptions grecques correſpondantes; ceux qui la publièrent les premiers ne devoient donc pas former le projet d'en donner l'explication, & l'infidélité de leurs copies devoit en détourner les autres.

Un grand nombre de monumens & de longs travaux m'ont mis en état de vaincre une partie de ces difficultés; qu'on ne me reproche pas ce que j'avance ici. Pour en effacer bien vîte l'impreſſion, j'ajoute qu'il ne m'a pas été poſſible d'interpréter les derniers mots de l'inſcription, quoiqu'ils ſoient preſque tous connus.

Cette inſcription eſt aſſez bien conſervée, à l'exception de quelques lettres dont on aperçoit néanmoins les veſtiges, & du dernier mot dont on voit encore le commencement; elle préſente quelques lettres dont la valeur ignorée juſqu'à préſent ne pouvoit être fixée que par des combinaiſons dont je ſupprime le détail.

Analyſe de l'Inſcription.

Le premier mot eſt compoſé d'un *beth*, d'un *reſch*, d'un *ïod*, d'un *caph* & d'un *he*, ce qui fait בריכה, *benedicta;* cette terminaiſon prouve que le monument eſt pour une femme ou pour une fille; il faut obſerver que le *caph* ne diffère du *reſch* que par le prolongement de l'un de ſes traits.

Dans le ſecond mot on voit un *thau*, un *beth* & un *aleph;* on peut lire *thaba* ou *thabo* ou *thébé*, &c. c'eſt le nom de cette perſonne; je le prononcerai *Thébé.*

Le troiſième mot, compoſé d'un *beth*, d'un *reſch* & d'un *thau*, ſignifie *filia.*

Le quatrième eſt formé par un *thau*, un *hheth*, un *vau* & un *ïod;* c'eſt le nom du père de Thébé; on peut le rendre par *Thehhui.*

Le cinquième ſe lit avec facilité, parce que toutes les lettres

en ſont connues; ce ſont un *thau*, un *mem*, un *nun*, un *hheth* & un *aleph;* je ne le trouve nulle part, mais ſa racine doit ſervir à le faire connoître: מנחה ſignifie en hébreu *préſent, offrande;* c'eſt le nom que les Juifs donnoient autrefois aux offrandes qu'ils faiſoient ſoir & matin, & qu'ils donnent aux prières qui remplacent ces offrandes. De מנחה les Phéniciens ont fait, ſuivant les apparences, תמנחא, qui dans leur langue devoit être un nom de dignité, & déſigner la perſonne chargée de pareilles offrandes.

Ce mot eſt ſuivi d'un *zaïn* & d'un *ïod,* ce qui fait זי, article du génitif dans la langue phénicienne.

La première lettre du mot ſuivant eſt un *aleph* & la ſeconde un *vau*, la troiſième eſt à déterminer, la quatrième eſt un *reſch* & la cinquième un *ïod;* l'inſpection du bas-relief ne doit laiſſer aucun doute ſur la leçon de ce mot. La figure d'Oſiris eſt repréſentée ſur le monument, ſon nom eſt tracé dans l'inſcription, il commence par un *aleph* & un *vau;* de-là on comprend pourquoi les prêtres Égyptiens prononçoient Uſiris, & non pas Oſiris: en effet, c'eſt ainſi que parmi d'autres peuples de l'Orient les mots אור & אורים ſe prononçoient *ur* & *urim.* Le mot que j'examine finit par les deux lettres *reſch* & *ïod;* le nom d'Oſiris a dû ſe terminer de la même manière, puiſque, ſuivant Plutarque & Diodore de Sicile, ce nom étoit compoſé de *os* & de *iri*, qui, dit-on, ſignifioit *multioculum.* Leurs témoignages, en nous donnant la vraie terminaiſon du nom d'Oſiris, ne nous font pas connoître tous les élémens qui le compoſent, & l'on a prétendu avec raiſon que l'étymologie rapportée par ces auteurs étoit incertaine, puiſque Plutarque lui-même avance, dans un autre endroit, que le nom d'Oſiris devoit ſe rendre par *fort* ou *bienfaiſant:* M. Jablonski, à qui nous devons ces remarques, fait dériver le nom d'Oſiris du mot *iri*, c'eſt-à-dire *qui efficit*, & du mot *voeiſch*, c'eſt-à-dire *tempus;* mais le mot que j'analyſe ne ſauroit contenir toutes les lettres néceſſaires pour autoriſer cette nouvelle étymologie. J'ai dit qu'il reſtoit dans le milieu un caractère dont il falloit fixer la valeur; il eſt compoſé d'une ligne droite, preſque perpendiculaire,

Hellan. apud Plut. de Iſid. & Oſir. p. 364.

Plut. de Iſid. & Oſir. p. 355. Diod. Sic. l. 1, p. 10, ed. Wech.

Plut. ibid. p. 368.

Jabl. Panth. Ægypt. lib. II, c. 1, p. 151.

qu'un petit trait ſemble joindre à un *ïod;* je le prendrois pour un *zaïn* & un *ïod,* ſi le premier de ces élémens étoit de nature à ſe lier avec le ſecond; mais comme on n'a point encore d'exemple d'une pareille union, je donne à la lettre dont il s'agit la valeur du *ſamech:* je lis donc אוסרי, *uſiri.*

Le mot ſuivant eſt compoſé d'un *aleph,* d'un *lamed,* d'un *he* & d'un *aleph,* qui donnent le mot אלהא, c'eſt-à-dire *dieu.*

Ainſi la première ligne de l'inſcription, traduite littéralement, ſignifiera: *Bénie ſoit Thébé, fille de Thehhui, chargée des offrandes pour le dieu Oſiris.*

Je lis les cinq premiers mots de la ſeconde ligne de la manière ſuivante, מן רעם באיש לא עבדת, c'eſt-à-dire *qui n'a point murmuré contre ſon mari;* רעם ſignifie en chaldéen *murmurer* ou *ſe plaindre,* & il a dû ſignifier auſſi *murmures, plaintes.*

La phraſe ſuivante préſente ces mots, וכסי זי איש לא אמרת; je penſe qu'on peut les traduire ainſi, *qui n'a jamais révélé les ſecrets de ſon mari.* Le premier mot peut cauſer quelque difficulté; pour juſtifier le ſens que je lui attribue, il devroit naturellement préſenter ces lettres רזי, *arcana;* mais comme il commence par un *caph,* ſuivi de la lettre incertaine qu'on voit au milieu du nom d'Oſiris, & que j'ai priſe pour un *ſamech,* & qu'il paroît terminé par un *ïod* légèrement tracé ſur le monument; je penſe qu'on doit lire כסי, qui, dérivé de la racine כסה, ſignifie au pluriel *occulta, abſcondita.*

J'ai traduit le mot איש par *maritus,* mais comme il n'eſt pas terminé ici par l'affixe qui ſert de pronom, & qu'il déſigne encore *quilibet, unuſquiſque,* un *homme quelconque,* on peut rendre auſſi la phraſe précédente de cette manière, *qui ne s'eſt jamais plainte de perſonne, & qui n'a révélé les défauts ſecrets de perſonne.*

Le dernier mot de la ſeconde ligne & les deux premiers de la troiſième doivent ſe lire ainſi, תמה קדם אוסרי, *elle fut parfaite devant Oſiris,* ou-bien *elle fut pure & ſans taches aux yeux d'Oſiris.* Je ne m'arrête point à fixer la valeur de chaque lettre en particulier, elle eſt ſuffiſamment conſtatée par mon explication.

On

On lit enſuite בריכה הוי מן קדם אוסרי, *benedicta fuit ab Oſiride; elle fut bénie par Oſiris.*

Juſqu'ici tout ſe ſuit naturellement dans l'inſcription; il reſte ſept à huit mots, dont les uns ſont connus, mais dont les autres ou ſont à demi détruits ou ſont très-difficiles à expliquer: on verra dans la *planche III* la manière dont j'ai cru devoir les lire, & dans une note que je joins ici quelques conjectures auxquelles je ne ſuis nullement attaché *(a)*.

Je m'en tiens donc uniquement à l'explication des premières lignes, dont je vais recueillir la traduction.

Bénie ſoit Thébé, fille de Thehhuï, chargée des offrandes pour le dieu Oſiris; qui n'a point murmuré contre ſon mari, & qui n'a point révélé les ſecrets de ſon mari (ou bien *qui ne s'eſt jamais plainte de perſonne, & qui n'a révélé les défauts ſecrets de perſonne*); *elle fut pure & ſans taches aux yeux d'Oſiris; elle fut bénie par Oſiris, &c.*

D'après cette interprétation, on conçoit que le monument de Carpentras devoit orner le tombeau de Thébé, & l'on prend une idée générale du bas-relief qu'il repréſente.

(a) Le premier mot qui ſe préſente eſt compoſé d'un *mem*, d'un *ïod* & d'un *nun*; il peut ſignifier *ſpecies*: le ſecond commence par un *koph*, ſuivi de deux lettres dont il ne reſte que de légères traces, & qui paroiſſent être un *daleth* ou *reſch* & un *ïod*. Le premier mot de la ligne ſuivante contient un *he*, un *vau* & un *ïod*, & peut ſe rendre par *fuit*. Des trois mots qui compoſent cette phraſe, le premier & le dernier ſont connus; le ſecond, à cauſe de l'altération de ſes élémens, eſt ſuſceptible de différentes explications, que je crois devoir ſupprimer. Les deux mots ſuivans doivent former encore un ſens complet; le premier eſt compoſé d'un *vau*, d'un *lamed*, d'un *lheth* & d'un *he*; on peut le rendre par *& viror ejus & viriditas ejus*. Dans un endroit du Deutéronome *(cap. 34, v. 7)* où la mort de Moyſe eſt rapportée, il eſt dit que *dans un âge très-avancé ſa fraîcheur s'étoit conſervée*, ולא נס לחה, *neque fugit viror ejus*: l'expreſſion du texte ſacré eſt la même que celle de l'inſcription. Le mot ſuivant, compoſé d'un *nun*, d'un *mem*, d'un *aïn*, d'un *thau* & d'un *ïod*, ne ſe trouve nulle part; en le partageant en deux & en donnant au mot עתי la ſignification de *nunc*, on pourroit traduire *& viror ejus dormitat nunc, & ſa fraîcheur eſt à préſent aſſoupie*; figure que nous déſapprouverions ſans doute, mais qui ne paroît pas contraire au goût des Orientaux. Le mot compoſé d'un *vau*, d'un *beth*, d'un *ïod* & d'un *nun* ſignifie *& inter*; il précède un mot dont on ne voit que les premières lettres, & que je n'entreprends pas de reſtituer.

Explication du bas-relief.

Ce bas-relief renferme deux ſujets qui ont entr'eux le plus intime rapport, & qui ſont ſéparés par un liſtel l'un de l'autre; dans la partie ſupérieure on voit à côté d'une eſpèce de buffet une femme debout *(B)*, préſentant quelque choſe au dieu Oſiris *(C)*, qui eſt aſſis à droite du buffet, & derrière lequel eſt une autre femme debout *(D)*, telle eſt la compoſition générale de ce premier tableau: examinons-en les détails. La femme placée à côté du buffet eſt Thébé; elle eſt vêtue d'une longue tunique & paroît occupée d'une offrande ou d'une cérémonie dont parle Diodore de Sicile: « lorſque les Égyptiens, dit-il, approchent de leurs dieux, ils » tiennent dans leurs mains une plante qui s'appelle *agroſti*, » & c'eſt avec ce ſymbole que paroiſſent quelques figures Égyptiennes dans deux peintures d'Herculanum, qui repréſentent des cérémonies religieuſes; il ſervoit à rappeler au peuple ces temps reculés où les premiers habitans de l'Égypte ſe nourriſſoient de plantes ſauvages qui croiſſoient dans les marais.

Lib. I, p. 46, edit. Vechel.

Le Pitt. ant. d'Hercol. t. II, p. 315 & 321.

A l'oppoſite de Thébé eſt Oſiris *(C)*, qu'on reconnoît facilement à ſes attributs; mais rien ne caractériſe une figure placée derrière lui. Je penſe que c'eſt la déeſſe Iſis, parce que les Égyptiens ayant ſucceſſivement regardé Oſiris & Iſis comme le Soleil & la Lune [a], comme deux époux qui avoient régné en Égypte, comme la matière & l'amour qui la vivifie [b], rien n'étoit plus naturel que de les aſſocier ſur les monumens; auſſi les voit-on ſouvent repréſentés enſemble, & parmi une foule d'exemples faciles à citer, je vais décrire un bas-relief dont Paul Lucas a rapporté le deſſein, & qui ſe trouve avoir le plus grand rapport avec celui que j'explique. Un homme y paroît en ſuppliant; il a dépoſé ſur un autel une gerbe en l'honneur d'Oſiris, qui eſt aſſis, & derrière lequel Iſis eſt repréſentée debout. Il eſt vrai que les mains de la déeſſe chargées de ſes attributs ne ſont point appuyées ſur Oſiris; ſi l'on eſt frappé de cette légère différence, j'ajouterai qu'on voit Oſiris & Iſis adoſſés ſur un bronze du cabinet du Roi, & repréſentés l'un & l'autre

[a] *Diod. Sic. lib. I, p. 10.*

[b] *Plut. de Iſid. & Oſirid. p. 374, &c.*

Troiſ. Voyage, t. II, p. 130.

dans un groupe de bazalte du même cabinet: enfin si l'on m'objecte que sur le monument de Carpentras la figure d'Isis n'a point de caractère distinctif, je répondrai que sa position étoit le moins équivoque de ses attributs; j'ajouterai même qu'elle avoit peut-être autrefois sur sa tête quelque symbole propre à la faire reconnoître; car j'ai déjà insinué que la partie du monument marquée *AA* dans ma copie paroît être un ouvrage moderne.

Isis placée auprès d'Osiris partage en quelque façon avec lui l'hommage que Thébé adresse à ce Dieu plutôt d'elle-même qu'en vertu d'un ministère public; car je ne pense pas qu'elle eût été revêtue du sacerdoce, malgré la qualité que lui donne l'inscription & la place qu'elle occupe dans le bas-relief.

Ici se présente une question dont le simple énoncé peut causer quelque surprise. Hérodote dit formellement que les Égyptiens n'avoient point de Prêtresses, & nous osons en douter, nous qui vivons plus de deux mille ans après cet Historien, & qui sommes infiniment moins instruits que lui de la religion & des usages des Égyptiens. Le doute est fondé sur plusieurs monumens, où des femmes se présentent avec les mêmes attributs que les Prêtres; il est fondé sur l'autorité d'Hérodote lui-même, qui avoit ouï dire à Thèbes « qu'anciennement deux Prêtresses de cette ville dévouées au culte « de Jupiter, avoient été enlevées par des Phéniciens, & que « l'une d'entre elles conduite dans la Thesprotide y avoit établi « l'oracle de Dodone »; ἔφασαν οἱ ἱρέες τῶ Θηβαίεος Διὸς δύο γυναῖκας ἱρηΐας ἐκ Θηβέων ἐξαχθῆναι ὑπὸ φοινίκων: il est fondé sur un passage de Strabon, où il est dit « qu'à Thèbes on « consacre à Jupiter une fille distinguée par sa naissance & « sa beauté, qu'il lui est permis de se prostituer jusqu'au moment « où elle doit contracter un engagement légitime »; τῷ ὃ Διὶ, ὃν μάλιστα τιμῶσιν, εὐειδεστάτη καὶ γένους λαμπροτάτε παρθένος ἱεροῦται, &c. On voit, par ces témoignages réunis, que la discipline n'avoit pas changé en Égypte, & que dans tous les temps des femmes avoient été attachées aux temples; mais y présidoient-elles, comme dans quelques cantons de la Grèce?

Herod. lib. II, cap. 35.

Id. ibid. c. 54.

Strab. l. XVII, p. 816.

non ſans doute, & la pureté du ſacerdoce parmi les Égyptiens, ne ſauroit ſe concilier avec l'étrange prérogative qu'on accordoit à la prêtreſſe de Thèbes, ſi toutefois on peut lui donner ce nom. Telle eſt donc, ſi je ne me trompe, l'idée que les hiſtoriens & les monumens nous donnent de la hiérarchie égyptienne; les Prêtres avoient ſeuls le dépôt des choſes ſaintes; ils préſidoient aux ſacrifices, aux prières publiques & aux cérémonies religieuſes. Des femmes ou des filles s'attachoient aux temples des Dieux par une conſécration ou une affiliation particulière; elles rempliſſoient dans les temples des fonctions ſubalternes, avoient une place diſtinguée dans les pompes ſolennelles, & avoient ſoin de veiller ſur les offrandes qu'on apportoit au pied des autels. C'eſt cette dernière fonction qui eſt mentionnée dans l'inſcription du monument que j'explique; c'eſt celle dont Thébé paroît s'acquitter dans le bas-relief.

Les offrandes y ſont placées ſur une eſpèce de buffet formé par une table à quatre pieds, de bois d'aſſemblage & en trois tablettes; ſur la plus elevée *E* ſe trouvent cinq autels mobiles & portatifs, dont l'un a les angles de ſon plateau terminés en pointe; c'eſt ce qu'on appeloit les cornes de l'autel; on le retrouve, ainſi que les autres, figuré de la même manière ſur les médailles & ſur d'autres monumens qui en fixent l'uſage. Je préſume qu'à certains jours on les rangeoit autour de la ſtatue d'Oſiris, & qu'après y avoir dépoſé les offrandes, on les laiſſoit pendant quelque temps ſous les yeux de la divinité. Dans un bas-relief deſſiné par Paul Lucas, paroît un autel ſemblable à ceux de notre monument: quelques Égyptiens ont mis une oie ſur cet autel; proſternés devant la divinité qu'ils adorent, ils la ſupplient d'agréer l'hommage de leur piété.

Voyages de Paul Lucas en 1714, t. II, p. 289.

Le monument de Carpentras eſt d'un mauvais travail. L'Artiſte a groſſièrement repréſenté ce qu'on a placé ſur les autels, ce ſont, ſuivant les apparences, les aromates & les parfums dont les temples étoient abondamment fournis, car trois fois par jour, le matin, à midi & le ſoir on brûloit des

matières odoriférantes en l'honneur du Soleil ou d'Osiris; le matin c'étoit de la résine, à midi de la myrrhe, & le soir du kyphi. On désignoit par ce mot un mélange de miel, de vin, de myrrhe, de bitume, de jonc odoriférant, de génièvre, &c. On paîtrissoit le tout, & l'on en composoit une pâte qui, jetée dans le feu, parfumoit le temple, & qui paroît ici au-dessus des autels.

Plut. de Isid. & Osir. p. 372.

Id. p. 383.

Dans le rang au-dessous *F*, on voit trois corps ronds qui dans l'original ont une certaine épaisseur, & que je prends ou pour ces pains au lait dont, suivant Diodore, on nourrissoit les animaux sacrés [a], ou pour ces gâteaux dont on faisoit des offrandes aux dieux [b]; sur la même tablette sont posés un vase & une espèce de gobelet remplis d'une matière rougeâtre, qui n'est peut-être qu'une autre sorte de parfum.

[a] *Diod. lib. I, p. 74, 76.*
[b] *Plut. de Isid. p. 362.*

La même matière paroît dans un vase posé sur la troisième tablette *G*, entre une oie qui vient d'être immolée & le corps d'un animal dont on a ôté la tête & la peau. Le premier de ces animaux, suivant Hérodote, étoit du nombre de ceux que les Égyptiens pouvoient sacrifier, & on le voit sur l'autel dans le bas-relief que j'ai cité d'après Paul Lucas.

Herod. lib. II, cap. 45.

Je prends l'autre pour un chevreuil, parce que j'en vois un dans la table Isiaque, auquel un Prêtre coupe la tête, & parce qu'en certains endroits de l'Égypte on étoit dans l'usage d'offrir cet animal en sacrifice; suivant Hérodote, les Égyptiens après avoir séparé la tête de la victime, la chargeoient de mille imprécations, détournoient sur cet objet odieux les maux qui les menaçoient & la jetoient dans le fleuve, ou la vendoient aux Grecs établis en Égypte; il paroît que cette loi ne regardoit que les quadrupèdes, & c'est ce qui fait que dans notre bas-relief une des victimes paroît avec la tête, tandis que l'autre en est privée.

Æl. hist. Anim. lib. X, c. 23.

Herod. lib. II, cap. 39.

Sur la table *H* sont un vase rempli, à ce que je pense, de la même pâte qui surmonte les autels; un oiseau qui paroît être en vie, & trois espèces de burettes destinées peut-être aux libations de vin qu'on faisoit par-tout sur la victime, &

Herod. ibid.

Diod. lib. I, p. 19. peut-être aux libations de lait qu'en certains endroits on faiſoit ſur le tombeau d'Oſiris.

Une partie des offrandes qu'on faiſoit aux dieux ſervoit à l'entretien des Prêtres, qui par-là ſe trouvoient déchargés du ſoin de leur ſubſiſtance; on leur apportoit tous les jours, dit Hérodote, du vin, des oies & des pièces de bœuf préparées. Ce paſſage indique pluſieurs des objets repréſentés ſur le buffet.

Herod. lib. II, cap. 37.

Je paſſe à préſent au ſecond tableau du bas-relief. Si l'on avoit demandé au P. de Montfaucon ce qu'il repréſente, il auroit répondu que c'eſt *Oſiris mort, étendu ſur un lion*, ce ſont les termes dont il ſe ſert pour expliquer un ſujet ſemblable; ſon opinion eſt une erreur, & ſe trouve détruite par pluſieurs monumens rapprochés des textes des anciens qu'ils éclairciſſent.

Suppl. de l'Ant. t. II, p. 140.

On ſe rappelle aiſément tout ce que faiſoient les Égyptiens pour embaumer les corps. Parmi les Miniſtres chargés de ce ſoin, l'un traçoit une ligne ſur le cadavre, un ſecond appliquoit le tranchant d'une pierre d'Éthiopie ſur cette ligne & faiſoit l'ouverture; d'autres ôtoient les entrailles & les remplaçoient par des matières propres à conſerver le corps; on l'enveloppoit enſuite de bandelettes de toile, on le renfermoit dans une caiſſe de bois de ſycomore; on peignoit ſouvent & ſur la toile & ſur le bois les détails de cette opération: ſur une mumie rapportée par le P. Kircher, on voit un corps poſé ſur une table & deux hommes occupés à l'ouvrir. Sur une toile qui, du cabinet de M. le comte de Caylus, a paſſé dans celui du Roi [a], & ſur une autre ſemblable publiée par M. Midleton [b], le corps eſt étendu ſur un banc fait en forme de lion; à côté paroît un homme debout, la tête couverte d'un maſque, & de ſa droite élevée tenant un vaſe qu'il offre aux dieux avant que d'en verſer la liqueur. Sur un cercueil conſervé chez les Auguſtins de la place des Victoires, le corps eſt déjà renfermé dans ſa caiſſe, & celui qui vient d'opérer, la tête couverte de la dépouille d'un animal, élève la main vers les cieux, dont il implore

Herod. lib. II, c. 86. Diod. l. I, pag. 81.

Œdip. Ægypt. tome III, pag. 512.

[a] *Rec. d'antiq. t. V, pl. VIII.*
[b] *Antiq. Midl. pl. XXIII.*

la faveur. Dans le bas-relief de Carpentras, un banc qui a la forme d'un lion ſoutient le corps de Thébé renfermé dans une caiſſe, un maſque y retraçoit imparfaitement les traits de ſon viſage: deux embaumeurs tâchent d'ajuſter le couvercle de la caiſſe *LL;* ils ſont cachés l'un ſous le maſque d'un épervier, l'autre ſous celui d'un chien.

Un pareil déguiſement tenoit ſans doute à la religion. J'avois raſſemblé pluſieurs conjectures pour en découvrir l'origine; mais après les avoir miſes en œuvre, je me ſuis aperçu qu'un ſouffle détruiroit cet édifice; je me contenterai d'obſerver que ſuivant Horus Appollo le chien étoit le ſymbole de ceux qui parmi les Égyptiens avoient le ſoin des funérailles; le témoignage de cet auteur confirme l'uſage conſacré par le monument, & le monument indique l'origine du ſymbole.

Je ne dirai rien des deux figures *MM* qui ſont à genoux aux deux côtés de ce tableau; elles paroiſſent en différentes attitudes dans des ſujets ſemblables, & n'en ſont pas mieux connues.

Au-deſſus du banc ou de la table, on voit quatre canopes *N*, c'eſt-à-dire quatre vaſes dont les couvercles ſont terminés en têtes d'oiſeaux; ils contenoient les matières de l'embaumement, & nous en avons de pareils dans nos cabinets.

Je crois n'avoir rien oublié d'eſſentiel dans l'explication que j'ai donnée du bas-relief: il me reſte à parler de ſon exécution.

Les objets qu'il offre à nos yeux ont très-peu de ſaillie & ne ſont chargés d'aucun détail. Le travail en eſt ſi groſſier & ſi peu recherché, qu'il ne paroît proprement qu'une ébauche, mais peut-être ſe montroit-il autrefois avec plus d'avantages; car en examinant le monument de près & avec attention, on s'aperçoit bientôt qu'il étoit enrichi de couleurs qui ſont preſqu'éteintes aujourd'hui, mais qui pouvoient lui donner autrefois une ſorte d'éclat. On les retrouvera retracées dans la copie que je joins à ce Mémoire telles qu'elles ont été découvertes ſur l'original par M. Calvet, Médecin d'Avignon

& Correſpondant de cette Académie. Je dois de plus à ſon goût & à ſes lumières les doutes que je vais propoſer ſur l'antiquité de la partie du bas-relief marquée *AA* dans ma gravure.

1.° Cette partie manque dans la copie que M. Rigord donna du monument en 1704: le bas-relief n'étoit donc pas entier alors.

2.° Le temps a répandu ſur la partie que je regarde comme antique un vernis que l'art ne peut imiter, & qui ne paroît pas ſur le fragment *AA;* d'un autre côté on diſtingue ſur le fragment une couleur rougeâtre qui n'exiſte pas dans le reſte de la pierre.

3.° Il y a dans la partie *AA* des traits qui décèlent un travail moderne; par exemple, dans les figures d'Oſiris & d'Iſis, les oreilles ne ſont pas dans le caractère Égyptien; elles ſont relevées, & devroient être aplaties comme celle de la figure qui repréſente Thébé: de plus la coiffure d'Oſiris, quoique copiée d'après un monument Égyptien, eſt traitée mollement & ſemble annoncer le copiſte.

Ces raiſons & d'autres qu'on pourroit y joindre nous font préſumer que la pierre n'étoit pas entière quand elle tomba entre les mains de M. Rigord, & que cet Antiquaire la fit mettre dans l'état où elle eſt à préſent: la reſtitution étoit aſſez aiſée; en jetant un coup d'œil ſur le monument dans le temps même que nous le ſuppoſons mutilé, il étoit impoſſible de ne pas reconnoître Oſiris dans la poſition & dans les attributs de la figure aſſiſe: l'eſpèce de fléau qu'il tient de la main droite paroiſſoit encore dans la partie antique; ce qu'il tient de la main gauche eſt ce ſceptre recourbé que l'on voit ſi ſouvent ſur les ſtatues & les bronzes qui repréſentent cette divinité: la partie ſupérieure du ſceptre a diſparu, mais on en aperçoit encore l'extrémité au-deſſous du cou de la figure à l'endroit marqué *I.*

Du reſte, ſoit qu'on regarde comme antique, ſoit qu'on prenne pour moderne le fragment *AA*, tous ceux qui ſont familiariſés avec les monumens Égyptiens, conviendront ſans peine

peine que les deux figures placées à droite du buffet repréſentent Oſiris & Iſis. Je me flatte qu'après avoir lû mon Mémoire, ils conviendront auſſi que la première partie du bas-relief nous offre Thébé occupée des fonctions de ſon miniſtère, que la ſeconde la repréſente dans le cercueil, & que toutes deux ont un rapport direct avec l'inſcription qui les accompagne.

Mais cette inſcription eſt en Phénicien, & le bas-relief eſt Égyptien: la langue Phénicienne étoit-elle en uſage en Égypte? les rites Égyptiens avoient-ils paſſé dans les pays habités par les Phéniciens? ici je n'ai plus que des doutes à propoſer. Je les haſarde parce qu'ils peuvent être utiles.

Voici des raiſons pour prouver que nous devons ce bas-relief à des Phéniciens; 1.° l'inſcription eſt dans leur langue, & les lettres reſſemblent pour la plupart à celles que nous voyons ſur les médailles frappées par des Phéniciens, ſoit en Chypre, ſoit dans les pays voiſins; 2.° Oſiris paroît avec ſes attributs ſur les médailles que ce peuple frappoit dans l'île de Malte; 3.° on ne trouve point en Égypte de pierres ſépulcrales ornées d'inſcriptions & de bas-reliefs, tandis qu'il eſt prouvé, par les marbres de Chypre & de Malte, que cet uſage étoit connu des Phéniciens.

On peut oppoſer à ces raiſons, 1.° que le culte d'une divinité, en paſſant chez une autre nation, s'altère & annonce toujours quelque mélange de rites dans les monumens qui le repréſentent; mais dans le bas-relief de Carpentras tout eſt purement égyptien; tout reſſemble aux peintures tracées ſur les mumies égyptiennes: 2.° que les Phéniciens peuvent avoir reçu le culte d'Oſiris, mais qu'il eſt fort douteux qu'ils euſſent adopté anciennement l'uſage d'embaumer les corps, ou qu'ils l'euſſent conſervé dans le temps qu'on a fait ce bas-relief, dont l'époque concourt avec celle de pluſieurs tombeaux Phéniciens où l'on n'a trouvé que des ſquelettes: 3.° en adoptant le culte d'une nation, on n'affecte pas d'en emprunter l'habillement & juſqu'à la coiffure; celle de Thébé eſt la vraie coiffure des femmes Égyptiennes.

Toutes ces réflexions méritent peut-être qu'on ſuſpende ſon jugement ſur la nature du monument que j'ai tâché d'éclaircir; faut-il ſuppoſer qu'il vient d'un canton de l'Égypte où la langue Phénicienne étoit en uſage? vient-il de quelque île dont les habitans, Phéniciens d'origine, auroient conſacré au dieu Oſiris un temple toujours deſſervi par des miniſtres Égyptiens? c'eſt ce que je ne puis décider.

MÉMOIRE
SUR
QUELQUES ANCIENS MONUMENS
DU COMTÉ VÉNAISSIN.

Par M. MÉNARD.

Lû le 18 Août 1761.

LES monumens de l'antiquité ſont, pour ainſi dire, ſans nombre dans la Gaule; cette partie du monde Romain a fait les délices d'un peuple qui n'ambitionnoit que la gloire & l'immortalité, qui prenoit, pour y parvenir, toutes les routes que pouvoit imaginer l'eſprit le plus vaſte, & qui regardoit celle des monumens publics comme la plus propre à ſatisfaire ſes vues ambitieuſes. Ce ſont ces vues nobles & élevées qui ont orné la Gaule d'une infinité d'édifices ſomptueux, dont les reſtes & les fragmens annoncent encore qu'ils pouvoient le diſputer, par leur magnificence, à ceux d'Athènes & de Rome: la plupart de ſes villes en étoient enrichies, & ſur-tout celles qui avoient une certaine étendue de territoire ſous leur domination. Je remarque, entre autres, que la plupart des villes de ce genre, ſituées dans toute cette partie de la Gaule méridionale, autrefois occupée par les Cavares, les Méminiens & les Vocontiens, qui ſe trouve aujourd'hui enclavée dans les limites du comté Vénaiſſin, furent particulièrement décorées de ces ſortes d'embelliſſemens.

Il faut mettre dans ce nombre celle de Carpentras, capitale des Méminiens, & celle de Cavaillon, que Strabon appelle Καβαλλίων, & Pline *Cabellio*, qui faiſoit partie du pays des Cavares: elles furent toutes deux, comme les autres villes de leur rang & de leur ordre, ornées de riches édifices & de divers ouvrages de l'architecture la plus noble & la plus finie; mais la ſucceſſion des temps, & peut-être les dévaſtations inſéparables des guerres inteſtines élevées dans les Gaules, ont fait

ſentir à ces deux villes tous les maux qu'elles traînent à leur ſuite, & ont cauſé la ruine de preſque tous les bâtimens que les Romains y avoient conſtruits : elles avoient chacune, entre autres, un arc de triomphe, mais qui n'a pas été tout-à-fait détruit ; ce qui en reſte ſuffit pour nous faire juger de ce qu'ils devoient être dans leur premier état. Les plus petits lieux de la même contrée avoient auſſi des monumens qui ſont dignes de notre curioſité.

Quelques précieux toutefois que puiſſent être ces débris de l'antiquité, il ne paroît pas qu'ils aient été trop connus juſqu'ici ; le premier écrivain qui ait parlé de celui de Carpentras, & encore ne l'a-t-il fait que ſuperficiellement & comme en paſſant, c'eſt le ſavant évêque de Vaiſon, Joſeph-Marie Suarez, dans une courte deſcription latine du comté Vénaiſſin, qu'il fit imprimer à Lyon en 1657. Après lui, & de nos jours, Dom Montfaucon en a inſéré un plan, mais fort imparfait, dans ſon *Antiquité expliquée*, ſans y joindre ni diſcours, ni explication. On en a depuis dit quelque choſe dans les Journaux, mais d'une manière ſi peu ſolide & ſi peu ſatisfaiſante, que le deſir de le mieux connoître n'en devient que plus vif. Quant au monument de Cavaillon, je ne ſache perſonne qui ait entrepris de l'expliquer ; Dom Montfaucon l'a ſimplement indiqué, & s'eſt contenté d'en donner un deſſein, ſans nous en apprendre ni l'époque, ni la deſtination. Il reſte enfin des débris d'un temple, à Vénaſque, qui préſentent encore des beautés remarquables ; ce monument cependant a été bien moins connu que les deux autres, car je ne vois pas qu'on l'ait jamais publié. Eſſayons, dans ce Mémoire, de ſuppléer à tant de négligences, & donnons un examen ſuivi & détaillé de ces divers monumens : je commence par celui de Carpentras.

Antiq. expliq. t. IV, l. VI, c. 8.

Cet ancien édifice, placé ſur l'endroit le plus élevé de la ville, ſe trouve aujourd'hui enchâſſé dans la partie du bâtiment de l'évêché qui en forme la cuiſine & les offices. Ce fut le cardinal Bichi, évêque de Carpentras, qui, plus occupé de ſa propre gloire & des négociations qu'il conduiſit avec beaucoup de ſuccès à la cour de France & à celle de Rome, que de

l'étude des bâtimens anciens & de leur conſervation, laiſſa perdre & envelopper ce beau monument dans la maçonnerie du palais épiſcopal, qu'il fit conſtruire vers l'an 1640: cependant, avec quelque attention, on en découvre les principaux morceaux & preſque toute l'ordonnance.

Remarquons d'abord que le corps entier du monument formoit un carré-long, de vingt-cinq pieds de longueur ſur quatorze pieds trois pouces de largeur, & d'environ ſix toiſes deux pieds de hauteur; tout bâti de gros quartiers de pierre de taille du pays. Il y a dans chacun de ſes angles une grande colonne cannelée & rudentée, élevée ſur un piédeſtal dont il ne paroît que la partie ſupérieure, le reſte ſe trouvant enterré ſous le pavé moderne; les cimaiſes en ſont preſque mutilées. Le piédeſtal de ces colonnes, ainſi que leur entablement, ſont en *reſſaut*, terme qu'on fait en Architecture indiquer un corps qui avance plus qu'un autre, ou qui n'eſt pas d'alignement.

Les quatre faces de l'édifice étoient percées par des arcades, dont les jambages ſont cannelés & rudentés comme les colonnes, avec des baſes ſemblables. De ces quatre faces, il y en a trois qui ſont embarraſſées dans la conſtruction du bâtiment moderne, ſavoir celles du nord, du midi & du levant; on n'y voit de bien entier & dégagé de la maçonnerie que la ſeule face occidentale; celle-ci eſt ornée entre les colonnes d'un grand trophée en bas-relief, élevé & attaché ſur le haut d'un tronc d'arbre, d'où pendent de chaque côté dans la partie ſupérieure deux boucliers chargés de quelques ornemens, l'un hexagone, qui eſt le plus apparent, & l'autre ovale, qui ne paroît qu'à demi hors de celui-là: de plus, il ſort de chaque côté, dans la partie inférieure, un faiſceau de javelots ou de dards, qui ſont liés avec une attache, dont les bouts ſortent de deſſous les boucliers de forme ronde. On voit outre cela au milieu une cotte d'armes, dans laquelle paſſe le haut du tronc d'arbre, liée d'une ceinture à plaques; une eſpèce de manteau retrouſſé de part & d'autre vient ſe nouer ſur le devant de cette cotte

d'armes. Le tout eſt terminé dans le faîte de l'arbre par une ſorte de caſque rond, d'où ſortent de longs cheveux. Au-deſſous des trouſſeaux de javelots & de chaque côté du tronc d'arbre, eſt auſſi ſculptée en bas-relief une figure d'homme debout, qui paroît avoir les mains liées derrière le dos, dont le corps eſt couvert d'une draperie en forme de manteau, qui deſcend plus bas que le genou, & qui eſt attaché & noué ſur les épaules; ces deux figures ſont placées en regard: au ſurplus quelque fruſtes & dégradées qu'elles ſoient l'une & l'autre, on y entrevoit qu'elles ont la barbe courte, & que celle de la droite a des cheveux longs qui voltigent de part & d'autre, avec une eſpèce de bandeau autour de la tête; celle de la gauche ne paroît avoir que le bandeau, dont les bouts ſont pendans ſous le nœud derrière la tête. On ne peut dire de quelle ſorte de chauſſure étoient couvertes les jambes de ces deux figures, parce que la dégradation de la pierre a preſque effacé cette partie; ce qu'on aperçoit ſeulement de ſingulier à côté & aux pieds de la figure qui eſt à droite, c'eſt une eſpèce de queue d'animal, qui ne ſe diſtingue pourtant qu'avec quelque peine, parce qu'on a plus particulièrement mutilé cette partie inférieure du trophée, par l'ouverture d'une porte qui donne dans la cuiſine de l'Évêché.

Tel eſt le détail de toutes les figures & des ornemens qui paroiſſent ſur ce qui nous reſte de viſible & d'apparent de l'arc triomphal de Carpentras; il faut maintenant examiner les explications qu'on a données de ce monument. Il parut en 1724 des remarques en forme de lettre, datée de Carpentras même, dont l'objet principal étoit de relever quelques mépriſes qui s'étoient gliſſées touchant ce pays-là dans le Dictionnaire de Trévoux. L'auteur ayant eu occaſion d'y parler de l'arc de triomphe de Carpentras, en fixe la conſtruction au temps de la république Romaine, & prétend que Domitius Ænobarbus le fit ériger pour éterniſer la victoire qu'il avoit remportée près de la Sorgue; & cela ſur le fondement d'un paſſage de Florus, ainſi conçu:

Mém. de Trév. Avril 1724, p. 688 & ſuiv.

Domitius Ænobarbus & Fabius Maximus ipſis quibus dimicaverant locis, ſaxeas erexere turres, & deſuper exornata armis hoſtilibus trophæa fixere; d'où l'auteur des remarques conclud, après avoir fait la deſcription de l'édifice, « qu'il ne faut que lire l'hiſtoire (Florus), & voir le monument, « pour connoître que celui-ci eſt l'objet réel de la peinture de « l'autre: mais, pourquoi, continue-t-il, en prévenant une ob- « jection qu'on a droit de lui faire, pourquoi ériger le trophée « à Carpentras, qui eſt à deux lieues & demie de la Sorgue? « c'eſt, à mon avis, répond-il, que Carpentras étoit dès-lors « une des villes les plus conſidérables du pays, & qu'à ce « titre il méritoit d'être le dépoſitaire de la gloire du général « Romain. »

Florus, l. III, cap. II.

On ne ſauroit appliquer ici l'autorité de Florus, qui doit ſe rapporter à un lieu bien différent de Carpentras. Diſcutons ce point eſſentiel; il devient intéreſſant pour l'ancienne géographie du pays. Nous voyons, par le témoignage même de l'auteur qu'on réclame ici, que les deux généraux Romains Domitius Ænobarbus & Fabius Maximus firent conſtruire des tours de pierre, & placèrent au-deſſus des trophées ornés des armes des ennemis qu'ils avoient vaincus, & qu'ils érigèrent ce monument dans l'endroit même où ils les avoient défaits, *ipſis quibus dimicaverant locis,* ce qui étoit tout naturel & entièrement conforme à l'uſage pratiqué par les anciens: nous voyons outre cela dans l'épitome du livre LXI de Tite-live, que la ville près de laquelle le proconſul Domitius combattit ſi heureuſement contre ces peuples, qui étoient les Allobroges, portoit le nom de *Vindalium. Domitius proconſul, contra Allobroges ad oppidum Vindalium multùm feliciter pugnavit.* Par ces deux paſſages combinés, nous apprenons d'une manière bien poſitive en quel endroit ſe donna le combat, & par conſéquent en quel endroit fut érigé le trophée.

Un autre écrivain plus ancien que Florus nous fournit auſſi de nouvelles lumières ſur ce point. Strabon dit, en parlant des petites rivières qui ſe jettent dans le Rhône, ſavoir celles de l'Isère & de la Durance, qu'il y en a une

Strab. Geogr. lib. IV.

troisième appelée Σόλγας, c'eſt la Sorgue, laquelle ſe mêle aux eaux du Rhône, près de la ville de Οὐνδαλὼν, que Caſaubon, d'après Scaliger, corrige par Οὐινδαλὼν dans ſon Commentaire ſur cet ancien Géographe : c'eſt le lieu, dit Strabon, où M. Domitius Ænobarbus défit dans une grande bataille des milliers de Barbares : & enſuite, après avoir fait mention de la victoire remportée par Maximus Æmilianus ſur les Gaulois, au confluent de l'Isère & du Rhône, il ajoute que ce fut un peu plus bas, à l'embouchure de la Sorgue, que ces peuples combattirent contre Domitius.

Rien n'eſt ſi clair que le témoignage de ces deux Écrivains de l'antiquité, pour détruire l'opinion qui place à Carpentras le combat & le trophée de Domitius. On ſait que le confluent de la Sorgue & du Rhône n'eſt point là, mais dans un éloignement de plus de deux lieues & demie ; il nous reſte donc à établir la poſition de *Vindalium*, ce qui nous donnera conſéquemment celle du trophée mentionné par Florus.

Obſervons d'abord que la Sorgue, appelée Σόλγας par Strabon, porte le nom de *Vindelicus fluvius* dans Florus, & que ce dernier Écrivain place ſur les bords de cette rivière le lieu où Domitius fut vainqueur des Gaulois, ce qui eſt la même choſe que ce que dit de la ville de *Vindalium* l'épitome du livre LXI de Tite-Live, que j'ai cité plus haut, près de laquelle on place le champ de bataille ; ainſi c'eſt néceſſairement à l'embouchure de la Sorgue & près de *Vindalium* que cette poſition doit être fixée : poſition qui ne ſauroit convenir à celle de Carpentras.

L'auteur du ſentiment que je combats, & qui a connu les autorités que je viens de déduire, convient que la bataille où Domitius fut vainqueur, ſe donna près de *Vindalium ;* mais abandonnant en même-temps ce qui réſulte de ces autorités pour la poſition du trophée, dont l'identité & le rapport avec le lieu de la bataille ne peuvent être plus évidens, il place, comme je l'ai dit, l'arc de triomphe à Carpentras ; d'un autre côté, il place l'ancien *Vindalium* à Bedarrides,

Bedarrides, ce qui ne ſauroit ſe ſoutenir; Bedarrides eſt un bourg du comté Vénaiſſin, qui véritablement ſe trouve ſitué à deux lieues au nord d'Avignon, & à pareille diſtance à peu près au couchant d'été de Carpentras, mais dans un éloignement de demi-lieue de l'embouchure de la Sorgue, ce qui en prouve évidemment la différence.

D'autres, tel que le P. Monet, Jéſuite, ſe trompent encore ſur la poſition de cet ancien lieu, qu'ils placent à Caderouſſe, ce qui n'a nulle vraiſemblance; ce dernier lieu eſt tout moderne, & n'eſt point bâti, comme l'ancien *Vindalium*, à l'embouchure de la Sorgue, dont il eſt éloigné de plus de deux lieues. *Monet, Gall. antiq.*

M. d'Anville croit qu'il faut placer à Védène, lieu ſitué près d'un des bras de la Sorgue, le *Vindalium* dont il eſt ici queſtion, ſoit à cauſe de l'analogie du nom du lieu moderne, qui lui paroît tenir de celui de cet ancien lieu, ſoit à cauſe qu'il n'eſt diſtant que d'environ une lieue de la jonction de la Sorgue avec le Rhône, & que l'indication d'un vaſte champ de bataille peut fort bien en faire rouler la poſition dans l'eſpace de pluſieurs milles. Mais ce Savant me permettra de lui oppoſer les autorités de Strabon, de Florus & de l'épitome de Tite-Live, qui nous indiquent trop expreſſément la poſition de *Vindalium* à l'embouchure même de la Sorgue, pour nous en écarter; je ne crois pas, de plus, que l'analogie des deux noms ſoit aſſez marquée pour affoiblir la preuve qui réſulte de ces autorités. *Notice de la Gaule, au mot* Vindalium, *p. 706.*

Diſons donc, & ce me ſemble avec plus de certitude & de fondement, d'après Scaliger dans ſes leçons Auſoniennes, qui a été ſuivi par M. de Valois dans ſa notice des Gaules, diſons que *Vindalium* ſe trouvoit anciennement en l'endroit qu'on appelle aujourd'hui le *port de la Traille*, qui eſt ſitué tout près du pont de Sorgue, bourg du diocèſe d'Avignon, placé à une lieue & demie au nord de cette ville, & à trois lieues au couchant d'été de Carpentras. C'eſt véritablement en cet endroit où la Sorgue, après avoir pris ſa ſource à la fontaine de Vaucluſe, & reçu dans ſon cours l'Auſou, l'Ouvèze & quelques autres petites rivières, ſe jette dans le Rhône; on trouve de plus, dans cet endroit, des débris d'antiquités *Scalig. Auſon. lection. ad lib. I, p. 147. Valeſ. notit. Gall. p. 538.*

Romaines, qui démontrent la poſition d'un ancien lieu, ce qui ne ſe rencontre en aucun des autres endroits où l'on veut placer celui-ci.

Au ſurplus, s'il n'exiſte pas des veſtiges du trophée de Domitius au port de la Traille, c'eſt une raiſon de plus qui nous oblige à le ſuppoſer conſtruit en cet endroit; car enfin il ne faut pas s'en faire une idée comme d'un édifice ſomptueux & bâti avec la ſolidité qui ſe pratiqua dans les ſiècles poſtérieurs; juſqu'au temps de ce Général, ce n'étoit jamais qu'un pieu ou un tronc d'arbre élevé ſur terre & chargé des dépouilles de l'ennemi, qu'on dreſſoit ſur le champ même où la bataille s'étoit donnée; Domitius fut le premier qui s'écarta de cet uſage, & qui, pour donner plus d'éclat à ſon trophée, oſa le conſtruire de pierre, *cùm hic mos*, dit Florus, *inuſitatus fuerit noſtris;* mais ce fut avec une certaine ſimplicité, *ſaxeas turres;* ce qui ne ſuppoſe pas une grande magnificence, ni conſéquemment une grande durée: il eût même été fort imprudent à ce Général d'enfreindre cet uſage d'une manière trop éclatante & par un monument trop ſomptueux; la politique, le ménagement des eſprits, toujours néceſſaire dans une république altière, ſes propres intérêts exigeoient de lui de la circonſpection & de la retenue. Je ne ſais point d'ailleurs ſi l'on ne ſeroit pas fondé à regarder le *ſaxeas turres* comme une expreſſion qui indique des tas & des monceaux de pierre informes & ſans architecture, plutôt que des édifices réguliers; ainſi il n'eſt pas étonnant que l'arc de *Vindalium* ait facilement péri par la ſucceſſion des temps.

Enfin indépendamment de la diſtance notable qui eſt entre Carpentras & l'embouchure de la Sorgue, & qui renverſe l'opinion que je réfute, il ſe préſente une autre difficulté qui n'eſt pas moins inſurmontable; je la prends de ce que je viens de dire ſur la ſimplicité des anciens monumens triomphaux: on ne la retrouve point dans celui de Carpentras, il eſt trop orné & trop bien travaillé pour appartenir aux temps de Domitius.

Un auteur anonyme, qui a publié des remarques en 1730

ſur l'arc de triomphe d'Orange, donne une époque beaucoup plus récente à notre monument; il l'attribue à l'empereur Auguſte, par les mêmes raiſons ſur leſquelles il ſe fonde pour rapporter celui d'Orange à ce Prince. Après avoir réfuté les deux opinions, dont l'une attribue ce dernier monument à Domitius Ænobarbus ou à Fabius Maximus, & l'autre à Caïus Marius, il propoſe la ſienne & l'établit principalement ſur l'autorité de Suétone: il fait obſerver que cet ancien écrivain, dans la vie d'Auguſte, rapporte que ce Prince fit conſtruire quantité de monumens à Rome & dans les provinces de l'empire; qu'il exhorta ſouvent les principaux citoyens d'en faire conſtruire auſſi pour l'embelliſſement de la ville; qu'en conſéquence, & à leur exemple, les Proconſuls dans les provinces & les villes particulières en firent auſſi bâtir de leur côté, afin de ſe mieux conformer au goût de l'Empereur & de ſe concilier ſa bienveillance. De cette autorité il conclut que non-ſeulement l'arc de triomphe d'Orange, mais encore celui de Carpentras, ainſi que l'ancien monument triomphal qui ſe voit près de Saint-Remi en Provence, doivent être rapportés à Auguſte: il fortifie ſon opinion de ce que tous ces édifices ſont ſitués ſi près les uns des autres, & d'une ſi bonne ſculpture, qu'ils paroiſſent avoir tous également été conſtruits dans le même temps, qui fut celui de cet Empereur, ſous lequel les arts étoient ſi perfectionnés.

Merc. de Fr. Mars 1730, p. 463 & ſuiv.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs dans un Mémoire particulier ſur l'arc de triomphe d'Orange, qui ſe trouve dans nos Recueils, pour détruire l'opinion qui attribue ce monument à Auguſte, & réfuter les raiſons ſur leſquelles s'eſt appuyé M. de la Baſtie, en embraſſant la même opinion & la ſoutenant auſſi avec beaucoup plus d'étendue dans deux de ſes lettres au Préſident de Valbonnais: il me ſuffit pour l'objet préſent, d'obſerver ici, 1.° qu'on ne voit rien dans l'arc de Carpentras qui caractériſe en aucune manière les victoires & le triomphe d'Auguſte; 2.° que la ſculpture y eſt bien différente & beaucoup moins bien traitée qu'elle ne l'étoit ſous l'empire de ce Prince; 3.° eſt-il raiſonnable

Mém. de l'Acad. des Inſcript. tome XXVI, p. 335 & ſuiv.

Mémoires de Trévoux, Juillet & Août 1730, pag. 1214 & 1372.

de penſer que ces différentes villes d'un même canton aient toutes en même temps érigé un même genre de monument à un même Prince? on ne voit pas d'exemple d'un pareil concours.

Établiſſons maintenant l'opinion que j'ai à propoſer ſur l'arc de Carpentras. Comme l'inſcription qui a dû accompagner ce monument nous manque, il eſt néceſſaire d'y rechercher toutes les marques caractériſtiques qui peuvent ſuppléer à ce défaut de lumières, & nous conduire à la connoiſſance de l'époque de ſa conſtruction & du Prince auquel il ſe rapporte. Je crois donc qu'il faut d'abord s'attacher à un grand moyen que la ſculpture nous fournit ſur ce point; je parle de l'ordre qu'on y a ſuivi dans les ornemens de ſes colonnes. Un habile Architecte de nos jours fait avec raiſon beaucoup de cas de ce moyen. « Comme la mémoire des » grands perſonnages, dit-il, ſubſiſte par les monumens, on a » depuis recherché avec ſoin de marquer par des ornemens pour » qui ces bâtimens avoient été conſtruits, & on ne s'eſt pas » contenté de leurs images; mais les Architectes ſe ſont étu- » diés à faire paroître dans les moindres parties de l'édifice » des ſymboles qui fuſſent les caractères de leur diſtinction: » c'eſt par les reſtes de la ſculpture antique, continue-t-il, que » nous jugeons de la conſécration des temples & des arcs de » triomphe, & après les inſcriptions, c'eſt le plus aſſuré moyen d'avoir une entière connoiſſance de l'antiquité. » Ce que cet écrivain dit de l'avantage & des éclairciſſemens que répandent les ornemens ſymboliques ſur la connoiſſance des Dieux & des Héros auxquels ſe rapportent les anciens édifices, nous pouvons le dire auſſi du genre d'ordre en général employé dans la ſculpture de ces monumens. Il s'agit donc de déterminer l'ordre d'architecture qui décore l'arc triomphal de Carpentras; par-là nous parviendrons à fixer par qui & en quelle occaſion il a été conſtruit.

Daviler, not. ſur Vignole, cours d'architect. t. 1, page 98.

Ce n'eſt pas là cependant une recherche fort aiſée, attendu que les chapiteaux des colonnes dont il étoit orné, non plus que leur entablement, ne ſubſiſtent plus, ou du moins

ſe trouvent enchâſſés & perdus dans la maçonnerie moderne. Sur quoi je rapporterai qu'un Architecte de Lyon, M. de la Monce, qui fit en 1728 des deſſeins de cet édifice, reſta fort incertain ſur la qualité de l'ordre qu'on y avoit pratiqué; de manière qu'il en dreſſa deux projets raiſonnés, l'un ſelon l'ordre corinthien, & l'autre ſelon l'ordre compoſite: mais dans l'un & dans l'autre il place & rétablit des chapiteaux qui ne paroiſſent plus, & les donne relatifs à leur ordre. On n'a pas laiſſé de faire depuis, d'après ſes idées, deux gravures en taille-douce de ce monument, dans leſquelles on s'eſt aveuglément aſſervi à ſes deux deſſeins.

Sans admettre en aucune façon toutes ces extenſions qu'imagine & ſuppoſe ici M. de la Monce, licences qui ne ſont jamais permiſes dans les monumens de l'antiquité, je dis que ſon idée pour l'ordre corinthien pèche en un point eſſentiel, qui eſt qu'il place ſur l'entablement ou la grande corniche un fronton, au lieu d'un attique, ce qui n'avoit lieu chez les anciens que dans les bâtimens d'habitation, les palais ou les temples, & cela pour en maſquer le faîtage & la couverture, dont il étoit plus beau & plus élégant d'ôter la vue, ce qui n'étoit pas néceſſaire aux arcs de triomphe, qui ne forment que des corps maſſifs.

Il eſt bien plus raiſonnable de ſoutenir que l'ordre des colonnes du monument de Carpentras eſt entièrement compoſite: voici ce qui me le perſuade; 1.° il n'y a point d'aſtragale au piédeſtal, ce qui effectivement ne s'emploie jamais dans cet ordre, & ſe pratique dans tous les autres; 2.° il y a une baguette de plus au-deſſus du tore ſupérieur de la baſe, ſorte d'ornement propre & particulier à cet ordre, & qu'on n'employoit pas dans les autres; 3.° il y a ici un plinthe de plus au bas de la baſe des colonnes, ce qui ne doit jamais ſe trouver à aucun des autres ordres, où il n'y en a jamais qu'un; 4.° la hauteur de ces colonnes eſt entièrement dans les règles de l'ordre compoſite, c'eſt-à-dire qu'elles ont celle de l'ordre corinthien, qui eſt de dix diamètres. Toutes ces marques ſpécifiques que nous voyons exiſtantes dans le monument, nous aſſurent de celles qui ne paroiſſent pas; je veux

tous les ornemens ſpécifiques de cet ordre, & dans toutes les règles qui lui ſont devenues propres & particulières, eſt le fameux arc de Titus, dont la conſtruction eſt poſtérieure de pluſieurs années : auſſi un de nos plus grands maîtres d'architecture, Vignole, qui s'eſt ſi bien diſtingué dans ſa profeſſion, dit-il « que l'arc de triomphe de Titus, eſt un genre de bâtiment » auſſi nouveau que l'ordre dont les Romains en décorèrent les façades, qui étoit le compoſite. »

Ce ſuperbe monument, où furent ſculptées avec la plus grande élégance toutes les figures qui pouvoient caractériſer la ruine des Juifs & la deſtruction de leur temple, ce ſuperbe monument, dis-je, conſtruit en mémoire de la priſe de Jéruſalem par Titus, & de la réduction de la Judée, ne fut point érigé dans le temps même de cet évènement, ce qui répondroit à l'an de J. C. 71, ni même pendant la vie de Veſpaſien, qui après avoir commencé ce fameux ſiége, en avoit laiſſé la conduite à Titus ſon fils, non plus que ſous le règne de celui-ci ; mais après la mort de l'un & de l'autre, comme le prouve démonſtrativement l'inſcription de l'édifice, dans laquelle ces deux Princes ſont qualifiés *divi*, c'eſt-à-dire qu'ils avoient alors été mis au rang des dieux, ce qui ne ſe faiſoit, comme chacun ſait, que par les cérémonies & la conſécration de l'apothéoſe. Ceci doit donc faire rapporter la conſtruction de l'arc de Titus ou au règne de Domitien ſon ſucceſſeur immédiat, ou à celui de Trajan ; le premier fit l'apothéoſe & les funérailles de Titus, & le ſecond éleva divers édifices en ſon honneur : on ſait que Domitien commença de régner l'an de J. C. 82, juſqu'en 96, & que le règne de Trajan commença en 98, & finit l'an 117.

Donat. Rom. vet. & nov. l. III, cap. 4, p. 170 & ſeq.

Ibid. p. 175.

C'eſt par conſéquent après cette époque qu'il faut chercher à fixer celle de l'arc triomphal de Carpentras ; or ce ſera dans quelqu'un des premiers règnes des Empereurs qui ſuccédèrent à Titus, que nous pourrons découvrir l'évènement qui en fut l'occaſion & le motif. Il n'eſt aucun de tous ces règnes qui nous en préſente de plus naturel & de plus convenable que celui de Septime-Sévère ; ſur quoi il faut d'abord obſerver que ce Prince ſe concilia dans tous les temps de ſa vie l'attachement

&

& l'amitié des Gaulois, mais plus particulièrement encore des peuples de la Lyonnoise, dont il avoit été Gouverneur. Aussi les Gaules furent-elles les premières à se déclarer en sa faveur, lorsqu'après la mort d'Helvius Pertinax, l'empire lui fut disputé par Didius Julianus & par Pescennius Niger: d'une autre part Claudius Albinus, gouverneur de l'île de Bretagne, fut un troisième concurrent, que Sévère tâcha d'amuser en l'honorant de la dignité de César, parce qu'il s'en défioit, & qui en effet ne laissa pas, après avoir passé dans les Gaules, pendant que Sévère étoit en Orient occupé à faire la guerre à Pescennius Niger, de se faire reconnoître par une partie considérable de ces provinces; mais Septime-Sévère n'eut pas plutôt défait Pescennius Niger, qu'il quitta l'Illyrie, s'avança en deçà des Alpes, & vint chercher Albinus pour le combattre.

Spartian. in Sever.

Les deux armées se rencontrèrent le 19 de février de l'an 197, près de Lyon, dans une plaine que Spartien appelle *Tinurtium*, mais qu'on doit lire *Tivurtium* ou *Trivurtium*, ce qui se rapporte à cette plaine de trois ou quatre lieues qui s'étend depuis Trévoux jusqu'à Lyon; là elles se disputèrent long-temps la victoire; le combat fut sanglant, mais enfin le sort des armes se déclara pour Sévère: l'armée d'Albinus fut entièrement défaite & les vaincus poursuivis jusqu'à Lyon, où Albinus s'étant réfugié dans une maison sur le bord du Rhône, s'y tua lui-même. Sévère lui fit couper la tête, qu'il envoya à Rome, & l'on jeta le reste du corps dans le Rhône.

Tillem. hist. des Emp. t. III, note 16, p. 456.
Le P. Chiffler, hist. de Tournus, chap. 11, p. 6 & 10.

C'est à cette signalée victoire, qui assura l'empire à Septime-Sévère, que doit se rapporter l'arc de triomphe de Carpentras; les peuples de cette colonie voulurent, en une occasion si importante, donner à ce Prince des marques publiques de leur zèle & de leur fidélité; ils s'étoient maintenus durant ces troubles excités pour ainsi dire sous leurs murs, dans une constante obéissance à Septime-Sévère, & en cela ils avoient suivi le vœu général de la Gaule Narbonnoise, qui n'entra point dans les factions & les cabales d'Albinus.

Nous savons, en effet, que dans le même temps, & sans

doute à la même occaſion, les ſoldats de la garniſon de Narbonne érigèrent une ſtatue en l'honneur de Julia Domna, femme de Septime-Sévère, au bas de laquelle ils mirent une inſcription qui s'eſt conſervée juſqu'à nous, & où ils donnent à cette Princeſſe le titre de mère de Céſar Marc-Aurèle-Antonin, ſon fils aîné, qui portoit le nom de Baſſien, & qui étant enſuite parvenu à l'empire, a été connu ſous celui de Caracalla: ce jeune Prince venoit alors d'être déclaré Céſar par Sévère, qui lui conféra ce titre, ſelon le témoignage de Spartien, pendant qu'il étoit en marche pour venir combattre Albinus, & qui en même temps lui impoſa les noms de Marc-Aurèle-Antonin, que lui donne l'inſcription; ce qui fixe d'une manière inconteſtable la date de ce monument de Narbonne, qui a dû être érigé après le mois de janvier de l'an 197; & c'eſt le temps même de la défaite d'Albinus.

Hiſt. génér. de Languedoc, t. I, preuv. page 7, inſcript. 31.

Ibid. note 22, page 615.

Ce n'eſt pas tout; la province Narbonnoiſe entière, toujours fidèle & toujours attachée à Septime-Sévère, ne laiſſa paſſer aucune occaſion importante ſans lui en donner des témoignages publics; c'eſt encore un monument du même genre qui nous en fournit la preuve; il eſt, de même, conſervé à Narbonne. Après avoir appaiſé les Gaules, & détruit la faction & les partiſans d'Albinus, cet Empereur paſſa en Orient, où il porta la guerre contre les Parthes, qu'il vainquit; ce qui lui fit décerner le triomphe, avec le titre de *Parthicus maximus;* ce fut l'an de J. C. 198, auquel temps il donna la puiſſance du Tribunat, avec le titre d'Auguſte, au même Marc-Aurèle ſon fils aîné. Dans cette occaſion, il ſe tint à Narbonne une aſſemblée générale de la province, où l'on célébra un taurobole en l'honneur de Cybèle, mère des Dieux; on ſait combien ces ſacrifices étoient ſomptueux, & accompagnés des plus grandes ſolennités: celui-ci fut fait pour la ſanté des deux Auguſtes Septime-Sévère & Marc-Aurèle-Antonin. L'inſcription qui fait foi de cette fête s'exprime ainſi: *Pro ſalute dominorum imp. L. Septimi Severi Aug. &c.* & *M. Aureli Ant. Aug.* On y apprend encore que ce fut le premier flamine

Dio. Caſſ. hiſt. lib. LXXV. Amm. Marcell. hiſt. l. XXIV. Herodian. l. III. Goltz. Theſ. rei antiq. p. 85.

Hiſt. génér. de Languedoc, t. I, preuv. page 7, inſcript. 32.

auguſtal de la province, nommé C. Batonius, qui fit le ſacrifice: *Taurobolium provinciæ Narbonenſis factum per C. Batonium primum flaminem Augg.*

La colonie de Carpentras, non moins dévouée à Septime-Sévère que le reſte de la Narbonnoiſe, ne manqua pas de célébrer à ſon tour, par des trophées & des honneurs publics, non-ſeulement la défaite d'Albinus, mais encore celle des Parthes; elle réunit ainſi dans un même monument les deux plus glorieuſes actions du règne de ce Prince; actions dont l'époque étoit preſque la même, puiſqu'il n'y avoit qu'une année d'intervalle de l'une à l'autre: Rome d'ailleurs en avoit donné l'exemple, par le célèbre arc triomphal que le Sénat & le peuple Romain conſacrèrent alors à Sévère.

Au ſurplus les figures ſculptées ſur l'arc de Carpentras, nous préſentent des indices puiſſans de la dédicace de cet édifice; les deux captifs qui paroiſſent au pied du trophée, les mains liées derrière le dos, ont des cheveux flottans qui dénotent les peuples que Sévère avoit réduits ou retirés du parti d'Albinus; ce ſont, à n'en pouvoir douter, les images & les ſymboles des Gaulois de la Lyonnoiſe, compriſe dans cette partie de la Gaule Celtique qui porta le nom de *Gallia comata*, à cauſe de la chevelure de ſes habitans: l'un de ces captifs, placé ſur la droite du trophée, ne porte point de barbe; & l'autre, placé ſur la gauche, en a une, mais fort courte; tel étoit encore l'uſage de ces anciens peuples, atteſté par Céſar & par Strabon; les uns la raſoient & les autres la coupoient en partie. De plus, on les voit tous deux vêtus de cette ſorte de ſurtout & habit de guerre appelé *ſagum*, le ſaie, qui, ſelon le témoignage exprès de Varron & de Diodore de Sicile, étoit propre aux Gaulois; il s'attachoit avec une boucle & deſcendoit juſqu'aux cuiſſes.

Je ne dis rien du tronc d'arbre, chargé d'armes & de boucliers, qui eſt au milieu de la façade occidentale; il n'y a rien là de caractériſtique pour notre objet: on ſait que ce n'eſt-là que l'image & la peinture fidèle de la manière de triompher dans les premiers temps, qui conſiſtoit, pour le vainqueur,

à faire ſon entrée à Rome portant ſur ſes épaules un arbre chargé des dépouilles de l'ennemi; ce qui reſſembloit parfaitement à un homme armé, ainſi que le pratiqua d'abord Romulus, & enſuite les premiers vainqueurs qui triomphèrent après lui.

Plutarch. in Romul.

Paſſons à l'arc de triomphe de Cavaillon; cette ancienne ville des Cavares, peuple puiſſant de la Gaule Narbonnoiſe, avoit été, dans les temps primitifs, ſoumiſe aux Marſeillois, ſuivant Artémidore d'Éphèſe cité par Étienne de Byzance; elle devint enſuite colonie Romaine, comme l'atteſte Ptolémée, & fut auſſi du nombre des villes Latines; elle eſt, dans Pline, qualifiée de ce dernier titre. L'habitation & le ſéjour des Romains la rendirent une des villes les plus ornées du pays; on y trouve tous les jours, en creuſant ſous terre, quantité de médailles, d'inſcriptions grecques & latines, & de fragmens d'architecture qui annoncent ce qu'elle a dû être du temps de ces peuples.

Cependant de tous les monumens d'antiquité qui ſe trouvent à Cavaillon, il n'en eſt point de plus digne de notre attention que les fragmens d'un arc de triomphe qui ſe voient dans le jardin du Prevôt de la cathédrale; ce qui nous reſte de ce monument forme une grande & ſeule arcade, avec un pilaſtre de chaque côté qui eſt chargé de feuillages en deſſein courant, & dont le chapiteau eſt orné de feuilles d'acanthe, affectées, comme on ſait, à l'ordre corinthien; mais qui ſe trouve plus court d'un module que les chapiteaux de cet ordre, ce qui doit faire juger que c'eſt ici un pilaſtre attique: on voit au-deſſus des archivoltes ou cintres de l'arc une Victoire ailée, dans chaque angle, tenant une palme de la main droite & une couronne de la gauche. La partie inférieure de ce monument, à prendre depuis la corniche de l'archivolte, eſt toute cachée ſous terre, de ſorte qu'on ne peut point en juger. Je n'ai garde, au reſte, de comprendre dans cette deſcription une architrave & une friſe d'entablement, ornés de compartimens où ſont ſculptés divers deſſeins de fleurs ou de feuillages, comme on les voit dans une gravure qu'on a faite de ce monument;

ce morceau eſt purement poſtiche, mal aſſorti, & n'a jamais appartenu à cet édifice, dont la ſculpture eſt très-différente & bien autrement travaillée; auſſi le célèbre Mignard l'a-t-il entièrement retranché, dans le deſſein qu'il fit autrefois de cette antiquité, & d'après lequel a été faite l'eſtampe qu'en a donnée Dom Montfaucon. *D. Montfauc. Antiquit. expliq. t. IV, l. VI, c. 8.*

Quant au Prince à qui peut appartenir cet arc triomphal, nous n'avons pas dans celui-ci les mêmes indices que dans le précédent; les figures caractériſtiques, les ſymboles nous manquent; l'ordre même d'architecture ne nous fournit aucune lumière: je crois néanmoins que c'eſt à l'empereur Conſtantin qu'on peut le rapporter, & voici à quelle occaſion les peuples de Cavaillon l'auront conſtruit. Un des plus glorieux évènemens du règne de Conſtantin eſt, ſans doute, celui de ſa converſion à la religion Chrétienne, de la défaite du tyran Maxence, & du triomphe de J. C. dans Rome: on ſait que ce Prince, après l'apparition de la Croix, qui arriva certainement dans les Gaules, quoiqu'on n'en ſache pas poſitivement le lieu, l'an de J. C. 311, réſolut de marcher ſous cet étendard contre Maxence, qui réſidoit à Rome, & de délivrer l'empire d'un tyran ſi odieux; qu'ayant en conſéquence paſſé les Alpes avec la plus grande célérité, il força la ville de Suſe, ſituée au pied de ces montagnes du côté de l'Italie, défit les armées de Maxence à Turin & à Vérone, ſe rendit maître de toutes les villes d'entre le Pô & les Alpes, & de toute l'Italie juſqu'à Rome; & qu'enfin, auprès de cette dernière ville, il remporta une pleine victoire ſur les troupes & l'armée de Maxence, qui fut obligé de fuir & de paſſer un pont de bateaux qu'il avoit fait faire ſur le Tibre près de Pontemole; le pont s'étant rompu, le tyran ſe noya le 28 d'octobre de l'an 312. Le Sénat ne manqua pas d'ériger à ce ſujet un ſuperbe arc de triomphe en l'honneur de Conſtantin, avec une inſcription où il eſt appelé le *libérateur de Rome* & l'*auteur du repos public*, & où il eſt dit que c'étoit par l'inſpiration divine & avec un extrême courage, *inſtinctu divinitatis, mentis magnitudine*, qu'en un ſeul combat il avoit délivré Rome du tyran & de ſa faction.

Euſeb. de vit. Conſtant. l. IV, c. 21, p. 535. Chron. Alex. p. 654. Sozomen. hiſt. Eccleſ. l. I, c. 5, p. 406.

Tillem. hiſt. des Emp. t. IV, note ſur Conſtant. 31 & 32, p. 633. & ſuiv.

Ce monument, qui subsiste encore, ne fut dédié que trois ans après, qui étoit la dixième année du règne de Constantin, c'est-à-dire au mois de juillet de l'an 315.

Tillem. hist. des Emp. t. IV, note 37. p. 636 & suiv.

Ce fut à l'imitation de Rome, & pour perpétuer dans cette partie du pays des Cavares le souvenir d'une si importante victoire, qui assuroit le repos & la tranquillité de l'empire, que la colonie de Cavaillon fit ériger l'arc triomphal dont il s'agit ici. Outre cette raison générale, il y a d'autres circonstances particulières qui appuient & autorisent ma conjecture; je les prends du séjour & de la présence de Constantin, en ce temps-là, dans ces régions méridionales des Gaules; l'histoire nous apprend que ce Prince, à qui l'Espagne, la Bretagne & notamment les Gaules, que Constance-Chlore son père avoit gouvernées, étoient demeurées en partage, séjournoit souvent à Arles, bien que sa principale résidence fût fixée à Trèves; qu'il avoit un palais à Arles, avec une partie de ses troupes; qu'il y fit assembler un concile contre les Donatistes; que Fauste, sa femme, y accoucha d'un Prince en 316; qu'il y étoit lui-même le 13 d'août de cette année-là; que sa résidence, & les grands embellissemens dont il l'orna, firent donner à cette ville le nom de *Constantina*. En effet, Arles est appelée de ce nom dans une loi de Gratien adressée, en 379, à Hespère fils d'Ausonne, qui, conjointement avec son père, exerçoit alors la préfecture, non point d'Italie, comme le croient Godefroi & M. de Tillemont, mais des Gaules, ainsi que l'ont fort bien établi deux de nos historiens modernes, d'après le témoignage d'Ausonne lui-même.

Cod. Theod. in Chronol. tom. I, p. 12 & seq.

Ib. t. V, leg. 15, de navicular iis.

Gothofred. ibid. in not. p. 14.

Tillem. histoire des Emp. t. V, note sur Gratien, p. 712 & suiv.

Hist. génér. de Languedoc, t. I, aux notes, page 633.

Auson. Grat. pro Consul. pag. 701 & 703.

De cette résidence particulière de Constantin dans la partie de la Gaule Narbonnoise qui avoisinoit de si près les Cavares, je crois que sans trop donner à la conjecture, on peut présumer que ces peuples cherchant à célébrer la gloire d'un Prince si digne des hommages publics, s'empressèrent à fixer, par un monument durable, la mémoire de la défaite du tyran Maxence, & lui érigèrent à cette occasion, dans la ville principale de leur district, l'arc de triomphe dont on voit encore les restes; leur propre intérêt, d'ailleurs le desir de se concilier la bienveillance d'un

Prince qu'ils étoient si fort à portée de cultiver, & dont ils pouvoient chaque jour espérer de nouvelles grâces & de nouveaux bienfaits; tout, en un mot, les obligeoit à saisir cette occasion si glorieuse pour lui donner des marques publiques de leur vénération. Si le temps avoit épargné ce monument, ou que les habitans du pays eussent eu plus d'attention à le conserver, je ne doute pas que nous n'y trouvassions quelques signes symboliques de l'importante défaite qui en fut l'objet, & vraisemblablement aussi une inscription qui nous en auroit appris la dédicace; il est du moins certain que la place des figures & des lettres s'y trouvoit toute entière, & que nous en voyons assez, par les fragmens de l'arcade qui subsiste & par toute l'ordonnance & la liaison de cette partie avec les autres, pour juger que l'édifice avoit quatre façades régulières, qu'on ne manqua pas d'accompagner de tous les ornemens caractéristiques qui pouvoient servir à en expliquer le motif, comme c'en étoit constamment l'usage.

Le temple de Vénasque, dont il me reste à parler, n'est pas moins digne d'attention; mais avant que de le faire connoître par une description exacte, disons un mot du lieu où il a été bâti. Vénasque, situé à deux lieues au midi de Carpentras, est placé sur la cime d'un rocher escarpé de toutes parts, excepté du côté méridional par où l'on y arrive; ce lieu est entouré de murailles, & ne contient que neuf cents habitans; au pied du rocher coule une petite rivière qui prend sa source aux Amergues, montagne de Provence, & se jette dans un bras de la Sorgue à une lieue au couchant de Pernes, laquelle, & ceci est à remarquer, n'a de dénomination qu'aux approches de Vénasque, où elle commence d'être appelée *la Nesque*, &, dans les actes latins du moyen âge, *Nasca*, du nom de ce lieu. La cime du rocher fait proprement le sol & tout l'emplacement de Vénasque, de manière que ses rues n'ont d'autre pavé que le rocher même; au milieu de la place est une belle fontaine très-abondante, qui fournit toute l'eau nécessaire aux usages des habitans: il ne paroît pas que ce lieu, qui existoit du temps des Romains, ait jamais occupé plus de terrain, ni

que les maiſons ſe ſoient étendues dans la plaine, comme quelques-uns le prétendent dans le pays: on peut juger, par la ſeule inſpection du lieu, que cette plaine n'en étoit pas ſuſceptible; elle ſe trouve entre-coupée par la rivière, par des vallons & par des rochers.

C'eſt dans l'enceinte de Vénaſque qu'étoit conſtruit l'ancien temple dont il eſt ici queſtion; il ſe trouve maintenant derrière l'égliſe paroiſſiale du lieu. Le plan de cet édifice formoit un carré de ſix toiſes trois pieds de longueur, ſur deux toiſes trois pieds de largeur, dans lequel étoient quatre demi-cercles rangés en forme de croix. L'eſpace qui étoit au milieu de ces quatre enfoncemens circulaires, fut ſans doute deſtiné à placer la ſtatue de la divinité à laquelle appartenoit le temple, comme ſur une ſorte d'autel, entouré de degrés, qui en faiſoient comme un tribunal, à l'imitation de ces temples ronds dont Vitruve nous a donné l'ordonnance & la ſymmétrie, au milieu deſquels il place un autel & des degrés à l'entour. Sur l'angle & à la jonction de chacun de ces demi-cercles étoient placées deux colonnes de marbre gris, d'ordre corinthien avec la baſe attique, de quinze pouces de diamètre; ces huit colonnes ſoutenoient quatre arcs doubleaux qui portoient une eſpèce de dôme, de forme octogone, ouvert par le haut: chaque demi-cercle étoit décoré dans le fond de ſix colonnes du même marbre que les autres, mais plus petites, car elles n'avoient qu'un pied de diamètre; celles-ci ſoutenoient de petits cintres qui portoient d'une colonne à l'autre. Sur la gauche de l'entrée du temple étoient deux tuyaux de pierre, pratiqués à travers le mur & à cinq pieds de hauteur du rez de chauſſée, qui ſervoient à introduire l'eau dans l'intérieur de l'édifice.

Tel étoit ce monument: il n'en reſte aujourd'hui que les fondations & quelques pans de muraille, avec pluſieurs colonnes dont il y en a qui paroiſſent avoir eſſuyé des atteintes du feu, ce qui déſigneroit quelque incendie que le temple auroit ſouffert. Quoique le dôme ouvert, qui éclairoit tout l'édifice par le haut, ſoit abattu, on peut le donner pour certain, parce que ce n'eſt que depuis peu d'années qu'il a péri, & qu'il s'eſt

s'eſt trouvé des habitans de ce lieu aſſez âgés pour en avoir vu les reſtes. Parmi les débris des colonnes dont l'intérieur & les différentes parties du temple étoient décorées, on en trouve qui font juger que de ces colonnes il y en avoit quelques-unes de granite, & d'autres d'un marbre noir veiné. Au reſte, on voyoit autrefois à l'entrée de cet édifice un veſtibule oblong, de conſtruction moderne, ce qui doit donner lieu de croire que les habitans de Vénaſque, qui les premiers embraſsèrent le Chriſtianiſme, le changèrent en une égliſe.

La deſtination de cet antique monument n'eſt point équivoque & ne ſouffre aucune difficulté; c'étoit certainement un temple conſtruit en l'honneur de quelque divinité du paganiſme: quelle étoit cette divinité? c'eſt maintenant ce qu'il faut éclaircir. L'opinion commune dans le pays eſt que ce temple a été dédié à la déeſſe Diane; mais ce ſont-là de ces préjugés vulgaires qui naiſſent & ſe perpétuent ſans examen, ſans réflexion, & dont on ne peut faire aucun cas, parce qu'ils ne portent ſur aucun fondement.

Il me paroît bien plus plauſible de penſer que ce temple fut dédié à Vénus; voici ſur quoi j'appuie ma conjecture: d'abord ſi l'on pouvoit faire quelque fond ſur l'uſage des étymologies, j'en trouverois une première preuve dans la dénomination du lieu. Le mot Vénaſque n'eſt qu'un compoſé de celui de Vénus; ce furent les Gaulois, anciens habitans du pays, qui depuis leur réunion & leur mélange avec les Romains, joignant le nom de cette divinité à la terminaiſon *acus* ou *acum*, ont dû faire celui de *Veneracus*, pour déſigner que c'étoit le lieu de Vénus, à raiſon du temple qu'on y avoit bâti en ſon honneur. Dans la ſuite, & par une corruption de langage dont les ſiècles du moyen âge nous fourniſſent de ſi fréquens exemples, on a dit *Venaſcus* ou *Venaſca*, & inſenſiblement, vers le v.e ſiècle, *Vendaſca* ou *Vendauſca*, dont les habitans furent déſignés par le mot *Vendaſcenſes*, d'où s'eſt enfin formé le nom moderne de Vénaſque; ce qui s'eſt fait par une ſimple ſyncope, en retranchant une ſeule ſyllabe au milieu du mot *Venaſcus*, ou en y ajoutant la lettre *d*, *Vendaſca* ou *Vendaſcus*, au lieu de

Longuerue, deſcription de la France, part. I, page 378.

Veneraſcus: c'eſt ainſi que par une ſyncope toute ſemblable, on a appelé *port Vendre* l'ancien *portus Veneris* dont parle Pomponius Méla, le *port de Vénus*, ſitué *in ſinu ſalſo*, près de l'ancienne ville d'*Illiberris*, aujourd'hui Elne dans le Rouſſillon. Il ſeroit inutile, je penſe, de prouver ici que le mot *acus* ou *acum* a ſignifié, parmi nos premiers François, *un lieu habité*, même une ſimple *maiſon de campagne*, & que ce mot ajouté à celui du maître ou propriétaire du lieu, eſt enſuite devenu le nom de la ville formée par la ſucceſſion des temps en ce lieu-là même. Nous avons une infinité de noms de villes, dont les terminaiſons ſemblables fourniſſent une preuve certaine de cet uſage; telles ſont, entre autres, les villes de *Cameracum*, Cambrai; de *Vitriacum*, Vitri, & autres: cette terminaiſon fut, pour nos Gaulois, ce qu'étoit le πόλις parmi les Grecs, le *magus* parmi certains peuples de la Gaule, & le *caſtrum* parmi les Latins.

Pompon. Mela, de ſitu orb. l. II, cap. 5.

Sidon. Apollin. l. II, epiſt. 2 & 14, & lib. V, epiſt. 12.

Fauchet, antiq. Gaul. & Franç. l. II, l. I, c. 8.

On m'oppoſera ſans doute, car je ne diſſimule rien, que le nom de Vénaſque peut bien être dérivé de la petite rivière de Neſque, qui coule au pied de la colline où ce village eſt bâti, comme c'en étoit l'uſage chez les Anciens, qui donnoient quelquefois le nom des rivières aux villes qui en étoient arroſées. A cela je réponds, d'un côté, que le mot *Naſca* ou Neſque eſt très-différent de celui de Vénaſque, dont il ne prend que la terminaiſon; & d'un autre, que c'eſt bien plutôt la rivière qui a pris ici le nom du lieu, que le lieu celui de la rivière; car on ne diſconviendra pas que l'antiquité ne fourniſſe également des exemples de l'une & de l'autre dérivation des noms de villes & de rivières: ceci eſt d'autant plus croyable pour la Neſque, que cette rivière ne commence à prendre ce nom, ainſi que je l'ai obſervé plus haut, qu'aux approches de Vénaſque, tandis qu'elle n'a point de dénomination dans le reſte de ſon cours, & cela parce que c'eſt de Vénaſque qu'elle l'a priſe.

Mais c'eſt trop s'arrêter ſur des moyens que je conviendrois volontiers être trop dénués de ſolidité; paſſons à des preuves plus ſérieuſes ſur la dédicace de notre monument à Vénus. La poſition de ce temple, conſtruit ſur une haute colline, m'en fournit d'abord une première preuve; poſition qui paroît avoir

été recherchée & pratiquée pour les temples de cette déeſſe. Nous en avons un exemple ſenſible dans l'antiquité, c'eſt Vitruve qui nous l'apprend; cet auteur faiſant la deſcription de la manière dont Mauſole, roi de Carie, avoit diſtribué les bâtimens & les rues de la ville d'Halicarnaſſe, qu'il fonda pour y fixer ſa demeure, & dont l'aſſiette, avantageuſe pour le commerce, étoit courbée en forme de théâtre; cet auteur, dis-je, rapporte « que Mauſole, après avoir deſtiné le bas, qui approchoit du port, à une place publique, fait ouvrir ſur le milieu « de la pente une longue & large rue, & bâti le temple de « Mars au haut du château, placé vers le centre de la ville, avoit « conſtruit le temple de Vénus & de Mercure ſur la pointe « droite de la colline, près de la fontaine de Salmacis. » N'eſt-ce pas ici une image de la poſition de Vénaſque, où le temple de Vénus ſe trouvoit conſtruit ſur le haut de la colline, & remarquons encore, par une ſimilitude ſingulière, tout proche auſſi d'une fontaine?

Vitruv. de Archit. l. II, cap. 8.

Enfin je trouve dans l'ordre d'architecture qu'on a ſuivi pour le temple de Vénaſque, une dernière preuve de ſa conſécration à la déeſſe Vénus; nous ſavons que par un uſage conſtant, obſervé dans les ornemens des anciens temples, l'ordre corinthien étoit affecté à ceux de Vénus, ainſi qu'aux temples de Flore, de Proſerpine & des Nymphes des eaux; comme le toſcan l'étoit aux grottes & chapelles des divinités champêtres; le dorique aux temples de Minerve, de Mars & d'Hercule; & l'ionique à ceux de Junon, de Diane & de Bacchus. Or nous voyons que toutes les colonnes qui décoroient le temple de Vénaſque étoient d'ordre corinthien, qui étoit l'ordre conſacré à Vénus, ce qui fortifie tout ce que j'ai dit pour nous obliger d'en attribuer la dédicace à cette divinité; & ſert en même temps à détruire l'opinion qui la rapporte à Diane, à laquelle on vient de voir qu'étoit particulièrement affecté l'ordre ionique.

Mém. de l'Acad. des Inſcrip. t. I, p. 202.

DE LA GRAVURE DES ANCIENS.

Par M. le Comte de CAYLUS.

Lû le 8 Juin 1762.

DEPUIS que j'ai eu l'honneur d'être admis dans l'Académie, ma principale occupation a été de réunir les lumières que les Anciens nous ont laiſſées ſur les procédés les plus eſſentiels des Arts que nous appelons *libéraux*. L'architecture, la peinture, la ſculpture ont fait ſucceſſivement l'objet de mes recherches; il me reſte à examiner ce qu'étoit la gravure chez les Anciens, ou plutôt le travail qu'ils entendoient par les mots *cælatura* ou *ſcalptura*.

Ce genre d'ouvrage remonte à la plus haute antiquité, & doit avoir paru au moins dans le même temps que la ſculpture; on pourroit également avancer qu'il doit l'avoir précédée: en effet, la ſculpture a été conſtamment exécutée, en premier lieu, ſur de la terre molle ou ſur des matières obéiſſantes à la main; on ſent dès-lors que l'on a tracé, ſur une matière de cette eſpèce, des traits & des contours ſimplement exprimés en creux, avec plus de facilité qu'on n'en a trouvé dans l'imitation en relief de la moindre partie de la Nature, quelqu'informe que l'on doive ſuppoſer cette première imitation. Auſſi les Égyptiens, qui ont enſeigné ou donné les premiers exemples de tous les arts aux nations de l'Europe, & principalement à la Grèce, nous préſentent ſur leurs monumens un grand nombre de gravures en creux, faites ou pour repréſenter les colliers, les braſſelets & les autres ornemens dont ils paroient leurs perſonnages conſidérables, ou pour recevoir les incruſtations d'or & d'argent dont ils ont enrichi leurs monumens; d'ailleurs ils ont ſouvent employé ce même moyen pour exprimer leurs hiéroglyphes: ce procédé de gravure, ou d'incruſtation, étoit toujours le même dans ſon principe, car on ne peut incruſter qu'après avoir gravé. Je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire de détailler la différence qui ſe trouve entre la manière de travailler

des Anciens, & l'idée que le mot de gravure préſente aſſez généralement aujourd'hui ; on la fait rapporter, parmi nous, principalement aux planches que l'on grave dans le deſſein de les imprimer : cette extenſion de l'art n'eſt connue que depuis environ trois ſiècles, & perſonne n'ignore l'hiſtoire de cette découverte ; on ne peut attribuer l'ignorance des Anciens, à l'égard de cette pratique, qu'à cet aveuglement ou plutôt à cê défaut de lumière qui arrête les hommes quand ils ſont au moment de toucher les objets, ſans qu'il ſoit poſſible de concevoir la raiſon qui les retient. En effet, les Anciens avoient les toiles, les étoffes, en un mot toutes les matières propres à donner & à recevoir l'impreſſion de leur gravure ; je veux qu'ils n'euſſent pas eu les preſſes dans les commencemens, ils n'auroient pas été long-temps ſans les trouver ; mais ils pouvoient débuter par le frottement de la dent de loup & par mille autres moyens de preſſion, & pratiquer la répétition dont leurs cachets préſentoient ſans ceſſe des exemples à leurs yeux. Cette réflexion eſt humiliante, cependant elle nous regarde également ; car il eſt à préſumer que nous touchons à des procédés qui nous paroiſſent impraticables, & dont la ſimplicité nous feroit rougir ſi nous étions en état de la prévoir ; il faut ſe conſoler, tel eſt l'ordre du monde ; je reviens à mon objet.

Il ne faut point, à l'égard de la définition de cette partie de l'art, s'écarter du terme générique de *graver,* qui veut dire emporter d'un corps ſolide les parties qui s'oppoſent au deſſein qu'on a conçu d'y former en creux ou même en relief une figure, un caractère, un trait, un ornement, &c. Quant aux inſtrumens que les Anciens ont employés, on en pourroit retrouver une partie par l'examen des productions ; l'invention eſt toujours prête à ſecourir le beſoin ; auſſi nous voyons que chaque artiſte compoſe ſouvent d'une facon différente l'outil dont il ſe ſert pour un procédé très-connu ; à plus forte raiſon les outils étoient-ils variés dans une pratique auſſi étendue que la gravure des Anciens, & dont les objets étoient différens ; cependant on peut dire en général, & ſans craindre de ſe

tromper, que les anciennes nations faiſoient uſage, pour ce travail, d'inſtrumens trempés & coupans, en un mot ſupérieurs en force à la matière travaillée, pour y graver ce qu'ils vouloient exprimer. Enfin, pour comparer plus clairement encore, & pour donner une idée plus nette de leurs opérations, je dirai qu'ils faiſoient ſur les autres matières ce qu'ils ont pratiqué ſur le marbre pour les inſcriptions, mais avec des moyens & des inſtrumens convenables à l'eſpèce de la matière & de leur objet dans le travail; conſéquemment il eſt néceſſaire d'obſerver que la gravure des Anciens admettoit le ciſelet, le marteau, les emporte-pièces & les outils plats & tranchans qui ſervoient à régaler ou à rechampir le champ, lorſqu'ils vouloient exécuter en relief les lettres ou les autres ouvrages, dans le nombre deſquels je pourrois faire entrer le travail néceſſaire pour produire les médailles, qui ne ſont elles-mêmes qu'une émanation de la gravure, ou plutôt une partie de cet art, & dont le relief étoit toujours préparé par un creux.

Je ne parlerai ni des agates, ni des autres matières travaillées au touret; cette opération, connue des Égyptiens, également employée aux ouvrages en creux & en relief, ſouvent accompagnée de lettres, eſt une image des plus fortes & des plus ſimples qu'il me fût poſſible de donner de la recherche des Anciens ſur la gravure: elle eſt trop bien décrite dans l'ouvrage de M. Mariette, pour en parler plus long-temps; je me contente d'y renvoyer le lecteur, & de dire que les ouvrages en ce genre, exécutés ſur les agates, les coquilles, le corail, l'ivoire, le verre, ainſi que ſur tous les métaux, prouvent évidemment le goût des Anciens pour la gravure, leurs connoiſſances dans l'exécution, & la variété des inſtrumens dont ils faiſoient uſage.

Pierres gravées du Cabinet du Roi.

On ne peut, ce me ſemble, avoir aucun doute ſur la gravure des Anciens; elle me paroît ſuffiſamment établie. Je vais donc paſſer au détail de quelques faits, qui ſont le principal objet de ce Mémoire; j'aurai ſoin d'y joindre, comme je l'ai fait à l'égard des peintres & des ſculpteurs, le nom des graveurs qui ont travaillé ſur les métaux, & dont Pline

& Pauſanias ont enrichi leurs recherches. Je conviens que ce détail étoit plus utile pour la peinture & la ſculpture, puiſqu'en effet les auteurs parlent plus ſouvent de ces grands Arts; cependant le nom des graveurs n'eſt point ici une vaine curioſité: loin d'être indifférente, elle prouve la conſidération que cette eſpèce de ſculpture avoit méritée dans la Grèce, & l'eſtime que l'on avoit pour ceux qui en faiſoient leur profeſſion, ſoit qu'ils fuſſent auteurs des compoſitions citées dans les hiſtoriens que j'ai nommés, ou qu'ils euſſent ſimplement ſuivi les deſſeins des grands maîtres, ou bien enfin qu'ils ſe fuſſent contentés de réparer, de graver & de ciſeler les ouvrages dont ceux-ci avoient fait les modèles: quoi qu'il en ſoit, la célébrité qu'ils ont obtenue dans la Grèce autoriſe les recherches que l'on peut faire à leur égard.

Je vais donner quelques preuves de leurs différentes manières d'opérer; elles ſeront établies non-ſeulement ſur les paſſages des auteurs, mais ſur les conſéquences ou les néceſſités de l'art.

L'examen de Pline fait connoître la manière confuſe dont les auteurs anciens ont exprimé le travail de la gravure; il eſt conſtant qu'ils l'ont confondu ou qu'ils ne l'ont point ſéparé dans le détail qu'ils ont donné de pluſieurs parties dépendantes eſſentiellement de la ſculpture, & cependant différentes en elles-mêmes; j'attribuerois cette façon douteuſe de s'énoncer à la maladie de parler & de décider ſur les arts ſans les avoir étudiés; elle règne depuis trop long-temps dans l'eſprit des auteurs, il ne faut point eſpérer de les en corriger ni pour le préſent ni pour l'avenir; notre unique ſoin conſiſte à retrouver la lumière dans ce que les Anciens nous ont laiſſé, & à nous mettre en état de nous moins tromper ſur les objets que nous pouvons admettre. Il n'y en a point qui ne concourt à l'intelligence des auteurs; les figures & les comparaiſons qu'ils ont ſouvent employées pour faire ſentir une idée, ſoit en critique ſoit en éloge, préſentent quelquefois une reſſource pour faire retrouver non-ſeulement l'opinion que l'on avoit ſur un art, mais le degré auquel il

étoit parvenu; il eſt vrai que cette reſſource ne peut être employée & qu'elle n'a d'utilité qu'autant que les connoiſſances d'un pays ſont obſcures, que l'on n'eſt point inſtruit de ſon hiſtoire, & qu'on ne peut avoir d'autre moyen de s'éclaircir; mais dans quelque circonſtance que l'on étudie, il eſt néceſſaire de conſidérer la différence du caractère des auteurs; cette différence en apporte néceſſairement dans la manière dont ils ont vu & traité les Arts, & lorſqu'elle eſt bien connue, elle peut ſervir à une plus parfaite intelligence: je vais en donner un exemple.

Pauſanias raconte ce que les prêtres & les gens du pays lui ont appris; il croit tout; fidèle narrateur, il emplit & charge ſes tablettes, mais il le fait avec ordre.

Pline, au milieu de l'abondance des mémoires qu'il avoit raſſemblés, s'eſt quelquefois payé, pour ainſi dire, de la peine de les rédiger, en laiſſant faire uſage à ſon imagination des droits que la Nature lui avoit donnés; charmant & de bonne compagnie, il ne s'eſt point laiſſé appeſantir par l'ordre; il dit ce qu'il veut, & ce qu'il veut trouve toujours ſa place & ſa liaiſon. Je ſuivrai dans mes citations l'ordre de ſes explications, & cet ordre donnera une idée de l'eſpèce de déſordre qu'on pourroit lui reprocher.

Je commencerai avec lui par des comparaiſons tirées de la gravure & répandues dans ſes premiers livres: indépendamment de leurs liaiſons avec les uſages des Anciens, & qui méritent quelque curioſité, on ne doit rien négliger de ce qui peut ſervir à connoître plus particulièrement un homme auquel on a de ſi grandes obligations.

Lib. II. c. 4. En parlant de l'étymologie du mot *cælum*, il dit: *Cælum quidem haud dubie cælati argumento diximus, ut interpretatur M. Varro.*

« Il eſt indubitable que le nom du ciel, *cælum*, tire ſon étymologie du mot *cælare*. »

Quoique ſoutenue par l'autorité d'un homme auſſi recommandable dans l'antiquité que l'étoit Varron, la raiſon des étoiles & de l'ornement, ou plutôt du travail qu'elles faiſoient voir

voir dans le ciel, ne peut fonder la véritable étymologie d'un mot dont l'expreſſion étoit néceſſaire, & par conſéquent trouvée avant que la gravure fut connue. Pline indique du moins par rapport à l'art une image des métaux placés ſur un fond de couleur oppoſée.

Tel eſt en effet le travail que nous nommons damaſquiné, & qui participe de la gravure, puiſqu'il conſiſte dans une incruſtation ajoutée & placée dans les traits précédemment formés en creux. Il n'eſt pas difficile de ſe perſuader que les Romains aient pratiqué ce genre d'ouvrage, les bronzes Égyptiens en donnant beaucoup de preuves antérieures.

Pline ne donne pas une haute idée de la Phyſique de ſon temps, car il eſt certain qu'il en ſavoit autant qu'un autre; cependant il explique par le feu la raiſon des figures monſtrueuſes d'hommes & d'animaux qu'il croyoit placées aux extrémités de la terre, *animalium hominumque effigies monſtriferas, circa extremitates ejus gigni minimè mirum, artifici ad formanda corpora effigieſque cælandas mobilitate ignea.* *L. VI, c. 30.*

« Il n'eſt pas étonnant qu'on voie naître aux extrémités de l'Éthiopie des figures monſtrueuſes d'hommes & d'animaux, « l'activité du feu étant propre à former les diverſes configu- « rations. »

Dans la place où ſe trouvent ces mots *effigies cælandas*, ils ne peuvent ſe rapporter qu'à la ſculpture.

L'auteur critique la débauche du vin, & dit *vaſa adulteriis cælata.* *L. XIV, c. 5.*

Cette façon de parler figurée peut être très-agréable en latin, mais la traduction ne pourroit que lui faire du tort.

Homerus in armis à deo cælatam dixit, ſelon ce que nous aſſure Pline en parlant de la terre d'un champ, telle qu'Homère la repréſente gravée par Vulcain ſur les armes d'Achille. *L. XVII, c. 5.*

Ce paſſage confirme ce dont j'ai toujours été perſuadé ſur le genre d'ornement ſuppoſé à ces belles armes; elles étoient gravées, à prendre ce mot dans le ſens propre, conſéquemment à la légèreté qui leur étoit néceſſaire & à la façon dont elles pouvoient être examinées de près.

L. XIX, c. 4. *Superque piſtrinarum operibus & cælaturis vivere.*

« Ne recevoir des boulangers que ce qu'ils ont travaillé & gravé avec art. »

C'eſt une plaiſanterie au ſujet des figures que l'on gravoit ſur le pain des gens riches, pour mettre une différence entre celui qu'ils mangeoient & celui des pauvres: nous apprenons, par ce paſſage, le détail d'un faſte & d'une oſtentation des Romains; l'opération n'en étoit point chère, puiſqu'elle ne conſiſtoit que dans la dépenſe d'un moule; d'ailleurs l'exécution n'en étoit pas difficile.

L. XXXIII, c. 1. En ſe récriant contre le luxe, il nous donne une idée de la décoration apparemment fort commune que l'on voyoit ſur les coupes & ſur les vaſes à boire: *Acceſſit ars picturæ ad aurum & argentum, quæ cælando cariora fecimus...*

« L'art de la peinture s'eſt réuni pour augmenter le prix de l'or & de l'argent par la gravure & la ciſelure. »

J'avoue que je ne comprends point ce que fait ici la peinture, qu'il introduit ſur cette ſcène; elle n'a rien à démêler avec aucune branche de la ſculpture, à moins qu'il ne s'agiſſe d'émaux de réſerve, ou de couleurs que l'on place quelquefois ſur les métaux & que l'on fixe par le moyen du feu; nous en trouvons tous les jours des exemples, groſſiers à la vérité, ſur les bronzes dont les ſoldats Romains décoroient quelques parties de leurs armes.

Preſque à la ſuite du même paſſage, il charge la même idée que l'on a vue plus haut, s'exprimant à la vérité d'une façon différente, en ajoutant *in poculis libidines cælare juvit.*

J'ajouterai à ce que j'ai dit également plus haut, ſur le tort que ces ſortes de traductions feroient à l'auteur, qu'il s'en trouve quelques-unes qui non-ſeulement perdroient, mais pourroient être déſagréables; cette façon de parler, élégante ſi l'on veut dans le latin, ou du moins ſupportable, pourroit être de ce nombre.

L. XXXIII, c. XI. Pline nous apprend que les coches ou les carroſſes étoient garnis d'argent: *at nos carrucas in argento cælare invenimus.*

Ces voitures qui ſervoient dans la ville, & dont nous

n'avons pas beaucoup d'exemples pour les particuliers, en comparaiſon des chars deſtinés aux courſes & au culte, ces voitures, dis-je, méritent quelque réflexion; j'ai même rapporté, dans le IVe volume des Antiquités *(a)*, une petite plaque d'argent fort légère, & dont le travail eſtampé peut être entendu par *cælare*, dans le nombre des acceptions que les anciens auteurs donnent à ce mot.

Ce n'eſt pas la ſeule critique du luxe que Pline nous ait conſervée, il continue en ces termes: *noſtraque ætate Poppæa conjux Neronis principis delicatioribus jumentis ſuis ſoleas ex auro quoque induere.*

« Et de notre temps Poppée, femme de Néron, imagina de communiquer ſon luxe à ſes mules, & de les faire ferrer d'or. »

Ce paſſage n'a aucun rapport avec les recherches dont il eſt queſtion, mais je n'ai pu me refuſer d'en faire mention, à cauſe du luxe dans le détail duquel je vais entrer avec Pline & de la preuve qu'il donne de la ferrure des chevaux.

Lucius vero Craſſus orator duos ſcyphos Mentoris artificis manu cælatos ſeſtertiis C. L. XXXIII, c. XI.

« L'orateur L. Craſſus paya cent mille ſeſterces deux coupes gravées ou ciſelées de la main de Mentor. »

Nous verrons dans un moment la grande réputation dont jouiſſoit cet artiſte; mais quelle qu'elle fût, Craſſus payoit très-cher deux vaſes à boire, puiſqu'il en donnoit au moins dix mille francs de notre monnoie.

Lucius Scipio tranſtulit in triumpho argenti cælati pondo MCCCCL. Ibidem.

« L. Scipion fit porter dans ſon triomphe deux mille neuf cents marcs de vaſes d'argent gravé ou ciſelé, » ce que nous appellerions de la vaiſſelle ou de l'argent travaillé.

Malgré ces preuves du luxe des Romains, celle qui ſuit

(a) Voyez l'explic. p. 280, de la planche LXXXV, n.° V. Je ne dis pas affirmativement que cette plaque ait été employée à une voiture particulière, mais que celles dont elles étoient ornées devoient lui reſſembler par le travail & par la légèreté.

eſt peut-être encore plus forte, & Pline étoit bien éloigné de l'approuver.

L. XXXIII, c. XII. *Cum capuli militum, ebore etiam faſtidito, cælentur argento, vagina catellis, baltei laminis crepitent!*

« Les poignées des épées des ſoldats ſont damaſquinées & » gravées en argent, l'ivoire n'eſt plus aſſez intéreſſant pour » eux, ils en ſont dégoûtés; les petites chaînes qui ſoutiennent » le fourreau & les lames dont le baudrier ou le porte-épée eſt orné, font à leurs oreilles un bruit agréable. »

La quantité de parures ou de monumens de ce même genre, qui ſubſiſtent & qui ſont à la vérité de bronze, prouve qu'au moins la gravure de ces derniers ouvrages répondoit plus à l'idée que nous avons de ce mot ou de ce travail; les paſſages précédens ne me paroiſſent pas tous ſi poſitifs ni ſi décidés pour la gravure dans le ſens propre.

Ibidem. *Mirum in auro cælando inclaruiſſe neminem, argento multos, maximè tamen laudatus eſt Mentor, de quo ſuprà diximus.*

« Il eſt ſurprenant qu'on ne cite comme fameux aucun » graveur ſur l'or, & que l'on faſſe l'éloge d'un grand nombre » qui ont travaillé l'argent; mais le plus renommé de ceux-ci eſt Mentor, dont nous avons déjà parlé. »

On travailloit plus ſur une matière que ſur l'autre, voilà tout ce que Pline veut dire; car il connoiſſoit trop les Arts pour ignorer que le talent n'eſt point dépendant de la matière.

Quatuor paria vaſorum *ab eo omnino facta ſunt, ac jam nullum extare dicitur, Epheſii Dianæ templi, aut Capitolini incendiis.*

« Il ne ſortit de ſes mains (Mentor) que quatre couples de » vaſes; on dit qu'il n'en ſubſiſte aucun; ils ont péri dans l'in- » cendie du temple de Diane à Éphèſe & dans celui du Capitole. »

Ces ouvrages devoient être bien recommandables pour être cités & regrettés dans de pareils malheurs; ce qui confirme leur mérite.

Varro & æreum ſignum ejus habuiſſe ſcripſit. « Varron a écrit » qu'il avoit auſſi une petite figure de bronze de la main de ce même Mentor. »

Pline fait enſuite une énumération ou plutôt donne une liſte de pluſieurs graveurs.

Proximi ab eo Mentore *in admiratione Acragas, Boethus & Mys fuere.*

« Acragas, Boethus & Mys ont été les plus admirés après ce Mentor. »

Extant hodie omnium opera in inſula Rhodiorum, Boethi apud Lindiam Minervam, Acragantis in templo Liberi patris in ipſa Rhodo, bacchæ centaurique cælati in ſcyphis.

« On conſerve encore dans l'île de Rhodes des ouvrages de tous ces Artiſtes, de Boethus dans le temple de Minerve à Linde, d'Acragas dans celui de Bacchus à Rhodes; ce ſont des bacchantes & des centaures gravés ſur des coupes. »

Je ſais que l'on envoyoit ſouvent des coupes en offrande dans les temples des dieux; mais ne pourroit-on pas croire que quelques-uns de ces morceaux étoient deſtinés à l'uſage du culte?

Myos in eadem æde & Silenus & Cupidines, Acragantis & venatus in ſcyphis magnâ famâ. Poſt hos celebratus eſt Calamis & Antipater, quique ſatyrum in phiala gravatum ſomno collocaviſſe veriùs, quàm cælaſſe dictus eſt, Stratonicus.

« Dans le même temple, on voit un Silène & des Cupidons de Mys; les chaſſes gravées par Acragas ſont auſſi fort eſtimées. Après ceux-là Calamis & Antipater ont eu une grande réputation, ainſi que Stratonicus, qui repréſenta avec tant de vérité ſur un vaſe un ſatyre endormi, que l'on diſoit que l'Artiſte l'y avoit placé en perſonne plutôt que gravé. »

Mox Cyzicenus Tauriſcus, item Ariſton & Eunicus Mitylenæi laudantur, & Hecatæus: & circa magni Pompeii ætatem, Praxiteles, Poſidonius Epheſius, Ladus Stratiates, qui prælia armatoſque cælavit: Zopyrus qui Areopagitas & judicium Oreſtis in duobus ſcyphis HS. XII. æſtimatis: fuit dein Pytheas cujus binæ unciæ X venierunt. Ulyſſes & Diomedes erant in phialæ emblemate Palladium ſurripientes.

« Enſuite parut Tauriſcus de Cyzique; on parle auſſi

» d'Ariſton & d'Eunicus; on fait l'éloge d'Hécatée, de Praxi-
» tèle *(b)*, de Poſidonius d'Éphèſe, de Lædus de Stratia, qui
» a gravé des ſoldats & des batailles, ainſi que de Zopirus,
» qui a repréſenté les Aréopagites & le jugement d'Oreſte ſur
» deux coupes eſtimées douze mille ſeſterces; tous ceux-là
» vivoient environ dans le même temps que le grand Pompée.
» Enfin Pithéas ſuccéda à ceux-là; une coupe qu'il avoit
» gravée, & qui peſoit deux onces, fut vendue dix mille
» ſeſterces; le ſujet repréſentoit Ulyſſe & Diomède enlevant
le Palladium. »

Nous avons encore ces deux ſujets de la main des Grecs & ſur des pierres gravées au touret en creux ou en relief; celui du jugement d'Oreſte eſt le moins commun, mais l'enlèvement du Palladium eſt un des plus répétés: indépendamment d'une douzaine que j'en ai vus avec des différences dans la compoſition, on peut voir dans mes recueils ce même ſujet traité ſans aucune différence en creux & en relief, le premier par Dioſcoride & le ſecond par Solon, deux excellens graveurs Grecs, qu'Auguſte avoit attirés à Rome.

Fecit idem Pytheas & cocos magiriſcia appellatos, parvulis potoriis, ſed è quibus ne exempla quidem liceret exprimere tam opportuna injuriæ ſubtilitas erat. Habuit & Teucer famam.

« Ce même Artiſte repréſenta auſſi un travail de cuiſine,
» dont les figures étoient enchâſſées ſur de petites coupes; ces
» figures étoient ſi délicates, qu'on n'oſoit les tirer de leurs
» niches ni les toucher pour les mouler (cette particularité
» prouve que la plus grande partie de cet ouvrage étoit au
moins de bas-relief). Teucer eut auſſi de la réputation. »

Pline termine cette longue liſte, qui prouve l'extrême conſidération que l'on avoit dans la Grèce pour la gravure en tous les genres, en diſant:

(b) Ce Praxitèle étoit orfèvre, Cicéron en parle, la date ſeule de Pompée prouve qu'on ne peut le confondre avec le fameux ſculpteur du même nom; il eſt donc à préſumer que malgré le rapport de quelques-uns de ces noms, le plus grand nombre de ces artiſtes étoit véritablement conſacré à un genre d'ouvrage inférieur à la grande ſculpture.

Subitoque ars hæc ita exolevit ut ſola jam vetuſtate cenſeatur; uſque adeò attritis cælaturis, ne figura diſcerni poſſit, autoritas conſtet.

Un ouvrage qui vieillit ſi promptement, qui s'efface, ſur lequel par le ſimple frottement on ne diſtingue plus rien & qui noircit, convient parfaitement à la ſimple gravure ſur l'argent.

Malgré les exemples & les paſſages précédens, on voit que la gravure étoit également pratiquée par les ſculpteurs qui travailloient le plus en grand; en effet, il dit de Zénodore, qui avoit exécuté le coloſſe de Mercure en Auvergne & celui de Néron à Rome, *ſcientiâ fingendi cælandique nulli veterum poſtponeretur.* *L. XXXIV, c. 7.*

« On ne pouvoit lui préférer aucun des Anciens dans l'art de modeler & de graver. »

Ce même ſtatuaire copia *duo pocula Calamidis manu cælata*, deux vaſes travaillés par Calamis, & s'attacha à rendre ſes copies parfaitement ſemblables aux originaux; *æmulatus eſt, ut vix ulla differentia eſſet artis.*

Le paſſage ſuivant raſſemble pluſieurs peintres qui étoient en même temps graveurs & ciſeleurs.

Præterea ſunt æqualitate celebratî artifices; ſed nullis operum ſuorum præcipui. *Ibid. c. 8.*

« Il y a encore des artiſtes également célèbres, mais qui ne ſont diſtingués au-deſſus des autres par aucun de leurs ouvrages en particulier; » tels ſont «

Ariſton qui & argentum cælare ſolitus eſt: Calliades, Cteſias, Cantharus Sicyonius, Dionyſodorus Critiæ diſcipulus, Deliades, Euphorion, Eunicus & Hecatæus argenti cælatores: Leſbocles, Prodorus, Pythodicus, Polygnotus; iidem pictores nobiliſſimi. Item ex cælatoribus Stratonicus, Scymnus qui fuit Critiæ diſcipulus.

Il fait encore mention ailleurs du même Stratonicus & de Scopas: *Stratonicus*, dit-il, *gravoit des philoſophes.* *Ibidem.*

Je ne crois pas néceſſaire d'avertir que ce Scopas, graveur, n'eſt point le ſculpteur qui avoit travaillé au tombeau de Mauſole; mais je crois pouvoir dire que les philoſophes indiqués comme de petits ouvrages, & faits par des graveurs ou des ciſeleurs,

étoient ou des buſtes d'une très-médiocre proportion, ou des bas-reliefs dont les Romains faiſoient un fort grand uſage, qu'ils mettoient en parade dans leurs appartemens, ou qu'ils portoient à leur cou en médaillons ovales, comme on le dit des portraits d'Épicure, qui ont été ſi répétés à Rome pour le même uſage, dicté ſans doute par l'affectation.

L'auteur cite encore un grand nombre de graveurs ſans aucune particularité; leurs noms ne produiroient qu'une liſte ennuyeuſe, je me contente de renvoyer le lecteur au texte.

L. XXXV, c. 12. Pline a bien raiſon de rapporter les paroles de Varron: *Laudat & Paſitelem qui plaſticen matrem ſtatuariæ ſculpturæque & cælaturæ eſſe dixit.*

Cet éloge de la plaſtique eſt de la plus grande vérité; ſans la plaſtique ou le modèle, ces arts n'auroient aucune valeur; elle leur donne leur baſe & leur appui, elle conſtate leur mérite: on ne peut donc parler plus juſte que Varron, d'autant qu'il ajoute, comme la preuve des grands talens de Paſitèle, *& cùm eſt in omnibus his ſummus, nihil unquam fecit antequam finxit.*

« Quoiqu'il excellât en tous ces Arts, il n'a jamais exécuté d'ouvrages ſans en avoir fait le modèle. »

Ce paſſage prouve clairement que le mot *fingere* ne ſignifie & ne peut ſignifier que modéler; c'eſt donc avec raiſon que l'on peut reprocher au P. Hardouin d'avoir dit *C. 1.* dans une de ſes notes ſur le XXXVe livre que *fingere* eſt graver en cuivre, & *cælare* en argent.

A la ſuite de l'éloge de la plaſtique & de l'énumération *L. XXXV, c. 12.* des ouvrages de terre cuite, Pline dit: *Faſtigia quidem templorum etiam in urbe crebra & municipiis, mirâ cælaturâ, & arte ævique firmitate, ſanctiora auro, certè innocentiora.*

« On voit dans les Municipes & même fréquemment à » Rome ſur le fronton des temples des figures de terre cuite » parfaitement travaillées, recommandables par l'art & l'an- » cienneté; elles ſont plus eſtimables que ſi elles étoient en » or; elles ont encore ſur ce métal le mérite de n'être pas le produit du crime & de la violence. »

Il

Il eſt bon de remarquer que Pline donne ici, ſans en pouvoir douter, le nom de *cælatura* à des bas-reliefs ſaillans & tels qu'ils devoient être pour être apparens & diſcernés dans le fronton des temples & dans les façades des bâtimens publics.

Pline cite les ornemens de la ſtatue de Minerve à Athènes, faite par Phidias, & qui avoit vingt-ſix coudées de proportion; dès-lors l'ouvrage du ſocle, & principalement ceux du bouclier, devoient être de relief; ſans cette précaution on ne les auroit point aperçus, d'autant que ces ſujets étoient chargés de beaucoup de figures, puiſqu'il les décrit ainſi. *L. XXXVI, c. 5.*

Sed ſcuto ejus in quo Amazonum prælium cælavit intumeſcente ambitu parmæ; ejuſdem concava parte Deorum & Gigantium dimicationem, in ſoleis verò Lapitharum & Centaurorum: adeò momenta omnia capacia artis illi fuere. In baſe autem quod cælatum eſt, Pandoras geneſin appellavit, ibi dei ſunt XX numero naſcentes, victoriâ præcipuè mirabili. Periti mirantur & ſerpentem ac ſub ipſa cuſpide æream ſphingem.

« Du côté de la convexité du bouclier de Minerve, il repréſenta en ciſelure la bataille des Amazones, & dans la partie concave la guerre des Dieux & des Géans; ſur la chauſſure de la Déeſſe le combat des Lapithes & des Centaures: toutes les parties de cette ſtatue lui parurent propres à recevoir des ornemens de ſon art; il repréſenta ſur la baſe les naiſſances de Pandore; ce fut ainſi qu'il nomma lui-même ce bas-relief, où l'on voit naître vingt Divinités. La victoire ſur-tout eſt admirable. Les connoiſſeurs admirent auſſi le ſerpent & le ſphinx de bronze qui eſt au bas de la haſte de Minerve. »

Quand la raiſon de la grande diſtance du point de vue ne procureroit pas avec évidence la néceſſité du bas-relief, il me ſemble que le détail de ce ſerpent & de ce ſphinx en feroient naître l'idée; d'ailleurs l'on ne peut rien aſſurer de poſitif ſur la gravure ou plutôt ſur les ouvrages cités ſous le nom de *cælatura.*

La manière dont Pline emploie le mot de *cælare* en *Ibid.*

parlant des ouvrages du tombeau de Mauſole, confirme cette réflexion : les quatre plus grands ſculpteurs de la Grèce auroient-ils gravé des ſujets qu'on n'auroit pu diſtinguer ſur un bâtiment de marbre, pour lequel on ne vouloit rien épargner & qui dominoit ſur toute une ville ? On ne peut donc décider, d'après la façon de parler des Anciens, que par les raiſons de l'art & les convenances de la ſituation décrite.

L. XXXVI, c. 5. D'un autre côté, la diſtinction de Pline au ſujet d'un nommé *Tauriſcus* mérite conſidération; car en citant les ouvrages de pluſieurs ſculpteurs dont il rapporte les noms, il *Ibid.* dit : *Hermerotes Tauriſci, non cœlatoris illius Cyziceni* (dont il parle dans le livre XXXIIIe c. 12), *ſed Tralliani.*

Ibid. On peut recevoir la même impreſſion de ce qu'il dit de Calamis, *Calamidis Apollinem illius cœlatoris.*

Cependant l'aventure de Praſitèle, qui copioit un lion d'après nature à Rome, dans le lieu où l'on gardoit les animaux d'Afrique deſtinés pour les jeux *(c)*, & qui courut le riſque d'être dévoré, prouve un homme qui modèle, qui deſſine, qui étudie, & dont il paroît que le travail ne peut être nommé *cœlare.*

Ibid. c. 14. Pline nous préſente un autre ſujet de réflexion; les trente-ſix colonnes du temple d'Éphèſe, *cœlatæ,* dans le nombre des cent vingt-ſept dont il étoit orné, & dont une étoit travaillée de la main de Scopas, donnent à des hommes de ce mérite une opération bien inférieure à leurs talens ; plus le temple de Diane a été magnifique, principalement dans cette circonſtance, plus les colonnes, ornées convenablement aux règles de la bonne architecture, ne devoient préſenter que des cannelures ou des feuillages.

Pour achever tous les genres de gravure, je dirai que Pline, *Ibid. c. 26.* en parlant du verre, aſſure qu'on le grave comme l'argent, j'en ai même pluſieurs morceaux, & c'eſt une gravure proprement dite : d'ailleurs en diſant *aliud argenti modo cœlatur,* il compare

(c) Cùm in navalibus, ubi ferœ Africanæ erant, per cayeam intuens leonem cœlaret, &c. Lib. XXXVI, c. 5.

une opération qui nous eſt connue, & fait connoître ſur une autre matière une de celles qu'il a décrite avec trop de généralité dans d'autres circonſtances.

Cet auteur prétend que l'on cache les fautes ou les glaces du criſtal de roche par les ornemens de la gravure: *hoc artifices cælaturâ occultant.* L. XXXVII, c. 2.

Cette opération ſe pratique encore aujourd'hui, & dans le même objet; on ne voit même que les criſtaux glaceux qui ſoient ornés de gravure, & cette gravure eſt proprement dite, comme la précédente.

Il dit la même choſe de l'avantage de la gravure pour cacher les fautes de l'ambre & d'autres matières précieuſes, & ce qu'il ajoute à ce ſujet eſt d'une exacte vérité; *in cælatis ars & ingenia:* en effet, il y a une raiſon de goût qui conduit à placer l'ornement que l'on veut introduire, proportionnément à l'étendue du morceau, pour ne cacher ſes beautés naturelles que le moins qu'il eſt poſſible. Ibid. c. 3.

Enfin Pline ne néglige rien; non-ſeulement il parle de toutes les opérations de la gravure, & des matières différentes ſur leſquelles on gravoit, mais ſouvent, en homme éclairé ſur les plus petits détails, il cite l'avantage & les difficultés de ces mêmes matières par rapport à cette partie des arts; en conſéquence, il dit que la giraſole eſt difficile à graver, *aſteria... difficilis ad cælandum.* Ibid. c. 9.

Je paſſe à l'examen de Pauſanias, que je ſuivrai également dans ſon ordre de marche, pour mettre le lecteur en état de vérifier plus commodément le grand nombre de citations que j'ai cru devoir rapporter.

Le combat des Centaures & des Lapithes, & pluſieurs autres hiſtoires étoient repréſentées ſur le bouclier de Minerve. Traduction de l'abbé Gédouin, Attique, p. 89.

On ne peut douter du talent & du mérite de *Mys*, le graveur de ces morceaux ſi l'on en croit Pauſanias; en premier lieu, il a été choiſi pour travailler à une figure ſi recommandable & ſi capitale pour les Athéniens; en ſecond lieu, il a dû mériter l'eſtime & l'agrément de Parrhaſius, le plus vain de tous les peintres de la Grèce, & que Pauſanias dit être

auteur de ces compoſitions. Cependant nous avons vu que Pline regarde ce même *Mys* comme inférieur à trois autres graveurs dont il rapporte les noms; il eſt vrai qu'ils pouvoient ne pas vivre dans le même temps, & que cet auteur peut n'avoir comparé que leurs ouvrages: mais les détails de Pauſanias ſur le bouclier, & ſur leſquels Pline garde le ſilence, pourroient être ſuſpects; cependant il eſt poſſible de les concilier. Cette ſuperbe ſtatue étoit de Phidias, les deux auteurs en conviennent, elle étoit d'or & d'ivoire; de plus, le bouclier étoit de cuivre, ainſi que quelques acceſſoires & quelques ornemens du ſocle. Ces faits prouvent que la ſtatue a été fondue ſéparément, & que la gravure de ce bouclier, que j'ai eu peine à concevoir en examinant le paſſage de Pline, deviendroit plus vraiſemblable ſi l'on en veut croire Pauſanias; & je croirois en ce cas que Phidias, peu ſenſible à ces bagatelles de gravures ou de bas-reliefs légers, en a laiſſé ſans peine les deſſeins à faire à Parrhaſius, & que Mys les a exécutés ſur un bouclier dont Phidias avoit donné la forme & les proportions. Voilà ce qu'on peut dire pour profiter des particularités dont Pauſanias nous inſtruit, particularités qui dépendoient peut-être encore de l'empreſſement des Athéniens, pour jouir de la repréſentation de leur déeſſe. Le même auteur nous dit que cette ſtatue de Minerve ſe voyoit de *Sunium*, diſtant de cinq lieues d'Athènes; cette circonſtance ajoute encore une raiſon à celle de la proportion coloſſale, qui m'a déjà fait dire que ces ornemens ne pouvoient être ſimplement gravés, mais traités de relief, pour être en rapport avec la figure lorſque l'œil en embraſſoit les détails.

Attique, p. 87. *Le moment auquel Théſée lève le rocher pour prendre les armes de ſon père*, eſt un ſujet que Pauſanias cite comme étant gravé ſur du bronze dans la citadelle d'Athènes: ce morceau, dont la diſtance & le point de vue ne ſont ni déterminés ni obligés, pouvoit être ſimplement gravé, aucune raiſon n'empêche de le croire.

Ibid. p. 84. *La lampe d'or qui brûle devant Miverve eſt un ouvrage de Callimaque.* Il eſt vraiſemblable que cette lampe étoit gravée, ciſelée, & même ornée de reliefs; la place qu'elle occupoit

& ſa deſtination aſſurent qu'elle étoit riche & magnifique, & que le goût répondoit à la matière; je le crois encore, par le ſoin avec lequel Pauſanias nomme ſon auteur; il n'eſt pas vraiſemblable qu'il eût obtenu d'auſſi grandes diſtinctions que celles d'être choiſi pour ce travail, & d'être nommé pour les ſeules beautés du trait & de la forme d'une lampe. Pauſanias, en avouant que Callimaque n'étoit pas de la force des plus grands artiſtes, lui donne cependant un des plus grands éloges, *celui de tout faire d'après nature.*

La décoration ou plutôt les accompagnemens de cette lampe étoient d'ailleurs extraordinaires, car Pauſanias dit poſitivement, *cette lampe eſt ſurmontée par une grande palme, qui monte juſqu'à la voûte, pour diriger la fumée.*

Cette raiſon me paroît contraire à l'objet que lui donne l'auteur; la fumée conduite & dirigée par un corps diviſé en petites parties, telles que la branche d'un palmier, eſt plus aiſément fixée & noircit avec plus de facilité, tandis que le grand air d'un temple ne pouvoit que diſſiper cette même fumée, ou du moins ne la rendre ſenſible qu'après un très-long eſpace de temps.

De quelque manière que cet ouvrage ait été traité, il ſera toujours véritable que cette palme étoit dépendante de la ſculpture, & qu'elle nous donne une idée ſur la décoration des temples Grecs, que les bas-reliefs & le récit des autres auteurs nous avoient laiſſé ignorer.

Le combat des Athéniens contre les Amazones étoit auſſi gravé ſur le même bouclier de Minerve. Pline en a fait mention, & Pauſanias cite encore ce ſujet pour être repréſenté ſur le piédeſtal de la ſtatue de Jupiter Olympien; ce dernier ouvrage rapporté ſans aucune ſorte de diſtinction & de la même manière que le premier, me perſuade qu'ils étoient l'un & l'autre du même genre, c'eſt-à-dire de bas-relief. *Attique, p. 52.*

Pline s'explique même d'une façon à perſuader qu'il étoit chargé de ces deux ſujets ſur le dehors & ſur le dedans;

quelque peine qu'on ait à ſe perſuader l'exiſtence d'une décoration auſſi inutile, pour ne pas dire auſſi déraiſonnable que celle de l'intérieur, on ne peut la mettre en doute.

Lacon. p. 292. *On voyoit dans le temple de cuivre bâti à Lacédémone.*

La ſingularité, la dépenſe & la difficulté de cette bâtiſſe ſont également ſurprenantes ; cependant on doit, ce me ſemble, être encore plus étonné du ſilence que les auteurs, & principalement Pauſanias, ont gardé ſur un monument de cette eſpèce.

On voyoit, dis-je, *dans ce temple le plus grand nombre des travaux d'Hercule gravés ſur l'airain, ainſi que quelques autres aventures de ce héros & les exploits des Tyndarides, principalement l'enlèvement des filles de Leucippe. Vulcain étoit repréſenté d'un côté dégageant ſa mère de ſes chaînes, & de l'autre on avoit gravé Perſée prêt à partir pour aller en Lybie combattre Méduſe ; les Muſes arment ce héros, elles ajuſtent ſon caſque, elles attachent ſes talonnières. On a repréſenté auſſi tout ce qui regarde la naiſſance de Minerve ; mais ce qui ſurpaſſe tous les autres ouvrages à mon gré*, dit Pauſanias, *ou plutôt qui les efface tous, c'eſt un Neptune avec une Amphitrite.*

La Grèce a témoigné pour les ouvrages de gravure la même admiration que pour les plus célèbres morceaux de ſculpture & de peinture, & ces ſentimens méritent, ce me ſemble, quelque réflexion.

Ibid. p. 295. *On voit à Amycle dix trépieds placés autour de la ſtatue d'Énétus de Sparte, qui réuſſit également dans cinq eſpèces de combats ; il eſt repréſenté ſur le haut d'une colonne. Vénus eſt gravée en relief ſur le premier trépied, Diane ſur le ſecond : ces deux morceaux & leurs bas-reliefs ſont exécutés par Gytiadès.*

Ces paroles de l'auteur nous font voir que les mots de gravure & de bas-relief ſont employés comme ſynonymes ; il eſt vrai, comme je l'ai dit plus haut, que l'on peut graver de réſerve ou de relief : les camées en donnent l'exemple.

Le troiſième trépied repréſente Proſerpine ; il eſt de la main de Callon de l'île d'Égine : Ariſtandre de Paros & Polyclète

d'Argos en ont fait auſſi chacun un; on voit une femme ſur celui d'Ariſtandre; elle tient une lyre, c'eſt Sparte elle-même. Vénus eſt repréſentée ſur celui de Polyclète: Amyclée invite cette Déeſſe à venir chez lui, &c.

Une antiquité curieuſe, ſelon Pauſanias, *eſt le trône d'Amyclée*, dont toutes les parties & tous les ornemens *étoient de la main de Bathyclès.* *Lacon. p. 296.*

Je n'entrerai point dans le détail des figures ſans nombre dont ce monument magnifique étoit orné; les ſujets gravés dont il étoit enrichi ſont même en ſi grande quantité, qu'il faudroit copier deux pages de l'auteur pour les rapporter. Il ſuffit de dire qu'il y avoit ſur ce riche monument des compoſitions exécutées dans tous les genres de travail dépendans plus ou moins de la ſculpture; j'ajouterai ſeulement que ſi l'on s'en rapporte à la deſcription de Pauſanias & aux éloges qu'il donne à ce *Bathyclès*, on peut mettre cet Artiſte dans le rang des plus grands ſculpteurs, & le conſidérer d'autant plus qu'il travailloit dans tous les genres.

Le temple de Jupiter à Olympie fourniſſoit auſſi beaucoup d'exemples de gravures, principalement ſur les portes. Les Romains ont ſuivi l'exemple magnifique que les Grecs leur ont donné de fermer leurs temples avec des pentures de bronze. *Élide, p. 432.*

Ces portes d'Olympie gravées ou ciſelées *repréſentoient la chaſſe du ſanglier d'Érymanthe & les exploits d'Hercule contre Diomèdes, roi de Thrace & contre Geryon dans l'île d'Érythrée. Ce même héros ſe diſpoſe dans pluſieurs autres endroits à ſoulager Atlas, à nettoyer les étables d'Augée & les champs des Eléens. Sur les portes de derrière Hercule combat une Amazone & lui arrache ſon bouclier; tout ce que l'on raconte de la biche & du taureau de Gnoſſe, de l'hydre de Lerne, des oiſeaux du fleuve Stymphale & du lion de la forêt de Némée eſt gravé ſur ces portes.*

Je ne parlerai point de la magnificence des matières, de l'aſſemblage des pierreries ni de tous les travaux dont le trône de Jupiter étoit orné; mais je dirai que le *manteau*

dont la figure de ce dieu étoit parée étoit d'or, couvert d'animaux gravés & de différentes fleurs, principalement de lys: j'insisterai d'autant plus sur cette dernière circonstance qu'elle me paroît indiquer plus que toute autre une gravure proprement dite.

Élide, p. 451. Le grand coffre de bois consacré à Olympie *dans le temple de Junon pour avoir sauvé la vie à Cypsélus*, est le monument le plus chargé d'ouvrages, à proportion de sa grandeur, de tous ceux que Pausanias a décrits; il mériteroit une étude particulière si l'on considéroit la singularité des fables & des faits de l'histoire Grecque dont il présentoit les sujets; mais ce détail trop long seroit d'autant plus hors de place, qu'il ne pourroit éclaircir l'objet mécanique de ces réflexions. Pausanias même ne nomme aucun des graveurs dont on y voyoit les ouvrages.

Ibid. p. 30. *Les victoires de Chionis Lacédémonien sont gravées sur une colonne dressée à Olympie auprès du temple des Furies; on*
Arcad. p. 198. *voit un petit tertre couvert d'une espèce de tombe, sur laquelle est gravée la figure d'un doigt; ils appellent ce tertre dans le pays la sépulture du doigt, & disent qu'Oreste devenu furieux se coupa avec les dents un des doigts de la main dans cet endroit;* il est constant que ce doigt pouvoit être difficilement gravé en creux, & qu'il n'auroit point été aperçu.

Ibid. p. 225. *On voit dans la place publique de Tégée une figure du dieu Mars gravée sur une colonne; ils nomment cette figure le Gynæcothœne,* c'est-à-dire le seul dieu qui put être le convive des femmes de Tégée, qui avoient mis les Lacédémoniens en fuite.

Je doute que dans aucune place publique de la Grèce on ait vu une figure aussi importante traitée en creux. Il est vrai que les Egyptiens en ont donné l'exemple & qu'ils ont traité leurs bas-reliefs dans cette manière; mais en général ils étoient exécutés sur une matière plus capable de résistance que le marbre, & la proportion qu'ils employoient ordinairement pour ces sortes d'ouvrages n'étoit point assez forte pour être distinguée dans une place publique, sur-tout

la

la figure étant seule comme celle dont il s'agit paroît l'avoir été. Je crois donc que ce Mars étoit traité en bas-relief sur cette colonne.

La colonne sur laquelle on voyoit le combat d'*Échemus avec Hyllus*, & que l'on remarquoit dans Tégée, pouvoit être également un bas-relief très-peu saillant : l'idée d'une colonne conduit préférablement à ce travail. *Arcad. p. 237.*

Homère dit, selon Pausanias, *que Vulcain avoit gravé sur le bouclier d'Achille un jeune Musicien qui chantoit la mort de Linus sur sa lyre.* *Beotie, p. 289.*

Il est constant que ce grand Poëte paroît avoir toujours parlé dans la description de ce bouclier d'une manière à faire concevoir la gravure telle que nous la définissons.

Le tableau que les habitans d'Ornée dans le territoire d'Argos, envoyèrent à Delphes, étoit gravé sur le cuivre, & représentoit le sacrifice qu'ils avoient indiscrètement promis d'envoyer tous les jours à Delphes. *Phocide; p. 355.*

Je ne vois qu'un défaut de magnificence qui pût causer quelque doute sur ce dernier exemple; en effet, le présent d'une ville de la Grèce, assez puissante pour faire une guerre, & qui par reconnoissance, en même temps qu'elle veut se racheter de l'indiscrétion d'un vœu, envoie une offrande à Delphes, devoit, ce me semble, présenter un objet plus considérable qu'un tableau gravé sur du bronze.

Il résulte de ces observations, que les Anciens ne s'étant point assujétis à des définitions précises sur ces parties inférieures de l'art, on ne peut juger de ce qu'ils ont écrit sur cette matière avec la certitude & la précision que l'on aime à trouver ou du moins à espérer dans les objets de son étude; & comme il est toujours avantageux de savoir à quoi l'on peut s'attendre sur une matière, j'ai cru devoir présenter un grand nombre de passages pour convaincre de l'embarras que ces détails peuvent causer; ils m'ont paru devoir répandre une sorte d'agrémens par la variété des matières, & j'en ai profité

en faveur de ceux qui ſe trouveront dans la néceſſité de traiter ou d'examiner ces ſujets.

Le ſeul moyen de ſuppléer aux doutes que les Anciens nous ont laiſſés à cet égard, ne peut ſe trouver que dans la réflexion éclairée par les arts & combinée avec les circonſtances de la deſcription. Ce moyen ne donnera pas toujours la vérité exacte; mais il pourra conduire plus ſûrement à prendre un parti conſéquent, & ſervira du moins à dire des choſes raiſonnables ſur une partie traitée par les Anciens avec la plus grande obſcurité.

RÉFLEXIONS SUR L'ÉVALUATION DE NOS MONNOIES ET DE NOS MESURES.

Par M. BONAMY.

DANS le Mémoire ſur la formule *Gratiâ Dei*, que j'ai lû à l'Académie, j'ai fait voir combien il eſt eſſentiel d'étudier les différentes ſignifications que des mots aujourd'hui en uſage, ont eu dans les ſiècles qui nous ont précédés. Faute d'y faire attention, il eſt arrivé que des Auteurs ont jugé de ce qui s'eſt paſſé dans ces ſiècles, par ce qui ſe pratique aujourd'hui. C'eſt un principe, qui a ſon application dans toutes les Sciences, ſans en excepter la Théologie. Mais pour me renfermer dans des diſcuſſions qui ſoient analogues à l'objet de nos études, je ne m'arrêterai qu'à ce qui regarde les noms donnés à nos monnoies & à nos meſures actuelles, & j'eſpère faire voir que pour n'avoir pas diſtingué les temps, on a quelquefois donné ſur les uſages anciens, des idées toutes différentes de celles que nous devons en avoir.

Tous ceux qui ne ſe ſeront point mis au fait de la valeur des monnoies, & du contenu des meſures, & qui ne s'en rapporteront qu'aux noms qu'on leur donne maintenant, ſans faire attention que les Auteurs anciens, en ſe ſervant des mêmes dénominations, ont entendu des choſes différentes, ſe tromperont & ſeront obligés de conclure que le prix des vivres & des marchandiſes, ainſi que le ſalaire des ouvriers étoient totalement différens de ce qu'ils ſont aujourd'hui. On s'expoſe par-là à prendre des idées fauſſes du commerce, des forces & des richeſſes d'un État.

Mais pour entendre cette matière, il faut remonter à l'origine de la fabrication des monnoies dans les Gaules. Les Romains devenus les maîtres de cette riche contrée y établirent

des fabriques de monnoies, comme dans les autres provinces de leur empire; il y en avoit à Trèves, à Lyon & à Arles; & quand les François s'emparèrent des Gaules, ils imitèrent les Romains dans la fabrication des monnoies & employèrent leurs machines. On ſe ſervoit dans le commerce, ſous les Empereurs, de ſous, de demi-ſous, de tiers de ſous & de deniers. Ces monnoies étoient en uſage dès le temps de Conſtantin, & elles continuèrent ſous la première race de nos rois; de ſorte que M. le Blanc, qui avoit fait la comparaiſon des monnoies Romaines & des monnoies Françoiſes, avoit trouvé que les unes & les autres étoient d'un poids égal, mais ces ſous étoient d'or & valoient quarante deniers d'argent fin, qui étoient, de même que les ſous, une monnoie réelle.

Traité des Monnoies, édition de Hollande, page 111.

Ibid. p. 41. M. le Blanc ne doute point que les François n'aient auſſi fabriqué des eſpèces qui valoient moins que le denier d'argent pour acheter les menues denrées & pour faciliter le détail du commerce, & cette monnoie étoit de billon ou de cuivre.

Ibid. Outre le ſou d'or qui valoit quarante deniers, il y avoit un ſou d'argent qui valoit douze deniers auſſi d'argent, & ce ſou d'argent étoit particulier aux François.

Baluz. Capitul. t. II, p. 178 & 179. L'on voit par une célèbre ordonnance de Charles le Chauve, donnée au Parlement de Piſtes, de l'an 864, au ſujet d'une nouvelle fabrique de deniers, que la proportion douzième étoit alors établie entre l'or & l'argent; en ſorte qu'une livre d'or très-pur ou de vingt-quatre karats étoit payée par douze livres d'argent fin, *in omni regno noſtro non ampliùs vendatur libra auri puriſſimè cocti niſi duodecim libris argenti de novis & meris denariis.*

La même ordonnance nomme dix lieux où devoit ſe faire cette fabrique, ſavoir *le Palais du roi*, *Quentovic*, port de mer à l'embouchure de la Canche, qui ne ſubſiſte plus, *Rouen*, *Rèims*, *Sens*, *Paris*, *Orléans*, *Châlons*-ſur-Saône, *Meſle* en Poitou, capitale d'un canton appelé *Pagus Metullenſis*, & *Narbonne*. On ordonne aux Comtes de ces différentes villes, d'envoyer à Senlis le 1.er juillet, leur Vicomte avec un Monétaire & deux hommes ſolvables qui euſſent des biens dans leur reſſort; ils devoient apporter avec eux un

poids pour peſer l'argent qu'on leur donneroit, afin de le convertir en monnoie. On donna aux Monétaires cinquante livres peſant d'argent du tréſor du Roi, c'étoit cinq livres pour chacune des monnoies des lieux que j'ai nommés, & il leur fut enjoint de rapporter le ſamedi d'avant le carême ſuivant, en deniers monnoyés une quantité d'argent pareille à celle qu'ils avoient reçue en maſſe. *Quatenus ibi accipiant (illæ perſonæ) per manus ſuas de camerâ noſtrâ ad opus unius cujuſque Monetarii de mero argento cum pensâ libras quinque, ut habeat unde initium Monetandi poſſit incipere, & penſam argenti quam ex camerâ noſtrâ acceperit..... Sabbatho ante initium quadrageſimæ in Monetatis denariis in præfato loco (Silvanectis) & cum ipsâ pensâ cum quâ argentum acceperat unuſquiſque Monetarius, in camerâ noſtrâ reddat.*

Il eſt bien certain, par le texte de l'ordonnance, que les cinquante livres d'argent peſant ne furent pas tirées des coffres de Charles le Chauve, pour être répandues dans le commerce, comme un auteur célèbre l'a cru, ce qui auroit été une foible reſſource; mais qu'elles furent partagées entre dix Monétaires pour en rapporter le poids en deniers nouvellement monnoyés. Ces deniers, comme l'a remarqué M. le Blanc, étoient pareils à ceux qu'on nomme à préſent *deniers de boîte*, qui ſervent de preuve de la quantité du travail qui a été fait dans les monnoies & de la qualité de l'ouvrage. *Abrégé de l'hiſt. de Fr. dern. édit. t. I, p. 81.*

Juſqu'au règne de Philippe Ier on ne s'étoit ſervi que de la livre romaine de douze onces, dans la fabrication des monnoies. Sous les règnes de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, on tailloit ſoixante-douze ſous d'or dans une livre d'or, & l'on tailloit vingt ſous d'argent dans une livre d'argent; de ſorte que lorſqu'il eſt fait mention d'une livre d'or ou d'argent, il faut entendre dans les actes de ce temps-là une livre réelle d'or ou d'argent de douze onces. Ce ne fut que ſous le règne de Philippe Ier qu'on ceſſa de ſe ſervir de la livre de douze onces, & qu'on employa pour peſer l'or & l'argent le poids de marc, compoſé de huit onces, comme on l'a toujours fait dans la ſuite. Ainſi les noms de *Traité des Monnoies, p. 42.*

livres, de ſous & de deniers ne furent plus que des dénominations d'une monnoie imaginaire; mais cette monnoie imaginaire devoit ſon origine à une choſe réelle, puiſque du temps de Charlemagne une livre d'argent équivaloit à vingt ſous auſſi d'argent, & que ces ſous valoient douze deniers d'argent; en ſorte qu'en payant vingt de ces ſous on donnoit le poids d'une livre d'argent de douze onces; mais depuis l'emploi du marc les ſous diminuèrent beaucoup de leur poids, & par ſucceſſion de temps il eſt arrivé qu'un ſou d'argent qui, du temps de Philippe Auguſte, valoit environ vingt-quatre ſous de notre monnoie courante, ne vaut plus aujourd'hui qu'une vile pièce de cuivre ou quatre liards.

Ce changement auſſi étrange qu'il étoit injuſte, eſt néanmoins arrivé; auſſi a-t-il cauſé quelquefois des révoltes & des ſoulèvemens. Il ſemble que ſi quelque choſe devoit être immuable, ce devoit être la monnoie, puiſqu'elle eſt la meſure de tout ce qui entre en commerce parmi les hommes. *Préface, p. xvij.* Quelle confuſion, dit M. le Blanc à ce ſujet, n'y auroit-il pas dans un État où l'on changeroit fréquemment les poids & les meſures? ſur quel pied & avec quelle aſſurance pourroit-on traiter les uns avec les autres, & quels peuples voudroient négocier avec des gens qui vivroient dans ce déſordre?

On peut ſe rappeler à cette occaſion ce qui eſt arrivé pendant le ſyſtème de Law, lorſque la monnoie augmenta tout d'un coup du double, de ſorte qu'une perſonne à qui l'on avoit prêté un écu de ſix francs, pouvoit s'acquitter de ſa dette avec un écu de trois livres.

Ce changement des monnoies a encore influé ſur les fortunes des communautés, & des particuliers poſſeſſeurs des terres; car les propriétaires ſuppoſant que les monnoies ſeroient toujours les mêmes & ne varieroient pas, non plus que les meſures & les poids, donnèrent une partie de ces terres à cens, les uns en argent & les autres en denrées. Qu'en eſt-il arrivé? les premiers, par ſucceſſion de temps, ont trouvé leurs revenus diminués & preſque réduits à rien, tandis que les autres ont eu la même quantité de biens qu'ils avoient, lorſqu'ils

ont ſtipulé la quantité de redevances que devoient leur payer les roturiers à qui ils avoient donné leurs terres. Suppoſons, par exemple, qu'un ſeigneur eût donné à un roturier une certaine portion de terres, ſous le règne de Philippe-Auguſte, à quarante ſous pariſis de redevance chaque année, & que le même ſeigneur eût donné à un autre roturier une égale portion, à condition de lui en rendre quatre ſetiers de blé en nature; la terre, qui en 1207 rapportoit un marc d'argent, qui valoit alors quarante ſous pariſis ou cinquante ſous tournois, ne rapporteroit aujourd'hui que la vingtième partie de ce marc, qui maintenant vaut cinquante livres; au lieu que la meſure du blé n'ayant point changé, les quatre ſetiers de blé du temps de Philippe-Auguſte ont maintenant la même valeur réelle qu'ils avoient alors, & par conſéquent le revenu n'eſt point diminué.

Je ſuis obligé d'avertir ici qu'en évaluant comme je fais, & comme je le ferai encore dans la ſuite, le prix actuel de notre marc d'argent monnoyé à cinquante livres, cette évaluation n'eſt pas tout-à-fait exacte, il s'en faut quatre ſous, car on taille dans un marc huit écus de ſix livres & trois pièces de douze ſous, ce qui ne fait que quarante-neuf livres ſeize ſous.

Le changement des monnoies ne s'eſt pas fait tout-à-coup, mais par degrés; on peut voir dans le *Traité des monnoies* de le Blanc, comment ce changement eſt arrivé : il ſuffira de remarquer que les monnoies ont été beaucoup plus affoiblies depuis le règne de Charles VII qu'elles ne l'avoient été depuis S.t Louis juſqu'à Charles VII; car quoiqu'il y ait eu de grands affoibliſſemens ſous les premiers ſucceſſeurs de S.t Louis, & en particulier ſous Philippe-le-Bel, cependant on revenoit de temps en temps à la forte monnoie, les peuples ne ceſſant de demander qu'on remît les choſes au même état où elles étoient ſous le règne de S.t Louis, pendant lequel la juſtice étoit religieuſement obſervée dans toutes les parties de l'État.

Page XXVI.

La ſubſtitution du poids de marc à celui de la livre Romaine, dans laquelle on tailloit vingt ſous d'argent, donna lieu à la fabrique d'un grand nombre de monnoies d'or & d'argent, qui eurent chacune leur nom, mais je n'en ferai

pas ici l'énumération, ces noms n'étant plus d'uſage aujourd'hui; il ne nous en reſte que deux, celui de francs & celui d'écus qui peuvent cauſer de l'embarras dans les évaluations, parce que le premier ſe confond avec une livre, & que l'autre eſt la même choſe que trois livres: cependant il faut faire attention que juſqu'en 1641, lorſqu'il eſt fait mention d'écus dans les actes, il faut toujours entendre par ce terme un écu d'or. Comme ces écus avoient preſque toujours valu ſoixante ſous, c'eſt de cette évaluation que nous entendons encore aujourd'hui trois livres par le mot d'écus; la valeur numéraire eſt reſtée, quoique la valeur intrinſeque ne ſoit plus la même. Du temps d'Henri IV, on comptoit encore neuf mille livres pour trois mille écus, c'eſt ce que l'on voit par une lettre de ce Prince à M. de Roſny, à qui il ordonne de faire payer cette ſomme au cardinal de Sourdis pour ſon emmeublement & les frais de ſon voyage à Rome, où il alloit réſider. Ces trois mille écus ou neuf mille livres vaudroient aujourd'hui environ vingt-quatre mille livres, le marc d'argent étant en 1604 à vingt livres cinq ſous quatre deniers.

Mém. de Sully, in-fol. tome II, p. 426.

Quant au mot *franc*, qui ſignifie à préſent la même choſe que le mot *livre*, cela eſt venu de ce qu'originairement le franc a valu vingt ſous; mais dans la ſuite la valeur du franc ayant varié, cette monnoie réelle n'a plus été qu'une monnoie numéraire & fictice pour exprimer vingt ſous; ainſi les noms de ſous, de deniers, d'écus & de francs qui dans l'origine étoient des monnoies réelles, ne ſont plus maintenant que des monnoies de compte.

Pour la livre qui, du temps de Charlemagne, étoit une livre peſant d'argent de douze onces, elle n'a jamais été une monnoie; on conçoit bien qu'on ne pouvoit fabriquer une monnoie de ce poids: comme dans l'antiquité il n'y avoit point de monnoie réelle qu'on appelât *talent* & *ſeſterce*, quoiqu'on comptât par talens & par ſeſterces; ces dénominations ne ſignifioient qu'une monnoie numéraire.

Les changemens fréquens des monnoies devoient conſidérablement déranger le commerce; auſſi ſous le règne de Philippe

Philippe le Bel, où cette mutation fut très-ſouvent miſe en uſage, les marchands étrangers ceſsèrent de fréquenter les foires de Champagne, parce que le Roi ne voulut point qu'ils contractaſſent en monnoies d'or, auxquelles il n'avoit pas touché, mais à livres & à ſous ſelon l'ancienne coutume, c'eſt-à-dire en monnoie d'argent, dont il changeoit continuellement la valeur: cependant ſur les plaintes des Marchands de France, il permit, mais ſeulement pendant la durée de ces foires, de contracter en telle monnoie d'or & d'argent qu'on voudroit. *Le Blanc, pag. XIX & XX.*

La Cour des Monnoies, dans des remontrances préſentées à Henri III, pendant la tenue des États généraux de Blois en 1577, nous apprend la raiſon de ces changemens fréquens des monnoies, ſous les règnes de Philippe le Bel & de quelques-uns de ſes ſucceſſeurs; c'eſt qu'alors nos Rois ne levant ni tailles ni ſubſides ſans le conſentement des États, ils étoient obligés, dans leurs beſoins, d'avoir recours à l'affoibliſſement de leur monnoie d'argent, afin de doubler & de tripler par-là la valeur numéraire de leurs revenus; mais, comme diſent ces mêmes remontrances au Roi, « nous ne ſommes plus en ces termes, car les Rois depuis Louis XI ne ſe ſont plus aidés « de leurs monnoies en leurs néceſſités, ayant un pré, comme « diſoit ce même Roi, qu'ils tondent quand bon leur ſemble. » *Ibid. p. 279.*

Le but principal de la Cour des Monnoies étoit d'engager le Roi à interdire en tous contrats, promeſſes & obligations, le compte à ſous & à livres fait ſur une monnoie muable & qui diminuoit de bonté à meſure que les eſpèces d'or & d'argent ſurhauſſoient, & à ordonner que dorénavant on ne pourroit plus contracter qu'à écus d'or, qui avoient preſque toujours été dans le même degré de bonté depuis leur première fabrication. Henri III, frappé des raiſons de la Cour des Monnoies, donna ſon édit du mois de ſeptembre 1577, enregiſtré au Parlement au mois de novembre, pour faciliter cette nouvelle manière de compter; mais cet édit n'eut pas tout le ſuccès qu'on s'en étoit promis, à cauſe du malheur des temps, & dans la ſuite on revint à l'ancien compte par ſous & par livres.

Il étoit encore auſſi naturel que juſte qu'on permît de

contracter par marc, qui eſt un poids invariable, & il y a en effet une infinité d'exemples de pareils contrats ; on les avoit mis en uſage dès qu'on avoit commencé à ne plus donner aux monnoies leur valeur réelle ; mais comme cela privoit les Princes du profit qu'ils eſpéroient du ſurhauſſement des monnoies, ils défendirent de contracter de cette manière.

Sous des Princes plus ſcrupuleux, & qui ſentoient quelle injuſtice il y avoit à exiger le double ou le triple de ce qu'on avoit donné à un débiteur, on ſpécifioit dans les contrats le poids & la loi des eſpèces dont il étoit fait mention, & l'on exprimoit combien il y avoit de ces eſpèces au marc.

Hiſtor. Eccl. Reomanenſis, p. 332, in-4.°

On trouve dans des lettres de Gautier, évêque d'Autun, qu'en 1197, Jean de Garart engagea au monaſtère du Mouſtier-Saint-Jean la terre de Soanci & ſes appartenances, pour trois cents vingt livres de la monnoie de Provins ; mais comme le monaſtère ne vouloit rien perdre en cas de rachat, il exigea que ſi la monnoie dans laquelle on avoit contracté venoit à diminuer, on donneroit un marc d'argent pour cinquante ſous : *quòd ſi ipſa moneta quocumque modo viluerit, pro ſingulis quinquaginta ſolidis una marca argenti reddetur.* Par ce moyen les créanciers ne riſquoient rien, car quand la monnoie diminuoit de bonté ils étoient toujours aſſurés, par cette précaution, d'avoir la quantité d'argent qu'ils avoient ſtipulée, ce qui étoit conforme à la nature du contrat & à l'équité naturelle. Auſſi, comme

Page xxx.

le remarque M. le Blanc, lorſque nos Rois renforçoient leurs monnoies, ce qu'ils faiſoient quelquefois de telle manière qu'un ſou de cette forte monnoie en valoit trois de la foible, ils ordonnoient que les dettes qui avoient été contractées pendant le temps de la foible monnoie, ſeroient payées ſur le pied de cette foible monnoie qui couroit lors du contrat, par rapport à la forte monnoie qui avoit cours au temps du payement ; car ſi l'on avoit payé livre pour livre, ou ſou pour ſou, le ſou de la forte monnoie en valant trois de la foible, le débiteur auroit payé deux fois plus d'argent qu'il n'en avoit reçu, quoiqu'il n'eût rendu que le même nombre de livres & de ſous ; par la même raiſon ceux qui avoient prêté pendant la forte monnoie,

auroient reçu deux fois moins, ſi on les eût payés pendant que la foible monnoie avoit cours.

Mais cette attention, ſi conforme à la juſtice, d'avoir égard à la valeur réelle de l'or & de l'argent qu'on donnoit, s'eſt évanouie par ſucceſſion de temps; on n'a plus conſidéré que les dénominations des monnoies, ſans s'embarraſſer ſi elles répondoient à la valeur réelle du temps du contrat; en ſorte qu'une redevance de vingt ſous ſur une maiſon, qui du temps de Philippe-Auguſte auroit répondu à vingt pièces de vingt-quatre ſous de notre monnoie actuelle, ſe paye aujourd'hui avec vingt de nos gros ſous de cuivre.

Je ne ſuis entré dans le détail de ces variations des monnoies, que pour faire voir que l'on ne doit point s'arrêter aux dénominations de livres, ſous, deniers, écus & francs, ſi l'on veut avoir une idée préciſe du prix des denrées, & de la valeur réelle des ſommes ſpécifiées par ces monnoies. Toutes les fois donc que les hiſtoriens nous parlent de monnoie ſous le nom de livres ou d'autres dénominations, il faut examiner ce que valoient la livre, les ſous, deniers, écus & francs au temps dont on parle; & pour cela il eſt néceſſaire d'avoir une règle fixe pour comparer les ſommes d'or & d'argent dont les auteurs & les actes anciens font mention, & cette règle eſt le marc depuis le règne de Philippe Ier, car pour ce qui eſt de la première & de la ſeconde race de nos Rois, il n'y a point de difficulté, la livre, les ſous & les deniers étant des noms qui expriment une valeur réelle, il n'eſt ſeulement queſtion que de comparer cette livre de douze onces avec le prix que vaut un marc & demi d'or ou d'argent dans le temps qu'on eſt obligé d'évaluer les anciennes monnoies ſur la monnoie courante : car il eſt eſſentiel de ne pas s'en rapporter aux évaluations d'auteurs qui ont vécu dans un temps où le prix du marc étoit différent de ce qu'il eſt aujourd'hui.

« C'eſt un grand embarras pour un lecteur, dit un auteur fameux, d'être obligé de réformer à chaque page les comptes qui ſe trouvent dans l'*Hiſtoire ancienne* d'un célèbre profeſſeur de l'Univerſité de Paris (M. Rollin) & de tant d'autres auteurs; « *Abrégé de l'hiſt. Univerſelle, dep. Charlem. juſqu'à Charles-qu. par M. de Voltaire, t. I, p. 92.*

» quand ils veulent évaluer en monnoie de France les talens,
» les mines, les ſeſterces, ils ſe ſervent toujours de l'évaluation
» que quelques Savans ont faite avant la mort du grand Colbert,
ſans faire attention à la différence du prix du marc. » Ce que M. de Voltaire dit de l'évaluation des monnoies anciennes, peut avoir auſſi ſon application aux nôtres.

Quoique M. le Blanc ne ſoit pas éloigné de notre temps, on eſt cependant obligé aujourd'hui d'évaluer autrement qu'il ne fait les monnoies dont il parle, parce que le prix du marc eſt maintenant différent de ce qu'il étoit de ſon temps: lorſqu'il cite, par exemple, le pariſis d'or, monnoie fabriquée au commencement du règne de Philippe de Valois, & de trente-deux au marc, il dit que cette monnoie, qui du temps de ce Prince valoit vingt ſous pariſis, vaudroit quatorze livres aujourd'hui, c'eſt-à-dire en 1689, le marc d'or étant cette année-là à quatre cents quarante-ſept livres. L'évaluation de le Blanc eſt bonne pour ſon temps, mais maintenant que le marc d'or vaut ſix cents ſoixante-dix-neuf livres, il faut dire que ces pariſis de Philippe de Valois vaudroient aujourd'hui vingt-une livres quatre ſous, ſi l'on veut ſavoir ce que ces pariſis vaudroient de notre monnoie actuelle.

Il en eſt de même de l'évaluation qu'il a faite des richeſſes que Philippe-Auguſte laiſſa par ſon teſtament, & qui montoient à huit cents quatre-vingt-treize mille marcs & demi d'argent comptant, ſans les joyaux & les pierreries qu'il avoit laiſſés à Saint-Denys. Le Blanc évalue ces marcs à vingt-ſix millions deux cents neuf mille cinq cents ſoixante-quatre livres, parce que le marc d'argent au temps où le Blanc compoſoit ſon Traité des monnoies, n'étoit qu'à vingt-neuf livres ſix ſous onze deniers. Si quelqu'un s'aviſoit aujourd'hui de citer cette évaluation, il eſt certain qu'il diminueroit l'idée que nous devons avoir des richeſſes de Philippe Auguſte, eu égard au prix actuel de nos monnoies, car le marc valant à préſent cinquante livres, les marcs énoncés dans le teſtament de ce Prince vaudroient quarante-quatre millions ſix cents cinquante mille livres; ainſi c'eſt une différence en

ſus de dix-huit millions quatre cents quarante mille quatre cents trente-ſix livres: c'eſt donc à la valeur actuelle du marc qu'il en faut toujours revenir lorſqu'on veut avoir une idée préciſe de ce que l'on trouve dans les actes & les hiſtoriens, ſur les revenus de nos Rois, ſur la dot qu'ils donnoient à leurs filles, ſur le prix des denrées, ſur les ſalaires des ouvriers, ſur les échanges & les ventes des terres & maiſons; car ces auteurs comptant par livres pariſis ou tournois, ſous, deniers, francs, écus, florins, royaux, aignels & autres noms des monnoies qui avoient cours de leur temps, & dont ils ne ſpécifient ni la valeur ni le nombre qu'il y avoit de ces monnoies au marc, on ne comprend pas toujours ce qu'ils veulent dire. Je vais faire ſentir ceci par quelques exemples.

M. le Préſident Hénault dit « que Louis XI avoit augmenté les tailles de trois millions, & levé pendant vingt ans quatre millions ſept cents mille livres, ce qui pouvoit faire environ vingt-trois millions d'aujourd'hui, au lieu que Charles VII n'avoit jamais levé que dix-huit cents mille francs. » Si le ſavant auteur avoit évalué les francs comme il évalue les millions de livres, on auroit pu juger de la juſte proportion qu'il y avoit entre les ſommes que levoit Charles VII & celles que Louis XI ſon fils leva après lui. Ces francs n'étoient point d'argent, ils ne furent fabriqués que ſous le règne de Henri III, mais ils étoient d'or fin, de ſoixante-trois au marc; c'étoit une monnoie qui avoit commencé après le retour du roi Jean de ſa priſon d'Angleterre, & qui eut cours ſous ſes ſucceſſeurs. Comme il y avoit ſoixante-trois de ces francs au marc, les dix-huit cents mille francs de Charles VII répondent à vingt-huit mille cinq cents ſoixante-onze marcs d'or; & le marc d'or fin étant aujourd'hui à ſept cents quarante livres neuf ſous un denier, ces marcs vaudroient environ vingt-un millions cent quarante-deux mille cinq cents quarante livres *(a)*. Quant aux

T. I, p. 389.

(a) En calculant ici le marc d'or fin ſur le prix qu'il a préſentement, je fais monter les 28571 marcs de Charles VII plus haut que ſi je les évaluois ſur l'or de nos louis, qui ne ſont qu'à 22 karats de loi, &

quatre millions ſept cents mille livres que Louis XI leva pendant vingt ans, ils valent maintenant, ſelon ma ſupputation, vingt-ſix millions cent onze mille cent livres, ce qui fait une augmentation de quatre millions neuf cents ſoixante-huit mille cinq cents ſoixante livres ſur celle de Charles VII.

Du Tillet, p. 151, 152. S.t Louis, en mariant ſes trois filles, Blanche à Ferdinand Infant de Caſtille, Iſabelle à Thibaud roi de Navarre, comte de Champagne, & Agnès à Robert duc de Bourgogne, leur donna à chacune en mariage dix mille livres tournois, c'eſt-à-dire trois mille ſept cents trois marcs d'argent, chaque marc valoit ſous le règne de ce Prince cinquante-quatre ſous tournois, & par conſéquent ces dix mille livres tournois vaudroient aujourd'hui, notre marc étant à cinquante livres, cent quatre-vingt-cinq mille cent cinquante livres.

Duchesne, t. V, p. 75. Rigord dit que la reine Iſabelle de Hainaut ayant été enterrée à Notre-Dame de Paris, Philippe-Auguſte ſon mari fonda à cette occaſion dans cette égliſe deux Prêtres, & leur aſſigna quinze livres de revenu annuel, *aſſignato unicuique eorum annuo reditu quindecim librarum.* Ces livres étoient des livres pariſis, quoique l'auteur ne les ſpécifie pas, ainſi elles valoient trois cents ſous pariſis ou trois cents ſoixante-quinze ſous tournois, & le marc d'argent valant alors quarante ſous pariſis ou cinquante ſous tournois, ces quinze livres de rente vaudroient trois cents ſoixante-quinze livres de notre monnoie, & cette ſomme pouvoit ſuffire alors pour vivre & s'entretenir à Paris, dans un temps ſur-tout où il n'y avoit point d'impôt ſur les denrées qui ſervent à la nourriture.

Félib. preuv. de l'hiſt. de Paris, t. I, p. 88. Quant au prix des rentes & des terres, il paroît que ſous le règne de ce Prince, il étoit à peu près le même qu'aujourd'hui. Un nommé Roger de la Chambre *(de Camerâ)* & Jeanne ſa femme, avoient en 1214 vingt ſous de rente *(annui cenſûs)* ſur une partie du four d'enfer à Paris;

dont le marc ne vaut actuellement qu'environ 679 livres, c'eſt-à-dire 678 livres 15 ſous; ſi la monnoie d'or du temps de Charles VII avoit donc été au même titre qu'elle eſt aujourd'hui, les dix-huit cents mille francs de ce Prince n'auroient valu que 19 millions 395 mille 509 liv. de notre monnoie actuelle.

ils en donnèrent la cinquième partie, c'eſt-à-dire quatre ſous en aumône à l'égliſe de Saint-Symphorien-de-la-Charte; & pour les ſeize ſous reſtans, ils les vendirent à la même égliſe pour la ſomme de douze livres pariſis: *totum autem reſiduum prædicti censûs vendiderunt eidem Eccleſiæ prædictæ pro duodecim libris pariſienſibus ſimiliter poſſidendum.* Comme ces douze livres pariſis valoient alors ſix marcs d'argent, puiſque le marc valoit quarante ſous pariſis, elles feroient aujourd'hui deux cents quarante livres pariſis ou trois cents livres tournois, ainſi cette rente fut vendue au denier *(b)* quinze.

En 1211, Guy de Berron, Chevalier, & Henri ſon frère, vendirent à l'abbaye de Châlis ſix arpens de terre aſſis à Villeron, village du diocèſe de Paris, pour quarante-deux livres pariſis, le marc valant alors quarante ſous, ces quarante-deux livres ſont vingt-un marcs, c'eſt-à-dire mille cinquante livres; par conſéquent chaque arpent valoit alors cent ſoixante-quinze livres de notre monnoie actuelle: mais c'eſt ſur-tout au prix des denrées que l'on doit faire attention, parce qu'il nous indique la quantité d'or & d'argent qu'il y a dans un État. Je citerai encore ici M. de Voltaire, qui a fait quelques remarques intéreſſantes ſur l'évaluation de nos monnoies, dans ſon abrégé de l'hiſtoire univerſelle; c'eſt dans l'endroit où il veut prouver qu'il y avoit en France au temps de Charlemagne à peu près la même quantité d'argent qu'il y en a à préſent. « On n'en peut juger, dit-il, que par le prix des denrées, & je le trouve preſque le même; vingt-quatre livres « de pain blanc valoient un denier d'argent par les Capitulaires « de Charlemagne; ce denier étoit la quarantième partie d'un ſou « d'or, qui valoit environ quinze francs de notre monnoie; ainſi « la livre de pain revenoit à près de cinq liards, ce qui ne « s'éloigne pas du prix ordinaire dans les bonnes années. »

Cartulaire mſ. de Châlis.

Page 96.

Ce que Rigord, hiſtorien de Philippe-Auguſte, rapporte

(b) François Ier donna, au mois d'octobre 1522, un édit portant création de 16666 livres 13 ſous 4 deniers de rente, au denier Douze, au principal de 200000 livres. *Pièces juſtif. de l'hiſt. de Paris, par Félibien, t. 1, p. 578.*

d'une grande diſette qu'il y eut à Paris en 1195, eſt propre à confirmer ce que dit M. de Voltaire & à faire voir que dans les années communes le prix du blé a été dans tous les temps à peu près le même. Rigord dit donc, qu'en 1195, le ſetier de blé ſe vendoit ſeize ſous à Paris ; le muid par conſéquent, qui contient douze ſetiers, valoit neuf livres douze ſous: or le marc d'argent valant cette année-là quarante ſous, ces neuf livres douze ſous reviendroient à environ deux cents quarante livres pariſis ou trois cents livres tournois de notre monnoie actuelle. Il n'y a qu'à comparer ce prix avec celui que ſe vend aujourd'hui le muid de blé, en ſuppoſant que le blé eût renchéri de moitié pendant la diſette dont parle Rigord, le prix du muid auroit valu dans un meilleur temps cent cinquante livres tournois; nous l'avons vu pendant pluſieurs années n'être pas plus cher à Paris, c'eſt-à-dire à douze livres le ſetier, & c'eſt à peu près là ſon prix ordinaire dans les bonnes années.

Preuv. de l'hiſt. de Saint-Denys, p. LXX.

Voici encore un trait qu'on trouve dans des lettres de Charles le Chauve, de l'an 862, où il eſt fait mention d'une autre eſpèce de denrée. La terre de Sergé au Maine, nommée en latin *Simpliciacum*, étoit obligée de fournir à l'abbaye de Saint-Denys, cent oies ou bien une livre d'argent: *Solvendæ ſunt illis (S. Dionyſii Monachis) aut anſeres centum, aut pro eis de argento libra una.* La livre d'argent peſant un marc quatre onces, elle vaudroit aujourd'hui (en ſuppoſant le marc à cinquante livres) la ſomme de ſoixante-quinze livres, & par conſéquent chaque oie vaudroit quinze ſous.

Je crois ne pouvoir mieux faire connoître ce que coûtoit la main-d'œuvre des ouvriers dans les ſiècles qui nous ont précédé, qu'en rapportant ce que l'on trouve du prix qu'avoient coûté l'enceinte de Philippe-Auguſte du côté de l'Univerſité & celle qui fut commencée ſous le règne du roi Jean, en 1353, du côté de la ville. Voici le devis de la dépenſe de la première enceinte qui ſe trouve dans un regiſtre de Philippe-Auguſte: *Taſchia murorum Pariſienſium. Circuitus villæ ex parte parvi Ponis habet XII.c teſias & LX & pro una quaque teſia*

Reg. manuſ. du Treſ. des Chart. coté 34 bis.

teſia C ſolidos; cum tornellis de ſpiſſitudine veteris muri ex parte magni Pontis, & tribus pedibus altitudinis groſſi muri, & deſuper clipeum & Kernellum; & ſex portæ; & una quæque porta debet conſtare VI.^{xx} *lib. ſumma* VII.^{m} *&* XX *lib.*

Cette ſomme totale eſt exacte; les douze cents ſoixante toiſes à cinq livres chacune, font la ſomme de ſix mille trois cents livres, & les ſix portes à cent vingt livres chacune, revenoient à ſept cents vingt livres, ce qui fait en tout ſept mille vingt livres que devoit coûter cette enceinte; c'eſt trois mille cinq cents dix marcs d'argent, qui, multipliés par cinquante livres, prix du marc d'aujourd'hui, font cent ſoixante-quinze mille cinq cents livres: ſi cette ſomme paroît peu conſidérable pour une entrepriſe auſſi vaſte, il faut remarquer, 1.° que cette muraille n'avoit que quatre pieds d'épaiſſeur; 2.° que les vivres étant alors à bon marché à Paris, les ouvriers gagnoient moins.

Pour ce qui eſt de l'enceinte du roi Jean, qui fut finie en 1360, elle coûta bien davantage, auſſi étoit-elle plus étendue que celle de Philippe-Auguſte, puiſqu'elle commençoit ſur le bord de la rivière au bout du jardin de l'Arſenal, & ſuivoit à peu près le même alignement qu'elle a aujourd'hui juſqu'à la porte Saint-Denys, d'où elle venoit gagner la rue des Foſſés-montmartre, traverſoit le jardin du palais Royal & le Carrouſel pour aboutir ſur le bord de la rivière près du premier guichet du Louvre. Malgré cette étendue elle ne coûta que cent trente mille ſeize livres deux ſous neuf deniers pariſis, ou cent ſoixante-deux mille cinq cents vingt livres tournois, le marc étant alors à ſept livres, cette ſomme équivaut à vingt-trois mille deux cents dix-ſept marcs & demi, qui, multipliés par cinquante livres, feroient aujourd'hui onze cents ſoixante mille huit cents cinquante livres. Les maçons & les pionniers gagnoient quatre ou cinq ſous par jour; les cinq ſous vaudroient environ quarante-quatre ſous de notre monnoie, & ainſi des autres ouvriers à proportion. Ceux qui voudront un plus long détail, le trouveront dans Sauval, dont je n'ai fait qu'évaluer les ſommes, qu'il avoit tirées des regiſtres de la Chambre des Comptes.

Sauval, tome I. p. 404.

J'ai dit en commençant ces réflexions, que les noms des meſures pouvoient auſſi induire en erreur, non pas que les meſures aient changé comme les monnoies, mais parce que les mêmes noms ſignifient quelquefois des quantités différentes de celles que nous entendons par ces mêmes noms.

Hiſt. de l'abbaye de Saint-Germ. p. 25 & 26.

Hilduin, abbé de Saint-Germain-des-Prés, craignant que ſon abbaye ne tombât dans la décadence par l'avarice de ſes ſucceſſeurs, qui pourroient prendre tout le revenu pour eux ſans rien laiſſer à leurs Religieux, crut qu'il étoit de ſon devoir de faire en ſorte qu'ils ne tombaſſent point dans l'indigence, & en conſéquence il fit un partage des biens de ſon abbaye, & leur en aſſigna une partie conſidérable. C'eſt dans les lettres de Louis le Débonnaire & de ſon fils Lothaire, confirmatives du partage d'Hilduin, qu'on lit le détail de ce que cet Abbé laiſſa pour la nourriture des cent vingt Religieux qui étoient alors à Saint-Germain-des-prés. On y voit, entre autres choſes, qu'il leur donne quatorze cents quarante muids de blé de pur froment pour leur nourriture & cent quatre-vingts pour recevoir les hôtes, & deux mille muids de vin; je laiſſe le reſte du détail: *Ut dentur eis annis ſingulis de tritico puro modii mille quadringenti & quadraginta, & in ſuſceptione hoſpitum centum octoginta, quod ſunt ſimul modii mille ſexcenti vigenti. De vino modii duo millia.*

Preuv. de l'hiſt. de Saint-Germ. p. XIV.

Le mot de muids, *modii*, a fait illuſion à Dom Gervaiſe, ancien abbé de la Trappe, il a cru qu'il ſignifioit ce que nous entendons aujourd'hui par muids de blé & muids de vin, & en a pris occaſion, dans ſa vie de l'abbé Suger, d'exercer ſa ſatyre contre les moines de Saint-Germain. Ceux de l'abbaye de Saint-Denys, avec leſquels l'abbé Louis avoit auſſi fait un ſemblable partage en 862, n'ont pas été plus à l'abri des invectives de Dom Gervaiſe, car on leur accorde deux mille muids de blé pour leur nourriture, & deux mille cinq cents muids de vin pour la boiſſon annuelle de cent cinquante Religieux. Le moyen de ne point taxer au moins de diſſipation & de prodigalité des Moines qui font une ſi énorme conſommation: cependant Charles le Chauve, dans ſes lettres, loue

Preuv. de l'hiſt. de Saint-Denys, page 69.

la ferveur & la piété des Moines, qui lui demandent la confirmation du partage de l'abbé Louis; il croit que c'eſt une œuvre méritoire, qui contribuera à la proſpérité de ſon règne; enfin rien ne lui paroît plus raiſonnable & plus néceſſaire que d'admettre la requête des Moines: *Nos verò petitionibus illorum quia neceſſariæ & rationabiles erant, aurem accommodantes, veluti poſtulaverant, fieri adjudicavimus.*

Sans vouloir entrer ici dans une longue diſcuſſion ſur le contenu de ces meſures, je remarquerai, d'après des ſtatuts d'Adalard, abbé de Corbie en 822, que le muid de vin dont il eſt queſtion contenoit ſeize ſetiers; cet Abbé ordonne qu'on en diſtribue quatre chaque jour à douze perſonnes, en ſorte que chacun ait deux coups: *De potu autem quotidie detur modius dimidius, id eſt, ſextaria octo, de quibus dividuntur ſextaria quatuor inter duodecim... ita ut unuſquiſque accipiat calices duos.* Suivant ce paſſage d'Adalard, le *modius vini* reviendroit à bonne meſure à vingt-quatre pintes de Paris; car on voit quatre ſetiers ou le quart du *modius* partagé entre douze perſonnes, de ſorte que chacune a deux coups pour ſa part. Que l'on ſuppoſe donc un demi-ſetier meſure de Paris pour chaque coup, ce qui doit paroître aſſez raiſonnable; les quatre ſetiers contiendront vingt-quatre demi-ſetiers ou ſix pintes, & ſi les quatre ſetiers ou le quart du *modius* répondent à ſix pintes de Paris, les ſeize ſetiers ou le *modius* entier comprendront tout au plus vingt-quatre pintes. Je dis tout au plus, car il ne s'agit pas de faire connoître ici avec préciſion ce que contenoit le *modius vini* dont parlent les lettres de Charles le Chauve, mais ſeulement de prouver contre Dom Gervaiſe que l'on ne doit pas entendre par ce terme ce que nous entendons par le mot *muid de vin.* En effet, peut-être faudroit-il encore réduire ces meſures, ſi le ſetier d'Adalard étoit ſemblable à celui du mont Caſſin; car des gloſes manuſcrites de ce Monaſtère citées dans le gloſſaire de du Cange, diſent que le ſetier ne pèſe que deux livres & huit onces, *ſextarium vini habet duas libras & octo uncias.* Or ce ſetier de vin équivaut à une pinte de Paris, qui eſt de trente-deux onces.

Præf. in ſæcul. IV, Benedictin. p. 258, in-4.°

Au mot Sextarium.

En ſuppoſant donc qu'il ne faille que ſeize de ces ſetiers pour faire le *modius*, cette meſure ne comprendroit que ſeize pintes de Paris, & alors les quatre pintes partagées à douze perſonnes ne pourroient faire pour chacune que deux coups très-convenables à la ſobriété religieuſe.

Un ancien auteur, au reſte, nous apprend que la meſure du muid varioit ſuivant les différens pays, & à la volonté des Princes & des Juges. *Aliis placuit ſexdecim ſextariis modium impleri, aliis viginti & duobus, aliis verò viginti quatuor, ſed has menſuras ad votum principum vel judicum eſſe deprehendimus.* Dans la règle de S.t Crodegand, évêque de Metz, ſous le règne de Pepin, on accorde à chaque Clerc pour ſa boiſſon journalière cinq livres de vin, c'eſt près de deux pintes de Paris; je ne ſais ſi les Clercs étoient obligés de boire leur portion, mais apparemment qu'on appréhendoit qu'elle ne fût trop forte pour quelques-uns, puiſqu'on leur recommande de ne point s'enyvrer, *caveant ebrietatem.*

Autores rei agrar. p. 324, edit. Amſteld. in-4.° 1674.

Spicileg. in-fol. tom. I, p. 567, cap. VIII.

Quant au muid de blé, Dom Bouillart a fait voir par l'autorité d'Iſidore de Seville, qui n'étoit pas fort éloigné du temps de Louis le Débonnaire, que le muid dont ſe ſervoient les Eccléſiaſtiques ne peſoit que quarante-quatre livres ou deux ſetiers de vingt-deux livres chacun, ce qui revient à peu près à notre demi-minot ou à un boiſſeau & demi; de ſorte que quatre-vingt-ſeize muids de cette ancienne meſure n'en feroient qu'un de celle d'aujourd'hui. L'on voit par-là que ſi Dom Gervaiſe avoit fait ces réflexions, il auroit modéré ſes traits ſatyriques contre les Moines de Saint-Germain & de Saint-Denys; mais cette diſcuſſion, déjà trop longue, ne mérite pas que je m'y arrête davantage. Elle me ſervira cependant à relever une légère mépriſe qui ſe trouve dans l'excellent abrégé de M. le Préſident Henault. J'eſpère qu'il me pardonnera cette liberté; ſon abrégé après tout n'eſt point fait pour diſcuter de menus détails qui auroient défiguré un ouvrage auſſi intéreſſant qu'il eſt inſtructif. Les grands évènemens qui ont donné le branle aux changemens arrivés dans notre Monarchie, les portraits & les actions des hommes

Hiſt. de Saint-Germain, p. 25 & 26.

célèbres qu'elle a produits, enfin les traits qui caractériſent notre gouvernement & nos mœurs ont été les principaux objets qu'il a eus en vue, & qu'il a ſu expoſer d'une manière ſi ſatisfaiſante. Ainſi on auroit tort d'exiger de lui qu'il fût entré dans un examen approfondi des deux points qui ſont l'objet de mes réflexions, l'évaluation des monnoies & des meſures.

Voici ce qui m'a paru mériter quelque attention dans l'abrégé de M. le Préſident Henault. Ce ſavant auteur, à la fin du règne de Louis le Débonnaire, mort en 840, veut faire juger du prix de l'or & de l'argent d'alors, & pour cela « il ſuffira, dit-il, de rapporter deux faits. Au concile de Toulouſe tenu en 846 (c'eſt 844) la contribution que « chaque Curé étoit tenu de fournir à ſon Évêque, ſavoir un « minot de froment, un minot d'orge, une meſure de vin & « un agneau, étoit évaluée deux ſous, que l'Évêque pouvoit « recevoir au lieu de ces quatre choſes. Le ſecond fait, c'eſt « que Charles le Chauve fit un édit à Poiſſy (il faut dire « Piſtes) en 864 dans une aſſemblée du peuple..... pour « une nouvelle fabrication de monnoies; & comme par cet « édit l'ancienne monnoie étoit décriée, il ordonna qu'il fût « tiré cinquante livres d'argent de ſes coffres pour être ré- « pandues dans le commerce: j'ai cru ces faits, continue M. « le Préſident Henault, d'autant plus dignes de remarque que « nous avons vu deux ſiècles auparavant régner la plus grande « magnificence à la cour de Dagobert, & que loin d'avoir di- « minué, il ſembleroit que l'or & l'argent auroient dû être « plus communs en France depuis le règne de Charlemagne, « qui, en étendant ſa puiſſance, avoit ſans doute étendu le « commerce de ſes ſujets. » *T. I, p. 80.*

Cette dernière réflexion de M. le Préſident Henault eſt très-juſte, & je crois que M. de Voltaire a eu raiſon d'avancer qu'il y avoit ſous le règne de Charlemagne autant d'argent à peu près en France, en Italie & vers le Rhin qu'il y en a aujourd'hui. *Hiſt. Univerſ. dep. Charlemag. juſq. Charles-qu. t. I, p. 96.*

Comment donc a-t-il pu arriver que la France ait été

réduite ſous le petit-fils de Charlemagne à la pauvreté que les deux faits allégués ſemblent ſuppoſer; car enfin on ne peut nier qu'un État ne ſoit bien miſérable, lorſqu'on croit pouvoir ranimer ſon commerce en y répandant cinquante livres d'argent, c'eſt-à-dire trois mille ſept cents cinquante livres de notre monnoie actuelle.

Je pourrois renvoyer aux Mémoires que j'ai lus à l'Académie ſur les ravages des Normands pendant le règne de Charles le Chauve; je crois y avoir prouvé, par les ſommes d'or & d'argent qu'on leva alors dans le royaume, quelle devoit être la quantité prodigieuſe qu'il y en avoit malgré les dévaſtations de ces Barbares.

Baluz. Capitul. t. II, p. 177.

Quant aux cinquante livres d'argent qu'on dit avoir été répandues dans le commerce, il ſuffit de lire l'édit de Piſtes, dans les capitulaires de Charles le Chauve, & les réflexions de M. le Blanc ſur cet édit, pour voir qu'il n'y eſt pas queſtion de commerce, mais ſeulement qu'il eſt ordonné, comme je l'ai déjà dit, de diſtribuer cinquante livres à dix Maîtres de différentes monnoies, à chacun cinq livres, pour en rapporter en deniers d'argent monnoyés la même ſomme, afin que l'on vît ſi ces eſpèces nouvellement fabriquées étoient du poids & de la bonté ou de l'aloi ſpecifiés par l'édit. Il faut de plus remarquer que le Roi veut que ces nouvelles monnoies ſoient travaillées ſur le fin, ce qui n'indique point une diſette d'eſpèces & de matière. Voyons maintenant ſi l'autre fait eſt plus propre à nous faire voir la pauvreté du Royaume, eu égard à la richeſſe des règnes précédens; mais auparavant il faut rapporter l'article ſecond du concile de Toulouſe de 844, qui eſt auſſi imprimé dans les Capitulaires: *Ut unum modium frumenti, & unum modium hordei, atque unum modium vini, cum menſurâ quæ publica & probata ac generalis ſeu legitima per civitatem & pagum, atque vicinitatem habetur, Epiſcopi à Preſbyteris accipiant, & Friſchingam ſex valentem denarios, & non amplius exigant. Et ſi hæc non accipiunt, accipiant, ſi volunt, pro his omnibus duos ſolidos in denariis, &c.*

Baluz. Capitul. t. II, p. 21.

Il faut remarquer d'abord que les règlemens de ce Concile ne regardent que les Évêques & les Curés de la Septimanie ou du Languedoc; ainſi c'eſt dans cette province que les quatre choſes qui ſont énoncées dans l'article du concile ſe vendoient deux ſous. Je ne ſais pas pourquoi M. le Préſident Henault a traduit les termes *modius frumenti*, *modius hordei* par minot, & *modius vini* par une meſure de vin en général, ſans ſpécifier quelle elle étoit. Quant au mot *friſchinga* qu'il a rendu par agneau, le P. Sirmond croit que c'eſt un cochon plus grand qu'un cochon de lait, *porcellis major*. Quoi qu'il en ſoit, je ne vois point d'autre raiſon qui ait pu obliger M. le Préſident Henault de conclure la pauvreté du royaume d'après ce paſſage, ſinon qu'il a pris ſans doute trop à la lettre la dénomination des meſures & des monnoies, & qu'il n'a pas cru devoir entrer dans un auſſi mince détail que celui qui m'occupe ici, mais qui auroit fort ennuyé dans les ſavans réſultats de ſes immenſes lectures. En effet, en prenant les termes à la lettre, ſi un muid ou un minot de froment & d'orge, ſi un muid de vin & un petit porc ne valoient que deux de nos ſous d'aujourd'hui, il faut néceſſairement en conclure que l'argent étoit extrêmement rare alors en Languedoc, puiſque les vivres y étoient à ſi bon marché; mais l'on a vu ci-devant que le muid de blé ne peſoit que quarante-quatre livres, & que le muid de vin ne contenoit que ſeize pintes de Paris. Il ne s'agit maintenant que de ſavoir ce que valoient de notre monnoie actuelle les deux ſous. La livre d'argent, du temps de Charles le Chauve, étant de vingt ſous peſant d'argent, les deux ſous en ſont la dixième partie; ainſi comme cette livre vaudroit aujourd'hui ſoixante-quinze livres en ſuppoſant toujours notre marc de huit onces à cinquante livres, la dixième partie eſt ſept livres dix ſous, par conſéquent le ſou vaudroit trois livres quinze ſous: or en diviſant en quatre les ſept livres dix ſous pour chacune des quatre eſpèces de denrées ſpécifiées dans l'article du concile de Toulouſe, chacune vaudra une livre dix-ſept ſous ſix deniers, c'eſt donc environ quarante

Not. ad Capitul. t. II, p. 730.

sous pour un muid de vin contenant seize pintes de Paris; dont chacune sera à deux sous six deniers. Je crois qu'il y a encore bien des villages du Languedoc, & beaucoup d'autres lieux qui ne sont pas si éloignés de Paris, où le vin n'est pas plus cher qu'il l'étoit dans le neuvième siècle. Or comme de ce que les denrées sont à si bas prix dans certaines provinces, on ne conclut pas que l'argent soit rare dans le royaume; il ne faut pas non plus juger de la disette de l'or & de l'argent sous le règne de Charles le Chauve par ce qu'ordonne le concile de Toulouse de l'année 844.

Dans tout ce que j'ai dit, je n'ai eu en vue que de faire voir l'attention que l'on doit apporter dans les évaluations à la signification des noms des monnoies & des mesures, relativement au prix & à la valeur de nos monnoies & de nos mesures actuelles; c'est le moyen de se mettre en état de comparer la richesse ou la pauvreté des temps qui nous ont précédés avec ceux où nous vivons. Par-là on découvrira s'il est vrai qu'il y ait dans l'Europe plus d'or & d'argent depuis la découverte de l'Amérique qu'il n'y en avoit auparavant, c'est ce qu'on verra en particulier en comparant le prix ancien des denrées avec celui qu'on les vend aujourd'hui; mais dans cette comparaison il faut bien distinguer les denrées chargées d'impôts d'avec celles sur lesquelles on n'en a pas mis; ainsi l'on ne doit pas comparer le prix ancien des denrées avec celui qu'elles ont maintenant à Paris, où, à l'exception du blé, le prix des autres a doublé & triplé à cause des entrées & des impôts. On trouvera plus de proportion entre les prix anciens & les modernes, si l'on compare les premiers avec celui que les denrées sont vendues aujourd'hui dans les provinces.

Fin du Tome trente-deuxième.

210

HISTOIRE
DE
L'ACADEMIE

TOM. XXXII.

59

colorchecker CLASSIC
calibrite
mm